Les enfants d'Héra : une histoire des économies samiennes (VIe - Ve siècles a.C)

Antoine Deramaix

▶ **To cite this version:**

Antoine Deramaix. Les enfants d'Héra : une histoire des économies samiennes (VIe - Ve siècles a.C). Archéologie et Préhistoire. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2013. Français. NNT : 2013BOR30057 . tel-02136198

HAL Id: tel-02136198

https://theses.hal.science/tel-02136198

Submitted on 21 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Michel de Montaigne Bordeaux 3

École Doctorale Montaigne Humanités (ED 480)

THÈSE DE DOCTORAT EN HISTOIRE, LANGUES ET LITTÉRATURE ANCIENNES

Les enfants d'Héra

Une histoire des économies samiennes (VI^{e}-V^{e} siècles a.C.)

Présentée et soutenue publiquement le 29 novembre 2013 par

Antoine Deramaix

Sous la direction de Jacques des Courtils

Membres du jury :

Jacques des Courtils, Professeur, Université Bordeaux 3.

Pascal Arnaud, Professeur, Université Lyon 2.

Alain Bresson, Professeur, Université de Chicago.

Patrice Brun, Professeur, Université Bordeaux 3.

Christophe Pébarthe, Maître de Conférences (HDR), Université Bordeaux 3.

Francis Prost, Professeur, Université Paris 1.

Photographie de couverture : détail du revers
d'un tétradrachme des Samiens de Zanclè (*c*. 494-489 a.C.)
(Source Pythagoreio 2008, 7, cf. The Ashmolean Museum Oxford B. 520.5)

Les enfants d'Héra. Une histoire des économies samiennes (VI^e^-V^e^ siècles a.C.)

Résumé :

Qu'il s'agisse d'Hérodote, Thucydide ou Strabon, de nombreux auteurs anciens se sont accordés sur la richesse proverbiale de Samos. La richesse et la prospérité de Samos, notamment du temps du tyran Polycrate, s'imposent comme un *topos* de l'historiographie ancienne. Une fois cette tradition transmise jusqu'à nous, on a cru pouvoir ou devoir affranchir la mention de l'épanouissement économique samien des précisions nécessaires pour en comprendre l'origine, la nature, les modalités ou encore les limites. En effet, pourquoi chercher à préciser ce qui de toute manière fait consensus chez les Anciens et ce dont l'Héraion est le témoin le plus emblématique ? Ce travail de recherche propose non plus l'illustration de la prospérité économique samienne, mais l'examen des données permettant de dresser un profil de l'économie samienne aux VI^e^ et V^e^ siècles a.C. Entre les tyrannies samiennes du VI^e^ siècle et la domination athénienne du V^e^ siècle, cette période semble particulièrement propice à l'examen des changements intervenant dans la vie économique samienne. Ce projet vise à rassembler les informations (littéraires, archéologiques, épigraphiques et numismatiques) pour faire une histoire des économies samiennes. Dans la lignée des travaux de la Nouvelle Économie Institutionnelle (NEI), ce travail propose de placer le groupe samien et ses choix institutionnels au cœur de l'étude. Comment les Samiens entendent-ils gérer la rareté et l'incertitude ? Quelles stratégies mettent-ils en œuvre ? Quels modes d'organisation économique connaissent-ils ? En particulier, cette thèse traite de la question foncière à Samos, des processus par lesquels les Samiens réussissent à intégrer différents réseaux d'échanges et enfin des différents modes de coordination qui règlent la vie économique samienne aux VI^e^ et V^e^ siècles a.C.

Mots-clés :
Samos – Archaïque – Classique – Économie – Tyrannie – Histoire économique.

The children of Hera. A history of samian economies (VI^th^-V^th^ centuries B.C)

Summary :

In the manner of Herodotus, Thucydides and Strabon, a lot of ancient authors stress the amazing wealth of Samos in antiquity. The wealth and prosperity of Samos, especially during the tyrant Polycrates' period, became by the way one *topos* of the ancient historiography.

Once this tradition reaching us, one thought that it was not necessary to explain the origine, nature, conditions or limits of the economic flourishing of the Samians behind that *topos*. Indeed, why should we try to specify what formed anyway a consensus for the Ancients and whose Heraion was the most emblematic witness ? This work of research aims, no more the illustration of the samian economic prosperity, but a discussion of the data available to reach a more accurate view of it during the VIth and Vth centuries B.C. This period, between samian tyrannies of the VIth century and the athenian domination of the Vth century, seems opportune to examine the economic changes occuring in the economic life of Samos. This project consists in the gathering and discussing of the most pertinent available informations (literary, archaeological, epigraphical and numismatical) to make a history of samian economies. Following the highly stimulating works of the New Institutions Economics (NIE), this project proposes to focus the study on the samian group and its institutionnal choices and options. How do the Samians deal with the scarcity of goods ? What kind of strategies do they enforce ? What economic ways do they know ? Particularly, this thesis is dealing with the land-question at Samos, then, with the ways by which the Samians succeed in integrating differents networks of exchange and, finally, what types of coordination regulate the samian economic life in the VIth and Vth centuries.

Keywords :
Samos – Archaic – Classical – Economy – Tyranny – Economic History.

AUSONIUS
UMR 5607 CNRS – UNIVERSITÉ BORDEAUX 3
8, esplanades des Antilles
33607 Pessac Cedex

Remerciements

Au moment de rendre ce travail de thèse, il me faut remercier toutes les personnes qui ont aidé à sa réalisation. Du mot d'encouragement à des séances de relectures acharnées en passant par des conseils divers et autres discussions, les contributions furent nombreuses et précieuses. L'exercice est donc délicat et j'espère n'oublier personne.

Cependant, avant d'en venir aux remerciements personnels à proprement parler, il faut d'abord préciser que ce travail de longue haleine a bénéficié de sponsors nombreux qui furent également d'une grande aide. À ce titre, le ministère de l'Enseignement et de la Recherche, l'université Montaigne Bordeaux 3, le laboratoire Ausonius, l'École doctorale Montaigne-Humanités et l'École française d'Athènes ont été d'un grand secours et je les en remercie. Leurs aides financières diverses ont permis l'avancement et l'achèvement de cette thèse. Sans pouvoir prétendre être complet sur ce point, il m'a ainsi été permis de passer plusieurs séjours d'étude à Samos et à Athènes. Il m'a aussi été permis de me rendre dans d'autres centres de recherches et bibliothèques en France. J'ai eu la grande chance de pouvoir visiter l'île de Samos, connaître les collections des musées athéniens et samiens ou encore de rencontrer de nombreux chercheurs sur place.

Derrière le caractère impersonnel des institutions, il y a cependant des personnes et cela autorise des remerciements plus spécifiques. Ainsi, mes remerciements vont à P. Brun, J. P. Jourdan, R . Descat, V. Fromentin, A. Farnoux, A. Müller et J. Fournier.

J'adresse mes remerciements sincères à mon directeur de recherche J. des Courtils. Avec beaucoup de patience et de pédagogie, il a su me laisser une grande liberté intellectuelle tout en m'aidant à orienter et à concentrer mes recherches. Sur un sujet aussi vaste, son aide fut plus que précieuse.

Des remerciements vont également aux membres du jury de thèse qui ont témoigné de l'intérêt pour mes recherches. Pour leur soutien, leurs conseils, diverses relectures d'articles ou de chapitres et des discussions toujours passionnantes et éclairantes, je souhaite vivement remercier P. Arnaud, A. Bresson, P. Brun, C. Pébarthe et F. Prost.

Au sein du laboratoire Ausonius, j'ai également pu bénéficier du soutien et de l'aide très précieuse de R. Descat, K. Konuk, C. Pébarthe, O. Marriaud, P. Fröhlich et L. Capdetrey.

Enfin, sur un plan plus personnel, je remercie chaleureusement toutes les autres personnes, collègues et non moins amis, amis, doctorants, docteurs, frère, sœur, mère, grand-mère et filleule sans qui il me semble que pas une ligne de ce qui suit n'aurait pu être écrite.

J'espère encore n'oublier personne…

Mes premières pensées vont à ma grand-mère qui aurait aimé, je pense, à lire et à corriger les nombreuses et trop longues phrases de ce travail de recherche. Je remercie également ma mère pour son soutien de tous les instants, sa patience à toute épreuve et aussi pour m'avoir inscrit en Allemand LV1 il y a longtemps. Si elle ne s'en rend pas encore compte, je veux remercier la petite Lila. Je remercie ses parents, Marion et Matthieu, pour leur soutien et leur amitié. Mon frère Thibaud et ma sœur Hélène ont été d'une grande aide du début à la fin de cette aventure. Enfin, il y a tous les autres amis qui m'ont permis par leur gentillesse, leurs conseils et leurs encouragements d'achever cette thèse. Si la liste qui suit peut paraître un peu automatique et déchargée d'émotion, ces mêmes personnes, me connaissant, savent cependant qu'il n'en est rien et je trouverai le moyen de leur dire autrement la reconnaissance qui est la mienne. Mes remerciements sincères et particuliers vont à :

Brice, Fanny, Julien, Magali, Marielle, Xavier, Sylvain, Charles, Julien, Marion, Mattéo, Laura, Julie, Maud, Baptiste, Suzanne, Guillaume, Morgane, Jean-Yves, Sami, Takashi, Cécile, Thibaud, Anne, Pauline, Justine, Laurie, Mélissa, Énora, Nathalie, Anne-Zahra, Thomas, Charlotte, Louis, Jérôme, Martin, Cécile, Natacha, Grégory, Guillaume, Hernan, Aurélie, Corentin, Claire, Eneko, Nathalie, Renaud, Maude, Françoise, Pol-Hervé.

Conventions de rédaction

Pour ce travail de recherche, nous utilisons les normes de publication des Éditions Ausonius. Dans la bibliographie en fin de volume, les abréviations utilisées sont celles de *L'Année Philologique*. Nous ajoutons à celles-ci : *KST* pour *Kazı Sonuçları Toplantısı* et *AAA* pour *Αρχαιολογικά Ανάλεκτα εξ Αθηνών*.

En l'absence de précision de notre part, toutes les dates doivent être comprises a.C.

S'agissant des textes grecs et latins et en l'absence de précision, il s'agit des éditions du *Thesaurus Lingua Graecae (TLG)*. Sans précisions supplémentaires, les traductions utilisées sont celles des Belles Lettres. Le cas échéant, des éditions et traductions de la Loeb ont pu être utilisées. Les notices reproduites de la *Souda* sont celles de l'édition Adler-Teubner (*Suidae Lexicon*) 1928-1938 (resssource électronique : http://www.stoa.org/sol/).

Enfin et toujours en l'absence de précision, les restitutions des inscriptions grecques sont issues des *Inscriptiones Graecae (IG)*, des *Inschriften von Priene (IP)* et des *Inschriften von Olympia (IvO)*.

Table des matières

Remerciements *5*

Table des matières *9*

Introduction *13*

I. Les terres des insulaires *35*

I.1. Territoires et terres samiennes **36**

I.1.1. Les terres insulaires 37

I.1.1.1. La *chôra* samienne 38

I.1.1.2. Les terres semi-urbaines de l'*asty* 39

I.1.2. Pérée samienne 41

I.1.2.1. Une histoire mouvementée et des difficultés de définition géographique 41

I.1.2.2. Un espace d'enjeu 48

I.1.3. Icaria et Corsiae 54

I.2. Les structures de la propriété foncière **55**

I.2.1. Les *geomoroi* 55

I.2.2. Les bornes samiennes 62

I.2.3. Les terres de la pérée 66

I.2.4. Des changements dans la structure de la propriété privée à Samos 68

I.3. Ressources et productions samiennes **73**

I.3.1. Ressources naturelles 73

I.3.1.1. Carrières et mines 73

I.3.1.2. Du bois pour les navires… 76

I.3.2. Les productions agricoles samiennes 81

I.3.2.1. Le problème des ateliers de transformation 86

I.3.2.2. Les amphores samiennes 87

I.3.2.3. L'élevage samien 91

I.3.3. Nourrir les Samiens 94

I.4. Main d'œuvre et esclaves à Samos **105**

I.5. Conclusion **117**

II. Samians overseas *119*

II.1. Insularité et rapport à la mer **120**

II.1.1. L'*aristeia* navale des Samiens 123

II.1.1.1. Connaissance empirique de la mer : les exploits navals des Samiens 124

II.1.1.2. Les navires samiens : technologie et savoir-faire 126
II.1.1.3. Les installations portuaires 138
II.1.2. Les pêcheurs samiens 142

II.2. La course à la mer ou les mobilités samiennes 147

II.2.1. L'espace égéen 150
II.2.1.1. Les Samiens d'Amorgos, historiographie d'une question 151
II.2.1.2. Samos et Sparte : une relation "spéciale" 156
II.2.1.2.1. Des vases laconiens pour des Samiens aux cheveux longs 164
II.2.1.2.2. Une rupture polycratéenne ou la fin de la relation spéciale ? 170
II.2.1.3. Une thalassocratie samienne au VI^e siècle a.C. ? 175
II.2.1.3.1. Une historiographie athéno-centrée 176
II.2.1.3.2. Un modèle de domination samien 179
II.2.1.4. Conclusion : 192
II.2.2. La route du Nord et des détroits 192
II.2.2.1. La Samos de Thrace 193
II.2.2.2. Périnthe, une autre Samos 204
II.2.2.3. Conclusion 230
II.2.3. Les Samiens en Égypte, encore un retour à Naucratis. 231
II.2.3.1. L'ouverture saïte du VII^e siècle a.C. 233
II.2.3.2. Les "mercenaires" grecs : 235
II.2.3.3. Naucratis et les postes douaniers égyptiens 241
II.2.3.3.1. Les stèles de Naucratis et de Thônis : 243
II.2.3.3.2. L'Hellénion sans les Samiens 246
II.2.3.3.3. L'Héraion de Naucratis 256
II.2.3.3.4. Les autres indices de la présence samienne 263
II.2.3.4. Essai de reconstitution de l'activité commerciale des Samiens en Égypte 272
II.2.3.5. Conclusion 279
II.2.4. Chypre et la Cyrénaïque 281
II.2.4.1. Chypre 281
II.2.4.2. Les Samiens en Cyrénaïque 292
II.2.5. L'Ouest lointain 298
II.2.5.1. Les Samiens de Zanclè 299
II.2.5.1.1. Déplacement et convention 299
II.2.5.1.2. Le monnayage des Samiens de Zanclè : 305
II.2.5.2. Dicéarchia : la cité "gouvernée par les justes" 315
II.2.5.3. Gravisca 319
II.2.5.3.1. Présentation de l'espace sacré 320
II.2.5.3.2. Le port de Gravisca 325
II.2.5.3.3. Des Samiens à Gravisca ? 325
II.2.5.3.4. Le mobilier céramique de Gravisca, des producteurs et convoyeurs samiens ? 329
II.2.5.3.5. Le fret de l'épave de Giglio et les termes de l'échange samien en Étrurie. 336
II.2.5.3.6. Phocéens contre Samiens 340

II.2.5.4. Tartessos ou de la connaissance samienne de l'occident lointain 342
II.2.5.5. Conclusion 354
II.2.6. Conclusion 355

III. Des économies samiennes 359

III.1. Une économie samienne de prédation 359
III.1.1. Pirates contre prédateurs, problèmes historiographiques et de catégories 361
III.1.2. Les comportements samiens de prédation et le statut des prédateurs 370
III.1.3. Quelques réflexions sur les implications économiques de la prédation 381

III.2. L'élite samienne et l'économie 386
III.2.1. L' élite samienne et les échanges lointains 388
III.2.2. L'émulation sociale et les offrandes à Héra 394
III.2.3. Conclusion 406

III.3. La coordination marchande de l'économie samienne 407
III.3.1. Réseau de voirie 408
III.3.2. Les lieux de production et d'échange 412
III.3.2.1. L'Héraion 412
III.3.2.2. L'agora samienne 420
III.3.2.3. Le contrôle du marché samien 424
III.3.2.4. Un quartier rouge à Samos ? 429
III.3.3. Une histoire du monnayage samien 439
III.3.3.1. Le premier monnayage samien d'électrum 443
III.3.3.2. De la confiance dans la monnaie samienne 451
III.3.3.3. Le passage à l'argent et le nouvel étalon 458
III.3.3.3.1. Le passage à l'argent 460
III.3.3.3.2. Le nouvel étalon lydo-milésien 469
III.3.3.4. Les faux-monnayeurs, une petite histoire des manipulations monétaires samiennes 473
III.3.3.4.1. Un âge de plomb 474
III.3.3.4.2. Les surfrappes monétaires 479
III.3.3.5. Le vol des sangliers ailés 480
III.3.3.5.1. Monnayages lyciens 481
III.3.3.5.2. Les sangliers de Clazomène et Mytilène 483
III.3.3.6. Essai de conclusion sur le monnayage samien 485
III.3.4. Conclusion 487

III.4. L'économie du tyran 488
III.4.1. La centralisation des moyens, l'exemple des projets polycratéens 489
III.4.2. La concentration des savoirs et des savoir-faire. 500
III.4.3. La tyrannie de Polycrate ou le problème du public et du privé 515

III.5. Une économie intégrée à l'*archè* athénienne 522
III.5.1. Des Samiens promoteurs de la Ligue de Délos (478/477-441 a.C.) 524
III.5.1.1. Les grands alliés des Athéniens 525

III.5.1.2. Des Samiens promoteurs de la Ligue de Délos 528
III.5.1.3. Les engagements militaires samiens 532
III.5.1.4. L'alliance athénienne et le monnayage samien 535
III.5.2. La révolte samienne, une affaire de pérée ? 545
III.5.2.1. Une violence devenue proverbiale 545
III.5.2.2. Surprise et incompréhension, un problème de pérée ? 550
III.5.2.3. "L'empire de la mer" 557
III.5.3. Vers une intégration parfaite 565
III.5.3.1. La flotte athénienne à Samos 566
III.5.3.2. L'étalon attique et les petits bronzes samiens 568
III.5.4. Conclusion 575

III.6. Conclusions 577

Conclusion 581

Bibliographie 589

Annexes 619

Introduction

Pourquoi s'intéresser, encore aujourd'hui, à la cité de Samos aux époques archaïque et classique ? L'historiographie – tant ancienne que moderne – laisse en effet l'impression d'une relative bonne connaissance de Samos pour cette période. Nous trouvons deux raisons essentielles à cela. La première se rapporte à l'importance qu'accorde Hérodote aux Samiens et à leurs réalisations[1]. La seconde concerne l'archéologie monumentale de Samos et en particulier celle de l'Héraion. Ces deux ensembles documentaires créent un système somme toute assez simple sur lequel se fonde l'idée-force – le *topos* pourrait-on dire – de la richesse et de la prospérité samienne. Ces caractéristiques semblent à ce point validées par les sources littéraires et archéologiques qu'elles s'imposent comme un postulat de référence pour penser la cité samienne[2].

Certes, pour qui s'est déjà trouvé au pied des gigantesques fondations du grand temple diptère de l'Héraion, il ne saurait être question de nier le caractère extraordinaire de cette réalisation. Selon H. Kyrieleis, l'histoire des Samiens est reflétée dans le développement du grand sanctuaire d'Héra[3]. Pour le même auteur, c'est par les origines multiples et lointaines des très nombreuses et somptueuses offrandes à la déesse qu'il est possible de lire les relations que la cité entretient avec l'extérieur[4]. Partant, il faudrait croire qu'après les grands travaux relatifs aux deux grands temples diptères d'Héra et avec la réduction du nombre des consécrations de sculptures monumentales au sein de l'Héraion, les Samiens n'ont plus qu'une histoire sans éclat. Certains historiens ont même proposé de voir le signe d'une "crise économique" dans la contraction du nombre des sculptures monumentales consacrées dans l'Héraion[5].

Si le choix du titre a été inspiré par celui du fameux livre de N. Loraux, il signale avant tout que l'histoire des enfants d'Héra est souvent polarisée sur l'Héraion. Certes, on ne saurait occulter l'importance de l'Héraion dans la vie des Samiens. Il y a toutefois lieu de s'interroger sur la représentativité d'un tel espace pour comprendre les réalités samiennes. Qu'il s'agisse des trouvailles archéologiques de l'Héraion ou, dans une certaine mesure, des descriptions

---

[1] Hdt. 3. 60, "Je me suis étendu davantage sur le cas des Samiens, parce que c'est chez eux qu'ont été exécutés trois ouvrages les plus grands qu'il y ait eu chez tous les Grecs…C'est en considération de ces ouvrages que j'ai parlé plus longuement des Samiens".

[2] Shipley 1987, vii, l'auteur formule une remarque de manière assez juste : "For although Samos was one of the richest and most powerful poleis in Archaic and Classical Greece, scholars have generally seen no need to add to what they knew from isolated passages of their favourite ancient poets and historians".

[3] Kyrieleis 1993, 129, "the history of the city-state of Samos is reflected in the development of the Heraion".

[4] Kyrieleis 1986b, 187, "on Samos, the wealth of imported goods from all over the Mediterranean and the East demonstrate the island's connection".

[5] Shipley 1987, 84.

d'Hérodote, leur dimension extraordinaire pose problème. Le sanctuaire d'Héra jouit en effet d'un immense rayonnement qui dépasse largement le seul cadre civique et, plus encore, le monde grec. Pour sa part, Hérodote ne cache pas le motif principal de ses digressions samiennes, les trois plus grands ouvrages qu'il y ait chez les Grecs à son époque[6]. Derrière ces réalisations et offrandes extraordinaires, on peine à voir l'ordinaire et les réalités samiennes.

Si ces grandes réalisations témoignent de la prospérité et de la richesse des Samiens, elles n'en donnent pas d'explications. Il est relativement rare que l'on s'interroge directement sur les motifs économiques qui fondent ou non la réalité de cette association historiographique. La première perspective de ce travail de recherche consiste ainsi à prendre la prospérité et la richesse de la cité comme un objet d'étude et non comme un postulat. Pourquoi donc les Samiens font-ils référence en ces termes ? Cette question soulève logiquement celle des caractéristiques économiques samiennes.

Si les théories économiques classique et néoclassique tendent, par nature, à nier une quelconque légitimité à l'histoire des économies des sociétés pré-industrielles[7], elles conservent bien évidemment toute leur autorité sur la définition de son objet d'étude. Nous retiendrons donc que l'économie est la gestion de la rareté des biens[8]. De fait, c'est son étude que nous comptons mettre en œuvre. Son étude a bien directement à voir avec la richesse du groupe humain qu'elle concerne. À l'instar des autres Grecs, les Samiens mettent en œuvre des stratégies et procédés divers qui règlent les conditions de la gestion de cette rareté. C'est pour cette raison que nous avons choisi la forme indéfinie plurielle pour établir le libellé du sujet. L'étude des économies samiennes ménage pour nous un espace précieux de réflexion quant aux éventuelles variables qualitatives, géographiques et surtout chronologiques.

De ces économies samiennes, nous entendons produire une histoire. Cette fois encore, le choix de l'indéfini signale que des options particulières ont été prises pour établir cette histoire. Ces dernières doivent maintenant être présentées au regard de certaines

---

[6] Hdt.3.60, " Ἐμήκυνα δὲ περὶ Σαμίων μᾶλλον, ὅτι σφι τρία ἐστὶ μέγιστα ἁπάντων Ἑλλήνων ἐξεργασμένα".

[7] Les théories classique et néoclassique refusaient à toute période antérieure à la Révolution Industrielle et à toute zone géographique en dehors de l'"occident" la pertinence d'une étude économique. Répondant à ces bornes chronologiques, géographiques et culturelles, seul l'*homo oeconomicus* pouvait concevoir l'Économie dans son ensemble car cette dernière implique un ensemble d'acteurs mués par leur seule rationalité. ; Schumpeter 1983, 36, 87, 92, dans son *Histoire de l'analyse économique*, J. A. Schumpeter exprime la différence entre "l'économiste scientifique" et ceux qui "parlent et écrivent sur des sujets économiques". Nous reprenons ici les mots de ce même auteur fameux pour qui la différence tient à "la maîtrise des techniques que nous classons sous trois rubriques : histoire, statistique et "théorie". Ces trois techniques forment ensemble ce que nous appellerons l' 'Analyse Economique'". Si l'auteur admet l'existence d'un effort analytique chez les penseurs grecs, cet effort ne vise pas le traitement des questions économiques pour elles-mêmes, mais plutôt "en passant" ; Finley 1975, 18-25, 18, M. I. Finley proposait de reléguer des œuvres comme *l'Economique* du Xénophon au rang de *Hausvaterlitteratur*[7] ou encore de *Commonplace Books*. Ce type de discours, ce guide pratique et éthique ne peut en aucun cas être rapproché de la fondation d'une superstructure sous-entendant une analyse économique en bonne et due forme. En résumé et selon M. I. Finley, ne développant aucune politique économique séparée, les Anciens témoignent de leur incapacité à appréhender le concept d'économie.

[8] Bresson 2007b, 31, cette gestion est également fonction de contraintes.

considérations historiographiques. Avant d'en venir à la discussion des bornes chronologiques et géographiques du sujet, il nous faut d'abord présenter les principes méthodologiques de cette histoire des économies.

Parce qu'il s'agit d'un essai d'histoire économique, il faut d'abord rappeler que la capacité de l'historien à se saisir de l'objet "économie" est l'enjeu d'un très ancien débat[9]. Ce dernier semble toutefois en passe d'être dépassé dans un contexte reconnu de limitation de la capacité prédictive de la théorie standard. En questionnant les limites du modèle théorique – notamment l'incomplétude de rationalité stratégique[10] –, les courants hétérodoxes ont ouvert un nouveau champ de réflexion économique qui réintègre le temps, le social et donc l'histoire. Particulièrement, l'école néo-institutionnaliste propose une approche économique resocialisée. La transaction, les institutions et, par extension, les coûts de transaction constituent les objets d'étude essentiels[11]. Sans reprendre ici l'ensemble des questions épistémologiques[12], nous nous contenterons de présenter rapidement les deux principaux courants de pensée qui portent en eux les origines et les bases méthodologiques immédiates du nouveau paradigme dominant l'histoire économique actuelle.

Si donc nous laissons de côté les contributions essentielles de M. Weber, de K. Polanyi ou encore de M. I. Finley[13], nous choisissons ici de présenter rapidement "l'école historique" et la constitution de l'institutionnalisme américain qui sont à l'origine de l'école néo-institutionnaliste.

En premier lieu, il est nécessaire de rappeler le rôle de "l'école historique de l'économie nationale allemande"[14]. Ce courant de pensée se construit en même temps que se développe et se réalise l'idée d'une unité allemande. Moteur de cette formation, G. Schmoller est l'économiste allemand le plus influent de la seconde moitié du XIX^{e} siècle[15]. Il propose la constitution de l'économie en tant que "grande science morale"[16]. Sa réflexion porte

[9] Bresson 2007a, 17, "un siècle après la querelle du 'primitivisme' et du 'modernisme'…l'étude de l'économie antique doit encore justifier son existence comme champ autonome".

[10] North 2005, 71, "le modèle canonique de l'acteur égocentrique qui maximise son rendement est violé systématiquement. Dans toutes les sociétés étudiées, les offres sont strictement positives et souvent substantiellement supérieures à l'offre attendue dans une perspective de maximisation du revenu".

[11] Bresson 2007a ; Bresson 2007b, 26-29 ; North 2005.

[12] Sur ces questions voir en premier lieu : Bresson 2007a ; Bresson 2007b, 7-36.

[13] Pour M. Weber voir : Weber et al. 2001 ; Weber 2003 ; Swedberg 2004 ; Bruhns 2004 ; Bresson & Bresson 2004 ; Bresson 2007a ; Bresson 2007b, 17 ; Pébarthe 2008b, 15-21 ; pour K. Polanyi voir : Polanyi *et al*. 1975 ; Bresson 2007b, 18-20 ; Polanyi 2011 ; Maucourant & Polanyi 2008 ; Pébarthe 2008b, 22-27 ; pour M. I. Finley voir : Finley 1973 ; Finley 1975 ; Finley *et al*. 1984 ; Bresson 2007b, 20-22 ; Pébarthe 2008b, 27-35.

[14] Bresson 2007b, 10-11.

[15] Priddat 2004, 53.

[16] Priddat 2004, 53, un "pouvoir étatique fort" doit être établi pour garantir une organisation économique juste et la protection des plus faibles contre les intérêts égoïstes. Intégrant le même ensemble théorique orthodoxe que les anglo-saxons, G. Schmoller propose une organisation économique bien différente du laisser-faire mis en

essentiellement sur "les conditions de la stabilité institutionnelle"[17] et "la rationalité interne" du système institutionnel[18]. Pour amortir les grands changements économiques de l'époque, G. Schmoller prône une amélioration durable de la situation sociale par une augmentation des salaires et un "progrès moral" parallèle[19]. La "moralité" (Sittlichkeit)[20] est au cœur du projet qu'il porte. Les propositions de G. Schmoller ont une portée didactique très importante. Partant de l'incitation à respecter un ensemble de "mœurs", les Allemands, même les plus défavorisés, doivent progressivement être initiés au nouveau spectre des opportunités qui s'ouvrent à eux[21]. La portée informative et didactique est essentielle. Les institutions socio-économiques – au premier rang desquelles le pouvoir étatique – doivent avant tout "réduire l'incertitude des classes encore inexpertes dans l'optimisation rationnelle de l'utilité"[22]. En d'autres termes, il s'agit de créer un ensemble institutionnel capable d'amortir et de lisser le différentiel d'informations et de connaissances dont disposent les Allemands[23].

Par ailleurs, de l'autre côté de l'Atlantique se constitue le courant institutionnaliste[24]. "Le problème actuel n'est pas de créer un type d'économie – 'l'économie institutionnelle' – différent et séparé des écoles précédentes, mais de donner à l'action collective sous ses formes diverses sa juste place dans (throughout) la théorie économique"[25]. Tels sont les termes généraux de l'autre défi que propose l'économiste américain J. Commons en 1934. Souvent associé au père fondateur de l'école américaine institutionnaliste, T. Veblen, J. Commons replace les relations "homme-homme", les relations sociales, au cœur de sa démarche d'explication des discours économiques[26]. À l'instar de l'économie historique nationale allemande, une école américaine se construit sur des hypothèses et principes de recherches à contre-pied de l'économie néoclassique[27] qui poursuit toujours plus loin sa mission d'objectivation et de naturalisation de l'analyse économique suivant une perspective

---

œuvre par les britanniques dès la fin des guerres napoléoniennes. Il va sans dire que la perspective et la naissance d'un état allemand stimule ce réformateur social prussien.

[17] Priddat 2004, 53-55.

[18] Bresson 2007b, 30-31, cette " rationalité interne" influe sur la capacité de " reproduction du système social".

[19] Priddat 2004, 55, comme en écho, on notera les deux lois promulguées en 1883 par O. v. Bismarck qui prévoient des indemnités en cas de maladie ou d'accident du travail.

[20] Priddat 2004, 56.

[21] Priddat, 2004, 58, parle de la création d'"un cadre institiutionnel pour l'apprentissage et l'entraînement à des formes de coopération rationnelle dont les coûts de transaction seraient sinon si élevés qu'aucun groupement de ce type ne se formerait spontanément" ; Priddat 2004, 59, "un institutionnalisme de l'éducation et de la formation qui vise à adapter le comportements des acteurs économiques à la nouvelle dynamique de croissance sans pouvoir attendre que leur mentalité évolue naturellement".

[22] Priddat, 2004, 57.

[23] Priddat 2004, 61, les intellectuels allemands de l'époque comprennent parfaitement l'enjeu et la menace qu'un tel différentiel fait peser sur la viabilité du tout jeune état allemand.

[24] Sur cette question voir en premier lieu : Théret 2001 ; Dorstaler 2003 ; Dutraive 1995 ; Dutraive & Bazzoli 2005 ; Beaurain & Bertrand 2009.

[25] Théret 2001, 82, cf. Commons 1934a, 5.

[26] Théret 2001, 82, J. Théret estime qu'il cherche à "refonder le discours économique en le réencastrant dans l'éthique et le juridique".

[27] Dorstaler 2003, l'appellation "économie néoclassique" est d'ailleurs une invention de T. Veblen.

individualiste[28]. À l'*homo oeconomicus* néoclassique, T. Veblen oppose un être humain sous l'empire de ses instincts et autres pulsions irrationnelles. L'économiste place les institutions au cœur de sa réflexion. Il en donne la définition suivante : "des habitudes mentales prédominantes, des façons très répandues de penser les rapports particuliers et les fonctions particulières de l'individu et de la société"[29]. Les institutions consistent donc pour lui en un ensemble formé de règles de conduite, de coutumes et de lois[30]. Ce serait finalement l'inadéquation des trois composantes les unes avec les autres qui serait à l'origine des difficultés socio-économiques.

Disciple de T. Veblen, J. Commons concentre sa réflexion sur les mécanismes de l'action collective et sur les transactions[31]. Il parle notamment d'une juxtaposition hierarchisée de "la causalité individuelle" et de la "causalité institutionnelle" qui produirait une construction sociale – le marché – définissant les conditions de transactions[32]. Au contraire de la pensée néoclassique qui associe les institutions à des "frottements"[33] qu'il s'agirait de réduire le plus possible, l'école institutionnaliste considère qu'elles définissent le cadre et règlent les conditions d'interactions entre les individus. De fait, on ne peut comprendre les comportements économiques sans intégrer l'étude des institutions. Corollaire de ce constat, cette école établit le postulat suivant lequel "les phénomènes institutionnels sont le produit d'une construction sociale permanente, qui est pensée comme un processus historique dans lequel oeuvre l'imbrication des pouvoirs politiques et économiques"[34].

Contre une conception dite formaliste de la théorie néoclassique, les tenants du courant institutionnaliste américain proposent une démarche réaliste qui pense l'institution comme un "construit historique"[35]. T. Veblen, puis J. Commons, considèrent l'histoire comme une composante essentielle du type d'analyse économique qu'ils proposent[36]. La posture réaliste

---

[28] Théret 2001, 82 ; Dutraive & Bazzoli, 2005, 670 "l''institutionnalisme américain est connu comme une approche compréhensive des institutions du capitalisme dont l'ambition est de fournir une alternative à la conception individualiste et libérale de l'économie".

[29] Veblen [1899] 1978, 125.

[30] Aussi, notons que le progrès scientifique constitue l'un des piliers de la pensée de T. Veblen.

[31] Théret 2001, 82.

[32] Dutraive & Bazzoli 2005, 671, 677, "dans toute transaction, il y a à la fois un rapport horizontal de conflit-coopération des agents privés (causalité individiduelle) et un rapport vertical d'ordre des agents privés aux autorités publiques et plus généralement aux règles collectives opérantes (causalité institutionnelle)".

[33] Dutraive & Bazzoli, 2005, 672, "les institutions perturbent le fonctionnement 'naturel' du marché et expliquent les divergences empiriques par rapport à la théorie. Et lorsqu'elles ne contrarient pas les 'lois du marché' elles sont assimilées au cadre externe rationnel et immanent…".

[34] Dutraive & Bazzoli, 2005, 670.

[35] Dutraive & Bazzoli, 2005, 672 : "les institutions sont une construction sociale d'abord parce qu'elles sont un construit historique : on ne peut les analyser sans prendre en compte le processus historique dont elles découlent" ; Swedberg 2004, 224, au sujet de ce rapport à la réalité, il est intéressant de noter que cette idée se retrouve également chez M. Weber qui définit la sociologie qu'il propose comme une science de la réalité (Wirklichkeitwissenschaft)

[36] Dutraive & Bazzoli 2005, 674, "ces phénomènes - dont le marché - sont des construits historiques structurés par les institutions sociales et la temporalité humaine", 676 ; Dorstaler 2003.

qu'ils prônent s'accompagne également d'une définition "substantiviste" de l'économie[37]. En prenant le premier niveau de l'échange marchand, le plus réaliste, "the bargaining transaction"[38], J. Commons développe un modèle institutionnaliste qui théorise la conjonction et la hiérarchisation des deux logiques que sont celle de l'individu, du privé et de l'économique d'une part et celle du collectif, du public et du politique d'autre part[39]. Il s'agit bien là, semble-t-il, de la principale contribution de l'Institutionnalisme américain que d'aborder l'économie en tant que processus institué, produit d'une construction historique et sociale.

C'est donc sur ces bases que se développe la nouvelle économie institutionnelle (New Institutions Economics ou NIE) sous l'impulsion de trois économistes américains, D. North, R. Coase et O. Williamson. L'incomplétude de la rationalité stratégique impose une nouvelle réflexion sur le processus de formation de choix en coordination avec un environnement. L'agent économique – non plus l'*homo oeconomicus* – est désormais pensé dans un environnement naturel et dans un collectif humain qui orientent ses choix et comportements. La refondation paradigmatique proposée par les courants dits "hétérodoxes" invite avant tout à une approche socialisée des phénomènes d'interactions économiques entre agents. Contrairement à la théorie néoclassique qui lit les institutions comme de simples "frottements"[40], les tenants du courant néo-institutionnaliste[41] proposent de les replacer au cœur de l'étude. La définition que donnent les économistes néo-institutionnalistes des institutions pourrait être la suivante : il s'agit de l'ensemble des contraintes, des règles formelles (lois) et informelles (coutumes, conventions) qu'un groupe se donne à lui même pour organiser les relations en son sein et aussi du groupe avec l'extérieur[42]. Cet ensemble a pour but de réduire l'incertitude que portent les changements dans l'environnement physique et humain[43]. Pour D. North, cet ensemble constitue la "matrice institutionnelle"[44] qui définit le spectre des opportunités. Ces règles du jeu établies, les joueurs – les "organisations" – développent des stratégies et des comportements adaptés. On place aussi l'étude du

---

[37] Dutraive, Bazzoli, 2005, 673.
[38] Dutraive, Bazzoli, 2005, 677.
[39] Dutraive, Bazzoli, 2005, 671, 677.
[40] Dockès 1999, 3-5.
[41] North 2005, Introduction par Claude Ménard, 11, C. Ménart parle de "son rôle très actif dans la création du mouvement néo-institutionnel", note 3, "ce mouvement, d'abord informel, se développe essentiellement à partir des années 1980 et se cristallise dans la création de l'*International Society for New Institutionnal Economics*, dont le congrès fondateur se tint à l'université de Washington, où enseigne North en 1997. Ses figures de proue, outre North, sont Ronald Coase et Oliver Williamson"
[42] North 2005, 73.
[43] North 2005, 31-42, 31-33, sur l'incertitude dans un monde non ergodique, 31-32, sur la distinction entre risque et incertitude et la définition établie par F. Knight et modifiée depuis ; Bresson 2007a, 21, 28.
[44] North 2005, 88.

changement institutionnel au cœur de la réflexion. Celui-ci est incrémental et dépendant du sentier[45]. Ce changement a partie liée avec le stock de connaissances que possèdent les individus[46]. L'origine des institutions, le processus de formations des choix sous contraintes et les phénomènes de pouvoir gagnent leur place dans le cadre des études économiques[47]. Nous devons toutefois remarquer la critique que l'on adresse aux travaux de D. North en particulier, à savoir sa perspective évolutionniste. Réfléchissant en terme de performance économique et d'efficience institutionnelle, ce dernier tend à expliquer le différentiel de développement entre différentes sociétés[48]. Cela explique pourquoi on s'interroge parfois sur la réalité de ce renouveau paradigmatique. Suivant la manière de le mettre en œuvre, on aboutit à une échelle de positionnement théorique allant du "modèle walrasien amenagé à une rupture radicale"[49]. Pour certains, il est question du "caractère tendanciellement optimal des institutions" tandis que d'autres estiment que la matrice institutionnelle retenue n'est pas toujours la plus efficiente[50].

Une brèche est ainsi ouverte et celle-ci permet *a minima* à l'Histoire de retrouver une place dans les sciences économiques. P. Dockès n'hésite pas à parler "d'un paradigme nouveau, pouvant servir, si l'on est prudent, de machine à voyager dans le temps"[51] et estime que celui-ci est susceptible d'"entretenir avec l'histoire une relation privilégiée"[52]. Plus encore, pour A. Bresson, "cette base théorique 'néo-institutionnaliste' permet de dépasser les vieux débats entre primitivisme et modernisme ou substantivisme et formalisme"[53]. Dans son ouvrage double, *L'Économie de la Grèce des cités*, le même chercheur propose d'utiliser et de tester cette approche. En focalisant le questionnement économique sur l'origine et le choix des institutions réglant les interactions entre individus, en d'autres termes l'analyse des institutions[54], la voie est ouverte à un rapport décomplexé – ou moins complexé – de l'histoire et de l'historien à l'économie.

---

[45] North 2005 21, 77, "la manière dont le passé se rattache au présent et à l'avenir, tel est le sujet de la dépendance de sentier", 78, "la dépendance de sentier n'est pas une " inertie" mais plutôt un ensemble de contraintes imposées aux possibilités de choix du présent à cause des expériences historiques du passé", 93.

[46] North 2005, 91.

[47] Lordon 1999.

[48] Dockès 1998, 88, "l'intéressant avec North est de montrer comment se fait le passage de la théorie évolutionniste à une certaine conception de l'histoire assimilée à des "frottements" dans le processus de changement institutionnel" ; "Smithien, North attribue la performance économique des sociétés à l'initiative des individus" ; Bresson 2007b, 31-33, sur la rationalité interne d'un système institutionnel, l'auteur propose de distinguer les sociétés "stagnantes" de celles "en mutation rapide" ; Bresson 2007a, 26-27, 29, sur la rationalité externe.

[49] Dockès 1998, 81.

[50] Dockès 1998, 81-82.

[51] Dockès 1998, 79.

[52] Dockès 1998, 82.

[53] Bresson 2007a, 36.

[54] North 2005, 91, "modéliser les institutions signifie modéliser les contraintes imposées par les hommes à leurs propres relations et définissant la structure incitative de la société".

À l'intérieur de cet ensemble théorique, nous devons aussi signaler l'existence de différents courants de réflexion qui témoignent de l'émulation entourant l'apparition du nouveau paradigme. Certains chercheurs développent des réflexions très stimulantes sur les rapports de pouvoir, d'autorité[55] et de pouvoir symbolique[56]. Particulièrement, l'école des conventions propose de concentrer l'étude économique sur les conventions et autres règles informelles[57]. La démarche se veut résolument pluridisciplinaire[58]. Pour les tenants de l'école des conventions, cependant, le rattachement du courant aux *NIE* ne fait aucun doute[59]. Très en pointe ces dernières années, l'analyse des conventions se constitue et s'intègre comme un sous-ensemble au sein d'un "modèle" institutionnaliste plus large construit autour du nouveau paradigme. Nous y reviendrons mais les travaux sur la monnaie et la convention[60] légitime qu'elle représente intéressent directement notre propos[61].

C'est clairement dans cette nouvelle perspective que nous souhaitons placer notre étude. Sans prétendre à une application systématique d'un modèle théorique ou à la seule réflexion par les coûts de transactions, nous entendons appliquer une grille d'analyse aux différentes sources disponibles afin de proposer une lecture des économies samiennes et une interprétation de ses éventuels changements. Pour reprendre le titre d'un article d'A. Orléan, nous cherchons à inscrire ce travail dans l'esprit du "tournant cognitif" récemment pris par les sciences économiques[62]. Autant que faire se peut, nous proposons de focaliser notre propos sur les conditions institutionnelles et les coordinations économiques suivant lesquelles se règle la vie économique samienne aux VI^{e} et V^{e} siècle a.C. Comment les Samiens réduisent-ils l'incertitude qui découle nécessairement de la gestion de la rareté ? Quelles stratégies

---

[55] Dockès 1999.

[56] Lordon 1999.

[57] Aglietta *et al*. 2004.

[58] Orléan 2002, 736, "cette perspective de recherche peut …permettre un dialogue entre l'économie et les autres sciences sociales, telles la sociologie, l'anthorpologie et l'histoire qui ont beaucoup à nous apprendre sur ces sujets" ; le projet est même souhaité "unidisciplinaire" cf. Orléan 2005, 303, "le modèle de l'unidisciplinarité se donne précisément pour but d'en ("cette autonomisation dommageable") sortir en cherchant à penser un modèle commun permettant un dialogue construit entre sociologues et économistes, autrement dit à circonscrire le lieu d'un débat réglé. On doit reprocher à la " nouvelle sociologie économique" d'avoir abandonné cet objectif. La conséquence la plus dommageable de cet abandon est que la nouvelle sociologie économique ne propose rien aux économistes".

[59] Aglietta *et al*. 2004, 30, " il faut faire la part entre ce qui appartient en propre à l'approche par les conventions, centrée sur la question de la coordination et de la légitimité, et ce qui se déduit du cadre théorique dans lequel cette approche prend place…l'école des conventions n'est pas neutre, par la nature même de ses résultats, il faut plutôt s'attendre à la trouver mise en œuvre au sein des courants institutionnalistes".

[60] Aglietta *et al*. 2004, 12, pour une définition générique de la convention, "elle désigne une régularité de comportement R au sein d'une population P telle que : 1) tous les membres de P se conforment à R, 2) chacun croit que tous les membres de P se conforment à R, 3) chacun trouve dans cette croyance une bonne et décisive raison de se conformer à R, 4) par ailleurs, au moins, une autre régularité R' vérifiant les conditions précédents aurait pu prévaloir".

[61] Aglietta *et al*. 1998 ; Aglietta & Orléan 2002.

[62] Orléan 2002.

d'approvisionnements et quelles coordinations mettent-ils en œuvre ? Ces questions sont au cœur de ce travail de recherche.

Cependant, faire une histoire des économies samiennes nécessite de faire d'autres choix qui conduisent à limiter la portée du sujet. Avant d'en venir à proprement parler à cette définition, il nous faut dessiner à grands traits le paysage historiographique dans lequel se positionne ce travail de recherche.

L'historiographie samienne moderne peut se scinder en deux ensembles de nature différente.

Il y a d'abord les deux essais d'histoire générale. En 1961, il nous faut signaler la thèse de J. P. Barron dans laquelle l'auteur s'attache à produire une histoire samienne jusqu'en 439 a.C[63]. L'ouvrage de G. Shipley, *A History of Samos*, est la référence incontournable pour les études historiques portant sur Samos. Cet ouvrage, publié en 1987, s'inscrit dans une perspective de longue durée caractéristique des monographies historiques publiées à cette époque. L'ambition est notamment de rattacher l'histoire archaïque et classique de la cité à celle de la période hellénistique qui avait été largement laissée de côté jusqu'alors[64].

Le second ensemble historiographique se rapporte aux contributions plus récentes à l'histoire samienne[65]. Celles-ci ont toutes en commun de concentrer l'attention sur la seule période archaïque et/ou sur les échanges maritimes. Il apparaît ici une tendance lourde de l'historiographie samienne. Celle-ci tend à faire de la mer l'environnement "naturel" des Samiens. *A priori*, il est difficile de se satisfaire de ce rapport "naturel" à la mer sans essayer d'en comprendre les motifs. Plus encore, si les Samiens sont des insulaires dont on peut attendre un rapport particulier à l'élément marin, ils restent attachés et se définissent aussi par leur rapport à la terre.

Entre ces deux tendances historiographiques, K. Tsakos et I. Touratsoglou proposent en 2008 une courte étude diachronique – de la période archaïque à la période classique – des relations économiques samiennes. La perspective est limitée à l'espace égéen et à l'examen des routes commerciales[66].

S'il fallait placer notre contribution à la question samienne dans ce paysage, ce serait donc entre ces deux grandes perspectives historiographiques. Il nous semble que celles-ci laissent un espace ouvert à notre projet de recherche. Par ce travail, nous avons l'ambition de produire non pas une histoire totale sur un temps très long ni non plus réduite à la seule période archaïque et au seul rapport à la mer des Samiens.

---

[63] Shipley 1987, vii ; Barron 1961, préf., l'auteur décrit son projet de recherche dans les termes suivants, "My aim in this thesis is to investigate the political, economic and military history of Samos over a millenium".

[64] Shipley 1987, 1.

[65] Parmi d'autres : Galvagno 1994 ; Luraghi 1999 ; Boëldieu-Trevet & Gondicas 2008.

[66] Tsakos & Touratsoglou 2008.

Entre le temps très long exploré par G. Shipley et le temps court – souvent rapporté à la période archaïque –, nous proposons une sorte de voie du milieu avec l'examen des VI^e^ et V^e^ siècles a.C. Il nous semble qu'il y a là un équilibre intéressant entre une chronologie plutôt samienne au VI^e^ siècle et une chronologie rattrapée et définie par les rythmes athéniens au V^e^ siècle. S'il s'agira de mettre ponctuellement en perspectives des éléments de réflexion dépassant ce cadre chronologique, il nous semble judicieux de laisser de côté un VII^e^ siècle difficilement accessible hormis par le biais de l'Héraion, et un IV^e^ siècle qui voit assez vite la mise en œuvre d'une clérouquie athénienne à Samos. Considérant l'intérêt méthodologique que nous proposons de porter aux choix du groupe samien et au rôle des institutions, il nous semble délicat de saisir l'action des Samiens derrière les seules offrandes à Héra pendant la haute période archaïque. Dans le même ordre d'idée, l'établissement d'une clérouquie athénienne induit une perte de visibilité du groupe samien. Toutefois, nous proposons tout de même de dépasser la borne retenue par J. P. Barron dans sa thèse de 1961, à savoir 439 a.C. Certes, une intégration plus poussée à l'ensemble athénien comporte un certain risque pour le traitement de la problématique. Cependant, les Samiens conservent encore dans les sources une bonne visibilité jusqu'à la fin de la guerre du Péloponnèse. C'est donc exactement en 404/403 a.C., au moment où les démocrates samiens se rendent à Lysandre, que nous proposons de fixer la borne chronologique basse de notre étude. Il nous semble que la prise en compte du V^e^ siècle et, en particulier, de sa seconde moitié, ouvre la réflexion à l'intégration de la vie économique samienne dans un espace de domination dont la définition échappe au contrôle des Samiens.

La définition des bornes chronologiques ne suffit cependant pas à circonscrire l'objet de notre recherche. La question de l'échelle d'étude est tout aussi importante. Samos étant une cité insulaire de Méditerranée, il est impossible d'évacuer cette caractéristique essentielle. En tant qu'insulaires, les Samiens peuvent être pensés suivant différentes perspectives, que sont les échelles locale, égéenne ou encore méditerranéenne. Les sources nous invitent aussi à considérer l'activité et la présence des Samiens dans des zones géographiques plus ou moins éloignées de l'île de Samos.

D'un point de vue historiographique, ces enjeux de définitions doivent être rattachés d'une part au grand débat que suscite encore l'ouvrage de P. Horden et N. Purcell publié en 2000 *The Corrupting Sea* et, d'autre part, au dynamisme actuel de l'approche en réseau et de la question des mobilités dans le monde grec.

Jusqu'au début des années 2000, la vision braudélienne dominait l'historiographie de la Méditerranée. On a pris l'habitude de citer la célèbre remarque qui se trouve dans son ouvrage de référence, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, qui

exprime l'idée que du temps du pouvoir ottoman, la méditerranée turque "vivait et respirait aux mêmes rythmes que le Méditerranée chrétienne"[67].

En 2000, le désormais incontournable *The Corrupting Sea : A Study of Mediterranean History* est publié. P. Horden et N. Purcell souhaitent, par leur ouvrage, répondre à la vision braudélienne développée une trentaine d'années plus tôt. Ces auteurs n'hésitent pas à critiquer celui qu'ils considèrent être leur prédécesseur. Selon eux, F. Braudel, comme d'autres après lui, aurait eu "a strong leaning towards environmental determinism"[68]. À cette vision unifiée proposée par F. Braudel, P. Horden et N. Purcell oppose une Méditerranée "désintégrée"[69] en petites unités. Les deux chercheurs s'intéressent à la "local irregularity"[70] et à la variabilité des conditions locales[71]. Ils proposent une approche topographique fragmentée. Les variabilités locales plaident pour ce qu'ils appellent une "microecology"[72]. Celle-ci vise à prendre en compte les différentiels pouvant exister d'une micro-région méditerranéenne à l'autre. Ce différentiel constaté, ils émettent l'hypothèse d'une "connectivity"[73] (swin of communications) entre les micro-régions permettant éventuellement un rattrapage du différentiel[74]. C'est cette "connectivity"[75] qui créerait une unité et produirait une identité méditerranéenne[76]. P. Horden et N. Purcell définissent en effet leur "connectivity" de la manière suivante : "by this term, we understand the various ways in which microregions cohere, both internally and also one with another – in aggregates that may range in size from small clusters to something approaching the entire Mediterranean"[77]. Pour l'expliquer, ils rejettent le déterminisme environnemental et estiment que cette "connectivity" aurait plus à voir avec les perceptions des individus[78]. Dans leur modèle, le "the principal agent of

---

[67] Braudel 1972, 14 ; Harris 2005, 6, "Braudel struggled to establish the right causal balance between physical environment and human decision-making. He did not succeed , but at least his three rhythms of time are an exceptionnaly imaginative attempt to counter the problem" ; Harris 2005, 8, sur les "three levels of time".

[68] Horden & Purcell 2000, 36 ; Horden & Purcell 2000, 10, parlent d'"ecologizing approach", 12, cette dernière est à mettre en relation avec le développement de la géographie physique humaine du XIX^{e} siècle, associée à des noms tels que Carl Ritter, Friedrich Ratzel, et Alfred Philippson pour "its Mediterranean application" ; Finley 1975, 34, au sujet de la Méditerranée qui constitue une seule "région climatique".

[69] Horden & Purcell 2000, 18.

[70] Horden & Purcell 2000, 13.

[71] Horden & Purcell 2000, 67, sur la notion d'"environmental variability".

[72] Horden & Purcell 2000, 10..

[73] Horden & Purcell 2000, 76, les auteurs parlent de "the insular quality of being " in the swin" of the communications"

[74] Horden & Purcell 2000, 67, pour l'exemple de la Cyrénaïque.

[75] Horden & Purcell 2000, 10.

[76] Bresson 2005b, 94, l'auteur voit dans cette notion l'expression d'un nouvau "paradigme méditerranéen", "According to the Corrupting Sea, the nucleus of the Mediterranean paradigm consists in an exceptionnal fragmentation of landscapes and countryside as well as in an extreme instability and unpredicability of the climate, which thanks to the presence of the sea provided the conditions for a connectivity that reached a level unknown in other climatic or regional zones".

[77] Horden & Purcell 2000, 123.

[78] Horden & Purcell 2000, 124, "This interaction could give highly varying signifiance to even the simplest feature – so much so that environmental determinism had no place in the analysis", " And this complex connectivity within and between microenvironments is more closely analogous to the inhabitants' shifting, potentially all-round perceptions of their environment than to specific routes marked on a contoured map" ;

connectivity" est évidemment la mer. Si la réception de cette somme est l'objet d'un débat toujours vif, l'apport conceptuel reste considérable[79].

En parallèle de ce débat de fond, d'autres réflexions s'intéressent précisément aux concepts de réseaux et de mobilité. P. Horden et N. Purcell semblent déjà influencés par des phénomènes et concepts de type "web", "hub" et "clusters"[80]. L'ouvrage d'I. Malkin publié en 2011 propose, en particulier, de discuter des processus de formation des réseaux[81]. La démarche est stimulante. Elle consiste à mettre en œuvre une théorie des réseaux comprenant entre autres une typologie[82] et une modélisation. Il s'agit d'une méthodologie permettant de penser la formation et le changement des réseaux[83]. Les réseaux peuvent donc être hiérarchisés et associés pour en créer d'autres. I. Malkin estime qu'il est possible de parler d'un "Greek Wide Web" "multidirectional, decentralized, nonhierarchical, boundless and proliferating, accessible, expansive and interactive"[84]. S'il s'agit là d'un champ de réflexion en construction, il nous faut le prendre en considération. À ce titre, dans un ouvrage récent paru en 2007, C. Constantakopoulou examine les cas de "mini island networks". Parmi ceux-ci, il est question d'un réseau samien[85] intégrant les îles les plus proches telles que Icaria ou ce que l'auteur appelle "the cluster of islands called Corsiae"[86]. Toujours dans le cas de Samos et, sur la base de ce qu'avance Hérodote, C. Pelling estime que cette cité est "indeed one of the most 'connected' places in the *Histories*"[87]. Par exemple, le lien avec l'Égypte est le plus fréquent dans la géographie du réseau samien que propose Hérodote[88]. En dehors de cela, les mobilités grecques font dans le même temps l'objet de recherches nombreuses et récentes. Qu'il s'agisse de ses vecteurs, de l'étude des modalités de négociation des mobilités ou encore du concept très intéressant de diaspora[89], le renouveau historiographique de la question est

---

Horden & Purcell 2000, 125-126, sur " les champs de perception» et "the chains of perceptibility", l'importance des "lignes de vue" et des "seamarks".

[79] Harris 2005 ; Étienne 2010, 4, pour l'auteur, les concepts de "fluidity" et de "connectivity" ne sont en aucun cas discriminant et propre à caractériser le seul bassin méditerranéen. Au contraire, il se demande s'il s'agit seulement de concepts opératoires ; Bresson 2005b, 113-114, 96-100, A. Bresson valide entre autres choses les différents niveaux de "connectivity" allant de son expression permanente très localisée " by way of cabotage " à son expression la plus large d'un point de vue géographique. Il est intéressant de constater que les niveaux "les plus élaborés" de "connectivity" sont assurés par les Grecs et les Phéniciens créant deux réseaux non exclusifs l'un de l'autre ; voir aussi Moatti 2012, 47, sur les limites du "master narrative" proposé par Horden et Purcell.

[80] Horden & Purcell 2000, 123, 128.

[81] Malkin 2011, 16, "the first goal of this book is to identify the phenomenon of network formation".

[82] Malkin 2011, 21, l'auteur distingue par exemple les "mental and symbolic networks" des "networks in place".

[83] Malkin 2011, 22.

[84] Malkin 2011, 25 ; Capdetrey & Zurbach 2012, III.

[85] Constantakopoulou 2007, 180-184.

[86] Constantakopoulou 2007, 182.

[87] Pelling 2011, , 3.

[88] Pelling 2011, 3, voir aussi sur projet HESTIA (http://www.open.ac.uk/Arts/hestia/), ou "Herodotus Encoded Space-Text-Imaging Archive" mené par Elton Barker, considérant la géographie d'Hérodote comme davantage "hodological" et donc plus concernée par la ligne et le chemin, le projet consiste à proposer une approche en réseaux.

[89] Moatti 2012, 46, sur les effets productifs de ce concept qui permet entre autres choses de considérer d'autres catégorie de migrants tels que les soldats, les marchands ou les administrateurs.

indéniable[90]. En particulier, les mécanismes de sécurisation institutionnelle des mobilités intéressent tout spécialement notre propos[91]. Les Anciens négocient leurs mobilités sans que les logiques privée et publique ne s'excluent l'une l'autre[92]. Cette négociation relève d'un processus social dont l'étude intéresse directement notre propos[93].

Ainsi, nous proposons de concentrer dans un premier temps notre étude sur l'échelle géographique strictement locale et insulaire, étendue à la pérée. Les mobilités samiennes en Égée et en Méditerranée feront l'objet d'un développement particulier. Toutefois, plutôt que de prétendre signaler la moindre occurrence d'une présence samienne en quelque endroit de la Méditerranée pendant notre période, nous préférons réduire notre propos à l'examen des principaux horizons de référence dans lesquels se déploient les activités samiennes. En équilibrant les perspectives locale, régionale[94] et méditerranéenne, nous pensons qu'il y a là un moyen de rendre la complexité des enjeux économiques propres à Samos. Dans la perspective des nouvelles pistes de réflexion historiographique, nous entendons essentiellement discuter de la manière dont les Samiens cherchent à intégrer ce que les auteurs de *The Corrupting Sea* appellent le *swin of communications*[95] et aussi la manière dont se règlent et se négocient les différentes formes de mobilités samiennes en Méditerranée.

Suivant ces définitions chronologiques et spatiales, il nous faut présenter les différentes sources mobilisées pour mener notre étude des économies samiennes. L'objet d'étude et, plus encore, la sélection d'une période plutôt haute dans la chronologie de l'Histoire grecque imposent la prise en compte de sources de natures très diverses. Pour faire une histoire des économies samiennes, nous prendrons ainsi en compte les sources littéraires, épigraphiques, archéologiques, numismatiques et, le cas échéant, iconographiques. Si, souvent, ces sources font l'objet de présentations particulières dans le développement, il faut cependant, et d'emblée, dire quelques mots des principales sources permettant de faire une histoire des économies samiennes aux VI^{e} et V^{e} siècles. Nous nous contentons ici de souligner les points essentiels.

Les sources littéraires constituent naturellement l'un des piliers de notre étude. Les deux historiens que sont Hérodote et Thucydide évoquent les Samiens en de nombreuses occasions. Hérodote consacre en particulier une large part de son troisième livre aux affaires

[90] Capdetrey & Zurbach 2012, I-V ; Moatti 2012 ;
[91] Moatti 2012, 49.
[92] Moatti 2012, 48.
[93] Moatti 2012, 43.
[94] Sur ce point, nous pensons en premier lieu à l'ouvrage essentiel de G. Reger publié en 1994 cf. Reger 1994.
[95] Horden & Purcell 2000, 76.

samiennes[96]. L'importance et la précision des données fournies par l'historien sont très certainement liées, au moins en partie, à un séjour d'exil qu'il passe à Samos. Il est raisonnable de penser que ce séjour doit être placé dans les années 470-450 a.C[97]. L'historien jouit et noue des liens étroits avec les membres de l'élite aristocratique samienne. À cette occasion, il observe et enquête déjà auprès des Samiens. Dans un passage, l'auteur se justifie de la place consacrée aux affaires samiennes et polycratéennes en particulier. Il évoque ainsi le caractère extraordinaire des trois grandes réalisations samiennes que sont le tunnel d'Eupalinos, le grand môle portuaire et le grand temple d'Héra[98]. Dans son article sur la tyrannie samienne au VI^e^ siècle, J. P. Barron pense qu'Hérodote a exagéré la richesse et les prouesses samiennes du temps de Polycrate[99]. Néanmoins, B. M. Mitchell pense que cela est peu vraisemblable puisque les amis samiens d'Hérodote sont plutôt des aristocrates hostiles à Polycrate[100]. Sur le lien particulier qu'entretient Hérodote avec Samos et les Samiens, diverses hypothèses ont récemment été émises. Pour C. Pelling, Hérodote est un "daisy historian" vis-à-vis de Samos. L'inconstance voire l'inconséquence de ce dernier quant au portrait qu'il dresse des Samiens fonde ce que le spécialiste appelle une impression "dysfonctionnelle"[101]. De fait, d'autres explications sont désormais envisagées en dehors de la seule explication biographique[102]. E. Irwin revient en particulier sur l'étrangeté du rapport qu'Hérodote entretient avec Samos. Elle note que les trois *logoi* relatifs aux Samiens ne constituent pas un ensemble dont la longueur pourrait détonner dans l'œuvre[103]. Toujours selon cette même chercheuse, si les Samiens font l'objet d'un traitement quantitatif particulier, "it is hard to see a qualitative difference in his treatment of them when compared to some other Greeks"[104]. E. Irwin s'interroge non seulement sur la raison de la justification du propos par l'importance des *erga* des Samiens, mais surtout sur la raison qui le pousse à souligner le caractère exceptionnel de ce *logos* en mettant en avant sa longueur qui n'est

---

[96] Irwin 2009, 396, note 9, sur les trois *logoi* samiens du livre III : 3.39-60, 3.120-125, 3.139-149 ; on retrouve régulièrement des mentions les impliquant dans les huit autres livres à l'exception du septième.

[97] Sur cette question voir : La Bua 1978 ; Tölle-Kastenbein 1976 ; Mitchell 1975, 88, 91 ; Cartledge 1982, 245-246 ; Irwin 2009, 395-396 ; Pelling 2011, 1-2 ; *Souda s.v.* Ἡρόδοτος, sur un séjour à Samos après son expulsion d'Halicarnasse par le tyran Lygdamis.

[98] Hdt. 3.60.

[99] Barron 1964a, 217, "the evidence leaves us with a picture of Samos under Polykrates as a state struggling to maintain military independence at the price of a rigid austerity at home. It convicts Herodots of a curiously wrong emphasis amounting to serious distorsion".

[100] Mitchell 1975, 84 ; sur ce point voir aussi Kurke 1999, 118-121.

[101] Pelling 2011, 2 "'dysfunctional' is sometimes the word that comes to mind for the Samians as he portrays them".

[102] Irwin 2009, 397.

[103] Irwin 2009, 395, "not only is it the case that, by Herodotean standards, the excursus on early Samian history is far from unusual in its length".

[104] Irwin 2009, 397, à cela Irwin remarque aussi que "Herodotus in fact never cites a Samian source for any of his *logoi*"

pourtant pas exceptionnelle[105]. L'auteur estime que l'intérêt et la longueur de son propos concernant Samos ont moins à voir avec ses expériences, son parcours de vie et la nature de ses sources qu'avec la volonté d'assurer – contre l'histiographie athénocentrée – la transmission des réalisations samiennes[106]. D'après cette analyse, Hérodote chercherait à proposer une autre vision – une autre histoire – que celle produite par les Athéniens pour les Athéniens. En ouverture de son œuvre, Hérodote rappelle qu'il écrit avant tout "pour empêcher que ce qu'ont fait les hommes, avec le temps, ne s'efface"[107]. Dans l'esprit d'Hérodote, il est en effet possible que Samos représente ces "grandes cités devenues petites"[108]. Pour C. Pelling, les Samiens ont une forte valeur paradigmatique pour le futur et les autres Grecs[109]. Samos, "site for wisdom and ingenuity"[110], cité puissante et riche, a subi de nombreux changements de fortune[111]. En ce sens, les Samiens constitueraient les parfaits sujets d'un récit parabolique[112]. Les Samiens de la période archaïque, notamment leur domination navale[113] et leurs réalisations architecturales, sont présentés comme une préfiguration de l'Athènes classique[114]. Considérant que le récit hérodotéen s'adresse d'abord aux Athéniens, E. Irwin parle d'une "anxiety of comparison with Samos that emerges through reading Herodotus' lengthy digression"[115] en lien direct avec "the monumental stature of Samos"[116]. Dans les représentations athéniennes, les réalisations samiennes peuvent constituer une référence. En ce sens, les *Historiai* pourraient dans une certaine mesure être aussi une histoire pour le présent, une histoire "utile" pour les hommes du présent et les Athéniens en particulier[117]. Cette perspective nous paraît très porteuse pour discuter, par exemple, de la réalité d'une thalassocratie samienne au VI^{e} siècle.

---

[105] Irwin, 2009, 396.

[106] Irwin 2009, 416, "he attempted to ensure that Samos' monuments, still superlative in his day, and her recent fate not be rendered *exitêla* by the versions of the past purveyed by his Athenocentric contemporaries, if not Thucydides himself".

[107] Hdt. 1.1.

[108] Irwin, 2007, 39, "while Samos is marked as the first "city" conquered by Darius (cf. Hdt. 3.139), an event that makes it the first Greek city of the Histories to demonstrate one of its central themes, the changeability of human *eudaimoniê* (cf. Hdt. 1.5), Samos had been rendered signifocantly smaller in recent times".

[109] Pelling 2011, 8.

[110] Pelling 2011, 5.

[111] Pelling 2011, 15.

[112] Pelling 2011, 15, sur une histoire modèle et les "patterns recurring" ; Irwin 2009, 407, l'auteur note aussi le "parallelism of structure" entre la révolte samienne de 441/440 et la stasis qui oppose les exilés samiens à Polycrate en 526/525, 102, sur l'exemple de l'anneau de Polycrate.

[113] Irwin 2009, 404, sur la comparaison des thalassocraties samienne et athénienne ; Irwin 2007, 216-219, sur le principe de "the politics of precedence"

[114] Irwin 2009, 400, "what Herodotus' treatment of Polycrates foregrounds : that Samos could be considered the Athens of the sixth century" ; Irwin 2009, 403, sur la construction d'une comparaison de la *megaloprepeia* de Périclès avec celle de Polycrate.

[115] Irwin 2009, 401.

[116] Irwin 2009, 402, donne l'exemple de la fierté de Périclès lorsqu'il soumet Samos en neuf mois tandis qu'Agamemnon aura mis dix ans à faire tomber Troie, cf. Plut., *Per.*, 28, 5-6.

[117] Irwin 2009, 416, "Herodotus is writing as much about recent events as those of the past".

Dans le même ordre d'idée, il faut noter la place que prend Samos dans le récit de Thucydide. Certes, ce dernier propose une Histoire bien différente mais l'idée d'une référence samienne reste assez présente. Ainsi, dans l'Archéologie du livre premier, Polycrate et sa puissance navale sont sélectionnés dans la courte liste des faits relativement notables précédant la Guerre du Péloponnèse[118]. Plus encore, la révolte samienne occupe une place essentielle dans ce premier livre. C'est en effet le dernier épisode de la section consacrée à la manière dont les Athéniens atteignent un tel degré de puissance qu'ils en deviennent par trop menaçants pour les Lacédémoniens[119].

À ces différents titres, les informations fournies par Hérodote et Thucydide sont bien évidemment au cœur de nos réflexions.

Sans qu'il soit ici possible de présenter précisément l'ensemble des autres sources littéraires disponibles, il nous faut tout de même souligner l'importance qu'il faut accorder aux fragments des poètes ayant exercé leur talent à Samos. En particulier, certains fragments des œuvres d'Ibycus et d'Anacréon intéressent notre propos. Ceux-là sont directement associés à la tyrannie samienne[120]. Dans le même ordre d'idée, et bien qu'il s'agisse de traditions fixées plus tardivement, il nous faut aussi envisager les *Vies* d'hommes illustres ayant marqué l'histoire samienne tels qu'Ésope ou Pythagore[121]. Enfin, il doit être fait mention des fragments d'une histoire locale samienne. À ce sujet, F. Jacoby propose de qualifier cet ensemble documentaire de "anti-athenische Literatur der Vertriebenen"[122]. En effet, après le long épisode de la clérouquie samienne, les exilés samiens rentrent dans leur île vers 322 a.C[123]. Les Samiens, de nouveau maîtres chez eux, multiplient notamment les décrets publics honorant les promoteurs et soutiens de leur retour. Il est possible de voir une partie de cette collection épigraphique dans le musée archéologique de Pythagoreion [124]. Cette production quasi-frénétique de décrets s'inscrit dans une volonté de réappropriation de leur espace public par les Samiens. Il s'agit d'un exemple typique d'expression d'une identité et de recréation du lien communautaire. Cette réaffirmation identitaire passe notamment par un retour et une réappropriation historique du passé. Même si sa datation est plus tardive – datée de la moitié

---

[118] Th. 1.13.16.

[119] Th. 1.89.1 ; sur ce point voir aussi Cartledge 2002, 198, sur le progrès considérable de la puissance athénienne à la suite de la réduction de son plus puissant allié.

[120] Kantzios 2005 ; Budelmann *et al*. 2009 ; Krummen 2009 ; voir aussi : Woodbury 1985 ; Vetta 1998.

[121] Ragone 1997 ; Macé & Renaut 2012 ; Iamb., *VP*. ; Porph., *VP*.

[122] Luraghi 1999, 137, sur l'idée d'une polarité entre Hérodote et les traditions locales hellénistiques cf. Jacoby, *FGrHist* III b, 457.

[123] Shipley 1987, 169-175.

[124] *IG*. 12.6.1, 17-41, Decreta ΦΥΓΗΣ ; par exemple celui en l'honneur de Gorgos et Minnion, fils de Théodotos, Iasiens (cf. *IG*. 12.6.1, 17), celui en l'honneur de Dionysos le Macédonien d'Amphipolis (*IG*. 12.6.1, 19), ou encore celui qui honore Nausinicos de Sestos pour avoir fourni un navire à trente rames et un autre de type hémiolia ou trihémiolia ([- - - - - ἡ]μιολίαν καὶ τρικόν-[τερον, ὥστε]) facilitant le retour de certains Samiens depuis Anaia qui semble être restée un foyer samien (*IG*. 12.6.1, 43) ; *SEG* 2000, 274-280 ; voir aussi Badian 1976, 289-290.

du II[e] siècle a.C. –, il est intéressant de constater qu'une inscription samienne indique que le "démos des Samiens" honore Léon fils d'Ariston pour célébrer "l'Héra autochtone et celle qui, ayant accompli avec les navires des entreprises si grandes, parant le temple avec les butins"[125]. Dans le même ordre d'idée, il est question d'un Ménodotos auteur d'une *Περὶ τῶν κατὰ τὸ ἱερὸν τῆς Σαμίας Ἥρας*[126]. M. Lupi avance donc l'idée que l'historiographie locale samienne devait donc être centrée au moins en partie sur l'histoire du sanctuaire. À partir de cette dernière, il pouvait être question du récit des événements ponctuant l'histoire des Samiens en général. Pour le même chercheur, cette *storiografia* samienne devait "étant donné la centralité du culte d'Héra dans l'histoire de Samos, dédier une large place au sanctuaire, à son culte et aux objets votifs présents"[127]. Outre cela, Athénée transmet un fragment d'Alexis le Samien qui serait l'auteur d'un ouvrage connu sous le nom *Ὥρων Σαμιακῶν* et constitué d'au moins deux volumes[128]. Cette historiographie locale relève d'une tradition ancienne que certains n'hésitent pas à faire remonter au VII[e] siècle avec les poèmes en hexamètres d'Asios[129]. Cet intérêt renouvelé pour l'histoire est évidemment une caractéristique générale de la période hellénistique. Le phénomène historiographique s'inscrit dans le cadre plus large du développement des histoires locales sur le modèle de ce que pouvaient proposer les atthidographes athéniens[130].

Cependant, la figure dominante et centrale de la production historiographique locale samienne est Douris de Samos[131]. Il est lui aussi l'auteur de *Chroniques samiennes* (*Σαμίων ὧροι*)[132]. Cet ouvrage comprenait au moins deux volumes mais seulement dix-sept fragments nous sont parvenus[133]. L'ensemble devait traiter de l'histoire samienne depuis les époques les plus

---

[125] Lupi 2005, 272 ; Léon fils d'Ariston *FGrHist* 540 (cf. Luraghi 2001, 137, n°66) ; *IG*. 12.6.1, 285, lignes 10-11 "Ἥραν αὐτόχθονα καὶ πόσα ναυσὶν ῥέξαντες σκύλοις ἱερὸν ἀγλάϊσαν".

[126] *FGrHist* 541 ; Lupi, 2005, 272.

[127] Lupi 2005, 273.

[128] Athénée, 13, 572F,"Ἄλεξις δ'ὁ Σάμιος ἐν δευτέρῳ Ὥρων Σαμιακῶν".

[129] RE, 1606 ; Athénée, 3, 125D, "τὸν Σάμιον ποιητὴν Ἄσιον τὸν" ; Paus. 7.4, 1-2, sur Asios fils d'Amphiptolémos et ses poèmes en hexamètres ; Athénée, 12, 525E-F, il est intéressant de constater que Douris de Samos fait des références directes à ce poète et valide de fait la qualité historiques des informations fournies par Asios.

[130] Kebric 1977, 79, "Starting with Hellanicus in the fifth century, they (the Atthidographers) had recorded Athenian history in a form which was prone to rationalize and modernize history ; their patriotism sometimes caused them to distort or exaggerate events" ; Knoepfler 2001, 40-41, "l'œuvre majeure de Philochore fut toutefois son Atthis – si tel est bien le titre originel de l'ouvrage – où il embrassait toute l'histoire d'Athènes depuis les temps mythiques jusqu'à la période de la guerre de Chrémonidès" ; pendant cette période, on estime que le nombre des historiens atteint peut-être 600.

[131] Barron 1962 ; Kebric 1977 ; Landucci Gattinoni 1997 ; Knoepfler 2001 ; en particulier sur la tyrannie de Douris : Knoepfler 2001, 28-29 ; Kebric 1977, 8-9 ; Landucci Gattinoni 1997, 16-28.

[132] Kebric 1977, 79, "the Samian Chronicle was probably the earliest of Duris'historical compositions", mais finalement cette hypothèse ne repose que sur l'idée que Douris le "patriote" aurait d'abord écrit sur les thématiques qui lui tenaient le plus à cœur et sur les sujets qui lui étaient les plus connus et les plus proches ; Knoefler 2001, 30-33, Douris de Samos est également l'auteur d'une *Vie d'Agathocle*, d'un production majeure intitulée, *Makedonika* et de nombreux traités portant sur "la littérature, sur les arts plastiques et sur la musique".

[133] Kebric, 1977, 79, il y a 17 fragments qui peuvent être "safely assigned to the samian chronicles" mais ils ne disent rien de la nature physique du travail sauf qu'il contenait au moins deux livres ; Landucci Gattinoni 1997, 251, 253, 255, dans les fragments 24, 22 et 24, les informations fournies proviennent toutes du second livre des *Chroniques* de Douris, exemple du fragment F24 qui mentionne ce deuxième livre.

hautes jusqu'au IV^e^ siècle[134]. La guerre entre Samiens et Athéniens et la Guerre du Péloponnèse semblent avoir fait l'objet d'une attention toute particulière de la part de l'auteur[135]. Généralement, les réceptions tant anciennes que modernes ont largement souligné la partialité, jugée parfois outrancière, des histoires locales. Concernant la production littéraire de Douris, cette critique est adressée par deux figures essentielles de l'historiographie ancienne que sont Diodore de Sicile et Plutarque. Nous passerons ici assez rapidement sur les critiques du premier qui sont moins directement adressées à Douris et relatives à ce que l'on considère comme une œuvre de fin de carrière[136] qui n'est d'ailleurs pas intégrée dans l'histoire locale samienne, la *Vie d'Agathocle* (*τὰ περὶ Ἀγαθοκλέα*)[137]. Il est très probable que l'historien sicilien ait utilisé cette œuvre pour la rédaction de son livre XV[138]. Pour D. Knoepfler, "la critique actuelle est, dans l'ensemble, fortement encline à considérer l'exposé, somme toute équilibré, de Douris comme la source majeure de Diodore pour les affaires siciliennes à l'époque de ce monarque"[139]. Dans ces conditions, la connaissance et l'utilisation de Douris par Diodore laissent entendre que les informations que ce dernier propose concernant les affaires samiennes ont de fortes chances de reposer en partie sur les travaux historiques du tyran samien. De son côté, Plutarque est beaucoup plus véhément dans la critique qu'il adresse, cette fois directement, à Douris. Celle-ci porte sur la manière dont Douris traite l'épisode de la révolte samienne. Dans sa *Vie de Périclès*, Plutarque estime que "Douris accuse les Athéniens et Périclès d'une cruauté dont ni Thucydide, ni Éphore, ni Aristote n'ont fait mention". Il ne s'arrête pas là et déclare que l'historien samien qui "n'a pas l'habitude, même lorsqu'il n'est pas aveuglé par une passion personnelle, de s'en tenir à l'exacte vérité dans ses récits, semble avoir ici, plus que jamais, exagéré les malheurs de sa patrie pour dénigrer les Athéniens"[140]. Si nous sommes vivement avertis par ces deux autorités, les fragments de Douris restent naturellement parfaitement recevables au même titre que les autres œuvres fragmentaires que nous avons rapidement présentées.

En surcroît de ces nombreuses et diverses sources littéraires, l'épigraphie constitue une autre source essentielle à notre propos. À ce titre, la publication récente, sous la direction de K. Hallof, des *IG* samiennes se révèle d'une grande aide puisqu'il s'agit du corpus systématique

[134] Knoepfler 2001, 30.
[135] Kebric 1997, 79.
[136] Knoepfler 2001, 31.
[137] Knoepfler 2001, 31-32.
[138] Kebric 1977, 62, l'auteur remarque que Diodore reprend "the starting date of Duris' *History* (370/369 B.C)" ; Knoepfler 2001, 32, concernant le récit d'un épisode rapporté par Diodore cf. D.S. 20.103.3.
[139] Knoepfler 2001, 32.
[140] Plut., *Per*., 28, 3 ; Landucci Gattinoni 1997, 231-32.

de tous les documents épigraphiques samiens[141]. Pour notre période, il faut aussi souligner le remarquable travail publié par G. Dunst en 1972[142].

En outre, il faut signaler l'importance du corpus numismatique samien. Bien entendu, la qualité de l'ensemble monétaire pour notre période est une base documentaire très propice aux réflexions sur la vie économique samienne. À la suite de P. Gardner et son *Samos and Samian Coins*[143], J. P. Barron a produit d'importantes contributions sur le sujet et notamment un catalogue des monnaies d'argent publié en 1966[144]. En raison de nouvelles trouvailles monétaires, d'autres publications viennent actualiser ce riche fonds documentaire[145]. Des études spécialisées sont régulièrement publiées, comme récemment, sur la question du monnayage samien d'électrum[146].

Pour terminer cette présentation des sources disponibles, nous ne pouvons faire l'économie de l'exposé succinct des sources archéologiques disponibles. Nous signalons d'emblée qu'il ne s'agit là que d'une mise en perspective des travaux archéologiques réalisés à Samos. Bien évidemment, notre tentative de saisir l'économie samienne nous entraîne en d'autres lieux qui ont éventuellement fait l'objet de recherches archéologiques. Nous présenterons, le cas échéant, les sources archéologiques propres à chaque endroit. Pour les seuls contextes samiens, l'archéologie relève dans un premier temps d'une démarche de curiosité typique des voyageurs de la période moderne.

En 1717 et pour le compte du Roi-Soleil, Jean Pitton de Tournefort – botaniste de son état – explore les côtes de l'Asie Mineure. Arrivé à Samos et accompagné de son dessinateur Claude Aubriet, il est le premier à publier des illustrations du fameux Héraion des Samiens[147]. Le point de départ de l'intérêt pour cette île et ses habitants est d'abord l'œil de l'esthète. Dans le cadre de la démarche archéologico-historiographique propre au XIX^{e} siècle, les recherches et autres sondages menés à cette époque sur l'île visaient avant tout à retrouver et étudier les deux ouvrages décrits chez Hérodote et de vérifier leur situation et structure. Dans sa *Description de Samos*[148], l'universitaire V. Guérin évoque en particulier les fouilles qu'il a pu entreprendre dans le secteur de la fontaine Saint-Jean et rappelle que ses prédecesseurs ont manqué et de discernement et de chance pour découvrir l'une des deux entrées du tunnel

---

[141] *IG*. 12.6. 1-2.

[142] Dunst 1972b ; voir aussi un récapitulatif très pratique des concordances épigraphiques dans le *SEG* 50 (2000), 274-280, n°810.

[143] Gardner 1882.

[144] Barron 1966.

[145] Price & Waggoner 1975 ; Fried 1987 ; Kagan 1987 ; Barron 1989 ; Hurter 1998 ; Konuk 2002, pl. 25, n°648-662.

[146] Nicolet-Pierre & Barrandon 1997 ; Konuk 2002 ; Konuk 2005 ; Nicolet-Pierre 2010 ; voir aussi Furtwängler 2010, au sujet du monnayage de plomb.

[147] Pitton de Tournefort 1717; sur ce point voir Brun 1993b.

[148] Guérin 1856.

d'Eupalinos[149]. Croyant à juste titre avoir trouvé l'entrée nord du tunnel, V. Guérin met en œuvre les premiers travaux archéologiques. Grâce à l'aide apportée par des soldats et des prisonniers, les fouilles sont entreprises pendant un mois et on procède par le creusement de grandes tranchées[150]. Il est intéressant de noter la manière dont V. Guérin fouille en quelque sorte "le livre trois d'Hérodote à la main". Dans un même mouvement de redécouverte du monde grec passé et présent, il est important d'ajouter la production historiographique émanant des Grecs eux-mêmes. Ainsi, on peut faire remonter cette historiographie samienne grecque à la somme que propose l'archevêque de Samos Georgirenes qui écrit et fait traduire *A description of the present state of Samos, Nicaria, Patmos, and Mount Athos*. Cet ouvrage majeur est publié en 1678[151]. La démarche est d'abord géographique et s'attache à décrire l'état actuel de l'île. Ce type de démarche historiographique tend à recréer un lien entre le passé et le présent puisque l'omniprésence des traces du passé dans la paysage samien du XVII^{e} siècle impose à l'auteur un travail d'enquête pour expliquer le présent. La méconnaissance historique des habitants de Samos est encore importante au XIX^{e} siècle quand les voyageurs occidentaux peinent à trouver un discours local cohérent au sujet de la localisation de l'entrée du tunnel d'Eupalinos. Dans le même ordre d'idée, nous pouvons aussi citer l'étude très intéressante de E. Σταματιάδης portant sur l'histoire samienne[152].

L'Héraion de Samos fait bien sûr l'objet d'un intérêt tout particulier et de premières recherches archéologiques dès la fin du XIX^{e} siècle[153]. Les travaux sont d'abord menés par P. Girard à la fin des années 1870, puis par les Grecs P. Kavvadias et T. Sophoulis en 1902-1903, avant que les savants du musée royal de Berlin, comme M. Schede, reprennent, pour ne plus les lâcher, les rênes de l'exploration archéologique de l'Héraion pour le compte de ce qui devient par la suite le *Deutsches Archäologisches Institut*. Hormis d'anciennes études sur les nécropoles samiennes, le tunnel d'Eupalinos ou encore le système de fortification, les travaux allemands se sont essentiellement concentrés sur le grand sanctuaire d'Héra[154]. De fait, avec la publication des nombreuses monographies de la série *Samos*, l'archéologie monumentale de l'île et de son sanctuaire est bien connue. Comme nous l'avons déjà relevé, il s'agit là d'un

---

[149] Guérin 1856, 397. "trente sept ans plus tard, Pococke ne fut pas plus heureux que Tournefort pour trouver cet aqueduc" et 306, "…Tournefort s'était trompé en s'imaginant que quelqu'une de ces cavernes , ou plutôt de ces carrières, pouvaient bien être la galerie souterraine de cet aqueduc", 307, sur la lettre de M. Ross de 1841.

[150] Guérin 1856, 310-311.

[151] Georgirenes 1678, 2, "*y*et it being my main intent to give an account of its present state, I shall wave the former transactions of ancient times, whereof there is frequent mention amongst historians, and proceed to a survey of its conditions in these modern times, under the turkish empire ; how it's now govern'd ; what revenues it yields, with a geographical description of the country".

[152] Σταματιάδης 1886.

[153] Pour une mise au point très récente des différents travaux archéologiques menés et en cours à Samos voir : Tsakos & Viglaki-Sophianou 2012, 19-22.

[154] Tsakos & Viglaki-Sophianou 2012, 22, c'est toujours le cas puisqu'un programme de 5 ans a été relancé en 2009, il a pour objectif l'exploration des niveaux archéologiques les plus anciens à proximité de l'autel.

prisme qui affecte notre connaissance des réalités samiennes. En un sens, les Samiens semblent écrasés par le grandiose de leurs réalisations.

Enfin, pour le secteur urbain de Samos, les données archéologiques proviennent essentiellement des travaux de l'Éphorie[155]. Il y a maintenant une cinquantaine d'années – à partir des années 1960 – que des fouilles archéologiques sont menées notamment dans la zone du village moderne de Pythagoreion. Dans l'ensemble, la conduite d'opérations archéologiques y est relativement facilitée par ce qu'E. Kolodny appelle une "évolution par la migration du site"[156]. En effet, l'habitat et l'activité des Samiens se sont structurés au cours du temps autour d'un autre pôle, celui du port de Vathy situé au nord-est de l'île. Aujourd'hui, seul un petit village de pêcheurs occupe l'ancien grand pôle urbain de la cité samienne. Les résultats et comptes-rendus de ces travaux paraissent régulièrement dans les chroniques de l'*Archaiologikon Deltion*. Si beaucoup reste à faire pour préciser l'organisation de la cité ancienne – en particulier pour la période archaïque – on la connaît aujourd'hui bien mieux. Dans l'attente de la publication de monographies, nous nous sommes attachés au dépouillement de cette revue grecque. Les principaux chercheurs grecs chargés de ces opérations sont entre autres K. Tsakos, S. Viglaki-Sophianou et B. Giannouli[157].

Au total, nous ne pouvons que constater un très net déséquilibre des sources en faveur de l'Héraion et des autres réalisations monumentales samiennes. Cette situation n'est pas sans poser d'importants problèmes comme celui de la très grande difficulté à identifier les productions céramiques – et notamment les amphores – produites par les ateliers samiens. Contrairement à d'autres cités grecques, il est logiquement plus difficile de suivre les échanges samiens à l'extérieur de Samos sans que l'identification des productions samiennes soit assurée[158].

Au sortir de ces considérations introductives, nous souhaitons rappeler les principales lignes directrices de ce travail de recherche.

Pour produire une histoire des économies samiennes aux VI^{e} et V^{e} siècles, nous souhaitons étudier les caractéristiques de la vie économique samienne. Par quelles modalités les Samiens des VI^{e} et V^{e} siècles entendent-ils gérer la rareté ? Comment réduisent-ils l'incertitude qui découle nécessairement de la gestion de cette rareté ? Quelles stratégies d'approvisionnements mettent-ils en œuvre ? Quelles sont les formes de coordination économique que connaissent

[155] 21^{e} EPCA (Éphorie des Antiquités Préhistoriques et Classiques).
[156] Kolodny 2004, 25.
[157] Voir en dernier lieu et parmi d'autres : Γιαννούλη 1999 ; Tsakos 2007 ; Tsakos & Viglaki-Sophianou 2012.
[158] Sur ce point voir en premier lieu : Dupont 1983 ; Dupont 1998 ; Dupont 2002.

les Samiens aux VI^{e} et V^{e} siècles a.C. ? Voici pour quelques-unes des principales questions au cœur de notre étude.

Dans la perspective du "tournant cognitif" en économie, nous souhaitons examiner les différentes modalités de règlement de la vie économique samienne et plus généralement dresser un profil des économies samiennes. Il nous faut donc non seulement interroger les stratégies par lesquelles les Samiens entendent gérer la rareté des biens mais aussi la manière dont ces stratégies se déploient sur différentes échelles d'études. La première consiste à comprendre le niveau local et micro-régional et cela à contre-pied d'une tendance historiographique lourde suggérant une forme de territorialisation des Samiens. Consacrée aux terres samiennes, cette première partie consiste à présenter l'organisation du territoire et les structures de la propriété foncière et de la production. Ces stratégies se déployant également sur la mer et au-delà, il nous faut tâcher de suivre les mobilités samiennes et étudier leurs processus de définition par l'examen des principaux horizons de référence des Samiens en Méditerranée. Les modalités de négociations de la présence et de l'activité samiennes dans différents espaces méditerranéens sont au centre de la réflexion menée dans la deuxième partie. Enfin, ces deux principales échelles de l'activité économique considérées, nous proposons d'examiner les différents ressorts et les principales coordinations de la vie économique samienne. Dans une dernière partie plus synthétique et diachronique, il s'agit notamment de discuter des invariants et singularités éventuels des différentes formes de coordination et d'intégration économiques intervenant à Samos aux VI^{e} et V^{e} siècles a.C.

I. Les terres des insulaires

Dans le cadre de l'étude historique d'une cité grecque, la question foncière est une problématique incontournable[159]. Derrière les premiers tissus urbains, les grands temples et les autres réalisations monumentales, R. Osborne rappelle que "the vast majority of Greeks were peasants" et que la cité grecque reposait avant tout sur une base rurale[160]. Le rapport des Grecs à la terre avait des conséquences directes sur l'organisation et les affaires de la cité. Par extension et considérant la part écrasante de l'agriculture dans la création de richesse dans le monde antique[161], la problématique de la terre doit être au cœur de toutes réflexions sur l'économie des cités grecques.

Un groupe humain s'inscrit dans un espace, un environnement, et s'impose un mode d'organisation sociale et politique qui répond à cet environnement et oriente les choix et les comportements économiques mis en œuvre.–Les caractéristiques naturelles des sols, la composition géologique des sous-sols, les systèmes de production et les structures de la propriété foncière orientent et résultent de choix organisationnels et institutionnels. Par exemple, il existe une grande différence qualitative et quantitative concernant son ou ses détenteurs, que la *politeia* soit aristocratique, tyrannique ou démocratique[162].

Pour des insulaires comme les Samiens entretenant, nous y reviendrons, un rapport très étroit à la mer, il est intéressant de considérer dans un premier temps leur rapport à la terre. Il s'agit de renverser, en tout cas dans un premier temps, la tendance historiographique générale[163] présentant les Samiens comme un peuple de navigateurs. Il ressort de cela l'image d'un groupe vivant sur l'eau, celle d'une communauté presque déterritorialisée. Pourtant, ces derniers possèdent et exploitent des terres. C'est ainsi à contrepied que nous proposons d'aborder la présentation de l'organisation économique du groupe samien. Cette posture formulée, il nous faut signaler la difficulté d'une telle étude du fait d'un manque de sources relevant de paramètres thématique et chronologique. Pour notre période, l'histoire rurale de Samos est difficile à saisir. L'état de la documentation nous impose la prise en compte de

[159] Finley 1973 ; Finley 1975, 125-163.

[160] Osborne 1987, 13, 26, "the Greek city was not a town and its territory, as it has sometimes been described ; it was a variously peopled landscape" ; Finley 1975, 167, sur le spectre des relations économiques entre la ville et la campagne.

[161] Bresson 2007b, 123.

[162] Bresson 2007b, 149-150, l'auteur insiste de fait sur le caractère changeant de la question foncière en Grèce ancienne ; Martin 1973, 97-112 ; Finley 1975, 130-136.

[163] Shipley 1987, 5-21, 231-247, 269-276, cet auteur est l'un des rares historiens à s'attacher à cette question.

sources relatives à d'autres périodes. Le temps court de la période considérée doit ici être débordé par le temps long géologique et historique. Pour cette tentative de présentation des terres samiennes, sont convoqués des sources épigraphiques d'époque hellénistique, des récits de voyageurs modernes et des démarches de type *survey* qui, par essence, comprennent plutôt le temps long.

Pour cet essai de présentation des enjeux fonciers que connaît la cité, nous proposons d'abord de présenter les différents domaines fonciers dont disposent les Samiens. Dans un deuxième temps, il sera question des structures de la propriété foncière à Samos. Ensuite, nous nous intéresserons aux ressources naturelles et aux productions agricoles samiennes. Enfin, dans une dernière section, il nous faudra questionner la thématique de la main d'œuvre samienne.

I.1. Territoires et terres samiennes

À l'instar des autres cités grecques, le rapport à la terre fonde les rapports d'organisation au sein de la cité samienne. Du fait de leur caractéristique insulaire, les terres samiennes sont naturellement bornées par la mer. Cette limitation naturelle et non politique – quand la présence d'entités voisines borne le territoire de la cité – induit des conséquences importantes. Toute extension du domaine territorial samien ne peut se faire qu'en discontinuité avec le domaine insulaire et cela par la mer.

Pour des insulaires, la terre est donc une limite naturelle et un enjeu. Cet enjeu a des conséquences sur la vie économique ne serait-ce que dans le sens où les produits issus de l'agriculture restent à la base de l'alimentation des Grecs. Suivant les niveaux institutionnels considérés, la cité, le sanctuaire ou encore le citoyen, l'individu privé, la possession, le contrôle et l'exploitation des terres participent d'un enjeu majeur pour les Samiens. La possession ou non d'un bien-fonds définit entre autres choses une position sociale au sein du groupe. Il peut encore servir à garantir une activité, un investissement ou un prêt. Son exploitation directe ou indirecte permet potentiellement une rentrée régulière de revenus. Suivant le schéma organisationnel traditionnel, il s'agit ici de présenter par secteur, les terres samiennes, les ressources et les enjeux dont elles ont pu faire l'objet.

Les sources relatives à la question foncière samienne sont assez rares et pour certaines assez tardives. De même et paradoxalement, les terres samiennes continentales – correspondant à la pérée samienne – sont mieux documentées que celles du domaine insulaire mais moins précisément identifiables d'un point de vue géographique.

Dans un premier temps, il nous faut considérer la localisation et la répartition des terres samiennes suivant trois domaines. D'abord, concernant l'île de Samos, nous nous contenterons d'un départ prudent pour présenter de manière générale les terres insulaires samiennes. Ensuite, il sera question de la pérée samienne en tant qu'espace privilégié d'extension foncière. Enfin, considérant les petites îles voisines de Corsiae et d'Icaria, la question d'un "mini-island network" samien sera rapidement abordée[164].

I.1.1. Les terres insulaires

L'étude d'une cité insulaire – si aucune autre cité ne la concurrence sur la même île – a l'avantage de permettre une stricte délimitation géographique de son territoire. C. Constantakopoulou parle de "conceptualization of islands as defined territories *par excellence*"[165]. Les études géologiques et topographiques réalisées sur l'île proposent une vision de Samos striée d'ouest en est par la séquence suivante : massif semi-montagneux métamorphique / plaine alluviale de sédiments néogènes / massif semi-montagneux métamorphique / plaine alluviale de sédiments néogènes / massif semi-montagneux métamorphique (cf. Planche 1, fig. 1)[166]. De fait et si les cultures étagées sont certainement pratiquées, les terres strictement arables sont réduites à ces deux zones de plaines alluviales. Dans ces deux zones, il est d'ailleurs probable que seules les franges côtières soient directement et plus facilement exploitées. On pense ici aux deux plaines de Khora et de Marathokambos[167]. Ce profil géologique est plus complexe qu'il n'y paraît et les implications sont importantes, notamment pour les échantillonnages d'argile ayant été effectués sur l'île. P. Dupont explique la relative "dispersion" des résultats en raison d'un "faciès géologique" particulièrement "morcelé et métamorphisé"[168]. Cet état de fait n'arrange évidemment en rien l'étude de la céramique dite "samienne".

Cependant, pour les périodes qui nous intéressent et en l'état actuel de la recherche, le peu d'établissements retrouvés en dehors du pôle urbain se trouve être cantonné à la plaine côtière de Khora[169]. Une seule exception pourrait être relevée, comme le suggère G. Shipley, par la construction d'un pont datant peut-être de la période archaïque dans la localité de Niokhori

[164] Constantakopoulou 2007, 180-184.
[165] Constantakopoulou 2007, 127.
[166] Shipley 1987, 273, fig. 23 ; Stiros 1998, 11 ; Whitbread 2005, 125, fig. 4.9 ; Okrusch *et al.* 1984.
[167] Shipley 1987, 231-233.
[168] Dupont 1983, 27.
[169] Shipley 1987, 234-35, fig. 10-12 ; Shipley 1987, 236, "outside the south-east no Archaic or Classical buildings were known".

(cf. Planche 1, fig. 2)[170]. D'après l'auteur, un tel ouvrage pouvait servir au déploiement rapide d'une force armée permettant la sécurisation des fermes situées dans la partie ouest de la *chôra* samienne[171]. À notre connaissance, il s'agirait de la plus ancienne structure archéologique découverte dans l'ouest de l'île. La concentration des découvertes épigraphiques va également dans ce sens. Le secteur sud-est concentre la très grande majorité des inscriptions samiennes[172].

I.1.1.1. La *chôra* samienne

Dans le schéma et modèle organisationnel classique de la cité, la plaine de Khora correspond à la chôra de la cité des Samiens. Le reste, les zones semi-montagneuses, les bas plateaux et autres franges côtières constituent les *eschatiai*.

Si les zones marginales peuvent receler de nombreuses ressources sylvestres et minérales[173], la chôra samienne est l'espace agricole le plus important pour la cité insulaire. Près d'une quinzaine de bornes (*horoi*) – datées du V^e^ siècle – ont, pour l'essentiel, été découvertes dans la plaine côtière comprise entre le secteur de l'*asty* samienne, l'établissement de Khôra et l'Héraion (cf. Planche 1, fig. 2)[174]. Si l'interprétation et la datation de ces bornes soulèvent de nombreuses questions, il reste que leur lieu de découverte suggère que le premier domaine foncier des Samiens se situe dans ce secteur.

Dans les sources littéraires, d'autres indices permettent de mesurer l'importance de cette zone et des biens-fonds s'y trouvant. Strabon déclare ainsi – certes, il s'agit de la seule source qui en témoigne – qu'après avoir maté la révolte samienne vers 439 a.C., pas moins de 2000 clérouques athéniens viennent s'installer à Samos[175]. Si cette information est correcte, ces Athéniens obtiennent vraisemblablement des terres dans la plaine côtière. S'agissant de la clérouquie athénienne implantée à Samos au siècle suivant, G. Shipley estime le nombre d'Athéniens installés à Samos entre 6000 et 12000[176]. Cette populeuse installation athénienne suit de près la conquête de l'île par Timothée. Pendant le siège, Polyen rapporte la manière

---

[170] cf. infra III.3.1 ; *IG*. 12.6.1, 478, pl. 7, les éditeurs proposent de dater l'inscription du V^e^ siècle ; Dunst 1972b, 124-127, pl. 51, l'auteur date l'inscription du VI^e^ siècle et établit un rapport immédiat entre cette réalisation et les autres grands travaux polycratéens ; Muller-Dufeu 2002, 119 ; l'observation de la graphie laisse toutefois croire que l'inscription est postérieure à 500 a.C. ; Shipley 1987, 95, 259, catalogue des sites n° 0303.

[171] Shipley 1987, 95, "a sixth-century rock-cut inscription testifies to the construction of a bridge at the west end of the Pyrghos Pass, the only land route linking eastern to western Samos".

[172] Shipley 1987, 236 "this is confirmed by the complete absence, outside the plains of the south-east and the nearby hills, of inscription of a public or administrative nature".

[173] cf. infra I.3.1.

[174] *IG*. 12.6.1 : suivant les trois catégories (cf. infra I.2.2), pour la catégorie 1), 7 inscriptions, n°238-244, les 4 premières datées du milieu du V^e^ siècle et les trois autres de la fin du siècle ; pour la catégorie 2), 2 inscriptions, n°245-246, sont datées du milieu V^e^ et V^e^ ; pour la catégorie 3), 5 inscriptions, n°247-251, sont toutes datées sans plus de précision du V^e^ siècle ; le total s'élève à 14 bornes inscrites.

[175] Str. 14.1.18, "ὕστερον δὲ καὶ κληρούχους ἔπεμψαν δισχιλίους ἐξ ἑαυτῶν", parmi ces derniers, Strabon donne l'exemple de Neoclès, le père d'Epicure le philosophe.

[176] Shipley 1987, 14.

dont le stratège athénien a financé les opérations contre les Samiens. Vraisemblablement, la consommation et la vente des produits agricoles de la *chôra* samienne permettent au stratège de nourrir et de payer pendant un an une armée d'au moins 7 à 8000 peltastes[177]. Très probablement, ce sont toutes les récoltes de la plaine côtière qui sont d'abord utilisées soit directement pour la consommation de l'armée soit pour l'obtention d'autres moyens par la revente.

Enfin, il nous faut signaler la découverte dans l'Héraion d'une inscription qui, si elle est très tardive, intéresse notre discussion même si l'occupation du territoire a pu varier entre les époques considérées. Daté du III^e^ siècle p.C., cet inventaire foncier dresse la liste de différentes parcelles du domaine insulaire samien. S'y adjoignent des détails quant à la surface et au type de terrain. Pour chaque terrain – champs ou jardin – l'inventaire détaille les dimensions de la parcelle, s'il s'agit d'un terrain planté ou inculte et quels types d'arbre ou de fleurs y poussent[178]. Certaines parcelles rappellent des lieux connus de la topographie samienne comme le χωρίον de Gorgyra ou celui de Phloos. Le premier renvoie à un haut lieu du culte dionysiaque rendu à Samos[179]. Le second correspondrait à un secteur boisé de la *chôra* samienne mentionné dans les *Moralia* de Plutarque[180]. Ces deux terrains cultivés correspondent tous deux à des petites parcelles de l'ordre de trois jugères soit 0,75 ha. En plus des champs, un jardin (κῆπος) est mentionné et il est précisé que des roses y poussent. Une autre parcelle semble consister en un enclos (πέριβολος) peut-être destiné au pâturage d'un troupeau. L'ensemble foncier considéré présente une surface totale de 13 jugères soit 3,25 hectares. Le texte précise enfin le nom – partiellement restitué[181] – de celui qui semble être le propriétaire de ce domaine, un certain Polycrate. Si nous avons bien ici la description d'un seul et même domaine, il est intéressant de constater qu'il s'agit d'un domaine plutôt petit en superficie cumulée et surtout d'un domaine dont les différentes parcelles sont très dispersées et utilisées de diverses manières.

I.1.1.2. Les terres semi-urbaines de l'*asty*

Pour être complet sur la présentation des terres insulaires samiennes, il nous faut préciser le cas de l'*asty* samienne.

---

[177] Isoc. *Sur l'Échange*, 15.111 ; Polyaen. 3.10.9, "Τιμόθεος ἐπολιόρκει Σάμον ξενολογήσας στρατιώτας ἑπτακισχιλίους".
[178] *IG*. 12.6.2, 980.
[179] Shipley 1987, 280 cf. *FGrHist* 76 (F61) Douris ; Guérin 1856, 176-177.
[180] Plut., *Mor*., 4.56, 303E, le passage établit d'ailleurs un lien avec Dionysos ; Shipley 1987, 281, il s'agissait peut-être d'un secteur assez escarpé.
[181] *IG*. 12.6.2, 980, l'éditeur dit pouvoir restitué avec certitude "Πολυκρατ –".

Si le secteur identifié comme l'*asty* n'est définitivement enclos qu'à partir des années 530, il est certain que l'établissement le plus dense de l'île est déjà en place avant les grands programmes de fortifications et d'aménagement (cf. Planche 3). On cherche alors à englober le cœur le plus densément habité de la cité dans un système de protection. Cependant, il faut bien intégrer l'idée que les quelques 1,2 km^2 d'espace ainsi protégés[182] ne constituent certainement pas une zone complètement urbanisée. Pour qui est allé sur place, les flancs du mont Ampelos sont pour le moins escarpés et l'espace ne se prête pas à la construction d'habitations. De nos jours, seule une petite communauté religieuse vit sur les hauteurs de Pythagoreion dans son secteur le plus pentu. Considérant les impératifs défensifs et topographiques intervenant dans l'élaboration du tracé d'une fortification, celui-ci dessine arbitrairement un nouvel espace et certaines propriétés ont pu se retrouver intégrées à l'intérieur de l'enceinte. De fait, il est probable que des propriétés foncières, exploitées sous forme de jardins ou bien de champs, étaient intégrées à l'*asty*. Dans l'inventaire foncier du III^e^ siècle p.C. déjà mentionné, il est question d'un κῆπος ἐν τῇ πόλι. Un certain Polycrate est vraisemblablement le propriétaire d'un petit jardin situé à l'intérieur des murs[183].

Encore aujourd'hui, d'importants pâturages organisés en terrasses successives donnent une idée de la manière dont l'espace pouvait être utilisé. Dans le même ordre d'idée, la véritable ceinture haute des sanctuaires de plein air consacrés à Cybèle qui couronnent la ville est peut-être significative. En effet, ces sanctuaires d'*eschatiai* sont eux aussi intégrés à l'espace protégé par la fortification. Trois sanctuaires de ce type ont été localisés sur les pentes du mont Spiliani et un autre à proximité du Thesmophorion. Dans la plupart des cas, des niches directement creusées dans la roche ont été découvertes[184]. À l'intérieur de ces niches se trouvait la représentation sculptée, dans le même mouvement, d'une déesse de type *Pôtnia Théron*[185]. Cette ancienne limite symbolique entre espace des hommes et marges semble donc désormais intégrée à un autre espace délimité par la fortification. Cela incite à penser que l'*asty* samienne était, symboliquement, un espace composite intégrant des *eschatiai*.

---

[182] Kienast 1978, 12.

[183] *IG*. 12.6.2, 980, considérant les autres mentions de localisation, une formule du type "ἐν τῇ πόλι" ne peut se lire que comme une référence au secteur intra-muros de la cité samienne.

[184] Γιαννούλη 1999, 31-32, fig. 13-14, "τα υπαίθρια ιερά της Κυβέλης", "τα οποιμά εντοπίσθηκαν σε τρία τουλάχιστον σημεία", 33 ; le sanctuaire le plus étonnant est celui se trouvant à proximité du théâtre pour lequel un grand et large escalier d'accès a été creusé dans la roche, "πλατιων σκαλοπατιων" ; un exèdre a également était découvert et celui-ci devait servir à recevoir une statue de culte ; certains de ces sanctuaires étaient associés à des grottes (σπηλιες) ; plus généralement sur le culte de Cybèle à Samos voir : Naumann 1983, 133.

[185] Γιαννούλη 1999, 32-33.

I.1.2. Pérée samienne

À l'instar des habitants de Chios, Thasos, Lesbos et Rhodes[186], les Samiens jouissent d'une pérée. Il s'agit d'une portion de continent rattachée géographiquement et politiquement à un groupe insulaire. Dans leur célèbre monographie méditerranéenne, P. Horden et N. Purcell notent que le terme ne s'adresse pas à la situation inverse de la domination d'une île par un ensemble politique continental. Pour les auteurs, cela reflète "the conceptual primacy of the maritime world"[187].

Les sources disponibles et relatives à la pérée samienne sont beaucoup plus nombreuses que celles qui concernent les terres insulaires. La raison de ce déséquilibre des sources en faveur de la pérée est assez simple. Cité insulaire, les terres samiennes du domaine insulaire sont naturellement limitées par la mer et *a priori* inaliénables[188]. Pour ce qui concerne ce domaine, l'intégrité des terres samiennes ne fait pas débat. Au contraire, la pérée est une zone d'extension territoriale aux contours flous et disputés. L'intégrité du domaine samien y est régulièrement contestée par des voisins et autres pouvoirs locaux concurrents. Éclairant les questions foncières relatives à la pérée samienne, le corpus des sources est à la hauteur de la régularité des contestations et de l'importance des enjeux.

I.1.2.1. Une histoire mouvementée et des difficultés de définition géographique

Le rapport à la pérée est l'un des fils rouges de l'histoire samienne[189]. Celle-ci est jalonnée d'épisodes dans lesquels les Samiens sont directement impliqués sur cette portion de continent qui fait face à l'île. Son histoire est mouvementée. À l'origine, les Samiens auraient conquis et rattaché ce territoire à leur domaine à une très haute époque à la suite de la guerre victorieuse vers 700[190] – en tout cas avant 644 a.C d'après U. Fantasia[191] – de plusieurs alliés

[186] Carusi 2003, sur les pérées de Lesbos, Chios et Samos.

[187] Horden & Purcell 2000, 133 ; à titre d'exemple, nous pouvons citer le cas du duché de Normandie. Au XI^{e} siècle p.C., le duc Guillaume fait la conquête du royaume d'Angleterre, mais celui-ci ne devient pas une pérée insulaire du duché. Au contraire, progressivement, ce sont les domaines continentaux rattachés à la couronne anglo-normande qui constituent une sorte de pérée de l'Angleterre.

[188] La période de la clérouquie athénienne au IV^{e} siècle constitue un cas limite. L'intégrité du territoire insulaire n'est pas remise en cause, elle tombe tout simplement sous la coupe d'un nouveau groupe humain.

[189] Sur la pérée samienne voir en premier lieu : Debord 2001 ; Carusi 2003, 127-197.

[190] Carusi 2003, 129, note 5.

[191] Fantasia 1986, 129, sur le Rescrit de Lysimaque (cf. *IP*. 500 ; *IG*. 12.6.1, 155) qui prend comme référence les campagnes cimmériennes menées par Lygdamis. L'auteur estime, d'après la documentation assyrienne l'arrivée des Cimmériens vers 644 a.C. En effet, on peut lire aux lignes 15-16 du Rescrit que les Samiens ont du se replier dans leur île à la suite de cette incursion "[εἰς τὴν ν]ῆσον ἀποχωρῆσαι". À la suite de quoi les Priéniens auraient pris possession "[…πατειληφέ]ναι" d'une partie des terres samiennes de la Batinétide.

ioniens contre les "Cariens" de Mélie[192]. Le territoire de cette dernière est démantelé et les Samiens en reçoivent une partie non négligeable[193]. Les Samiens sont par la suite ponctuellement, et certainement partiellement, chassés de cette zone. L'un des épisodes les plus dramatiques nous est rapporté par Plutarque. Il y est question d'une grande bataille au terme de laquelle un millier de Samiens sont tués par les Priéniens[194]. Plus tard, à partir de la révolte de Samos, Anaia, établissement samien de la Pérée, semble se poser en contre-pouvoir sérieux de la Samos insulaire pro-athénienne et démocratique. Il s'agit à ce moment de deux territoires samiens mais qui ne constituent pas une unité politique[195]. Enfin, encore à la période hellénistique, les querelles et arbitrages sont nombreux quant aux prétentions antagonistes des uns et des autres pour la possession de la pérée. En 283/282 a.C., le roi Lysimaque arbitre une querelle opposant les Samiens aux Priéniens et concernant la possession de la *chôra* Batinetis[196]. Rhodiens et Romains rendent également des arbitrages concernant ce qui tient lieu de querelle séculaire[197]. La plupart des documents relatifs à cette question frontalière ont été retrouvés dans le cadre des fouilles archéologiques du temple d'Athéna de Priène. Les décisions d'arbitrage – favorables aux Priéniens – étaient inscrites sur les murs du temple[198].

Cette querelle porte essentiellement sur deux zones de la pérée correspondant à la *chôra* Batinetis d'une part et au secteur de Dryoussa et du fort de Karion d'autre part (cf. Planche 2, fig. 1-2)[199]. Dans les deux cas, les contours flous des zones frontières entraînent des frictions entre particuliers qui y possèdent des biens[200].

---

[192] Shipley 1987, 29 ; Constantakopoulou 2007, 242-243 ; Vitr. 4.1.4, "haec Melite [i.e. Melie] propter ciuium adrogantiam ab his ciuitatibus belle indicto communi consilio est sublata" ; Valère Maxime, *De omin*., 1.5, ext. I, "Sami Prienensibus auxilium adversus Caras implorantibus adrogantia instincti pro classe et exercitu sibullam eis derisus gratia miserunt. Quam illi velut divinitus datum praesidium interpretati…victoriae ducem habuerunt".

[193] Debord 1999, 268 ; Ragone 1986 ; Magnetto 2009, 8, "la chora Batinetis, plate et fertile" ; pour des cartes détaillées de la pérée samienne et de la plaine fertile de Karaova voir : Carusi 2003, 197, fig. 7 = Shipley 1987, 32, fig. 4, 275, fig. 24, 361, fig. 22 ; Lohmann 2007, 64-65, plan 1, sur l'ensemble des opérations de prospection dans le secteur.

[194] Plut., *Mor*., 4.20, 296A, "Les Samiens et les Priéniens étaient en guerre. Mais, alors que les dommages subis et infligés étaient modérés, il y eut une grande bataille où les Priéniens tuèrent un millier de Samiens" (χιλίους Σαμίων οἱ Πριηνεῖς ἀπέκτειναν) ; Shipley 1987, 36.

[195] Pour une approche générale de la question voir : Fantasia 1986 ; Th. 4.75.1, "les exilés de Samos s'y étaient établis et de là facilitaient la navigation pour les Péloponnésiens en leur envoyant des pilotes, cependant qu'ils entretenaient le désordre chez les Samiens de la ville et accueillaient ceux qui en sortaient" ; Debord, 1999, 269.

[196] *IP*. 500 = *IG*. 12.6.1, n°155 ; Fantasia 1986, 129 ; Shipley 1987, 35 ; voir aussi : Ager 1996, 89-94, n°26 ; Magnetto 2008 ; Magnetto 2009.

[197] Magnetto 2009, 8, "jusqu'à présent, cinq inscriptions ont été directement rattachées à cette querelle : l'arbitrage rendu par le roi Lysimaque (283/82 env.), mentionné dans l'arbitrage de Rhodes (H. ll. 125-131 ; M 120-126) et conservé dans une lettre du roi dont il manque la partie finale (*IG* XII.6.155) ; l'arbitrage de Rhodes du début du II^e^ siècle (*I.Priene* 37) ; les deux sénatus-consultes réédités par famerie (datant respectivement d'avant 135 et de 135) dont le deuxième confirme la sentence de Rhodes… ; et, finalement, le jugement d'une cité dont le nom est perdu, qui rétablit la frontière fixée par la cour rhodienne" ; IP. 37 = *Syll*.^3^ 599, 56, 108 et 118, entre 196 et 192, les juges rhodiens arbitrent en faveur de Priène et attribuent une portion du territoire à cette dernière ; Magnetto 2008 ; Famerie 2007, pour une étude détaillée des deux sénatus-consultes relatifs à cette affaire ; Gargola 1992, 26.

[198] Magnetto 2009, 8.

[199] Magnetto 2009, 8.

[200] Magnetto 2009, 8.

Faisant référence à la période archaïque, Lysimaque intervient en faveur de Samos. Son arbitrage règle *a priori* le sort de la *chôra* Batinetis qui est rattachée à la cité samienne[201]. Parmi les arguments développés par les Samiens et résumés dans l'arbitrage rhodien – peut-être datable de la toute première décennie du II^e^ siècle a.C.[202] – il est question d'un lot (*klaros*) que les Samiens auraient obtenu dans le cadre du partage du territoire carien de Mélie[203].

Marquant probablement la limite arbitrée par les Rhodiens au II^e^ siècle a.C., la découverte de plusieurs bornes (*horoi*) – peut-être une quinzaine – témoigne encore davantage de l'importance et de la sécularité de la querelle. Deux d'entre elles sont situées directement à l'est de la localité identifiée comme étant Thebai[204], l'actuelle Şarapdamı Dere (numéros 159 et 160 voir plan). L'une des deux bornes porte la lettre A' correspondant, dans le système numérique milésien, au numéro 1[205]. Dans une contribution ancienne, une autre borne est signalée au nord de la crête principale du Mycale mais n'a pas été retrouvée dans les campagnes de prospection récentes menées sous la direction d'H. Lohmann[206]. Beaucoup plus éloignées de ce premier groupe, deux autres bornes ont été retrouvées à proximité de la côte dans les environs de Güzelçamlı. L'une d'entre elles porte les lettres ΔΙ' correspondant au chiffre 14. Elle appartiendrait donc à une série de bornes dont la première se situe dans les environs de Thebai. Entre ces deux ensembles, les bornes n'ont pas été retrouvées. Au sujet de Thebai, H. Lohmann s'interroge sur le fait qu'encore au III^e^ siècle, elle pouvait faire partie du domaine samien. De la sorte, la pérée samienne comprendrait tout l'ouest du Mycale. En raison de la localisation des *horoi* et de ces éléments de négociation, H. Lohmann pense que la frontière "zwischen der samische Batinetis und der Chora von Priene ist warscheinlich in dem 14. Horos auf dem Horoz Tepe am Ostrand der Kalamakibucht erhalten"[207]. C'est dans cette zone située immédiatement à l'est de la crique de Kalamaki que se situerait la ligne de partage – retenue au début du III^e^ siècle a.C. – entre les domaines samien et priénien (cf. Planche 2, fig. 1).

---

[201] Magnetto 2009, 9.

[202] Magnetto 2009, 14, l'auteur propose un intervalle compris entre 197 et 191 a.C., et une hypothèse plus précise suivant laquelle l'arbitrage rhodien interviendrait vers 197/196 a.C.

[203] Magnetto 2009, 13, cf. *IP*. 37, l. 117-118, "ὅθεν ὤιοντο δεῖν ἀποδοθήμειν τὸν ἐξ ἀρχᾶς μὲν ἴδι[ον] αὐτῶ[ν γενόμεν]ον κλᾶρον, ὕστερον δὲ παραιρεθέντα ὑπὸ Πριανέων".

[204] Carusi 2003, 142-144, la localité explorée par T. Wiegand se situe sur le flanc sud de Mycale, 143, note 37, un mur d'enceinte, les vestiges d'un temple – peut-être dédiée à Dionysos –, des traces d'habitats privés et d'une agora ont été mis au jour. La première phase d'occupation daterait du VII^e^ ou du VI^e^ siècle a.C., cf. Wiegand & Schrader 1904, 469-474.

[205] Thonemann 2011, 282 ; Lohmann 2007, 76-78, voir les photographies de deux exemplaires découverts directement à l'est de Thebai, 77, annexes 2-3 (MYK 175 et MYK 101). Ces bornes sont inscrites. En plus de la présence visible d'un chiffre pour l'une, elles présentent les lettres OP ; Lohmann 2007, 78, note 109.

[206] Lohmann 2007, 77, "Hingegen blieb der Horos, den die Lyncker-Karte nördlich des Mykalehauptkammes verzeichnet, bislang unauffindbar". Cette dernière n'est d'ailleurs signalée ni par Wiegand ni par Hiller von Gaertringen, seulement par Lyncker.

[207] Lohmann 2007, 80.

La question reste ouverte de savoir à quelles références, à quelle situation, renvoie la limite matérialisée par ces bornes. Disposées sur la crête de la montagne, ces dernières soulignent l'importance des marges tant d'un point de vue symbolique qu'économique. La volonté d'un bornage précis en plein cœur d'un massif inhospitalier est à la hauteur de l'enjeu que les deux parties reconnaissent à ce secteur.

L'affaire semble plus complexe pour le second secteur du fort de Karion et de la chôra environnante. Pour cette zone, des arbitrages se succèdent encore dans la seconde moitié du II^e^ siècle a.C. Au moins au début du III^e^ siècle a.C., les Samiens ont perdu le contrôle de cette zone tombée aux mains des démocrates priéniens exilés[208]. Généralement, on estime que le fort de Karion correspondrait à l'ancien établissement de Mélie[209]. À les croire, les Samiens auraient reçu en partage pas moins que l'ancienne place forte "indigène"[210], cela en plus du secteur de Batinétis.

En raison de cette longue histoire et des aléas de fortune, la pérée samienne est un espace mouvant difficile à délimiter. Strabon en donne une description assez partielle, conséquence d'une géographie "depuis la mer" : "Après le détroit samien, à proximité du mont Mycalè, lorsqu'on navigue vers Éphèse, on arrive, sur la droite, à la côte des Éphésiens ; et les Samiens possèdent une partie de celle-ci…En premier sur la côte vient le Panionion…Ensuite vient Anaia, qui était d'abord aux Éphésiens, mais qui maintenant est aux Samiens qui l'on échangé contre Marathésion…Ensuite vient Pygéla…Sur le même côté, légèrement au-dessus de la mer, était aussi Ortygia…puis la cité (d'Éphèse)"[211]. Le Pseudo-Scylax liste aussi les localités rattachées à la pérée samienne (cf. Planche 2, fig. 1). On y retrouve du nord au sud : Anaia, Panionion, Érasistratos, Charadrous, Phokaia, Akadamis, Mykalè[212]. Divers indices internes à l'œuvre laissent penser que le traité aurait été finalisé entre 338 et 335 a. C, voire en 338/7[213]. Si l'on suit cette datation, le géographe décrirait la situation qui est effective du temps de la domination de l'île de Samos par les clérouques athéniens. Dans ce cas, les

---

[208] Carusi 2003, 146-147 ; Magnetto 2009, 9, 13.

[209] Carusi 2003, 147, "il forte Karion, che doveva trovarsi nei pressi del confine tra il territorio di Samo e quello di Priene, veniva identificato da Hommel con il sito di Melie, che sarebbe stato rinominato e adibito a semplice postazione di guardia".

[210] Magnetto 2009, 13.

[211] Str. 14.1.20, 639C, "μετὰ δὲ τὸν Σάμιον πορθμὸν τὸν πρὸς Μυκάλῃ πλέουσιν εἰς Ἔφεσον ἐν δεξιᾷ ἐστὶν ἡ Ἐφεσίων παραλία· μέρος δέ τι ἔχουσιν αὐτῆς οἱ Σάμιοι. πρῶτον δ'ἐστὶν ἐν τῇ παραλίᾳ τὸ Πανιώνιον...εἶτ'Ἄναια πόλις ἥ πρότερον μὲν ἦν Ἐφεσίων, νῦν δὲ Σαμίων, διαλλαξαμένων πρὸς τὸ Μαραθήσιον, τὸ ἐγγυτέρω πρὸς τὸ ἀπωτέρω· εἶτα Πύγελα πολίχνιον… εἶτα λιμὴν Πάνορμος καλούμενος… εἶθ'ἡ πόλις".

[212] Ps.-Scylax.98.3.1, "Ἄναια, Πανιώνιον, Ἐρασιστράτιος, Χαραδροῦς, Φώκαια, Ἀκαδαμίς, Μυκάλη ἐν τῇ Σαμίων χώρᾳ ἐστιν" (éd. Shipley 2011).

[213] Shipley 2011, 6-7, datation estimée en raison des indices internes tels que la visible ignorance des conquêtes orientales d'Alexandre et la donation de Naupacte aux Étoliens de la part de Philippe II de Macédoine. L'auteur revient également sur l'hypothèse d'une version abrégée et simplifiée par les maîtres d'école byzantins. Il rappelle que les altérations, visiblement tardives du manuscrit, ne portent essentiellement que sur des points de linguistique.

Samiens réfugiés sur le continent domineraient toujours cette portion de territoire. Il ne s'agit alors plus d'une pérée samienne mais de la "chôra des Samiens" (ἐν τῇ Σαμίων χώρᾳ ἐστιν) réfugiés sur le continent. Cela correspondrait assez bien à la contribution que les *Anaiitai* font en leur nom propre à Delphes après 373 a.C.[214].

Le dossier documentaire est complexe, mais dans l'ensemble la pérée samienne semble s'organiser essentiellement autour du pôle majeur que constitue Anaia. Ce site est localisé à proximité de la mer à Kadikalesi, quatre kilomètres au nord-ouest du village moderne d'Ania, et domine la plaine de Karaova (cf. Planche 2, fig. 1-2). Si quelques indices archéologiques d'époques classique et hellénistique ont été mis au jour, ils demeurent trop rares pour proposer une datation précise de la première phase d'occupation[215].

D'après les sources littéraires, la première implantation samienne remonterait à une très haute époque. Une tradition transmise par Pausanias décrit les Samiens de Léôgoros, fils de Proclès, chassés de leur île par les Éphésiens. Le motif invoqué est l'entente suspectée entre les Samiens et les Cariens. Pendant ce premier exil, Pausanias précise que les Samiens "entourèrent d'un mur Anaia sur le continent qui fait face"[216]. Dix ans plus tard, ils arrivent à reprendre pied sur leur île[217]. De tradition mythique, cet épisode légitime puissamment le droit des Samiens au contrôle de la pérée[218]. Cet épisode constitue également la première occurrence d'un mouvement d'exil dans la pérée. Après l'intervention athénienne et contre les démocrates samiens, les Samiens réfugiés à Anaia sont très actifs pendant la guerre du Péloponnèse[219]. Au IV^{e} siècle, les décrets des exilés samiens de retour chez eux renforcent la fonction traditionnelle de zone refuge de cet établissement et plus généralement de la pérée samienne[220].

Reprenant une hypothèse de L. Robert, P. Debord pense qu'il faut lire chez Strabon "εἶτ'Ἄναια πόλις" au lieu de "εἶτα Νεάπολις"[221]. Dans ce cas, les Samiens auraient obtenu Anaia de la part des Éphésiens contre Marathésion ("εἶτ'Ἄναια πόλις ἥ πρότερον μὲν ἦν

---

[214] Fantasia 1986, 117, au sujet des *Anaiitai* d'Ionie qui donne 126 "phokaidas", d'après l'auteur il s'agirait de monnaie d'électrum de Phocée correspondant à 259 drachmes éginétiques et 3 oboles (cf. *Fouilles de Delphes Bourguet*, III, 5, Paris, 1932, n°6A), "la riposta la piu ovvia è che sono i cittadini della polis di Anaia" ; Debord 1999, 269, l'auteur rappelle que la paix du Roi protège également cette implantation samienne ; Badian 1976, 293, n°9 rappelle que le retour des exilés et en partie conduit depuis Anaia…

[215] Carusi 2003, 137, l'auteur comprend le site d'Anaia comme "l'insediamento principale della fertile pianura costiera attualmente nota col nome di Karaova".

[216] Paus. 7.4.2, " οἱ δὲ ὁμοῦ Λεωγόρῳ περὶ Ἀναία τὴν ἐν τῇ ἠπείρῳ τῇ πέραν βαλόμενοι τεῖχος".

[217] Dans ses *Moralia*, Plutarque rapporte un épisode au schéma narratif assez comparable cf. Plut., *Mor*., 4.55, 303D, "Διὰ τί τοῖς Σαμίοις, ὅταν τῷ Ἑρμῇ τῷ χαριδότῃ θύωσι, κλέπτειν ἐφεῖται τῷ βουλομένῳ καὶ λωποδυτεῖν ; Ὅτι κατὰ χρησμὸν ἐκ τῆς νήσου μεταστάντες εἰς Μυκάλην ἀπὸ λῃστείας δέκα ἔτη διεγένοντο. Καὶ μετὰ ταῦτα πλεύσαντες αὖθις εἰς τὴν νῆσον, ἐκράτησαν τῶν πολεμίων οἱ Σάμιοι".

[218] Carusi 2003, 138.

[219] Th. 3.19 ; 3.32 ; 4.75.1 ; 8.19.1 ; 8.61.2 ; 8.63.2 ; Carusi 2003, 158-159, pour une présentation des différentes occurrences.

[220] *IG*. 12.6.1, 42, pour une exemple assez significatif (décret en l'honneur d'Antiléon de Chalcis).

[221] Str. 14.1.20, 639C ; Debord 1999, 268, note 44.

Ἐφεσίων, νῦν δὲ Σαμίων, διαλλαξαμένων πρὸς τὸ Μαραθήσιον"). Comme l'indique Strabon, les Samiens et les Éphésiens auraient respectivement échangé une position plus proche contre une position plus lointaine vis-à-vis de leur territoire civique propre[222]. Cet échange interviendrait après le partage – au hasard probablement – des lots de l'ancien territoire de Mélie. Par la suite, des échanges de lots ont pu permettre aux cités victorieuses de se ménager des domaines fonciers sans discontinuité territoriale importante.

Dans sa présentation des localités côtières, le Pseudo-Scylax dissocie en effet assez nettement Marathésion – qui est regroupé avec Magnésie, dont on précise qu'il s'agit d'une ville grecque – des autres établissements qu'il rattache à la "chôra des Samiens"[223].

Chez le Pseudo-Scylax comme dans la *Géographie* de Strabon, le site du Panionion apparaît comme un établissement de la pérée samienne. Il s'agit donc vraisemblablement d'un deuxième pôle structurant le domaine continental samien.

Au contraire, il est difficile de rattacher l'établissement de Phygéla (Φύγελα) à tel ou tel domaine. En effet, on remarque que le lieu – cité par Strabon[224] – n'est pas mentionné dans le catalogue du Pseudo-Scylax[225]. P. Debord et C. Constantakopoulou estiment que la pérée samienne comprenait Pygéla ou Phygéla et Anaia[226]. Comme le toponyme l'indique Pygéla ou Phygéla constituerait un endroit de refuge pour certains exilés ou personnes ayant fui. C. Carusi propose de localiser cet établissement dans le secteur de l'actuelle Kuşadası donc à l'extrême nord de la plaine de Karaova. Considérant cette hypothèse de localisation et l'apparition des gens de Phygéla – devenus autonomes dans le cadre de la Ligue de Délos – dans les ATL en 446/445 a.C., le même auteur propose de ne pas rattacher cette localité à la pérée samienne. Les tributs cumulés de 446/445 des gens de Marathésion, de Phygéla et d'Éphèse correspondent très précisément au tribut payé par les Éphésiens avant 446 a.C[227]. De fait, l'établissement de Phygéla, comme celui de Marathésion, semble devoir être rattaché au domaine éphésien et non pas à la pérée samienne.

Enfin, il nous faut dire un mot de Thébai, localité à proximité de laquelle une borne frontière d'arbitrage a été découverte. Ni Strabon ni le Pseudo-Scylax ne proposent de rattacher ce site au domaine samien. La présence de cette borne ne permet cependant pas d'identifier avec certitude la cité dont pouvait relever cette localité. Toutefois, dans l'inventaire épigraphique des bornes de la cité, il est clairement établi que l'une des bornes de Thébai est située à

---

[222] Str. 14.1.20, 639C, "τὸ ἐγγυτέρω πρὸς τὸ ἀπωτέρω" ; Carusi 2003, 135.

[223] Ps.-Scyl. 98.3.1, " Ἔφεσος καὶ λιμήν, Μαραθήσιον καὶ ἐν τῇ ἠπείρῳ Μαγνησία πόλις Ἑλληνίς, Ἄναια, Πανιώνιον, Ἐρασιστράτιος, Χαραδροῦς, Φώκαια, Ἀκαδαμίς, Μυκάλη ἐν τῇ Σαμίων χώρᾳ ἐστιν».

[224] Str.14.1.20, 639C.

[225] Debord 1999, 268, note n°38.

[226] Debord 1999, 268-269 ; Constantakopoulou 2007, 243 ; sur ce point voir aussi Fantasia 1986.

[227] Carusi 2003, 140-141, le cumul des trois tributs de 446/445 a.C. correspond très précisément aux sept talents et demi que payaient les Éphésiens avant 446 a.C.

proximité du : "ἡ ὁδὸς πρὸς τὰ Σαμίων". Ce registre établit précisément que le territoire de Thébai est seulement tangent à "un chemin" qui, lui, conduit au territoire des Samiens[228]. D'autres indices laissent supposer des liens plus étroits et constants avec Milet[229]. Thébai serait donc une localité située à proximité d'un secteur contrôlé par les Samiens. La mention du "chemin menant au territoire des Samiens" autorise à avancer l'idée d'une situation foncière assez complexe. La pérée samienne semble pouvoir regrouper des lots fonciers sans continuité territoriale entre elles. Cette situation nous informe également de l'existence d'un réseau viaire identifié comme samien sur le continent. Dans le même ordre d'idée, il nous faut noter la découverte de vestiges d'installations portuaires sur le site au nom évocateur de Kokkino Limani localisé sur la pointe du promontoire du Mycale[230]. Sans pouvoir rattacher cet espace portuaire à l'une ou l'autre des cités voisines, de telles installations permettaient de mettre en réseau les surplus produits par la pérée samienne.

En résumé, la pérée samienne est un espace aux contours flous. Quelques indices laissent entendre que la liste fournie par le Pseudo-Scylax constitue la description la plus précise de la pérée samienne. Anaia constituerait alors l'établissement le plus important et le plus septentrional du domaine continental samien. L'implantation de Panionion serait quant à elle le deuxième foyer structurant le domaine continental samien. Entre ces deux points, il est raisonnable de rattacher toute la plaine côtière à la pérée samienne. Il est probable qu'il s'agisse là de la chôra Batinetis. Comme invite à le penser l'arbitrage de Lysimaque, les droits samiens sur cette portion du littoral sont indiscutables. Plus au sud, les contestations sont d'un tout autre ordre. Les droits samiens sur le fort de Karion et la zone environnante sont bien moins reconnus par les voisins et par les autorités arbitrales. La présence de bornes d'arbitrage en plein cœur du Mycale témoigne de l'importance et de la complexité des enjeux territoriaux. Dans le secteur sud, la pulvérisation et la discontinuité probables des domaines fonciers sont source de vives tensions entre cités voisines. Au contraire de la plaine située entre Anaia et Panionion, les lots sud de la pérée samienne sont plus dispersés et sans continuité territoriale[231]. De fait, ils font l'objet de revendications régulières et contradictoires. Dans le même temps, cet essai de définition géographique de la pérée samienne ne doit pas occulter la difficulté supplémentaire que représente la variable chronologique. Au gré des circonstances et des contextes politiques locaux et régionaux, les Samiens contrôlent ou non

[228] Carusi 2003, 144, cf. *IP*. 363.
[229] Carusi 2003, 144, sur la datation de documents officiels suivant le stéphanéphore ou la découvertes de monnaies en bronze émises par Milet.
[230] Carusi 2003, 213.
[231] Carusi 2003, 153, "in tal modo la perea risulta nettamente divisa in due sezioni, la prima comprendente la zona di Anaia, la seconda il tratto finale del promontorio del Micale, compresi il versante meridionale e la città di Thebai", 144, aucun indice ne permet de rattacher cette localité à la pérée samienne.

leur pérée. Comme le précise la décision de Lysimaque, les Samiens observent un reflux dans leur île et abandonnent leur pérée devant les invasions cimmériennes du VII^e^ siècle. Le danger passé, ils cherchent certainement à regagner leur domaine continental. Toutefois, d'autres pouvoirs continentaux peuvent contester ces droits. On pense bien évidemment à la monarchie lydienne, mais également à l'arrivée de Cyrus. Hérodote explique comment les insulaires se soumettent au souverain achéménide[232]. Pourtant, jusque vers 520 a.C. et la conquête de l'île samienne par les Perses, les Samiens jouissent visiblement d'une grande indépendance vis-à-vis du grand roi et du satrape. Hérodote décrit un Polycrate qui s'empare de beaucoup d'îles et également de "beaucoup de villes du continent"[233]. Même après la conquête perse de 546 a.C., il est donc possible que les Samiens aient contrôlé des établissements sur le continent. C. Carusi pense avec raison que cette situation a pu aggraver les rapports avec l'Empire perse[234]. La colère d'Oroitès[235] avait peut-être moins à voir avec l'étiquette qu'avec sa frustration de voir une plaine fertile échapper à son contrôle. L'intégration de la cité samienne à l'empire perse dans les années 510 ne remet certainement pas en cause les droits des tyrans samiens amis du grand roi sur les terres de la pérée et cela tant que le tribut est payé aux autorités perses. Au V^e^ siècle a.C., les modalités de la révolte samienne[236] illustrent le contrôle exercé par les Samiens sur leur pérée dans laquelle certains trouvent finalement refuge. À partir de 439 a.C., si des Samiens contrôlent Anaia, l'autre groupe samien – pro-athénien – auquel échoit l'île ne peut plus compter sur les ressources de la pérée. Les gens d'Anaia se constituent en un nouvel ensemble politique et contrôlent non plus une pérée, mais une *chôra*. Finalement, ce n'est qu'avec la fin de l'empire athénien, la soumission de la Samos démocrate et le retour des "anciens citoyens"[237] que les territoires continentaux réintègrent le domaine samien au titre de pérée. Ainsi donc, si la pérée samienne représente un enjeu civique de la plus haute importance, il est des périodes où son contrôle échappe à la cité samienne.

I.1.2.2. Un espace d'enjeu

La pérée constitue à n'en pas douter un enjeu particulièrement important pour les Samiens. Comme nous l'avons vu, des portions de territoires et autres localités peuvent être échangées entre elles d'une cité à l'autre. La reconnaissance des droits samiens sur ces terres fait l'objet

[232] Hdt. 1.169.
[233] Hdt. 3.39, "πολλὰ δὲ καὶ τῆς ἠπείρου ἄστεα".
[234] Carusi 2003, 157, "non si puo escludere che Policrate controllasse diverse postazioni sulla terraferma e che tale situazione aggravasse i rapporti con l'impero persiano".
[235] Hdt. 3.122.
[236] cf. infra III.5.2
[237] Xén., *Hell*., 2.3, 6-7, "Λύσανδρος δὲ τοῖς ἀρχαίοις πολίταις παραδοὺς τὴν πόλιν".

de nombreux affrontements militaires et juridiques pendant au moins une bonne partie de l'Antiquité. Nous avons déjà évoqué la très grave défaite que les Samiens subissent peut-être au tout début du VI^e^ siècle. Pas moins de mille Samiens perdent la vie à ce moment[238]. Si le chiffre de mille peut paraître suspect, il n'empêche qu'il renvoie l'idée de pertes terribles dans les rangs samiens. Bien que débouchant *a priori* sur un échec retentissant, ces pertes renseignent aussi sur l'effort militaire et la mobilisation consentis pour défendre ou agrandir les possessions continentales samiennes. À l'instar de G. Shipley, P. Thonemann note la "normalité" de l'état de guerre entre Samiens et Priéniens au sujet de ce territoire. Pour les jeunes Samiens, la pérée constituait certainement un espace d'entraînement, d'émulation et le lieu d'un rite de passage[239]. La dimension symbolique doit de fait être prise en compte au-delà des ressources et de l'importance économique que pouvait revêtir ce territoire. P. Thonemann y voit la raison – comme pour les Milésiens – de la fréquence des "*Maeander-names*" dans l'onomastique samienne[240].

Il reste que les efforts consentis, les affrontements – militaires et juridiques – et les caractéristiques pédologiques et géologiques parlent en faveur d'une "'vocazione' principalmente agricola della perea di Samo"[241]. Cette assise "agricole" permet aux Samiens d'Anaia de constituer une menace militaire notable pour toute la seconde moitié du V^e^ siècle[242]. Le potentiel agricole de la pérée est confirmé par l'épigraphie du conflit entre Samos et Priène. La *chôra* Batinetis est décrite comme pouvant accueillir un millier de colons samiens[243]. Au II^e^ siècle a.C., Boulagoras est honoré par la cité samienne pour avoir obtenu d'Antiochos II la restitution des propriétés foncières samiennes situées sur le continent[244]. Enfin, le célèbre règlement sur le grain d'Anaia[245] termine de convaincre de la "vocation" agricole de la pérée samienne.

---

[238] Plut., *Mor*., 4.20, "les Samiens et les Priéniens étaient en guerre. Mais, alors que les dommages subis et infligés étaient modérés, il y eut une grande bataille où les Priéniens tuèrent un millier de Samiens (χιλίους Σαμίων οἱ Πριηνεῖς ἀπέκτειναν)" ; Shipley 1987, 36.

[239] Thonemann 2011, 29, l'auteur pense qu'il s'agit d'une zone importante dans le cadre de rite de passage ; Shipley 1987, 35, "for young Samian hoplites, it may have been almost a rite de passage to fight in defence of the Peraea".

[240] Thonemann 2011, 27-30, 30, "however, in the particular context of name-giving, male members of the aristocratic class at Miletus, Magensia and Samos did choose to represent themselves as 'Maeander-men'. For a Milesian of the sixth century B.C, when it came to naming his baby son, the river Maeander was the chief focus of his aspirations. Every summer, as the grain was ripening, the Milesian cavalry rode out east across the marshy flatlands of the delta plain, to stain the Maeander red with Lydian blood ; it is hardly surprising that the cavalrymen chose to name their sons 'Maeander-prince', 'Maeander-warrior', 'Maeander-horse'". À Samos, dans les *IG* sont attestés les noms suivants : Anaximandros, Diomandros, Théomandridès, Mandragorès, Mandroklès, Mandropotès, Mandrôn, Mandrônaktidès, Sôsimandros, Pséromandros. Pour les périodes qui nous intéressent, les noms attestés sont les suivants : Mandroklès (VI^e^), Sôsimandros (V^e^?), Pséromandros (V^e^).

[241] Carusi 2003, 213.

[242] Carusi 2003, 159.

[243] Carusi 2003, 213, cf. *IP*. 500.

[244] *IG*. 12.6.1, 11

[245] *IG*. 12.6.1, 172.

Si nous ne souhaitons pas ici tomber dans le piège des essais de quantification en valeur absolue, il nous paraît toutefois opportun de proposer des ordres de grandeur et un ensemble de réflexion quant à l'importance agricole relative de la pérée samienne.

Toutefois, considérant la topographie de l'île samienne, le ratio de 30% de terres arables est peut-être trop élevé. Ce *ratio* est d'autant plus inadapté que l'on considère la céréaliculture. Reprenant une hypothèse ancienne développée par C. A. Roebuck, C. Carusi estime qu'à l'instar de Chios[246], seuls 5% des terrains insulaires samiens étaient propres à la culture des céréales. Considérant ce paramètre, environ 25 km^2 – soit 2500 ha – du territoire samien seraient propres chaque année à la culture du grain[247]. Si l'on retient l'idée d'une bande côtière de 10 km de long sur 5 de large, la pérée samienne pourrait représenter quelque 5000 ha de terres cultivables adaptées à la culture du froment[248]. Considérant la pratique de la jachère nue[249], les Samiens pourraient compter sur 2500 ha dédiés à la production de froment. Sans ici discuter des différences nutritives entre les céréales, le contrôle de la pérée par les Samiens pourrait aller jusqu'à doubler les capacités de production céréalière à la disposition de la cité[250].

Toujours concernant cette pérée, R. Osborne développe l'idée très intéressante d'un différentiel samien quant aux rapports que la cité entretient avec son domaine continental. Les Samiens peuvent en effet l'exploiter, en bénéficier, mais le souci de protection n'est pas aussi impérieux. Au contraire de cités telles que Milet et surtout Priène, il ne s'agit que d'une pérée. Le territoire insulaire est en quelque sorte sanctuarisé et le contrôle de la pérée est un "bonus" que la cité, suivant la situation, peut exploiter, pleinement, partiellement, ponctuellement, un "jardin d'agrément" péricléen en quelque sorte. Le même auteur parle d'une possibilité d'exploitation décomplexée de la pérée par les Samiens. Ces derniers ne ressentent pas le même "degree of responsability for its protection". Perçue comme un "bonus", la pérée peut être ignorée et éventuellement temporairement abandonnée[251]. Pour Milet et Priène, il s'agit, certes d'une extension territoriale, mais en continuité directe avec leur territoire respectif. Ces cités continentales ne possèdent pas – par définition – de pérée. Les secteurs reçus ont été

---

[246] Carusi 2003, 210, dans le cas de l'île de Chios, les terres cultivables ne représenteraient que 20% et, considérant l'importance relative de la vigne et de l'olivier, seuls 5% des sols seraient destinés à la culture des céréales. Cette situation rend logiquement l'île dépendante des importations en grain.

[247] Carusi 2003, 215 ; sur cette question cf. infra I.3.3.

[248] Au sujet des différentes estimations entre 35 et 50 km^2 voir : Bissa 2009, 197 ; Carusi 2003, 215.

[249] Bresson 2007b, 127, 177.

[250] Carusi 2003, 215, l'auteur propose de comprendre les terres céréalières de la pérée comme représentant 70% de celles de l'île. Il nous semble toutefois que l'auteur commet l'erreur de comparer une situation continentale dans laquelle on pratique un assolement biénnale à la situation insulaire dans laquelle ce paramètre est oublié.

[251] Osborne 1987, 97, "Anaia is clearly a sort of bonus for the Samians…Anaia gives Samos an extra resource over which the city is keen to have control, but possession of Anaia is not a keenly contested as that of the rest of its territory. As it is separated from Samos by the sea, attacks on Anaia do not directly threaten the rest of the city", "the estates there, both temple estates and private lands, provide a source of extra grain upon which the city has firts call in times of need, but which can be ignored either when the city is well provided from home territory, or when it can meet its needs more conveniently from elsewhere".

intégrés au territoire. On perçoit une fois encore les effets de l'insularité qui caractérisent les Samiens. L'île de Samos est la cité de Samos ; sa pérée, une dépendance forte utile et précieuse, mais dont l'éventuelle perte de contrôle ne remet pas pour autant en cause la cité elle-même.

Beaucoup plus tard, la redondance des arbitrages des puissances hellénistiques et romaines confirme tout l'intérêt que les Samiens portent à leur pérée. Cela s'explique sans nul doute par l'importance des surfaces arables qui sont en jeu. Pour l'essentiel, celles-ci sont localisées dans la plaine fertile de Karaova, la "plaine noire"[252]. Pour ce qui concerne la culture des céréales, la pérée permettait peut-être à la cité d'au moins doubler la surface disponible. Bien entendu, dans les secteurs plus escarpés et boisés, les pâturages et autres pentes boisées laissaient entrevoir d'autres opportunités agricoles[253].

De fait, le contrôle de la pérée avait d'abord un impact direct sur l'approvisionnement en blé, problématique centrale et commune aux cités grecques. Même si l'occurrence est tardive, il nous faut également signaler la fameuse loi sur le blé d'Anaia. Découverte au début du XX^e^ siècle à Pythagoreion, l'inscription[254] qui la mentionne pourrait dater du milieu du III^e^ siècle[255]. L'inscription – aujourd'hui exposée au musée archéologique de Pythagoreion – s'organise en deux volets. Le premier (face A) est constitué de la loi proprement dite et indique le fonctionnement d'un fonds de roulement dont les intérêts doivent servir à l'achat du blé[256]. Le second volet (faces B et C) correspond à la liste des contributeurs de ce fond[257]. Les *meledônoi* (μελεδωνοί) administrent le fonds en le prêtant et en récupérant les intérêts à terme. Puis, avec l'argent dégagé par les intérêts, deux commissaires élus[258], et dits ἐπι τοῦ σίτου, achètent le blé correspondant d'abord au vingtième appartenant à la déesse. Ces céréales proviennent du secteur d'Anaia (σῖτον τὸν ἀπὸ τῆς εἰκοστῆς ἀπομετρούμε⟦- - - -⟧νον τῆς ἐξ Ἀναίων). Il est intéressant de noter qu'un prix minimum de 5 drachmes et deux oboles

---

[252] Fantasia 1986, 124 ; pour des cartes détaillées de la pérée voir : Shipley 1987, 32, fig. 4, 275, fig. 24, 361, fig. 22 ; Carusi 2003, 196-197 ; Lohmann 2007, 64-65, plan 1.

[253] Shipley 1987, 33 "the plain is largely alluvial and must always have been larger than tho se on the island", 36 ; Thonemann 2011, 28, fig. 7.10, 282.

[254] *IG*. 12.6.1, 172 ; *SEG* 2001, 1083 ; sur cette inscription voir en premier lieu : Habicht 1957, 233-241 ; Tracy 1990 ; Gargola 1992 ; Migeotte 1992, 185-191, n°62 ; Bresson 1998, 253-257 ; Gauthier 2001 ; Migeotte 2010, 298-304.

[255] Tracy 1990, l'auteur penche pour une datation quelques 50 années plus tôt, vers 260 ; Gargola 1992, 13, celle-ci serait datable grâce à des éléments graphologiques et prosopographiques des dernières années du III^e^ siècle ou du tout début du II^e^ siècle ; au sujet des indices prosopographiques, voir aussi : Habicht 1957, 233-241, un des contributeurs du nom de Diodore fils de Dioscurides apparaît également dans une inscription honorifique que les éditeurs datent des années 201-197.

[256] Gargola 1992, 13-14, les éditeurs estiment que nous ne disposons que de la dernière section de la loi ; pour Wiegand et Wilamowitz, la première partie de la loi aurait pu être inscrite sur la quatrième face de la pierre ; cependant, des examens plus récents ont montré que cette face ne fut jamais inscrite. En fait, la partie supérieure de l'inscription aurait simplement été perdue.

[257] Gargola, 1992, 14.

[258] *SEG* 2001, 1083, ces commissaires étaient élus le premier jour suivant l'élection de tous les autres magistrats ; Gauthier 2001, 211-227, 221, sur l'élection des deux commissaires, un par tribu.

est fixé par la loi et reprend un ancien règlement (διδόντες τῆι θεῶι τιμὴν μὴ ἐλάσσονα ἧς πρότερον ὁδῆμος τέταχεν <δραχμὰς> πέντη καὶ δύ'ὀβολούς). Plus que le fait de ne pas léser la déesse ou encore la question de l'objectif premier de cette loi[259], ce passage nous intéresse par sa référence à un ancien règlement par lequel le *démos* des Samiens avait déjà décidé de garantir ce même prix d'achat[260]. L'exploitation, la vente et la consommation du grain d'Anaia revenant à la déesse ne sont pas une nouveauté. Dans le même temps, la fixation du prix garantit que la déesse ne soit pas lésée. Les commissaires organisent ensuite la distribution gratuite du blé à raison de deux *métra* par citoyen (μέτρα δύο). Cette distribution commence au mois de Pélusion[261]. L'*exetastai*, la liste des bénéficiaires, est complétée chaque mois par *chiliastye*[262]. Ainsi, bien que cette inscription soit tardive par rapport aux époques que considère cette étude, celle-ci confirme le potentiel non négligeable de la pérée en terme d'approvisionnement en blé[263]. Dans le règlement, le secteur d'Anaia est identifié comme le premier marché d'approvisionnement en grain de la cité[264]. Les citoyens samiens bénéficient d'une distribution de grain à titre gracieux[265]. Le prix fixé indique qu'il s'agissait certainement de froment[266]. Ce prix était de l'ordre de celui qui permettait d'acheter un médimne de froment au IV^e^ siècle dans l'*emporion* d'Athènes[267].

---

[259] Gargola, 1992, 26, pense qu'il s'agit avant tout de renforcer et de garantir les revenus du temple d'Héra, "the conclusion that the grain law was especially concerned with the handling of temple revenues is strengthened by other evidence. Another decree, if correctly restored, records that the Samians elected officials also called meledonoi by chiliastyes to office at the Heraion" ; Migeotte 2010, 298-304 ; Müller 2010, 182.

[260] Gargola 1992, 25, "the use of πρότερον coupled with the perfect of τάσσω clearly indicates that the minimum was the result of an action completed before the passage of the grain law. The *demos*, that, is, had promised at some earlier date that the temple of Hera would receive at least 5 drachmas and two obols per measure for the grain" ; Migeotte 2010, 301, à ce prix d'achat et estimant la contribution initiale à quelques 50 000 drachmes, un taux de prêt " normal" de 10% et, considérant certains frais, l'auteur estime que, si tous les intérêts étaient alloués à l'achat, 900 médimnes (on considère habituellement qu'il s'agit de médimne équivalent attique) pouvaient être acheter annuellement.

[261] *SEG* 2001, 1083 ; Gargola 1992, 15, estime qu'il s'agit du premier mois du calendrier samien à cheval sur les mois de juin et de juillet ; Gauthier 2001, 211-227, 221, pour l'auteur "le scénario s'explique très bien dès lors que Kroniôn est le dernier mois de l'année (placement des fonds et perceptions des intérêts à la fin du mois), Métageitniôn le premier mois de l'année suivante (achat, transport et stockage du grain d'Anaia), Pélusiôn le deuxième mois (la distribution du grain, en effet, commence dès le premier jour du mois)" ; Migeotte 2010, 301, la distribution devait commencer au mois de Pélusion juste après les premières récoltes et s'étendait sur dix jours. On procédait de la même façon pour les mois suivants (pour les dix premiers jours) jusqu'à l'épuisement des réserves.

[262] Gargola 1992, 15.

[263] Carusi 2003, 215, "il fatto che il versato al tempio a titolo di vicesima dai coltivatori di Anaia fosse una quantità piuttosto rilevante indica una vasta diffusione delle colture cerealicole in tutta la piana".

[264] Carusi 2003, 215, "nel regolamento si indicava esplicitamente Anaia come il primo mercato in cui rifornirsi".

[265] Gargola 1992, 21 ; Migeotte 1992, 189-190, les contributeurs correspondraient à 250 familles environ ; Migeotte, 2010, 302, le débat porte notamment sur la signification à donner au terme *metron* ou "mesure" ; certains ont proposé d'y voir un médimne mais dans ce cas la distribution ne pourrait concerner dans le meilleur des cas s'adresser qu'à environ 450-500 citoyens pour seulement un mois ; si par contre il s'agissait de chénices (48^e^ de médimne), la distribution pouvait s'étaler sur trois mois et s'adresser à 7200 citoyens, et sur quatre mois à 5400 citoyens ; mais, même dans ce cas, il ne s'agit que d'un complément léger, l'équivalent de six ou huit rations quotidiennes par an.

[266] Gargola 1992, 15, note 11.

[267] Dem. *Contre Phormion*, 39 ; Müller 2010, 183, "le prix 'normal' du médimne de blé dans la vente au détail est souvent considéré comme étant de cinq drachmes le médimne" ; Bresson 2000, 286.

Dans le même ordre d'idée, l'importance de la pérée et d'Anaia en particulier est confirmée par résistance de cette dernière qui, au contraire de l'île même de Samos, ne tombe pas sous la coupe athénienne à la suite de la révolte. De 439 à 404, les Samiens d'Anaia luttent activement contre les Athéniens[268] et cherchent à reprendre l'île[269]. Au sujet de la capacité de résistance et de la valeur stratégique et défensive d'Anaia, il est intéressant de noter la présence d'un *phrourarque* et de sa garnison du temps de la domination d'Antiochos[270].

U. Fantasia note avec justesse que, à partir de son livre III, Thucydide ne parle plus simplement des "Samiens d'Anaia" mais des "Anaiitai". Pour l'auteur, il pourrait s'agir d'un indice permettant de mesurer le degré de détachement et d'autonomie de ce groupe[271].

Encore au IV^e^ siècle, pendant la période de la clérouquie athénienne, les Samiens sont toujours présents à Anaia[272]. Entre 366 et 356 a.C., ils peuvent même, en leur nom propre, participer à la reconstruction du temple d'Apollon à Delphes suite au tremblement de terre de 373. Ils apportent alors 126 monnaies "φωκαΐδας", phocéennes/phocidiennes[273]. Dans sa monographie de référence sur le monnayage samien, J. P. Barron avance l'hypothèse d'un monnayage émis par les Samiens d'Anaia[274].

La pérée et Anaia ont dès lors valeur de zone refuge pour les Samiens en exil. Cependant, l'emploi, dans les décrets et dans les sources littéraires, du terme d'exilés pour désigner tous les Samiens qui n'ont plus accès au territoire insulaire montre bien le différentiel symbolique existant entre les terres samiennes propres et insulaires d'une part et la pérée d'autre part.

---

[268] Th. 3.19, 1-2, au sujet des Athéniens, "ils envoyèrent chez leurs alliés douze vaisseaux de perception, sous Lysiclès et quatre autres stratèges. Lysiclès croisa en divers lieux où il perçut de l'argent, puis, en Carie, étant monté de Myonte à travers la plaine du Méandre jusqu'à la colline Sandios, il fut attaqué par les Cariens et les gens d'Anaia, et il périt avec beaucoup d'hommes" (ἐξέπεμψαν καὶ ἐπὶ τοὺς ξυμμάχους ἀργυρολόγους ναῦς δῶδεκα καὶ Λυσικλέα πέμπτον αὐτὸν στρατηγόν. Ὁ δὲ ἄλλα τε ἠργυρολόγει καὶ περιέπλει, καὶ τῆς Καρίας ἐκ Μυοῦντος ἀναβὰς διὰ τοῦ Μαιάνδρου πεδίου μέχρι τοῦ Σανδίου λόφου, ἐπιθεμένων τῶν Καρῶν καὶ Ἀναιιτῶν αὐτός τε διαφθείρεται καὶ τῆς ἄλλης στρατιᾶς πολλοί).

[269] Th. 4.75.1, au sujet d'Anaia, "les exilés de Samos s'y étaient établis et de là facilitaient la navigation pour les Péloponnésiens en leur envoyant des pilotes, cependant qu'ils entretenaient le désordre chez les Samiens de la ville et accueillaient ceux qui en sortaient" ; Th. 8.61.2, un navire d'Anaia participe à la défense du port de Milet côté péloponnésien.

[270] *IG*. 12.6.1, 11, décret en l'honneur de Boulagoras, des lettres d'Antiochos sont envoyés au *diocète* et au *phrourarque* installé à Anaia avec une garnison, "τὸν ἐν Ἀναίοις ὑπ'αὐτο[ῦ] τεταγμένον φρούραρχον".

[271] Fantasia 1986, 139 cf. Th. 3.19.12.

[272] contra Badian 1976, 291, "samian cleruchs were apparently in possession of Anaea while athenian cleruchs helds Samos itself".

[273] Fantasia 1986, 117, au sujet des *Anaiitai* d'Ionie qui donne 126 "phokaidas", d'après l'auteur il s'agirait de monnaie d'électrum de Phocée correspondant à 259 drachmes éginétiques et 3 oboles, "la riposta la piu ovvia è che sono i cittadini della polis di Anaia" ; Debord 1999, 269, rappelle que la paix du Roi protège également cette implantation samienne ; Badian 1976, 293, note 9, l'auteur rappelle que le retour des exilés et en partie conduit depuis Anaia.

[274] Barron 1966, 92-93, selon l'auteur, les monnaies de la classe VIII, portant un A ou la mention ΕΠΙΒΑΤΙΟΣ, pourraient avoir été émises par les oligarques samiens réfugiés à Anaia entre 430 et 412 a.C, "A may indeed be the initial of Ἀναΐτων", quant à la mention d'ΕΠΙΒΑΤΙΟΣ, l'auteur propose d'y voir une référence à un dignitaire perse aidant les Samiens dans leur lutte contre Athènes; contra Fantasia 1986, 119.

I.1.3. Icaria et Corsiae

Pour terminer cet inventaire des différents domaines fonciers relevant ou pouvant relever de la cité samienne, il nous faut rapidement envisager le petit chapelet – le *cluster* – insulaire situé au voisinage immédiat de Samos.

Dans son livre XIV, Strabon présente l'île d'Icaria située à l'ouest de Samos. À son époque, il déclare que l'île est surtout utilisée par les Samiens pour l'élevage[275]. Au II^e^ siècle a.C., au moins deux décrets sont pris par les Samiens installés à Oinoè[276]. C. Constantakopoulou estime que les îles Corsiae appartiennent également à ce qu'elle appelle le "mini island network" de Samos[277]. Dans une inscription datée du IV^e^ siècle, il est question d'un certain Damodoros qui appartient à la garnison de l'acropole de l'île[278]. Au moins au deuxième siècle a.C., la mention – certes en partie restituée – des [Σάμιοι οἱ ἐν Κορ]σίαις apparaît[279]. Il n'est pas possible ici d'arrêter une chronologie de l'installation et du contrôle samien sur ces deux petits ensembles insulaires périphériques[280]. Les indices épigraphiques les plus anciens ne remontent pas avant la période hellénistique. Il est pourtant bien évident que les avantages à contrôler de telles îles demeurent une constante. Parmi ceux-ci, on pense à l'exploitation du bois et des pâturages. Pour terminer sur ce point, il faut noter que le rapport entre la perte du contrôle de la pérée et l'expansion samienne dans les îles n'est pas forcément aussi évident qu'on a bien voulu le dire. Comme le note C. Constantakopoulou "it is hard to see how the lack of access to the wealthy agricultural land of the Samian peraia could be negated by the acquisition of the extremely mountainous Icaria or by the tiny Corsiae"[281].

Ainsi, au-delà des terres insulaires à disposition immédiate, les Samiens peuvent prétendre au contrôle de deux autres espaces périphériques que constituent la pérée et les petits îlots situés à proximité immédiate. Le contrôle de ces espaces d'appoint par la cité augmente logiquement les perspectives, les opportunités et les ressources agricoles samiennes. Ces territoires représentent à n'en pas douter un enjeu important pour les Samiens. Toutefois, et

---

[275] Str. 14.19, 639C, "Σάμιοι νέμονται τὰ πολλὰ βοσκημάτων χάριν" ; Str. 10.13, 488C, "νομὰς δὲ ἔχει, καὶ χρῶνται αὐταῖς Σάμιοι".

[276] Constantakopoulou 2007, 180, deux décrets et cinq inscriptions honorifiques mentionnant des Samiens à Icaria : *IG*. 12.6.2, 1217 : Σάμ[ιοι οἱ οἰκοῦντες Οἴνην] ; *IG*. 12.6.2, 1218 : [ἔδ]οξεν Σαμίοις τοῖς κατοἰκοῦσιν Οἴνην

[277] Constantakopoulou 2007, 180 ; Hansen & Nielsen 2004, 733, les auteurs notent l'existence d'un ἄρχων τῶν στρατιωτ (?) à Corsiae ; *IG*. 12.6.2, 1204, il est également question d'un phrourarque (φρου-ραρχοῦντος) ; voir aussi un parallèle de ἄρχων τῶν στρατιωτ pour l'Héraion de Samos cf. *SEG* 1, 378 ; *IG*. 12.6.1, 464. στατηγῶν ἄρχοντα donc pas exactement la même formule.

[278] Constantakopoulou 2007, 184, cf. *IG*. 12.6.2, 1213.

[279] *IG*. 12.6. 2, 1203.

[280] Brun 1996, 186, sur l'apparition des gens d'Oinè d'Icaria dans les *ATL*.

[281] Constantakopoulou 2007, 182.

contrairement au domaine insulaire, ces extensions territoriales insulaires et continentales ne sont pas aussi facilement contrôlables et échappent aux Samiens sur des périodes plus ou moins longues. La défense de ces intérêts passe nécessairement par une implantation samienne importante et des efforts de sécurisation des terres que la cité n'est pas toujours en mesure de fournir suivant le contexte.

I.2. Les structures de la propriété foncière

Après avoir présenté de manière générale les trois domaines fonciers dont peut se prévaloir la cité samienne, il nous faut tâcher de discuter de la structure de la propriété foncière à Samos au VI^{e} et V^{e} siècle a.C. Cette structure a en effet une influence immédiate sur les rapports de force au sein de la cité, sur les modes de mise en valeur, sur la qualité et la quantité des productions et surplus agricoles, sur la structure de la main-d'œuvre et donc sur la structure de l'économie samienne. Plus encore, si certaines tendances lourdes existent, la structure de la propriété foncière peut changer et être orientée par les choix et changements institutionnels.
Toutefois, il reste difficile de développer une réflexion quant au droit de propriété s'appliquant sur les terres samiennes. En effet, la documentation ne nous permet pas de saisir directement ces questions. Ce n'est qu'indirectement et par l'examen de trois ensembles thématiques qu'il est envisageable d'apporter des éclairages sur ces questions. Le premier concerne l'épineuse, mais ô combien intéressante question des *geomoroi*. Le second est constitué par le corpus épigraphique des *horoi* samiens du V^{e} siècle. Enfin, la question de la Pérée et de la loi sur le blé d'Anaia – certes tardive par rapport aux époques considérées –peut nous fournir des pistes de réflexion quant au statut des terres et donc quant à leurs détenteurs.

I.2.1. Les *geomoroi*

L'appellation de *geomoroi* apparaît en deux endroits de la documentation littéraire. Par deux fois, ces personnes font les frais de phénomène de type *stasis*. Si d'aucuns arguent qu'il s'agit là d'un trop petit nombre d'occurrences pour discuter efficacement d'un groupe samien, les périodes et la cité considérées doivent nous faire relativiser cette remarque. La pertinence de cette appellation pour désigner et circonscrire un sous-groupe samien pose question. Toutefois, mises à part quelques mises au point, ce sujet complexe n'a pas encore fait l'objet

d'un véritable débat[282]. Selon G. Shipley, cette appellation renvoie à une puissante aristocratie foncière[283] qui prend en charge les affaires de la cité après la phase monarchique vers 700 a.C. Un siècle plus tard, le système politique oligarchique qu'elle incarne est renversé par les premières grandes tensions sociales du VI^e^ siècle débouchant sur les premières expériences tyranniques[284]. Le véritable questionnement relatif à ces *geomoroi* réside dans la continuité de cette appellation au V^e^ siècle et dans la constance de sa signification. M. Lupi note à juste titre la persistance, la résilience pourrait-on dire, de ce groupe est à la hauteur de son évanescence dans les sources[285]. Seuls deux textes mentionnent explicitement la présence de ce groupe à Samos pour les périodes archaïque et classique. Il est intéressant de constater que ces deux mentions bornent chronologiquement notre période. Le même M. Lupi doute que l'on ait ici matière à dire une continuité institutionnelle dans l'histoire politique samienne[286]. F. Landucci Gattinoni estime de son côté que les *geomoroi* sont les propriétaires terriens qui se partagent la pérée[287].

Dans l'ordre de la chronologie des faits, les deux mentions nous sont rapportées par Plutarque et Thucydide. D'ores et déjà, il faut remarquer qu'Hérodote, fin connaisseur des réalités samiennes au V^e^ siècle, n'utilise à aucun moment cette appellation.

Dans ses *Œuvres morales*, Plutarque relate les conditions d'une expédition samienne décidée par les *geomoroi* (οἱ γεωμόροι) dans le but de secourir l'implantation des colons samiens à Périnthe en Propontide. Cet épisode se déroulerait au tout début du VI^e^ siècle, peut-être vers 590 a.C. Au retour de cette expédition victorieuse, les généraux décident de mettre fin à la "l'oligarchie des *geomoroi*" (καταλύειν τὴν οἵκοι γεωμόρων ὀλιγαρχίαν)[288]. Le récit laisse entendre qu'un groupe d'individus assez peu nombreux dirige la cité au début du VI^e^ siècle. En effet, il est question d'un bouleutérion "où pratiquement tous les *geomoroi* étaient

---

[282] Shipley 1987, 39-41; Landucci Gattinoni 1999, 128-129 ; Lupi 2005.

[283] Sur les limites du concept d'aristocratie et la nouvelle historiographie autour du concept d'élite civique cf. infra III.2.

[284] Shipley 1987, 39-40.

[285] Lupi 2005, 259.

[286] Lupi 2005, 260.

[287] Landucci Gattinoni 1999, 128-129.

[288] Plut., *Mor*., 4.57, 303F-304C, "Τῶν γεωμόρων ἐχόντων τὴν πολιτείαν μετὰ τὴν Δημοτέλους σφαγὴν καὶ τὴν κατάλυσιν τῆς ἐκείνου μοναρχίας, οἱ Μεγαρεῖς Περινθίοις ἐπεστράτευσαν ἀποίκοις οὖσι Σαμίων πέδας κομίζοντες, ὡς λέγεται, ἐπὶ τοὺς αἰχμαλώτους. ταῦτα δ' οἱ γεωμόροι πυνθανόμενοι βοήθειαν ἔπεμπον κατὰ τάχος, στρατηγοὺς μὲν ἀποδείξαντες ἐννέα, ναῦς δὲ πληρώσαντες τριάκοντα. τούτων ἐκπλέουσαι δύο πρὸ τοῦ λιμένος | ὑπὸ κεραυνοῦ διεφθάρησαν· οἱ δὲ στρατηγοὶ ταῖς ἄλλαις πλεύσαντες ἐνίκων τοὺς Μεγαρέας καὶ ζῶντας αὐτῶν ἔλαβον ἑξακοσίους. ἐπαρθέντες δὲ τῇ νίκῃ διενοοῦντο καταλύειν τὴν οἵκοι γεωμόρων ὀλιγαρχίαν. ἀφορμὴν δὲ παρέσχον οἱ προεστῶτες τῆς πολιτείας, γράψαντες αὐτοῖς ὅπως τοὺς αἰχμαλώτους τῶν Μεγαρέων κομίσωσι ταῖς αὐτῶν ἐκείνων πέδαις δεδεμένους. δεδεμένους. λαβόντες οὖν τὰ γράμματα ταῦτα καὶ δείξαντες κρύφα τισὶ τῶν Μεγαρέων ἔπεισαν αὐτοὺς συστῆναι μεθ' αὑτῶν καὶ τὴν πόλιν ἐλευθερῶσαι· βουλευομένοις δὲ κοινῇ περὶ τῆς πράξεως ἔδοξε τῶν πεδῶν τοὺς κρίκους διακροτῆσαι, καὶ περιθέντας οὕτω τοῖς σκέλεσι τῶν Μεγαρέων ἀναλαβεῖν πρὸς τὰς ζώνας ἱμᾶσιν, ὅπως μὴ περιρρέωσι μηδ' ἐκβαίνωσιν αὐτῶν ἐν τῷ βαδίζειν χαλαρῶν γενομένων. οὕτω δὲ τοὺς ἄνδρας ἐνσκευάσαντες καὶ ξίφος ἑκάστῳ δόντες, ἐπεὶ κατέπλευσαν εἰς Σάμον καὶ ἀπέβησαν, ἦγον αὐτοὺς δι' ἀγορᾶς εἰς τὸ βουλευτήριον, ὁμοῦ τι πάντων τῶν γεωμόρων συγκαθεζομένων. εἶτα σημείου δοθέντος οἱ Μεγαρεῖς προσπεσόντες ἔκτεινον τοὺς ἄνδρας. οὕτω δὲ τῆς πόλεως ἐλευθερωθείσης τούς τε βουλομένους τῶν Μεγαρέων πολίτας ἐποιήσαντο καὶ κατασκευάσαντες οἶκον εὐμεγέθη τὰς πέδας ἀνέθηκαν, καὶ ἀπὸ τούτου 'πεδήτης' ὁ οἶκος ὠνομάσθη".

ensemble en train de siéger"[289]. En raison de leur appellation, il est possible qu'il s'agisse d'une appellation réservée à la plus ancienne aristocratie foncière de Samos[290].

Dans le dernier livre de *La Guerre du Péloponnèse*, il est question d'une révolte du "peuple (δημός)" contre "les notables (δυνατοὶ)". Deux cents d'entre eux sont massacrés dans un premier temps, quatre cents sont contraints à l'exil. Par la suite – et la mention est d'un intérêt tout particulier –, les *geomoroi* (γεωμόροι) sont frappés d'autres mesures d'une grande sévérité[291]. Les commentateurs notent également la relation étymologique probable entre les *gamoroi* syracusains et les *geomoroi* samiens dont parle Thucydide[292]. Sur ce modèle, il est probable qu'il s'agisse d'une aristocratie foncière[293].

Au-delà de ces deux épisodes, il nous faut souligner la mention dans les *Helléniques* de Xénophon d'un nouveau massacre, assez comparable, suivant l'annonce de la défaite d'Aigos Potamoi en 405[294]. Cette fois, Xénophon identifie les victimes principales par le terme de *gnôrimoi* (γνωρίμοι). Dans cet épisode aussi, les violences sont dirigées contre les notables ou les plus considérables des Samiens.

De prime abord, cette appellation induit un différentiel social à l'intérieur du groupe samien. L'étymologie du mot indique que les *geomoroi* disposent d'un accès privilégié à la propriété foncière[295]. Pour le dire simplement, ils semblent être "ceux qui se partagent la terre". Indéniablement, l'appellation renvoie à une élite aristocratique foncière.

Pour le reste, la difficulté réside dans la dimension plus ou moins qualitative ou quantitative qu'il faudrait associer à cette appellation. Les *geomoroi* ont-ils le monopole de la propriété

---

[289] Plut., *Mor*., 4.57, 303F-304C, "τὸ βουλευτήριον, ὁμοῦ τι πάντων τῶν γεωμόρων συγκαθεζομένων", (trad. Belles Lettres modifiée).

[290] Lupi 2005, 259, selon Halliday, commentateur de Plutarque, "the word indicates an aristocracy of first settlers who monopolized the landed property".

[291] Th. 8.21, "c'est à cette époque encore qu'à Samos se produisit la révolte du peuple contre les notables, aidée par les Athéniens qui se trouvaient là encore avec trois navires. Le peuple samien tua à peu près deux cents des principaux notables en tout ; il en frappa d'exil quatre cents, se partagea leurs domaines et leurs maisons…ceux-ci détinrent dorénavant le gouvernement de leur cité, sans accorder aucun droit aux *geomoroi* : en particulier, il ne fut plus permis à un homme du peuple de leur donner une fille en mariage ou d'épouser une des leurs". (Ἐγένετο δὲ κατὰ τὸν χρόνον τοῦτον καὶ ἡ ἐν Σάμῳ ἐπανάστασις ὑπὸ τοῦ δήμου τοῖς δυνατοῖς μετὰ Ἀθηναίων, οἳ ἔτυχον ἔτι τρισὶ ναυσὶ παρόντες. Καὶ ὁ δῆμος ὁ Σαμίων ἐς διακοσίους μέν τινας τοὺς πάντας τῶν δυνατωτάτων ἀπέκτεινε, τετρακοσίους δὲ φυγῇ ζημιώσαντες καὶ αὐτοὶ τὴ γῆν αὐτῶν καὶ οἰκιας νειμάμενοι…, τὰ λοιπὰ διῷκουν τὴν πόλιν, καὶ τοῖς γεωμόροις μετεδίδοσαν οὔτε ἄλλου οὐδενὸς οὔτε ἐκδοῦναι οὐδ'ἀγαγέσθαι παρ'ἐκείνων οὐδ'ἐς ἐκείνους οὐδενὶ ἔτι τοῦ δήμου ἐξῆν") ; Frazier 2003, 95, l'auteur propose de comparer cet épisode de stasis à celui de 440 ; cependant, la capacité de résistance des Samiens lors de leur révolte s'accorde mal avec l'idée d'une véritable rupture sociale et politique dans la société samienne à cette époque, cf. infra III.5.2 ; Landucci Gattinoni 1999, 129, sur les différences de traitement entre les *dunatoi* et les *geomoroi*.

[292] Hdt. 6.155, "comme ceux des Syracusains qu'on appelait *gamoroi* avaient été chassés par le peuple", le commentateur des Belles Lettres Ph.-E. Legrand penche pour l'équivalence entre les termes de *geomoroi* et de *gamoroi*, ce dernier serait alors une forme locale et dorienne du premier terme ; voir aussi : Hdt.5.30, "des hommes du parti des gros (ἄνδρες τῶν παχέων) avaient été exilés de Naxos par le peuple ; exilés, il se rendirent à Milet" ; Hdt. 5.77, "on appelait Hippobotes les gros propriétaires de Chalcis (οἱ δὲ ἱπποβόται ἐκαλέοντο οἱ παχέες τῶν Χαλκιδέων" ; cette comparaison est intéressante quand on sait quels rapports étroits pouvaient exister entre les Samiens et les Chalcidiens pendant une bonne partie de l'Antiquité, cf. infra III.3.3.1.

[293] Voir aussi la mention des *geouchoi* (γεοῦχοι) dans le règlement des *kapeloi* cf. infra III.3.2.1.

[294] Xén., *Hell*., 2.2.6, "εὐθὺς δὲ καὶ ἡ ἄλλη Ἑλλὰς ἀφειστήκει Ἀθηναίων μετὰ τὴν ναυμαχίαν πλὴν Σαμίων·οὗτοι δὲ σφαγὰς τῶν γνωρίμων ποιήσαντες κατεῖχον τὴν πόλιν".

[295] Du verbe μείρομαι signifiant "obtenir en partage", "diviser", "séparer", "avoir obtenu par le sort", "avoir en partage".

foncière ? S'agit-il des seuls Samiens propriétaires tandis que les autres ne pourraient espérer être que des tenanciers ? Dans le cas d'un monopole, celui-ci est-il originel et "naturel" ou a-t-il été progressivement acquis par ces familles de *geomoroi* ?

Cette dernière hypothèse invite à penser que la catégorie pourrait avoir une dimension davantage quantitative que qualitative. Les *geomoroi* pourraient alors désigner de manière générique les propriétaires fonciers les mieux dotés. Si, dans les deux cas, la structure de la propriété privée à Samos semble potentiellement assez figée, la seconde hypothèse quantitative induit l'idée d'une inertie moins originelle et naturelle que systémique et structurelle, découlant de processus de concentration foncière. De fait, les *geomoroi* renversés après l'intervention à Périnthe ne seraient pas forcément les *geomoroi* de 411 a.C. En deux époques très éloignées, il pourrait s'agir de la manière dont les Samiens appellent les plus riches propriétaires fonciers. Suivant cette hypothèse et au gré des évènements et des changements de *politeia*, ce groupe est largement susceptible d'avoir changé de composition. Après le règlement de la révolte samienne vers 439 a.C., il est probable que bon nombre des meneurs trouvent refuge à Anaia d'où, nous l'avons déjà mentionné, ils ne cessent de lutter contre les intérêts athéniens et les Samiens pro-athéniens.

L'autre hypothèse, qualitative celle-ci, consiste à considérer ces *geomoroi* comme les descendants des premiers Grecs arrivés sur l'île. Descendants des catégories sociales supérieures des sociétés homériques, les *geomoroi* auraient – droit à la terre – du fait de leur ascendance[296].

Dans son récit des évènements de 411, Thucydide apporte d'autres éléments nous permettant de discuter cette hypothèse. À ce moment en effet, le *dèmo*s se révolte contre les *dunatoi*. Il nous faut immédiatement souligner que, peu de temps après, une partie de ce *dèmos* – les *dunatotatoi* – rallie la cause oligarchique de Pisandre[297]. De fait, le terme de *dèmos* doit à chaque fois se comprendre comme une référence à un contexte et à un groupe qui se désigne comme étant le *dèmos*. Pour cet épisode, B. Mitchell estime que "democrats" and "oligarchs" became no more than interchangeable political labels for the two factions"[298]. De fait, on peine à établir avec certitude le type de *politeia* qui définit la cité samienne entre 439 et 412. Les débats historiographiques sont nombreux quant à l'éventualité d'une autre expérience démocratique[299]. En 440/439 a.C., la répression athénienne touche avant tout les aristocrates

---

[296] Lupi 2005, 259.

[297] Th. 8.73.3.

[298] Mitchell 2000, 102 ; Brock & Hodkinson 2000, 12-13 , "the difficulty of determining the nature of the constitution of Samos before the popular uprising of 411 warns us how slippery and malleable constitutional labels could be in antiquity : if it was an oligarchy, it may well have had a constitutional arrangement similar to democracy ; while if it was formally a democracy, it was not democratic enough for the dèmos, the common people".

[299] Quinn 1982, 22, "the government between 439 and 412 was an oligarchy, not a democracy" ; Les débats historiographiques sont nombreux quant à l'éventualité d'une autre expérience démocratique, préalable ou

samiens qui, s'ils ne sont pas physiquement éliminés, se réfugient essentiellement à Anaia dans la pérée samienne. Les questionnements sont nombreux quant au fait que Périclès aurait alors installé un régime démocratique à Samos[300]. Cependant, l'élimination et la fuite de nombreux propriétaires samiens créent mécaniquement et logiquement une redistribution des terres abandonnées et confisquées.

La dimension populaire et sociale derrière le terme n'est en aucune manière automatique. Les expériences oligarchiques athéniennes tendent simplement à contraindre davantage les critères d'appartenance au *dèmos*. Plus encore, le *damos* que constitue le groupe des *homoioi* spartiates nous rappelle cette idée. Le *dèmos* au sens politique du terme est le groupe des citoyens disposant d'un accès au politique suivant des modalités définies par la *politeia*.

Le premier *dèmos* de 411 doit donc se comprendre comme le groupe qui dispose désormais de l'accès au politique après un phénomène de *stasis* ayant débouché sur l'élimination et l'exil d'une partie des citoyens les plus considérables. Le texte de Thucydide suggère, sans plus de précision au départ, que les *dunatoi* sont les victimes de ce premier mouvement d'élimination et d'exil. Ce n'est que dans un deuxième temps que l'auteur précise les mesures qui touchent les *geomoroi* samiens.

En tant qu'organe délibératif, le *dèmos* d'alors prend également d'autres mesures complémentaires – et différentes – à l'encontre des *geomoroi*[301]. Il est décidé qu'ils n'auront plus aucune part au gouvernement de la cité. Ils perdent donc toutes prérogatives politiques et sont exclus de la *politeia* suivant une procédure d'atimie collective. Plus encore, Thucydide affirme que sont alors interdits les mariages entre membres – homme ou femme – des *geomoroi* et membres du *dèmos* ("καὶ τοῖς γεωμόροις μετεδίδοσαν οὔτε ἄλλου οὐδενὸς οὔτε ἐκδοῦναι οὐδ'ἀγαγέσθαι παρ'ἐκείνων οὐδ'ἐς ἐκείνους οὐδενὶ ἔτι τοῦ δήμου ἐξῆν")[302]. Après

---

continue, mais différente dans ses modalités. En effet, il n'y a aucune contradiction entre l'existence d'une catégorie de riches propriétaires fonciers et une constitution démocratique ; Th. 8.73.3, quelques mois après le premier soulèvement de 412/411, un groupe samien, sous l'influence de Pisandre, s'associe avec des partisans athéniens de l'oligarchie, le complot des "trois cents" échoue mais l'épisode montre que l'unité qui avait poussé l'ensemble du "*dèmos*" contre les "*dunatatoi*" quelques mois plus tôt laissait place à d'importantes divergences ; de fait, il s'agit d'une tentative oligarchique, la nomenclature de la *politeia* ne doit pas masquer les différences de point de vue, les débats ou encore les risques de *stasis* ; Landucci Gattinoni 1999, 125-126, sur l'hypothèse très satisfaisante de la continuité d'une politeia "modérée" à Samos entre 439 et 412, à l'annonce du revers sicilien, certains Samiens tentent de détacher l'île d'Athènes en faisant appel aux Samiens d'Anaia et aux Péloponésiens.

[300] Lupi 2005, 264, note 15, l'auteur doute de la réalité d'une première expérience démocratique au début du VI^e^ siècle même si Polyaen. 6.45, l'auteur décrit Syloson l'ancien d'abord comme "Συλοσῶν Καλλιτέλους Σαμίοις δημοτικὸς εἶναι δοκῶν στρατηγὸς" avant d'être tyran de la cité, la mention est très intéressante mais il est vrai que l'élection d'un stratège n'implique pas forcément un régime démocratique isonomique.

[301] Landucci Gattinoni 1999, 129.

[302] Th. 8.21, "C'est à cette époque encore qu'à Samos se produisit la révolte du peuple contre les notables, aidée par les Athéniens qui se trouvaient là encore avec trois navires. Le peuple samien tua à peu près deux cents des principaux notables en tout ; il en frappa d'exil quatre cents, se partagea leurs domaines et leurs maisons…ceux-ci détinrent dorénavant le gouvernement de leur cité, sans accorder aucun droit aux geomoroi : en particulier, il ne fut plus permis à un homme du peuple de leur donner une fille en mariage ou d'épouser une des leurs". "Ἐγένετο δὲ κατὰ τὸν χρόνον τοῦτον καὶ ἡ ἐν Σάμῳ ἐπανάστασις ὑπὸ τοῦ δήμου τοῖς δυνατοῖς μετὰ Ἀθηναίων, οἳ ἔτυχον ἔτι τρισὶ ναυσὶ παρόντες. Καὶ ὁ δῆμος ὁ Σαμίων ἐς διακοσίους μέν τινας τοὺς πάντας τῶν δυνατωτάτων ἀπέκτεινε, τετρακοσίους δὲ φυγῇ ζημιώσαντες καὶ αὐτοὶ τὴ γῆν αὐτῶν καὶ οἰκιας νειμάμενοι…, τὰ

un premier massacre et une procédure d'exil massif, ce règlement complémentaire est particulièrement intéressant. Certains y voient une procédure visant simplement à restreindre les capacités d'exogamie sociale d'une catégorie de la population. Dans une contribution à paraître, O. Marriaud avance l'idée que les *geomoroi* constituaient un groupe assez important numériquement en raison de stratégies matrimoniales socialement très libres[303]. Sur l'importance numérique du groupe en 411 a.C., nous devons nous en tenir aux ordres de grandeur fournis par Thucydide. Si l'on considère que les dunatoi recoupent les *geomoroi*, il faut croire qu'environ 600 citoyens samiens sont considérés comme des *geomoroi*. En retenant l'estimation d'une population totale de l'ordre de 50 000 habitants, le nombre des hommes libres pourrait être de l'ordre de 8 à 12 000 individus[304]. Partant, la proportion représentée par ce groupe oscillerait entre 5 et 7,5% de la population potentiellement citoyenne. Au moins numériquement, les *geomoroi* de 411 constituent une élite[305].

De manière générale, M. Lupi convient que cette "aristocratie" était "singulièrement persistante"[306]. Il est vrai que les *geomoroi* semblent être un groupe avec une assez grande capacité de régénération au vu des nombreuses épreuves qu'il eût à traverser.

Il est intéressant de s'arrêter plus longuement sur le dispositif matrimonial décidé par les Samiens en 411 a.C. Il faut d'abord remarquer que la décision est à l'adresse du *dèmos*. Ce sont ses membres qui ne doivent en aucun cas contracter un mariage avec une personne, homme ou femme, des *geomoroi*. Contrairement à l'hypothèse précédemment évoquée, il est possible qu'il s'agisse là d'une précaution supplémentaire s'inscrivant dans une procédure d'atimie collective dirigée contre le groupe des geomoroi. Thucydide précise : "τὰ λοιπὰ διῷκουν τὴν πόλιν, καὶ τοῖς γεωμόροις μετεδίδοσαν οὔτε ἄλλου"[307]. Il est peu probable qu'après ce déchainement de violences, beaucoup de *geomoroi* demeurent sur l'île de Samos. Toujours est-il que ces derniers, qu'ils soient exilés ou non, n'ont plus aucun droit civique. Ils sont exclus du corps des citoyens. Ceci fait, on ne comprend la mention complémentaire que

---

λοιπὰ διῷκουν τὴν πόλιν, καὶ τοῖς γεωμόροις μετεδίδοσαν οὔτε ἄλλου οὐδενὸς οὔτε ἐκδοῦναι οὐδ'ἀγαγέσθαι παρ'ἐκείνων οὐδ'ἐς ἐκείνους οὐδενὶ ἔτι τοῦ δήμου ἐξῆν".

[303] Marriaud 2012 à paraître, au sujet de la tomde de Mégas dans la nécropole nord de Samos ; sur l'hypothèse d'un éventuel différentiel de qualité des défunts entre la nécropole ouest et la nécropole nord voir et, plus généralement de la recherche par un groupe social particulier d'une différenciation spatiale et formelle – avec la domination des crémations ; sur ce point voir : Boehlau 1898, 32-34 ; Löwe 1996, 104, au sujet des cinq "Grabbezirke", les cercles funéraires I, II et V sont datés du VI^{e} siècle, le cinquième est associé à "un autel en pierre" (*Felsaltar*), les *kouroi* associés aux deux impressionnants "Rundgräber" sont datés du troisième quart du VI^{e} siècle cf. Freyer-Schauenburg 1974, n°53-56 ; Boehlau 1898, 32-33, fig. 19 ; Löwe 1996, 106, en dépit du grand nombre de tombes circulaires, la proportion des crémations dans la nécropole nord est plus grande que dans la nécropole ouest, l'auteur note aussi que d'autres crémations ont été découvertes par les archéologues grecs dans la nécropole ouest, cf. Τσάκος 1969, , 202 et ss, fig. 1-5 ; Boehlau 1898, 12-13, l'auteur avance un rapport de une crémation pour quarante inhumations.

[304] Shipley 1987, 14-15.

[305] Bresson 2007b, 150, l'auteur reprend l'hypothèse pour l'Athènes classique de 5% de la population civique détenant 32% des terres, chaque citoyen de cette catégorie pourrait détenir en moyenne 18,2 ha.

[306] Lupi 2005, 259.

[307] Th. 8.21.

parce qu'elle s'adresse aux citoyens samiens. Certains pourraient en effet avoir l'idée de contracter des alliances matrimoniales avec ces familles. Comme le suspectent certains commentateurs, il s'agit d'une mesure complémentaire garantissant que, même par la postérité, les *geomoroi* n'ont plus aucun espoir de réintégrer le corps civique par un mariage légal (*epigamia*) avec un membre d'une famille de citoyens samiens[308].

L'épisode pourrait donc se résumer ainsi : 1) déchaînement des passions et autres violences à l'encontre d'un groupe richement doté en patrimoine foncier, groupe reconnu sous l'appellation générique des *geomoroi*, 2) procédure d'atimie et d'exclusion collective du corps civique touchant ce même groupe, 3) décision complémentaire à l'adresse du *dèmos* dont les membres ne doivent en aucun cas contracter un mariage légal avec un membre du groupe exclu. Les *geomoroi* ont été chassés par le *dèmos*, il n'est pas question qu'ils reviennent une génération plus tard par le jeu des stratégies matrimoniales.

L'information principale contenue dans ce passage est que le *dèmos* de 411 se croit en mesure d'identifier assez précisément le groupe des *geomoroi* pour lui imposer présentement et dans le futur une batterie de mesures visant à l'exclure définitivement de la cité samienne. Ce groupe semble alors clairement identifiable. À l'instar d'autres cités grecques, les Samiens connaissaient certainement des catégories sociales – et censitaires – et des listes de recensements des patrimoines devaient exister[309].

Si la tendance "historique" est à l'augmentation de la taille des propriétés foncières, il nous faut considérer qu'au VI^{e} et V^{e} siècle à Samos, la possession d'une dizaine d'hectares pouvait renvoyer à un "grand domaine". Au III^{e} siècle p.C., un Polycrate est peut-être en possession d'un domaine de l'ordre de 3,25 ha[310]. Malgré la tendance "historique" à l'augmentation de la taille des propriétés foncières[311] – d'autant plus à l'époque romaine –, l'exiguïté du domaine insulaire devait "naturellement" limiter la taille des grands patrimoines. Entre le simple lopin et la "grande propriété", une parcelle de 1 à 2 ha pouvait déjà constituer une propriété de taille moyenne sur l'île de Samos.

Finalement, la question des *geomoroi* ne peut être définitivement tranchée. L'appellation peut certes bien renvoyer à la plus ancienne aristocratie foncière samienne. Toutefois, en raison des nombreux, et parfois violents, changements de *politeia*, on peine à croire que l'appellation

---

[308] Gomme *et al*. V, 21, 49, "no other instance of such a ban within a single community is reported from the classical period. The ferocity of the democrats has been demonstrated already ; the point of this particular measure may be to ensure that the separation was maintained, and prevent individual γεωμόροι from recovering their position by marriage into non-noble families".

[309] Prost 2010, sur la création des questions de catégories sociales et d'estimation des patrimoine.

[310] *IG*. 12.6.2, 980 ; cf. supra.

[311] Bresson 2007b, 156-160, 150, pour un tableau de répartition de la propriété foncière en Attique. Les plus grands propriétaires athéniens possèdent en moyenne environ 18 ha.

désigne un même ensemble de familles aristocratiques de composition constante entre le tout début du VI^e^ siècle et l'aube de la dernière décennie du siècle suivant. Généralement en butte aux expériences tyranniques et démocratiques, les grands propriétaires fonciers sont souvent contraints à l'exil. Si, encore au V^e^ siècle, certaines grandes familles de l'aristocratie foncière samienne doivent se prévaloir de leur ascendance et leur droit ancestral à la terre, l'hypothèse la plus raisonnable concernant les *geomoroi* est d'y voir une appellation générique. Il est probable qu'une catégorie ancienne soit passée dans le lexique samien pour désigner "ceux qui se partagent la terre" à un moment donné. Vers 600 comme en 411 a.C., les *geomoroi* constituent sans nul doute une élite aristocratique foncière très richement dotée en terres et réduite numériquement. Dans la cité samienne, ils sont identifiés comme les plus grands propriétaires fonciers et leurs domaines – dans l'île même ou dans la pérée[312] – polarisent la structure de la propriété foncière et de la production agricole samienne.

I.2.2. Les bornes samiennes

Déjà mentionné, le corpus des *horoi* samiens nous permet aussi de préciser la structure de la propriété foncière samienne. Ces bornes ont essentiellement été découvertes dans la campagne samienne ainsi que dans l'Héraion. De manière générale, l'intérêt de borner une terre est d'abord d'indiquer et d'identifier le détenteur de la terre. Ce bornage peut également servir à préciser dans le même temps qu'un tiers détient des droits sur une terre ne lui appartenant pas, mais qui constitue pour lui une garantie hypothécaire[313].

En l'état actuel de la recherche, il n'existe que deux types de borne, les bornes signifiant la limite d'un terrain sacré, celles signifiant la limite d'un terrain public et celles ne précisant pas quel type de terrain elles sont destinées à borner.

Dans la première catégorie, il existe trois sous-catégories: 1) les bornes relatives à l'Athéna Médéousa, 2) celles relatives à Ion d'Athènes et enfin 3) celles qui établissent un rapport entre les terres et les Héros éponymes. Dans tous les cas, il s'agit d'associer une portion du territoire à une divinité et/ou à un culte et les terres sont donc dites sacrées. La question est finalement davantage de savoir si elles l'ont toujours été ou si elles appartenaient à la cité ou à des individus avant qu'elles ne deviennent l'apanage d'une entité éthérée. Ci-après, nous reproduisons quelques-unes des inscriptions visibles sur ces bornes :

---

[312] Landucci Gattinoni 1999, 128-129, sur l'hypothèse de *geomoroi* associés à la propriété foncière de la pérée, 118, sur la base aristocratique que constitue la pérée.

[313] Roubineau 2007, 193, pour la cas athénien d'avant les réformes soloniennes, "les bornes étaient donc…une marque destinée à signifier l'endettement des propriétaires de la terre dans laquelle elles étaient enfoncées".

1) [**h**]όρος ⁝ τεμένο[ς]
[Ἀ]θεναίας
Ἀ<θ>ενῶν
μεδεόσες.
(*IG*. 12.6.1, 238)

vacat 0,15
hόρος τεμένος
Ἀθεναίας Ἀθε-
νῶν μεδεόσες.
(*IG*. 12.6.1, 240)

2) [**h**όρ]ος
[τ]εμένος
Ἴονος
Ἀθένεθεν.
(*IG*.12.6.1, 245)

hόρος
τεμένος
Ἴονος
Ἀθένεθεν.
(*IG*. 12.6.1, 246)

3) **h**όρος
τεμένος
ἐπονύμον
Ἀθένηθεν.
(*IG*. 12.6.1, 247)

[**h**]όρος
τεμένος
ἐπονύμον
Ἀθήνηθεν.
(*IG*. 12.6.1, 248)

Toutes ces inscriptions – nous ne donnons ici que deux exemples par catégorie – sont datées du V^e^ siècle[314]. De même, les lieux de découverte sont pour la plupart regroupés dans la zone de plaine alluviale triangulaire comprise entre l'*asty*, l'établissement de Khôra et l'Héraion. Bien que ce secteur ait concentré les activités de recherche, il est incontestable que cet espace est au coeur du domaine insulaire des Samiens. L'existence de ces bornes sacrées nous renseigne aussi et surtout sur la présence de terres sacrées dans la chôra samienne. La propriété de certains terrains est ainsi rattachée à des divinités donc à des sanctuaires. De fait, l'éventuelle exploitation et les revenus de ces terres reviennent à des sanctuaires. Les détenteurs des différents sacerdoces associés à ces sanctuaires prennent en charge la gestion de ce type de terre. L'Athéna Médéousa des Athéniens étant identifiée à l'Athéna Polias des Athéniens, de nombreux chercheurs ont discuté du sens à donner à la consécration au V^e^ siècle d'une parcelle samienne à une divinité athénienne. Les autres parcelles semblent devoir être rattachées à Ion d'Athènes et aux Héros Éponymes des Athéniens[315]. Les principales hypothèses retenues vont de la consécration volontaire de la part de la cité samienne à la divinité protectrice de son alliée dans la cadre de la Ligue de Délos à l'implantation d'une clérouquie athénienne. Suivant cette dernière hypothèse, ces bornes sont lues comme la manifestation de l'impérialisme athénien. Le bornage est alors rapproché de l'écrasement de la révolte samienne contre Athènes. Prenant comme point de comparaison les modalités du règlement de la révolte de Mytilène en 427, après laquelle, 3000 *kleroi* sont créés et dont 300 sont consacrés à la déesse poliade, le même schéma était avancé pour expliquer la présence de ce type de borne à Samos[316]. Strabon explique en effet que les Athéniens, après avoir maté la révolte des "infidèles Samiens", envoyèrent 2000 clérouques[317]. Un fragment de Cratéros confirme l'arrivée d'un groupe d'Athéniens à Samos. Ils y fondent des maisons et procèdent à des expulsions[318]. Toutefois, Thucydide ne faisant aucunement référence à l'établissement d'une clérouquie dans son examen des pénalités imposées aux Samiens, R. Meiggs et G. Shipley écartent l'hypothèse de l'implantation d'une clérouquie athénienne à la suite de la

---

[314] *IG*. 12.6.1 : pour la catégorie 1, 7 inscriptions, n°238-244, 4 premières datées du milieu du V^e^ siècle et 4 autres de la fin ; pour la catégorie 2, 2 inscriptions, n°245-246, datation milieu V^e^ et V^e^ ; pour la catégorie 3, 5 inscriptions, n°247-251, toutes datées sans plus de précision du V^e^ siècle. Donc un total de 14 bornes inscrites.

[315] Shipley 1987, 114-116 ; Meiggs 1979, 295-298 ; Quinn 1982, 10 ; Furtwängler 1997, 142 ; contra Barron 1964b, 37-38, au sujet des terres consacrées aux héros éponymes, "it is therefore perverse not to identify the Eponymoi here with Ion's four sons, named by Herodotos as eponymous heroes of the four Ionic tribes, once common to Athens and the Ionians. But at Athens the four tribes had been banished from constitutional usage by Kleisthenes in 508/7 ; and the Eponymoi now honoured with statues in the Agora and at Delphoi were those of the ten tribes which replaced them" ; sur les questions de dialectes et de graphologie voir : Barron 1964b, 37 ; Meiggs 1979, 295 ; Shipley 1987, 115 ; Furtwängler 1997, note 9.

[316] Meiggs 1979, 295.

[317] Str. 14.1.18, "ὕστερον δὲ καὶ κληρούχους ἔπεμψαν δισχιλίους ἐξ ἑαυτῶν", parmi ces derniers, Strabon donne l'exemple de Neoclès, le père d'Epicure le philosophe.

[318] Shipley 1987, 115 ; Furtwängler 1997 ; cf. Krateros *FGrHist* 342 F21, "les Athéniens furent envoyés à Samos, établirent là leurs maisons et expulsèrent les habitants" (trad. Shipley 1987 légèrement modifiée)

révolte[319]. A. Furtwängler va plus loin en estimant que ces bornes sont mises en place dans les années 450 par les Athéniens. De manière autoritaire, ils auraient ainsi confisqué et consacré à leur déesse les terres d'aristocrates samiens déjà en butte à leur pouvoir[320]. Pour R. Meiggs, cette confiscation des terres pourrait intervenir au lendemain de la révolte samienne. On confisque alors les terres des aristocrates ayant mené la révolte[321]. Si la question ne peut être définitivement close, il nous semble que les hypothèses moins autoritaires et impérialistes ne doivent pas être négligées. Au V^e^ siècle, les Samiens comptent pendant longtemps parmi les tout premiers alliés des Athéniens, il n'y aurait alors aucune contre-indication à voir dans la consécration de terrains samiens à des divinités et héros athéniens l'expression de ce lien d'alliance. R. Meiggs retient l'hypothèse d'une relation étroite entre ce culte local et collectif ionien et celui d'Ion[322]. Dans ce cas, la consécration de terres n'aurait pas de lien direct avec les Athéniens même si la participation à la ligue de Délos, confédération largement ionienne, pouvait inciter à des consécrations de cet ordre pour des héros communs aux Ioniens. Dans une perspective plus ou moins autoritaire, trois hypothèses peuvent être retenues :

1) Les Athéniens confisquent et consacrent à leur divinité les terres des meneurs de la révolte
2) Les démocrates samiens confisquent et consacrent une partie des terres des meneurs de la révolte à la déesse des Athéniens en signe de loyauté
3) Au début de la Ligue de Délos et y adhérant pleinement[323], les Samiens consacrent volontairement des terrains à la divinité et aux héros athéniens et communs aux Athéniens et aux Ioniens, et ce pour signifier la force de l'alliance

Pour ce qui concerne les autres catégories de bornes samiennes, il n'existe, à notre connaissance, que trois autres cas de bornes inscrites. L'une d'elles peut être datée du V^e^ siècle, mais est réutilisée et réinscrite à la période impériale. Sur ces deux faces, elle porte la seule mention "ὅρος"[324]. Une autre borne est datée du II^e^ siècle p.C.[325]. Enfin, sur une dernière borne, peut-être d'époque impériale[326], on restitue la mention suivante :

---

[319] Meiggs 1979, 295 ; Shipley 1987, 115.

[320] Furtwängler 1997, 142, l'auteur retient comme critère de datation l'utilisation du *sigma* à trois barres alors que le sigma à quatre barres commence à être utilisé vers 446 a.C.

[321] Meiggs 1979, 298, l'autre solution consiste à penser que "at some time in these fifteen years (454-440) Athens might have intervened and taken land from anti-Athenian oligarchs".

[322] Meiggs 1979, 298, "(the) cult would be a natural complement to a cult of Ion" ; Barron 1964b, 39.

[323] Meiggs 1979, 296, dans le même ordre d'idée, les Samiens seraient à l'origine de la demande du transfert du trésor de Délos sur l'Acropole d'Athènes, Plut., *Alc*., 32, 2-3 ; sur les indices numismatiques relatifs à cette hypothèse cf. infra III.5.1.

[324] *IG*. 12.6.2, 975, on note la présence d'un *sigma* à trois barres sur la face A (cf. Meiggs 1979, 296), tandis qu'un *sigma* d'époque romaine apparaît sur la face B ; l'inscription a été découverte à proximité d'un torrent vis-à-vis de l'île de Sopila (cf. Girard 1881, *BCH*, 489).

ὅρος <δη>-
μοσι<ων>

Dans ce seul dernier cas, la borne indique à tous la limite d'un terrain public.
Comme attendu, la découverte des bornes dans la *chôra* samienne nous suggère que des terrains sacrés et publics côtoyaient des propriétés foncières privées. La cité et les sanctuaires disposaient de patrimoines fonciers et pouvaient espérer recevoir une redevance en cas de mise en valeur par des tenanciers.

I.2.3. Les terres de la pérée

Pour ce qui concerne les terres samiennes de la pérée, celles-ci semblent détenues par différentes entités. D'après R. Osborne, "Samos possessed some territory on the mainland opposite called Anaia, on which were some important temple estates and considerable amounts of land belonging to private individuals…[…]...The estates there, both temple estates and private lands, provide a source of extra grain upon which the city has firts call in times of need, but which can be ignored either when the city is well provided from home territory, or when it can meet its needs more conveniently from elsewhere"[327].
La loi sur le grain d'Anaia tend à montrer que la déesse – logiquement identifiée comme étant Héra – jouit d'un droit sur la production de blé dans le secteur d'Anaia. Nous reproduisons ci-dessous la restitution proposée par les *IG* de Samos pour les lignes 23 à 27 :

…ἐκεῖνοι δὲ ἀγοραζέτωσαν
σῖτον τὸν ἀπὸ τῆς εἰκοστῆς ἀπομετρούμ**[** - - - - *c.* 5 **]**νον
τῆς ἐξ Ἀναίων, διδόντες τῆι θεῶι τιμὴν μὴ ἐλάσσονα
ἧς πρότερον ὁ δῆμος τέταχεν <δραχμὰς> πέντη καὶ δύ'ὀβο-
λούς...

À partir de cette restitution, nous proposons la traduction suivante : "Que ceux-là achètent le blé, celui du vingtième des grains d'Anaia, donnant à la déesse un prix pas inférieur à celui

[325] *IG*. 12.6.2, 976.
[326] *IG*. 12.6.2, 974.
[327] Osborne 1987, 97.

qui avait été fixé auparavant par le peuple à 5 (drachmes) et deux oboles"[328]. Sans anticiper sur la suite du développement, la jouissance d'un droit sur le blé ne dit rien de définitif quant à la propriété de la déesse sur les terres de la pérée..

Dans le fameux décret daté de 243/242 a. C. en l'honneur de Boulagoras, il est question des nombreux bienfaits que celui-ci prodigua à la cité. Parmi ceux-ci, il est question d'une démarche diplomatique que Boulagoras, fils d'Alexis, a entreprise auprès du roi Antiochos au sujet de la confiscation de "biens" fonciers appartenant à des Samiens dans le secteur d'Anaia (κτημάτων ἐν τῆι Ἀναΐτιδι χώραι). Certains citoyens avaient ainsi été privés de leur domaine (τῶν ἀφαιρεθέντων πολιτῶν τὰ κτήματα) et avaient demandé au peuple l'envoi d'une ambassade. Cette ambassade est énergiquement menée par Boulagoras et débouche sur la restitution des domaines aux Samiens lésés[329]. Depuis, nous dit l'inscription, "personne des subordonnés d'Antiochos n'a plus entrepris de revendiquer ce qui appartenait aux citoyens"[330]. Ainsi, dans la seconde moitié du III^{e} siècle, des Samiens possèdent, à titre privé, des terres situées sur la pérée dans le secteur d'Anaia. Il est certain que des propriétés foncières y étaient depuis fort longtemps détenues à titre privé par des Samiens. Au début du VI^{e} siècle a.C., le "millier" de Samiens – comprenons un grand nombre – tué par les Priéniens renseigne peut-être en premier lieu sur les personnes qui devaient tâcher de défendre leurs propres terres[331]. Ce chiffre élevé correspond d'ailleurs au nombre de "colons" samiens qui doivent réintégrer la *chôra* Batinetis à la suite de l'arbitrage de Lysimaque[332].

Toutefois, dans le cadre de l'ambassade de Boulagoras, il est intéressant de constater que c'est bien le peuple, le *dèmos*, qui négocie la restitution des terres pour la cité elle-même et en son nom. On comprend bien évidemment la logique que revêtait une négociation non plus au niveau d'un individu, ni d'un groupe d'individus, mais bien au niveau de la cité. Ce n'est qu'à la suite d'un dénouement heureux que sont réattribuées les terres aux citoyens précédemment expropriés. Cela confirme la haute main que conserve la cité sur les terres de la pérée. C'est l'institution de la cité qui garantit ou doit garantir les droits de propriété de chaque citoyen sur son domaine. La propriété privée doit donc être comprise comme l'attribution nominale d'un ou plusieurs lots appartenant à un espace civique perçu comme détenu en commun par

---

[328] Trad. A.D. ; Pouilloux 2003, n°34, 132, pour une autre traduction : "que ceux-ci achètent le stock de blé que l'on constitue avec le vingtième fourni par les gens d'Anaia, en payant à la déesse un prix qui ne sera pas inférieur à celui que le peuple aura fixé au préalable (...) cinq (drachmes) deux oboles"

[329] " ὅπως ἀνακομισάμ[ε]-νος ὁ δῆμος τὰς κτήσεις τὰς αἰτηθείσας ἐν ἐκείνωι τῶι χρόνωι ἀποκαστήσηι τοῖς ἀδίκως ἀφαιρεθεῖσι"

[330] *IG*. 12.6.1, 11 ; ici éd. et trad. Pouilloux 2003, n°3, 27.

[331] Plut., *Mor*., 4.20 ; Shipley 1987, 36, "the 1,000 Samians massacred by the Prienians in the 590s cannot have been sent to the peraea without some means of garanteeing their safety, since conditions there were already dangerous. They therefore included hoplites. This makes it likely that many Samians with land in perea were of relatively high status".

[332] *IP*. 500 ; Carusi 2003, 213.

l'ensemble des Samiens qui constituent la cité. À ce sujet, J. Zurbach évoque une "relation religieuse à la terre ou de la propriété collective du groupe familial large, le *génos*"[333].

Comme nous l'avons déjà présenté, l'échange du secteur de Marathésion contre celui d'Anaia est négocié au niveau de la cité et au nom de tous les Samiens.

Les termes de l'arbitrage et donc de la querelle opposant Samiens et Prieniens renforcent également cette idée. Ce sont des secteurs entiers qui sont en jeu.

Autour de la localité de Karion, il est question de 42 lots appartenant à la *damosia chôra* comme l'indique la restitution des lignes suivantes : "[ἐν] τῶι τόπωι δ[αμοσίας χ]ώρας ἀπ[οδ]όσθ[αι] μέρη τινὰ διελόν-[τες εἰς κλά]ρους τριάκοντα ἑπτά, καὶ παρεδείκ¦[νυον] [καὶ δύο? ἄ]λλα ψαφίσματα ὑπάρχοντα ἐν τῶι ἱερ¦[ῶι περὶ] [τοῦ] λάχο[υς] τριάκοντα ἑπτὰ κλάρων, καὶ ¦[ἐπὶ στεφανα]-[φόρου . . . . . ὅς ἐσ]τι ἀπὸ Καλλιστράτου πέμπτος,¦[ἀποδόσθαι] [μέρη τινά, διελόντες εἰς] ἄλλους κλάρους πέντε"[334]. D'après U. Fantasia, après la chute du tyran Hiéron de Priène vers 298/297 a.C., les Samiens auraient conduit un examen (δοκιμασίαν) et réalisé une sorte de cadastre des terres de la pérée. Ce n'est qu'ensuite, d'après les Samiens, que les Priéniens ont commencé à réclamer les terres autour de Karion tandis que Kallistratos était stéphanéphore. De cette première réclamation découle le rescrit de Lysimaque adressé aux Samiens en 283/2 a.C. Cette appellation parle d'elle-même. Il s'agit de la terre du peuple et donc de terres civiques.

L'échange et la cession globale de secteurs ne peuvent se comprendre qu'à la condition d'intégrer le statut superposé de terre civique. Les terres civiques peuvent ensuite être réparties entre les Samiens sous forme de propriétés privées ou encore rester dans le domaine public dont l'accès et les ressources peuvent être mutualisés.

I.2.4. Des changements dans la structure de la propriété privée à Samos

En l'absence de documents de la pratique, les mutations et les changements dans la structure de la propriété foncière samienne ne peuvent être examinés que de manières indirectes. En effet, l'histoire politique samienne est scandée de multiples changements de *politeia* qui induisent des modifications de la structure de la propriété foncière. Les phénomènes de *stasis*,

[333] Zurbach 2009, 36 l'auteur cite plusieurs exemples tirés de la Politique d'Aristote, 1319a 6-14, 1265b 12-16, 1266b 14-24, 1274b 2-5 ; Zurbach 2009, 37, "le souci premier est toujours de préserver la cité et le nombre de citoyens".

[334] Fantasia 1986, 139, cf. *IP*. 37, l. 85-90.

l'élimination physique et l'exil de nombreuses familles samiennes redessinent régulièrement le paysage foncier samien.

Le cas le plus explicite est celui du premier épisode de la *stasis* samienne de 411 que relate Thucydide. Après le massacre de deux cents des Samiens les plus considérables et de l'exil de quatre cents autres, la première conséquence majeure est celle de la confiscation de la terre et des maisons appartenant aux familles décimées et/ou contraintes à l'exil. Une fois les terres et maisons confisquées, celles-ci font l'objet d'un partage[335]. Visiblement, la crise de 412/411[336] débouche sur un nouveau massacre de deux cents citoyens parmi les plus importants de la cité. Quatre cents autres sont forcés à l'exil. Thucydide indique que la première conséquence fut la décision prise par le peuple de se partager "leur terre et leurs maisons (καὶ αὐτοὶ τὴ γῆν αὐτῶν καὶ οἰκιας νειμάμενοι)"[337]. Le *dèmos* décide de partager les biens fonciers et immobiliers des puissants qu'ils viennent de massacrer ou de chasser. La reconfiguration de la propriété privée ne fait donc aucun doute et un nouveau partage est réalisé.

La confiscation et les modalités du partage résultent des décisions politiques prises par le nouveau *dèmos* en charge des affaires en 411 a.C. Si les conditions de ce partage nous échappent, il est raisonnable de penser que de grands domaines fonciers sont partagés en plus petits lots et confiés à de nouveaux propriétaires. Ce changement de *politeia* impulse un mouvement de recomposition de la structure de la propriété foncière à Samos. Il est vraisemblable de penser que cette recomposition tend à une déconcentration de la propriété foncière. Logiquement, le nombre de petits propriétaires et de petites propriétés augmentent. Les conditions d'accès à la terre sont rebattues et les modules fonciers de référence voient leur surface réduite. Les conséquences ne s'arrêtent pas là et la structure de la production agricole est modifiée. Les très grandes propriétés aristocratiques peuvent se tourner vers des systèmes de mise en valeur plutôt extensifs comme l'élevage tandis que la détention d'un lot de surface réduite voire d'un lopin de terre impose une culture beaucoup plus intensive. L'assolement biennal n'y est pas forcément respecté. La surexploitation peut rapidement entraîner un appauvrissement généralisé des sols[338] et la déchéance de ce type de petite propriété, bien-fonds central d'un *oikos*. Le détenteur de l'oikos peut alors tomber dans un cycle

[335] Th. 8.21.1, "καὶ ὁ δῆμος ὁ Σαμίων ἐς διακοσίους μέν τινας τοὺς πάντας τῶν δυνατωτάτων ἀπέκτεινε, τετρακοσίους δὲ φυγῇ ζημιώσαντες καὶ αὐτοὶ τὴ γῆν αὐτῶν καὶ οἰκιας νειμάμενοι…".

[336] Lupi 2005, 259, l'auteur propose de dater cet épisode de l'été 412.

[337] Th. 8.21.1, "καὶ αὐτοὶ τὴ γῆν αὐτῶν καὶ οἰκιας νειμάμενοι".

[338] D'un point de vue agronomique, la domination des grands propriétaires terriens comme les geomoroi permettait une régénération des sols qui étaient pour le moins menacée par des effets de répartition isonomique des terres. En ce sens, la tendance démocratique et isonomique constitue une menace potentiellement importante a fortiori pour les sols légers qui caractérisent le plus souvent les sols grecs.

d'endettement classique et dans une forme de dépendance personnelle sur le modèle de l'hektémorat athénien[339].

La période archaïque correspond à un contexte d'intenses luttes civiles. De manière schématique, ce contexte voit s'affronter deux logiques antagonistes : la première est celle d'une concentration de la richesse entre les mains d'un petit nombre grâce à ce que J. Zurbach appelle l'"extraction systématisée de la rente" ; la seconde consiste en un désir de redistribution égalitaire des terres[340]. Suivant les épisodes et leur issue, les cités archaïques connaissent de profonds changements dans la structure de la propriété privée et, par extension, dans les modes de production et la nature de la main-d'œuvre. Le caractère paysan de certaines des plus violentes luttes civiles de l'époque archaïque ne saurait être nié[341].

Sans que cela soit aussi clairement établi, il est bien évident que les grands mouvements de départ et de retour de groupes samiens appellent des reconfigurations foncières du même ordre. Au VI^{e} siècle, des aristocrates samiens des plus considérables quittent Samos pour aller fonder Dicéarchia en Italie du Sud[342]. À ce sujet, R. Adinolfi pense qu'il s'agit d'un projet mené par des aristocrates "appartenavo alla classe dei geomori, i grandi proprietari terrieri di Samo". Dans le même temps, l'auteur souligne une proximité chronologique intéressante entre l'exil de Pythagore en Italie et l'installation des Samiens à Cumes vers 530[343]. Les modalités d'exercice de la tyrannie de Polycrate ont certainement dû se durcir à cette époque au point de générer plusieurs vagues d'émigration successives[344]. Plus tard, un autre groupe ayant échoué à libérer Samos de la tyrannie de Polycrate s'installe en Crète[345]. Considérant la seule expérience polycratéenne, il est intéressant de noter le différentiel qui semble exister entre les mouvements volontaires de départ et les mouvements contraints. Les incitations au départ ne se situent clairement pas sur le même plan. Les *Vitae* consacrées à Pythagore nous renseignent sur les conditions de son départ volontaire de Samos pour l'Italie du Sud. Tandis qu'un épisode souligne une forme de complicité ou, tout le moins, de *modus vivendi* entre Polycrate et Pythagore, il est un moment où le second ne supporte plus le gouvernement du premier et décide de quitter l'île[346]. L'épisode se situerait en 532/531 a.C. et R.Adinolfi

---

[339] Sur cette question voir en particulier : Roubineau 2007 ; Zurbach 2009, 30-31 ; les deux auteurs s'accordent pour distinguer deux temps et deux conditions bien distinctes que sont l'hektémorat et l'esclavage pour dettes.

[340] Zurbach 2009, 37, l'auteur évoque "un mouvement partageux", le but étant de maintenir le nombre de citoyen en limitant la concentration foncière, 40.

[341] Zurbach 2009, 40.

[342] cf. infra II.2.5.2.

[343] Adinolfi 1977, 18 ; Accame 1980.

[344] Adinolfi, 1977, 18-19.

[345] Hdt. 3.59.

[346] cf. infra II.2.5.2 ; Porph., *VP*, 16, "quand la tyrannie de Polycrate eut dominé sur Samos, Pythagore jugea indécent pour un philosophe de vivre sous un pareil régime (ἐν τοιαύτῃ πολιτείᾳ)" ; Porph., *VP*, "arrivé à l'âge de quarante ans, dit Aristoxène, il vit que la tyrannie de Polycrate devenait trop forte se faisait trop pour qu'un homme libre pût décemment subir une autorité aussi despotique, et là-dessus décida de s'embarquer pour l'Italie" ; au sujet du "durcissement" de la tyrannie de Polycrate voir aussi : Str.14.1.16, 638C, "ἐπὶ τούτου δὲ καὶ

rappelle que “Pitagora, come è ben noto, apparteneva ad una delle più cospicue famiglie di Samo e, quando si trasferì a Crotone, vi instaurò un regime rigidamente aristocratico che doveva durare fino a pochi anni prima della metà del V secolo”[347]. Comme dans le cas du départ pour Dicéarchia, l’exil volontaire de Pythagore signe le départ d’un personnage considérable parmi les citoyens samiens. De nombreux exilés volontaires appartiennent à la plus riche aristocratie foncière et peut-être à la catégorie des *geomoroi*. De tels départs ne manquent pas de reconfigurer la structure de la propriété privée à Samos.

L’autre épisode d’exil est de nature très différente puisque le volontarisme du tyran va jusqu’à lui faire sélectionner les personnes qu’il se propose d’envoyer à Cambyse dans le but de s’en débarrasser. Le propos d’Hérodote est très clair sur ce point, le tyran sélectionne les citoyens samiens les plus susceptibles de se révolter contre son autorité[348]. Cet épisode témoigne de la manière dont le tyran peut user de son pouvoir pour contraindre certains citoyens au départ. Toutefois, dans les deux cas, la finalité doit être comparable et consiste en une confiscation systématique des terres et des biens des exilés. Il est bien évident que leurs terres et autres biens sont confisqués au profit de la cité et donc du tyran. Les confiscations transforment des propriétés privées en propriétés publiques. Le tyran peut ensuite les redistribuer à des particuliers, donc les reprivatiser, les louer contre redevance, donc les conserver dans ce domaine public, ou encore les consacrer à une divinité et donc en faire des terres sacrées. À titre d’exemple, Maiandrios – successeur de Polycrate – décide seul de la consécration d’un terrain à Zeus Éleuthérios[349].

Au V^e^ siècle, il existe d’autres grands mouvements de déplacements opérés par les Samiens. On pense notamment au départ d’un groupe de Samiens pour Zanclè de Sicile. Hérodote précise d’ailleurs que les candidats au départ sont des Samiens “qui possèdent”[350]. Après l’échec de la révolte samienne, de nombreux Samiens quittent l’île pour trouver refuge à Anaia. Les autorités pro-athéniennes n’ont certainement pas manqué de confisquer et de partager les terres appartenant aux exilés considérés comme des ennemis mortels de la cité[351]. Déjà mentionné, le bornage sacré de certains terrains de la *chôra* samienne peut être lu en ce sens. Enfin en 404 a.C., ces Samiens d’Anaia recouvrent leur île. Lysandre autorise le départ

---

Πυθαγόραν ἱστοροῦσιν ἰδόντα φυομένεν τὴν τυραννίδα ἐκλιπεῖν τὴν πόλιν καὶ ἀπελθεῖν εἰς Αἴγυπτον καὶ Βαβυλῶνα φιλομαθείας χάριν ἐπανιόντα δ’ἐκεῖθεν, ὁρῶντα ἔτι συμμένουσαν τὴν τυραννίδα, πλεύσαντα εἰς Ἰταλίαν ἐκεῖ διατελέσαι τὸν βίον”; Apul., *Florides*, 15, “Dès le début du règne de Polycrate, Pythagore s’enfuit de l’île en secret” “Quippe eo commodum dominari orso profugit ex insula clanculo Pythagoras”

[347] Adinolfi 1977, 18 ; Iamb., *VP*, 6, 28.

[348] Hdt. 3.44, “Ὁ δὲ ἐπιλέξας τῶν ἀστῶν τοὺς ὑπώπτευε μάλιστα ἐς ἐπανάστασιν ἀπέπεμπε τεσσεράκοντα τριήρεσι, ἐντειλάμενος Καμβύσῃ ὀπίσω τούτους μὴ ἀποπέμπειν”.

[349] Hdt. 3.42, “Πρῶτα μὲν Διὸς Ἐλευθερίου βωμὸν ἱδρύσατο καὶ τέμενος περὶ αὐτὸν οὔρισε τοῦτο τὸ νῦν ἐν τῷ προαστείῳ ἐστί”.

[350] Hdt. 6.22, “Σαμίων δὲ τοῖσί τι ἔχουσι” ; cf. II.2.1.1.

[351] cf. infra III.5.3.

des démocrates samiens qui ne doivent emporter rien d'autre qu'un manteau. Il est alors certain que les "anciens citoyens" se répartissent entre eux les terres de la *chôra* samienne.
Dans le même temps, nous n'oublions pas que le contrôle effectif de la pérée est un paramètre important qui définit la structure de la propriété foncière samienne. La remise en question de ce contrôle tend logiquement à concentrer la pression démographique et les tensions sur les seules terres du domaine insulaire.
Qu'elle résulte de la pression démographique ou de difficultés d'accès à la terre liée à une expression de la politeia samienne, certains Samiens sont, au moins à deux reprises, candidats au départ. C'est à l'évidence le cas pour les Samiens de Périnthe qui sont menacés par les cités mégariennes de Propontide dès les premières années du VI^e^ siècle. La colonisation est l'un des moyens à la disposition des autorités – il s'agit alors des *geomoroi* – pour désamorcer les tensions sociales nées de difficultés d'accès à la terre. Un autre épisode fameux nous suggère une même disposition de certains Samiens au départ. Dans son examen de la Cyrénaïque, Hérodote relate la manière dont Arcésilas, troisième du nom et contraint à l'exil, trouve refuge et assistance à Samos. Il y recrute de nombreux Samiens en leur promettant des terres en Cyrénaïque[352]. Cet épisode est antérieur à la conquête de l'Égypte par Cambyse et pourrait dater de la fin des années 530 a.C.

Comme nous l'avons vu, la structure de la propriété privée sur le territoire samien est complexe. Sans grande surprise, le territoire samien est divisé en terres civiques, sacrées et privées. Des changements de statut peuvent toutefois intervenir.
Du fait d'une plus ou moins forte pression démographique et d'un verrouillage ou d'incitations institutionnelles concernant l'accès à la propriété foncière, des épisodes de fortes tensions sociales scandent l'histoire politique samienne. Ces tensions débouchent sur de nombreux changements de *politeia* qui appellent une reconfiguration de la propriété foncière à Samos. Dans l'ensemble, les exils volontaires, forcés, les massacres, les purges et autres procédures collectives d'atimie reconfigurent régulièrement et en profondeur la structure de la propriété privée à Samos.
Sans trop anticiper sur la suite de notre développement, il faut bien entendu comprendre ces tensions sociales et les revendications toujours plus pressantes du peuple – nous comprenons ici son acception sociale – avec la croissance de la flotte de guerre samienne et donc des effectifs mobilisés pour son fonctionnement. Si à Salamine, les thètes athéniens peuvent prendre conscience de leur importance pour la cité, il est probable que les rameurs samiens intègrent cette même idée dès les années 530-520 a.C. et en conçoivent logiquement une

[352] Hdt. 2.163, "Ὁ δὲ Ἀρκεσίλεως τοῦτον τὸν χρόνον ἐὼν ἐν Σάμῳ συνήγειρε πάντα ἄνδρα ἐπὶ γῆς ἀναδασμῷ· συλλεγομένου δὲ στρατοῦ πολλοῦ ἐστάλη ἐς Δελφοὺς ὁ Ἀρκεσίλεως χρησόμενος τῷ χρηστηρίῳ περὶ κατόδου".

revendication sociale et politique. De manière concomitante, les bouleversements sociaux portés par les expériences tyranniques samiennes dès le début du VI^{e} siècle constituent un puissant moteur de reconfiguration de la structure de la propriété foncière dans la cité samienne. Le tyran négocie et propose un nouvel équilibre dans les rapports de force au sein de la cité. Ce nouveau transparaît sans nul doute dans les caractéristiques du paysage foncier samien.

I.3. Ressources et productions samiennes

Une fois présentées ces considérations quant aux différents domaines fonciers rattachés à la cité samienne et ces réflexions sur les structures de la propriété privée à Samos, il nous faut considérer les ressources naturelles et agricoles qui sont à la disposition des Samiens aux VI^{e} et V^{e} siècles a.C. Pour ce faire, nous proposons de présenter dans un premier temps les ressources naturelles avant de discuter des productions agricoles faisant intervenir ou non certaines étapes de transformation. Pour finir, les conditions et capacités de productions céréalières des Samiens feront l'objet d'un point particulier.

I.3.1. Ressources naturelles

Pour traiter de ce premier point, nous proposons de distinguer les ressources minérales des ressources sylvestres.

I.3.1.1. Carrières et mines

S'agissant des carrières et des mines, il nous faut d'abord préciser que l'analyse géologique et la présence de gisements ne disent rien de l'effectivité de l'exploitation des ressources disponibles. Ces dernières peuvent simplement ne pas être connues par les habitants, ou encore, ces derniers peuvent en connaître l'existence, mais décider de ne pas les exploiter, et cela pour différentes raisons. Celles-ci peuvent aller de difficultés d'ordre technique à des considérations d'usage limité ou d'interdits symboliques.

Au sujet des gisements métallifères, l'île de Samos ne semble pas particulièrement bien pourvue[353]. Aucune mine d'or ni d'argent ne la place en situation de rente telle que pouvaient l'être les Siphniens ou les Athéniens. Considérant l'importance du monnayage samien dès le début du VI^e^ siècle, nous revenons sur ces questions d'approvisionnement en métal précieux dans la section consacrée aux enjeux de la frappe monétaire pour les Samiens.

Dans sa description de l'île publiée en 1856, V. Guérin explique que "l'île possède des mines de fer, d'ocre, d'amiante, d'émeri, de marbre blanc et de jaspe; mais elles sont depuis longtemps inexploitées"[354]. Un fragment d'Aristote évoque des gisements de minerais précieux à Samos[355].

Pour l'essentiel, le rocher à Samos est à composante calcaire et certains secteurs présentent des affleurements pré-néogènes. Il s'agit essentiellement de marbre et de schiste[356]. Sans atteindre une qualité comparable aux marbres parien ou thasien, un marbre local "gris-bleu" est utilisé pour de nombreuses et souvent monumentales réalisations de la statuaire samienne[357].

Pour ce qui concerne l'exploitation de ces ressources minérales, les indices sont ténus. Dans son essai d'inventaire des sites samiens de l'époque archaïque, G. Shipley relève l'existence "possible" de deux carrières. L'une est située à l'extrême ouest de l'île à proximité de l'actuelle Kalithéa, tandis que l'autre se situe dans les environs de la bourgade actuelle de Khora[358]. Dans le cadre de campagnes récentes de *survey* menées par le service grec d'archéologie, ces localisations ont en partie étaient confirmées. En effet, entre Pythagoreion et Khôra, le site de Katarouga a été identifié comme étant une carrière de calcaire. En raison du mobilier associé et récupéré par un ramassage de surface, M. Viglaki-Sophianou estime qu'il s'agit vraisemblablement d'une carrière exploitée en relation avec la construction de l'Heraion.[359] Sans plus de précisions chronologiques, d'autres carrières ont été localisées dans le secteur de Pountès, à proximité de l'église de Sainte Paraskevi, et dans la zone de Palaiokastro[360]. Il est enfin intéressant de prendre en compte l'étude récente par spectrométrie dont ont fait l'objet les gisements de calcaire samiens[361]. Au-delà des conclusions principales qui aboutissent à l'idée que les statuettes de type chypriote ne sont pas fabriquées en pierre

---

[353] Sur ce point voir infra III.3.3.3.

[354] Guérin 1856, 303.

[355] Bissa 2009, 41-42, (cf. Arist., *Fragmenta Varia*, 8.444, 572), l'auteur fait référence à un gisement de minerais précieux mis en doute par les Modernes mais qui est "géologiquement probable".

[356] Stiros 1998, 11 ; voir aussi : Okrusch *et al.* 1984 ; Whitbread 1995, 125, fig. 4.9.

[357] cf. infra III.2.2.

[358] Shipley, 1987, 13, fig. 3, 234-35, fig. 11-12.

[359] Βιγλάκη-Σοφιανού 1997, 952, "Βρίσχεται μεταξύ Πυθαγορείου και Χώρας, στο σκουπιδότοπο της Χώρας. Εντυπωσιακά λείψανα αρχαίου λατομείου ασβεστολιθικών πετρωμάτων πωρόλιθου σε άριστη διατήρηση. Υλικό από το λατομικό χώρο πιθανότατα χρησίμευσε για την οικοδόμηση του ναού της'Ηρας".

[360] Βιγλάκη-Σοφιανού 1997, 952 "Η ύπαρξη εκτεταμένου αρχαίου λατομείου έγινε γνωστή".

[361] Polikreti *et al*. 2004.

samienne mais chypriote[362], deux spectres samiens différents se dégagent de cette étude. Le premier groupe associe les gisements d'Aspros Kavos[363] à proximité de l'Heraion avec la qualité des matériaux utilisés pour sa construction. L'autre groupe correspond au référentiel établi à partir de la carrière de Katarouga[364]. De fait, le rapprochement établi par les archéologues grecs entre la carrière de Katarouga et la construction de l'Héraion doit au moins être discuté et faire l'objet de comparaisons plus poussées. En effet, il n'est pas non plus certain que les échantillons testés à partir des éléments d'architecture de l'Heraion soient représentatifs des différentes carrières exploitées dans le cadre de ce projet de très grande envergure. Un différentiel de qualité pourrait expliquer l'exploitation, suivant la destination architectonique du bloc[365], d'une carrière ou d'une autre. Des comparaisons supplémentaires sont désormais facilitées par l'existence d'un référentiel samien effectué à partir de trente échantillons[366].

Plusieurs grandes carrières ont donc été exploitées de manière intensive depuis l'Antiquité. Les traces d'outils et les tonnes de chutes de taille ayant créé des collines artificielles témoignent de cette intensité et des très grandes quantités de pierres extraites[367]. Les matériaux extraits devaient ensuite servir aux constructions locales et notamment publiques dans la ville et dans l'Héraion.

Pour la période que nous considérons, les carrières de Katarouga, d'Aspros Kavos et du Spiliani semblent être les plus actives. Pour le dernier exemple, les "caves-carrières souterraines" sont encore visibles pour qui s'aventure sur le mont Spiliani en surplomb du monastère actuel. Le site d'extraction d'Aspros Kavos est également intéressant car il s'agit d'un site côtier immédiatement à proximité de la mer, ce qui pouvait, le cas échéant, faciliter le transport de ces pondéreux.

Pour en terminer avec ce rapide examen des ressources minérales samiennes, il nous faut dire quelques mots de l'énigmatique "terre samienne"[368] dont parlent certains auteurs anciens et qui est peut-être exportée vers l'Égypte au V^{e} siècle[369].

---

[362] Cf. infra II.2.4.1.

[363] Polikreti *et al*. 2004, 1019-1020, fig. 4.

[364] Polikreti *et al*. 2004, "Samos shows two different types of spectra: one for samples from Moni Spilianis, Aspros Kavos and the architectural pieces from the Heraion (SAMOS A, Fig. 9) and a second one for those from Katarouga (SAMOS B, Fig. 10). Both spectra are characterised by a low intensity peak at g=2.0036 and a peak at g=2.0052. The peak at g=2.0057 is absent implying the absence or very low concentration of microfossils".

[365] Polikreti et al. 2004, 1019, "five large architectural pieces from the Heraion (a frieze and four column drums, Table 1) were also sampled and the material was included in our Samos reference group".

[366] Polikreti *et al*. 2004, 1019, (25+5).

[367] Polikreti *et al*. 2004, 1019, "all the Samian quarries reported below, show clear evidence of extensive quarrying, i.e. tool marks, exploitation that forms caves and thousands of tons of waste material creating extended artificial hills".

[368] Sur cette question voir en particulier : Shipley 1987, 207, 277-278, l'auteur consacre un court excursus à cette "terre samienne".

[369] cf. infra II.2.3.3.

Dans son traité sur les pierres, Théophraste décrit la *samia gè* et les méthodes de son extraction[370]. G. Shipley pense que le lieu principal d'extraction de cette "terre" devait se situer dans le secteur de Platanos en plein cœur du domaine insulaire[371]. Avant le traité de Théophraste daté des années 310 a.C., on ne connaît aucune occurrence du terme. Cette ressource minérale samienne est toutefois exportée vers l'Égypte dès le III^e^ a.C[372]. Il est possible que cette matière minérale soit exportée depuis Samos dès les plus hautes époques. Déjà au VI^e^ a.C., les Samiens exportent des cosmétiques ds des petits vases. Plus encore, dans le fameux registre douanier d'Éléphantine, daté de la première moitié du V^e^ siècle, une entrée fait référence à l'exportation de terre samienne[373]. La destination utilitaire et les applications de cette matière sont multiples. Elle peut servir à la confection de vêtements et à la préparation de remèdes et d'onguents. Dans son *Histoire Naturelle*, Pline l'Ancien distingue deux sortes de terre samienne qu'il nomme respectivement collyrium et aster. Ces deux variantes sont de couleur blanche. L'auteur retient deux principaux usages médicaux. Au moins au I^er^ siècle p.C. et en contexte romain, on utilise la "terre samienne" d'une part pour le séchage, la cicatrisation de plaies et le contrôle des hémorragies, et, d'autre part, pour la préparation de traitements ophtalmiques[374].

I.3.1.2. Du bois pour les navires…

Dans sa *Géographie*, Strabon décrit l'île de Samos comme très montagneuse[375]. En lien direct avec cette topographie très accidentée, les sources littéraires anciennes et quelques indices toponymiques soulignent l'importance des ressources en bois disponibles sur l'île. Comme le fait justement remarquer G. Shipley, les noms des localités de Kastania[376] et Platanos[377] font visiblement référence à la couverture forestière de l'île[378]. Un fragment d'Aristote transmis

---

[370] Thphr., *Lap*., 62, 4.

[371] Shipley 1987, 278, 95, l'auteur pense notamment que le pont de Niokhori, permettant le déploiement rapide d'une force hoplitique, pouvait servir, non seulement à protéger les fermes de la partie ouest de l'île mais également la source de "terre samienne" contre des incursions ennemies.

[372] cf. infra II.2.3.3.

[373] Briant & Descat 1998, 72 ; Edgar 1925, *PCZ* 59012 ; Orrieux 1983, 56-57.

[374] Plin., *HN*, 5, 35, 53, "Ab his per se ad medicinam pertinentia terrae genera tractabimus. Samiae II sunt, quae collyrium et quae aster appellantur. Prioris laus ut recens sit ac lenissima linguaeque glutinosa, altera glaebosior ; candida utraque. Vitrur, lauatur. Sunt qui praeferant priorem. Prosunt sanguinem expuentibus ; emplastrisque, quae siccandi causa componuntur, oculorum quoque medicamentis miscentur", "Ensuite, nous allons traiter des espèces de terre qui ont des propriétés dans le domaine médical. Il y a deux sortes de terres de Samos, appelées respectivement *collyrium* et *aster*. Pour être appréciée, il faut que la première soit fraîche, très lisse et colle à la langue ; la seconde est plus compacte ; l'une et l'autre sont blanches. Il faut les calciner et les laver. Certains préfèrent la première espèce. Elles servent dans les cas d'hémoptysie. On les incorpore dans les emplâtres siccatifs ainsi que dans les compositions ophtalmiques".

[375] Str. 14.1.15, "ἀλλὰ καὶ τὸ ὄρος ἅπαν, ὃ ποιεῖ τὴν ὅλην νῆσον ὀρεινήν, ὁμωνύμως λέγεται" (éd. Loeb) ; Georgirenes 1678, 18, au sujet du mont Kerkis " It is cover'd with Snow almost all of the Year".

[376] Georgirenes 1678, 20, "so call'd, of abundance from Chesnut-Trees" ;

[377] Georgirenes 1678, 16, "abundance of Plain Trees".

[378] Shipley 1987, 6.

par Hésychius précise que Samos était parfois appelée Dryoussa[379]. Pline, dans son *Histoire Naturelle*, parle de Kyparissia pour nommer cette même île[380]. Ainsi, suivant certaines traditions anciennes, Samos est identifiée comme "l'île aux chênes" ou "aux cyprès". Cependant, comme dans les cas des ressources minérales, la présence d'une n'implique pas son exploitation automatique.

Suivant la présentation de Théophraste, les applications utilitaires du bois sont multiples. Deux usages principaux peuvent toutefois être retenus : la construction et le chauffage. Dans les deux cas, il y a des sous-catégories. Le bois de construction peut être employé pour la construction d'habitation[381] et pour la construction navale. Le bois peut également être utilisé comme combustible pour le chauffage des habitations[382], mais aussi pour les activités artisanales et de production qui nécessitent le fonctionnement d'un four ou d'un fourneau. Pour cette dernière catégorie d'activité, on pense notamment à la production céramique et aux ateliers de bronzier qui semble faire la renommée de Samos. Théophraste précise que les essences les plus adaptées pour servir de combustibles sont le figuier et l'olivier[383]. Encore aujourd'hui, figuiers et oliviers sont très bien représentés sur le territoire insulaire samien. La découverte de nombreux restes carpologiques dans l'Héraion suggère une consommation assez ordinaire de figues et d'olives fraîches[384].

Pour donner un ordre de grandeur, environ 23% de l'actuelle Samos est recouverte par des pins (*Pinus brutius* et *Pinus nigra*). Le reste de la couverture végétale – 33% de la surface de l'île – est essentiellement constitué de buissons et d'oliviers[385]. Déjà au XVII^{e}, l'archevêque de Samos rappelait que les revenus de l'*Ağa* – officiel représentant l'autorité turque – étaient augmentés par des ressources en bois importantes aussi bien pour la construction de maisons

---

[379] Hsch., s.v. Dryoussa (Arist. F570).

[380] Plin., *HN*, 5, 37, 135, "Ionia ora Aegeas et Corseas habet et Icaron, de qua dictum est, Laden quae prius Late vocabatur, atque inter ignobiles aliquot duas Camelitas Miletos vicinas, Mycalae Trogilias tres, Philion, Argennon, Sandalion…Partheniam primum appellatam Aristoteles tradit, postea Dryusam, deinde Anthemusam ; Aristocritus adicit Melamphyllum, dein Cyparissiam, alii Parthenoarrhusam, Stephanen". Edition Loeb et traduction modifiée : "Aristote relate qu'elle fut d'abord appelée Parthenia, puis Dryoussa, puis Anthemousa ; Aristocrite ajoute Mélanphyllum, puis Cyparissia, d'autres, Parthenoarrhusa, Stephane" (éd. Loeb et trad. Loeb légèrement modifiée).

[381] Thphr., *HP*, 5.7.4, "les bois utilisés dans le bâtiment sont beaucoup plus nombreux : sapin et pin, cèdre, sans compter le cyprès, le chêne et le genévrier, en un mot n'importe quelle essence, pourvu qu'elle ne manque pas totalement de solidité".

[382] La plupart de ces sous-emplois ne peuvent être que déduits et soupçonnés ; par exemple, la culture de la vigne laisse entendre que les Samiens pouvaient disposer d'un appoint de bois de chauffe avec la taillage des sarments.

[383] Thphr., *HP*, 5.9.6 "Pour les autres travaux qui exigent un four et les autres formes d'artisanat, telle essence est utilisée dans un cas, telle autre dans un autre. Les bois dont les braises se conservent le mieux sont le figuier et l'olivier…, l'olivier parce qu'il est compact et gras".

[384] Kucan 2000, 101.

[385] Stiros 1998, 9 ; Σταματιάδης 1886, 398.

que pour celles de navires[386]. Plus généralement, l'homme d'Église note que les Samiens "are well stor'd with Trees of all sorts"[387].

Mis à part quelques exemples de l'utilisation du bois pour certaines constructions monumentales en bois – on pense au premier Hécatompedon[388] – ou pour des petites offrandes votives comme les modèles réduits de navires découverts dans l'Héraion[389], il n'est guère possible de retrouver de preuve, même indirecte, de l'utilisation du bois à Samos. Cela est peut-être un peu différent pour ce qui concerne la construction navale. Toujours dans l'enceinte de l'Héraion, le long de l'ancien axe nord-sud, des bases en pierre soutenaient des navires consacrés à la déesse[390].

Plus généralement, l'importance des effectifs de la flotte samienne aux VI^e^ et V^e^ siècles[391] laisse supposer que l'exploitation des ressources sylvestres à cet effet a pu être très importante.

De même, l'utilisation de la poix pour l'imperméabilisation des coques des navires était un procédé déjà largement repris. La poix dite "blanche" en particulier était produite à partir de résines et de goudrons végétaux extraits de pins et de sapins. Bien qu'il s'agisse de la description d'un autre usage de la résine – pour le vin résiné –, V. Guérin explique que cette résine est obtenue en faisant "une entaille assez profonde au bas de la tige des pins"[392]. Il est certain que l'exploitation des pentes boisées samiennes a été utilisée pour la construction navale locale.

Dans ses *Recherches sur les Plantes*, Théophraste, en bon disciple aristotélicien, établit que "les bois de construction navale sont, en bref, le sapin, le pin noir et le cèdre. On fait les trières ou plus exactement les navires de guerre en sapin, à cause de sa légèreté, les navires marchands en pin noir, à cause de son imputrescibilité ; celui-ci s'emploie aussi pour les trières dans certains pays où le sapin n'abonde pas…"[393]. Ce passage ô combien précieux

---

[386] Georgirenes, 1678, 22, "From hence begins a row of Mountains, cover'd by Woods for the space of twenty miles. It's furnish'd with all manner of Wood, fit for Architecture, as well as for Vessels at Sea, as for Houses at Land, a great increase to the *Aga*'s Revenue".

[387] Georgirenes 1678, 30.

[388] Kyrieleis 1981.

[389] Sur ces découvertes voir : Kopcke 1967 ; Kyrieleis 1983 ; Polignac 1997 ; Brize 1997 ; dans le sanctuaire, les sols très humides, voire gorgés d'eau, ont permis une bonne conservation des objets en bois dédiés dans l'Héraion.

[390] Kyrieleis 1981, 30, 88-89, fig. 65 ; Brize 1997, 130.

[391] cf. infra II.1.1.2.

[392] Guérin 1856, 301, "on la mélange en quantité déterminée avec le vin qu'on veut résiner : il contracte alors un goût amer, qui d'abord répugne, mais que l'habitude finit par rendre agréable".

[393] Thphr., *HP*, 5.7, 1-5, "2. Alors que les autres parties sont faites de ces bois, la quille est sur la trière en chêne quand il s'agit de navires qu'on hale ; …D'ailleurs le chêne ne s'ajuste pas aussi bien, fût-ce par mortaisage, avec le pin et le sapin, car l'un a une texture compacte, les autres l'ont lâche, et l'un est homogène, les autres ne le sont pas ; or il faut que les pièces qui doivent faire corps aient des caractères semblables, et non opposés à la manière de la pierre et du bois. 3. Sur les cargos la membrure est en mûrier, frêne, orme ou platane, car il lui faut de l'élasticité et de la solidité ; celle de platane est de la plus mauvaise qualité, car elle pourrit vite…4. Les bois utilisés dans le bâtiment sont beaucoup plus nombreux : sapin et pin, cèdre, sans compter le cyprès, le chêne et le genévrier, en un mot n'importe quelle essence, pourvu qu'elle ne manque pas totalement de solidité…le sapin se

confirme les multiples usages que les Anciens pouvaient faire du bois. S'agissant des essences disponibles à Samos, nous pouvons retenir que, tandis que le chêne et le cyprès sont préférés pour la construction des maisons et édifices samiens, le pin et le platane sont plutôt dédiés à la construction navale.

Il est probable que les Samiens utilisent préférentiellement leurs propres ressources en bois pour la construction navale. Pour cela, le pin noir, très présent sur l'île de Samos, est une essence parfaitement indiquée tant pour la structure du navire que pour son revêtement. Le sapin pouvait l'être également. L'ancien nom de Samos, Dryoussa[394], suggère que le chêne pouvait être plus répandu à Samos pendant l'Antiquité. À ce propos, on remarque que le toponyme Dryoussa est également attesté pour le secteur de la pérée. Comme nous l'avons déjà mentionné, l'un des secteurs disputés entre les Samiens et les Priéniens se situe à proximité de Karion et nommée Dryoussa[395].Suite au partage du territoire de Mélie entre les Ioniens coalisés, les Samiens reçoivent une localité au nom évocateur. Les chênes devaient y être assez bien représentés. Cependant, au contraire du pin et du sapin, le chêne peut rompre plus facilement en raison d'une élasticité moins grande[396]. Au sujet des ressources en bois de la pérée, P. Thonemann parle de "economically precious marginal ressources"[397].

Enfin, même si l'indice épigraphique est isolé et plus tardif, il est question d'un certain Archias qui vend du bois au sanctuaire d'Éleusis en 329/328 a.C. Alors que la transaction se passe à une époque où une très importante clérouquie athénienne est implantée sur l'île samienne, l'ethnique Σάμιος est associé au vendeur[398].

Sans pouvoir en avoir la preuve formelle, l'exploitation du bois local se trouvant sur l'île ou la pérée a dû être assez intense. L'importance de cette ressource essentielle facilitait en particulier la construction navale. À la différence des Athéniens qui développaient des stratégies de contrôle et de sécurisation des zones telles que la Thrace ou la Macédoine pour leur approvisionnement en bois –essentiellement destiné à la construction et à l'entretien de la

---

prête à des usages, semble-t-il, fort nombreux. N'est-ce pas aussi le matériau des tablettes à écrire ?...Pour la construction navale au contraire, le cintrage oblige à le prendre un peu humide, quoique si on veut le mortaiser on ait intérêt à ce qu'il soit bien sec. En effet les pièces d'un bateau sont rigides à l'état de neuf, puis, quand elles sont bien imbibées, une fois le bâtiment tiré à l'eau, elles deviennent jointives et étanches…5. …Le sapin donc et le pin noir, nous l'avons déjà dit, servent à la construction navale, au bâtiment et encore à d'autres ouvrages, surtout le sapin…Le chêne est utilisé dans le bâtiment, la construction navale et de plus dans les ouvrages enterrés. Le tilleul sert à faire les plats-bords des navires de guerre… ".

[394] Shipley 1987, 6.

[395] *IP*. 37, "Κάριον καὶ Δρυοῦ[σσαν", l. 53-56.

[396] Thphr., *HP*, 5.6, 1.

[397] Thonemann 2011, 28-29, l'auteur pense qu'il s'agit d'une zone importante dans le cadre de rite de passage cf. Shipley 1987, 35 ; Thonemann 2011, 282, fig. 7.10, l'auteur donne l'exemple de l'utilisation pastorale de ces secteurs boisées par les *Paroikoi* du domaine d'Andronikos mais également, à l'époque byzantine, d'un monopole impérial sur la vente de colorant pourpre en raison de la présence de chênes kermès (*quercus coccifera*) attirant le prinokokkion. Les insectes femelles, après broyage et séchage, permettent d'obtenir un colorant pourpre.

[398] IG_2 2-3, 2, 1672 l. 62-65 : "Ἰμάντες παρ'Ἀρχίου Ϲαμίου : ΗΗΗΗ : τιμὴ : ΔΔΔΔ, 93-94 : …τιμὴ παρα Ἀρχίου Ϲα-" ; Meiggs 1982, 211, 434-5, 438 ; Shipley, 1987, 162.

flotte –, les Samiens, eux, se trouvaient pour ce type de ressource en situation de rente. Cette différence est fondamentale. Pour contrôler l'espace maritime, les Athéniens avaient besoin d'une flotte et donc du bois pour la construire. Cependant, ce bois ne pouvait être obtenu qu'en contrôlant certaines zones lointaines grâce à la flotte. Il n'est pas besoin de souligner davantage ce que cette situation peut avoir de fragile et d'inconfortable[399]. Au contraire, il est toujours temps pour les Samiens de relancer un programme de construction navale d'importance grâce à leurs ressources propres. Celles-ci sont directement disponibles sur le territoire qu'ils contrôlent. De fait, il n'y a guère de hasard à considérer l'élection de Samos comme capitale du thème byzantin spécialisé dans les affaires navales[400].

Comme le montre l'exemple d'Archias le Samien, il est d'ailleurs possible que ce type de ressource ait été exporté par des commerçants. À titre de comparaison, il est question dans le registre douanier d'Éléphantine, daté de la première moitié du V^e^ siècle, de l'arrivée de navires phasélitains convoyant du bois – ouvragé ou non[401] – vers l'Égypte[402]. Cité grecque d'Asie Mineure, Phasélis dispose aussi d'un arrière-pays riche en ressources sylvestres. Sans anticiper sur l'étude des liens politiques et économiques existant entre les Samiens et les Égyptiens, il est très vraisemblable que les Samiens aient exporté leur bois dès les époques archaïque et classique. Suivant le contexte chronologique et géographique, cette ressource pouvait s'échanger à bon prix et les bénéfices espérés pouvaient être importants pour les marchands samiens. Andocide évoque ainsi l'idée qu'une rame de trière – donc un bois travaillé – coutait 5 drachmes. À ce prix, l'exploitation, l'exportation et la vente du bois représentaient des sommes importantes et donc faire l'objet d'un commerce lucratif[403].

Notons enfin que l'exploitation, suivant son intensité, a pu grandement modifier les paysages et les caractéristiques du territoire samien. S'il ne s'agit pas ici d'anticiper sur les développements à venir, il est évident que les efforts samiens pour se constituer une grande flotte de guerre – dès la seconde moitié du VI^e^ siècle – s'accompagnent nécessairement d'une

---

[399] Sur ces questions voir : Bissa 2009, 121-123 ; Th. 4.108, sur l'importance de la perte d'Amphipolis pour les Athéniens, "entre autres raisons, la ville lui était utile par les convois de bois qui en venaient pour les constructions navales et par le revenu financier qu'elle assurait".

[400] cf. infra II.1.1.3.

[401] cf. infra II.2.3.3.

[402] Briant & Descat, 1998, 72, "les bateaux ioniens transportent eux aussi des 'wooden supports'".

[403] And., 2.11, il déclare qu'il a importé des rames au prix de 5 drachmes l'unité pour la flotte athénienne de Samos. Il semble donc qu'à cette époque au moins, peut-être en situation d'urgence – les seules ressources samiennes ne puissent satisfaire à cette commande. Andocide met en rapport cette capacité avec les liens de *xenia* existant entre sa famille et Archélaos de Macédoine ; sur ces questions d'exportation de bois voir : Bissa 2009, 111-116, 112, "the great naval powers of the Greek world are well known, Athens , Corinth, Aigina, Chios, Mytilene, Samos, Syracuse and Rhodes. None of them, with partial exceptions of Corinth and Mytilene, had native timber resources. Most of these poleis had large navies in the archaic periode as well, which probably accounts for the depletion of their native resources. However, the fact that their naval power continued after the depletion of their native resources is the most powerful testimony of the effort they expended to acquire sufficient timber for their navies", l'auteur place assez curieusement Samos dans un groupe de cité à fort tropisme maritime ayant vu leur ressources en bois s'épuiser ; Bissa 2009, 113, "the trade in oars must have been particulary lucrative, since outfitting a new trireme could cost 1000 drachmai or more".

pression accrue sur les ressources et la couverture forestières du territoire samien. Sans un Colbert et son souci des eaux et forêts, il est probable que le territoire samien a subi les effets d'une relative déforestation. Celle-ci augmente éventuellement la surface arable, à ceci près d'ailleurs que l'exploitation des anciennes pentes boisées nécessite le recours à la terrasse qui pose d'autres problèmes[404] ; mais dans le même temps, les sols découverts s'érodent rapidement du fait de leur exposition nouvelle au vent et à la pluie.

I.3.2. Les productions agricoles samiennes

Après ce point de présentation générale des ressources naturelles dont pouvaient disposer les Samiens, il nous faut préciser le profil des activités de productions agricoles que les Samiens de l'Antiquité pratiquaient. La production de blé fera en suivant l'objet d'une étude à part.

De manière très schématique et en laissant de côté les questions céréalières, le profil de l'agriculture samienne pourrait se résumer de la manière suivante : l'huile, le vin et le bétail. En plus des descriptions des auteurs anciens, des études plus récentes de voyageurs et géographes du XIX^{e} siècle peuvent nous permettre de préciser la nature et l'importance de ces activités. Considérant la zone étudiée, on peut croire à la très faible mécanisation des travaux agricoles et au caractère "traditionnel" du panel et des modes de production. À une époque pendant laquelle les rendements et méthodes agricoles n'ont pas encore connu de bouleversement majeur, les données rassemblées par les géographes et voyageurs du XIX^{e} siècle peuvent nous permettre de dégager des ordres de grandeur quant à la structure de la production agricole samienne. Il faut toutefois signaler que les données démographiques, sans être complètement étrangères, varient d'une époque à l'autre. Si, pour l'Antiquité, G. Shipley estime la population samienne à environ 50 000 personnes, les recensements du XIX^{e} siècle sont très précis et indiquent une population samienne totale de l'ordre de 30 000 individus[405].
D'abord concernant les sources anciennes, Strabon évoque en ces termes les productions samiennes : "l'île ne produit pas un bon vin…Maintenant Samos n'est pas très favorisée pour ce qui concerne les vins, mais pour tout le reste, c'est un pays fortuné, de sorte qu'il devint un

[404] Brun 1996, 64, "les terrasses ont pour vocation première de créer de toutes pièces un espace labourable. Elles ont pour conséquence indirecte de contrecarrer l'érosion".
[405] Σταματιάδης 1886, 85, 87, le premier recensement officiel de 1828, commandé par le "Diocète pour les Sporades orientales" avance le chiffre de 27 125 Samiens dont 13 775 hommes et 13 350 femmes. Pour le second en 1864, la population samienne est estimée à 33998 personnes dont 16 879 hommes et 17 119 femmes.

objet de convoitise de guerre"[406]. Le géographe s'étonne que la proximité des voisins produisant les meilleurs vins qui soient ne fasse rien à la qualité médiocre des productions vinicoles samiennes. Dans ses *Florides*, Apulée va plus loin en déclarant que le sol samien est "pauvre en blé, rebelle à la charrue, plus fertile en oliviers, et que ni vignerons, ni maraîchers ne grattent"[407]. Dans ce passage, on sent toutefois poindre une certaine exagération de la part de l'auteur[408]. Si le vin n'est pas de bonne qualité pour Strabon, Apulée déclare qu'il n'est même aucun "vigneron" pour oser en produire.

Dans la première moitié du XIX^{e}, V. Guérin est beaucoup plus indulgent quant aux vins de Samos. Bien que nécessitant une certaine habitude, ces derniers seraient d'après lui d'une qualité tout à fait honorable[409].

Plus généralement, la tradition associe depuis longtemps l'île de Samos à la production de vin. Un roi légendaire nommé Ancaios aurait régné à Samos[410]. Certains types monétaires figurent aussi des éléments en lien direct avec la production de vin tels que les cratères ou les grappes[411]. Dans un fragment de Douris transmis par Stéphane de Byzance, il est question d'une localité samienne, Gorgyra, qui tiendrait son nom d'un culte local à Dionysos Gorgyreos[412]. Enfin, l'ancien nom de la montagne Karvounis était Ampelos, terme grec signifiant plant de vigne ou la vigne[413]. Il nous faut également mentionner un fragment d'Aethlios de Samos qui, dans sa *Chronique de Samos*, confirme la culture du raisin à Samos[414]. En définitive et pour suivre une idée avancée par G. Shipley, les Samiens produisent un vin connu en dehors de Samos mais ne figurant pas parmi les meilleurs vins grecs[415].

---

[406] Str. 14.1.15, 637C, " ἔστι δ'οὐκ εὔοινος…περὶ μὲν οὖν οἴνους οὐ πάνυ εὐτυχεῖ Σάμος, τὰ δ'ἄλλα εὐδαίμων, ὡς δῆλον ἔκ τε τοῦ περιμάχητον γενέσθαι", et rajoute un peu plus loin que cela explique l'établissement de plusieurs tyrannies et l'hostilité contre les Athéniens.

[407] Apul., *Florides*, 15, "Ager frumento piger, aratro inritus, fecundior oliueto, nec uinitort nec holitori scalpitur".

[408] Shipley 1987, 16, "his tone is sarcastic".

[409] Guérin 1856, 300-301, au sujet de la résine samienne, "on la mélange en quantité déterminée avec le vin qu'on veut résiner : il contracte alors un goût amer, qui d'abord répugne, mais que l'habitude finit par rendre agréable".

[410] Paus. 7.4.1.

[411] Barron 1966, 223-226.

[412] Landucci Gattinoni, 1997, 246-247, F61 = Stéphane de Byzance, *Souda*, s.v. Γόργυρα ; Shipley 1987, 256, localise l'ancien établissement dans la zone de Neo Karlovassi, "several authors locate ancient Gorgyra here, but it seems uncertain and is disputed ; Guérin 1856, 175-6, 266-267 ; Hdt.3.145, l'auteur affirme que Charilaos, frère de Maiandrios, était enfermé "ἐν γοργύρῃ" ; Landucci Gattinoni 1997, 247, l'auteur avance l'idée qu'il s'agissait d'un lieu "dont le nom indiquait quelque chose de souterrain", peut-être "une sorte de caverne" naturelle ou artificielle, "in mancanza di un qualsivoglia riscontro archeologico, dobbiamo limitarci a prendere atto che a Samo, in posizione non identificata, e, allo stato attuale delle nostre conoscenze, non identificabile, doveva esistere une località il cui nome, indicando qualcosa di sotterraneo, suggerisce la possibilità che essa fosse una specia di caverna, non sappiamo se naturale o artificiale".

[413] Strab.14.1.15, "καλεῖται νὲν οὖν καὶ τις Ἄμπελος βλέπουσά πως πρὸς Ἰκαρίας Δρέπανον".

[414] Athénée.14.653F, "τί οὖν παράδοξον ἱστορεῖν δοκεῖ Ἀέθλιος ὁ Σάμιος ἐν πέμπτῳ Σαμίων Ὥρων λέγων ; 'σῦκον καὶ σταφυλὴ καὶ ὁμομηλὶς καὶ μῆλα καὶ ῥόδα δὶς τοῦ ἐνιαυτοῦ ἐγίνετο'".

[415] Shipley 1987, 17, note 55 sur les qualités et l'histoire récente des vignobles samiens.

La qualité du vin semble en quelque sorte faire exception. Toutes les autres productions sont reconnues, notamment par Strabon, comme excellentes. On pense en premier lieu à la fameuse huile de Samos. La production d'huile est une constante de l'histoire samienne. De nos jours, l'île semble couverte d'oliviers[416]. Déjà Anacréon les chantait dans sa poésie[417]. Dans *Les Perses*, Eschyle qualifie Samos d'"ἐλαιόφυτός"[418]. Dans la première moitié du XIX^e^ siècle, V. Guérin note que, pour les bonnes années, les Samiens pouvaient produire jusqu'à 700 000 ocques d'huile d'olive dont la vente rapportait trois millions de piastres[419]. Il s'agit de la seconde plus importante source de richesse de l'île juste derrière les productions de vins – rouge et blanc – dont l'exportation rapporte quatre millions de piastres[420]. Toutefois, au regard du différentiel des quantités produites et exportées, 700 000 ocques pour l'huile et cinq millions d'ocques pour le vin, on comprend très facilement la très grande valeur ajoutée de l'huile samienne en comparaison du vin. Un rapide calcul permet d'établir que l'ocque d'huile s'échange à 4,3 piastres contre 0,8 pour l'ocque de vin. L'huile samienne s'échange à une valeur 5,4 fois supérieure à celle du vin. V. Guérin reconnaît sa qualité même si une pointe de chauvinisme l'entraîne à la déprécier vis-à-vis des huiles provençales[421]. S'agissant du répertoire iconographique, l'olivier fait partie des types monétaires utilisés par la cité, et ce dès la première moitié du V^e^ siècle a.C[422]. Plus encore et dans le cadre des campagnes archéologiques allemandes de 1981-1982, une étude des restes carpologiques découverts dans le secteur sud de l'Héraion confirme la consommation d'olives fraîches dans le sanctuaire de la déesse[423].

Un fragment transmis par Athénée nous renseigne sur la qualité de l'huile produite à Samos. Même si Athénée laisse planer un doute quant à sa source – Antiphane ou Alexis –, il transmet le passage suivant : "Et tu as ici la plus blanche de toutes les huiles (τοῦ λευκοτάτου πάντων ἐλαίου), celle de Samos : un métrète"[424]. Comme le note très justement G. Shipley, il s'agit certainement d'une huile de très grande qualité – la première presse[425] – la plus riche en lipides d'où l'impression de voir l'huile "la plus blanche" qui soit. Comme au XIX^e^ siècle, cette huile d'une très grande pureté s'échangeait certainement contre des sommes assez

---

[416] Stiros 1998, 9.

[417] *PMG* 443, Schol. Soph. *Ant.* 134, "ὅτι δὲ τανταλωθεὶς σημαίνει τὸ διασεισθεὶς μαρτυρεῖ καὶ Ἀνακρέων. μελαμφύλλωι δάφναι χλωρᾶι τ'ἐλαίαι τανταλίζει".

[418] Eschyl., *Perses*, 882.

[419] Guérin 1856, 299.

[420] Guérin 1856, 288, à titre informatif, la Sublime Porte ottomane attendait chaque année des Samiens 400 000 piastres.

[421] Guérin 1856, 300.

[422] Barron 1966, 184-203, pl. 11-14.

[423] Kucan 2000, 101.

[424] Athénée, 2, 66F, "Οὐτοσὶ δὲ σοι τοῦ λευκοτάτου πάντων ἐλαίου Σαμιακοῦ ἐστιν μετρητής".

[425] Shipley 1987, 17.

élevées. Un épisode célèbre relaté en particulier par Polyen, Isocrate et Aristote semble aller dans ce sens. En 367/366 a.C., tandis que Timothée voit le siège de la ville de Samos durer, le stratège réussit à financer la solde de pas moins de 7000 à 8000 soldats[426]. Le procédé est particulièrement astucieux et nous est très bien résumé par Aristote : "Pendant qu'il assiégeait Samos, il vendait aux habitants les produits de leurs récoltes et tout ce qu'ils avaient encore sur leurs terres : il eut ainsi de l'argent en abondance (εὐπόρησε) pour payer la solde de ses troupes"[427]. Polyen précise quant à lui que Timothée, au contraire de la pratique du ravage et du pillage systématique, mit en œuvre la récolte des champs samiens en la protégeant. Une partie fut réservée pour nourrir les troupes tandis que le reste était vendu. Au-delà de l'astuce du procédé et de sa nouveauté qui interpelle les auteurs anciens, il est intéressant de constater que la vente d'une récolte samienne permet à Timothée de nourrir et payer entre 7000 et 14000 hommes de guerre pendant un siège de dix mois. On ne comprend cet épisode qu'à la condition qu'au moins une production samienne se caractérise par une très haute valeur ajoutée. En raison des descriptions du paysage rural samien et de la λευκοτάτου ἐλαίου qui y est produite, il est très probable que les revenus obtenus par les Athéniens résultent de la vente d'une grande récolte d'huile samienne.

Pour les sources archéologiques, G. Shipley met en rapport les 25 anses d'amphores dites "samiennes" découvertes à Alexandrie[428] avec le prix très élevé – établi à partir d'un registre de compte sur papyrus[429] –d'un chargement d'huile contenu dans des amphores samiennes ou milésiennes arrivant en Égypte vers 259/258 a.C.[430]. Le chargement d'huile en question était contenu dans des κεράμια ou des ἡμικάδια "samiens"[431]. Presque paradoxalement, ces petits modules d'amphores dites "samiennes" sont les seuls contenants qui semblent pouvoir être rattachés avec une relative certitude à la production céramique samienne[432].

---

[426] Polyaen. 3.10.9 10, "Τιμόθεος ἐπολιόρκει Σάμον ξενολογήσας στρατιώτας ἑπτακισχιλίους" ; Isoc., *Sur l'Échange*, 15.111, après avoir parlé des 1200 talents dépensés par le pourtant très habile Périclès, l'auteur explique que"Timothée, sans avoir rien reçu de vous ni levé sur les alliés autre chose que ce que j'ai dit, ni plus ni moins, l'a emporté en dix mois avec huit mille peltastes et trente trières, et il a payé tout ce monde sur le pays ennemi" ; Shipley 1987, 139, l'auteur en compte 14000, il compte 8000 peltastes et l'équipage de 30 trières, soit 6000 hommes.

[427] Arist., *Écon*., 2, 2, 23c, 1350a.

[428] Fraser 1972, 292, note 317, l'auteur décrit qu'un "Samian group (25 in the Benaki Collection) is plausibly identified by the emblems, which are those of the Samian coin-types : the ship's prow, and the statue of Hera".

[429] *PCZ* 59015 ; Edgar 1925, *PCZ* 59015r; pour un commentaire détaillé de ce papyrus voir : Casson 1956, 236, "the papyrus *PcairoZen* 59015 (259 B.C) lists the contents of the cargoes of three vessels with gratifying detail. The ships were all engaged in carrying oil from Samos or Miletus to Alexandria and we are told just how many jars each carried, the size of the jars, and the freight paid thereon. The document is one of the very few pieces of evidence for freight rates that have come down to us and accordingly it has often been cited…" ; cf. infra II.2.3.3.3.

[430] Shipley, 1987, 17.

[431] Grace 1971, 82-83, note 78 ; Whitbread 1995, 122 ; Dupont 1999, 147, sur le demi-module samien, 157, l'auteur estime le module samien standard à environ 24/26 litres et donc un demi-module de l'ordre d'une douzaine de litres.

[432] cf. infra I.3.2.2.

À la lecture d'un fragment d'Anacréon et sachant qu'il passe une bonne partie de sa carrière à Samos, il est possible qu'une part de l'huile samienne soit directement transformée sur place en parfum. Dans ce poème, il est en effet question d'un certain Strattis μυροποιός. De toute évidence, il semble s'agir d'un producteur de parfum[433]. Ces productions conditionnées en très petits modules étaient vendues dans des aryballes, des alabastres ou des *lekytho*i[434]. Les fouilles archéologiques samiennes ont permis la mise au jour de très nombreux exemplaires de ce type de contenant. Considérant l'importance de la production d'huile d'olive à Samos et le nombre des petits "vases à parfum" découverts en contexte samien – dans l'Héraion et dans la nécropole[435] –, il est très probable que l'on produisait de l'huile parfumée sur place depuis l'époque archaïque.

Pour compléter ce *classical landscape* samien, il nous faut souligner que les jardins et les productions maraîchères devaient jouer un rôle non négligeable dans la cité samienne. Les recherches carpologiques menées en marge des opérations archéologiques allemandes donnent à voir une cité samienne riche de légumes, fruits et condiments. D'après D. Kucan, les grenades et les figues samiennes sont consommées dans l'Héraion. Très tôt, les Samiens utilisent coriandre, betterave, céleri et salade dans la préparation de leur repas et intègrent ces produits dans la pharmacopée locale[436]. Transmis par Athénée, le fragment d'Aethlios évoque, en plus du raisin, la culture de la figue, de la nèfle, des pommes et des roses. Chacune de ces cultures donnait deux récoltes par an[437]. Les fleurs samiennes avaient leur importance. Il semble en effet qu'un Samien de l'époque impériale en fasse cultiver dans son jardin urbain[438]. Hérodote rapporte quant à l'introduction d'une nouvelle pratique cultuelle en l'honneur d'Artémis. Dans le but de contourner la surveillance corinthienne et de nourrir les jeunes Corcyréens prisonniers, les Samiens décident d'offrir désormais des "gâteaux de sésame et de miel" à la déesse[439]. La présence d'abeilles, de fleurs et de ruches à Samos permettait la production locale de miel. Les fleurs d'iris permettaient aussi la confection d'huile parfumée[440].

---

[433] *PMG* 387, "τὸν μυροποιὸν ἠρόμην Στράττιν εἰ κομήσει" ; Kantzios 2005, 232.

[434] Gras 2010, 115, sur cette question, l'auteur retient aussi l'hypothèse que ces petits vases contenaient de l'huile dans laquelle on laissait macérer de la poudre d'iris ; D'Acunto 2012, 219-221, 219, note 95, sur les types "samiens" des *lekythoi*, 221, l'auteur retient l'hypothèse que deux lékythoi et une pyxide du chargement de l'épave de Giglio proviennent peut-être de Samos, 220, on note également avec intérêt les imitations de ce type "samien" en Sicile ; Dupont 1998, 132-134, fig.19.1.a.

[435] De nos jours voir aussi la très belle collection de ce type de conteneurs exposée dans la salle du Musée de Pythagoreion consacrée aux pratiques funéraires samiennes.

[436] Kucan 2000, 102-104, l'auteur note que de nombreuses plantes et espèces utilisées par les Samiens dès le VII^{e} siècle a.C. relèvent d'un état de semi-domestication et ne sont donc pas véritablement cultivées mais plutôt cueillies.

[437] Athénée, 14, 653F, "τί οὖν παράδοξον ἱστορεῖν δοκεῖ Ἀέθλιος ὁ Σάμιος ἐν πέμπτῳ Σαμίων Ὡρων λέγων ; 'σῦκον καὶ σταφυλὴ καὶ ὁμομηλὶς καὶ μῆλα καὶ ῥόδα δὶς τοῦ ἐνιαυτοῦ ἐγίνετο'".

[438] *IG*. 12.6.2, 980 ; cf. supra I.1.1.1-2

[439] Hdt. 3.48.

[440] Gras 2010, 115.

Plus généralement, les Samiens produisent, depuis longtemps et pour au moins toute l'Antiquité, du vin, de qualité moyenne, et de l'huile de très grande qualité, deux points d'interrogation demeurent : *quid* des moyens et ateliers de transformation permettant de passer de la récolte de grappes de raisins et d'olives à la production de vin et d'huile ? et *quid* des contenants permettant leur transport ?

I.3.2.1. Le problème des ateliers de transformation

Pour ce qui concerne les moyens et ateliers de transformation relatifs à la vinification ou à la production d'huile, nous ne pouvons faire autrement que de souligner le manque d'informations. Récemment, dans un pré-rapport de l'Éphorie, il était question de la découverte d'un pressoir consistant en une structure circulaire – percée de petites canalisations en terre cuite – associée à un réservoir dallé en plaques de terre cuite et à un puits d'une profondeur de 5,20 mètres. D'après l'étude typo-chronologique du mobilier céramique, la datation semble très tardive, comprise entre la période antonine et le VII^{e} siècle p.C. Dans le même temps, les archéologues sont dans l'incapacité d'attribuer ce "système de presse" à la production de vin plutôt que d'huile[441]. Dans le premier cas, la structure circulaire serait utilisée pour la seule presse du vin et le réservoir dallé pour récupérer le jus de raisin[442]. En dehors de cela, les responsables des campagnes de fouilles archéologiques et autres prospections n'ont, pour le moment et à notre connaissance, signalé aucune structure ou artefact en lien avec ces deux types d'activité dont nous savons qu'elles étaient pratiquées par les Samiens. De manière générale, il faut remarquer que la découverte des équipements de presse est assez rare sans que soient mis en œuvre de grands programmes de *survey* archéologique. Dans son ouvrage de référence publié en 2007, L. Foxhall présente un tableau récapitulatif des équipements de presse en relation avec l'oléiculture. En dehors de Méthana, de l'Argolide et, dans une moindre mesure, du secteur d'Atenè, les dispositifs techniques servant à la transformation sont extrêmement rares pour ce qui concerne les périodes classique et hellénistique[443]. Le même auteur remarque le très faible nombre des occurrences et pense que celui-ci résulte du fait que les équipements dédiés à la production de vin et d'huile devaient être en bois et très mobiles. L'auteur défend également l'idée que "most of 'presses'

[441] Foxhall 2007, 202, au sujet de la grande difficulté que représente l'identification d'une presse strictement dediée à la production d'huile.

[442] Βιγλάκη-Σοφιανού & Γιαννούλη 2006, 804-805, sur le lot Andriaki, "κάνουν πιθανή την ταύτισή της με κάποιου είδους πιεστήριο για την παραγωγή κρασιού, οπότε το κυκλικό κτίσμα χρησίευε ως λνηός, η δε πλακόστρωτη δεξαμενή ως υπολήνιο, ή ελαιίου", 803, plan 40, 805, fig. 43 ; sur cette question cf. infra III.3.2.2.

[443] Foxhall 2007, 173-176, table 6.2.

were small, 'modular', fairly simple, and often multipurpose"[444]. Pour la première partie de notre période, nous devons noter que le seul exemple d'atelier de transformation identifié pour l'époque archaïque est celui de Clazomène. L'installation est datée de *c.* 550-530 a.C. Il est d'ailleurs possible que ce dispositif ait également servi à la production de vin[445].

I.3.2.2. Les amphores samiennes

Contenant grec par excellence pour le transport des liquides, les amphores samiennes posent de nombreux problèmes[446]. Les Samiens connaissent l'amphore mais nous restons presque assez ignorants de l'amphore samienne. Comme le résume très bien I. K. Whitbread, "Samian amphorae are one of the most challenging classes for scientific analysis"[447]. Notons que notre connaissance des contenants samiens s'épaissit à partir de la fin du IV^{e} siècle lorsque les premiers timbres amphoriques samiens apparaissent. Des symboles samiens bien connus tels que le masque de lion, l'avant-train de bœuf, la statue de culte ou la proue de *samaina* signalent les contenants samiens[448].

Il reste toutefois que, dans l'attente d'un éventuel programme de *survey* systématique, aucun site de production d'amphores n'a été localisé[449]. Pour les plus hautes périodes et sans timbre amphorique, l'identification des emballages samiens est problématique.

L'amphore samienne est représentée sur certaines séries monétaires du V^{e} siècle. Elle apparaît en tant que complément de type sur le revers de certains tétradrachmes[450]. Le même symbole sert de type monétaire au revers des trihémioboles de la classe VI suivant la typologie proposée par J. P. Barron[451]. Il est d'ores et déjà intéressant de remarquer que le symbole est figuré tant sur les grandes dénominations que sur les petites.

L'étude de référence sur les contenants céramiques samiens demeure celle que nous devons à V. Grace et publiée dans la revue *Hesperia* en 1971[452]. Pour notre période, la spécialiste des

---

[444] Foxhall 2007, 202, 204-211, l'auteur prend aussi l'exemple de la stèle des Hermocopides dans laquelle il est question de différentes pièces de machinerie qui sont donc vendues séparément aux enchères et conclut que les "pressing establishments were small, and not necessarily permanently installed" et que certaines parties des dispositifs pouvaient être utilisées pour d'autres usages.

[445] Foxhall 2007, 140-143.

[446] Sur ce point voir en premier lieu Whitbread 1995, 122-130 ; Grace 1971 ; Dupont 1982 ; Dupont 1983 ; Dupont 1998, 132-134, fig.19.1.a ; 1999 ; Dupont 2002 ;

[447] Whitbread 1995, 129.

[448] Grace 1971, 52-67, pl. 12-13 ; Dupont 1999, 145, sur la contestation de l'origine samienne à partir des timbres "à la proue".

[449] Whitbread 1995, 122.

[450] Barron 1966, 184, pl. 10, n°38-39, trois monnaies recensées et appartenant à la classe III de l'auteur.

[451] Barron 1966, 71, 198, pl. 16, n°1-6, quinze monnaies recensées ; sur ce point voir aussi Mattingly 1981.

[452] Grace 1971.

amphores samiennes propose la séquence suivante[453] :

- une gamme ancienne (fin VII^e^-première moitié du VI^e^) dont les modèles globulaires ou piriformes à bord échinoïde, col court et pied annulaire aux contours arrondis, deux standards de capacité.

- une gamme plus récente (fin VI^e^-V^e^) dont les modèles présentent une panse ovoïde, un col plus élancé et un pied annulaire chanfreiné[454].

À cette séquence doivent s'ajouter des modèles plus petits au profil anguleux. Cette petite amphore de table pourrait être datée des environs de 500 a.C[455].

Plus récemment et s'appuyant sur des analyses physico-chimiques[456], on conteste assez unanimement la validité de séquence "samienne" de V. Grace. D'après P. Dupont, celle-ci ne s'appliquerait désormais guère plus qu'aux "formes anciennes de la lignée amphorique samienne de Grace"[457]. D'après les analyses les plus récentes et les données archéologiques, l'ancien ensemble typologique samien a éclaté en trois sous-ensembles dont un pourrait correspondre à une production locale samienne. Les deux autres ensembles correspondent certainement à Milet pour l'un et à des ateliers de Thrace égéenne pour l'autre[458]. S'agissant de l'ensemble relevant des ateliers samiens, P. Dupont précise seules les formes les plus anciennes datées de la fin du VII^e^ et de la première moitié du VI^e^ de la typologie de V. Grace peuvent "éventuellement constituer des productions locales"[459]. Les amphores "samiennes de

---

[453] Grace 1971, 71, 68-70, l'auteur établit sa typologie à partir du matériel archéologique mis au jour par J. Boehlau dans le cadre de la fouille de la nécropole et de celui de l'Héraion de Samos et à partir de quelques pièces remontées dans les filets de pêcheurs, pl. 15, fig. 1-4 ; Dupont 1999, 145, 158, pl. 1.

[454] Dupont 1999, 145, pour cette dernière gamme, l'auteur souligne la correspondance du sous-type a) – à bord en corniche – avec les amphores "samiennes" de Zeest, l'autre sous-type b) – à lèvre haute et convexe – est illustrée par une trouvaille isolée réalisée au large de Samos.

[455] Dupont 1999, 145.

[456] Dupont 1983, 26-27, au sujet d'une analyse portant sur 150 échantillons d'argile, parmi lesquels des argiles encore utilisées par les potiers de Karlovassi et Mavratsei et des prélèvements argileux effectués dans la plaine de l'Héraion et de Mytilini ; Whitbread 1995, 125, 127-129, 126, 127, fig. 4.32, pour une description de la pâte dite "samienne". Les inclusions dominantes consistent en mica argentée tandis que des inclusions brunes (fragments de roches ?) et jaunes (calcaires) sont présentes.

[457] Dupont 2002, 68, 67, "la validité de la lignée samienne reconstituée naguère par V. Grace semble gravement compromise aujourd'hui" ; 68, dans le même esprit d'après l'auteur, "le fameux binôme 'amphores samiennes – coupes ioniennes' ne saurait plus constituer un modèle très convaincant" ; Au sujet des coupes ioniennes produites par les samiens voir : Dupont 1983, 40, l'auteur intitule son point de synthèse "Les coupes ioniennes de grande diffusion : une spécialité samienne", de fait, pour l'auteur "la plupart des modèles de qualité rencontrés à Istros et à Naucratis. La gamme couvre toute la séquence des formes distinguées par Villard et Vallet…Les meilleurs exemplaires rencontrés à Milet paraissent eux-mêmes samiens d'après les analyses", Samos serait donc le principal lieu de production devant les ateliers milésiens et ceux dits d'Ionie du Sud ; Dupont 2002, 66, note 5, au sujet des coupes ioniennes abondantes dans l'Héraion mais dont l'analyse phyisco-chimique présente des marginalités vis-à-vis du référentiel local, "Ce constat ne remet cependant pas en cause le fait qu'on a effectivement fabriqué sur place des coupes de qualité courantes (des formes A2 et B1 notamment), mais non exportées semble-t-il".

[458] Dupont 2002, 67 ; au sujet des amphores "samiennes" de Zeest voir : Dupont 1998, 178-186 ; Dupont 1999, 144, 153-156, elles ne peuvent plus être rattachées aux ateliers samiens. Il s'agit très vraisemblablement d'amphores de Grèce du Nord, 153, note 94, sur l'absence de ce type en contexte samien.

[459] Dupont 2002, 67.

Zeest" ne peuvent plus être rattachées aux ateliers samiens. Il s'agit très vraisemblablement d'amphores de Grèce du Nord[460].

Dans le même temps, l'identification des ateliers samiens est rendue encore plus complexe du fait que la qualité de la pâte et le profil de certaines formes – notamment celles datées du Ve siècle – ne permettent pas facilement de dissocier les amphores samiennes des amphores milésiennes[461]. Devant cette incertitude, il semble préférable de parler d'amphores "sud-ioniennes" et d'ateliers amphoriques "sud-ioniens". Dans la suite de notre développement, nous nous contenterons donc de signaler les amphores identifiées comme samiennes en les comprenant comme des productions céramiques "sud-ioniennes". Ce n'est qu'avec la prise en compte d'autres indices que nous nous permettrons le cas échéant de préciser une origine samienne plus ou moins probable. Résistant encore actuellement à l'empire des analyses physico-chimiques, les formes le plus anciennes de V. Grace – notamment les variantes "demi-module" – demeurent très singulières et semblent pouvoir suggérer une probable origine samienne (cf. Planche 6, fig. 2-4). Les modèles à panse ovoïde du V^{e} siècle ne peuvent visiblement pas être attribués avec certitude. Néanmoins, comme en attestent certains types monétaires, les Samiens utilisaient au V^{e} siècle le type d'amphore ovoïde[462].

Associée à ce symbole, la mention abrégée de l'ethnique et un rameau d'olivier complètent le type monétaire samien. Sur la base de cet indice numismatique et validant l'hypothèse d'un vin samien de très faible qualité et donc peu exporté, V. Grace penche pour un usage unique des contenants samiens destinés au transport de la précieuse huile samienne[463]. Plus récemment toutefois et à la suite de G. Shipley[464], P. Dupont propose de nuancer cette affirmation en expliquant que, même si Samos "n'est pas réputée pour ses grands crus, elle a très bien pu produire en revanche des vins de table de qualité courante, y compris pour l'exportation"[465].

Si donc il est raisonnable de penser que les emballages samiens servaient aussi au transport du vin de production locale, il reste que la valeur et la renommée de l'huile samienne suggèrent qu'une bonne part des contenants samiens transportaient la production samienne la plus

---

[460] Dupont 1999, 144, 153-156.

[461] Dupont 1983, 42 ; Whitbread 1995, 129, "much of the confusion is perhaps due to the possibility of similar shapes having been produced elsewhere – possibly at Miletus and maybe in the Samian Peraia", 125, sur la correspondance des compositions chimiques entre l'exemplaire " samien" de V. Grace (cf. Grace 1971, 71, fig. 2.2 et la poterie milésienne ; Dupont 1999, 148, note 42, au sujet de la réattribution de l'amphore à lèvre haute et convexe à Milet plutôt qu'à Samos, aucun exemplaire découvert sur l'île ; l'exemplaire 15.4 de Grace (cf. Grace 1971, pl. 15, fig. 4) a été découvert au large de Samos.

[462] Barron 1966, ?; Grace 1971, pl. 15, fig. 7.

[463] Grace 1971, 79-80, "there seems nothing to indicate that wine produced in Samos in ancient times had any outside reputation, any export value…But the product for which they had an outside market was oil". Notons que V. Grace ne remet pas en cause la production locale du vin mais uniquement destiné au marché local.

[464] Shipley 1987, 17.

[465] Dupont 2002, 67, note 15, revient sur la distinction proposé par Brunet qu'il trouve un peu simpliste entre vin local non exporté et vin de cru, seul exporté, "des cas intermédiaires ont certainement existé aussi" ; Dupont 1998, 167-168.

précieuse. Plus encore, il nous semble que la déclinaison de la forme la plus ancienne en demi-module d'une douzaine de litres[466] peut être motivée par la volonté de transporter l'huile samienne "la plus blanche" suivant des petits volumes. Suivant cette hypothèse, un tel conditionnement renforce l'idée de la très haute valeur ajoutée associée à cette production.

Pour ce qui concerne les emballages samiens, il est donc essentiel d'observer une grande prudence. Le plus souvent, l'enregistrement d'amphores "samiennes" indique plutôt une production sud-ionienne. Souvent, il n'est guère possible de distinguer les productions samiennes de celles de sa grande rivale continentale Milet[467]. L'affaire est d'ailleurs d'autant plus complexe que, potentiellement, Samiens et Milésiens fréquentent les mêmes places commerciales. Les plus anciennes formes coniques semblent pouvoir indiquer une origine samienne avec un certain degré de vraisemblance.

En l'absence de la publication de découvertes archéologiques plus précises, l'identification des amphores samiennes et plus généralement des productions samiennes en terre cuite pose un sérieux problème. La découverte et la publication des fours et ateliers de potiers pourraient à l'avenir fournir de précieuses informations. En l'état actuel de la recherche, il nous faut tout de même mentionner la découverte de deux fours de potiers dans le secteur dit du lot Giannopoulou dans la ville basse. Situés entre deux murs parallèles (T9 et T6) de bâtiments plus anciens, ces fours jumeaux[468] étaient associés à un puits dans lequel a été mise au jour de la céramique sub-géométrique[469]. Dans la zone ouest des fours, des tessons de céramique hellénistique, des fragments de figurines et un moule ont été récupérés à une profondeur approximative de 2,40 mètres[470]. Toujours dans le même secteur – à l'intérieur du bâtiment rectangulaire plus tardif – des indices de rubéfaction ont été notés et une tête fragmentaire d'une statuette de divinité a été récupérée[471].

Pour terminer cette mise au point concernant les emballages samiens, il nous faut signaler la représentation figurée sur un *kylix* à figure rouge découvert dans l'Artémision de Samos d'un jeune homme chevauchant une grande outre de vin. Chez les Grecs, le vin pouvait également être contenu dans des outres[472].

---

[466] Dupont 1999, 147, sur le demi-module samien, 157, l'auteur estime le module samien standard à environ 24/26 litres et donc un demi-module de l'ordre d'une douzaine de litres.

[467] Whitbread 1995, 130, sur la difficulté d'attribuer à Samos certaines amphores découvertes dans l'épave du Kyrénia. Pour ce faire, il a fallu recuire les échantillons et effectuer une analyse microscopique suivant une section horizontale de l'échantillon, opération sans lesquelles aucun élément discriminant n'apparaît.

[468] Τσάκος 1977, 538, "δίδυμος κεραμεικὸς κλίβανος", pl. 500, fig. β, 539, fig. 10.

[469] Τσάκος 1977, 539, pl. 501.

[470] Τσάκος 1977, 538.

[471] Τσάκος 1977, 539, pl. 501.

[472] Tsakos & Viglaki 2012, 178-179, peut-être s'agissait-il d'un jeu par lequel les convives d'un banquet devait tester leur état d'ébriété en se tenant en équilibre sur une outre remplie de vin.

I.3.2.3. L'élevage samien

Enfin, comme nous l'avons vu plus haut, les Samiens, d'après Strabon, pratiquent l'élevage en se servant notamment de l'île d'Icaros pour faire paître leurs troupeaux[473]. On pense essentiellement aux ovins et aux caprins.

Pour notre période, les informations relatives à cette thématique sont assez rares. Deux fragments transmis par Athénée permettent cependant de préciser le cheptel samien d'un point de vue qualitatif. Le premier est un fragment de Clytos l'aristotélicien extrait d'un ouvrage intitulé *Peri Miletou* : "Clytos l'aristotélicien, dans ses (considérations) *Peri Miletou*, dit que Polycrate, tyran des Samiens, par goût du luxe, rassemblait les choses de partout, des chiens d'Épire, des chèvres de Scyros, des moutons de Milet et des porcs de Sicile"[474]. Le second passage corrobore le précédent et est extrait du troisième livre des *Chroniques Samiennes* d'Alexis : "Alexis, dans son troisième livre de ses *Chroniques Samiennes*, dit que Samos était parée de choses de nombreuses cités par Polycrate, qui avait importé des chiens molossiens et laconiens, des chèvres de Scyros et Naxos, du petit bétail de Milet et de l'Attique"[475].

Polycrate aurait ainsi fait venir des chèvres de Scyros et de Naxos, des porcs de Sicile et des moutons de Milet et d'Attique. Cette mention laisse entendre qu'avant cela, la structure du bétail était différente et qu'il s'agit ici si ce n'est d'animaux nouveaux, tout du moins de l'implantation de nouvelles races. Ces deux fragments quasi identiques laissent entendre qu'à l'instar des premiers Lagides qui plus tard importent et imposent de nouvelles plantes et cultures dans la région du Fayoum[476], le fameux tyran samien décide d'importer les animaux domestiques les plus courus du monde grec sur l'île de Samos. De cette manière, le cheptel samien se trouve enrichi et diversifié par l'activité d'importation du tyran. Le changement institutionnel que représente la tyrannie de Polycrate entraîne un changement qualitatif du cheptel samien et dans la structure de l'élevage à Samos. Le tyran semble en mesure – deux fragments quasi identiques le laissent entendre – d'introduire de nouvelles espèces et ainsi d'orienter la production samienne. Cela doit renforcer la qualité de l'élevage samien. Bien qu'elles soient présentées sur le même plan, il est bien évident que l'introduction de chiens

---

[473] Str. 14.1.19, 639C, "Σάμιοι νέμονται τὰ πολλὰ βοσκημάτων χάριν" ; Str. 10.5.13, 488C, "νομὰς δὲ ἔχει, καὶ χρῶνται αὐταῖς Σάμιοι". (éd. Loeb) ; cf. supra I.1.3.

[474] Athénée, 12, 540E-D, "Κλύτος δ'ὁ Ἀριστοτελικὸς ἐν τοῖς περὶ Μιλήτου Πολυκράτην φησὶ τὸν Σαμίων τύραννον ὑπὸ τρυφὴς τὰ πανταχόθεν συνάγειν, κύνας μὲν ἐξ Ἠπείρου, αἶγας δὲ ἐκ Σκύρου, ἐκ δὲ Μιλήτου πρόβατα, ὗς δ'ἐκ Σικελίας", (éd. Loeb et trad. A.D.).

[475] Athénée, 12, 540D, "Ἄλεξις δ'ἐν τρίτῳ Σαμίων Ὥρων ἐκ πολλῶν πόλεών φησιν κοσμηθῆναι τὴν Σάμον ὑπὸ τοῦ Πολυκράτους, κύνας μὲν Μολοττικὰς καὶ Λακαίνας εἰσαγαγόντος, αἶγας δ'ἐκ Σκύρου καὶ Νάξου, πρόβατα δ'ἐκ Μιλήτου καὶ τῆς Ἀττικῆς", (éd. Loeb et trad. A.D.).

[476] Préaux 1939, 161, au sujet de la correspondance d'Apollonios à Zenon, papyrus *PCZ* 59157 "Plante des pins dans tout le parc…Tu en planteras autant que tu peux mais au moins trois cents. Car le pin est un arbre qui offre un aspect agréable et qui viendra à point au roi", 69, note 1, un autre papyrus (*SB* 4369) dresse la liste des étendues de terre qui n'ont pas été ensemencées des espèces voulues (blé et graines oléagineuses qui sont prêtées et non pas données). Il est bien ici question d'un ouvrage aux forts accents modernistes mais la richesse de la documentation mobilisée suffit à elle-seule pour justifier le recours à cet ouvrage.

(de chasse) – rappelant le caractère aristocratique des loisirs du tyran et des élites, la chasse divertit et chasse les idées de révolte – et celle de moutons ou de porcs ne revêtent pas la même importance ni la même finalité[477]. Dans le même temps, il faut souligner que la constitution ou la stabilisation d'un cheptel nécessite une certaine importance numérique. En outre, la question reste ouverte quant aux modalités de l'attribution et de la répartition des nouveaux animaux. Qui que soient les détenteurs effectifs de ces animaux, il est remarquable que leur introduction stimule les activités annexes et complexifie les standards de vie. Nous ne citerons ici que les activités connexes les plus évidentes telles que la tannerie, le traitement des kératines animales ou encore la production textile. La cité de Milet étant connue pour ses productions textiles et en particulier pour la finesse de ses vêtements en laine[478], il est certain que l'introduction de moutons milésiens stimulait la production textile samienne en favorisant l'accès à la matière première nécessaire à la production de textiles.

Ce petit bétail samien intègre assez naturellement le répertoire iconographique samien. Un profil de mouton est utilisé comme type de revers de certaines monnaies samiennes du V^e^ siècle (cf. Planche 12, fig. 14-15). Cet usage laisse entendre que les Samiens étaient relativement fiers de leurs moutons et/ou que ceux-ci représentaient une valeur importante à leurs yeux[479].

Ces *probata* – ce petit bétail – se distinguent nettement du gros bétail bovin qui pouvait également exister à Samos[480]. La célèbre plaque dite "de Géryon", découverte dans le secteur sud de l'Héraion[481], illustre peut-être ce que pouvait représenter un grand troupeau appartenant à un riche personnage membre de l'aristocratie samienne. Si le combat entre Héraclès et Géryon occupe naturellement le centre de la scène figurée, tout un troupeau de bovins est représenté sur la partie gauche. Héraclès s'est déjà saisi du troupeau et le pauvre bouvier Eurytion gît déjà à même le sol sur la droite[482]. On s'interroge d'ailleurs sur ce qui, dans l'image, frappe le plus l'esprit des Samiens : un acte de pure prédation et de raid dont on dit les Samiens friands ou l'idéal aristocratique de la possession d'un riche bétail bovin ? La beauté et le traitement stylistique du troupeau de Géryon[483] – qui déjà s'éloigne – expliquent avec force la raison de ce combat à mort. La beauté majestueuse de ces bœufs constitue à n'en pas douter un signe de richesse et d'ostentation. Cela motive facilement un combat pour

[477] Brun 1996, 92, sur l'utilisation du porc dans les repas sacrificiels.

[478] Aristoph., *Lys*., 729, "je veux aller chez moi. J'ai à la maison des laines de Milet qui se rongent aux vers (Οἴκοι γάρ ἐστιν ἔριά μοι Μιλήσια)" ; Greaves 2002, 96.

[479] Barron 1966, 70 et pl. 15 et 16, fig. 7-19g, il s'agit de dioboles présentant une tête de panthère au droit et celle d'un mouton au revers, cf. classe III de Barron.

[480] Sur la question de gros et petit bétails voir : Brun 1996, 88-94.

[481] Sur cette plaque voir dernièrement : Saint-Pierre Hoffmann & Brisart 2010.

[482] Tsakos & Viglaki-Sofianou 2012, 154-155, 160 ; Brize 1985, pl. 15-21.

[483] Brize 1985, pl. 19.

défendre cette propriété ou tenter de l'acquérir. La dynamique interne de la scène est frappante en ce qu'elle correspond à une sorte de processus de déchéance en cours. Le troupeau – c'est-à-dire la richesse et le statut social actuel et espéré[484] – s'éloigne de Géryon qui, s'il n'est pas encore terrassé lui-même, n'aurait qu'à retourner une de ses têtes pour s'apercevoir qu'il ne lui reste qu'un bouvier mort et le spectacle de quelques chèvres sauvages.

Nous remarquons avec intérêt que le traitement stylistique des plis du cou des bovins représentés est très proche de celui qui caractérise le type monétaire utilisé au revers des monnaies samiennes du début du V^e^ siècle[485]. L'utilisation de ce type suggère l'existence d'un cheptel bovin à Samos. Les plus belles bêtes étaient régulièrement parées d'un collier – figuré sur certains types monétaires – et sacrifiées à la déesse poliade.

Le différentiel de valeur entre les différents bétails invite à la réflexion quant à la catégorie sociale des possesseurs d'animaux à Samos. Dans le même temps, un changement dans la structure du cheptel samien a probablement eu un impact sur la qualité et le nombre des éleveurs samiens. L'implantation de nouvelles races de chèvres, moutons et porcs modifie et complexifie non seulement la structure du cheptel samien, mais aussi la structure sociale des possesseurs d'animaux dans la cité samienne. Aux bœufs des aristocrates, succèdent des *probata* dont la propriété est plus facilement accessible aux autres catégories sociales[486]. Mécaniquement, le nombre de possesseurs d'animaux a dû connaître une augmentation sensible. Ce changement semble en suivre une autre puisque la pression démographique propre à la période archaïque est comprise comme l'un des principaux moteurs du passage de l'élevage à l'agriculture[487]. Cette tendance suggère une contraction de l'élevage grecque. Les bovins dévorent les beaux pâturages tandis que le petit pâturage peut paître dans des zones escarpées et difficiles d'accès. Logiquement, cette tendance suggère aussi un usage limité des engrais d'origine animale et de la fumure[488].

En d'autres temps, certains secteurs boisés de la pérée semblent dédier aux activités pastorales. Pour la période byzantine, il est question du paiement par les *paroikoi* du domaine d'Andronikos de deux *nomismata* pour le *balanisterion* attaché à une colline qui n'est pas nommée. Il s'agirait d'une charge saisonnière liée à l'utilisation de la colline pour faire paître les porcs[489].

---

[484] Dans l'*Odyssée*, Ulysse fait défiler ses *hedna* devant la porte de Pénélope.
[485] Barron 1966, pl. 8-11.
[486] Th. 2.14.1, ce sont bien des *probata* que la démocratie athénienne transfère en Eubée peu avant le déclenchement de la Guerre du Péloponnèse.
[487] Roubineau 2007, 183.
[488] Bresson 2007b, 127, 177.
[489] Thonemann 2011, 282-283.

Dans sa *Description des îles de Samos et de Patmos*, V. Guérin décrit la composition du cheptel samien et confirme sa traditionnelle structure mixte associant ovins, caprins et bovins. Il décrit ainsi la présence de bœufs mais "en petit nombre", de chèvres, de moutons, d'ânes et de mules qui sont utilisés pour le transport tandis que les chevaux sont peu nombreux justement en raison, nous dit le voyageur, de l'escarpement général du terrain[490]. Il faut également remarquer que les indices sont nombreux pour ce qui concerne la présence d'une faune sauvage importante, faisans, perdrix et sangliers – animal souvent figuré sur les monnaies samiennes[491] – semblent s'y trouver en grand nombre au moins jusqu'au XIX^{e} siècle[492]. Jusqu'au milieu du XX^{e} siècle, il est même question de magnifiques léopards dans les forêts du cap Mycale et certains auraient été présents sur l'île même de Samos[493].

I.3.3. Nourrir les Samiens

Étant donné l'importance vitale des céréales dans l'alimentation grecque[494], il nous a paru intéressant de consacrer un développement strictement consacré à la problématique du grain pour ce qui concerne les Samiens. La problématique des techniques agronomiques connues et maitrisées par les Samiens nous échappe. Chez Plutarque néanmoins, il est question d'un Samien du nom de Pythoclès qui serait l'auteur d'un ouvrage en plusieurs volumes – au moins trois – intitulé Géorgiques[495]. Pour notre période, il faut croire que les Samiens ne dérogent pas aux principes agronomiques généraux qui semblent être partagés par les Grecs. L'assolement biennal et la jachère nue sont très probablement de mise. Comme nous l'avons déjà mentionné, l'usage d'engrais d'origine animale et de la fumure devaient être très limités[496].

---

[490] Guérin 1856, 302.

[491] Barron 1966, pl. 1-5.

[492] Guérin 1856, 302.

[493] Masseti 2000 ; Thonemann, 2011, 281 ; ces léopards sont à ce moment chassés au point de disparaître ; a disparition a du être encore plus rapide sur l'île de Samos puisque Guérin ne croit pas une seconde à la présence de tels animaux cf. Guérin 1856, 302, "Tournefort et après lui Pococke ont prétendu qu'il passait de temps en temps dans l'île de Samos des tigres qui venaient d'Anatolie...malgré l'autorité des deux savants voyageurs, j'ai peine à croire que ce fait ait jamais eu lieu" ; notons que la présence d'animaux si majestueux et dangereux pouvait encore renforcer l'idée d'une pérée où se déroulaient peut-être des rites d'initiation, voir à ce sujet : Shipley 1987, 35 ; Thonemann 2011, 29 ; Barron 1966, 3, sur les dépouilles de lion dont on pare probablement la statue de culte de la déesse et qui apparaissent comme premier type figuré sur les monnaies samiennes.

[494] Bresson 2007b, 127, "la céréaliculture formait la base de la production agricole".

[495] Plut., *Mor*., 5, 316A, "ὡς Πυθοκλῆς <ὁ> Σάμιος ἐν τρίτῳ Γεωργικῶν".

[496] Bresson 2007b, 127, 177.

Pour reprendre le passage déjà mentionné des *Florides*, Apulée déclare, au sujet de l'île de Samos, qu'il s'agit d'"un sol pauvre en blé, rebelle à la charrue"[497]. Encore au XIX^e^ siècle, V. Guérin et E. Stamatiadès[498] partagent ce constat. Le premier estime en particulier que hormis quelques plaines, "le blé réussit peu"[499].

Même s'il est tardif, le seul indice tangible de l'utilisation particulière de terres samiennes pour la production de grain tient à la célèbre loi sur le blé d'Anaia dont nous avons déjà parlé plus haut[500]. Il s'agit d'un règlement visant à acheter le grain produit sur les terres sacrées appartenant à la déesse Héra. Le statut est certes particulier mais nous informe que le secteur d'Anaia était principalement dédié à la production de grain. Comme nous l'avons vu, le grain en question était peut-être plus précisément du froment[501]. Cette hypothèse confirmerait la fertilité assez grande des terres samiennes de la pérée. Cette fertilité est également confirmée par les carnets de T. Wiegand dans lesquels ce dernier ne peut que déplorer le manque de main-d'œuvre pour ces propres travaux en raison de la priorité et de l'importance des récoltes. Tandis qu'il précise que la *kaza* de Söke perçoit pas moins de 300 000 marks par an au titre de la taxation des productions céréalières ; il décrit l'arrivée de milliers d'étrangers pour participer à ces travaux. Parmi ces travailleurs, T. Wiegand évoque les nombreux "farmers from Samos with their broad straw hats wandering past in groups of ten or twenty". De cette manière et encore à l'époque contemporaine, les Samiens se nourrissent en partie du grain que certains d'entre eux ramènent dans l'île[502]. Cette mention constitue finalement la seule preuve positive de l'activité agricole de production céréalière de la part des Samiens.

Pour le reste, ce n'est finalement que par la négative que nous pouvons essayer de préciser les capacités des Samiens en terme de production de grain. Au XIX^e^ siècle, les descriptions de Samos s'accordent sur le fait que ces habitants doivent importer du grain. V. Guérin explique par exemple que "les Samiens tirent de l'Anatolie celui (le blé) dont ils ont besoin"[503]. De son côté, E. Stamatiades expose les différentes provenances du grain qui est importé à Samos. Nous retrouvons un schéma assez intéressant puisqu'il confirme quelques invariants quant aux grandes zones exportatrices de grain pour cette région de la Grèce. Le grain importé à Samos provient de Turquie, d'Égypte, de Roumanie et de Russie[504]. Pour les Samiens du

---

[497] Apul., *Florides*, 15, "Ager frumento piger, aratro inritus, fecundior oliueto, nec uinitort nec holitori scalpitur".
[498] Σταματιάδης 1886, 474.
[499] Guérin 1856, 301.
[500] *IG*. 12.6.1, 172 ; *SEG* 2001, 1083
[501] Gargola 1992, 15, note 11.
[502] Thonemann 2011, 299-301, reprend les descriptions de la vallée du Méandre fournie par T. Wiegand, directeur de l'expédition archéologique allemande de Priène de 1896 à 1899, qui précise que "after the harvest, which is never interrupted even by the most unfavourable weather, they receive as pay a fixed portion of grain, by which they feed themselves at home all winter".
[503] Guérin 1856, 301.
[504] Σταματιάδης 1886, 474, notons d'ailleurs que les grains russe et turc sont les plus couteux.

XIX^e siècle, l'Égypte et le Pont-Euxin constituent de fait les principales zones exportatrices de grain. Pour ce qui concerne l'approvisionnement en grain des Grecs et des Samiens en particulier, la géographie des échanges semble assez comparable. Il faut également remarquer que V. Guérin et E. Stamatiadès précisent que le grain samien est en bonne partie anatolien. Il y a lieu de penser qu'il s'agit au premier chef d'un blé produit dans la zone continentale la plus proche de l'île[505]. L'ancienne pérée – est-il besoin de le rappeler ? –n'est plus exploitée par les Samiens depuis fort longtemps. En dehors du fait que les Samiens n'exploitent que leur territoire insulaire propre, ils sont également estimés à quelque 30 000 âmes à cette époque[506]. Les conditions sont donc assez différentes d'avec la période qui nous intéresse pour laquelle on arrête souvent une population samienne de l'ordre de 50 000 habitants[507] et qui contrôlent et exploitent partiellement et ponctuellement une portion du continent. Ces informations ne sont donc utilisables que dans une certaine mesure. Par exemple, il est intéressant de noter que même avec une population moindre – correspondant à 60% de la population samienne pour notre période –, les Samiens du XIX^e importent de toute façon du grain. La pression démographique et la qualité des sols imposent aux Samiens des achats de grain à l'extérieur.

Pour l'Antiquité et le monde grec égéen, la culture du grain se caractérise par des rendements assez faibles de l'ordre de 4 à 6 pour 1[508]. La jachère nue était pratiquée suivant un système d'assolement biennal. Ne permettant pas d'associer pleinement l'élevage – et donc d'augmenter la production d'engrais naturel – cette pratique conforterait un certain immobilisme des pratiques agricoles grecques et expliquerait en partie[509] la faiblesse des rendements[510]. Située dans un secteur à faible pluviométrie (<400 mm/an)[511], l'île samienne ne doit pas déroger à ce constat général. Sur leur domaine insulaire, les Samiens connaissent très certainement de faibles rendements pour ce qui concerne la production céréalière. En raison des conditions hydriques essentiellement, l'orge est la principale, si ce n'est la seule,

[505] Il est certain que le maillage et la qualité du réseau routier turc au XIX^e ne permettait pas d'envisager des échanges de pondéreux trop lointains qui auraient gonfler les prix au point de rendre ce type d'échange non-viable.

[506] Σταματιάδης 1886, 85, 87, le premier recensement officiel de 1828, commandé par le "Diocète pour les Sporades orientales" avance le chiffre de 27 125 Samiens dont 13 775 hommes et 13 350 femmes. Pour le second en 1864, la population samienne est estimée à 33998 personnes dont 16 879 hommes et 17 119 femmes.

[507] Shipley 1987, 15 ; Bissa 2009, 197, l'auteur souscrit aussi à cette hypothèse.

[508] Columelle, *De Agr*., 3.3.4, "car nous avons du mal à nous souvenir d'une époque où, dans la majeure partie de l'Italie, les blés avaient un rendement de qatre pour un" ; Bresson 2007b, 177 ; Moreno 2007, 26-28.

[509] Bresson 2007b, 178, prenant comme référence la "révolution agricole anglaise", l'auteur estime que "ce sont les conditions institutionnelles générales et les rapports de force sociaux qui n'étaient pas favorables à cette transformation, ou du moins à une transformation radicale". La structure de la propriété foncière des cités, "l'existence d'une collectivité de petits et moyens paysans propriétaires" n'autorisait pas ce type de progrès en terme de rendement.

[510] Bresson 2007b, 127, 177, l'auteur nuance toutefois l'impact des engrais naturels dans un contexte d'agriculture sèche.

[511] Bresson 2007b, 43, pour un carte des précipitations moyennes dans l'espace égéen.

céréale produite à Samos[512]. . Dans un fragment de Ménodotos cité par Athénée, il est question d'une des premières formes de dévotion à la déesse consistant en la préparation de petits gâteaux d'orge[513].

Comme nous l'avons déjà vu, le prix d'achat officiel du grain d'Anaia laisse entendre qu'il s'agit de froment. Suivant leur degré de contrôle de la pérée, les Samiens pouvaient certainement compter sur une production propre de froment. La plaine noire de *karaova* devait réunir des conditions favorables à ce type de culture (cf. Planche 2, fig. 2)[514]. Pour l'approvisionnement de la cité samienne, il s'agit d'une production d'autant plus essentielle que le pain de froment est de loin plus calorique et nutritif que la galette ou la bouillie préparée à base d'orge.

Au jeu des tentatives de quantification de la production samienne, E. Bissa s'essaye dans une contribution récente à une comparaison qui se veut systématique des besoins et des capacités de production de quelques cités grecques – considérées comme représentatives – telles que Corinthe, Mégare, Égine et Samos. Cette démarche quantitative vise à démontrer le caractère obligatoire et vital de l'importation de grain pour ces cités. Au-delà de certaines difficultés à suivre la démarche et les calculs, il nous faut ici discuter de l'étude du cas de Samos dont l'auteur nous dit qu'elle figurait au nombre des cités importatrices de grain comme en témoignent les décrets publics honorant des personnes ayant facilité l'approvisionnement de la cité en grain[515].

E. Bissa propose d'abord une estimation de la population totale à nourrir puis – à raison de trois variables de régimes d'alimentation – une estimation des besoins en nombre de médimnes. Ensuite, l'auteur estime les capacités de production suivant la portion du territoire consacré à la culture des céréales et les rendements antiques avancés par Columelle[516]. Dans le doute et en l'absence d'informations et de sources, il n'est question que des rendements relatifs à l'orge[517]. Bien que l'on s'y perde un peu, voire beaucoup, l'idée générale est de considérer, systématiquement, que la portion de la surface arable[518] allouée à la céréaliculture

---

[512] Bresson 2007b, 126 ; Osborne 1987, 32, 33-34, sur les zones pluviométrique et la variabilité interannuelle des précipitations.

[513] Athénée, 15, 672C.

[514] Bresson 2007b, 126, note que le froment peut être cultivée relativement facilement à partir d'un seuil pluviométrique de 600 mm par an. Le seuil peut être rabaissé à 300-400 mm/an mais les récoltes sont alors moindres. Certaines conditions pédologiques sont plus favorables à la culture du froment. Les sols riches en azote et en phosphore sont particulièrement adaptés.

[515] cf. infra ; Bissa 2009, 197-198.

[516] Bissa 2009, 193, au sujet des rendements donné par Columelle pour ce concerne l'orge, la ratio haut est de l'ordre de 16 médimnes à l'hectare, tandis que le ratio bas est de l'ordre de 13,2 médimnes à l'hectare.

[517] Bissa 2009, 193, "Since it is not known whether the Corinthians cultivated more wheat or barley, the safest option of barley is prefered".

[518] Bissa 2009, 174 ; Bresson 2007b, 150, reprend les estimations de A. Burford Cooper pour Athènes ; la surface arable (675 km^2) d'Athènes correspond à 33% de la superficie totale de la cité (2000 km^2), cf. Burford Cooper 1977.

est comprise entre 10 et 15% avec la prise en compte du taux médian de 12,5%[519]. Nous reproduisons ci-dessous les différents tableaux de résultats proposés par l'auteur[520].

Tableau 1 : consommation céréalière (orge) de la population samienne suivant trois régimes alimentaires

Médimnes/population	**4,8**	**6,3**	**8,7**
50 000	240000	315000	435000

Tableau 2 : production d'orge samienne suivant la surface agricole dédiée et les rendements haut et bas avancés par Columelle

Rendements/hectares	**13,2**	**16**
9680	111804	135520
10850	125317,5	151900
12020	138831	168280

Tableau 3 : balance frumentaire samienne suivant les différentes variables

Consommation/production	**240000**	**315000**	**435000**
111804	- 128196	- 203196	- 323196
125317,5	- 114683	- 189683	- 309683
138831	- 101169	- 176169	- 296169
135520	- 104480	- 179480	- 299480
151900	- 88100	- 163100	- 283100
168280	- 71720	- 146720	- 266720

Bien que l'on peine à découvrir le détail de la chaîne de calculs, E. Bissa reprend l'hypothèse d'une population samienne de l'ordre de 50 000 personnes[521]. Elle estime en outre que 10 à

[519] Bissa 2009, 174, sur le modèle athénien, l'auteur reprend les estimations de Jardé (10%) cf. Jardé 1925, 49-52, 142-143 et de Garnsey (15%) cf. Garney 1988, 93-94 ; 194-195, 197, sauf dans le cas de l'île d'Égine qui, en raison de l'étroitesse de son territoire, verrait la portion de son territoire consacré à cette activité passer à 15, 18 ou 20% de la surface totale de son territoire.

[520] Bissa 2009, 198, tables 21-23.

[521] Bissa 2009, 197 ; Shipley 1987, 15 ; Roebuck 1979, 24, estime la seule population libre de Samos à 48 000 personnes.

15% de l'ensemble du territoire insulaire samien – estimé à 468 km^2 [522] – et la totalité de la pérée samienne – dont la surface est estimée à 50 km^2 – correspondent aux proportions de territoires samiens dédiés à la culture des céréales. Suivant les autres paramètres considérés, E. Bissa conclut que les Samiens doivent chaque année se procurer entre 71720 et 323196 médimnes de grain[523].

Si cet effort de quantification est louable, il connaît des limites importantes. Les taux de terres consacrés à la céréaliculture ne peuvent pas intégrer la très grande variabilité des conditions topographiques et pédologiques des espaces considérés. La topographie samienne ne correspond pas à celle de l'Attique. Plus encore, si l'orge est cultivée sur l'île de Samos, les paysans samiens de la pérée semblent en mesure de produire du froment, céréale aux qualités nutritives bien supérieures. De même, la rotation des terres n'est pas intégrée dans les estimations.

C'est donc l'application de paramètres génériques qui doit ici être critiquée. Comme le propose C. Carusi, l'île de Chios peut constituer un point de comparaison plus adapté tant du point de vue topographique qu'économique. Considérant la qualité du vin de Chios notamment, il est probable que la part du territoire arable dédié à la céréaliculture ait été réduite. Cette réduction aurait d'ailleurs rendu l'île d'autant plus dépendante des importations de grain. Autre élément intéressant, les gens de Chios disposent potentiellement d'une pérée. Reprenant une ancienne hypothèse de C. A. Roebuck, il est possible que seuls 5% des terres insulaires soient annuellement – la jachère est prise en compte – dédiées à la production de céréales[524]. Cette proportion nous paraît pouvoir convenir au cas samien au regard des descriptions des voyageurs anciens et modernes. De fait, les terres céréalières du domaine insulaire correspondraient à environ 2400 ha mis en culture annuellement. Considérant le rendement le plus faible avancé par Columelle de 13,2 médimnes par ha pour l'orge. Les terres céréalières de la seule île pourraient produire quelque 31 680 médimnes de cette céréale non panifiable. Même en considérant le plus "allégé" des régimes retenus par E. Bissa, les Samiens, ne disposant que de leur île, se trouveraient tout de même chaque année dans une situation de grande dépendance frumentaire et devraient importer quelque 208 319 médimnes d'orge. Le contrôle de la pérée diminue naturellement cette dépendance. En retenant une surface arable de 50 km^2 quasiment exclusivement consacrée à la culture des céréales et en prenant en compte l'assolement, les Samiens pourraient mettre en culture chaque année 2500 ha supplémentaires. Considérant la "terre noire" de la pérée, il nous semble possible de retenir

[522] Carusi 2003, 214 et Shipley 1987, 5, ces auteurs retiennent une surface de 490 km^2 ; Bissa 2009, 197, selon l'auteur, il faut estimer à 30% de l'île la surface arable soit 144 km^2 ; Brun 1996, 29, l'auteur retient une superficie insulaire de 476 km^2 ; pour notre part, nous retenons une superficie de 480 km^2.

[523] Bissa 2009, 198, table 23.

[524] Carusi 2003, 210, 215 ; Roebuck 1979, 24, 27, note 36,

le rendement haut de 16 médimnes par hectare avancé par Columelle. Suivant ces hypothèses, les Samiens pouvaient, par la mise en culture de leur pérée, disposer de 40 000 médimnes de froment chaque année. À même volume, nous n'oublions pas que le froment possède des qualités nutritives bien supérieures à celles de l'orge[525].

Nous arrêtons ici cet essai de quantification des productions céréalières samiennes pour ne retenir que les éléments principaux. À l'instar d'E. Bissa, les ordres de grandeur dégagés confirment la situation – très fréquente chez les Grecs[526] – de grande dépendance frumentaire. Cet état appelle logiquement des adaptations et des stratégies de sécurisation. Considérant l'importance, les qualités pédologiques et l'hypothèse d'une quasi-monoculture du froment dans la pérée samienne, la cité peut réduire de manière significative cette dépendance et sécuriser une partie non négligeable de son approvisionnement en grain par le contrôle et l'exploitation d'une portion du territoire continental.

Il reste que les Samiens doivent importer une bonne partie de leur grain. À titre de comparaison, Mytilène importe son grain de préférence depuis le Pont-Euxin[527]. Au IV^e^ siècle, les Mytiléniens jouissent probablement d'une exemption partielle des droits de douane à l'exportation depuis le Bosphore cimmérien jusqu'à concurrence de 100 000 médimnes[528]. Plus comparables que le cas athénien – toujours exceptionnel –, les stratégies et volumes relatifs à l'approvisionnement en grain des Mytiléniens[529] fournissent un ordre de grandeur assez intéressant. Selon toute vraisemblance, une cité comme Samos pouvait importer des quantités assez comparables de l'ordre de 100 à 200 000 médimnes.

Quelle que soit l'interprétation que l'on fasse de la loi sur le blé d'Anaia[530], celle-ci renseigne sur le fait que le blé de la pérée, même s'il ne permet certainement pas de couvrir tous les besoins en grain de la population samienne, constitue une ressource non négligeable. À partir des intérêts produits par le capital de fondation, les deux commissaires ἐπι τοῦ σίτου ont pour tâche d'acheter du blé pour ensuite procéder à des distributions. Le décret précise certes que la priorité est donnée au blé de la déesse, mais aussi que par ailleurs un commissaire pouvait

---

[525] Bresson 2007b, 126.

[526] Osborne 1987, 35, pour une carte présentant les nombreuses cités grecques qui reçoivent du grain de Cyrénaïque vers 330 a.C ; Bresson 2008, 189, au sujet de "l'insuffisance globale de l'offre marchande".

[527] Th. 3.2.2.

[528] Bresson 2008, 79 ; Bissa 2009, 161 ; *IG*. 12, suppl.2, n°3 ; Labarre 1996, 221-223.

[529] Carusi 2003, 202-208, sur la pérée de Lesbos.

[530] *IG*. 12.6.1, 172 ; *SEG* 2001, 1083 ; Gargola 1992, 18, l'auteur revient sur les motivations de ce règlement et pense que cette loi n'est pas destinée à garantir l'approvisionnement en grain, ni à maintenir ou augmenter le standard de vie, 28, "the law enabled a revenue in grain to be converted into money and, …, ensured that earlier promises made to the patron deity of the city could be easily kept" ; voir aussi Shipley 1987, 218-221 ; Garnsey 1988, 16, l'auteur propose d'interpréter cette loi comme l'indice des crises frumentaires régulières dont souffre Samos ; Müller 2010, 182, l'auteur penche pour une solution médiane et ne voit pas de contradiction entre "l'impératif alimentaire" et "possibilité d'accroître les ressources fiscales", au sujet de la loi samienne de 260 a.C., "la cité a pour double objectif l'alimentation (partielle) des citoyens et la production de revenus selon un mécanisme complexe".

être chargé d'achats complémentaires de grain[531]. Le décret précise en effet que "si le peuple décide d'acheter du blé, qu'ils (*les meledonoi*) fassent sur-le-champ un virement supplémentaire au *sitônes* désigné ; que celui-ci achète le blé de la région d'Anaia aux conditions qui lui sembleront les plus avantageuses pour la cité, à moins qu'il ne paraisse au peuple plus avantageux d'acheter du blé d'une autre provenance…"[532]. Le décret prévoit donc une procédure d'achats complémentaires qui prévoit certes l'achat du blé d'Anaia, mais il est précisé que cette provenance n'est en rien exclusive d'autres solutions d'importation.

Dans un décret daté après 322 a.C., les Samiens honorent Gygès fils de Menestheus de Toronè. Ce dernier et ses descendants reçoivent entre autres choses la citoyenneté samienne (πολιτείαν). Ce Gygès est ainsi grandement honoré pour avoir fourni aux Samiens "3000 médimnes de froment suivant la loi" (πυρῶν μεδίμνους τρισχιλίους κατὰ τὸν νόμον)[533]. La formulation suggère que Gygès – vraisemblablement marchand de son état – a cédé 3 000 médimnes de froment aux Samiens. La formulation précise les modalités de cette cession qui s'effectue κατὰ τὸν νόμον. Cette expression nous renvoie évidemment aux réflexions d'A. Bresson au sujet de la *katesthèkuia timè*. Suivant son hypothèse, un monopsone civique se substitue à la multitude des acheteurs locaux et les magistrats de la cité négocient un "prix officiel" du grain qui variait suivant les contextes d'approvisionnement et de besoin. Pour reprendre les mots d'A. Bresson, "ce prix était le prix de référence du marché"[534]. À l'instar de cette procédure athénienne, il est possible que derrière ce κατὰ τὸν νόμον se cache un dispositif institutionnel semblable et la fixation d'un prix de référence. Dans la loi sur le blé d'Anaia, nous n'oublions pas que le prix minimum d'achat est fixé par le *dèmos* à 5 drachmes et deux oboles pour un médimne[535]. Vers le milieu du II^{e} siècle, la cité samienne fixe donc certains prix. Encore, au début du III^{e} siècle a.C., la cité samienne, sur la proposition de Battos, honore un Métrodôros de Sidon que l'on suspecte d'être un marchand de blé.[536].

Les Samiens les remercient de manière très ostentatoire pour montrer qu'ils sont loin d'être ingrats à l'endroit des personnes leur permettant un approvisionnement facilité en grain. Visiblement, il n'est pas rare de voir les Samiens connaître de sérieuses difficultés d'ordre frumentaire. Boulagoras – un très riche citoyen[537] dont les Samiens ne finissent pas de décrire

---

[531] Migeotte, 1992, 186, voir lignes 30-31.

[532] trad. Pouilloux 2003, n°34, 126-135, 133.

[533] *IG*. 12.6.1, 46 ; sur cette inscription voir en particulier : Tracy 1990, 64.

[534] Bresson 2008, 41, 120 ; Bresson 2000, 183-206.

[535] *IG*. 12.6.1, 172, l. 26, " διδόντες τῆι θεῶι τιμὴν μὴ ἐλάσσονα ἧς πρότερον ὁ δῆμος τέταχεν <δραχμὰς> πέντη καὶ δύ'ὀβολούς..." ; Gargola 1992, 15, "the minimum price for grain, five drachmas and two obols, also was fixed in the law".

[536] *IG*. 126.1, 81, le bénéficiaire reçoit un privilège d'asylie à l'importation et à l'exportation en temps de guerre comme en temps de paix.

[537] Migeotte 1984, 233.

les bienfaits[538] – a également pris en charge les sommes nécessaires à des achats de grain en urgence. Le texte de l'inscription précise que les Samiens étaient confrontés à "une pénurie de blé" (σιτοδείας) et à l'urgence du besoin en grain[539]. Révélatrices de l'ampleur des difficultés et de l'urgence du "besoin" [540], pas moins de trois commissions d'achat (τρεῖς προσχειρισαμένων σιτωνίας) sont mises en place. Dans les trois commissions, Boulagoras fait montre d'un zèle sans faille et prend en charge une grande partie des dépenses. Pour la troisième commission, il prend notamment sur lui de rembourser directement, intégralement et sans excès de formalités, l'ensemble de la dépense et tous les intérêts. Après le déploiement d'une telle activité, l'inscription mentionne que "καταχθέντος τοῦ σίτου εἰς τὴν πόλιν" L. Migeotte propose de traduire ce passage par :"une fois le blé débarqué dans la cité". La situation est grave, mais des dispositions sont prises – au niveau de la cité – pour importer du grain depuis d'autres régions.

Bien que la tradition pose d'importants problèmes d'un point de vue philologique, nous trouvons dans la *Vie de Pythagore* de Porphyre la mention de l'épisode le plus ancien dans lequel il est question de l'importation de blé à Samos. L'auteur cite notamment un passage extrait du cinquième livre des *Mytica* de Néanthe. Ce dernier s'attarde sur les origines de Mnésarchos, le père de Pythagore : "les uns en font un Samien ; Néanthe au cinquième livre de ses *Mythica*, un syrien de Tyr en Syrie. Alors que les Samiens manquaient de blé, Mnésarchos vint à débarquer dans l'île pour son commerce avec du blé; il le vendit à la cité et reçut les droits civiques" (Σιτοδείας δὲ καταλαβούσης τοὺς Σαμίους προσπλεύσαντα τὸν Μνήσαρχον κατ'ἐμπορίαν μετὰ σίτου ἀποδόμενον τιμηθῆναι πολιτείᾳ)[541]. D'après cette tradition, les Samiens pouvaient souffrir d'un manque chronique de grain déjà pour les plus hautes époques. Connaissant de graves difficultés et à l'instar des pratiques honorifiques ultérieures, il n'y aurait rien d'étonnant à imaginer les Samiens accorder la citoyenneté à un providentiel inconnu pour leur avoir vendu du grain.

Sans trop anticiper sur la suite, nous pouvons d'ores et déjà remarquer qu'au moins deux traditions décrivent des Samiens portant secours à d'autres groupes humains souffrant de la famine. Il s'agit des habitants de Samothraces et des futurs Cyrénéens. Dans le premier cas et comme pour le décret en l'honneur de Boulagoras, le pseudo-Scymnos explique clairement que les habitants de l'île souffraient d'une grave pénurie de grain, une "σιτοδείᾳ", et qu'ils furent secourus par des Samiens "Ἐν σιτοδείᾳ τῶν Σαμίων δ'αὐτοῖς ποτε ἐπαρκεσάντων,

[538] *IG*. 12.6.1, 11, stèle de marbre découverte dans l'Héraion et datée de 243/242 a.C.
[539] *IG*.12.6.1, 11, l. 42 ; Pouilloux 2003, n°3, 27-32, 31 ; Migeotte 1984, 233, n°67.
[540] *IG*. 12.6.1, 11, l. 36-37, "διὰ τὸ ἀναγκαῖον τῆς χρείας" (la nécessité urgente du besoin)".
[541] Porph., *VP*, 1.

τηνικαῦτ'ἐκ τῆς Σάμου ἐπιδεξάμενοί τινας συνοίκους ἔσχοσαν"[542]. Cette aide serait à l'origine de l'acceptation d'une présence samienne sur l'île. En tant que bienfaiteurs et sauveurs, des Samiens sont autorisés à faire souche et à s'associer aux populations déjà résidentes. Pour ce qui nous intéresse ici, le passage suggère qu'un ou plusieurs navires samiens ont pris en charge le ravitaillement de l'île de Samothrace[543] avant l'établissement supposé d'un groupe ionien – peut-être samien – sur l'île que l'on situe grossièrement au VI^{e} siècle a.C. Samothrace étant située à proximité de la route commerciale vers le Pont-Euxin, il y a de bonnes chances pour qu'il s'agisse de navires samiens régulièrement engagés dans le commerce du grain avec le Pont.

L'autre exemple, celui de Kolaios de Samos, est certes moins clair mais il nous semble difficile de le lire d'une autre manière. Tandis que les Théréens stationnés sur l'île de Platéa souffrent d'une grave famine, Kolaios et son équipage leur portent secours en leur fournissant du grain[544]. La destination d'origine de Kolaios est clairement définie. Son équipage fait voile vers. Faisant route, l'historien explique que de navire "fut jeté hors de sa route à cette île de Platéa". Ensuite, ayant appris le malheur des Théréens et de leur chef Corobios qui manquaient de tout "τὸν Κορώβιον ἐπέλιπε τὰ πάντα", les Samiens leur laissent un dépôt de vivre pour un an "". Par la suite, les Samiens de Kolaios sont jetés par les vents toujours plus loin à l'ouest jusqu'aux rivages de la mythique Tartessos. Par principe, et c'est ce qui semble arrêter l'attention d'Hérodote, l'odyssée n'est jamais volontaire ni prévu, mais subi et on fête les navigateurs qui en reviennent. Ce qui est prévu au contraire c'est la destination initiale du voyage : l'Égypte. Un incroyable régime des vents transforme un voyage commercial en odyssée. Hérodote reconnaît cette bonne action comme étant à l'origine des "φιλίαι μεγάλαι", les liens de grande amitié existant entre les Théréens, les Cyrénéens et les Samiens "Κυρηναίοισι δὲ καὶ Θηραίοισι ἐς Σαμίους ἀπὸ τούτου τοῦ ἔργου πρῶτα φιλίαι μεγάλαι συνεκρήθησαν"[545]. Quelle que soit la part de la reconstruction, du mythe et de l'exemplarité, les Théréens "Ταῦτα δὲ Θηραῖοι λέγουσι" reconnaissent encore au V^{e} siècle l'authenticité de cet épisode pour expliquer la force des liens d'amitié entre les trois cités. Un problème réside pourtant dans la séquence des évènements rapportés par Hérodote.

1. Samos – voyage à destination de l'Égypte
2. Platéa – le navire est dérouté une première fois
3. Tartessos – le navire est dérouté une deuxième fois

---

[542] Ps.-Scymn., 693-695 (éd. Belles Lettres).

[543] Sur cette question cf. infra II.2.2.1.

[544] Hdt. 4.152, "Μετὰ δὲ ταῦτα νηῦς Σαμίη, τῆς ναύκληρος ἦν Κωλαῖος, πλέουσα ἐπ'Αἰγύπτου ἀπηνείχθη ἐς τὴν Πλατέαν ταύτην. πυθόμενοι δὲ οἱ Σάμιοι παρὰ τοῦ Κορωβιίου τὸν πάντα λόγον σιτία οἱ ἐνιαυτοῦ καταλείπουσι. Αὐτοὶ δὲ, ἀναχθέντες ἐκ τῆς νήσου καὶ γλιχόμενοι Αἰγύπτου".

[545] Hdt. 4.152.

4. Retour à Samos.

En effet, comment secourir, un groupe d'individus certes décrits comme "peu nombreux" mais en leur laissant des vivres pour un an. Quel que soit le nombre des membres de l'équipage samien et la taille du navire, il est hautement improbable que le fret initialement chargé à Samos puisse supporter une telle aide. De plus, le texte précise la nature des vivres que les Samiens laissent avec l'emploi du terme σιτία.

Il serait donc plus logique d'estimer que l'objectif initial du voyage a été atteint par le navire samien et qu'ils ainsi sont en mesure de laisser une importante quantité de grain aux hommes de Korobios. N'en déplaise à Hérodote et son goût pour l'épique et le romanesque, Kolaios ne se lance certainement pas dans une odyssée, mais plus probablement dans un voyage commercial dont la zone cible est parfaitement identifiée, l'Égypte. Si d'autres biens précieux de grande valeur y sont disponibles, les navires grecs arrivant dans le delta du Nil viennent avant tout y chercher du grain. D'après ces considérations, il est possible de proposer une autre séquence :

1. Samos – voyage à destination de l'Égypte
2. Égypte
3. Platéa – le navire est dérouté une première fois
4. Tartessos – le navire est dérouté une seconde fois
5. Retour à Samos
6.

En résumé, l'examen rapide de ces deux épisodes nous oblige à considérer la redondance du schéma. Un ou plusieurs navires samiens portent secours à des groupes humains en proie à la famine et stationnés à proximité de grandes routes commerciales céréalières : celle d'Égypte et celle du Pont-Euxin. N'y voir qu'un hasard serait pour le moins réducteur quand les Samiens sont loués et honorés en deux endroits très éloignés l'un de l'autre et par des populations ne partageant rien d'autre que leur détresse alimentaire momentanée.

Par extension, il y a tout lieu de considérer la problématique de l'approvisionnement en grain des Samiens comme le principal moteur de leur implantation et de leurs activités dans des réseaux impliquant les deux grands greniers à grain que sont l'Égypte et le Pont-Euxin.

I.4. Main d'œuvre et esclaves à Samos

La problématique du travail de la terre à Samos est aussi directement liée à la structure de la propriété et de la production. Suivant le statut de la terre, le détenteur ou l'entité détentrice d'un domaine foncier, et suivant les pratiques productives, les modalités d'organisation du travail sont variables. La pulvérisation de la propriété foncière samienne entraine des effets divers allant d'un danger d'appauvrissement des sols à la modification et au recul du cheptel samien en passant par une généralisation de la mise en valeur directe[546].

La pulvérisation foncière est logiquement davantage associée à l'exploitation directe. Disposant d'un lot de faible superficie, il est peu probable que le citoyen-propriétaire ne l'exploite pas lui-même directement en faisant appel à des tenanciers. Il peut certes compter sur les membres de son *oikos*, libres et potentiellement non libres, si ses moyens le lui permettent.

Dans le cadre de très grands domaines – par exemple détenus par les *geomoroi*[547] –, il est évident que, même si le mode d'exploitation est direct, celle-ci derniers nécessite la mobilisation de personnes tierces à la cellule familiale restreinte. On pense en premier lieu aux esclaves et autres dépendants sur lesquels nous reviendrons plus loin, mais également aux travailleurs libres. Ces derniers, bien qu'il n'en soit fait mention nulle part, devaient toucher un *misthos*, une compensation, un traitement en nature ou en métal précieux monnayé. Des individus libres pouvaient ainsi vendre leur force de travail à de grands propriétaires[548]. Il est probable que cette forme de travail ait été essentiellement saisonnière. Les besoins en main-d'œuvre augmentaient forcément aux moments des récoltes[549]. On comprend les logiques convergentes des grands propriétaires et des travailleurs, disposant dans le meilleur des cas d'un petit lot de terre. Ces derniers, une fois leur éventuelle récolte rentrée, peuvent voir dans ce type d'engagement saisonnier un bon appoint. Ce type d'engagement saisonnier évite dans le même temps aux grands propriétaires d'investir dans un contingent servile trop nombreux

[546] Bresson 2007b, 162, sur les différentes catégories de propriétaires allant du grand propriétaire au petit paysan travaillant lui-même sa micro-exploitation.

[547] cf. supra I.2.1 : pour l'époque et l'espace insulaire considérés, une propriété d'une dizaine d'hectares pouvait déjà être comprise comme une "grande propriété", cf. Bresson 2007b, 150 ; ensuite, la valeur et les revenus espérés de la propriété dépendent du type de culture qui y est pratiqué ; À Samos, 4 ha d'oliviers n'ont pas la même valeur que 4 ha de terres céréalières.

[548] Bresson 2007b, 162 ; Roubineau 2007, 201-203, au sujet des thètes qui vendent leur force de travail contre un misthos qui les place de facto dans un état de dépendance.

[549] Thonemann 2011, 299-301, au sujet de la migration saisonnière des Samiens sur la côte turque opposée à l'extrême fin du XIX^{e} siècle p.C.

et d'autant plus coûteux qu'il ne serait totalement occupé aux champs qu'en de rares occasions regroupées dans une même saison.

Pour ce qui concerne la mise en valeur indirecte par la pratique locative, la documentation samienne est particulièrement silencieuse. Un important corpus épigraphique témoigne pourtant de la réalité et du raffinement des pratiques locatives chez les Grecs au moins à partir de l'époque classique[550]. Dans le cas samien, nous ne disposons que de maigres indices pour ouvrir la discussion.

Le règlement sur le grain d'Anaia nous invite à considérer un prélèvement en nature qui touche les producteurs de blé d'Anaia. Il y est question d'une *eikostè* (τῆς εἰκοστῆς)[551] donc d'un prélèvement de l'ordre de 5% sur le grain récolté.–La question s'est alors posée de la base juridique d'une telle redevance. Il semble aujourd'hui clairement établi qu'il s'agit ici d'un revenu générique alloué à la déesse et non d'un loyer en nature payé par les preneurs d'un terrain appartenant à la déesse. Suivant l'hypothèse de D. J. Gargola, ce règlement permettait avant tout de monétariser la redevance du vingtième que la déesse recevait sur les productions céréalières d'Anaia[552]. La formule "διδόντες τῆι θεῶι τιμὴν μὴ ἐλάσσονα ἧς πρότερον ὁ δῆμος τέταχεν" suggère que ce revenu a été alloué à la déesse par une décision plus ancienne. À une date inconnue, il a été décidé que la déesse recevrait 5% du grain récolté dans le secteur d'Anaia[553]. De fait, selon le même auteur, "the revenue clearly does not derive from a temple estate". Par comparaison avec les terrains d'Apollon à Délos, on attendrait en effet du preneur qu'il supporte la conversion monétaire de la redevance[554].

Ne disposant d'aucune source directe concernant ce type de contrat de location et prise à bail de terre à Samos, un seul épisode nous permet d'en savoir davantage sur le sujet. Il s'agit d'un point de détail assez obscur de l'épopée des exilés Samiens de 525 a.C. Avant d'en venir à leur installation à Cydonia, Hérodote évoque leur fructueux raid sur Siphnos à la suite duquel ils se retrouvent en possession de cent talents[555]. Mais, avant de s'installer en Crète, l'historien d'Halicarnasse nous apprend qu'avec une partie de cette fortune : "ils obtinrent des Hermioniens, contre paiement en argent, une île, l'île d'Hydréa, située sur la côte du Péloponnèse, et la confièrent à la garde des Trézéniens (καὶ αὐτὴν Τροιζηνίοισι

[550] Sur cette question voir en premier lieu : Pernin 2007, 43-76, 43, l'auteur recense environ 250 "inscriptions relatives à la pratique locative de domaines ruraux", ces inscriptions sont pour la plupart datées entre le V^e^ et le I^er^ siècle a.C.

[551] *IG*. 12.6.1, 172, l. 24.

[552] Gargola 1992, 23.

[553] Shipley 1987, 219, selon l'auteur les neopoiai de l'Héraion reçoivent au nom de la déesse "her 5 per cent entitlement of all wheat from the Anaiitis".

[554] Gargola 1992, 25, "at Delos land owned by the temple of Apollo was leased for a cash rent as a result of competitive bidding ; the responsability for converting crops into money belonged to the individual renting the land".

[555] Hdt. 2.58.

παρακατέθεντο)"[556]. Le récit concernant l'achat de cette île est un peu déroutant. Après avoir énergiquement recherché des subsides, les Samiens achètent en argent cette île pour finalement la laisser, semble-t-il, "à la garde" (παρακατέθεντο)[557] des Trézéniens. En raison de ce que viennent de produire ces Samiens en termes de comportement de prédation et de la précarité de leur situation, il est exclu de voir dans cette mention l'expression d'une libéralité. On peut et on doit s'interroger sur les raisons de ce comportement. Les termes de l'affaire évoquent une proposition formulée faite par les Lacédémoniens aux Platéens au tout début de la Guerre du Péloponnèse. Côté spartiate, on propose alors aux Platéens de se déplacer et de confier la cité, en dépôt et à la garde des Lacédémoniens ("ἔξομεν παρακαταθήκην[558]) contre le paiement d'une redevance (φορὰν φέρειν)[559]. Il ne s'agit que d'une hypothèse, mais les Samiens ont pu laisser la garde de l'île aux Trézéniens, qui manquaient peut-être de terres, contre une redevance fixe en paiement du droit d'usage. Ces Samiens pouvaient toujours en détenir la propriété imminente[560] et s'en servir comme base d'opérations[561]. Si cette lecture est correcte, cette mention est intéressante car elle décrit ce qu'un groupe de Samiens disposant de ressources importantes en argent chercherait à faire en tout premier lieu. Ces fameux marins samiens investissent d'abord et directement dans la terre. À aucun moment, il ne semble être question d'une installation durable du groupe sur cette petite île. Il s'agit de céder les terres récemment acquises à un autre groupe, celui des Trézéniens. La "garde" correspondrait à une sorte mise à bail de la terre qui prévoit le paiement par les Trézéniens, à titre collectif, d'une redevance. Reste à la charge du preneur, la cité de Trézène, de répartir entre ces membres les terres concernées et les autres ressources disponibles[562]. Comme ils viennent de le prouver aux Siphniens[563] et à tous leurs voisins, les futurs Samiens de Cydonia ont largement les moyens de faire valoir leur droit sur le versement unique d'une redevance par les gens de Trézène. Cet épisode démontre de manière évidente que les Samiens conçoivent de ne pas résider ni exploiter eux-mêmes un domaine foncier qu'ils possèdent. Ils en espèrent toutefois des revenus en confiant son exploitation aux Trézéniens contre redevance. Ainsi, même si elle prend alors une forme simplifiée, la mise à bail de terres est une pratique connue et maîtrisée par les Samiens.

---

[556] Hdt. 2.59.

[557] aoriste 2 de παρακατατίθεμαι, παρακατεθέμην signifiant "déposer chez ou confier à".

[558] ἡ παρακαταθήκη, ης signifiant le dépôt confié à quelqu'un (cf. Hdt. 2.156), à la garde de quelqu'un ou l'argent déposé dans une banque (cf. Dem. 946.1).

[559] Th. 2.72.3, "quand elle sera passée (la guerre), nous vous rendrons ce que vous nous aurez remis ; jusqu'à ce moment, nous le garderons en dépôt (ἔξομεν παρακαταθήκην), en l'exploitant et en vous versant une rente (φορὰν), prévue pour vous suffire".

[560] Roubineau 2007, 187, cf. Woodhouse 1938, sur la distinction entre propriété imminente et propriété utile.

[561] cf. infra II.2.1.3.2.

[562] Mylona 2008, 145, sur la richesse en murex qui serait exporté depuis Hermionè dès le VI^{e} siècle ; Jameson et al. 1994, 316-319, 318, fig. 5.24.

[563] Hdt. 3.58.

À Samos, il est logique de penser que, plus la concentration foncière est importante, plus ce type pratique locative et cette forme d'exploitation et de travail ont pu avoir cours.

Au moment où nous examinions le type de différentiel, qualitatif ou quantitatif, que reflétait le terme de *geomoroi*, l'exemple de l'hektémorat athénien pré-solonien[564] a été mentionné. Il est probable que la société archaïque samienne connaisse des phénomènes d'endettement et de dépendance personnelle. À Samos, le travailleur libre qui reçoit un *misthos* tombe *de facto* dans un état de dépendance[565]. Dans le cas samien, on reste toutefois sans savoir si l'endettement peut aller jusqu'à entraîner la perte de la liberté.

Suivant le schéma athénien pré-solonien, aux *geomoroi*, riches propriétaires fonciers – pourraient répondre des *hektémoroi* très fortement endettés qui travaillent sur les terres de leur créancier pour rembourser leur dette[566]. Le degré supplémentaire corollaire de la question de la mise en esclavage pour dettes ne peut être que suspecté[567].

Bien évidemment, ce type de considération soulève la question plus générique de de la main-d'œuvre servile qui peut être mobilisé par les propriétaires samiens pour l'exploitation des terres. Aucune source ne mentionne directement l'activité d'une main-d'œuvre servile dans les champs, les bois, les mines ou les carrières samiennes. Si l'on postule évidemment que les Samiens – à l'instar des autres Grecs – connaissent et pratiquent l'esclavage[568], encore faut-il tenter de le prouver de manière positive.

Nous précisons toutefois qu'en raison de développements supplémentaires à venir, nous laissons de côté dans un premier temps certaines questions telles que les autres tâches dédiées aux esclaves ou encore les réseaux d'approvisionnement et les procédures d'acquisitions et de ventes.

Les esclaves (marchandises) des Samiens

Les historiens établissent une distinction nette entre l'esclavage-marchandise et d'autres formes de dépendance personnelle que l'on rencontre notamment en Thessalie et à Sparte. R. Descat retient cinq critères discriminants. L'esclave-marchandise est 1) la propriété d'un maître, 2) n'a pas d'identité communautaire précise (son identité ethnique est souvent

[564] Arist., *Ath. Pol*., 2.

[565] Roubineau 2007, 203.

[566] Roubineau 2007, 187-189, pour une critique de la thèse de Woodhouse (cf. Woodhouse 1938) qui cherchait à concilier le principe d'inaliénabilité de la terre et la tendance à la concentration foncière, 205, l'auteur retient le principe de deux étapes d'endettement et d'un hektémore qui n'est de toute façon plus propriétaire et qui travaille, par définition, "sur la terre d'autrui".

[567] Andreau & Descat 2006, 45-49 ; Roubineau 2007.

[568] Sur cette question voir en premier lieu : Andreau & Descat 2006 ; Descat 2007.

supracommunautaire, 3) est "un étranger absolu", 4) est acheté dans le cadre du marché de la cité, et 5) peut potentiellement se retrouver dans tous les secteurs de la vie économique[569].

Dans le cas samien et considérant notre période, seules les sources littéraires peuvent permettre de préciser cette question de l'esclavage-marchandise. Certains indices autorisent plus ou moins directement une présentation de cette pratique à Samos.

Comme souvent, nous devons la première mention[570] de l'esclavage-marchandise à Hérodote qui évoque certainement la plus fameuse paire d'esclaves qui soit : Rhodopis la courtisane[571] et Ésope le fabuliste[572]. L'historien rapporte que Rhodopis était originaire de Thrace, appartenait à Iadmon fils d'Héphaïstopolis, "un homme de Samos", et qu'elle était la compagne d'esclavage (σύνδουλος) d'Ésope. Ésope – peut-être d'origine phrygienne[573] – appartient aussi à Iadmon[574]. Pour prouver ces dires, Hérodote convoque un épisode à l'issu duquel le petit-fils de ce Iadmon obtient une réparation de la part des gens de Delphes pour le meurtre d'Ésope.

La transaction très singulière entre les Delphiens et Iadmon, "un fils du fils d'Iadmon" qui reçoit le prix du sang pour le meurtre sacrilège d'Ésope est pleine de sens pour ce qui nous occupe. Même trois générations après le meurtre d'Ésope par les gens de Delphes, son petit-fils Iadmon est considéré comme un ayant droit sur la réparation financière attachée au meurtre d'Ésope, jadis esclave de son aïeul. La transmission d'un esclave marchandise d'une génération à l'autre est tout à fait normale et renseigne sur le principe de propriété héréditaire associé au statut d'esclave à Samos. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que les droits du petit-fils sont reconnus alors qu'Ésope, au moins dans la dernière partie de sa vie, était un affranchi au service de Crésus. Il faut croire que les Delphiens étaient déjà bien heureux d'avoir retrouvé un descendant du propriétaire initial d'Ésope pour se sauver de la colère divine. En d'autres termes, la cité des Samiens et le sanctuaire de Delphes reconnaissent la

---

[569] Descat 2007, 202.

[570] *Iliad*. 24, v. 751-754, pour la période homérique, on relève dans les lamentations d'Hécube au sujet de ces enfants que, non content d'avoir tué Hector, "Achille aux pieds rapides, quand il les avait pris, les allait vendre ensuite au delà de la mer immense, à Samos, Imbros, à Lemnos la fumante" ("Ἀχιλλεὺς πέρνασχ', ὅν τιν'ἕλεσκε, πέρην ἁλὸς ἀτρυγέτοιο, ἐς Σάμον ἔς τ'Ἴμβρον καὶ Λῆμνον ἀμιχθαλόεσσαν ") ; Finkelberg 2011, 758, les noms de "Same" et "Samos" ne renvoient pas à la Samos d'Ionie. Ces noms correspondraient respectivement aux îles de Céphallénie et de Samothrace.

[571] Sur Rhodopis voir en premier lieu : Kiessling 2006 ; Biffi 1997 ; cf. infra III.3.2.4.

[572] Sur Ésope voir en premier lieu : Macé & Renaut 2012 ; Ragone 1997.

[573] Pour une discussion de l'origine phrygienne ou thrace du fabuliste voir Charpentier & Valtchinova 2002, 142-143.

[574] Hdt. 2.134-135, "…Rhodopis, laquelle était originaire de Thrace et fut esclave du Samien Iadmon, fils d'Hephaistopolis, compagne d'esclavage d'Esope, l'auteur des fables. Car celui-ci appartint à Iadmon, et voici qui n'en a pas été le moindre témoignage : lorsque, conformément à un avis divin, les Delphiens demandèrent à maintes reprises, par la voix de hérauts, qui voulait lever le prix du sang pour le meurtre d'Esope, personne ne se présenta qu'un fils du fils d'Iadmon, un autre Iadmon, qui accepta. Ainsi, Esope fut esclave d'Iadmon" (Ροδῶπις, γενεὴν μὲν ἀπὸ Θρηίκης, δούλη δὲ ἦν Ἰάδμονος τοῦ Ἡφαιστοπόλιος ἀνδρὸς Σαμίου, σύνδουλος δὲ Αἰσώπου τοῦ λογοποιοῦ. καὶ γὰρ οὗτος Ἰάδμονος ἐγένετο, ὡς διέδεξε τῇδε οὐκ ἥκιστα ἐπείτε γὰρ πολλάκις κηρυσσόντων Δελφῶν ἐκ θεοπροπίου ὃς βούλοιτο ποινὴν τῆς Αἰσώπου ψυχῆς ἀνελέσθαι, ἄλλος μὲν οὐδεὶς ἐφάνη, Ἰάδμονος δὲ παιδὸς παῖς ἄλλος Ἰάδμων ἀνείλετο. οὕτω καὶ Αἴσωπος Ἰάδμονος ἐγένετο).

transmission d'un lien symbolique entre l'esclave et à famille de son ancien maître[575]. Dans ses *Moralia*, Plutarque ne peut être plus clair à ce sujet. Il n'existe aucune parenté entre ce Iadmon et Ésope mais Iadmon est identifié comme un "ἀπόγονος δὲ τῶν πριαμένων αὐτον ἐν Σάμῳ γεγονώς"[576]. L'usage de πρίαμαι atteste qu'une procédure d'achat est bien à l'origine des droits de Iadmon l'ancien sur l'esclave. Rhodopis et Ésope appartenant tout deux à Iadmon, son *oikos* comprenait plusieurs esclaves.

Au sujet de la sulfureuse Rhodopis, Hérodote poursuit : "Ροδῶπις δὲ ἐς Αἴγυπτον ἀπίκετο Ἐάνθεω τοῦ Σαμίου κομίσαντος, ἀπικομένη δὲ κατ'ἐργασίην ἐλύθη χρημάτων μεγάλων ὑπὸ ἀνδρὸς Μυτιληναίου Χαράξου… οὕτω δὴ δὴ ἡ Ροδῶπις ἐλευθερώθη", "Rhodopis arriva en Égypte amenée par Xanthès de Samos ; arrivée là pour faire métier de son corps, elle fut affranchie moyennant une grosse somme par un homme de Mytilène, Charaxos…Rhodopis devint donc libre de la sorte... "[577]. Relatant le destin de Rhodopis, Hérodote renseigne également sur les pratiques ayant d'ores et déjà cours pour ce qui concerne les esclaves-marchandises dès la première moitié du VI^{e} siècle a.C.[578]. À l'origine propriété d'Iadmon, l'esclave thrace se retrouve embarquée et transférée vers l'Égypte par un autre personnage du nom de Xanthès, "le blond". Puisqu'il s'agit pour l'historien de décrire un épisode de la vie de l'esclave Rhodopis, l'hypothèse la plus probable est de voir dans la mention de ce nouveau personnage le souci de dire précisément le nom de son maître. La structure narrative du passage parle aussi en faveur de cette hypothèse. Trois temps distincts organisent la période servile de la vie de Rhodopis. Elle est dans un premier temps identifiée comme faisant partie du même oikos qu'Ésope, puis elle est transférée en Égypte et enfin cédée à Charaxos. À chaque étape, Rhodopis est associée à un personnage différent. Il est clairement établi dans le texte que Iadmon et Charaxos sont les maîtres de Rhodopis. Xanthès, qui amène l'esclave en Égypte, est très vraisemblablement son maître à ce moment. Par un contrat de cession de propriété, la propriété de la belle Rhodopis a pu échoir à Xanthès. C'est probablement ce

---

[575] Plut., *Mor*., 556F-557A, Ésope est envoyé comme émissaire de Crésus à Delphes avec une grande quantité d'or à distribuer aux Delphiens à raison de quatre mines par tête, mais ce dernier juge ses hôtes indignes de tels dons et renvoie l'argent. Un dispute éclate et Ésope est mis à mort. Le dieu, mécontent d'un tel traitement, envoie sur les Delphiens des maladies nombreuses et impose à leur sol une grande stérilité. Ils recherchent donc activement une personne en lien avec le fabuliste pour expier leur faute, c'est là qu'intervient Iadmon le jeune : "Or, à la troisième génération, le Samien Iadmon se présenta : il n'était nullement apparenté à Ésope, mais il descendait de ceux qui l'avaient acheté à Samos (τρίτῃ δὲ γνεᾷ Σάμιος Ἰάδμων ἀφίκετο,γένει μὲν οὐδὲν Αἰσὼπῳ προσήκων, ἀπόγονος δὲ τῶν πριαμένων αὐτον ἐν Σάμῳ γεγονώς)" ; Ragone 1997, 128, l'auteur propose la reconstitution de la ligne successorale de l'oikos en lien avec la condition servile d'Ésope : Hépahaïstopolis – Iadmon l'ancien – un fils anonyme du précédent – Iadmon le jeune, ce dernier doit vivre seulement quelques décennies avant l'exil d'Hérodote à Samos.

[576] Plut., *Mor.*, 556F-557A, "Or, à la troisième génération, le Samien Iadmon se présenta : il n'était nullement apparenté à Ésope, mais il descendait de ceux qui l'avaient acheté à Samos", "τρίτῃ δὲ γνεᾷ Σάμιος Ἰάδμων ἀφίκετο,γένει μὲν οὐδὲν Αἰσὼπῳ προσήκων, ἀπόγονος δὲ τῶν πριαμένων αὐτον ἐν Σάμῳ γεγονώς".

[577] Hdt. 2.135.

[578] Sur les critères de datation relatives laissant entendre que les deux esclaves sont des contemporains d'Amasis et de Crésus voir : Macé & Renaut 2012, 155 ; Ragone 1997, 127.

même Xanthès qui cède à grand prix la propriété de l'esclave-courtisane à son dernier et très éphémère maître – puisqu'elle est affranchie en suivant – Charaxos de Mytilène.

Par ailleurs, il est une tradition qui fait de Xanthès le maître de l'autre membre du fameux binôme servile. En effet, il est question de l'implication d'un Xanthos dans une procédure d'affranchissement de l'esclave Ésope. Reprenant les passages relatifs à cette affaire dans les *Vitae* consacrées au fabuliste[579], G. Ragone s'attache à reconstruire la procédure d'*apeleuthèrosis*. L'intervention de la cité constitue un point très intéressant. Les Samiens souhaitent vivement qu'Ésope se voie accorder la citoyenneté. L'esclave est en effet appelé devant l'assemblée des Samiens[580] qui lui demande d'interpréter les vols d'oiseaux. Ésope affirme alors qu'il ne peut pas véritablement accéder à la demande s'il n'est pas affranchi au préalable, affranchissement que lui avait déjà promis son maître. Habilement, il explique qu'il ne peut tout simplement pas s'exprimer librement devant une telle assemblée en raison de la sa condition[581]. Le prytane intervient alors auprès de Xanthès mais celui refuse et allègue des motifs économiques en lien avec la gestion de l'*oikos*. Il déclare en particulier que ce dernier n'est pas depuis longtemps à son service[582]. Dans la version G de la *Vie d'Ésope*, la cité propose même au propriétaire de racheter l'esclave pour ensuite procéder à son affranchissement public. On lui propose ainsi 75 *denari*. La version W revêt des accents plus dramatiques. Au nom de la cité, le prytane menace le propriétaire récalcitrant d'affranchir Ésope de manière autoritaire en le consacrant à Héra et en lui garantissant les mêmes droits que les autres citoyens dont Xanthès : "ποιήσω αὐτὸν ἀπελεύθερον τῆς Ἥρας, καὶ ἔσται σοὶ ὁμότιμος". Les amis du Blond lui conseillent alors de prononcer les phrases rituelles de la procédure d'affranchissement : "Ξάνθος Δεξικράτους Σαμίοις Αἴσωπον ἐλευθεροῖ". En suivant ce conseil, il évite que l'esclave, en devenant affranchi de la déesse, n'obtienne non seulement les droits des libres (ἐλευθερικὰ δίκαια) mais également des droits politiques comparables à ceux des citoyens. G Ragone avance l'idée qu'il s'agit peut-être de la "drammatizzazione scenica di una normale procedura di πρᾶσις ἐπ'ἐλευθερίᾳ"[583]. Ainsi, si la

---

[579] Ragone 1997, 132-133, sur les problèmes de tradition historique : "il nodo problematico è infatti quello del rapporto fra i resti non trascurabili di una tradizione biografica classica e forse pre-classica sul *logopoiòs* (a partire da Erodoto, fino ad Aristofane, Aristotele, Eraclide Lembo etc.) e le varie e non sempre tranquillamente 'sinottiche' redazioni bizntine pervenuteci del romanzato Bίος Αισώπου (risalenti, peraltro, ad un prototipo situabile – al più tardi – fra il I secolo a.C. ed il II d.C.)", l'auteur retient finalement la vraisemblance d'une "veicolazione medio et tardo-ellenistica dell'archetipo delle *Vite*" ; Garnsey 2004, 25, note 13, pour une critique de ces productions littéraires.

[580] Ragone 1997, 163, G92, "ἐκκλησίας ἐν τῷ θεάτρῳ".

[581] Ragone 1997, 162, G89 et W89.

[582] Ragone 1997, 162, W90, "ὀλίγον μοι ὑπηρετήσαντα χρόνον".

[583] Ragone 1997, 154-155, 162, G90, "Οἱ δὲ Σάμιοι τῷ Ξάνθῳ εἶπον· 'Ἀξιοῦμέν σε, Ξάνθε, ἐλευθέρωσον τὸν Αἴσωπον'. Καὶ ὁ πρύτανις τῷ Ξάνθῳ λέγει· 'Ποίησον ἐλεύθερον τὸν Αἴσωπον'. Ὁ Ξάνθος· 'Οὐκ ἐλευθερῶ δοῦλον παντελῶς πολὺν χρόνον δεδουλευκότα'. Ὁ πρύτανις ἰδὼν τὸν Ξάνθον ταῦτα ἀντιλέγοντα ἔφη· 'λαβὼν αὐτοῦ τὴν τιμὴν παράδος, κἀγὼ αὐτὸν ἀπελεύθερον τῆς πόλεως ποιήσω'. Ἐνθυμηθεὶς δὲ ὁ Ξάνθος ὅτι ὃ̄ δηναρίων αὐτὸν ἠγόρασεν, ἵνα μὴ φανῇ τοῖς ὄχλοις ὅτι διὰ φιλαργυρίαν ἐλευθέρωσεν τὸν Αἴσωπον, [καὶ] στήσας αὐτὸν εἰς μέσον ἔλεγεν· 'Ξάνθος ἀξιωθεὶς ὑπὸ τοῦ δήμου τῶν Σαμίων ἀφίησιν ἐλεύθερον τὸν Αἴσωπον'", W90, "Οἱ δὲ ὄχλοι παμπληθεὶ ἔκραζον· 'Ἐλευθέρωσον Αἴσωπον, ὑπάκουσον Σαμίοις, χάρισαι τῇ

propriété est reconnue à Xanthès, deux points sont particulièrement remarquables. D'une part, la cité samienne et ses magistrats peuvent émettre un avis sur l'affranchissement, proposer un rachat et même contraindre un propriétaire à une procédure d'affranchissement. Cela pourrait même aller jusqu'à un affranchissement arbitraire de la part de la cité qui contournerait alors les droits du propriétaire en cas de force majeure. D'autre part, une des stratégies possibles consistant en la consécration d'Ésope à la déesse Héra, cela peut indiquer que certains esclaves étaient strictement rattachés au sanctuaire. La déesse pouvait disposer d'esclaves sacrés et les autorités du sanctuaire pouvaient procéder à des affranchissements. Bien entendu, dans ce cas, la cité gardait la haute main sur la gestion, l'achat, la vente ou l'affranchissement de ces esclaves. À ce propos, la nature du conseil final des amis de Xanthès à ce dernier laisse entendre qu'il pouvait exister une différence notable entre les droits qu'obtenait un affranchi suivant qu'il était libéré par la déesse ou par son maître. C'est peut-être pour éviter de retrouver son ancien esclave ὁμότιμος avec lui que Xanthès – fils de Dexicratès – se décide finalement à accéder à la demande des autorités samiennes.

Toujours est-il qu'une fois arrivée en Égypte – probablement à Naucratis, ville ouverte aux Grecs[584] –, Rhodopis est toujours esclave et envoyée sur place en tant que courtisane. Il faut imaginer que le propriétaire, probablement Xanthès, exerce une activité basée à Naucratis et complète son revenu en "soutenant" le commerce d'Aphrodite. Sans trop anticiper sur la suite du développement, on peut signaler l'existence vraisemblable à Samos d'un quartier dédié à ce type d'activité. Cette zone est connue dans les sources sous le nom de *laura*[585]. La probabilité est grande que Rhodopis exerçait déjà ce type d'activité pour le compte de Iadmon sur l'île de Samos. Pour en finir provisoirement avec la saga de Rhodopis, Hérodote décrit la manière dont elle est affranchie par Charaxos de Mytilène – frère de Sappho – contre une forte somme[586]. Ici, il est donc très certainement question d'une autre transaction cédant la propriété de Rhodopis à Charaxos qui en profite pour l'affranchir.

En résumé, le destin des célèbres esclaves Ésope et Rhodopis nous renseigne non seulement sur l'effectivité de la pratique de l'esclavage marchandise par les Samiens, mais également sur les modalités juridiques de mutations des droits de propriété. Dès la première moitié du VI^{e} siècle à Samos, l'esclave est la propriété de son maître. Hérodote ne semble en effet pas pouvoir faire l'économie de la mention des maîtres Iadmon et Xanthès. Un esclave ne se

---

πόλει τὴν ἐλευθερίαν'. Ὁ δὲ Ξάνθος· 'Οὐκ ἐλευθερῶ δοῦλον' ἔφη 'ὀλίγον μοι ὑπηρετήσαντα χρόνον'. Ὁ δὲ πρύτανις ἔφη· 'Ἐὰν μὴ τῷ πλήθει ὑπακούσῃς, ποιήσω αὐτὸν ἀπελεύθερον τῆς Ἥρας, καὶ ἔσται σοὶ ὁμότιμος'. Οἱ δὲ φίλοι συμβουλεύοντες τῷ Ξάνθῳ ἔλεγον· 'Ἐλευθέρωσον αὐτὸν σύ ἐὰν γὰρ τῆς Ἥρας ἀπελεύθερος γένηται, ἐλευθερικὰ κατέχει δίκαια'. Ἀναγκασθεὶς οὖν ὁ Ξάνθος ἔδωκε τὴν ἐλευθερίαν, καὶ ὁ κῆρυξ ἐβόα· 'Ξάνθος Δεξικράτους Σαμίοις Αἴσωπον ἐλευθεροῖ'".

[584] cf. infra II.2.3.3.

[585] Athénée.12, 540F ; cf. infra III.3.2.4.

[586] Hdt.2.135, "Ροδῶπις δὲ ἐς Αἴγυπτον ἀπίκετο Ἐάνθεω τοῦ Σαμίου κομίσαντος, ἀπικομένη δὲ κατ'ἐργασίην ἐλύθη χρημάτων μεγάλων ὑπὸ ἀνδρὸς Μυτιληναίου Χαράξου. οὕτω δὴ δὴ ἡ Ροδῶπις ἐλευθερώθη".

comprend qu'avec son maître. L'esclave n'a pas d'identité communautaire originelle précisément établie. Rhodopis d'origine thrace est identifiée suivant une identité ethnique supracommunautaire, elle est une "étrangère absolue". À Samos, on fait l'acquisition d'un esclave suivant deux modalités. Il est possible d'hériter de la propriété d'un esclave. Iadmon le jeune est considéré comme un ayant droit potentiel du fait que son grand-père possédait Ésope. Un esclave peut aussi être acheté. Par un contrat de cession, la propriété de l'esclave passe à une nouvelle personne. Il semble ainsi que Xanthès fait l'acquisition de Rhodopis et d'Ésope en les achetant à Iadmon l'ancien. Ce même Xanthès reçoit vraisemblablement à son tour une forte somme pour céder la propriété de Rhodopis à Charaxos. En théorie, ce droit de propriété est incontestable et garanti par la cité, mais les conditions de l'affranchissement d'Ésope laissent entendre que la cité dispose de moyens de pression sur les propriétaires en cas de force majeure. Suivant la même tradition, l'affranchissement de type privé ne signifie pas l'acquisition de la *politeia*. Enfin, les esclaves samiens sont potentiellement utilisés pour de nombreuses activités économiques. Si Rhodopis est spécialisée dans le commerce d'Aphrodite – son activité est d'ailleurs délocalisée de Samos à Naucratis –, Ésope est reconnu pour sa compétence à analyser le vol des oiseaux, sa finesse d'esprit et peut être attaché à l'éducation des jeunes.

Au V^{e} siècle a.C., d'autres indices valident la réalité de la pratique de l'esclavage chez les Samiens. D'abord vers 494 a.C., dans le cadre des négociations avec le tyran Hippocrate de Géla, des Samiens fraîchement arrivés à Zanclè prévoient notamment le partage en deux parts égales des ἀνδραπόδων de la cité[587]. Ces derniers sont même renforcés numériquement par l'asservissement des anciens Zancléens. Hérodote estime que trois cents d'entre eux, les principaux (τοὺς κορυφαίους) sont livrés par Hippocrate aux Samiens pour qu'ils soient tués mais ces derniers s'y refusent[588]. Peut-être sont-ils vendus par la suite ? Quoi qu'il en soit, cet épisode prouve encore une fois que le principe de l'esclave-marchandise était connu et maîtrisé par les Samiens. Il s'agissait d'un rapport de dépendance reconnu par tous les Samiens. En plus de l'acquisition d'une nouvelle cité, les Samiens obtiennent les esclaves des anciens Zancléens.

En 404/403, lorsque les Samiens se rendent enfin à Lysandre, les termes de la négociation qui nous sont transmis par Xénophon sont les suivants : "toutes les personnes libres pourraient s'en aller chacune avec un manteau, le reste devait être livré"[589]. La précision de la qualité des

[587] Hdt. 6.23, "Μισθὸς δέ οἱ ἦν εἰρημένος ὅδε ὑπὸ τῶν Σαμίων, πάντων τῶν ἐπίπλων καὶ ἀνδραπόδων τὰ ἡμίσεα μεταλαβεῖν τῶν ἐν τῇ πόλι, τὰ δ'ἐπι τῶν ἀγρῶν πάντα Ἱπποκράτεα λαγχάνειν" (trad. Belles Lettres modifiée) ; sur les termes de cette convention cf. infra II.2.5.1.1.

[588] Hdt. 6.23.

[589] Xén., *Hell*., 2.3.6, "ὡμολόγησαν ἕν ἱμάτιον ἔχων ἕκαστος ἀπιέναι τῶν ἐλευθέρων, τὰ δ'ἄλλα παραδοῦναι".

individus autorisés à quitter la place, “les personnes libres”, laisse entendre que les non libres, les esclaves, ne sont pas autorisés à partir. Recouvrant leur cité, les “anciens citoyens” – comprenons les Samiens d’Anaia – récupèrent ainsi tout ce qui ce trouve à l’intérieur des murs. Il faut y voir les biens meubles et en particulier les esclaves. L’issue de la Guerre du Péloponnèse induit un nouveau changement conséquent pour ce qui concerne les droits de propriété s’exerçant sur les esclaves.

Précisons enfin que, dans une source tardive consacrée à la *Vie de Pythagore*, il est question du marquage des esclaves au front. Porphyre nous transmet en effet le récit suivant au sujet d’un certain Zalmoxis : “Au dire de Dionysophanès, il avait été l’esclave de Pythagore, (il) fut capturé par des pirates qui le tatouèrent, et quand les émeutes forcèrent Pythagore à s’exiler, il se banda le front pour cacher le tatouage”. Plusieurs éléments sont à noter. D’abord, Pythagore est présenté comme possédant au moins un esclave répondant au nom de Zalmoxis. Le même texte nous apprend plus haut que Zalmoxis avait été acquis en Thrace[590]. Surtout, il est question du départ de Pythagore pendant une période d’émeutes. Zalmoxis recourt à une ruse pour suivre son maître. Il cache en effet par un bandage les marques ou la marque que des “pirates” lui avaient apposée sur le front lorsqu’il fut capturé. En dehors du rôle des prétendus “pirates” dans la capture et le transfert des esclaves[591], il est question ici de la pratique du marquage qui devait manifester aux yeux de tous la qualité servile d’un individu. C’est pour cette raison que, dans des circonstances très troublées, il était important, pour suivre son maître, que Zalmoxis dissimule cette marque d’infamie. Si certains commentateurs y voient une référence à la pratique des tatouages sacrés par les Thraces[592], le texte ne laisse pourtant aucune place à cette piste d’interprétation. Si Zalmoxis est d’origine thrace, c’est suite à sa capture qu’il est tatoué. Bien que nos représentations modernes des “pirates” nous inclinent à les imaginer capables de cruauté gratuite, peut-être que ce marquage revêtait une utilité et une fonction. Les déplacements d’un esclave pouvaient ainsi être facilement contrôlés et les tentatives de fuite rendues délicates. Un seul autre épisode relatif aux Samiens donne à voir un marquage au front, il s’agit d’un passage de la *Vie de Périclès* dans laquelle il est question de la guerre entre Athéniens et Samiens en 441-439 a.C[593]. Alors que la situation

---

[590] Porph., VP, 14, ““Διονυσοφανὴς δὲ λέγειδουλεῦσαι μὲν αὐτὸν τῷ Πυθαγόρᾳ, ἐμπεσόντα δ’εἰς λῃστὰς καὶ στιχθέντα, ὅτε κατεστασιάσθη ὁ Πυθαγόρας καὶ ἔφευγεν, δῆσαι τὸ μέτωπον διὰ τὰ στίγματα”, et au sujet de Pythagore, “il avait un autre adolescent, acquis en Thrace, qui se nommait Zalmoxis (Ἦν δ’αὐτῷ καὶ ἕτερον μειράκιον)”.

[591] Cf. infra III.1.3.

[592] Dans l’édition des Belles Lettres, le commentateur rappelle que les Thraces pratiquaient les tatouages sacrés (cf. note 3 p.152).

[593] Plut. *Per*., 26, 3-4, “καὶ γενομένης μάχης νικήσαντες οἱ Σάμιοι καὶ πολλοὺς μὲν αὐτῶν ἄνδρας ἑλόντες, πολλὰς δὲ ναῦς διαφθείραντες, ἐχρῶντο τῇ θαλάσσῃ καὶ παρετίθεντο τῶν ἀναγκαίων πρὸς τὸν πόλεμον ὅσα μὴ πρότερον εἶχον. ὑπὸ δὲ τοῦ Μελίσσου καὶ Περικλέα φησὶν αὐτὸν Ἀριστοτέλης ἡττηθῆναι ναυμαχοῦντα πρότερον. οἱ δὲ Σάμιοι τοὺς αἰχμαλώτους τῶν Ἀθηναίων ἀνθυβρίζοντες ἔστιζον εἰς τὸ μέτωπον γλαῦκας· καὶ γὰρ ἐκείνους οἱ Ἀθηναῖοι σάμαιναν. ἡ δὲ σάμαινα ναῦς ἐστιν ὑόπρωρος μὲν τὸ σίμωμα, κοιλοτέρα δὲ καὶ γαστροειδής, ὥστε καὶ φορτοφορεῖν καὶ ταχυναυτεῖν. οὕτω δ’ὠνομάσθη διὰ τὸ πρῶτον ἐν Σάμῳ φανῆναι,

militaire – d'abord favorable – s'est nettement dégradée pour les Athéniens, "beaucoup d'entre eux" sont faits prisonniers ("καὶ πολλοὺς μὲν αὐτῶν ἄνδρας ἑλόντες") par les Samiens. En représailles de ce qu'avaient subi les prisonniers samiens de la part des Athéniens, Plutarque dit que "Οἱ δὲ Σάμιοι τοὺς αἰχμαλώτους τῶν Ἀθηναίων ἀνθυβρίζοντες ἔστιζον εἰς τὸ μέτωπον γλαῦκας". Les Samiens donc "marquèrent d'une chouette le front des prisonniers athéniens pour se venger"[594]. Les Athéniens avaient eux-mêmes auparavant traité ainsi les Samiens prisonniers en les marquant au front d'une *samaina*. Il est intéressant de constater qu'ensuite Plutarque établit un lien direct entre un trait d'esprit d'Aristophane et cette pratique du marquage : "C'est à ces marques (τὰ στίγματα), dit-on, qu'Aristophane a fait allusion, en disant : "Le peuple des Samiens, comme il est riche en signes !"[595]. Au-delà des considérations de vengeance et de cruauté, V. Azoulay propose de voir dans cet acte la transformation des prisonniers en "signes monétaires, et par conséquent en marchandises interchangeables"[596].

Comme dans l'exemple fourni par Porphyre, il s'agit d'une opération de marquage au front. Le même terme, τὰ στίγματα, est utilisé par les deux auteurs. Dans le monde grec et pour les époques considérées, il arrive fréquemment que les prisonniers de guerre soient vendus comme esclaves à la suite des conflits[597]. À titre de comparaison, nous savons par Thucydide que les Corinthiens au V^e^ siècle vendirent huit cents Corcyréens de retour dans leur cité[598]. Le récit de Thucydide laisse entendre qu'il s'agit des prisonniers corcyréens pris lors de la grande bataille navale précédente[599]. De la même manière mais à une échelle bien supérieure suite au désastre sicilien, sur les milliers de prisonniers entassés dans les carrières, nous savons que la majorité des survivants fut vendue[600]. Au-delà donc d'un acte symbolique de représailles, il n'est pas exclu que le marquage des prisonniers – esclaves en puissance – ne revête en plus un intérêt utilitaire. Le marquage des esclaves était peut-être une pratique très répandue à Samos de sorte que, dans cette cité, les esclaves étaient marqués au front. Suivant cette hypothèse, la qualification du peuple des Samiens de πολυγράμματος par Aristophane pourrait renvoyer au grand nombre d'esclaves que possédaient les Samiens. À ce propos, il est intéressant de remarquer qu'une notice de la *Souda* reprend les différentes explications possibles quant à ce terme. Si on y mentionne la guerre contre les Athéniens, il est aussi question d'une procédure

---

Πολυκράτους <τοῦ> τυράννου κατασκευάσαντος. πρὸς ταῦτα τὰ στίγματα λέγουσι καὶ τὸ Ἀριστοφάνειον ᾐνίχθαι· 'Σαμίων ὁ δῆμός ἐστιν ὡς πολυγράμματος'".

[594] Trad. Belles Lettres modifiée A. D.

[595] Plut. *Per*., 26, 4, "Σαμίων ὁ δῆμος ἐστιν ὡς πολυγράμματος" (trad. Belles Lettres légèrement modifiée A.D.)

[596] Azoulay 2010, 73.

[597] Andreau & Descat 2006, 88-91.

[598] Th. 1.55, 1.

[599] Th.1.54.2, "ils avaient, parmi les hommes, fait plus de 1000 prisonniers".

[600] Th. 7.87.1, 3, l'historien estime à 7000 le nombre initial des prisonniers.

d'affranchissement massif d'esclaves à Samos. Cette moquerie d'Aristophane pourrait aussi faire référence à un élargissement du corps civique impulsé par la cité samienne démographiquement "épuisée par les tyrans". Contre cinq statères (ἐκ πέντε στατήρων), les *douloi* samiens obtiennent l'*isopoliteia*. Le lexicographe dit reprendre une information contenue dans la Constitution des Samiens d'Aristote[601]. Même si le terme employé est *doulos*, ce type d'opération de rachat de liberté correspond davantage aux pratiques d'affranchissement mises en oeuvre par les Spartiates à l'adresse des hilotes[602]. Présentement, les informations manquent sur ce point, mais d'autres indices laissent ouverte la piste d'une autre forme de dépendance servile à Samos[603].

Au vu de ces différents indices, il est possible que les esclaves des Samiens soient reconnaissables à leur front. Si cette hypothèse est correcte, il faut toutefois imaginer que, suivant leurs attributions, les esclaves n'étaient forcément tous marqués. On pense notamment aux esclaves spécialisés dans le commerce de leurs charmes. En 404, Lysandre n'autorise la sortie qu'aux seuls individus libres[604]. Le marquage des esclaves pourrait avoir facilité l'opération.

À travers divers épisodes édifiants et partiellement romancés et d'autres indices fournis par la tradition littéraire, il ne fait aucun doute que les Samiens, à l'instar des autres Grecs, connaissent et pratiquent l'esclavage-marchandise. Se dessine une société samienne dans laquelle évolue probablement un grand nombre de ces esclaves. Ceux-ci sont achetés, vendus, hérités, éventuellement affranchis suivant les règles établies par la cité. Des *oikoi* samiens peuvent comprendre plusieurs esclaves. Les tâches dédiées à la population servile sont certainement multiples et vont probablement de l'enseignement et l'encadrement des jeunes – tâche qui conviendrait assez bien à l'esprit fin qu'est Ésope – au commerce du

---

[601] *Souda*, s.v. Σαμίων ὁ δῆμος, "Σαμίων ὁ δῆμος: Ἀριστοφάνης Βαβυλωνίοις, ἐπισκώπτων τοὺς ἐστιγμένους: οἱ γὰρ Σάμιοι καταπονηθέντες ὑπὸ τῶν τυράννων σπάνει τῶν πολιτευομένων ἐπέγραψαν τοῖς δούλοις ἐκ πέντε στατήρων τὴν ἰσοπολιτείαν, ὡς Ἀριστοτέλης ἐν τῇ Σαμίων πολιτείᾳ".

[602] Plut., *Cleom*., 23.1.

[603] Athénée, 6, 267A-B, sur un fragment de Malakos mentionnant une grande et longue révolte d'esclaves ; le schéma narratif n'est pas sans rappeller les révoltes des hilotes de Messénie, il y est question de douloi et d'oiketai, sur ce point voir : Placido 1997 ; Placido-Suarez 2012 ; plus généralement sur le problème des Cariens à Samos et de la tribu *Chésia* voir : Shipley 1987, 284-292 ; sur le changement dans l'organisation tribale de Samos et le passage à deux tribus voir Loukopoulou 1989, 130-132, sur la fusion des anciennes tribus samiennes qui deviennnent les chiliastyes des nouvelles tribus, l'auteur propose de placer ce grand changement institutionnel – forcément après la fondation de Périnthe qui est organisée suivant l'ancien système – soit après 439 a.C., soit au VI^{e} siècle a.C.; un fragment de Thémistagoras (*FHG*.4.512), mentionne l'arrivée des Ioniens et le rencontre avec un groupe de Cariens ; cf. infra III.3.2.3, sur Artémon le périphorète, sa possible origine carienne, et dont on ne précise que le nom de sa mère Cycè ; enfin sur l'influence indigène dans les cultes samiens et notamment sur l'Héra samienne proche de la Grande-Mère anatolienne voir : Brize 1997, 136-137 ; Kron 1988, 138-139 ; Naumann 1983, 133, 291-374, sur l'importance du culte de Cybèle à Samos ; quiconque en effet arpente les flancs de la grande colline qui surplombe l'ancienne ville ne peut manquer de remarquer la véritable ceinture sacrée des niches votives à Cybèle qui protège l'espace urbain ; en définitive, il serait très intéressant de développer cette réflexion par ailleurs.

[604] X., *Hell*., 2.3.6, et cf. supra.

sexe en passant par les travaux agricoles. En l'état actuel de la documentation, il n'est pas possible de proposer ne serait-ce qu'un ordre de grandeur quant à la proportion de cette population servile[605] à Samos. Néanmoins, au titre d'élément de réflexion, nous savons par Thucydide que, dans la grande cité insulaire de Chios, les esclaves y atteignent "un nombre sans égal" à l'exception de Sparte et de ses Hilotes[606].

I.5. Conclusion

Ce premier chapitre consacré aux terres samiennes nous a permis de dégager plusieurs idées essentielles pour comprendre la vie économique samienne. D'abord, les insulaires samiens – ce peuple de marins – ne dédaignent en aucune manière la terre. Les exilés de 525 a.C. et les Samiens de Zanclè veulent et recherchent la terre. Celle-ci est l'objet d'enjeux et de tensions. Elle définit les rapports de force au sein de la cité. Les *geomoroi* exercent un grand pouvoir du fait qu'ils possèdent et se partagent la terre. À n'en pas douter, ils constituent une élite aristocratique foncière. Considérant le contexte samien, il est probable qu'ils possèdent des domaines fonciers de l'ordre d'une dizaine d'hectares. Les terres samiennes ne se résument pas à la seule île de Samos et les perspectives samiennes débordent le territoire insulaire. La pérée est une zone essentielle tant du point de vue symbolique qu'économique. De son contrôle dépend en partie l'équilibre frumentaire de la cité. À ce titre, cette portion du territoire continentale est un horizon d'expansion et de sécurisation. En même temps, la discontinuité géographique permet à la cité une posture et des choix moins dramatiques. La pérée peut-être abandonnée sans que l'intégrité de la cité soit mise en péril. Le degré de contrôle de la pérée a cependant de fortes conséquences sur la question foncière et les tensions sociales liées à l'accès à la propriété. Le contrôle de la pérée assurait un espace de détente de la pression sociale. Plus généralement, les choix institutionnels, les phénomènes de stasis et les changements de *politeia* sont en partie déterminés et déterminent des recompositions de la propriété foncière samienne. L'histoire politique samienne est riche de changements de *politeia* qui refondent pour un temps les rapports de force au sein de la cité. Ponctuellement, les riches propriétaires fonciers, les *geomoroi* samiens, font les frais de ces mouvements violents et d'ambition corrective. Au gré des évènements et des ruptures dans les rapports de force au sein de la cité, des familles entières prennent le chemin de l'exil ce qui appelle aussi une réallocation des biens-fonds.

---

[605] Andreau & Descat 2006, 65-74, sur ces questions démographiques.
[606] Th. 8.40.

Si des invariants samiens se distinguent dans la structure de la production agricole, celle-ci connaît aussi des modifications tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif. Les Samiens cultivent le grain et récoltent la vigne et l'olivier. Le grain – en totalité – et le vin – au moins en partie – sont dédiés à la consommation locale et sont échangés sur l'agora samienne. La qualité du vin samien ne faisant pas l'unanimité, son exportation fut peut-être limitée. Considérant la fréquence des crises frumentaires et les capacités limitées de production locale, le grain samien n'était de toute évidence par exporté. Du fait de sa renommée, seule l'huile samienne "la plus blanche de Samos" peut prétendre à une haute valeur ajoutée. Très recherchée, cette production de luxe constitue dès notre période le produit principalement exporté dans les amphores et demi-amphores samiennes. Les ressources en bois constituent l'autre grand atout économique des Samiens en ce qu'il leur permet des perspectives d'expansion et de transgression de leur espace propre et limité.

Pour travailler et exploiter ces ressources, différents types de population sont mobilisés à Samos. La qualité et la quantité de la main d'œuvre dépendent encore des modes de mise en valeur, de la structure de la propriété privée et des phénomènes d'endettement. Pour les travaux agricoles, la main d'œuvre est très différente que l'on considère une exploitation de quelques ares ou une grande parcelle de 10 hectares. Dans le premier cas, le petit paysan propriétaire travaille sa propre terre avec l'aide des membres actifs de son *oikos*. Dans le second cas – peut-être celui d'un domaine de *geomoros* –, des travailleurs libres peuvent côtoyer une population servile nombreuse. Celle-ci relève assurément d'un esclavage-marchandise que pratiquent les Samiens.

Au total, l'exiguïté, certaines limites naturelles propres aux territoires samiens et des choix organisationnels et autres considérations démographiques et sociales imposent un ensemble de pressions économiques au groupe samien. Ces pressions appellent des choix d'adaptation et le déploiement de nouvelles perspectives. La première de ces pressions est l'impératif de l'approvisionnement en grain et met tout simplement en jeu la reproduction sociale du groupe. L'inadéquation entre les capacités de productions et les besoins alimentaires impose aux Samiens des stratégies d'adaptation. Ces stratégies passent logiquement par l'utilisation de l'interface d'échange essentielle qu'est la mer.

II. Samians overseas

De manière assez évidente, la nature insulaire de la cité samienne au sens strict nous impose de nous intéresser au rapport à la mer qu'entretiennent les Samiens.

Ainsi que nous l'avons déjà précisé en introduction, les Samiens sont, le plus souvent, d'abord compris, suivant ce rapport[607]. Nous l'avons vu, le seul rapport à l'élément marin ne peut permettre de comprendre les économies samiennes. Pourtant, il n'empêche que la mer constitue un espace essentiel d'expression et d'opportunité pour les Samiens. Au-delà de ce second paradigme, il demeure un enjeu historiographique de taille consistant en la construction de ce rapport à la mer et en la définition de ces différentes expressions et des opportunités dont il est porteur. Pour le dire autrement, comment l'espace marin est-il devenu un espace "naturel" d'expression et d'opportunité pour les Samiens ?

Dans cette optique de recherche, nous souhaitons interroger l'insularité active des Samiens à travers le processus de sécurisation de la mer par la constitution de savoir-faire et les réalisations techniques. Ensuite, il s'agira de comprendre les différentes expressions du déploiement samien d'outre-mer suivant des perspectives thématiques et géographiques. Dans la lignée des travaux récents sur les mobilités grecques, ce sont les conditions de l'intégration des Samiens dans différents secteurs de l'espace méditerranéen qui seront envisagées. De fait, les mouvements de colonisations, les exils volontaires et involontaires, massifs ou personnels, les relations extérieures privées et publiques et la politique extérieure navale de la cité définissent des cadres et des règles d'expression très différents suivant le type de mobilité. Du point de vue de la cité samienne, les mouvements peuvent être reconnus comme légaux, illégaux ; ils peuvent être encouragés, découragés ou promus. Les conditions de définitions de l'activité et de la présence des Samiens outre-mer doivent être au centre de nos réflexions. Dans le même temps, cet ensemble dessine les zones géographiques principalement recherchées par les Samiens et, par extension, un réseau samien. Il s'agit de discuter des intérêts qu'avaient les Samiens à fréquenter tel ou tel secteur méditerranéen et de la manière dont était négociée leur fréquentation des lieux et plus généralement leurs mobilités[608]. Pour plus de commodité, nous avons localisé sur une carte les principaux sites et lieux mentionnés (cf. Planche 5).

---

[607] Tsakos & Touratsoglou 2008 ; Boëldieu-Trevet & Gondicas 2005.

[608] Moatti 2012, 49, "qu'il s'agît du droit d'immigrer, de relations commerciales ou d'ambassades, de privilèges individuels ou collectifs, la négociation ouvrait donc un espace sécurisé".

II.1. Insularité et rapport à la mer

Il doit maintenant être question de la caractéristique principale qui définit physiquement le cœur du territoire samien et les Samiens eux-mêmes, l'insularité. Ainsi que le résume très bien C. Constantakopoulou, ce concept "had two main aspects : on one hand, it was understood as an expression of connectivity, and on the other as an indication of isolation"[609]. À cette seconde composante se rattache également la dimension de protection[610]. L'accent est également mis sur la différence entre l'intégration et la *connectivity* du "monde des îles" et l'indépendance, la "terre fermée" que représente "l'île"[611]. Dans son étude des îles de l'empire byzantin, E. Malamut parle "d'un monde replié sur lui-même"[612]. En fait, l'intégration ou l'isolement ont plus à voir avec les données conceptuelles, techniques et conjoncturelles[613].

Il est intéressant de noter qu'au-delà de l'isolement insulaire, l'intégration et la *connectivity* peuvent ne pas dépendre directement des insulaires eux-mêmes. Des voisins particulièrement actifs peuvent intégrer une île par leur activité maritime[614]. Toute la question est de savoir dans quelle mesure les insulaires sont intégrés – posture passive – ou s'intègrent eux-mêmes – posture active – dans ce que P. Horden et C. Purcell appellent le *swin of communications*[615]. Bien entendu, la première posture est porteuse d'une plus grande insécurité puisque l'intégration dépend d'un autre groupe humain.

En outre et à suivre le principe romain – non formalisé par les Grecs – de *mare apertum*, la variabilité de l'intégration ou de l'isolement d'une île pourrait aussi être saisonnière. P. Arnaud a cependant bien montré que les dangers relatifs à la navigation hivernale n'empêchaient en rien la possibilité de prendre la mer[616]. En dehors des attestations à l'époque hellénistique avec la correspondance de Zénon[617], Thucydide explique comment des navires de commerce chargés du grain égyptien passant à proximité du cap Tripion

---

[609] Constantakopoulou 2007, 2.

[610] Braudel 1972, 150, "la mer entoure les îles et les séparent du reste du monde plus effectivement que toute autre environnement".

[611] Constantakopoulou 2007, 2-3.

[612] Malamut 1988, 598, les îles sont en même temps "des étapes pour les voyageurs mais aussi des centres d'attractions"

[613] Constantakopoulou 2007, 4, l'auteur revient en particulier sur deux îles égéennes considérées comme particulièrement isolées : Carpathos et Cythnos. Par exemple, la première semble certes assez isolée à la suite de la disparition du monde et des réseaux mycéniens. Mais dès le V^{e} siècle, l'île apparaît de nouveau parfaitement intégrée au système d'échange rhodien.

[614] Constantakopoulou 2007, 23, sur le rôle primordial d'escale joué par les îles égéennes.

[615] Horden & Purcell 2000, 76, parlent de " the insular quality of being 'in the swin' of communications".

[616] Arnaud 2012, 114.

[617] Arnaud 2012, 114, cf. *PCZ*, I. 59029, I. 59052.

constituent une cible stratégique pour les Péloponnésiens[618]. Certainement, les conditions hivernales de navigation rendaient seulement les échanges plus délicats et diminuaient leur fréquence. Le même auteur estime d'ailleurs qu'une tendance à l'hivernage des "pirates" pouvait en partie compenser les dangers naturels[619]. On pourrait pourtant estimer que l'activité de prédation s'adapte aux flux qu'elle prétend perturber. Ainsi, elle pourrait hiverner autant qu'hivernent les navires de commerce. L'exemple fourni par Thucydide est très clair sur ce point, des actions de prédations sont prévues dans l'hiver 411-410 pour perturber le commerce des céréales.

Plus généralement, notons que les risques d'un isolement prolongé et subi pour une "île" comme Samos, si proche du continent, sont assez faibles en comparaison d'autres îles égéennes. Comme en témoigne la localisation des premiers établissements coloniaux, comme Pithecoussai ou Platées au large de la Libye actuelle, les colons préfèrent dans un premier temps la sécurité insulaire à l'incertitude du continent. L'implantation et la maîtrise du territoire y sont bien évidemment plus ardues.

Dans la production littéraire des anciens Grecs, l'insularité va souvent de pair avec l'utopie. Chaque île représente un ensemble étrange, anormal, inquiétant et merveilleux[620]. Il faut noter qu'il s'agit là du point de vue d'habitants continentaux sur les îles.

Comme nous avons tenté de le montrer plus haut, le rapport distancié et de moindre responsabilité des Samiens vis-à-vis de leur périée[621] s'explique d'abord par le fait que les Samiens vivent premièrement sur une île. Quand bien même il ne s'agit que de quelques stades, ceux-ci suffisent à détacher la cité insulaire du continent. Cette situation est particulièrement avantageuse pour les Samiens. Ils sont assez proches du continent pour s'y implanter et contrôler les plaines fertiles qui font face à l'île. En cas de difficultés et de danger immédiat, ils trouvent dans la nature insulaire de leur territoire à proprement parler un refuge et une protection. Comme l'indique Hérodote dans son premier livre, ces quelques stades garantissent pour un temps la sécurité des Samiens même vis-à-vis de Cyrus et de son immense armée. Après la défaite de Crésus, l'historien d'Halicarnasse confirme cette idée en déclarant que "les insulaires n'avaient rien à craindre (τοῖσι δὲ αὐτῶν νησιώτῃσι ἦν δεινὸν

---

[618] Th. 8.35.2, "καὶ αὐτοὺς οἱ ἐν τῇ Μιλήτῳ, ὡς ἤσθοντο, ἐκέλευον ταῖς μὲν ἡμισείαις τῶν νεῶν Κνίδον φυλάσσειν, ταῖς δὲ περὶ Τριόπιον οὔσαις τὰς ἀπ' Αἰγύπτου ὁλκάδας προσβαλλούσας ξυλλαμβάνειν·".

[619] Arnaud 2012, 114-115.

[620] Constantakopoulou 2007, 5, et en particulier la note 25 ; Vilatte 1991, 31-34, sur la thématique de l'emprisonnement insulaire, 32, exemple de l'île de Calypso sur laquelle Ulysse est prisonnier ; sur les représentations et la symbolique des îles voir aussi : Marimoutou & Racault 1995, 309-315 ; Brun 1996, 7, note 7.

[621] Cf. supra I.1.2.

οὐδέν), les Phéniciens n'étant pas encore assujettis aux Perses, et les Perses eux-mêmes n'étant pas des marins"[622].

Au gré des circonstances et pour reprendre une métaphore géologique de transgression et de régression marines, les Samiens sont à même de transgresser leur propre espace insulaire et de s'y réfugier en cas de difficultés. L'insularité permet aux Samiens de sanctuariser leur territoire. Brutalement intégrés dans la sphère athénienne en 440/439 a.C., les Samiens n'ont plus l'autonomie pour mettre en œuvre cette capacité.

Deux autres éléments sont particulièrement remarquables. Le premier, sur lequel nous reviendrons, est l'étalon monétaire utilisé à Samos. Un étalon lourd de 17,40 g est en effet utilisé comme poids de référence pour les statères samiens. Au VI^e^ siècle, cet étalon n'est utilisé que par les seuls Samiens avant qu'il soit abandonné au profit de l'étalon lydo-milésien. Au contraire de nombreuses cités continentales qui s'alignent sur les standards lydo-milésien ou phocéen, les Samiens entretiennent donc une zone monétaire propre[623]. Le second point à relever est relatif au dialecte employé à Samos. Hérodote nous précise que certains groupes de cités partagent le même dialecte. C'est le cas par exemple des cités de Milet, Myonte et Priène ou encore de l'ensemble constitué par les cités d'Éphèse, Colophon, Lébédos, Téos, Clazomène et Phocée. Chacun de ces groupes possède un dialecte propre et partagé par toutes les cités le composant. Mais plus loin, l'auteur affirme que tel n'est pas le cas des Samiens : "Σάμιοι δὲ ἐπ'ἑωυτῶν μοῦνοι"[624]. En comptant le dialecte partagé par les gens de Chios et d'Érétrie[625], Hérodote recense quatre zones dialectales, dont une pour les seuls Samiens.

Il est difficile de réduire ces données à autant de coïncidences. L'insularité, l'isolement voire l'arrogance des Samiens pourraient expliquer ces choix institutionnels qu'il s'agisse des règles de l'échange monétaire ou des règles de la communication orale et écrite.

Comme le décrit C. Constantakopoulou, l'alchimie entre isolement et interaction est complexe et changeante dans le temps. L'histoire économique des Samiens, en tant qu'insulaires, doit tenir compte des deux postures, des deux choix, qu'implique l'insularité. L'insularité est une constante géographique invariable, mais le rapport que les Samiens décident de mettre en œuvre vis-à-vis de celle-ci relève des choix du groupe.

---

[622] Hdt. 1.143 ; Vilatte 1991, 180, après les conquêtes de Crésus "Hérodote peut associer continent et servitude et dépeindre les îles grecques comme le domaines de la liberté…l'insularité est bien pour les Ioniens et les Égéens le gage de la liberté, mais renforcé par la puissance navale", 185-186, sur le projet cnidien de creusement d'un canal qui isolerait leur cité et la protégerait des Perses, "l'insularité a donc été encore, dans le projet cnidien, associée à l'idée de défense et de liberté" ; sur ce point voir aussi : Balcer 1995 ; Georges 2000.

[623] cf. infra III.3.3.1.

[624] Hdt. 1.142.

[625] Hdt. 1.142, il faut noter que dans le cas de Chios, l'insularité n'empêche pas les Chiotes de partager un dialecte avec les continentaux d'Érétrie.

Avant d'examiner les mobilités samiennes à proprement parler, nous proposons d'envisager la construction d'un rapport privilégié à la mer suivant deux perspectives. La première consiste à interroger l'*aristeia* navale des Samiens et sa construction. Ensuite, une étude particulière sera consacrée aux activités de la pêche à Samos.

II.1.1. L'*aristeia* navale des Samiens

Au-delà d'un trait d'insularité, le rapport à la mer qu'entretiennent les Samiens semble très étroit. Ses matérialisations sont nombreuses et diverses. Nous pensons à l'incroyable odyssée de Kolaios[626], aux bases votives témoignant de la consécration de navires entiers dans l'Heraion[627] ou encore aux modèles réduits de bateaux retrouvés dans le même sanctuaire[628]. N. Luraghi propose de retenir le terme "ἡ ἀριστεία" pour qualifier la supériorité et la valeur des Samiens dans le domaine maritime[629]. Dans cette partie, nous proposons de discuter des conditions que réunissent les Samiens pouvant expliquer non seulement l'intimité de leur rapport à la mer, mais également leur degré de maîtrise quant à cet environnement inquiétant. Pour qu'elle soit perçue comme un espace d'expression et d'opportunités, il faut tâcher de rendre la mer moins incertaine. Faire de la mer un espace vécu et non plus seulement perçu nécessite un investissement double dont nous proposons ici l'examen.

Dans un premier temps, il sera d'abord question des moyens cognitifs, de l'expérience et des connaissances empiriques de la mer dont disposent les Samiens. Après cette rapide mise au point, nous discuterons des moyens techniques et matériels qui concrétisent la science de la navigation samienne et fondent l'excellence navale des Samiens. Suivant cette perspective, deux développements distincts sont ainsi consacrés pour l'un aux navires samiens et pour l'autre aux installations portuaires samiennes.

---

[626] Hdt. 4.152.

[627] Kyrieleis 1981, 30, 88-89, fig. 65, 25-30 mètres de longueur ; Brize 1997, 130, pour les deux grandes bases de 25-30 mètres de longueur datées du VII[e] siècle a.C. et disposées le long de l'ancien axe principal nord-sud reliant l'autel à la plage ; Walter 1990, 83, fig. 92 ; 89, fig. 98 ; plus généralement sur la pratique votive voir : Blackman 2001.

[628] Kyrieleis 1980b, 89-94, pl. 18-20, pour un catalogue des modèles réduits de navires en bois découverts dans l'Héraion ; Brize 1997, 130, fig. 14, "il s'agit de représentations stylisées plutôt que de vrais modèles au sens propre" ; Polignac 1997, 115, l'auteur recense 22 "maquettes ou plutôt silhouettes de navire", cette association de ces modèles réduits à la divinité – également dans l'Héraion de Crotone et de Pérachôra et d'autres indices à Gravisca – témoignerait d'une fonction de protection de la navigation attribuée à Héra.

[629] Luraghi 2001, 134, "l'aristia dei Samî" ; Pritchett 1974, 276-290, pour une discussion générale autour de la notion, 283-286, sur les occurrences du terme "aristeia" chez Hérodote.

II.1.1.1. Connaissance empirique de la mer : les exploits navals des Samiens

L'*aristeia* navale des Samiens constitue un thème récurrent de l'historiographie. Il nous semble qu'il s'agit là d'un témoignage de la très fine connaissance de la navigation que l'on attache aux Samiens en général.

Dans les sources anciennes, les grands navigateurs, pilotes et autres généraux samiens jouissent d'un grand renom[630]. Nous avons déjà évoqué les exploits méditerranéens de Kolaios, on pense bien entendu au tyran Polycrate qui, malgré une défaite navale au retour de certains mécontents vers 525, ne semble connaître que de francs succès. Il remporte notamment une très grande victoire contre les Milésiens alliés aux Lesbiens[631]. Sur une tablette en bronze datée du VI^e^ et découverte à l'Héraion, il est question d'un Amphidemos qui aurait capturé un certain nombre – peut-être six – de navires ennemis[632]. L'*aristeia* samienne est mise en valeur lors de la révolte d'Ionie dans les eaux chypriotes. Hérodote affirme que, de tous les Ioniens, les Samiens furent les meilleurs[633]. Pendant la seconde guerre médique, les généraux samiens figurent en bonne place dans l'inventaire de l'armada perse. Philacos et Théomestor mènent alors le contingent samien[634]. Dans le cadre des expéditions et batailles menées par la ligue de Délos, il n'est pas rare de voir se distinguer les généraux samiens, comme c'est le cas lors de la bataille de l'Eurymédon ou encore pendant la campagne d'Égypte, tout le moins pendant la phase offensive[635]. Au cours de ces deux grandes campagnes, les Samiens capturent de nombreux navires ennemis[636]. Lors de la guerre contre les Athéniens, Mélissos, fils d'Ithagenès et général samien, remporte une victoire importante contre la flotte athénienne et Périclès lui-même aurait peut-être été vaincu par Mélissos[637]. Pendant la guerre du Péloponnèse, les Samiens d'Anaia fournissent à la flotte

---

[630] Luraghi 2001, 133, "ma in effeti è con il VI secolo che la marineria samia diventa nelle fonti un fenomeno ben afferrabile. In quest'epoca, la storia politica di Samo ci appare scandita dall'intrecciarsi di elementi ricorrenti : imprese navali, in cui spicca il ruolo dei navarchi, espressione militare della classe dirigente dell'isola, e conflitti intestini, che sfociano in genere nell'affirmasi di regimi tirannici, dai più antichi, a mala pena afferrabili nelle fonti, a Policrate, uno dei personnagi più noti della Grecia tardo-arcaica, ai suoi successori".

[631] Hdt. 3.39.

[632] Luraghi 2001, 133 ; Dunst 1972b, 106-110, pl. 47, annexe 1 ; *IG*. 12.6.2, 542, pl. 5.

[633] Hdt. 5.112.1, "καὶ τούτων Σάμιοι ἠρίστευσαν" ; Tozzi 1978, 107, 107-108, 111-112.

[634] Hdt. 8.85, 2-3, Philacos et Théomestor, le dernier est d'ailleurs tyran de Samos à cette époque.

[635] cf. III.5.1.3.

[636] Dunst 1972b, n°22 (Eurymédon), la statue renovée de Meandrios, (cf. *IG*. 12.6.1, 278), ce dernier aurait capturé pas moins de 8 navires ennemis, 152-3 et n°23 (Memphis), commémoration les navarques samiens s'étant distingué en combattant au cours de l'expedition athénienne en égypte, Hégésagoras et Léocritos (cf. *IG*. 12.6,1, 279, 468).

[637] Plut., *Per*., 26, 3, "καὶ γενομένης μάχης νικήσαντες οἱ Σάμιοι καὶ πολλοὺς μὲν αὐτῶν ἄνδρας ἑλόντες, πολλὰς δὲ ναῦς διαφθείραντες, ἐχρῶντο τῇ θαλάσσῃ καὶ παρετίθεντο τῶν ἀναγκαίων πρὸς τὸν πόλεμον ὅσα μὴ πρότερον εἶχον", "les Samiens sont vainqueurs, prennent beaucoup de monde aux ennemis, leur coulent un grand nombre de vaisseaux et, se trouvant maîtres de la mer, se procurent toutes les provisions qui leur manquaient auparavant pour soutenir la guerre" et Plutarque d'ajouter : "Aristote dit que Périclès lui-même avait

péloponnésienne une aide précieuse en proposant des pilotes. Ces *kybernètai* samiens disposent d'une connaissance très fine des conditions locales de navigation. Cette aide est assez déterminante dans le cours de la guerre pour que Thucydide la mentionne[638]. Pour les Péloponnésiens, ils sont des alliés très précieux, car d'abord très compétents en matière de navigation.

La constance des exploits samiens dans les expéditions navales est assez saisissante et laisse entendre que l'*aristeia* navale était un trait caractéristique reconnu aux Samiens par de nombreux Grecs. D'après N. Luraghi, cela explique notamment pourquoi "il ruolo straordinariamente prominente dei navarcho nelle società samia arcaica emerge con chiiarezza nelle fonti letterarie"[639]. On est en effet frappé par la persistance de cette catégorie de stratèges ou navarques samiens qui mènent la flotte samienne d'un bout à l'autre de notre période et d'un bout à l'autre du bassin oriental de Méditerranée. Ils secourent les Périnthiens au tout début du VI^{e} siècle[640], mènent les navires samiens à Chypre, Ladè, en Pamphylie et en Égypte. Ils sont les "stratèges" envoyés à Périnthe et les "triérarques" qui affrontent victorieusement les Athéniens[641] avant d'être, pour certains au moins, suppliciés et exécutés sur l'ordre de Périclès[642]. Sans revenir ici sur les reconstructions historiographiques autour de cet épisode, il est facile de dépasser la violence et la cruauté gratuites de Périclès en comprenant son souci d'éliminer les meneurs de la révolte et les plus compétents des navarques samiens.

Si un consensus historiographique autour d'une maîtrise particulière de la mer et d'un savoir-faire se dessine autour des Samiens, les informations dont nous disposons pour le VI^{e} siècle témoignent d'un changement d'échelle concernant la puissance de la cité en général et sa puissance navale en particulier. Il s'agit de la seconde composante fondant l'*aristeia* samienne correspondant aux moyens et infrastructures navales de la cité.

---

déjà auparavant été battu par Mélissos" ; Th. 1.117, "ἐν τούτῳ δὲ οἱ Σάμιοι ἐξαπιναίως ἔκπλουν ποιησάμενοι ἀφάρκτῳ τῷ στρατοπέδῳ ἐπιπεσόντες τάς τε προφυλακίδας ναῦς διέφθειραν καὶ ναυμαχοῦντες τὰς ἀνταναγομένας ἐνίκησαν, καὶ τῆς θαλάσσης τῆς καθ' ἑαυτοὺς ἐκράτησαν ἡμέρας περὶ τέσσαρας καὶ δέκα, καὶ ἐσεκομίσαντο καὶ ἐξεκομίσαντο ἃ ἐβούλοντο" ; sur la révolte samienne cf. infra III.5.2.

[638] Th. 4.75.1, au sujet des Samiens réfugiés à Anaia, "ἔνθα οἱ φεύγοντες τῶν Σαμίων καταστάντες τούς τε Πελοποννησίους ὠφέλουν ἐς τὰ ναυτικὰ κυβερνήτας πέμποντες".

[639] Luraghi 2001, 133.

[640] Plut., *Mor*., 57, 303F-304A.

[641] Th. 1.117, "ἐν τούτῳ δὲ οἱ Σάμιοι ἐξαπιναίως ἔκπλουν ποιησάμενοι ἀφάρκτῳ τῷ στρατοπέδῳ ἐπιπεσόντες τάς τε προφυλακίδας ναῦς διέφθειραν καὶ ναυμαχοῦντες τὰς ἀνταναγομένας ἐνίκησαν, καὶ τῆς θαλάσσης τῆς καθ' ἑαυτοὺς ἐκράτησαν ἡμέρας περὶ τέσσαρας καὶ δέκα, καὶ ἐσεκομίσαντο καὶ ἐξεκομίσαντο ἃ ἐβούλοντο".

[642] Plut., *Per*., 28, 2, "ἀλλ' οὐδ' ἀληθεύειν ἔοικεν, ὡς ἄρα τοὺς τριηράρχους καὶ τοὺς ἐπιβάτας τῶν Σαμίων εἰς τὴν Μιλησίων ἀγορὰν καταγαγὼν καὶ σανίσι προσδήσας ἐφ' ἡμέρας δέκα κακῶς ἤδη διακειμένους προσέταξεν ἀνελεῖν, ξύλοις τὰς κεφαλὰς συγκόψαντας, εἶτα προβαλεῖν ἀκήδευτα τὰ σώματα".

II.1.1.2. Les navires samiens : technologie et savoir-faire

Pour naviguer, il est bien évidemment incontournable de disposer de navires adaptés à tel ou tel type de navigation. Le panel envisageable est large, allant de la petite barque de pêcheur à des navires de plus gros tonnage en passant par les navires de guerre. Quels sont donc les moyens techniques et la technologie navale dont les Samiens disposent pour parcourir les mers ?

Encore une fois, il est clair que ces moyens reflètent avant tout le rapport à la mer qu'entretiennent les Samiens. S'ils perçoivent l'élément marin comme un espace intéressant, ils peuvent décider, à titre privé ou collectivement, la construction de navires. Cette dernière implique certes une maîtrise technique de construction, mais également la mobilisation de ressources humaines et matérielles diverses (bois, cordage, lin, gréement…). Ainsi que nous l'avons déjà présentée, l'île samienne dispose d'une importante couverture végétale et de nombreuses essences d'arbres[643]. Ces ressources en bois – auxquelles il faut ajouter celles de la pérée – autorisent et facilitent logiquement les opérations de construction navale[644]. Au contraire des Athéniens au V^e^ siècle, les Samiens disposent de leurs propres ressources en bois. Il nous faut d'ores et déjà signaler le très net différentiel de documentation entre ce qui concerne la construction navale civile et son pendant militaire.

De fait, il n'est pas rare de voir mentionner des navires samiens intervenant dans différents conflits. Ainsi, il est possible, à partir des sources anciennes, de dresser un profil de l'évolution des effectifs engagés par les Samiens dans différents épisodes de confrontations navales[645] les impliquant sur une période allant du début du VI^e^ siècle à 440 a.C. Ces estimations sont résumées dans le diagramme ci-après :

[643] cf. supra I.3.1.2.

[644] Sur les différentes techniques de construction navale voir : Arnaud 2012, 109, 112, fig. 19-20, sur les carènes et les techniques d'assemblage à tenons et mortaises ou encore sur les navires "cousus".

[645] Nous laissons de côté la confrontation entre les exilés samiens et les Éginètes, aucune information ne précise les effectifs engagés cf. Hdt. 3.59.

Diagramme représentant les effectifs de la flotte samienne aux VI^e^ et V^e^ siècles[646] :

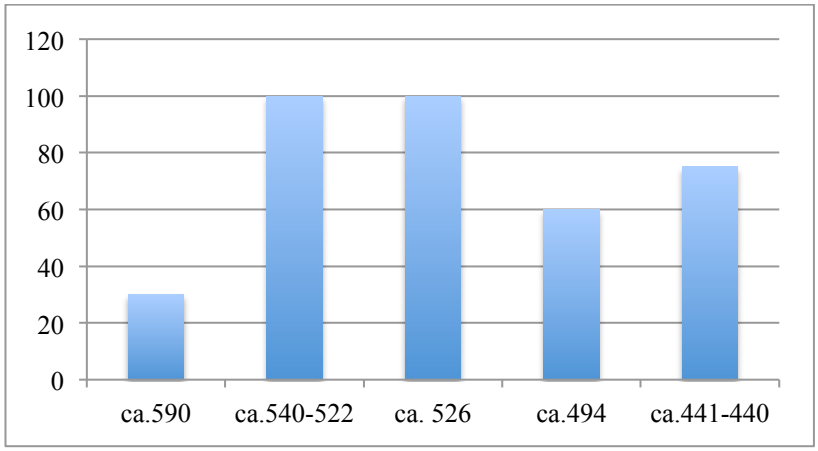

Autant qu'on puisse en juger, ces effectifs semblent connaître une forte augmentation au VI^e^, surtout pour la seconde moitié, et se stabilisent au V^e^ siècle.

Les Samiens peuvent très tôt mener des expéditions lointaines et aligner des effectifs importants. On pense notamment à l'aide envoyée pour soutenir l'implantation de sa colonie Périnthe au tout début du VI^e^ siècle[647].

Au sujet de la spécialisation des navires et de l'évolution des techniques de construction, les changements semblent assez lents et partiels. Si Thucydide affirme que le premier ingénieur à avoir conçu des trières est un corinthien répondant au nom d'Ameinoclès, la datation qu'il propose est par trop haute pour qu'il s'agisse du modèle type de la trière utilisée au V^e^ siècle. Il est plus intéressant de considérer que le récit laisse entendre qu'un seul autre groupe – en dehors des Corinthiens eux-mêmes – s'est vu doté d'un premier progrès technologique important : le groupe samien pour lequel, nous dit Thucydide, "il fabriqua quatre navires"[648]. Il peut s'agir d'une manière d'expliquer une situation de relative supériorité technique des Samiens et des Corinthiens dans les combats navals. On peut également remarquer que dans son exposé des flottes ayant compté en Grèce, Thucydide évoque Corinthe puis le groupe des "Ioniens". Parmi ceux-ci, l'auteur illustre son propos par la seule mention de Polycrate "qui était tyran de Samos". Parmi les flottes que pouvaient posséder les Ioniens, seule la flotte samienne est mise en avant[649]. On signale aussi que, pour Thucydide, les flottes grecques ne

[646] Plut., *Mor.*, 4, 57, 303E ; Hdt.3.39 ; Hdt. 3.44 ; Hdt. 6.8 ; Th. 1.116 ; pour 526, il serait suprenant de voir Polycrate se séparer de plus de la moitié des effectifs de sa flotte. Cela n'empêche pas un combat naval remporté par les exilés de retour (Hdt. 3.45). Tout cela invite à penser que les effectifs de la flotte samienne, avant la décision de Polycrate de "soutenir" l'expédition de Cambyse, s'élevaient à quelque 100 unités ; ce chiffre paraît raisonnable et correspond à la présentation initiale de la flotte samienne sous Polycrate par Hdt en 3.39. Enfin en 441/440, Thucydide (cf. Th. 1.116) décrit certes une flotte de 70 unités côté samien, mais il faut ajouter les 5 navires qui escortent l'ambassade de Stésagoras pour obtenir une aide extérieure.

[647] Plut., *Mor.*, 4, 57, 303E.

[648] Th. 1.13, 3.

[649] Th. 1.13.6.

sont pas forcément composées que d'un seul et même type de vaisseau bien que le modèle de la trière soit disponible[650].

Le héraut rouge : Pentécontore, samaina ou trière ?

Vers 525 a.C., un navire samien atteint Siphnos. Les Siphniens, pourtant prévenus par un oracle, ne comprennent pas que ce navire est le héraut rouge[651] annonciateur des malheurs à venir[652]. Disposant au maximum des quarante navires qu'ils avaient lors de leur premier départ[653], les exilés samiens attaquent l'île de Siphnos peu après. Il s'agit ici de discuter des caractéristiques techniques envisageables pour définir ce héraut rouge et plus généralement de proposer une lecture des changements intervenant dans la conception des navires de guerre samiens.

Pour ce qui concerne la typologie des navires[654] samiens, les sources disponibles sont assez imprécises et entretiennent un flou.

D'abord, des représentations de navires sont intégrées dans le répertoire iconographique et formel samien. Les monnaies des Samiens de Zanclè sont les premières à présenter une proue de navire sur leur revers (Planche 10, fig. 1-4, 10)[655]. Déjà mentionnés, les vingt-deux modèles réduits de navires donnent une idée du profil – certes stylisé – des embarcations samiennes pour lesquelles les dédicants recherchent probablement la protection d'Héra[656]. Dans le même ordre d'idée, les dimensions des "*Schiffsbasis*" découvertes par les

---

[650] Th. 1.14.1, "φαίνεται δὲ καὶ ταῦτα, πολλαῖς γενεαῖς ὕστερα γενόμενα τῶν Τρωικῶν, τριήρεσι μὲν ὀλίγαις χρώμενα, πεντηκοντέροις δ'ἔστι καὶ πλοίοις μακροῖς ἐξηρτυμένα", "Telles étaient, en effet, les plus grandes puissances maritimes. Or, on voit que même ces flottes, qui se placent de nombreuses générations après la guerre de Troie, comportaient peu de trières et étaient encore équipées avec des navires à cinquante rames et des vaisseaux longs du type des vaisseaux marchands, tout comme à cette époque" ; Th.1.14.3, " Pour les Éginètes et les Athéniens, ou éventuellement d'autres, ils n'en (des flottes) possédaient que de peu nombreuses, et surtout composées de navires à cinquante rames : ce fut seulement à une époque tardive que Thémistocle persuada aux Athéniens, qui étaient en guerre avec Égine…de construire les navires, avec lesquels ils devraient livrer bataille ; et même ces navires n'étaient pas encore pontés sur toute leur longueur".

[651] On note également avec intérêt la couleur rouge des navires samiens, toutefois, comme l'indique Hérodote, (cf. Hdt. 3.58), "Τὸ δὲ παλαιὸν ἅπασαι αἱ νέες ἦσαν μιλτηλιφέες", cette couleur ne caractérise en rien les seuls navires samiens ; la couleur rouge est la couleur par excellence, cf. Lafargue 2011, 374, "Longtemps, un beau vêtement était un vêtement rouge" ; comme d'ailleurs le manteau que Syloson cède à Darius cf. Hdt. 3.139.

[652] Hdt. 3.57-58.

[653] Hdt. 3.44.

[654] Sur la typologie et les représentations iconographiques des navires dans l'Antiquité voir : Arnaud 2012, 92-113, 93, l'auteur cite notamment l'Onomasticon de Julius, lexicographe d'époque impériale. Ce dernier établit une liste de tous les types de navires de son époque cf. Julius, *Onomasticon*, 82 ; Scott 2000 ; Tilley 2000 ; Morrison & Williams 1968.

[655] Barron 1966, pl. 7; ce symbole est par la suite intégré en complément du type de revers samien à l'avant-train de bœuf cf. infra II.2.5.1.2.

[656] Kyrieleis 1980, 89-94, pl. 18-20, pour un catalogue des modèles réduits de navires en bois découverts dans l'Héraion ; Brize 1997, 130, fig. 14, "il s'agit de représentations stylisées plutôt que de vrais modèles au sens propre" ; Polignac 1997, 115, recense 22 "maquettes ou plutôt silhouettes de navire", cette association de ces modèles réduits à la divinité – également dans l'Héraion de Crotone et de Pérachôra et d'autres indices à Gravisca – témoignerait d'une fonction de protection de la navigation attribuée à Héra.

archéologues allemands dans l'Héraion fournissent un ordre de grandeur pour ce qui regarde les dimensions des navires samiens de la fin du VII[e] siècle a.C[657]. Il nous faut enfin mentionner la découverte, toujours dans l'Héraion, d'un fragment de *poros* jaune portant deux inscriptions – peut-être des noms dont éventuellement celui de Smikythos – et deux graffiti incisés représentant des navires. Suivant les interprétations, il pourrait s'agir de la représentation figurée de deux navires de guerre[658]. On date ces inscriptions et dessins du VI[e] siècle a.C. Reconnaissant une *samaina* – en tout cas un modèle de navire dont la représentation est proche de celle figurée aux revers des monnaies de Zanclè –, B. Freyer-Schauenburg propose de dater l'ensemble du dernier tiers du VI[e] siècle[659]. Bien qu'il reconnaisse aussi un navire δίκροτος, G. Dunst penche pour un modèle de navire précédant la *samaina* et propose de dater cet ensemble de la période pré-polycratéenne[660].

Pour ce qui concerne les sources littéraires, ces dernières sont relativement imprécises. Peu avant 547 a.C., les Samiens sont soupçonnés d'avoir intercepté le cratère lacédémonien destiné à Crésus en s'embarquant sur leurs "navires longs" (αὐτὸν νηυσὶ μακρῇσι ἐπιπλώσαντες)[661]. Polycrate disposerait de cent pentécontores (Ἔκτητο δὲ πεντηκοντέρους τε ἑκατὸν)[662]. Vers 526/525 a.C., le tyran envoie une flotte de quarante trières (τεσσεράκοντα τριήρεσι)[663] en soutien de Cambyse. Il semble enfin que sous son impulsion, on développe à Samos un nouveau modèle d'embarcation nommée *samaina* (Ἡ δὲ σάμαινα)[664]. À Ladè, les Samiens alignent soixante "vaisseaux/navires" (Σάμιοι ἑξήκοντα νηυσί)[665]. En 441/440, lors de la révolte samienne, quarante-quatre navires (τέσσαρσι καὶ τεσσαράκοντα ναυσὶν)[666] de Périclès engagent les soixante-dix "navires de combat" (Σαμίων ναυσὶν ἑβδομήκοντα)[667] samiens dont vingt sont dits "στρατιώτιδες"[668]. Ces derniers transportaient donc des soldats. Cette précision suggère un différentiel entre ces vingt embarcations et les autres. On reste sans savoir si ces vingt unités sont de simples transports de troupes ou si elles représentent les

---

[657] Kyrieleis 1981, 30, 88-89, fig. 65, 25-30 mètres de longueur ; Brize 1997, 130, pour les deux grandes bases de 25-30 mètres de longueur datées du VII[e] siècle a.C. et disposées le long de l'ancien axe principal nord-sud reliant l'autel à la plage ; Walter 1990, 83, fig. 92 ; 89, fig. 98.

[658] *IG*. 12.6.2, n°576, pl. 4 ; Dunst 1972b, 161, pl. 61, fig. 1 ; Freyer-Schauenburg 1974, 186-188, n°105, pl. 77.

[659] Freyer-Schauenburg 1974, 186.

[660] Dunst 1972b, 161, "So möchte ich in den beiden Schiffen Vorgänger der Samaina erblicken und die Zeichnung in die Zeit vor Polykrates setzen", cela du fait qu'il manque d'après lui la caractéristique du nez retroussé.

[661] Hdt. 1.70.

[662] Hdt. 3.39.

[663] Hdt. 3.44.

[664] Plut., *Per*., 26, 4.

[665] Hdt. 6.8.

[666] Plut., *Per*., 25, 5 ; Th. 1.116.

[667] Plut., *Per*., 25, 5, "ἑβδομήκοντα καταναυμαχήσας" ; Th. 1.116, "Σαμίων ναυσὶν ἑβδομήκοντα".

[668] Plut., *Per*., 25, 5 ; Th. 1.116.

seuls navires de guerre samiens entièrement pontés ou cuirassés (κατάφρακτος)[669]. Un navire est dit κατάφρακτος quand les rameurs sont au minimum protégés par un renfort en bois exhaussant le bord. Plus généralement, le terme grec ναῦς peut désigner une trière[670].

À partir de ces informations, il est possible de résumer la chronologie des différentes appellations des navires samiens dans le tableau ci-dessous :

c. 547 a.C.	"νηυσὶ μακρῇσι"	vaisseaux/navires longs
538-522 a.C.	"πεντηκοντέρους"	pentécontores
538-522 a.C.	"σάμαινα"	*samaina*
c. 526/525 a.C.	"τριήρεσι"	trières
494 a.C.	"νηυσί"	vaisseaux/navires
441/440 a.C.	"ναυσὶν"	vaisseaux/navires

Dans la poésie homérique, les "vaisseaux longs" – qui se distinguent formellement des "vaisseaux ronds" – sont les navires des Achéens qui sont engagés dans des opérations militaires – de transport de troupes[671] – et de pillage[672]. Vers le milieu du VI^e^ siècle, les Samiens se serviraient de leurs "vaisseaux longs" pour attaquer et piller d'autres navires[673]. D'après L. Scott, il pourrait s'agir d'un navire de type "galère" d'environ 35 mètres de longueur, une embarcation intermédiaire entre les pentécontores et les "vaisseaux ronds"[674]. Selon P. Arnaud, les vaisseaux longs sont les navires de guerre par excellence. Ils sont "très effilés à la flottaison, d'un rapport largeur au maître bau / longueur de tête en tête de 1 : 10". Le même chercheur estime que, dès la période archaïque, la multiplication des bancs de rameurs entraîne un rehaussement des bords et permet d'atteindre des vitesses assez élevées, jusqu'à dix nœuds en cadence de combat[675].

Pour les cent pentécontores qui fondent la puissance navale de Polycrate, l'étymologie du mot laisse entendre, sans plus de précisions, qu'il s'agissait de navires à "cinquante rames". Selon H. T. Wallinga, il s'agissait d'un navire à deux bancs de rameurs manœuvré par un équipage de cinquante personnes[676]. P. Arnaud estime néanmoins que ce terme était générique et

[669] Arnaud 2012, 102.
[670] Arnaud 2012, 94.
[671] Arnaud 2012, 96 ; Morrison & Wiliams 1968, 46-47 ; Iliad., 2, v. 509-510, exemple des cinquante navires des Béotiens qui transportaient chacun 120 hommes.
[672] Scott 2000, 103, sur la différence entre les "vaisseaux longs" et les pentécontores.
[673] cf. infra III.1.2-3.
[674] Scott 2000, 103.
[675] Arnaud 2012, 96, 102.
[676] Wallinga 1993, 47-49.

pouvait recouvrir des réalités diverses[677]. De leur côté, J. S. Morrison et R. T. Williams fournissent l'exemple d'un navire qui, en raison des caractéristiques de sa représentation, appartient à la catégorie des pentécontores, mais qui est déjà un "two-level ship", un navire à deux niveaux[678]. En effet, la carène du navire est percée de trous pour faire passer d'autres avirons et cela en dessous du premier niveau de rames[679]. Le même genre de trous dans la carène se distingue sur le type revers des monnaies de Zanclè et éventuellement sur les graffiti de la plaque de calcaire représentant deux navires. Le type revers utilisé par les Samiens de Zanclè[680] entre 494 et 489 a.C. est stylistiquement très proche de la représentation Arch. 53 du catalogue de J. S. Morrison et R. T. Williams[681]. Si l'on ne considère que la proue du navire, la superposition d'au moins deux niveaux dans les carènes des navires est très comparable. Si l'on peut croire que les Samiens de Zanclè prétendent représenter les navires qui font leur force, il apparaît qu'il s'agit au moins de navires à deux niveaux de rameurs. L. Scott rappelle avec justesse que c'est Thucydide lui-même qui établit une distinction très nette entre les pentécontores et les "vaisseaux longs"[682].

Dans le même esprit, il n'est pas évident que les quarante trières que Polycrate envoie à Cambyse[683] aient correspondu à ce qu'un Grec du V^{e} siècle entend par trière. Ce dernier modèle s'impose – sous l'impulsion du programme athénien – comme la référence en terme de navire de guerre. Ces navires présentent trois bancs de rameurs[684] disposés sur trois niveaux. Les équipages sont d'environ deux cents hommes[685].

Pour ce qui concerne la *samaina*[686], Plutarque et Athénée rapportent sa conception au personnage de Polycrate. Cette association conforte encore davantage son goût pour l'innovation[687]. Ce type de navire est assez emblématique pour que les Athéniens l'inscrivent sur le front des prisonniers samiens vers 440. D'après Plutarque, c'est à cet épisode que fait

---

[677] Arnaud 212, 93, cela à l'instar du "navire à vingt rames", l'eïkosore.

[678] Sur ce type de navire voir aussi : Tilley 2000, 122-124.

[679] Morrison & Williams 1968, 93-94, pl. 14, Arch. 53.

[680] cf. infra II.2.5.1.2.

[681] Morrison & Wiliams 1968, pl. 14, c.

[682] Scott 2000, 103 cf. Th.1.14.1, "φαίνεται δὲ καὶ ταῦτα, πολλαῖς γενεαῖς ὕστερα γενόμενα τῶν Τρωικῶν, τριήρεσι μὲν ὀλίγαις χρώμενα, πεντηκοντέροις δ'ἔστι καὶ πλοίοις μακροῖς ἐξηρτυμένα".

[683] Hdt. 3.44.

[684] Morrison & Williams 1968, pl. 25, "thranite, zugian, thalamian".

[685] Scott 2000, 109.

[686] Dunst 1972b, 159-161 ; Wallinga 1991 ; Shipley 1987, 81 ;

[687] Plu., *Per*., 26, 4, "Ἡ δὲ σάμαινα ναῦς ἐστιν ὑόπρωτος μὲν τὸ σίμωμα, κοιλοτέρα δὲ καὶ γαστροειδής, ὥστε φορτοφορεῖν καὶ ταχυναυτεῖν", "La *samaina* est un vaisseau dont la proue est retroussée en forme de groin, un vaisseau par ailleurs ventru et plus creux que les autres, de façon qu'ils puissent à la fois être lourdement chargé et marcher vite. On lui a donné ce nom parce que le premier navire de cette forme fut construit à Samos par le tyran Polycrate" ; Hdt. 3.59, les Éginètes après avoir vaincu les Samiens éxilés à Cydonia coupent les proues des navires samiens et qu'elles sont en forme de protomès de sanglier ; Athénée, 13, 504E, "πρῶτος δ'ὁ Πολυκράτης καὶ ναῦς τινας πήξας ἀπὸ πατρίδος Σαμαίνας ἐκάλεσεν".

référence un passage des Babyloniens d'Aristophane[688]. La description de ce nouveau navire ne semble toutefois pas renvoyer aux canons conceptuels de la trière. Plutarque affirme que la *samaina* était un navire véloce même en étant lourdement chargée (Ἡ δὲ σάμαινα ναῦς ἐστιν ὑόπρωτος μὲν τὸ σίμωμα, κοιλοτέρα δὲ καὶ γαστροειδής, ὥστε φορτοφορεῖν καὶ ταχυναυτεῖν)[689]. Dans une notice de la *Souda*, un lexicographe précise que, d'après le deuxième livre *Des Retours* de Lysimaque, il s'agissait d'un navire à deux bancs de rameurs (ἐστὶ πλοῖον δίκροτον) construit pour la première fois sous Polycrate[690]. Du fait qu'il qualifie un navire et en raison de ses occurrences tardives, il est raisonnable de rendre l'adjectif δίκροτος par l'expression "à deux bancs de rameurs".

Comme il n'y aurait aucun sens à préciser que ces bancs sont disposés symétriquement de part et d'autre du navire – sans quoi il ne serait capable que de faire des tours sur lui-même –, il y a tout lieu de penser que les deux bancs en question n'étaient pas juxtaposés sur le même plan, mais superposés sur un même bord et cela sur les deux côtés du navire. À suivre cette mention, il faudrait donc imaginer un navire plus profond permettant – le navire conservant une même longueur – de doubler la vitesse de nage. De fait, les équipages de ces navires devaient nécessiter un plus grand nombre de rameurs et devaient donc pouvoir atteindre des vitesses de course plus grandes. Si, à partir de la description de Plutarque, on comprend bien comment le caractère ventru et plus creux – et donc plus profond – du navire explique une plus grande capacité en charge, on comprend moins directement ses capacités de vitesse. La solution se trouve certainement dans le fait que la nouvelle forme de coque et surtout sa profondeur permettent d'augmenter le nombre de rameurs, la force motrice et donc la capacité de vitesse.L'innovation principale de la *samaina* semble donc porter sur la profondeur du navire. Il est probable que la dimension des planches produites à partir des arbres samiens constitue alors la limite et le paramètre indépassable dans le cadre de la construction navale pour ce qui concerne la longueur des navires. Si la longueur (x) est "naturellement" limitée, il faut jouer sur la profondeur (y).

Il est également possible que le type de revers des monnaies de Zanclè, émises à la fin des années 490, constitue une figuration directe de ces navires polyvalents. Ce type à la *samaina* explique assez aisément l'un des sens retenus dans le lexique de la *Souda*. Le mot peut avoir,

---

[688] Plut., *Per*., 26, 4, "Σαμίων ὁ δῆμός ἐστιν ὡς πολυγράμματος" ; Papagopoulos 1990, pour une discussion de cet épisode, du fragment des *Babyloniens* d'Aristophane (F64) et plus généralement de la *samaina*.

[689] Plu., *Per*., 26, 4, "La Samaina est un vaisseau dont la proue est retroussée en forme de groin, un vaisseau par ailleurs ventru et plus creux que les autres, de façon qu'ils puissent à la fois être lourdement chargé et marcher vite. On lui a donné ce nom parce que le premier navire de cette forme fut construit à Samos par le tyran Polycrate".

[690] cf. *Souda s.v*. Σαμίων ὁ δῆμος, "ἐστὶ πλοῖον δίκροτον, ὑπὸ Πολυκράτους πρῶτον κατασκευασθὲν τοῦ Σαμίων τυράννου, ὡς Λυσίμαχος ἐν β# Νόστων".

à l'instar des chouettes – désigné une monnaie[691].

Très récemment, en 2008, un programme pluridisciplinaire d'étude de la *samaina* a été mis en place. Il s'agissait non seulement de regrouper toutes les sources, littéraires, archéologiques, épigraphiques, iconographiques et numismatiques, relatives à ce type de navire, mais également d'un volet d'archéologie expérimentale. À partir des différentes sources et notamment des sources iconographiques, différentes maquettes ont été réalisées et les résultats ont été intégrés dans un projet de restitution 3D particulièrement intéressant. Des types monétaires, des graffiti et les modèles réduits de navires en bois découverts dans l'Héraion ont permis de sélectionner les profils de coque envisageables. Ensuite, les descriptions littéraires ont été intégrées à l'étude et différentes restitutions ont été proposées. Par la construction de maquette, les capacités de flottaison et de navigation ont pu être testées. Il ressort de ces recherches que la restitution la plus probable consiste en un navire d'environ 26-27 mètres de long à double banc de rameurs de chaque côté. La dernière variable prise en compte est celle du rapport longueur/largeur. Trois possibilités ont été testées suivant leurs performances hydrostatique et hydrodynamique : 10/1, 8/1 et 6/1.

- 27,30 mètres de long, rapport 10/1, 14,96 tonnes.
- 27,60 mètres de long, rapport 8/1, 21,04 tonnes.
- 26,00 mètres, rapport 6/1, 31,18 tonnes.

Les deux premiers ratios ne sont pas retenus en raison de difficulté de flottaison. De tels rapports auraient nécessité l'utilisation de flotteurs. Le rapport 6/1 est plus raisonnable à la condition d'un ballast d'environ 15 tonnes placé au niveau le plus bas du navire[692]. De plus, ce ratio correspond mieux à la présentation de Plutarque qui décrit un navire plus ramassé qu'allongé et assez profond. Retenant ce rapport et une longueur de 26 mètres, la largeur du bateau devait atteindre une moyenne – le profil du navire oblige – d'environ 4,33 mètres. Avec sa trentaine de tonnes, ce type de navire devait présenter un poids en charge déjà assez important. Ce poids et un tirant d'eau plus important que les "navires longs" plutôt plats devaient rendre difficiles le halage et donc le stationnement des navires sur la plage ouest de la ville de Pythagoreion, localisation probable du plus ancien espace portuaire samien.

Au vu de ces propositions et des autres points de comparaison[693], une hypothèse raisonnable consiste à penser que la *samaina* embarque au moins une centaine de rameurs, peut-être une dizaine d'hommes d'équipage et éventuellement des hommes d'armes, notamment des archers. Au total, l'équipage d'une *samaina* pourrait mobiliser entre 100 et 150 personnes.

---

[691] cf. *Souda s.v.* Σαμίων ὁ δῆμος, "οἱ δὲ τὴν σάμαιναν νόμισμα εἶναι".

[692] Pythagoreion 2008, 7, voir : http://www.samaina.edu.gr/resources/SAMAINA_booklet_english.pdf.

[693] L'effectif de l'équipage doit se situer entre le *pentécontore* et la trière athénienne.

On ne saurait trouver meilleur exemple de la capacité d'innovation que portent les Samiens. À Samos s'invente rien de moins qu'un tout nouveau concept de navire, une sorte de forme intermédiaire et polyvalente. Il faut bien comprendre que la conception d'un navire à la fois plus creux et ventru en même temps plus rapide nécessite et une grande capacité d'innovation et un savoir-faire technique très fin. On ne peut qu'entrevoir les défis que posaient les problématiques de flottaison ou simplement d'équilibre de ce tout nouveau genre d'embarcation. Si un étranger, un Corinthien du nom d'Ameinoclès, affranchit auparavant les Samiens au sujet de la construction des navires de guerre, il apparaît cette fois que les Samiens impulsent seuls un changement essentiel dans le champ de la construction navale.
Ces navires sont conçus pour pouvoir transporter de lourdes charges à la manière des bateaux ronds des marchands[694]. Dans le même temps, la vitesse est le maître mot de cette innovation technique. Ces navires sont bien des vaisseaux destinés aux activités militaires. Il est fort probable que la polyvalence et la vitesse de ces navires fondent en grande partie la supériorité navale dont jouissent les Samiens du temps de Polycrate. Comme au V^{e} siècle, la vitesse et la capacité manœuvrière des embarcations jouent un rôle essentiel lors des combats navals.
Dans le cadre d'activités maritimes de prédation, nous y reviendrons, un tel navire présentait toutes les qualités requises. Sa vitesse permettait de fondre sur les cibles puis de transborder en quantité les biens saisis. Toujours d'après Plutarque, le concept semble être ensuite largement diffusé puisqu'il précise que la première embarcation de ce type fut produite à Samos[695]. Cela tend à prouver la reconnaissance par de nombreux Grecs des avantages et de l'ingéniosité de la construction navale samienne. Pline, enfin, estime probable que les Samiens soient à l'origine des premiers navires adaptés au transport des chevaux. Au total, ils semblent donc être porteurs d'un important dynamisme technologique en matière de construction navale[696]. Bien entendu, cela implique une véritable réflexion et des investissements pour développer les nouvelles techniques de construction. De cela, il ressort que l'action du tyran permet la concentration des savoir-faire, des moyens et des énergies au service de l'innovation navale.

Flotte publique, flotte du tyran, navires privés

Ainsi que le laisse entendre le traitement et la nature des données présentées jusqu'alors, il est délicat de discuter des navires marchands. Pour ce faire, nous ne disposons que de rares

[694] Arnaud 2012, 102-108.
[695] Plu, *Per*., 26, 4.
[696] Plin., *HN*, 7, 209.

indices. Kolaios le Samien est identifié par Hérodote comme le nauclère[697] du navire samien qui aborde à proximité des côtes libyennes[698]. Si la question doit encore être débattue, le voyage relève certainement d'une entreprise commerciale et surtout d'une initiative privée. C'est à ce titre que Kolaios et son équipage réalisent le deuxième plus grand profit commercial jamais réalisé à l'époque d'Hérodote. La démarche est toujours privée lorsque ces Samiens consacrent un dixième de leur profit à la déesse par de magnifiques offrandes[699]. À l'époque classique, le navire marchand est un *holkas* (ἡ ὁλκάς), un navire "rond" à propulsion vélique. Son rapport largeur / longueur, de l'ordre de 1/3 ou 1/4, en fait un navire pansu[700]. Aux époques précédentes cependant, une certaine indifférenciation caractérise la construction navale. Des navires "longs" de conception assez proche peuvent être utilisés dans le cadre d'activités militaires, mais aussi dans le cadre de voyages privés. P. Arnaud propose donc de distinguer la catégorie des "galères de commerce". Ces embarcations associent deux principes de propulsion, la voile et la rame. Un rapport largeur / longueur de l'ordre de 1/6,5 ou 1/5,5 les définit comme des intermédiaires entre les vaisseaux de guerre et les navires ronds des marchands de l'époque classique[701]. Du fait de la chronologie de l'épisode, il n'est pas certain que le navire de Kolaios soit une "galère de commerce". Dans le dernier tiers du VI^{e} siècle, ce modèle intermédiaire n'est ni forcément disponible ni diffusé à Samos. Il reste que le navire samien de Kolaios appartient très certainement à la catégorie des vaisseaux longs. À concevoir la véracité des pérégrinations de l'équipage[702], la propulsion vélique devait être de mise et l'aventure d'autant plus périlleuse que ces navires longs peuvent connaître des difficultés en conditions hauturières[703]. Considérant les dimensions des bases des navires consacrés au sein de l'Héraion – de long de l'axe nord-sud – il est possible que Kolaios et son équipage aient embarqué sur un vaisseau long d'une trentaine de mètres de longueur[704].

Pour ce qui concerne les navires impliqués dans des affrontements, certains chercheurs se sont interrogés sur la nature, publique ou privée[705], des unités alignées.

---

[697] Velissaropoulos 1980, sur cette catégorie.

[698] Hdt. 4.152, "Μετὰ δὲ ταῦτα νηῦς Σαμίη, τῆς ναύκληρος ἦν Κωλαῖος, πλέουσα ἐπ' Αἰγύπτου ἀπηνείχθη ἐς τὴν Πλατέαν ταύτην".

[699] Hdt. 4.152, "Τὸ δὲ ἐμπόριον τοῦτο ἦν ἀκήρατον τοῦτον τὸν χρόνον, ὥστε ἀπονοστήσαντες οὗτοι ὀπίσω μέγιστα δὴ Ἑλλήνων πάντων τῶν ἡμεῖς ἀτρεκείην ἴδμεν ἐκ φορτίων ἐκέρδησαν, μετά γε Σώστρατον τὸν Λαοδάμαντος Αἰγινήτην· τούτῳ γὰρ οὐκ οἷά τέ ἐστι ἐρίσαι ἄλλον. Οἱ δὲ Σάμιοι τὴν δεκάτην τῶν ἐπικερδίων ἐξελόντες ἓξ τάλαντα ἐποιήσαντο χαλκήιον κρητῆρος Ἀργολικοῦ τρόπον· πέριξ δὲ αὐτοῦ γρυπῶν κεφαλαὶ πρόκροσσοί εἰσι· καὶ ἀνέθηκαν ἐς τὸ Ἥραιον, ὑποστήσαντες αὐτῷ τρεῖς χαλκέους κολοσσοὺς ἑπταπήχεας, τοῖσι γούνασι ἐρηρεισμένους".

[700] Arnaud 2012, 108.

[701] Arnaud 2012, 102-103.

[702] Hdt. 4.152, l'équipage visite la Cyrénaïque, le royaume de Tartessos, avant de revenir à Samos.

[703] Arnaud 2012, 103.

[704] cf supra ; Kyrieleis 1981, 30, 88-89 ; Brize 1997, 130 ; Walter 1990, 83, fig. 92 ; 89, fig. 98.

[705] Scott 2000.

Le mystère demeure pour l'expédition des trente navires envoyés au secours des Périnthiens[706]. La question de la nature publique ou privée des vaisseaux qui sont alors mobilisés doit rester en suspens. Les *geomoroi*, qui se partagent la terre, peuvent bien être les possesseurs d'une bonne partie des navires engagés. De la sorte, ils associeraient dans un système de gestion déjà hybride leurs navires privés à la force navale publique. En raison de l'époque envisagée pour cet épisode – le tout début du VI^e^ siècle – et sans précisions supplémentaires, il nous faut considérer que les navires étaient du type des "vaisseaux longs" du haut archaïsme.

La problématique de "polis navy" peut davantage être discutée pour ce qui concerne la période polycratéenne. Même si Hérodote nous dit que le tyran possède cent "pentécontores", il n'est en aucune manière possible que Polycrate ait pu, sur ses seules richesses, financer la construction d'une telle flotte[707]. Selon L. Scott, ces navires "clearly are a polis navy"[708]. La confusion naît logiquement de ce que Polycrate incarne la cité. Dans le même temps, il n'y a aucun doute sur le rattachement chronologique de cette flotte au règne de Polycrate. Ce problème évacué reste la question des sources de financement de ce projet particulièrement couteux. H. T. Wallinga avance l'hypothèse d'un financement par la dynastie saïte dans le cadre de l'amitié entre Amasis et Polycrate[709]. Cette analyse s'accorde assez mal avec la grande cohérence de l'activité diplomatique du souverain égyptien[710]. Si le financement de la flotte samienne relève d'Amasis, on comprend difficilement pourquoi le roi saïte cherche – à grand renfort de splendides cadeaux – à s'attacher l'amitié d'une cité et d'un tyran qui ne représentent pas déjà une véritable force. Voyant croître le danger perse, nous sommes en droit de penser que c'est bien la puissance navale et effective de Polycrate qu'Amasis recherche.

Une solution plus simple consiste à penser que le tyran est alors en mesure de mobiliser les grandes richesses accumulées jusqu'alors par les Samiens dans le cadre d'un grand projet public[711]. Considérant le coût du programme naval athénien et même si le coût d'une trière est supérieur, il est certain que la construction de la flotte samienne nécessite une dépense considérable pour le trésor de la cité. De très nombreuses personnes devaient travailler dans ce qui devait ressembler à de véritables chantiers navals. Une partie importante des ressources en bois de la cité a dû être employée à ce qui est certainement le plus grand programme de construction navale avant la mise en œuvre du projet athénien de Thémistocle.

---

[706] Plut., Mor., 4, 57, 303E ; sur Périnthe cf. infra II.2.2.2.
[707] Scott 2000, 108, "it is unrealistic to think that he paid for these ships out of his personal resources".
[708] Scott 2000.
[709] Wallinga 1991.
[710] cf. infra II.2.3.3.2 ; Agut-Labordère 2012b.
[711] cf. infra. III.4.1.

Le programme n'implique pas uniquement la construction d'un grand nombre de navires, mais aussi la conception d'un nouveau type de vaisseau, la *samaina*. Comme nous l'avons proposé, cette *samaina* représente un saut technique tant du point de vue de la vitesse de croisière que du tonnage. Il semble qu'il s'agisse de l'un des premiers ou du premier programme de construction navale qui systématise le double niveau de banc de rames. Plus profonds, ces navires gagnent en vitesse et en capacité en charge. Il est probable qu'au moins une bonne proportion des cent pentécontores de Polycrate soient des navires de type *samaina*.
Les navires des Samiens de Zanclè – au maximum une cinquantaine[712] – conservent ce principe et renforcent certainement encore leur cuirasse de protection. La représentation de la proue du navire sur le type de revers laisse en effet à voir un bord rehaussé et protecteur et au moins deux niveaux de bancs de rameurs. Après la bataille, les Samiens tiennent une assemblée. Un certain nombre d'entre eux décide de quitter l'île et prend pour ce faire les navires ramenés de la bataille. Dans un contexte politique troublé et d'opinion très partagée quant au retour d'Aiakès, une frange de la population samienne s'embarque sur les navires de guerre rescapés de Ladè. C'est en raison du caractère public de ces navires que ces Samiens, opposés au retour du tyran, s'en saisissent.
Enfin, lors de la révolte samienne, il faut certainement comprendre la différence qualitative des navires samiens[713] comme le résultat de l'association, au sein des forces navales samiennes, de véritables trières – tel qu'on l'entend d'un point de vue athénien – avec des navires de guerre présentant encore seulement deux niveaux de rames et que les Samiens peuvent encore appeler *samaina*.

La conception et la construction en grand nombre de ce nouveau type de navire renforcent la supériorité navale samienne. Cette avance technologique n'est très probablement pas étrangère à la puissance militaire dont jouissent les Samiens à partir de la fin des années 530 a.C. Toutefois, ces nouveaux vaisseaux, plus lourds, à plus fort tirant d'eau, impliquent de nouvelles contraintes en terme de chargement, de déchargement, de stationnement et d'entretien. Un si lourd investissement n'a de sens que si les Samiens se mettent en situation de rendre ses avantages pérennes. Pour cela, il ne suffit plus de tirer sur la plage des navires plus grands, plus lourds, plus élaborés et surtout plus nombreux, de nouvelles installations portuaires doivent permettre l'accueil, le stationnement, l'entretien et la protection d'un si précieux investissement.

---

[712] Hdt. 6.8 ; 6.14 ; 6.22, sur les soixante navires engagés, seuls onze participent au combat, les autres faisant défection ; certains citoyens samiens, mécontents de l'attitudes des navarques, décident de quitter l'île et s'emparent certainement des navires ramenées à Samos.
[713] cf. infra III.5.2.

II.1.1.3. Les installations portuaires

Concernant ces installations portuaires, A. Simosi, en charge des fouilles subaquatiques menées dans le port de l'actuel Pythagoreio, estime qu'un *limen kleistos* – identifié par le Pseudo-Scylax –[714], un port fermé, est déjà en place vers 530 a.C. (cf. Planche 3)[715]. Deux types d'aménagement ont fait l'objet de recherches : les *néôria*[716] et les deux *chômata*.

Dans son troisième livre, Hérodote décrit un épisode pendant lequel Polycrate fait rassembler les femmes et les enfants de ses opposants dans les *néôsoikoi*[717]. Comme leur nom l'indique, ces structures devaient servir à abriter les navires et à préserver leurs coques[718]. Il faut cependant remarquer que les tentatives de restitutions des *néôria* proposées par A. Simosi – certes visuellement attrayantes – ne reposent que sur l'utilisation de certaines sources littéraires et sur des comparaisons notamment avec les ports fermés de Thasos et du Pirée[719]. En effet, les campagnes de fouille sous-marine n'ont pas permis, pour le moment, d'identifier les *néôria* dont parle Hérodote. À titre informatif, les glissières des *néôsoikoi* du Pirée – taillés dans le rocher et construites en blocs de pierre – présentaient en moyenne une largeur de 3 mètres pour une longueur de 37 mètres. Ces dimensions fournissent de précieuses informations quant au profil et aux dimensions des bateaux. Logiquement, l'aménagement en une pente douce permettait de sortir et de lancer facilement un navire[720].

Pour ce qui concerne les deux *chômata* ("χώματα"), sud et nord, ils sont désormais localisés et relativement bien étudiés. Les deux môles fermaient et protégeaient le port, d'où l'appellation grecque de *limen kleistos*. Celui qui avait le plus suscité l'admiration

---

[714] Ps.-Scyl. 98.3.1, "πρὸ δὲ τῆς Μυκάλης Σάμος ἐστὶ νῆσος πόλιν ἔχουσα καὶ λιμένα κλειστόν", (éd. Shipley 2011).

[715] Σιμωσι 2009, 77 ; sur cette question voir aussi : Σιμωσι 1988 ; Simossi 1991.

[716] Morrison & Williams 1968, 181, pour une discussion en note des termes grecs et la différence entre néorion (νεώριον) et néôsoikoi (νεώσοικοι). Le premier terme néorion a une valeur plus générique et peut désigner l'ensemble des installations portuaires ou l'"arsenal". Le terme *neôsoikoi* renvoient plus précisément à des structures d'abris permettant d'entreposer et de protéger les navires.

[717] Hdt. 3.45, "Τῶν δ' ὑπ' ἑωυτῷ ἐόντων πολιητέων τὰ τέκνα καὶ τὰς γυναῖκας ὁ Πολυκράτης ἐς τοὺς νεωσοίκους συνειλήσας εἶχε ἑτοίμους, ἢν ἄρα προδιδῶσι οὗτοι πρὸς τοὺς κατιόντας, ὑποπρῆσαι αὐτοῖσι τοῖσι νεωσοίκοισι".

[718] Σιμωσι 2009, 59-60 et 61, "Η πρώτη φάση των νεωρίον της Σάμου χρονολογείται την ίδια περίοδο με το λιμάνι, δηλαδη στην εποχή του Πολυκράτη, τότε που για πρώτη φορά παρουσιαζεται στα ναυτικά δρώμενα η τριήρης, και για το λόγον αυτόν ακολουθούν τις διαστάσεις του νεότευκτου πλοίου που θα προστατεύσουν" ; "la première phase des néoria de Samos remonte à la même période que le port, c'est à dire à l'époque de Polycrate quand pour la première fois se présente dans les manifesttations navales la trirème, et ils suivent (les *néoria*) les dimensions du nouveau modèle de navire qu'ils abriteront".

[719] Σιμωσι 2009, 38, "selon, les modèles caractéristiques des ports de guerres "fermés" (Thasos et Pirée), l'ensemble ou la formation des neoria samiennes devraient être placées sur le pourtour périmétrique du port", 62, l'auteur utilise notamment un passage de Th. 8.79 qui laisse entendre qu'entre 82 et 108 navires pouvaient être protégés par le port de guerre de Samos, pour cette restitution ; Morrison & Williams 1968, 181-186, pl. 29-30, pour une présentation très complètes des "ship-sheds" du Pirée et d'Apollonia.

[720] Morrison & Williams 1968, 181-182, une pente de 10%. Les auteurs précisent également que "the ship-sheds were roofed in pairs".

d'Hérodote[721] par ses dimensions est le môle sud. Il est intéressant de considérer que l'étonnement et l'admiration qu'il suscite sont mis sur le même plan que ceux produits par la vue du gigantesque temple d'Héra et par la prouesse technique que représente le tunnel d'Eupalinos. On soupçonne d'ailleurs ce dernier d'avoir pu concevoir également de môle protégeant le port[722]. Comme l'illustre l'exemple du médecin Democédès qui se voit offrir une énorme somme par Polycrate, il est certain qu'Eupalinos, au même titre que les poètes élégiaques ou les médecins de la cour du tyran, a dû être attiré par le faste et les richesses samiennes[723].

La question reste ouverte de savoir si ce sont davantage les dimensions incroyables et incomparables du môle et/ou son caractère inédit qui fondent l'admiration d'Hérodote[724]. Un sondage récent a confirmé le fait que le môle a été construit en relation avec les ouvrages de fortification du port[725]. On estime la surface du bassin protégé par les môles et ouvrages défensifs à quelque 66 000 m^2 [726]. Dans son dernier livre, Thucydide laisse entendre qu'entre 82 et 108 navires pouvaient stationner et être protégés par le port de guerre fermé de Samos[727]. Bien qu'il s'agisse d'un épisode se déroulant à la fin du V^e siècle, ces chiffres correspondent assez bien aux effectifs approximatifs de la flotte samienne dont nous parlions plus haut.

Il est important de replacer ces grands travaux d'aménagement et de sécurisation du port dans un programme plus vaste et coordonné de protection et de fortification de la ville de Samos[728]. Le port était en effet également protégé par un système de fortification comprenant des murs et des tours[729].

En définitive, allant de pair avec l'accroissement des effectifs de la flotte samienne, et s'appuyant sur leur très grande maîtrise de la navigation et un fort dynamisme technologique, les Samiens – sous l'impulsion du tyran – font le choix d'un effort financier très important dans le but de réaliser le système défensif le plus viable possible. Cette viabilité est confirmée

---

[721] Hdt. 3.60, "Τοῦτο μὲν δὴ ἓν τῶν τριῶν ἐστι· δεύτερον δὲ περὶ λιμένα χῶμα ἐν θαλάσσῃ, βάθος καὶ εἴκοσι ὀργυιέων, μῆκος δὲ τοῦ χώματος μέζον δύο σταδίων".

[722] Σιμωσι 2009, 79.

[723] cf. infra III.4.2.

[724] Σιμωσι 2009, 79, l'auteur avance l'hypothèse que, même si d'autres ouvrages du même type existent en Grèce à l'époque d'Hérodote, le môle de Polycrate aurait fait école et référence pour les autres et que le concepteur pourrait être Eupalinos lui-même.

[725] Σιμωσι 2009, 42, sondage β.

[726] Σιμωσι 2009, 56.

[727] Th. 8.79.2, " Οἱ δὲ Ἀθηναῖοι ταῖς ἐκ Σάμου ναυσὶ δυοῖν καὶ ὀγδοήκοντα...ὡς εἶδον τὰς τῶν Πελοποννησίων ναῦς προσπλεούσας, ὑπεχώρησαν ἐς τὴν Σάμον", 6, " Οἱ δὲ Ἀθηναῖοι προσγενομένων σφίσι τῶν νεῶν ἐπίπλουν αὐτοὶ ποιοῦνται τῇ Μιλήτῳ ναυσὶν ὀκτὼ καὶ ἑκατὸν βουλόμενοι διαναυμαχῆσαι , καὶ ὡς οὐδεὶς αὐτοῖς ἀντανήγετο, ἀπέπλευσαν πάλιν ἐς τὴν Σάμον".

[728] Kienast 1978, 12, ces aménagements sont contemporains du vaste programme de fortification générale de la ville qui aboutit à la création d'une ceinture fortifiée protégeant un espace urbain ou semi urbain d'1,2 km^2.

[729] Kienast 1978, pl. 38, fig. 4, pl. 39, fig. 1.

par la résistance à l'expédition péloponnésienne de 525 avant J.-C et le retrait très rapide des agresseurs. On pense également aux difficultés de Périclès et de Timothée.

Le port de guerre "fermé" constitue le véritable cœur de ce système défensif voire d'une nouvelle conception de la défense active. Dans le cadre d'un investissement public très conséquent, la place et l'importance des aménagements portuaires prouvent le soin accordé à la flotte. L'échelle du projet témoigne de fait de l'importance numérique de cette dernière. Il serait toutefois bien naïf de croire que seule la dimension défensive intervenait et motivait de tels investissements. Une flotte avec de tels effectifs et désormais protégée et intégrée au système de défense active de la cité constituait le principal atout militaire des Samiens. L'importance et les commodités apportées par ces aménagements permettaient à la cité une plus grande réactivité et une plus grande capacité d'intervention et de projection. Dans la seconde moitié du VI^{e} siècle, la dimension offensive et agressive que prend alors la flotte samienne ne saurait être niée et est au contraire renforcée par ces aménagements[730].

Pour comprendre la permanence des effets de tels investissements, il nous faut souligner la constante que représente le port fermé de Samos dans les choix stratégiques ultérieurs des grandes puissances navales. On pense cette fois, aux Athéniens pendant la Guerre du Péloponnèse ou encore aux Lagides au III^{e} siècle a.C. Nous n'oublions pas non plus l'importance des contingents fournis par les Samiens dans le cadre des grandes expéditions navales ordonnées par les empereurs byzantins. Aux IX^{e} et X^{e} siècles p.C., Samos était l'une des principales bases de la flotte byzantine et surtout la capitale du thème des "Plôïzomenoi" fournissant les marins les plus aguerris et les plus réputés[731]. En plus d'une situation hautement stratégique, il est évident que les aménagements et infrastructures portuaires et défensives expliquent en grande partie ce choix.

Toutefois, la question demeure de savoir si ce port fermé était uniquement dédié à la flotte de guerre. A. Simosi pense qu'il s'agit en effet d'un port strictement réservé à la flotte. La comparaison avec Thasos et certains ports du Pirée est naturellement avancée[732]. La restitution des *neôria* sur tout le pourtour des bassins tend à valider cette hypothèse. C'est toutefois oublier que le port de Cantharos, situé au Pirée, présente des *néoria* à proximité de la zone bornée de l'*emporion*. Le manque d'indices archéologiques ne permet d'ailleurs pas de restituer les *néôria*. L'implantation athénienne a aussi pu entraîner des modifications et des aménagements complémentaires. La différenciation fonctionnelle étant encore très partielle

[730] À titre de comparaison, on pense à l'exemple athénien, Hdt. 6.144. "Thémistocle leur avait alors persuadé de renoncer à cette répartition, et, avec cet argent, de construire deux cents vaisseaux pour la guerre ; il voulait parler de la guerre contre les Éginètes… ; les navires ne furent pas employés à ce pourquoi on les avait construits…".

[731] Malamut 1988, 544.

[732] Σιμωσι 2009, 38.

pour les époques considérées, il n'est pas certain que le port fermé n'ait abrité ou accueilli que des navires à vocation militaire.

Toutefois, il existe des indices, certes ténus, parlant en faveur de l'existence d'un autre espace portuaire, ouvert celui-ci. Il est situé plus à l'ouest et à proximité de l'*agora*, de l'autre côté du Kastro de Lycurgue. Plutarque évoque en effet les résultats militaires suite à la seconde expédition de Périclès contre Samos. Après un combat naval "violent" (καρτερᾶς ναυμαχίας), Périclès l'emporte et s'empare du port avant de mettre le siège devant la ville (Ἄρα δὲ τῇ νίκῃ καὶ τῇ διώξει τοὺ λιμένος κρατήσας ἐπολιόρκει τοὺς Σαμίους)[733]. En raison de l'ardeur de la résistance samienne et en particulier de la grande victoire navale que Mélissos remporte en leur nom – de nombreux navires athéniens sont coulés à un moment où Périclès est absent[734] – , il est certain que Périclès ne s'empare pas du port fermé de guerre à la suite de sa première victoire. La seule solution envisageable reste donc de voir dans ce "port" qui est pris par Périclès l'ancien port ouvert situé à l'ouest de la ville de Samos. Un autre indice laisse penser que ce port était peut-être situé à proximité de la plage actuelle ouvrant sur l'étang marécageux de Glyphada. Dans sa description de l'affaire du sauvetage des jeunes Corcyréens par les Samiens, il est clair qu'au moment de l'étape, les Corinthiens débarquent leurs otages et que ceux-ci se trouvent alors en situation de se réfugier en tant que suppliants dans le sanctuaire d'Artémis[735]. Ce sanctuaire a été identifié et exploré par les archéologues grecs. Il se situe à quelques centaines de mètres de la ligne de rivage à l'ouest de la ville (cf. Planche 3). D'après les informations contenues dans ce récit – qu'Hérodote tient des Samiens eux-mêmes –, il apparaît que la zone portuaire de Samos à l'époque de Périandre (fin VII^{e} siècle a.C.) se situait sur l'actuelle plage de Glyphada un peu à l'ouest de la ville et du rempart construit bien après. Il pourrait simplement s'agir d'une zone de halage[736] sur le sable, servant au débarquement et au chargement des navires. Tant pour des raisons quantitatives que qualitatives, une telle zone portuaire ne pouvait plus véritablement satisfaire aux exigences qu'imposait le grand programme de construction navale voulu par Polycrate.

En définitive, si l'*aristeia* navale des Samiens relève de l'expérience sensible, elle se fonde aussi sur l'innovation technique et la qualité des infrastructures navales. La lourdeur des investissements dans ce domaine témoigne de l'importance que les Samiens accordent à la mer. En ce sens, dès la deuxième moitié du VI^{e} siècle, les choix samiens tendent à renforcer le

[733] Plut., *Per*., 26, 1.
[734] Plut., *Per*., 26, 1-3.
[735] Hdt. 3.48.
[736] Morhange *et al*. 2005, 93, fig. 51, pour les installations modernes de ce type encore visible à Samos il y a peu.

potentiel naval de la cité et expriment la volonté de sécuriser – autant que faire se peut – le rapport à la mer.

II.1.2. Les pêcheurs samiens

De manière moins spectaculaire et accessible par les sources, la mer peut être exploitée assez directement par la pêche[737]. Les destinations peuvent aller de la consommation alimentaire de poissons, coquillages et crustacés à la confection de bijoux. La présence et l'exploitation de murex, comme à Délos pour les périodes plus tardives, ne sont pas attestées. Toutefois, comme nous l'avons vu plus haut pour ce qui concerne les arbres, les Samiens disposent vraisemblablement d'autres moyens pour obtenir des produits de teinture pourpre.

Comme de nos jours, il existe également une grande différence, en termes de ressources et d'enjeux, entre une pêche en mer, nécessitant une embarcation, et une pêche à pied, accessible à tout un chacun. Sans que cela soit une règle, il est bien évident que l'investissement initial, voire les risques encourus, ne sont pas les mêmes pour l'une ou l'autre pêche. La construction et l'entretien d'une embarcation, bateau ou barque, nécessitent un investissement et un savoir-faire. Notons d'ailleurs que, suivant l'espèce recherchée, l'investissement peut-être qualitativement et quantitativement très différent. Si l'on excepte les systèmes de pêche passifs tels que la madrague, la pêche au thon peut supposer l'utilisation de robustes bateaux et non plus de simples barques qui seraient facilement entrainées et menacées par le passage d'un banc de thons. De plus, toujours suivant les espèces recherchées et les routes de migrations connues, les embarcations doivent être adaptées pour simplement pouvoir rallier les zones de pêche.

Comme l'explique Élien, dans l'exemple de pêche au thon qu'il décrit, au moins une quarantaine de personnes et cinq navires sont mobilisés pour ce type de pêche au gros. De fait, la connaissance de la navigation et des pratiques de pêche sont des prérequis incontournables[738].

Dans un fragment d'Archestratos transmis par Athénée, l'île de Samos est directement associée, comme Byzance et la Sicile, à la pêche au thon. Archestratos affirme qu' "autour de la vaste île sacrée de Samos, tu verras pêcher avec ardeur le grand thon celui qu'ils nomment

[737] Sur ce point voir en premier lieu : Brun 1996, 131-136 ; Bresson 2007b, 183-193.

[738] Ael., *Sur les animaux*, 15.5, au sujet du guetteur "il pourra souvent dire le nombre total de poissons sans être loin de du nombre exact, quand la compagnie des thons arrive, l'homme sur le perchoir, qui a une très fine connaissance de leurs routes, crie aux hommes de donner la chasse dans cette direction, et de ramer droit dans cette direction, et les hommes après avoir attacher à un des pins supportant l'observatoire une très longue corde attachée aux filets, font ramer leurs bateaux en ordre serré et en colonne, restant proches les uns des autres, parce que voyez vous, le filet est distribué entre chaque bateau".

'orque' et qu'ailleurs on nomme aussi "baleine'"[739]. Dans un autre fragment, Archestratos évoque la pêche de thons de 15 talents, soit environ 400 kg[740]. Dans les années 1920, à une époque où le trafic est déjà intense via le Bosphore, il n'est pas rare que la direction des pêcheries de Constantinople enregistre la pêche de grands thons de 300 kg et même de 450 kg[741].

En dehors de ces quelques sources textuelles, les campagnes archéologiques, allemande et grecque, n'ont pas, à notre connaissance, fourni d'études archéo-ichtyologiques en particulier[742]. La seule donnée de ce type relève de la fouille de la porte nord de l'Héraion. Dans son catalogue du mobilier récupéré, H. Isler nous informe, photographie à l'appui, de la découverte d'une vertèbre de poisson de 1,7 cm de diamètre. Le contexte stratigraphique date cette découverte au plus tard du dernier quart du V^{e} siècle[743]. L'information semble aussi maigre que le poisson en question, mais constitue le seul témoignage archéologique de la consommation de poisson au sein de l'Héraion. Seul le traitement par tamisage de prélèvements réguliers pourrait permettre de préciser les pratiques de consommation samiennes et les méthodes de pêche[744]. Nous précisons toutefois que les équipes archéologiques grecques ont enregistré la découverte de divers objets permettant la pratique de la pêche. Des hameçons et des aiguilles destinés à la confection et à la réparation de filets ont été mis au jour[745].

Concernant la destination du poisson pêché, cela dépend bien évidemment des quantités que les pêcheurs samiens rapportent. Une pêche occasionnelle, en particulier à pied, est peut-être davantage destinée à la consommation directe des pêcheurs. Pour la pêche au gros, les choses sont logiquement très différentes. Des thons de plusieurs centaines de kilogrammes sont certainement destinés à être échangés sur l'agora samienne. Dans le fragment cité par Athénée, Archestratos précise qu'il faut se hâter d'acheter en été "les morceaux nécessaires, très vite, sans regarder le prix"[746]. Archestratos suggère que le thon est une denrée alimentaire prisée à Samos et que, comme à Byzance et à Carystos, il est très bon. Pour ce qui concerne l'espace égéen, la sélection et l'ordre de présentation des lieux spécialisés semblent indiquer que l'île samienne est l'une des places commerciales où s'échange le thon le plus

[739] Athénée, 7, 301F-302A, "ἀμφὶ δὲ τὴν ἱεράν τε καὶ εὐρύχορον Σάμον ὄψῃ θύννον ἁλισκόμενον σπουδῇ μέγαν, ὃν καλέουσιν ὄρκυν, ἄλλοτε δ'αὖ κῆτος".
[740] Shipley 1987, 19.
[741] Devedjan 1926, 12, 13 au sujet des madragues se trouvant sur la côte asiatique de la Propontide.
[742] Mylona, 2008, 51, tableau 5.5, l'auteur ne recense aucune donnée archéologique relative aux ossements de poissons ni même de technologie associée à la pêche.
[743] Isler 1978, 88, n°99, pl. 44.
[744] Ephrem 2012.
[745] Tsakos & Viglaki-Sofianou 2012, 360-361.
[746] Athénée, 7, 301F, "τούτου θέρευς χρὴ ὀψωνεῖν ἃ πρέπει ταχέως καὶ μὴ περὶ τιμῆς", (trad. Louyest 2010).

recherché[747]. Archestratos conseille toutefois de ne pas regarder au prix et de l'accepter le plus vite possible sous peine de le voir augmenter ou de ne plus trouver les succulents "ventres de thon" dont parle Aristophane dans les *Lemniennes* dans un autre fragment cité par Athénée[748]. Dans le même ordre d'idée, le très fameux et complexe récit de l'anneau de Polycrate fait intervenir un pêcheur "Ἀνὴρ ἁλιεὺς λαβὼν ἰχθὺν μέγαν". S'agissait-il d'un thon ? La question demeure, mais, plus important que cette question, la déclaration suivante du pêcheur devant le tyran laisse entendre qu'en temps normal il aurait amené sa prise, comme les autres, à l'agora pour l'échanger "φέρειν ἐς ἀγορήν". Son discours tend à montrer que l'échange marchand n'est pas digne d'une telle prise et qu'à la place d'un gain, potentiellement important, il préfère en faire cadeau à celui qu'il appelle le "Roi", seul digne d'une telle prise. Il précise qu'il n'est pourtant qu'un humble "ἀποχειροβίοτος", une personne qui vit de ses mains, de son activité laborieuse. En négatif, cela indique qu'il échange habituellement le produit de son activité, sa pêche, sur l'agora de Samos.

La pêche, suivant ses modalités, pouvait être une activité saisonnière – la pêche au thon se déroulait préférentiellement en été[749] suivant les rythmes de migration – et cela laisse penser que les pêcheurs samiens ne l'étaient pas forcément toute l'année. Dans un ouvrage récent, D. Mylona consacre un chapitre entier à ce qu'elle appelle "the invisible fishermen"[750]. Pour l'auteur, le pêcheur est, dans la tradition classique, un quasi-inconnu, sans voix et vivant aux marges de la société, "almost a total stranger"[751]. La fable de l'anneau présente certes un pêcheur sans voix propre, puisque c'est Hérodote qui le fait parler, mais un pêcheur parfaitement intégré à la société et qui est reçu par le tyran lui-même. Mais s'agissait-il d'une catégorie facilement identifiable à Samos pour les périodes qui nous intéresse ?

Dans un fragment du poète Anacréon – familier et membre de la cour du tyran –, il est question d'un épisode de *stasis* impliquant des individus identifiés comme ἁλιεῖς :

μύθου· νῦν τῆς στάσεως. ὅθεν καὶ Ἀνακρέων τοὺς ἐν τῇι Σάμωι
ἁλιεῖς ὄντας στασιαστάς φησι·
μυθιῆται
δ'ἀνὰ νῆσον ὦ Μεγιστῆ
διέπουσιν ἱρὸν ἄστυ,
ἀντὶ τοῦ στασιασταί[752].

[747] Athénée.7.301F.
[748] Athénée.7.302D, "θύννου ὑπογάστριον".
[749] Athénée.7.301F.
[750] Mylona 2008, 67-74.
[751] Mylona 2008, 67.
[752] *PMG* 353, fragment transmis par un scholiaste de l'*Odyssée*, 21, 71, ii, 698 Di, "et Anacréon prétend que les pêcheurs/les hommes de la mer, s'étant révolté à Samos, Mégistè prétend que sur l'île, les séditieux gouvernèrent la ville sacrée à sa place" (trad. A.D.)

Le problème principal d'interprétation de ce fragment[753] réside dans le sens à donner au terme ἁλιεύς. Dans une contribution plus récente, I. Kantzios pense qu'il s'agit d'une révolte de "pêcheurs rebelles"[754]. L'auteur note également que la mention d'un épisode de la vie politique samienne est assez rare chez Anacréon en comparaison de ce qu'ont pu produire d'autres poètes lyriques contemporains[755]. On peine évidemment à croire en la révolte – en partie victorieuse – de ce seul corps de métier si tant est qu'une telle catégorie soit opérante pour la période.

Reprenant les travaux de J. P. Barron qui étudie les occurrences et le sens associé du mot dans l'*Odyssée*[756], G. Shipley estime que le terme ἁλιεύς renvoie davantage à "hommes de la mer" qu'à "pêcheurs"[757]. L'auteur établit un lien direct entre cette révolte, la qualité des révoltés, des navigateurs donc, et la rupture avec Amasis. Cette dernière entrainait logiquement des difficultés d'accès pour les navigateurs ou tout autre Samien ayant des intérêts en Égypte et à Naucratis en particulier. Le retournement d'alliance et le choix de Polycrate seraient, pour G. Shipley, à l'origine de la révolte de ceux qu'il identifie comme des "sailors" spécialisés dans le commerce avec l'Égypte[758].

Au regard du type de source et de la polysémie du mot, il semble délicat de trancher la question. Deux remarques peuvent néanmoins être formulées. D'abord, dans la fable de l'anneau, l'homme qui ramène le poisson à Polycrate est identifié comme "ἀνὴρ ἁλιεὺς", un "homme pêcheur"[759]. En second lieu, il est difficile de croire que les "pêcheurs" en tant que groupe aient pu seuls fomenter une révolte – au moins en partie victorieuse – contre le puissant Polycrate. D'ailleurs, en dehors de la fable de l'anneau, le tyran semble jouir d'une popularité importante parmi les couches sociales les plus basses. Si certains pêcheurs pouvaient être relativement aisés, la plupart devaient appartenir à la couche la plus populaire de la population samienne. Comme l'indique G. Shipley, "it is difficult to see the opposition as anything other than aristocratic"[760]. En fait, la seule mention, par ailleurs attestée, d'une mise à mal du pouvoir polycratéen est fournie par Hérodote. Vers 526/525 a.C. , une ruse de Polycrate semble se retourner contre lui. Dans le cadre de l'expédition perse de Cambyse

---

[753] Sur ce point voir : Shipley 1987, 92 ; Kantzios 2005, 230 ; Vetta 1998, 322-327.

[754] Kantzios 2005, 230, "the rebellious fishermen who at some point were seemingly in control of a considerable part of Samos, under the leadership of one Herostratus".

[755] Kantzios 2005, 228, "by comparison, the extant poetry of Anacreon contains strikingly little political or military language, no references to genealogical descent or the social status of the symposiasts, and no assertions of a firm fellowship. Instead it focuses on the topic of love and the subordinate themes of youth, old age, and beauty" ; Budelmann 2009, 232.

[756] Barron 1961, 320-321, pour qui le terme ἁλιεῖς renvoie plus généralement à des individus qui ont à voir avec la mer. Il pouvait donc s'agir de "marins" comme de "pêcheurs". Dans l'*Odyssée*, le mot ἁλιεύς peut tout aussi bien désigner un pêcheur (*Od*.,12.251 ; 22.384) qu'un marin (*Od*.,24.419)..

[757] Shipley 1987, 92, "ἁλιεῖς means 'seamen' rather than 'fishermen'".

[758] Shipley 1987, 92.

[759] Hdt. 3.42.

[760] Shipley 1987, 92.

contre l'Égypte, Polycrate demande en secret au Grand Roi de lui adresser une requête d'aide militaire. Se saisissant de ce prétexte factice, le tyran désigne ceux des Samiens qui partent combattre aux côtés des Perses. Cependant, ces derniers s'arrêtent en chemin, délibèrent et décident de revenir combattre le tyran. Notons que dans un premier temps, ils prennent le meilleur dans un combat naval contre Polycrate grâce à leurs quarante navires de guerre. C'est seulement par la suite qu'ils sont vaincus par le tyran en combat terrestre et doivent partir[761]. Il est alors possible que, pour un certain temps, le tyran ait perdu le contrôle d'une partie de l'île. Dans le fragment cité plus haut, la locution ἱρὸν ἄστυ pose problème puisque le terme d'*asty* est censé désigner le secteur le plus urbanisé de la cité, celui qui, à Samos, est entouré de murailles. Une hypothèse raisonnable consiste à penser que le ἱρὸν ἄστυ renvoie à l'Héraion qui passe pendant un temps sous le contrôle des Samiens revenus par la mer. Si l'on retient l'idée qu'il s'agit d'une référence aux Samiens de retour d'Égypte, il faut croire qu'ils sont identifiés comme ἁλιεῖς en raison de leur rapport à la mer. Ce sont des hommes de la mer, des navigateurs. S'appuyant sur une comparaison athénienne – celle des *paraloi* –, G. Shipley souscrit à l'idée que les *halieis* constituent peut-être une faction aristocratique[762]. Chez Antigone de Carystos[763], il est question de chroniques samiennes qui précisent que cette révolte est menée par un certain Hérostratos[764]. Suivant la dernière hypothèse, Hérostratos serait le leader de cette faction aristocratique. Enfin, il est intéressant de constater un certain écho entre l'emploi du terme de μυθιῆται et la mention d'Hérodote qui précise les raisons du choix de Polycrate concernant la composition du contingent qu'il envoie à Cambyse : "Polycrate choisit parmi les citoyens ceux qu'il soupçonnait le plus de vouloir se révolter"[765]. Les "bavards" et les "comploteurs" sont peut-être les mêmes qui sont désignés par Polycrate dans un premier temps puis qui reviennent et s'opposent à son pouvoir, et cela avec succès dans un premier temps. Chez Athénée, il est également question de la destruction d'une palestre par Polycrate. Estimant que les tyrans se méfient des palestres comme des "forteresses" opposées à leur pouvoir, Athénée illustre son propos par la mention de Polycrate, tyran de Samos, qui a détruit la palestre de la cité[766]. La palestre représente l'espace de sociabilité par excellence des aristocrates[767].

---

[761] Hdt. 3.45, "quand ils furent de retour dans les eaux de Samos, Polycrate, avec une flotte, alla au-devant d'eux et présenta le combat ; ceux qui revenaient furent vainqueurs et descendirent dans l'île ; mais dans un combat qu'ils livrèrent sur terre, ils eurent le dessous, et alors ils firent voile pour Lacédémone".

[762] Shipley 1987, 92.

[763] Antig., *Mirab*., 30, *FGrHist* 544, "ὁ τοὺς Σαμιακοὺς ὥρους συννεγραφὼς ἐπὶ τῶν πρώτων κληθέντων μυθιητῶν τῶν περὶ Ἡρόστρατον κτλ.".

[764] Shipley 1987, 92 ; Kantzios 2005, 230.

[765] Hdt. 3.44, "Ὁ δὲ ἐπιλέξας τῶν ἀστῶν τοὺς ὑπώπτευε μάλιστα ἐπανάστασιν".

[766] Athénée, 13, 602D, "εἰσὶ δὲ οἳ καὶ τὰς παλαίστρας ὥσπερ ἀντιτειχίσματα ταῖς ἰδίαις ἀκροπόλεσιν ἐνεπίμπρασάν τε καὶ κατέσκαψαν· ὡς ἐποίησε Πολυκράτης ὁ Σαμίων τύραννος".

[767] Galvagno 1994, 31.

Pour conclure, il est intéressant de noter que, bien que les indices soient rares, pêche et pêcheurs doivent effectivement être associés à la cité samienne. Le spectre de l'activité semble aller de la pêche individuelle, de rivière ou en mer, pourquoi pas de marche et de ramassage, à une pêche au gros collective qui mobilise d'importantes ressources financières et humaines et un savoir-faire particulier. Déjà mentionné, l'*aristeia* navale des Samiens – leur très fine connaissance des conditions locales de navigation – peut faire d'eux des spécialistes de la pêche collective au gros. À l'inverse, ce type de pêche collective mobilisant de nombreux bateaux et beaucoup d'hommes participe aussi de l'accroissement et du renforcement de l'expérience des marins samiens et de leur capacité de coordination et de manœuvre. Sans qu'il s'agisse forcément d'un critère discriminant, le type de pêche, individuelle ou au gros, est potentiellement en relation avec une forme de consommation et/ou d'échange. La capture d'un thon énorme fait l'objet d'une vente prisée et donc *a priori* rapide à différents acheteurs. Tout indique que le résultat de ces pêches s'échange à grand prix. Les revenus espérés se trouvent toutefois réduits du fait du nombre de participants. Les plus petites pêches – à la ligne, au filet ou de ramassage – font plus certainement l'objet d'une vente plus simple impliquant un seul acheteur par unité. La dernière destination pour ce second type de pêche est bien entendu l'autoconsommation. En dehors de certaines ressources comme le murex – non attesté à Samos –, les poissons et autres fruits de mer sont avant toute chose destinés à la consommation alimentaire. Comme le dit avec justesse A. Bresson "le poisson était le "quatrième" grand avec le grain, le vin et l'huile" et les soldats ajoute-t-il étaient souvent nourris avec du poisson, certainement le plus souvent salé[768]. Au vu des difficultés potentielles des Samiens à s'approvisionner en grain, le produit des différentes pêches leur constituait sans aucun doute une précieuse ressource alimentaire qui plus est en protéines animales.

II.2. La course à la mer ou les mobilités samiennes

Si le potentiel naval des Samiens ne saurait être mis en doute, il nous faut désormais envisager les différentes expressions de l'activité maritime des Samiens. Comme la mer est le vecteur des mobilités grecques, elle l'est *a fortiori* pour les Samiens qui disposent des moyens

[768] Bresson 2007b, 193.

techniques, des infrastructures, du stock de connaissances et de l'expérience pour s'y déployer.

Les textes et autres indices archéologiques et épigraphiques nous renseignent sur les espaces ou routes qui sont ciblés ou empruntés par les Samiens. Les gens de Samos sont très tôt attestés dans des régions lointaines. Pour ne prendre qu'un exemple, Kolaios, cet Ulysse samien, atteindrait les côtes libyennes puis le mythique royaume de Tartessos alors qu'à l'origine il souhaitait se rendre en Égypte[769].

Les déplacements peuvent également être de natures très différentes. Ils peuvent être potentiellement pérennes pour ce qui concerne des établissements coloniaux et les autres mouvements de diasporas. Suivant les motivations, la durée et la fréquence du déplacement peuvent aussi grandement varier. Si Pythagore parcourt la Méditerranée orientale pendant de nombreuses années avant de revenir à Samos[770], il est bien évident qu'un marchand espère revenir assez vite pour vendre les biens qu'il a pu obtenir.

Enfin, la mer peut être autant un moyen d'atteindre un espace cible que constituer elle-même un espace cible en ce qu'elle permet un contrôle des flux qu'elle autorise et les activités de prédations qu'il est alors possible de mettre en œuvre.

Il est donc de première importance de s'intéresser aux motivations qui poussent tel ou tel Samien ou groupe de Samiens à entreprendre un voyage plus ou moins lointain, pour plus ou moins longtemps, voire pour toujours, et dont les dangers sont bien réels. Comme nous l'avons vu dans la première partie, la dépendance frumentaire caractérise la cité samienne et pousse le groupe samien à définir, directement ou indirectement, des stratégies collectives et individuelles de réponse à cette incertitude majeure.

De même, il nous faut nous interroger sur la nature du contact obtenu grâce à la mer. À quel titre les Samiens sont-ils accueillis à Sparte, Périnthe, Naucratis, Cyrène, Gravisca, Cumes d'Italie ou encore Tartessos ? Les perceptions des uns et des autres et les modalités des contacts – noués au niveau individuel ou communautaire – participent d'une négociation sécurisant la mobilité et définissant les rapports à l'autre et les opportunités.

Bien sûr, dans cette perspective, les mouvements migratoires d'ambition pérenne nous intéressent au plus haut point. À côté de l'étude de la colonisation grecque, le concept de diaspora nous semble d'ailleurs propre à rendre la diversité des conditions d'implantation des établissements samiens en Méditerranée[771]. Nous le verrons beaucoup de ces mouvements

---

[769] Hdt. 4.152.

[770] cf. infra II.2.5.2.

[771] Etienne 2010, 6, "il est temps de 'décoloniser' le vocabulaire – le terme neutre de 'diaspora' serait plus approprié – et d'abandonner l'idée d'une supériorité en soi de l'hellénisme" ; sur le concept de diaspora voir Casevitz 2012 ; Moatti 2012, 46, sur les effets productifs de ce concept qui permet entre autres choses de considérer d'autres catégorie de migrants tels que les soldats, les marchands ou les administrateurs.

migratoires pérennes – individuels ou collectifs – ne s'inscrivent pas directement voire même s'opposent aux institutions de la cité d'origine. Certains de ces mouvements font intervenir des dimensions infra, para ou contra-publiques qu'il nous semble nécessaire de comprendre dans cette étude. Le changement de *politeia* peut aussi avoir pour conséquence d'importantes modifications dans la nature des contacts. Les exemples lacédémonien et égyptien, nous le verrons, pourraient être à ce titre peut-être les plus éclairants.

Cette complexité implique donc de nombreuses précautions quant à une lecture par trop unifiée de ce qui s'apparenterait à un univers ou à un réseau samien en Méditerranée. Suivant la nature, la posture du projet et la chronologie, il n'y a pas d'obligation préférentielle de contact entre des populations samiennes sœurs à l'origine. Nous touchons là un autre point essentiel, car si la modélisation d'un réseau samien est un projet porteur de nouveauté, il faut lui adjoindre une démarche diachronique sans quoi l'image de ce réseau peut facilement être déformée et, plus simplement, perdre tout sens historique.

Le risque inhérent au traitement d'une telle partie est assez facilement identifiable. Potentiellement, les navires samiens – et donc les Samiens eux-mêmes – peuvent accoster et évoluer dans l'ensemble du bassin méditerranéen. Cependant, il n'est ni concevable ni réaliste d'espérer pouvoir rendre compte de manière exhaustive et systématique de l'ensemble des activités maritimes et de la présence samienne pour les périodes que nous considérons. Il paraît plus opportun de procéder par grandes zones géographiques. Les horizons samiens sont multiples et divers, proches et éloignés, souvent ralliés, toujours recherchés ou encore rêvés…La sélection ici proposée des secteurs géographiques résultent d'un travail de compilation des informations disponibles et pouvant renseigner l'activité maritime et la présence samienne en d'autres lieux que le domaine civique. La redondance et la convergence d'indices permettent de dégager quelques invariants géographiques quant aux zones qui connaissent une fréquentation samienne. Notons enfin que cet essai de restitution des mobilités samiennes aux VI^{e} et V^{e} siècles, ne permettent pas toujours d'établir avec certitudes ni la réalité, ni la fréquence, ni encore la nature des échanges économiques, et cela même si des indices et des points de comparaison peuvent induire la formulation d'hypothèses viables. Le point essentiel reste en tout cas que l'examen des différentes formes d'intégration des Samiens dans l'espace méditerranéen renseigne sur les horizons samiens d'opportunités et d'expression. Chaque aventure maritime crée une référence permettant de concevoir une nouvelle perspective. L'accumulation de ces expériences génère une conception samienne de la Méditerranée qui influence directement les choix et des comportements, notamment économiques, des Samiens.

Pour éviter de tomber dans le piège qu'il y aurait à ne considérer que les relations longues distances et cela sans pour autant se cantonner à un "regionalism"[772], nous proposons de considérer les principaux secteurs intéressant les Samiens que ceux-ci soient très proches ou très éloignés. Si, les auteurs de the *Corrupting Sea* pointe le caractère "glamour" du grand commerce[773], nous nous contentons ici de souligner que les Samiens eux-mêmes transmettent la saga de Kolaios seulement parce qu'il s'agit là d'un voyage au très long cours et ayant généré un profit extraordinaire. Gageons que ce Kolaios nous serait inconnu s'il s'était cantonné à des opérations de cabotage micro-régionales. La transmission orale des anciens récits tend à renforcer la place de cet extraordinaire sur l'ordinaire.

Dans le cadre de cet essai de géographie historique, le cheminement proposé vise à intégrer les différentes variables qui conditionnent l'intégration samienne dans ces secteurs. Les formes, les motivations et les modalités de la présence et de la fréquentation des Samiens seront discutées. Les effets d'éloignement et les conditions de ralliement seront également analysés. Le gradient d'éloignement et la distance-temps[774] ont en effet directement à voir avec les fréquences probables et permettent de relativiser l'importance des échanges et des flux entre deux secteurs géographiques distincts. De même, l'intervention de la cité et son rôle d'interface sont potentiellement modulés par ce gradient. Si Amasis d'Égypte peut avoir le souci particulier des Samiens, quid des potentats de Tartessos et d'Étrurie ?
Pour cet essai de reconstitution diachronique des réseaux samiens, nous envisagerons d'abord le secteur égéen, puis il sera question de route du Nord et de la zone des détroits et du Pont. Ensuite, nous discuterons du secteur sud de la Méditerranée, notamment de la présence samienne en Égypte et dans les espaces périphériques que constituent l'île de Chypre et la Cyrénaïque. Enfin, la présence et l'activité des Samiens dans l'ouest lointain feront l'objet d'une étude distincte.

II.2.1. L'espace égéen

Dans un premier temps, nous proposons de considérer un espace directement proximal du territoire samien, l'espace égéen. Nous ne revenons pas ici sur les espaces insulaires situés à proximité immédiate de l'île et qui relèvent ponctuellement de la cité samienne. Suite à l'examen des sources disponibles, il nous semble que la fréquentation samienne dans ce

[772] Reger 1994.
[773] Horden & Purcell 2000, 144.
[774] Arnaud 1993.

secteur peut être envisagée suivant trois perspectives. D'abord, une historiographie plutôt lourde et déjà ancienne nous impose de discuter de la problématique complexe des Samiens d'Amorgos. Ensuite, il apparaît que certains Samiens entretiennent des liens étroits avec l'aristocratie lacédémonienne. Ces liens structurent un ensemble d'échanges et de mobilités qu'il s'agit de présenter. Enfin, la très riche et complexe question d'une thalassocratie samienne en Égée au VI^e^ siècle fera l'objet d'une étude précise. Si ce traitement ne prétend pas satisfaire à l'exhaustivité, ces trois approches nous semblent assez représentatives des différents processus de définition de la présence samienne en mer Égée.

II.2.1.1. Les Samiens d'Amorgos, historiographie d'une question

Pour débuter cette présentation des formes de mobilité et de fréquentation samiennes, il semble important de proposer une mise à jour de question de la présence samienne à Amorgos.

À quelque 100 km au sud-ouest de Samos, l'île présente sur sa côte nord de bons mouillages et de bonnes terres arables[775]. Les trois cités qui se partagent l'île sont toutes situées dans ce secteur nord. À partir de l'époque hellénistique, les décrets de Minoa d'Amorgos ne font pas mystère, au contraire, d'un lien de type colonie-métropole entre Minoa d'Amorgos et Samos. Pour cette période, Minoa d'Amorgos est une colonie samienne. Dans les inscriptions, nous trouvons la mention de Samiens d'Amorgos[776].

Toutefois, si l'affaire est entendue pour la période hellénistique, la question de la plus grande ancienneté de cet établissement de Samiens à Amorgos a été posée[777]. Si cet établissement samien peut relever d'une expansion samienne tardive sous le contrôle et la protection des Lagides[778], une tradition suggère cependant que l'installation de Samiens à Amorgos serait beaucoup plus ancienne. Cette tradition est mentionnée dans le célèbre lexique byzantin de la *Souda* datant du X^e^ siècle p.C.[779]. L'affaire est complexe. Deux notices servent de base à cette tradition historiographique. Dans la première, un certain Sémonidès d'Amorgos – poète né

---

[775] Shipley 1987, 51.

[776] Rougemont 1983, 131, à la fin du III^e^ siècle a.C., sur l'apparition dans les inscriptions d'Amorgos, des Σάμιοι οἱ ἐν Μινοίαι cf. *I. Magnesia*, 50, l. 77.

[777] Sur cette question voir en premier lieu : Marangou 1983 ; Rougemont 1983 ; Shipley 1987, 51, 118 ; Loukopoulou 1989, 116-117, note 2 ; Brun 1996, 107, note 207 ; Μαραγκού 2002 ; Marangou 2006 ; sur ce point voir aussi la publication à paraître de C. Constantakopoulou dans les actes du colloque *Pouvoirs, Îles et Mer : Formes et modalités de l'hégémonie dans les Cyclades antiques (VIIe s. a.C. –IIIe s. p.C.)* organisé les 14 et 15 juin 2012 par l'Université Montaigne Bordeaux III, le laboratoire Ausonius et l'Université Paris I Sorbonne. (Publication prévue début 2014).

[778] Constantakopoulou 2007, 181, note 19.

[779] Μαραγκού 2002, 123 ; Rougemont1983, 131, 15-16 ; Shipley 1987, 49-51.

490 ans après la Guerre de Troie – est décrit comme l'un des précurseurs de la poésie iambique[780]. L'autre notice reprend cet état de précurseur, mais semble mêlée à la notice concernant un autre personnage, le *grammatikos* Simmias de Rhodes. Le texte de la *Souda* précise pourtant que ce pionnier de l'attaque iambique personnelle était Samien d'origine, "mais il fut envoyé par les Samiens avec l'expédition de colonisation d'Amorgos ; il en fut même le chef. Il fonda Amorgos en trois cités, Minoa, Aigialos, Arkésinè. Il naquit 406 ans après la Guerre de Troie" et aurait également commis, entre autres choses, une *Archéologie des Samiens*[781].

Suivant les informations retenues, Amorgos aurait pu être fondée dès la fin du VII^e^ siècle ou, plus tard, dans la seconde moitié du VI^e^ siècle. Il faut remarquer qu'en raison de l'intense activité navale des Samiens à l'époque et notamment la donation polycratéenne de Rhénée[782], certains ont vu dans cette notice la preuve de la plus ancienne installation de type coloniale à mettre au crédit des Samiens. Pour G. Shipley, il ne fait aucun doute que la perte de contrôle de la pérée explique l'installation de Samiens à Amorgos vers 620-600 a.C. Selon le même auteur, les trois établissements grecs connus à Amorgos – Minoa, Aigialè et Arkésiné – relèvent du déplacement d'un important groupe samien à la recherche de terres[783].

Ces notices laissent donc entendre que le poète "samien" Simonidès d'Amorgos aurait pris la direction de l'entreprise[784]. La correspondance est d'ailleurs frappante entre cette tradition et celle d'Archiloque poète *oikiste* de Thasos[785].

Toutefois, que l'on prenne l'une ou l'autre de ces périodes de fondation, aucune source écrite antérieure à la période byzantine n'en fait mention. Ce seul constat fragilise l'hypothèse de l'archaïsme de la fondation samienne. Par exemple, il n'en est nullement question chez Strabon dans son livre X quand celui-ci présente de manière très succincte l'île d'Amorgos. Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'en dehors de la précision relative à son appartenance aux Sporades, un seul autre élément est donné par l'auteur : "Amorgos des Sporades d'où était

---

[780] *Souda, s.v.* Σιμωνίδης, "Σιμωνίδης, Κρίνεω, Ἀμοργῖνος, ἰαμβογράφος. ἔγραψεν ἐλεγείαν ἐν βιβλίοις β#, ἰάμβους. γέγονε δὲ καὶ αὐτὸς μετὰ #4# καὶ υ# ἔτη τῶν Τρωϊκῶν. ἔγραψεν ἰάμβους πρῶτος αὐτὸς κατά τινας ".

[781] *Souda, s.v.* Σιμμίας," Σιμμίας, Ῥόδιος, γραμματικός. ἔγραψε Γλώσσας βιβλία γ#: ποιήματα διάφορα βιβλία δ#. ἦν δὲ τὸ ἐξαρχῆς Σάμιος: ἐν δὲ τῷ ἀποικισμῷ τῆς Ἀμοργοῦ ἐστάλη καὶ αὐτὸς ἡγεμὼν ὑπὸ Σαμίων. ἔκτισε δὲ Ἀμοργὸν εἰς τρεῖς πόλεις, Μινῴαν, Αἰγιαλόν, Ἀρκεσίμην. γέγονε δὲ μετὰ υ#2# ἔτη τῶν Τρωϊκῶν: καὶ ἔγραψε κατά τινας πρῶτος ἰάμβους, καὶ ἄλλα διάφορα, Ἀρχαιολογίαν τε τῶν Σαμίων", trad. Rougemont 1983, 131.

[782] cf. infra II.2.1.3.

[783] Shipley 1987, 51, "the chaos in the peraea and the loss of the farms there fully explains the Amorgos venture".

[784] Sur ce poète voir : West 1972, 96-112 ; Saïd *et al*. 1997, 75, Simonide est célèbre pour la mysogynie des passages conservés de sa poésie.

[785] Rougemont 1983, 132, "la biographie de Sémonidès dans la *Souda* ressemble beaucoup - trop, peut-être – à la biographie, bien réelle, d'Archiloque. Les deux poètes iambiques, tous deux violemment satiriques, tous deux expatriés et colonisateurs, semblent se faire pendant, ou concurrence : on ne peut exclure l'idée d'un doublet" ; malgré ces points communs, les guerriers colonisateurs et poètes ne semblent pourtant pas rares à l'époque, nous notons également les singularités qui apparaissent comme propres à Sémonidès comme une mysogynie particulièrement exacerbée dans les fragments conservés.

Simonidès le poète des iambes" [786]. Toutefois, cette précision de Strabon renforce l'association directe entre Simonidès et Amorgos et cette tradition n'attend pas cette fois la période byzantine pour être relayée. Si les spécialistes considèrent le poète comme un iambographe du VII[e] siècle[787], la question demeure de savoir à quel titre il se trouve à Amorgos ou peut y être arrivé. Sur ce point, il n'y a aucune certitude. Néanmoins, il est intéressant de remarquer qu'un poète comme Anacréon, passant pourtant le plus clair de sa carrière à Samos puis à Athènes, reste connu comme Anacréon de Téos.

Considérant ces incertitudes, certains chercheurs ne cachent pas leur suspicion à l'égard de cette tradition[788]. À l'appui de celle-ci, certains spécialistes mobilisent d'autres informations contenues dans les *Athenian Tribute Lists* (*ATL*). La taxation tardive des "Amorgoi" est interprétée comme la conséquence de la nature coloniale de leur établissement. En effet, les Amorgiens – autant qu'on puisse en juger et considérant l'état de conservation des pierres et les restitutions proposées – n'apparaissent qu'en 434/433 a.C. Ils ne sont d'ailleurs jamais dissociés – les trois cités ne sont jamais mentionnées – et n'apparaissent que cinq fois et toujours pour la somme d'un talent[789]. G. Shipley – postulant la réalité d'une ancienne colonie samienne à Amorgos – estime probable que les établissements samiens aient été détachés et taxés à part suite à la révolte de Samos des années 441-439[790]. Cependant, R. Meigs et G. Rougemont soulignent avec pertinence que l'apparition et la mise en œuvre d'une "punition" supplémentaire sont bien tardives et notent que les Amorgiens apparaissent dans une catégorie spéciale non géographique[791]. À partir de 434/433 et pendant trois ans, les "Ἀμόργιοι" sont classés parmi les "πόλεις αὐταὶ φόρον ταξάμεναι". Les gens d'Amorgos auraient donc pris l'initiative d'une taxation dans le cadre d'un accord spécial[792]. Si donc cette apparition *a priori* tardive et l'intégration à cette catégorie posent question et ouvrent la voie à toute sorte de spéculations, une affiliation samienne des Amorgiens ne peut en être déduite.

---

[786] Str. 10.5.12, "Ἀμοργὸς τῶν Σποράδων, ὅθεν ἦν Σιμωνίδης ὁ τῶν ἰάμβων ποιητής"

[787] Saïd *et al*. 1997, 75.

[788] Rougemont 1983, 131, "je n'affirme pas que cette tradition soit erronée ; je crois seulement d'une part qu'elle est douteuse, d'autre part que tout ce qu'on a voulu expliquer par elle, s'explique beaucoup mieux autrement", concernant l'intérêt de créer cette tradition au III[e] siècle, ses intérêts et explications peuvent être multiples d'après l'auteur. Sur le modèle athénine, il pouvait s'agir de justifier une expansion par le recours à d'anciennes traditions et récits de fondation..

[789] En 434/433, cf. *ATL*.1, n°21, col. 6, l. 5 et suivantes ; en 433/432, cf. *ATL*.1, n°22, 147, l. 77 et suivantes ; en 432/431, cf. *ATL*.1, n°23, 148, col. 2, l. 68 et suivantes. Les trois premières fois dans la rubrique "πόλεις αὐταὶ φόρον ταξάμεναι", puis en 430/429, cf. *ATL*.1, n°25, 149, col. 3, l. 54 et suivantes et en 429/428, cf. *ATL*.1, n°26, 150, col. 2, l. 34 et suivantes. Ces deux dernières mentions apparaissent dans une nouvelle rubrique intitulée "ταῖσδε ἔταξαν οἱ τάκται ἐπὶ Κρ…ο γραμματεύοντος"

[790] Shipley 1987, 118, "it is likely that Samos lost its colonies in Amorgos".

[791] Meiggs 1979, 250-252, 428, 251, "the small island of Amorgos might possibly have been dependent on Samos, but if she were lost to Samos on the crushing of her revolt Amorgos should have appeared on the tribute lists before 433" ; Rougemont 1983, 132, l'intitulé précédent la catégorie dans laquelle apparaissent les Amorgiens est la suivante : "Ἀμόργιοι".

[792] Meiggs 1979, 251, "'Cities which accepted assessment by special arrangement', and the special arrangement was a guarantee for the future that their assessments would not be changed".

Pour le reste, G. Rougemont estime que "du début du IV^e siècle à l'arrivée des Samiens de Minoa, aucun texte n'atteste de relations privilégiées entre Samos et Amorgos"[793]. Il est pourtant question d'une sépulture portant un nom évocateur, celui de Panthys fils d'Amorgios. Cette inscription est datée du V^e siècle[794]. Le nom du père est significatif. Cela ne fonde certes pas plus l'hypothèse d'une colonie samienne à Amorgos, mais l'existence d'un Samien ayant porté ce patronyme soulève des questions et nuance le vide absolu que l'on pouvait nous décrire quant aux preuves écrites d'un rapport entre Samos et Amorgos avant la colonie hellénistique.

En ce qui concerne les données archéologiques, aucun élément ne semble déterminant pour trancher dans un sens ou dans un autre. La statuaire en marbre laisse autant de place aux productions pariennes et naxiennes[795] qu'à celles identifiées comme relevant d'ateliers samiens[796]. Il est d'ailleurs à remarquer qu'il existe une tradition de fondation concurrente. Stéphane de Byzance propose d'attribuer la colonisation d'Amorgos aux Naxiens voisins[797]. Par extension, certains ont avancé l'idée médiane d'un projet de colonisation associant Samiens et Naxiens[798]. S'agissant de la statuaire identifiée comme samienne, la collection du musée local d'Amorgos recèle également la partie inférieure des jambes d'une autre statue[799]. Sur celle-ci, le traitement du drapé et la manière dont il tombe sur les pieds de la statue rappellent les caractéristiques d'un *kouros* samien très célèbre[800]. Ce *kouros* drapé pourrait dater du troisième quart du VI^e siècle a.C[801]. Qu'il s'agisse d'une réalisation d'un atelier ou d'un sculpteur samien ne dit toutefois rien sur un hypothétique rapport métropole-colonie. La proximité géographique et le dynamisme artistique de Samos peuvent – comme d'ailleurs dans le cas naxien – expliquer la présence d'œuvres samiennes à Amorgos. Certainement réputés et demandés – nous y reviendrons[802] – les artistes et sculpteurs samiens pratiquaient sans nul doute leur activité de manière itinérante. Cet exemple témoigne d'abord du rayonnement de la sculpture samienne en mer Égée.

---

[793] Rougemont 1983, 132.

[794] *IG*. 12.6.2, 647, pl. 9 ; Dunst 1972b, 100-106, n°2 ; Shipley, 1987, 118 ; Εὐαγγελίδου1924, 84, fig. 17, l'auteur propose la restitution suivante : ΠΑΝΟΥΣ ΑΜΟΡΓΙΟ.

[795] Μαραγκού 1986, 127, pl. 54, fig. 1-2 ; Μαραγκού 1983, 122-123, fig. 4, sur le torse de *kouros* en marbre naxien.

[796] Μαραγκού 2002, 127-129, 127, "les grands centres de sculptures de marbres des Cyclades sont représentés, principalement celui de Paros (cf. fig. 125-126), de Samos (cf. fig. 127) et d'Ionie (cf. fig. 128) ; Μαραγκού 1999, 21-22, fig. 4-5 ; Μαραγκού 1980, 413-420.

[797] Rougemont 1983, 132, note 29 cf. St. Byz., *s.v*. Ἀμοργός.

[798] Rougemont 1983, 132.

[799] Μαραγκού 1986, pl. 56, fig. 1 ; Μαραγκού 1980, pl. 196, 198-200 ; Loukopoulou 1989, 173.

[800] Μαραγκού 1980, 217, pl. 196, 197, 201 ; Freyer-Schauenburg 1974, 150-153, pl. 59-60, n°72.

[801] Loukopoulou 1989, 173, pl. 10-11, l'auteur rapproche cette statue d'un autre *kouros* drapé découvert dans le secteur de Rhaidestos à proximité de Périnthe, pl. 10-11 ; Freyer-Schauenburg 1974, 150-153, pl. 59-60, n°72, au sujet de l'homme du Cap Phonéas que l'auteur propose de dater de ca. 540 a.C. ; au même groupe appartiennent également les fragments de deux autres statues cf. Freyer-Schauenburg 1974, 153-154, pl. 61, n°73-74.

[802] cf. infra III.2.2.

Dans des contributions plus récentes, L. Marangou présente la découverte de mobilier céramique relatif à la période archaïque. Elle distingue des productions naxienne, rhodienne, chiote, attique et samienne[803]. Dans l'attente d'un catalogue annoncé des céramiques de Grèce de l'Est – dont beaucoup seraient attribuables aux ateliers samiens pourtant difficiles à identifier –, il n'est guère possible de prendre en compte ces propositions[804]. Plus encore, la proximité géographique des deux îles peut expliquer à elle seule la présence de productions céramiques et statuaires samiennes à Amorgos. Le rayonnement culturel et économique samien explique assez facilement ces découvertes ponctuelles. Il n'est donc pas question d'utiliser ces quelques maigres découvertes archéologiques pour trancher la question[805].

Finalement, un seul indice semble pouvoir ouvrir la discussion quant à la réalité d'une présence samienne à Amorgos. Il s'agit de la découverte sur l'île de plusieurs stèles funéraires à palmettes de type "samien"[806] (cf. Planche 7, fig. 1). Certaines sont très comparables aux stèles funéraires découvertes à Samos et à Périnthe (cf. Planche 7, fig. 2-3)[807]. Si, ces marqueurs de tombes sont diffusés dans une bonne partie du bassin égéen – peut-être à partir de Samos – le style de celles-ci rappelle très clairement celui des stèles samiennes découvertes dans la nécropole ouest de la cité. À notre connaissance, neuf stèles funéraires de "type samien" ont été retrouvées[808]. Si la plupart témoignent d'une influence samienne probable – comme une des stèles découvertes à Minoa en marbre parien[809] – , deux stèles funéraires correspondent assez parfaitement aux exemplaires samiens des périodes polycratéenne et post-polycratéenne ainsi qu'aux décors des chapiteaux du grand diptère samien[810]. La stèle complète en particulier est très proche des caractéristiques des stèles à palmettes retrouvées à Périnthe[811]. L. Loukopoulou voit dans ces similitudes la possibilité d'une influence samienne directe sur des ateliers amorgiens et périnthiens en tant qu'ateliers coloniaux[812]. Sans aller jusque là, la reprise d'une mode et d'une pratique funéraire très courante à Samos et à Périnthe, s'inscrit dans un tout autre registre et relance l'hypothèse de

---

[803] Marangou 2006 ; Μαραγκού 2002, 123-124, 124-125, fig. 120-121.

[804] Marangou 2006, 72, note 54.

[805] Constantakopoulou 2007, 183 ; Μαραγκού 2002, 127.

[806] cf. infra II.2.2.2.

[807] Μαραγκού 1980, 419, "ἀνθέμια τοῦ λεγόμενου 'Σαμιακοῦ τύπου'" ; cf. infra. II.2.2.2.

[808] Loukopoulou 1989, 183 ; Μαραγκού 1986, 124-127, pl. 49-51 ; Μαραγκού 1980, 414, note 4, 419, note 37, pour un premier inventaire des stèles de ce type découvertes à Amorgos dont la stèle remployée dans un mur de l'église des Trois Hiérarques.

[809] Μαραγκού 1986, 124, pl. 49, fig. 2.

[810] Μαραγκού 1986, pl. 51, fig.2, n° d'inventaire 39, hauteur = 1,02 m, largeur = 0,54 m ; Μαραγκού 1986, 126-127, pl. 51, fig. 1-2. ; Loukopoulou 1989, 183-184 ; Kyrieleis 1981, 66-69, fig. 43-46 ; Tsakos 2001, pour une reprise de la typo-chronologie de Buschor cf. Buschor 1933 ; sur cette question cf. infra. II.2.2.2

[811] Loukopoulou 1989, 183, note 7, pl. 14-15, sur la stèle de la collection du musée de Chôra d'Amorgos, mesurant 1,02 m de haut pour à 0,54 m de large ; Μαραγκού 1986, 126-127, pl. 51, fig. 2 ; Sayar 1998, sur les stèles périnthiennes.

[812] Loukopoulou 1989, 184.

la présence d'éléments samiens – pas forcément celle d'une colonisation – dès l'époque archaïque sur l'île d'Amorgos[813].

Ainsi, il paraît assez déraisonnable de croire pouvoir arrêter la question de la présence samienne à Amorgos. Considérant le "mirage" historiographique samien, il est toujours tentant de chercher à adhérer à une tradition proposant une matérialité supplémentaire à la puissance samienne en Égée. Gardant à l'esprit la fragilité et la période d'apparition de la tradition, la présence d'un Samien, fils d'un certain Amorgios, nous renseigne sur des liens qui, s'ils ne sont étroits, semblent simplement avérés entre Samos et Amorgos avant la période hellénistique. L'apparition tardive et dans une catégorie particulière des gens d'Amorgos dans les *ATL* pose question, mais n'apporte aucun argument déterminant à ce débat. De même le goût des Ἀμόργιοι pour la statuaire et la céramique dites samiennes n'est pas plus décisif et s'explique facilement par la proximité géographique et le rayonnement culturel de la cité samienne[814]. Seule la découverte de stèles funéraires de type samien relance l'hypothèse non pas d'une colonie samienne, mais de la présence d'éléments samiens qui reproduiraient assez précisément les pratiques funéraires ayant cours dans leur cité d'origine.
En l'état actuel de la documentation, rien ne permet donc d'établir la réalité d'une "colonisation" samienne d'Amorgos avant l'époque hellénistique. Tout au plus, pouvons-nous suspecter la présence sur l'île, dès le VI^{e} siècle a.C., d'éléments d'origine samienne ou de personnes plutôt amatrices de l'art et des pratiques samiennes.

II.2.1.2. Samos et Sparte : une relation "spéciale"

Après cette mise au point sur ce grand débat historiographique, nous proposons de discuter de la constance des rapports entre Samiens et Lacédémoniens au cours de notre période. Ces liens motivent des choix et des mobilités essentiels qui rythment l'histoire de la cité samienne. Dans un article publié en 1982, P. Cartledge étudie les liens entre Sparte et Samos et propose de qualifier le cadre des rapports entre les deux cités sous l'appellation évocatrice de "special relationship". L'auteur retient la définition suivante : "it is a relationship founded ultimately on biological kinship, structured by mutual economic and strategic interests and cemented by a sense of political and 'spiritual' affinity"[815].

[813] Loukopoulou 1989, 116-119, au sujet des correspondances entre les calendriers samien, périnthien et amorgien.
[814] cf. infra III.2.2.
[815] Cartledge 1982, 243.

Par l'examen des sources littéraires et archéologiques, il apparaît envisageable de dire ces rapports et la manière dont ils font du territoire laconien un horizon samien. En dehors de la découverte de certains artefacts laconiens sur l'île de Samos et de certaines occurrences épigraphiques, les indices les plus anciens de relations étroites existant entre les Spartiates et les Samiens sont d'abord transmis par Hérodote.

Dans son troisième livre, l'historien d'Halicarnasse narre au sujet de l'expédition de 525 contre Polycrate qu'elle fut, "la première guerre (ταύτην πρώτην στρατηίην) que firent les Lacédémoniens Doriens en Asie"[816]. La fin de non-recevoir opposée à Aristagoras à la fin du VI^e^ siècle met en perspective l'importance de cet événement[817]. Les Lacédémoniens – groupe historiographiquement décrit comme casanier[818] – traversent la mer pour assiéger Polycrate de Samos[819]. Ce siège de quarante jours, infructueux, entâché d'une possible affaire de corruption[820], est certainement encore présent dans les mémoires spartiates.

Cette opération militaire doit être replacée dans un contexte de troubles intérieurs à Samos. Suite à un retournement d'alliance, Polycrate envoie à Cambyse quarante trières pour l'aider dans son expédition contre l'Égypte saïte. Ces navires sont – aux dires des interlocuteurs samiens d'Hérodote – chargés de ses ennemis les plus virulents, notamment des membres de l'aristocratie samienne. Ces ennemis du tyran reviennent à Samos, puis, après des combats non décisifs contre Polycrate, s'en vont demander l'aide des Spartiates[821]. Cette requête suit immédiatement les combats. Cette démarche en rappelle au moins deux autres. D'une part, Maiandrios, en fuite, se dirige dans un premier temps à Sparte pour y chercher de l'aide[822]. D'autre part, dans un célèbre discours des Corinthiens transmis par Thucydide, il est clair que les Samiens ont envoyé une ambassade à Sparte pour leur demander de soutenir la révolte de 440[823]. Dans l'histoire samienne, l'envoi d'une ambassade de la part d'aristocrates samiens[824] en difficulté s'apparente à un comportement diplomatique assez automatique.

---

[816] Hdt. 3.56, "Ταύτην πρώτην στρατηίην ἐς τὴν Ἀσίην Λακεδαιμόνιοι Δωριέες ἐποιήσαντο" ; Prost 2001, 243.

[817] Hdt. 5.50-51.

[818] Cartledge 2002, 123, au sujet de l'expédition contre Polycrate, "the expedition was an exceptional undertaking", 125, sur l'attribution d'une "thalassocratie" à Sparte et le rôle de Dorieus ; Malkin 1999, 18-19, pour une nuance à ce sujet, notamment la mise en persepective de nombreux projets de type colonial ; sur cette question voir aussi : Prost 2001, 242-244 ; Cartledge 2009.

[819] Malkin 1999, 19 ; Cartledge 2002, 123 ; Cartledge 2009, 52.

[820] cf. infra III.3.3.4.1 ; Hdt. 3.56, "Ὡς δὲ ὁ ματαιότερος λόγος ὅρμηται λέγεσθαι, Πολυκράτεα ἐπιχώριον νόμισμα κόψαντα πολλὸν μολύβδου καταχρυσώσαντα δοῦναί σφι, τοὺς δὲ δεξαμένους οὕτω δὴ ἀπαλλάσσεσθαι".

[821] Hdt. 3.44-45, 45, "καὶ οὕτω δὴ ἔπλεον ἐς Λακεδαίμονα".

[822] Hdt. 3.148 ; Cartledge 2002, 124-125.

[823] Th. 1.40.5, "nous-mêmes, au moment de la révolte de Samos, nous n'avons pas voté dans un sens qui vous fût contraire, quand, sur l'aide à lui donner, les votes des autres Péloponnésiens étaient divisés : nous avons, au contraire, soutenu ouvertement la thèse que chacun devait punir seul les ressortissants de son alliance" ; Cartledge 1982, 262 ; sur cet épisode cf. infra III.5.2.3.

[824] Cartledge 2002, 123, au sujet de l'expédition de 525, "this was undertaken ostensibly to restore some Samian aristocrats".

Si nous discutons plus loin des véritables motivations des Lacédémoniens et des Corinthiens qui participent à l'expédition de 525 a.C., le point qui nous intéresse ici porte sur les raisons du choix des exilés samiens de se rendre à Sparte et sur les conditions dans lesquelles ils sont accueillis par les autorités spartiates. Hérodote nous transmet un résumé des échanges ayant alors eu lieu à Lacédémone. Arrivés à Sparte, les Samiens y sont par deux fois " καταστάντες ἐπὶ τοὺς ἄρχοντας"[825]. Il est intéressant de noter que les Samiens, n'ayant pas su directement adapter leur argumentaire à des Spartiates peu amateurs de longs discours, sont admis une seconde fois devant les magistrats. Qu'il s'agisse de la première ou de la seconde audience, les exilés samiens disposent d'un accès, semble-t-il, privilégié aux plus hautes institutions spartiates. Si la mention du sac de farine est loin d'être évidente[826], le second volet de la démarche samienne emporte la décision et les Spartiates commencent à préparer l'expédition.

L'historien poursuit sur les raisons invoquées par les uns et par les autres pour expliquer ce choix lacédémonien[827]. Laissant pour le moment de côté l'explication lacédémonienne, les Samiens estiment quant à eux qu'il s'agissait de la contrepartie à l'aide fournie lors de la guerre – l'hypothèse la plus probable étant qu'il s'agit de la deuxième[828] – contre les Messéniens (πρότεροι αὐτοὶ νηυσὶ ἐβοήθησαν ἐπὶ Μεσσηνίους). Des navires samiens auraient alors fourni une aide précieuse pour bloquer les installations portuaires messéniennes[829]. Si, nous le verrons, cette explication est balayée d'un revers de main par les Spartiates eux-mêmes[830], il n'empêche que c'est bien cette explication qui est fournie – parmi d'autres ?[831] – à Hérodote et que ce dernier décide de présenter. Pour certains Samiens au moins, l'aide spartiate s'inscrit dans une longue et très ancienne tradition d'alliance. Les Samiens, dès le VII^e^ siècle, disent avoir apporté une assistance militaire notable dans la seconde guerre de Messénie. Cette assistance, remontant à plusieurs générations, est certainement considérée comme un argument pouvant emporter la décision finale. Il y a tout lieu de penser que le premier discours des Samiens, d'une longueur exaspérante pour les magistrats lacédémoniens, rappelait cette assistance et les anciens bienfaits comme c'est très souvent le cas dans les

---

[825] Hdt.3.46-47, "Ἐπείτε δὲ οἱ ἐξελασθέντες Σαμίων ὑπὸ Πολυκράτεος ἀπίκοντο ἐς τὴν Σπάρτην, καταστάντες ἐπὶ τοὺς ἄρχοντας ἔλεγον πολλὰ οἷα κάρτα δεόμενοι. Οἱ δέ σφι τῇ πρώτῃ καταστάσι ὑπεκρίναντο τὰ μὲν πρῶτα λεχθέντα ἐπιλεληθέναι, τὰ δὲ ὕστερα οὐ συνιέναι. Μετὰ δὲ ταῦτα δεύτερα καταστάντες ἄλλο μὲν εἶπον οὐδέν, θύλακον δὲ φέροντες ἔφασαν τὸν θύλακον ἀλφίτων δέεσθαι. Οἱ δέ σφι ὑπεκρίναντο τῷ θυλάκῳ περιεργάσθαι· βοηθέειν δ' ὧν ἔδοξε αὐτοῖσι. Καὶ ἔπειτα παρασκευασάμενοι ἐστρατεύοντο Λακεδαιμόνιοι ἐπὶ Σάμον".

[826] Cartledge 1982, 246.

[827] Hdt. 3.47, "ὡς μὲν Σάμιοι λέγουσι, εὐεργεσίας ἐκτίνοντες ὅτι σφι πρότεροι αὐτοὶ νηυσὶ ἐβοήθησαν ἐπὶ Μεσσηνίους, ὡς δὲ Λακεδαιμόνιοι λέγουσι, οὐκ οὕτω τιμωρῆσαι δεομένοισι Σαμίοισι ἐστρατεύοντο ὡς τείσασθαι βουλόμενοι τοῦ κρητῆρος τῆς ἁρπαγῆς, τὸν ἦγον Κροίσῳ, καὶ τοῦ θώρηκος, τὸν αὐτοῖσι Ἄμασις ὁ Αἰγύπτου βασιλεὺς ἔπεμψε δῶρον".

[828] Sur cette deuxième guerre de Messénie voir Cartledge 2002, 110, 136.

[829] Cartledge 2002, 123.

[830] Plut., *Mor*., 21, 859C.

[831] Pelling 2011, 2, sur ce point.

discours diplomatiques.

Dans la suite de son récit, Hérodote nous présente – fait assez rare pour être noté – son principal interlocuteur à Sparte pour ce qui concerne cette expédition, un certain Archias. Vivant à Pitanè, cet Archias est le fils de Samios et petit-fils d'un autre Archias qui est mort pendant le siège de Samos en faisant montre d'un grand courage. Son fils aurait ainsi reçu le nom de Samios en mémoire de ses exploits ("καί οἱ τῷ πατρὶ ἔφη Σάμιον τοὔνομα τεθῆναι, ὅτι οἱ ὁ πατὴρ Ἀρχίης ἐν Σάμῳ ἀριστεύσας ἐτελεύτησε"). Hérodote rencontre donc le petit-fils de cet homme. Le jeune Archias, nous précise Hérodote, tient les Samiens en haute estime, car ils ont honoré son grand-père d'une sépulture, payée sur les fonds publics[832]. Il est intéressant de noter que l'autre héros, également tué dans le même élan, Lycopas, n'est alors plus mentionné. P. Cartledge estime probable que Lycopas, contrairement à Archias, n'est pas aussi connu des Samiens. Les bienfaits d'Archias l'ancien devaient aller au-delà de son sacrifice. Suivant toujours la même analyse, il pourrait s'agir d'une famille de *proxenoi* lacédémoniens des Samiens. Selon P. Cartledge, interlocuteur privilégié d'Hérodote, qui doit partager les mêmes amis aristocrates samiens, "Archias was almost certainly also the (or a) Samian proxenos at Sparta around the middle of the fifth century"[833]. À suivre cette hypothèse, Archias le jeune a pu introduire et défendre – en vain finalement – la demande des révoltés samiens de 440 a.C[834]. Considérant que seuls les rois de Lacédémone pouvaient désigner un hôte public pour une catégorie d'étrangers et qu'Archias l'ancien l'était déjà pour les Samiens, il faut considérer que les échanges entre les deux groupes étaient déjà intenses avant 525 a.C. Il est possible que la présence régulière de Samiens à Sparte entraîne la nomination d'un proxène surveillant, responsable et protecteur[835]. Sans pouvoir discuter d'une éventuelle convention bilatérale plus générale, il est très probable que les Samiens puissent compter sur l'accueil et l'aide d'un proxène spartiate. Les étrangers n'étant pas toujours les bienvenus à Sparte, les Samiens semblent disposer d'un accès relativement privilégié au territoire lacédémonien et pouvoir être reçus par les plus hauts magistrats. Pour être complet sur ce point, Plutarque dans ses *Apophtegmes Laconiens* revient sur le même échange.

---

[832] Hdt. 3.55-56, "Εἰ μέν νυν οἱ παρεόντες Λακεδαιμονίων ὅμοιοι ἐγένοντο <πάντες> ταύτην τὴν ἡμέρην Ἀρχίῃ τε καὶ Λυκώπῃ, αἱρέθη ἂν Σάμος. Ἀρχίης γὰρ καὶ Λυκώπης μοῦνοι συνεσπεσόντες φεύγουσι ἐς τὸ τεῖχος τοῖσι Σαμίοισι καὶ ἀποκλησιθέντες τῆς ὀπίσω ὁδοῦ ἀπέθανον ἐν τῇ πόλι τῇ Σαμίων. Τρίτῳ δὲ ἀπ' Ἀρχίεω τούτου γεγονότι ἄλλῳ Ἀρχίῃ τῷ Σαμίου τοῦ Ἀρχίεω αὐτὸς ἐν Πιτάνῃ συνεγενόμην (δήμου γὰρ τούτου ἦν), ὃς ξείνων πάντων μάλιστα ἐτίμα τε Σαμίους καί οἱ τῷ πατρὶ ἔφη Σάμιον τοὔνομα τεθῆναι, ὅτι οἱ ὁ πατὴρ Ἀρχίης ἐν Σάμῳ ἀριστεύσας ἐτελεύτησε· τιμᾶν δὲ Σαμίους ἔφη, διότι ταφῆναί οἱ τὸν πάππον δημοσίῃ εὖ ὑπὸ Σαμίων".

[833] Cartledge 1982, 250.

[834] Th. 1.40.5 ; cf. infra III.5.2.3.

[835] Cartledge 1982, 251 ; sur le passage de la *xenia* à la proxénie voir Gauthier 1972, 18-24, 24, l'auteur distingue nettement la relation d'hospitalité entre puissants du système de l'hôte public qui s'organise suivant un rapport proxène-cité et, partant, sur un tout autre plan ; sur la distinction entre l'hôte public "garant ou témoin" et l'hôte public "protecteur" voir Gauthier 1972, 57-58.

Toutefois, il n'attribue pas le mot d'exaspération à des magistrats anonymes, mais bien au roi Cléomène fils d'Anaxandridas[836].

Au cours de notre période, on remarque avec intérêt que les Spartiates établissent certaines distinctions entre les Samiens au gré des évènements. Des paramètres personnels et contextuels modalisent l'effectivité des liens entre Samiens et Spartiates. Vers 517 a.C., Maiandrios est promptement renvoyé de Sparte alors qu'il vient demandé – directement au roi pour ce qui le concerne – de l'aide pour reprendre le contrôle de l'île[837]. En 479 a.C., peu après Salamine, un autre groupe de Samiens, opposés à la tyrannie, reçoit la promesse du soutien de la ligue hellénique alors menée par le Spartiate Pausanias[838]. Enfin, pendant la guerre du Péloponnèse et comme nous l'avons déjà mentionné, les Spartiates reconnaissent une nette différence entre les Samiens d'Anaia – les aristocrates en butte au pouvoir athénien depuis 440/439 – et les Samiens de Samos, les démocrates fidèles et ultimes alliés des Athéniens. Vers 412, il est probable, un décret honorifique athénien va dans ce sens, que les Samiens d'Anaia lancent une offensive sur Samos. Cherchant à profiter du choc du désastre de Sicile, ils sont toutefois repoussés par les démocrates samiens. Le décret met clairement en avant la loyauté des Samiens de Samos qui ont repoussé les "Samiens qui voulaient livrer Samos aux Péloponnésiens"[839]. En 404 a.C., Lysandre négocie le départ des démocrates samiens et réinstalle les "anciens citoyens" sur leur île[840]. Ces irréductibles Samiens d'Anaia, qui fournissent navires, pilotes[841] et autres éléments logistiques à la cause péloponnésienne pendant toute la guerre – en tout cas dans sa seconde phase – continuent à détenir une forme d'accès privilégié auprès du commandement spartiate comme en témoignent les remontrances qu'ils adressent ouvertement à Antalcidas. Ce dernier fait jusqu'alors peu de cas des Grecs d'Asie qu'ils n'hésitent pas à emprisonner ou à tuer. En 428 a.C., les "ambassadeurs des Samiens d'Anaia" lui adressent alors de vives critiques. Le navarque les entend et un changement d'attitude intervient dans le traitement des anciens alliés d'Athènes[842]. Il faut donc émettre l'hypothèse que les Samiens d'Anaia conservent auprès des plus considérables Spartiates une audience à part, une expression plus libre et une capacité de persuasion évidente. Encore en 402/401, le nom du navarque de l'année, Samios, invite à réfléchir sur la pérennité de la famille lacédémonienne des proxènes des Samiens[843]. Un autre Samios

---

[836] Plut., *Mor*., 223D.

[837] Hdt. 3.148 ; Cartledge 2002, 124-125.

[838] cf. infra III.5.1.

[839] cf. infra III.5.3 ; Cartledge 1982, 264 ; Meiggs 1979, 457.

[840] Xén., *Hell*., 2.3.7, "Λύσανδρος δὲ τοῖς ἀρχαίοις πολίταις παραδοὺς τὴν πόλιν".

[841] cf. supra II.1.1.1.

[842] Th. 3.32.2-3.

[843] Xén., *Hell*., 3.1.1 ; Xén., *An*., 1.4.2, le même navarque porte le nom de Pythagoras ; il pourrait finalement s'agir soit d'un Samios fils de Pythagoras soit d'un Pythagoras fils de Samios. S'il fait partie, comme il serait

pouvait alors défendre les intérêts de ces Samiens désormais rentrés dans leur île. De même, la position de Samios au sommet de la hiérarchie militaire navale renseigne sur l'importance de la famille – s'il s'agit de la même – dans la cité de Sparte. Les plus grands personnages pouvaient alors faire office d'hôtes publics pour les Samiens.

Dans le même ordre d'idée, un passage de l'*Économique* du Pseudo-Aristote laisse entendre que certains Samiens exilés continuent – certainement au IV^e^ siècle – de trouver grâce aux yeux des Lacédémoniens. Les autorités lacédémoniennes imposent une décision singulière visant à fournir une aide financière sollicitée par des Samiens exilés[844]. Considérant la datation probable de l'œuvre, l'hypothèse la plus raisonnable et de rapprocher ces exilés des Samiens expulsés de leur île par Timothée[845]. En raison d'un nombre conséquent de décrets honorifiques passés par les Samiens de retour d'exil et remerciant leurs bienfaiteurs du temps de leur infortune[846], nous savons que les Samiens se sont dispersés dans une bonne partie du monde grec et qu'ils ont obtenu de nombreuses formes de soutien notamment d'ordre financier. En manque d'argent, certains se sont visiblement tournés vers les Lacédémoniens. Entre 366 et 321 a.C., il est possible que les Samiens en question disposent toujours d'une visibilité importante auprès des autorités spartiates. Certains peuvent sans doute toujours arguer de très anciens liens d'amitié qui caractérisent les rapports entre les Spartiates et les Samiens.

Par ailleurs, pour ce qui relève des sources écrites, le seul autre indice de la présence et de l'activité d'un Samien à Sparte se trouve chez Pausanias. Décrivant la Skias – sorte de plate-forme avec auvent où se tiennent encore de son temps les *ecclesiai* spartiates – Pausanias explique que Théodoros de Samos l'a construit[847]. L'épisode pourrait se dérouler vers 550-540 a.C. Deux solutions principales peuvent être envisagées. Il peut d'abord s'agir du fils de Téléclès, le Théodoros orfèvre du célèbre anneau de Polycrate[848]. L'autre solution consiste à penser qu'il est le fils de Rhoikos et qu'il partage avec son frère, Téléclès, le goût pour la sculpture égyptienne[849].

---

vraisemblable, de la famille du Samios que rencontre Hérodote vers 450 a.C., ce navarque serait probablement le fils de ce dernier. En raison de l'âge traditionnel du mariage chez les Spartiates, il est peu probable qu'il s'agisse de son petit-fils ; partant, il s'agirait logiquement, suivant les règles de la transmission onomastique, de Pythagoras fils de Samios.

[844] Ps.-Arist., *Econ*., 2.2.9, "Λακεδαιμόνιοι Σαμίων δεηθέντων χρήματα αὐτοῖς εἰς τὴν κάθοδον δοῦναι, ἐψηφίσαντο μίαν ἡμέραν καὶ αὐτοὺς καὶ τοὺς οἰκέτας καὶ τὰ ὑποζύγια νηστεῦσαι, ὅσον δὲ ἑδαπάνα ἕκαστος, τοσοῦτον δοῦναι τοῖς Σαμίοις".

[845] Shipley 1987, 155-156.

[846] *IG*. 12.6.1, 17-41, soit 25 décrets de ce type.

[847] Paus. 3.12, "ἑτέρα δὲ ἐκ τῆς ἀγορᾶς ἐστιν ἔξοδος, καθ' ἣν πεποίηταί σφισιν ἡ καλουμένη Σκιάς, ἔνθα καὶ νῦν ἔτι ἐκκλησιάζουσι. ταύτην τὴν Σκιάδα Θεοδώρου τοῦ Σαμίου φασὶν εἶναι ποίημα, ὃς πρῶτος διαχέαι σίδηρον εὗρε καὶ ἀγάλματα ἀπ' αὐτοῦ πλάσαι" ; Stibbe 1997, 35.

[848] Hdt. 3.41.

[849] D.S. 1.98.5; sur cette question cf. infra III.2.2 et III.4.2.

Surtout, il importe ici de constater que la dextérité et le savoir-faire samiens sont recherchés et payés par les Lacédémoniens qui veulent monumentaliser – fait assez rare pour être signalé – l'espace vraisemblablement dédié à leur assemblée.

Dans le même ordre d'idée, l'étude des vestiges épars du trône d'Amyclées souligne de nombreuses similitudes avec l'architecture monumentale samienne. A. Faustoferri met en avant la proximité des décors architecturaux de l'édifice lacédémonien, notamment des palmettes et des volutes à canaux concaves, avec l'architecture monumentale et la sculpture samiennes[850]. Les similitudes sont assez frappantes avec les décorations du second diptère de Polycrate et les stèles à anthèmes samiennes qui s'en inspirent également[851]. Pausanias indique que l'architecte de ce gigantesque édifice était Bathyclès de Magnésie du Méandre[852] et non un Samien. Retenant une date de construction autour de 550 a.C., A. Faustoferri note avec justesse que Bathyclès est une figure qui semble "reduplicare quella di Theodoros di Samo"[853]. Quoi qu'il en soit l'influence architecturale ionienne ne fait aucun doute et à cette époque, au vu de l'ampleur des chantiers de construction et de reconstruction des diptères d'Héra, il est très probable qu'un Magnésien soit directement influencé par les réalisations samiennes.

De leur côté, les Samiens en question ne sont pas en reste. Ce sont bien les "anciens citoyens" qui mettent en place les *Lysandreia* dans l'Héraion et consacrent, au nom du peuple des Samiens, une statue du navarque à Olympie[854]. Au sujet des *Lysandreia*, il nous faut signaler la découverte d'une base de statue inscrite découverte en remploi dans le secteur de la porte nord de l'Héraion. Il est possible d'y lire : τῶ?]ι παγκρατίωι τετράκις Λυσάνδρεια ἐ[νίκα?. Il s'agit donc de la commémoration de la quatrième victoire d'un individu à l'épreuve de pancrace[855].

Autrement, comme en témoigne la dédicace d'un lion en bronze par un Spartiate du nom d'Eumastos, des Spartiates se déplacent aussi jusqu'à l'Héraion de Samos au moins dès le milieu du VI^{e} siècle a.C. Découvert en 1925 dans le *bothros* dit de Généleos, il présente l'inscription suivante : "Εὔμαστος τᾶι ἠέρᾳ Σπαρτιάτας"[856]. La graphie et le dialecte utilisé permettent d'établir qu'il s'agit bien d'une inscription laconienne[857]. Comme le remarque fort

---

[850] Sur le décor à "Lotospalmettenfries" et ses principales occurrences à Samos : Walter-Karydi 1973, 39, note 129.

[851] Faustoferri 1996, 305-312, 313, "i capitelli di Amyklai non possono essere collocati molto lontano dalle più antiche stele samiene", pl. 4, fig. 8 et 9.

[852] Paus. 3.18.

[853] Faustoferri 1996, 342.

[854] Shipley 1987, 133-134 ; Paus. 6.3, 14-15 ; Plut., *Lys*., 18.

[855] *IG*. 12.6.2, 334 ; Isler 1978a, 43, pour la restitution du texte, annexes 26-27, pl. 32, fig. 1-2 ; Furtwängler 1997, 144.

[856] *IG*. 12.6.2, 540, pl. 3, "Εὔμαστος τᾶι ἠέρᾳ Σπαρτιάτας".

[857] Stibbe 1996, 370, pl. 37, fig. 1-2 ; Dunst 1972b, 140-144 ; Jeffery 1990 (1961), 183 ; on trouve en particulier HEPA à la place de la forme ionienne attendue HPA.

justement P. Cartledge, il s'agit bien d'un *homoios*, d'un citoyen de plein droit et non pas d'un simple Lacédémonien qui aurait pu être un périèque[858]. Pour ce qui concerne l'existence probable de proxènes samiens pour les Lacédémoniens, les indices sont très minces. Jamblique, listant les philosophes pythagoriciens les plus célèbres, retient pour Samos – en plus du célèbre Mélissos – un certain Lakôn[859]. Suivant P. Cartledge, il pourrait s'agir d'un personnage dont la famille est directement liée à Lacédémone. Un autre Lakôn – Platéen celui-ci – nous est en effet connu grâce à Thucydide. Il est alors clairement identifié comme : "πρόξενον Λακεδαιμονίων"[860]. L'anthroponyme n'apparaît pas dans le corpus épigraphique samien.

À partir de cet ensemble documentaire, on comprend que des liens étroits ont été noués entre les Samiens et les Spartiates peut-être depuis la seconde moitié du VII^e^ siècle a.C. Du type de la *xenia*, ces liens semblent avoir été négociés – probablement de manière individuelle à l'origine – entre les membres de l'élite aristocratique samienne – peut-être les premiers *geomoroi*[861] – et leurs équivalents que sont les *homoioi* spartiates. Par le terme de *xenia*, nous comprenons un rapport d'hospitalité entre deux personnes ou deux familles faisant intervenir des dons et contre-dons suivant un principe de réciprocité. Pour garantir aux deux parties une forme de retour, ce rapport s'établit entre personnes de condition sociale comparable[862]. Par la suite, certaines démarches samiennes indiquent cependant que ces liens semblent avoir permis une représentation et une visibilité collectives des Samiens à Sparte. En ce sens, un ensemble de relations interpersonnelles anciennes autorise, par son importance, le transfert de cette relation d'amitié et d'hospitalité au niveau collectif[863]. C'est à cet égard que les Samiens accèdent collectivement et assez facilement aux plus hautes institutions de Lacédémone. Leurs demandes et démarches sont vraisemblablement introduites et soutenues par un proxène particulier. Au total, il est probable qu'un ensemble assez dense de relations particulières de type *xenia* ait ménagé un espace de représentativité collective aux Samiens.
Néanmoins, ce traitement collectif et ce bon accueil connaissent des limites personnelles et contextuelles. Suivant leur ascendance et la *politeia* qu'ils représentent, certains Samiens ne peuvent prétendre au même accueil. Pour le dire autrement, les affaires samiennes bénéficient

[858] Cartledge 1982, 255-256.
[859] Iamb., *VP*, 267.
[860] Th. 3.52.5.
[861] cf. supra I.2.1.
[862] Gauthier 1972, 18-23, 22, sur ce point de définition.
[863] Kreuzer 1994, 112, "beruht die Beziehung zwischen Samos und Sparta auf alten aristokratischen Beziehungen, die den Eintritt der Samier in den messenischen Krieg bewirkten" ; sur le passage de la *xenia* à la proxénie voir : Gauthier 1972, 18-25, 23-24.

certainement pour notre période d'une réception privilégiée, mais leur traitement dépend largement de la qualité que les Spartiates reconnaissent aux Samiens qui en sont porteurs.

II.2.1.2.1. Des vases laconiens pour des Samiens aux cheveux longs

Du côté samien, les indices les plus significatifs d'intenses contacts entre Spartiates et Samiens relèvent essentiellement de la céramique récupérée en contexte samien. Qu'il s'agisse de l'Héraion ou de l'Artémision[864], de très nombreux vases et céramiques laconiennes à figures noires ont été mis au jour sur l'île de Samos[865]. La part de Samos dans les contextes de découvertes de ces productions est très largement majoritaire et a débouché sur deux hypothèses fondamentales.

La première – la plus simple et aussi la moins débattue – est celle d'un goût prononcé des Samiens pour les productions céramiques laconiennes. La seconde hypothèse consiste à penser les Samiens comme les convoyeurs par excellence de la céramique laconienne à figures noires[866]. De fait, menacées d'être utilisées dans le cadre de raisonnements circulaires, ces productions eurent tendance à devenir des marqueurs de l'activité maritime et commerciale samienne. Les études statistiques de diffusion de la vaisselle laconienne témoignent de l'association des contextes samiens avec d'autres beaucoup plus lointains comme ceux de Gravisca[867], Naucratis[868] ou Cyrène[869], secteurs dont il est question dans cette même partie.

Pour ce qui concerne le VI^{e} siècle – les offrandes de ce type de céramique cessent dans les sanctuaires grecs, au début du V^{e} siècle, date d'arrêt de la production –, la typo-chronologie de ces productions est assez clairement établie. Globalement, les variations dans les spectres de diffusion d'un atelier à l'autre, et donc d'une période à l'autre, sont importantes. L'affaire est complexe et impose que l'on s'y attarde.

Dans l'ensemble, ces vases laconiens sont en très grande majorité retrouvés dans les sanctuaires. Dans le cadre d'une étude récente portant sur 28 sanctuaires grecs, il est frappant de noter que Samos, à elle seule, regroupe 27,5% des vases laconiens découverts, soit 295

---

[864] Sur l'Artémis de Samos voir en premier lieu : Dunst 1972a et Tsakos 1980 ; Pipili 2003, 136, pour l'Artémision, l'auteur recense une soixantaine de pièces, la plupart datées du troisième quart du VI^{e} siècle, en particulier de la décennie 535-525, avant la chute de Polycrate, 137, il s'agit en particulier des productions du peintre de la Chasse cf. infra ; voir aussi : Pipili 2001.

[865] Sur cette question voir : Kreuzer 1994, Stibbe 1997 ; Pipili 2001 ; Pipili 2003 ; Pipili 2004 ; Pipili 2006 ; Coudin 2009a ; Coudin 2009b.

[866] Kreuzer 1994, 117-118, 118, l'auteur identifie également les Samiens comme les principaux responsables de la diffusion des beaux vases attiques à figures noires qui sont dédicacés par la suite à Héra.

[867] Boitani 1990.

[868] Venit 1985.

[869] Schaus 1985b.

individus sur les 1074 recensés[870]. Les fouilles de l'Héraion ont mis au jour 239 vases laconiens et les fouilles, plus récentes, de l'Artémision 52 autres[871].

Dans la nécropole ouest de Samos, une seule tombe (S40), certainement celle d'un enfant, contenait un mobilier très riche de 23 vases parmi lesquels une aryballe laconienne[872]. Toujours dans la nécropole, un ensemble plus important de productions laconiennes a été mis au jour, mais il apparaît que le contexte n'est pas funéraire mais sacrificiel. Certainement associés aux honneurs funéraires dus au défunt, les vases laconiens constituent l'ensemble le plus important, devant les céramiques de style Fikellura[873]. En l'état actuel de la recherche, il n'est pas possible de discuter de la représentation des céramiques laconiennes dans les contextes d'habitat. Il apparaît que la destination de ces objets est clairement cultuelle. Elle est associée aux différentes pratiques de dévotion. Celles-ci vont de l'offrande aux pratiques sacrificielles.

En dehors de la Laconie même, ces découvertes font de l'île de Samos une destination privilégiée, voire la première destination pour les productions laconiennes. Il s'agit d'une constante au VI^e^ siècle, en particulier pour le second quart du siècle[874]. Pour n'évoquer que les sanctuaires, l'Héraion est une destination bien plus prisée que le grand sanctuaire de Zeus à Olympie pourtant beaucoup plus proche[875]. L'importance de l'ensemble céramique de facture laconienne renforce l'hypothèse de liens étroits existant entre les Samiens et les Lacédémoniens à l'époque archaïque[876]

Le goût et l'intérêt des Samiens pour ce type de production ne font aucun doute. En dehors de la Laconie, notons que la plus ancienne production laconienne a été découverte à l'Héraion et date du géométrique récent[877]. À la fin du VII^e^ siècle, ces productions sont plus fréquentes même si elles ne concurrencent pas le nombre de celles découvertes à Cyrène[878].

Pour ce qui concerne les différents ateliers identifiés à Samos – Héraion, Artémision et nécropole confondus – les cinq principaux sont représentés. En pourcentage de l'ensemble des œuvres connues pour ces cinq ateliers, F. Coudin a calculé la part représentée par les

---

[870] Coudin 2009b, 121-122 ; Pipili 2003, 133, cela place Samos au deuxième rang, après Sparte, des secteurs de découverte de ce type de céramique.

[871] Coudin 2009b, 133 ; Stibbe 1997, 137.

[872] Coudin 2009b, 120, l'aryballe est identifiée comme une production du peintre de Naucratis.

[873] Coudin 2009b, 120, recense dans cet ensemble céramique laconien deux cratères en cloche, deux coupes, deux calices, une aryballe, une *oinochoè* et un plat. Ces céramiques présentent des traces de brûlures laissées par le feu.

[874] Coudin 2009a, 242, carte 3, le seul espace véritablement concurrent se trouve être la Cyrénaïque.

[875] Coudin 2009b, 122, tabl. 23, 169 vases laconiens découverts à Olympie.

[876] Cartledge 1982 ; Stibbe 1997, 41-47 ; Pipili 2003, 133 ; Coudin 2009b, 120, 141

[877] Coudin 2009b, 135 ; Stibbe 1997, 44, "das Fragment einer spätgeometrischen lakonischen Amphora aus dem Heraion"

[878] Coudin 2009b, 135 ; Stibbe 1997, 44.

vases découverts en contexte samien. Classées par ateliers, les proportions sont reproduites dans le tableau ci-dessous[879] :

Tableau récapitulatif des ateliers laconiens représentés à Samos

	Samos (Héraion)	**Laconie**	**Total des œuvres**	**Proportion des découvertes samiennes pour chaque atelier en %**
Peintre de Naucratis	57 (48)	25	182	31,3
Peintre des Boréades	43 (42)	0	122	35,2
Peintre d'Arkésilas	10 (8)	2	24	33,3
Peintre des Cavaliers	13 (12)	2	85	12,9
Peintre de la Chasse[880]	30 (24)	16	131	22,9

On observe ainsi que les découvertes samiennes représentent entre 30 et 35%, autour du tiers donc, des productions de trois grands ateliers de production de céramique laconienne.

Pour l'atelier du peintre de Naucratis, la période couverte par les importations découvertes à Samos correspond au second quart du VI^{e} siècle. Les productions de cet atelier ne se retrouvent pas après 550 a.C. au contraire d'autres sites. Cet arrêt peut s'expliquer par une rupture dans la chaîne d'échange. Logiquement, celle-ci peut être liée aux producteurs, aux clients, ou aux convoyeurs.

S'agissant des formes et pour le seul mobilier de l'Héraion, les coupes représentent 65,5% du corpus avec 157 individus. La seconde catégorie la plus représentée est celle des cratères, donc des vases non plus à boire mais à mélanger. Trente-huit cratères très finement décorés sont recensés. Notons enfin que les *dinoi*, forme très rare, ne se retrouvent quasiment qu'à

[879] Coudin 2009b, 137, tabl. 28.

[880] Coudin 2009b, 142, tabl. 30, propose de distinguer le peintre des Miniatures du peintre de la Chasse, le premier aurait travaillé dans l'atelier du second pendant un temps, contra Pipili 2003, 137.

Samos avec quatre exemplaires tous identifiés comme des productions du peintre de Naucratis[881]. Cette surreprésentation des vases à boire et à mélanger correspond parfaitement à la découverte de très nombreuses céramiques communes à usage domestique découvertes dans le même contexte[882].

Bien qu'il s'agisse de biens autrement plus soignés et luxueux, il est probable que les plus belles pièces laconiennes retrouvées dans le même contexte connaissent un cycle en deux temps. L'utilisation dans le cadre d'un banquet devait être suivie de la consécration des objets comme pouvaient le prévoir les règlements sacrés[883]. Très finement décorés, ces vases laconiens présentent des scènes de banquet et des personnages aux atours pour le moins orientalisants. L'analyse iconographique de certaines scènes figurées laisse entendre que les artistes laconiens adaptent leur production à une clientèle de Grèce de l'est et peut-être samienne[884].

Une scène en particulier appuie cette hypothèse. Une coupe fragmentaire produite par l'atelier du peintre d'Arcésilas est décorée d'une scène de banquet dans laquelle des banqueteurs aux cheveux longs sont divertis par des joueuses de flûte portant une *mitra*. Des démons ailés et portant des fruits[885] volent au-dessous des convives. La scène semble se dérouler à proximité d'un bâtiment décoré de fruits peut-être des grenades. Des études archéo-carpologiques récentes ont démontré, dès la fin du VII^{e} siècle, la présence de grenades et de fleurs dans le sanctuaire[886]. Pour H. Kyrieleis, il est probable qu'il s'agisse d'offrandes symbolisant la fertilité[887]. Le bâtiment représenté serait un temple ou un autel. Sur ce vase, M. Pipili avance l'idée que le décor figure une scène cultuelle se déroulant à l'Héraion[888]. Portant la *mitra*, les joueuses de flûte sont coiffées à la lydienne[889] et ce détail indiquerait que la scène se déroule en Grèce de l'Est[890]. Les repas étaient servis en plein air lors des *Héraia*[891]. Dans un fragment

[881] Coudin 2009b, 134, note 51, quatre autres exemplaires proviennent de Mégara Hyblaea (2 exemplaires), de Cyrène (1 exemplaire) et de Laconie (1 exemplaire).

[882] Pipili 2003, 133 ; Kron 1984 ; Kron 1988, 145, 146, fig. 9-10, sur la découverte, dans le secteur de l'autel de Rhoikos, d'une *oinochoé* découverte dans le puits W2 portant l'inscription peinte *HΔ*, dans un autre bassin du même secteur, des tasses, coupes et cruches portent également cette même inscription ou encore la forme rétrograde de *HPH,* il s'agit des célèbres tasses d'Héra – peut-être de production massive (cf. Kron 1984, 297) – qui ont aussi été découvertes à Naucratis et sur lesquelles nous reviendrons cf. infra II.2.3.3.3.

[883] Pipili 2003, 133.

[884] Pipili 2006.

[885] Pipili 1987, 73.

[886] Kucan 2000, 100 ; sur cette question cf. supra I.3.2

[887] Kyrieleis 1988, 219.

[888] Pipili 2006, 77.

[889] Pipili 1987, 74, "the girls wearing a mitra, mentionned in his Partheneion, might then belong to 'the Lydian procession' that we know from ancient writers".

[890] Pipili 1987, 74 ; ce dernier trait ne semble pourtant pas si caractéristique ni si discriminant, Alcman explique que les jeunes filles de Sparte portait de telles coiffures.

[891] Pipili 2003, 132, fig. 1, 134.

d'Asios cité par Athénée, il est question de la description d'une procession samienne[892]. Comme les Spartiates, les Samiens portent les cheveux longs et arborent fièrement des perles dans leurs coiffures[893]. Le port de la *mitra* et des cheveux longs pour les hommes ne localise pas la scène, mais fait éventuellement référence à la manière lacédémonienne et samienne. Cependant, connaissant l'austérité proverbiale des Lacédémoniens, il n'est guère possible de voir dans cette scène un banquet d'*homoioi* – dans lequel l'élément féminin, dans une sorte de recréation de l'âge d'or, était absent – portant des coiffures raffinées et des bijoux.

S'appuyant sur une autre scène figurant un citharède et des cômastes[894] et considérant l'importance proportionnelle des découvertes en contexte samien, M. Pipili pense que les décors tendaient à représenter des moments de vie cultuelle samienne[895]. Le détail et la maîtrise de l'iconographie de la scène laissent penser que les artistes laconiens assistaient à ces festivités sacrées. Le type de la déesse ailée et maîtresse des animaux se retrouve également dans le répertoire utilisé. Ce type ne correspondant pas au répertoire laconien, il pourrait s'agir d'une représentation de l'Héra samienne[896]. Dans le même ordre d'idée, d'autres coupes – attiques cette fois[897] – du Peintre KX présentent des décors assez comparables. Mises au jour dans l'Héraion, elles sont datées de la fin du premier quart du VI^e^ siècle et sont décorées de scènes de banquets fastueux et de processions de cavaliers notamment. Le traitement des scènes révèle nettement un caractère et une influence orientalisante et ionienne dont sont exemptes toutes les autres productions rattachées à cet atelier attique. Une coupe en particulier présente une scène de banquet très proche de celle produite par le peintre d'Arcésilas. Les banqueteurs ont les cheveux longs et on utilise le décor en palmettes[898].

À l'instar de ces productions attiques, certaines formes laconiennes sont également très rares en Grèce continentale et peuvent résulter d'une adaptation au goût local. Pour l'atelier du Peintre de Naucratis, certaines formes comme les *dinoi*, les cratères à volutes et les calices sont inconnues en Laconie[899]. Le constat semble d'autant plus vrai pour les vases du Peintre

---

[892] Athénée, 12, 525F, "Περὶ δὲ τῆς Σαμίων τρυφῆς Δοῦρις ἱστορορῶν παρατίθεται Ἀσίου ποιήματα, ὅτι ἐφόρον χλιδῶνας περὶ τοῖς βραχίοσιν καὶ τὴν ἑορτὴν ἄγοντες τῶν Ἡραίων ἐβάδιζον κατεκτενισμένοι τὰς κόμας ἐπὶ τὸ μετάφρενον καὶ τοὺς ὤμους".

[893] Freyer-Schauenburg 1974,158-162, pl. 65-66, n°78, pour la description de la statue, datée de 530-520 a.C., d'un Samien portant une armure d'hoplite.

[894] Pipili 1987, 26-27 ; Coudin 2009b, 137, il pourrait s'agir de "représentations des Héraia de Samos qui incluaient des concours athlétiques et poétiques"

[895] Pipili 2006, 77, "there should be no doubt that the Laconian vasepainters used eastern decorative elements in their work in order to conform to the tastes oftheir Samian clients ".

[896] Coudin 2009b, 136-137 ; Brize 1997, 136-137, sur la dimension anatolienne de l'Héra.

[897] Kreuzer 1994, 117, l'auteur avance l'hypothèse que ces belles céramiques attiques à fugures noires sont essentiellement convoyées par les Samiens depuis Athènes.

[898] Pipili 2003, 135, fig. 2.

[899] Coudin 2009b, 136.

des Boréades. Pas une céramique de cet atelier ne se retrouve en Laconie et le répertoire iconographique est très inspiré de Grèce de l'Est[900].

Pour le deuxième quart du VI^e siècle, au moins pour ce qui concerne les ateliers du Peintre de Naucratis et celui du Peintre des Boréades, la part des découvertes samiennes dans les productions laconiennes et la singularité du répertoire iconographique et formel laissent penser que ces ateliers produisent en priorité pour des clients samiens. La période de production de l'atelier du Peintre des Boréades est directement liée et dépendante des importations samiennes dans l'Héraion. Vers 550-545 a.C, au moment où les consécrations de céramique laconienne cessent à l'Héraion, l'atelier cesse sa production. M. Pipili et F. Coudin s'accordent donc à penser que ces deux ateliers produisaient localement et de manière saisonnière ces productions laconiennes directement au contact des riches clients samiens[901]. Par la suite, l'affaire est plus complexe, car il apparaît que les Peintres d'Arcésilas, de la Chasse et des Cavaliers faisaient probablement partie de l'atelier du peintre des Boréades[902]. Le Peintre d'Arcésilas continue à être bien représenté à Samos (33,3% de sa production) mais les "importations" samiennes sont bien plus faibles en valeur absolue. L'hypothèse d'une production locale et saisonnière remet également en perspective la prise en charge par les Samiens de la diffusion des céramiques laconiennes des deux grands premiers ateliers. De même, la fréquentation et l'installation d'artisans-potiers laconiens à Samos – peut-être directement dans l'Héraion – identifient les membres de l'élite aristocratique samienne comme une clientèle fidèle et dépensière. Ces riches Samiens aux cheveux longs attirent à eux les artistes les plus habiles de Laconie. Ceux-là s'installent, quelque temps avant les Héraia, à proximité du sanctuaire de la déesse[903] et produisent sur commande des vases d'une qualité et d'un raffinement exceptionnels. En l'absence d'analyses physico-chimiques précises, la question de l'argile demeure. L'argile laconienne était-elle amenée par les potiers ? Utilisaient-ils au contraire une argile locale dont M. Pipili avance qu'elle était d'une qualité tout à fait adaptée[904] ? S'agissait-il d'une argile locale à laquelle on associait des additifs[905] ? Dans l'attente d'études et d'analyses complémentaires, ces questions doivent être laissées en suspens.

[900] Coudin 2009b, 136.
[901] Pipili 2003, 136 ; Coudin 2009b, 138.
[902] Coudin 2009b, 138.
[903] Pipili 2003, 136 ; Kron1984, 297 ; Kyrieleis 1993, 140, "finds from recent excavations prove that there were pottery workshops in the area of the Archaic Heraion" ; sur ce dernier point cf. infra III.3.2.1.
[904] Pipili 2003, 136.
[905] Coudin 2009b, 142, même s'il s'agit là des trouvailles de l'Artémision la problématique est comparable.

Enfin, la présence et la production probable à Samos de nombreuses céramiques laconiennes, en particulier pour les ateliers du Peintre de Naucratis et du Peintre des Boréades, laissent entendre que, d'une manière ou d'une autre, une partie de leur diffusion échoie directement aux Samiens. Dans ce cas, l'île de Samos ferait office d'espace source et de diffusion dans le reste du monde méditerranéen pour une partie au moins des productions laconiennes du second quart du VI[e] siècle. Nous examinerons plus loin et en détail la question des importations laconiennes en Égypte et en Étrurie.

II.2.1.2.2. Une rupture polycratéenne ou la fin de la relation spéciale ?

À partir de 550-540 a.C., il apparaît assez distinctement que les offrandes de grandes et belles vaisselles laconiennes dans l'Héraion connaissent un fort déclin[906]. Ce constat semble en rejoindre un autre, celui d'une diminution des offrandes monumentales de type *kouros* au sein du grand sanctuaire[907]. Ce déclin est souvent directement mis en relation avec une dégradation des relations entre Samos et Sparte notamment du fait de la politique polycratéenne anti-aristocratique[908]. Pourtant, si cette pratique votive cesse pour ce qui concerne l'Héraion, elle se poursuit dans le second sanctuaire le plus important de la cité, celui d'Artémis[909]. Ce dernier se situait à proximité de l'actuel étang marécageux de Glyphada et anciennement dans ce qu'Hérodote décrit comme étant le "faubourg" (τὸ προάστειον) de la ville[910]. Dans son inventaire général, M. Pipili relève également une forte concentration, une soixantaine de pièces, découvertes dans un dépotoir[911].

L'atelier de la chasse, actif au troisième quart du VI[e] siècle, est le mieux représenté[912]. Plus récemment, F. Coudin propose de distinguer un nouvel atelier, celui du Peintre des Miniatures, qui serait à l'origine de ces productions. En l'état actuel de la recherche, les trouvailles samiennes représenteraient la presque totalité (95,5%) des céramiques produites par cet atelier[913]. De plus, il s'agit surtout de formes plutôt rares – comme celle du calice[914] –

---

[906] Pipili 2003, 136.

[907] Freyer-Schauenburg 1974, 4.

[908] Pipili 2006, 77 ; Coudin 2009b, 140, l'auteur note avec raison que l'avénement de Polycrate semble suivre – et non pas précéder – d'une dizaine d'années ce mouvement de recul.

[909] Sur l'Artémis de Samos voir en premier lieu : Dunst 1972a et Tsakos 1980.

[910] Hdt. 3.54.

[911] Pipili 2003, 136, l'auteur recense une soixantaine de pièces, la plupart datées du troisième quart du VI[e] siècle, en particulier de la décennie 535-525, avant la chute de Polycrate, 137, il s'agit en particulier des productions du peintre de la Chasse ; Pipili 2001 ; Tsakos 1980.

[912] Pipili 2003, 137 ; Coudin 2009b, l'auteur identifie 21 productions du Peintre des Miniatures (qu'elle distingue du Peintre de la Chasse) sur 52 vases laconiens découverts dans l'Artémision. Ces productions représentent donc 40% du total. Il s'agit, de loin, de l'atelier le plus représenté ; Le Peintre de Naucratis, le plus représenté en suivant, ne compte que pour 7,5% de l'ensemble.

[913] Coudin 2009b, 142, tabl. 30, 141, un seul autre exemple de calice a été mis au jour en Laconie.

[914] Pipili 1998, 95 ; Stibbe 1994, 55 ; Lane 1934, 146.

et les productions sont de plus petits modules[915]. On dénombre 15 exemplaires de cette petite vaisselle à la fonction rituelle évidente[916]. Le seul autre lieu présentant une telle concentration de ce type de forme, et de module – l'atelier étant spécialisé dans la production de petits objets – se trouve être le sanctuaire d'Artémis Orthia situé au cœur de la cité de Sparte[917]. Comme l'avance M. Pipili, il est très probable que ce type de céramique soit associé au culte d'Artémis en particulier. Dans le même temps, non seulement les formes, mais aussi les thèmes iconographiques continuent d'être adaptés aux goûts d'une clientèle locale. Les scènes de processions et de banquets qui décorent les calices rappellent celles déjà présentes sur les coupes de l'Héraion[918].

La continuation des dédicaces de céramique laconienne par les Samiens nuance largement l'hypothèse longtemps avancée d'un arrêt brutal des relations commerciales entre Sparte et Samos du fait de la politique polycratéenne. F. Coudin rejette ainsi l'idée d'une rupture des rapports vers le milieu du siècle. Ainsi que nous venons de le voir, il est possible que les Samiens disposent, encore en 525 a.C., d'un proxène et d'un accès privilégié auprès des autorités spartiates. Il n'empêche qu'il faut bien chercher une explication à cette rupture non pas dans la pratique en elle-même mais dans ses modalités. Les céramiques consacrées ne le sont plus en l'honneur de la même déesse. Comme en témoignent les dédicaces à Artémis[919], les vases laconiens lui sont désormais associés et non plus à la grande déesse poliade. De même, les modules et formes distinguent nettement les dédicaces à Artémis du troisième quart du VI^{e} siècle[920] de celles en l'honneur d'Héra datées de *c*. 575-550 a.C. Dans le même temps, pour beaucoup, le répertoire iconographique continue à être parfaitement adapté à la clientèle samienne[921].

F. Coudin examine en détail les différentes explications possibles permettant de concevoir cette dernière production laconienne, très homogène, dédiée dans l'Artémision de Samos. Si elle appelle de ses vœux des analyses physico-chimiques complémentaires, l'auteur estime vraisemblable que les potiers de l'atelier – du Peintre des Miniatures d'après elle, de la Chasse d'après M. Pipili[922] – continuent à venir sur place pour produire ces vases sur

---

[915] Coudin 2009b, 141, tabl. 1, sur les 52 vases laconiens recensés, les 19 coupes sont clairement concurrencées par les 15 calices.

[916] Coudin 2009b, 141, tabl. 29 ; Pipili 2003, 137, 136-137, fig. 3-4 , l'auteur en dénombre 14.

[917] Pipili 2003, 137 ; Pipili 2001, 55, n°84, n°86, 99, n°148.

[918] Coudin 2009b, 142 ; Pipili 2001, 100 ; Pipili 2003, 136, fig. 3, 137, fig. 4, une scène de procession samienne ; Pipili 2006, 78.

[919] Tsakos 1980.

[920] Pipili 2003, 136, l'auteur date plus exactement ces céramiques de ca. 535-525 a.C.

[921] Pipili 2006, 78, "As earlier at the Heraion, it was the clients who imposed the type of vases and decoration that this workshop produced".

[922] Pipili 2006, 82, l'auteur rattache la production de ces calices miniatures à la dernière phase de l'atelier du peintre de la Chasse.

commande[923]. L'adaptation du répertoire iconographique et le module plus petit des objets laconiens de l'Artémision parlent davantage en faveur de la présence sur place d'artisans-potiers laconiens. L'utilisation probable, mais pas confirmée[924], d'argile laconienne pose toutefois le problème de son acheminement depuis la Laconie. F. Coudin estime possible que certains navires chargent de l'argile comme ballast[925].

Il reste difficile d'expliquer la translation de la pratique depuis l'Héraion jusqu'au faubourg de la ville. L'avènement de Polycrate et la coercition exercée sur l'aristocratie sont souvent mis en avant pour expliquer la fin des importations laconiennes, en particulier des productions du Peintre de Naucratis et de celui des Boréades[926]. En butte à la tyrannie de Polycrate, la clientèle aristocratique cesserait alors ses commandes. L'explication apparaît toutefois assez réductrice. En effet, on oublie dans ce cas que les tensions entre le tyran et les aristocrates n'ont pas toujours été aussi exacerbées qu'au début des années 520. Dans la *Vie de Pythagore*, une certaine entente semble régner à Samos et le grand philosophe semble pouvoir supporter la nouvelle *politeia*[927]. Étant donné que les exilés de 525/524 a.C. se prévalent auprès des Spartiates de services ancestraux et d'un rapport privilégié de type *xenia*, il est certain que des membres de l'élite aristocratique continuent à "supporter" le pouvoir polycratéen au moins jusqu'en 525 a.C. Si certains ont pu être ponctionnés et appauvris par la tyrannie, on peine à croire que les membres de cette élite ne sont plus en mesure, financièrement, de commander des cratères laconiens. Autrement, la disparition de ce type d'offrandes, à forte valeur ostentatoire, dans l'Héraion correspond assez avec la fin de la consécration des *kouroi* au sein du sanctuaire. Comme l'exprime avec justesse B. Freyer-Schauenburg : "im zentralen Heraheiligtum zumindest ist die Lücke im Bestand spätarchaischer Koren und Kuroi ganz eklatant, während in den ländlichen Heiligtümer und auf den Nekropolen die grossplastischen Funde dieser Zeit noch etwas reicher sind"[928]. En somme, ces éléments parlent davantage en faveur d'une reconcentration dans certaines zones des consécrations luxueuses au sein de l'espace samien plutôt qu'en faveur d'un appauvrissement systématique des membres de l'élite samienne, voire de leur pure et simple disparition. Dans la nécropole nord de Samos, la famille de Mégas est parfaitement en mesure de payer pour la sculpture d'un *kouros*[929].

---

[923] Pipili 2006, 82, l'auteur discute dans le même temps la possibilité d'une activité similaire à Égine.

[924] contra Pipili 2003, 136, l'auteur estime qu'une argile de bonne qualité était disponible et que des ateliers de potiers étaient directement associés à l'Héraion archaïque.

[925] Coudin 2009b, 142.

[926] Coudin 2009b, 142, l'auteur date la fin de ces importations de ca. 545 a.C., ce qui correspond à l'arrêt de la productions des maîtres d'ateliers.

[927] Porph., *VP*, 7-8, Pythagore sollicite la médiation de Polycrate pour se rendre en Égypte cf. infra II.2.3.3.2.

[928] Freyer-Schauenburg 1974, 4.

[929] Freyer-Schauenburg 1974, 100-102, pl. 38-39, le *kouros* de la tombe de Mégas située dans la Nécropole Nord est daté de 540-530 a.C ; sur ce point voir Marriaud 2012 à paraître.

En fait, sans trop anticiper sur la suite du développement, ce mouvement pourrait avoir partie liée avec le grand programme édilitaire de Polycrate. La construction ou plutôt la reconstruction du grand temple sur les fonds publics ne laisse place à aucune concurrence aristocratique d'aucune sorte. Il faut imaginer le nombre étonnant de manœuvres et d'artisans qui devaient se trouver employés au gigantesque chantier. Polycrate semble par ailleurs soucieux de concentrer et de contrôler l'activité ostentatoire des aristocrates. Les espaces strictement publics ne sont plus forcément les lieux de l'*agôn* aristocratique. Le tyran peut avoir cherché à diluer les rivalités aristocratiques et à réduire la latitude des autres puissants personnages samiens à concurrencer la *mélaloprépéia* qu'il incarne au nom de la cité auprès de tous les citoyens[930]. Dans le même ordre d'idée, une tradition – certes tardive – rapporte que Polycrate avait détruit la palestre, lieu de sociabilité aristocratique s'il en est[931]. Athénée évoque également un Polycrate organisateur de banquets et pourvoyeurs de logistique pour les mariages[932]. Le fragment précise que la commande de "somptueuses draperies et de coupes à boire" précède sa prise de pouvoir[933].

Ce n'est certainement pas tant l'origine laconienne des productions consacrées à l'Héraion qui gêne le pouvoir tyrannique que leur magnificence et les conditions dans lesquelles les aristocrates entendent les consacrer. Certainement, les grands cratères laconiens sont utilisés lors des grands banquets dans le cadre des Héraia. De manière ostentatoire, les grands aristocrates samiens peuvent rivaliser de libéralités pour offrir aux autres citoyens la plus belle et la plus luxueuse vaisselle pour rendre honneur à la déesse. Avant son coup de force, qui se produit pendant les *Héraia* et se déroule en partie dans l'Héraion[934], Polycrate fait probablement partie de ces aristocrates samiens qui payent à grand prix de la vaisselle devant servir aux banquets civiques en l'honneur de la déesse et devant mettre en avant l'importance du commanditaire. Loin d'être un parfait iconoclaste, Polycrate a certainement développé – comme l'élite samienne dans son ensemble – un goût prononcé pour les choses laconiennes. Comme nous l'avons déjà mentionné, il serait à l'origine de l'importation de nouveaux animaux à Samos, dont des chiens de chasse de Laconie[935]. Considérant que le même fragment des *Chroniques Samiennes* d'Alexis nous explique qu'il "encourageait la venue

---

[930] Ce point est développé dans la dernière partie cf. infra III.4.3.

[931] Athénée, 13, 602D.

[932] Men., *Sam.*, v. 462-463, le cuisinier à gage questionne la maisonnée pour savoir si elle dispose de draps et de vaisselles en vue du mariage. Cette question suppose que cette vaisselle et ce linge pouvaient être obtenus par ailleurs ; Landucci Gattinoni 1997, 227, un fragment de Douris (F63) cf. Zen. *Proverb*.5.64, expose la manière dont Polycrate organise une série de mariage à Samos. Comme l'archonte athénien, il est certainement question de pour le tyran de préserver des *oikoi*.

[933] Athénée, 12, 540D-E, "Πρὸ δὲ τοῦ τυραννῆσαι κατασκευασάμενος στρωμνὰς πολυτελεῖς καὶ ποτήρια ἐπέτρεπε χρῆσθαι τοῖς ἢ γάμον ἢ μείζονας ὑποδοχὰς ποιουμένοις.", le texte précise qu'il fait produire de somptueuses draperies et des coupes à boire avant d'accéder au pouvoir.

[934] Polyaen. 1.23.

[935] cf. supra I.3.2.3.

d'artisans avec de très grands salaires"[936], il est possible que l'atelier des Miniatures ou de la Chasse ait à voir avec cette politique de concentration des arts et des lettres sur laquelle nous reviendrons[937]. Cette hypothèse ne règle pas le problème du caractère saisonnier ou permanent des officines laconiennes à Samos – qui ne doivent plus être localisées dans l'Héraion comme précédemment[938] – dans le troisième quart du siècle, mais elle expliquerait la manière dont le goût samien pour les vases laconiens se poursuit pendant la période polycratéenne. Dans un nouvel espace dédié, les nouveaux vases produits sont de plus petits modules, plus humbles et accessibles. Une telle production s'adapte sans aucun doute à une clientèle différente toujours amatrice des productions laconiennes. Des Samiens moins fortunés peuvent dès lors commander une céramique d'une grande qualité formelle et iconographique.

En conclusion, il ne fait aucun doute que la relation entre Samos et Sparte constitue un puissant moteur des mobilités samiennes en Égée. Cet ensemble d'anciennes relations interpersonnelles de type *xenia* semble faire système et négocie des conditions d'accès privilégiées pour le groupe samien. Par ce biais, les Samiens jouissent d'une visibilité et d'une reconnaissance importante à Sparte. Cette capacité d'accès, relativement sécurisée, au territoire lacédémonien en fait un horizon de référence et un espace d'opportunités pour les Samiens. Le silence des sources ne permet pas vraiment de préciser les intérêts économiques spartiates dans ce système d'entente. Les Lacédémoniens connaissent l'île samienne et l'observation des grandes réalisations associées à l'Héraion a pu motiver l'appel et le déplacement des architectes samiens. Les Samiens développent quant à eux un goût prononcé pour les vases laconiens à figures noires. Ceux-ci s'imposent comme l'un des principaux types d'offrande à la déesse poliade. Sans indices supplémentaires, on reste sans savoir si la tendance est plus au transfert de l'activité des potiers laconiens à Samos ou au transfert, par les Samiens, de la céramique laconienne depuis le Péloponnèse.

C'est l'évidence également de considérer que cette relation particulière se distend au gré des circonstances. Sans évacuer ce lien ancien, la tyrannie de Polycrate reconfigure les rapports entre les Spartiates et les Samiens qui conservent toutefois un goût prononcé pour les choses lacédémoniennes.

En l'état, la qualification de "spéciale" attachée à la relation entre Samos et Sparte a, semble-t-il, d'abord trait à la constance des rapports entre les Samiens et les Spartiates au cours de notre période. Cette relation privilégiée affecte directement les options prises par la cité et la

[936] Athénée, 12, 540D, "κύνας μὲν Μολοτικκὰς καὶ Λακαίνας εἰσαγαγόντος", "μετεστέλλετο δέ, φησί, καὶ τεχνίτας ἐπὶ μισθοῖς μεγίστοις".
[937] cf. infra III.4.2.
[938] Pipili 2003, 136.

vie économique des Samiens. Certainement, ces derniers reconnaissent le territoire lacédémonien comme un espace relativement sécurisé d'échanges et d'opportunités.

II.2.1.3. Une thalassocratie samienne au VI^e^ siècle a.C. ?

Après cette présentation des relations qu'entretiennent les Samiens et les Spartiates et qui conditionnent les mobilités des uns et des autres, il nous faut maintenant envisager une autre forme de l'activité maritime des Samiens en mer Égée. Celle-ci a trait à la politique extérieure de la cité. En effet, il est possible pour une cité de sécuriser un espace maritime et de négocier de nouveaux rapports aux autres. Comme nous l'avons déjà présenté, le potentiel naval des Samiens – tant du point de vue technique que du point de vue de l'expérience –atteint une forme d'*acmè* dans les années 530 et 520 sous l'impulsion de Polycrate. Les Samiens apparaissent en bonne place dans la célèbre liste d'Eusèbe et, logiquement, la question de la réalité d'une thalassocratie samienne dans l'espace égéen au VI^e^ siècle a.C se pose[939].

Sur la thalassocratie elle-même, le mot, la catégorie ancienne et le concept moderne, nous nous contenterons ici de la présentation succincte des deux points les plus importants.

Le premier point, le plus évident, concerne le vocabulaire spécifique développé par les Anciens. Au moins à partir du V^e^ siècle, les Grecs utilisent un mot pour désigner l'action de dominer l'espace maritime. Pendant longtemps, on se contente des mots dérivés du verbe θαλασσο-κρατέω-ῶ/ θαλαττοκρατέω-ῶ[940]. Il semble qu'il faille attendre Strabon pour voir le premier véritable effort de substantivation du mot[941]. La primauté, comme souvent chez les Grecs, est laissée à l'action, à la pratique et non à l'idée.

Le second point concerne les nombreux débats historiographiques modernes autour de l'utilisation du concept de thalassocratie. Pour rester simple et synthétique, l'acception moderne, très largement inspirée de la forme conçue comme pure et idéale de la thalassocratie britannique[942] du XIX^e^ siècle, tend à disqualifier les autres expériences de domination

---

[939] Ce developpement est pour partie la version actualisée de la publication à paraître, "Une thalassocratie samienne dans les Cyclades au VI^e^ s. a.C. ?" dans le cadre du Colloque international *Pouvoirs, Îles et Mer : Formes et modalités de l'hégémonie dans les Cyclades antiques (VII^e^ s. a.C. –III^e^ s. p.C.)* organisé les 14 et 15 juin 2012 par l'Université Montaigne Bordeaux III, le laboratoire Ausonius et l'Université Paris I Sorbonne ; D.S.7. F9, édition Belles Lettres, note 91 page 258 "la thalassocratie se situe en revanche au rang XVI de la liste dans les Canons (indication que l'on trouve dans la seule version arménienne, II, p. 98, Schöne), sauf dans un manuscrit qui indique bien comme les Chronica le nombre XIII" ; pour les principales contributions concernant cette liste, voir : Burn 1927, 165-177 ; Myres 1906 ; Galvagno 1994, 9-10.

[940] Hdt. 3.122 ; Th. 7.4 ; Polyaen. 1.7.6.

[941] Str. 1.3.2, 48C, "Ἥ τε Μίνω θαλαττοκρατία".

[942] Sur ce point voir en particulier : Bartlett 1963.

maritime. En effet, même la "thalassocratie athénienne"[943] ne saurait être directement comparée à celle exercée par la Grande-Bretagne[944]. De la sorte, la "définition moderne" du concept est perçue soit comme simplement disqualifiante pour les réalités anciennes soit comme peu ou pas utile du tout. Finalement, c'est cette démarche qui doit être abandonnée. Les écarts au concept moderne ne devraient pas être disqualifiants. Au contraire, ils permettent de saisir les singularités d'une forme de thalassocratie par rapport à une autre[945].

Dans un souci de clarté, il importe de proposer une définition plus générique de ce que nous entendons ici par thalassocratie. Cette définition pourrait être la suivante : un projet politique de domination par la mer et sur la mer.

Les Samiens mettent-ils en œuvre un tel projet ? Et, si oui, quelles formes pouvait-il prendre ? Pour discuter cette "thalassocratie" samienne, nous envisagerons d'abord le prisme historiographique ancien avant de présenter les formes que pouvaient prendre les ambitions samiennes en mer Égée.

II.2.1.3.1. Une historiographie athéno-centrée

Dans un premier temps, il est intéressant de noter que les principaux promoteurs de l'idée d'une thalassocratie samienne sont Hérodote et Thucydide. Tous deux ont la particularité de faire l'expérience de la plus importante alliance maritime jamais vue jusqu'alors, la première alliance sous hégémonie athénienne, la ligue de Délos. Dans ce nouveau contexte et face à ce nouvel objet, les Samiens constituent une référence.

Hérodote rapporte que "Polycrate est en effet le premier des Grecs, à notre connaissance, qui songea à l'empire de la mer (θαλασσοκρατέειν), — je laisse de côté Minos de Cnossos et ceux qui avant lui, s'il y en eut, ont régné sur la mer, — le premier, dis-je, du temps que l'on appelle le temps des hommes ; il avait bon espoir de régner sur l'Ionie et les îles"[946]. Émettant

---

[943] Polanyi 2011, 314-319, l'auteur n'hésite pas à parler d'une "thalassocratie athénienne" pour qualifier le contrôle exercé par les Athéniens sur le commerce céréalier et la route du Pont.

[944] Sur ces questions et problèmes de comparaison voir en particulier : Starr 1989, 5, "Thalassocracy, thus, requires political and economic systems that can consciously aim at naval control of sea lanes for the transport of useful supplies and also of armies" and the ability to "facilitate and protect a state's commerce and deny that of opposing states". Il ne retient d'ailleurs que deux thalassocraties, celle des Carthaginois et celles des Athéniens au V^e^ siècle ; contra : De Souza 1990, l'auteur affirme que Starr utilise une "modern definition" plus appropriée à l'histoire moderne qu'à l'histoire ancienne ; De Souza 1998, 274, pour l'auteur, le concept de thalassocratie chez les Grecs relève d'une utilisation consciente des forces navales pour créer une suprématie politique basée sur le "sea power" ; Miller 1971 ; Pagès 2001 ; sur la thalassocratie samienne, voir en particulier : Shipley 1987, 94-95 ; De Souza 1998, 282, l'auteur se contente finalement d'affirmer la vraisemblance de l'exercice samien d'une thalassocratie : "the fact that Thucydides also considered Polycrates' naval power to have been of a great significance gives us good reason to take his thalassocracy seriously" ; Galvagno 1994, 36, l'auteur exprime également ses doutes quant à "l'expansion et la consistance d'une thalassocratie samienne en tant qu'expression d'un impérialisme spécifique à confronter avec celui du V^e^ siècle" ; Constantakopoulou 2007, 97-98 ; Fantasia 2009, 22.

[945] Marrou 1954, 155, sur le principe méthodologique relatif au concept idéal-typique.

[946] Hdt. 3.122, "Πολυκράτης γάρ ἐστι πρῶτος τῶν ἡμεῖς ἴδμεν Ἑλλήνων ὃς θαλασσοκρατέειν ἐπενοήθη, πάρεξ Μίνω τε τοῦ Κνωσσίου καὶ εἰ δή τις ἄλλος πρότερος τούτου ἦρξε τῆς θαλάσσης· τῆς δὲ ἀνθρωπηίης λεγομένης γενεῆς Πολυκράτης πρῶτος, ἐλπίδας πολλὰς ἔχων Ἰωνίης τε καὶ νήσων ἄρξειν"

des réserves quant à la thalassocratie minoenne[947], Hérodote s'étend davantage sur Polycrate qui serait le premier (πρῶτος), pour la période historique, à concevoir le projet de ce type de domination[948]. D'après Thucydide, Polycrate a pu, "grâce à la force que lui conférait sa flotte, se soumettre diverses îles (ναυτικῷ ἰσχύων ἄλλας τε τῶν νήσων ὑπηκόους ἐποιήσατο), dont Rhénée, qu'il consacra, après l'avoir prise, à l'Apollon Délien"[949]. Détaillant plus loin cette même consécration, l'auteur précise que la puissance de Polycrate lui avait permis de "commander toutes les îles (καὶ τῶν τε ἄλλων νήσων ἄρξας)"[950]. Hérodote et Thucydide[951] établissent tous les deux un lien direct entre la puissance navale et la thalassocratie d'une part et la domination ou la soumission des îles, en particulier des Cyclades, d'autre part[952].

Dans son premier livre, il est intéressant de noter que Thucydide est en quelque sorte tiraillé par les objectifs antagonistes qu'il s'impose. L'*Archéologie* a d'abord pour objet la démonstration que les Grecs n'accomplirent rien de bien remarquable entre la Guerre de Troie et celle du Péloponnèse dont il s'attache à faire le récit.

Ainsi, en même temps que Thucydide semble jeter un regard méprisant sur les précédentes formes de domination, ces dernières revêtent une certaine utilité et une certaine fonction dans le récit. En effet, si la mention du pouvoir de Polycrate n'excède pas une phrase, celle-ci précise que, déjà auparavant, ce dernier put soumettre certains insulaires grâce à sa puissance navale[953]. En d'autres termes, les Athéniens ne sont pas les premiers ni à exercer un pouvoir sur la mer ni à soumettre des Ioniens et des îles à leur pouvoir[954]. Comme Thucydide le retranscrit dans le dialogue mélien, il est "normal" et "naturel" que les insulaires soient soumis "aux maîtres de la mer"[955]. Dans ce premier livre, l'historien s'essaye donc à un exercice délicat. Son propos principal consiste à démontrer l'originalité et le caractère incomparable de l'empire athénien, tandis qu'il s'agit de rattacher cette nouveauté potentiellement effrayante à des références et à des précédents. C'est ce qu'E. Irwin appelle

---

[947] Cadogan 1984.

[948] Momigliano 1944.

[949] Th. 1.13.16, "Καὶ Πολυκράτης, Σάμου τυραννῶν ἐπι Καμβύσου, ναυτικῷ ἰσχύων ἄλλας τε τῶν νήσων ὑπηκόους ἐποιήσατο καὶ Ῥήνειαν ἑλὼν ἀνέθηκε τῷ Ἀπόλλωνι τῷ Δηλίῳ" ; voir aussi : Str.14.638C : "Il était si fortuné et si puissant qu'il acquis le pouvoir sur la mer", "ἦν δ'ὁ μὲν καὶ τύχῃ καὶ δυνάμει λαμπρός, ὥστε καὶ θαλαττοκρατῆσαι".

[950] Th. 3.104.2 "Πολυκράτης ὁ Σαμίων τύραννος ἰσχύσας τινὰ χρόνον ναυτικῷ καὶ τῶν τε ἄλλων νήσων ἄρξας καὶ τὴν Ῥήνειαν ἑλὼν ἀνέθηκε τῷ Ἀπόλλωνι τῷ Δηλίῳ ἁλύσει δήσας πρὸς τὴν Δῆλον"

[951] Starr 1978, 345.

[952] Constantakopoulou 2007, 98, l'auteur parle d'un lien direct et ancien "between island subjugation and thalassocratic power" et estime aussi que ce rapport apparaît bien avant le V^{e} siècle notamment dans l'*Iliade*, 2.108. Agamemnon y est décrit comme "dominant Argos et de nombreuses îles" ; Fantasia 2009, 22.

[953] Th. 1.13.6.

[954] Irwin 2007, 218, "Polycrates as a historical precedent for Athens has a specific function in (a narrative of) 426 B.C, where it was (is) sumpherôn to stress that Athens was certainly not the first to make the Ionians *ὑπήκοοι*".

[955] Th. 5.97, "il s'agit avec vous que l'on ne voie pas réchapper un peuple insulaire (νησιῶται) face aux maîtres de la mer (ναυκρατόρων)".

avec justesse "the politics of precedence"[956]. Dans le même ordre d'idée, la structure même du récit dans ce premier livre montre qu'il concède à l'épisode de la révolte samienne de 441/439 a.C. une valeur particulière. L'épisode samien[957] clôt la section consacrée à la formation de l'empire athénien et introduite par la phrase suivante : "Voici, en effet, comment les Athéniens étaient arrivés à la situation qui fit leur grandeur"[958]. En ce sens, le stratège déchu valide, par l'organisation de son récit, la réalité du danger que représentaient ces puissants et autonomes alliés samiens. En 439, leur mise au pas finalise en quelque sorte la formation de l'empire et représente rétrospectivement une forme d'apogée de l'empire athénien avant le déclenchement de la guerre. Les silences et la structure du récit peuvent donc renseigner sur ce que pouvaient représenter les Samiens pour un Athénien du V^e^ siècle.

Dans sa *Vie de Périclès*[959], Plutarque reprend les écrits de Thucydide[960] et confirme l'incertitude et le danger représentés par cette révolte et affirme que "le pouvoir des Athéniens sur la mer"(τῆς θαλάττης τὸ κράτος Ἀθηναίους)". Depuis 478, les Samiens comptent parmi les premiers alliés des Athéniens. Ils participent activement aux campagnes de la ligue. Ils fournissent navires et équipages dans le cadre des principales campagnes de l'alliance, par exemple celles de l'Eurymédon et d'Égypte[961]. Vers 440 a.C., les Samiens disposent d'une flotte relativement importante. Comme nous l'avons déjà mentionné, cette flotte se trouve être un ennemi difficile à maîtriser pour les Athéniens. Plutarque précise au sujet de Périclès que le stratège conçoit une très grande fierté "parce qu'il avait soumis en neuf mois les plus puissants et les premiers des Ioniens (τοὺς πρώτους καὶ δυνατωτάτους Ἰώνων), alors qu'Agamemnon avait mis dix ans à prendre une ville barbare"[962]. Ainsi, Plutarque participe de l'impression d'une guerre difficile, cruelle et coûteuse[963] dont l'enjeu n'était rien moins que "l'empire de la mer"[964]. De plus, en évoquant la comparaison entre Périclès et Agamemnon, Samos est présentée comme une nouvelle Troie, aussi riche, puissante et dangereuse. À ce propos, E. Irwin évoque très justement "the monumental Stature of Samos" dans la conscience des Athéniens[965]. Finalement, l'inquiétude des Athéniens ne repose peut-

---

[956] Irwin 2007.

[957] Ce point est davantage développé dans la dernière partie cf. infra III.5.2.

[958] Th. 1.89.

[959] Plut., *Per.,* 28, 8, "καὶ οὐκ ἦν ἄδικος ἡ ἀξίωσις, ἀλλ' ὄντως πολλὴν ἀδηλότητα καὶ μέγαν ἔσχε κίνδυνον ὁ πόλεμος, εἴπερ, ὡς Θουκυδίδης φησί, παρ' ἐλάχιστον ἦλθε Σαμίων ἡ πόλις ἀφελέσθαι τῆς θαλάττης τὸ κράτος Ἀθηναίους".

[960] Th. 8.76.4.

[961] cf. infra III.5.1.3.

[962] Plut., *Per.*, 28.7.

[963] Azoulay 2010, 72-75 sur l'affaire de Samos ; Meiggs & Lewis 1969, n°55 (cf. IG^2, 1, 293), d'après les commentateurs il serait question de quelque 1276 talents ; Isoc. 15.111, "Samos, que Périclès, l'homme le plus renommé pour son habileté, sa justice et sa sagesse, avait soumise en dépensant douze cents talents".

[964] cf. infra III.5.2.3.

[965] Irwin 2009, 402, "the monumental stature of Samos in the consciousness of the Athenians".

être pas tant sur la réalité des moyens militaires samiens à l'époque de la révolte que sur leur prétendue ambition à dominer la mer. Reconnus comme étant les premiers à avoir mis en œuvre un tel projet, les Samiens sont suspectés de chercher à réaliser cette ambition. S'ils n'ont peut-être pas les moyens matériels de le faire en 440 a.C., ils sont conçus par les Athéniens comme disposant d'une expérience préalable.

De manière générale, retenons de tout cela qu'en créant un précédent historiographique, en instrumentalisant des références communes, certains auteurs cherchent probablement à atténuer le caractère novateur de la thalassocratie athénienne du V^e^ siècle. Les potentiels détracteurs athéniens, alliés ou simplement grecs, sont placés devant un phénomène désormais présenté comme en continuité avec le passé. L'esprit novateur et effrayant des Athéniens[966] est édulcoré d'une référence au passé héroïque et archaïque, gage de légitimité[967]. La célèbre liste d'Eusèbe, parvenue jusqu'à nous grâce à un fragment de Diodore, matérialiserait cette conception linéaire et ininterrompue de la domination de la mer.

Toutefois, le traitement historiographique ne se résume pas à créer un simple précédent. La composante prédatrice et la réduction ou l'association systématique des Samiens et de Polycrate à la piraterie induisent une distance entre les dominations athénienne et samienne. Le projet samien est présenté comme fondamentalement orienté vers la piraterie ce qui permet à la domination athénienne de prouver sa valeur ajoutée et son souci de l'intérêt général des Grecs. Les Athéniens, eux, ne s'adonnent pas à la piraterie, au contraire, ils l'ont éliminée. Thasiens et Mégariens pouvaient cependant avoir une perception différente des nobles buts athéniens.

En résumé, cette construction historiographique, enjeu important pour les Athéniens de l'époque classique, replace les confédérations maritimes athéniennes dans une histoire ancienne et rassurante. Cependant, pour que ce traitement obtienne un certain écho, en premier lieu aux oreilles des Athéniens, il faut envisager la vraisemblance des propos concernant une "thalassocratie" samienne.

II.2.1.3.2. Un modèle de domination samien

Comme nous l'avons vu plus haut, les Samiens ont, dès le VI^e^ siècle, la capacité de déployer des flottes importantes sur un large rayon d'action. L'*aristeia* navale des Samiens repose sur deux composantes essentielles. La première dans l'ordre logique consiste en une connaissance et un savoir-faire très fins en matière de navigation et de combat naval. La seconde sublime en quelque sorte la première, puisqu'il s'agit du formidable effort consenti par les Samiens en

[966] Th. 1.68, 120-121, voir le célèbre discours des Corinthiens.

[967] Valerio Caldesi Valeri 2009, VII "whether accepted or denied, Minos constituted a reference point for the current Athenian archē".

terme de moyens, d'infrastructures navales et plus généralement d'innovation technologique. Dans les années 530-520 a.C., sous l'impulsion du tyran Polycrate, la cité samienne dispose de moyens considérables. Les cent navires de guerre de Polycrate et l'apparition de la *samaina* font certainement de la flotte publique samienne, l'arme navale la plus considérable de l'époque. Comme le transmettent Hérodote et Thucydide, de tels effectifs combinés à une très grande expérience navale, à une avance technique, et à des infrastructures tout aussi novatrices fondent des perspectives et des ambitions nouvelles pour la cité samienne. Comme le suggère Aristagoras à Artaphernès, cent navires peuvent suffire à s'emparer de toutes les îles[968]. Justement, Polycrate et les Samiens disposent de ces cent navires[969]. Nous avons montré que ce chiffre – suspect de prime abord – correspond assez aux nouvelles infrastructures proposées par le port de guerre fermé. Suivant cette hypothèse et celle d'une *samaina* à deux bancs de rameurs superposés et embarquant entre 100 et 150 personnes, des milliers de Samiens devaient servir dans la flotte. En considérant que les cent navires de Polycrate sont tous du type de la *samaina*, la mobilisation de l'ensemble de la flotte nécessitait le concours de 10 à 15 000 hommes. Ces chiffres correspondent à la presque totalité des citoyens samiens[970].

Tant du point de vue qualitatif que quantitatif, le coût et la coordination des différents programmes en vue d'accroître les capacités navales de la cité parlent en faveur d'un projet d'expansion public à grande échelle. Il nous faut donc ici présenter les applications et destinations potentielles d'une telle capacité navale.

L'examen des sources littéraires peut permettre de dégager des éléments de réponse quant à l'usage que les Samiens peuvent faire de leurs navires de guerre.

Dans le troisième livre d'Hérodote, il est question d'une première forme d'application. L'historien d'Halicarnasse évoque un épisode mettant en scène des exilés samiens qui, après un échec contre Polycrate en 525, se dirigent vers Siphnos avec une quarantaine de trières. Hérodote décrit comme suit leur arrivée : "donc, arrivés à destination, les députés demandèrent aux Siphniens de leur prêter dix talents ; les Siphniens leur refusèrent ce prêt ; et les Samiens se mirent à ravager leurs campagnes. Les Siphniens, dès qu'ils en furent instruits, accoururent pour les défendre ; ils engagèrent le combat contre les Samiens et furent vaincus ;

[968] Hdt. 5.31.

[969] Ne pourrait-on pas d'ailleurs avancer l'hypothèse suivant laquelle la proposition d'Aristagoras fait référence à la flotte samienne ?

[970] Sur ces questions cf. supra II.1.1.2.

beaucoup d'entre eux furent coupés de la ville par les Samiens. Après quoi, ceux-ci exigèrent d'eux cent talents"[971].

L'entreprise se rapproche donc d'une opération de pure prédation[972], au terme de laquelle les Siphniens payent cent talents contre la garantie du départ des Samiens, de la cessation des hostilités[973] et de la restitution des prisonniers. Les faits rapportés s'accordent pourtant assez bien avec l'idée d'un marché de la protection tel que défini par V. Gabrielsen[974]. Il n'est pas rare dans l'histoire de la Méditerranée antique de retrouver des épisodes similaires dans lesquels des communautés humaines se prémunissent contre les activités de prédation, en payant une certaine somme aux groupes les plus à même de les mettre en œuvre. Il est intéressant de noter la malice de ces groupes qui, en même temps qu'ils créent une situation d'insécurité et un besoin, proposent un service de protection[975].

Dans la suite du récit, une seconde phase apparaît concernant le devenir de ces Samiens. Avec l'argent des Siphniens, ils achètent une île au large du Péloponnèse et eux-mêmes s'installent à Cydonia en Crète. Ils y connaissent à ce moment une période de prospérité (εὐδαιμόνησαν) qu'Hérodote mesure aux édifices religieux qu'on leur attribue[976].

De fait, si l'épopée de ces Samiens débute par un épisode de pure prédation contre les Siphniens, il semble qu'il faille éviter une interprétation *a minima* de leur activité pendant ces cinq années. Loin d'être un groupe errant ne vivant que pour la stricte prédation ponctuelle, ce sous-groupe samien semble recréer les conditions d'une belle prospérité. Celle-ci s'interrompt toutefois brutalement vers 519 avec l'intervention des Éginètes[977]. Il est intéressant de

---

[971] Hdt. 3.58, "Ἀπικόμενοι ὧν οἱ ἄγγελοι ἐδέοντο τῶν Σιφνίων δέκα τάλαντά σφι χρῆσαι· οὐ φασκόντων δὲ χρήσειν τῶν Σιφνίων αὐτοῖσι οἱ Σάμιοι τοὺς χώρους αὐτῶν ἐπόρθεον. Πυθόμενοι δ' ἰθὺς ἦκον οἱ Σίφνιοι βοηθέοντες καὶ συμβαλόντες αὐτοῖσι ἐσσώθησαν, καὶ αὐτῶν πολλοὶ ἀπεκληίσθησαν τοῦ ἄστεος ὑπὸ τῶν Σαμίων. Καὶ αὐτοὺς μετὰ ταῦτα ἑκατὸν τάλαντα ἔπρηξαν".

[972] cf. infra III.1.2.

[973] Ashton 1991, 12, 14.

[974] Gabrielsen 2001, 227.

[975] Plb. 3.96, cf. Gabrielsen 2001, 235, une puissance émergeante et tout à fait honorable par ailleurs, Rome, pouvait également vendre en 217 a.C. une exemption de raids pour dix talents d'argent aux habitants de Kerkina en Libye actuelle. Les habitants d'Héraclée du Pont et de Sinope font exactement la même chose quand ils offrent une forte somme contre le départ des troupes grecques sous le commandement de Xénophon. Et à la fin de la période hellénistique, les îles Lipari achetaient une exemption de raids pour un montant annuel donné.

[976] Hdt. 3.58-59, "Ἔμειναν δ' ἐν ταύτῃ καὶ εὐδαιμόνησαν ἐπ' ἔτεα πέντε, ὥστε τὰ ἱρὰ τὰ ἐν Κυδωνίῃ ἐόντα νῦν οὗτοί εἰσι οἱ ποιήσαντες καὶ τὸν τῆς Δικτύνης νηόν.", "ils demeurèrent là et y furent prospères pendant cinq ans ; en sorte que ce sont eux qui ont élevé les sanctuaires existant aujourd'hui à Cydonia, et aussi le temple de Dictynna", en considérant que le point chronologique de référence se trouve être le siège avorté de 525, la période de "bonheur" (*eudaimones*) pour les exilés samiens s'étendrait de 525 à 519 avant notre ère.

[977] Hdt.3.59, "Ἔκτῳ δὲ ἔτεϊ Αἰγινῆται αὐτοὺς ναυμαχίῃ νικήσαντες ἠνδραποδίσαντο μετὰ Κρητῶν, καὶ τῶν νεῶν καπρίους ... ἐχουσέων τὰς πρῴρας ἠκρωτηρίασαν καὶ ἀνέθεσαν ἐς τὸ ἱρὸν τῆς Ἀθηναίης ἐν Αἰγίνῃ" ; voir aussi Papazarkadas & Thonemann 2008, 80, les auteurs pensent que les Éginètes colonisent Cydonia et que celle-ci est même fondée, d'après Strabon par ces Éginètes en 519 a.C. Cela expliquerait l'hostilité des Athéniens qui, en 429 a.C., envoient contre cet établissement une flotte de 20 navires (cf. Th. 2.85.5-6), pour eux, "the essentially Aiginetan character of the city in the 5th century B.C is clear from both epigraphical and numismatic evidence" ; expulsés en 431 de leur île, les Éginètes y auraient massivement trouvé refuge. Il est évident qu'une telle analyse n'invalide pas l'existence d'un établissement samien préalable et il est très intéressant de noter que les auteurs reconnaissent que la présence d'Éginètes n'explique pas à elle seule une telle intervention athénienne. Pour Papazarkadas et Thonemann, cette intervention s'explique avant tout par "the key position of western Crete on

remarquer que l'acte le plus symbolique rapporté par Hérodote est la prise et la consécration des célèbres proues en forme de tête de sanglier, caractéristiques des navires samiens et en particulier de la *samaina*[978]. Le lien logique laisse entendre que le cycle de prospérité des Samiens de Cydonia est en lien direct avec ces navires. Cette prospérité tenait surtout à leurs capacités navales qui les posent en perturbateurs et protecteurs potentiels des échanges se déroulant dans une zone donnée, correspondant grossièrement à la partie occidentale des Cyclades.

Le second passage qui nous intéresse est celui dans lequel Hérodote dans le même livre décrit l'expédition conjointe des mêmes exilés avec les Péloponnésiens contre Polycrate vers 525 a.C. Admis devant les magistrats spartiates, les Samiens, comme nous l'avons déjà examiné, sollicitent une aide militaire. Après un certain temps et des difficultés pour se faire comprendre, les Lacédémoniens et d'autres Péloponnésiens, dont les Corinthiens, accèdent à cette demande. Il nous semble important de nous arrêter en détail sur ce passage et sur les motivations avancées par les uns et les autres.

"à ce que disent les Lacédémoniens, s'ils entrèrent en campagne, ce ne fut pas tant pour prêter secours aux Samiens qui les en priaient que dans l'intention de tirer vengeance du rapt du cratère qu'ils portaient à Crésus, et de celui de la cuirasse qu'Amasis roi d'Égypte leur avait envoyée en présent. Les Samiens, en effet, avaient enlevé cette cuirasse un an avant le cratère[...]. Avec les Lacédémoniens, les Corinthiens aussi s'employèrent avec enthousiasme pour que l'expédition contre Samos eût lieu. C'est qu'eux aussi étaient sous l'impression d'un outrage des Samiens, datant de deux générations avant cette entreprise et non pas contemporain de l'enlèvement du cratère…"

"ὡς δὲ Λακεδαιμόνιοι λέγουσι, οὐκ οὕτω τιμωρῆσαι δεομένοισι Σαμίοισι ἐστρατεύοντο ὡς τείσασθαι βουλόμενοι τοῦ κρητῆρος τῆς ἁρπαγῆς, τὸν ἦγον Κροίσῳ, καὶ τοῦ θώρηκος, τὸν αὐτοῖσι Ἄμασις ὁ Αἰγύπτου βασιλεὺς ἔπεμψε δῶρον. Καὶ γὰρ θώρηκα ἐλήισαντο τῷ προτέρῳ ἔτεϊ ἢ τὸν κρητῆρα οἱ Σάμιοι,... Συνεπελάβοντο δὲ τοῦ στρατεύματος τοῦ ἐπὶ Σάμον ὥστε γενέσθαι καὶ Κορίνθιοι προθύμως. Ὕβρισμα γὰρ καὶ [ἐς] τούτους εἶχε ἐκ τῶν Σαμίων γενόμενον <τρίτῃ> γενεῇ πρότερον τοῦ στρατεύματος τούτου, <οὐ> κατὰ δὲ τὸν αὐτὸν χρόνον τοῦ κρητῆρος τῇ ἁρπαγῇ γενονός"[979].

Hérodote expose en particulier les deux points de vue des Samiens et des Spartiates quant aux raisons de la participation lacédémonienne à l'expédition contre Polycrate. Déjà mentionnée, celle invoquée par les Samiens, en lien avec la seconde guerre de Messénie, semble assez

---

what was presumably the main Spartant merchant shipping route from North Africa" ; dans le même ordre d'idée voir aussi le projet d'occupation de Cythère cf. Th. 4.53-57.

[978] Barron 1966, 178-180, pl. 6-7, voir le type "à la samaina" du monnayage des Samiens de Zanklè daté de la fin des années 490 ; sur ce dernier point cf. infra II.2.5.1.2.

[979] Hdt. 3.47-48.

obscure et lointaine dans le temps. Au contraire, "à ce que disent les Lacédémoniens", la raison serait beaucoup plus proche dans le temps, mais en même temps presque anecdotique et en tout cas très symbolique. Mener une expédition d'une telle ampleur contre un ennemi par ailleurs connu pour sa puissance et sa bonne fortune reposerait donc soit sur le règlement d'une dette ancestrale soit sur le vol de deux objets très précieux, vol attribué aux Samiens.

Pour les Corinthiens qui "s'employèrent avec enthousiasme (προθύμως) pour que l'expédition contre Samos eût lieu", la formulation laisse entendre que l'aide à fournir aux Samiens exilés a fait l'objet d'un débat, d'une discussion à laquelle les Corinthiens ont participé. Ces derniers auraient défendu avec beaucoup d'ardeur et du cœur l'envoi d'une expédition. La raison invoquée est pourtant encore assez suspecte. Deux générations auparavant, les Samiens auraient libéré un groupe de jeunes Corcyréens pendant leur escale à Samos. Ces derniers étaient convoyés par les Corinthiens vers la Lydie. Sans minorer l'importance des contentieux mythiques, l'empressement des Corinthiens à promouvoir une expédition à l'issue incertaine s'explique assez mal par la seule mention d'une rancune presque mythique vieille d'un demi-siècle et qui d'ailleurs, il est intéressant de le noter, présente les Samiens presque sous leur meilleur jour, secourant de jeunes Corcyréens[980].

Concernant l'enthousiasme des Corinthiens, le parallèle avec leurs fameux discours devant l'assemblée des alliés avant la guerre du Péloponnèse s'impose assez naturellement. Reconstruits par Thucydide dans son premier livre, les deux discours des Corinthiens[981] montrent ces derniers à la pointe de l'argumentation en faveur de l'entrée en guerre. Ils allèguent, en restant assez vagues, "les griefs les plus graves", les "outrages" subis de la part des Athéniens[982]. Mais l'un des arguments les plus importants est beaucoup plus précis : "Quant aux autres, qui sont établis plus vers l'intérieur, en dehors des voies maritimes, ils ont à savoir que, s'ils ne défendent pas les gens des bas pays, ils auront plus de mal à écouler leurs produits saisonniers et, inversement, à se procurer en échange ce que la mer fournit au continent"[983]. C'est bel et bien le spectre de la rupture d'approvisionnement et des flux de biens qui est agité pour convaincre les plus indécis des Péloponnésiens[984].

Par comparaison, il est donc possible d'expliquer l'enthousiasme corinthien en faveur d'une expédition contre Polycrate par des raisons d'ordre économique. Il est tout à fait envisageable

---

[980] Hdt. 3.48-49, "Périandre, fils de Cypsélos avait en effet expédié à Sardes, à Alyatte, trois cents jeunes gens de Corcyre, fils des hommes du plus haut rang, pour être faits eunuques […] Voilà donc pourquoi les Corinthiens gardaient de la rancune aux Samiens".

[981] Th. 1.120.2 ; 121.1 et 68.2

[982] Th. 1.68.2.

[983] Th. 1.120.2.

[984] Pébarthe 2011, 76, après l'affaire de Corcyre, il est très probable que les relations commerciales que Corinthe entretenait avec le bassin occidental de la Méditerranée aient été pour le moins perturbées voire rompues pour un certain temps.

qu'il s'agisse d'une référence à peine voilée au discours que les Corinthiens ont pu tenir pendant les débats relatifs à la demande des exilés. Si l'on admet cette hypothèse, cela indiquerait que les Corinthiens voient un intérêt particulier à lutter contre Polycrate qui – au moins dans une certaine mesure – perturbe les échanges égéens en partie pris en charge par Corinthe. Par la suite, la reconstruction historiographique attribue exclusivement cette véhémence à une rancune ancienne. Plus largement, l'animosité des Corinthiens à l'endroit des Samiens peut même apparaître comme une constante au V^e^ siècle. Dans un discours des Corinthiens au livre I de Thucydide, ces derniers rappellent aux Athéniens qu'ils n'ont pas voté pour une intervention en faveur de Samos en 441/440 alors que certains Péloponnésiens y étaient favorables[985]. À cette époque – avant Lysandre – et dans le cadre d'une expédition maritime lointaine, le vote des Corinthiens pouvait avoir une valeur décisive. Cependant, faut-il y voir seulement la volonté surprenante de respecter, pour cette fois, l'aire d'influence et les prérogatives des Athéniens ? Les Corinthiens n'étaient peut-être pas hostiles à une éventuelle mise au pas des concurrents samiens et au rabaissement de leur puissance navale.

Suivant la même hypothèse, la vigueur et la dureté de l'intervention éginète contre les Samiens de Cydonia s'expliquent assez mal par le motif (ἡ αἰτίη) retenu par Hérodote. À l'entendre, il s'agirait du règlement d'un contentieux très ancien : "les Éginètes se conduisirent ainsi par rancune contre les Samiens ; car les Samiens les premiers, du temps qu'Amphicratès était roi de Samos, avaient fait la guerre à Égine ; et ils avaient fait beaucoup de mal aux Éginètes"[986]. T. Figueira avance l'hypothèse, vraisemblable, de rivalités commerciales contemporaines[987].

Le même schéma narratif semble ainsi s'appliquer à l'examen des raisons ayant poussé les Corinthiens et les Éginètes à lutter contre les Samiens. Finalement, les raisons données par les Lacédémoniens sont peut-être les plus conformes à la réalité. Ces derniers assument clairement leur véritable motivation, "tirer vengeance" et non pas le règlement d'une très ancienne dette contractée pendant la seconde guerre de Messénie. Le propos nous apparaît toutefois encore assez anecdotique. Peut-être faut-il simplement lire les deux exemples donnés par Hérodote justement en ce qu'ils sont exemplaires ? Le cratère et la cuirasse seraient dans ce cas les deux éléments ayant le plus cristallisé la frustration des Lacédémoniens. Là encore, ce sont les effets induits par une domination samienne sur un espace maritime – l'Égée centrale ou les Cyclades – qui auraient finalement décidé des

---

[985] Th.1.40.5, "nous, même au moment de la révolte de Samos, nous n'avons pas voté dans un sens qui vous fut contraire quand sur l'aide à leur donner, les votes des Péloponnésiens étaient divisés" ; cf. infra III.5.2.3.

[986] Hdt. 3.59, "πρότεροι γὰρ Σάμιοι ἐπ' Ἀμφικράτεος βασιλεύοντος ἐν Σάμῳ στρατευσάμενοι ἐπ' Αἴγιναν μεγάλα κακὰ ἐποίησαν Αἰγινήτας καὶ ἔπαθον ὑπ' ἐκείνων· ἡ μὲν αἰτίη αὕτη".

[987] Figueira 1985, 69, "as an alternative reason for the Aeginetan action at Kydonia, contemporary commercial rivalries might be suggested"

Spartiates à une intervention militaire lointaine dont Hérodote, comme nous l'avons déjà mentionné, rappelle le caractère premier[988]. Aussi précieux et symboliques soient-ils, nous sommes en droit de penser qu'un cratère et une cuirasse ne pouvaient motiver à eux seuls une expédition aussi lointaine. Toujours est-il que la portée économique de l'intervention est *a priori* plus assumée par les Lacédémoniens qui ne prétendent pas, par cette expédition, régler une quelconque affaire ancienne.

De fait, il est parfaitement envisageable que Polycrate d'une part et les Samiens de Cydonia de l'autre aient grandement perturbé, ou contrôlé, les échanges en Égée à la fin des années 530 et dans la décennie suivante. À deux moments différents, deux cités connues pour leur dynamisme commercial, Corinthe et Égine, décident de lutter férocement contre des éléments samiens. L'ironie du sort fait que l'échec de la première tentative de 525, crée et fixe un nouveau groupe samien potentiellement perturbateur dans l'espace égéen. Entre Hydra et Cydonia, il est possible que la route commerciale reliant le bassin égéen à l'Occident et surtout à la Cyrénaïque ait été contrôlée ou perturbée pendant cinq années par les Samiens de Cydonia[989]. Ce contrôle pourrait expliquer la période de prospérité que connaissent ces exilés samiens. Il n'est guère possible d'aller plus loin quant aux modalités du contrôle que ces derniers pouvaient exercer.

Les choses sont un peu différentes si l'on essaye de préciser la domination que les Samiens sous la direction de Polycrate ont pu exercer en Égée. Comme nous l'avons dit plus haut, il est probable que l'importance de l'expédition que Samos subit vers 525 soit directement liée à la domination navale exercée par Polycrate. Nous avons déjà discuté des moyens dont disposent les Samiens pour imposer leur autorité et leur contrôle sur la mer, mais *quid* des modalités de cette domination ?

En deux endroits de son récit, Thucydide rapporte la consécration par Polycrate de l'île de Rhénée à l'Apollon de Délos et cela au moyen d'une chaîne[990]. Il importe d'interroger les conditions de domination qui permettent à Polycrate de consacrer une île située au cœur des

---

[988] cf. supra ; Hdt. 3.56.

[989] Papazarkadas & Thonemann 2008, 80.

[990] Th. 1.13.6, 3.104.2 ; Le Dinahet-Couilloud 1983, 136 ; Chandezon 2003, 116-133, n°29, pour les baux relatifs au domaine sacrée d'Apollon à Rhénée (période de l'Indépendance) ; Kent 1948, 244-248, 244, fig. 1, 248, fig. 3, 245, "Thucydides relates that in 523 B.C. the island of Rheneia was captured by Polycrates, the tyrant of Samos, and.was presented by him..to the Delian Apollo: this gift probably marks the earliest of the various holdings in real estate to which the Temple of Apollo held title. It is uncertain how soon after 523 B.C. the part of the island that was retained by the temple was converted into estates, but presumably the interval would not have been long, so that it well may be that the earliest leases issued for estates on Rheneia dated from the late sixth century B.C", 247, "from the fourth century until 166 B.C. the number of estates on Rheneia was ten, and the rentals from Rheneia in 432 B.C. are large enough to show that the area rented in the fifth century B.C. was approximately the same as in the fourth. It therefore seems probable that when the temple administrators accepted Polycrates' gift, they divided the area that was assigned to farms into ten estates, and that the area and the number of the Rheneian estates remained unchanged from the sixth century B.C. until the end of the Period of Independence".

Cyclades. Cette donation reposerait en effet sur une domination et une appropriation territoriales assez légitimes, reconnues et durables pour garantir les droits du dieu sur une partie au moins de l'île de Rhénée[991]. Dans le même temps, il faut noter que la cité de Rhénée survit à ces donations. Les modalités de la domination samienne sur Rhénée n'impliquent pas la disparition de la cité. Conscient de la très forte valeur de la locution "τῶν νήσων ὑπηκόους ἐποιήσατο"[992] pour un Athénien du V^e^ siècle, il nous faut donc songer à une autre forme de contrôle dans laquelle la cité de Rhénée intègre l'ensemble samien sans pour autant perdre sa visibilité[993]. Thucydide explique cette consécration par l'"assujettissement" préalable de cette île parmi d'autres[994]. Hérodote est sur ce point plus imprécis puisqu'il se contente de souligner que le tyran s'était emparé de nombreuses îles et villes du continent et aussi qu'il avait vaincu en combat naval des Lesbiens alliés aux Milésiens[995].

À propos de ces éléments, il nous faut d'abord préciser que la question de la présence samienne à Délos reste toujours assez difficile à cerner[996]. Dans les années 530-520, Délos est notamment le lieu où entrent en concurrence les influences naxienne, athénienne et samienne. Si Pisistrate est en mesure de mettre en œuvre la première purification partielle de l'île sacrée, on retient généralement l'idée que Polycrate affirme son contrôle sur le sanctuaire au début des années 520[997]. En dehors de la consécration de Rhénée, le tyran samien pourrait être à l'origine de la réorganisation des fêtes sacrées en l'honneur d'Apollon[998]. Les indices archéologiques ne permettent guère de préciser davantage l'influence samienne sur Délos. Bien entendu, les Samiens pouvaient aussi être intéressés à l'Héraion de Délos et éventuellement à la deuxième phase architecturale voyant le remplacement de l'Héraion A par un nouveau temple, l'Héraion B[999]. S'agissant du combat naval victorieux contre les Milésiens associés, pour l'occasion, à des Lesbiens, la mention nous intéresse en ce qu'elle

---

[991] Mitchell 1975, 80, à une époque où la puissance achéménide ne dispose pas d'une importante flotte, les Samiens semblent dominer leurs adversaires régionaux traditionnels (potentiellement affaiblis suite à la conquête perse). La domination navale samienne sur les Cyclades ne résulterait donc pas seulement de facteurs structurels mais également de facteurs conjoncturels.

[992] Th. 1.13.6.

[993] Concernant le cas de Rhénée, nous remercions particulièrement F. Prost pour ses nombreuses et très éclairantes remarques.

[994] Th. 1.13.6, "il fit sujettes de nombreuses îles".

[995] Hdt. 3.39, "Συχνὰς μὲν δὴ τῶν νήσων ἀραιρήκεε, πολλὰ δὲ καὶ τῆς ἠπείρου ἄστεα".

[996] Bruneau & Ducat 12005, 20 ; Gallet de Santerre 1958, 308-310.

[997] Bruneau & Ducat 2005, 20.

[998] *Souda s.v.* Πύθια καὶ Δήλια : "Πύθια καὶ Δήλια: φασὶ Πολυκράτη, τὸν Σάμου τύραννον, Πύθια καὶ Δήλια ποιήσαντα ἅμα ἐν Δήλῳ πέμψαι εἰς θεοῦ, χρησόμενον εἰ τὰ τῆς θυσίας ἄγει κατὰ τὸ ὡρισμένον: τὴν δὲ Πυθίαν ἀνελεῖν: ταῦτά σοι καὶ Πύθια καὶ Δήλια: βουλομένην δηλοῦν ὅτι ἔσχατα: μετ' ὀλίγον γὰρ χρόνον αὐτὸν ἀπολέσθαι συνέβη. Ἐπίκουρος δὲ ἔν τινι τῶν πρὸς Ἰδομενέα ἐπιστολῶν ταῦτα. λέγεται δὲ καὶ Πυθοῖ, τουτέστιν ἐν τοῖς Πυθίοις. Ἀριστοφάνης: Ὀλυμπιᾶσιν, ἐν Πύλαις, Πυθοῖ"; Gallet de Santerre 1958, 247, sur la demande de Polycrate à la pythie pour savoir s'il devait appeler pythia ou delia la fête qu'il venait de réorganiser, 309, sur les notices de la *Souda* et de Photius qui mentionnent cette réorganisation du culte par Polycrate.

[999] Gallet de Santerre 1958, 260-262, 261, note 7, au sujet des représentations d'une Héra maîtresse des animaux, 262, note 1, sur l'hypothèse suivant laquelle le culte d'Héra sur le Cynthe connaît un véritable essor du fait de la politique polycratéenne ; Bruneau & Ducat 2005, 230-23, date le second temple de l'extrême fin du VI^e^ siècle.

est la seule qui précise quelles sont les cités qui – si l'on excepte la tentative péloponnésienne – tentent de s'opposer militairement à l'expansion polycratéenne. En raison de la datation relative de cet épisode, nous devons souligner le fait que Milet, au moins, est déjà intégré politiquement à l'ensemble perse. La conquête de "villes du continent" s'opère logiquement au détriment des intérêts perses. La trame du récit d'Hérodote suggère un lien de cause à effet entre d'une part, la conquête de nombreuses îles et villes du continent, et, d'autre part, cette grande victoire navale. Les Milésiens et les Lesbiens font peut-être partie des "îles et des villes du continent" qui tombent sous le contrôle de Polycrate. La forme de ce contrôle est exprimée par deux locutions de Thucydide : "καὶ τῶν τε ἄλλων νήσων ἄρξας"[1000] et "τῶν νήσων ὑπηκόους ἐποιήσατο"[1001]. Au regard du contexte dans lequel Thucydide écrit son oeuvre, des références à l'*archè* et aux *hypékooi* sont lourdes de sens. Cet usage renforce l'idée que la domination samienne est formellement assez comparable à celle qu'exercent les Athéniens au V^e^ siècle.

Pour aller plus loin quant aux modalités de cette domination maritime en Égée, il faut examiner en détail ce que dit Hérodote de la manière dont procède Polycrate et dont il use de la puissance navale qui est la sienne :

"Il pillait et enlevait tout le monde, sans faire de distinction pour personne ; car, disait-il, on était plus agréable à un ami en lui rendant ce qu'on lui avait pris qu'en ne lui prenant rien du tout" (Ἔφερε δὲ καὶ ἦγε πάντας διακρίνων οὐδένα· τῷ γὰρ φίλῳ ἔφη χαριεῖσθαι μᾶλλον ἀποδιδοὺς τὰ ἔλαβε ἢ ἀρχὴν μηδὲν λαβών)[1002].

Le caractère généralisé et indifférencié (πάντας διακρίνων οὐδένα) des activités de prédations organisées par Polycrate constituerait une singularité de la domination navale samienne[1003]. Vient ensuite le bon mot de Polycrate devant justifier d'un tel système pouvant toucher même les amis. Ce passage est en partie repris par Diodore au livre X et il nous semble que ce dernier fournit quelques pistes de réflexion supplémentaires, quelques scholies pourrait-on dire, permettant de penser la forme de domination maritime exercée par les Samiens à cette époque :

"Polycrate, le tyran des Samiens, avait l'habitude d'envoyer des trières vers les endroits les plus favorisés, il pillait tous ceux qui naviguaient, et il rendait le butin qu'il avait pris à ses seuls alliés. Et à ceux de ses compagnons qui critiquaient cette pratique, il disait que tous ses amis se sentiraient plus redevables envers lui en récupérant ce qu'ils avaient perdu qu'en n'ayant rien perdu en premier lieu" (Ὅτι ὁ Πολυκράτης ὁ Σαμίων τύραννος εἰς τοὺς

[1000] Th. 3.104.2.
[1001] Th. 1.13.6.
[1002] Hdt. 3.39.
[1003] Shipley 1987, 95.

ἐπικαιροτάτους τόπους ἀποστέλλων τριήρεις ἐλήστευεν ἅπαντας τοὺς πλέοντας, ἀπεδίδου δὲ μόνοις τοῖς συμμάχοις τὰ ληφθέντα. πρὸς δὲ τοὺς μεμφομένους τῶν συνήθων ἔλεγεν ὡς πάντες οἱ φίλοι πλείονα χάριν ἕξουσιν ἀπολαβόντες ἅπερ ἀπέβαλον ἤπερ ἀρχὴν μηδὲν ἀπολαβόντες)[1004].

Si on retrouve bien des éléments déjà présents chez Hérodote – le caractère généralisé et indifférencié du pillage qui cible, "tous ceux qui naviguaient" (ἅπαντας τοὺς πλέοντας) et le même bon mot du tyran –trois informations nouvelles sont transmises par Diodore[1005].

En premier lieu, l'activité n'est plus aussi indifférenciée au moins en termes géographiques. Des zones particulières sont ciblées. Il s'agit des "endroits les plus favorisés" (τοὺς ἐπικαιροτάτους τόπους), c'est-à-dire des secteurs connus, perçus, par les Samiens et Polycrate, comme les plus riches et les plus prospères. Il est d'ailleurs intéressant de rapprocher ce type de perception et de connaissance de l'arrivée rapide et directe des Samiens en manque d'argent auprès des Siphniens qui, nous dit Hérodote, en disposaient en abondance.

En second lieu, une fois l'activité de prédation passée, l'auteur précise que le fameux tyran ne rend le butin qu'à "ses seuls alliés". Il n'est plus seulement question de *philoi* mais aussi de *symmachoi*.

Enfin, la mention de "ses compagnons qui critiquaient cette pratique" (τοὺς μεμφομένους τῶν συνήθων) témoigne du fait que celle-ci pouvait choquer par sa nouveauté et sa singularité même parmi les Samiens les plus influents et qui certainement ne découvraient pas la prédation ![1006]

Ce passage suggère que le déploiement de navires dans les endroits les plus stratégiques matérialisait le contrôle samien. La capacité d'envoyer des navires de guerre dans telle ou telle zone fondait la domination navale samienne, notamment dans les Cyclades[1007]. En réalisant fréquemment la chance – en termes statistiques – pour un équipage donné d'être arraisonné par un navire samien, Polycrate manifeste son pouvoir naval et son emprise sur une zone commerciale donnée. Les Samiens contrôlent ou pillent systématiquement "tous ceux qui naviguent", alliés ou non. De la sorte, côté samien, on entretient l'idée que nul ne peut espérer facilement circuler sans leur bon vouloir. Une fois le navire arraisonné (ou

---

[1004] D.S. 10.16, (éd. Loeb et trad. Loeb modifiée A.D) ; voir aussi traduction Belles Lettres, D.S. 10. F33 : "le tyran de Samos, Polycrate, envoyait des trières dans les endroits les plus stratégiques pour dépouiller tous ceux qui étaient sur mer, et restituait par la suite le butin à ses seuls alliés. Aux proches qui blâmaient sa conduite, il répondait que tous ses amis auraient plus de reconnaissance à son égard en récupérant ce qu'ils avaient perdu que s'ils n'avaient absolument rien perdu".

[1005] Les informations complémentaires de Diodore sont à mettre en relation avec une assez bonne connaissance de l'histoire locale samienne et de l'œuvre de Douris de Samos, à ce sujet voir : Knoepfler, 2001, 32.

[1006] cf. infra III.1.2.

[1007] En raison de la consécration de Rhénée et de la réorganisation des festivités en l'honneur d'Apollon Délien, il est très probable que les navires samiens aient été très actifs dans les Cyclades à la fin des années 520, sur ce point voir : Gallet de Santerre 1958, 308.

contrôlé) et le butin potentiellement pris, deux cas de figure peuvent se présenter. Soit, il s'agit d'un navire appartenant à des *symmachoi* et donc les Samiens peuvent restituer le butin sur le champ et éventuellement prélever une partie de celui-ci au titre de "charges de protection"[1008]. Soit, il ne s'agit pas de ressortissants d'une cité alliée et les Samiens montrent que cette dernière devrait y songer sérieusement.

Quand Polycrate parle d'"ami", terme repris par Hérodote et Diodore, il est possible qu'il fasse référence à un allié quel qu'il soit. Ce dernier terme est seulement employé par Diodore qui établit une identité entre les "amis" et les "alliés" du tyran. Il ne s'agirait alors plus du rapport personnel et horizontal que constitue la relation de *philia* mais bien d'un nouveau rapport vertical, davantage étatique, celui d'une alliance sous contrôle samien. Peut-on lire le propos de Polycrate en ces termes ? Il ne s'agit que d'une hypothèse, mais celle-ci semble porteuse de sens si l'on considère la lourdeur des investissements consentis pour accroître la puissance navale samienne. Organisée à partir d'anciens rapports de type *xenia*, la relation avec Sparte a pu souffrir de cette reconfiguration proposée par Polycrate. Les Spartiates sont peut-être les "amis" des Samiens mais ne semblent pas accepter l'idée d'en être les "alliés" au sens où l'entend Polycrate. Partant de cette hypothèse et bien que les vols du cratère et de la cuirasse doivent certainement être datés du milieu du VI^{e} siècle[1009], la limitation d'anciennes relations d'amitié par la mise en œuvre d'un nouveau rapport d'alliance a pu choquer tant du côté spartiate que du côté samien.

En retenant cette lecture générale, les croisières des navires samiens auraient toutes le même double objectif, drainer des richesses vers Samos sous forme de butins ou de tributs[1010] et entretenir la croyance chez les autres Grecs – alliés ou non – qu'il vaut mieux faire partie des alliés des Samiens que le contraire. Peut-être est-ce là le sens du bon mot de Polycrate : rappeler régulièrement à un ami l'intérêt qu'il a à l'être ?

Qu'entendre enfin par "faire partie des alliés des Samiens"? La question reste ouverte ,mais les réponses envisageables vont du paiement d'un tribut, matérialisation typique de la participation à une alliance, à celui d'un droit de circulation, garantissant la restitution, totale ou partielle, des biens éventuellement confisqués.

Disposant de moyens considérables, les Samiens exercent un contrôle important sur l'espace égéen. Il est possible de proposer une datation approximative de cette période de domination samienne entre le début des années 530 et 525 a.C. La borne haute correspond à la première phase d'investissement des Samiens dans le développement de leurs capacités et

---

[1008] Gabrielsen 2001, 233, l'auteur évoque "the recipient of the protection charges".

[1009] Hdt. 3.47, l'un et l'autre de ces présents seraient volés par les Samiens à un an d'intervalle et du temps où Amasis et Crésus étaient rois.

[1010] Cf. infra III.1.3.

infrastructures navales. Cette période de domination subit probablement un coup d'arrêt avec l'intervention péloponnésienne de 525. Comme le constate Oroitès dans sa missive à Polycrate, le projet samien demeure, mais les moyens pour le mettre en œuvre semblent avoir été grevés[1011].

Pendant cette période, le système de domination polycratéen pouvait organiser un réseau d'alliés qui reconnaissaient, bon gré mal gré, l'emprise samienne et le droit d'intervention, de prédation et de protection que pouvaient exercer les Samiens. Les îles que Polycrate et les Samiens dominent sont des îles grecques de l'Égée. Si tel est le cas, si la domination samienne devait avoir été de cet ordre, l'enthousiasme des Corinthiens à soutenir une expédition contre Polycrate n'en serait que plus lisible. Il s'agissait de remettre en question le contrôle samien sur une zone d'échange essentielle, l'espace égéen.

Traiter de la thalassocratie en général et d'une thalassocratie samienne en particulier se révèle être un exercice très délicat. Au-delà du prisme historiographique moderne concernant ce concept, nous sommes confrontés au défi que présente le traitement historiographique ancien du pouvoir sur la mer et par la mer. Une lecture athénienne classique de la thalassocratie samienne ne doit toutefois pas nous empêcher de discuter d'une telle domination exercée par les Samiens. Au contraire, connaissant davantage les modalités de l'exercice athénien d'une thalassocratie, *type-idéal* de l'Antiquité en quelque sorte, il est possible de lire les écarts et les nuances comme autant d'indices renseignant sur la singularité de ce que les Samiens mirent en oeuvre. Derrière l'utilité de présenter un précédent samien, il s'agit aussi de s'en départir. Le point de tension entre le besoin de comparaison et de celui de prise de distance se révèle ici essentiel.

La référence samienne est certes d'abord utilisée pour légitimer certains comportements impérialistes athéniens auprès des alliés/sujets certes, mais aussi auprès des Athéniens eux-mêmes. Toutefois, ce traitement historiographique et cet argumentaire ne sont porteurs et pertinents qu'à la condition que cette référence soit partagée par le plus grand nombre. La puissance et la domination navales anciennes des Samiens devaient assurément faire l'objet d'une reconnaissance étendue de la part des Grecs qui devaient y attacher une certaine vraisemblance. Cette vraisemblance repose sur des indices tangibles que nous avons tâché de regrouper. Pour résumer, il s'agit de tous les éléments qui sont attachés à l'*aristeia* navale des Samiens. On associe en premier lieu et systématiquement les Samiens à une connaissance et à

[1011] Hdt. 3.122, "Πυνθάνομαι ἐπιβουλεύειν σε πρήγμασι μεγάλοισι καὶ χρήματά τοι οὐκ εἶναι κατὰ τὰ φρονήματα", bien que le siège ne dure pas pas longtemps, il est possible que les caisses du tyran aient été en partie vidées et que la flotte samienne ait subi des pertes ; lorsqu'ils reviennent la première fois, les exilés l'emportent sur Polycrate en combat naval (cf. Hdt. 3.45) ; contra Hdt. 3.142-143, au sujet des richesses de Polycrate qui reviennent à Maiandrios en 522 avant notre ère.

un savoir-faire très fins en termes de navigation et de construction navale. Cette *communis opinio* est ensuite renforcée pour quiconque, Hérodote en premier lieu, a visité Samos. En effet, le changement d'échelle que connaissent les moyens et infrastructures à partir du début des années 530 réalise et sublime cette *aristeia*. Non contents de connaître la mer, les Samiens cherchent activement à s'y imposer. Ne voir derrière ce formidable effort financier qu'un accident serait plus que réducteur. Il ne fait aucun doute que le projet est conscient, volontaire et parfaitement coordonné. Polycrate apparaît comme le promoteur incontournable de ce changement d'échelle.

Du point de vue athénien, la description de la dimension prédatrice de la puissance navale samienne ainsi que son association systématique aux activités de piraterie doivent permettre à l'*archè* athénienne de prouver sa valeur ajoutée. Cependant, la question demeure : les Samiens et les Athéniens agissaient-ils de manière si différente sur mer ? La réponse n'est pas aussi évidente que ce que peut en dire Thucydide. Les très lourds investissements matériels et humains témoignent d'une volonté de domination de la mer et par la mer sur le long terme. Il est alors hautement probable que les Samiens contrôlent un large espace maritime et commercial. Ce contrôle se matérialise vraisemblablement par la très grande fréquence des croisières des navires samiens – rapides et à grande capacité – dans les eaux égéennes. La précision de Diodore quant à l'indifférenciation des cibles du tyran nous invite également à réfléchir à un système beaucoup plus élaboré d'alliance sous hégémonie samienne. Le contrôle samien semble toutefois plus autoritaire qu'une simple hégémonie. La consécration d'une terre n'est pas l'acte d'un *hegemon* envers ses *symmachoi* mais plutôt envers des *hypekooi*. De fait, cette domination, cette thalassocratie samienne, n'est peut-être pas si éloignée, n'en déplaise à Thucydide, de celle que pouvaient exercer les Athéniens à la période classique. Les Athéniens contrôlaient, protégeaient et arraisonnaient les navires marchands ; les Samiens, semble-t-il, le faisaient ou avaient l'ambition de le faire. Concernant l'agressivité et la composante prédatrice qui seraient propres à la domination samienne, il ne faudrait pas oublier que quiconque ne faisant pas partie de l'alliance athénienne au V^{e} siècle s'exposait à des actes du même ordre. En définitive, plus que les différences entre les deux formes de domination, il s'agit peut-être de réfléchir encore davantage aux points communs que présentent les politiques navales des deux cités que sont Samos et Athènes. La stature monumentale, le modèle et la référence que représentent les Samiens pour les Athéniens de la période classique n'en seraient que plus lisibles.

II.2.1.4. Conclusion :

Sans prétendre ici à une présentation exhaustive des différentes relations et mobilités qui peuvent faire intervenir les Samiens dans l'espace égéen, celui-ci est visiblement un espace privilégié pour le déploiement de l'activité samienne. Les formes et les conditions de ce déploiement changent au cours de notre période et suivant les espaces considérés. L'activité samienne dans l'espace égéen connaît tout un spectre de matérialisation allant de la simple influence ou présence à la mise en œuvre d'un projet de type thalassocratique en passant par le fonctionnement par un ensemble de relations privilégiées facilitant des échanges de toutes sortes. Les Samiens connaissent cet espace et cette connaissance en fait un premier horizon de référence et d'opportunités. Vers 525/524 a.C., les exilés samiens n'hésitent pas une seconde quant à leur première destination. Ils savent d'expérience où trouver de l'argent. Dans cet espace, les rapports à l'environnement humain peuvent être sécurisés de différentes manières. S'il n'y a guère d'indices pour envisager un phénomène de colonisation d'initiative samienne, l'influence et le rayonnement samien induisent le déplacement et la présence d'éléments samiens dans les Cyclades, c'est probablement le cas à Amorgos. L'établissement de rapports d'amitié ménage un cadre relativement sûr pour la mise en œuvre d'échanges réguliers avec d'autres cités importantes comme Lacédémone. Enfin, les Samiens tentent de contrôler et de sécuriser pour eux-mêmes l'espace égéen. La cité samienne semble être à l'origine du premier grand programme naval. La lourdeur des investissements consentis parle en faveur d'un projet public par lequel la cité prévoit de négocier par la force un droit samien sur les mobilités. Dans les années 530-520, les Samiens contrôlent probablement une bonne partie des échanges en mer Égée. Pouvant garantir la sécurité comme l'insécurité sur les mers, les Samiens sont en mesure de définir eux-mêmes et, à leur avantage, les conditions de l'activité maritime dans l'espace égéen.

II.2.2. La route du Nord et des détroits

En deuxième lieu, nous souhaitons présenter les activités maritimes et les modalités de la fréquentation par les Samiens d'une autre zone géographique correspondant à la route du Nord et des détroits. Cette route permet de rallier l'espace stratégique que constitue le Pont-Euxin depuis l'espace égéen. Cette zone est reconnue par les Grecs comme l'une des principales sources d'approvisionnement en grain. Les Athéniens[1012] et d'autres Grecs – nous

[1012] Müller 2010, 243-247, cf. Dem., *Contre Leptine*, 31.

pensons notamment aux Milésiens, aux Éginètes et aux Mytiléniens[1013] – fréquentent régulièrement ces espaces. Si, nous le verrons, on peine à suivre les Samiens au-delà du détroit du Bosphore, ces derniers établissent ce qui semble être leur seule véritable "colonie" en Propontide. Dans cette partie, nous souhaitons discuter de cette implantation, de ses motivations et des perspectives qu'elle ouvre dans un espace de très fortes concurrences entre les Grecs. Toutefois, avant cela, il nous faut évoquer la problématique de la présence samienne à Samothrace.

II.2.2.1. La Samos de Thrace

C'est l'évidence que la toponymie elle-même invite à la réflexion sur le possible lien entre les Samiens et cette île, cette Samos "thrace". Ce sont d'abord les sources littéraires qui peuvent nous renseigner sur ce point. Le silence de G. Shipley à ce sujet est la première remarque à formuler[1014]. À sa décharge, il nous faut constater que, malgré un effort de publications et des fouilles de type *survey* dans l'espace présumé de l'*asty* de la part des archéologues tchécoslovaques, l'attention s'est largement portée sur le sanctuaire des *Theas Mégas*[1015]. Les sources littéraires, nous le verrons sont également peu nombreuses et parfois contradictoires. Enfin, les sources épigraphiques restent très rares pour les périodes qui nous intéressent, mais sont loin d'être inintéressantes.

L'île de Samothrace est située à l'extrême nord du bassin égéen et présente une superficie de 178 km^2. Pour les données topographiques et archéologiques générales, il faut signaler que les niveaux et élévations découverts datent, pour les plus anciens des V^e et IV^e siècles[1016]. Les imposantes fortifications du pôle urbain dateraient de cette même période, voire, pour certains de la période archaïque[1017]. J. des Courtils relève l'utilisation de l'appareillage lesbien à joints courbes pour la construction du mur[1018]. Comme à Thasos pour la même période, l'utilisation de cette technique de construction résulterait des relations étroites entre les îles nord-égéennes

[1013] Müller 2010, 23, sur la fondation par exemple de Panticapée par les Milésiens vers 575 a.C ; Hdt. 7.147, sur Égine ; Müller 2010, 242-243 et cf. supra I.3.3 au sujet de Mytilène.
[1014] Shipley 1987, 223, l'auteur ne mentionne que l'envoi de théores samiens à Samothrace et Thasos.
[1015] Lehmann 1975.
[1016] Lehmann 1975, 75, restitution, 74, fig. 33 et plans généraux du sanctuaire plan II et III.
[1017] Bouzek & Šváb 1994, 170-171 ; Seyrig 1927, 353-368, 353, pour les premiers observateurs de la fortification, son appareil "cyclopéen" daterait, d'après l'auteur, de la première période suivant l'implantation samienne sur l'île, vers 700 a.C ; Graham 2002, 243, pense que, si dans son ensemble le mur est datable de la période hellénistique, certains tronçons au moins sont d'époque archaïque ; Frederiksen 2011, 185 ; Ehrhardt 1985, 24-31 ; Hansen & Nielsen 2004, 769-71 n°515.
[1018] Des Courtils 1998, 126, 131.

et l'Éolide, en particulier Lesbos[1019]. Il est étonnant de constater que ce point n'a pas été développé par les différents producteurs du débat historiographique, en particulier des tenants de l'hypothèse d'une colonisation principalement éolienne de l'île[1020].

En résumé, il s'agit dès la période classique d'un petit établissement urbain – pas plus de 280 000 m^2 (moins de 0,3 km^2 donc) – bien protégé et disposant d'un petit port[1021]. Le tout était bien entendu associé à un grand complexe sacré situé à l'ouest[1022]. Notons également la présence d'un autre établissement de type habitat groupé situé dans le centre-ouest de l'île en une localité justement nommée Chora[1023].

Considérant le lien avec Samos, le silence de G. Shipley est d'autant plus étrange que la défense des gens de Samothrace par Antiphon est un fragment bien connu de l'orateur. Pour le contexte, rappelons que, suite au décret de Thoudippos relatif au relèvement du tribut, les Athéniens laissent une fenêtre de négociation aux "alliés" qui se prévaudraient d'une pauvreté manifeste et donc inconciliable avec la mise en place de nouvelles exigences[1024]. Nous sommes donc peu après 425/424 et Antiphon défend la pauvreté des Samothraces. Nous notons d'ailleurs qu'il pourrait également être question des établissements de la côte voisine thrace, autrement dit de la pérée samothrace. Dans ce cas, il s'agirait de se défendre contre la mise en place du régime d'*apotaxis*, soit la contribution séparée de Samothrace d'une part et de sa Pérée d'autre part[1025].

Il s'agit certes d'un fragment, mais celui-ci se révèle particulièrement intéressant : "Ce furent les Samiens qui colonisèrent cette île : c'est d'eux que nous descendons. S'ils s'y établirent, ce n'est pas que l'île les tentât, ce fut par nécessité : ils avaient été chassés de Samos par les

---

[1019] Des Courtils 1998, 135.

[1020] Sans extrapoler et pour être complet sur ce point notons que l'appareil lesbien est également utilisé dans le cadre du grand programme de fortification polycratéen des années 530 a.C., il est intéressant de noter qu'Hérodote mentionne que des prisonniers de Lesbos ont creusé le fossé qui longe la grande muraille samienne, cf. Hdt. 3.39 et infra, III.4.

[1021] Graham 2002, 243, au sujet du petit port "the structures discovered were assumed to be of Roman date", et l'auteur cite Bouzek & Ondrejova 1985, 142, fig. 113. Des installations portuaires ont également été identifiées. En dépit de l'ensablement avancée de ces dernières, il est possible de restituer un bassin portuaire protégée par trois anciennes jetées. La première est orientée sud-nord et court sur au moins 80 mètres tandis qu'une autre, orientée est-ouest, protège le bassin sur une distance de 150 mètres. La dernière est indiquée par la position et l'orientation de la jetée moderne qui reprend les caractéristiques d'une plus ancienne. En raison de l'agencement des trois, on en déduit logiquement que l'entrée de ce port devait se situer dans l'angle nord-ouest. De plus, la dynamique d'ensablement semble indiquer qu'un paléo-chenal devait permettre de rejoindre un port intérieur encore davantage protégé ; Bouzek & Šváb 1994, 172, fig. 1.

[1022] Bouzek & Šváb 1994, 170, 173, fig. 2.

[1023] Lehmann 1975, plan I.

[1024] Brun 2005, 56-60, n°20, pour une traduction et un commentaire.

[1025] Antiphon, *Fragments*, notice 18 ; Lehmann 1975, 16, l'auteur estime que vers la fin du VI^{e} ou au début du V^{e} siècle, "The Samothacians owned a Peraia on the Thracian seashore opposite the island between the city of Maroneia and the Thracian peninsula dominated by Ainos".

tyrans. Le hasard décida de la chose : ayant fait du butin dans ces parages, ils abordèrent de Thrace dans l'île"[1026].

Devant une assemblée athénienne, peut-être le Conseil, Antiphon affirme que les Samothraces descendent de Samiens contraints à l'exil par les tyrans.

L'historiographie est riche et partagée depuis longtemps sur ce point. Tandis que, pour les premiers érudits visitant l'île[1027], il ne fait aucun doute que les Samiens s'installent sur l'île vers 700 a.C., K. Lehmann, dans son guide des fouilles et du musée rejette la piste samienne. Il balaye d'un revers de main cette idée, arguant – comme d'ailleurs L. Gernet[1028] – que l'argument d'Antiphon ne tient pas étant donné que la tyrannie à Samos est bien postérieure à la colonisation de Samothrace. K. Lehmann date également l'arrivée de colons grecs vers 700 a.C. Cette datation haute est avancée en raison de la présence d'assemblages mixtes (grec et non-grec) dans certains dépôts du sanctuaire eux-mêmes datés du VII^{e} siècle. Toujours pour le même auteur, la découverte d'une inscription du IV^{e} atteste de la pratique d'un dialecte éolien et non ionien sur l'île. C'est essentiellement pour cette raison qu'il penche pour une origine éolienne des colons grecs. Il pointe en particulier l'île de Lesbos[1029].

Comme le résume avec justesse P. Ilieva : "discussion of the origin of the Greek settlers of the island over the past 100 years has resulted in two main theories : that they were from either Aeolis or Samos"[1030]. Cette dernière s'essaye à une synthèse récente publiée en 2010. Au lieu d'un choix entre l'origine éolienne ou ionio-samienne, P. Ilieva propose de voir dans la singularité de la culture matérielle samothrace le résultat de la présence sur l'île de trois groupes ethniques distincts. Basant ses remarques sur l'observation des assemblages et des inscriptions, elle propose de reconstruire l'histoire archaïque de Samothrace en trois temps. Le premier est celui correspondant à la présence d'un groupe humain thrace. Un type de céramique en particulier rattache l'île à ce que l'auteur identifie comme "the Early Iron Age pottery of south-eastern Thrace"[1031]. Puis à partir du début du VII^{e} siècle, les contacts entre cette première population et l'Éolide s'intensifient et des éléments éoliens s'installent sur l'île progressivement. Cette présence, ou cette influence, éolienne est d'abord rattachée à la découverte d'un autre type de céramique dite G2-3 ware notamment dans le sanctuaire et dans la nécropole sud. Plus précisément, l'apparition de ce type pourrait témoigner de ce que P.

[1026] Antiphon, *Fragments*, I, 1, "...καὶ γὰρ οἱ τὴν ἀρχὴν οἰκίσαντες τὴν νῆσον ἦσαν Σάμιοι, ἐξ ὧν ἡμεῖς ἐγενόμεθα. Κατῳκίσθησαν δὲ ἀνάγκῃ, οὐκ ἐπιθυμίᾳ τῆς νήσου. ἐξέπεσον γὰρ ὑπο πυράννων ἐκ Σάμου καὶ τύχῃ ἐχρήσαντο, καὶ ταύτῃ λείαν λαβόντες ἀπὸ τῆς Θράκης ἀφικνοῦνται εἰς τῆν νῆσον"

[1027] Seyrig 1927, 353 ; Conze 1860, 56.

[1028] Antiphon, *Fragments*, I, 1, 164.

[1029] Lehmann 1975, 15.

[1030] Ilieva 2010, 138 ; pour un examen particulier de la piste samienne voir : Graham 2002.

[1031] Ilieva 2010, 140-141, cette céramique est présente sur les sites de Vrychos et de Porta et reflète pour l'auteur une identité pré-grecque. Cette catégorie de céramique couvre une première période dans l'histoire de l'île allant du XI^{e} au VIII/VII^{e} siècles a.C.

Ilieva appelle "a pre-colonial phase"[1032]. Notons que pendant un certain temps, un argument épigraphique tendait à réduire la présence grecque aux seuls éléments éoliens. Découverte dans le sanctuaire, une inscription datée du milieu ou du troisième quart du IV^e^ siècle présente en effet des formes dialectales éoliennes et on restitue à partir des deux premières lettres d'un mot Σα[μοθράικων…][1033]. A. J. Graham revient sur ce point et ne recense que deux "éolismes" : πόλιος τᾶς et ἐόντεσσι[1034]. Reprenant en partie l'hypothèse de P. Fraser, il estime qu'il peut parfaitement s'agir d'un décret en l'honneur d'un citoyen ou de la cité de Samothrace honorée par une cité éolienne. Le décret aurait alors été reproduit sur l'île[1035]. Enfin se mettrait en place d'après P. Ilieva la dernière phase avec l'arrivée d'un groupe ionien vers la fin du VII^e^ siècle ou au début du VI^e^ siècle[1036].

Pour l'universitaire bulgare, ces trois phases expliquent l'"hybridization" progressive de la culture matérielle observable sur l'île. P. Ilieva conclut sur la constitution d'une "nouvelle identité culturellement hybride de la *polis* de Samothrace"[1037].

Nous laisserons ici de côté ce qui ne fait pas débat à savoir la présence d'un groupe ethnique non grec avant la "colonisation" et également la question de la présence ou de l'influence éolienne dans l'île. Depuis Homère, Samothrace, d'ailleurs identifiée par Strabon comme Samos, est le plus souvent étroitement associée avec la Troade et l'Éolide[1038]. Le géographe évoque le fait que le poète utilise le nom Samos pour identifier l'île de Samothrace. Strabon estime qu'à l'époque de la guerre de Troie, c'est à dire avant l'arrivée des Ioniens en Asie Mineure, Cephallenia et Samothrace portaient toutes deux le nom de Samos tandis que la future Samos d'Ionie répondait au nom de Tembrion[1039]. Strabon fait exactement référence aux lamentations d'Hécube au chant 24 de l'*Iliade*. Elle y évoque la vente de ses enfants par Achille à Imbros et Samos[1040]. Il faudrait ici comprendre Samothrace.

Arrêtons nous plus longuement sur la présence ionienne – et peut-être samienne – sur l'île de Samothrace. Du point de vue de la culture matérielle et de l'archéologie, une telle présence est loin d'être évidente. Découverte à Panaya, la belle collection de *kylikes* ioniens n'est ni la preuve d'une colonisation ionienne ni non plus celle d'une présence samienne. Comme le précise justement P. Ilieva parlant de la découverte de céramique ionienne "although their East Greek character is generally not doubted, it is almost impossible to interpret them as

[1032] Ilieva 2010, 149.
[1033] Ilieva 2010, 148 ; Graham 2002, 237 ; Fraser 1960, n°1, 3.
[1034] Graham 2002, 237.
[1035] Graham 2002, 238 cf. Fraser 1960 ; Dimitrova & Clinton 2003, 238.
[1036] Ilieva 2010, 160, pour l'auteur ces Ioniens étaient vraisemblablement d'origine samienne.
[1037] Ilieva 2010, 159-161.
[1038] Str. 10.2.17, 457C.
[1039] Str. 14.1.3.
[1040] cf. supra. I.4 ; Finkelberg 2011, 758.

directly illustrating a connection with Samos"[1041]. Les pratiques funéraires n'apportent guère plus d'éclairage sur ce point. Dans la nécropole sud de Samothrace, fouillée par E. B. Dusenbery[1042], la crémation est dominante pour les VI^e^ et V^e^ siècles[1043] tandis qu'à Samos, les deux grandes pratiques funéraires coexistent au moins pour le VI^e^ siècle[1044]. Concernant le matériel découvert dans ces sépultures, l'origine grecque orientale est évidente, mais une fois de plus elle ne garantit rien quant à l'origine des colons grecs[1045]. Pour la plus haute période et toujours dans la nécropole sud, la sépulture S252[1046] est la seule à témoigner d'une pratique funéraire différente. Il s'agit de l'inhumation d'un jeune individu adulte de sexe masculin dans un *pithos* découvert *in situ*. L'assemblage du matériel découvert dans la tombe est caractérisé par la présence d'un *karchesion*[1047]. Reprenant les questions de chrono-typologie associées à cette forme, A. J. Graham s'oppose à E. B. Dusenbery qui qualifiait cette sépulture de "probably classical" et propose quant à lui de dater la tombe entre la fin du VII^e^ et la fin du VI^e^ siècle a.C. Par ailleurs, il est intéressant de noter que le traitement du squelette est très singulier puisque la partie supérieure du crâne a été enlevée et remplacée, dans la tombe, par la partie supérieure du crâne d'un autre individu[1048]. Reprenant les points de vue de E. B. Dusenbery et A. J. Graham, P. Ilieva réaffirme le caractère "thrace" de cette sépulture et explique que ce type de mutilations *post-mortem* se poursuit en Thrace jusqu'au second siècle avant notre ère[1049]. Toujours pour le même auteur, cette sépulture témoigne d'une "hybridization" des pratiques à la suite de l'implantation d'une *apoikia* grecque : le contexte greco-ionien d'une nécropole, le matériel découvert (*karchesion*) illustrant l'influence éolienne et une perturbation anatomique du corps rappelant des pratiques thraces[1050] pour ne pas dire scythes[1051]. De fait, pour A. J. Graham, cette sépulture tendrait à prouver que l'implantation de colons grecs intervient dans la première moitié du VI^e^ siècle.

[1041] Ilieva 2010, 153-154.

[1042] Dusenbery 1998 ; Dusenbery 1964.

[1043] Graham 2002, 245, "Dusenbery dates twenty of these cremations graves, nos. S1-S20, to the second quarter of the 6th century, and thinks that to be the time when the South Cemetery began to be used" cf. Dusenbery 1998, 702.

[1044] Ilieva 2010, 154 ; Löwe 1996, 106, "die vorherrschende Bestattungsart auf Samos im 6. Jahrhundert ist jedoch die Körperbestattung" ; au sujet de la nécropole nord voir : Boehlau 1898, 32-34 ; Löwe 1996, 104, au sujet des cinq "Grabbezirke". Les cercles funéraires I, II et V sont datés du VI^e^ siècle. Le cinquième est associé à "un autel en pierre" (*Felsaltar*). Les *kouroi* associés aux deux impressionnants "Rundgräber" sont datés du troisième quart du VI^e^ siècle cf. Freyer-Schauenburg 1974, n°53-56 ; Boehlau 1898, 32-33, fig. 19 ; Löwe 1996, 106, en dépit du grand nombre de tombes circulaires, la proportion des crémations dans la nécropole nord est plus grande que dans la nécropole ouest, l'auteur note aussi que d'autres crémations ont été découvertes par les archéologues grecs dans la nécropole ouest ; Boehlau 1898, 12-13, avance un rapport de une crémation pour quarante inhumations.

[1045] Ilieva 2010, 155.

[1046] Graham 2002, 246, fig.4.

[1047] Graham 2002, 246, fig.5.

[1048] Graham 2002, 247.

[1049] Ilieva 2010, 147.

[1050] Ilieva 2010, 147-148.

[1051] Graham 2002, 247, cf. Hdt. 4.65.

Pour le reste, la fouille archéologique de la nécropole n'apporte guère d'éléments discriminants. S'il s'agit d'un isolat, il nous faut tout de même noter la découverte dans une tombe de ce que E. B. Dusenbery identifie comme la figurine en terre cuite d'un "crouching dwarf". L'assemblage funéraire est daté du VI^e^ siècle a.C. Si l'auteur ne reconnaît que la piste rhodienne pour expliquer l'origine de ce "nain" accroupi[1052], elle ne semble pas connaître la piste ionienne et en particulier samienne[1053]. Considérant la très riche documentation archéologique se rapportant aux nécropoles samiennes et le mobilier découvert, il faut remarquer que l'on retrouve ce "nain", dans un plus grand format (19 cm), dans la tombe n°21 de la nécropole ouest de Samos. Les archéologues allemands datent cette tombe de la seconde moitié du VI^e^ siècle et identifient un démon ventru ou un Bès[1054]. Dans le même ordre d'idée, signalons qu'au nord du Bâtiment A – certainement un trésor de la post-polycratéenne – un *bothros* contenait une variante différente de la statuette de Bès. Cette variante serait datable des deux dernières décennies du VI^e^ siècle. Il pourrait s'agir d'une production en série[1055]. Il s'agissait d'une variante inconnue jusqu'alors. U. Sinn, en charge de l'étude penche pour une production samienne plus que milésienne[1056]. Pour ce qui concerne la figurine découverte à Samothrace, l'aspect de la pâte est également décrit comme "reddish yellow" et micacée – ce qui est quasiment le seul dénominateur commun pour les descriptions de pâtes dites samiennes – par E. B Dusenbery[1057]. U. Sinn évoque quant à lui le "ton orange" de la figurine découverte dans la tombe 21 de la nécropole ouest[1058]. Il faut toutefois rester prudent puisque la pâte très micacée n'est pas l'apanage des productions samiennes et, de fait, est souvent associée à une aire de production plus large dite zone sud-ionienne[1059].

[1052] Dusenbery 1998, 842-843, XS-239.

[1053] Sinn 1977, 25, n°15, pl. 5.

[1054] Löwe 1996, 12, pl. 1, 38-39.

[1055] Sinn 1985, 141, "Von der verschwommenen Oberfläche, die besonders am unbeschädigten Rücken wahrzunehmen ist, kann man auf eine längere Nutzung der zugrundeliegenden Matrize und damit auf eine späte Produktionsserie schliessen, also auf eine Entstehung im vorletzten oder letzten Jahrzehnt des 6. Jhs.",n°33 p. 151 et fig. 1-6 pl. 33.

[1056] Sinn 1985, n°33, 151, le traitement du visage et de la chevelure évoque les ateliers du "cercle samio-milésien" mais la couleur et le ton désigneraient davantage une production samienne, 153, sur l' exemple de la statuette en bois de 24,5 cm issue de la collection Clot Bey du Louvres, estime que cette statuette n'est pas à l'origine du développement de ce type. Au contraire, elle serait une reproduction en bois du type original. Le traitement plus lissé de la chevelure perlée l'invite à penser que la figurine en bois est plus tardive que la figurine en terre cuite de la tombe 21 de Samos "etwa im Jahrzehnt nach der Jahrhundertmitte, oder noch ein wenig danach". Il va même plus loin en affirmant que cette figurine n'est pas égyptienne mais importée en raison de l'analyse du bois. L'essence est celle du buxus sempervirens, l'espèce du buis. Or celle-ci est présente dans tout l'espace méditerranéen, mais pas en Orient ou en Afrique "où les Égyptiens importaient leur bois". De fait, il propose donc, sur critères stylistiques, de voir une production samienne exportée en Égypte, au même titre que l'exportation de nombreuses figurines en terre cuite du même type en Égypte. U. Sinn parle d'une "Versuches einer "Hellenisierung" des Bes" dont la figurine en bois serait l'une des déclinaisons[1056]

[1057] Dusenbery 1998, 843.

[1058] Sinn 1977, 25.

[1059] Sur la présence de mica et la disqualification de la piste rhodienne voir : Boldrini 1994, 32, cf. Dupont 1983, 28-29, à partir d'un échantillon d'une vingtaine d'amphores estampillées d'époque hellenistique et découvertes sur le site d'Archangelos, une très forte concentration en magnésium. À la suite de prospection géologique sur l'île, l'auteur évoque des "formations argileuses d'origine marine" présentes au nord de l'île et sur son pourtour. Il penche pour des chlorites magnésiennes qui ne présentent aucunement l'aspect très micacé que l'on associait

D'un point de vue fonctionnel, les statuettes hellénisées de Bès étaient vraisemblablement associées à la protection de la famille, et notamment des enfants et nouveau-nés[1060].

Sans trop anticiper sur la suite du développement, il nous faut souligner que les figurines de Bès se retrouvent en nombre assez conséquent dans le matériel archéologique mis au jour lors des campagnes de fouilles de Gravisca (cf. Planche 6, fig. 5). S. Boldrini recense 13 figurines en terre cuite de Bès[1061] et identifie trois types différents[1062]. Pour le même auteur, il ne fait aucun doute que ces Bès sont en lien étroit avec les marchands et navigateurs samiens qui faisaient escale à Gravisca[1063]. Les modalités de la présence samienne à Gravisca seront discutées dans la suite de cette partie, mais il est d'ores et déjà essentiel de noter le lien que l'on propose d'établir entre ces figurines si singulières et la présence de Samiens.

E.B. Dusenbery rapproche cette figurine de "nain accroupi" d'une autre très mal conservée qu'elle identifie comme celle d'un "singe accroupi"[1064]. Au regard de cette première mise en perspective méditerranéenne, la tentation était grande de rechercher le "singe accroupi" dans le catalogue de Gravisca. Une recherche rapide permet de trouver un balsamaire en forme de singe daté de 570-560 a.C., un objet en terre cuite avec un singe et une tête de volatile (?) sur une base rectangulaire daté de la fin du VI^{e} siècle, et un fragment de terre cuite en forme de singe également daté de 520-500 a.C[1065]. Cependant, ni la taille (11cm) ni la forme de la figurine XS-240 de Samothrace n'ont quelque chose à voir avec une représentation de singe. Le lien apparaît de manière beaucoup plus évidente avec l'une des trois variantes de la figurine Bès présentes à Gravisca. Il s'agit du troisième type identifié par S. Boldrini, le Bès à

---

systématiquement aux vases dits "rhodiens". Dupont avance l'idée que l'aspect fortement micacé de l'argile est une caractéristique propre à la région de Samos et de Milet ; Boldrini 1994, 32, note 24, l'auteur précise toutefois que les balsamaires n'ont pas été pris en compte.; Whitbread 1995, 59-67, sur les trois fabriques d'amphores rhodiennes identifiées, l'auteur note que seule la dernière présente des inclusions de mica mais que, comme la seconde fabrique, celle-ci n'est représentée que par un seul exemple ; Peacock 1977, 266-269, sur l'identification des amphores rhodiennes d'époque romaine, l'auteur notait déjà que sur les six fabriques qu'il identifiait, seules les deux premières étaient certainement localisées à Rhodes et que les productions ne présentaient aucune inclusion de mica.

[1060] Boehlau 1898, 32-34, 155-156, l'archéologue allemand évoquait une diffusion assez large de ce type de démon en énumérant les autres découvertes : dans le secteur de Mylasa, à Naucratis (British Museum Collection 592), Mélos, Rhodes, Égine, mais aussi en grande Grèce, un exemplaire découvert et étudié par Orsi à Mégara Hyblaea, et un autre provenant de Syracuse. Il s'agirait de la version coroplastique grecque, simplifiée et grotesque, du dieu égyptien Bès ou Ptah et éventuellement d'une sorte de jouet d'enfant. Dans un style caractéristique du positivisme colonial de la fin du XIX^{e} siècle, J. Boehlau note que deux tombes samiennes contenaient des figurines représentant "ein solcher Pygmaee". Ces deux sépultures ne contenaient pourtant pas d'enfants mais certainement une très jeune femme ou un très jeune homme voire un grand enfant – la catégorie de l'adolescence n'étant pas appropriée pour le monde grec – pour l'autre. L'archéologue allemand qualifie de certaine la signification apotropaïque de ces objets.

[1061] Boldrini 1994, 63-65.

[1062] Boldrini 1994, 28, 1) le Bès portant un plus petit Bès (ou un petit singe ?) sur son épaule (n°99-106, p. 62-63), 2) le Bes avec une chevelure organisée en tresses horizontales (n°107-108, p. 64), 3) le Bès avec la chevelure courte et lisse (n° 109-111, p. 64-65) ; cf. infra II.2.5.3.

[1063] Boldrini 1994, 33, "altrettanto significativa pare l'esclusiva pertinenza a D del tipo del Bes : a ragione si attribuisce a Samo lo sviluppo di questa iconografia, ennesima testimonianza degli stretti rapporti fra l'isola e l'Egitto" ; sur les rapports avec l'Égypte cf. infra II.2.3 et voir Davis 1981.

[1064] Boldrini 1994, 45, n°15, date cette figurine de ca. 570-560 a.C.

[1065] Boldrini 1994, n°15 p. 45, n°115 et 116 p. 66.

chevelure courte et lisse. Trois exemplaires de ce type ont été mis au jour à Gravisca[1066]. Les hauteurs de figurines sont très comparables : 5,8 cm pour celle de Samothrace[1067], et respectivement 6,5 , 5,5 et 5,2 cm pour celles de Gravisca[1068]. Il faut toutefois noter que la figurine découverte dans la tombe 21 de Samos fait 19 cm[1069]. La posture du personnage et les proportions ne laissent guère de place au doute, la nécropole sud de Samothrace recèle non pas une, mais deux figurines de Bès. La première est, en l'absence de la partie supérieure, à rapprocher des types 1 ou 2 identifiés par S. Boldrini, tandis que la seconde doit être rattachée au dernier type. Il faut remarquer que – selon la même spécialiste – les types 1 et 2 sont datables du premier quart du VI^{e} siècle tandis que le dernier type est daté du second quart du VI^{e} siècle a.C[1070].

Sans qu'il s'agisse, et loin s'en faut – il ne s'agit que de deux figurines en terre cuite –, d'un argument décisif dans un sens ou dans l'autre, ces démons ventrus découverts à Samothraces pourraient indiquer une influence samienne ou des importations liées à l'activité maritime des Samiens.

Les marqueurs de tombes ne donnent guère plus de compléments. À notre connaissance, les fameuses stèles à anthèmes de Samos ne se retrouvent pas dans les nécropoles samothraces. E. B. Dusenbery ne note que la présence de "vertical rough limestone slabs" – pas toujours inscrites – marquant les tombes d'époque archaïque et classique et estime même que des marqueurs en bois pouvaient être utilisés. Cependant, comme le précise l'archéologue, ce type de marqueurs est fréquent dans les nécropoles grecques[1071].

Concernant l'épigraphie, l'élément de réflexion essentiel est la découverte d'une inscription archaïque en dialecte ionien. N. Dimitrova et K. Clinton proposent d'y voir quelque chose comme un enregistrement financier faisant intervenir un individu appelé Onésimos. Une forme éolienne appellerait un Onasimos. De plus, la forme du *sigma* est parfaitement reconnue comme ionienne. Cette inscription daterait du dernier quart du VI^{e} siècle a.C[1072]. Les auteurs n'hésitent alors pas à confirmer – par cette inscription ionienne – l'origine samienne des habitants de Samothrace[1073]. Notons toutefois que les seules autres occurrences

---

[1066] Boldrini 1994, 28, n°109-111 p. 64-65.

[1067] Dusenbery 1998, 843.

[1068] Boldrini 1994, 64-65.

[1069] Löwe 1996, 38.

[1070] Boldrini 1994, 64-65 ?

[1071] Dusenbery 1998, 40-41, 42, fig.1 ; voir aussi : Boardman & Kurtz 1971, 218-220 ; Καραδημα & Κουτσουμανης 1995, 678-679, lors de fouilles de sauvetage de l'été 1992, C. Karadima et M. Koutsoumanis rapportent la découverte de 31 sépultures supplémentaires dans la nécropole nord datées du VI^{e} au I^{er} siècle a.C. Cependant, ces dernières ne font pas l'objet d'une description supplémentaire.

[1072] Dimitrova & Clinton 2003, 237.

[1073] Dimitrova & Clinton 2003, 238.

de cet anthroponyme dans les *IG* samiennes sont plus assez rares et très tardives[1074] tandis que le même constat vaut pour Lesbos à l'exception d'une occurrence datant de 346 a.C. Même en considérant toute la côte micrasiatique, ce nom n'apparaît pas avant le IV^e^ siècle et seulement à Teos et Sinope[1075].

Finalement, les éléments les plus cohérents se trouvent être rapportés par les sources littéraires. Sans que soit rejetée l'hypothèse de la présence d'un groupe éolien, Hérodote est très clair quant à l'origine des Samothraces au début du V^e^ siècle. L'historien, qui connaît de très près Samos et Samothrace[1076], est une fois encore très précieux. Lors de l'affrontement naval de Salamine, il est question d'un exploit réalisé par un navire de Samothrace appartenant à la flotte du Grand Roi contre un équipage éginète. Ces marins sont clairement identifiés comme étant des Ioniens[1077]. Cet équipage ferait donc partie des cent navires ioniens et non pas des soixante vaisseaux de guerre fournis par les Éoliens et recensés dans l'inventaire de la flotte perse[1078]. Pour les Perses comme pour Hérodote, les Samothraces sont des Ioniens.

Enfin, pour ce qui concerne plus directement la présence des Samiens à Samothrace, il nous faut revenir sur le discours d'Antiphon qui établit un lien très net entre la colonisation de Samothrace et une tyrannie à Samos[1079]. A. J. Graham explique que la connaissance d'autres exercices tyranniques samiens avant Polycrate permet de réexaminer la question[1080]. Considérant l'objet et les enjeux de la démonstration d'Antiphon, l'auteur estime que le souci de vraisemblance entre forcément en ligne de compte. Il ne faut en aucun cas risquer de perdre immédiatement toute crédibilité auprès des Athéniens en avançant ce qui apparaîtrait immédiatement comme une contre-vérité[1081]. Il est intéressant de considérer les raisons qui ont poussé Antiphon à développer cette idée ou encore de s'interroger sur les raisons qui poussent les Samothraces à se prévaloir d'un lien avec les Samiens. Certes, on voit bien la puissance potentielle à l'oreille des Athéniens d'un argument tel que celui d'un exil contraint dans le cadre d'une tyrannie. Cependant, il faut compter sur l'acceptation par les Athéniens de deux idées clés, celle d'une origine samienne des gens de Samothrace et celle d'une ou de plusieurs expériences tyranniques subies par les Samiens. Finalement, que les Athéniens ne sachent pas exactement à quelle tyrannie Antiphon fait référence n'est pas le plus important,

---

[1074] *IG*. 12.6, 195, 233 et 883, les deux premières d'époque impériale, la dernière est de datation incertaine.
[1075] Fraser *et al*., 346, cf. *IG*. 2^2, 9203.
[1076] Hdt. 2.51.
[1077] Hdt. 8.90.1-3, au sujet de cet exploit qui sauve les Ioniens "Ταῦτα γενόμενα τοὺς Ἴωνας ἐρρύσατο"
[1078] Hdt. 7.94-95.
[1079] Antiphon, *Fragments*, I, 1, "...καὶ γὰρ οἱ τὴν ἀρχὴν οἰκίσαντες τὴν νῆσον ἦσαν Σάμιοι, ἐξ ὧν ἡμεῖς ἐγενόμεθα. Κατῳκίσθησαν δὲ ἀνάγκῃ, οὐκ ἐπιθυμίᾳ τῆς νήσου. ἐξέπεσον γὰρ ὑπο πυράννων ἐκ Σάμου καὶ τύχῃ ἐχρήσαντο, καὶ ταύτῃ λείαν λαβόντες ἀπὸ τῆς Θράκης ἀφικνοῦνται εἰς τῆν νῆσον".
[1080] Graham 2002, 240.
[1081] Graham 2002, 232.

seule compte l'empathie espérée de la part des Athéniens envers les descendants d'anciennes victimes de la tyrannie.

Cette idée d'une expulsion de certains Samiens est également confortée par un fragment de la *Constitution des Samothraces* d'Aristote transmis par Herakleides. Sans que la raison soit cette fois précisée, il est question de "Σάμιοι κατῷκισαν αὐτὴν ἐκπεσόντες τῆς οἰκείας"[1082]. D'autres passages confirment l'origine samienne des Samothraces. L'un fait intervenir des Samiens qui auraient approvisionné des Thraces autochtones en proie à une grande famine (ἐν σιτοδείᾳ)[1083]. Ce passage nous intéresse au plus haut point, car il est non seulement question d'un synoecisme auquel participent des éléments samiens à Samothrace mais également de leur capacité à enrayer un épisode de famine en subvenant à l'approvisionnement en grain de l'île (ἐπαρκεσάντων). Une autre version de l'arrivée samienne est décrite par un scholiaste de l'Iliade. Après avoir capturé des "femmes thraces", des Samiens brûlent leurs propres navires et colonisent l'île qui reçoit alors le nom de Samothrace. L'implantation samienne s'effectue dans des conditions assez violentes et on note déjà la mention très intéressante de la capture de femmes thraces par des Samiens[1084].

Pour revenir à la démonstration d'Antiphon, il souligne l'extrême dénuement et la pauvreté qui caractérisent le territoire de leur île[1085]. Juste avant cela, la défense des gens de Samothraces met en avant le fait qu'ils la subissent depuis longtemps et qu'ils n'ont pas choisi de s'y installer. La logique argumentative est évidente : contraints à l'exil par une tyrannie, ils ont échoué sur un rivage inhospitalier et ne peuvent donc pas supporter de plus lourde charge en raison de la pauvreté de leur île. Nous savons grâce aux *ATL* que les gens de Samothraces sont jusqu'alors taxés à hauteur de 6 talents[1086].

Dans un contexte où les souvenirs de la très brutale révolte samienne[1087] sont certainement encore assez précis, on pourrait estimer le pari d'Antiphon assez osé. Se prévaloir, vers le milieu des années 420, d'une origine samienne est une stratégie qui risque de réveiller de vieilles blessures. Pour fonctionner, cette argumentation nécessite que la part d'empathie des Athéniens envers des victimes de la tyrannie soit plus forte que l'éventuel ressentiment et la méfiance associés aux Samiens. Si tel est le cas, une question fondamentale se pose :

[1082] *FGrHist* 548 F65b.

[1083] Graham 2002, 233 cf. Ps.-Scymn., 690-695, au sujet des gens de Samothraces "ἐν σιτοδείᾳ τῶν Σαμίων δ'αὐτοῖς ποτε ἐπαρκεσάντων, τηνικαῦτ'ἐκ τῆς Σάμου ἐπιδεξάμενοί τινας συνοίκους ἔσχοσαν".

[1084] Eusthat., *Schol*. Il., 24.78, au sujet de Samothrace qui était auparavant appelée Leukônia, "εἶτα ὑπὸ Σαμίων οἰκισθεῖσα, ὧν τὰ σκάφη αὐτόθι αἰχμάλωται Θρῇσσαι κατέκαυσαν, Σαμοθρᾴκη ὠνόμασται" ; "ayant été colonisée par des Samiens, dont les bateaux ayant capturé des femmes thraces furent brulés ici, elle fut nommée Samothrace" (trad. Graham 2002, 233).

[1085] Antiphon, *Fragments*, I, 2, , "l'île que nous occupons – on le voit tout de suite, et de loin – est montagneuse et abrupte : peu de ressources, pas grand chose à y cultiver ; la friche prend beaucoup de place, sur une petite superficie"(Ἡ γὰρ νῆσος ἣν ἔχομεν δήλη μὲν καὶ πόρρωθεν < ὅτι > ἐστὶν ὑψηλὴ καὶ τραχεῖα. Καὶ τὰ μὲν χρήσιμα καὶ ἐργάσιμα μικρὰ αὐτῆς ἐστι, τὰ δ'ἀργὰ πολλὰ, μικρᾶς αὐτῆς οὔσης).

[1086] Meiggs 1979, appendice 14, III, n°61.

[1087] Cf. infra III.5.2.

comment expliquer cette prise de risque si l'ascendance samienne est complétement inventée ? L'autre solution consiste à penser que la communion et l'intégration de l'île samienne dans l'*archè* athénienne – nous y reviendrons plus loin[1088] – ont déjà atteint un haut degré vers le milieu des années 420. De fait, se prévaloir d'une ascendance samienne, c'est également chercher à inscrire les discussions dans le cadre plus large et amical des relations athéno-samiennes de cette époque.
Dans les deux cas, il reste que l'importance des enjeux financiers et le souci de vraisemblance parlent en faveur de la réalité d'une ancienne implantation samienne à Samothrace.

Finalement, il ressort de tous ces éléments de réflexion que, si les indices archéologiques et épigraphiques suggèrent l'établissement d'un groupe ionien, des indices littéraires – d'époque et de nature différentes – rendent plutôt vraisemblable l'hypothèse d'une installation samienne sur l'île de Samothrace. Il pourrait s'agir d'un phénomène de type diaspora, résultat d'un mouvement d'exil comme il en est de nombreux dans l'histoire samienne. Comme nous l'avons proposé, le manque d'indices archéologiques est peut-être à relativiser et ne tient pas – comme cela a été avancé par P. Ilieva – à une rupture complète de ces Samiens d'avec leur métropole[1089]. Plus généralement et avant leur installation, les Samiens sont considérés comme fréquentant déjà ce secteur situé à l'extrême nord de l'espace égéen et à proximité de la côte thrace et de la zone des détroits. Deux types d'activités leur sont associées, la capture et donc probablement l'asservissement des populations thraces et l'approvisionnement en grain. Il nous reste la question de la datation de cette installation. À suivre l'argumentation d'Antiphon, il nous faut chercher une expérience tyrannique se déroulant bien avant la mise en œuvre du décret de Thoudippos. À partir du début du VI^{e} siècle, les Samiens connaissent plusieurs tyrannies sur lesquelles nous reviendrons[1090]. Suivant la séquence proposée par P. Ilieva, la culture matérielle observée à Samothrace connaitrait une troisième phase, résultat d'une influence ionienne plus importante à la fin du VII^{e} siècle ou au début du siècle suivant. De fait, si, comme nous le pensons, l'installation d'un groupe samien a quelque réalité historique, celle-ci pourrait vraisemblablement prendre place dans la première moitié du VI^{e} siècle a.C. Plus encore, cette installation suggère une connaissance préalable de cette zone et que la route du nord est déjà fréquentée par les navires samiens.

[1088] cf. infra III.5.3.
[1089] Ilieva 2010, 161, "arriving as political refugees, they were partly deprived of the notion of kinship with the mother city and probably more open to accept aspects of local culture".
[1090] cf. infra III.4.

II.2.2.2. Périnthe, une autre Samos

Si pour Samothrace, l'examen attentif d'un certain nombre de sources nous permet de souscrire à la vraisemblance de l'installation d'un groupe samien dans la première moitié du VI^e^ siècle, la présence samienne est autrement mieux attestée en Propontide avec l'établissement samien de Périnthe. En l'état actuel des connaissances d'ailleurs, il semble s'agir du seul véritable processus de "colonisation" au sens où il est officiellement soutenu par la cité samienne. Comme nous pouvons le suspecter à partir de l'exemple de Samothrace, ou encore de ceux de Cydonia ou de Dicéarchia dont il sera question plus loin[1091], l'un des ressorts fondamentaux de la "diaspora samienne" participe d'un phénomène de type *stasis*. Dans ce cas, plus que d'entreprises privées, il s'agirait davantage d'entreprises infra ou contra-publiques[1092]. Tel ne semble pas être le cas pour Périnthe[1093].

Localisée sur la rive européenne occidentale de la Propontide, Périnthe – l'actuelle Marmara Ereğlisi – constitue la colonie samienne par excellence et peut-être la seule de type "officiel". Dans sa *Periègèse*, le Pseudo Scymnos affirme que "Μετὰ τὴν δὲ Χερρόνησον ἐν Προποντίδι Θρᾴκη παρήκει, καὶ Σαμίων ἀποικία Πέρινθός ἐστιν"[1094]. Strabon est aussi beaucoup moins réticent à valider la présence et l'origine samienne de cette *apoikia* :"εἶτα τὸ Μαρκὸν τεῖχος καὶ Λευκὴ ἀκτὴ καὶ τὸ Ἱερὸν ὄρος καὶ Πέρινθος, Σαμίων κτίσμα"[1095]. D'après Eusèbe, l'établissement aurait été fondé vers 602 a.C[1096]. Ces références sont assez tardives, mais il est déjà intéressant de noter que la date retenue pour la fondation est loin de placer les Samiens parmi les précurseurs du mouvement "colonial" grec.

G. Shipley estime que le "trade may also have had to do with the Propontine colonies"[1097]. En effet, s'ajoute à cette colonisation samienne de Périnthe, l'idée de la création d'un "espace colonial" samien en Propontide[1098]. Bisanthe[1099] et Heraion Teichos[1100] constitueraient les

---

[1091] cf. infra II.2.5.2.

[1092] Graham 1983, 7, sur la distinction entre le caractère privé et publique d'un phénomène de colonisation et ses limites également.

[1093] Sur Périnthe voir en premier lieu : Schönert 1962 ; Shipley 1987, 51-52 ; Loukopoulou 1989 ; Sayar 1998.

[1094] Sayar 1998, 92, LZ26 ; Ps.-Scymn., 713.

[1095] Sayar 1998, 92-93, LZ27 ; Str. 7.F55 ; Sayar 1998, 93, LZ29-LZ30, notons que Georges Syncelle citant Eusèbe soulignent également l'origine ionienne de la cité de Périnthe.

[1096] Sayar 1998, 93, LZ2.

[1097] Shipley 1987, 51.

[1098] Sur cette question voir : Shipley 1987, 51 ; Loukopoulou 1989, 55-56.

[1099] Herodian. 312.16, "Βισάνθη πόλις…Ἕλληνις, ἄποικος Σαμίων" ; Steph. Byz., *s.v.* Βισάνθη ; Pomp. Mela, *De chorogr.*, 2.24, "…Bisanthe Samiorum…"; Hdt. 7.137, pour une mention de l'établissement dans l'Hellespont.

[1100] *Etym. Magnum*. 436.40, "Ἤραῖον τεῖχος, χωρίον ἐν Θρᾴκη· ὑπὸ Σαμίων δὲ ᾠκισθη" ; Hdt. 4.90, "ἐξ Ἠραίου τε πόλιος τῆς παρὰ Περίνθῳ".

deux autres pôles samiens dudit espace tandis que l'île même de Proconnesos[1101] serait également contrôlée par les nouveaux arrivants samiens (cf. Planche 6, fig. 1)[1102].

Il est d'ores et déjà intéressant de considérer le défi que proposent les Samiens dans cette affaire. En effet, d'autres Grecs – notamment d'origine mégarienne et milésienne– sont depuis longtemps et solidement implantés dans la zone[1103]. Le projet est donc ambitieux et rencontre très vite de vives résistances notamment de la part des colons mégariens installés à Byzance et Sélymbria. Plutarque évoque le passage le plus retentissant de ce phénomène de rejet de la part des autres Grecs qui voient d'un mauvais œil l'implantation de nouveaux établissements concurrents[1104]. Ce passage mentionne que les "Mégariens" entreprennent une guerre contre les Périnthiens colons des Samiens (οἱ Μεγαρεῖς Περινθίοις ἐπεστράτευσαν ἀποίκοις οὖσι Σαμίων). La réaction des *geomoroi* – alors en charge des affaires de la cité – est vive et à la hauteur de la menace puisque trente navires de guerre commandés par neuf stratèges sont alors envoyés au secours des Périnthiens (ἔπεμπον κατὰ τάχος, στρατηγοὺς μὲν ἀποδείξαντες ἐννέα, ναῦς δὲ πληρώσαντες τριάκοντα). Le κατὰ τάχος exprime l'idée d'une réaction très rapide des Samiens et d'un soutien immédiat envoyé depuis Samos. Notons également que, pour l'époque considérée, l'envoi de trente navires représente un effort militaire et une mobilisation très importante. L'affaire tourne en faveur des Samiens et des Périnthiens qui l'emportent sur les "Mégariens". Plutarque précise que six cents hommes de ces derniers furent pris (οἱ δὲ στρατηγοὶ ταῖς ἄλλαις πλεύσαντες ἐνίκων τοὺς Μεγαρέας καὶ ζῶντας αὐτῶν ἔλαβον ἑξακοσίους). Les Samiens réussissent à s'implanter par la force dans un espace très concurrentiel et stratégique.

[1101] Shipley 1987, 51 ; Theophan. Contin., 272B ; *ATL* I, 542-3 ; Str. 13.587, 590, au sujet d'une colonie milésienne du temps de Gygès ; Hdt. 4.14-15.

[1102] Shipley 1987, 51.

[1103] Loukopoulou 1989, 51-53, au moins dès la première moitié du VII[e] siècle a.C. pour les premiers établissements mégariens.

[1104] Plut., *Mor.*, 57, 303E-304C, "Τῶν γεωμόρων ἐχόντων τὴν πολιτείαν μετὰ τὴν Δημοτέλους σφαγὴν καὶ τὴν κατάλυσιν τῆς ἐκείνου μοναρχίας, οἱ Μεγαρεῖς Περινθίοις ἐπεστράτευσαν ἀποίκοις οὖσι Σαμίων πέδας κομίζοντες, ὡς λέγεται, ἐπὶ τοὺς αἰχμαλώτους. ταῦτα δ' οἱ γεωμόροι πυνθανόμενοι βοήθειαν ἔπεμπον κατὰ τάχος, στρατηγοὺς μὲν ἀποδείξαντες ἐννέα, ναῦς δὲ πληρώσαντες τριάκοντα. τούτων ἐκπλέουσαι δύο πρὸ τοῦ λιμένος | ὑπὸ κεραυνοῦ διεφθάρησαν· οἱ δὲ στρατηγοὶ ταῖς ἄλλαις πλεύσαντες ἐνίκων τοὺς Μεγαρέας καὶ ζῶντας αὐτῶν ἔλαβον ἑξακοσίους. ἐπαρθέντες δὲ τῇ νίκῃ διενοοῦντο καταλύειν τὴν οἵκοι γεωμόρων ὀλιγαρχίαν. ἀφορμὴν δὲ παρέσχον οἱ προεστῶτες τῆς πολιτείας, γράψαντες αὐτοῖς ὅπως τοὺς αἰχμαλώτους τῶν Μεγαρέων κομίσωσι ταῖς αὐτῶν ἐκείνων πέδαις δεδεμένους. δεδεμένους. λαβόντες οὖν τὰ γράμματα ταῦτα καὶ δείξαντες κρύφα τισὶ τῶν Μεγαρέων ἔπεισαν αὐτοὺς συστῆναι μεθ' αὑτῶν καὶ τὴν πόλιν ἐλευθερῶσαι· βουλευομένοις δὲ κοινῇ περὶ τῆς πράξεως ἔδοξε τῶν πεδῶν τοὺς κρίκους διακροτῆσαι, καὶ περιθέντας οὕτω τοῖς σκέλεσι τῶν Μεγαρέων ἀναλαβεῖν πρὸς τὰς ζώνας ἱμᾶσιν, ὅπως μὴ περιρρέωσι μηδ' ἐκβαίνωσιν αὐτῶν ἐν τῷ βαδίζειν χαλαρῶν γενομένων. οὕτω δὲ τοὺς ἄνδρας ἐνσκευάσαντες καὶ ξίφος ἑκάστῳ δόντες, ἐπεὶ κατέπλευσαν εἰς Σάμον καὶ ἀπέβησαν, ἦγον αὐτοὺς δι' ἀγορᾶς εἰς τὸ βουλευτήριον, ὁμοῦ τι πάντων τῶν γεωμόρων συγκαθεζομένων. εἶτα σημείου δοθέντος οἱ Μεγαρεῖς προσπεσόντες ἔκτεινον τοὺς ἄνδρας. οὕτω δὲ τῆς πόλεως ἐλευθερωθείσης τούς τε βουλομένους τῶν Μεγαρέων πολίτας ἐποιήσαντο καὶ κατασκευάσαντες οἶκον εὐμεγέθη τὰς πέδας ἀνέθηκαν, καὶ ἀπὸ τούτου 'πεδήτης' ὁ οἶκος ὠνομάσθη".

Pour ce qui regarde les opérations archéologiques, celles-ci deviennent plus systématiques à partir du début des années 1980 sous la direction de N. Asgari (1980-1986)[1105] puis à partir des années 1990, la direction des fouilles est confiée à A. Işin. Lors de la première phase – la seconde concerne davantage le secteur de la basilique – les efforts se sont portés sur la nécropole et des sarcophages, et des tombes à stèle et à chambre ont été mis au jour[1106]. Les éléments les plus remarquables pour ce qui nous concerne sont les fragments de *kouroi* et de *korai* et les stèles funéraires à palmettes ou à anthèmes portant des inscriptions funéraires.

D'abord, pour ce qui concerne les *kouroi* et les *korai*, la plupart des fragments ont été découverts dans la zone de Bisanthe-Rhaidestos. Trois torses acéphales – dont deux se rapportent respectivement à un kouros drapé et à une *korè* – ont été mis au jour[1107]. L'un d'entre eux intéresse particulièrement notre propos. Il s'agit d'un torse acéphale d'un *kouros* nu conservé sur une hauteur de 1,02 cm[1108]. Ce *kouros* présente des affinités assez évidentes avec un autre *kouros* célèbre découvert à Atarkè – établissement milésien de la côte sud de la Propontide – et connu sous le nom de kouros d'*Erdek*[1109]. Si nous revenons plus loin sur la dimension économique de la sculpture samienne[1110], nous pouvons d'ores et déjà noter que ce *kouros* d'Erdek doit très vraisemblablement relever d'une production samienne. De par ses caractéristiques métrologiques, morphologiques et stylistiques, ce *kouros* est très comparable à une série de *kouroi* samiens de sorte qu'A. Duplouy propose de les rattacher à un seul et même atelier samien, celui du "kouros d'Ischès". Pour ce spécialiste, le *kouros* d'Ischès, le colosse du sud, le *kouros* Samos-Istanbul et le *kouros* d'Erdek proposent tous le même traitement du torse, la même musculature peu prononcée, la même structure du visage[1111]. De manière encore, plus évidente, la stylisation de la chevelure suivant deux orientations – verticale à l'arrière et oblique sur les côtés, sans transition entre les deux – est un "trait d'atelier" caractéristique[1112]. La découverte d'une telle production dans le secteur milésien de Propontide aurait à voir avec le rayonnement exceptionnel de cet atelier samien, principal officine de l'Héraion, actif dans le premier quart du VI^{e} siècle a.C.[1113]. A. Duplouy avance l'hypothèse de la commande par un Grec – d'origine milésienne ou samienne – installé à

[1105] Pour les premiers rapports d'activités voir : Asgari 1980 ; Asgari 1981a ; Asgari 1981b ; Asgari 1982, fig. 1-3, pour des plans topographiques.

[1106] Atasoy 2007, 1182.

[1107] Loukopoulou 1989, 161-162, 166-181, pl. 2-13.

[1108] Loukopoulou 1989, 161, pl. 2-3, cette pièce a été découverte en 1964 dans le secteur de Tekirdağ.

[1109] Loukopoulou 1989, 166, pl. 4-5, ; Duplouy 2006b, 261-262, 253-255, fig. 1c, 2c, 3c.

[1110] cf. infra III.2.2.

[1111] Duplouy 2006b, 260-262, au sujet des *kouroi* de Samos-Istanbul et d'Erdek seraient respectivement les réplique à l'échelle 2/3 et 1/3 du colosse d'Ischès, 264, sur les différences formelles qui seraient à mettre au compte d'une émulation entre sculpteurs et de la volonté des clients de démarquer leur offrande de celles des autres, "chaque atelier devait en ce sens trouver un compromis entre le besoin de marquer de sa griffe ses créations et la nécessité de livrer à chaque dédicant une offrande unique".

[1112] Duplouy 2006b, 261, 254-255, fig. 2-3 ; Loukopoulou 1989, 166.

[1113] Duplouy 2006b, 265.

Atarkè cherchant à se démarquer des productions locales. Ce même auteur ne semble pas considérer le *kouros* de Rhaidestos – peut-être parce que la tête en est perdue – dans ses réflexions. Sa prise en compte pourrait pourtant fournir une autre perspective pour expliquer le succès de cet "atelier" samien dans un secteur assez éloigné[1114]. On remarque d'ailleurs qu'aucune information ne garantit que le *kouros* d'Erdek n'a pas été transféré depuis son lieu d'exposition primaire jusqu'à son lieu de découverte[1115]. En outre, la description du marbre utilisé pour les deux statues découvertes en Propontide – un marbre gris pâle veiné de bleu – peut tout aussi bien signaler une origine locale avec le gisement de Proconnessos qu'une origine samienne[1116]. Selon A. Duplouy, la matière première a pu être importée depuis Samos et un sculpteur samien aurait alors pu réaliser le *kouros* sur place. L'installation d'un groupe samien en Propontide peut assez facilement expliquer la diffusion de la sculpture samienne dans cette zone.

Ensuite, s'agissant des stèles funéraires à palmettes, M. H. Sayar en recense trois, datables du dernier quart du VI^{e} siècle[1117], et une autre – présentant un moins bon état de conservation – datée du V^{e} siècle a.C[1118]. Pour la période archaïque, il s'agit de stèles marquant l'emplacement de deux tombes d'hommes – Hégésipolis, fils de Phanagorès et Kallisthènes, fils de Sinopion[1119] – et d'une femme Hégésipolè fille de Hégékrates. La tombe du V^{e} siècle est celle d'un certain Périnthios, fils de Lénis, certainement sa mère[1120]. Découverte dans la localité de Çeşmeli située à 14 km au nord-ouest de Périnthe, cette dernière est importante, car, datée du V^{e} siècle, elle constituerait simplement le témoignage du succès de ce type de stèle qui ne se dément pas à Périnthe (cf. Planche 7, fig. 2-4).

Il faut remarquer que les stèles 70 et 71 sont considérées comme issues du même atelier et rattachées à la production du même lapicide[1121]. Dans la partie inférieure, les personnages figurés du prétendu "groupe 70-71" sont pourtant loin d'avoir reçu le même traitement stylistique. En fait, s'il y a bien une convergence stylistique à noter et éventuellement en

---

[1114] Il est vrai que l'hypothèse d'une réplique à l'échelle 1/3 pour le *kouros* d'Erdek ne semble pas pouvoir être appliquée au *kouros* de Rhaidestos qui, s'il est sectionné au même niveau des cuisses, n'a plus sa tête mais est aussi conservé sur 1,02 cm.

[1115] Loukopoulou 1989, 169, l'auteur avance l'idée que ce lieu d'exposition primaire pouvait être situé dans le secteur de Périnthe ou Bisanthe.

[1116] Duplouy 2006b, 261-262 ; Loukopoulou 1989, 169, "on s'aperçoit que la matière première de nombreuses sculptures samiennes, à commencer par le colosse de Samos-Istanbul, est un marbre qui présente des caractéristiques semblables : couleur bleuâtre et veines noires, très prononcées, qui scandent la pierre selon son axe longitudinal" ; pour d'autres constats de ce type dans la sculpture samienne voir : Freyer-Schauenburg 1974, n°6, 24, 30-32, 38-39, 47, 50, 52, 60, 67-68, "weißgrauer Marmor mit dunkleren Adern".

[1117] Sayar 1998, 251-252, n°69-71, pl. 19, n°72-74 ; Loukopoulou 1989, 149-150, 163-164, 181, pl. 14-15.

[1118] Sayar 1998, 406-407, n°286, pl. 46, n°193.

[1119] *SEG* 1989, 39 662 ; le patronyme Sinopion pourrait indiquer un lien avec la colonie grecque de Sinope.

[1120] *IG*. 12.6.2, 878, pour un Lénaios samien d'époque romaine.

[1121] Sayar 1998, 252, relaye l'avis d'Akurgal pour qui il les deux stèles "wurden in derselben Werkstatt und wahrscheinlich vom selben Steinmetz hergestellt"

conséquence un "atelier"[1122], c'est bien entre les stèles 69 et 71[1123]. La forme est plus complexe et les interstices plus soignés. La forme générale est en effet augmentée de deux petites volutes dans la partie basse et, sur les côtés, les interstices laissés par et entre les différentes volutes sont décorés de petites palmettes. Enfin, sur les côtés de la partie épigraphique, le même décrochement a été taillé. La partie inférieure de la stèle de Kallisténès est également encadrée par un décor à la grecque. Il faut remarquer l'ordonnance des lettres sur chaque ligne qui s'intègre parfaitement dans les limites gauche et droite créées par cette petite frise. La photographie de la stèle d'Hégésipolis – l'observation directe de la stèle n'ayant pas été réalisée – laisse apparaître ce qui semble être une seconde démarcation qui pourrait tout à fait correspondre à ce modèle. Sur la partie gauche de l'inscription, il semble que les dernières lettres de chaque ligne soient également parfaitement alignées contre cette seconde démarcation.

Malgré son piètre état de conservation, la stèle – en marbre – de Périnthios se rapproche davantage de ce groupe du point de vue du style employé ou imité. En effet, on retrouve les deux petites volutes supplémentaires caractérisant la partie basse du couronnement floral. Par ailleurs et même si l'inscription funéraire est clairement dissociée de la décoration en palmette par une ligne, la forme des lettres – en particulier pour les θ, ε et σ – ne semble pas spécialement classique. Pour le θ en croix notamment, la graphie est très proche par exemple de celle employée dans la fameuse dédicace des Périnthiens à Héra[1124]. Certes, elle est très certainement gravée par un lapicide samien et les évolutions graphiques entre Samiens et Périnthiens ont pu diverger, mais l'affaire est assez complexe. Suivant M. H. Sayar, les inscriptions 70 et 71 pourraient être datées vers 500 a.C. Or, il est intéressant de noter que sur la stèle de Kallisthénès le θ est pointé ; tandis que, dans l'inscription des Périnthiens comme sur la stèle de Périnthios, un θ en croix est utilisé. Pour ce qui concerne Samos et suivant L. H. Jeffery, le θ en croix est abandonné au profit du θ pointé vers la fin du VI^{e} ou au début du V^{e}, le nouveau θ devenant la norme au V^{e} siècle a.C[1125]. Pour la période archaïque, la comparaison des graphies utilisées à Samos et à Périnthe suggère une grande proximité[1126]. Suivant ces différents éléments de réflexion et sans se risquer à un essai de datation absolue, il

---

[1122] Loukopoulou 1989, 182, l'auteur avance l'hypothèse d'un "ensemble clos unique", d'un atelier colonial "arrivé à pleine maturité" ; le traitement différent des palmettes intersticielles et même des volutes ne témoignent pour l'attribution des deux stèles au même lapicide. Nous remercions G. Biard pour ces remarques éclairantes à ce sujet.

[1123] Sayar 1998, pl. 19, n°72 et 74.

[1124] *IG*. 12.6.2, 577 ; cf. infra.

[1125] Jeffery 1961, 325, 330, suivant la datation retenue pour la stèle d'Aiakès, le *théta* 3 pourrait être plus anciennement utilisé ; voir aussi : 325, 340, 345, pl. 66, fig. 63, dans un contexte régionale son apparition dans une inscription de Clazomène (dédicace d'un bol à Hermès) datée de 540-525 a.C.

[1126] Loukopoulou 1989, 150, sur l'utilisation en commun de l'*oméga* pour rendre le o long, l'emploi du *rho* "tronqué" qui "prévaut dans les inscriptions de Samos à partir du deuxième quart du VI^{e} s. av. J.-C." cf. Jeffery 1961, 325, 328, et le *sigma* a quatre hastes.

y a tout lieu de penser que la stèle de Périnthios est en fait plus ancienne que celle de Kallisthénès. En l'état actuel de la recherche, il semble s'agir de la plus ancienne stèle de ce type découverte dans le secteur de Périnthe[1127].

À partir de ces indices de datation relative, il est possible de proposer la séquence suivante pour les stèles funéraires périnthiennes :

- la stèle de Périnthios
- les stèles de Kallisthénès et d'Hégésipolis
- la stèle d'Hégésipolè

En résumé, la stèle de Périnthios étant la reproduction simplement incisée d'un autre modèle, il faut considérer qu'un modèle de stèle à palmette à doubles volutes existe déjà. Par la suite, un atelier en pleine maturité est peut-être à l'origine des stèles très soignées de Kallisthénès et d'Hégésipolis. Enfin, dans une dernière phase, la forme est simplifiée et épurée[1128].

Comme pour Amorgos[1129], ce type de stèles funéraires nous intéresse au plus haut point étant donné qu'elles caractérisent précisément les nécropoles samiennes de la période archaïque. Il nous faut ici faire un retour à Samos pour fixer certains points de typo-chronologie.

Généralement, on s'accorde à penser que les stèles samiennes à palmettes représentent le groupe le plus homogène et le plus ancien (Planche 8, fig. 1-3). Pour D. C. Kurtz et J. Boardman, même si d'autres stèles existent en Grèce du Nord – à Périnthe notamment[1130] – et dans d'autres cités ioniennes, les stèles samiennes datent de la première moitié du VI^{e} siècle et on les retrouve encore entre 550 et 525 a.C. Les exemplaires découverts dans d'autres secteurs sont ainsi considérés comme plus récents[1131]. Ce modèle se diffuserait dans l'espace égéen et notamment à Athènes vers 530 a.C.[1132].

À partir des premiers travaux archéologiques menés dans la nécropole ouest par J. Boehlau, de nombreuses stèles funéraires ont été découvertes[1133]. Celles-ci présentent toutes un couronnement à anthémion ou à palmettes. Après un premier recensement de ces stèles par D. Evangelidis[1134], les principales études concernant ce type de marqueur funéraire sont celle

---

[1127] *IG*. 12.6.2, 577, à partir de la dédicace des deux Périnthiens, on observe un *alpha* gravé en un seul ductus certainement plus ancien que l'*alpha* de la stèle de Périnthios en voie de redressement et qui présente déjà un deuxième trait ; sur ce point, nous remercions N. Trippé pour ces précieuses remarques.

[1128] Tant au niveau de la forme générale que du traitement particulier des palmettes intersticielles sur les côtés.

[1129] cf. supra II.2.1.1.

[1130] Boardman & Kurtz 1985, 263, fig. 81.Voir aussi un exemple bien connu de Troade

[1131] Boardman & Kurtz 1985, 266, "Die Samos-Stelen setzen vor Mitte des Jahrhunderts ein und überdauern das dritte Viertel ; solche aus anderen Gebieten dürften jünger sein".

[1132] Boardman & Kurtz 1985, 266, 104, fig. 26, les auteurs expliquent la diffusion des stèles à palmettes en Attique et donc l'abandon de l'ancienne couronne à sphinge (passage du type 1 au type 2) par le succès et l'activité des sculpteurs ioniens.

[1133] Boehlau 1898, 152-153.

[1134] Εὐαγγελίδου 1924.

d'E. Buschor de 1933[1135] et celle, beaucoup plus récente, de K. Tsakos publiée en 2001[1136]. Pour les stèles, dites du groupe IV de Buschor, la chronologie pose problème. En 1933, sur les sept stèles en poros[1137], E. Buschor repérait quatre sous-groupes . La stèle de Diagoras (groupe 1, cf. Planche 8, fig. 2) représentait le sous-groupe le plus ancien, puis venait, le second sous-groupe dérivé du premier (groupes 2-3). Ensuite, il s'agissait du sous-groupe le mieux représenté avec trois exemplaires (groupes 4-6). Celui-ci est qualifié de "plus merveilleusement réalisé" et ces trois "Meister-Stelen" pourraient être l'œuvre d'un seul sculpteur[1138]. Enfin, un dernier ensemble représenté par la seule stèle n°7 correspondrait à une dérivation du modèle précédent. Reconnaissant un style intermédiaire entre les acrotères du Rhoikos et ce qu'on observe ensuite avec la construction du nouveau temple, E. Buschor propose un "Zeitraum" compris entre 530 et 520 a.C. De fait, la chronologie relative des différents sous-groupes l'entraîne à proposer comme "âge d'or" du maître du "groupe 4-6" les années 520 a.C. À le suivre, il s'agirait en fait de la seconde moitié de cette décade. Pour lui, la destruction de la stèle n°2 serait liée au siège péloponnésien de 524 a.C. Si cette étude ancienne a le mérite de proposer une typo-chronologie, celle-ci souffre d'un faible nombre d'occurrences.

Dans un article paru en 2001, K. Tsakos revient assez largement sur la chronologie de Buschor. Partant des résultats des campagnes archéologiques plus récentes menées dans la nécropole ouest par l'Éphorie en 1968-1969 et 1991, il explique que ceux-ci ont jeté un sérieux doute sur la fiabilité de la chronologie des stèles funéraires (cf. Planche 8, fig. 1)[1139]. Assez fréquemment, il relève que plusieurs tombes associées à des stèles du type IV de Buschor présentent un mobilier funéraire dont la datation est beaucoup plus haute que celle qu'indiquerait la stèle suivant la typologie de Buschor. C'est le cas notamment du mobilier archéologique découvert dans les tombes T3 et T3β de la campagne de 1969. Le matériel de la sépulture T3β est clairement datable de la première moitié du VI^{e} siècle[1140]. Une autre stèle à palmettes et des fragments d'autres stèles ont également été mis au jour par les archéologues grecs[1141]. Considérant le décalage entre la typologie du groupe IV et le mobilier associé, il est évident pour K. Tsakos que le groupe IV de Buschor doit voir sa chronologie remontée avant la période polycratéenne[1142]. Selon le même auteur, la chronologie de Buschor souffre avant

---

[1135] Buschor 1933.
[1136] Tsakos 2001.
[1137] Il faut remarquer que les groupes III et V présentent des exemplaires en marbre.
[1138] Buschor 1933, 33, "wohl von derselben Hand hervorgebracht"
[1139] Tsakos 2001, 453 ; voir aussi Βιγλάκη- Σοφιανού 1982, pl. 33.
[1140] Tsakos 2001, 453 ; Tsakos 1996, 123, annexe 2.
[1141] Βιγλάκη- Σοφιανού 1982.
[1142] Tsakos 2001, 454, "die Gruppe IV (die Gruppe der Stele des Diagoras), d.h. die als polykratisch bezeichneten Stelen, in die vorpolykratische Zeit gehören"

tout de l'intégration d'une "idée fixe" selon laquelle la nécropole occidentale est détruite au cours du siège péloponnésien de 524 a.C. ou au cours de celui mené par les Perses au tout début des années 510[1143]. En effet, E. Buschor arrête la chronologie relative de son groupe IV à la décennie 530-520, pensant que certaines stèles funéraires de ce groupe sont visiblement détruites lors du siège mené par les Spartiates[1144]. Il est intéressant de rappeler ici que le siège en question échoue et ne dure, d'après Hérodote, qu'une quarantaine de jours. Mais, en effet, la section la plus propice à un assaut se situe au nord de Glyphada sur le mur ouest à proximité de la nécropole. Cependant, pour les archéologues grecs, cette destruction violente de la nécropole n'a jamais eu lieu. Les stèles brisées sont vraisemblablement remployées dans le cadre de nouvelles sépultures. Ce type de procédé, assez brutal et perturbateur vis-à-vis des anciens défunts, serait le résultat de ce que l'archéologue grec identifie comme des "raümlichen Beschränkungen", des restrictions spatiales[1145]. K. Tsakos rejette l'hypothèse d'une explication par les événements historiques qui ne permet pas d'expliquer pourquoi les stèles sont en partie détruites avant et après les événements déjà mentionnés[1146]. Le mobilier funéraire associé à ces tombes (T21, T48 et T50) pour lesquelles sont remployées les stèles du groupe IV indique une datation générale autour de 550 a.C. De fait, la stèle n°90 et la stèle n°91 pourraient plutôt correspondre au second quart du siècle[1147].

Il ne fait aucun doute, pour le même auteur, que cette série se comprend beaucoup mieux d'un point de vue stylistique et architectural si l'on considère la nouvelle chronologie et le lien hautement probable avec les travaux relatifs au premier temple diptère de Rhoikos. Vers 570-560, les artisans et sculpteurs samiens sont parfaitement familiarisés avec le travail sur le calcaire samien marneux. Il est donc probable que la production des stèles du groupe IV de Buschor leur revienne[1148]. Mécaniquement et en conservant la datation relative, les autres groupes identifiés par E. Buschor doivent également être remontés. De fait, la transition vers le groupe V – au style clairement différent avec un changement radical en terme de forme – s'explique mieux sur une période de plus d'une génération, ce que ne permet pas la chronologie de Buschor. L'anthème de la stèle n°96 est représentative de ce changement de type avec la décoration du cœur de la palmette, l'étirement général de la forme, ainsi qu'un

---

[1143] Tsakos 2001, 455.

[1144] Buschor 1933, 33, "die Zerstörung der westlichen Nekropole durch die Belagerung von 524, bei der auch die Stele 2 in Trümmer ging. Die Hochblüte der Meisterwerke 4-6 muss jedenfalls in die zwanziger Jahre fallen"

[1145] Tsakos 2001, 457, "die raümlichen Beschränkungen zwangen anscheinend öfter zu rigorosem Vorgehen, so àdass man sich auch niht scheute, die Totenruhe nahestehender Personen zu stören, um den nächsten Toten der Familie zu beerdigen".

[1146] Tsakos 2001, 458.

[1147] Tsakos 2001, 458-459.

[1148] Tsakos 2001, 459, "es ist naheliegend anzunehmen, dass viele Stelen von Bildhauern geschaffen wurden, die unmittelbar an den Arbeiten am grossen Temple im Heraion beteiligt waren und dadurch mit der Bearbeitung des samischen Mergelkalks vertraut waren und seine Vorzüge als Bildhauermaterial zu schätzen wussten" ; Kyrieleis 1981, 67-69, fig.44-46.

nouveau traitement des volutes. Pour ce groupe, K. Tsakos note une similitude avec la décoration en palmettes et fleurs de lotus de la colonnade extérieure du second temple diptère de Polycrate[1149]. De même, les stèles sont désormais davantage produites à partir de marbre[1150]. Il s'agirait alors de ce que K. Tsakos qualifie poétiquement de chant du cygne de la sculpture samienne sur pierre tendre qui avait produit tant de chefs-d'œuvre[1151]. Cette série V courrait depuis 525 jusqu'à la fin du siècle voir le début du siècle suivant avec l'apparition du groupe VI et la stèle en marbre n°152 découverte à Chôra[1152].

En comparant les stèles périnthiennes, datées de la fin du VI^e^ siècle pour trois d'entre elles[1153], aux stèles samiennes, il apparaît qu'elles n'ont que peu de choses à voir, si ce n'est la forme générale de palmette, avec le groupe IV de Buschor. Finalement, en raison de la double volute qui caractérise les stèles funéraires archaïques de Périnthe, celles-ci ont plus à voir avec le groupe III de Buschor[1154]. Celui-ci, suivant la séquence relative de Buschor et les nouveaux éléments de datation proposés par les archéologues grecs, pourrait grossièrement correspondre au premier quart du VI^e^ siècle.
Cependant, même si on remarque l'ajout d'un élément de décor supplémentaire à la jonction entre la partie supérieure et la partie inférieure de la palmette, le traitement des volutes est très différent. En effet, on remarque facilement que les stèles périnthiennes présentent deux doubles volutes affrontées, tandis que les stèles samiennes du groupe III présentent des volutes inférieures et supérieures parfaitement dissociées. Le sens d'enroulement des volutes est également différent. Pour suivre l'hypothèse formulée par de L. D. Loukopoulou, ces différences seraient à mettre au compte de déclinaisons coloniales à partir d'un modèle métropolitain[1155]. Les stèles périnthiennes auraient ainsi pu évoluer en forme et en style à

[1149] Tsakos 2001, 460.
[1150] Tsakos 2001, 462, fig. 7 ; Buschor 1933, pl. 14, n° V, 2 ; une stèle à anthèmes en *poros* est tout de même découverte à Chôra.
[1151] Tsakos 2001, 462, "gleichsam der Schwanengesang jener Bildhauerei in dem weichen samischen Stein".
[1152] Tsakos 2001, 464-466, l'auteur note une rupture dans la fréquentation de la nécropole ouest. Après 520 a.C., ce type de tombe n'y apparaît plus et les quelques unes que l'on continue d'y installer sont "ärmlich" pauvres et il s'agit souvent de tombes d'enfants. Considérant que le type des tombes à stèles (tumulus et sarcophages) est en lien étroit avec l'aristocratie samienne, "die Sitte der Bestattung in Grabhügeln und Familiengrabbezirken sprechen für eine Verbindung solcher Gräber mit der Aristokratie von Samos", K. Tsakos recherche cette fois une explication historique à cette désaffection. Assez curieusement – au vu de l'esprit de sa démonstration – il attribue cette rupture à un autre épisode de l'histoire samienne, celle du prétendu "massacre" de la population par les Perses qui livrent une cité déserte à Syloson, ami personnel de Darius (cf. infra). Le choc démographique fut tel, nous dit Hérodote (cf. Hdt.3.149), qu'on a dû faire venir d'autres habitants pour repeupler Samos ; Str. 14.1.17, 638C, sur la tonalité très aristocratique du proverbe associé à Syloson, "ἔκητι Συλοσῶντος εὐρυχωρίη
[1153] Sayar 1998, pl 19, n°72-74.
[1154] Buschor 1933, 30, fig.4, pl. 10 ; Εὐαγγελίδου 1924, 63
[1155] Loukopoulou 1989, 184.

partir d'un modèle commun correspondant à des stèles funéraires érigées à Samos dans le premier quart du VI^e^ siècle a.C[1156].

Si la diffusion régionale ne pose pas de problème d'interprétation[1157], la diffusion en Grèce du Nord peut avoir pris son essor à partir de Périnthe. Il serait logique de voir les Samiens s'installant à Périnthe reproduire sur leur nouveau sol le traitement funéraire en usage dans la Métropole. Par la suite, les styles se différencient. La stèle de Périnthios – copie incisée d'un plus ancien modèle et dont nous proposons une nouvelle datation sur la base d'observations épigraphiques – laisserait penser que la signalisation des tombes par des stèles à palmettes est une pratique déjà courante à Périnthe dans la première moitié du VI^e^ siècle a.C. Dès la fondation du nouvel établissement, les Périnthiens taillent et gravent ce type de stèle funéraire. Ils reproduisent ainsi les pratiques funéraires ayant cours dans la métropole.

Les rapports entre Samiens et Périnthiens : la dédicace des deux Périnthiens à l'Héra de Samos

Après cette mise en perspectives des différents indices permettant de valider l'installation d'un groupe samien à Périnthe au début du VI^e^ siècle, il nous faut tenter de préciser les motivations d'un tel projet et les nouvelles opportunités que cela ouvre pour la cité samienne. Pour ce faire, il s'agit ici d'abord de discuter des rapports qu'entretiennent les Samiens et les Périnthiens.

Dans le monde grec, les rapports de type colonial entre deux groupes sont bien souvent difficiles à lire. Ceux-ci dépendent beaucoup des raisons et modalités de l'entreprise et presque tout autant de son succès. Évoquant dans son premier livre l'affaire de Corcyre, Thucydide ne fait pas mystère des raisons de l'animosité existant entre des Corinthiens et des Corcyréens pourtant parents. Les seconds négligent les premiers du fait de leur grande richesse et de leur puissance navale qui les placent au rang des premières cités. De fait, contrairement à ce qui tient lieu de règle dans les autres colonies (ὥσπερ αἱ ἄλλαι ἀποικίαι), les Corcyréens ne participent pas aux fêtes communes et ne rendent pas l'honneur des prémices du sacrifice[1158]. Dans le cas des colonies athéniennes, il était de rigueur qu'elles envoient à Athènes une délégation porteuse entre autres choses de la panoplie[1159]. Bien que dans certains cas, les liens paraissent lâches, il est fréquent qu'en cas de danger imminent ou

[1156] cf. supra, sur la stèle n°39 découverte à Amorgos qui est stylistiquement et formellement très proche de la stèle du Périnthien Kallisthénès ; pour rappel voir : Μαραγκού 1980, 51, fig. 2 ; Loukopoulou 1989, 183-184.
[1157] Faustoferri 1996, pl. 6-7, pour des exemples découverts à Chios et en Troade notamment.
[1158] Th. 1.25.3-4.
[1159] Brun 2005, 38-39, n°10, pour l'exemple de la colonie de Bréa.

de grandes difficultés, une colonie se tourne vers sa métropole[1160]. Comme nous l'avons vu plus haut, confrontés à la menace mortelle des "Mégariens", les Périnthiens font immédiatement appel à la cité samienne. La menace mégarienne pose problème. J. P. Barron pensait que la réaction à l'implantation samienne était menée par la cité de Mégare elle-même. Cette hypothèse conduisait l'historien à établir un rapport de coordination pour ne pas dire une complicité entre les Athéniens – intéressés par l'acquisition de Salamine – et les Samiens souhaitant intégrer physiquement et durablement un nouvel espace. Considérant que l'on date la conquête de Salamine de l'archontat de Solon et l'implantation samienne de Périnthe de *c.* 600 a.C, un projet coordonné aurait d'abord visé à diviser les forces navales mégariennes[1161]. De son côté, L. D. Loukopoulou juge peu probable une implication mégarienne directe dans cette affaire. Elle estime que, chez Plutarque, "οἱ Μεγαρεῖς"[1162] renvoie non pas aux Mégariens de la cité de Mégare, mais aux éléments d'origine mégarienne qui peuplent déjà les côtés de Propontide. Ces derniers, au moins ceux de Byzance et Sélymbria, s'associeraient alors dans un grand projet d'expulsion des nouveaux arrivants samiens[1163]. Sans que la question puisse être véritablement tranchée, notons qu'il y aurait une certaine logique à voir les populations mégariennes d'origine en appeler au soutien de la métropole. Comme les Périnthiens, ils se sentent confrontés à un danger et ont pu demander le soutien de leur cité mère.

Qui que soient ces Mégariens exactement, le danger est assez pressant pour qu'un appel soit officiellement lancé par les Périnthiens. La réaction samienne est rapide (κατὰ τάχος)[1164] et à la hauteur et du danger qui guette les Périnthiens. Trente navires et neuf stratèges sont envoyés au secours de Périnthe. Plus encore, si le chiffre de 600 "Mégariens" a quelque réalité historique, il dénote l'importance de l'engagement militaire du côté adverse et confirme le danger pour Périnthe. Le récit de Plutarque témoigne donc aussi de l'intérêt que revêt Périnthe pour la cité samienne. Vers 600 a.C., la cité – sous l'autorité du conseil des *geomoroi*[1165] ou du "monarque" Démotélès – décide l'envoi d'une partie de son corps civique en Propontide en vue d'y installer un établissement pérenne dans une zone stratégique. Considérant l'ancienneté et la densité de la présence grecque sur place, il est probable que le projet soit dès son origine conçu à grande échelle. Les Samiens s'installent et fondent

[1160] Th. 1.24-25, la fin de non retour imposée aux gens d'Épidamne par les Corcyréens est à l'origine de leur démarche suivante auprès des Corinthiens. En premier lieu, c'est Corcyre – leur métropole – que les Épidamniens sollicitent.

[1161] Shipley 1987, 52, note 21 cf. Barron 1961, 174.

[1162] Plut., *Mor*., 57, 303F-304C.

[1163] Loukopoulou 1989, 55.

[1164] Plut., *Mor*., 57, 303F-304C.

[1165] Plut., *Mor*., 57, 303F-304C, (trad. Belles Lettres modifiée A.D). "τὸ βουλευτήριον, ὁμοῦ τι πάντων τῶν γεωμόρων συγκαθεζομένων"

Périnthe. Cette fondation s'impose par la suite comme un point stratégique de première importance. Hérodote rapporte en effet que Mégabyze – vers 513/512 a.C. – insiste pour soumettre les Périnthiens avant tout autre groupe "des Hellespontins"[1166]. Le commandant perse devait reconnaître Périnthe comme une place forte et hautement stratégique des Grecs. La conquête de l'Hellespont devait commencer par la prise de Périnthe. Comme le décrit Diodore de Sicile et comme le démontre assez bien la résistance à la science poliorcétique de Philippe de Macédoine[1167], le site et la situation de Périnthe en font une prise difficile mais essentielle en vue du contrôle de la Propontide. Recherchée et par les Perses à la fin du VI^e^ siècle et par les Macédoniens à la fin des années 340, Périnthe – avec Byzance bien entendu – est l'une des clefs du contrôle des détroits. Remarquons que déjà vers 352, Philippe s'attaque à l'établissement d'Héraion Teichos[1168] qui semble à se moment s'être détaché de Périnthe[1169]. Hérodote souligne une autre fois l'importance voire la primauté de Périnthe quand il inventorie les cités de la côte européenne de l'Hellespont. Périnthe est citée en première position tandis que suit la mention peu précise des "forts de Thrace", puis Sélymbria et Byzance terminent la sélection[1170]. Aucune logique géographique n'est apparente, ni d'est en ouest ni d'ouest en est. À l'instar de Mégabyze, le seul point notable concerne l'ordre qui place en tête de liste la puissante cité de Périnthe.

Pour le reste, la réaction rapide des *geomoroi*, certainement réunis dans le *Bouleutérion*, montre que les Samiens suivent de très près le devenir de cet établissement. Le soutien militaire aux Périnthiens semble aussi rapide que consensuel. En ce début de VI^e^ siècle – l'épisode doit probablement être placé dans les années 590 a.C. –, la mobilisation décrite est d'une rare ampleur. Trente navires de guerre et neuf stratèges sont mobilisés. La qualité des navires n'étant pas précisée, il est possible qu'il s'agisse d'un modèle de pentécontore. Victorieux, les Samiens prennent 600 hommes à leurs ennemis[1171]. Si ces chiffres sont véridiques, l'effort de guerre est alors – de part et d'autre – humainement et matériellement très important. Cela est aussi suggéré par le franc succès que connaît le complot des stratèges victorieux contre les *geomoroi*. Une partie importante des forces samiennes devait être engagée dans l'opération. Aguerris par l'expédition, confiant de leur victoire et aidés de

---

[1166] Hdt. 5.1, "τῶν Περσέων...,τῶν ὁ Μεγάβαζος ἦρχε, πρώτους μὲν Περινθίους Ἑλλησποντίων οὐ βουλομένους ὑπεκόους εἶναι Δαρείου κατεστρέψαντο, περιεφθέντας".

[1167] D.S. 16.74-77 ; sur la description de la ville voir D.S. 16.76, adossée à la colline et se présentant, avec des maisons hautes et compactes "comme un théâtre (καὶ τὸ σχῆμα τῆς ὅλης πόλεως θεατροειδὲς ἀποτελοῦσι)"

[1168] Dem., *Troisième Olynthienne*, 4.

[1169] Ellis 1976, 87, les Périnthiens sont alors alliés des Macédoniens et c'est à ce titre que Philippe assiège Héraion Teichos.

[1170] Hdt. 6.33, " Εἰσι δὲ ἐν τῇ Εὐρώπῃ αἵδε τοῦ Ἑλλησπόντου, Χερσόνησός τε, ἐν τῇ πόλιες συχναὶ ἔινεσι, καὶ Πέρινθος καὶ τὰ Τείχεα τὰ ἐπὶ Θρηίκης καὶ Σηλυμβρίη τε καὶ Βυζάντιον "

[1171] Plut., *Mor*., 57, 303F-304C, "οἱ δὲ στρατηγοὶ ταῖς ἄλλαις πλεύσαντες ἐνίκων τοὺς Μεγαρέας καὶ ζῶντας αὐτῶν ἔλαβον ἑξακοσίους".

Mégariens complices et éventuellement de Périnthiens reconnaissants, ces soldats et marins renversent l'oligarchie.

En dehors de cet épisode qui témoigne d'un lien étroit et d'intérêts partagés entre la cité samienne et l'établissement de Périnthe, d'autres éléments peuvent éventuellement préciser ce lien.

D'abord, il apparaît clairement que les Samiens envoyés en Propontide ont en quelque sorte recréé une nouvelle Samos. Le nouvel espace samien semble presque calqué sur celui de l'île. La situation d'Héraion Teichos à l'ouest de Périnthe et le site de cette dernière – un promontoire côtier offrant un abri naturel pour les navires – rappellent l'organisation du sud-est de l'île samienne avec les deux espaces polarisateurs que sont l'*asty* et l'Héraion. Le site de Périnthe, la situation relative de Périnthe et d'Héraion Teichos ainsi que la toponymie de ce dernier établissement – la forteresse d'Héra – semblent participer d'une volonté de reproduire la cité samienne. L. D. Loukopoulou propose de voir dans cette entreprise samienne la reproduction de l'organisation géographique et religieuse de la cité-mère. Pour elle, la forteresse d'Héra est un espace sacré associé à un sanctuaire[1172] qui a été fondé dans une situation comparable à celle de l'Héraion de Samos par rapport à la cité[1173]. Nous y reviendrons, mais, à l'instar de ce qui peut s'observer dans certains lieux de la Méditerranée fréquentés par les Samiens, l'affirmation de l'identité samienne se rapporte notamment à la dévotion en l'honneur d'Héra. Une entreprise de type colonial est un acte hautement dramatisé qui mobilise le symbolique et le sacré. Le nouvel établissement est un espace sacré que les Samiens placent, comme de juste, sous la protection de leur principale déesse. Les nouveaux venus s'approprient leur nouveau territoire en le bornant et en le nommant. Dans le même esprit, la grande parenté des calendriers et de l'organisation tribale confortent l'impression d'une reproduction de la cité d'origine[1174].

Cette volonté de reproduction civique suggère une grande proximité dans les usages et les pratiques – notamment rituelles et cultuelles – à l'œuvre à Périnthe et à Samos.

À ce titre, la célèbre dédicace des deux Périnthiens à l'Héra de Samos constitue le point le plus discuté et le plus éclairant pour lire le rapport pouvant exister au VI^{e} siècle entre Périnthe et Samos[1175]. Cette inscription votive découverte dans l'Héraion de Samos mentionne deux Périnthiens ayant offert à la déesse un assemblage d'objets précieux pour un total de 212

[1172] Pour des dédicaces d'époque romaine impériale à Héra voir : *SEG* 39, 655 ; Loukopoulou 1989, 101-102 pour les types monétaires tardifs représentant Héra.

[1173] Loukopoulou 1989, 96-97.

[1174] Loukopoulou 1989, 110-119, pour une discussion des calendriers samien et périnthien, 123-138, au sujet de l'organisation tribale périnthienne qui reproduirait un ancien système samien à 6 tribus.

[1175] *IG*. 12.6.2, 577, pl. 2 ; sur cette inscription voir en premier lieu : Guarducci 1956 ; Graham 1964 ; Barron 1966, 18 ; Loukopoulou 1989, 97-100, pl. 1 ; Sayar 1998, 173, EZ7.

statères[1176]. En raison de la forme de certaines lettres – notamment le θ en croix et l'α inscrit en un seul *ductus* –, il nous semble qu'une datation vers 580-570 a.C., proposée par les éditeurs des *IG*, peut être retenue[1177]. Nous reproduisons ci-dessous la restitution de l'inscription telle que la proposent les éditeurs des *IG* samiennes :

[. .]νίσκος Ξ[εν] –
[ο]δόκο, Δῆμι[ς]
[Π]υθοκλέος ο –
[ἰ]κήϊ{ηι}οι Περ[ί] –
νθιοι τῆι Ἥρ –
ηι ἀνέθεσαν
δεκάτην ἔρ –
δοντες γορ –
γύρην χρυσῆ –
ν, σερῆνα ἀργ –
ύρεον, φιάλη –
ν ἀργυρῆν, λυ –
χνίην χαλκῆ –
ν, ὀνονημένα
σύνπαντα δ –
[ι]ηκοσίων δυ –
ωδέκων στατ –
ήρων Σαμίω –
ν σὺν τῶι λίθω[ι][1178].

Quant à l'interprétation de cette dédicace, le débat porte essentiellement sur la signification du terme "ο[ἰ]κήϊ{ηι}οι" par lequel les deux Périnthiens se qualifient et sur le double questionnement qui en découle : à quel titre et pourquoi Méniskos (?) et Démis font-ils cette dédicace ?

Sur le premier point, la signification d'"ο[ἰ]κήϊ{ηι}οι", les principales contributions sont celles de M. Guarducci, d'A. J. Graham et de J. et L. Robert[1179]. Déjà le premier éditeur de

[1176] Loukopoulou 1989, 98.

[1177] Voir aussi : Jeffery 1961, 365, la forme des *théta* et le *terminus ante quem* que constitue l'expédition perse de 513/512 invitent, d'après l'auteur, à dater cette dédicace entre 600 et 525 a.C

[1178] Sayar 1998, 173, EZ7, "(Mé)niskos fils de Xénodokos, Démis fils de Pythokléos, colons de Périnthe, ont consacré à Héra au titre de la dîme une 'gorgyre' en or, une sirène en argent, une coupe en argent, une lampe en bronze, tout ensemble pour 212 statères des Samiens – avec la pierre", (trad. Sayar 1998, 173, EZ7, légèrement modifiée A.D).

cette inscription, G. Klaffenbach se demandait s'il fallait comprendre οἰκεῖοι Περίνθιοι et avec cela l'expression d'une "enge Verbindung von Samos und Perinth"[1180]. La correction – plus que la lecture – de M. Guarducci proposant de lire οἰκητήιοι, a suscité de vives critiques. Son analyse est qu'il s'agit de deux colons samiens - οἰκητήιοι serait la forme "aggettivale" d'οἰκητής au sens de colons – qui ont reçu des terres à Périnthe et qui reviennent pour offrir la dîme du revenu de leurs terres. Cette forme particulièrement étrange reposant elle-même sur une correction de l'inscription est écartée par L. Robert et A. J. Graham[1181]. Si la forme est étrange, on comprend ici l'expression d'une parenté ou d'un rapport de type colonial.

Un consensus historiographique se dessine finalement entre A. J. Graham[1182] et J. et L. Robert[1183] au sujet de l'interprétation d' ο[ἰ]κήϊ{ηι}οι. Cette forme serait le résultat d'une erreur de gravure, une dittographie de la syllabe –ηι-[1184]. Il faudrait donc lire ο[ἰ]κήϊοι/οἰκεῖοι que l'on peut traduire par "de la maison" et qui désigne la parenté. D'après ces différents spécialistes, l'idée de parenté ne décrit pas le rapport entre les deux dédicants, mais "la parenté entre Samos et Périnthe, entre la métropole et sa colonie directe"[1185]. Suivant A. J. Graham, le terme d'οἰκεῖος a une sens bien reconnu dans le cadre d'une telle relation. Il signale que "the citizens of each were οἰκεῖοι of the other"[1186]. En précisant qu'ils sont des "parents périnthiens (*Perinthian kinsmen*)", Méniskos et Démis expriment et mettent en avant leur relation de parenté avec les Samiens[1187]. Cette précision est importante parce qu'elle démontre que les dédicants se prévalent de ce lien. Par extension, comme les Périnthiens peuvent se prévaloir d'une relation de "parenté" à Samos, les Samiens peuvent certainement être considérés comme des "parents" à Périnthe. En ce sens, il est raisonnable de penser que des Samiens arrivant à Périnthe ne sont définitivement pas des étrangers et peuvent jouir d'un statut et d'une visibilité particulière à Périnthe.

Pour ce qui concerne la structure de l'offrande, l'énumération des objets précieux "offerts" à la déesse est suivie d'une somme très précisément mentionnée de 212 statères (σύνπαντα δ[ι]ηκοσίων δυωδέκων στατήρων Σαμίων). Cette somme correspond à la valeur totale des biens consacrés et inclut le coût d'achat et de gravure de l'inscription. Il est cependant difficile d'arrêter la question du sens à donner aux "statères samiens mentionnés". Comme le

---

[1179] Guarducci 1956, 23-27 ; Graham 1964, 73-75 ; Graham 1983, 161-163 ; Robert & Robert 1959, 77, n° 320.

[1180] Klaffenbach 1953, 18, "Aber wie soll man οἰκεῖοι Περίνθιοι verstehen ? Wird damit die enge Verbindung von Samos und Perinth zum Ausdruck gebracht ?"

[1181] Robert & Robert 1959, 77, n°320 ; Graham 1983, 163.

[1182] Graham 1964, 73-75.

[1183] Robert & Robert 1965, 147, n°306.

[1184] L'observation personnelle de la stèle au musée archéologique de Pythagoreion invite à souscrire à cette hypothèse. Il semblerait que le graveur, concentré sur l'alignement horizontal soigné des lettres, ait gravé deux fois de suite les deux mêmes lettres HI.

[1185] Robert & Robert 1965, 147, n°306.

[1186] Graham 1964, 75.

[1187] Robert & Robert 1965, 147, n°306.

remarque fort justement J. P. Barron, la précision était directement intelligible pour les Samiens de l'époque. Tous savaient ce que représentait un statère et de quel métal précieux il s'agissait. Retenant seulement les deux métaux les plus courants à cette époque dans le monde grec – l'électrum et l'argent[1188] – J. P. Barron examine d'abord la solution argent[1189]. Considérant une équivalence de 848 (212x4) drachmes d'argent, il déduit de cette somme les estimations qu'ils proposent pour les coûts des différents objets mentionnés : γοργύρην χρυσῆν - σερῆνα ἀργύρεον - φιάλην ἀργυρῆν - λυχνίην χαλκῆν, soit donc une gorgyre en or[1190], une sirène en argent, une coupe en argent et une lampe en bronze. Retenant que "the cost of the inscription itself is negligible" – perspective assez rassurante si l'on considère qu'il y a eu une dittographie – , J. P. Barron propose différentes estimations à partir de parallèles athéniens de la période classique : 80 à 100 drachmes pour une phiale de poids normal ; un faible coût pour la lampe en bronze pour laquelle il ne propose pas d'estimation ; 100 drachmes pour une figurine en argent de sirène mâle. De fait, pour la gorgyre, resteraient 600 à 700 drachmes d'argent. Partant d'une équivalence de 60 à 70 drachmes d'or blanc ou de 45 à 52,5 drachmes d'or fin, le chercheur estime la somme en argent suffisante pour l'achat d'un tel objet. Pour l'hypothèse de 848 drachmes d'électrum, phiale et sirène ne coûteraient dans ce cas pas plus de 10 drachmes chacun – la lampe étant toujours d'une valeur négligeable –, il resterait une somme de 800 drachmes d'électrum pour la *gorgyre*. Une telle somme paraît parfaitement excessive à l'historien et conclut : "212 staters of silver would have been sufficient for the Perinthians dedication"[1191]. Outre ces estimations particulières en argent, il faut aussi considérer comme probable le fait que les Périnthiens présentent leurs offrandes dans un ordre précis de l'objet de plus grande valeur à celui présentant la valeur la plus faible. De fait, pour une somme exprimée en statères d'électrum, il serait étonnant qu'une telle différence de valeur existe entre la première et la seconde offrande. La valeur de la sirène en argent représenterait alors seulement un peu plus de 1,25% de la valeur de la *gorgyre* en or. Une telle structure d'offrande parait assez peu probable. L'hypothèse la plus raisonnable consiste donc à penser que la somme est exprimée en argent.

S'agissant du sens plus général de la démarche, deux solutions sont envisagées suivant le caractère privé ou public de la démarche. Donc, soit les deux Périnthiens se rendent au sanctuaire d'Héra à titre privé et s'associent pour faire une offrande assez considérable, soit

---

[1188] Sur la question du métal utilisé pour les monnaies samiennes du VI^e^ siècle, cf. infra III.3.3.3.

[1189] Barron 1966, 18.

[1190] Barron 166, 18, reprend l'idée d'une gorgone mais, en raison d'une référence dans Hésychios, retient qu'il peut toute aussi bien s'agir d'un *perirrhanterion* ; Sayar 1998, 173, EZ7, l'auteur s'interroge aussi sur le terme Gorgo ?

[1191] Barron 1966, 18.

ils représentent les Périnthiens dans leur ensemble et l'offrande serait publique. Dans les deux cas, la précision de la δεκάτη renvoie à une somme de 2120 statères d'argent[1192].

De prime abord, A. J. Graham estime que cet ensemble d'offrandes semble relever d'une "dedication by private individuals"[1193]. L. D. Loukopoulou partage cette impression et penche en faveur de la dédicace de deux personnages importants parmi les Périnthiens qui – à titre privé – font la démonstration de leur richesse et de leur générosité à l'égard de la déesse principale de la cité mère[1194]. À l'instar de l'offrande de Kolaios et de son équipage, il pourrait s'agir de la consécration du dixième d'un important bénéfice de l'ordre de 2120 statères[1195].

L'autre hypothèse principale consiste à voir dans les deux personnages mentionnés les responsables d'une démarche d'offrandes splendides à Héra au nom des Périnthiens[1196]. Il s'agirait à ce titre d'ambassadeurs sacrés devant renouveler le lien sacré existant entre Samos et sa colonie. Ce lien se matérialisait peut-être par l'offrande régulière d'une dîme à la déesse poliade de la métropole. A. J. Graham remarque toutefois que cette hypothèse séduisante souffre de l'étrangeté que constitue la mention exacte du coût de la dédicace[1197]. La pratique pour des colons d'envoyer dans leur métropole une ambassade sacrée et des objets précieux en vue d'une dédicace est courante dans le monde grec. Il s'agit certainement d'un des points de friction sur lesquels se développe l'animosité entre Corinthiens et Corcyréens. De même, pour ce qui concerne les Phéniciens, Carthage a longtemps – autant qu'elle le pût – envoyé un navire chargé d'offrandes à destination de Tyr et de son temple principal. Dans ce cas, il s'agissait également d'affirmer régulièrement, officiellement chaque année, et symboliquement le lien sacré et divin entre Carthage et Tyr par la médiation auprès de Milqart-Héraclès. Notons que, d'après Diodore[1198], cette offrande pouvait correspondre au dixième des revenus de la cité[1199]. Suivant cette hypothèse, Méniskos[1200] et Démis, les deux

---

[1192] Soit un équivalent poids d'environ 37 kg d'argent, cette estimation est réalisée en prenant pour base l'étalon eubéo-samien de 17,40 g qui semble avoir cours au moins dans la première moitié du VI^{e} siècle, cf. infra III.3.3.1.

[1193] Graham 1983, 162.

[1194] Loukopoulou 1989, 99-100.

[1195] Hdt. 4.152 ; Guarducci 1956, sur l'hypothèse de du possible recouvrement d'une dette, ayant contracté un prêt ensemble, les deux Périnthiens remboursent le prêt – peut-être avec intérêt – à la déesse.

[1196] Graham 1983, 163.

[1197] Graham 1983, 163.

[1198] D.S. 20.14, " ἀποικισθέντες γὰρ ἐκ ταύτης εἰώθεισαν ἐν τοῖς ἔμπροσθεν χρόνοις δεκάτην ἀποστέλλειν τῷ θεῷ πάντων τῶν εἰς πρόσοδον πιπτόντων ", Diodore évoque aussi l'envoi d'offrandes très précieuses à Tyr suite à plusieurs revers de fortune.

[1199] Chérif 2012, 52, précise également qu'une part du butin pris par les Carthaginois à Géla, une statue de bronze d'Apollon a également été envoyée à Tyr et placée dans le même temple de Milqart.

[1200] Notons qu'il ne s'agit que d'une restitution ; Sayar 1998, 240, n°59, le nom apparaît de façon certaine dans une seule autre inscription tardive datée du I^{er}-II^{e} siècles a.C.

théores périnthiens[1201], prennent en charge l'acte hautement symbolique de renouvellement du lien sacré existant entre les Périnthiens et les Samiens. Si nous reviendrons ponctuellement sur l'hypothèse d'un réseau de petits sanctuaires d'Héra dépendants de l'Héraion samien et localisés en différents endroits de la Méditerranée, la toponymie de la zone périnthienne avec son Héraion Teichos, et la présence hautement probable d'un sanctuaire d'Héra sur place, invitent à concevoir un lien entre les deux domaines sacrés d'Héra. La volonté de reproduire l'organisation de la cité samienne irait dans ce sens et les Périnthiens auraient ainsi donné la primauté au culte d'Héra[1202]. Il est donc possible que la dîme soit versée par le sanctuaire local d'Héra à Périnthe au grand sanctuaire samien. Permettant de renouveler le lien sacré, ce versement pourrait correspondre à la dîme des revenus du sanctuaire périnthien.

Notons enfin que l'hypothèse d'une Héra dominant la vie cultuelle périnthienne tend à être corroborée sur le temps long par des indices épigraphiques et numismatiques de la période romaine. Certaines monnaies du I^{er} siècle p.C. utilisent ainsi la figure d'Héra comme type principal. Des monnaies d'Octavie représentent même la statue de culte[1203]. D'autres monnaies, plus tardives, reprennent le type de la déesse sur la proue d'un navire. Selon E. Schönert, la scène figurait le déplacement symbolique d'Héra de la métropole à la colonie[1204]. Toujours d'époque impériale romaine, une stèle inscrite et portant une dédicace à Héra a été retrouvée à une vingtaine de km à l'ouest de Périnthe à proximité du village moderne de Karaevli[1205]. En raison des indications fournies par les itinéraires d'époque romaine qui localisent à cet endroit une station nommée Hiereo, il est très probable qu'il s'agissait de la localisation de l'Héraion Teichos fondé par les Périnthiens[1206]. Enfin, certains indices – certes aujourd'hui perdus – suggèrent que la proximité cultuelle entre les Samiens et les Périnthiens ne s'arrête pas là et que le culte de Cybèle constituait un autre dénominateur identitaire commun aux deux groupes[1207]. F. Naumann rappelle en particulier la trouvaille de quatre *naïskoi* de Cybèle, aujourd'hui perdues. Grâce à un dessin, nous connaissons quand même son allure générale[1208]. Le même auteur notant toutefois que le même type d'objet se retrouve

---

[1201] En effet, si les deux premières lettres du premier nom doivent être restituées, le haut de la pierre juste au dessus nou informe qu'il s'agit bien du premier des deux noms et qu'il n'y en avait pas d'autres au-dessus, cf. *IG*. 12.6.2, 577, pl. 2.

[1202] Loukopoulou 1989, 118, table 2, 119, "les Périntiens auraient adopté le cycle de fêtes fixé par la tradition samienne, donnant sans doute la primauté ou la place essentielle au culte d'Héra", 411-412, de manière très intéressante, les deux calendriers ne diffèrent que par le nom du premier mois de l'année, *Pélusiôn* à Samos et *Boédromiôn* à Périnthe.

[1203] Loukopoulou 1989, 102.

[1204] Loukopoulou 1989, 103 ; Schönert 1965, 55-56.

[1205] En turc, on traduit ce toponyme par la "mariée noire".

[1206] Loukopoulou 1989, 101.

[1207] Loukopoulou 1989, 103, l'auteur évoque en particulier quatre *naïskoi*, aujourd'hui perdus – qui provenaient de Périnthe ; F. Naumann 1983, 133.

[1208] Naumann 1983, 137, pl. 18, fig. 3, la reproduction laisse penser que le déesse tient une sorte de lièvre sur ses genoux, 303, n°66.

dans toutes les colonies milésiennes des abords[1209], il ne s'agit certes pas d'un élément discriminant.

Finalement, il n'est guère possible de trancher entre ces deux interprétations. Il reste que la consécration de la dîme d'une somme impressionnante laisse entendre que l'Héra des Périnthiens ou les Périnthiens eux-mêmes à titre privé peuvent jouir d'une belle prospérité. D'un point de vue strictement samien, on voit comment cette prospérité peut aussi être en partie reversée à la cité samienne. Indirectement, les Samiens peuvent aussi se prévaloir de cette parenté mise en avant par les Périnthiens. Dans un sens comme dans l'autre, les mobilités entre les deux espaces sont en partie sécurisées par ce lien. Les Samiens peuvent donc potentiellement compter sur un secteur "samien" bien implanté dans la zone stratégique des détroits.

En guise de conclusion, nous souhaitons discuter les opportunités qu'ouvrent ce pôle de diaspora samienne en Propontide et cette "parenté" pour les Samiens.
L'emplacement est d'abord stratégique comme le prouvent les sièges perses et macédoniens successifs. À l'instar de ce que les Byzantins mettent en œuvre au IV^{e} siècle, les Samiens de Périnthe ont certes pu exercer un contrôle et des activités de prédation sur cette zone. L'éventuel contrôle de l'île de Proconnesos aurait pu participer de cette capacité. Cette autre Samos a des chances d'avoir tenté de reproduire non seulement la topographie de la Samos insulaire mais également sa capacité à contrôler un détroit autrement plus stratégique. Vers 513/512, les Perses attaquent plus qu'une station de pirates, ils attaquent une cité importante qui nécessite un siège quand la prise d'un établissement plus petit n'aurait même pas été rapportée ni par les Perses ni donc par Hérodote. Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'à cette époque les Samiens d'Aiakès participent certainement à la campagne de Darius en mer Noire et donc probablement aux actions contre Périnthe. À ce moment au moins, les liens entre Samos et Périnthe connaissent nécessairement une certaine inflexion. Par la suite, il est intéressant de constater que ce sont les Ioniens, les Éoliens et les Hellespontins qui mènent la campagne navale jusqu'à l'Istros[1210]. Il est donc possible que les Périnthiens, récemment soumis, s'associent à cette expédition.
Il faut en outre noter que la cité se situe non seulement sur le détroit, mais tout autant à proximité d'anciennes voies terrestres menant vers un riche *hinterland*. À titre d'élément de réflexion, nous savons, grâce à la très riche documentation de la période byzantine, que le

[1209] Naumann 1983, 137.
[1210] Hdt. 4.89, "τὸ γὰρ δὴ ναυτικὸν ἦγον Ἴωνές τε καὶ Αἰολέες καὶ Ἑλλησπόντιοι".

secteur de Bisanthe-Rhaidestos était une place très importante pour le commerce des céréales. Dans son *Histoire*, Michel Attaleiatès dénonce les dérives administratives dans le cadre du *phoundax* fondé à Rhaidestos au début du XI[e] siècle p.C. Il s'agissait de la fondation impériale d'un entrepôt dédié à l'échange de blé. Apprenant "qu'un grand nombre de chariots transportaient du blé dans la ville de Raidestos", l'empereur Nicéphore imposa que tous les échanges de grains se fissent à l'intérieur de ce *phoundax*, établissant ainsi un monopole. Si l'auteur est très critique vis-à-vis de ces mesures qui ont entraîné une sévère hausse des prix du grain, ce qui nous intéresse ici est de retrouver Raidestos comme un haut lieu de l'échange de céréales et cela depuis longtemps[1211]. Si donc les Périnthiens contrôlent un arrière-pays, celui-ci est certainement assez propice à la culture céréalière. La stèle archaïque de Périnthios découverte à Çeşmeli à 14 km au nord-ouest de Périnthe – donc à l'intérieur des terres – pourrait éventuellement *indiquer* le degré de pénétration d'un établissement qui ne serait pas seulement une station maritime enclavée. Elle posséderait une belle *chôra*. Cette piste se heurte toutefois au fait qu'il s'agit d'un parfait isolat dans le secteur. À notre connaissance, la découverte de la stèle ne peut être associée à aucun autre indice d'un établissement ancien. Hérodote atteste toutefois que le territoire périnthien s'étend au sud jusqu'à Tyrodiza (Planche 6, fig. 1)[1212]. Comme nous l'avons mentionné plus haut dans la sous-partie consacrée aux pêcheurs samiens, la situation de Périnthe place ses habitants à proximité immédiate des grandes routes de migration des thons[1213]. Il est probable que les Périnthiens s'adonnent à la pêche collective qu'impose la capture des thons. Comme le mentionne Mandroklès, illustre architecte samien de la fin du VI[e] siècle, le Bosphore est très poissonneux (Βόσπορον ἰχθυόεντα)[1214].

Enfin, nous trouvons dans les *ATL*[1215], des indices non négligeables de la richesse de la cité de Périnthe et de son arrière-pays. Les Périnthiens n'apparaissent de manière certaine dans les listes qu'à partir du début des années 440 et deux tributs sont présentés : 3.4930 ou 6.1070 drachmes. L'état de la stèle ne permet pas de suivre année par année la contribution des Périnthiens et de nombreuses années font l'objet de restitution. La lecture du tribut périnthien des années 442 et 441, 423 et 429 est toutefois assurée et la cité devait s'acquitter d'un montant de 10 talents annuels. Sur les fragments de la stèle, le chiffre X est clairement associé aux Περίνθιοι. S'agissant de l'*aparkhè* du 60[ème] due à la déesse[1216], une simple multiplication

[1211] Michel Attaleiatès, *Histoire*, (trad. C. Giros) in Métivier 2007, 143-145, Michel Attaleiatès décrit ainsi comment la très grande prospérité des affaires périclita suite à la mise en œuvre de ces mesures.
[1212] Hdt. 7.25 ; Loukopoulou 1989, 57, note 1, carte 2, il pourrait s'agir de la Tiristasis.
[1213] cf. supra II.1.2.
[1214] Hdt. 4.88 ; sur ce personnage important cf. infra III.4.2.
[1215] Sur ce point voir : Sayar 1998, 171, EZ2 ; Meiggs 1979, appendice 14, II, 41.
[1216] Brun 2005, 34.

permet de restituer un *phoros* de 10 talents[1217]. Dans le même district et pour la même période, il est intéressant de remarquer que, si les Périnthiens sont moins taxés que les Byzantins – qui sont taxés à hauteur de 15 talents –, leur contribution est la deuxième plus importante, loin devant celle des Sélymbriens (*c.* 5 talents)[1218]. Considérant qu'à notre connaissance, le sous-sol du secteur ne recèle aucune richesse particulière, il est évident que les Athéniens considèrent Périnthe comme une cité importante et relativement riche. Dans le même ordre d'idée, il est remarquable de voir les gens de Proconnesos apparaître dans les listes du tribut. Vers la fin des années 440, ils sont pour leur part taxés à hauteur de 3 talents[1219]. Considérant la petitesse du territoire concerné, la taxation est assez importante et la question d'un début de l'extraction du marbre gris[1220] se pose. Cette taxation est du même ordre que celle touchant les cités eubéennes (Carystos et Erétrie) ou encore les cités cycladiques de Théra et Siphnos[1221]. Ces contributions laissent donc à voir des établissements d'origine samienne qui ont su créer les conditions d'une prospérité tout à fait certaine. Dans le même ordre d'idée, Xénophon, dans son *Anabase*, décrit la cité de Périnthe comme un marché important où il est possible de vendre le butin. La chôra est décrite comme recelant du blé, des esclaves et des troupeaux[1222].

En résumé, il apparaît clairement que de nombreux Samiens participent à la colonisation énergique d'un nouvel espace dans une région riche et hautement stratégique. Au VI^e^ siècle, qu'il s'agisse de nouvelles ressources ou de la bienveillance et la protection des éléments samiens "parents" en Propontide, la création de cet espace entraîne *de facto* un élargissement des perspectives économiques samiennes. Pour ne parler que de l'étape, la topographie du site de Périnthe propose un bel espace portuaire naturel et protégé. Peut-être dans la seconde moitié du IV^e^ siècle, le pseudo-Scylax s'attache à décrire la séquence des établissements côtiers de Propontide. Sur la côte nord, il précise que seules Périnthe et Sélymbria disposent d'un port[1223]. De fait, encore au IV^e^ siècle a.C. et sur cette côte-ci de la Propontide, seuls deux établissements proposent "un véritable port". Ce constat concernant les installations portuaires plaçait les colons samiens dans une situation potentiellement très favorable. Au gré des événements, le maintien des relations de "parenté" avec Périnthe pouvait garantir un accès

[1217] Sayar 1998, 171, EZ2, ce dernier restitue également les 10 talents dès 452/451 a.C.
[1218] Meiggs 1979, appendice 14, II, 43-44.
[1219] Meiggs 1979, appendice 14, II, 29.
[1220] Horden & Purcell 2000, 346.
[1221] Brun 2005, 35-36, n°8.
[1222] Xén., *An.*, 7.4.2, 7.6.26.
[1223] Ps.-Scyl., 67.7, "μετὰ δὲ τὴν Χερρόνησόν ἐστι Θράκια τείχη τάδε. πρῶτον Λευκὴ ἀκτή, Τειρίστασις, Ἡράκλεια, Γάνος, Γανίαι, Νέον Τεῖχος, Πέρινθος πόλις καὶ λιμήν, Δαμινὸν τεῖχος, Σηλυμβρία πόλις καὶ λιμήν" (éd. Shipley 2011) ; Loukopoulou 1989, carte 2.

privilégié et facilité à l'un des deux seuls véritables ports de la côte nord de la mer de Marmara. Comme nous l'avons mentionné pour Samothrace, les Samiens semblent très intéressés à la fréquentation de cette route du nord. Il est intéressant de rappeler l'origine thrace de Rhodopis ou la tradition – déjà mentionnée également – faisant état de la capture de femmes thraces par les Samiens. Cette route du nord est également associée au commerce du grain dont la cité samienne est très demandeuse. La *chôra* périnthienne et les relations privilégiées dont peuvent jouir les Périnthiens ouvrent probablement la voie à de nouvelles stratégies d'approvisionnement. Toutefois, la question demeure de savoir si la constitution de ce petit réseau samien en Propontide autorise les Samiens à fréquenter le Pont-Euxin dans le but d'atteindre les grands greniers à grain.

Les Samiens en mer Noire ?

S'il y a tout lieu de le penser, peu d'éléments sont là pour le prouver de manière positive. Sur ce point, l'historiographie sur la présence grecque en mer Noire a connu un revirement assez fondamental[1224]. Pendant longtemps, on associait assez systématiquement la découverte des "coupes ioniennes" et de certaines amphores "sud-ioniennes" à la présence et aux activités commerciales de ces entreprenants Samiens. Plus récemment – nous l'avons déjà mentionné – , la réattribution des amphores "samiennes" de Zeest à la zone nord-égéenne a largement remis en cause l'ancien postulat.

Désormais, l'interprétation générale des échanges en mer Noire est que les Ioniens du Nord – notamment les cités de Chios, Clazomène, et de Lesbos – dominent les marchés pontiques et ne laissent le plus souvent que la partie congrue aux Ioniens du Sud. Pour Histria, les conteneurs identifiés comme "sud-ioniens" représentent seulement un peu plus de 20% tandis que les nord-ioniens représentent entre 60% et 80% des emballages[1225]. Cette proportion est plutôt différente, voire opposée, à la diffusion des productions ioniennes en occident. Ce différentiel très net s'expliquerait par le contenu principal des amphores des uns et des autres.

L'une des explications retenues pour expliquer ce différentiel serait celle du contenu des amphores et donc de la nature des exportations vers le Pont[1226]. Comme nous l'avons déjà présenté, si des amphores samiennes pouvaient être utilisées pour le transport du vin, l'huile très pure de Samos est le produit le plus susceptible d'être exporté au loin du fait de sa forte valeur ajoutée. Or, on retient l'idée que les populations indigènes pontiques consommaient

[1224] Sur ce point voir en premier lieu : Dupont 1999 ; Dupont 2002 ; sur les contenants samiens cf. supra I.3.2.2.
[1225] Dupont 1999, 143-144
[1226] Müller 2010, 247-264.

plutôt des graisses animales[1227]. Hérodote explique en effet que les Scythes utilisaient du beurre de lait de jument[1228]. Les vins nord-ioniens – et éventuellement déjà le vin thasien – avaient certainement par ailleurs beaucoup plus de succès que le vin de Samos[1229]. À moins de l'achat de marchandises intermédiaires ou d'un paiement en métal précieux, les places commerciales du Pont seraient donc assez fermées aux importations samiennes.
Cependant, il est certains secteurs où les proportions relevées sont assez différentes. P. Dupont fait notamment état d'autres assemblages de contenants grecs importés à proximité du Dniepr. Les amphores milésiennes – que les archéologues russes qualifient d'ailleurs de "samiennes" en fait – représentent 45 % du total tandis que les amphores "samiennes" du type ancien de V. Grace – celui pour lequel on s'accorde à dire qu'il est peut-être le modèle samien original – représentent près de 15%. Deux tiers des importations proviendraient alors du cercle de production sud-ionien. P. Dupont note le caractère tout à fait inhabituel de ces résultats. Ce genre de distribution se retrouve dans des sites, souvent situés plus loin au nord-est du Pont, et souvent, il s'agit d'implantations grecques plus récentes, comme dans la péninsule de Taman[1230].

Sans la possibilité de recoupement avec d'autres types de sources, littéraires et épigraphiques, les artefacts archéologiques ne permettent guère de discuter des éventuelles activités samiennes au-delà du Bosphore. C'est un peu comme si les Samiens, du point de vue des sources, entraient, au-delà de la Propontide, dans un brouillard quasi impénétrable. Il serait logique de retrouver les Samiens naviguant et échangeant avec les populations et les autres établissements de mer noire, mais cela reste à prouver. Les indices sont très rares et particulièrement ténus et seuls ne constituent aucunement une preuve de la présence samienne sur les rivages de la mer Noire. Dans son ouvrage le plus récent, C. Müller ne relève aucune activité samienne[1231]. Laissant de côté les assemblages céramiques dits "samiens" régulièrement, et depuis longtemps, recensés dans les rapports archéologiques soviétiques – comme ceux retrouvés à Panticapée[1232] – mais aussi quelques indices particulièrement ténus[1233], certaines sources numismatiques méritent l'attention.

[1227] Dupont 1999, 143.
[1228] Hdt. 4.2.
[1229] cf. supra I.3.2.
[1230] Dupont 1999, 145, 144, l'auteur donne l'exemple des sites d'Anapa et de Taurikon et estime qu'il s'agit peut-être des effets de l'arrivée des Perses qui affaiblit en premier lieu les cités grecques du Nord de l'Asie Mineure.
[1231] Müller 2010, 25, note 31, l'auteur rejette l'hypothèse d'une implication samienne dans la colonisation de Nymphaion.
[1232] Abramzon & Frolova 2004, 40, "Many fragments of amphorae from Samos have been found in archaic levels at Panticapaeum".
[1233] Kopejkina 1977, 97-98, fig. 8, il nous faut noter la découverte de plusieurs figurines du démon-Bès dans le secteur nord-ouest de Berezan en Crimée. Ils sont datées du VI^{e} siècle et les types correspondent aux types à

L'étude numismatique du trésor de Taman[1234] – soit 54 monnaies archaïques et deux lingots en plomb – apporte des éléments intéressants. Les monnaies de Panticapée représentent à elles seules 87% des pièces (47/54). De toute évidence, une telle proportion témoigne de la domination des émissions panticapéennes dans la région. Les plus anciennes monnaies dateraient du milieu du VI^e^ siècle tandis que les plus récentes (n°46-47) sont émises vers 340-330 B.C[1235]. Loin derrière, on note la présence de deux monnaies sindiennes et de deux monnaies phanagoriennes. Enfin, les deux seuls monnayages de Grèce propre qui apparaissent sont ceux de Samos et d'Athènes[1236]. Chaque monnayage n'est représenté que par une seule pièce[1237]. L'exemplaire samien (n°52) est un *tétartémorion* daté de 510-500 a.C.[1238]. Le sanglier ailé polycratéen est présent au droit, tandis que sur le revers figure une tête de lion tournée vers la gauche ou la droite. Le type de revers est inscrit dans un carré pointillé pour un poids conservé de seulement 0,19 g[1239]. La comparaison la plus proche donnée par J. P. Barron serait une triobole de la classe I des "monnaies au sanglier ailé" dont le poids théorique – adossé à l'étalon samien – devrait être compris entre 1,54 et 1,64 g[1240]. D'après M. G. Abramzon et N. A. Frolova, il s'agirait donc plutôt d'un quart d'obole – donc un 24^e^ de drachme – aligné sur le standard "samien léger" dont le tétradrachme est compris entre 13 et 13,19 g. Décliné à partir de ce dernier, le poids de ce quart d'obole devrait être compris entre 0,11 et 0,14 g[1241]. Il s'agirait d'une très petite dénomination samienne frappée à l'extrême fin du VI^e^ siècle et arrivée on ne sait comment dans le Bosphore cimmérien[1242]. Si l'indice est mince, il devait être signalé[1243].

Pour ce qui concerne plus strictement le monnayage ultra-dominant – dans cet ensemble monétaire – de Panticapée à partir du milieu du VI^e^ siècle, un type de droit au masque de lion pose question. Il s'agit d'un trait caractéristique et invariable du monnayage de Panticapée (cf.

---

certains exemplaires découverts à Samothrace cf. Dusenbery 1998, 843, à Gravisca cf. infra II.2.5.3 et Boldrini 1994, 62-63, n°99, ou encore à Samos cf. Löwe 1996, 12, fig. 1, 38, 39 ; es découvertes ne disent toutefois rien de la présence effective des Samiens dans le Bosphore cimmérien.

[1234] Abramzon & Frolova 2004, pl. 1-4.

[1235] Abramzon & Frolova 2004, 30.

[1236] Abramzon & Frolova 2004, 40, date la chouette athénienne de 500-480 a.C, correspondant stylistiquement à la première phase du monnayage.

[1237] Abramzon & Frolova 2004, 27-28.

[1238] Abramzon & Frolova 2004, 40 ; Barron 1966, pl. 15.

[1239] Abramzon & Frolova 2004, 47.

[1240] Barron 1966, 28-29, 193-194, pl. 15, fig. 1-5.

[1241] Barron 1966, 10.

[1242] Abramzon & Frolova 2004, 47.

[1243] Dupont 1999, 144-145, P. Dupont avance l'idée que les marchés pontiques s'ouvrent assez tardivement aux productions sud-ioniennes ; cf. supra, comme nous l'avons vu plus haut, c'est dans la péninsule de Taman et dans les établissements grecs les plus récents que la proportion des contenants "éventuellement samiens" se trouve être la plus forte au contraire de ce que les archéologues peuvent retrouver dans les établissements plus anciens comme Olbia ou Histria.

Planche 10, fig. 5-7)[1244]. Cependant, tandis que depuis longtemps certains chercheurs comme A. N. Zograf reconnaissent dans l'adoption de ce type une influence clairement samienne[1245], d'autres spécialistes rejettent complètement cette piste. Le style du masque de lion samien[1246] est en effet assez comparable à celui qu'utilisent les gens de Panticapée. Pour sa part, D. B. Shelov rejette complètement l'idée d'une influence samienne sur le premier monnayage archaïque de Panticapée. Pour lui, aucune comparaison, ni formelle ni métrique, ni aucun indice historique ne soutiennent une telle hypothèse. Le masque de lion ne témoignerait pas d'un rôle particulier des Samiens dans le début du monnayage. L'explication qu'il retient est celle d'une association symbolique de la figure léonide avec le culte d'Apollon et plus exactement celui de l'Apollon de Milet[1247]. Comme souvent dans l'historiographie régionale de la présence grecque en mer noire, le dynamisme des Milésiens et leur implication, directe ou indirecte, dans la colonisation du pourtour de la mer noire ne fait pas débat et la tendance est depuis longtemps à faire du Pont-Euxin un lac milésien. Il est donc plus simple et logique de considérer une influence milésienne. Nous nous contenterons de noter sur ce point que la figure du lion apparaît en effet sur le monnayage milésien, mais plus tard[1248] et dans une posture clairement différente. Le lion milésien est représenté entier, il se tient sur ses pattes et tourne la tête vers l'arrière. À ce sujet et à la lecture des récentes contributions de N. A. Frolova, le lecteur peut rester assez perplexe. En 2004 et en collaboration avec M. G. Abramzon, N. A. Frolova publie un article sur le trésor archaïque de Taman dans lequel est clairement relayée l'hypothèse ancienne d' A. N. Zograf d'un lien étroit entre les oligarques samiens et les Archéanactides de Panticapée. Le lien ne s'arrêterait pas là puisque les Samiens sont identifiés comme participant à la colonisation de Nymphaion[1249]. Pourtant, la même année, en 2004, le même auteur publie une monographie sur le monnayage du Bosphore cimmérien entre le milieu du VI^{e} et le début du IV^{e} siècle avant notre ère. Dans cette publication, l'argumentation est parfaitement renversée quant au rôle des Samiens dans ces questions. En son seul nom cette fois, elle estime que l'influence samienne repose essentiellement sur des spéculations quant à la participation de Samos à la colonisation de Panticapée[1250]. Reprenant l'interprétation de D. B. Shelov, elle valide l'idée que le type trouve son origine dans le culte d'Apollon – divinité principale et dans le Bosphore Cimmérien et à

[1244] Shelov 1978, 12, l'auteur parle de "the invariable type of the obverse of all the early Panticapaeum silver coins is the facing lion's muzzle, often inaccurately called the lion's scalp or the lion's mask".
[1245] Zograf 1951, 164.
[1246] Barron 1966, pl. 1, figure 1-5, voir en particulier fig. 3-5b ; cf. infra III.3.3.3.
[1247] Shelov 1978, 12, "the lion's head subject on the Panticapaeum coins was borrowed along with the Apollo cult itself from Miletos".
[1248] *CGC* Ionia, pl. 21.
[1249] Abramzon & Frolova 2004, 40, "the Samians played an important role in the colonization of Nympheaeum" ; Müller 2010, 25, note 31, mentionne mais ne retient pas cette hypothèse.
[1250] Frolova 2004, 3.

Milet – et ses seuls points de comparaison pertinents dans le monnayage archaïque de Milet. Elle propose par ailleurs deux arguments supplémentaires consolidant cette lecture. Le premier est la figuration au revers d'une étoile à 8 branches[1251], qui a dû être emprunté "à la typologie archaïque de Milet". De manière assez rapide, elle conclut : "das erhöht die Wahrscheinlichkeit, daß ebenso das Sujet der Vorderseite – der Löwenkopf – milesischer Herkunft ist". Une telle déduction ne nous paraît pas si évidente. L'autre argument n'est pas plus décisif, car il s'agit de la lecture de la mention ΑΠΟΛ en tant que "Tempelprägung"[1252]. Le parallèle le plus évident serait celui d'une frappe comparable attribuée au sanctuaire d'Apollon de Milet[1253]. Toutefois, comme le rappelle justement C. Müller, il a déjà été démontré que ces frappes monétaires n'ont jamais existé[1254].

En définitive, il apparaît que le rejet de la piste samienne pour expliquer le choix du type droit participe davantage d'une volonté de lire le premier monnayage panticapéen comme une déclinaison locale des pratiques monétaires milésiennes. Pourtant, il n'y a de notre point de vue aucune contre-indication à ce qu'un nouveau monnayage se nourrisse de diverses influences. Nous en voulons pour preuve l'adoption non pas de l'étalon lydo-milésien – que l'on serait en droit d'attendre s'il fallait à toute force s'inspirer du monnayage milésien – mais bien de ce qui pourrait être un étalon éginétique légèrement dégradé[1255]. D'un point de vue typologique, il demeure que le masque de lion de Panticapée est très proche de celui des Samiens. Notons d'ores et déjà que ce masque reste le type samien le plus constant de l'histoire monétaire samienne et cela dès le VI^{e} siècle a.C[1256]. Le masque de lion pourrait donc être inspiré du monnayage samien, tandis que le choix de l'étalon s'inspirerait de celui des Éginètes et, tout cela, sans que la dévotion dominante et le rapport sacré à Apollon ne se démentent. Si cette hypothèse devait être retenue, il faudrait croire à une certaine familiarisation des élites de Panticapée avec le monnayage samien.

Pour en terminer avec ces considérations numismatiques, il faut aussi souligner la découverte de quelques monnaies dont les types figurent une nymphe – une Héra – et un lion et qui porte l'ethnique ΣΑΜ ou ΣΑΜΜΑ[1257]. On compte une vingtaine d'exemplaires de ces monnaies qui pourraient dater du dernier tiers du V^{e} siècle. Il pourrait s'agir d'une émission monétaire de Nymphaion[1258]. Certains numismates y voient une référence samienne et proposent

---

[1251] Frolova 2004, pl. 9, type 6.

[1252] Frolova 2004, 3-4, cette hypothèse ne fait quant à elle pas débat.

[1253] Frolova 2004, 3.

[1254] Müller 2010, 24.

[1255] Abramzon & Frolova 2004, 30-31, "A. Bertier de la Garde believed that the Aiginetai weight standard was in use in the Bosporus, and the Panticapaeum drachm weighed a little less than the Aiginetan" ; sur le système monétaire éginétique voir : Van Driessche 2009, 97-98, sur le statère équivalent à un didrachme de 12,43 g.

[1256] Barron 1966, 1 ; voir aussi les timbres amphoriques cf. Grace 1971, pl. 12.

[1257] Frolova 2004, 61.

[1258] Frolova 2004, 56-62 ; Abramzon & Frolova 2004, 40 ; Müller 2010, 25.

d'expliquer ce lien par l'arrivée d'un groupe samien au tout début des années 430. Cet épisode suivrait la victoire d'Athènes sur les Samiens révoltés dont certains arriveraient ensuite dans le secteur du lac Méotis[1259]. De ce que nous savons de la révolte samienne et de sa violence[1260], cette hypothèse est difficilement tenable. De plus, les monnaies samiennes typologiquement les plus proches n'apparaissent qu'à partir du IV^e^ siècle avec des émissions en bronze[1261].

II.2.2.3. Conclusion

À l'image des Athéniens[1262] et des Éginètes de l'époque classique, dont les activités en mer Noire sont bien attestées, il est probable que, dès l'époque archaïque, les Grecs et les Ioniens en particulier aient recherché le grain "bon marché" des terres à haut rendement du Bosphore cimmérien. À l'instar des Mytiléniens au IV^e^ siècle[1263], les Samiens pouvaient tout aussi bien rechercher le blé du Bosphore cimmérien. À partir de la première moitié du VI^e^ siècle, ils disposent pour cela de plusieurs espaces relativement sûrs pouvant tenir lieu d'étapes. Le port de Périnthe est identifié comme l'un des deux seuls de la côte nord de la Propontide. Les Samiens connaissent une autre route et un autre horizon d'activités. Les perspectives économiques s'en trouvent élargies. En Thrace et probablement dans le Pont, les Samiens peuvent s'approvisionner en grain et en esclaves tandis qu'ils peuvent convoyer vers ces zones du vin et de leur huile précieuse ou simplement obtenir ce qu'ils recherchent avec du métal précieux. Même en considérant que l'huile samienne trouve moins de clients en mer Noire, nous n'oublions pas que le *Contre Lacritos* témoigne d'une étape en Chalcidique permettant de charger ce qui sera effectivement échangé dans le Bosphore cimmérien. Les "parents" de Périnthe, aux goûts visiblement très proches de ceux des Samiens, constituaient à ce titre une clientèle précieuse. Dès le début du VI^e^ siècle au moins, les Samiens déploient donc leur activité économique vers le nord et fréquentent la route des détroits et du Pont sur

---

[1259] Müller 2010, 25, note 31 ; Anokhin 1999, 23-36, 41-42, sur l'hypothèse d'un nouveau peuple les "Samméotes" ; Frolova 2004, 59-60, au sujet des différentes hypothèses dont celle de V. F. Stolba qui défend l'idée que *Samma* fait référence à un tyran de Nymphaeum, un aristocrate samien ayant fuit les Athéniens. Encore une fois, peu d'indices, au contraire, ce nom est parfaitement inconnu par ailleurs. De son côté, V. A. Anokhin pense qu'il peut quand même s'agir d'une ethnique résultat d'une contraction symbolisant le mélange des Samiens ayant fuit Samos après 440/439, et s'étant mélangé avec les populations méotiennes, ce qui donnerait le nouvel ethnique : ΣAMMA(IΩTAI), donc les Samméotiens. D'après le même auteur, ce monnayage s'arrêterait très vite à la suite de l'expédition de 437 de Périclès en mer Noire.

[1260] cf. infra III.5.2.

[1261] Barron 1966, pl. 31, fig. 1, la seule correspondance possible semble être un monnayage de bronze daté entre 390 et 190 a.C.

[1262] *IG*. 2^2^, 212 ; Brun 2005, 136, n°74, les Athéniens honore les fils du roi du Bosphore Cimmérien en 346 a.C et renouvelle un accord d'exportation plus ancien.

[1263] cf. supra I.3.3 ; Müller 2010, 233-241, sur les Athéniens dans le Bosphore cimmérien, 242-243, au sujet des Mytiléniens.

de longues distances. Il est toutefois une autre orientation parfaitement opposée à cette tendance puisque les navires samiens se dirigent aussi vers le Sud et en premier lieu vers l'Égypte.

II.2.3. Les Samiens en Égypte, encore un retour à Naucratis.

En histoire grecque, la question égyptienne est à la fois ancienne et encore très fréquemment renouvelée. Les Anciens comme les Modernes se sont et continuent d'être particulièrement intéressés par la problématique de la présence grecque en Égypte. Nombreux sont les auteurs anciens qui relayent informations et anecdotes sur ce monde, aussi fabuleux que mystérieux et inquiétant, qui devient peu à peu un horizon de référence pour les Grecs anciens. Nous savons qu'Hérodote visite lui-même l'Égypte et y mène son enquête[1264]. Ce séjour lui permet notamment de rédiger ce qui devient le second volume de ses Enquêtes. Bien entendu, la création du royaume lagide par Ptolémée accentue encore davantage l'étroitesse du rapport que les Grecs entretiennent avec le territoire égyptien. À son époque, Diodore visite tout naturellement cette nouvelle province romaine et s'imprègne de la culture que les Anciens doivent alors au foyer de connaissances que constitue depuis déjà trois cents ans la capitale lagide. Pour ce qui concerne les sources littéraires, et selon notre perspective de recherche, Hérodote et Diodore sont les auteurs qui fournissent le plus de renseignements. Le premier établit clairement que la connaissance grecque – donc la sienne au moins en partie – des affaires égyptiennes provient des relations existant avec ses premiers Grecs (ou ἀλλόγλωσσοι) installés en Égypte ou plutôt ici leurs descendants[1265]. En même temps, il nous faut considérer l'hostilité historiographique affirmée de Diodore à l'endroit d'Hérodote pour ce qui concerne les affaires égyptiennes. Dans le premier livre de sa *Bibliothèque Historique*, il n'hésite pas à vivement critiquer ce qu'il appelle "les élucubrations d'Hérodote et de certains historiens de l'Égypte". Comme le fait Thucydide dans son premier livre, il affirme que beaucoup, dont Hérodote, ont préféré les contes merveilleux et des fables forgées pour séduire les lecteurs"[1266]. Lui, de son côté, producteur d'une histoire universelle, se propose de ne

[1264] Hdt. 2.99 ; Möller 2005, 185, l'auteur retient l'idée d'un voyage dans les années 460 et avant 454.

[1265] Hdt. 2.154, " Τούτων δὲ οἰκισθέντων ἐν Αἰγύπτῳ οἱ Ἕλληνες οὕτω ἐπιμισγόμενοι τούτοισι τὰ περὶ Αἴγυπτον γινόμενα ἀπὸ Ψαμμητίχου βασιλέος ἀρξάμενοι πάντα [καὶ] τὰ ὕστερον ἐπιστάμεθα ἀτρεκέως· πρῶτοι γὰρ οὗτοι ἐν Αἰγύπτῳ ἀλλόγλωσσοι κατοικίσθησαν".

[1266] D.S. 1.69.7, "ὅσα μὲν οὖν Ἡρόδοτος καί τινες τῶν τὰς Αἰγυπτίων πράξεις συνταξαμένων ἐσχεδιάκασιν, ἑκουσίως προκρίναντες τῆς ἀληθείας τὸ παραδοξολογεῖν καὶ μύθους πλάττειν ψυχαγωγίας ἕνεκα, παρήσομεν, αὐτὰ δὲ τὰ παρὰ τοῖς ἱερεῦσι τοῖς κατ'Αἴγυπτον ἐν ταῖς ἀναγραφαῖς γεγραμμένα φιλοτίμως ἐξητακότες ἐκθησόμεθα" ; D.S. 10.F50, " Ὅτι περὶ Ἡροδότου φησὶν ὁ Διόδωρος 'καὶ ταῦτα παρεξέβημεν οὐχ οὕτως

s'appuyer que sur les faits. Malgré tout ce qu'il emprunte certainement au livre II d'Hérodote, il semble assez fier des témoignages et renseignements qu'il tient des archives des prêtres égyptiens. Nous noterons qu'il s'agit d'une bonne base de réflexion pour expliquer le différentiel, souvent assez minime d'ailleurs, entre les informations respectivement fournies par les deux historiens. Diodore dispose forcément, du fait de l'époque d'élaboration du texte, d'une information plus complète, mais aussi plus tardive, et son propos résulte certainement davantage des récits et points de vue égyptiens. De son côté, Hérodote, s'il s'est également rendu en Égypte, propose dans une large mesure une vision "grecque" des évènements. Il est certain que les conditions d'ouverture et d'accès aux archives des temples égyptiens sont loin d'être comparables pour le gréco-romain Diodore et le voyageur "toléré" et éventuellement surveillé du V^e^ siècle. B. Lloyd propose de dater son voyage en Égypte vers 459 a.C[1267]. Il semble toutefois disposer de contacts très précieux parmi les Grecs d'Égypte mais également auprès des Égyptiens[1268]. S'il faut "accepter le texte hérodotéen et toutes les informations qu'il contient"[1269], il importe de replacer les données fournies dans le contexte chronologique de l'enquête, vers le milieu du V^e^ siècle a.C.. La situation politique et commerciale d'un établissement comme Naucratis est déjà très différente de celle qui prévaut du temps de la dynastie saïte et pendant le règne d'Amasis. Bien entendu, il nous faut aussi rappeler que les deux historiens n'entendent pas produire le même genre d'histoire. L'histoire de l'expansion perse jusqu'au coup d'arrêt de Salamine n'a rien à voir avec une histoire universelle. La sélection et le traitement des informations s'en ressentent forcément.

Pour la période moderne, les recherches archéologiques ont apporté des contributions significatives à la connaissance des rapports gréco-égyptiens. Pêle-mêle, citons les plus anciens travaux de W. F. Petrie, d'E. A. Gardner et D. Hogarth à Naucratis dont les fouilles ont été reprises dans les années 1970 par W. D. E. Coulson et A. Leonard[1270]. Il nous faut également mentionner les travaux beaucoup plus récents impulsés par le Centre d'Études Alexandrines sous la direction de J.-Y. Empereur[1271]. Cette émulation archéologique et historique n'a pas manqué de nourrir un débat et une bibliographie particulièrement importante quant au début de la présence des Grecs en Égypte[1272]. En particulier, une

---

Ἡροδότου κατηγορῆσαι βουληθέντες ὡς ὑποδεῖξαι ὅτι τῶν λόγων οἱ θαυμάσιοι τοὺς ἀληθεῖς κατισχύειν εἰώθασιν".

[1267] Lloyd 1976, 61-68.

[1268] Hdt. 2.28, Hérodote rencontre notamment le scribe du trésor sacré d'Athéna-Neith, divinité principale de Saïs.

[1269] Pébarthe 2005c, 171.

[1270] Schlotzhauer & Villing 2006b, 2-4 ; Leonard 1997, 1-35 ; Möller 2000, 90-94, pour un historique des fouilles archéologiques dans le secteur de Naucratis.

[1271] Présentation par J.-Y. Empereur de vingt années de travaux et recherches lors de la conférence annuelle de l'École Française d'Athènes le 6 juin 2013.

[1272] Sur cette question voir en premier lieu : Cook 1937 ; Pernigotti 1996 ; Carrez-Maratray 2005 ; Lloyd 2007 ; Agut-Labordère 2012a.

bibliographie aussi dynamique que monumentale s'est développée autour de la question de l'*emporion* de Naucratis qui continue de nourrir un débat enlevé[1273].

Pour ce qui regarde les Samiens et leur économie, deux éléments majeurs invitent à la réflexion quant à leurs rapports avec l'Égypte pour les plus hautes époques. D'une part, Hérodote mentionne différentes informations et narre des épisodes dans lesquels nous retrouvons les Samiens en relation très étroite avec le royaume égyptien. D'autre part, comme en écho à cela, les recherches archéologiques allemandes ont mis au jour de très nombreux objets égyptiens [1274] ou d'inspiration égyptienne qui n'ont pas manqué de renforcer l'hypothèse de nombreux échanges entre l'Égypte et l'île de Samos dès le VII^{e} siècle a.C. Dans cette section, nous tâcherons de mettre en perspective les différentes informations dont nous disposons pour discuter de la présence samienne en Égypte et de la manière dont le royaume égyptien devient un horizon économique samien. Pour cette raison, nous précisons qu'il est davantage question du VI^{e} siècle. La question égyptienne constituant un véritable fil rouge de l'histoire samienne, en particulier au V^{e} siècle, son traitement se partage entre plusieurs sections du développement.

Dans un premier temps, il sera question d'une rapide remise en contexte de la présence grecque en général depuis le règne de Psammétique I^{er} et ce que nous pourrions appeler l'ouverture saïte. Il s'agira ensuite de discuter du cas très fameux et fort discuté de l'*emporion* de Naucratis et de la fréquentation samienne de cette place commerciale. Enfin, nous nous essayerons à une discussion des modalités et des moteurs de l'échange entre les Samiens et les Égyptiens dans le delta du Nil.

II.2.3.1. L'ouverture saïte du VII^{e} siècle a.C.

Le royaume d'Égypte semble avoir exercé une sorte de fascination sur les Grecs. Cependant, le mouvement d'attraction que l'on en attend ne se produit pas avant le VII^{e} siècle. Pendant longtemps, en effet, l'Égypte renvoie une image de terre sacrée et interdite aux étrangers. Diodore de Sicile nous rappelle que les prédécesseurs de Psammétique ne réservaient que deux sortes de destinées aux étrangers accostant les rivages de l'Égypte : la mort ou l'esclavage[1275]. De fait, cela explique, selon le même auteur, que les Égyptiens ont pu passer –

[1273] Sur cette question voir en premier lieu : Bresson 1980 ; Sevilla Cueva 1994 ; Möller 2000 ; Bresson 2002 ; Bresson 2005a ; Möller 2005 ; Pébarthe 2005c ; Villing & Schlotzhauer 2006 ; Redon 2012 ; Agut-Labordère 2012c ; pour des contributions plus anciennes voir : Smith 1927 ; Tilmont 1945 ; Roebuck 1951.

[1274] Sur cette question voir en premier lieu : Jantzen 1972 ; Parlasca 1953 ; Guralnick 1997 ; Petersen & Wagner 2005.

[1275] D.S. 1.67.10, " οἱ μὲν γὰρ πρὸ τούτου δυναστεύσαντες ἄβατον ἐποίουν τοῖς ξένοις τὴν Αἴγυπτον, τοὺς μὲν φονεύοντες, τοὺς δὲ καταδουλούμενοι τῶν καταπλεόντων ".

aux yeux des Grecs – pour une nation inhospitalière. Cet interdit participe aussi à la construction de mythes autour du territoire égyptien. Diodore en cite un en particulier, celui de Busiris : "À vrai dire, on rencontre peu d'hommes roux parmi les Égyptiens, et la plupart sont des étrangers. C'est pourquoi une légende s'est répandue chez les Grecs à propos de Busiris massacrant les étrangers"[1276]. L'historien explique que ce mythe n'est pas conforme à la vérité, mais convient que "c'est bien l'excès de barbarie qui a permis la naissance de ce mythe"[1277]. En d'autres termes, la création du mythe s'appuie sur la réalité d'une très grande hostilité des Égyptiens envers les non-Égyptiens.

La situation change au VII[e] siècle. Ce changement résulte d'un contexte politique pour le moins troublé et mouvementé. Entre 671 et 664-663 avant J.-C, déposant les derniers représentants de la XXV[e] dynastie éthiopienne, les Assyriens s'emparent de l'Égypte. Mais le véritable tournant se produit avec la reprise du pouvoir par le saïte Psammétique premier du nom. Vers 653 a.C., ce dernier s'empare du pouvoir royal pour lui seul. Diodore nous explique surtout qu'il fut "le premier des rois d'Égypte à ouvrir aux autres nations des comptoirs (*emporia*) dans le reste du pays et à garantir aux étrangers qui arrivaient par la mer une grande sécurité" (καθόλου δὲ πρῶτος τῶν κατ' Αἴγυπτον βασιλέων ἀνέῳξε τοῖς ἄλλοις ἔθνεσι τὰ κατὰ τὴν ἄλλην χώραν ἐμπόρια καὶ πολλὴν ἀσφάλειαν τοῖς καταπλέουσι ξένοις παρείχετο)[1278]. Le changement est donc présenté comme étant de la plus grande importance. Dans l'esprit et les représentations d'un Grec, le territoire égyptien est désormais un espace officiellement accessible aux éléments étrangers. Avant que Kolaios et son équipage soient finalement déportés vers la Cyrénaïque, comme l'explique Hérodote, le but originel du voyage était précisément établi. Il s'agissait de rallier l'Égypte[1279]. Sans minorer le danger que pouvait représenter un tel voyage, Kolaios pouvait certainement s'attendre à un accueil pacifié (πολλὴν ἀσφάλειαν) de la part des autorités égyptiennes saïtes[1280].
Bien entendu, ce revirement s'explique. Dans sa lutte pour le pouvoir, nous savons que Psammétique a fait appel à des mercenaires ioniens et cariens[1281]. Avant le conflit l'opposant aux autres rois, on peut lire chez Diodore , au sujet de Psammétique, que "gouvernant les régions proches de la mer, il fournissait des marchandises à tous les négociants, notamment aux Phéniciens et aux Grecs (Ψαμμήτιχος ὁ Σαΐτης, εἷς ὢν τῶν δώδεκα βασιλέων καὶ τῶν

[1276] D.S. 1.88.5.
[1277] D.S. 1.67.11, "καὶ γὰρ ἡ περὶ τὸν Βούσιριν ἀσέβεια διὰ τὴν τῶν ἐγχωρίων ἀξενίαν διεβοήθη παρὰ τοῖς Ἕλλησιν, οὐκ οὖσα μὲν πρὸς ἀλήθειαν, διὰ δὲ τὴν ὑπερβολὴν τῆς ἀνομίας εἰς μύθου πλάσμα καταχωρισθεῖσα".
[1278] D.S. 1.67.9.
[1279] Hdt. 4.152, " Μετὰ δὲ ταῦτα νηῦς Σαμίη, τῆς ναύκληρος ἦν Κωλαῖος, πλέουσα ἐπ' Αἰγύπτου ἀπηνείχθη ἐς τὴν Πλατέαν ταύτην " ; cf. infra II.2.4.2.
[1280] Hdt. 4.152.
[1281] D.S. 1.66.12, "ὁ μὲν Ψαμμήτιχος ἔκ τε τῆς Καρίας καὶ τῆς Ἰωνίας μισθοφόρους μεταπεμψάμενος".

παρὰ θάλατταν μερῶν κυριεύων)"[1282]. Cela aurait d'une part la conséquence d'accroître ses propres richesses et de s'allier des peuples étrangers et leurs souverains (ἀλλὰ καὶ φιλίαν πρὸς ἔθνη καὶ δυνάστας), mais également de susciter la jalousie des autres rois (διὰ δὲ ταῦτά φασι φθονήσαντας αὐτῷ τοὺς ἄλλους βασιλεῖς πόλεμον ἐξενεγκεῖν)[1283].

II.2.3.2. Les "mercenaires" grecs :

C'est dans ce contexte troublé que les Grecs prennent pied en Égypte. Ainsi, même si les premiers échanges entre Psammétique et les Grecs sont aussi d'ordre commercial, l'activité militaire est au premier plan de l'implantation des Grecs en Égypte dans la seconde moitié du VII^e^ siècle. D'après Diodore, les premiers contacts commerciaux entre Égyptiens et Grecs au VII^e^ siècle pourraient dater de 660-655 avant J.-C. Cet intervalle de temps laisse l'occasion à Psammétique d'accroître ses richesses et de se ménager de solides alliances. Hérodote fait mention d'un oracle adressé à Psammétique. Ce dernier – alors confiné dans ses marais – apprend que son espoir de vengeance est lié à l'arrivée, par la mer, des hommes de bronze (χαλκέων ἀνδρῶν). Peu après cela, des maraudeurs ioniens et cariens, et couverts de bronze débarquent en Égypte. Psammétique s'en fait alors des alliés et prend le dessus sur les autres rois[1284]. Il est intéressant de noter que le changement dans le rapport des Grecs aux Égyptiens apparaît clairement dans les textes. On passe d'une activité de prédation (κατὰ ληίην ἐκπλώσαντας)[1285] – les Grecs ne devaient donc pas être si surpris de l'"excès de barbarie" des Égyptiens à leur endroit – à une activité d'échanges commerciaux pacifiés et sécurisés (τὰ κατὰ τὴν ἄλλην χώραν ἐμπόρια καὶ πολλὴν ἀσφάλειαν)[1286]. C'est le point de départ d'un état de fait qui se poursuit au moins jusqu'à la période perse. Les mercenaires grecs constituent le principal soutien de la XXVI^e^ dynastie tout au long de la période qui nous occupe. Manéthon, un historien égyptien de langue grecque vivant au III^e^ siècle a.C. en fournit la séquence suivante : Psammétique (I), Néchao, Psammétique (II), Apriès, Amasis, Psammétique (III)[1287].

[1282] D.S. 1.66.8.

[1283] D.S. 1.66.9-10.

[1284] Hdt. 2.152, "ἦλθε χρησμὸς ὡς τίσις ἥξει <οἱ> ἀπὸ θαλάσσης χαλκέων ἀνδρῶν ἐπιφανέντων. Καὶ τῷ μὲν δὴ ἀπιστίη μεγάλη ὑπεκέχυτο χαλκέους οἱ ἄνδρας ἥξειν ἐπικούρους. Χρόνου δὲ οὐ πολλοῦ διελθόντος ἀναγκαίη κατέλαβε Ἴωνάς τε καὶ Κᾶρας ἄνδρας κατὰ ληίην ἐκπλώσαντας ἀπενειχθῆναι ἐς Αἴγυπτον, ἐκβάντας δὲ ἐς γῆν καὶ ὁπλισθέντας χαλκῷ ἀγγέλλει τῶν τις Αἰγυπτίων ἐς τὰ ἕλεα ἀπικόμενος τῷ Ψαμμητίχῳ, ὡς οὐκ ἰδὼν πρότερον χαλκῷ ἄνδρας ὁπλισθέντας, ὡς χάλκεοι ἄνδρες ἀπιγμένοι ἀπὸ θαλάσσης λεηλατέουσι τὸ πεδίον. Ὁ δὲ μαθὼν τὸ χρηστήριον ἐπιτελεόμενον φίλα τε τοῖσι Ἴωσι καὶ Καρσὶ ποιέεται καί σφεας μεγάλα ὑπισχνεόμενος πείθει μετ' ἑωυτοῦ γενέσθαι· ὡς δὲ ἔπεισε, οὕτω ἅμα τοῖσί τε τὰ ἑωυτοῦ βουλομένοισι Αἰγυπτίοισι καὶ τοῖσι ἐπικούροισι καταιρέει τοὺς βασιλέας".

[1285] Hdt. 2.152.

[1286] D.S. 1.67.9.

[1287] Man., F67-69A ; Agut-Labordère 2012a, 302, pour la chronologie de la XXVI^e^ dynastie.

En raison, on peut l'imaginer, de leur efficacité militaire, les Grecs reçoivent peu à peu un certain nombre de prérogatives. Comme le souligne D. Agut-Labordère dans un article récent, l'appellation générique de "mercenaire" ne rend toutefois pas compte de la diversité des situations des Grecs arrivant en Égypte pour faire métier de leurs techniques militaires. Tandis que certains finissent par rentrer dans leur cité d'origine, d'autres s'implantent durablement sur le territoire égyptien et certains deviennent des cadres de l'administration militaire saïte[1288]. Un Grec du nom de Théoklès, reconnaissant envers les bienfaits des souverains saïtes, nomme son fils Psammétique[1289].

De fait, cette appellation générique nous empêche de distinguer l'origine possible de ces "hommes de bronze", de ces "Grecs et Cariens". Même si seuls sont précisément mentionnés les Athéniens parmi les Grecs qui ont le plus anciennement conclu une alliance avec Psammétique I, la question demeure de savoir qui sont les Grecs cachés derrière l'appellation générique "Ioniens et Cariens". Diodore précise que Psammétique, en plus de l'alliance des Athéniens, scelle des alliances avec "certains autres Grecs" (καὶ τινας τῶν ἀλλῶν Ἑλλήνων συμμαχίαν ἐποιήσατο)[1290]. Sans plus de précision, nous restons sans savoir qui sont ces Grecs avec qui Psammétique conclut des *symmachies*. De fait, la question de la présence samienne se pose bien évidemment, mais ne semble pas pouvoir être discutée en raison du silence des sources. Si nous pouvons suspecter leur présence, les éléments samiens sont noyés dans cet ensemble gréco-carien qui se met au service de la nouvelle dynastie. Toutefois, il nous faut noter qu'aucune des célèbres inscriptions grecques d'Abou-Simbel – datées de *c.* 591 a.C. – n'évoque une quelconque origine samienne des "mercenaires"[1291].

Il reste que l'importance prise par ces derniers débouche sur ce qui ressemble à une véritable crise sociale. Diodore rapporte ainsi que, déjà échaudés par les nombreuses concessions faites aux étrangers, deux cent mille guerriers égyptiens quittent l'armée de Psammétique pour se diriger vers le sud. Lors d'une campagne en Syrie, ces derniers se sont vus supplantés à la droite de l'armée par les mercenaires grecs[1292]. Pour D. Agut-Labordère, il est possible que le

---

[1288] Agut-Labordère 2012a, 300, propose la distinction entre les Grecs résidents et les Grecs de passage désignés par le terme d'alloglossoi, "des mercenaires ayant été recrutés pour une opération militaire identifiée et pour une durée limitée"; Bernand & Masson 1957, 9, sur les deux mercenaires Arkhôn et Pélékos qui laissent une inscription à Abou-Simbel.

[1289] Agut-Labordère 2012a, discute notamment des cas de Pédon, gouverneur militaire d'une ville et de Psammétique fils de Théoklès mentionné dans la célèbre inscription grecque d'Abou-Simbel datée de 591 a.C. (Troisième année du règne de Psammétique II) cf. Bernand & Masson 1957, 5-10 ; sur ces questions voir aussi : Laronde 1994 ; Pernigotti 1996 ; Cook 1937.

[1290] D.S. 1.67.8, "τε Ἀθηναίους καὶ τινας τῶν ἀλλῶν Ἑλλήνων συμμαχίαν ἐποιήσατο".

[1291] Bernand & Masson 1957, 3-20, certains mercenaires mettent ainsi en avant leur cité d'origine qu'il s'agisse d'Ialysos, de Téos ou encore de Colophon.

[1292] D.S. 1.67.3, "Lors d'une expédition en Syrie, il donnait aux mercenaires dans les batailles rangées le poste le plus honorable en les plaçant à l'aile droite et traitait moins honorablement les hommes du pays en leur assignant l'aile gauche de la phalange. Irrités de cette insulte, les Égyptiens, qui étaient plus de deux cent mille, firent défection et se dirigèrent vers l'Éthiopie (στρατεύσαντος δ' εἰς τὴν Συρίαν αὐτοῦ καὶ κατὰ τὰς παρατάξεις τοὺς μὲν μισθοφόρους προτιμῶντος καὶ τάττοντος εἰς τὰ δεξιὰ μέρη, τοὺς δ' ἐγχωρίους ἀτιμότερον ἄγοντος καὶ τὸν εὐώνυμον τόπον ἀπονέμοντος τῆς φάλαγγος, (5) οἱ μὲν Αἰγύπτιοι διὰ τὴν ὕβριν παροξυνθέντες καὶ γενόμενοι τὸ

poids toujours croissant des éléments grecs dans les affaires militaires égyptiennes de l'époque soit lié aux difficultés du nouveau pouvoir à fournir des administrateurs militaires pour contrôler les villes. Considérant le contexte de guerre civile, les Grecs présentent l'avantage d'être des hommes quasiment aussi neufs que le pouvoir saïte. Dans le cadre de l'expédition au sud de la seconde cataracte et sachant que Thèbes constitue un pôle indépendant et légitime aux yeux de nombreux Égyptiens[1293], il y a une certaine logique – au risque de froisser les guerriers égyptiens – à envoyer des hommes qui n'appartiennent à aucun réseau de clientèle ni d'allégeance ancienne[1294].

Dans le cadre des concessions accordées aux Grecs, nous savons par les sources que Psammétique leur cède des terrains sur lesquels ils peuvent s'installer. Il s'agit du fameux établissement qu'Hérodote appelle *Stratopéda* (Στρατόπεδα)[1295]. Il reste toutefois difficile de préciser s'il s'agit d'un établissement pour les vétérans, d'un poste de garnison ou encore des deux à la fois[1296]. Au sujet de l'implantation des mercenaires en Égypte, l'identification – et donc la localisation des *Stratopéda* – fait débat. Hérodote précise que les terres allouées se situaient "du côté de la mer, un peu au-dessous de la ville de Boubastis, sur la branche du Nil que l'on appelle Pélusienne"[1297]. L'historien d'Halicarnasse apporte une autre précision importante rapportant que, encore de son temps, après leur déplacement à Memphis, on pouvait encore voir les "cales de leurs navires" (οἵ τε ὁλκοὶ τῶν νεῶν)[1298]. C. Balandier pense qu'il s'agissait des vestiges du grand programme de construction navale impulsé par le roi Nécos. Les Ioniens devaient certainement construire des navires pour son compte et ils constituaient probablement le gros des équipages[1299]. Le savoir-faire et l'expérience de la navigation des Ioniens devaient être des caractéristiques reconnues par les souverains saïtes. À partir de ces informations, certains chercheurs ont proposé différentes localisations pour ce

---

πλῆθος πλείους τῶν εἴκοσι μυριάδων ἀπέστησαν καὶ προῆγον ἐπ' Αἰθιοπίας, κεκρικότες (4.) ἰδίαν χώραν ἑαυτοῖς κατακτᾶσθαι)"; dans le système hoplitique, jusqu'aux tactiques de Pélopidas et d'Epaminondas, les éléments les plus résistants et les plus forts sont regroupés sur l'aile droite de l'armée.

[1293] Agut-Labordère 2012a, 300-301.

[1294] Agut-Labordère 2012a, 303.

[1295] Hdt. 2.154, "ὁ Ψαμμήτιχος διδοῖ χώρους ἐνοικῆσαι ἀντίους ἀλλήλων, τοῦ Νείλου τὸ μέσον ἔχοντος, τοῖσι οὐνόματα ἐτέθη Στρατόπεδα"; D.S. 1.67.1, "τοῖς δὲ μισθοφόροις χωρὶς τῶν ὡμολογημένων συντάξεων δωρεάς τε ἀξιολόγους ἀπένειμε καὶ τὰ καλούμενα στρατόπεδα τόπον οἰκεῖν ἔδωκε καὶ χώραν πολλὴν κατεκληρούχησε μικρὸν ἐπάνω τοῦ Πηλουσιακοῦ στόματος".

[1296] Sur cette question voir : Smolarikovà 2002, 97, l'auteur évoque l'hypothèse de Cook (cf. Cook 1937) et propose d'interpréter les *Stratopeda* comme une colonie de vetérans, "thus, the veterans would basically form a reserve force garrisoned in the immediate vicinity of the frontier fort".

[1297] Hdt. 2.154, "οἱ δὲ Ἴωνές τε καὶ οἱ Κᾶρες τούτους τοὺς χώρους οἴκησαν χρόνον ἐπὶ πολλόν· εἰσὶ δὲ οὗτοι οἱ χῶροι πρὸς θαλάσσης ὀλίγον ἔνερθε Βουβάστιος πόλιος ἐπὶ τῷ Πηλουσίῳ καλεομένῳ στόματι τοῦ Νείλου".

[1298] Hdt. 2.154, " Ἐξ ὧν δὲ ἐξανέστησαν χώρων ἐν τούτοισι δὴ οἵ τε ὁλκοὶ τῶν νεῶν καὶ τὰ ἐρείπια τῶν οἰκημάτων τὸ μέχρις ἐμέο ἦσαν".

[1299] Balandier 2009, 79, pense qu'il s'agit des vestiges des chantiers navals dont la première grande période d'activité remonte à l'époque de Necos qui avait fait construire de nombreuses trières (cf. Hdt. 2.159) par les Ioniens qui devaient également servir d'hommes d'équipage. Apriès aurait également bénéficier de ce grand programme de construction naval pour étendre la sphère d'influence égyptienne vers Chypre et la Phénicie ; voir aussi : Masson & Yoyotte 1956, pl. 2, stèle de Lausanne, document F, représentation d'un navire grec sur une stèle égyptienne portant une inscription carienne.

grand établissement grec dans le delta[1300]. Ce point n'étant pas essentiel à notre propos, nous nous contenterons de retenir qu'il s'agit d'un espace vaste qui se situait à proximité de la mer, de la bouche pélusienne sur laquelle il donnait probablement, et certainement non loin de la ville de Boubastis. Deux autres forts – ceux de Mareia et d'Éléphantine – gardaient respectivement les frontières occidentale et méridionale du royaume. Suivant la période et le contexte considérés, de nombreux "mercenaires" ioniens et cariens devaient y être concentrés[1301].

Plus que la question de sa localisation, il faut bien saisir qu'un groupe de 30 000 mercenaires (cariens et ioniens)[1302] stationnés – à la fin du premier quart du VI^{e} siècle – en permanence en Égypte représente une clientèle de choix pour les marchands égyptiens et grecs. En effet, au-delà du lien physique qu'ils créent, ils touchent une solde qu'ils utilisent notamment pour satisfaire des standards de vie au moins encore en partie grecs. Il faut également noter que l'allocation de terres très fertiles – notamment pour la culture du grain – renforce encore l'intérêt de commercer avec ces "Grecs" installés dans les *Stratopéda*. Quant au pouvoir saïte, ce procédé permet de fidéliser et de fixer, en grand nombre, des hommes de guerre grecs et cariens, qui, de par leur lieu d'installation, protègent *de facto* la frontière orientale des menaces ennemies.

[1300] Sur cette question complexe voir en particulier : Cook 1937, 229-234 ; Smolarikovà 2002, 96 ; Smolarikovà 2008 ; Leclère 2008, 511-535, revient sur l'hypothèse ancienne de Petrie qui propose de localiser les *Stratopéda* à Daphnae. Pour Leclère, la vocation militaire du site de Daphnae n'est pas évidente et pourrait, au contraire, être davantage cultuelle. La céramique grecque découverte sur place ne remonterait pas au-delà du milieu du VI^{e} siècle, 518-519, le même auteur ne croit donc pas que ce grand complexe entouré d'une enceinte de 610 sur 360 mètres soit le *Stratopéda*, mais qu'il pourrait s'agir d'un *temenos* égyptien assez comparable avec le grand temenos d'Amon de Naucratis et dont l'enceinte, ne présentant aucun flanquements exterieurs, aurait été difficile à défendre et donc n'aurait aucune vocation défensive. Sur la vocation militaire de cet ensemble, il faut pourtant noter l'importante quantité de pointes de flèches découvertes essentiellement dans le quartier sud-est ; sur la découverte d'amphores grecques à vin et à huile voir : Leclère 2008, 522 ; Smolarikovà 2002, 27-28, l'auteur plus généralement estime la plupart des importations grecques datent de la période d'Amasis, ca. 560-520 a.C ; enfin sur l'hypothèse d'une localisation de l'ancien établissement à Migdol voir : Smolarikovà 2002, 96-101 ; Carrez-Maratray & Valbelle 2000, 80, au sujet du site de Tell el-Herr ; Defernez & Valbelle 1995, 97 ; Balandier 2009, 84 ; NB, Smolarikovà 2002, 96-101, propose d'interpréter Daphnae un grand fort où stationne une garnison grecque, est qu'il y a un retour des Grecs à Daphnae alors que la menace perse se précise. De plus, le site militaire de Daphnae serait associé à celui de Migdol situé 25 km à l'est de Tell Defeneh de l'autre côté du Nil. Une telle interprétation rejoint la description d'Hérodote expliquant que les "Camps" constituent une grande étendue de terre située de part et d'autre du Nil. De manière assez habile, Smolarikovà avance l'idée que la Migdol grecque et saïte n'est pas la Migdol perse. Après la destruction de la première par les Perses de Cambyse en 525, ces mêmes Perses réinstallent un nouveau fort à proximité. Cela expliquerait assez commodément pourquoi Hérodote, qui visite l'Égypte vers 459, déclare que le premier établissement grec est non seulement abandonné mais en ruines. Cependant, comme l'indique Hérodote, les Perses réinstallent des garnisons aux mêmes endroits que du temps de Psammétique, et notamment à Daphnae. Le verrou double de *Stratopéda*, Daphnae-Migdol, est attaqué et pris par les Perses qui détruisent la Migdol grecque et s'installent à Daphnae, la Migdol perse. D'après les fouilles menées par l'équipe archéologique franco-égyptienne dirigée par D. Valbelle, le site de Tell el-Herr serait une forteresse d'époque achéménide. Cependant, l'architecture défensive s'inscrit véritablement dans la tradition des forteresses égyptiennes.

[1301] Hdt. 2.30, "Ἐπὶ Ψαμμητίχου βασιλέος φυλακαὶ κατέστασαν ἔν τε Ἐλεφαντίνῃ πόλι πρὸς Αἰθιόπων καὶ ἐν Δάφνῃσι τῇσι Πηλουσίῃσι ἄλλη [δὲ] πρὸς Ἀραβίων τε καὶ Ἀσσυρίων καὶ ἐν Μαρέῃ πρὸς Λιβύης ἄλλη· ἔτι δὲ ἐπ' ἐμέο καὶ Περσέων κατὰ ταὐτὰ αἱ φυλακαὶ ἔχουσι ὡς καὶ ἐπὶ Ψαμμητίχου ἦσαν· καὶ γὰρ ἐν Ἐλεφαντίνῃ Πέρσαι φρουρέουσι καὶ ἐν Δάφνῃσι" ; ur le réseau des postes frontières en Égypte voir dernièrement : Smolarikovà 2008 ; Pébarthe 2005c, 172.

[1302] Hdt. 2.163, "εἶχε δὲ περὶ ἑωυτὸν Κᾶράς τε καὶ Ἴωνας ἄνδρας ἐπικούρους τρισμυρίους, ἦν δέ οἱ τὰ βασιλήια ἐν Σάϊ πόλι".

S'agissant de la question de la présence grecque en Égypte, il faut souligner d'ores et déjà signalé le tournant important que représente le règne d'Amasis. Ce dernier est en effet porté au pouvoir par ce qui ressemble à un fort courant nationaliste et anti-étranger[1303]. Hérodote et Diodore s'accordent pour établir qu'Amasis déplace et concentre la présence des "mercenaires" à Memphis[1304]. Ils sont alors considérés comme les gardes du corps du pharaon. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer qu'en plus de la forte présence des Grecs à Memphis, un autre "camp" aurait été localisé et identifié comme étant celui des Phéniciens de Tyr. Tandis que ce dernier camp se situait au sud du temple de Ptah et était associé à un sanctuaire d'Aphrodite, les "hellénomemphites" et "caromemphites" habitaient certainement les quartiers nord-ouest de la ville[1305]. Une partie d'entre eux au moins protégeaient l'énorme palais-forteresse identifié dans les textes comme le Fort blanc (λευκὸν τείκος)[1306]. De la céramique grecque a en effet été mise au jour surtout dans les zones nord-ouest de Kôm Touman et Kôm el-Qala'a. Il faut également noter la mention dans un papyrus araméen d'éléments gréco-cariens associés à "la maison des bateaux". Très probablement, il pourrait s'agir de Grecs et de Cariens spécialisés dans la construction navale[1307] et aussi certainement dans la navigation. Que Psammétique fils de Théoklès soit ou non le commandant en chef d'une expédition en Nubie – la plus importante expédition du règne de Psammétique II –, il est possible que sa fine connaissance de la navigation sur les bas-fonds du Nil lui vale sa participation ou sa nomination à la tête de l'expédition[1308]. En l'état actuel de la recherche, il n'est pas possible de distinguer l'origine de ces Grecs installés à Memphis. Il est d'ailleurs intéressant de signaler que la présence gréco-carienne à Memphis s'inscrit dans le temps long comme en atteste la localisation d'une petite nécropole grecque fonctionnant au IV^{e} siècle avant la conquête macédonienne[1309].

[1303] Hdt. 2.161-163, 169, Apriès dispose de 30 000 auxiliaires grecs – peut-être les résidents grecs – contre les Égyptiens d'Amasis ; Bresson 2005a, 150, parle de la "période de réaction nationaliste et anti-grecque" d'Amasis.

[1304] D.S. 1.67.1, "οὓς ἐντεῦθεν Ἄμασις ὕστερον πολλοῖς ἔτεσι βασιλεύσας ἀνέστησε καὶ κατῴκισεν εἰς Μέμφιν" ; Hdt. 2.154, "Τούτους μὲν δὴ χρόνῳ ὕστερον βασιλεὺς Ἄμασις ἐξαναστήσας ἐνθεῦτεν κατοίκισε ἐς Μέμφιν, φυλακὴν ἑωυτοῦ ποιεύμενος πρὸ Αἰγυπτίων".

[1305] Masson & Yoyotte 1956, sur les inscriptions cariennes de Memphis.

[1306] Hdt. 3.91, c'est également là que Cambyse capture Psammétique III, cf. Hdt.3.13-14. ; Leclère 2008, 69, il s'agissait très vraisemblablement de l'ensemble constitué par l'enceinte nord de 410 sur 540 mètres protégeant le palais en lui-même qui surplombait la plaine de 14 mètres et dont la rampe d'accès atteignait 90 mètres de largeur. On comprend dans ce cas la difficulté rencontrée par l'expédition des Athéniens et des alliés bloqués devant le "Fort Blanc".

[1307] Leclère 2008, 70-71 ; cf. supra Hdt.2.154, sur les cales de Nécos à Stratopeda ; cf. supra, Masson & Yoyotte 1956, document 4, stèle de Lausanne, pl. 2, pour la représentation d'un navire grecque sur une stèle égyptienne.

[1308] Agut-Labordère 2012a, 299-300 cf. Bernand & Masson 1957, 6, qui l'identifient comme le "technicien de navigation sur le fleuve", "vu la difficulté de la navigation, à cause des bas-fonds, des tourbillons et des vents variables, on comprend que cette remontée du fleuve ait justifié la mention d'un homme qui est inconnu par ailleurs, mais qui était d'origine grecque et, partant, versé dans l'art du pilotage".

[1309] Smolarikovà 2002, 71-74, 71-72, au total 31 sépultures ont été identifiées comme grecques ; NB, ces découvertes ont été réalisées en marge de l'exploration archéologique de la pyramide de Niuserre dans le secteur de Memphis-Abousir.

Il reste que cette reconcentration des mercenaires grecs a directement à voir avec un souci général de contrôle de la présence étrangère en Égypte. En ce sens et c'est là le point essentiel, le rapport des Égyptiens aux Grecs change et est très différent que l'on prenne comme référence le règne de Psammétique[1310] ou celui d'Amasis (*c.* 570-526 a.C.). Si le premier alloue des terres aux étrangers dans le delta, le second concentre les mercenaires à Memphis. De même, si le saïte Psammétique – qui va même jusqu'à donner une éducation grecque à ses fils[1311] – ouvre plusieurs "comptoirs (ἐμπόρια)" aux étrangers[1312], Amasis, pour sa part, n'en retient qu'un seul et concentre la présence commerciale grecque à Naucratis : "ἔδωκε Ναύκρατιν πόλιν ἐνοικῆσαι· τοῖσι δὲ μὴ βουλομένοισι αὐτῶν ἐνοικέειν, αὐτόσε δὲ ναυτιλλομένοισι ἔδωκε χώρους ἐνιδρύσασθαι βωμοὺς καὶ τεμένεα θεοῖσι"[1313]. Porté par la soldatesque et par ce que d'aucuns lisent comme un mouvement de rejet des étrangers[1314] et des Grecs en particulier, Amasis tient à reconcentrer la présence grecque dans le delta. Dans le même ordre d'idée, Hérodote explique que seule la branche canopique du Nil est désormais accessible aux étrangers[1315]. Visiblement, le "populaire"[1316] Amasis referme sensiblement le territoire égyptien, concentre l'activité et la présence grecque, et reconfigure les conditions de l'échange. Suivant ces nouvelles contraintes, les Grecs doivent adapter leurs activités.

[1310] Ou ceux de ses descendants directs que sont dans l'ordre Nécos (16 ans de règne) cf. Hdt. 2.158-159, Psammétique ou Psammis (6 ans de règne) cf. Hdt. 2.161, Apriès (25 ans de règne) cf. Hdt. 2.161, Psammétique aurait quant à lui régné 54 ans cf. Hdt. 2.157 ; El-Enany 2007, 541-542, pour les noms et cartouches de chaque roi et la tendance volontairement archaïsante de ceux-ci.

[1311] D.S. 1.67.9, "τοὺς υἱοὺς τὴν Ἑλληνικὴν ἐδίδαξε παιδείαν".

[1312] D.S. 1.67.9, "καθόλου δὲ πρῶτος τῶν κατ' Αἴγυπτον βασιλέων ἀνέῳξε τοῖς ἄλλοις ἔθνεσι τὰ κατὰ τὴν ἄλλην χώραν ἐμπόρια καὶ πολλὴν ἀσφάλειαν τοῖς καταπλέουσι ξένοις παρείχετο".

[1313] Hdt. 2.178.

[1314] Hdt. 2.162-163, 169 ; Ladynin 2007, 1075-1076, estime qu'à partir de la mention sur la stèle d'Éléphantine (stèle d'Amasis) de "l'île" des Grecs ou la cité grecque de Bouto " ^{URU}PŪṬŪ-YĀMAN", il est en fait question des "Stratopeda" des mercenaires grecs (localisés par l'auteur à Daphnae et Tell Nebeshe) d'Apriès, attaqués et pris par des "asiatiques". Il s'agirait des alliés babyloniens d'Amasis. Ce dernier cherche alors à minimiser son lien avec Nabuchodonosor. De fait, il semblerait qu'Amasis aussi disposait de ses propres alliés étrangers ; contra : Balandier 2009, 80, estime que la Putuiaman est Cyrène et qu'Amasis, aidé des Cyrénéens et des Chypriotes (l'île serait donc Chypre), repoussent une invasion babylonienne de Nabuchodonosor II cherchant à restaurer le pouvoir d'Apriès qui s'était refugié chez lui ; Mehl 2009, 62-63. Quelle que soit l'hypothèse retenue, il apparaît qu'Amasis contracte une alliance étrangère, cyrénaïque ou babylonienne. Notons que la première hypothèse a de quoi surprendre connaissant les conditions de la révolte initiale qui a conduit Amasis à usurper le pouvoir. Les Égyptiens ayant fait défection en 570 venaient de subir une très lourde défaite du fait des Cyrénéens cf. Hdt. 2.161.

[1315] Hdt. 2.179, "Ἦν δὲ τὸ παλαιὸν μούνη Ναύκρατις ἐμπόριον καὶ ἄλλο οὐδὲν Αἰγύπτου· εἰ δέ τις ἐς τῶν τι ἄλλο στομάτων τοῦ Νείλου ἀπίκοιτο, χρῆν ὀμόσαι μὴ μὲν ἑκόντα ἐλθεῖν, ἀπομόσαντα δὲ τῇ νηὶ αὐτῇ πλέειν ἐς τὸ Κανωβικόν· ἢ εἰ μή γε οἷά τε εἴη πρὸς ἀνέμους ἀντίους πλέειν, τὰ φορτία ἔδεε περιάγειν ἐν βάρισι περὶ τὸ Δέλτα, μέχρις οὗ ἀπίκοιτο ἐς Ναύκρατιν. Οὕτω μὲν δὴ Ναύκρατις ἐτετίμητο".

[1316] Kurke 1999, 97 ; on lui reproche toutefois au début sa basse extraction et une forme de frivolité qui s'y associerait peut-être mais la prospérité qui accompagne son règne cf. Hdt. 2.172, contra D.S. 1.68, "ἀνὴρ ἐμφανὴς Αἰγύπτιος" ; qu'il s'agisse d'Hérodote ou de Diodore, il faut remarquer que la situation est critique et qu'Amasis constitue le premier choix du pharaon ce qui le place de facto parmi les favoris et personnages importants de la cour d'Apriès. Considérant l'ampleur du courroux des révoltés, il aurait été peu sage d'envoyer un parvenu aux origines modestes. Au contraire, il est immédiatement salué par les soldats égyptiens comme leur roi, cf. Hdt. 2.162 et D.S. 1.68.3. Le traitement historiographique concernant Amasis semble assez partagé. Il se peut que sa mémoire ait subi de vives attaques à la suite de la conquête perse de Cambyse – l'épisode du traitement outrancier et outrageant de la dépouille d'Amasis est à ce titre édifiant cf. Hdt. 3.16 et D.S. 10.F30, le contentieux aurait aussi pu être personnel entre Cambyse et Amasis cf. Hdt. 3.1 – tandis que, pour les Ioniens et les Samiens en particulier, interlocuteurs privilégiés d'Hérodote sur ces dossiers, le règne d'Amasis et son amitié aient conservés une image très positive ; voir aussi : D.S. 1.95.1, au sujet sa modération et son sens de la justice qui expliquent que les Égyptiens lui aient accordé le pouvoir "bien qu'il ne fût pas de race royale".

En résumé, qu'il s'agisse des "Grecs" qui passent des *symmachies* avec Psammétique, de ceux qui stationnent dans les forts ou de ceux qui s'établissent sur des terres allouées, il n'est pas véritablement possible de percevoir l'élément samien derrière l'appellation générique et indifférenciée. Toutefois, si les Samiens ne sont pas directement identifiables parmi les "Grecs" des premiers souverains saïtes, il nous faut bien évidemment noter la présence de très nombreux objets égyptiens (*aigyptiaka*) dédiés dans le sanctuaire d'Héra de Samos dès la seconde moitié du VII^e^ siècle[1317]. Plus de 130 bronzes égyptiens, par exemple, qui y ont été mis au jour[1318]. Il est très probable que certaines de ces offrandes doivent être mises au crédit de mercenaires samiens de retour dans leur île. Les curiosités rapportées – ou apportées par des Égyptiens – vont de la petite statuette de divinité égyptienne à des ossements d'animaux exotiques en passant par des perruques ou des chats en bronze[1319].

Pour la plus haute époque, Kolaios est le seul Samien dont on sait l'intérêt pour l'Égypte[1320]. Dès la fin du VII^e^ siècle, il faut donc croire que les Samiens comprennent le delta égyptien comme une zone relativement sécurisée pour mener des échanges. Avec la réorganisation de la présence grecque voulue par Amasis et la reconcentration de l'activité commerciale des Grecs à Naucratis, il est possible de préciser davantage l'activité des Samiens en Égypte.

II.2.3.3. Naucratis et les postes douaniers égyptiens

Les premières fouilles archéologiques sur le site de Naucratis ont été menées en 1899 par W. M. F. Petrie, le premier à identifier le site de l'*emporion*[1321]. Elles sont ensuite reprises par E. A. Gardner puis par D. G. Hogarth en 1903. Plus récemment, A. J. Leonard et W. D. E. Coulson ont repris l'étude de certains secteurs périphériques. Un programme de *survey* a également été mis en œuvre [1322].

Le premier objectif des archéologues a été de reconstituer la topographie de la ville de Naucratis. À partir des sources littéraires, le but était de localiser les principales structures

---

[1317] Jantzen 1972 ; Kilian-Dirlmeier 1985 ; Petersen & Wagner 2005.

[1318] Petersen & Wagner 2005, 15.

[1319] Petersen & Wagner 2005, 15-16, 20, fig. 1, 21, fig. 8, 44-45, 46-47 ; nous y reviendrons, mais il est aussi possible que des Égyptiens se rendent à Samos et consacrent à l'Héraion des objets précieux.

[1320] Hdt. 4.152 ; cf. infra I.3.3, sur une proposition de séquence du voyage ; cf. infra II.2.4.2, sur la présence samienne en Cyrénaïque.

[1321] Sur cette question et, plus généralement, la notion d'*emporion* voir : Bresson 1980 ; Bresson & Rouillard 1993 ; Bresson 1993 ; Gras 1993, 105-106 ; Rouillard 1995, 107 ; Gras 2001, 105-106 ; Bresson 2002 ; Möller 2005 ; Pébarthe 2005c ; Demetriou 2012.

[1322] Pour une présentation actualisée de la bibliographie et des découvertes archéologiques relatives à Naucratis voir dernièrement : Schlotzhauer & Villing 2006, 2-4 ; Leonard 1997, 1-35; Möller 2000 ; Möller 2005 ; Leclère 2008 ; Agut-Labordère 2012c, 360, note 19.

telles que nous les décrit Hérodote. Tout d'abord, dès la campagne de 1899, il apparait que le quartier sud présente des caractéristiques strictement égyptiennes[1323]. La campagne suivante de 1903 confirme cette hypothèse. Le quartier sud serait une zone égyptienne, alors que le quartier nord constituerait la zone grecque[1324].

La première interrogation des archéologues concernait la localisation de l'Hellénion qui a été identifié en 1899 dans le secteur nord[1325]. Il s'agissait d'un grand *temenos* entouré d'un mur de briques[1326]. Les archéologues distinguent trois grandes phases de construction qui correspondent grossièrement, de la plus ancienne à la plus récente, à la période de la réforme d'Amasis (phase 1), au V^e^ siècle a.C. (phase 2), et enfin au dernier état de l'époque lagide (phase 3)[1327]. La plus ancienne phase se résume à la découverte d'une plate-forme en briques et des morceaux d'un seuil en granite rouge qui évoque un faciès plutôt égyptien[1328]. De nombreuses dédicaces grecques, notamment aux "Dieux des Grecs", ont été retrouvées sur la même zone, plus précisément au nord-ouest du puits n°35[1329].

Dans la zone sud, la découverte d'une bulle de scellement portant le nom d'Ahmès-sa-Neith est particulièrement intéressante[1330]. Ce personnage était un "proche" collaborateur d'Amasis. Même s'il ne s'agit que d'une seule bulle, celle-ci signale que la latitude laissée aux Grecs de Naucratis pour les affaires commerciales ne se comprend que dans le cadre réglementaire décidé par les autorités égyptiennes. Dans le même ordre d'idée, la découverte d'un sceau-scarabée en stéatite d'un gouverneur d'époque saïte[1331] rappelle encore la haute main que devaient conserver les officiels égyptiens à Naucratis.

[1323] Leclère 2008, 118-119, très peu de vestiges de ce quartier pour l'époque pré-ptolémaïque ; lee seul élément à peu près certain est l'existence d'un sanctuaire attesté par une stèle de donation datée de l'an 2 ou 12 d'Apriès, il s'agirait du renouvellement d'une fondation pour le temple ou le domaine d'Amon-Rê. La donation porte sur un "espace", un terrain ou un bâtiment voué aux activités commerciales. On note avec un grand intérêt la consonance étrangère du mot *mḫrn* désignant cet espace. . Une autre stèle datée de l'an 3 d'Amasis consacre un revenu au même dieu Amon-Rê.

[1324] Leclère 2008, 121.

[1325] Petrie *et al*. [1886] 1992 23-34, Petrie avait cru reconnaître l'Hellénion dans une grande structure située au sud du site.

[1326] Sur cette question voir : Hogarth 1905 ; Möller 2000, 105-108, fig. 1, 5, les structures sont pour le moins difficiles à reconstituer. Dès 1903, trois portions (n°54, 55 et 37), appartenant vraisemblablement à un même mur, sont repérées. Ponctuellement, d'autres structures apparaissent. Le négatif d'une large plate-forme en briques crues est retrouvée, ainsi que ce qui serait un seuil en granit rouge rappelant les temples égyptiens. Dans les secteurs DIII et EIII, la chambre 3 est visible. Les archéologues y ont retrouvé une inscription votive Apollon sur une céramique de style *Late Wild Goat* d'Ionie du Nord. Enfin, des traces de structures en grès ont été découvertes sous les futures pièces alignées au nord du *temenos*. Le mur péribole du sanctuaire est également visible de manière très ponctuelle. Les portions de mur 35, 37 et 67 (cf. Hogarth 1905, 113, fig.1) permettent d'imaginer la clôture de l'espace. L'épaisseur de ce mur en briques crues est comprise entre 7,6 et 9 mètres.

[1327] Möller 2000, 107.

[1328] Möller 2000, 106.

[1329] Möller 2000, 105.

[1330] Petrie *et al*. [1886] 1992, pl. 20, n°5, Collection du British Museum BM 27574.

[1331] Leclère 2008, 118-119.

II.2.3.3.1. Les stèles de Naucratis et de Thônis :

Sur un plan comparable, il faut aussi évoquer une autre découverte essentielle quant aux conditions d'accès des Grecs à Naucratis. En 1890, la célèbre stèle dite de Naucratis a été mise au jour dans le secteur du Grand Temenos[1332]. Cette inscription était très certainement disposée à l'origine devant le supposé temple d'Amon-Rê. Sur la stèle, dont l'érection est précisément datée du mois de novembre 380 – l'an I de Nectanébo I[er][1333] – on peut lire la manière dont une partie des taxes de douanes prélevées à Naucratis et à Hôné ou Thônis est offerte à la divinité Neith. Nous apprenons ainsi que les importations grecques passant par Hôné ainsi que l'or, l'argent et les produits naucratites sont taxés par l'autorité royale[1334]. Dans un article récent, D. Agut-Labordère revient sur une partie du texte du décret et propose la traduction suivante :

"Sa Majesté a déclaré : 'Que l'on donne 10 % de l'or, de l'argent, des pièces de bois, du bois ouvragé, de toutes pièces de bois venus de la Grande Verte des Grecs (la Méditerranée) parmi toutes les choses que l'on compte au profit du domaine-du-roi dans la ville que l'on appelle Thônis[1335] et 10 % de l'or, de l'argent, de toutes les choses qui adviennent dans le domaine-du-port (pr-mry.t) que l'on appelle <Nau>cratis, (situé) sur la rive de l'Anou (= la branche canopique du Nil)[1336], que l'on compte au profit du domaine-du-roi (pr-nswt), au profit de l'offrande divine de ma mère Neith-de-toute-éternité'"[1337].

Plus loin dans le texte, il est question du fait que la procédure n'est pas une création *ex nihilo*, mais s'inscrit dans une tradition plus ancienne[1338]. Le souverain accroît encore davantage les revenus de la déesse en lui attribuant une part encore plus importante des revenus des taxes douanières prélevées. Ces revenus existent très certainement depuis longtemps[1339].

Les chercheurs se sont naturellement intéressés au second poste de douane mentionné dans l'inscription. La localisation à "l'entrée de la mer des Grecs" a conduit les archéologues à explorer l'embouchure de la bouche canopique. Dans cette zone, l'ancien établissement de Thônis-Héraklion a fait l'objet de grandes campagnes de recherches archéologiques au début

---

[1332] Möller 2000, 207, 108-113, pour une description des découvertes archéologiques relatives au Grand *Temenos* du quartier sud, voir aussi : Petrie *et al*. [1886] 1992, 23-34.

[1333] Leclère 2008, 119 ; Bresson 1980, 17-18 ; Möller 2000, 207-208.

[1334] Möller 2000, 207, il s'agirait du dixième de tout l'or, l'argent, le bois, le bois travaillé, de tout ce qui provient de la "mer grecque"

[1335] Möller 2000, 207, propose la traduction suivante "in the town named Hent", dont l'auteur précise en note que sa localisation demeure inconnue.

[1336] Möller 2000, 207.

[1337] Agut-Labordère 2012c, 356.

[1338] Möller 2000, 208, précise qu'à la ligne 11 sur la stèle, il est possible de lire : "en surcroit de ce qui s'y rapportait avant"

[1339] Carrez-Maratray 2005, 202, "'les fortins du Grand Vert', véritables postes de douanes, étaient installés sur les branches pélusiaque et canopique au moins dès l'époque ramesside" ;Favard-Meeks 1989, 48-49.

des années 2000[1340]. Aujourd'hui submergé, le site consistait en un espace de 1000 mètres sur 1200 mètres veiné d'un très important réseau de canaux[1341]. Un cordon dunaire protégeait assez efficacement une zone portuaire comprenant plusieurs bassins. Les artefacts découverts datent la période de fréquentation de cet établissement dans une période comprise entre le VI^{e} et le I^{er} siècle avant notre ère. Il faut toutefois remarquer que les céramiques grecques les plus anciennes sont datées du V^{e} siècle a.C[1342]. L'intensité des échanges commerciaux s'y étant déroulés est attestée par la découverte de plus de 700 ancres de navires[1343] et par le repérage de dizaines d'épaves antiques. Ces découvertes ont pour la plupart été réalisées dans le grand canal qui permettait de rallier le lac ouest depuis le grand bassin oriental[1344]. Il ne fait aucun doute que le trafic maritime fut particulièrement intense dans cet espace portuaire. La datation par carbone 14 sur les ancres ayant conservé des restes de bois et sur les épaves elles-mêmes atteste de la fréquentation de cet établissement maritime par de nombreux navires dès le VI^{e} siècle a.C. Dans le grand canal, une épave au moins – l'épave X – est datée de 465 a.C. (+/- 50)[1345]. Toujours daté de la période classique, un impressionnant regroupement de sept épaves gît à proximité de ce qui pouvait être un quai dans le bassin central. Parmi ces navires, cinq sont datés par C14 entre 470 et 435 a.C[1346]. Par ailleurs, des amphores d'importations et des monnaies grecques et des poids monétaires ont été mises au jour pendant les campagnes d'exploration archéologique[1347].

Lors de ces fouilles, une inscription jumelle de celle de Naucratis découverte en 1890 a été retrouvée à Thônis-Héraklion en place parmi les blocs calcaires du mur nord du temple d'Héraclès[1348]. Dans cette inscription sœur – également datée de l'an 2 de Nekhtnebef de

---

[1340] Yoyotte 2001 ; Yoyotte 2002 ; Goddio 2007, pour un travail très complet de topographie du site et de cartographie des découvertes ; au début des années 2000, un grand programme de fouilles subaquatiques a été mis en œuvre par l'IEASM (Institut Européen d'Archéologie Sous-Marine). Il s'agissait d'explorer la baie d'Aboukir se trouvant à l'embouchure de la bouche canopique du Nil. À environ 6,5 Km du rivage, le site de Thônis-Héraklion a ainsi pu être exploré.

[1341] Yoyotte 2001, 29, un grand *temenos* égyptien est facilement identifiable au sud.

[1342] Fabre 2006, 5, sur la découverte d'éléments d'équipement d'hoplites qui témoigneraient du passage ou de la présence de mercenaires grecs à Thônis.

[1343] Goddio 2007, 105, la très grande quantité d'ancres découvertes à proximité immédiate du temple d'Héraclès (cf. 128, fig. 3.107) suggère l'hypothèse que bon nombre d'entre elles étaient jetées dans l'eau en offrande avant ou après un long voyage. Nous pensons bien évidemment à l'ancre de Sostratos d'Égine découverte à Gravisca.

[1344] Fabre 2006, 4 ; Goddio 2007, 73, fig. 3.5, 74, fig. 3.6, 25, fig. 1.24, 90, fig. 3.37, 108-109, fig. 3.69, 3.71.

[1345] Goddio 2007, 106, pour le détails des échantillons testés au C14, les ancres n° 3585 (datée de 540 a.C. + :- 50), 3311, 4576, 3304 et 2875, conservant des résidus de bois sont datées des périodes archaïque et classique.

[1346] Goddio 2007, 112-113, fig. 3.82, 3.83, 114, les cinq épaves datées du V^{e} siècles sont les épaves n°II, V, VI, VII et VIII, "the fact that the ships sank in line but at different times pleads strongly in favour of the presence of an ancient mole or quayside"

[1347] Goddio & Fabre 2006, 212, 215, exemple d'une amphore du "cercle de Clazomène" datée du VI^{e} siècle a.C., 216, exemple d'une amphore de Mendè du V^{e} siècle a.C., 210, deux monnaies athéniennes du IV^{e} siècle a.C. et un poids monétaire équivalent à 10 drachmes d'Athènes.

[1348] Goddio 2007, 76, 86, fig. 3.25-27 ; Goddio & Fabre 2006, 218-219.

Sébennytos (Nectanébo I^er)[1349] – il est question, en plus des mêmes dispositions[1350], du lieu d'érection de la stèle "à l'entrée de la mer des Grecs, dans la ville dont le nom est *La Hôné*[1351] de Saïs"[1352]. L'appellation est très significative et correspond très bien avec ce qu'avance Hérodote expliquant que seule la bouche canopique est accessible aux Grecs[1353]. Cela fait *de facto* de la mer de ce côté-ci, la mer des Grecs. Le nom est également intéressant en ce qu'il suggère une exclusivité des Grecs dans cet espace maritime à proximité de la bouche canopique. On pourrait être tenté de voir dans cette appellation le résultat de l'association, particulière à chaque groupe ethnique, de telle ou telle interface d'échanges.

Sur ce point, le registre douanier d'Éléphantine de l'époque achéménide est un document de toute première importance[1354]. Selon une hypothèse récente, un site de débarquement de l'époque perse aurait été repéré à l'embouchure de la bouche pélusienne[1355]. Il s'agirait de l'*emporion* symétrique à celui de Thônis. E. Oren va plus loin en avançant qu'il s'agissait du poste douanier où fût rédigé le registre en question[1356]. Reprenant certainement des pratiques douanières déjà mises en œuvre par les rois saïtes, l'administration désormais contrôlée par les Perses s'attache à contrôler et taxer systématiquement les navires abordant le poste de douane située à l'embouchure de la branche pélusienne.

Au IV^e siècle, La Hôné de Saïs ou Thônis serait donc le poste de douane gardant la bouche la plus occidentale du Nil et contrôlant l'ensemble du trafic commercial. Dans l'*Odyssée*[1357], la Bouche canopique est gardée par Thôn dont la femme fait cadeau d'une drogue à Hélène. D'après C. Pébarthe, il ne fait aucun doute qu'une telle référence, reprise par Hérodote, témoigne de l'ancienneté de la mise en place du poste de douane. Dans cette ville de Thônis, un fonctionnaire, Nekhthoreb dont on a retrouvé la statue[1358], le "préposé à la porte des peuples étrangers de la mer", était chargé par le pouvoir égyptien de contrôler et de taxer les

---

[1349] Yoyotte 2001, 27, 30-31, fig.3-4, dans les deux cas, au-dessus des 14 colonnes de texte hiéroglyphique, la même scène figurée représente le roi offrant à la déesse Neith un plateau de nourriture dans la partie droite de la stèle et un sompteux collier en or dans la partie gauche.

[1350] cf. supra, il est aussi question de la donation à la déesse d'une taxation d'un dizième sur les importations grecques depuis la mer et sur les transactions et productions naucratites.

[1351] Goddio & Fabre 2006, 218, le mot égytien Hôné désigne le delta particulier qui peut se former au débouché des grandes branches nilotiques.

[1352] Leclère 2008, 119 ; Carrez-Maratray 2005, 199 ; Yoyotte 2001, 31, 24, fig. 1a-1b, 25, fig.2 ; Yoyotte 2002, 32-34.

[1353] Hdt. 2.179.

[1354] Yardeni 1994 ; Briant & Descat 1998 ; Bresson 2000, 67-69.

[1355] Oren 1998, 81, sur le site que les Bédouin appellent "Louxor" à l'emplacement du grand port lagide de "Ptolémaïs dans Péluse", "Sa superficie de 5 hectares étaient recouvertes d'épaisses couches d'amphores à vin et de récipients de stockage phéniciens des V^e-IV^e s. av. J.-C., ainsi que des restes de bâtiments en pierre et argile, et de foyers. Il est très vraisemblable que cet endroit ait été un centre ou un dépôt d'où les arrivages de vin et d'huile étaient envoyés aux soldats et marchands grecs de la région", "Sur les photographies aériennes, il est encore possible de distinguer tout près une digue de quelque 100 m de long qui fit probablement office de brise-lame" ; notons que sans campagne d'exploration archéologique sous-marine, il n'est pas possible de dater ce type de structure.

[1356] Carrez-Maratray, 2005, 203.

[1357] *Od*., 4.228.

[1358] Möller 2000, 208.

navires étrangers pour le compte de la dynastie saïte[1359]. Il est donc possible de penser que Thônis a pu être l'un des premiers *emporia* ouverts aux étrangers par Psammétique, du temps où il n'était que le roi des "régions proches de la mer"[1360]. La découverte récente d'une architrave monumentale portant le cartouche de Psammétique I[er] confirme que cet établissement est déjà en place et qu'il est contrôlé par le premier pharaon saïte[1361]. Cette localité est certainement celle que Diodore identifie comme Thônis[1362]. Reprenant vraisemblablement la théologie égyptienne d'Hécatée d'Abdère[1363], Diodore explique que : "comme c'est près de la ville appelée Thônis que le fleuve se jette dans la mer, cet endroit était jadis (τὸ παλαιὸν) l'*emporion* de l'Égypte"[1364]. L'hypothèse de J.-Y. Carrez-Maratray est que le τὸ παλαιὸν renvoie au temps d'Hécatée d'Abdère, vivant aux IV[e]-III[e] siècles a.C et travaillant pour Ptolémée I[er]. Le même chercheur propose de restituer la séquence suivante[1365] :

- Thônis seul *emporion* de l'Égypte ouvert aux étrangers par Psammétique
- Psammétique ouvre aux étrangers les autres *emporia* du reste du pays
- D'Amasis à la conquête achéménide (570-525), Naucratis est l'unique *emporion* de l'Égypte (Thônis serait en quelque sorte un avant-poste douanier)
- Avec les Perses (après 525 a.C.), les autres *emporia* du pays sont rouverts aux étrangers (Hérodote parle en effet du monopole de Naucratis au passé).

II.2.3.3.2. L'Hellénion sans les Samiens

Plus tard, après sa prise de pouvoir, Psammétique ouvre les autres *emporia* du pays aux étrangers. Pour certains, cela a pu sembler aller à l'encontre des propos d'Hérodote, quand il mentionne que Naucratis était "jadis le seul *emporion* d'Égypte"[1366]. Mais comme l'a bien montré J.-Y. Carrez-Maratray, le τὸ παλαιὸν d'Hérodote ne se réfère qu'à l'époque d'Amasis[1367]. En effet, en ce début de VI[e] siècle, de nouveaux troubles éclatent entre Apriès, soutenu par les mercenaires grecs, et Amasis, soutenu par une sorte de mouvement

[1359] Pébarthe 2005c, 173-174.

[1360] D.S. 1.66.8 ; Carrez-Maratray, 2005, 201.

[1361] Goddio 2007, 45, fig. 2.30, 47, 75, plus généralement les découvertes archéologiques réalisées sur le site "demonstrate that the town of Heracleion-Thonis was occupied from the end of the seventh century B.C. to the eighth century AD", les découvertes les plus anciennes – datant de la fin du VII[e] siècle a.C. – ont été réalisées principalement dans la zone nord-est du grand canal.

[1362] D.S. 1.19.4 ; Str. 17.1.16, 800C.

[1363] Carrez-Maratray 2005, 199.

[1364] D.S. 1.19.4, "κατὰ γὰρ τὴν καλουμένην Θῶνιν ἐμβάλλοντος εἰς θάλατταν τοῦ ποταμοῦ, τοῦτον τὸν τόπον ἐμπόριον εἶναι τὸ παλαιὸν τῆς Αἰγύπτου", traduction Carrez-Maratray 2005, 199.

[1365] Carrez-Maratray 2005, 199.

[1366] Hdt. 2.179, "Ἦν δὲ τὸ παλαιὸν μούνη Ναύκρατις ἐμπόριον καὶ ἄλλο οὐδὲν Αἰγύπτου".

[1367] Carrez-Maratray 2005, 201.

nationaliste[1368]. Avant la victoire définitive d'Amasis, vers 570 a.C., il semble qu'Apriès et les Grecs maîtrisent le delta. La stèle d'Amasis rapporte que la flotte grecque parcourait le delta[1369]. De fait, Apriès et certains Grecs contrôlent les revenus et les activités de cette zone[1370]. Une autre stèle, celle de Nekhthoreb – datée de 570 a.C. – laisse penser que la prise définitive du pouvoir par Amasis mit fin à une situation douanière particulière. Ce Nekhthoreb, préposé aux pays étrangers de la Grande Verte, aurait rétabli le revenu alloué aux temples. Ce rétablissement sous-entend une période pendant laquelle ce revenu, pris sur les taxes de douane, aurait été supprimé. D'après C. Pébarthe, Apriès – probablement pour consolider ses alliances avec les Grecs – a pu accorder une sorte d'atélie aux Grecs qui le soutenaient[1371]. En conséquence, Amasis, vers 560 a.C.[1372], tiraillé entre l'hostilité anti-étrangère – qui semble caractériser le courant qui le porte – et le fait qu'il ne peut plus véritablement se passer du soutien des Grecs, revient sur certains acquis des Grecs. Il déclare donc que seul l'*emporion* de Naucratis peut dès lors accueillir le commerce grec[1373]. Comme nous l'avons déjà entraperçu, Hérodote nous informe également des deux statuts[1374] pouvant être accordés aux Grecs à Naucratis. "à ceux qui venaient en Égypte", Amasis accorde le droit de résider à Naucratis. Pour les autres, "ceux qui ne voulaient pas résider, mais qui venaient là en navigateurs, il concéda des terrains pour y fonder des autels et des sanctuaires à leurs dieux". De plus, Hérodote indique que "le plus grand sanctuaire" est celui de l'Hellenion et que celui-ci a été fondé par neuf cités : Chios, Teos, Phocée et Clazomène (pour les Ioniens) ; Rhodes, Cnide, Phasélis, et Halicarnasse (pour les Doriens) et enfin Mytilène, seule représentante des Éoliens[1375]. Dans le même passage, on peut lire que : "telles sont les cités à qui appartient le sanctuaire, celles qui fournissent aussi les "présidents ou préfets"[1376] de

---

[1368] Bresson 2005a, 150.

[1369] Bresson 2000, 65, pour une traduction de la stèle de l'an III d'Amasis : "Sa majesté (Amasis) était au conseil, à s'occuper des destinées de la terre entière ; on vint dire à sa majesté : Apriès est (parti), il (guide) les vaisseaux qui (ont passé). Des Grecs dont on ne sait le nombre parcourent le nord, c'est comme s'il n'y avait pas de maître pour gouverner ; il les a appelés, eux l'ont accueilli. Le roi (cf un autre avant), leur avait assigné une résidence dans le Pehu An, ils infestent l'Egypte en son étendue, ils atteignent Sekhet Mafek, tout ce qui est en ton eau s'enfuit d'eux".

[1370] Pébarthe 2005c, 174.

[1371] Pébarthe 2005c, 173-174.

[1372] Bresson 2005a, 138.

[1373] Cook 1937, 236, l'auteur explique cette concentration des Grecs à Naucratis en raison de l'hostilité et de la jalousie des Egyptiens.

[1374] Hdt. 2.178, "καὶ τοῖσι ἀπικνεομένοισι ἐς Αἴγυπτον ἔδωκε Ναύκρατιν πόλιν ἐνοικῆσαι· τοῖσι δὲ μὴ βουλομένοισι αὐτῶν ἐνοικέειν, αὐτόσε δὲ ναυτιλλομένοισι ἔδωκε χώρους ἐνιδρύσασθαι βωμοὺς καὶ τεμένεα θεοῖσι"; Bresson 1980, 13-15 ; Agut-Labordère 2012c, 355.

[1375] Hdt. 2.178.

[1376] Bresson 2005a, 136, "Le mot *emporion* a ici manifestement dans le contexte un sens technique : les *prostatai*, nommés par les cités, qui devaient avoir la charge de superviser et d'organiser les opérations commerciales, comme les 'épimélètes du port (ἐπιμεληταὶ ἐμπορίου) d'Athènes et d'autres cités'" ; Agut-Labordère 2012c, 355.

l'*emporion* (προστάτας τοῦ ἐμπορίου)"[1377]. Plusieurs éléments se dégagent de cette lecture. D'une part, comme l'a montré A. Bresson, Naucratis – à cette époque – ne saurait être une cité, du fait, d'une part, qu'elle ne contrôle pas l'accès à d'autres résidents – elle ne contrôlerait donc pas son corps civique –, et d'autre part, qu'elle se verrait privée de droit de regard sur les affaires commerciales, laissées aux mains des neuf cités[1378]. Dans le cadre de sa démonstration, A. Bresson prend l'exemple de l'*emporion* thrace situé à proximité de Vetren. Les négociations, portant sur les privilèges accordés à l'*emporion*, n'avaient pas eu lieu entre les résidents et le roi thrace, mais entre ce même roi thrace et trois autres cités : Maronée, Thasos, et Apollonia[1379]. Pour davantage de précisions concernant le statut de Naucratis et son évolution, nous renvoyons aux ouvrages cités en bibliographie. Ici, nous ne revenons que sur la gestion de l'*emporion* par les neuf cités.

Dans notre perspective, il est très intéressant de noter que ni Samos ni Milet – pourtant directement associée à la fondation de Naucratis[1380] – ne font partie de l'Hellénion[1381]. Toutefois, Hérodote indique que les deux cités majeures d'Ionie jouissaient d'une sorte de statut intermédiaire. En effet, à l'instar d'Égine, Milet et Samos fondent chacune un sanctuaire, respectivement d'Apollon et d'Héra[1382]. Cela témoigne *a minima* d'une certaine importance des activités samiennes et milésiennes à Naucratis. L'absence des deux grandes cités ioniennes peut surprendre. À l'époque d'Hérodote, elles font peut-être partie des cités qui "prétendent y avoir part sans y avoir aucun droit"[1383]. Certains chercheurs proposent d'y voir la conséquence de la rancune d'Amasis suscitée par un engagement de certains Grecs en faveur de son opposant Apriès. Suivant cette hypothèse, Samiens et Milésiens auraient commis l'erreur de ne pas choisir le bon camp. Cette erreur leur coûterait une place dans l'Hellénion[1384]. Pour différentes raisons, cependant, il semble risqué de souscrire à cette idée. Ce serait en effet oublier la stèle d'Amasis qui évoque les navires de Grecs innombrables. Hérodote précise quant à lui qu'Apriès pouvait compter sur 30 000 auxiliaires ioniens et cariens[1385]. Partant de l'hypothèse d'une expiation de la part des seuls Samiens et Milésiens, on peine à comprendre comment ils pourraient à eux seuls être les Ioniens ou les Grecs au

---

[1377] Hdt. 2.178, "τουτέων μέν ἐστι τοῦτο τὸ τέμενος, καὶ προστάτας τοῦ ἐμπορίου αὗται αἱ πόλιές εἰσι αἱ παρέχουσαι", (trad. Belles Lettres légèrement modifiée A.D.)

[1378] Bresson 2005a, 138.

[1379] Bresson 2005a, 137.

[1380] Str. 17.1.18, les Milésiens, avec trente navires, seraient à l'origine de l'établissement de Naucratis ; sur ce point voir récemment : Drijvers 1999.

[1381] Sur cette question voir : Möller 2000, 194-195 ; Bresson 2005a, 150-151 ; Pébarthe 2005c, 171-173.

[1382] Hdt. 2.178-179, "Χωρὶς δὲ Αἰγινῆται ἐπὶ ἑωυτῶν ἱδρύσαντο τέμενος Διός, καὶ ἄλλο Σάμιοι Ἥρης, καὶ Μιλήσιοι Ἀπόλλωνος".

[1383] Hdt. 2.178, "ὅσαι δὲ ἄλλαι πόλιες μεταποιεῦνται, οὐδέν σφι μετεὸν μεταποιεῦνται" ; Möller 2000, 195, estime qu'à un certain moment d'autres cités ont réclamé une implication dans la fondation, mais que cela ne fait aucunement référence aux trois cités importantes que sont Milet, Samos et Égine.

[1384] Bresson 2005a, 150 ; Pébarthe 2005c, 171-173 ; contra Möller 2000, 194-195

[1385] Hdt. 2.163.

service d'Apriès[1386]. Comme le démontre bien D. Agut-Labordère, les Grecs du Roi sont certainement les Grecs et les Cariens installés de manière pérenne sur le territoire égyptien depuis les premières concessions de Psammétique dans la seconde moitié du VI^e^ siècle. Dans la stèle de l'an III d'Amasis, il nous paraît largement envisageable que les "Grecs dont on ne connaît pas le nombre" et qui contrôlent le nord[1387] soient les Grecs qu'auront fidélisés les concessions des premiers saïtes. Dans leur optique, lutter pour le roi légitime saïte et contre l'usurpateur reviendrait à lutter pour la sauvegarde de leurs intérêts.

Si, donc, nous souscrivons à l'hypothèse d'une punition infligée – plutôt d'une limitation en fait – aux Grecs par Amasis, celle-ci ne doit en aucun cas être réduite aux seuls Milésiens et Samiens. Que faire d'ailleurs des Éginètes ? Au contraire cette punition doit être conçue comme collective et ne porte pas sur le règlement des affaires sacrées de l'Hellénion, mais sur la fermeture de tous les *emporia* égyptiens hormis Naucratis. Nous estimons que derrière "ceux qui prétendent y avoir part" se cachent certes les Samiens, les Milésiens et les Éginètes, mais que cette question est une problématique propre au V^e^ siècle à une époque où les Naucratites ont perdu leur monopole. Pour les Samiens, le fait d'avoir un sanctuaire propre peut également être lu comme un privilège, un honneur, et être représentatif du poids des fondateurs dans les affaires commerciales locales[1388]. L'Hellénion est avant tout un grand sanctuaire panhellénique, dont l'administration est collégiale et fait intervenir les cités fondatrices à égalité.

En fait, le monopole de Naucratis dont parle Hérodote est d'abord et avant tout géographique et résulte de l'ultra-concentration des activités commerciales grecques qui suit l'accession au pouvoir royal d'Amasis. Il n'y a qu'à Naucratis que les Grecs peuvent échanger leurs cargaisons contre des biens égyptiens. Ces échanges – les stèles de Nectanébo le précisent bien – sont taxés par les autorités égyptiennes et complètement maîtrisées par elles. D'après les informations contenues dans l'inscription, les navires grecs sont taxés à l'importation. Puis, une fois dans le lieu autorisé pour l'échange, les échanges sont surveillés et taxés par les fonctionnaires égyptiens tels que les auxiliaires du fameux Ahmès-sa-Neith[1389]. En définitive, si privilège il y a, il n'émane que de l'autorité royale et demeure certainement particulier,

---

[1386] Shipley 1987, 14-15.

[1387] Agut-Labordère 2012a, 300.

[1388] Haack 2007, 33, sur le privilège que représente la concession d'un sanctuaire propre aux Milésiens, aux Samiens et aux Éginètes ; Sur les deux tribus naucratites : Neilias et Hèraïs, voir : Scholl 1997, pour une édition d'une inscription publique naucratite du III^e^ siècle a.C. présentant les noms des bouleutes d'une année ; Bresson 2005, 142-152, confirme l'idée selon laquelle, ces tribus sont créées au moment de la poliadisation de Naucratis au IV^e^ siècle a.C. L'usage de la formation des noms de tribus sur des théonymes est alors courant. La tribu Hèraïs est évidemment en lien avec Héra. L'auteur discute longuement du nom Neilias et établit un rapport avec Milet. Avec la fin des prérogatives de l'Hellénion, ce choix témoignerait d'une sorte de revanche – sur le temps long – des éléments milésiens résidents de Naucratis et qui sont depuis longtemps – la réforme d'Amasis ca 560 a.C. – écartés des organes décisionnels.

[1389] Leclère 2008, 119.

jamais collectif. Il peut s'agir de privilèges d'atélie pouvant s'appliquer à Thônis et/ou Naucratis par exemple. L'absence des Samiens et des Milésiens dans l'Hellenion peut simplement s'expliquer par l'incapacité des Grecs à s'entendre entre eux. Neuf cités y arrivent pourtant et décident de s'associer pour fonder un sanctuaire en commun. Samiens et Milésiens ne souhaitent pas forcément y participer[1390] et préfèrent établir leur propre sanctuaire pour exprimer plus fortement leur identité. Ainsi, il semble possible qu'il s'agisse là de la juxtaposition de deux stratégies. Tandis que certains souhaitent s'associer pour peser davantage et obtenir une certaine visibilité, d'autres préfèrent affirmer leur identité propre[1391]. Dans cette optique, nul n'est besoin de mêler Amasis à cette affaire. Le souverain agit à un niveau supérieur de concentration et de contrôle de l'activité des Grecs. Ces derniers sont autorisés à posséder des maisons et à fonder des sanctuaires sur un espace consacré par le pouvoir, le domaine-du-port, qui est détaché du domaine royal par Amasis[1392]. La manière dont ils le font reste probablement une question secondaire pour les autorités égyptiennes. Tant que l'ordre public et donc les échanges et les taxes afférents ne sont pas perturbés, les autorités égyptiennes ne doivent guère se soucier de la participation ou de l'exclusion de telle ou telle cité grecque à la fondation d'un sanctuaire. L'absence des Samiens dans la liste des cités de l'Hellénion ne doit donc pas être lue comme un effet de marginalisation. Au contraire, la fondation en propre d'un sanctuaire d'Héra suggère l'idée d'une grande visibilité.

Sur ce point, d'autres indices peuvent permettre d'aller plus loin. Il est déjà remarquable que Milet – au contraire de Samos et de plusieurs autres cités grecques[1393] – ne reçoive aucun des fameux cadeaux d'Amasis. Par exemple, ce dernier fait un don à l'Athéna de Lindos, à l'Héra de Samos, aux Cyrénéens et aux Lacédémoniens. Sans oublier qu'Hérodote s'attache à produire une histoire de l'expansion du monde perse, son goût pour la description des choses "dignes d'être vues" participe de l'impression de la frénésie diplomatique d'Amasis qui se sent de plus en plus menacé par les Perses. Il apparaît que les raisons avancées par l'historien pour expliquer ses cadeaux somptueux sont assez différentes et assez significatives. Pour chaque cadeau ou offrande[1394], à l'exception de celui destiné aux Lacédémoniens[1395],

[1390] Bresson 1980, 40, pour l'auteur, l'organisation de l'Hellénion semble aussi reposer sur un équilibre entre cités ioniennes et cités doriennes, dans cette optique, la participation d'une autre grande cité ionienne n'aurait pas manqué de perturber cet équilibre.

[1391] Demetriou 2012, 80, "the cults of Hera in Gravisca and in Naukratis were emblematic of a Samian identity".

[1392] cf. supra.

[1393] Hdt. 2.182, 3.47, pour un don à l'Athéna de Lindos ; Hdt. 2.182, pour l'Héra samienne ; Hdt. 2.181-182, pour les cadeaux aux Cyrénéens ; Hdt. 3.47, pour les cadeaux faits aux Lacédémoniens.

[1394] Sur ces questions voir : Agut-Labordère 2012b ; Lloyd 2007.

[1395] Hdt. 3.47, l'historien précise que le cadeau d'Amasis n'est jamais arrivé, mais l'historien associe directement celui-ci à un autre cadeau qui leur est adressé envoyé par Crésus. Dans les deux cas, il apparaît que les cadeaux devaient sceller ou renforcer une relation d'assistance militaire entre les parties.

Hérodote précise en effet assez clairement la nature des relations entre Amasis et les destinataires.

Pour les Cyrénéens, l'affaire est assez complexe, car deux somptueuses statues leur sont envoyées. La première serait un ex-voto dédié par Ladikè, la femme cyrénéenne d'Amasis. Hérodote explique que ce dernier avait conclu avec les Cyrénéens "amitié et alliance"(Κυρηναίοισι δὲ Ἄμασις φιλότητά τε καὶ συμμαχίην συνεθήκατο)[1396]. Ce cadeau n'est certes pas directement en lien avec la nature de la relation diplomatique, *philotéta / symmachia*, mais en découle directement puisqu'elle est scellée par un mariage. L'autre statue, "une statue dorée d'Athéna", a davantage l'allure d'un cadeau diplomatique[1397].

Pour les Samiens, toujours exclus de l'Hellénion, Hérodote établit un lien direct entre la consécration de deux somptueuses statues en bois – représentant Amasis lui-même – dans le grand temple de l'Héraion d'une part et les relations d'hospitalité que le souverain saïte entretenait avec Polycrate d'autre part (Ἐς μέν νυν Σάμον ἀνέθηκε κατὰ ξεινίην τὴν ἑωυτοῦ τε καὶ Πολυκράτεος τοῦ Αἰάκεος)[1398]. Le κατὰ renseigne clairement sur le rapport de causalité qu'avance l'auteur. Cette fois, le lien diplomatique est identifié comme un rapport personnel et bilatéral de *xenia*[1399]. Rapportant ou reconstruisant le contenu de la célèbre lettre d'Amasis inquiet de la trop grande fortune du tyran, Hérodote ajoute également à la notion de *xenia* celle de *philia* puisque, pour Amasis, Polycrate serait un ami et un hôte (φίλον καὶ ξεῖνον)[1400]. Pour sa part, Diodore évoque aussi la *philia* entre les deux personnages[1401]. Dans sa *Vie de Pythagore*, Porphyre décrit également en ces termes le rapport existant entre les deux hommes[1402].

Le cas des offrandes à l'Athéna de Lindos est quant à lui décrit comme parfaitement différent. Par l'expression "ἐς δὲ Λίνδον ξεινίης μὲν οὐδεμιῆς εἵνεκεν", Hérodote insiste pour différencier la nature des deux cadeaux qui, s'ils prennent la même forme, celle d'une offrande sacrée, ne trouvent pas leur explication sur le même plan. Amasis n'entretient aucune relation de *xenia* avec aucun Lindien et se contente de célébrer un lien mythique faisant du sanctuaire de l'Athéna lindienne une fondation des filles de Danaos.

À partir de ces informations, il est possible de dresser le tableau récapitulatif ci-après[1403].

[1396] Hdt. 2.181.

[1397] Hdt. 2.182, " τοῦτο μὲν ἐς Κυρήνην ἄγαλμα ἐπίχρυσον Ἀθηναίης καὶ εἰκόνα ἑωυτοῦ γραφῇ εἰκασμένην ".

[1398] Hdt. 2.182.

[1399] Sur ce point voir : König 1989 ; sur la relation de *xenia* cf. supra II.2.1.2 et en premier lieu Gauthier 1972, 22-24.

[1400] Hdt. 3.40.

[1401] D.S. 1.95.3.

[1402] Porph., *VP*, 7, "φίλον ὄντα καὶ ξένον" ; pour un récapitulatif des sources sur ce sujet voir König 1989, 328-329.

[1403] Agut-Labordère 2012b, 229-233, annexe 1, pour un tableau de tous les types de relations entre les régions étrangères et les rois saïtes.

Tableau récapitulatif des cadeaux diplomatiques d'Amasis

	Cadeaux/Offrandes	**Type de relation diplomatique**
Lacédémoniens	Cuirasse	Assistance/Alliance militaire ? (niveau étatique)
Cyrénéens	Statue dorée d'Athéna Une image peinte d'Amasis (+statue de Ladikè)	Amitié et alliance φιλότητά τε καὶ συμμαχίην (niveau étatique)
Samiens	Deux statues (images) d'Amasis en bois	Amitié et Hospitalité φίλον καὶ ξεῖνον / Ξεινίην (niveau personnel?)
Lindiens	Deux statues divines d'Athéna en pierre Cuirasse de lin	?

De fait, il est intéressant de noter que les Lindiens, membres de l'Hellénion de Naucratis, ne connaissent *a priori* pas de relations particulières avec le souverain égyptien au contraire d'autres Grecs, dont les Samiens. S'ils reçoivent des cadeaux somptueux de la part d'Amasis, ce n'est pas au titre d'une relation diplomatique étroite impliquant un éventuel traitement différencié de leurs affaires par le roi. L'absence notable de Milet s'explique assez facilement si l'on considère que cette frénésie diplomatique s'accélère après la chute du royaume lydien en 547 a.C. Les Miléssiens se soumettent immédiatement et entrent *de facto* dans l'orbite achéménide[1404] à l'instar de nombreuses cités grecques d'Asie Mineure. Il n'y a dès lors plus guère de logique diplomatique à poursuivre une alliance avec des Miléssiens soumis aux Perses[1405]. On remarque avec intérêt que cet état de fait vaut pour bien des cités "officiellement privilégiées" de l'Hellénion. Sur les neuf cités cofondatrices, la moitié au

[1404] Hdt. 1.141, 143, sur le traité conclu (ὅρκιον) par les seuls Miléssiens, aux mêmes conditions que les Lydiens, tandis que les autres se réunissent pour résister à Cyrus, 169.

[1405] Bresson 2005a, 150-151, va plus loin en estimant que la soumission volontaire au roi achéménide s'explique en partie par le ressentiment des Miléssiens vis-à-vis de la politique d'Amasis, "Si Milet fit cavalier seul en 545, c'est sans doute tout simplement qu'elle avait une sorte de revanche à prendre sur les autres cités grecques d'Asie Mineure et sur l'Égypte".

moins sont dès 547 sous le contrôle perse[1406]. Il n'est donc peu vraisemblable qu'Amasis ait davantage compté, si tant est qu'il le fît, sur l'alliance et le soutien des membres fondateurs de l'Hellénion. Au contraire les *symmachiai* contractées avec les Cyrénéens et certainement avec les Lacédémoniens placent ces autres Grecs sur un tout autre plan relationnel. Cependant, il faut s'interroger sur le différentiel existant avec le cas samien. Hérodote n'identifie pas un rapport étatique de *symmachia* mais un rapport personnel de tradition aristocratique ou monarchique. On est tenté de chercher un niveau, une catégorie moderne d'entendement, pour comprendre ce lien qui ne semble pas, ou pas exactement, étatique comme c'est le cas pour Cyrène et probablement Lacédémone. Le rapport de *xenia* consiste ici en une relation personnelle et bilatérale entre deux rois. N'oublions pas en effet que si l'historiographie parle du tyran Polycrate, le modeste pêcheur s'adresse à son *basileus*[1407]. Au-delà de la parabole de l'inéluctable versatilité de la fortune humaine, l'histoire de l'anneau de Polycrate décrit une correspondance épistolaire. La question d'éventuels privilèges accordés à Polycrate et, par extension, aux Samiens se pose. Si Polycrate concentre sur lui et son nom le rapport d'hospitalité, il est possible qu'il en soit le détenteur et le dispensateur pour les Samiens en général. Bien que de tradition tardive et donc suspecte, c'est peut-être le sens à donner à un passage de la *Vie de Pythagore*[1408] qui précède son exil en Grande Grèce. Porphyre nous indique en effet que dans les premiers temps, Pythagore n'est pas forcément en butte au pouvoir polycratéen. Au contraire, souhaitant voyager en Égypte, il sollicite l'aide de Polycrate afin d'être associé à la formation de ces prêtres. Il prie alors le tyran d'écrire à Amasis, "son ami et son hôte". L'auteur explique que, fort de cette lettre, il obtint des recommandations du roi lui-même, recommandations auxquelles les prêtres, *a priori* peu désireux de la visite d'un étranger, ne peuvent contrevenir[1409]. Malgré le caractère presque anecdotique de l'affaire, l'autorité royale égyptienne la soutient et impose sa réalisation de tout son poids. À en croire cette tradition, les services qu'Amasis et Polycrate pouvaient se rendre l'un à l'autre étaient assez divers et faisaient immédiatement l'objet d'un soin particulier. Polycrate demande à son "ami" Amasis d'ouvrir les temples égyptiens et leurs

---

[1406] On s'interroge sur les îles de Chios et Mytilène, qui, à l'instar de Samos, semblent échapper pendant un temps au pouvoir perse, mais Téos, Clazomène, Cnide et Halicarnasse sont certainement déjà contrôlés, sans parler des Phocéens déjà en mouvement ; sur ce point voir Georges 2000.

[1407] Hdt.3.42.

[1408] D.S. 1.98.2, l'historien confirme cette idée en expliquant que Pythagore "a appris des Égyptiens sa théologie, ses théorèmes de géométrie, sa théorie des nombres et encore l'idée de la transmigration de l'âme chez tous les êtres vivants"

[1409] Porph., *VP*, 7-8, "τὸν Πυθαγόραν ἀποδεξάμενον τῶν Αἰγυπτίων ἱερέων τὴν ἀγωγὴν σπουδάσαντά τε μετασχεῖν ταύτης δεηθῆναι Πολυκράτους τοῦ τυράννου γράψαι πρὸς Ἄμασιν τὸν βασιλέα τῆς Αἰγύπτου, φίλον ὄντα καὶ ξένον, ἵνα κοινωνήσῃ τῆς τῶν προειρημένων παιδείας. ἀφικόμενον δὲ πρὸς Ἄμασιν λαβεῖν γράμματα πρὸς τοὺς ἱερέας καὶ συμμίξαντα τοῖς Ἡλιοπολίταις ἐκπεμφθῆναι μὲν εἰς Μέμφιν ὡς πρὸς πρεσβυτέρους, τῇ γ' ἀληθείᾳ σκηπτομένων τῶν Ἡλιοπολιτῶν τὰ τοιαῦτα, ἐκ δὲ Μέμφεως κατὰ τὴν ὁμοίαν σκῆψιν πρὸς Διοσπολίτας ἐλθεῖν. τῶν δ' οὐ δυναμένων προΐσχεσθαι αἰτίας διὰ τὸ δέος τοῦ βασιλέως, νομισάντων δὲ τῷ μεγέθει τῆς κακοπαθείας ἀποστήσειν αὐτὸν τῆς ἐπιβολῆς, προστάγματα σκληρὰ καὶ κεχωρισμένα τῆς Ἑλληνικῆς ἀγωγῆς κελεῦσαι ὑπομεῖναι αὐτόν ".

mystères à Pythagore. Une simple lettre du tyran était donc suivie d'effets immédiats au bénéfice soit du tyran lui-même soit de tiers samiens dont le tyran souhaitait qu'ils fussent privilégiés. Il est certes difficile de conjecturer plus avant à partir de cette seule anecdote, mais il semble certain que les échanges de lettres – comme les dernières concernant l'anneau[1410] – étaient fréquents entre les deux hommes qui pouvaient se transmettre des demandes spécifiques[1411]. D'après Hérodote, ces lettres – pour celles émanant d'Amasis – commençaient par l'expression "Ἄμασις Πολυκράτεϊ ὧδε λέγει"[1412] que l'on traduit par l'adresse suivante : "Amasis dit à Polycrate ceci". La question demeure de savoir à quel titre et suivant quelle fréquence Polycrate pouvait accéder à ce type de demande. Les affaires commerciales impliquant des navires samiens pouvaient-elles bénéficier de cette relation ? Nous ne pouvons ici que reprendre en partie l'hypothèse déjà formulée par I. König. Pour ce dernier, la relation entre Amasis et Polycrate est une relation étatique garantissant d'abord la protection de la navigation et des échanges commerciaux[1413]. Tout dépend en réalité de ce que représente Polycrate par rapport à Samos. S'il semble y avoir confusion entre le domaine du tyran et le domaine public[1414], Polycrate contracte des alliances et relations en son nom propre et en celui des Samiens dont il est le roi ou le tyran. En raison du soin et de l'intérêt qu'Amasis semble porter aux demandes et aux affaires de Polycrate, il est possible qu'il ait aussi cherché à privilégier les affaires commerciales impliquant son allié samien. Toute la question reste de savoir si Thôn le gardien du fleuve reconnaît les Samiens comme des alliés privilégiés du roi et les exonère en conséquence de certains droits. Comme pour Pythagore, Polycrate pouvait éventuellement garantir – dans une certaine mesure – un accueil sécurisé et peut-être privilégié aux navires samiens. En cas de difficultés ou de contentieux, la relation d'amitié et d'hospitalité entre Polycrate et Amasis pouvait constituer un recours intéressant.
Finalement, la fondation en propre d'un sanctuaire d'Héra et la relation diplomatique étroite entre Polycrate et Amasis parlent en faveur d'une bonne visibilité et d'une bonne représentation des Samiens à Naucratis.

[1410] Hdt. 3.40-41.

[1411] Sur la relation épistolaire voir König 1989, 326-327, sur le principe de *Briefwachsel* et aussi sur l'envoi de hérauts et d'ambassadeurs.

[1412] Hdt. 3.40.

[1413] König 1989, 335, 339-340, l'auteur estime qu'il s'agit d'une "zwischenstaatliche Beziehungen zum Schutz handelspolitischer Beziehungen" et que celle-ci vise avant tout la protection des *xenoi* (Schutz der *xenoi*) et celle de la navigation (Schutz der freien Seefahrt), de la sorte, l'auteur ne pense pas qu'il faille voir derrière ce rapport de xenia et de philia une quelconque alliance militaire, la rupture de cette alliance serait bien le fait d'Amasis (cf. p. 336, 339) qui reproche – de manière assez comparable aux Spartiates (cf. supra II.2.1.2.2) – à Polycrate son manque de modération et son comportement prédateur (raüberische Verhalten) (cf. D.S. 1.95.3).

[1414] cf. infra III.4.3.

Il reste toutefois l'épineuse question de la nomination des *prostatai tou emporiou* de Naucratis par les neuf cités de l'Hellénion[1415]. On imagine que ces magistrats ont un rôle comparable aux épimélètes du port à Athènes[1416]. Les *prostatai* de Naucratis auraient donc été en charge des échanges commerciaux dans le cadre de l'*emporion*. Leur rôle devait consister à veiller à leur bon déroulement[1417]. Si tel était le cas, on imagine bien que le magistrat, désigné par telle ou telle cité, ne devait pas manquer de faciliter les échanges entre Naucratis et sa cité d'origine[1418]. Par extension, le potentiel de nuisance des cités membres de l'Hellénion à l'égard des autres cités grecques – non membre – pouvait être très important[1419]. Comme nous l'avons déjà mentionné, l'expression "ὅσαι δὲ ἄλλαι πόλιες μεταποιεῦνται, οὐδέν σφι μετεὸν μεταποιεῦνται" [1420] employée par Hérodote signale que d'autres cités réclament une participation aux affaires – commerciales et sacrées – relevant normalement des neuf cités de l'Hellénion. Or, si tout indique qu'un débat a lieu à Naucratis, la situation de l'*emporion* est alors très différente de celle qui prévaut du temps d'Amasis. Le τὸ παλαιὸν[1421] exprime bien l'idée qu'à l'époque du voyage d'Hérodote, Naucratis n'est plus le seul *emporion* ouvert aux Grecs. Cette nouvelle situation semble être l'occasion d'un débat et les cités de l'Hellénion prétendent alors être les seules à pouvoir régler les affaires commerciales naucratites. La simple mention de ce débat nous renseigne sur les difficultés des cités de l'Hellénion à faire reconnaître leur légitimité quant à la régulation des affaires de l'*emporion*.

De fait, la question de la nomination des *prostatai* doit avant tout être replacée dans le contexte égyptien du V^e^ siècle. Le débat qui anime les communautés grecques associées à Naucratis n'a pas forcément lieu d'être à la période amaséenne. Plus encore, la capacité de nuisance relative au monopole des neuf cités de l'Hellénion – dont beaucoup sont très vite intégrées au monde perse ennemi – dans la nomination des *prostatai* du port ne manquerait pas de contrarier la cohérence de la diplomatie mise en œuvre par Amasis[1422]. On comprendrait mal en effet que l'ami et puissant allié Polycrate voit les affaires commerciales de sa cité souffrir de privilèges accordés aux cités membres de l'Hellénion.

[1415] Hdt. 2.178, "καὶ προστάτας τοῦ ἐμπορίου αὗται αἱ πόλιές εἰσι αἱ παρέχουσαι".

[1416] Bresson 2005a, 136.

[1417] Pébarthe 2005c, 169.

[1418] Pébarthe 2005c, 158-169, sur un décret lindien du V^e^ siècle dans lequel il est question de Polyklès qui est vraisemblablement le *prostatès* des Rhodiens, "il a plu au conseil et au peuple ; Despôn était secrétaire, Archéanax a fait la proposition : qu'on inscrive Damoxénos, fils d'Hermôn, résident en Égypte, comme proxène et bienfaiteur des Lindiens dans le sanctuaire d'Athanaia et qu'il soit exempt de taxes, lui et ses descendants, à l'importation et à l'exportation, en temps de guerre et en temps de paix ; que Polyklès, fils d'Halipolis, fasse inscrire cela aussi en Égypte, dans l'Hellénion ; qu'il fasse transcrire ce décret sur une stèle de pierre".

[1419] Agut-Labordère 2012c,

[1420] Hdt. 2.178.

[1421] Hdt. 2.179.

[1422] Agut-Labordère 2012b.

Le seul élément certain au sujet du règlement des affaires commerciales à Naucratis au VI^e^ siècle est fourni par les stèles de Naucratis et de Thônis. Ce sont bien les seules autorités égyptiennes qui contrôlent et qui taxent les marchandises amenées par les Grecs. En aucune manière, il n'est fait mention d'un traitement différencié suivant la cité d'origine. Le cadre réglementaire fixé par les autorités égyptiennes est le même pour tous les Grecs se trouvant à Naucratis. Toutefois, il reste possible que, superposés à cette base, des accords bilatéraux puissent établir des différentiels – positifs – de traitement entre les "amis" grecs d'Amasis et les autres Grecs.

II.2.3.3.3. L'Héraion de Naucratis

Du fait de la présentation d'Hérodote, l'autre espace, dont l'étude nous intéresse au premier chef, est celui du sanctuaire d'Héra[1423]. Celui-ci, indique l'historien, aurait été fondé par les Samiens[1424]. Dès sa première campagne de 1886, W. M. F. Petrie note la découverte de plusieurs tessons portant des inscriptions en l'honneur d'Héra. Ces fragments inscrits ont été découverts dans l'espace compris entre le temple d'Apollon et celui des Dioscures. Sans plus de précision, l'archéologue s'interroge sur la présence aux alentours d'un sanctuaire d'Héra[1425]. Ce n'est que lors de la seconde campagne que E. A. Gardner propose d'identifier la "palestre" de W. M. F. Petrie[1426] comme étant certainement l'enclos d'un sanctuaire d'Héra. Deux fragments de céramique portant une dédicace à Héra y sont découverts dans un premier temps. Peu après, les fondations d'un bâtiment sont découvertes. Malgré le très mauvais état des vestiges – du d'après l'archéologue aux travaux et aménagements arabes – un temple en pierre est identifié. Cependant, mis à part quelques fragments épars, l'élévation de ce "temple" ne peut être que conjecturée[1427].

Ainsi, même s'il y a eu certaines hésitations quant à la localisation de ce sanctuaire, il semble désormais que le débat soit clos. Plusieurs inscriptions découvertes dans le secteur nord, à l'ouest de l'Hellenion, témoignent de la réalité du culte d'Héra à Samos. Nous retrouvons l'inscription "Ἥρη" ou "Ἥρηι"[1428] sur des coupes, des *kylikes* et un bol ionien[1429]. Au sujet de l'espace sacré à proprement parler, un bâtiment, un caisson de briques crues, de 17 m sur 6

[1423] Möller 2000, fig. 1-2.
[1424] Hdt. 2.178.
[1425] Petrie *et al*. [1886] 1992, 16, pl. 25, n°689, les inscriptions enregistrées sont du type HPHΣ.
[1426] Petrie *et al*. [1886] 1992, 63, n°4, pl. 30, cette ancienne appellation repose sur la découverte dans cet espace d'une très belle inscription, datée du IV^e^ siècle a.C., mentionnant une palestre à Apollon.
[1427] Gardner & Griffith [1888] 1992, 13.
[1428] Hogarth 1905, 117, n°7; Möller 2000, 144-145.
[1429] Möller 2000, 175.

m a été localisé[1430]. L'espace intérieur a été particulièrement soigné et nivelé. Ces éléments ont permis de proposer une restitution du plan du sanctuaire d'Héra et de l'emplacement du temple. On note l'orientation nord-sud de ce qui serait le temple principal du temenos d'Héra[1431]. D'autre part, deux piliers, espacés de 2 mètres l'un de l'autre par une surface plâtrée[1432], se situent à environ 3 mètres du mur sud du temple. Le niveau de cette surface plâtrée est supérieur d'environ 30 cm (1 *foot*) à celui du niveau de circulation de ce qui serait le premier temple d'Héra . Les piliers sont également alignés dans l'axe du mur est du temple. La fonction de cet espace soigné et encadré de deux piliers reste énigmatique[1433]. Enfin, il est intéressant de noter que, par rapport au temple adjacent d'Apollon[1434], la zone nivelée à l'intérieur du "temple" d'Héra[1435] est inférieure de 15 à 30 cm[1436]. Une préexistence du temple d'Héra demeure pourtant sujette à caution même si l'altitude du niveau de circulation laisse penser que cet édifice fait partie des plus anciens à Naucratis[1437]. Comme nous l'indiquons en note, il s'agirait peut-être d'un niveau contemporain de celui de la première phase du *temenos* d'Apollon. Ce dernier a disparu et est seulement présumé en raison de quelques fragments architecturaux remployés dans le pavement relatif au second état[1438]. À propos de cette seconde phase, il nous faut remarquer que certains des éléments en marbre attribués par W. M. F. Petrie au second temple d'Apollon rappellent des caractéristiques samiennes. Le traitement des décors à palmettes et volutes est assez comparable à celui utilisé pour le premier diptère d'Héra à Samos[1439] ou encore pour certaines stèles funéraires[1440]. Pour le *temenos* d'Héra, céramique et dédicaces permettent de situer le début de son fonctionnement vers le premier quart du VI^{e} siècle a.C.

Parmi le mobilier mis au jour, les fameuses "tasses" d'Héra fournissent de précieuses informations. Quatre objets de ce type ont été retrouvés à Naucratis, dans le sanctuaire

---

[1430] Leclère 2008, 125, 151, fig. 2.4.

[1431] Gardner & Griffith [1888] 1992 ; Möller 2000, 101, un seul fragment de décor architectural pourrait être rattaché au premier temple d'Héra

[1432] Gardner & Griffith [1888] 1992, 61.

[1433] Möller, 2000, 101.

[1434] Möller 2000, 94-99 ; Leclère 2008, 124-125.

[1435] Gardner & Griffith [1888] 1992, 60, "the levelled surface is at a level of about 300 inches above the datum", donc + 762 cm.

[1436] Petrie *et al*. [1886] 1992, 13, niveau de sol autour de + 312-327 *inches* ; Möller 2000, 101.

[1437] Gardner & Griffith [1888] 1992, 60, "this building ranks among the earliest at Naukratis".

[1438] Leclère 2008, 124-125, le temenos est matérialisée par un péribole rectangulaire en briques crues de 40 mètres sur 80. Les dédicaces à l'Apollon milésien indiquent la divinité qui recevait des dévotions dans cette espace mais également confirmerait les dires d'Hérodote quant au rôle des Milésiens dans l'établissement de ce sanctuaire. Le fait stratigraphique le plus net consiste en la découverte d'un pavement qui prenait place sur un remblai sableux. Le remploi de quelques fragments de colonnes dans ce pavement du second état constitue le seul indice d'un état précédent ; grossièrement, ces vestiges sont datées des VI^{e} et V^{e} siècles a.C.

[1439] Kyrieleis 1981, 68-69, fig. 44-46.

[1440] Petrie *et al*. [1886] 1992, 14, pl. 14, notamment n°8a, 8b et 6, propose de dater ce second temple vers 440 a.C. du fait de ressemblances avec les décors utilisés plus tard pour l'Erechthéion athénien ; Schlotzhauer & Villing 2006b, 3, fig. 3c.

d'Héra. A. Villing et U. Scholtzhauer datent ces objets du premier tiers du VI[e] siècle[1441]. Ces quatre tasses portent chacune un *dipinto*. Il s'agirait d'une vaisselle associée au rituel et aux dévotions en l'honneur d'Héra[1442]. Ces objets seraient utilisés "in the Samian filial cult of Hera at Naukratis"[1443]. Analyses à l'appui[1444], les mêmes auteurs précisent que ces objets n'ont pas été produits localement mais bien importés. Pour eux, cela témoigne d'un "close cultic link that remained between the Samians at Naukratis and their home island"[1445]. Ces objets de cultes auraient été rituellement transportés depuis le sanctuaire principal de Samos jusqu'à Naucratis[1446]. Cela rappelle le lien symbolique et sacré que l'on peut suspecter entre l'Heraion de Samos et l'Héraion Teichos de Périnthe[1447]. U. Scholtzhauer pense qu'il s'agit de récipients de culte et avance l'hypothèse que, même sans la précision de l'ethnique, ce sont sûrement des Samiens – peut-être même les prêtres du culte – qui ont apporté ces objets rituels à Naucratis depuis le sanctuaire-mère (Mutterheiligtums) de Samos[1448].

Si l'on souscrit à cette hypothèse séduisante, les auteurs des *dipinti* seraient donc des Samiens qui seraient installés ou de passage à Naucratis. Il est intéressant d'observer que la forme du *rho* se rapproche de celle que L. Jeffery soupçonne d'être strictement samienne[1449] et qui se retrouve aussi dans les inscriptions de Périnthe[1450]. Par extension, nous noterons que cette forme de lettre se retrouve également au moins sur une dédicace à Aphrodite[1451]. Nous verrons que les cultes d'Héra et Aphrodite sont souvent associés et en lien avec la présence samienne. C'est le cas non seulement à Samos mais également à Gravisca[1452].

[1441] Scholtzhauer & Villing 2006a, 54, table 1, 59, fig. 14-17, 61, fig. 29, en ajoutant une assiette peinte, ces objets consituent l'échantillonnage samien étudié par les deux auteurs est se rapportant au groupe samien J. Sur la datation voir : Scholtzhauer & Villing 2006a, 59 ; Scholtzhauer 2006, 312-313, type II et III de la typologie de Furtwangler cf. Furtwängler & Kienast 1989, 86-89.

[1442] Möller 2000, 144, un type seulement retrouvé dans les sanctuaires d'Héra de Naucratis et de Samos.

[1443] Scholtzhauer & Villing 2006a, 59 ; Scholtzhauer 2006, 294, l'auteur interprète les deux sanctuaires naucratites d'Héra et d'Apollon comme "die Filialheiligtümer der beiden südionischen Poleis" ; Kron 1988, 145 ; Kron 1984, 296-297, 294-295, deux interprétations sont retenues : H(ΡΗΣ) Δ(ΩΡΟΝ) ou ΔΗ(ΜΟΣΙΟΝ) si l'on considère qu'il s'agit d'inscriptions rétrograde.

[1444] Möller 2000, 145 ; Jones 1986, 665-666.

[1445] Scholtzhauer & Villing 2006a, 59.

[1446] Scholtzhauer 2006, 313.

[1447] cf. supra II.2.2.2.

[1448] Scholtzhauer 2006, 313, "es handelt sich sicher um Samier, welche die Heragefässe aus Samos für eine vorausbestimmte Handlung mit nach Naukratis in das Filialheiligtum der samischen Hera brachten, vermutlich sogar um das Kultpersonal selbst" ; sur la même question voir aussi : Möller 2000, 145, Kron 1988, 145-146 ; Furtwängler & Kienast 1989, 86-89 ; Kron 1984, 297, l'auteur avance l'hypothèse d'opération de grande échelle, "auf die vermutliche Grösse dieser Werstätten kann ich hier nicht näher eingehen, ich möchte aber darauf verweisen, dass die vielen verschiedenen "Hände" der Dipinti eher für grössere Betriebe sprechen".

[1449] Jeffery 1961, 328, "the legless is characteristic of Samian, and occurs with increasing frequency on stone from the second quarter of the sixth century onwards".

[1450] cf. supra II.2.2.2 ; Loukopoulou 1989, 151.

[1451] Schlotzhauer & Villing 2006a, 64, fig.40.

[1452] cf. infra II.2.5.3.

Pour aller plus loin sur ce point, il nous effectuer un rapide retour sur la découverte de nombreux *aigyptiaka*, objets égyptiens ou à la mode égyptienne (scarabées, sceaux, statuettes, vase de faïence)[1453], dans les *bothroi* de l'Héraion samien[1454]. À ces exemples, nous pourrions également rajouter les nombreux ossements d'animaux exotiques dédiés à la déesse[1455]. Concernant la découverte d'*aigyptiaka* en contexte religieux, H. Bumke propose trois catégories différentes d'objets suivant leur destination : les petits objets avec une fonction d'amulette (surtout des scarabées et des statuettes), des représentations sculptées de divinités étrangères sans fonction d'amulette, et enfin des instruments de culte inconnus dans le rituel grec[1456]. L'auteur précise qu'il ne s'agit pas forcément de productions égyptiennes et que les ateliers phéniciens et grecs s'emparent assez rapidement de ce répertoire et se charge en partie de son adaptation[1457]. La question qui se pose est celle du sens de telles offrandes dans un grand sanctuaire grec comme celui de l'Héraion de Samos. Leur exotisme explique-t-il à lui seul leur consécration ou bien les dédicants maîtrisent-ils leur signification religieuse précise[1458] ? Si les bronzes égyptiens – U. Jantzen en recense 131[1459] – se prêtent difficilement à ce type d'analyse et se retrouvent souvent dans d'autres sanctuaires ; ce n'est pas le cas des statuettes de divinités qui se retrouvent en nombre significatif dans le grand sanctuaire samien. On a ainsi retrouvé des statuettes d'Osiris, de Neith ou encore de Mout. Découverts à l'Héraion, les chats égyptiens en bronze sont les animaux associés à la divinité égyptienne Bastet, déesse de la fécondité. En raison des similitudes entre Héra et Bastet, on comprend facilement la valeur que pouvaient revêtir des offrandes de chats en bronze dans l'Héraion[1460]. Un autre exemple très connu est celui d'un miroir égyptien sur lequel se lisent une scène figurée et des hiéroglyphes clairement en lien avec le culte de Mout. L'inscription hiéroglyphique permet de connaître la désignation de la donatrice : "la servante de Mout". L. Petersen et E. Wagner rappellent que, comme pour les femmes samiennes au moment des fêtes en l'honneur d'Héra, les servantes de Mout sont d'abord chargées du nettoyage des représentations divines. Cet exemple tendrait donc à prouver que certains Samiens ne se

[1453] Bresson 2005a, 149.
[1454] Sur cette question : cf supra ; Jantzen 1972 ; Kilian-Dirlmeier 1985 ; Petersen & Wagner 2005 ; Bumke 2007, 349, sur 404 offrandes étrangères découvertes à l'Héraion, 12,6% sont dites égyptiennes, il s'agit de la plus forte proportion juste après les offrandes chypriotes 16,3%, ensuite viennent les offrandes phéniciennes représentant 9,5% du total.
[1455] Petersen & Wagner 2005, 44-47.
[1456] Bumke 2007, 350.
[1457] Bumke 2007, 351.
[1458] Bumke 2007, 351.
[1459] Jantzen 1972.
[1460] Petersen & Wagner 2005, 16.

contentent pas de connaître les divinités égyptiennes, mais qu'ils connaissent également les us rituels qui leur sont associés[1461].

Le célèbre miroir de Mout – "mère de toutes choses" – pourrait avoir été consacré non seulement pour son exotisme, mais aussi pour sa valeur symbolique. Héra et Mout[1462] – deux déesses mères – représentent les versions grecque et égyptienne d'une divinité aux fonctions équivalentes[1463]. Dans le même ordre d'idée et comme nous l'avons déjà mentionné, le succès des statuettes de Bès et leur découverte dans des contextes funéraires précis parlent en faveur d'une bonne connaissance des divinités égyptiennes à Samos[1464]. Il nous faut enfin mentionner la découverte de deux statuettes de prêtres égyptiens[1465], certainement dédiées dans le dernier tiers du VII^{e} siècle. Ces découvertes posent la question des personnes à l'origine de telles offrandes. Il peut s'agir de marchands ou mercenaires grecs comme de visiteurs barbares éventuellement égyptiens. Sur ce point précis, Hérodote rapporte l'offrande d'Amasis à l'Héra de Samos. Il s'agissait de deux "images de lui-même en bois". L'historien précise que ces deux statues étaient encore placées de son temps "dans le grand temple, en arrière des portes"[1466]. Comme nous l'avons vu plus haut, ce geste pourrait être lu comme un acte de dévotion et la reconnaissance derrière les traits de l'Héra samienne d'une Mout égyptienne. La XXVI^{e} dynastie semble d'ailleurs particulièrement attachée à cette divinité puisque certains princes sont identifiés comme des prêtres de Mout[1467]. De plus, que les offrandes d'Amasis soient encore en place à l'époque d'Hérodote et placées à cet endroit – dans le Saint des Saints – témoigne d'une part de la magnificence des offrandes – dont on peut estimer qu'elles étaient certainement colossales à l'image du diptère[1468] – et d'autre part de la valeur symbolique que lui reconnaissent les autorités samiennes qui acceptent l'association de la représentation figurée d'Amasis avec leur grande déesse.

À l'instar d'Amasis, il est possible que d'autres Égyptiens connaissent le sanctuaire d'Héra et ce depuis longtemps. Sur les 62 objets découverts pour lesquels il y a une bonne précision du contexte de découverte, seuls 8 proviennent de couches antérieures aux constructions

---

[1461] Petersen & Wagner 2005, 16, "dass einzige Samier nicht nur mit ägyptischen Göttern, sondern auch mit deren Kultbraüchen vertraut werden".

[1462] Plut., *Isis et Osiris*, 56, "Isis est appelée parfois aussi 'Mouth', 'Athyri' ou 'Methyer' : or le premier de ces noms signifie 'mère'".

[1463] Goddio & Fabre 2006, 318, tableau des correspondances entre les divinités égyptiennes et grecques ; RE 16.1, 928-935, Mut ; pour les équivalences chez les Anciens voir : D.S.1.15, 49, 97 ; Porph. *De abstin*. 2.55, "De même, à Héliopolis d'Égypte, Amosis abolit la loi instituant le meurtre de victimes humaines, comme en fait foi le témoignage de Manéthon dans son ouvrage sur la civilisation antique et la piété. Ces victimes étaient sacrifiées à Héra et choisies après examen".

[1464] cf. supra II.2.2.1 et infra II.2.5.3 ; sur les statuettes de Bès voir en premier lieu : Sinn 1977, 25 ; Sinn 1985, 151, n°33 ; Boldrini 1994, 28, 62-65 (sur les exemplaires de Gravisca) ; Löwe 1996, 12, pl. 1, 38-39

[1465] Bumke 2007, 363-366.

[1466] Hdt. 2.182, "τοῦτο δ' ἐς Σάμον τῇ Ἥρῃ εἰκόνας ἑωυτοῦ διφασίας ξυλίνας, αἳ ἐν τῷ νηῷ τῷ μεγάλῳ ἱδρύατο ἔτι καὶ τὸ μέχρις ἐμέο, ὄπισθε τῶν θυρέων".

[1467] *RE* 16.1, 933-934, Mut.

[1468] cf. infra III.4.1.

attribuées à Rhoikos. H. Bumke avance l'hypothèse qu'il s'agit notamment d'offrandes réalisées par des Égyptiens venus à Samos et suivant leurs pratiques cultuelles et votives. De leur côté, les marchands et soldats grecs offrent les quelques statuettes de divinités égyptiennes en référence à Héra[1469]. La variété des statuettes serait le reflet des pratiques cultuelles des Égyptiens[1470]. Cette hypothèse était déjà avancée par S. Ebbinghaus. Une part importante des offrandes étrangères de l'Héraion est envoyée ou apportée par des étrangers à Samos. Dans ce cas, l'Héraion ne serait pas seulement un musée où s'entreposent les artefacts étrangers – dont la valeur se réduirait à leur exogénèse – mais bien à ce que l'auteur appelle : "ein echter Treffpunkt der Kulturen gewesen", à savoir "un véritable lieu de convergence culturelle"[1471]. Pour les visiteurs d'Égypte ou d'Asie, le sanctuaire d'Héra était peut-être plus facilement accessible que les autres sanctuaires de Grèce continentale[1472]. Les offrandes d'*aigyptiaka* étaient le reflet d'un lien direct entre les Samiens et d'autres groupes proche-orientaux[1473]. L'idée-force est que pour les Samiens de l'an 600 a.C., l'Égypte était un espace intégré dans leur environnement "politique, économique et culturel"[1474]. Des relations personnelles existaient probablement et celles-ci ne s'inscrivaient pas seulement sur le plan matériel mais également au niveau culturel. D'après S. Ebbinghaus, il est probable que les Samiens avaient complètement intégré certains mots, certaines catégories et pratiques proche-orientales et égyptiennes[1475]. De fait, la dédicace d'un objet égyptien par un Samien véhiculait non seulement la valeur exotique de l'objet, mais également sa valeur symbolique qui ne devait pas être étrangère au dédicant.

Dans notre perspective, ces relations et cette convergence d'éléments égyptiens dans l'Héraion – sanctuaire hautement attractif – débouchent sur une connaissance sensible et renforcée des autres populations, de leurs pratiques et de leurs catégories d'entendement. L'Héraion de Samos est un lieu de dévotion reconnu par de nombreux étrangers de passage. L'interface entre Samiens et Égyptiens n'est donc pas seulement localisée et réduite à l'Égypte ; elle existe également sur l'île de Samos, en particulier à l'Héraion où les indices sont les plus visibles. Non seulement donc les Samiens connaissent les Égyptiens et l'Égypte, mais les Égyptiens aussi connaissent probablement les Samiens et Samos. Des deux côtés, il est évident qu'une telle connaissance mutuelle renforce la capacité d'adaptation et donc les comportements des uns par rapport aux autres.

[1469] Bumke 2007, 378-379, "Erst ägyptische Stifter mit ihrer eigenen Kult- und Votivpraxis würden für die im Heraion von Samos gefundenen Statuetten ägyptischer Götter und Priester eine plausible Erklärung bieten".
[1470] Bumke 2007, 379.
[1471] Ebbinghaus 2006, 188.
[1472] Ebbinghaus 2006, 188, 217.
[1473] Sur ce point voir aussi Saint-Pierre Hoffmann & Brisart 2010.
[1474] Ebbinghaus 2006, 217, "Teil ihrer politischen, ökonomischen und kulturellen Umwelt".
[1475] Ebbinghaus 2006, 217.

Pour ce qui concerne le reste du mobilier archéologique découvert à Naucratis[1476], nous nous proposons de faire une présentation rapide et sélectionnée des différents objets pouvant être en lien avec Samos. Dans les niveaux les plus anciens des sanctuaires d'Apollon et d'Aphrodite, des bols ioniens ont été mis au jour. Si certains chercheurs proposent d'associer ces productions à des ateliers samiens[1477], pourtant il ne semble pas possible – une fois de plus – de distinguer ce qui relève des productions samiennes et des productions milésiennes[1478]. Des analyses chimiques démontrent par exemple que de nombreuses coupes ioniennes proviendraient plutôt des ateliers milésiens[1479]. Le même constat vaut pour les coupes de style "Petit Maître" qui sont produites entre 560 et 530 a.C.[1480]. Aujourd'hui, la tendance est à beaucoup plus de circonspection puisque les analyses chimiques ne corroborent pas clairement cette provenance samienne que l'on propose d'associer au groupe chimique J[1481]. Il est également intéressant de noter la présence d'amphores samiennes sur le site de Naucratis[1482]. Sur les 42 amphores inscrites recensées par A. Johnston et découvertes à Naucratis, deux pourraient être samiennes[1483]. Elles sont toutes deux marquées, pour l'une d'un ζ (incisé avant la cuisson) et d'un λ (*dipinto*), pour l'autre d'un ψ sur l'épaule[1484]. La première a été récupérée lors de la première campagne menée par W. M. F. Petrie[1485]. La

---

[1476] Möller 2000, 140-145.

[1477] Furtwängler 1980, 163-166, pl. 44, 49, 51, 57, au sujet des "Ionische Schalen", 166, "Dass Samos ein mögliches Produktionszentrum für diesen Schalentyp sein könnte, geht nicht nur aus der relativen Fundhaüfigkeit im Heraion, sondern auch aus der Herstellungskontinuität hervor : Das Exemplar IV/9 mit seinem gröberen, porösen Ton und dem grauen Firnis ist zweifellos kein Importstück, zeigt aber seiner groben, halbgefirnissten Technik wegen, dass er erst in der Mitte des 6. Jhs. v. Chr. Oder etwas später entstand ; die Form lebt also auf Samos weiter"

[1478] Möller 2000, 142, note 418 ; Isler 1978b, p. 79-80, type f) coupe à pied haut.

[1479] Schlotzhauer & Villing 2006a, 59, groupes chimiques A et D correspondant aux ateliers milésiens.

[1480] Möller 2000, 143, 233-234, appendice 1.b, recence quinze individus.

[1481] Sur ces questions voir : Dupont 1983 cf. supra I.3.2.2, au sujet des coupes ioniennes ; Jones 1986, 665, sur les fortes teneurs en fer et en alumine enregistrées à partir des analyses des "tasses" d'Héra ; Smolarikovà 2002, 30, "The prevailing opinion that 'Ionian Little Master' worked at Samos is more or less corroborated by laboratory analyses", certaines données parlent autant en faveur des ateliers milésiens ; Schlotzhauer & Villing 2006a, 54-55, tabl. 1, 59-61.

[1482] Grace 1971, 68, fig. 1, pl. 15, fig. 2.

[1483] Coulson 1996, 158-159, fig. 36, dans le cadre d'opérations de survey, l'auteur rapporte la découverte une anse estampillée au masque de lion samien témoigne de la continuité des échanges de produits samiens à Naucratis au IV^{e}-III^{e} siècle a.C. ; ur les amphores samiennes estampillées aux anses cf. Grace 1971, pl. 12-14, 66, 89, n°17, pl. 12, pour un exemple de timbre à la proue de Samaina découvert à Memphis ; Shipley 1987, 17, 207, sur les anses de 25 amphores samiennes du III^{e} siècle a.C. découvertes à Alexandrie ; au vu du grand prix attaché à une cargaison samienne – une bonne part des 1000 métrètes d'huile – sur un papyrus de 259 a.C., il pourrait s'agir d'une huile de première qualité, la première presse, la plus blanche car la plus grasse ; Grace 1971, 82-83, note 78, sur l'huile samienne qui est transportée en Égypte suivant un module dit ἡμικάδια ; Fraser 1972, vol. I, 172-173, vol. II, 292, n°317, V, "A Samian group (25 in the Benaki Collection) is plausibly identified by the emblems, which are those of the Samian coin-types : the ship's prow, and the statue of Hera", sur les timbres samiens cf. Grace 1971, 88-93, pl. 12-14 ; *PCZ* 59015r ; pour un commentaire détaillé de ce papyrus *PCZ* 59015r voir : Casson 1956 ; Edgar 1925, *PCZ* 59012 ; Orrieux 1983, 56-57, sur l'importation de la fameuse terre samienne vers mai-juin 259 a.C. Celle-ci est transportée sur le bateau de Patrôn et contenue dans deux "cruches" d'une valeur de 10 drachmes chacune. Ce type de marchandise entre dans la catégorie des biens taxés à 25%.

[1484] Johnston 2006, 29, BM GR 1886.4-1.1291 et BM GR 1910.2-22.30 ; table 1., 27, fig. 21 (BM GR 1886.4-1.1291).

[1485] Petrie *et al*. [1886] 1992, pl. 16, fig. 2.

forme et le petit module – une hauteur de 0,42 cm – correspondent presque parfaitement à ceux d'un autre exemplaire récupéré en 1968 dans les eaux de Pythagoreion[1486]. D'après V. Grace, il pourrait s'agir de deux exemplaires d'une série de "fractionnal jars" que nous avons déjà mentionnée[1487].

II.2.3.3.4. Les autres indices de la présence samienne

En dehors des éléments qui viennent d'être examinés, d'autres indices indirects peuvent aussi permettre de saisir la fréquentation de l'Égypte par les Samiens. Pour donner une image plus complète de la présence samienne dans le delta égyptien, les découvertes de céramiques laconiennes seront rapidement présentées avant d'en venir à quelques considérations épigraphiques et onomastiques. Ensuite, d'autres indices littéraires seront discutés avant d'examiner la diffusion des monnaies samiennes en Égypte.

Les vases laconiens de Naucratis

Lors des différentes campagnes de fouilles archéologiques, un très bel ensemble de productions laconiennes a été mis au jour[1488]. Suivant l'inventaire le plus récemment publié, 47 vases laconiens ont été découverts sur le site de Naucratis. Il s'agit de 33 coupes, dont 30 à figures noires, et de 14 cratères, dont deux à figures noires. Concernant les céramiques à figures noires seulement, M. S. Venit en recense également une trentaine et précise que, mis à part trois individus, tous les autres datent du second quart du VI^{e} siècle a.C, ce qui correspond grossièrement au début du règne d'Amasis[1489].

Au sujet de la fonction de ces céramiques laconiennes, la découverte de trois dédicaces à Aphrodite sur les exemplaires n° 2, 8, et 28 confirme la fonction principalement votive de cette vaisselle[1490]. Pour ce qui est de l'ethnique des dédicants, l'usage d'une graphie plutôt ionienne ne fait aucun doute. Malgré la forme de certaines lettres, il ne semble guère possible d'aller plus loin[1491]. Un seul nom de dédicant est clairement visible et celui-ci est très singulier puisqu'il s'agit d'un Négomandros – nom d'allure gréco-égyptienne suivant E. A.

[1486] Grace 1971, 68, fig. 1, 69-70, note 43, 93, n°2, pl. 15, fig. 2.

[1487] cf. supra I.3.2.2.

[1488] Sur cette question voir en priorité : Coudin 2009b ; Pipili 1998 ; Venit 1985.

[1489] Venit, 1985, 395-397, appendice 1, les exemplaires n°30, 31 et 34 sont datés de 555-545 a.C.

[1490] Venit, 1985, 394.

[1491] Venit, 1985, 394, 395, n°2, 396, n°28, la forme du *rho* rappelle celle que Jeffery retient comme caractéristique de la graphie samienne cf. Jeffery 1961, 328, "the legless is characteristic of Samian, and occurs with increasing frequency on stone from the second quarter of the sixth century onwards"; Möller 2000, 175, note 670, sur l'observation de ce même *rho* tronqué sur les "tasses d'Héra".

Gardner[1492] – ou d'un Neilomandros pour L. Jeffery[1493]. La seconde interprétation laisse supposer une identité gréco-égyptienne pour le dédicant. La coupe elle-même est une production du Peintre de Naucratis et est datée de 565-560 a.C[1494].

S'agissant des ateliers représentés, on observe avec intérêt, en dehors d'une fréquence notable des productions du Peintre de Naucratis (8/47), la véritable surreprésentation de l'atelier du Peintre des Boréades (19/47). Comme nous l'avons déjà mentionné, on s'accorde généralement à penser que les productions de cet atelier sont principalement destinées à des clients samiens[1495]. Pour l'atelier du Peintre des Boréades, Samos et Naucratis concentrent 50% des productions découvertes à ce jour[1496]. Comme il a été rappelé plus haut, en raison des singularités de formes, de répertoires et de la diffusion des productions – inconnues en Laconie pour les productions du Peintre des Boréades[1497] - il est possible qu'une bonne partie des céramiques soit directement produite à Samos. Les thèmes iconographiques présents sur les coupes de Naucratis sont très similaires à ceux que l'on retrouve sur les céramiques laconiennes de l'Héraion[1498]. À Naucratis comme à Samos, ce type d'offrande est principalement consacré dans le second quart du VI^{e} siècle. Il est donc probable que les sanctuaires grecs de Naucratis reçoivent ces productions en provenance de Samos. Considérant les liens qui existent entre Samos et l'Égypte, il y a de bonnes chances pour que les Samiens soient à l'origine de la diffusion de ces productions dans le delta égyptien[1499]. Vers 560-550 a.C., la fin des importations de ce type à Naucratis[1500] correspond aussi au changement qui se produit à Samos[1501].

Les indices épigraphiques et littéraires

Pour ce qui concerne les indices épigraphiques pouvant confirmer la présence samienne à Naucratis, il faut d'abord souligner leur caractère pour le moins ténu. De l'aveu d'A. Möller qui s'attache à en dresser la courte liste, l'origine samienne ne peut être que supposée dans

[1492] Gardner & Griffith [1888] 1992, 64, n°766.
[1493] Möller 2000, 178, n°3.
[1494] Venit, 1985, 395, n°2
[1495] cf. supra II.2.1.2.1 ; Coudin 2009b, 150 ; Kreuzer 1994, 113.
[1496] Coudin 2009b, 150, tabl. 35, Samos et Naucratis représente également 37,5% de toutes les productions du Peintre de Naucratis recensées à ce jour.
[1497] Coudin 2009b, 136.
[1498] Coudin 2009b, 151, l'auteur relève toutefois une différence notable concernant la représentation des scènes de banquet. Le *kômos* des coupes de Naucratis remplace le banquet aristocratique des coupes laconiennes de Samos.
[1499] Coudin 2009b, 151 ; sur ce point voir aussi : Venit 1985, 394 ; Möller 2000, 124, Möller reprend l'idée d'un seul chargement et d'un seul navire.
[1500] Coudin 2009b, 237, graph. 30.
[1501] cf. supra II.2.1.2.2 ; Coudin 2009b, 151.

bien des cas. Les fameuses tasses d'Héra que nous avons déjà présentées sont très certainement produites à Samos[1502] et les *dipinti* auraient été tracés par des mains samiennes[1503]. Ensuite, la célèbre dédicace de Rhoikos à Aphrodite sur un vase chiote – daté du premier quart du VI^{e} siècle a.C. – alimente le débat. Certains ont identifié ce Rhoikos avec le célèbre architecte du premier temple diptère d'Héra[1504]. Pour A. Möller, le célèbre architecte samien actif pourrait avoir lui-même dédié ce bol dans le sanctuaire d'Aphrodite de Naucratis[1505]. Dans le même temps, Diodore signale que les fils de Rhoikos visitent l'Égypte et qu'ils en rapportent un procédé de sculpture[1506]. Il n'est donc pas exclu que lui-même ait visité Naucratis. Comme nous l'avons vu plus haut, certains détails de blocs de décor architectural traditionnellement rattachés à la seconde phase du temple d'Apollon rappellent le traitement stylistique des décors du premier diptère samien sur lequel nous reviendrons.
Enfin et bien qu'A. Möller décide de laisser la question en suspens, un certain Hyblés(ios) consacre un vase attique. Si M. Torelli pense qu'il s'agit d'un membre d'une famille phasélitaine, active et à Gravisca et à Naucratis[1507], il apparaît que ce nom est assez caractéristique de l'onomastique samienne[1508]. Ici, nous suivons J. Curbera pour qui Hyblésios est un "epichoric name" très fréquent à Samos[1509]. Enfin, il nous faut également noter la dédicace à Aphrodite d'un Zoïlos[1510] qui certes est un nom grec assez courant, mais bien représenté à Samos[1511].

Les sources littéraires

S'agissant des autres sources littéraires qui évoquent une activité samienne en Égypte, il nous faut d'abord revenir sur le voyage de Kolaios. Comme nous l'avons déjà mentionné, Hérodote ne fait d'abord aucun mystère de la destination première de Kolaios. Avant et après son détour forcé au large de la Cyrénaïque, lui et son équipage cherchent à rejoindre l'Égypte. Plus haut, nous avancions d'ailleurs l'hypothèse que la capacité de ces Samiens à secourir les

[1502] Möller 2000, 145 ; Kron 1988, 145-146 ; Furtwängler & Kienast 1989, 86-89.
[1503] cf. supra ; Möller 2000, 175 ; Gardner & Griffith [1888] 1992, 67, n°847-848.
[1504] cf. infra III.4.1-2.
[1505] Möller 2000, 176 ; Gardner & Griffith [1888] 1992, 65, pl. 21, n°778.
[1506] D.S. 1.98, 5-9.
[1507] Torelli 1982, 325.
[1508] cf. infra II.2.5.3.3 ; Ehrhardt 1985, 141 ; Solin 1981, 187 ; Dunst 1972b, 156-158, sur l'origine samienne de l'anthroponyme Hyblésios ; Demetriou 2012, 78-82 ; *IG*. 12.6.1-2, aut total on recense 15 occurrences du nom dans les inscriptions samiennes
[1509] Curbera 2004, 4, note 10, il pourrait s'agir dans le même temps du dérivé d'un épithète divin peut-être en lien avec Apollon.
[1510] Gardner & Griffith [1888] 1992, 63, pl. 21, n°743.
[1511] cf. infra II.2.5.3.3 et voir en premier lieu : Solin 1981, 185-187 ; Ehrhardt 1985 ; Curbera 2004, 4 ; Demetriou 2012, 78-82.

Théréens affamés s'explique d'autant mieux que l'escale libyenne se place après le passage en Égypte[1512]. Si la troupe des éclaireurs théréens est certainement réduite, il faut comprendre que les Samiens leur offrent des rations pour une année[1513]. De fait, le nauclère Kolaios – Ulysse malgré lui – ressemble à l'origine davantage à un individu engagé dans le commerce du grain depuis l'Égypte. L'épisode se déroule à une époque où Psammétique aurait déjà ouvert les *emporia* égyptiens aux Grecs. Si l'on retient cette lecture, le blé et les autres ressources égyptiennes semblent accessibles aux Samiens dès les années 620 a.C. À la marge et malgré une incohérence chronologique – l'épisode étant daté de la 23ème olympiade (*c.* 688-685 a.C.) et donc bien avant l'ouverture saïte – nous pouvons mentionner le voyage commercial mouvementé d'un Hérostratos de la Paphos chypriote à Naucratis où réside ce personnage[1514]. Reprenant une hypothèse formulée par J. P. Barron, G. Shipley propose de reconnaître derrière cet anthroponyme un personnage d'origine samienne installé à Naucratis[1515].

Un autre indice attestant d'une fréquentation régulière des places égyptiennes par les Samiens se rapporte au récit d'Hérodote qui nous narre la rencontre fortuite entre Syloson le jeune et le futur Darius. Syloson a été exilé par son frère Polycrate après le coup de force qui les avait menés au pouvoir, eux et leur autre frère Pantagnotos. Si ce dernier frère est tué par Polycrate, Syloson échappe à la mort. Soit qu'il ait anticipé les volontés de son frère, soit qu'il subisse une peine d'exil[1516], toujours est-il que ce Syloson se retrouve à céder son "manteau rouge vif" au jeune Darius[1517]. Il est ici intéressant de retrouver un Samien parmi les Grecs qui – "comme il était naturel" – venaient "trafiquer" ou simplement "voir le pays" (οἱ μέν, ὡς οἰκός, κατ' ἐμπορίην, [οἱ δὲ στρατευόμενοι], οἱ δέ τινες καὶ αὐτῆς τῆς χώρης θεηταί· τῶν ἦν καὶ Συλοσῶν ὁ Αἰάκεος). L'épisode est précisément daté du temps de l'expédition de Cambyse en Égypte vers 525 a.C. Quand on sait que Polycrate a envoyé un grand nombre de navires, chargés d'opposants à son pouvoir, pour soutenir l'expédition en Égypte[1518], la présence d'un illustre quidam samien se promenant sur la place de cette grande ville

---

[1512] cf. supra I.3.3.

[1513] Hdt. 4.152, "μετὰ δὲ ταῦτα νηῦς Σαμίη, τῆς ναύκληρος ἦν Κωλαῖος, πλέουσα ἐπ' Αἰγύπτου ἀπηνείχθη ἐς τὴν Πλατέαν ταύτην· πυθόμενοι δὲ οἱ Σάμιοι παρὰ τοῦ Κορωβίου τὸν πάντα λόγον σιτία οἱ ἐνιαυτοῦ καταλείπουσι. Αὐτοὶ δέ, ἀναχθέντες ἐκ τῆς νήσου καὶ γλιχόμενοι Αἰγύπτου, ἔπλεον ἀποφερόμενοι ἀπηλιώτῃ ἀνέμῳ".

[1514] Athénée, 15, 675F-676A.

[1515] Barron 1961, 162 ; Shipley 1987, 86-87, propose de dater l'épisode de la seconde moitié du VI^{e} siècle a.C.

[1516] Hdt. 3.40.

[1517] Hdt. 3.139, "Καμβύσεω τοῦ Κύρου στρατευομένου ἐπ' Αἴγυπτον ἄλλοι τε συχνοὶ ἐς τὴν Αἴγυπτον ἀπίκοντο Ἑλλήνων, οἱ μέν, ὡς οἰκός, κατ' ἐμπορίην, [οἱ δὲ στρατευόμενοι], οἱ δέ τινες καὶ αὐτῆς τῆς χώρης θεηταί· τῶν ἦν καὶ Συλοσῶν ὁ Αἰάκεος, Πολυκράτεός τε ἐὼν ἀδελφεὸς καὶ φεύγων ἐκ Σάμου. Τοῦτον τὸν Συλοσῶντα κατέλαβε εὐτυχίη τις τοιήδε. Λαβὼν χλανίδα καὶ περιβαλόμενος πυρρὴν ἠγόραζε ἐν τῇ Μέμφι. Ἰδὼν δὲ αὐτὸν Δαρεῖος, δορυφόρος τε ἐὼν Καμβύσεω καὶ λόγου οὐδενός κω μεγάλου, ἐπεθύμησε τῆς χλανίδος καὶ αὐτὴν προσελθὼν ὠνέετο. Ὁ δὲ Συλοσῶν ὁρέων τὸν Δαρεῖον μεγάλως ἐπιθυμέοντα τῆς χλανίδος, θείῃ τύχῃ χρεώμενος λέγει· Ἔγὼ ταύτην πωλέω μὲν οὐδενὸς χρήματος, δίδωμι δὲ ἄλλως, εἴ περ οὕτω δεῖ γενέσθαι πάντως [τοι]'".

[1518] Hdt. 3.44-45.

égyptienne est tout à fait remarquable. Si la campagne est encore en cours – peut-être contre les Ammoréens ou les Éthiopiens – le Fort-Blanc et le pharaon sont déjà très certainement aux mains des Perses. Contrairement aux prescriptions d'Amasis concernant le cantonnement précis de la présence grecque en Égypte, l'expédition perse bouleverse pendant au moins un temps cette organisation. Hérodote précise d'ailleurs que de nombreux Ioniens – de Mytilène en particulier[1519] – participent aux opérations militaires. De nombreux Grecs – soldats ou marchands – peuvent pénétrer en profondeur le territoire égyptien. Le texte ne permet pas de savoir à quelle catégorie se rapporte Syloson. Certes, il est Grec, mais vient-il trafiquer ou simplement visiter le pays ? Faisait-il partie de l'armée perse à ce moment ? Ces questions ne trouvent pas de réponses évidentes, mais Hérodote – certainement ses interlocuteurs samiens – le décrit comme un personnage bonhomme se promenant à Memphis. Il reste qu'après quelques tractations sur lesquelles nous reviendrons[1520], il cède son manteau à Darius.

Toujours chez Hérodote, il nous faut rapidement revenir sur le destin de l'esclave samienne Rhodopis. Ainsi que nous l'avons présenté plus haut[1521], la belle esclave thrace du Samien Iadmon est amenée en Égypte par Xanthès[1522]. L'historien d'Halicarnasse ne fait pas mystère du rôle de Rhodopis "arrivée là pour faire métier de son corps" ("Ροδῶπις δὲ ἐς Αἴγυπτον ἀπίκετο Ξάνθεω τοῦ Σαμίου κομίσαντος, ἀπικομένη δὲ κατ'ἐργασίην).

On place généralement cet épisode et la vie des deux célèbres esclaves d'Iadmon dans la première moitié du VI^{e} siècle a.C. Avant qu'elle ne soit rachetée et affranchie par Charaxos le Mytilénien, il est donc établi par Hérodote qu'elle fait commerce de ses charmes en tant que courtisane en Égypte. Son arrivée se déroulant probablement sous le règne d'Amasis qui a souhaité concentrer l'activité commerciale des Grecs à Naucratis, il y aurait de très fortes chances que Rhodopis y exerce son activité. Il est difficile de préciser qui étaient ses clients – Grecs et/ou Égyptiens – mais notons que, tombé sous son charme, c'est bien un Grec de Mytilène – cité membre de l'Hellénion – qui la rachète et l'affranchit. Si, comme nous l'avons déjà proposé, Xanthès est bien le maître samien de Rhodopis, c'est lui qui déplace, encadre et bénéficie de son activité à Naucratis. Sans que l'on en connaisse les motifs, Xanthès s'installe à Naucratis et soutient, en tant que maître, l'activité hautement lucrative[1523] de Rhodopis. Ainsi que l'autorisait Amasis, il est probable que Xanthès fasse partie des Grecs qui résident à Naucratis.

[1519] Hdt. 3.13.

[1520] cf. infra III.2.1.

[1521] cf. supra I.4.

[1522] Hdt. 2.135, "Ροδῶπις δὲ ἐς Αἴγυπτον ἀπίκετο Ξάνθεω τοῦ Σαμίου κομίσαντος, ἀπικομένη δὲ κατ'ἐργασίην ἐλύθη χρημάτων μεγάλων ὑπὸ ἀνδρὸς Μυτιληναίου Χαράξου. οὕτω δὴ ἡ Ροδῶπις ἐλευθερώθη".

[1523] Sur l'hypothèse d'une grande importance de cette activité à Samos cf. infra III.3.2.4.

Dans le même ordre d'idée, il est intéressant de considérer que l'une des deux tribus de la nouvelle cité de Naucratis au IV^e^ siècle porte le nom d'Hèraïs. Cette appellation constitue une référence assez évidente à la déesse Héra. Pour reprendre un argument comparable à celui avancé par A. Bresson pour démontrer le poids des Milésiens dans la première phase d'activité de Naucratis, la mise à l'honneur d'Héra pourrait bien témoigner de la présence d'éléments samiens à Naucratis au IV^e^ siècle a.C. Le sanctuaire et le culte d'Héra-Mout ont aussi pu connaître un franc succès auprès des Naucratites au point d'orienter le choix du nom de la seconde tribu[1524].

L'Égypte est également un lieu d'inspiration pour certains Samiens parmi les plus illustres. Téléclès et Théodoros, les fils de Rhoikos, séjournent en Égypte et en rapportent une nouvelle technique de sculpture qui fonde certainement – nous y reviendrons[1525] – l'originalité, la renommée et le dynamisme des ateliers samiens de sculpture[1526]. Toujours selon Diodore de Sicile, Pythagore aurait élaboré sa théologie et sa géométrie à partir des enseignements et de l'observation des pratiques égyptiennes[1527].

Il nous faut aussi noter la mention – toujours chez Hérodote – des Samiens de la ville d'Oasis située à sept journées de marche de Thèbes. L'historien précise que ces Samiens appartiennent à la "phylè" des Aischrioniens[1528]. Cette ville correspond très certainement à l'Oasis de Kargeh[1529]. Comme le rappelle fort justement G. Shipley, Hérodote utilise parfois le terme de φυλὴ au sens large pour décrire un groupe, un clan ou une famille[1530]. Αἰσχρίων est un nom ionien et samien attesté de manière tardive aux époques hellénistique et romaine[1531]. Pour nos périodes, ce nom apparaît sous la forme Αἶσχρος. Vers 520-490, un Aischros fils de Zoïlos décède à Athènes certainement en exil. Au V^e^ siècle, une autre inscription en mentionne un autre[1532]. D'après Hérodote, au V^e^ siècle, des Samiens descendants d'un Aischriôn semblent être installés depuis un certain temps – il n'est toutefois pas possible de savoir si Hérodote accrédite la présence samienne déjà au moment de la

---

[1524] Sur les deux tribus naucratites : Neilias et Hèraïs, voir : Scholl 1997, pour une édition d'une inscription publique naucratite du III^e^ siècle a.C. présentant les noms des bouleutes d'une année ; Bresson 2005a, 142-152, confirme l'idée selon laquelle, ces tribus sont créées au moment de la poliadisation de Naucratis au IV^e^ siècle a.C. L'usage de la formation des noms de tribus sur des théonymes est alors courant. La tribu Hèraïs est évidemment en lien avec Héra. L'auteur discute longuement du nom Neilias et établit un rapport avec Milet. Avec la fin des prérogatives de l'Hellénion, ce choix témoignerait d'une sorte de revanche – sur le temps long – des éléments milésiens résidents de Naucratis et qui sont depuis longtemps – depuis la réforme d'Amasis ca. 560 a.C. – écartés des organes décisionnels.

[1525] cf. infra III.2.2 et III.4.2.

[1526] D.S. 1.98.5-9.

[1527] D.S. 1.98.2, au sujet de Pythagore "a appris des Égyptiens sa théologie, ses théorèmes de géométrie, sa théorie des nombres et encore l'idée de la transmigration de l'âme chez tous les êtres vivants".

[1528] Hdt. 3.26.

[1529] Braun 1982, 48.

[1530] Shipley 1987, 285,

[1531] *IG*. 12.6, 172 (loi sur le blé d'Anaia), 714 ; Corsten 2010, l'anthroponyme est courant mais assez tardif en Ionie.

[1532] *IG*. 12.6.2, 565, 892 (base de statue funéraire visible au musée du Céramique d'Athènes)

conquête perse – dans cette oasis égyptienne. Les circonstances de cet établissement ne sont pas précisées. Considérant le souci d'Amasis de reconcentrer la présence grecque, on peine à croire à l'installation autonome des Samiens dans un espace stratégique aux frontières de l'Égypte. L'autre possibilité consiste à penser l'établissement d'un groupe samien comme un résultat de la conquête perse. En l'état actuel de la recherche, la question de ces Samiens installés en Égypte doit rester ouverte.

En résumé, si les indices attestant de la présence physique des Samiens en Égypte restent peu nombreux, ils le sont toutefois beaucoup plus que d'habitude. L'Égypte et Naucratis en particulier constituent une destination prisée de nombreux Samiens. Ainsi, qu'ils soient marchands, architectes, savants, curieux, membres ou non de la plus haute aristocratie samienne, les Samiens recherchent, fréquentent, résident et connaissent l'Égypte et Naucratis. Il est probable que de nombreux navires samiens partent et reviennent chaque année vers et depuis l'Égypte.

Des monnaies samiennes en Égypte

Pour terminer cette revue des autres indices permettant de dire la présence samienne dans le delta égyptien, il faut rapidement présenter les trouvailles numismatiques. Sans trop anticiper sur la présentation générale que nous proposons dans la dernière partie de ce travail, la découverte de monnaies samiennes autorise une autre perspective quant à la présence samienne sur place.

À Naucratis d'abord et ce dès les premières campagnes de fouilles archéologiques, W. M. F. Petrie recense la découverte d'au moins deux monnaies samiennes contenues dans le "Silversmith's Hoard" [1533]. D'après l'archéologue, il s'agit de deux statères d'argent présentant tous deux le masque de lion samien au droit et au revers l'avant-train d'un bœuf associé à la mention abrégée de l'ethnique ΣA. Selon W. M. F. Petrie, qui s'appuie à l'époque sur les travaux de P. Gardner[1534], il s'agirait pour la plus ancienne d'une monnaie émise entre 494 et 439 a.C., tandis que la plus récente aurait été frappée entre 439 et 430 a.C[1535]. Reprenant ce dossier numismatique, J. P. Barron retient une monnaie samienne supplémentaire. De fait, les pièces samiennes représentent un cinquième des monnaies de ce

[1533] Petrie *et al*. [1886] 1992, 64-65, dénombre 15 monnaies grecques archaïques et classiques et 42 poids monétaires en argent ; Barron 1966, 76-77, propose une date d'enfouissement vers 450 a.C. ; on note aussi la présence de monnaies de Chios, Cyrène et Syracuse.
[1534] Gardner 1882.
[1535] Petrie *et al*. [1886] 1992, 65.

trésor. Selon la typologie qu'il propose, deux monnaies appartiennent à la classe III[1536]. La troisième est rattachée à la classe VI présentant au revers un protomé de bœuf avec son collier ornemental et une branche d'olivier[1537]. Contrairement à P. Gardner et donc W. M. F. Petrie, J. P. Barron date ce type d'émissions de 454/453 a.C[1538]. Même si la typo-chronologie de J. P. Barron connaît certaines faiblesses sur lesquelles nous reviendrons, il reste raisonnable d'attribuer ces émissions à la première moitié du V^e^ siècle.

D'autres trésors découverts en Égypte comportent des monnaies samiennes des périodes archaïque et classique[1539]. Mis au jour en 1901, le trésor de Zagazig[1540] contient un ou deux tétradrachmes des Samiens de Zanclè[1541] et aurait été enfoui vers 470, soit près de vingt ans après la frappe de ces monnaies zancléennes[1542]. Un autre tétradrachme samien, frappé avant 470, est également associé à cette cache[1543]. En 1975, J. Price et N. Waggoner publient l'ensemble des monnaies découvertes dans le trésor d'Asyut dont la date d'enfouissement se situe autour de 475 a.C. Sur les 900 monnaies d'argent que compte ce trésor et en plus des 14 monnaies des Samiens de Zanclè[1544], 19 autres ont été émises par l'atelier monétaire propre à Samos[1545]. La circulation *a priori* contemporaine de deux monnayages émis par deux groupes samiens différents est un élément remarquable (cf. Planche 11, fig. 1-4)[1546].

Pour ce qui concerne plus strictement la période archaïque, trois trésors égyptiens témoignent de la circulation des monnaies samiennes en Égypte dès la seconde moitié du VI^e^ siècle a.C[1547]. Le trésor de Demanhur[1548], découvert en 1900-1901, contenait 165 monnaies parmi lesquelles une importante proportion de monnaies de Grèce du Nord, une quinzaine de monnaies frappées à Égine, six monnaies corinthiennes – d'une ancienne série sans type de

---

[1536] Barron 1966, 76, pl. 11, n°47 et pl. 9, n°25. Ce dernier individu est usé de telle sorte que le symbole auxiliaire de la roue est presque effacé au revers.

[1537] Barron 1966, 76, pl. 12, n°66^e^ ; Petrie *et al*. [1886] 1992, 65 ; sur les monnaies samiennes présentant un rameau d'olivier cf. infra III.5.1.4.

[1538] Barron 1966, 48, recense 15 monnaies de ce type.

[1539] Le trésor d'Asyut mis à part cf. Price & Waggoner 1975, pour la bibliographie relative à chaque trésor voir : Barron 1966.

[1540] Pour la publication complète de ce grand trésor voir : Dressel & Regling 1927 ; *IGCH* 1645.

[1541] Sur le monnayage des Samiens de Zanclè cf. infra II.2.5.1.2 ; Barron 1966, 40-45, pl. 6-7 ; Robinson 1946.

[1542] Barron 1966, 44,

[1543] Barron 1966, 44, 74, pl. 8, n°10.

[1544] Price & Waggoner 1975, 26-28, pl. 1-2, fig. 12-24, il s'agit de tétradrachmes ; seules 4 monnaies ont été retrouvées "intactes", toutes les autres sont soient cassées soit semblent avoir été cisaillées.

[1545] Price & Waggoner 1975, le trésor compte 900 monnaies d'argent dont 122 éginètes, 166 athéniennes, 30 thasiennes, 5 milésiennes, 18 chiotes, 11 phasélitaines, 1 de Lesbos, 1 de Clazomène, 6 de Téos, 18 de Cyrène et 20 de Barkè.

[1546] Price & Waggoner 1975, 27, les auteurs retiennent l'hypothèse d'une mise en circulation de certaines monnaies de Grande Grèce à la suite de l'expulsion des exilés samiens ; Barron 1966, 45, l'auteur discute déjà de ce point en raison de la présence conjointe de ces deux monnayages dans le trésor de Zagazig ; cf. infra II.2.5.1.2.

[1547] Barron 1966, 30-31..

[1548] Dressel & Regling 1927, 28.

revers – et aucune monnaie athénienne[1549]. Trois monnaies samiennes sont identifiées, ce qui est assez peu au regard des 19 *hemihektai* milésiennes. Deux des monnaies samiennes sont des *hektai* déjà alignées sur un l'étalon lydo-milésien. La troisième monnaie est une des fameuses drachmes au sanglier ailé de la classe A ii suivant la typologie de J. P. Barron[1550]. La date d'enfouissement de cet ensemble monétaire pourrait se situer vers 510/500 a.C[1551]. Deux autres sixièmes de statère alignés sur le standard lydo-milésien ont également été retrouvés en 1887 au sein du trésor du Delta[1552]et en 1897 dans le trésor de Sakha[1553]. Pour être complet sur ce point, nous noterons la découverte d'une pièce fragmentaire samienne dans un trésor égyptien enfoui vers 500 a.C. et mis au jour en 1971-1972[1554].

En résumé et pour les périodes qui nous occupent, des monnaies samiennes se retrouvent régulièrement dans les différentes caches monétaires égyptiennes entre la seconde moitié du VI^{e} siècle et le milieu du siècle suivant. Les différentes émissions samiennes circulent dans le territoire égyptien et il ne s'agit pas seulement de grandes dénominations, puisqu'en plus des tétradrachmes se retrouvent des drachmes et des *hektai*[1555]. Concernant les traces de burin laissées sur les monnaies samiennes du trésor d'Asyut, il est très probable qu'il s'agisse des marques laissées par les marchands ou officiels locaux ayant testé et ouvert les monnaies pour en vérifier l'aloi[1556]. Cette pratique semble confirmée par les traces que présentent certaines monnaies samiennes dans le catalogue fourni par J. P. Barron. Deux des trois monnaies des Samiens de Zanclè qui présentent ces traces proviennent en effet du trésor de Zagazig[1557]. Dans le même trésor, une autre monnaie – strictement samienne cette fois – présente les mêmes marques de test[1558]. En Égypte, on semble se méfier de l'argent frappé par les Grecs et, *a fortiori* peut-être, par les Samiens[1559].

[1549] Barron 1966, 30.

[1550] Barron 1966, 30, pl. 1-2, n°4 et n°37a.

[1551] Barron 1966, 30.

[1552] Barron 1966, 31, pl. 1, n°3, ce trésor comporte des monnaies chypriotes et 6 *hemihektai* milésiennes sur un total de 22 monnaies, peut-être enfoui vers 500 a.C.

[1553] Barron 1966, 31, il existe quelques réserves quant à l'homogénéité de la composition de ce trésor.

[1554] *CH* 2, 11, n°10.

[1555] Barron 1966, 8-9, pour les tableaux d'étalonnage.

[1556] Price & Waggoner 1975, 26-28, pl. 1-2, fig. 12-24, pour ne prendre que l'exemple des tétradrachmes des Samiens de Zanclè, seules 4 monnaies sur 14 ont été retrouvées "intactes", toutes les autres sont soient cassées soit semblent avoir été cisaillées.

[1557] Barron 1966, 178, pl. 7, fig. 5-6.

[1558] Barron 1966, 181, pl. 8, fig. 10.

[1559] Sur les manipulations monétaires samiennes cf. infra III.3.3.4.

II.2.3.4. Essai de reconstitution de l'activité commerciale des Samiens en Égypte

Au terme de cette réflexion, il semble intéressant de tâcher de reconstruire les termes de l'échange marchand que proposent les Samiens en Égypte et à Naucratis. Certains documents historiques nous permettent de dire la structure générale de l'échange impliquant des Grecs en Égypte. À partir de ces points de comparaison et par le recoupement d'autres indices, il est possible de formuler des hypothèses vraisemblables quant aux échanges impliquant les Samiens.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les dispositions en faveur de Neith prévoient la taxation – au titre de la douane – de trois grands types de biens : l'or, l'argent et le bois, ouvragé ou non[1560]. Ces précisions nous donnent un aperçu de ce qui était majoritairement entreposé dans les réserves royales de Thônis et de Naucratis du fait de la fiscalité égyptienne. Pour des raisons de difficultés d'approvisionnement, les Égyptiens sont connus pour être particulièrement demandeurs en métaux précieux et en bois.

Pour davantage préciser ces informations générales, le registre douanier de l'époque achéménide est un document de toute première importance[1561]. La question de la localisation du poste douanier est un sujet complexe et largement débattu. Selon l'hypothèse la plus communément reprise, il s'agirait de l'*emporion* oriental symétrique à celui de Thônis. Dans un article publié en 1947, G. Posener proposait déjà l'hypothèse d'une symétrie dans l'organisation des postes douaniers égyptiens. Selon son interprétation, le contrôle douanier oriental répondrait en symétrie au contrôle exercé par les Égyptiens à Thônis[1562]. "La porte des pays étrangers de Ouadj Our (la Grande Verte)" occidentale – dont Nekhthorheb est le préposé pour le compte d'Amasis[1563] – correspondrait à la porte des Grecs, tandis que l'autre "porte des pays étrangers septentrionaux" est associée aux Phéniciens[1564]. Cependant, sur l'association avec les seuls Phéniciens, le registre en question semble aller contre cette hypothèse. En effet, comme nous l'étudions plus loin, il est question de navires grecs, certainement des navires phasélitains. Pour notre part, nous retiendrons l'idée que

---

[1560] cf. supra II.2.3.3.1.

[1561] Yardeni 1994 ; Briant & Descat 1998 ; Bresson 2000, 67-69.

[1562] Posener 1947, 118-126.

[1563] Pébarthe 2005c, 173 ; Posener 1947, 119, 121-126, un autre officiel égyptien, Eshor fidèle d'Apriès, porte la même titulature et consacre, comme Nekhthorheb, des offrandes à Neith de Saïs ; cf. supra.

[1564] Carrez-Maratray 2005, 202 ; Posener 1947, 118-119, l'auteur discute des trois districts administratifs égyptiens, "Les textes de cette époque nous renseignent sur l'administration qui contrôlait les voies d'accès du pays et en assurait la garde. Nous la connaissons, à vrai dire, essentiellement, par un titre qu'on rencontre dans de nombreuses inscriptions et qui doit désigner le chef de ce service : 'le préposé à la porte des pays étrangers'. Ce titre qui a une longue histoire, précise souvent la position de ces pays et permet ainsi de reconnaître trois départements distincts qui correspondent aux trois grands courants des échanges internationaux connus de l'Égypte saïte".

l'appellation "mer des Grecs" à l'embouchure de la branche canopique peut relever du simple constat faisant de cette entrée, l'entrée privilégiée des Grecs. Il est évident que cette appellation a partie liée avec le monopole de Naucratis – située en amont de la même bouche – pour ce qui concerne le commerce grec. En effet, quel intérêt ont les navires grecs à emprunter une autre bouche s'ils ne peuvent décharger et échanger leur marchandise dans un autre lieu que Naucratis ? Il est très probable que cette appellation résulte de la réglementation mise en place par Amasis qui concentre les échanges avec les Grecs dans la seule Naucratis. Cela expliquerait assez bien pourquoi le pilote d'un navire grec ayant emprunté une autre bouche devait jurer qu'il ne l'avait fait que contraint et forcé. Le navire se trouvait alors rejeté du delta et devait le contourner jusqu'à prendre la bouche canopique et surtout passer par le poste douanier de Thônis[1565]. Il est possible que cette partition des activités commerciales étrangères ne survive pas du temps de la domination perse. L'hypothèse de l'association de différentes bouches du Nil à tel ou tel peuple doit donc *a priori* être limitée au règne d'Amasis dont on sait qu'il réorganise l'activité commerciale étrangère de manière très stricte. Concernant la localisation de cet *emporion* symétrique et si l'on suit l'hypothèse de E. Oren, reprise et complétée par J.-Y Carrez-Maratray, il pourrait s'agir du site identifié plus tard, à l'époque lagide, sous le nom de "Ptolémaïs dans Péluse". À cet endroit, E. Oren rapporte l'observation d'une grande aire de débarquement d'époque perse[1566]. On s'interroge toutefois sur la capacité à dater des zones qui ne présentent souvent que des structures assez légères et difficilement datables. E. Oren estime qu'il s'agissait là du poste douanier où fût rédigé le registre en question[1567]. Même si ce registre ne date que de la première moitié du V^{e} siècle, il y a toutes les raisons de penser que la nature des importations grecques vers l'Égypte n'a pas changé de manière significative.

Reprenant certainement des pratiques douanières déjà mises en œuvre par les rois saïtes, l'administration, désormais contrôlée par les Perses, s'attache à contrôler et taxer systématiquement les navires abordant le poste de douane située à l'embouchure de la branche pélusienne. Différentes informations sont alors consignées : les mois d'arrivée et de départ, la taille du bateau (deux catégories, les grands (*spynh rbh*) et petits bateaux(*'aswt kḥmwš*)), le nom du capitaine, son ethnique et le détail des taxes prélevées. Pendant la onzième année du

[1565] Hdt. 2.179.

[1566] Carrez-Maratray 2005, 203, notes 39-40 ; Oren 1998, 81, "sa superficie de 5 hectares étaient recouvertes d'épaisses couches d'amphores à vin et de récipients de stockage phéniciens des V^{e}-IV^{e} s. av. J.-C., ainsi que des restes de bâtiments en pierre et argile, et de foyers. Il est très vraisemblable que cet endroit ait été un centre ou un dépôt d'où les arrivages de vin et d'huile étaient envoyés aux soldats et marchands grecs de la région", "Sur les photographies aériennes, il est encore possible de distinguer tout près une digue de quelque 100 m de long qui fit probablement office de brise-lame". Notons que sans exploration archéologique sous-marine, il n'est pas possible de dater ce type de structure.

[1567] Carrez-Maratray, 2005, 203, cf. Briant & Descat 1998.

règne du roi achéménide, peut-être Xerxès[1568], le papyrus récapitule mois par mois, les dates d'arrivée et de départ de 42 navires. Il s'agit de 36 bateaux ioniens (*ywny*) et 6 autres navires vraisemblablement phéniciens[1569] (*kz^{d}r^{y}* = *kzr*). Pour cette dernière catégorie, les bateaux kzr sont appelés *dwgy qnd/r*. Deux sous-catégories sont précisées, *a priori* suivant la capacité du navire : *t't* (grand) et *tšyry* (petit)[1570]. On note avec intérêt que l'ethnique grecque/ionienne est précisée par un complément : *psl^{d}r^{šy}*. L'hypothèse la plus tentante est d'y voir la précision de l'origine phasélitaine de ces navires[1571]. Le peu d'informations concernant l'onomastique phasélitaine n'apporte pas d'arguments supplémentaires à l'observation des noms des capitaines[1572]. Sur une période de *mare apertum* de mars à décembre, 36 navires gréco-ioniens, tous phasélitains, représenteraient une donnée essentielle pour nous. Considérant une période de 9 mois à 10 mois, les Égyptiens verraient arriver et repartir en moyenne 3,6 à 4 navires phasélitains par mois. Si Phasélis est une cité dynamique sur le plan commercial, elle demeure une cité moyenne. Une telle fréquence donne un ordre d'idée assez intéressant quant au flux d'échanges entre une cité grecque moyenne et l'Égypte dans la première moitié du V^{e} siècle a.C.

Si la taxation ne porte éventuellement que sur le natron et "l'argent pour le départ/l'exportation vers la mer"[1573] pour ce qui concerne l'exportation, l'affaire est assez complexe et les droits sur l'importation sont multiples. P. Briant et R. Descat notent qu'il y a généralement un prélèvement principal, appelé *mndt* pour les bateaux grecs[1574], et un autre prélèvement complémentaire appelé "argent des hommes" (*ksp gbry'*)[1575]. Pour ce dernier prélèvement, "les petits bateaux" payent en nature tandis que les grands peuvent payer en nature ou en argent. Enfin, tandis que les grands bateaux grecs payent une part de la cargaison

---

[1568] Yardeni 1994, 68, "According to chronological and palaeographical considerations, it seems that the list was composed in 475 B.C.E., the 11th year of the reign of Xerxes (486-464 B.C.E.)" ; Briant & Descat, 1998, 60-62, laissent la question ouverte entre Xerxès et Artaxerxès mais l'identification de Phasélitains qui prendraient en charge tout le commerce grec supporte une datation antérieure à 468-462. Après la bataille de l'Eurymédon, les Phasélitains choisissent le camp grec et entre *de facto* en guerre contre le Grand Roi. Avant cela, les Phasélitains seraient en situation de quasi-monopole. La onzième année de Xerxès (485-465) correspondrait à l'année 475/474 tandis que la même année du règne d'Artaxerxès (465-424) correspondrait à l'année 455/454. Par élimination, nous pencherions davantage pour le règne du premier. Consisérant la durée et la violence de la campagne égyptienne de 460-454 et même si les guerres n'arrêtent pas forcément les échanges, la fréquence d'arrivée et de départ des navires grecs de commerce serait assez suprenante s'il s'agissait d'un registre douanier de l'année 455/454.

[1569] Briant & Descat, 1998, 63, selon les auteurs, peut-être sont-ils Sidoniens ?

[1570] Briant & Descat, 1998, 66, 68, les deux auteurs estiment que pour les bateaux kzr, les gros bateaux présentent un tonnage de l'ordre de 60 tonnes ou plus et les petits autour de 40 tonnes.

[1571] Briant & Descat, 1998, 63.

[1572] Yardeni 1994, 69, tabl.2 ; Somenes/Sumenos fils de Simonidès, un fils de Moschos, un fils d'Ergilos, Timokedes fils de Mikkos, Glaphyros, Ioklès, Phanès… ; Briant & Descat, 1998, 65.

[1573] Yardeni 1994, 76.

[1574] Briant & Descat, 1998, 73, pour la mndt, il s'agit d'une quantité d'or et d'argent variable selon la catégorie du bateau.

[1575] Yardeni 1994, 70, "which apparently was some kind of harbor tax" ; Briant & Descat, 1998, 73, les plus petits bateaux grecs en sont exemptés.

d'huile (*mšḥ*)[1576], les navires dits phéniciens payent une dîme sur les produits transportés (*m'šr*)[1577]. L'ensemble des prélèvements est ensuite versé directement à la "maison du Roi" (*'byd 'l byt mlk'*), c'est-à-dire au Trésor royal[1578]. S'agissant *a priori* de navires grecs, cette taxation en argent corrobore les dispositions des stèles de Naucratis et Thônis qui parlent de l'or et l'argent prélevés au titre de la douane royale.

Les fonctionnaires des douanes recensent également les conteneurs. Deux types principaux de conteneurs sont reconnus dans les termes suivants : *knd* et *sp*. Sans entrer dans les détails, le plus probable est que les contenus associés soient du vin (ionien :*Ywn*) et de l'huile. Étymologiquement, le terme *knd* correspondrait au mot grec *kados* signifiant *amphoreus*[1579]. À ce sujet, dans un célèbre papyrus de Zénon daté de 259 B.C. (*PCZ* 59015r), il est question d'un chargement comprenant des ἡμικάδια contenants de la précieuse huile samienne. Considérant que le *kad* sémitique est la mesure générique pour le vin et l'huile, V. Grace estime que des "demi-amphores" étaient produites pour transporter l'huile samienne[1580]. Ces amphores "samiennes" de petit-module ont été identifiées à Naucratis (cf. Planche 6, fig. 4)[1581] et dans le complexe funéraire d'un très haut dignitaire égyptien nommé Iufaa[1582]. Dans ce dernier cas, l'amphore a été découverte intacte dans l'un des puits du complexe funéraire découvert dans la nécropole d'Abousir. La tombe monumentale est datée de la fin de la période saïte[1583] et renferme un grand nombre d'amphores commerciales grecques dont la petite amphore "samienne"[1584]. Les produits grecs intéressaient donc bien les plus hauts dignitaires égyptiens. Ces petites amphores correspondent aussi – par la forme et la taille (*c.* 40 cm) – à une autre petite amphore récupérée dans les eaux de Pythagoreion[1585]. Comme le propose V. Grace, ce demi-module d'amphore – tout de même une douzaine de litres[1586], ce

---

[1576] Briant & Descat, 1998, 78-79, "la portion d'huile pour les grands navires".

[1577] Briant & Descat, 1998, 73

[1578] Yardeni 1994, 70 ; Briant & Descat, 1998, 74, 87, l'expression correspond à celle utilisée sur la stèle de Nectanébo de Naucratis, "la maison du roi".

[1579] Briant, Descat, 1998, 69.

[1580] Grace 1971, 82-83, note 78 ; Edgar 1925, *PCZ* 59015r ; Casson 1956.

[1581] cf. supra ; Grace 1971, 68-69 ; Petrie *et al*. [1886] 1992, pl. 16, n°2 ; Grace restitue une hauteur de à 0,42 cm pour l'exemplaire de Naucratis.

[1582] Sur ce complexe funéraire voir : Bareš 2007 ; Smolarikovà 2001 ; Smolarikova 2002 ; Sur les titulatures de Iufaa voir : Smolarikova 2001, 165 ; Smolarikovà 2002, 37 ; Bareš 2007, 147, il s'agit de la tombe d'un haut dignitaire égyptien dont on sait qu'il était *ḫrp ḥwwt* "administrateur des Palais" et "prêtre lecteur".

[1583] Bareš 2007, 149, "the higher echelons of the Egyptian society, though perhaps not to the very highest one", pense que cette tombe fut la première construite dans le secteur car elle occupe une position dominante, mais plutôt vers la fin de la XXVI[e] dynastie, peut-être dans l'année 41 ou 42 d'Amasis, soit vers 530 a.C. L'auteur estime qu'une période de conflit assez généralisé n'autorise pas de tels constructions.

[1584] Smolarikovà 2002, 37, 38 cm de haut pour l'exemplaire complet de la tombe de Iufaa ; Smolarikovà 2001, 165 ; pour le détail de ces découvertes voir : Smolarikova 2002, 37-42 ; Smolarikovà 2001, 167, l'auteur ajoute à cela la présence de quelques amphores phéniciennes ; au total, on recense au moins 6 amphores de Lesbos, 6 de Chios, 2 de Clazomène, la petite amphore samienne et 5 amphores "samiennes" du type de Zeest.

[1585] Grace 1971, 68-69, 93, n°2, pl. 15, n°2, l'auteur note une hauteur de 43 cm pour l'exemplaire découvert dans les eaux de Pythagoreion

[1586] cf. supra I.3.2.2 ; Dupont 1999, 147, 157.

qui, nous semble-t-il, écarte l'hypothèse de l'huile parfumée – permet certainement le transport de l'huile la plus pure. Plus tard, à l'époque lagide, un lot de 25 anses d'amphores timbrées au type samien confirme l'exportation massive de productions liquides samiennes vers le delta égyptien[1587].

Si l'attribution de ces petites amphores aux ateliers samiens ne peut rester qu'au stade de l'hypothèse probable, il est certain que les Samiens produisent une huile de très grande qualité et de grand prix. Il est donc probable que les Samiens exportent cette huile vers l'Égypte et l'échange à Naucratis. Si les prélèvements douaniers sont comparables entre le poste oriental sur la bouche pélusienne et Thônis, les Samiens pouvaient facilement satisfaire à une taxe sur l'huile.

S'ajoutant aux denrées alimentaires, les autres importations principales mentionnées par le registre d'Éléphantine sont les métaux (fer, bronze, étain ?), les poteaux de bois transportés par les bateaux "ioniens" et la laine. Si les Samiens ne semblent pas disposer d'un accès particulièrement privilégié aux minerais – qu'ils recherchent certainement pour satisfaire leur propre besoin – , ils disposent au contraire de belles ressources en bois[1588]. Comme l'indiquent les dispositions formulées sur les stèles jumelles de Naucratis et Thônis, le bois – un produit arrivant depuis "la mer des Grecs" – est particulièrement taxé qu'il soit ouvragé ou non. La couverture végétale de Samos permettait certainement aux marchands de la cité de satisfaire l'un des besoins les plus importants de l'Égypte. Quant à la laine, si l'on retient l'hypothèse de l'importation de moutons milésiens à Samos sous l'impulsion de Polycrate, un tel changement a forcément dû renforcer la capacité de production textile des Samiens[1589]. L'effet du splendide manteau rouge de Syloson sur le futur roi Darius ne manque pas de souligner l'intérêt marchand que pouvait rencontrer ce type de production textile en Égypte.

Pour finir, il faut signaler la mention du terme *tyn smws* dans le regsitre. Celui-ci pourrait peut-être désigner la fameuse "terre samienne" que nous avons déjà mentionnée[1590]. Celle-ci permet de nombreux usages de par sa composition chimique. Un autre papyrus de Zénon témoigne de la réalité de cette importation au III^e^ siècle avant J.-C. Un compte douanier précise la taxation, par catégorie fiscale, des biens convoyés sur le navire de Patrôn en mai-juin 259 a.C. On apprend qu'il transporte cette "terre samienne" dans des cruches taxées à

[1587] Shipley 1987, 17, 207, sur les anses de 25 amphores samiennes du III^e^ siècle a.C. découvertes à Alexandrie. Au vu du grand prix attaché à une cargaison samienne – une bonne part des 1000 métrètes d'huile – sur un papyrus de 259 a.C., il pourrait s'agir d'une huile de première qualité, la première presse, la plus blanche car la plus grasse ; Grace 1971, 82-83, note 78, de l'huile samienne est transportée en Égypte suivant un module dit ἡμικάδια ; Fraser 1972, vol. I, 172-173, vol. II, 292, n°317, V, "A Samian group (25 in the Benaki Collection) is plausibly identified by the emblems, which are those of the Samian coin-types : the ship's prow, and the statue of Hera", sur les timbres samiens cf. Grace 1971, 88-93, pl. 12-14.

[1588] cf. supra I.3.1.

[1589] cf. supra I.3.2.3.

[1590] cf. supra I.3.1.

25% suivant une valeur unitaire de dix drachmes[1591]. Dans le cas du registre d'Éléphantine, il faut toutefois remarquer que cette terre est convoyée par un bateau phénicien. P. Briant et R. Descat s'interrogent, à juste titre, sur les modalités de transport de cette marchandise[1592]. Si l'on retient l'idée que ce registre date des environs de 475 a.C.[1593], il faut considérer que les Samiens – principaux alliés des Athéniens[1594] – ne peuvent espérer facilement rallier l'Égypte par eux-mêmes[1595]. À cette époque, il faut certainement envisager une capacité commerciale limitée pour les Samiens quant au transport de leur propre production. Ils doivent alors s'en remettre à des intermédiaires.

En dernier lieu, il nous faut souligner une hypothèse très stimulante que proposent P. Briant et R. Descat. Ces auteurs avancent que la taxation particulière des grands navires grecs en or et en argent suivant un étalon d'influence lydo-milésienne découle peut-être de volonté de drainer d'importantes quantités de métaux précieux vers l'Égypte. Réorganisant la présence grecque sur son territoire, Amasis pourrait être à l'origine de cette pratique de taxation différenciée. Il semble que les Égyptiens perçoivent les Grecs comme des individus ayant accès aux métaux précieux[1596]. Si l'on suit cette hypothèse, un marchand ou nauclère samien devait peut-être s'attendre à devoir verser non seulement des droits en nature ("la portion d'huile"[1597]), mais également en monnaies et/ou en métaux précieux. Il devait donc s'en procurer en plus des autres biens qui constituaient son fret aller. Cette hypothèse appelle différentes réflexions, sur lesquelles nous reviendrons dans la dernière section de ce travail, sur la capacité d'accès des Samiens aux métaux précieux et également sur les caractéristiques de leur monnayage. Comme nous l'avons vu plus haut, de nombreuses monnaies samiennes découvertes dans les trésors égyptiens présentent des traces de test. Cela témoigne de l'usage sur place par les Samiens de monnaies frappées comme moyen de paiement. Qu'il s'agisse de "l'argent des hommes" – donc d'une taxe douanière – ou du paiement des denrées locales recherchées, les Samiens embarquent très certainement avec eux des monnaies d'argent.

Pour ce qui concerne les exportations depuis l'Égypte, le registre douanier nous informe de manière très précise. Sur 42 navires dont la cargaison de retour est connue, 36 sont chargés de natron (*ntrˀ*)[1598]. Il est possible, mais peu probable, que seul le natron (la soude) soit taxé à

[1591] Edgar 1925, *PCZ* 59012 ; Orrieux 1983, 56-57.
[1592] Briant & Descat, 1998, 72.
[1593] Briant & Descat, 1998, 61-62.
[1594] cf. infra III.5.1.
[1595] Bresson 2000, 73, au sujet du monopole phasélitain entre 479 à 469-466 a.C.
[1596] Briant & Descat 1998, 77-78.
[1597] Briant & Descat 1998, 78.
[1598] Yardeni 1994, 69, tabl. 2, 72.

l'exportation[1599]. Bien que cela ne soit pas précisé dans le registre, il serait très étonnant que le natron constitue l'unique et seul bien exporté par les navires grecs depuis l'Égypte. Cette observation pose encore davantage de problèmes si on la rapporte à l'hypothèse qui consiste à identifier les 36 navires grecs comme exclusivement phasélitains. Dans ce cas, soit les gens de Phasélis avaient développé une addiction assez surprenante et inquiétante à la soude, soit ils prenaient en charge la distribution de ce natron pour de nombreuses autres cités grecques. La première destination au retour d'Égypte n'était pas forcément Phasélis. Le natron était essentiellement utilisé pour assécher et conserver[1600]. Dans son *Histoire Naturelle*, Pline énumère les différents et multiples usages – en cuisine et en médecine notamment[1601] – du natron et explique que les "nitrières d'Égypte ne se trouvaient qu'aux environs de Naucratis et de Memphis"[1602]. Le savant romain nous apprend également qu'il s'agit d'une denrée qui est parfois falsifiée et que le natron d'Égypte est importé dans des pots[1603]. Malgré son caractère *a priori* anecdotique, une autre précision de Pline nous intéresse directement puisqu'il précise que l'association de la soude avec de l'huile et de la terre samienne – les deux derniers produits étant directement produit à Samos – produisait un traitement efficace contre "la vermine de la tête et les lentes"[1604]. Est-ce à dire que les Samiens aux cheveux longs et richement parés – tels qu'ils sont décrits lors de leur procession[1605] – avaient ce genre de problème capillaire ? La question reste entière mais l'idée ne manque pas de faire sourire.
Sur un plan comparable, nous savons que l'alun est un autre produit de grand prix que propose le territoire égyptien. Sollicité par les Delphiens dans le cadre de la construction du temple, Amasis leur fait don de 1000 talents d'alun[1606]. Il est probable qu'une telle quantité devait représenter une somme très importante étant donné qu'Hérodote la mentionne au titre des bienfaits d'Amasis envers les Grecs. Les Grecs d'Égypte eux-mêmes offrent 20 mines de ce précieux alun[1607].

Sans négliger l'importance de la soude, de l'alun et des autres produits égyptiens que les Grecs pouvaient rechercher dès l'époque archaïque, le grain d'Égypte demeure certainement le principal moteur de ces longs voyages vers le delta du Nil. Comme nous l'avons vu, il est

[1599] Yardeni 1994, 72, l'auteur note aussi qu'aucune denrée exportée n'est précisée pour ce qui concerne le fret des navires "phéniciens".
[1600] Yardeni 1994, 72.
[1601] Plin., *HN*, 31.46.111-122, pour les différentes applications possibles allant de la conservation simple au traitement des problèmes génitaux, respiratoires et dentaires.
[1602] Plin., *HN*, 31.46.111, "Nitrariae Aegypti circa Naucratim et Memphin tantum solebant esse".
[1603] Plin., *HN*, 31.46.113-114.
[1604] Plin., *HN*, 31.46.117, "Capitis animalia et lendes necat cum Samia terra inlitum ex oleo".
[1605] cf. supra II.2.1.2.1.
[1606] Hdt. 2.180.
[1607] Il ne s'agit certainement pas d'argent car alors la contribution serait plutôt modeste et ne correspondrait pas à ce qu'annonce Hérodote juste avant, "ce n'est pas en Égypte qu'ils (les Delphiens) recueillirent le moins".

très possible que Kolaios et son équipage soient en tout premier lieu des individus intéressés au commerce du grain égyptien. À l'instar de nombreux autres Grecs, les Samiens vivent de l'importation d'une partie au moins de leur besoin en grain[1608]. Cette route du grain depuis l'Égypte jusqu'à Samos est toujours en place au V^e^ siècle. Le trafic est même densifié et ponctuellement menacé par les Péloponnésiens[1609]. La capacité de production céréalière de l'Égypte ne se dément pas durant notre période. Hérodote nous explique ainsi qu'en plus du tribut dû au Roi achéménide, pas moins de 120 000 médimnes de blé devaient être livrés au "Fort Blanc" de Memphis, là où stationnaient le satrape et sa principale garnison[1610]. Les hauts rendements que permettent les crues du Nil font de l'Égypte une destination privilégiée pour les Grecs, et pour les Samiens en particulier, si tant est que les conditions d'accès au territoire égyptien soient assez favorables.

II.2.3.5. Conclusion

Pour conclure cette section essentielle à la compréhension des activités et perspectives économiques samiennes, il nous faut d'abord souligner que les Samiens sont difficilement identifiables – du fait de la rareté et de la nature des sources – derrière ce magma d'individus gréco-ioniens qui s'élancent vers l'Égypte pour profiter des nouvelles opportunités que produit l'ouverture saïte. Unique contre-exemple, Kolaios sait, en prenant la mer avec son équipage, que le delta égyptien et ses productions sont désormais légalement et facilement accessibles.

Les *aigyptiaka* de l'Héraion témoignent non seulement du transfert d'objets de grand prix entre l'Égypte et Samos, mais également, pour certains au moins, d'une connaissance assez fine des choses égyptiennes.

À partir du VI^e^ siècle, la réorganisation de l'activité commerciale par Amasis reconfigure, dans le même temps, les conditions d'accès au territoire égyptien. À l'instar des autres Grecs, les Samiens voient leurs activités commerciales circonscrites dans les deux zones d'interface que sont Thônis et Naucratis. Leurs activités n'en sont que plus facilement contrôlables et imposables par les autorités locales égyptiennes. Nous proposons également de ne pas lire la fondation d'un sanctuaire séparé ni la non-participation des Samiens à l'Hellénion comme les effets d'une marginalisation. Au contraire, les Samiens frappent par leur visibilité et font l'objet d'un soin tout particulier de la part d'Amasis. Les différents cadeaux à l'Héraion et la

[1608] cf. supra I.3.3.
[1609] Th. 8.35.2-4 ; cf. infra III.5.3.
[1610] Hdt. 3.91.

relation de *xenia* avec Polycrate en témoignent. Les Samiens fréquentent l'*emporion* et cela très certainement dans des conditions qui, si elles ne sont favorables, devaient tout du moins être équitables. La question d'éventuels avantages comparatifs accordés par Amasis aux navires samiens reste ouverte. Gageons cependant que Polycrate, dépositaire de ce fort lien diplomatique, restait seul maître d'un éventuel transfert des faveurs amaséennes à d'autres Samiens.

Pour ce qui ne regarde que les termes de l'échange et bien que les données archéologiques restent encore trop rares ou d'interprétation incertaine, il est probable que les navires samiens acheminent vers le delta égyptien de l'huile, du bois, et peut-être, en complément, de la "terre samienne" et des beaux vases laconiens. La fréquence des monnaies samiennes dans les trésors monétaires égyptiens illustre le fait que les Samiens embarquent aussi avec eux de l'argent monnayé dont ils se servent pour payer les taxes égyptiennes ou directement les biens qu'ils entendent rapporter[1611]. Contre ces différents produits et cet argent, les Samiens ramènent probablement différents biens rares comme le natron ou l'alun, cependant que le grain égyptien reste sans nul doute la principale motivation de ces longs et périlleux voyages. L'importation du grain égyptien devait permettre de couvrir une bonne partie de la demande domestique en grain. Très certainement, les voyages en Égypte participent d'une des principales stratégies d'approvisionnement en grain de la cité samienne pour notre période.

Nous rajouterons à cela que ces contacts ne produisent pas seulement des effets dynamisants et des changements dans les standards de vie des Samiens, ils sont également à l'origine de transferts technologiques et d'innovations intellectuelles et techniques que nous évoquerons dans la dernière section de notre étude.

À partir du dernier quart du VII^{e} siècle a.C., l'Égypte constitue probablement le principal horizon économique samien. Les liens d'amitié et d'hospitalité entre Amasis et Polycrate ne manquent pas de renforcer la capacité d'accès des Samiens au très riche delta égyptien. G. Shipley n'hésite pas à identifier l'Égypte comme "the most important exchange partner" des Samiens dans la seconde moitié du VI^{e} siècle. Cette tradition d'importantes relations commerciales avec l'Égypte explique – nous y reviendrons[1612] – que la question égyptienne revienne régulièrement au cœur des affaires samiennes. Des choix politiques peuvent ponctuellement remettre en cause les conditions d'accès des Samiens à l'Égypte.

Après avoir longuement évoqué les conditions de l'activité économique et de la présence samienne en Égypte, il nous faut envisager la fréquentation par les Samiens de deux autres espaces périphériques que sont l'île de Chypre et la Cyrénaïque.

[1611] sur ce point voir aussi : Bresson 2000, 73 ; Briant & Descat 1998, 77-78.

[1612] cf. infra III.5.1.3.

II.2.4. Chypre et la Cyrénaïque

Sans prétendre au même degré de précision – du fait de la rareté des sources disponibles –, il semble important de discuter de la présence samienne en deux autres secteurs périphériques au delta égyptien que sont l'île de Chypre et la Cyrénaïque.

II.2.4.1. Chypre

Le régime des vents et des courants et les caractéristiques techniques des navires[1613] imposent à tous les navigateurs grecs se rendant en Égypte, plusieurs escales – au moins au retour – sur la côte levantine, à Chypre et le long de la côte sud de l'Asie Mineure. Considérant l'importance des activités samiennes en Égypte, il est certain que les navires samiens empruntent cette route de retour et connaissent le secteur chypriote. Comme nous l'avons déjà mentionnée, l'histoire édifiante d'Hérostratos – résident grec de Naucratis et pour certains d'origine samienne – engagé dans un trafic commercial entre Paphos de Chypre et Naucratis témoigne des échanges commerciaux entre le delta égyptien et Chypre[1614]. La grande île de Chypre et ses immenses ressources – déjà recensées par Strabon[1615] – en huile, vin, grain et surtout en cuivre constituent potentiellement un puissant pôle d'attraction pour l'activité commerciale grecque dès avant l'époque archaïque.

Pour ce qui concerne en premier lieu les sources littéraires, les indices sont bien minces quant à la fréquentation samienne.
Un épisode de la grande révolte ionienne contre le Grand Roi semble d'abord confirmer l'intérêt et la connaissance qu'ont les Ioniens de cette île et de sa région. En effet, ces derniers répondent très rapidement à l'appel à l'aide lancé par les "tyrans de Chypre" menacée par l'arrivée d'une armée perse[1616]. Une fois sur place, il est remarquable de constater que ce sont les Ioniens qui affrontent les Phéniciens dans les eaux de Salamine tandis que les Chypriotes combattent sur terre. Hérodote rapporte que les Chypriotes proposent de monter sur les navires et d'affronter la flotte phénicienne. À cela, les Ioniens répliquent avec fermeté qu'ils

[1613] Arnaud 2012, 114, au sujet des vents qui "accélèrent et facilitent les navigations dans le sens du vent et jusqu'au vent de travers, mais deviennent un obstacle à la navigation dans la direction opposée", 120, fig. 23 ; Arnaud 2005, cartes 18 et 19, sur les régimes des vents ; Arnaud 1995, sur les routes de navigation entre l'Égypte et la Grèce.
[1614] Athénée, 15, 675F-676A ; Shipley 1987, 86-87.
[1615] Str. 14.6.5.
[1616] Hdt. 5.108-109.

ont été envoyés sur place "pour garder la mer"[1617]. La victoire navale reste aux Ioniens. Parmi eux, Hérodote signale que les Samiens firent alors le mieux[1618]. S'il s'agit là d'un engagement strictement militaire, il est avéré qu'à cette occasion des navires samiens fréquentent les eaux chypriotes[1619].

Plutarque, de son côté, évoque l'hypothèse d'un lien, cette fois commercial, entre Samos et Chypre. Dans ses *Moralia*, il tente d'expliquer l'étiologie de l'Aphrodite de Déxicréon de Samos. L'une des explications qu'il trouve et nous transmet identifie ce Déxicréon comme un *naukleros* effectuant un voyage commercial à Chypre (ἔπλευσεν εἰς Κύπρον ἐπ' ἐμπορίαν). Heureusement inspiré par la déesse née de la mer, il charge en hâte son navire d'une grande quantité d'eau en lieu et place du chargement qu'il comptait ramener. Il prend la mer et réalise un profit très important en revendant cette eau aux marchands et marins qui sont alors immobilisés sur une mer sans un souffle de vent[1620]. Bien entendu, s'agissant de Plutarque, la datation de l'épisode constitue un véritable problème. D'autre part, nous le verrons[1621], il propose dans le même temps une explication parfaitement différente pour expliquer cette dévotion particulière. Peut-être est-ce là un indice de l'ancienneté de cette invocation ? Cette hésitation et la très grande divergence avec l'autre explication – dans laquelle Déxicréon délivre les femmes samiennes de leurs excès lubriques – suggèrent un grand décalage dans le temps, de sorte que même l'enquête philologique poussée de Plutarque ne lui permet pas d'aller plus loin. Donc, peut-être à une haute époque, un nauclère samien du nom de Déxicréon a pu fréquenter Chypre pour y mener des affaires commerciales (ἔπλευσεν εἰς Κύπρον ἐπ' ἐμπορίαν). La transmission de cette étiologie nous invite à considérer sa vraisemblance. Il n'y avait certainement rien de dérisoire à considérer la présence d'un marchand samien dans un port chypriote à une haute époque. La tradition ne nous renseigne pas sur ce qu'il comptait embarquer (καὶ μέλλοντα γεμίζειν) puis revendre à Samos – c'est là-bas qu'il consacre une statue à la déesse en remerciement –, mais le nom même de l'île et

---

[1617] Hdt. 5.109, "φυλάζοντας τὴν θάλασσαν".

[1618] Hdt. 5.112.

[1619] Les Ioniens et les Samiens y faisant merveille, on peut se demander si cela ne tient pas aussi à leurs bonnes connaissances des conditions locales de navigation.

[1620] Plut., *Mor*., 303C-D, "'Τίς ἡ αἰτία, δι' ἣν ἐν Σάμῳ τὴν Δεξικρέοντος Ἀφροδίτην καλοῦσι;' πότερον ὅτι τὰς γυναῖκας αὐτῶν ὑπὸ τρυφῆς καὶ ὕβρεως ἀκόλαστα ποιούσας Δεξικρέων ἀνὴρ ἀγύρτης καθαρμῷ χρησάμενος ἀπήλλαξεν· ἢ ὅτι ναύκληρος ὢν ὁ Δεξικρέων ἔπλευσεν εἰς Κύπρον ἐπ' ἐμπορίαν καὶ μέλλοντα γεμίζειν *** τὴν Ἀφροδίτην κελεύειν (/<τὴν ναῦν> ἡ Ἀφροδίτη ἐκέλευσεν (édition Belles Lettres)/) ὕδωρ ἐμβαλόμενον καὶ μηδὲν ἄλλο πλεῖν τὴν ταχίστην· πεισθεὶς δὲ καὶ πολὺ ὕδωρ ἐνθέμενος ἐξέπλευσεν, εἶτα νηνεμίας καὶ γαλήνης ἐν τῷ πελάγει κατασχούσης, διψῶσι τοῖς ἄλλοις ἐμπόροις καὶ ναυκλήροις ὕδωρ πιπράσκων ἀργύριον πολὺ συνήθροισεν, ἐκ δὲ τούτου (D.) κατασκευάσας τὴν θεὸν ἀφ' ἑαυτοῦ προσηγόρευσεν; εἰ δὴ τοῦτ' ἀληθές ἐστι, φαίνεται οὐχ ἕνα πλουτίσαι, πολλοὺς δὲ σῶσαι δι' ἑνὸς ἡ θεὸς θελήσασα ".

[1621] cf. infra III.3.2.4.

Strabon[1622] rappellent avec force que le cuivre était la principale ressource que l'on pouvait venir y chercher[1623].

À ce sujet, les Samiens du VI^e^ siècle atteignent un haut degré de maîtrise pour ce qui concerne la métallurgie et le travail du bronze[1624]. Le Samien Théodoros – parfois associé à Rhoikos – est clairement identifié comme l'inventeur d'un tout nouveau procédé pour fondre et travailler des statues en bronze[1625].

Sans trop anticiper sur la suite, d'autres indices archéologiques témoignent de l'importance du travail et du traitement du bronze à Samos. Lors de la campagne allemande de fouilles archéologiques de l'été 1981, deux petits *kouroi* en bronze ont été mis au jour dans un secteur situé à 200 mètres de l'angle nord-est du grand temple et à environ 6,5 mètres au nord de la voie sacrée[1626]. Le premier est conservé sur une hauteur de 18 cm et devait mesurer originellement 24 cm. H. Kyrieleis remarque des similitudes dans le style avec le célèbre *kouros* de Leukios dédié à Apollon et propose de dater ce premier *kouros* en bronze de *c.* 560-550 a.C[1627]. Du second n'est conservée que la tête. Celle-ci est quasiment entière jusqu'au cou sur 6,1 cm. Le *kouros* entier devait donc être à l'origine plus grand que le premier[1628]. En raison des correspondances stylistiques avec le "zweite östliche Koloss" – le *kouros* de Samos-Istanbul[1629] – , H. Kyrieleis propose de dater cette tête aux alentours de 540 a.C[1630]. Suivant les différentes datations proposées, il est probable que la fonte du bronze en creux est une technique parfaitement maîtrisée par certains ateliers samiens au moins dès la fin du second quart du VI^e^ siècle[1631]. C'est peut-être là le sens à donner à la manière dont Pausanias décrit l'innovation des Samiens Rhoikos et Théodoros qui furent les premiers à "fondre le

---

[1622] Strab. 14.6.5.

[1623] Aubert 1998, 141, la fouille des anciens sites d'extraction (Skouriotissa et Kalavassos) et l'exceptionnelle quantité des scories mises au jour, permettent d'estimer à environ 200 000 tonnes les volumes de cuivre qui ont été extraits dans ce secteur pendant 3000 ans d'activité cf. Constantinou 1982, 22-23, l'auteur s'interroge notamment sur l'impact de la production de 200 000 tonnes de cuivre sur la couverture forestière de Chypre. Plus généralement sur cette question de la production métallurgique chypriote voir : Muhly *et al*. 1982.

[1624] Treister & Hargrave 2001, 380, les premiers ateliers de production de bronzes samiens remonteraient au dernier quart du VII^e^ siècle ; Brize 1985, 53-83, l'auteur identifie 5 "cercles-ateliers", et la plaque de Géryon comme l'un des premiers chefs d'œuvre de la production samienne en bronze ; Gehrig 2004 ; Gehrig 1979, 552-554, fig. 7-9, la découverte dans le secteur de l'Héraion, de déchets de production, d'exemplaires ratés d'attaches en forme de protomés de griffon suggère la présence d'ateliers de bronzier travaillant directement à proximité du grand sanctuaire.

[1625] Paus., 3.12.10, 9.41.1, 10.38.5.

[1626] Kyrieleis 1984, 105, pl. 17-18 ; Tsakos & Viglaki-Sofianou 2012, 49, 114.

[1627] Kyrieleis 1984, 108-109, remarque en particulier le même type de modélisation des côtes et la représentation des plis sur le coude.

[1628] Kyrieleis 1984, 109, propose de restituer une hauteur de 25-28 cm.

[1629] Duplouy 2006b, 260-261, pour lequel l'auteur propose une datation contemporaine du colosse d'Ischès, le deux relavant du même atelier.

[1630] Kyrieleis 1984, 110.

[1631] Kyrieleis 1984, pl. 17.

bronze au plus juste et qui ont ainsi les premiers fait des coulées"[1632]. Qualifiant la technique de fusion (τῆξαι) du bronze inventée (ou introduite ?) par les Samiens, le terme ἀκριβέστατον renvoie à une idée d'exactitude et de rigueur. De fait, les Samiens, dès la fin du second quart du VI^e^ siècle – ils auraient très vraisemblablement appris cette technique des Égyptiens de leur temps[1633] – , semblent en mesure de produire des objets en bronze de très bonne qualité, et ce en utilisant beaucoup moins de matière première. Le coût global de l'opération fut sans aucun doute réduit. Dans le même temps, la réduction du poids des statues ouvrait d'autres perspectives en termes de forme et de dimension[1634]. Dans l'Héraion, la découverte de nombreux exemples de déchets de coulée en bronze témoigne de l'activité d'ateliers de bronziers qui pratiquent la fonte en creux directement dans le sanctuaire[1635].

De nombreux indices [1636] suggèrent que les ateliers de bronziers samiens étaient particulièrement actifs et dynamiques aux VI^e^ et au V^e^ siècles. Ces ateliers étaient donc être très demandeurs de cette très précieuse matière première qu'était le cuivre. Sans pouvoir en fournir la preuve formelle, il est probable qu'une bonne partie du cuivre – ou du bronze – nécessaire aux activités samiennes était importée depuis Chypre.

Toujours dans le cadre de l'Héraion samien, d'autres trouvailles archéologiques confortent l'hypothèse d'échanges commerciaux anciens et importants entre les deux îles. Dans une étude publiée en 1985, I. Kilian-Dirlmeier compare le spectre des provenances des offrandes dans les plus grands sanctuaires grecs dont l'Héraion au VIII^e^ et au début du VII^e^ siècle a.C.. Les trois "régions" dominantes sont Chypre, l'Égypte et l'Orient[1637]. En proportion des artefacts découverts, les trouvailles d'origine chypriote arrivent en tête et représentent 16,3% du total, devant les objets égyptiens (12,6%)[1638]. La chronologie précède certes la période ici couverte, mais démontre assez bien que les Samiens connaissent les objets chypriotes et les

[1632] Paus., 10.38.5, "ἐδήλωσα δὲ ἐν τοῖς προτέροις τοῦ λόγου Σαμίους Ῥοῖκον Φιλαίου καὶ Θεόδωρον Τηλεκλέους εἶναι τοὺς εὑρόντας χαλκὸν ἐς τὸ ἀκριβέστατον τῆξαι· καὶ ἐχώνευσαν οὗτοι πρῶτοι" (trad. Muller-Dufeu 2002, 117).

[1633] Bianchi 1990, 61-84, 64-65, les Égyptiens maîtrise ce procédé depuis le second millénaire, 77, "It is, therefore, almost certain that Samians themselves learned the technology for hollow-casting bronzes in the lost-wax method directly from their Egyptian contemporaries", "Samian Theodoros may, therefore, simply represent both the reality and the centrality of the role played by the Samians in general in integrating this new technology into the fabric of their emerging cultural tapestry", 76, fig. 8, les offrandes de bronze égyptien coulé en creux débutent à l'Héraion dès la fin du VIII^e^ et le début du VII^e^ siècle. Cette période correspond à la phase Kushite (ca. 719-656 B.C.) et les objets étaient importés à Samos très rapidement après leur fabrication en Égypte ; Jantzen 1972.

[1634] Tsakos & Viglaki-Sofianou 2012, 263, "the casting of bronze statues that were hollow inside, a technique that paved the way for the creation of large bronze statues", 112.

[1635] Kyrieleis 1990, 23, fig. 8 ; Gehrig 1979, 552-554, fig. 7-9, présente divers exemples de productions ratées de protomés de griffon ; sur cette question cf. infra III.2.2.

[1636] cf. infra III.2.2.

[1637] Jantzen 1972 ; Petersen & Wagner 2005, pour un rapide aperçu par régions des objets orientaux récupérés à l'Héraion. Certains objets proviennent d'aussi loin que la Mésopotamie, l'Iran ou le Caucase.

[1638] Kilian-Dirlmeier 1985, 237, fig. 18, déjà en 1985, l'auteur recense 33 figurines en terre cuite cf. Schmidt 1968, 4-5, pl. 1-5, une statuette en bronze cf. Jantzen 1972, 47, pl. 43, B252 ; 27 +2 (non publiés) candelabres, 3 réservoirs de lampes cf. Jantzen 1972, 45, pl. 39 (B1331), 40-42.

apprécient depuis le VIII[e] siècle. En l'état actuel de la recherche, on recense 967 fragments appartenant à environ 450 à 500 figurines chypriotes en terre cuite et 171 autres fragments de figurines en calcaire[1639]. Dans ces offrandes, il n'est pas possible de mesurer la part prise par l'activité votive des Samiens eux-mêmes et celle prise par des voyageurs étrangers. Sur les statuettes en calcaire, de rares inscriptions en dialectes grecs laissent plutôt à voir la consécration d'offrandes par des Grecs[1640]. Néanmoins, l'ethnique du dédicant ne dit rien des modalités du transfert de l'objet jusqu'à son lieu de consécration. Il peut s'agir de Samiens, de Chypriotes, d'autres Grecs ou de Phéniciens.

Pour ce qui concerne notre période[1641], G. Schmidt – dans le catalogue qu'il consacre aux productions chypriotes découvertes dans l'Héraion de Samos – identifie différentes catégories de figurines. L'une d'elles correspond à celle que le spécialiste allemand appelle "'Orientalische' Figuren" représentant notamment des porteurs d'offrandes[1642]. Cette chronologie relative est toutefois largement remise en question. S. Fourrier conteste en particulier l'argument d'évolution technique que devrait suivre la production plastique chypriote. Pour elle, la systématisation du recours au moule – et l'abandon du modelage – n'est pas significative de productions plus récentes. Les explorations archéologiques des nécropoles salaminiennes illustrent parfaitement le fait que le modelage en plein est en usage tout au long de la période archaïque[1643].

S'agissant de la provenance possible, des études récentes et assez éclairantes ont été menées sur les statuettes dites "chypro-ioniennes" en argile et en calcaire[1644]. Elles sont largement diffusées dans le bassin oriental de la Méditerranée, en Égypte et en Grèce de l'Est en particulier. Ces figurines présentant des caractères ioniens et orientalisants semblent absentes des sites de Syro-Palestine. En Grèce de l'Est, elles sont très diffusées – peut-être dès la fin du VII[e] siècle[1645] – mais connaissent un net déclin vers 550 a.C. Nous notons d'ailleurs que ce constat vaut tout autant pour la petite plastique chypriote dans son ensemble[1646]. Elles se retrouvent essentiellement dans des sanctuaires grecs des principales places commerciales

---

[1639] Viglaki-Sofianou & Marantidou 2009, 189.

[1640] Fourrier 2001, 42.

[1641] Fourrier 1999, pour un rappel de la chronologie chypriote traditionnelle, notre période correspondrait au Chypro-Archaïque I (600-475) et au Chypro-Classique 1 (475-400).

[1642] Schmidt 1968, 37-49, pl. 68-94, les autres catégories identifiées sont : les figurines masculines creuses, les figurines féminines plates, les figurines féminines creuses et les figurines représentant des animaux en particuliers des chevaux ; Viglaki-Sofianou & Marantidou 2009, 189-192, fig. 1-2, sur les différents types iconographiques représentés pour l'ensemble de la période (fin VIII[e] siècle-580 a.C.), l'ensemble des supports (terre cuite, calcaire, bronze).

[1643] Fourrier 2007, 106-107.

[1644] Viglaki-Sofianou & Marantidou 2009, 192, fig. 1-2.

[1645] Fourrier 2001, 41, S. Fourrier donne l'exemple d'une découverte dans un *bothros* de l'Héraion dont l'assemblage indique une datation antérieure à 600 a.C ; Fourrier 2007, 106, "des figurines modelées en plein (groupe Salamine-A.1) sont attestées dans des niveaux antérieurs à la fin du VII[e] s., peut-être dès 640/630)"

[1646] Fourrier 2001, 40-41.

grecques et sont associées à des figurines chypriotes en terre cuite produite à Salamine. La céramique chypriote est quant à elle quasiment absente[1647]. La question de l'origine de ces productions a alimenté un important débat[1648]. Longtemps, certains chercheurs ont avancé l'idée qu'il s'agissait de productions ioniennes librement inspirées de modèles orientaux et chypriotes. Le répertoire iconographique et les lieux de découvertes – principalement dans les grands sanctuaires ioniens – pouvaient en effet suggérer l'idée d'une production ionienne[1649]. Plus récemment – des statuettes chypro-ioniennes ayant été découvertes sur l'île de Chypre – un consensus se forme autour de l'hypothèse d'une fabrication par des artisans chypriotes[1650]. La composante stylistique ionienne identifiée dans ces productions ne dirait alors rien de l'origine des sculpteurs. Elle indiquerait seulement la clientèle recherchée[1651].

La question subsidiaire demeure celle de leur lieu d'activité. Le dénominateur commun à tous les sites de découverte de ces sculptures chypro-ioniennes étant l'Égypte[1652], l'idée d'une installation et d'une production d'un atelier chypriote à Naucratis a été avancée. Lieu de convergence et d'échange entre Ioniens, Égyptiens et Chypriotes, Naucratis constituait une solution idéale pouvant expliquer les différents styles détectables dans ces productions[1653].

Finalement, les fouilles de l'Héraion ont permis d'identifier les ateliers de Salamine comme les principaux centres à l'origine des productions chypriotes importés à Samos[1654]. D'autres ateliers comme ceux d'Idalion et d'Arsos ont également produit des figurines découvertes à Samos. Cependant, des analyses récentes de pâte laissent entendre qu'au moins certaines figurines chypriotes en argile étaient directement produites sur l'île de Samos, peut-être par des artistes chypriotes présents sur place de manière pérenne ou non[1655]. L'analyse par activation neutronique a en effet permis d'identifier une petite production locale samienne de figurines de type chypriote dès la fin de la période géométrique et au début du VII^{e} siècle. D'une relative faible intensité, cette production continue jusqu'au milieu du VI^{e} siècle. Il semble que certains ateliers installés à Samos aient même été jusqu'à pratiquer le surmoulage à partir de statuettes chypriotes. Même si la qualité du rendu tend à se dégrader, il s'agissait d'un moyen pratique et rapide pour copier grossièrement un autre style. Il faut également noter la production locale de figurines en terre cuite presque grandeur nature. Sur les 27

[1647] Fourrier 2001, 42.
[1648] Fourrier 1999, 142, 153.
[1649] Fourrier 2001, 45.
[1650] Fourrier 2001,
[1651] Fourrier 2001, 45.
[1652] Fourrier 2001, 44, "leur diffusion indique que ces oeuvres ont pour point d'aboutissement privilégié les sanctuaires grecs et plus particulièrement les sanctuaires des cités les pus plus engagées à naucratis".
[1653] Fourrier 2001, 46, "Il me semble qu'il n'y a qu'un lieu où Chypriotes et Grecs de l'Est ont pu reprendre des modèles égyptiens, se côtoyer suffisamment pour connaitre leurs productions respectives et s'influencer les uns les autres, Naucratis", 47.
[1654] Fourrier 2007, 103.
[1655] Viglaki-Sofianou & Marantidou 2009, 189.

grandes figures en terre cuite analysées, les chercheurs ont démontré que 17 proviennent de Chypre, mais que 9 sont directement produites sur place. Deux informations doivent ici être soulignées. Premièrement, l'importation, depuis Chypre, de grandes figurines de 60-70 cm avait cours. En second lieu, une partie non négligeable – un tiers de l'ensemble – a été directement produite sur place à partir d'une argile locale. Dans l'ensemble, cette production locale reste réduite en terme de volume et l'usage systématique des moules suggère la présence ponctuelle à Samos d'artistes chypriotes itinérants[1656].

Les choses sont un peu différentes pour les statuettes chypriotes. Des analyses récentes ont également été menées pour tenter de comparer le calcaire utilisé pour la fabrication des figurines et les différents calcaires disponibles dans les éventuels lieux de production. S'appuyant sur des critères stylistiques, historiques et archéologiques, les chercheurs ont retenu quatre zones de production vraisemblable : Chypre, Samos, Rhodes et Naucratis[1657]. En plus de l'analyse de 35 échantillons de statuettes chypriotes, des études ont été menées, pour chaque site, sur différents gisements et sur différents éléments en calcaire relativement bien datés comptant pour 90 échantillons. Pour Samos, il s'agissait des carrières déjà mentionnées[1658] d'Aspro Kavos et de Katarouga et de l'analyse des tambours de colonnes de l'Héraion[1659]. Les résultats sont particulièrement intéressants, car pratiquement tous les échantillons analysés tombent dans le référentiel chypriote. Ainsi, la quasi-totalité des statuettes de type chypriote a été réalisée à partir d'un calcaire chypriote local et bien identifié, celui de Lympia-Kossi que l'on trouve dans la formation de Pachna[1660].

Il est donc certain que les Samiens importent ou font importer, depuis Chypre, des sculptures chypriotes qu'ils aiment à dédier à leur grande déesse.

En résumé, si les modalités de ces échanges entre Samiens et Chypriotes nous échappent en grande partie, leur réalité ne fait aucun doute. La fréquentation de Chypre par les Samiens dut être assez intense au point d'inciter les artistes locaux à produire des statuettes destinées à ces derniers. Le recul de ce type d'importation à partir de 550 pose question[1661]. Comme l'indique S. Fourrier, les exportations chypriotes de ce type sont en quelque sorte réorientées vers les places levantines de Syro-Palestine. Il serait tentant, mais certainement trop réducteur, d'y voir les effets du passage de Chypre dans l'orbite perse.

[1656] Kilikoglou *et al*. 2009, 200.
[1657] Polikreti *et al*. 2004, 1017.
[1658] cf. supra I.3.1.1.
[1659] Polikreti *et al*. 2004, 1018, tabl. 1.
[1660] Polikreti *et al*. 2004, 1027, 1019, fig.3, cette formation se trouve au sud de l'île.
[1661] Fourrier 2001, 40-41.

Pour compléter ce point et mettre en perspective la présence samienne à Chypre, la question des deux "colonies" – sur la route de Chypre – de Naigidos et Kelenderis doit être évoquée.

Dans son ouvrage, *De Chorographia*, Pomponius Mela évoque la présence sur deux promontoires sur la côte sud de l'Anatolie – dans la région de la Cilicie Trachée[1662] – des deux colonies "samiennes" de Kelenderis et Nagidos :"Due deinde promunturia sunt Sarpedon et ...Anemurium, interque ea Celenderis et Nagidos Samniorum colonia"[1663]. S'agissant de Kelenderis, un fragment du pseudo Scymnos transmis par le pseudo Hérodien – Aelius Hérodianus, auteur du II^e^ siècle p.C. – confirme aussi qu'il s'agit d'une colonie samienne[1664]. Strabon, pour sa part, reste silencieux sur ce point et ne précise pas les conditions d'implantation des deux établissements[1665]. Procédant d'est en ouest, le géographe se contente d'établir la séquence et la situation relative des différentes cités et autres établissements sur la côte. Strabon explique ainsi que, passé le cap Anemurium, on arrive à Nagidos ensuite à Arsinoe, puis en suivant à Melania et enfin à Kelenderis. De cette liste, seules Arsinoe[1666] et Kelenderis possèdent des capacités d'accueil de navire. Tandis qu'Arsinoe dispose d'un mouillage (πρόσορμος), Kelenderis est une cité qui possède un véritable port (πόλις λιμένα ἔχουσα)[1667].

D'autres informations nous sont fournies par les sources littéraires et épigraphiques. S'agissant de Kelenderis, on note aussi avec intérêt une mention tardive précisant la prédominance d'un culte d'Héra avec la présence d'un sanctuaire et d'un bois sacré[1668]. Pour Nagidos, il est intéressant de mentionner qu'un décret de Samos honore, peu après 321 a.C., deux frères de Nagidos, sans pour autant reconnaître de parenté entre les deux cités[1669]. Cette dernière information n'en demeure pas moins un gage de relations personnelles entre la cité

[1662] Sur la présence des Grecs en Cilicie voir : Jasink 1989.

[1663] Pomp. Mela, *De chorogr*., 1.13.77.

[1664] Ps.-Herodian. (Aelius Hérodianus*), Περὶ μονήρους λέξεως*, 2, 2, 925, "οὕτω καὶ Σκύμνος ἐν τῷ ι′ τῆς Ἀσίας περίπλῳ παρέθετο "Ἔχεται Κελένδερις πόλις Σαμίων, καὶ ἱερὸν παρὰ τῇ πόλει Ἥρης καὶ ἄλσος· Ἴις ποταμὸς παρὰ θάλασσαν ἔξεισιν".

[1665] Str., 14.5.3, 669-670.

[1666] Jones & Habicht 1989, 332-333, sur l'hypothèse proposant qu'Arsinoe soit le nouveau nom de Nagidos à l'époque hellénistique. Mais, finalement, le décret de Thraséas valide la distinction établie a posteriori par Strabon. Le décret précise en effet les modalités des nouvelles relations devant exister entre les gens de Nagidos et ceux d'Arsinoe. Nagidos ne semble pas à ce moment être d'une quelconque manière un foyer de piraterie incontrôlable.

[1667] Str., 14.5.3, 669-670, "τούτου δ' ἐστὶ Νάγιδος πρώτη μετὰ τὸ Ἀνεμούριον πόλις· εἶτ' Ἀρσινόη πρόσορμον ἔχουσα· εἶτα τόπος Μελανία καὶ Κελένδερις πόλις λιμένα ἔχουσα".

[1668] Ps.-Herodian. (Aelius Hérodianus), *Περὶ μονήρους λέξεως*, 2, 2, 925, "οὕτω καὶ Σκύμνος ἐν τῷ ι′ τῆς Ἀσίας περίπλῳ παρέθετο "Ἔχεται Κελένδερις πόλις Σαμίων, καὶ ἱερὸν παρὰ τῇ πόλει Ἥρης καὶ ἄλσος· Ἴις ποταμὸς παρὰ θάλασσαν ἔξεισιν".

[1669] *IG*. 12.6.1, 59 ; sur cette question voir aussi Habicht 1972, 205, pl. 75.

samienne et Artémidôros et Palamédès – les fils d'un certain Πολυ(- - - - -)ς[1670] –, membres d'une famille certainement importante de Nagidos. Plus généralement, cette frénésie de décisions publiques au retour des exilés samiens vise avant tout à remercier les principaux soutiens dont ils pouvaient alors disposer. De fait, si la mention est tardive pour ce qui nous regarde, il est probable que, dès 366, certains Samiens cherchent et obtiennent des soutiens à Nagidos.

En raison de cette tradition tardive, la datation des deux colonies de Kelenderis et Nagidos pose encore problème. Pour certains, ces fondations pourraient intervenir dès la dernière moitié du VIII[e] siècle, alors que d'autres préfèrent avancer une datation du début du VII[e] siècle a.C[1671]. Bien que ces propositions de datations semblent exclure ces établissements de notre étude, il reste utile d'en discuter la réalité. En effet, une parenté même ancienne pouvait être à l'origine de relations étroites.

Dans le même temps, étant donné le poids historiographique que représente la "prétendue" tendance des Samiens à la piraterie[1672], la tendance est à réduire ces petites implantations "samiennes" à de simples nids de pirates[1673].

En dehors de cette ancienne tradition littéraire, très peu d'indices permettent d'établir ne serait-ce qu'un lien avec les Samiens.

Les deux sites ont pourtant été le terrain de quelques campagnes archéologiques.

L'ancienne Kelenderis est située dans l'actuelle province de Mersin, dans la ville moderne d'Aydincik. Depuis 1989 et sous la direction de L. Zoroğlu, les fouilles se sont d'abord essentiellement concentrées sur des structures telles que les bains du port au nord[1674] ou encore le théâtre. La fouille de la nécropole ouest a également été entreprise[1675]. En ce qui concerne le mobilier découvert, L. Zoroğlu annonce la découverte de fragments de Mycénien Récent, de céramiques de Grèce de l'Est datant du Géométrique et enfin de fragments de

---

[1670] *IG*. 12.6.1, 59, K. Hallof recense les différentes restitutions possibles : Πολυ[κράτου]ς, Πολυ[νείκου]ς ou Πολυ[σθένου]ς ; Habicht 1972, 205, pl. 75, pour qui ces trois noms sont les plus vraisemblables sur les six possibilités au regard du nombre de lettres et du génitif en -ς.

[1671] Shipley 1987, 41, la documentation assyrienne mentionne également des attaques ioniennes en Phénicie ; Jasink 1989, 123-124, sur la victoire de Sennacherib suite à la révolte de 696 a.C.

[1672] cf. infra III.1.2.

[1673] Durugönül 2001 ; Durugönül 2007 ; on pense évidemment à la tradition de la piraterie cilicienne justifiant l'*imperium* extraordinaire de Pompée ; Ainsi, l'image d'épinal de petits nids abritant des pirates vivant de rapines semble plus que réductrice. Bien qu'il s'agisse du décret du relèvement du tribut de ca. 425 a.C., la cité de Kelenderis est tout de même imposée de 2 talents d'argent dans le cadre de la ligue de Délos cf. *IG*. 1^3, 71. Dans la première moitié du III[e] siècle, cet établissement dispose aussi d'une réelle visibilité et d'un certain l*eadership* auprès des autorités locales lagides. Un décret propose notamment de régler le problème des terres qui ont été prises au territoire de Nagidos pour doter les colons d'Arsinoe. Il est d'ailleurs bien difficile de savoir si les "barbares" expulsés et mentionnés dans l'inscription ont quelque chose à voir avec les colons à l'origine de la fondation de Nagidos. Cette question devant rester en suspens, il demeure remarquable qu'une fondation récente ait pu se faire au détriment d'un territoire si souvent décrit comme étroit et inculte. Les anciennes terres de Nagidos semblent assez importantes pour motiver un règlement officiel de l'affaire par le stratège lagide qui précise immédiatement dans sa lettre précise le motif de la démarche : "κατὰ τὴν χώραν" cf. Jones & Habicht 1989, 318-319.

[1674] Zoroğlu 1990, 307-8 ; Zoroğlu 1993, 207-209, fig. 16-19.

[1675] Zoroğlu 1990, 302-7 ; voir aussi Zoroğlu 2000.

céramiques orientalisantes rhodiennes et corinthiennes[1676]. Une mosaïque représentant Kelenderis et son port a été retrouvée. Celle-ci daterait de la fin du V^e^ ou du début du VI^e^ p.C.[1677]. Enfin, lors de la campagne 2004-2005, une *survey* sous-marine a été réalisée. Celle-ci, par la découverte d'ancres en pierre et en métal, semble attester le commentaire de Strabon[1678] et l'utilisation du port de Kelenderis comme mouillage depuis l'Age du Bronze jusqu'à la fin de la période romaine. La navigation étant très dangereuse dans le secteur – du fait non seulement du passage des caps lyciens mais également de brises thermiques de fortes intensités[1679] –, des installations portuaires offraient une escale sûre aux navires se rendant vers Chypre ou revenant de cette même île ou d'Égypte. Il s'agit très certainement de la raison pour laquelle Strabon peut préciser à son lecteur que la "distance-temps"[1680] qui sépare les principales étapes séparant la bouche pélusienne de la frontière de la Cilicie qu'Artémidore – entre autres auteurs – place à Kelenderis. En passant par Orthôsia, l'embouchure de l'Oronte, un lieu appelé les "Portes", environ 6815 stades séparent la bouche pélusienne du mouillage de Kelenderis[1681]. En prenant pour référence le stade attique de 177 mètres, on peut évaluer à environ 1200 km la distance séparant l'Égypte de la Cilicie. Le nom de la première étape – Orthôsia[1682] – nous indique clairement que ces estimations sont relatives à un voyage depuis l'Égypte par une navigation de cabotage qui laisse sur la droite la façade levantine et la côte continentale. Encore à l'époque romaine, il s'agit du parcours de retour pour les navires à destination du sud de l'Anatolie ou du bassin égéen revenant d'Égypte. Le simple fait que Strabon connaisse la distance-temps pour rallier Kelenderis depuis l'Égypte témoigne de l'importance stratégique de ce port au moins au tournant de l'ère chrétienne.

Les types monétaires utilisés à Kelenderis ne témoignent d'aucune influence samienne[1683]. En fait, aucun indice ne permet de valider l'hypothèse de l'installation d'un groupe samien.

Pour Nagidos, les données ne sont guère plus probantes. Les fouilles ont été menées depuis 1997 dans la ville de Bozyazı[1684]. L'acropole et le secteur des maisons à terrasses ont concentré l'essentiel de l'effort de recherche. En dehors de l'étude du système de

---

[1676] Zoroğlu 1993, 198, 204-205, fig. 10-11.

[1677] Zoroğlu 1993, 198, 206, fig. 13-14.

[1678] cf. supra. Str., 14.5.3.

[1679] Arnaud 2005, 209.

[1680] Arnaud 1993, sur le système de comput permettant de passer des temps de parcours par vent arrière favorable à une distance en stades.

[1681] Str., 14.5.3, 669C-670C, "καί φησιν ἀπὸ μὲν τοῦ Πηλουσιακοῦ στόματος εἶναι τρισχιλίους ἑξακοσίους σταδίους εἰς Ὀρθωσίαν, ἐπὶ δὲ τὸν Ὀρόντην ποταμὸν χίλια ἑκατὸν τριάκοντα, ἐπὶ δὲ τὰς πύλας ἑξῆς πεντακόσια εἰκοσιπέντε, ἐπὶ δὲ τοὺς ὅρους τῶν Κιλίκων χίλια ἐνακόσια εἴκοσιν".

[1682] *RE*, 9, 78, une ville de Phénicie au nord de l'actuelle Tripoli du Liban cf. Str., 16.2.12.

[1683] Levante 1994, 9, on recense par exemple 15 statères de Kelenderis dans le trésor de Nagidos. Ceux-ci sont vraisemblablement émis entre 425 et 370 a.C. Ils portent un cavalier au droit et un bouquetin au revers.

[1684] Sur cette question voir : Durugönül 1999 ; Durugönül 2007.

fortifications qui serait datable du IV^e siècle[1685], S. Durugönül interprète certaines découvertes de mobilier comme le témoignage de nombreux contacts commerciaux dès l'époque archaïque. À partir du matériel récupéré, il semble que les contacts avec Chypre polarisent largement les échanges au moins jusqu'au milieu du VI^e siècle[1686]. Selon S. Durugönül, aucun indice archéologique ne permet de déceler l'installation d'un groupe samien et même une fréquentation particulière des Samiens[1687]. Un catalogue des monnaies découvertes lors des fouilles archéologiques a aussi été publié. On n'y décèle aucune influence samienne notable[1688]. Une seule pièce samienne du IV^e siècle est recensée[1689]. Les deux lots constituant le "trésor de Nagidos" recensent surtout des monnaies athéniennes, chypriotes et des émissions régionales[1690].

Finalement, si G. Shipley – qui propose de voir derrière ce mouvement de colonisation les effets induits de grands bouleversements locaux comme la guerre contre Mélie et la chute de la royauté samienne –, retient l'hypothèse d'une colonisation samienne qui pourrait intervenir dès la fin du VIII^e ou au début du VII^e siècle a.C[1691], il reste – en l'état actuel de la recherche – qu'aucun autre indice qu'une tradition tardive n'atteste de ce mouvement. Certainement, les navires samiens parcourent cette route. Les conditions de navigation étant comparables entre notre période et la période romaine, il est probable que les Samiens fassent escale à Kelenderis. Dans ce secteur, il s'agit en effet du seul véritable port recensé par Strabon. Des liens personnels étroits ont dès lors pu se nouer à partir du moment où les voyages samiens à Chypre et en Égypte deviennent plus fréquents. Dans ces zones d'escale, les marchands et navigateurs samiens devaient mécaniquement se créer des réseaux de connaissances et d'entraide.

Au total, il est probable que les Samiens – qu'ils cherchent seulement à atteindre Chypre ou qu'ils reviennent d'Égypte – fréquentent et connaissent[1692] l'île de Chypre. Probablement, ils y chargent ou complètent leur chargement avec du cuivre et sont assez amateurs des statuettes en argile et en calcaire qui sont produites localement. Pour s'y rendre ou en revenir, ils

---

[1685] Durugönül 2007, 407-409 ; Habicht 1972, 206, déjà les premiers archéologues de la fin du XIX^e siècle avaient repéré des tronçons du mur d'enceinte, certains en appareil polygonal, d'autres en appareil orthogonal ; Bryce 2009, 493.

[1686] Durugönül 2007, 413-415, 439, l'auteur retient plutôt l'hypothèse de l'installation d'un groupe anatolien ou chypriote.

[1687] Durugönül 2007, 439, 260-263, 294, sur la découverte de tessons d'amphores dites "samiennes".

[1688] Durugönül 2007, 376-377, les types monétaires sont au droit une Aphrodite ou une tête de pan et au revers une tête de Dionysos, une canthare ou une amphore.

[1689] Durugönül 2007, 374-390, 435-436, n°76 en argent.

[1690] Levante 1994, 7, 11, l'auteur retient une date d'enfouissement autour de 380 a.C. et relève la nette domination des tétradrachmes d'Athènes.

[1691] Shipley 1987, 41-42.

[1692] Athénée, 4, 167C-D.

progressent certainement par cabotage diurne[1693] du fait de la difficulté de la navigation le long de la côte cilicienne. En l'état actuel de la recherche, rien ne nous permet de souscrire à l'hypothèse d'une installation samienne à Nagidos et Kelenderis. Il semble qu'il faille attendre le IV^e^ siècle pour avoir la preuve d'un rapport privilégié entre Samiens et Nagidiens.

II.2.4.2. Les Samiens en Cyrénaïque

Du fait des aléas qui poussent Kolaios vers la Cyrénaïque alors qu'il cherchait à rejoindre l'Égypte, il nous faut nous aussi faire ce détour et évoquer rapidement les rapports que pouvaient entretenir les Samiens avec un autre espace périphérique de Méditerranée méridionale, la Cyrénaïque.

Si nous avons déjà entrevu ce point, il nous faut d'abord revenir sur le lien qu'Hérodote – et donc ces interlocuteurs samiens – établit entre les Samiens et la fondation de Cyrène à travers la geste de Kolaios. Par un heureux et incroyable concours de circonstances, l'équipage de Kolaios – qui initialement cherche à joindre le delta égyptien – accoste l'île de Platéa où les premiers éléments théréens du mouvement de colonisation sont dans une fâcheuse posture. Manquant de tout, ces Théréens reçoivent alors des vivres pour un an de la part des Samiens[1694]. Comme l'explique Hérodote, c'est ce geste cordial, emprunt d'humanité, qui explique les "φιλίαι μεγάλαι" qu'entretiennent entre eux les Cyrénées et les Théréens avec les Samiens. Deux éléments doivent ici être relevés. En premier lieu, les Samiens du V^e^ siècle comprennent leurs relations avec les Théréens et les Cyrénéens sous un rapport de "grande amitié". En second lieu, ces mêmes Samiens associent directement ce rapport au voyage de Kolaios et font remonter ce premier contact à la période de cette incroyable traversée de la Méditerranée.

En fait, de manière assez comparable à ce que nous avons dit de la relation entre les Samiens et les Spartiates, il apparaît qu'un ancien et considérable bienfait effectué à titre privé est à l'origine des liens d'amitié entre les Cyrénéens et les Samiens. Un rapport personnel se crée

---

[1693] Arnaud 2012, 121.

[1694] Hdt. 4.152-153, "Μετὰ δὲ ταῦτα νηῦς Σαμίη, τῆς ναύκληρος ἦν Κωλαῖος, πλέουσα ἐπ' Αἰγύπτου ἀπηνείχθη ἐς τὴν Πλατέαν ταύτην· πυθόμενοι δὲ οἱ Σάμιοι παρὰ τοῦ Κορωβίου τὸν πάντα λόγον σιτία οἱ ἐνιαυτοῦ καταλείπουσι. Αὐτοὶ δέ, ἀναχθέντες ἐκ τῆς νήσου καὶ γλιχόμενοι Αἰγύπτου, ἔπλεον ἀποφερόμενοι ἀπηλιώτῃ ἀνέμῳ· καὶ οὐ γὰρ ἀνίει τὸ πνεῦμα, Ἡρακλέας στήλας διεκπερήσαντες ἀπίκοντο ἐς Ταρτησσόν, θείῃ πομπῇ χρεώμενοι. Τὸ δὲ ἐμπόριον τοῦτο ἦν ἀκήρατον τοῦτον τὸν χρόνον, ὥστε ἀπονοστήσαντες οὗτοι ὀπίσω μέγιστα δὴ Ἑλλήνων πάντων τῶν ἡμεῖς ἀτρεκείην ἴδμεν ἐκ φορτίων ἐκέρδησαν, μετά γε Σώστρατον τὸν Λαοδάμαντος Αἰγινήτην· τούτῳ γὰρ οὐκ οἷά τέ ἐστι ἐρίσαι ἄλλον. Οἱ δὲ Σάμιοι τὴν δεκάτην τῶν ἐπικερδίων ἐξελόντες ἓξ τάλαντα ἐποιήσαντο χαλκήιον κρητῆρος Ἀργολικοῦ τρόπον· πέριξ δὲ αὐτοῦ γρυπῶν κεφαλαὶ πρόκροσσοί εἰσι· καὶ ἀνέθηκαν ἐς τὸ Ἥραιον, ὑποστήσαντες αὐτῷ τρεῖς χαλκέους κολοσσοὺς ἑπταπήχεας, τοῖσι γούνασι ἐρηρεισμένους. Κυρηναίοισι δὲ καὶ Θηραίοισι ἐς Σαμίους ἀπὸ τούτου τοῦ ἔργου πρῶτα φιλίαι μεγάλαι συνεκρήθησαν".

entre Kolaios et Korobios. Ce rapport est ensuite reporté sur le plan collectif. Par la connaissance partagée de cet épisode et de cette initiative privée, Samiens et Cyrénéens se reconnaissent mutuellement comme des groupes amis.

Dans l'ensemble, il est très difficile de suivre et de préciser les échanges que purent entretenir les Samiens avec les Cyrénéens. Cependant, un autre épisode rapporté par Hérodote illustre encore la force du lien existant entre les Cyrénéens et les Samiens. Dans son quatrième livre, l'historien évoque les évènements tragiques qui touchent la Cyrénaïque sous le règne troublé d'Arcésilas III, fils de Battos et de Phérétimè. Suite aux réformes de la *politeia* mises en œuvre par Démonax de Mantinée, le roi – n'acceptant pas la nouvelle répartition des pouvoirs et des biens – provoque un premier épisode de *stasis* au terme duquel lui et ses partisans ont le dessous et doivent s'enfuir. Nous sommes ici très intéressés par les orientations et les modalités de l'exil du roi et de ses fidèles. Tandis que sa mère rallie Salamine de Chypre et Evelthon – à qui elle ne cessera alors de demander, en vain, une armée –, Arcésilas, nous dit Hérodote, "ἔφυγε ἐς Σάμον", "trouva refuge à Samos"[1695]. La question des raisons de ce choix se pose. De manière assez convaincante, F. Chamoux avance l'idée que l'épisode se déroule avant la conquête de l'Égypte par Cambyse en 525, le chercheur propose de dater cet exil vers 530 a.C[1696]. Pour cet auteur, si des relations commerciales doivent exister entre Samiens et Cyrénéens, la destination samienne de l'exil du roi s'explique surtout par des "préférences politiques"[1697]. Cette hypothèse en appelle largement à ce que le spécialiste de la Cyrénaïque appelle "la solidarité internationale des tyrans"[1698]. Nous sommes cependant en droit de nous interroger sur la préférence de Polycrate parmi tous les tyrans de cette époque et sur l'accueil et l'enthousiasme rencontrés à Samos. Les Samiens semblent en effet très bien accueillir le

---

[1695] Hdt. 4.162-164, "Ἐπὶ μὲν δὴ τούτου τοῦ Βάττου οὕτω διετέλεε ἐόντα, ἐπὶ δὲ τοῦ τούτου παιδὸς Ἀρκεσίλεω πολλὴ ταραχὴ περὶ τῶν τιμέων ἐγένετο· Ἀρκεσίλεως γὰρ ὁ Βάττου τε τοῦ Χωλοῦ καὶ Φερετίμης οὐκ ἔφη ἀνέξεσθαι κατὰ [τὰ] ὁ Μαντινεὺς Δημῶναξ ἔταξε, ἀλλὰ ἀπαίτεε τὰ τῶν προγόνων γέρεα. Ἐνθεῦτεν στασιάζων ἐσσώθη καὶ ἔφυγε ἐς Σάμον, ἡ δὲ μήτηρ οἱ ἐς Σαλαμῖνα τῆς Κύπρου ἔφυγε. Τῆς δὲ Σαλαμῖνος τοῦτον τὸν χρόνον ἐπεκράτεε Εὐέλθων, ὃς τὸ ἐν Δελφοῖσι θυμιητήριον, ἐὸν ἀξιοθέητον, ἀνέθηκε, τὸ ἐν τῷ Κορινθίων θησαυρῷ κεῖται. Ἀπικομένη δὲ παρὰ τοῦτον ἡ Φερετίμη ἐδέετο στρατιῆς ἥ κατάξει σφέας ἐς τὴν Κυρήνην· ὁ δὲ Εὐέλθων πᾶν μᾶλλον ἢ στρατιήν οἱ ἐδίδου. Ἡ δὲ λαμβάνουσα τὸ διδόμενον καλὸν μὲν ἔφη καὶ τοῦτο εἶναι, κάλλιον δὲ ἐκεῖνο, τὸ δοῦναί οἱ δεομένῃ στρατιήν. <Καὶ> τοῦτο γὰρ ἐπὶ παντὶ τῷ διδομένῳ ἔλεγε, τελευταῖόν οἱ ἐξέπεμψε δῶρον ὁ Εὐέλθων ἄτρακτον χρύσεον καὶ ἠλακάτην, προσῆν δὲ [οἱ] καὶ εἴριον· ἐπειπάσης δὲ αὖτις τῆς Φερετίμης τὠυτὸ ἔπος ὁ Εὐέλθων ἔφη τοιούτοισι γυναῖκας δωρέεσθαι ἀλλ' οὐ στρατιῇ. Ὁ δὲ Ἀρκεσίλεως τοῦτον τὸν χρόνον ἐὼν ἐν Σάμῳ συνήγειρε πάντα ἄνδρα ἐπὶ γῆς ἀναδασμῷ· συλλεγομένου δὲ στρατοῦ πολλοῦ ἐστάλη ἐς Δελφοὺς ὁ Ἀρκεσίλεως χρησόμενος τῷ χρηστηρίῳ περὶ κατόδου...Ταῦτα ἡ Πυθίη Ἀρκεσίλεῳ χρᾷ. Ὁ δὲ παραλαβὼν τοὺς ἐκ τῆς Σάμου κατῆλθε ἐς τὴν Κυρήνην καὶ ἐπικρατήσας τῶν πρηγμάτων τοῦ μαντηίου οὐκ ἐμέμνητο, ἀλλὰ δίκας τοὺς ἀντιστασιώτας αἴτεε τῆς ἑωυτοῦ φυγῆς...".

[1696] Chamoux 1953, 151, 150, propose en fait 530-525 a.C. Il estime que la soumission spontanée d'Arcésilas à Cambyse en 525 a.C. laisse penser que le roi a alors le contrôle des affaires cyrénéennes à ce moment et donc que cette soumission se déroule après son exil et retour victorieux depuis Samos. Plus généralement sur la chronologie des Battiades voir : Chamoux 1953, 151, note 2 ; Coudin 2009, 86, note 37 ; Hdt. 4.159, Battos I aurait régné quarante ans et Arcésilas I seize ans. Partant d'une fondation vers 631 a.C., Battos II, vainqueur des Égyptiens d'Apriès à la bataille d'Irasa (cf. Hdt. 4159), débuterait donc son règne vers 575 a.C. Chamoux revient sur le problème que constitue le fait de placer trois règnes entre 575 et 525 a.C. On s'interroge sur la pertinence du problème sachant que le règne d'Arkésilas II semble aussi désastreux que de courte durée chez Hérodote (cf. Hdt. 2.160). Hdt.2.181, Amasis épouserait la fille de Battos II pour sceller son amitié avec les Cyrénéens.

[1697] Chamoux 1953, 147.

[1698] Chamoux 1953, 147.

projet d'Arcésilas et beaucoup répondent à son appel. Le texte précise en effet que le roi exilé recrute un grand nombre de Samiens à qui il promet de nouvelles terres[1699]. De retour en Cyrénaïque, le soutien de ces mercenaires samiens lui permet de reprendre la cité en main[1700]. Beaucoup de ses adversaires sont alors exilés ou tués, ce qui, mécaniquement, libère aussi de la terre. De fait, explique F. Chamoux, le nouveau partage des terres promis aux Samiens se ferait surtout à partir des grands domaines des oligarques[1701].

Comme nous l'avons déjà mentionné, les Cyrénéens et les Théréens se prévalent d'une amitié ancestrale avec les Samiens. Il n'y a probablement pas de hasard à ce qu'Arcésilas trouve refuge auprès de ses amis samiens. Le choix de cette destination suggère que la grande famille des Battiades entretient des liens étroits – probablement de *xenia*[1702] et/ou de *philia* – avec les Samiens encore vers 530 a.C. On s'interroge toutefois sur sa capacité à lever une troupe nombreuse pour aller combattre d'autres Cyrénéens. Sans pouvoir résoudre définitivement cette question, le récit d'Hérodote fournit une piste de réflexion. L'historien d'Halicarnasse rapporte que le cœur de la réforme de Démonax est d'abord une refonte du corps civique. Trois tribus sont alors créées et les anciens Théréens ne constituent plus qu'une partie de la première tribu. Tout dans cette réforme évoque un élargissement du corps civique avec l'intégration des plus récents colons qu'ils soient Péloponnésiens, Crétois ou encore insulaires[1703]. La réorganisation de la propriété foncière – passant par un nouveau partage des terres – se fait donc notamment au profit des nouveaux citoyens de Cyrène. Il est possible que les "anciens citoyens" aient conçu un fort ressentiment à la suite de cette réforme. Nous savons, toujours par Hérodote, que le roi est soutenu par une partie des Cyrénéens[1704] dont on peut imaginer qu'il s'agit des plus anciennes familles installées à Cyrène. Plus que la seule maison royale, les Battiades au sens large voire les plus anciens colons pouvaient soutenir la volonté royale de revenir sur la *politeia* encore récente de Démonax. Plus encore, quand, après l'assassinat d'Arcésilas, la tonitruante Phérétimè poursuit de sa colère les meurtriers de son fils en envoyant une armée perse contre les Barkéens, il faut remarquer que seuls les Battiades échappent ensuite à l'exil, la mort ou la mutilation[1705].

Suivant cette lecture, il y aurait alors une certaine logique à ce que les Samiens viennent défendre leurs anciens amis, les seuls "vrais" Cyrénéens. Bien entendu, la perspective d'une

---

[1699] Hdt. 4.163, "Ὁ δὲ Ἀρκεσίλεως τοῦτον τὸν χρόνον ἐὼν ἐν Σάμῳ συνήγειρε πάντα ἄνδρα ἐπὶ γῆς ἀναδασμῷ· συλλεγομένου δὲ στρατοῦ πολλοῦ".

[1700] Hdt. 4.164, "ἐπικρατήσας τῶν πρηγμάτων".

[1701] Chamoux 1953, 148.

[1702] Sur ce point cf. supra II.2.1.2 et en premier lieu Gauthier 1972, 22-24.

[1703] Hdt. 4.161.

[1704] Hdt. 4.162, sans quoi on ne comprendrait pas le premier épisode de sédition.

[1705] Hdt. 4.202.

allocation de terres ne gâchait rien à l'affaire. Comme nous l'avons déjà souligné, la question foncière était au centre des préoccupations samiennes[1706].
Cette hypothèse se heurte toutefois à la suite du récit d'Hérodote qui indique que les Cyrénéens vaincus au retour du roi finissent, pour certains, par être renvoyés à Théra[1707]. Ce dénouement laisse en effet entendre que ceux-ci retrouvent alors la cité d'origine de leurs ancêtres.

Pour ce qui concerne le monnayage, J. P. Barron retient l'hypothèse d'un redéploiement partiel de l'activité commerciale samienne vers Cyrène – conséquence de l'arrivée et de l'implantation d'un groupe samien sur place – pour expliquer le changement d'étalon que connaît le monnayage samien dans la seconde moitié du VI^{e} siècle[1708]. Dans le même ordre d'idée, le même auteur recense la surfrappe d'un tétradrachme de Cyrène. S'il ne fait certes aucun doute que la monnaie en question a été surfrappée, il reste difficile de valider sans réserves l'hypothèse de E. S. G. Robinson, reprise par J. P. Barron, qui identifie une monnaie cyrénéenne présentant au droit un silphion et au revers une tête de lion ou un aigle[1709]. Il remarque dans le même ordre d'idée une concordance ponctuelle de types sur les drachmes et hémidrachmes dits "asiatiques" de Cyrène avec le monnayage samien. Ces monnaies présentent en effet un type revers au masque de lion dans un carré incus. Inspiration ou volonté d'imitation, la question est difficile à trancher en raison de la piètre qualité des photographies[1710]. Tout de même, l'impression demeure d'une imitation grossière qui aurait finalement plus à voir avec les proto-types samiens d'électrum qu'avec les beaux masques de lion qui apparaissent sur les premiers monnayages samiens d'argent[1711]. Par ailleurs, le nom d'un homme public nommé Battos, magistrat (monétaire ?) de Samos et proposant d'un décret en 306-301 a.C, interpelle et pourrait être l'indice d'un rapport privilégié qui perdure encore au début de la période hellénistique[1712].

Pour finir, il nous faut tout de même dire un mot du grand nombre de vases laconiens découverts en Cyrénaïque[1713] et plus particulièrement à Cyrène. Si quelques céramiques de ce

---

[1706] cf. supra I.
[1707] Hdt. 4.164, ils sont d'abord envoyés à Chypre pour être mis à mort mais avant cela naufragés puis sauvés par les Cnidiens qui kes renvoient à Théra.
[1708] cf. infra III.3.3.3.2.
[1709] Barron 1966, 29, pl. 6, n°7.
[1710] Barron 1966, 38-39 ; CGC, *Cyr*., xxvii, 9, pl. 5, n°5, 6, 11, monnaie datée de la fin du VI^{e} ou du début du V^{e} a.C.
[1711] Barron 1966, pl. 1 ; Hoover 2010, 271, n°1171, 1172, 1175.
[1712] Barron 1966, 38, 137-139, Battos *démiurge* éponyme, 214-215, 217, pl. 23-24, le nom BATTOΣ apparaît sur 14 monnies samiennes datées de ca 300 a.C. = Hoover 2010, 279, n°1229, 280, n°1232.
[1713] Nous laissons de côté, les trouvailles de céramique laconienne dans le sanctuaire de Démeter à Tocra, cf. Coudin 2009b, 92-98, fig. 17, le Peintre de Naucratis est mieux représenté et la chronologie et la structure des

type ont été récupérées sur l'*agora*, la majorité des productions laconiennes provient de la fouille du sanctuaire extramural de Démeter et Korè, en particulier de sa partie centrale[1714]. Sur 221 vases découverts dans le sanctuaire, les coupes (128 individus) et les cratères (42 individus) sont les deux catégories de formes dominantes[1715]. Il est important de noter que les offrandes de vases laconiens – associées à d'autres objets laconiens en métal précieux[1716] – débutent dès le premier quart du VI^{e} siècle avec 18 individus. Pour cette période, les importations laconiennes de Cyrénaïque dépassent légèrement celles de Samos[1717]. Entre 575 et 550 a.C., le faciès évolue et les découvertes de vases à ornements secondaires évoquent les formes découvertes dans les sanctuaires laconiens. Celles-ci sont très peu diffusées en dehors de la Laconie[1718]. F. Coudin propose de mettre en rapport les évidentes correspondances stylistiques et formelles des trouvailles dans ce sanctuaire avec la céramique laconienne mise au jour en Laconie même. Partant de la mention d'un groupe d'immigrés Péloponnésiens mentionnés par Hérodote[1719], l'auteur explique le pic des offrandes laconiennes et surtout le changement dans le corpus des formes par l'arrivée de nouvelles populations laconiennes à Cyrène vers 575 a.C[1720]. Les cinq grands ateliers laconiens sont représentés, et, globalement, les productions sont plus équilibrées et proviennent également d'autres ateliers comme celui du Peintre de Cyrène, celui du Peintre de la Chimère ou encore celui du Peintre de l'Hoplite. Il faut constater que les ateliers les plus représentés à Samos, celui du Peintre de Naucratis et celui du Peintre des Boréades, le sont très peu à Cyrène. Pour le dernier atelier, les découvertes archéologiques de ce type à Cyrène ne comptent que pour 4% de l'ensemble de la production rattachée à ce Peintre.

Au sujet des thèmes iconographiques représentés, ils paraissent dans l'ensemble assez peu adaptés au contexte local en dehors de la célèbre coupe du Peintre de Naucratis décorée d'une branche de Silphion[1721]. Pour ce qui nous intéresse directement, au vu des différences de styles et de formes, F. Coudin rejette, pour cette fois, l'hypothèse d'un acheminement des céramiques laconiennes par des acteurs samiens[1722]. En partant de l'hypothèse de l'arrivée et

---

importations est différente de celle constatée à Cyrène, 97, "cette divergence tient au fait que les deux cités n'appartiennent probablement pas aux mêmes réseaux commerciaux".

[1714] Coudin 2009b, 86 ; Schaus 1985b ; Schaus 1985a, 15-48.

[1715] Coudin 2009b, 87, tabl. 14.

[1716] Coudin 2009b, 87.

[1717] Coudin 2009b, 88, 232, graph. 19, 235, graph. 25.

[1718] Coudin 2009b, 89, l'auteur donne l'exemple des *lakainai* et des aryballes des groupes M et O dont la production semble être située à Amyclées.

[1719] Hdt. 4.161.

[1720] Coudin 2009b, 89.

[1721] Coudin 2009b, 90, 92, 247, CYR069, pour les publications de cette céramique.

[1722] Coudin 2009b, 92, "il semble que Cyrène ne dépend pas du commerce samien pour la distribution des vases à figures noires, tant par la typologie des vases très proche de celle des vases trouvés en Laconie, que par la représentation des peintres qui ne sont pas les mêmes qu'à Samos et à Naucratis"

de l'implantation probable d'un groupe samien numériquement important à Cyrène vers 530-525 a.C., ces derniers ne semblent pas porteurs d'un changement dans l'arrivée des céramiques laconiennes à Cyrène. Pour la période allant de 550 à 530 a.C., le Peintre de la Chasse est le plus représenté à Cyrène[1723]. Cependant, même en imaginant que le Peintre des Miniatures ne fait qu'un avec celui de la Chasse[1724], le répertoire des formes ne correspond pas au faciès formel observé dans l'Artémision de Samos.

Plus généralement, sur le plan archéologique, G. Schaus estime que certaines des céramiques de Grèce de l'Est découvertes dans le sanctuaire de Démeter sont vraisemblablement produites à Samos[1725]. En plus de cela, certains autres indices pouvant signaler la présence ou l'activité des Samiens mériteraient d'être examinés plus en détail[1726]. Pour l'heure, nous nous contentons de signaler que la fréquentation samienne en Cyrénaïque pourrait davantage être précisée au regard de certaines découvertes réalisées dans le secteur de Tocra[1727]. Comme le propose F. Coudin, il est probable que les deux établissements n'appartiennent pas exactement au même réseau commercial. Par exemple, les productions du Peintre de Naucratis y sont beaucoup mieux représentées qu'à Cyrène[1728].

En définitive et à l'image de la fréquentation par les Samiens de l'île de Chypre, leur présence en Cyrénaïque est probable dans la seconde moitié du VI^{e} siècle mais difficile à prouver. Toutefois, à l'instar du processus déjà envisagé pour la relation avec Sparte, d'anciennes relations personnelles privées ont très certainement ménagé un cadre particulier réglant les mobilités samiennes vers la Cyrénaïque. Par là et connaissant les capacités de production céréalière de cette région[1729], il est probable que les Samiens disposent là, dès le début de notre période, d'une autre perspective à la sécurisation de leur approvisionnement en grain.

[1723] Coudin 2009, 90, 19 exemplaires sont attribués au Peintre de la Chasse.

[1724] cf. supra II.2.1.2.1 ; Coudin 2009b, 142, le Peintre des Miniatures serait un ancien membre de l'atelier du Peintre de la Chasse qui continue à travailler pour la clientèle samienne ; contra Pipili 2001.

[1725] Sur les difficultés d'identification des productions samiennes cf. supra I.3.2.2.

[1726] Schaus 1985a, 104, note 123, sur l'influence samienne dans la statuaire archaïque de Cyrène.

[1727] Schaus 1985a, 104, l'auteur rapporte la découverte de vases dont l'origine samienne est probable.

[1728] Coudin 2009b, 92-98, fig. 17, le Peintre de Naucratis est mieux représenté et la chronologie et la structure des importations est différente de celle constatée à Cyrène, 97, "cette divergence tient au fait que les deux cités n'appartiennent probablement pas aux mêmes réseaux commerciaux".

[1729] Brun 1993a.

II.2.5. L'Ouest lointain

Après ce long développement quant aux activités et à la fréquentation samienne de ces espaces lointains que sont le delta égyptien, l'île de Chypre et la Cyrénaïque, nous proposons, dans cette section, de discuter d'un dernier horizon samien que représente l'Ouest lointain. Depuis le VIII[e] siècle a.C. et les premières colonies grecques implantées en Grande Grèce, cet espace est entré dans le champ des opportunités pour les Grecs du monde égéen. Pour la période que nous considérons, cet ouest lointain est recherché par les Samiens. Ils y voyagent sous différents motifs et suivant différentes conditions. Le déplacement peut-être définitif ou conçu comme un aller et retour. Il peut être à destination d'une colonie grecque ou d'un *emporion*[1730] situé en territoire barbare. Par *emporion*, nous entendons ici la place de commerce qui doit être distinguée du *port of trade* polanyien en ce qu'elle n'est pas un espace neutre[1731] et marginal vis-à-vis de l'état de référence. Les échanges s'y déroulent suivant des normes administratives fixées[1732]. En contexte grec, nous laissons également de côté l'*emporion* en tant que place commerciale ouverte et contrôlée par une cité grecque[1733]. Selon M. Gras, pour qu'il y ait *emporion* pendant l'époque archaïque, des Grecs doivent être installés de manière pérenne "à bonne distance de leur ville d'origine"[1734]. Cette communauté se caractérise par une surreprésentation de marchands impliqués dans les échanges commerciaux[1735]. Suivant les rapports de force et la masse critique des Grecs fréquentant tel ou tel secteur, les conditions d'implantation, de fréquentation et d'échanges au sein de l'*emporion* sont précisément établies par l'autorité indigène locale[1736]. Il nous faut également noter que cette appellation d'*emporion* est employée par des Grecs et résulte d'un regard grec[1737].

Pour discuter des modalités de l'activité et de la présence samienne dans le bassin occidental de la Méditerranée, nous procéderons d'abord suivant une démarche rétrospective partant de l'expérience – courte, mais riches d'enseignements – des Samiens de Zanclè. Il sera ensuite question de l'épineux problème de la fondation de Dicéarchia avant de développer la question

---

[1730] Sur la notion et le concept d'*emporion* voir en premier lieu : Bresson 1993 ; Gras 1993 ; Rouillard 1995 ; Demetriou 2012 ; cf. supra II.2.3.3.

[1731] Rouillard 1995, 98, la "neutralité politique (du *port of trade*) est maintenue par les indigènes ou par un protecteur puissant" ; sur ce point voir aussi : Graslin & Maucourant 2005 ; Figueira 1984.

[1732] Bresson 1993, 163-164.

[1733] Rouillard 1995, 102 ; Bresson 1993, 223, 166.

[1734] Rouillard 1995, 101.

[1735] Rouillard 1995, 101 ; Bresson 1993, 223, "petite communauté humaine essentiellement vouée à l'échange".

[1736] Bresson 1993, 177, "si la côte était occupée apr de grands états territoriaux ou des cités, il n'était pas question d'espérer s'implanter par la force", 226, suivant la rapport de force initiale, "les communautés grecques installées sur les rivages lointains soit étaient sous la souveraineté directe d'un État 'barbare', soit tendaient à devenir elles-mêmes des cités".

[1737] Rouillard 1995, 101, "il y a *emporion* quand une chose est perçue comme un *emporion* par un Grec ; la réalité d'un *emporion* peut ne pas être grecque, mais la perception de l'*emporion* est grecque".

de la présence samienne dans l'*emporion* de Gravisca. Enfin, dans un dernier temps, nous nous essayerons à une synthèse diachronique quant à la présence des Samiens dans cet occident si lointain.

II.2.5.1. Les Samiens de Zanclè

II.2.5.1.1. Déplacement et convention

Le Pseudo-Scymnos attribue aux "Ioniens de Samos" la fondation de Zanclè-Messine : "τὰς Δωρικὰς δὲ πάλιν ἀναγκαῖον φράσαι. Μεγαρεῖς Σελινοῦνθ', οἱ Γελῷοι δ' ἔκτισαν Ἀκράγαντα, Μεσσήνην δ' Ἴωνες ἐκ Σάμου, Συρακόσιοι δὲ τὴν Καμάριναν λεγομένην·"[1738]. Nous remarquons la curiosité que constitue cette fondation ionienne dans cet ensemble "dorien". Comme Hérodote, Thucydide décrit l'arrivée des Samiens en Sicile. Il établit également un lien direct entre leur venue en Sicile et la menace perse à la suite de la révolte d'Ionie. Les Samiens s'emparent ainsi de Zanclè avant d'être eux-mêmes chassés peu de temps après, par le tyran de Rhégion Anaxilas[1739]. Bien qu'il s'agisse d'un établissement samien sur une très brève période, il est intéressant pour nous de discuter des modalités d'implantation de ces Samiens[1740]. Ces derniers, des possédants ("Σαμίων δὲ τοῖσί τι ἔχουσι") déçus de la conduite des navarques à Ladè, décident de partir plutôt que de supporter un nouvel épisode tyrannique sous la houlette d'Aiakès. Comme nous l'avons vu précédemment, le choix de l'Ouest pour ce qui concerne l'orientation a certainement à voir avec une connaissance assez précise des territoires disponibles et de l'organisation politique régionale. L'appel des Zancléens et le projet de colonisation de Kalè Aktè – beau rivage[1741] – concrétisent la destination des Samiens[1742]. Les raisons de l'appel et de la réponse finalement favorable de certains Samiens peuvent être mises en perspective avec une tradition de fondation rapportée par Pausanias. Dans le quatrième volume de son œuvre, il déclare qu'à l'origine, "des pirates", s'étant emparés de Zanclè, avaient fortifié le port et que leurs chefs étaient Crataimenès de Samos et Périérès de Chalcis. Cette tradition diffère légèrement, mais de manière fondamentale pour ce qui nous concerne, de celle fournie par Thucydide. L'historien athénien avançait déjà l'idée qu'il s'agissait en premier lieu d'un établissement de pirates mais que Périérès était originaire

[1738] Ps.-Scymn., 291-294, "il faut maintenant parler des doriennes. Les Mégariens fondèrent Sélinonte, les Géléens Agrigente, les Ioniens de Samos Messène et les Syracusains la ville appelée Camarine".
[1739] Th. 6.4.5-6.
[1740] Sur cette question voir : Robinson 1946, Vallet 1958, Raccuia 1979 ; Finley 1986, 61-62 ; Caccamo Caltabiano *et al*. 1992 ; Consolo Langher 1996, 398-409.
[1741] Finley 1986, 61, aujourd'hui l'actuelle Caronia Marina.
[1742] Hdt. 6.22, "Ζαγκλαῖοι γὰρ οἱ ἀπὸ Σικελίης τὸν αὐτὸν χρόνον τοῦτον πέμποντες ἐς τὴν Ἰωνίην ἀγγέλους ἐπεκαλέοντο τοὺς Ἴωνας ἐς Καλὴν Ἀκτήν ".

de Cumes – "la Cumes chalcidienne du pays des Opiques" précise-t-il – alors que Crataimenès était originaire de Chalcis[1743]. Il est difficile de dater précisément la fondation de Zanclè, entre la fin du VIII^e^ et le milieu du VII^e^ (Himère, colonie des Zancléens est fondée à ce moment)[1744], mais il est intéressant de retrouver dans cette tradition un Samien et un Chalcidien associé dans cette entreprise[1745]. Cependant le passage le plus intéressant suit immédiatement dans la narration du Périégète : "Περιήρει δὲ ὕστερον καὶ Κραταιμένει καὶ ἄλλους ἐπαγαγέσθαι τῶν Ἑλλήνων ἔδοξεν οἰκήτορας"[1746]. Les deux chefs proposent à d'autres Grecs de venir s'installer en Sicile. Si cette tradition a quelque crédit historique auprès des Zancléens de la période archaïque, si donc des éléments samiens ont participé aux différentes vagues de colonisation de la cité, il est possible que l'appel soit diffusé de manière privilégiée auprès des Samiens. Dans le même temps, ce lien ancien a pu décider le choix initial des Samiens de répondre à la demande des Zancléens.

Sur la route, ils sont pourtant déroutés – à croire qu'il s'agit d'un trait samien – et décident de saisir une opportunité nouvelle. Informés que les Zancléens mènent une campagne militaire contre des voisins, les Samiens se saisissent alors de Zanclè partiellement abandonnée par ses citoyens[1747]. On imagine assez bien que les Zancléens qui gardent la ville ne se méfient pas forcément de l'arrivée d'Ioniens qu'ils appellent de leurs vœux depuis déjà un certain temps. Il s'agit alors visiblement d'un nouvel acte de prédation, de parjure et de ruse associé aux Samiens. Plus généralement, on remarque que la capacité de ces Samiens à saisir cette opportunité souligne certes leur très grande réactivité et capacité d'adaptation, mais témoigne également de leur importance numérique et militaire. Dans un premier temps, ils s'installent relativement facilement dans une zone stratégique et favorisée, celle des détroits[1748].

La question de l'alliance et de la manipulation éventuelle de ces Samiens par Anaxilas de Rhégion se pose évidemment. Dans le récit d'Hérodote, il est clair que ce personnage est présenté comme jouant un rôle essentiel dans la prise de Zanclè par les Samiens. Ces derniers faisant étape à Locres épizéphyrienne, c'est bien lui qui, informé de la guerre menée à l'extérieur par les Zancléens, persuade (ἀναπείθει) les Samiens de prendre pour eux-mêmes la

---

[1743] Th. 6.4.5, "καὶ οἰκισταὶ Περιήρης καὶ Κραταιμένης ἐγένοντο αὐτῆς, ὁ μὲν ἀπὸ Κύμης, ὁ δὲ ἀπὸ Χαλκίδος".

[1744] Consolo Langher 1996, 379-394.

[1745] Paus. 4.23.7, "Ζάγκλην δὲ τὸ μὲν ἐξ ἀρχῆς κατέλαβον λῃσταί, καὶ ἐν ἐρήμῳ τῇ γῇ τειχίσαντες ὅσον περὶ τὸν λιμένα ὁρμητηρίῳ πρὸς τὰς καταδρομὰς καὶ ἐς τοὺς ἐπίπλους ἐχρῶντο· ἡγεμόνες δὲ ἦσαν αὐτῶν Κραταιμένης Σάμιος καὶ Περιήρης ἐκ Χαλκίδος. Περιήρει δὲ ὕστερον καὶ Κραταιμένει καὶ ἄλλους ἐπαγαγέσθαι τῶν Ἑλλήνων ἔδοξεν οἰκήτορας".

[1746] Paus. 4.23.7.

[1747] Hdt. 6.23, "ἐοῦσαν ἔρημον ἀνδρῶν".

[1748] Vallet 1958, 386-388, sur les conclusions générales quant au royaume du Détroit et à l'importance du trafic ; Consolo Langher 1996, 390, note 25, pour des références bibliographiques "sulla posizione strategica di Zankle in un punto-chiave per il dominio dello stretto e per il controllo delle vie di comunicazione, e sulla importanza dello stretto in particolare".

cité de Zanclè. “Πειθομένων δὲ τῶν Σαμίων”[1749], les Samiens apparaissent comme des jouets manipulés par Anaxilas qui les utilise au gré de ses propres ambitions territoriales. La nature et les rapports de force au sein de l’alliance entre les exilés samiens et Anaxilas pose question. Considérant la datation de l’arrivée au pouvoir d’Anaxilas, on est en droit de se demander si le groupe des nouveaux arrivants ne joue pas un rôle dans l’affaire[1750].

Laissant de côté cette question, il est plus intéressant de constater que, très vite, les Samiens se détachent d’Anaxilas. Conscients ou constatant rapidement l’effectivité de l’alliance des Zancléens – de Skythès en particulier[1751] – avec le puissant Hippocrate de Géla[1752], les Samiens négocient leur condition d’implantation par une convention particulière qu’Hérodote nous précise de la manière suivante :

“Quant au reste des Zancléens, s’étant entretenu avec les Samiens et ayant échangé des serments, il (Hippocrate) les trahit. La rétribution proposée par les Samiens était qu’il (Hippocrate) reçoive la moitié de tous les biens meubles et esclaves présents dans la ville, et tout ce qui se trouvait sur les champs (τοὺς δὲ λοιποὺς Ζαγκλαίους κοινολογησάμενος τοῖσι Σαμίοισι καὶ ὅρκους δοὺς καὶ δεξάμενος προέδωκε. Μισθὸς δέ οἱ ἦν εἰρημένος ὅδε ὑπὸ τῶν Σαμίων, πάντων τῶν ἐπίπλων καὶ ἀνδραπόδων τὰ ἡμίσεα μεταλαβεῖν τῶν ἐν τῇ πόλι, τὰ δ’ ἐπὶ τῶν ἀγρῶν πάντα Ἱπποκράτεα λαγχάνειν)”[1753].

Peu de temps après leur coup de main, les Samiens voient arriver une armée de secours réunie par le tyran de Géla. La capacité d’adaptation et de négociation des exilés samiens est alors mise en œuvre. Action de *Realpolitik* pourrait-on dire, l’alliance ou l’entente avec Anaxilas est promptement dénoncée et une véritable convention est passée avec celui qui est déjà le principal potentat de la Sicile grecque. On doit cependant s’interroger sur les motivations qui poussent Hippocrate à souscrire à cette convention. Certes, il reçoit un certain nombre de compensations importantes, mais il perd dans le même temps le contrôle direct sur une cité stratégique qui régule le détroit. Il se débarrasse ainsi de ces deux hommes de paille, Skythès et son frère Pythogénès, au profit de Samiens, potentiellement inquiétants et qui naguère encore étaient associés aux vues du concurrent Anaxilas. L’explication de ce retournement d’alliance au profit des Samiens pourrait justement s’expliquer par leur caractère inquiétant. Si leur importance numérique ne leur permet pas de prétendre défendre la campagne environnante, elle les place certainement en situation de tenir la ville avec vigueur. Le nombre

---

[1749] Hdt. 6.23.

[1750] Consolo Langher 1996, 397, le seul argument retenu en faveur de cette hypothèse est que “la monetazione reggina presenta ad un tratto tipologia e metro simili a quella samia”

[1751] Hdt. 6.23, sa mise aux arrêts par Hippocrate et l’armée de secours que le tyran envoie parlent d’ailleurs en faveur d’une soumission plus ancienne des Zancléens à Hippocrate.

[1752] Hdt. 6.23, “ ἦν γὰρ δή σφι οὗτος σύμμαχος ”.

[1753] Hdt.6.23 (trad. Belles Lettres modifiée A.D.).

de navires à leur disposition, s'il n'est pas connu[1754], renforce également l'idée d'un groupe à fort potentiel militaire. Si le tyran de Géla se trouve devant le fait accompli, il décide d'accepter cette convention et les rétributions associées. S'épargnant un siège et une reprise en main difficile, il reçoit un dédommagement important et fidélise les nouveaux arrivants en les intégrant dans sa sphère d'influence.

Il est remarquable de considérer que, loin de constituer un groupe errant et prédateur, les Samiens instrumentalisent leur capacité militaire pour institutionnaliser leurs conditions d'implantations. Après un épisode plutôt brutal d'acquisition d'un nouvel espace, ils cherchent immédiatement à pérenniser leur présence en recherchant la reconnaissance de l'autorité politique locale.

Toutefois, du point de vue des Samiens, cette convention a pu être lue d'une manière plus réductrice par certains chercheurs. Le débat porte essentiellement sur la dernière partie des dédommagements alloués à Hippocrate. Pour certains, l'attribution de "tout ce qui se trouvait sur/dans les champs" témoigne du désintérêt presque total des Samiens installés à Zanclè pour les terres environnantes[1755] qui sont cédées au tyran. S. N. Consolo Langher propose de voir dans cette convention un partage en deux : "la moitié de la ville et la *chôra* cultivable, les biens relatifs et les esclaves, à Hippocrate ; l'autre moitié, comprenant le port (pour lequel les Samiens avaient le plus grand intérêt) aux Samiens"[1756]. Cette interprétation a directement à voir avec l'hypothèse déjà ancienne formulée par C. Raccuia. Pour cette dernière, il est clair que les exilés samiens sont avant tout des possesseurs de navires, et par là, uniquement intéressés aux affaires maritimes et marchandes. Selon elle, le partage consenti par les Samiens témoignerait du fait que la mer, seule, est "alla fonte de la loro sussistenza ed agiatezza"[1757]. Dans le même ordre d'idée, le type de revers, à la *samaina*, du monnayage produit par ces Samiens serait un autre indice de ce que l'auteure appelle "la particolare connotazione socio-economica del nucleo samio" qui s'installe à Zanclè[1758]. À ce sujet, il ne faut pas oublier que les Samiens qui y arrivent sont "ceux qui possèdent"(Σαμίων δὲ τοῖσί τι

[1754] cf. supra II.1.1.1-2.

[1755] Vallet 1958, 116-117, sur le territoire de Zanclè.

[1756] Consolo Langher 1996, 213, note 18, "Zancle fu sostanzialmente divisa in due : metà della città con la chora coltivabile, i relativi beni e gli schiavi, ad Ippocrate ; l'altra metà, comprendente certo il porto (cui i Sami erano particolarmente interessati) ai Sami".

[1757] Raccuia 1979, 195, "una riprova significativa della connotazione mercantile e marinara degli emigrati è costituita dalle concessioni che essi fanno ad Ippocrate...i Sami infatti...non esitavano ad accordare al signore di Gela - oltre alla metà dei beni e degli schiavi presenti nella città - τὰ δ'ἐπὶ τῶν ἀγρῶν πάντα. Essi dunque guardavano al mare come alla fonte della loro sussistenza ed agiatezza".

[1758] Raccuia 1979, 195, "infinie, une prova visiva ed emblematica della vocazione essenzialmente commerciale e marinara dei nuovi arrivati è costituita dal tipo che figura sul rovescio della monetazione samia prodotta in Zancle",196 ; Consolo Langher 1996, 399.

ἔχουσι)[1759]. La question reste de savoir s'ils possèdent plutôt des navires ou des terres. À titre de rappel, la défection samienne avait été négociée en amont de la bataille de Ladè par Aiakès et prévoyait que les Samiens n'auraient à subir aucun tort sur leur territoire[1760]. Les propriétaires fonciers auraient mécaniquement dû être épargnés par le retour des Perses et du tyran. Néanmoins, nous y reviendrons, la perspective d'un retour de la tyrannie pouvait, par d'autres aspects, être insupportable aux riches propriétaires fonciers[1761].

Dans l'ensemble, cette interprétation de la seconde clause du partage nous apparaît assez réductrice et participe d'une historiographie ambiante qui perçoit les Samiens comme des insulaires prédateurs uniquement attachés à leurs navires et à la mer. Comme nous l'avons déjà présenté, cette perspective, non seulement réductrice, se révèle déjà fausse pour les exilés samiens de 525 a.C, qui s'empressent d'acquérir des terres. S'ils détiennent une fine connaissance des pratiques maritimes, les Samiens – à l'instar des autres Grecs – sont intéressés à la possession de la terre.

En fait, il nous semble que le texte d'Hérodote ne permet pas d'arriver à la conclusion d'un abandon de la *chôra* par les Samiens. Qu'on traduise le τὰ δ' ἐπὶ τῶν ἀγρῶν πάντα, par "tout ce qu'il y avait aux champs" ou "sur les champs", n'implique en aucune manière un abandon de la *chôra* cultivable à Hippocrate, encore moins de manière permanente. Certes, le différentiel existe avec le partage, définitif celui-ci, en part égale de tous les biens meubles et les esclaves qui se trouvent dans la ville, mais, pour les champs, il s'agit plus probablement de céder les récoltes, encore sur pied pour certaines, et le bétail, au tyran de Géla. Peu avant l'expulsion des Samiens de Zanclè, Pausanias nous précise les arguments avancés par Anaxilas pour convaincre les Messéniens exilés de combattre à ses côtés. En plus des problèmes que lui posent les Samiens, il développe l'idée qu'il "possède une riche campagne et une cité dans une belle région de la Sicile" (χώραν δὲ εὐδαίμονα καὶ πόλιν ἐν καλῷ τῆς Σικελίας ἔχουσιν). Bien entendu, il leur propose de s'en saisir. La bataille terrestre qui s'ensuit témoigne également de la volonté de ces Samiens de défendre leurs nouvelles terres, terres qui n'avaient visiblement pas été abandonnées à Hippocrate[1762].

Dans la reconstruction que nous proposons pour la convention passée, les termes correspondent à un échange à somme positive pour les deux parties. Hippocrate s'épargne un combat incertain, peut nourrir son armée avec les récoltes, distribuer un butin assez

[1759] Hdt. 6.22.
[1760] Hdt. 6.13 et 6.25.
[1761] cf. infra III.4.2-3 ; Prost 2010, sur la mise en place des mesures fiscales par les tyrans.
[1762] Paus. 4.23.6.

conséquent et détacher d'Anaxilas à son profit les nouveaux arrivants[1763]. Quant aux Samiens, ils se sont mis à l'abri du Mède. Ils ont pris le contrôle d'une belle cité, déjà établie et aménagée. Ils ont certes dû abandonner toutes les récoltes, le bétail et la moitié de tous les biens meubles et des esclaves saisis dans la ville même, mais tout cela ne leur appartenait pas quelques mois plus tôt. Les personnes lésées sont les Zancléens d'origine qui sont, dans le même mouvement, asservis et pour certains livrés aux Samiens pour être mis à mort[1764]. Selon Hérodote, les Samiens se trouvent alors en possession de "la très belle cité de Zanclè" (πόλιν καλλίστην Ζάγκλην)[1765], comprenons l'*asty* et la *chôra*.

Cependant, les Samiens de Zanclè n'abandonnent certainement pas pour autant leur rapport essentiel à la mer et, éventuellement, les activités de prédation envisageable du fait de leur situation de rente. Pendant ces cinq années, il faut envisager des Samiens installés sur un détroit hautement stratégique[1766]. Chez Thucydide et Pausanias, nous retrouvons l'idée que la première phase de colonisation de Zanclè était le fait de pirates (λῃστῶν/λῃσταί). Le site, explique Pausanias, était alors organisé et fortifié autour du port. Ce premier établissement fut fondé par deux personnages Périèrès et Crataiménès[1767].

Pour ce qui concerne les sources archéologiques, celles-ci ne permettent toutefois pas de discuter de la présence samienne à Zanclè[1768]. En raison de la très courte durée de la présence samienne associée à la très longue période d'occupation humaine à Messine, il n'est guère possible de préciser les plus anciennes phases de l'établissement. Nous notons tout de même la découverte d'une nécropole le long du Torrente San Cosimo et située à plus d'1,3 km au sud de la Via Santa Cecilia[1769]. Entre les îlots 107 et 108, 16 tombes ont été mises au jour. Elles sont datées des IV^{e} et III^{e} siècles a.C, cependant que d'autres couches stratigraphiques comportaient des fragments de céramiques proto-corinthiennes datées du VII^{e} et du début du VI^{e} siècle a.C. Suivant les différentes hypothèses formulées, il s'agirait d'un espace habité pendant les périodes archaïque et classique correspondant à une extension de la ville ou encore à un faubourg[1770]. En 1962, les prospections géophysiques ont permis de détecter ce

---

[1763] Consolo Langher 1996, 408, avance l'hypothèse que Cadmos, fils de Skythès, était le gouverneur représentant le pouvoir d'Hippocrate auprès des Samiens de Zanclè cf. Hdt. 7.164.

[1764] Hdt. 6.23.

[1765] Hdt. 6.24.

[1766] Consolo Langher 1996, 390, note 25, pour desd références bibliographiques "sulla posizione strategica di Zankle in un punto-chiave per il dominio dello stretto e per il controllo delle vie di comunicazione, e sulla importanza dello stretto in particolare" ; Vallet 1958, 386-388.

[1767] Paus. 4.23.7, "Ζάγκλην δὲ τὸ μὲν ἐξ ἀρχῆς κατέλαβον λῃσταί, καὶ ἐν ἐρήμῳ τῇ γῇ τειχίσαντες ὅσον περὶ τὸν λιμένα ὁρμητηρίῳ πρὸς τὰς καταδρομὰς καὶ ἐς τοὺς ἐπίπλους ἐχρῶντο· ἡγεμόνες δὲ ἦσαν αὐτῶν Κραταιμένης Σάμιος καὶ Περιήρης ἐκ Χαλκίδος".

[1768] Caccamo Caltabiano et al. 1992, 16-36, pour un historique des recherches archéologiques menées sur le site de Messine ; Vallet 1958, 116, pour quelques données générales sur la topographie de Zanclè-Messine ; pour une mise au point plus récente sur les recherches archéologiques voir : Gras 2002 ; Bacci 2002.

[1769] Vallet 1958, 115.

[1770] Caccamo Caltabiano *et al*. 1992, 24.

qui pourrait être une autre nécropole. Aucun sondage n'a toutefois été entrepris pour vérifier cette hypothèse[1771]. Dans le secteur n°193, une paire de sépultures en *pithoi*, certainement de la première moitié du V^e^ siècle, a aussi été identifiée dans les niveaux les plus anciens[1772]. En 1970, des céramiques préhistoriques, eubéennes et protocorinthiennes sont recupérées dans le cadre d'une opération de dragage du port[1773]. Un autre secteur, celui de l'îlot T a été fouillé sur une zone de 19 sur 12 mètres et a permis de découvrir une parcelle de l'habitat archaïque existant entre la fin du VIII^e^ et la fin du V^e^ siècle. Un tronçon de la fortification en blocs pseudo-isodomes a également été identifié à proximité de la voie Santa Marta[1774]. Enfin, dans le cadre de la campagne de 1990 à proximité de la voi Torino, les niveaux d'époques archaïque et classique ont été atteints[1775]. S'agissant de l'urbanisme de Zanclè, la seule certitude est que la presqu'île constituait le cœur de la ville à la fin du VI^e^ siècle a.C[1776].

II.2.5.1.2. Le monnayage des Samiens de Zanclè :

Si la très courte période de domination samienne rend très difficile l'identification de la présence samienne dans la stratigraphie archéologique de Zanclè-Messine, c'est tout le contraire pour ce qui concerne la documentation numismatique. Plusieurs trésors monétaires[1777] permettent en effet de discuter beaucoup plus précisément du monnayage de ces Samiens de Zanclè. De nombreuses études numismatiques[1778] se sont attachées à traiter de ce monnayage particulièrement intéressant pour nous (cf. Planche 10, fig. 1-4, 10).

Considérant le caractère relativement tardif des monnayages grecs en Grande Grèce, il importe d'essayer de replacer ce monnayage zancléen dans un contexte régional. Le monnayage des Samiens de Zanclè présente la caractéristique essentielle d'être limité chronologiquement et, de fait, frappe par son intensité. On retient généralement une période

---

[1771] Caccamo Caltabiano *et al*. 1992, 25 et planches pour une carte topographique de localisation des différentes zones archéologiques.

[1772] Caccamo Caltabiano *et al*. 1992, 26, 33, sur la reprise de la fouille de cette nécropole qui est utilisée du V^e^ au I^er^ siècle p.C.

[1773] Caccamo Caltabiano *et al*. 1992, 27.

[1774] Caccamo Caltabiano *et al*. 1992, 35.

[1775] Caccamo Caltabiano *et al*. 1992, 36, sur la découvertes de céramiques protocorinthiennes et attiques à vernis noir.

[1776] Vallet 1958, 116.

[1777] Barron 1966, 43-44, l'auteur dispose pour son étude des monnaies de 4 trésors : Messine (1875), Géla, Zagazig et un autre trésor provenant du Sud de l'Anatolie ; Price & Waggoner 1975, sur le trésor d'Asyut ; Boehringer 1996, l'auteur rajoute trois monnaies fragmentaires des Samiens de Zanclè (cf. *CH* 9, 66, n°605).

[1778] Caccamo Caltabiano *et al*. 1992, 12-14, pour une présentation de la bibliographie principale sur le sujet ; voir plus précisément : Robinson 1946 ; Vallet 1958, 338-344 ; Barron 1966, 40-45, 178-180, pl. 6-7 ; Barron 1989, 9-14, 21-22, pl. 5, pour un catalogue de toutes les monnaies des Samiens de Zanclè ; Arnold-Biucchi 1990 ; Caccamo Caltabiano 1993 ; Boehringer 1996 ; Consolo Langher 1996, 405-409.

d'émission comprise entre 494/493 et 488 a.C[1779]. J. P. Barron recense 16 tétradrachmes émis par les Samiens de Zanklè[1780]. Pour ce qui concerne les tétradrachmes, il faut y ajouter 14 autres exemplaires provenant du célèbre trésor d'Asyut vraisemblablement enfoui vers 475 a.C[1781]. En plus de ces trente monnaies des Samiens de Zanclè, il faut prendre en compte les trois pièces fragmentaires d'une autre cache monétaire enfouie vers la fin du V^e^ siècle[1782].

Si les Samiens utilisent un étalon eubéen, il est très intéressant de noter que ce monnayage comporte différentes dénominations allant d'un tétradrachme assez lourd de 17,30 g[1783] à la diobole ou l'obole[1784]. On remarque également ce que J. P. Barron lit comme une adaptation au système divisionnaire local[1785] pour les plus petites dénominations qu'il identifie comme *trias* (quart de *litra*) et *hexas*[1786]. Il s'agit alors de pièces de très petits modules (0,13-0,14 g pour les *hexantes*) devant non seulement servir aux échanges les plus simples et les plus quotidiens, mais qui sont également adaptées au système divisionnaire et de compte. Dans les trésors découverts en Grande Grèce – ceux de Messine et de Géla[1787] – il nous faut remarquer l'association de ces monnaies avec d'autres émissions locales[1788]. Loin d'être anecdotique, cette association témoigne aussi de la capacité de pénétration et d'intégration des nouveaux arrivants dans le système d'échange local et régional. Chez les autres Grecs de Sicile, on accepte et on reconnaît la valeur du monnayage samien.

Sur les tétradrachmes, J. P. Barron estime que chaque lettre présente au revers des pièces "represents a year's coinage"[1789]. La série "sans lettre" correspondrait à la première émission

---

[1779] Boehringer 1996, 55 ; Arnold-Biucchi 1990, 17 ; Barron 1966, 41-43, 43, retient une période de cinq années.

[1780] Barron 1966, 40, 178-179.

[1781] Price & Waggoner 1975, 26-28, pl. 1-2, fig. 12-24, remarquons que seules 4 monnaies ont été retrouvées "intactes", toutes les autres sont soient cassées soit semblent avoir été cisaillées ; *CH* 2, 12, n°17; Barron 1989, 9-10, 21-22, pl. 5.

[1782] Boehringer 1996 ; *CH* 9, 66, n°605, 3 monnaies frappées par les Samiens de Zanclè, 6 de Zanclè (antérieures?), 3 de Rhégion et 6 de Messana.

[1783] Consolo Langher 1996, 407.

[1784] Barron 1966, pl. 7.

[1785] Barron 1966, 44, "some of the fractionnal coins bear marks of value equating them to the native Italian and Sicilian copper litra".

[1786] Barron 1966, 179-180, l'auteur compte 6 dioboles, 1 obole, 1 *trias* et 2 hexas ; Barron 1989, 13, le décor à trois pastilles marquait certainement la dénomination local de la *trias* ; Boehringer 1996, 54, bien qu'il ne le précise pas, l'auteur nous semble recenser 2 dioboles (plus ou moins dégradées par l'usure et pouvant compenser le coût de la frappe) et une obole ; Consolo Langher 1996, 392, sur ces questions de petites dénominations ; Robinson 1946, 14, à propos du "Sicilian litra",

[1787] cf. supra.

[1788] Boehringer 1996, *CH* 9, 66, n°605, recense, pour le trésor de "Zankle-Messana", 3 monnaies frappées par les Samiens de Zanclè, 6 de Zanclè, 3 de Rhégion et 6 de Messine; sur le trésor de Géla de 1956, vraisemblablement enfoui vers 485 a.C., voir : Thompson *et al*. 1973, *IGCH*, 311, n°2066, les auteurs recensent en plus de 3 (2) tétradrachmes samiens de Zanclè, 410 monnaies d'Agrigente, 254 de Géla, 166 monnaies athéniennes et notamment 1 tétradrachme de Rhégion avec une tête de lion au droit ; Jenkins 1970, 20, 150, pl. 36, fig. 1, recense deux tétradrachmes, une seule de deux monnaies porte un alpha majuscule.

[1789] Barron 1966, 43 ; Barron 1989, 13 ; Robinson 1946, 15, "The sequence thus implies five periods, if we include the coins without letter in the first, and whatever the details of the arrangement, the natural length for the period would be the year" ; Kraay 1976, 213.

et devrait être rattachée à la série A[1790]. Pour ce premier ensemble, pas moins de 7 coins de droit furent utilisés. Cela témoigne du caractère massif de la première phase d'émission et J. P. Barron y voit le résultat d'un besoin pressant de monnaies pour payer des mercenaires. Partant de ce que nous savons des conditions d'établissement des Samiens à Zanclè, cette hypothèse ne paraît guère pertinente. Les nouveaux arrivants samiens sont justement les mercenaires en question. S'il s'agit bien d'un monnayage émis par les Samiens eux-mêmes, il ne sert très certainement pas au financement de la solde d'autres mercenaires, mais éventuellement à celui de la solde des combattants samiens. Plus simplement et suivant l'hypothèse que nous proposons, ayant fait main basse sur la moitié de tous les biens des Zancléens[1791], il est probable que l'argent récupéré[1792] ait alors été fondu puis monnayé au type samien en vue d'une distribution équitable du butin. Dans le même temps, il est possible que les exilés aient emporté depuis Samos une importante quantité d'argent monnayé ou en lingots[1793]. Dans l'ensemble et au regard de la brièveté de ce monnayage, nous pouvons qualifier cette production de massive. Aux dix coins de droit identifiés par J. P. Barron s'ajoutent cinq autres coins repérés suite à l'observation des monnaies d'Asyut[1794]. Dans le même temps, il est remarquable qu'aucune monnaie de la sous-série "gamma" n'apparaisse ni dans la publication de J. P. Barron ni dans le trésor d'Asyut[1795].

S'agissant des types monétaires utilisés, les Samiens de Zanclè reprennent le masque de lion caractéristique du monnayage samien. Dans le même temps, ils sont les premiers à mettre en œuvre le type de la proue de *samaina* qui se retrouve plus tard – après leur expulsion et leur possible retour à Samos, suite à la fin de la domination perse et de la tyrannie – sur les tétradrachmes de la classe III de Barron[1796] et les trihémioboles du second quart du V^e^ siècle[1797].

[1790] Barron 1966, 43, "before the decision was taken to employ sequence marks", sur les 16 monnaies étudiées par l'auteur, 8 portent des lettres : A B Γ Δ E; Kraay 1976, 213, rajoute une hémi-obole marquée Z à Oxford ; Price & Waggoner 1975, 26-28, pl. 1-2, fig. 12-24, sur 14 monnaies des Samiens de Zanclè, 6 pièces n°18-21 et n°23-24 sont marquées d'une lettre ; Barron 1989, 21-22, pl. 5, pour le recensement de toutes les monnaies des Samiens de Zanclè par années d'émission.

[1791] Hdt. 6.23.

[1792] Barron 1966, 43.

[1793] Consolo Langher 1996, 399 ; Vallet 1958, 340, pour une discussion de l'hypothèse selon laquelle ce monnayage aurait pu être transporté depuis Samos où il aurait été frappé. À l'époque de la publication, la découverte de la quasi totalité des individus en Occident pouvait sembler être un critère pertinent. Le trésor d'Asyut a largement remis en cause cette idée. Il reste les deux arguments très forts que sont le choix d'un étalon eubéo-attique quand les Samiens utilisent depuis longtemps un étalon lydo-milésien dégradé, le fait que certaines subdivisions d'obole correspondent à des mesures locales comme la litra, et les marques de monnayage annuel qui n'aurait pas lieu d'être si toute cette série avait été frappée avant le départ pour l'Occident.

[1794] Price & Waggoner 1975, 27.

[1795] Barron 1966, 41 ; Price & Waggoner 1975, 27, "Although a coin with gamma has yet to come to light"

[1796] Barron 1966, 184, pl. 9, fig. 32-34.

[1797] Barron 1966, 71, 198, pl. 16.

Si nous avons déjà évoqué certaines associations tout à fait remarquables, la découverte à la fin des années 1950 d'un lot de petites monnaies d'argent dans le secteur de Messine doit être signalée. Cette association de pièces de petits modules permet de réfléchir à la chronologie relative de trois monnayages associés, émis de part et d'autre du détroit à Rhégion et Zanclè. L'intérêt de ce lot est qu'il permet une approche diachronique. Sur 22 pièces en argent, C. Boehringer recense 3 monnaies samiennes de Zanclè, 10 autres émises par les Messéniens installés à la suite des Samiens et 3 émises par Rhégion. Enfin, 6 oboles de Zanclè au dauphin complètent le tableau[1798]. De fait, nous aurions dans ce lot la photographie de la séquence chronologique suivante :

-Monnaies au dauphins de Zanclè, avec l'ethnique ZANK ou ZANKΛ au droit, datées de 525-494/493[1799], et donc peut-être émises du temps de Skythès[1800].
-Monnaies samiennes de Zanclè, 494/493-489/488 a.C.
-Monnaies de Zanclè-Messania, 488-480[1801], émises par les Messéniens de Zanclè sous l'autorité d'Anaxilas tyran de Rhégion.

Concernant ce qui serait le premier monnayage zancléen – celui au dauphin – l'ensemble consiste en 6 oboles vraisemblablement déclinées sur l'étalon eubéo-chalcidien[1802]. Pour ce qui regarde le monnayage des Messéniens de Zanclè-Messania, le fait de retrouver un type de droit très proche, pour ne pas dire plus, de celui du monnayage précédant des Samiens de Zanclè constitue le point le plus intéressant. Le masque ou la tête de lion est repris lors de ce qui doit être la première phase des émissions monétaires de Zanclè-Messine (cf. Planche 10, fig. 8). Ce n'est que par la suite que ce type droit est abandonné pour le lièvre, type propre aux Messéniens. Pour ce qui concerne les dénominations de la première phase, les poids rapportés des différentes monnaies sont tout à fait semblables à ceux des *hexantes* recensés par J. P. Barron, 0,11 et 0,12 g pour les *hexantes* des Messéniens de Zanclè[1803]. Il est clair que sans la différence de revers, ces monnaies auraient facilement pu être prises pour des émissions relatives aux Samiens de Zanclè.
Pour les trois monnaies de Rhégion associées à ce même lot, il faut aussi remarquer que le type droit présente également une tête de lion (cf. Planche 10, fig. 9). Il est toutefois notable que le traitement stylistique du mufle du lion soit légèrement différent et qu'il s'agisse de la

[1798] Boehringer 1996, 51-54 ; CH 9, 66, n°605.
[1799] Robinson 1946, 19, pl. 5, fig. 24-26.
[1800] Hdt. 6.23.
[1801] Robinson 1946, 19.
[1802] Boehringer 1996, 55.
[1803] Boehringer 1996, 54 ; Barron 1966, 180.

représentation, non pas d'un masque (dépouille de lion) mais d'une véritable tête de lion[1804]. Le museau est froncé comme nous l'indique l'évolution du type que l'on peut observer sur les monnaies de Rhégion appartenant au trésor de Randazzo découvert en 1980[1805]. C. Arnold-Biucchi associe le début du monnayage de Rhégion avec la prise du pouvoir d'Anaxilas en 494/493 a.C. Reprenant la chronologie établie par E.S.G. Robinson, l'auteur rappelle que ce tyran frapperait dans un premier temps ses monnaies suivant l'étalon eubéo-chalcidien et portant au droit une tête de lion et au revers une tête de veau[1806]. Puis, peut-être vers 480 a.C. – après la victoire d'un de ses attelages à Olympie, il décide et d'un changement de type monétaire et d'un changement d'étalon. Le monnayage est désormais décliné suivant l'étalon eubéo-attique. Il n'y a aucune incidence sur le poids du statère de référence qui reste autour de 17 g mais le système divisionnaire est modifié puisque dès lors le statère ne correspond plus à trois drachmes mais à quatre. Il s'agit de l'étalon utilisé par les Syracusains depuis le VI^{e} siècle et leurs premières frappes monétaires[1807].

Considérant la quasi-simultanéité des monnayages émis sous l'autorité d'Anaxilas et par les Samiens de Zanclè, la question de la ressemblance des types se pose naturellement. Du point de vue des Samiens qui cherchent à s'implanter et visiblement à adapter leur monnayage aux conditions locales, la reprise de l'étalon eubéo-chalcidien s'impose assez facilement. Affiliés au tyran Hippocratès de Géla, les Zancléens semblent déjà utiliser un monnayage décliné sur cet étalon[1808]. La tradition samienne et d'anciens liens avec les Eubéens de Chalcis facilitent certainement ce choix et un retour à l'ancien standard eubéen des plus anciennes frappes samiennes[1809]. Si, comme nous le pensons, les Samiens abandonnent cet étalon historique au début des années 530, il est possible que les plus anciens des Samiens arrivés à Zanclè aient encore le souvenir et la connaissance de ce système. Pour ce qui concerne la ressemblance de type – tête ou masque de lion –, E. S. G. Robinson rejette vivement l'hypothèse d'une influence samienne sur l'adoption du type à la tête de lion[1810]. Comme le remarque fort justement l'auteur, les Zancléens n'attendent certes pas les Samiens pour frapper monnaie. Allant dans le même sens, M. Caccamo Caltabiano pointe aussi les "différences

---

[1804] Robinson 1946, 15 ; Vallet 1958, 343.

[1805] Arnold-Biucchi 1990, 48, quatre exemplaires datées d'après 461 a.C. correspondant à la chute d'Anaxilas cf. 18, pl. 1.

[1806] Arnold-Biucchi 1990, 17.

[1807] Arnold-Biucchi 1990, 18 ; Vallet 1958, 343, l'auteur estime qu'un premier changement influencé par les Samiens de Zanclè se produit pour le monnayage de Rhégion.

[1808] Robinson 1946, 17, l'auteur rappelle qu'un premier monnayage important est émis à Zanclè à la fin du VI^{e} siècle et qu'il utilise déjà l'étalon eubéo-chalcidien ; contra Consolo Langher 1996, 391, l'auteur retient, pour les premières émissions monétaires zancléennes, un système monétaire différent et des dénominations étrusques, litre et hémilitre.

[1809] cf. infra III.3.3.1.

[1810] Robinson 1946, 15, "though there may be a superficial resemblance the assumption is groundless, for Samian coins have an eyeless mask, not a lion's head with eye-balls, and a bull not a calf ; in any case the emigrants brought the lion type only, not the bull to the West" ; Vallet 1958, 343.

iconographiques et certainement aussi idéologiques entre les deux types"[1811]. L'adoption d'un nouveau type à la tête de lion sur le monnayage de Zanclè n'aurait alors rien à voir avec le monnayage des Samiens et daterait de la reprise de la ville par Anaxilas ayant expulsé les Samiens[1812]. Le nouveau monnayage d'Anaxilas, dont le type est par la suite diffusé à Zanclè à partir de 489, utilise un type de droit à tête de lion et un type de revers représentant une tête de veau. Si comme le proposent E. S. G Robinson et M. Caccamo Caltabiano, les différences stylistiques sont assez évidentes, il n'empêche que l'aspect général rappelle largement celui des monnaies samiennes, tant au niveau typologique que des dénominations d'ailleurs[1813]. Bien que cela soit moins évident, il est possible que le type de revers soit également inspiré d'un type samien qui apparaît dès la fin du VI^{e} siècle ou au début du siècle suivant, celui de l'avant-train de bœuf. Sur le monnayage d'Anaxilas, le "veau" – ce bœuf en puissance – est représenté d'une manière qui rappelle celle utilisée par les Samiens pour représenter leurs bœufs au droit et au revers de certaines monnaies dès la fin du VI^{e} siècle et tout début du V^{e}[1814]. Le traitement des plis du cou du veau[1815] d'Anaxilas semble assez proche de celui présent sur les émissions samiennes. Il nous paraît vraisemblable que le premier monnayage d'Anaxilas en 493 a.C. s'inspire largement des monnaies samiennes que doivent avoir apporté les Samiens avec eux dans leur exil. La proximité des types employés[1816] et la simultanéité des monnayages ne sauraient se comprendre comme un pur hasard. Nous sommes ici probablement en présence d'un cas d'homotypie de contiguïté[1817]. Il y a en effet une certaine logique à penser que les Samiens en sont à l'origine et inspirent le premier monnayage d'Anaxilas. On peut estimer que le type au masque de lion est familier des Samiens depuis près de 40 ou 50 ans[1818] au moment de ces nouvelles émissions. Sans évacuer la question de l'état toujours provisoire de la recherche, il faut tout de même relever le caractère massif des émissions samiennes de Zanclè tandis que la seconde phase du monnayage de Rhégion se

---

[1811] Caccamo Caltabiano 1993, 19.

[1812] Robinson 1946, 15, 17 ; Th. 6.4.5-6.

[1813] Consolo Langher 1996, 397, "la monetazione reggina presenta ad un tratto tipologia e metro simili a quella samia", l'auteur se demande si cette ressemblance ne témoigne pas d'une alliance initiale entre les exilés samiens et Anaxilas. Les premiers auraient éventuellement aider le second à se saisir du pouvoir à Rhégion, 407, "i tipi monetali sami (testa di leone/testa di vitello), propri dell'isola di Samo, si affermano intanto nelle zona e si ritrovano anche sulle serie reggine".

[1814] Barron 1966, 27, c'est vers cette époque que sont associés pour la première fois les types au masque de lion au droit et au protomé de bœuf au revers "the standard obverse type, a lion's mask facing, which is now for the first time combine with the standard reverse type of an ox's head and neck in profile", 174, pl. 5, pour les didrachmes, drachmes et trihémioboles datées de 522-520 a.C., 176-177 pour les tétradrachmes, dioboles et oboles datées de 499-495 a.C., pl. 5-6.

[1815] cf. supra I.3.2.3, sur la plaque de Géryon et le traitement stylistique des plis du cou ; sur ce point voir aussi Brize 1985.

[1816] Robinson 1946, pl. 5, n°2-3 ; Barron 1966, 176-177, pl. 6, 1-7.

[1817] Colbert de Beaulieu 1973, 142-143, 148, vis-à-vis d'une monnaie en circulation dans un secteur contigü, la nécessité de s'identifier en se distinguant aboutit à des modification non pas du profil général mais du traitement detail.

[1818] Barron 1966, 19-20 ; cf. infra III.3.3 et III.3.3.3.1.

résume à une drachme dans le trésor d'Asyut[1819], trois monnaies recensées par E. S. G. Robinson[1820] et un tétradrachme provenant du trésor de Géla[1821]. Les trois petites monnaies (une *hexas* et deux hémioboles[1822]) de Rhégion provenant du trésor de Messana correspondent à la quatrième (*c.* 462-430 a.C.) et cinquième phase (*c.* 430-387 a.C.) du monnayage d'après la typo-chronologie d'E. S. G. Robinson[1823]. Ce type est ensuite conservé dans un premier temps par la population nouvellement installée par Anaxilas à Zanclè-Messana. Pendant un temps, de part et d'autre du détroit de Messine, les types de droit présentent une tête de lion largement inspirée des monnaies samiennes.

Si cette hypothèse était juste, une telle influence et la durée de vie – peut-être 15 années[1824] – du type à la tête de lion, témoignent non seulement du dynamisme économique et marchand mis en œuvre par les Samiens de Zanclè mais également, d'un point de vue symbolique, de la valeur et de la confiance que les populations grecques ou non grecques du détroit associent au monnayage samien.

Les premières émissions monétaires d'Anaxilas sont étalonnées suivant le standard eubéo-chalcidien[1825]. G. Vallet, qui discute également de cette question, souligne qu'Anaxilas modifie les règles de l'échange monétaire en créant un statère de trois drachmes – donc qui conserve le système divisionnaire propre à l'ancien étalon eubéo-chalcidien – correspondant au tétradrachme des Samiens de Zanclè. Le même auteur conclut en admettant l'influence du monnayage des Samiens sur celui d'Anaxilas[1826]. S. N. Consolo Langher voit également dans la frappe de tétradrachmes de *c.* 17,30 grammes une volonté de produire des monnaies "vicini al peso del nuove serie coniate dai Sami a Zankle". Ce choix produit de part et d'autre du détroit une facilité de change avec les Samiens de Zanclè[1827] et témoigne de la volonté d'Anaxilas de suivre "una linea economica e mercantile comune con Zanklei e Sami"[1828], cela dans le cadre de son projet hégémonique[1829].

[1819] Price & Waggoner 1975, 25, pl. 1, n°5.

[1820] Robinson 1946, 18, pl. 5, n° 2-4, un statère, une drachme et une obole.

[1821] Jenkins 1970, 150, pl. 36, n°2.

[1822] Boehringer 1996, 51, 52, n°1-3, une *hexas* et deux hémioboles.

[1823] Robinson 1946, 19, pl. 5, n°14, 21.

[1824] Arnold-Biucchi 1990, 18, 48, pl. 1, il est de nouveau repris après 461 a.C.

[1825] Arnold-Biucchi 1990, 17.

[1826] Vallet 1958, 343, "dès lors, il faut se demander si, malgré les différences de détail, l'idée de faire figurer sur les monnaies de Rhégion la tête de lion – peut-être comme symbole d'Apollon – n'a pas été suggérée à Anaxilas par le monnayage samien de Zancle", note 4 : "les variantes de détail soulignent en fait l'unité structurelle du motif".

[1827] Consolo Langher 1996, 409.

[1828] Consolo Langher 1996, 407.

[1829] Consolo Langher 1996, 409, "una preziosa premessa per l'attuazione di quel programma egemonico"

De fait, les Samiens ont toujours l'art et la manière rocambolesque de s'implanter quelque part, mais ils ne peuvent être réduits à un groupe errant et prédateur. L'acte initial de prédation laisse place à un phénomène – seul le monnayage nous en laisse l'image – d'intégration et d'adaptation aux conditions locales de l'échange. Plus encore, il est possible qu'ils aient exercé une certaine influence sur des pratiques monétaires locales. Si leur établissement ne fait pas véritablement souche, leur dynamisme et leurs réalisations – en un si court laps de temps – font peut-être référence auprès d'autres Grecs.

Pour clore l'examen de ce monnayage, il faut enfin discuter de la découverte de la moitié des tétradrachmes émis par les Samiens de Zanclè dans un trésor égyptien. J. Price et N. Waggoner soulignent la forte proportion de ce monnayage qui contraste avec la quasi-absence d'autres ateliers monétaires de Grande Grèce[1830]. Considérant que la période probable d'enfouissement de ce trésor se situe autour de 475 a.C., la question d'intenses échanges commerciaux entre Zanclè et l'Égypte se pose. Les Samiens, comme nous l'avons vu, sont depuis longtemps engagés dans des échanges réguliers avec l'Égypte, et pouvaient, bien qu'exilés, poursuivre les échanges avec le delta égyptien depuis la Sicile. Au contraire, J. P. Barron estimait probable que la forte présence de monnaies samiennes de Zanclè dans un trésor égyptien plaçait ses échanges après l'expulsion et le retour supposé des Samiens à Samos[1831]. Cette hypothèse est assez solidement soutenue par différents arguments. Le premier d'entre eux est la présence dans le même trésor de 19 monnaies frappées à Samos. Celles-ci sont des pièces se rapportant aux sous-séries dites "classes I et II" de J. P. Barron[1832]. Si la première de ces sous-séries correspond au monnayage samien de la période de la révolte d'Ionie – monnayage dont ils peuvent avoir emporté des exemplaires dans leur exil en Grande Grèce –, la seconde est censée être émise entre 482/481 et 478/477 a.C. Nous remarquons également avec intérêt qu'en dehors de la très importante première émission qui représenterait 50 % du total, ce sont plutôt des monnaies des Samiens de Zanclè de l'avant-dernière et quatrième année qui sont relativement bien représentées dans le trésor d'Asyut[1833]. À l'instar des monnaies de Samos, le monnayage des Samiens de Zanclè est utilisé dans les échanges avec l'Égypte et représente une proportion importante (42,4%)[1834] du monnayage utilisé par les Samiens. J. Price et N. Waggoner estiment possible que la présence des quelques monnaies des ateliers de Grande Grèce soit due à l'expulsion et au retour des

[1830] Price & Waggoner 1975, 27, 23-25, 2 monnaies de Métaponte, 1 de Calaunia, une de Crotone, une de Rhégion, 4 drachmes d'Himère.

[1831] Barron 1966, 45, pour certains peut-être dès 492 a.C. avec l'éviction d'Aiakès II par Mardonios, cf. Hdt.6.43.3 ou encore après la bataille du Cap Mycale et le renversement de Théomestor en 479 a.C.

[1832] Barron 1966, 176-177, 181.

[1833] Price & Waggoner 1975, 26-27, pl. 1-2, fig. 12-24, les monnaies portant la mention de l'année A et les pièces anépigraphes représente 50% (7/14) du monnayage des Samiens de Zanclè ; les monnaies de l'année Δ représente 28,6% (4/14) du total.

[1834] Il s'agit de 14 exemplaires sur les 33 monnaies samiennes.

Samiens de Zanclè qui emportent ces monnaies avec eux[1835]. Les auteurs ne pensent pas que les monnaies grecques d'Italie et de Sicile sont directement convoyées en Égypte. De retour chez eux, des Samiens de Zanclè ont tout à fait pu ramener ces pièces[1836]. Enfin, comme le remarque de manière très pertinente J. P. Barron, "hence it is no mere coincidence that helmet, prow, and lettered sequence, all recur on coins of Samian striking"[1837]. On remarque en effet que les spécificités du type frappé par les Samiens de Zanclè se trouvent être intégrées dans les monnayages samiens de la première moitié du V^e^ siècle. D'après la classification de J. P. Barron, casque et proue de *samaina* apparaissent sur les tétradrachmes samiennes de la classe III[1838]. Il est possible que l'association au revers des tétradrachmes du protomé de bœuf et de la proue de *samaina* symbolise le retour et la réintégration définitive des Samiens de Zanclè dans la cité de Samos. Comme en témoigne le trésor d'Asyut, les monnaies samiennes de Zanclè et de Samos ont pu continuer à être utilisées ensemble pendant un certain temps, peut-être entre 488 et 475 a.C.[1839]. De fait, l'association des symboles sur un nouveau type de revers illustre peut-être une forme de réunification monétaire des Samiens.

Ainsi que nous l'avons entrevu pour les exilés de Cydonia, les Samiens en exil sont souvent associés à une période d'environ cinq années de grande prospérité. Les raisons de l'intervention d'Anaxilas contre les Samiens ne sont certes pas clairement établies, mais différents points méritent d'être présentés. D'abord, il est évident que la mort d'Hippocrate en 488 a.C. laisse un vide politique majeur[1840]. Les Samiens de Zanclè sont dès lors privés de leur allié le plus puissant et sa disparition ouvre à nouveau la porte au projet hégémonique d'Anaxilas. Selon les termes de Pausanias, beaucoup plus loquace que Thucydide[1841], il arrive à convaincre des Messéniens – eux-mêmes en butte au pouvoir lacédémonien – de venir s'installer en Occident. On note avec intérêt la constante que représentent les essais des tyrans siciliens pour s'attacher et orienter les implantations des groupes d'exilés. Une fois ces Messéniens arrivés, Anaxilas déclare qu'il est lui-même en butte à l'opposition des gens de

[1835] Price & Waggoner 1975, 27.

[1836] Price & Waggoner 1975, 28 ; Barron 1966, 44-45, "the Hoard evidence of their coins suggests that they returned to the East, that is to Samos". L'auteur se rapporte à l'association dans le trésor égyptien de Zagazig (1901) d'un ou deux tétradrachmes sans lettre des Samiens de Zanclè avec une tétradrachme plus tardive de la classe II de Barron frappée à Samos même.

[1837] Barron 1966, 45, l'auteur précise que contrairement au monnayage de Zanclè, le casque et la proue sont tournés vers la droite dans le cadre du monnayage strictement samien. L'auteur explique cette différence par la gravure retrograde des types et des lettres zancléens.

[1838] Barron 1966, 50-55, 182-183, pl. 8-9, fig. 17-20, 32-34

[1839] La proximité dans le temps de l'éviction d'Aiakès II par Mardonios en 492 a.C. cf. Hdt. 6.43.3, et de l'expulsion des Samiens de Zanclè permet peut-être un retour dès 488 à Samos ; 475 a.C. constitue la date estimée de l'enfouissement du trésor d'Asyut.

[1840] Consolo Langher 1996, 410.

[1841] Th. 6.4.6.

Zanclè (ἔλεγεν ὡς Ζαγκλαῖοι διάφοροι μέν εἰσιν αὐτῷ)[1842]. Convaincus, les Messéniens s'engagent aux côtés du tyran contre les Samiens de Zanclè. S'ensuit une double confrontation. Les Messéniens l'emportent sur terre tandis que les navires de Rhégion l'emportent dans un combat naval. Enfin, un siège scelle définitivement la défaite des Samiens de Zanclè[1843]. Telle qu'elle nous est décrite, l'intervention militaire est de grande envergure et dépasse les capacités, humaines et/ou matérielles, des Samiens d'Occident. Si S. N. Consolo Langher évoque leur faiblesse militaire et politique – on imaginerait alors un effort de guerre et l'âpreté des combats moins conséquents – l'auteur souligne à raison la gêne économique qu'ils représentent[1844]. Il s'agit probablement là du sens à donner à l'expression "Ζαγκλαῖοι διάφοροι". Comme pour l'intervention des Éginètes contre les Samiens de Cydonia, perturbateurs des flux commerciaux[1845], l'objectif d'Anaxilas est clairement de prendre le contrôle pour lui seul du détroit.

Finalement, il est intéressant de constater que la tradition transmise par Pausanias évoque la clémence des Messéniens à l'endroit des prisonniers. Les Samiens eux-mêmes avaient fait preuve d'une retenue comparable dans le traitement des prisonniers zancléens. Tandis qu'Anaxilas enjoint de mettre à mort les citoyens et d'asservir femmes et enfants, les Messéniens non seulement s'y refusent, mais décident de vivre en bonne intelligence avec les anciens habitants[1846]. Ainsi, si pour Thucydide, il ne fait aucun doute que les Samiens sont tous expulsés de Zanclè par Anaxilas[1847], Pausanias avance l'idée que certains Samiens ont pu être associés à la nouvelle cité de Zanclè-Messania.

Ainsi, bien qu'elle soit réduite chronologiquement, l'expérience des Samiens de Zanclè est déjà porteuse de nombreux enseignements importants. Un groupe samien comprend le bassin occidental de la Méditerranée comme un espace d'établissement potentiel. La capacité militaire de ces Samiens leur permet de s'implanter pendant un temps dans un des secteurs les plus stratégiques de la Méditerranée occidentale. Cependant, certains indices démontrent

---

[1842] Paus. 4.23.6, "οὗτος οὖν ὁ Ἀναξίλας τοὺς Μεσσηνίους μετεπέμπετο· ἐλθοῦσί τε ἔλεγεν ὡς Ζαγκλαῖοι διάφοροι μέν εἰσιν αὐτῷ, χώραν δὲ εὐδαίμονα καὶ πόλιν ἐν καλῷ τῆς Σικελίας ἔχουσιν, ἃ δὴ σφίσιν ἐθέλειν ἔφη συγκατεργασάμενος δοῦναι. προσεμένων δὲ τὸν λόγον, οὕτως Ἀναξίλας διεβίβασεν ἐς Σικελίαν αὐτούς".

[1843] Paus. 4.23.8, "τότε δὲ τοὺς Ζαγκλαίους ὅ τε Ἀναξίλας ναυσὶν ἀνταναγομένους ἐνίκησε καὶ οἱ Μεσσήνιοι μάχῃ πεζῇ· Ζαγκλαῖοι δὲ κατὰ γῆν τε ὑπὸ Μεσσηνίων καὶ ναυσὶν ἅμα ἐκ θαλάσσης ὑπὸ Ῥηγίνων πολιορκούμενοι, καὶ ἁλισκομένου σφίσιν ἤδη τοῦ τείχους, ἐπί τε βωμοὺς θεῶν καὶ πρὸς τὰ ἱερὰ καταφεύγουσιν".

[1844] Consolo Langher 1996, 409-410.

[1845] Gras 1993, 170.

[1846] Paus. 4.23.8-10, "Ἀναξίλας μὲν οὖν τοῖς Μεσσηνίοις παρεκελεύετο τούς τε ἱκετεύοντας Ζαγκλαίων ἀποκτείνειν καὶ τοὺς λοιποὺς γυναιξὶν ὁμοῦ καὶ παισὶν ἀνδραποδίσασθαι· Γόργος δὲ καὶ Μάντικλος παρῃτοῦντο Ἀναξίλαν μὴ σφᾶς, ὑπὸ συγγενῶν ἀνδρῶν πεπονθότας ἀνόσια, ὅμοια αὐτοὺς ἐς ἀνθρώπους Ἕλληνας ἀναγκάσαι δρᾶσαι. μετὰ δὲ τοῦτο ἤδη τοὺς Ζαγκλαίους ἀνίστασαν ἀπὸ τῶν βωμῶν καὶ ὅρκους δόντες καὶ αὐτοὶ παρ' ἐκείνων λαβόντες ᾤκησαν ἀμφότεροι κοινῇ· ὄνομα δὲ τῇ πόλει μετέθεσαν Μεσσήνην ἀντὶ Ζάγκλης καλεῖσθαι".

[1847] Th.6.4.6, "τοὺς δὲ Σαμίους Ἀναξίλας Ῥηγίνων τύραννος οὐ πολλῷ ὕστερον ἐκβαλὼν καὶ τὴν πόλιν αὐτὸς ξυμμείκτων ἀνθρώπων οἰκίσας Μεσσήνην ἀπὸ τῆς ἑαυτοῦ τὸ ἀρχαῖον πατρίδος ἀντωνόμασεν".

qu'ils ne se contentent pas de cette situation de rente. Ils entrent en possession de nouvelles terres fertiles et négocient la sécurité de leur installation auprès de la principale autorité locale. La mise en œuvre d'un monnayage annuel conséquent et adapté aux conditions locales de l'échange témoigne d'une volonté d'intégrer les réseaux commerciaux régionaux.

Enfin, sur un modèle comparable à celui des Samiens de Cydonia, il est intéressant de constater à nouveau qu'un phénomène de type *stasis* est à l'origine d'un mouvement de diaspora samienne. Les Samiens reconnaissent l'ouest lointain comme un espace d'accueil potentiel. La tradition d'une installation samienne plus ancienne à Dicéarchia semble également aller dans ce sens.

II.2.5.2. Dicéarchia : la cité "gouvernée par les justes"

En remontant dans le temps, il est en effet un autre établissement grec d'occident dont la fondation est directement rattachée à l'arrivée d'éléments samiens, celui de Dicéarchia.

Si les sources sont ténues pour discuter de cette "fondation"[1848], il n'est guère possible de faire l'économie de son examen. La tradition est tardive et il s'agit notamment d'une notice de Stéphane de Byzance qui nous précise : "Ποτίολοι, πόλις Τυρρηνίας, κτίσμα Σαμίων, ἥτις καὶ Δικαιάρχεια"[1849].

La chronologie et les conditions de l'établissement de cette Dicéarchia posent de nombreux problèmes et génèrent un vif débat essentiellement du fait de contradictions multiples dans les sources[1850]. Pour J. Bérard, R. Adinolfi, S. Accame et C. Talamo[1851], l'installation pourrait se dérouler vers 531/530 a.C tandis que C. Dubois propose une datation autour de 520/519 a.C[1852]. À partir de différentes notices et autres fragments[1853], cet établissement est rattaché à l'arrivée d'un groupe de Samiens. Suivant la chronologie retenue, il s'agirait d'un groupe d'aristocrates samiens en butte à la tyrannie de Polycrate ou à celle de Syloson et à la conquête de l'île par les Perses[1854]. Cette arrivée doit certainement s'inscrire dans un

---

[1848] Sur cette question voir : Dubois 1907 ; Bérard 1957, 54, 272, 297 ; Adinolfi 1977 ; Accame 1980 ; Shipley 1987, 91 ; Adinolfi 1987 ;

[1849] St. Byz. *s.v*. Ποτίολοι.

[1850] Adinolfi 1987, 100-101, sur le virulent débat, la querelle entre S. Accame et G. Pugliese-Carratelli quant à la présence d'une communauté pythagoricienne à Cumes.

[1851] Bérard 1957, 54, 272, 297 ; Adinolfi 1977, 16 ; Adinolfi 1987, 95, 100 ; Accame 1980, 32 ; Talamo 1989, 87.

[1852] Dubois 1907, 1-2, 4, sur les différentes datations proposées.

[1853] Corsi 1996, 409, pour une liste complète des différentes notices traitant de la fondation de Dicéarchia dont : Athénée, 14, 656C, citant Hégésandros de Delphes (cf. *FGrHist* 421F44) ; St. Byz. s.v. Ποτίολοι ; Hieronym. *Chron., Ol*. 59-62, 61, "Samii Dicaearchiam condiderunt, quam nunc Puteolos vocant" ; Plin. *NH*, 3.61.

[1854] Dubois 1907, 2, "il semble que l'établissement de Dicaearchia, si l'on s'en tient à la donnée de Saint Jérôme, ait été considéré par les Anciens comme un événement connexe des révolutions de Samos".

mouvement d'exil dont la chronologie est d'ailleurs d'autant plus brouillée qu'elle est souvent associée à la *Vie de Pythagore* de Samos et à son propre exil en Italie du Sud, notamment dans la cité de Crotone[1855]. Diodore de Sicile nous décrit même son intervention en faveur des suppliants de Sybaris devant l'assemblée et le conseil des Crotoniates qui, toujours selon Diodore, l'honorèrent plus tard comme un dieu[1856]. Les sources littéraires tendent en effet à confondre l'arrivée de Pythagore et de ses disciples à Crotone et la mention, dans un fragment d'Hégésandros cité par Athénée, de l'arrivée d'un groupe samien dans la région de Siris[1857]. Effrayés par des oiseaux, les Samiens reprennent la mer pour une destination qui n'est pas précisée dans le fragment. Pour S. Accame, ce groupe est potentiellement le seul à pouvoir s'établir à cette époque à Dicéarchia[1858].

Le principal problème concernant l'historiographie de la question se résume à l'absence d'informations sur Dicéarchia chez Hérodote dont on rappelle pourtant qu'il s'excuse d'avoir trop parlé des Samiens. Ce silence est d'autant plus remarquable que l'épisode des Samiens de Zanclè est lui parfaitement rapporté[1859]. Suivant la chronologie basse, on note la quasi-simultanéité d'une éventuelle arrivée des Samiens en Italie du Sud avec la destruction de l'éphémère établissement samien de Cydonia en Crète[1860]. La notice de Stéphane de Byzance sur Cydonia établit un lien entre la Cydonia de Crète et une autre située en Sicile[1861]. Ces indices suggèrent à C. Dubois que les Samiens qui arrivent à Cumes sont très peu nombreux du fait des combats qui jalonnent leur épopée depuis le siège de la ville de Samos au littoral de Cumes en passant par les raids sur Siphnos et la grave défaite face aux Éginètes et aux Crétois[1862]. S. Accame propose de considérer le groupe des Samiens mentionné par Hégésandros – celui qui arrive d'abord à Siris avant de repartir – comme celui à l'origine de la fondation de Dicéarchia. Quelques années après l'exil de Pythagore en butte à la tyrannie de Polycrate, ils décident de suivre son exemple et partent s'installer en Occident vers 530 a.C[1863].

[1855] Porph., *VP* ; Diog. Laert., *VP* 3; Iamb., *VP* ; Accame 1980, 8-9, sur l'historiographie relative à Pythagore et l'instrumentalisation de cette illustre figure en opposition à la tyrannie, 8, sur les différents voyages et l'exil de Pythagore, il distingue notamment les voyages en Égypte et à Babylone qui sont motivés par la recherche de connaissances et celui en Italie directement lié à l'aggravation de la tyrannie de Polycrate, 15-18, sur les différentes chronologies relatives à la vie de Pythagore.

[1856] D.S. 12.9.4 ; D.S. 10.9.9.

[1857] Athénée, 14, 656C, citant Hégésandros de Delphes (*FGrHist* 421F44) ; Dubois 1907, 4.

[1858] Accame 1980, 34.

[1859] Accame 1980, 34-35, pour une discussion des motifs de ce silence.

[1860] Hdt.3.59; Dubois 1907, 4-5, cf. Steph. Byz. s.v. Κυδωνία.

[1861] St. Byz. *s.v*. Κυδωνία : "Κυδωνία, πόλις Κρήτης, ἡ πρότερον Ἀπολλωνία, ἀπὸ Κύδωνος τοῦ Ἀπόλλωνος καὶ Ἀκακαλλίδος τῆς Μίνω θυγατρός. δευτέρα πόλις Σικελίας. τρίτη Λιβύης. ὁ πολίτης Κυδωνιάτης καὶ Κύδων καὶ Κυδώνιος καὶ Κυδωναῖος, καὶ Κυδωνία θηλυκῶς καὶ Κυδωνίς, καὶ Κυδωνικὸς ἀνήρ".

[1862] Dubois 1907, 6.

[1863] Accame 1980, 31.

Le nom de cet établissement, Δικαιάρχεια, le juste gouvernement ou plutôt le gouvernement des justes[1864], est le plus souvent lu comme l'indice le plus net d'une opposition à une forme de *politeia* considérée comme particulièrement injuste, la tyrannie. La tradition pointant des éléments samiens, l'hypothèse d'une opposition aristocratique aux tyrans samiens reste la plus raisonnable. Les Samiens trouvent bon accueil à Cumes probablement du fait de liens diplomatiques anciens. Personne n'oublie que lors de la guerre lélantine, les Samiens choisirent d'aider les Chalcidiens dans leur guerre contre Érétrie[1865].

Cependant, les premières années de cette implantation samienne doivent aussi se comprendre dans un contexte local pour le moins tendu. L'aristocratie est en butte à la "multitude". Dans ce contexte, Aristodème arrive à se saisir du pouvoir en s'attachant le peuple[1866]. Il est donc possible que la cité "gouvernée par les justes" samiens ait à vivre dans l'ombre d'une tyrannie populaire qui a largement abaissé l'ancienne aristocratie foncière. Comme le propose C. Talamo, il existe des similarités entre les projets politiques d'Aristodème et de Maiandrios, le successeur de Polycrate. Tous deux proposent une rupture et en appellent à un plus juste partage du pouvoir et des biens[1867]. Maiandrios ne souhaite pas reproduire le système polycratéen dans lequel une seule personne accaparait les biens et le pouvoir. Aristodème dénonce pour sa part les "puissants" qui accaparent les biens de la communauté et renverse cette situation[1868]. De fait, l'idée de S. Accame selon laquelle, "il gruppo di Sami fuggiaschi dalla tirannide di Policrate, seguaci dell'insegnamento pitagorico, abbia trovato nell'ambiente dirigente di Cuma aristocratico comprensione e simpatia", ne semble donc pas si évidente[1869].

Reste l'hypothèse d'une inspiration ou d'un idéal politique pythagoricien de justice et de communauté des biens qui pourrait expliquer les termes de la coopération samo-cuméenne non pas sur le plan social, mais sur le plan politique et philosophique. Si les exilés samiens de Dicéarchia sont des membres de l'élite aristocratique, ils peuvent se prévaloir de la connaissance des enseignements pythagoriciens. S. Accame estime possible que ce groupe samien suive, quelques années après, l'exil de Pythagore. Ils arrivent d'abord dans la région de Siris mais s'en détournent rapidement pour arriver à Cumes.

Il nous faut également dire un mot de la nature de cette installation samienne qui n'est pas une colonie. Strabon décrit cet espace côtier comme "le port des Cuméens" (ἐπίνειον Κυμαίων)[1870]. Il est assez évident que les Samiens en question intègrent l'espace cuméen et se

---

[1864] Dubois 1907, 4 ; Accame 1980, 35, 37 ; Adinolfi 1987, 102 ; Talamo 1989, 87.

[1865] Hdt. 5.99 ; Dubois 1907, 7 ; Accame 1980, 38 ; sur ce point voir aussi le choix du premier étalon monétaire samien cf. infra III.3.3.1.

[1866] Adinolfi 1977, 20 ; D.H. 7.4.4-5.

[1867] Talamo 1989, 87-89.

[1868] Talamo 1989, 90 ; D.H. 7.4.4, "τοὺς σφετεριζομένους τὰ κοινὰ τῶν δυνατῶν".

[1869] Accame 1980, 41.

[1870] Str. 5.4.6.

voient confiés une zone littorale. Très probablement, les nouveaux arrivants reconnaissent l'autorité de la cité des Cuméens et cet établissement samien doit être considéré comme une dépendance du territoire de Cumes. Dans leur lutte contre leurs ennemis – grecs et barbares – les Cuméens pouvaient compter sur les Samiens pour tenir une position stratégique ou tout du moins une zone tampon devant amortir les attaques ennemies[1871]. Ils sont certainement absorbés dans un cadre civique plus important et se mélangent à la population cuméenne. C'est très probablement pour cette raison que les Samiens de Dicéarchia ne frappent aucune monnaie[1872]. Toutefois, on notera l'apparition au début du V^e^ siècle, sur l'une des plus anciennes monnaies cuméennes, d'un masque de lion encadré par deux têtes de sangliers affrontés. D'après C. M. Kraay, ce type "appears to be a feature introduced by the Samian refugees from the tyranny of Polycrates who took part in the foundation of the neighbouring Dicaearchia (Pozzuoli) *c.* 529"[1873].

Les sources archéologiques[1874] ne permettent guère de préciser davantage cette question. En raison de l'importance de ce port pendant la période romaine[1875], la ville a connu de nombreux aménagements et réaménagements successifs qui ont rendu très délicate l'étude des plus anciennes phases de l'établissement grec. Dans le secteur de l'actuelle Rione Terra, la découverte de certains objets de fabrication grecque laisse entendre que le site était déjà habité avant l'arrivée des Samiens. Une *oinochoè* d'époque sub-géométrique – peut-être une production de Pithécussai – a été mise en relation avec une première présence grecque [1876]. Il est même question de la découverte, lors des fouilles de la piazzetta San Liborio, d'une anse appartenant à une coupe ionienne qui a été identifiée comme "peut-être samienne" et datée des premières décennies suivant le milieu du siècle[1877]. S. Accame pense d'ailleurs qu'il pourrait s'agir de l'un des premiers objets apportés par les nouveaux éléments samiens arrivant sur le littoral cuméen[1878]. La découverte d'un miroir étrusque en bronze a également été enregistrée[1879]. Il pouvait éventuellement appartenir à un personnage de haut rang contemporain de la fondation de Dicéarchia. Ce miroir est inscrit et datable du VI^e^ siècle

---

[1871] Dubois 1907, 5-9, l'auteur estime que le véritable port de Cumes était Misène et non Pouzzoles. Laisser une zone aussi importante que celle du port principale à des éléments exogènes pouvait naturellement constituer un danger très important pour les gens de Cumes ; Bérard 1957, 54-55, 297.

[1872] Bérard 1957, 55 ; Adinolfi 1977, 25.

[1873] Kraay 1976, 177-178, 368, n°722, pl. 42, le type de revers est une coquille de moule. L'auteur propose de dater cette monnaie vers 480 a.C. ; d'un poids de 5,42 gr., il s'agirait d'un tiers (une drachme) étalonné à partir du standard eubéo-chalcidien.

[1874] Pour un historique des recherches archéologiques menées à Pouzzoles-Dicéarchia voir : Corsi 1996, 421-435 ; Adinolfi 1977, 24-25 ; Adinolfi 1987 ; pour des plans de Pouzzoles voir : Corsi 1996 ; Dubois 1907.

[1875] Port dans lequel était convoyé une bonne partie du grain romain avant les aménagements d'Ostie, cf. D.H. 12.1 ; Adinolfi 1977, 25-26, sur la "petite Délos" et l'importance stratégique du port pour les Romains depuis la seconde guerre punique.

[1876] Corsi 1996, 434, sur une *oinochoè* d'époque sub-géométrique du dernier quart du VII^e^ siècle

[1877] Adinolfi 1977, 25.

[1878] Accame 1980, 42-43.

[1879] Corsi 1996, 434.

a.C[1880]. Enfin, la campagne de 1984 a mis au jour essentiellement des objets en bronze et de la céramique – de facture soignée mais non grecque[1881] – datant de la fin du VIII[e] siècle et du début du siècle suivant, confirmant une présence humaine avant l'arrivée samienne[1882]. Aucune structure n'a été clairement identifiée. Découverts en 1939, trois blocs isodomes pourraient provenir de la muraille protégeant l'établissement[1883].

En résumé, un faisceau d'indices accorde pourtant une certaine vraisemblance à ce qui constituerait un premier mouvement collectif de diaspora samienne en Grande Grèce. Vers 530 a.C. ou au début des années 520, il est probable que, pour la première fois, des Samiens s'établissent en Grande Grèce. Différentes traditions rapportent ainsi l'arrivée de groupes samiens plus ou moins nombreux à Crotone, Siris, ou Dicéarchia. Il est probable qu'il s'agisse là des effets d'un mécontentement croissant de l'aristocratie samienne vis-à-vis de la politique du tyran Polycrate. Déjà vers 530 a.C., des membres de l'élite aristocratique semblent reconnaître l'Ouest lointain comme un espace privilégié de déploiement et d'installation. Il est possible que d'anciens liens personnels avec les aristocrates chalcidiens aient en partie motivé et sécurisé ces mobilités samiennes. Il faut enfin souligner que ces mouvements n'aboutissent pas à des fondations samiennes propres. À l'instar de Pythagore à Crotone, les Samiens de Dicéarchia sont intégrés à des ensembles civiques. Il en résulte une sorte de dilution des éléments samiens qui perdent en visibilité. Il demeure que ces mouvements parlent en faveur d'une bonne connaissance et d'une expérience samienne préalables dans cet Occident lointain. Des motifs commerciaux peuvent aussi motiver la présence samienne dans le bassin occidental de la Méditerranée.

II.2.5.3. Gravisca

À l'image de ce que peut représenter Naucratis dans le bassin oriental de la Méditerranée, l'*emporion*[1884] de Gravisca s'impose comme une interface essentielle[1885] dans le cadre des échanges entre l'Égée et l'Occident, en premier lieu la zone étrusque.
Nous ne proposons pas ici de reprendre l'ensemble de la documentation relative à cet établissement. Il s'agit ici de discuter ce point suivant deux perspectives. La première relève

[1880] Adinolfi 1987, 103-104, fig. 3.
[1881] Adinolfi 1987, 95-98.
[1882] Corsi 1996, 434.
[1883] Adinolfi 1987, 94.
[1884] Gras 1993, 105-106 ; Rouillard 1995, 107 ; Gras 2001, 105-106.
[1885] Elle n'est cependant pas la seule. Nous laissons notamment de côté le cas, a prori assez similaire, de Pyrgi cf. Gras 1993, 106-107 ; Rouillard 1995, 107.

des modalités de la présence grecque dans un territoire étrusque. La seconde doit nous amener à traiter les informations nous permettant de distinguer les éléments samiens derrière la présence des Grecs en général. Pour ce faire, nous proposons de remettre en contexte les découvertes archéologiques et épigraphiques permettant d'émettre des hypothèses quant à la fréquentation par les Grecs d'un établissement côtier relevant d'un pouvoir local étrusque. Il s'agira ensuite de mettre en perspective les différents indices créditant la réalité d'une fréquentation samienne de cet espace commercial lointain.

Cet espace que l'on qualifie d'*emporion*[1886] se situe sur la côte étrusque à une cinquantaine de km au nord d'Ostie. Il s'agit du port du grand centre étrusque de Tarquinia[1887]. Entre 1969 et 1979, les fouilles sont menées par une équipe italienne sous la direction de M. Torelli. Le site présente les traces d'un habitat étrusque archaïque, mais également celles d'une centuriation romaine (181 a.C.)[1888]. Toutefois, les recherches se concentrent essentiellement sur le secteur des sanctuaires grecs[1889]. C'est à partir de ce cadre que nous proposons de présenter l'*emporion*. À l'instar de Naucratis, la présence d'un sanctuaire grec illustre la présence et la fréquentation du lieu par des éléments grecs.

II.2.5.3.1. Présentation de l'espace sacré

Avant la construction du premier édifice de culte, certains indices laissent penser que la présence grecque remonte aux dernières années du VII^e^ siècle et aux premières du siècle suivant[1890]. Le matériel récupéré semble indiquer une contemporanéité du début de la présence grecque avec l'installation et le développement de l'habitat étrusque[1891]. Ce matériel est essentiellement découvert dans des contextes de type *bothros*. À cette époque, certaines structures apparaissent dans une grande dépression[1892]. Il semble s'agir d'une sorte d'enceinte faite de pieux et de terre. Celle-ci protège un puits (24δ)[1893]. La fouille de son comblement a permis la découverte d'une inscription très intéressante portée sur une amphore dite "grecque-orientale". L'inscription, ΥΔΡΙΗ ΜΕΤΡΙΗ, devait permettre de mesurer précisément la quantité d'eau puisée. Les fouilles ayant atteint le niveau superficiel de la source, le puits permettait de puiser une eau de bonne qualité et sans contamination saline[1894]. Il est intéressant de noter que cette inscription présente un dialecte ionien. Cette caractéristique

---

[1886] Gras 2001, 105-106.

[1887] Bonghi Jovino 1986, pour une présentation générale de Tarquinia.

[1888] Fiorini *et al*. 2005,13, 33-34 ; Torelli 1971, 44.

[1889] Torelli 1977 ; Torelli 1981 ; Giuliano 1981 ; Torelli 1982 ; Torelli 1990 ; Fiorini *et al*. 2005 ; Haack 2007 ; sur les inscriptions de Gravisca voir : Johnston & Pandolfini 2000 ; Ehrhardt 1985.

[1890] Torelli 1977, 398.

[1891] Fiorini *et al.* 2005,181.

[1892] Torelli 1977, 400.

[1893] Fiorini *et al.* 2005, 181 ; Torelli 1977, 400.

[1894] Fiorini *et al.* 2005, 181, fig. 254a ; Torelli 1977, 401, fig. 1.

laisse entendre que certains Ioniens étaient établis de manière pérenne à Gravisca[1895]. Pour les archéologues italiens, l'accès à cette eau constitue "una delle motivazioni principali determinanti il primo stanziamento greco". Il va même plus loin en interprétant l'inscription sur l'amphore comme l'indice d'un paiement à hauteur de la quantité d'eau puisée par les demandeurs[1896].

Les premières structures cultuelles n'apparaissent véritablement que vers 580 a.C. avec la première phase[1897]. Dans l'espace γ[1898], le plan du premier édifice présente une surface réduite d'axe nord-est/sud-ouest[1899]. Les fondations sont en pierre et l'élévation en briques. Dans cet édifice, le *naïskos* est accessible par un *pronaos*. Le plan de ce *naïskos* est grossièrement rectangulaire. Le sol de circulation est constitué d'un mince *battuto*. D'autre part, la paroi nord-est est reconstruite dans le courant du second quart du VI^{e} siècle. De plus, un petit espace est constitué au nord. Il semble s'agir d'une cour[1900].

Au sujet de l'identification du culte, certaines offrandes et inscriptions, découvertes dans les mêmes niveaux, peuvent donner quelques indices sur la divinité célébrée dans cet espace. La présence de statuettes en bronze de déesse casquée renvoie à une déesse *promachos*[1901]. Il pourrait s'agir de la déesse Aphrodite armée. En effet, d'autres statuettes de ce type existent à Sparte, Cythère ou encore Corinthe[1902]. D'autre part, sur certaines céramiques nous retrouvons six dédicaces à Aphrodite (Ἀφροδίτηι)[1903].

Les archéologues ont également mis en lumière différentes installations et traces liées à l'activité métallurgique. Des petits fourneaux, de nombreuses scories de fer et de cuivre et des traces d'activité pyrotechnique témoignent de cette pratique[1904]. L'eau du puits a également pu servir à la phase de refroidissement. Il n'est pas rare de trouver l'association d'une activité métallurgique et d'un culte. En raison de son origine chypriote, Aphrodite est associée à l'extraction du cuivre. À Chypre, cette dernière se déroule sous le contrôle de la déesse[1905]. Pour s'adonner à cette activité, les artisans devaient disposer d'un accès privilégié aux

---

[1895] Haack 2007, 33 ; Johnston & Pandolfini 2000, 26, n°118.

[1896] Fiorini *et al.* 2005, 181, fig. 254a, "per imporre presumibilmente il conseguente pagamento".

[1897] Pour l'ancien phasage de Torelli voir Torelli 1977, 398-417, pour une première phase allant de 600 à 480 a.C. et une seconde phase de 480 à 400 a.C.

[1898] Fiorini *et al.* 2005, 6, pour un plan général de localisation des différents édifices α à ε.

[1899] Fiorini *et al.* 2005, 181, fig. 253.

[1900] Fiorini *et al.* 2005, 182-183.

[1901] Fiorini *et al.* 2005, 183.

[1902] Torelli 1977, 433.

[1903] Fiorini *et al.* 2005, 235 : inscription n°407 ; Johnston & Pandolfini 2000, 19, n°47-52, pl. 2, dont deux sur des coupes identifiées comme provenant de Grèce de l'Est et une autre sur une coupe de type "Petit Maître" ; Torelli 1982, 310.

[1904] Fiorini *et al.* 2005, 79-80, fig. 74, 182, fig. 255, 184, "sono numerosi gli indicatori che attestano l'attuazione di processi di trasformazione metallurgica in concotto di fornaci a tinozza o da fosse circolari di forni a pozzetto o più semplicemente da tracce di arrossamenti del terreno prodotti dall'attività pirotecnologica".

[1905] Fiorini *et al* 2005, 184-185.

matières premières. Pour L. Fiorini, ces différents indices ne laissent aucun doute sur le fait que ce premier édifice cultuel est consacré à Aphrodite[1906]. Nous y reviendrons, mais cette interprétation ne fait pas l'unanimité chez les spécialistes de la question[1907].

Dans une deuxième phase, vers 550 a.C., l'espace cultuel est en partie réaménagé. Le bâtiment principal, qui reprend certains murs de la phase précédente, est allongé vers l'Est. Dans le secteur nord-ouest, une cour est aménagée autour d'un puits. À proximité, une petite *stoa* à colonnes a été mise en place. L'autre nouveauté de cette seconde phase est l'édification d'un nouvel édifice à l'Est. Son plan est encore rectangulaire, mais l'axe est cette fois nord/sud[1908].

La découverte de nombreux vases à boire portant des dédicaces à Héra (Ἥρηι)[1909] témoigne de l'existence d'un culte à cette divinité[1910]. Par extension, par comparaison avec Naucratis et partant de l'analyse quantitative des céramiques d'importation que S. Boldrini attribue aux ateliers samiens[1911], L. Fiorini estime que cette seconde phase est directement liée à la "netta prevalenza di frequentatori samii a Gravisca". Sans discuter directement cette hypothèse, la multiplication des dédicaces à la déesse laisse penser que le second édifice est lié au culte d'Héra. L'association Aphrodite/Héra est également attestée à Naucratis, Argos, Samos et en Laconie[1912]. Dans l'ensemble et par comparaison avec les dédicaces à d'autres divinités, il est remarquable que les dédicaces à Héra – 44 attestations recensées par A. Johnston – représentent plus de 81,5% du total (44/54). Autrement dit, un peu plus de 4/5 des dédicaces, sur l'ensemble des inscriptions votives clairement identifiables, sont faites en l'honneur d'Héra. Les dédicaces à Aphrodite ne représentent que 11,1 % du total (6/54) et celles en l'honneur d'Apollon 3,7% (2/54) [1913]. En raison de ces proportions, on interprète naturellement cette surreprésentation des dédicaces à Héra comme le témoignage de l'importance de son culte dans cet espace sacré à partir de 550 a.C. Il est également intéressant de considérer les supports céramiques de ces inscriptions. Sur les 44 dédicaces à l'épouse de Zeus, 26 sont inscrites sur des céramiques attiques, 7 l'ont été sur des coupes de style "Petit Maître", 7 sur des coupes de "Grèce de l'Est" et, enfin, trois sur des coupes laconiennes et une seule sur une céramique Bucchero. Considérant, sans pouvoir aller plus

---

[1906] Fiorini *et al.* 2005, 183, "i dati provenienti dalle iscrizioni, rivenute nei livelli di accumulo superiori, uniti a quelli derivanti dagli ex-voto, per lo più oggetti connessi al mundus muliebris, assicurano l'appartenenza ad Afrodite", cf. Torelli 1977, 402.

[1907] cf. infra II.2.5.3.6.

[1908] Fiorini *et al.* 2005, 185, fig. 258.

[1909] Johnston & Pandolfini 2000, 17-19, pl. 1-2 ; Torelli 1982, 309-310.

[1910] Fiorini *et al.* 2005, 235 : inscriptions n° 349, n° 358.

[1911] cf. infra.

[1912] Fiorini *et al.* 2005, 186, au sujet des cultes rendus, celui de Déméter est également attesté.

[1913] Johnston & Pandolfini 2000, 17-19, pl. 1-3, dédicaces à Héra (n°4-46 bis), dédicaces à Aphrodite (n°47-52), celles à Apollon (n°53-54), celle en l'honneur de Démeter (n°55), et celle en l'honneur des Dioscures/Zeus (n°56).

loin, que les coupes de "style petit-maître" sont vraisemblablement produites en Grèce de l'Est[1914], les céramiques produites en Grèce de l'Est constitueraient 32% des supports céramiques utilisés pour ces inscriptions. Cette proportion ne représente certes que la moitié de celle des céramiques attiques (*c.* 60%), mais elle demeure importante et doit être remarquée. Outre cela, A. Johnston observe que la très grande majorité des dédicaces utilisent une graphie et un dialecte ioniens. Pour les dédicaces aux différentes divinités que nous venons de présenter, seules les inscriptions n°4 (à Héra), n°54 (à Apollon) et n°56 (aux Dioscures ou à Zeus) sont soit clairement non ioniennes soit présentent certaines formes de lettres qui ne répondent pas à la graphie ionienne de cette époque[1915]. Pendant cette seconde phase, il ne fait aucun doute qu'un culte d'Héra se matérialise dans l'espace sacré de Gravisca. M. Torelli avance même l'hypothèse de la présence permanente de prêtres d'Héra à Gravisca[1916].

Dans une troisième phase[1917], vers 530 a.C., les structures sont détruites dans un incendie. L'espace sacré est alors complètement réaménagé. Le nouvel édifice est identifié par les archéologues comme "une chapelle double" suivant un nouvel axe nord/sud. Deux pièces donnent sur un même vestibule. D'après l'auteur, ce type de plan est bien attesté dans l'architecture étrusque d'époque archaïque[1918]. L. Fiorini interprète cette troisième phase comme le résultat d'un "sincretismo della coppia divina Afrodite/Hera". D'autre part, l'existence d'une structure à *pastas* au nord peut être rattachée à l'arrivée d'autres Grecs. À partir de points de comparaison, l'auteur penche pour une influence éginétique grandissante à partir de 525 a.C.[1919]. L'auteur propose d'y voir la conséquence d'un retrait des éléments samiens du fait de la conquête de Samos par les Perses, conquête qu'il rapporte à l'année 525 a.C[1920]. L'île reste toutefois indépendante du pouvoir perse jusque vers 520 a.C[1921]. Sans véritablement pouvoir aller plus loin, il nous faut noter que les accès permettant de rejoindre les deux pièces situées au nord sont décalés par rapport à l'axe. Autant qu'on puisse le dire à partir du pierre à pierre fourni par les archéologues italiens, les murs n°56 et 57 encadrent une

---

[1914] Boldrini 1994, 231, l'auteur identifie le groupe Q des coupes ioniennes comme une production des ateliers samiens des "Petits Maîtres" ioniens.

[1915] Johnston & Pandolfini 2000, 24, pour l'inscription n°4 – une dédicace à Héra sur une coupe de Grèce d'Asie Mineure – l'auteur considère la présence d'un sigma à trois barres comme "unexpected in Ionia at a date of c.550-540".

[1916] Torelli 1971, 63, "anche se la continuità del culto rende molto verisimile l'eventualità che lo *Heraion* graviscano fosse officiato da sacerdoti stabili".

[1917] Fiorini *et al.* 2005, 187, fig. 261.

[1918] Pfiffig 1975, 54 à 56 ; Verger & Kermorvant 1994, 1083 ; Nagy 2011, 115, fig. 2, pour des plans de temples étrusques à trois *cellae*. Les portes ne sont pas décalées.

[1919] Fiorini *et al.* 2005, p. 187.

[1920] Fiorini *et al.* 2005, 187.

[1921] Shipley 1987, 103-104.

porte décentrée[1922]. Si le caractère cultuel de cet édifice ne fait aucun doute, sa configuration rappelle tout autant les *hestiatoria* des sanctuaires grecs. Pour les plus hautes époques, nous n'oublions pas que l'espace essentiel est l'autel sacrificiel[1923] et que la construction d'un *naos* n'est absolument pas systématique. Les supports des dédicaces étant des coupes à boire, il y aurait une certaine logique à trouver dans ce sanctuaire des salles pouvant accueillir les banquets cultuels et le *symposium* grec[1924].
Pour notre période, le secteur du sanctuaire connaît une quatrième phase entre 480 et 400 a.C. Celle-ci correspond à un mouvement de complexification de l'espace sacré et, de nouveau, à son agrandissement vers l'est. Cette phase voit également la construction d'un portique et un Aphrodision est identifié par les archéologues[1925].

À partir de ces données, la réalité d'une implantation grecque ne fait guère de doute. Depuis le début du VI^{e} siècle et *a fortiori* à partir de 580 avant J.-C, les Grecs sont présents à Gravisca. Dans un cadre politique étrusque, les Grecs reçoivent d'une part le droit de s'installer, mais également le droit d'édifier des bâtiments de culte. Comme le rappelle fort justement M. Gras, il faut comprendre la constitution d'un *emporion* comme relevant d'une initiative indigène qui "réagit aux sollicitations externes, c'est-à-dire aux fréquentations commerciales"[1926]. Il est raisonnable de penser que cette réaction n'intervient que si ces fréquentations commerciales atteignent une certaine masse critique.
Même si les Étrusques ont pu participer à la célébration du culte, il faut entendre que de telles installations illustrent d'abord l'importance de la communauté grecque installée ou de passage. En tant qu'investissements, la construction de plusieurs édifices doit répondre à un besoin de dévotion et donc à un certain niveau de fréquentation.
La construction du premier édifice – pour certains consacré à Aphrodite – n'intervenant que vers 580 avant J.-C, il ne faut pas croire qu'aucune forme de culte n'existait auparavant. De même, la matérialisation du culte d'Héra, par la construction d'un nouvel édifice, implique un développement antérieur. En effet, si l'introduction d'un nouveau culte peut être rattachée à l'influence grandissante d'un groupe nouveau, on imagine mal la manière dont ce dernier pourrait imposer dès son arrivée la construction d'un nouvel édifice de culte. Ainsi, le développement du culte d'Héra se situe vraisemblablement plus tôt que la seconde phase. Selon une hypothèse formulée par M. Torelli, la typologie des cultes permet d'individualiser

[1922] Fiorini *et al.* 2005, 63, fig. 43.
[1923] Sur la question des autels de Gravisca voir : Pianu 1991.
[1924] Concernant cette question, nous tenons à remercier J. des Courtils pour ses remarques avisées ; Torelli 2001, 149, sur la diffusion de la pratique du *symposium* en Etrurie.
[1925] Fiorini *et al.* 2005, 188-189, fig. 262.
[1926] Gras 1993, 105.

les courants de fréquentation[1927]. Avec l'association d'un culte d'Aphrodite et d'un culte d'Héra, les points de comparaison ne manquent pas entre Gravisca et Naucratis. Nous y retrouvons également un sanctuaire d'Héra et un d'Aphrodite[1928]. L'exemple du culte d'Apollon est également intéressant. Comme à Naucratis, il est attesté, mais seulement par quelques mentions épigraphiques. Les rares dédicaces au nom du dieu sont réalisées par des Éginètes. En Étrurie, ce culte semble quelque peu en retrait.

II.2.5.3.2. Le port de Gravisca

À Gravisca, la fréquentation d'étrangers et l'intensité de l'activité commerciale vont naturellement de pair avec des installations portuaires de Gravisca.

Dans une publication désormais assez ancienne de 1981, E. Shuey examine les résultats de la prospection sous-marine dans le port de Gravisca. En dehors de l'étude de deux épaves d'époques tardives[1929], l'élément le plus remarquable est la présence d'un môle. Celui-ci, s'étendant à l'ouest du promontoire, atteindrait 250 mètres de longueur. Il remonterait au moins au I^er^ siècle a.C. mais l'auteur estime que considérant le dynamisme commercial des Étrusques, "it is difficult to believe that no port facilities would have been constructed earlier in the Etruscan period"[1930]. Comme nous l'avons déjà mentionné, la présence d'un point est également essentielle à l'établissement d'un *emporion*. Sur ce point, il est difficile d'aller plus loin. Cependant, il est certain que les externalités que représentent un bassin protégé par un môle et l'accès à une source ont pu faire de Gravisca un point d'escale et/ou une porte d'accès privilégiée pour atteindre les clientèles étrusques. L'hypothèse d'une taxation et d'un paiement sur l'eau est par ailleurs très intéressante puisqu'elle impose de réfléchir aux autorités locales détentrices de la ressource et donc recevant les paiements versés par les usagers. Le plus probable est de considérer que le port de Gravisca et l'*emporion* restent sous la coupe et le contrôle des autorités étrusques. Si certains Grecs peuvent se voir attribuer concessions et privilèges, il reste que leurs activités sont très certainement contrôlées par le pouvoir étrusque[1931].

II.2.5.3.3. Des Samiens à Gravisca ?

Au vu de ces différents éléments, la question de la présence de Grecs à Gravisca ne pose pas de problèmes particuliers. La véritable question porte sur l'origine de ces Grecs qui

---

[1927] Torelli 1978, 215, "la tipologia dei culti si presenta notevolmente interessante per l'individuazione delle correnti di frequentazione".

[1928] cf. supra II.2.3.3.

[1929] Shuey 1981, 43-45, l'une daterait de la basse époque impériale, l'autre n'est pas clairement datée mais certains témoignages anciens évoquent la découverte dans le chargement de poterie vénitienne.

[1930] Shuey 1981, 35.

[1931] Gras 1993, 106, voir par exemple le strict contrôle de Pyrgi par Caere.

fréquentent une place commerciale ouverte en territoire étrusque au VI^e^ siècle. Un rapide examen des anthroponymes grecs mentionnés sur les dédicaces aux différentes divinités fournit à ce titre des renseignements précieux.

Dans la seconde moitié du VI^e^ siècle a.C., celles-ci permettent en effet de dégager un corpus onomastique intéressant de 41 noms[1932]. S'appuyant sur des correspondances onomastiques, certaines fréquences et l'usage de tel ou tel dialecte dans l'inscription, certains noms peuvent éventuellement être rattachés à une région ou une cité grecque particulière. Par exemple, le nom d'Eudémos est assez éclairant. À Milet, il y a une trentaine d'attestations de ce nom. Parmi ces attestations, un certain Eudémos est un sculpteur actif dans le sanctuaire d'Apollon de Didymes. De même, Thémistagoras est un nom que l'on retrouve à Milet et jamais en Grèce continentale. Thémistagoras et Eudémos pourraient être originaires de Milet. M. Torelli note que les dédicaces de Sostratos et d'Euarchos présentent un alphabet éginétique[1933]. Euarchos et Sostratos font tous deux une dédicace à Apollon[1934]. Ce culte pourrait être attaché à la présence d'éléments éginètes à Gravisca[1935].–Pour l'anthroponyme Lethaios, il n'y a aucune mention de ce nom ni à Milet ni à Éphèse. Il se peut que ce nom renvoie à celui d'un fleuve carien[1936]. Le nom Paktuès avait d'abord été rapproché de celui d'un trésorier lydien[1937], mais une liste onomastique de Stratonicée de Carie laisse penser qu'il s'agissait d'un Carien[1938].

Trois dédicaces nous intéressent au plus haut point en ce qu'elles contiennent des noms assez caractéristiques de l'anthroponymie samienne. D'abord, un certain Hyblésios (Ὑβλήσιος Ἥρηι)[1939] offre à Héra une très belle coupe du peintre d'Amasis[1940]. M. Torelli note à juste titre que ce nom est assez rare et qu'il se retrouve également sur une belle dédicace à l'Aphrodite de Naucratis. Les deux dédicaces seraient réalisées vers 550 a.C.[1941]. Pour l'auteur, il ne peut s'agir d'une coïncidence : "si tratta evidentemente di una medesima personna"[1942]. Dans le *Contre Lacritos*, le nauclère du navire se nomme aussi Hyblésios.

[1932] Johnston & Pandolfini 2000, 17-27 ; Torelli 1977, 403 ; Torelli 1982, 314-315 ; Ehrhardt 1985 ; Demetriou 2012, 78-82.
[1933] Torelli 1982, 315.
[1934] Johnston & Pandolfini 2000, 15-19.
[1935] Demetriou 2012, 81.
[1936] Solin 1981, 185-186.
[1937] Hdt. 1.153.
[1938] Torelli 1977, 407 ; Torelli 1982, 320 ; Solin 1981, 187 ; Ehrhardt 1985 , 141 ; Demetriou 2012, 82 ; sur d'autres occurrences en Carie voir : Debord & Varinlioğlu 2001, 216-218, n°90 (l.8), n°91 (l.15) ; sur ce dernier point nous remercions P. Brun pour ces remarques très utiles.
[1939] Johnston & Pandolfini 2000, 17, n°9, pl. 1.
[1940] Fiorini *et al.* 2005, 186, fig. 260.
[1941] Demetriou 2012, 79.
[1942] Torelli 1982, 319.

Puisque les personnes poursuivies sont des infâmes Phasélitains et que Phasélis est l'une des neuf cités de l'Hellénion de Naucratis, M. Torelli, pour sa part, propose de voir derrière le dédicant de Gravisca et Naucratis un seul et même Phasélitain[1943]. À titre de comparaison, un autre Moschos fils d'Hyblésios est intégré à la cité athénienne à la fin du V^e^ siècle a.C[1944]. Toutefois, le nom étant très rare mais attesté une quinzaine de fois à Samos[1945], il est probable qu'il s'agisse plutôt d'un Samien[1946]. Dans cas, il s'agirait d'un marchand samien particulièrement actif et cela d'un bout à l'autre de la Méditerranée. Le rayon de son activité serait alors très impressionnant. À partir d'une autre dédicace, il est possible de restituer le nom d'Erxénor (Ἐρξήνω[)[1947]. Cette fois encore, il s'agit d'un nom assez rare qui se retrouve seulement à Samos et à Délos. Ce nom apparaît seulement une fois à Délos au IV^e^ siècle a.C et deux autres fois dans l'onomastique samienne au III^e^ siècle a.C.[1948]. Malgré ce décalage chronologique, D. Demetriou retient malgré tout l'hypothèse de l'origine samienne de cet Erxénor[1949]. Enfin, une autre inscription fragmentaire (Ζώιλ[)[1950] permet de restituer d'un autre dédicant portant le nom de Zoïlos. Il s'agit aussi d'un nom que l'on retrouve parmi les dédicaces en l'honneur de l'Aphrodite de Naucratis au VI^e^ siècle a.C. Les graphies utilisées pour ces différentes dédicaces semblent assez comparables[1951]. D. Demetriou propose d'y voir les dédicaces d'une seule et même personne qui, à Gravisca, utilise l'alphabet ionien[1952]. Le nom est par ailleurs attesté à Égine, mais ce n'est qu'une seule fois et au I^er^ siècle a.C. Si Zoïlos est un nom grec assez commun[1953], il est bien représenté à Samos avec environ 25 occurrences[1954]. Il reste donc possible que le dédicant de Gravisca soit originaire de Samos[1955]. Au titre d'éléments de réflexion supplémentaire, il est intéressant de relever l'association de deux individus portant les noms de Erxénor et Zoïlos. Dans la liste des contributeurs relative à la loi frumentaire de Samos, ceux-là sont les deux fils d'Artémidôros et figurent au nombre des citoyens samiens les plus riches du III^e^ siècle[1956].

[1943] Torelli 1982, 319.
[1944] Ehrhardt 1985 , 141, note 22.
[1945] *IG*. 12.6.2.
[1946] Solin 1981, 187 ; Demetriou 2012, 79.
[1947] Johnston & Pandolfini 2000, 20, n°75, pl. 3, 26.
[1948] Fraser & Matthews 1987, 167 ; IG 12.6.1, n°172.
[1949] Demetriou 2012, 79.
[1950] Johnston & Pandolfini 2000, 21, n°83, pl. 3.
[1951] Torelli 1982, 319 ; cf. supra II.2.3.3.4 ; Gardner & Griffith [1888] 1992, 63, n°743, 67, n°825.
[1952] Demetriou 2012, 81 ; il faut toutefois noter le décalage chronologique relativement important entre les dédicaces naucratites du second quart du VI^e^ siècle et celle de Gravisca réalisée entre 550 et 530 a.C.
[1953] Curbera 2004, 2.
[1954] *IG*. 12.6.2.
[1955] Voir aussi *IG*. 12.6.1, n°179, pour une inscription célébrant les exploits navals d'Hégésagorè fils de Zoïlos dans les eaux de Memphis pendant la campagne d'Égypte (460-454 a.C.).
[1956] *IG*. 12.6.1, n°172, B, l. 22.

En ce qui concerne les pratiques cultuelles de Gravisca, celles-ci sont généralement perçues comme le reflet de l'influence d'un groupe particulier. Pour cette raison, la construction d'un deuxième espace cultuel vers 550 avant J.-C a été interprétée comme la résultante de la prédominance des Samiens à Gravisca[1957]. En associant cette nouvelle phase édilitaire, la multiplication des dédicaces à Héra et la dédicace du Samien Hyblésios, il est raisonnable de penser que, sous l'impulsion samienne, un nouveau culte se structure en association avec celui d'Aphrodite. Cette association n'est pas rare. Elle se retrouve aussi bien à Argos qu'à Samos ou encore à Sparte.

Évidemment, il est difficile d'imaginer que le développement du culte d'Héra se rapporte à une sorte d'effet de mode. Le culte d'Aphrodite n'est pas passé de mode au VI^e^ siècle. Il faut davantage comprendre l'introduction et le développement du culte d'Héra comme la conséquence de la prédominance d'un groupe dont le culte principal est celui d'Héra. Les deux principales cités entretenant un rapport privilégié avec le culte d'Héra sont Argos et Samos. Comparant les pratiques votives ayant cours à Naucratis et à Gravisca, D. Demetriou propose de voir dans la dédicace d'offrandes à Héra – divinité samienne par excellence – "a way for Samian traders, such as Hyblesios, to express their civic identity"[1958]. Comme pour Naucratis, l'hypothèse d'une connexion entre les Héraion de Samos et de Gravisca a été proposée[1959]. Des marchands samiens, de passage ou résidents, seraient à l'origine de la promotion d'un culte d'Héra à Gravisca. Zoïlos, Erxénor et surtout Hyblésios sont peut-être ces Samiens qui fréquentent le sanctuaire d'Héra à Gravisca. Potentiellement, ils peuvent y résider ou plus simplement fréquenter cette interface incontournable dans le cadre des échanges avec le monde étrusque. Après 550 a.C., la consécration d'un espace cultuel à la déesse des Samiens parle en faveur de l'importance de leur fréquentation de l'*emporion* de Gravisca. Un tel espace autorisé par l'autorité étrusque locale pouvait alors constituer une sorte de représentation samienne en territoire barbare. Pour P. Rouillard, un sanctuaire autorisé garantissait une sorte de protection juridique et une "assurance de sûreté"[1960]. Si l'on souscrit à l'hypothèse rapportant la consécration d'un nouvel espace cultuel à Héra à une impulsion samienne, il faut croire au poids et à la visibilité que ces derniers pouvaient avoir auprès du pouvoir étrusque local dans le cadre de ce type de négociations. Dans un secteur aussi lointain, cette visibilité pouvait naturellement peser dans les comportements économiques samiens et, partant, stimuler le trafic samien à destination de l'Étrurie.

[1957] Fiorini *et al.* 2005, 186.
[1958] Demetriou 2012, 80.
[1959] Demetriou 2012, 81.
[1960] Rouillard 1995, 107.

Pour tenter de préciser davantage les questions de la période d'activité, de la présence, et des modalités de l'activité samienne à Gravisca, il nous faut nous arrêter sur les caractéristiques du mobilier céramique récupéré par les équipes archéologiques italiennes.

II.2.5.3.4. Le mobilier céramique de Gravisca, des producteurs et convoyeurs samiens ?

Dans cette optique, nous nous proposons de présenter les nombreux – peut-être trop nombreux – objets céramiques attribués aux ateliers samiens[1961]. Après cela, il sera question d'autres types de production céramique retrouvés à Gravisca qui, potentiellement, pourraient être en lien avec l'activité samienne.

Pour ce qui concerne la céramique dite "ionienne" du VI^e^ siècle, l'éventail des productions est très large. La grande masse des importations ioniennes est constituée par les coupes ioniennes[1962]. Pas moins de 3913 fragments ont été récupérés[1963]. Ces fragments ont été répartis en 22 catégories[1964]. S. Boldrini attribue notamment les coupes qu'elle regroupe dans les groupes Q (132 fragments)[1965] et R (49 fragments)[1966] à des ateliers samiens. Il est difficile de souscrire sans réserve à ces propositions. L'attribution à Samos du groupe R repose sur la comparaison avec le groupe D des balsamaires[1967] – attribué aux ateliers samiens – et sur la présence de coupes très comparables à celles découvertes dans l'Héraion samien, à savoir les coupes de type f identifiées par H. Isler[1968]. Le groupe Q serait quant à lui produit par les "officine samie dei Piccoli Maestri ionici"[1969]. En l'état actuel de la recherche, il paraît dangereux de s'essayer à identifier aussi précisément le centre samien de production des

---

[1961] Boldrini 1994, 257, pour ce qui concerne les productions que S. Boldrini identifient comme samiennes, celles-ci peuvent être énumérées comme suit : une aryballe, un lydion, quatre céramiques à figures noires, les coupes ioniennes du groupe Q (132 fragments), les balsamaires et statuettes du groupe D dont les fameuses statuettes de Bès, une oenochoé figurée, les coupes ioniennes du groupe R (49 fragments), une coupe, les lekanai du groupe B, un plat, une coupe à relief, un petit plat et 9 alabastres bucchero ionienne cf. Boldrini 1994, 77-79, n°134-142. Le même type se retrouverait également à Syracuse cf. Walter-Karydi 1973, 19, 124-125, pl. 35, n°275. À l'observation, il semble y avoir des différences. Avec beaucoup moins de certitudes, S. Boldrini propose d'attribuer aux centres samiens les importations suivantes : un balsamaire en forme de cavalier, les coupes dites "rhodiennes" de type II du groupe C, les coupes ioniennes de types T et U (13 et 23 fragments), les coupes ioniennes de type S (223 fragments) et sept coupes à paroi fine. Il faut également rappeler que 49 fragments d'amphores identifiées comme samiennes ont été récupérés.

[1962] Sur la question des coupes ioniennes produites à Samos cf. supra I.3.2.2 et Isler 1978b, 77-80 ; plus généralement sur les difficultés d'identification des céramiques produites à Samos voir encore : Dupont 1983, 26-27 ; Jones 1986, 665 ; Dupont 1998 ; Dupont 2002.

[1963] Boldrini 1994, 137.

[1964] Boldrini 1994, 221-233.

[1965] Boldrini 1994, 143, 229-230.

[1966] Boldrini 1994, 257.

[1967] cf. infra.

[1968] Boldrini 1994, 231, "anch'esso mostra peraltro stringenti confronti formali con le coppe da Samo, in particolare con il tipo f di Isler. Questo gruppo si avvicina inoltre ai balsamari del gruppo D di provenienza samia" ; Isler 1978b, 79-80, pl. 38, au sujet du groupe f des coupes à pied haut du type "Petit Maître".

[1969] Boldrini 1994, 231 ; Walter-Karydi 1973, 23-24.

coupes “Petit Maître”. Plus raisonnablement, ces coupes peuvent être comprises comme des productions sud-ioniennes.

S. Boldrini distingue ensuite la catégorie des balsamaires, statuettes et autres objets de terre cuite. L’auteur en recense plus de 300 pièces, réparties en cinq groupes (A-E)[1970]. La majorité des découvertes provient des édifices sacrés associés à Héra et à Aphrodite. Pour les groupes D et E, les attributions respectives proposées par l’auteur renvoient à Samos et Milet [1971]. Ce type de production est daté du milieu du VI^{e} siècle[1972]. Pour le groupe D, S. Boldrini n’hésite pas à affirmer avec une “certa probabilità l’origine samia”[1973]. Elle attribue à ce groupe les statuettes de Bès qui se trouvent être bien représentées à Gravisca et en contexte samien[1974]. Comme nous l’avons déjà mentionné, en contexte funéraire samien, l’exemple le plus connu est celui de la figurine de Bès appartenant au mobilier funéraire de la tombe n°21 de la nécropole ouest[1975]. Comme nous l’avons déjà mentionné, deux autres exemplaires de même facture ont été découverts dans la nécropole de Samothrace[1976]. Les treize exemplaires mis au jour à Gravisca se partagent en deux ensembles de production assez standardisée. La première sous-série, datée de la seconde moitié du VI^{e} siècle, correspond à la représentation d’un démon ventru de 7 cm de haut aux cheveux longs et tressés. À partir de 530-500 a.C., la tendance semble être à la miniaturisation et à la simplification de ces démons qui sont désormais plus petits (*c.* 4-5 cm) et ont les cheveux courts et lisses[1977].

Les balsamaires en forme de *korè* sont aussi rattachés au groupe D et donc attribués aux ateliers samiens[1978]. Si une telle identification doit rester au stade de l’hypothèse, il nous faut remarquer qu’une de ces *korai* au moins – le n°40 dans le catalogue de S. Boldrini[1979] – porte

---

[1970] Boldrini 1994, 23-26, l’auteur distingue les groupes A, B et C correspondant aux balsamaires peints et comptant pour 20 exemplaires, et les groupes D et E qui correspondent aux balsamaires, statuettes et terre cuites plus simples au nombre de 288 exemplaires.

[1971] Boldrini 1994, 32, concernant les centres de productions, l’auteur revient sur le “mythe rhodien”. La présence de mica disqualifie les centres de production rhodiens cf. Dupont 1983, 28-29, l’auteur démontre, à partir du matériel d’Histria, que l’argile rhodienne ne présente pas de mica ; Boldrini 1994, 32, note 24, l’auteur précise toutefois que les balsamaires n’ont pas été pris en compte.

[1972] Boldrini, 1994, 30-33.

[1973] Boldrini 1994, 33, “anche per D è possibile stabilire relazioni con alcune serie di prodotti vascolari greco-orientali di Gravisca, ed affermarne con una certa probabilità l’origine samia. Caratterizzati da una argilla molto simile al gruppo D e di probabile attribuzione a Samo sono p. es. le lekythoi e le anfore “samie” o le nostre coppe ioniche del gruppo R, per le quali l’origine samia è molto probabile (cf. Slaska 1978, 223-224). Altrettanto significativa pare l’esclusiva pertinenza a D del tipo del Bes : a ragione si attribuisce a Samo lo sviluppo di questa iconografia, ennesima testimonianza degli stretti rapporti fra l’isola e l’Egitto” (cf. Sinn 1983 ; Sinn 1985) et sur les rapports avec l’Égypte voir : Davis 1981.

[1974] Boldrini 1994, 33, 39 ; sur les Bès en contexte samien cf. supra ; Sinn 1977 ; Sinn 1983 ; Sinn 1985, 151-153, pl. 38-39 ; Löwe 1996, 12, pl. 1, pour la statuette découverte dans la tombe n°21 de la nécropole ouest, 39, fig. 11.5.

[1975] Löwe 1996, 12, pl. 1, pour la statuette découverte dans la tombe n°21 de la nécropole ouest, 39, fig. 11.5.

[1976] cf. supra II.2.2.1.

[1977] Boldrini 1994, 39, 62-65, n°99-111.

[1978] Boldrini 1994, 27, 47-54, n°23-56.

[1979] Boldrini 1994, 51, n°40, daté de 560-550 a.C.

ce que J. Ducat a identifié comme un "vêtement samien"[1980]. Le traitement stylistique des plis du vêtement évoque très distinctement le drapé – dans sa version simplifiée – des *korai* de Chéramyes[1981]. Les autres *korai* représentées portent un vêtement dit "rhodien"[1982]. Cependant, cette différence vestimentaire ne peut permettre *a priori* de distinguer deux ateliers. Au contraire, J. Ducat propose de regrouper les deux séries dites "samiennes" – l'une figurant le vêtement "samien" tandis que l'autre figure le vêtement "rhodien" – dans une seule et même production, car toutes ces *korai* présentent le même visage décrit comme "très plein, charnu, voire bouffi". Les lèvres sont "épaisses et saillantes, et esquissent comme une moue dégoûtée"[1983]. L'ensemble de ces balsamaires en forme de *korè* pourrait donc être produit en un seul et même endroit qui pourrait être Samos si l'on en croit S. Boldrini.

D'autres petits contenants tels que les *askoi* ou encore les aryballes sont par ailleurs recensés. S. Boldrini attribue l'exemplaire n°144 à un atelier de Milet, alors que le n°145 est rattaché à une production samienne. Enfin, deux exemplaires de *lydion* trouveraient leur meilleur point de comparaison dans la nécropole de Samos[1984]. Ici, il faut bien souligner l'importance numérique des objets – balsamaires, *lékythoi*, *lydia* – en rapport avec le transport et le stockage d'huiles parfumées suivant de très petits modules. Sur place, la clientèle gréco-étrusque semble particulièrement demandeuse de parfums.

Dans l'édifice γ, 19 fragments de plats sur pied ont été découverts. Sur quatre groupes représentés, trois seraient issus de la zone ionienne. Le groupe B est cette fois identifié comme sud-ionien[1985].

Pour ce qui concerne les amphores dites samiennes et dans l'attente de la publication du volume consacré aux amphores dans la série Gravisca, nous sommes contraints de retenir les chiffres apportés par M. Slaska dans une contribution de 1985. Pour les VI^{e} et V^{e} siècles, sur les 323 amphores de transports recensées à partir de la fouille des édifices α et β – les deux seuls complètement fouillés au moment de la publication – , 49 amphores très fragmentaires sont identifiées comme "samiennes". Parmi elles, 44 sont datées du VI^{e} siècle[1986]. À l'instar de ce qui peut s'observer à Naucratis et en Grande Grèce[1987], six fragments de ces amphores

---

[1980] Ducat 1966, 62-65, 68-72, 71, pl. 9, fig. 3 ; Boldrini 1994, 27, cf. Croissant 1983.

[1981] Duplouy 2006a, pl. 10 ; sur ce point voir aussi : Croissant 2005.

[1982] Boldrini 1994, 27 ; Ducat 1966, 71, sur les caractéristiques stylistiques de ce vêtement "rhodien".

[1983] Ducat 1966, 62, 70, 72, ne retient que la forme du visage comme critère discriminant pouvant permettre de distinguer des ateliers entre eux.

[1984] Boldrini 1994, 80-82, fig. 146.

[1985] Boldrini 1994, 93-94. Groupe A : Ionie du Nord. Groupe B : Ionie du Sud (Samos ?). Groupe C : Milet ?

[1986] Slaska 1985, 19-20 ; Torelli 1982, 308, table B, l'auteur recense en plus des 30 amphores samiennes également 24 amphores corinthiennes, 59 provenant d'Ionie "continentale", 18 de Chios, 5 de Lesbos, 14 de Marseille.

[1987] Johnston 2006, 29, table 2, pour un recensement des marques sur les amphores dites samiennes : 2 ont été découvertes à Athènes, 1 à Capoue, 5 à Cerveteri, 2 à Himère, 10 à Camarine, 1 à Marion, 1 à Mégara Hyblaea, 1 à Montalto di Castro, 1 à Naucratis (cf. supra), 1 à Pithécussai, 2 à Qurneh, 8 à Samos et 2 dont la provenance est incertaine.

“samiennes” présentent des marques incisées avant la cuisson[1988]. Dans l’attente de la publication exhaustive des trouvailles amphoriques de Gravisca, l’état fragmentaire et les nombreuses hésitations des spécialistes ne permettent pas d’affirmer ou d’infirmer que ces amphores sont produites à Samos[1989]. Prudemment, nous retenons ici l’idée d’une surreprésentation des ateliers amphoriques sud-ioniens.

Au titre de complément d’information sur ce point, il faut signaler que de nombreuses amphores archaïques de transport et identifiées comme samiennes ont été mises au jour dans les nécropoles de Véies, Cerveteri, Tarquinia et Vulci. Dans une publication de 1985, F. Boitani recense la découverte de pas moins de 16 amphores “samiennes” à Cerveteri dans la nécropole du Monte Abatone[1990]. Une douzaine d’entre elles seraient datables de la première moitié du VI^{e} siècle a.C et cet ensemble amphorique atteint l’Étrurie entre 650 à 500 a.C. Parmi ces amphores, cinq se trouvent être des amphores présentant une marque incisée avant la cuisson[1991]. Il est aussi remarquable de retrouver le même assemblage regroupant des amphores dites “samiennes”, probablement sud-ioniennes, et des vases laconiens en nombre important et à Gravisca et dans les nécropoles de Cerveteri. À Vulci, dix amphores dites “samiennes” sont identifiées et datables de la seconde moitié du VII^{e} siècle et de la première moitié du siècle suivant[1992]. Une telle diffusion de contenants identifiés comme samiens pourrait permettre – si cette identification était un jour confirmée – de mesurer la capacité de pénétration des produits samiens au cœur de la région étrusque. L’aristocratie étrusque développe un appétit évident pour les productions grecques et les Samiens pouvaient prendre en charge leur déplacement vers l’Étrurie. Au titre d’élément de réflexion supplémentaire, il nous faut signaler la découverte d’une stèle funéraire au nord de l’Étrurie dans la nécropole de Marzabotto[1993] à proximité de Bologne. Datée du V^{e} siècle, celle-ci est gravée et figure une femme debout sur un autel et portant une coupe à ses lèvres. La scène est couronnée d’un décor en palmettes et volutes qui rappelle assez les stèles funéraires samiennes[1994].

[1988] Johnston & Pandolfini 2000, 39-40, 42, n° 288-293, pl. 8, 48-49, sur la question des marques de marchands ou de propriétaires.
[1989] Johnston & Pandolfini 2000, 40, n°290, pl. 8, on s’interroge sur le module de cette “amphore de table”.
[1990] Boitani 1985, 23-25.
[1991] Johnston 2006, 29, tabl. 2.
[1992] Boitani 1985, 25.
[1993] Sassatelli 2001, 172.
[1994] Rask 2011, 109, fig. 15.

Pour ce qui concerne les productions céramiques potentiellement en relation avec l'activité samienne, il nous faut évoquer la question de la céramique laconienne[1995].

Dans la dernière étude publiée par F. Coudin, il est question de 117 vases laconiens[1996] dont une majorité de cratères (52%) qui dépasse numériquement les coupes (32,5%). Comme le remarque l'auteur, cet ordre d'importance est la première surprise. Les vases à mélanger sont plus représentés que les vases à boire. À Gravisca et dans les vases laconiens, on mélange plus qu'on ne boit. D'autres contenants à boire sont peut-être utilisés – les coupes ioniennes – ou bien les cratères ne sont pas utilisés comme tels. Le même cas de figure se présente dans le sanctuaire d'Aphaia à Égine, mais les vases à mélanger ne dépassent que très légèrement les vases à boire[1997]. À titre de comparaison, l'autre site étrusque de Cerveteri confirme cette tendance. Sur 92 céramiques laconiennes identifiées, 33 vases à mélanger sont signalés et constituent la première catégorie de type de vase dépassant les 22 vases à boire dénombrés[1998]. On note la présence – non négligeable au vu des autres découvertes – de huit amphores laconiennes[1999].

La répartition spatiale des découvertes nous intéresse également ici, car les fouilles, récentes et précises menées par l'équipe italienne, précisent clairement les contextes de découvertes des vases laconiens. Dans la première moitié du VI^{e} siècle, les cratères se retrouvent essentiellement dans l'édifice α qui est identifié comme la "chapelle", le *naïskos*, d'Héra. Vers 550 a.C., les cratères commencent à se raréfier dans les secteurs α et β tandis que le nombre de vases laconiens augmente en valeur absolue. Les cratères issus des ateliers attiques étant tous datés de la seconde moitié du VI^{e} siècle, F. Coudin avance l'hypothèse d'un remplacement des productions laconiennes par celles des artistes attiques pour ce type de forme. Globalement, dans la seconde partie du VI^{e} siècle et en particulier dans son dernier quart, les séries attiques bousculent le spectre des importations grecques à Gravisca. La diffusion de ces vases est alors massive et supplante largement celles des autres ateliers grecs[2000]. Les céramiques laconiennes sont importées à Gravisca dès le début du siècle. Le pic

---

[1995] Sur cette question voir en premier lieu : Boitani 1990 ; Coudin 2009a ; Coudin 2009b.

[1996] Boitani 1990, 19-61, recense 114 individus dont : une coupe à pied bas décoré, 30 coupes à pied haut à figures noires (5 peintres sont représentés), une phiale *mesomphalos*, 7 *lekanai*, un cratère à volute, 17 cratères à pseudo volute ou à étriers, 39 cratères à étrier entièrement vernissés, un petit cratère, 8 amphores de transport, 3 amphores de table, une aryballe et 5 autres formes non identifiées.

[1997] Coudin 2009b, 143, sur 71 vases laconiens, 34 vases à mélanger sont dénombrés, viennent ensuite 31 coupes. La différence est donc loin d'être aussi nette que celle enregistrée à Gravisca.

[1998] Coudin 2009b, 156, tabl. 38.

[1999] Coudin 2009b, 152, au total 12 amphores de ce type sont recensées dans les sanctuaires grecs du monde méditerranéen ; en dehors des 8 de Gravisca, 2 proviennent d'Olympie et 2 autres de Naxos en Sicile.

[2000] Coudin 2009b, 155, le début des importations de céramiques à figure rouge accélère encore davantage cette tendance. Les vases à boire représente cette fois plus de la moitié des importations avec quelques 6400 coupes.

d'importation est atteint dès le second quart du VI^e^ siècle puis s'arrête brusquement vers 525 a.C[2001]. Globalement, le recul de ces importations est déjà amorcé entre 540 et 525 a.C[2002]. La concurrence des vases attiques ne doit pas y être étrangère[2003].

Quatre ateliers laconiens sont représentés à Gravisca. Deux coupes sont attribuées au Peintre de Naucratis, trois au Peintre des Boréades, cinq coupes au Peintre de la Chasse et quatre coupes et une phiale au Peintre des Cavaliers. Aucune production du Peintre d'Arcésilas n'est donc recensée. Dans l'ensemble, ces différentes données distinguent nettement les importations laconiennes de Gravisca de celles atteignant Samos, en particulier dans la seconde moitié du VI^e^ siècle. F. Coudin avance l'hypothèse d'un essoufflement samien et d'une implication plus forte d'autres Grecs comme les Éginètes[2004]. La dédicace de l'ancre de Sostratos irait dans ce sens[2005]. Il reste que ces céramiques sont clairement destinées au commerce d'exportation et en particulier aux Étrusques. Comme l'exprime clairement F. Coudin, "nous ne sommes plus alors dans le cas d'une redistribution des vases apportés ou produits à Samos". Les réseaux distribution sont certainement différents. Cette différence pourrait s'expliquer par un redéploiement de l'activité ionienne en Occident suivant l'arrivée des Perses[2006]. Ce n'est pourtant pas le cas des Samiens qui ne subissent pas immédiatement les effets de l'arrivée des Perses. S'ils sont toujours associés à la diffusion des céramiques laconiennes à Gravisca dans la seconde moitié du siècle, les Samiens mettent en œuvre un circuit différent et exportent directement depuis la Laconie où se situent les ateliers du Peintre de la Chasse et de celui des Cavaliers[2007]. Vers 550 a.C., certains marchands samiens orienteraient alors leur activité non plus vers Samos mais vers l'Occident.

Si on retient l'hypothèse d'une présence et d'un rôle importants des Samiens à Gravisca dans la première moitié du VI^e^ siècle, on comprend le premier pic d'importation – essentiellement des grands vases à mélanger – de céramique laconienne comme relativement comparable à ce qui s'observe à Samos même. Pour cette période, les Samiens disposent d'un accès privilégié aux plus grands et plus précieux vases de productions laconiennes qui pouvaient d'ailleurs –

[2001] Coudin 2009,b 153, de plus, le pic d'importation ne se situe pas à la même période suivant le type de vase. Pour les cratères, il s'agit du second quart du siècle. Les coupes sont davantage importées dans le troisième quart du siècle.

[2002] Coudin 2009b, 153.

[2003] Fiorini *et al*. 2005, 190, fig. 267, pour un graphique de la distribution par période de la céramique attique à figures noires et à figures rouges découverte à Gravisca : sur le total de ce type de céramique, 19,5% atteignent Gravisca entre 550-525 a.C., 28,6% entre 525 et 500 et 23,1% entre 500 et 475 a.C.

[2004] Coudin 2009b, 144, l'auteur estime que le faciès des importations laconiennes d'Égine (vases peu décorés et domination, lègère toutefois, des cratères) parle en faveur d'un réseau d'importation complètement indépendant des relations commerciales entre Sparte et Samos.

[2005] Johnston & Pandolfini 2000, 17-19, n°53-54, pour les dédicaces à Apollon ; Hdt. 4.152, sur le plus grand profit commercial réalisé par Sostratos d'Égine fils de Léodamas.

[2006] Coudin 2009b, 154.

[2007] Coudin 2009b, 156.

nous l'avons vu – être directement produits à Samos[2008]. Ils pouvaient donc être à l'origine de leur exportation vers l'Occident. À ce titre, il faut remarquer que l'évolution typologique des importations laconiennes à Gravisca correspond assez clairement à celle relevée à Cerveteri. En 575 et 550 a.C., les cratères dominent largement ce type d'importations. Notons d'ailleurs que les céramiques laconiennes semblent atteindre plus rapidement et en proportion supérieure les nécropoles de Cerveteri[2009]. Les vases de Cerveteri sont toutefois différents de ceux de Gravisca du fait de leur très grande qualité et de leur répertoire iconographique qui renvoie à la Grèce de l'Est et à Samos en particulier. La plupart de ces importations datent de *c.* 575-550 a.C. Trois coupes du Peintre de Naucratis, trois de celui des Cavaliers, deux du Peintre des Boréades et une coupe du Peintre d'Arcésilas sont dénombrées. Pour la période 550-525 a.C., seuls quatre exemplaires sont recensés[2010]. La différence avec Gravisca tient certes à des contextes de découvertes différents. Le mobilier découvert dans un sanctuaire d'*emporion* est assez logiquement différent de celui que l'on retrouve dans des sépultures "princières". Chronologiquement, les coupes laconiennes à figures noires semblent atteindre les contextes funéraires de Cerveteri avant que l'usage de leur consécration au sein du sanctuaire de Gravisca se développe[2011].

Comme un mantra – Gravisca fourmillerait non pas seulement de produits samiens mais aussi de Samiens eux-mêmes – S. Boldrini propose évidemment de mettre au compte des navires samiens le transfert des vases laconiens à Gravisca[2012]. Toutefois, ainsi que nous l'avons vu plus haut dans la partie concernant les relations samiennes avec le monde laconien, la présence de céramique laconienne ne peut en aucun cas constituer une preuve ni de la présence ni de l'activité samienne. Ce n'est seulement qu'en complément et associée à d'autres indices que nous pouvons discuter d'elle en tant que marqueur d'une fréquentation samienne. Si la présence grecque ne fait pas débat, on suppute celle des Samiens essentiellement au vu de certains indices épigraphiques et onomastiques. Les très nombreuses dédicaces à Héra, l'existence d'un espace cultuel lui étant visiblement consacré et des indices onomastiques rendent probable la présence de Samiens à Gravisca au VI^{e} siècle. Cette dernière est qualifiée de prépondérante par S. Boldrini entre 560 et 530 a.C[2013]. Considérant le

[2008] cf. supra II.2.1.2.1.
[2009] Coudin 2009b, 239, graph. 33.
[2010] Coudin 2009b, 158-159.
[2011] Coudin 2009b, 159, "la chronologie des coupes laconiennes de Cerveteri se situe entre celles des figures noires laconiennes de Samos, 570-555, et celle des figures noires laconiennes de Gravisca, 550-540".
[2012] Boldrini 1994, 263.
[2013] Boldrini 1994, 263.

pic d'importation de ces céramiques laconiennes à Gravisca, elles pourraient avoir été convoyées, par des Samiens, dans le second quart du siècle[2014].

Enfin, en restant dans le même ordre d'idée, il est intéressant de noter l'importance des importations de vases attiques produits par l'atelier de Nicosthénès à Gravisca. Un fragment est d'ailleurs signé par le peintre lui-même[2015]. Les formes proposées – comme la fameuse "Nikosthenic amphora" – sont directement inspirées du répertoire étrusque et témoigne de la volonté d'adapter cette production céramique à une clientèle locale[2016]. En même temps, la collection du musée archéologique de Pythagoreion présente les trouvailles réalisées dans l'Artémision[2017]. Parmi celles-ci, un bel ensemble céramique du peintre de Nicosthénès a également été mis au jour[2018]. Malgré des différences formelles, ces productions sont datées du troisième quart du VI^{e} siècle. Il reste particulièrement intéressant de retrouver en contexte samien, certaines productions d'un atelier attique dont les vases sont essentiellement destinés à la clientèle étrusque. La question des convoyeurs se pose, mais rien n'empêche *a priori* les Samiens d'avoir pris part à cette nouvelle déclinaison du trafic à destination de la côte étrusque. En résumé, il est possible que l'activité samienne à Gravisca entre 560 et 530 a.C. soit aussi responsable du transfert des belles céramiques laconiennes et attiques.

II.2.5.3.5. Le fret de l'épave de Giglio et les termes de l'échange samien en Étrurie.

Si cette interface d'échange que constitue la côte étrusque connaît un grand succès au VI^{e} siècle et devient une destination prisée des Grecs et des Samiens notamment, il nous faut dire un mot des raisons commerciales pouvant motiver un tel voyage. Une présentation rapide de l'épave de Giglio[2019] peut servir de base à une telle discussion.

À quelques mille marins au nord de Gravisca, à 50 m de la côte de l'île de Giglio[2020], une épave a été repérée en 1961 par un plongeur amateur[2021]. Le matériel récupéré ne laisse aucun doute sur le fait qu'il s'agit d'une épave archaïque[2022]. Les campagnes de fouilles sous-

[2014] Sur ce point : cf. supra II.2.1.2.1 ; Kreuzer 1994.
[2015] Torelli 1977, 409 ; sur les céramiques à figures rouges de Gravisca voir : Huber 1999.
[2016] Torelli 2001, 148, sur les formes de *kyathos* et de la "Nikosthenic amphora" "made expressly for shipping to Etruria" ; sur l'atelier de Nicosthène voir : Tosto 1999.
[2017] À ce sujet, nous remercions T. Brisart pour ses remarques éclairantes sur le sujet.
[2018] Tsakos & Viglaki-Sofianou 2012, 164-167, notamment un très beau *pyxis* figurant une assemblée divine. Certaines de ces productions sont présentés au premier étage du musée archéologique de Pythagoreion.
[2019] Bound 1985 ; Bound 1991 ; Cristofani 1993 ; D'Acunto 2012, 221.
[2020] Bound 1991, 6, fig. 1.
[2021] Bound 1991, 5.
[2022] Bound 1991, 8.

marines se déroulent de 1982 à 1986[2023]. Plus que la configuration du bateau, nous nous proposons de présenter rapidement le fret.

Grâce à certains objets, le naufrage peut être daté du tout début du VI^e^ siècle, peut-être vers 590-580 a.C.[2024]. Cette datation est donc contemporaine des premières traces de l'installation grecque à Gravisca. Selon l'hypothèse la plus communément retenue, ce navire appartiendrait à un nauclère originaire de Grèce de l'Est. La cargaison frappe par son hétérogénéité.

Les productions corinthiennes sont bien représentées par 28 aryballes, quelques *oinochoés* et quelques cratères[2025]. Les productions laconiennes sont également représentées par 6 aryballes[2026], 2 tasses, des coupes et une *oenochoé* (?)[2027]. M. Bound, l'archéologue en charge des opérations archéologiques sous-marines, recense également 80 fragments de coupes ioniennes[2028]. Les productions étrusques sont également représentées par quelques pièces[2029].

Pour ce qui concerne la céramique fine, deux *lékythoi – a priori* sud-ionienne – et un *pyxis* gréco-oriental de fabrication ionienne ont été récupérés[2030].

Des éléments d'armement ont été mis au jour. Il s'agit d'un casque corinthien – dont le décor en palmettes et sangliers affrontés regroupe des thématiques iconographiques chères aux Samiens[2031] – et de pas moins de 30 pointes de flèche[2032].

Enfin, de nombreux lingots de plomb – au nombre de 9[2033] – et de cuivre ont également été découverts[2034]. Parmi les lingots de cuivre, quatre sont de forme discoïdale et présentent un poids de 40 kg et un diamètre de 45 à 55 cm[2035]. Il faut ajouter à cela plusieurs pépites de cuivre et des barres de fer[2036].

Cependant, l'une des découvertes les plus intéressantes est celle de plusieurs amphores de transport. Certaines présentent encore des résidus de poix. Les plus nombreuses sont les amphores étrusques avec plus de 130 exemplaires[2037]. L'une d'entre elles était pleine de

---

[2023] Bound 1991, 11.
[2024] Bound 1991, 8 ; Cristofani 1993, 225 ; D'Acunto 2012, 221.
[2025] Bound 1991, 14-17; Cristofani 1993, 212-213.
[2026] Cristofani 1993, 212-214.
[2027] Bound 1991, 17-19.
[2028] Bound 1991, 20, fig. 30.
[2029] Bound 1991, 21.
[2030] D'Acunto 2012, 221 ; Cristofani 1993, 214, 218, fig. 7.
[2031] Cristofani 1993, 218-219, fig. 9.
[2032] Bound 1991, 25.
[2033] Cristofani 1993, 216.
[2034] Bound 1991, 26.
[2035] Cristofani 1993, 216, les lingots de plomb sont d'un poids compris entre 8,40 et 11,70 kg et présentent une marque, pour certains il s'agit d'un *ypsilon*.
[2036] Bound 1991, 26 ; D'Acunto 2012, 221.
[2037] Cristofani 1993, 209.

noyaux d'olives et de pommes de pin[2038]. Ensuite, le groupe le mieux représenté est celui des amphores dites "samiennes" avec 6 exemplaires de petits modules (cf. Planche 6, fig. 3)[2039]. Dans une contribution plus récente, M. Cristofani établit un lien direct entre ces amphores de petits modules et celles identifiées dans l'étude de V. Grace[2040]. Ce même type de "demi-amphore" se retrouve en Égypte et à Samos[2041]. Dans le secteur étrusque, une autre amphore de demi-module "samienne" – d'une hauteur de 40 cm – a été découverte dans la tombe 546 de la nécropole de Monte Abatone de Cerveteri. Toutefois, la forme ne correspond pas à celle des autres petites amphores samiennes déjà présentées, et identifiées comme les plus anciennes, par V. Grace[2042]. Ainsi que nous l'avons déjà proposé[2043], les amphores de demi-module pouvaient contenir des liquides précieux comme pouvait l'être l'huile la plus pure produite à Samos. M. Cristofani propose aussi de réattribuer tous les fragments des amphores "gréco-orientales" de M. Bound au type clazoménien[2044]. D'autres tessons se rapportent à des amphores laconiennes ou corinthiennes[2045]. En ce qui concerne la céramique commune, les lampes sont de type "gréco-orientale" et pourraient éventuellement correspondre aux types des lampes découvertes en contexte samien. Les *olpai* et le bassin sont également identifiés comme de type samien[2046]. Cette vaisselle commune doit raisonnablement être interprétée comme la vaisselle de bord utilisée par l'équipage. Les aryballes corinthiennes contenaient vraisemblablement une huile parfumée dont Corinthe s'était fait une spécialité[2047]. Il en va de même pour les deux *lékythoi*[2048]. À partir du faciès plutôt sud-ionien – et peut-être samien – de la vaisselle de bord, M. Cristofani identifie le navire d'un "naukleros greco-orientale" peut-être samien[2049].

La présence d'amphores étrusques et de lingots laisse penser qu'il s'agit d'un fret retour. Les *lékythoi* de fabrication sud-ionienne constituent probablement ce que M. D'Acunto appelle le "residuo del carico di partenza" potentiellement embarqué à Samos[2050]. Suivant cette interprétation générale, un nauclère ionien quitte l'Ionie avec à son bord notamment des

---

[2038] Bound 1985, 67 ; Cristofani 1993, 209, note 6.
[2039] Bound 1991, 23, fig.
[2040] Cristofani 1993, 209, note 7, cf. supra dont Grace 1971, 68-69, 82, 93, n°2, pl. 15.
[2041] cf. supra I.3.2.2 et II.2.3.3.3.
[2042] Rizzo 1991, 87, n°1, fig. 144, l'exemplaire est d'une hauteur de 40 cm mais le profil ne correspond pas avec la forme samienne ancienne à peu près certainement identifiée, pour les autres amphores dites "samiennes" récupérées dans les nécropoles de Cerveteri et de Vulci voir : 80, n°1, 85, n°1, 111, n°2, 117, n°1, pour ces dernières l'identification samienne est loin d'être évidente.
[2043] cf. supra I.3.2.2.
[2044] Cristofani 1993, 209, note 8.
[2045] Bound 1991, 24 ; Cristofani 1993, 209.
[2046] Cristofani 1993, 225-228, 226, fig. 14, 228, fig. 16.
[2047] Gras 2010, 115, sur les aryballes et alabastres remplies d'huile dans laquelle on laissait macérer de la poudre d'iris.
[2048] D'Acunto 2012, 221.
[2049] Cristofani 1993, 229.
[2050] D'Acunto 2012, 221.

huiles parfumées de grand prix et éventuellement l'huile la plus pure dans des amphores de plus petits modules identifiées comme samiennes. En passant par Corinthe, le navire complète sa cargaison notamment en huile parfumée, corinthienne cette fois. Les aryballes et l'huile laconienne peuvent y être récupérées au même moment. Arrivé à proximité de Giglio, le marchand a vendu la quasi-totalité de son chargement d'origine et a fait l'acquisition d'une grande quantité d'amphores étrusques et des lingots de métaux achetés dans un ou plusieurs des différents ports ouverts de l'Étrurie[2051]. Ce sont toutes ces marchandises emportées, échangées, débarquées et embarquées, qui devaient être scrupuleusement consignées par le nauclère – ou son *grammateus* – sur la tablette de compte de 17 cm sur 11 qui a été retrouvée dans l'épave[2052]. Les biens convoyés pouvaient également être défendus le cas échéant comme en atteste l'importante quantité d'armes qui se trouvait à bord.

Ce nauclère sud-ionien était-il samien ? La question ne peut pas être véritablement tranchée même si certains indices tendent à rendre cette hypothèse plausible. Comme nous l'avons vu, les Samiens fréquentent les côtes étrusques et semblent actifs dans l'*emporion* de Gravisca. Ils produisent une huile et des parfums de grande qualité qui pouvaient être convoyés dans des amphores de petits modules et des *lékythoi*. La vaisselle de bord et les lampes rappellent de près ce qui peut s'observer en contexte strictement samien. Le traitement iconographique de la nasale et des mandibules du casque de type corinthien et la présence de céramiques laconiennes s'ajoutent enfin à ce faisceau d'indices. Ce nauclère, son navire et son équipage pouvaient donc être samiens. Si tel était le cas, ces Samiens étaient engagés dans une activité marchande à large rayon d'action, et ce dans les premières décennies du VI^{e} siècle a.C. Il s'agissait d'un commerce complexe, intégrant différentes étapes, différents biens et des échanges multiples. Cette complexité, les quantités et la qualité des biens convoyés puis échangés nécessitaient un certain degré de sophistication de la comptabilité.

Au vu du chargement de l'épave de Giglio, les Samiens étaient de toutes les manières en mesure de satisfaire aux mêmes exigences de la clientèle étrusque qui semble être particulièrement demandeuse d'huile parfumée – ce dont témoigne la très importante proportion de petits contenants à parfum mis au jour à Gravisca – et plus généralement d'une huile très pure, de très grande qualité. À titre complémentaire, il est intéressant de rappeler que le chargement de l'épave d'El Sec témoigne de l'intérêt que l'on pouvait porter aux

[2051] D'Acunto 2012, 221.
[2052] Cristofani 1993, 219-220, fig. 10, "i fori presenti su un lato lungo della tavelotta indicano che essa doveva appartenere a un ditico".

productions samiennes dans le bassin occidental de la Méditerranée. En effet, les amphores samiennes y sont les mieux représentées avec un peu moins de 150 exemplaires[2053].

D'Étrurie, les Samiens rapportaient très certainement des minerais et métaux rares et précieux qui constituent l'une des principales richesses de la région étrusque[2054]. Les ressources notamment en cuivre, en étain et en plomb pouvaient motiver de tels voyages.

II.2.5.3.6. Phocéens contre Samiens

Dans un article récent, M.-L. Haack revient sur la question de la présence des Phocéens et des Samiens à Gravisca[2055]. Son propos consiste essentiellement à remettre en question l'hypothèse d'une fondation phocéenne d'un sanctuaire d'Aphrodite autour duquel se serait aggloméré l'*emporion* de Gravisca[2056]. Dans cette optique, l'auteur propose de reconnaître dans les statuettes de déesse armée, non pas une "Aphrodite armata"[2057] mais une Héra *promachos* pour laquelle il existe d'autres exemples[2058]. Comme en témoigne un passage de Polyen, l'un des moments forts du rite en l'honneur de l'Héra samienne consiste en une parade des Samiens en armes[2059]. D'autres épiclèses et indices garantissent que l'épouse d'Héra est aussi une divinité guerrière[2060].

Concernant le corpus épigraphique, il est certain que les 6 dédicaces à Aphrodite se laissent noyer par les 43 autres faites en l'honneur d'Héra[2061]. Si cet élément argumentaire statistique est recevable[2062], le lecteur se laisse toutefois moins convaincre par les autres indices censés étayer cette hypothèse. Ils se résument en effet à la découverte de différents objets, peut-être produits et importés depuis Samos. En effet, c'est certainement le cas pour les appliques en bronze en forme de protomé de griffon[2063] qui servaient de poignée aux chaudrons[2064]. Quand bien même ces produits seraient directement issus des ateliers samiens, ils ne permettent pas d'associer les Samiens à la fondation du sanctuaire. Un autre argument repose quant à lui sur une comparaison avec le rôle de premier plan et les privilèges – nous partageons l'hypothèse

---

[2053] Arribas 1987, 411, 447-462, pl. 14, on note aussi la présence très intéressante d'amphores de Panticapée.

[2054] Bonamici 2001, 77 pour une carte des ressources en minerais de l'Étrurie.

[2055] Haack 2007.

[2056] Torelli 1977, 427, l'auteur reconnaît le culte d'Aphrodite comme le culte principal de Gravisa pour le VI^e^ siècle a.C ; Johnston & Pandolfini 2000, 17-19, pl. 1-3, n°47-52, sur les dédicaces à Aphrodite.

[2057] Fiorini *et al*. 2005, 181, fig. 254b, 183 ; Colivicchi *et al*. 2004, 30-33, n°14-15 ; Torelli 1977, 433-435, fig. 11.

[2058] Haack 2007, 33, l'auteur propose notamment l'exemple des terres cuites de Posidonia qui devait représenter la déesse armée d'un bouclier et d'une lance.

[2059] Polyaen., 1.23.2.

[2060] Haack 2007, 33, l'auteur donne en particulier l'exemple d'un Héra argienne dite "au bouclier" (Ἀσπίς) et d'une autre de Sicyone dite Τροπαία, une Héra donc "qui met en fuite (les ennemis)".

[2061] Haack 2007, 31 ; sur ce point cf. supra II.2.5.3.3.

[2062] Encore que si le culte d'Aphrodite est le plus anciennement établi, il serait normal que les inscriptions soient moins nombreuses que celles en l'honneur d'Héra dans la seconde moitié du VI^e^ siècle.

[2063] Hack 2007, 32 ; Torelli 1977, 409, 410, fig. 8 ; Colivicchi *et al*. 2004, 36, n°24.

[2064] Gehrig 2004, 78, n°187, note 314, l'auteur identifie un type de la fin du VII^e^ siècle a.C.

selon laquelle la concession d'un sanctuaire d'Héra à Naucratis est plutôt un privilège qu'une pénalité à l'endroit des Samiens[2065] – dont jouissent les Samiens à Naucratis. Nous remarquons toutefois que ce point comporte une contradiction essentielle, car, si les Samiens sont au nombre des Grecs les mieux représentés à Naucratis, ils ne sont en aucun cas les seuls, de même qu'ils ne sont pas seuls à l'origine de cet établissement. Enfin, on ne peut que convenir de l'intérêt séculaire des Samiens pour l'espace tyrrhénien au VI^{e} siècle[2066], mais là encore cela ne garantit en rien que la fondation de l'*emporion* de Gravisca autour d'un sanctuaire grec relève seulement de l'initiative samienne.

Il semble donc plus prudent de suivre les indices archéologiques suggérant la mise en place, lors de la deuxième phase du sanctuaire, d'un autre petit édifice, probablement consacré à Héra et qui s'associe à un culte déjà en place. La participation des Samiens dès les premiers moments de l'implantation grecque en Étrurie reste une hypothèse très vraisemblable. Comme à Naucratis toutefois, elle n'exclurait en rien la coopération avec d'autres Grecs – des Phocéens par exemple dont nous ne croyons pas non plus qu'ils soient les seuls à fonder l'*emporion* – permettant à l'élément grec d'atteindre une certaine masse critique et une visibilité auprès des autorités locales étrusques. Cette visibilité permet de négocier les conditions de l'ouverture d'un espace commercial emporique[2067]. Dans un second temps, le dynamisme et l'élan que semble apporter l'élément samien dans les développements futurs de ce qui devient un *emporion* nous apparaissent avec beaucoup plus de force et de clarté.

Au total, si les Samiens ne sont pas forcément à l'origine de l'implantation primaire, ils semblent fréquenter avec assiduité l'*emporion* de Gravisca entre 580/570 et 530 a.C. Leurs produits sont connus depuis longtemps en Étrurie. Par la distribution de leur céramique, de leur huile, parfumée ou non, de la céramique laconienne et peut-être attique, ils peuvent satisfaire la clientèle étrusque ainsi que les Grecs installés à Gravisca. L'intensité de leur activité pourrait aussi être à l'origine de la seconde phase architecturale du sanctuaire. L'espace sacré est davantage monumentalisé. Le culte d'Héra prend alors tout son essor. À l'instar de ce qu'ils proposent à Naucratis, les Samiens se ménagent vraisemblablement un lieu de représentation et d'expression de leur identité. Ils créent aussi un lien et un bornage sacrés des routes commerciales qu'ils empruntent. Disposant d'un sanctuaire à Gravisca, on espère aussi que la grande déesse samienne protège la longue route empruntée par ses enfants.

[2065] cf. supra II.2.3.3.2.

[2066] Haack 2007, 33.

[2067] Sur cette question de définition voir encore : Haack 2007, cf. Mele 1979, Gras 1993, Rouillard 1995, Hansen 1997, Dupont 2000, Bresson 2000, 80-84, Möller 2000, Bresson 2005.

II.2.5.4. Tartessos ou de la connaissance samienne de l'occident lointain

Pour finir, nous proposons d'adopter une posture plus synthétique devant permettre la mise en perspective des nombreux éléments qui fondent la connaissance samienne de l'ouest lointain. Dans un article de 1971 et à partir des exemples de Zanclè, Dicéarchia et Gravisca, M. Torelli n'hésite pas à parler de "la costante presenza in Occidente di Samii per tutta la seconda metà del VI sec. a.C."[2068]. Que dire en effet du rapport des Samiens à l'occident ? Nous souhaitons ici remettre en perspective la présence samienne dans le bassin occidental de la Méditerranée sur un temps plus long. Il s'agit de discuter de cette constante et de cet horizon de référence que représente l'ouest lointain.

Bien que l'épisode anticipe de peu sur notre période, il n'est guère possible d'occulter le fameux voyage de Kolaios. Le plus ancien épisode rapportant une présence samienne en Occident est bien entendu l'incroyable odyssée de Kolaios. Considérant l'implantation des Théréens en Cyrénaïque comme un *terminus ante quem*, cet épisode aurait pu se dérouler autour de 630-620 a.C.[2069]. Ce personnage est identifié par Hérodote comme un nauclère samien (μετὰ δὲ ταῦτα νηῦς Σαμίη, τῆς ναύκληρος ἦν Κωλαῖος)[2070]. L'intérêt de l'historien pour ce personnage résulte certainement de l'observation personnelle – sa description est très précise – du fameux cratère argolique orné de griffons et supporté par trois statues en bronze mesurant "sept coudées". La coudée samienne étant égale à la coudée égyptienne d'environ 0,5 mètre[2071], ces statues devaient être hautes d'environ 3,5 mètres. Offrande magnifique à la déesse – d'une hauteur totale estimée à 4,50-4,80 mètres[2072] –, la valeur de ce cratère correspondrait à la dîme du profit acquis par l'ensemble de l'équipage pendant un voyage pour le moins mouvementé[2073].

[2068] Torelli 1971, 65.

[2069] Rouillard 1991, 97 ; Malkin 2003, 167, l'auteur retient la date de 631 a.C.

[2070] Hdt. 4.152-153, "Μετὰ δὲ ταῦτα νηῦς Σαμίη, τῆς ναύκληρος ἦν Κωλαῖος, πλέουσα ἐπ' Αἰγύπτου ἀπηνείχθη ἐς τὴν Πλατέαν ταύτην· πυθόμενοι δὲ οἱ Σάμιοι παρὰ τοῦ Κορωβίου τὸν πάντα λόγον σιτία οἱ ἐνιαυτοῦ καταλείπουσι. Αὐτοὶ δέ, ἀναχθέντες ἐκ τῆς νήσου καὶ γλιχόμενοι Αἰγύπτου, ἔπλεον ἀποφερόμενοι ἀπηλιώτῃ ἀνέμῳ· καὶ οὐ γὰρ ἀνίει τὸ πνεῦμα, Ἡρακλέας στήλας διεκπερήσαντες ἀπίκοντο ἐς Ταρτησσόν, θείῃ πομπῇ χρεώμενοι. Τὸ δὲ ἐμπόριον τοῦτο ἦν ἀκήρατον τοῦτον τὸν χρόνον, ὥστε ἀπονοστήσαντες οὗτοι ὀπίσω μέγιστα δὴ Ἑλλήνων πάντων τῶν ἡμεῖς ἀτρεκείην ἴδμεν ἐκ φορτίων ἐκέρδησαν, μετά γε Σώστρατον τὸν Λαοδάμαντος Αἰγινήτην· τούτῳ γὰρ οὐκ οἷά τέ ἐστι ἐρίσαι ἄλλον. Οἱ δὲ Σάμιοι τὴν δεκάτην τῶν ἐπικερδίων ἐξελόντες ἓξ τάλαντα ἐποιήσαντο χαλκήιον κρητῆρος Ἀργολικοῦ τρόπον· πέριξ δὲ αὐτοῦ γρυπῶν κεφαλαὶ πρόκροσσοί εἰσι· καὶ ἀνέθηκαν ἐς τὸ Ἥραιον, ὑποστήσαντες αὐτῷ τρεῖς χαλκέους κολοσσοὺς ἑπταπήχεας, τοῖσι γούνασι ἐρηρεισμένους. Κυρηναίοισι δὲ καὶ Θηραίοισι ἐς Σαμίους ἀπὸ τούτου τοῦ ἔργου πρῶτα φιλίαι μεγάλαι συνεκρήθησαν".

[2071] Hdt.2.168 ; Croissant 2005, 290, la coudées samienne serait exactement équivalente à 52,5 cm.

[2072] Freyer-Schauenburg 1966, 94.

[2073] Hdt. 4.152, " χαλκήιον κρητῆρος Ἀργολικοῦ τρόπον· πέριξ δὲ αὐτοῦ γρυπῶν κεφαλαὶ πρόκροσσοί εἰσι· καὶ ἀνέθηκαν ἐς τὸ Ἥραιον, ὑποστήσαντες αὐτῷ τρεῖς χαλκέους κολοσσοὺς ἑπταπήχεας ".

Plus haut, nous avancions l'idée que Kolaios avait certainement atteint l'Égypte et qu'il pouvait être un marchand de grain[2074]. Dans le récit d'Hérodote, Kolaios n'atteint jamais sa destination initiale. Il est déporté par les vents une première fois vers l'ouest et la future Cyrénaïque et arrive étonnement à livrer aux Théréens de Platées pour un an de grain. Repartant, le navire samien est de nouveau déporté, cette fois plus à l'ouest, sur les rivages de la mythique Tartessos, au-delà des colonnes d'Héraclès. Hérodote établit un lien direct et logique entre l'arrivée à Tartessos, qu'il qualifie d'*emporion* ἀκήρατον, et "le plus grand bénéfice qu'ait réalisé jusqu'ici aucun des Grecs" (μέγιστα δὴ Ἑλλήνων πάντων τῶν ἡμεῖς ἀτρεκείην ἴδμεν ἐκ φορτίων ἐκέρδησαν)[2075], cela à l'exception notable de Sostratos d'Égine. Premiers à aborder les rivages du royaume mythique d'Arganthonios[2076], les Samiens découvrent un *emporion* "intact", vierge en quelque sorte, de la présence grecque tout du moins[2077]. Les Phéniciens de Carthage et de Mogador fréquentent déjà depuis un certain temps la zone des colonnes d'Héraclès. Comme le suggère P. Rouillard, il est très probable que cet *emporion* existe déjà depuis longtemps dans les faits, mais qu'il ne soit définitivement reconnu comme tel par un Grec qu'à la condition qu'une "communauté grecque consistante" y réside[2078].

Il est intéressant de remarquer que, dans son premier livre, Hérodote est beaucoup plus précis quant aux rapports d'amitié existants entre Arganthonios et les Phocéens. Cet épisode est cette fois beaucoup plus précisément daté, car l'argent du prince tartéssien, lui-même informé de l'imminence de la menace achéménide, aurait servi à édifier la belle muraille de la ville phocéenne[2079]. Le départ des Phocéens constitue là encore un bon *terminus ante quem*, les travaux de fortification ne pouvant se dérouler que dans la première partie du VI^{e} siècle. De fait, si l'épisode samien a quelque réalité historique, il précède largement cette période d'intense activité des Phocéens à Tartessos. La fondation de Marseille et d'autres établissements vers 600 a.C. donne également une idée assez précise de l'époque à laquelle ses contacts étroits auraient pu se nouer. Hérodote explique même dans son premier livre que les Phocéens "découvrirent le golfe Adriatique, la Tyrrhénie, l'Ibérie, Tartessos" (καὶ τόν τε Ἀδρίην καὶ τὴν Τυρσηνίην καὶ τὴν Ἰβηρίην καὶ τὸν Ταρτησσὸν οὗτοί εἰσι οἱ καταδέξαντες)[2080]. Comme le remarque fort justement P. Rouillard, l'ordre des découvertes a

---

[2074] cf. supra I.3.3, II.2.3.3.4, II.2.4.2.

[2075] Du verbe κερδαίνω, faire un profit.

[2076] Hdt. 1.163.

[2077] Bresson 1993, 185 ; Rouillard 1995, 101, "dans cet adjectif on retrouve la notion d'intégrité, de pureté (comme un vin qui n'a pas été coupé comme nous le suggère Adrados) ; cet *emporion* serait intact, pur, et Pugliese Carratelli estime qu'il s'agit d'un lieu qui ne connaît pas de mélange de populations indigènes et étrngères résidentes de manière stable".

[2078] Rouillard 1995, 101.

[2079] Hdt. 1.163.

[2080] Hdt. 1.163.

certainement quelque chose à nous dire[2081]. Plus généralement, celui-ci nous permet de comparer les modalités d'arrivée et de fréquentation des rivages de Tartessos par les Samiens et les Phocéens. En effet, tandis que les premiers découvrent cet emporion *achératon* de manière assez directe, les seconds y aboutissent de manière plus progressive, de proche en proche pourrait-on dire. Par extensions successives, les Phocéens arrivent certes peut-être plus tardivement que les Samiens, mais ils maîtrisent peut-être davantage le réseau d'étapes qui y aboutit. Point focal de la création de ce réseau phocéen, on pense bien évidemment à la fondation de Marseille en 600 a.C. De la lente et patiente construction d'un réseau phocéen en chapelet atteignant Tartessos, se distingue clairement l'arrivée samienne qui apparaît être de l'ordre de l'accident. Aussi, si Kolaios a pu atteindre les rivages de Tartessos de manière fortuite, l'historien d'Halicarnasse évacue assez vite la question de la destination première. Un tel traitement est à l'origine de l'idée que l'on se fait de Kolaios, un personnage incertain et inclassable. Nous défendons l'idée qu'il s'agit d'un marchand et que l'objectif initial du voyage était d'atteindre l'Égypte et d'en ramener du grain. C'est de cette manière qu'il est en mesure de secourir les Théréens de Platées par la suite. Considérant que cet épisode serait à la source de l'amitié entre les Samiens d'un côté et les Théréens et Cyrénéens de l'autre[2082].

Plus généralement, il est évident que les Samiens du V^e^ siècle, interlocuteurs d'Hérodote, établissent un lien direct entre le formidable profit – de l'ordre de 60 talents – de l'équipage et la découverte d'une nouvelle interface d'échange. On s'interroge également beaucoup et à juste titre sur les aspects rocambolesques du récit de ce voyage. "Guidés par un dieu" (θείῃ πομπῇ χρεώμενοι), Kolaios et son équipage sont les dignes successeurs d'Ulysse et de ses compagnons. Un tel traitement de l'épisode nous rappelle la principale critique de Thucydide à l'endroit d'Hérodote, à savoir qu'il cherchait aussi à charmer les oreilles de son auditoire. Cependant, derrière cette intervention divine, il est aussi et surtout question d'une nouvelle route, d'un nouveau paradigme. Comme le propose P. Arnaud, ce récit édifiant fournit une base à la connaissance de la route de l'ouest et de Tartessos. Sans savoir exactement comment, ce récit garantit aux Samiens qu'aller en direction de l'ouest leur permet d'atteindre Tartessos et d'obtenir potentiellement de grandes richesses. Ce type de récit servait de base à la perception d'une route vers l'ouest. La connaissance véritable de cette route passait ensuite

[2081] Rouillard 1991, 95.

[2082] Hdt. 4.152-153, "Κυρηναίοισι δὲ καὶ Θηραίοισι ἐς Σαμίους ἀπὸ τούτου τοῦ ἔργου πρῶτα (153.) φιλίαι μεγάλαι συνεκρήθησαν " ; ces liens d'amitié expliquent également pourquoi un Battos en fuite trouve un refuge et une assistance aussi importante plusieurs générations plus tard auprès des Samiens qui l'aident à regagner son trône et qui dans la suite s'installent très certainement en Cyrénaïque cf. Hdt. 4.162-164 et cf. supra II.2.4.2.

par un processus connexe d'expérimentations empiriques et répétées et de transmission d'expériences d'une génération à l'autre[2083].

Est-il possible de préciser ou simplement de discuter de la réalité historique d'un tel voyage ? Le premier élément notable est l'argument de vraisemblance, il est tout à fait admis par les Samiens que la magnifique offrande – observée par Hérodote – à la déesse a été réalisée à la suite du voyage d'un navire samien jusqu'aux confins de la Méditerranée. Dans le même ordre d'idée, il faut remarquer que, dans un fragment transmis par Strabon, Anacréon fait une référence directe au royaume de Tartessos :

> "Εγώ τ'ἂν οὔτ'Ἀμαλθίης
> βουλοίμην κέρας οὔτ'ἔτεα
> πεντήκοντά τε καὶ ἑκατόν
> Ταρτησσοῦ βασιλεῦσαι"[2084]

> "Et moi, je ne souhaite rien,
> Pas plus la corne d'Amalthée
> Que régner cent cinquante années
> À Tartessos en souverain"

Considérant la présence d'Anacréon à la cour du tyran Polycrate sur laquelle nous reviendrons[2085], il est possible qu'on associe à Samos – au moins dès le milieu du VI^e^ siècle – la très grande longévité des Tartessiens et leur félicité. Comme Hérodote, Anacréon fait certainement référence au très long règne des rois de Tartessos. Poète élégiaque, il est intéressant de constater qu'Anacréon utilise le thème tartessien pour s'épandre sur la félicité et le bonheur qu'il ressent. Les plus grandes fortunes humaines ne sauraient davantage le satisfaire qu'il ne l'est déjà. Ni la corne d'Amalthée ni un règne de cent cinquante années sur le royaume de Tartessos ne sauraient être porteurs d'une plus grande félicité. De fait, vraisemblablement à la cour et dans les plus fastueux banquets du tyran, l'un des deux plus grands bonheurs imaginables est directement associé au royaume de Tartessos. Cette référence parle aux oreilles samiennes et cette représentation doit être très présente dans

[2083] Arnaud 2012, 118, sur ce point et au sujet de la route qui est "avant tout un objet linéaire et un itinéraire orienté".
[2084] Str. 3.2.14 ; *PMG* 361.
[2085] sur ce point : Kantzios 2005 ; Budelmann 2009 ; cf. infra III.4.2.

l'esprit des Samiens. Plus tard, du temps d'Hérodote, il y a de bonnes chances pour que les bouches samiennes évoquent toujours la longévité proverbiale des rois tartéssiens.

Toutefois, hormis les éléments de réflexion que fournissent les sources littéraires, les indices archéologiques de la fréquentation samienne de Tartessos sont pour le moins ténus[2086]. Dans une publication de 1991, P. Rouillard s'attache à cartographier la répartition et donc la diffusion des importations grecques en péninsule ibérique. Pour le VI^e^ siècle, il qualifie celle-ci de principalement côtière. Deux secteurs concentrent alors l'essentiel de ces importations : Ampurias en Catalogne et Huelva en Andalousie[2087]. Avant 600 a.C., l'Andalousie concentre toutes les importations grecques. Huelva est identifiée comme le cœur du royaume de Tartessos[2088]. De 600 à 525 a.C., les céramiques de Grèce de l'Est dominent largement le spectre des importations grecques en péninsule ibérique[2089].

Dans le catalogue des trouvailles d'origine grecque datées du VI^e^ siècle fourni par P. Rouillard, on remarquera à titre informatif qu'en plus des très nombreuses coupes "ioniennes" des amphores commerciales dites samiennes sont recensées à Toscanos (Vélez-Malaga, Malaga) et à Huelva[2090]. Au-delà des problèmes, déjà présentés, d'identification certaine des contenants samiens, cela n'indique pas non plus l'origine des convoyeurs. Il peut s'agir d'autres Grecs, des Phocéens notamment, ou encore des Phéniciens qui sont installés depuis longtemps dans la région. Il faut par ailleurs remarquer la découverte de productions laconiennes à Huelva. Il s'agit de deux coupes et d'une aryballe. Ce type de trouvaille est rare et ne se retrouve nulle part ailleurs en dehors de trois exemplaires à Ampurias[2091]. Pour ce qui concerne les productions dites samiennes découvertes à Huelva, P. Cabrera et R. Olmos recensent deux beaux plats "samiens" datés de la première phase (630-590 a.C.)[2092] et un fragment d'une amphore identifiée comme samienne. Cette dernière découverte s'inscrit dans ce que les auteurs appellent la seconde phase (580-560 a.C.)[2093]. Dans l'ensemble, les assemblages de contenants grecs découverts en contexte ibérique pour cette période témoignent d'une prépondérance des emballages à huile et d'une nette domination des

[2086] Sur la question des importations grecques à Tartessos voir en particulier : Cabrera & Olmos 1985 ; Rouillard 1991 ; Aranegui Gasco 2000, voir notamment les nombreux objets orientalisants comme les scarabées ou les sceaux égyptiens ; Beba 2008.

[2087] Rouillard 1991, 114-115, carte 3.

[2088] Rouillard 1991, 100.

[2089] Rouillard 1991, 131.

[2090] Rouillard 1991, 131, 134, 177, deux exemplaires identifiés à Toscanos et peut-être un autre à Huelva ; Cabrera & Olmos 1985, 70-71, fig. 9c, rattaché à la première phase 580-560 a.C.

[2091] Rouillard 1991, 142 ; Cabrera & Olmos 1985, 70, fig. 8, un plat laconien découvert à Huelva.

[2092] Cabrera & Olmos 1985, 65, fig. 3, pl. 7, fig. b.

[2093] Cabrera & Olmos 1985, 70-71, fig. 9c.

amphores de Grèce de l'Est[2094]. Enfin, d'autres importations de Grèce de l'Est, dont certaines identifiées comme de production samienne, sont recensées[2095].

Si le problème des convoyeurs se pose encore et bien qu'il s'agisse du VII^e^ siècle, ce qui déborde les bornes de notre sujet, le témoignage archéologique le plus significatif des contacts commerciaux entre Tartessos et Samos nous est fourni par les peignes en ivoire de l'Héraion. Au moins quatre exemplaires – plus ou moins fragmentaires – de ces peignes ont été mis au jour dans le grand sanctuaire d'Héra. Le premier (E89) a été découvert dans la fontaine G, deux autres (E62, E90) dans des couches en relation avec la construction du portique sud et le dernier (E128) découvert dans un contexte identifié comme "vorrhoikische" lors de la campagne de 1965[2096]. D'autres peignes de facture et de style très similaires[2097] ont été mis au jour dans la vallée du Bétis, notamment dans le secteur de Carmona dans la province de Séville[2098]. Nombre de ces peignes en ivoire proviennent des riches tombes de Cruz del Negro dans lesquelles on recense 5 peignes du type "Cruz del Negro-Osuna"[2099], 2 exemplaires fragmentaires du type "Cruz del Negro", un peigne du type "Acebuchal-Bencarron"[2100] et un dernier dont le type n'est pas identifié[2101].

À Samos, des contextes de découvertes très précisément datées[2102] laissent entendre que ces peignes ont été amenés ou ramenés vers le milieu du VII^e^ siècle. B. Freyer-Schauenburg estime que ces peignes sont directement à mettre en relation avec le voyage de Kolaios qui se serait déroulé à la fin du second quart de ce siècle[2103]. Cette datation assez haute, en tout cas plus haute que celle souvent associée au voyage de Kolaios, est proposée par l'auteur suivant l'hypothèse, fragile au demeurant, qui veut qu'une offrande intervienne une génération après l'acquisition de l'objet. Contemporaine de la fondation de Cyrène, le voyage de Kolaios se situe probablement vers 630-620 a.C. Si ces peignes font l'objet d'une consécration quasi immédiate, les contextes de découverte valident cette datation.

[2094] Chic Garcia & Garcia Vargas 2006, 19, 77% des contenants sont des amphores à huile tandis que les amphores de Grèce de l'Est représentent 44% du total.

[2095] Cabrera & Olmos 1985, 71 ; Aranegui Gasco 2000, 229, n°44, pour une *oinochoè* dite samienne et datée de la première moitié du VI^e^ siècle.

[2096] Freyer-Schauenburg 1966, 95, E89, pl. 17, fig. a et b, E62, pl. 18, fig. a et b, E90, pl. 19, fig. a et b, E128, pl. 19, fig. c et d.

[2097] Freyer-Schauenburg 1966, 97-100, pour l'ensemble des comparaisons établies par l'auteur.

[2098] Freyer-Schauenburg 1966, 96-97, pl. 20-21.

[2099] Beba 2008, 192-195, pour des exemples découverts notamment dans les tombes n°19.

[2100] Beba 2008, 178-179.

[2101] Beba 2008, 186.

[2102] Freyer-Schauenburg 1966, 100, le remplissage de la fontaine G date de 640-630 a.C (E89), E62 et E90 proviennent de couches stratigraphiques en relation avec la construction du portique sud datée de 640-630 a.C.

[2103] Freyer-Schauenburg 1966, 100.

Pour compléter ce rapide panorama des indices de la présence samienne en péninsule ibérique, il nous faut dire un mot de la célèbre statue funéraire équestre de la Casa Juan Nunez. Conservée au musée d'Albacete, cette statue, pour ce qu'il reste, est très finement ouvragée. Le détail de la sellerie, en particulier, présente un décor en palmette. Pour A. Faustoferri, le traitement stylistique rappelle immédiatement "le stele del gruppo V Buschor". Reprenant les remarques de K. Tsakos notamment, qui, comme nous l'avons vu plus haut, remonte la typo-chronologie de Buschor, l'auteur retient le troisième quart du VI^e^ siècle pour la datation de cette série[2104]. A. Faustofferi n'hésite pas à attacher le traitement stylistique des palmettes sur la selle à ce qu'elle appelle "il sigillo di uno scultore samio che ha lavorato alle dipendenze di un personnagio iberico di alto rango tra il 520 ed il 500 a.C."[2105]. Plus généralement, cette diffusion du style samien s'intégrerait dans un processus plus large d'une forme de diaspora des artistes et sculpteurs samiens après la chute de Polycrate. En parallèle d'un arrêt assez net des productions artistiques à Samos même, ces Samiens rechercheraient alors de nouveaux marchés et de nouveaux clients. Reconnaissant les chapiteaux du temple de Polycrate très certainement comme les inspirateurs des chapiteaux produits à Syracuse à la fin du siècle, A. Faustoferri pense qu'un atelier samien a tout à fait pu s'y implanter après la chute de Polycrate[2106]. De fait, les *gamoroi* de Syracuse constituaient une clientèle de choix pour "assorbire e dare spazio a questo tipo di produzione". L'auteur conclut en estimant que la statue funéraire de la Casa Juan Nunez est sans doute à mettre en rapport avec l'implantation "d'un de ces ateliers samiens" dans le sud-est de l'Espagne dans le dernier quart du VI^e^ siècle[2107]. Ce mouvement de dispersion pourrait être lié à la conquête perse et à la suspension des travaux de l'Héraion.

Si donc les Samiens connaissent le sud de la péninsule ibérique et y déploient vraisemblablement certaines activités marchandes et économiques, d'autres indices attestent d'une fréquentation samienne de la Grande Grèce.

En dehors du voyage de Kolaios, sorte d'hyper-extension de l'horizon d'échange des Samiens, la plus ancienne attestation de la présence samienne en occident consiste en une dédicace très singulière à la déesse Héra. Au moins deux individus dont un Panthys consacrent un ex-voto monumental au cœur de l'Héraion au VI^e^ siècle a.C. Le contexte de découverte nous permet de préciser cette datation. Le monument était situé dans les fondations du temple polycratéen, exactement sous la cinquième colonne de la section nord

[2104] Faustoferri 2000, 319.
[2105] Faustoferri 2000, 321.
[2106] Faustoferri 2000, 322, donne entre autres exemples celui des chapiteaux du temple ionique découverts à côté de la cathédrale de Syracuse.
[2107] Faustoferri 2000, 323.

du péristyle. De fait, l'offrande fut certainement réalisée avant les années 530 a.C. La graphie employée est caractéristique de Samos à cette époque, le *rho* notamment, et l'utilisation du *théta* en croix confirme une datation relativement haute dans le VI^e^ siècle[2108]. Le monument consacré présente deux faces (A et B) inscrites et décorées. La face A est décorée d'un bouclier d'hoplite et la face B de la proue d'un navire[2109]. L'état de la pierre et les incertitudes qui en résultent alimentent depuis longtemps un vif débat autour de cette inscription. Bien que d'autres restitutions soient proposées par G. Dunst et G. Manganaro, nous ne reproduisons ci-dessous ici que la restitution figurant dans les *IG* de Samos[2110] :

A
– – – – –
[κ]αὶ Πανθῦς
//|ωρῶντες Ἔν–
δησαν τῆρη[ι]
. .σπι ἐτε *rasura ?*
B
– – – – –
ὁπόθ'ο[ἰ]
Ἰμερα[ῖ]ο[ι]
[ἔ]ριδ'ἔπαθον
Σικα[ν]ῶν

Finalement que l'on considère l'hypothèse de G. Dunst d'une offrande en l'honneur du héros sicane Leukaspis[2111] ou celle, séduisante, avancée par G. Manganaro d'une offrande en l'honneur d'une Héra "oraculaire (*Thespis*)"[2112], le point qui nous intéresse ici est la présence d'un groupe de plusieurs individus qui reviennent de la région d'Himère en Sicile. De retour sains et saufs, ils consacrent en remerciement un monument dans l'Héraion de Samos. Tous les commentateurs s'accordent à penser que ces deux individus au moins sont des Samiens. Comme nous l'avons vu précédemment, nous notons avec intérêt qu'un autre Panthys, fils d'Amorgio, est attesté à Samos au V^e^ a.C[2113]. Pour le reste, les interprétations sont assez

[2108] *IG*. 12.6.2, 575, pl. 3.
[2109] Manganaro 1994, 126, d'après l'auteur peut-être une *samaina*.
[2110] *IG*. 12.6.2, 575, pl. 3, nous laissons de côté la dernière ligne trop dégradée pour permettre une restitution ; Dunst 1972b, 100-101, pl. 45-46 ; Manganaro 1994, 125, pl. 4, fig. c-d, pl. 5, fig. e.
[2111] Dunst 1972b, 101 ; *RE* Leukaspis 1925, 2258.
[2112] Manganaro 1994, 124-126.
[2113] *IG*. 12.6.2, n°647, contra Εὐαγγελίδου1924, 84, fig. 17, l'auteur propose la restitution suivante : ΠΑΝΟΥΣ ΑΜΟΡΓΙΟ ; Dunst 1972, 101-102, pour une discussion autour de ce nom.

comparables puisque ces Samiens seraient des mercenaires, gardiens d'Endesa[2114], et/ou des navigateurs, capitaines d'un navire[2115], ayant défendu les gens d'Himère contre une lourde offensive sicane (ὁπόθ'ο[ι] Ἰμερα[ῖ]ο[ι] ἔριδ'ἔπαθον Σικανῶν)[2116].

Nous ne rentrerons pas ici dans le débat des lectures mais constaterons simplement deux points essentiels. Le premier est que certains Samiens – vers le milieu du VI^e^ siècle a.C. – ont une connaissance sensible de la Sicile et des tensions qui peuvent la secouer. Qu'ils soient recherchés et stipendiés pour leurs qualités de combattants et/ou de navigateurs – ici opposés à des populations sicanes, il apparaît plus probable qu'ils n'aient guère à combattre sur mer – les Grecs d'Himère ont fait appel à eux et se sont attachés leurs services. Ces Samiens font l'expérience d'un autre monde grec lointain et de la menace d'autres barbares, les Sicanes.

Par extension, il s'agit du deuxième point, cette dédicace nous invite à penser des Samiens qui, pour certains au moins, n'attendent pas le début du V^e^ siècle pour connaître la région. Partant de nos réflexions précédentes sur les caractéristiques du monnayage des Samiens de Zanclè au début du V^e^ siècle, il s'agit peut-être là d'une des raisons de la finesse de son adaptation au nouveau contexte. Ces expériences préalables ont tout à fait pu jouer un rôle dans le choix notamment de dénominations parfaitement adaptées à un système divisionnaire indigène (*hexas* et *litras*). Les "mercenaires" samiens du VI^e^ siècle ont alors fait l'expérience de système de comptes locaux et plus généralement des conditions locales et régionales de l'échange.

Le fait de retrouver des monnaies samiennes associées à des émissions himériennes ne constitue donc pas le témoignage le plus ancien d'un rapport entre les deux groupes. À titre informatif, il nous rappeler qu'A. Johnston recense la découverte à Himère de deux amphores dites samiennes et portant des inscriptions. Dix autres exemplaires sont recensés à Camarine[2117]. Sur le même site, dans la nécropole de Rifriscolaro, J.-C. Sourisseau recense aussi la découverte de 14 amphores attribuées aux ateliers samiens[2118].

Dans ce travail de recherche qui s'attache à étudier les conditions et les facteurs influençant les mobilités samiennes, le choix de certains Samiens de s'installer en Grande Grèce suite à la bataille de Ladè ne se réduit donc pas à l'élection d'un espace de dégagement lointain et inconnu, mais bien à la sélection d'une zone depuis longtemps fréquentée par des éléments

---

[2114] Manganaro 1994, 126, "un centro fortificato, forse strappato con la forza ai Sicani".

[2115] Dunst 1972b, 102, l'auteur propose de voir la contraction de νεωρῶντες en νωρῶντες, et pense que les Samiens sont peut-être en charge du navire dont le nom est Endesa, "man müßte ferner annehmen, daß mit Ενδησαν ein Schiff bezeichnet sei, bei dessen Bewachung die Samier mit den Sikanern handgemein geworden wären.".

[2116] Manganaro 1994, 126, l'auteur considère notamment que les décors du monument "evocava la loro condizione di mercenari e di navigatori".

[2117] Johnston 2006, 29, table 2.

[2118] Sourisseau 2006, 132, fig.1, 133, l'auteur recense dans le même temps une amphore du groupe "Milet/Samos" et 5 amphores "samiennes de Zeest" sur un total de 153 amphores de Grèce orientale.

samiens. De la fréquentation des rivages étrusques à la fondation de Dicéarchia en passant par la présence de mercenaires samiens aux confins du territoire d'Himère, les Samiens de Zanclè, contrairement à l'impression historiographique dégagée, ne sont pas les jouets d'une fortune incontrôlable. Ils connaissent leur nouvel environnement cible et adaptent leur comportement et leurs institutions aux conditions locales. Loin d'être un groupe errant au comportement poussif et irréfléchi, ils font au contraire preuve d'une relativement bonne connaissance des enjeux locaux et autres tensions. Si l'objectif initial est Kalè Aktè, ils prennent leurs renseignements en cours de route et décident promptement de saisir une opportunité singulière, celle de se saisir de la Zanclè. Cette décision a, semble-t-il, plus à voir avec une très grande réactivité et une connaissance assez bonne de la zone des détroits qu'avec une manipulation d'Anaxilas. Exemplaires d'une forme de *Realpolitik* avant l'heure, les Samiens s'empressent ensuite de rattacher leur établissement au pouvoir qu'ils savent dominant dans la grande île, celui d'Hippocratès. Pour seulement la moitié des biens saisis, ils se sont emparés en très peu de temps de "la très belle ville qu'était Zanclè"[2119].

Dans le même ordre d'idée, il faut également remarquer que le groupe dans son ensemble est accueilli sans heurts chez les Locriens Épizéphyriens chez qui ils font escale et reçoivent les informations de la bouche d'Anaxilas[2120]. D'après Strabon, cet établissement, fondé par les Locriens de Crissa, se trouve également à la pointe de la botte italienne à quelque 600 stades de Rhégion[2121]. Sans pouvoir discuter plus avant des conditions dans lesquelles les Samiens sont autorisés à faire escale à Locres. Le seul autre lien[2122], anecdotique s'il en est, existant entre les Locriens Épizéphyriens et les Samiens se trouve être la précision sur une base inscrite en l'honneur du vainqueur olympique Euthymos. Recensée dans les *Inschriften von Olympia*, l'inscription précise le nom du boxeur, celui de son père, sa cité d'origine et le nombre de ses victoires. S'ajoute à ces éléments la mention du nom et de l'ethnique du sculpteur, un certain Pythagore de Samos (Πυθαγόρας Σάμιος ἐποίησεν)[2123]. Dans le même temps, Pausanias s'attarde sur la même statue de l'athlète et la déclare digne d'être vue[2124]. Cette inscription est datée de 472 a.C. La question se pose de savoir s'il ne s'agit que d'un hasard ou si les contacts entre Samiens et Locriens survivent à l'expulsion de 488 a.C. Le plus probable est que Pythagoras exerce ses talents en Grèce continentale et à Olympie en particulier. Considérant l'admiration de Pausanias, il est certainement d'abord choisi pour son

---

[2119] Hdt. 6.24, "Σάμιοι δὲ ἀπαλλαχθέντες Μήδων ἀπονητὶ πόλιν καλλίστην Ζάγκλην περιεβεβλέατο".

[2120] Hdt. 6.23.

[2121] Str. 6.1.7.

[2122] Concernant certaines ressemblances architecturales assez nettes entre l'Héraion de Samos et les temples dorique (fin VI[e] siècle a.C.) et ionique de Locres, et aussi dans le traitement stylistique de décors en palmettes voir : Gullini 1980, 9-10, 42-63, pl. 2, 10, 12.

[2123] *IvO.* 144.

[2124] Paus. 6.6.5.

talent. Que son ethnique entre en compte ne peut rester qu'une hypothèse. Les Locriens pouvaient avoir une connaissance plus précise des sculpteurs samiens et de leurs travaux pour en avoir reçu certains dès le début du siècle. Pour G. Vallet, il est possible que Pythagoras, Samien d'origine, vienne s'installer à Rhégion après la bataille de Ladè[2125]. Le même artiste réalise également la statue du coureur Astylos de Crotone[2126]. D'après Pline l'Ancien, on lui doit également la représentation d'un "Boiteux" à Syracuse. L'auteur est à ce point admiratif qu'il déclare que l'on peut ressentir la douleur à la seule vue de l'œuvre. Il fut le premier à rendre particulièrement réalistes les tendons, les veines et la chevelure[2127].

Ces indications tendent à prouver de son installation, de son activité et de sa renommée en Italie du Sud. Pythagore et ses disciples y auraient développé l'une des plus florissantes écoles de sculpture[2128]. Il faut toutefois se garder de réduire cette connaissance à une perspective centre-périphérique à sens unique attribuant à cette zone géographique le rôle de réceptacle de l'influence samienne. Dès le VI^e^ siècle a.C., Ibycus de Rhégion[2129] et Démocédès, médecin crotoniate[2130], se déplacent à Samos et participent, nous y reviendrons[2131], de l'épanouissement culturel et intellectuel samien.

L'importance des échanges culturels avec ce triangle Crotone-Rhégion-Locres est déjà particulièrement notable. Les Samiens influencent et sont depuis longtemps influencés par les Grecs d'Occident.

Enfin, pour clore cette mise en perspective des indices de la fréquentation samienne en Grande Grèce, il est intéressant de constater que la Grande Grèce et la Sicile en particulier constituent encore une zone d'exil privilégiée pour les Samiens encore au IV^e^ siècle. Après leur retour en 322 a.C., les Samiens votent de nombreux décrets honorifiques en l'honneur des personnes les ayant le plus assistés durant cette période. Parmi ceux-ci, quatre décrets se rapportent certainement à des Grecs de Sicile. Pour l'un d'entre eux et considérant l'absence d'ethnique associé au nom d'Agathoclès, il est probable qu'il s'agisse d'un décret en l'honneur du personnage considérable que fut le tyran de Syracuse[2132]. Meniscos, clairement identifié comme un Syracusain, se voit également accordé des honneurs par la cité samienne. Vers la fin du IV^e^ siècle, ce Syracusain est remercié des nombreux bienfaits qu'il a prodigués

---

[2125] Vallet 1958, 238-239.

[2126] cf. supra II.2.5.2, sur la participation de Pythagore aux affaires publiques de Crotone.

[2127] Plin., *HN*, 34.(19).59, l'auteur distingue toutefois ce sculpteur de Rhégion d'un peintre du même nom qui lui serait Samien.

[2128] Vallet 1958, 312-313, "Crotone se glorifie de Pythagore le Samien et de ses disciples".

[2129] Krummen 2009, 198 ; Vallet 1958, 286-295.

[2130] Hdt. 3.125.

[2131] cf. infra III.4.2.

[2132] *IG*. 12.6.1, 34.

au peuple des Samiens[2133]. Un autre décret honore Dioclès fils d'Anaxagoros dont on précise l'ethnique : Γελῶιος[2134]. Le dernier prévoit toujours la même batterie d'honneurs – acquisition de citoyenneté et inscription dans une tribu, une *chiliastye*, une *ekatostye* et un *genos*[2135] – en l'honneur d'un certain Epinoïdès fils d'Eudémos d'Héraclée[2136]. Le débat portait essentiellement sur l'identification d'Héraclée. Le décret précise normalement le nom du proposant. Il s'agit de Lysagoras fils de Skaios ou Kaios. Pour de nombreux chercheurs, ce dernier serait le frère de Douris de Samos. Leur père Kaios exerce la tyrannie à la fin du IV^e^ siècle. Son nom, extrêmement rare dans le monde grec, serait l'équivalent du nom latin Caius. L'explication retenue est que ce Kaios est né en Sicile, peut-être vers 360-350 a.C.[2137]. Considérant la probable identification du tyran de Syracuse, les honneurs également faits à un habitant de Géla et le lieu de naissance de Kaios, Lysagoras – certainement lui-même né en Sicile – proposerait d'honorer un personnage important de la cité d'Héraclée de Minoa en Sicile[2138]. Pour ce qui concerne la famille de Douris de Samos, R. Kebric conclut donc : "Sicily became the family's home during the lengthy exile and was the birthplace of Duris and his father"[2139]. En somme, ces décrets des Samiens de retour d'exil témoignent aussi des horizons occidentaux de dispersion des membres de l'élite samienne. Des personnages considérables se réfugient en Sicile, certainement à Syracuse et Géla et peut-être à Héraclée de Minoa. Cette concentration en Sicile de la diaspora samienne du IV^e^ siècle témoigne d'un comportement en quelque sorte "réflexe" des Samiens qui rejouent et reproduisent partiellement le mouvement des Samiens de Zanclè, de ceux de Dicéarchia ou encore plus tôt des fidèles de Pythagore. Si la diaspora samienne n'est pas seulement concentrée en Sicile, la région constitue à n'en pas douter un foyer majeur. Les Samiens sont certes contraints à l'exil, mais le choix du lieu de cet exil relève d'un choix personnel qui nous intéresse directement. La concentration de Samiens, parmi les plus considérables, en Sicile doit très vraisemblablement être mise en relation avec des relations personnelles préexistantes et

---

[2133] *IG*. 12.6.1, 58, "Μενίσκος [- - -^ca.9^ - - ου] Συρακόσιος"

[2134] *IG*. 12.6.1, 33.

[2135] *IG*. 12.6.1, 33, 34, 38, "αὐτὸν ἐπὶ φυλὴν καὶ χιλιαστὺν καὶ ἑκατοστὺν καὶ γένος καὶ ἀναγράψαι καθότι καὶ τοὺς ἄλλους Σαμίους ".

[2136] *IG*. 12.6.1, 38.

[2137] Kebric 1977, 4, Kaios, vainqueur au concours de boxe/pugilat "junior" entre 366/365 et 322/321 a.C. atteste de sa jeunesse et "he could easily have been born in Sicily ca. 360-350 B.C, been given a Greek approximation of a Roman name (Gaius ?)" ; voir aussi Paus. 6.13.5, *FGrH* 76 T4 ; sur la diaspora samienne en occident du temps de la clérouquie athénienne voir : Knoepfler 2001, 29, Kaios et peut-être ses fils vécurent en Grande Grèce ; Kebric 1975 ; Kebric 1977, 4, un décret de ca. 300 B.C, peut-être proposé par le propre frère de Duris (cf. Barron 1962), Lysagoras fils de (S)Kaios, propose que la cité honore Epinoïdes fils d'Eudémos d'Héraclée (cf. *IG*. 12.6.1, 38), Kebric estime qu'il est raisonnable de penser qu'il s'agit de l'Héraclée de Sicile notamment car "other φυγὴ decrees of the same period indicate unquestionnable links between Samos and the Sicilian cities of Syracuse and Gela and mention an Agathocles, in all probability, the tyrant of Syracuse", cf. *IG*. 12.6.1, 34.

[2138] Kebric 1975 89, "Samian exiles did find safety in Sicily and their presence encourages the identification of Sicilian Heraclea with Epinoides's home"

[2139] Kebric 1975, 89.

anciennes. Si l'on observe la carte de répartition des cités ou entités politiques des personnes honorées par les Samiens de retour chez eux, on note que la Sicile est bien représentée avec trois occurrences. Deux Macédoniens sont également honorés[2140], tandis que de nombreuses personnes de cités d'Asie Mineure se voient également décerner d'importants honneurs[2141]. Enfin deux autres personnages, l'un de Cyrène, l'autre de Byzance, reçoivent les mêmes témoignages de gratitude des Samiens[2142]. Comme l'Asie Mineure, la Sicile constitue à n'en pas douter un autre grand foyer de diaspora. En compensation de la distance à parcourir, les Samiens exilés qui s'y installent devaient y reconnaître des conditions favorables d'implantation. Disposant probablement de relations personnelles avec certains membres éminents de communautés grecques de Sicile, de riches familles samiennes décident de s'installer durablement en Sicile. La question demeure de savoir à quand remonte la création de ces rapports étroits existants entre les aristocrates samiens et siciliens. Il reste que les Samiens semblent disposer d'une fine connaissance du contexte sicilien.

II.2.5.5. Conclusion

Par cette démarche rétrospective et synthétique, nous avons tâché de dresser un tableau des activités et de la présence samienne dans l'ouest lointain. Pour notre période, différents indices attestent que les Samiens fréquentent le bassin occidental de la Méditerranée et qu'ils en rapportent des biens de grande valeur.

Sorte d'horizon de référence sur le très long terme, les Samiens pensent et connaissent depuis cet ouest lointain au moins depuis la fin du VII^{e} siècle. En effet, considérant la datation proposée pour le naufrage de l'épave de Giglio, on croit assez difficilement au pur hasard et aux accidents successifs qui permettent à Kolaios de découvrir la mythique Tartessos. À différents titres, des éléments samiens font l'expérience de ces régions et des eaux occidentales lointaines et véhiculent à leur retour une image très positive de ces espaces. Quel que soit son degré d'historicité, le voyage de Kolaios est l'expression de la réalité d'une route samienne vers l'ouest. Pour les Samiens de notre période, l'ouest lointain est un autre espace de référence et d'opportunités multiples.

Certains y sont ainsi des marchands, d'autres des mercenaires, d'autres encore sont des philosophes et des maîtres sculpteurs. Ils fréquentent ou s'installent, sous différentes conditions, dans cet occident lointain. Suivant les périodes et les contextes, les Samiens négocient individuellement ou collectivement les conditions de leurs mobilités. S'appuyant

---

[2140] *IG*. 12.6.1, 19 (Dionysios), 25 (Théotimidès).
[2141] *IG*. 12.6.1, 17, 18, 29, 30, 32, 37 et 39, Iasos, Cos, Lycie, Phasélis, Milet, Ephèse, 9 personnes en tout.
[2142] *IG*. 12.6.1, 31 (Cyrène), 36 (Byzance).

sur une bonne connaissance des conditions politiques locales, les Samiens de Zanclè négocient par la force et la négociation leur implantation dans la zone stratégique des détroits. Dans l'*emporion* de Gravisca, les Samiens fréquentent un espace ouvert et contrôlé par le pouvoir étrusque. La fréquence et l'importance des échanges qu'ils prennent en charge semblent expliquer un différentiel de visibilité et de représentativité en leur faveur aux deuxième et troisième quarts du VI^{e} siècle. Probablement, des liens personnels se créent alors entre ces Grecs et Barbares d'Occident et les plus actifs des nauclères samiens. Les indices littéraires, archéologiques et épigraphiques laissent penser que des navires samiens appartenant à des personnes comme Kolaios ou Hyblésios participent d'un réseau d'échange complexe et à large rayon et ce tout au long de la période qui nous intéresse. À l'aller, ces navires samiens sont certainement chargés d'huile, d'huile parfumée et, éventuellement, de vases de grand prix produits en Laconie et en Attique. Au retour, ils en rapportent probablement des métaux précieux. La structure complexe des échanges et l'éloignement des zones ciblées par ces voyages commerciaux suggèrent la mise en réseau de différentes personnes en différents lieux. Tout au long de cette longue route, les Samiens connaissent des échanges intermédiaires et doivent aussi négocier les termes des différentes escales. Au vu des différents indices que nous avons pu regrouper, les Samiens semblent assez familiers d'autres secteurs comme celui de Cumes ou encore celui de la zone des détroits, en particulier du triangle Zanclè-Rhégion-Locres épizéphyrienne. Par deux ou trois fois peut-être, des groupes samiens cherchent à s'y établir. Certains Samiens mécontents de la politique de Polycrate sont peut-être intégrés au groupe des vers 530 a.C. Entre 494 et 489 a.C., des Samiens en butte au retour d'un tyran soutenu par les Perses mettent vigoureusement en pratique leur connaissance de cet occident en s'établissant à Zanclè. Enfin, du temps de la clérouquie athénienne de Samos, des Samiens parmi les plus importants trouvent refuge dans les cités grecques de Sicile.

II.2.6. Conclusion

À l'issue de ce long développement quant aux principales activités maritimes samiennes, il nous faut synthétiser les points essentiels.

D'abord, dans l'ordre logique, cette capacité de déploiement des activités maritimes est directement liée à la qualité du stock de connaissances et d'expériences que détiennent les Samiens. La mer est un élément familier des Samiens avant tout parce qu'ils en font régulièrement l'expérience. Le dynamisme du groupe samien quant aux affaires maritimes se lit également à l'aune de leurs réalisations et innovations d'ordre technique. Utilisant leurs

ressources naturelles propres, ils semblent, au début de notre période, être à la pointe du savoir-faire technique en matière de construction navale. Ce savoir-faire et la qualité des réalisations techniques tendent à réduire l'incertitude propres aux activités maritimes.

Pour le reste et sans avoir pu prétendre à une présentation exhaustive de l'ensemble des formes de mobilités samiennes aux VI^e^ et V^e^ siècle a.C., l'espace égéen, la région des détroits, le delta égyptien – et les deux espaces périphériques que sont Chypre et la Cyrénaïque –, et l'ouest lointain constituent les principaux horizons de référence pour les Samiens. Bien entendu, la fréquentation samienne de ces espaces est fonction du gradient d'éloignement.

Pour paraphraser P. Horden et C. Purcell, ces espaces proches et lointains dessinent un profil de la *connectivity* samienne en Méditerranée (cf. Planche 9). Toutefois, la promotion de ces secteurs au rang d'horizons de référence passe par un processus composite au terme duquel l'île de Samos cherche à s'intégrer au *swin of communications*. Par secteurs d'intérêts, nous avons cherché à préciser autant que possible les différents modes de négociations des mobilités samiennes. Suivant les contextes politiques locaux et les périodes, les mobilités samiennes se comprennent dans un cadre précis. Si l'épopée de Kolaios prend finalement un tour accidentel dans une zone lointaine encore marquée par un esprit "frontier", il est d'abord engagé dans une opération très précise et cadrée de commerce maritime vers l'Égypte. Pour ce faire, il sait pouvoir compter sur un traitement indifférencié dans les *emporia* du delta. Ce même constat vaut plus tard sous Amasis dans l'*emporion* de Naucratis et certainement à Gravisca. Ces espaces ouverts à l'activité grecque sont des lieux dans lesquels l'échange est sécurisé. Plus encore, la fréquentation et l'intensité des activités samiennes semblent y garantir une représentation et une visibilité particulière pour les Samiens. L'hypothèse d'un bornage sacré des principales routes samiennes par la fondation de sanctuaires d'Héra à Naucratis, Gravisca et Périnthe pourrait aussi participer d'une sécurisation des mobilités.

Les déplacements samiens peuvent aussi s'inscrire dans des rapports personnels ou collectifs de *philia*. Les bienfaits de Kolaios sont à l'origine de grandes amitiés entre les Samiens d'un côté et les Théréens et les Cyrénéens de l'autre. Les aristocrates samiens peuvent compter sur des rapports d'amitié et d'hospitalité avec les Spartiates. Des liens du même ordre sont suspectés entre les Samiens et certains Grecs d'Italie du Sud ou de Sicile. Le Samien Xanthès s'établissant à Naucratis est très susceptible de conserver des rapports étroits avec d'autres Samiens. Dans le même ordre d'idée, le tyran Polycrate entretient des relations personnelles, mais de dimension étatique, avec Amasis.

Outre cela, les Samiens peuvent aussi négocier les conditions de leur implantation et de leur fréquentation d'un nouvel espace par l'établissement d'une colonie. Dès le tout début du VI^e^ siècle, l'installation d'un important groupe samien en Propontide créée *de facto* un secteur d'accueil privilégié pour les activités samiennes en Thrace et vers la mer Noire. Les

Périnthiens étant les “parents” des Samiens, ces derniers peuvent aussi espérer un bon degré de sécurité pour les activités dans un espace aussi stratégique que celui des détroits.

Enfin, le renforcement des capacités militaires et la production de violence constituent le dernier moyen permettant de négocier les mobilités. Les Samiens viennent ainsi soutenir militairement les Périnthiens dès les toutes premières années suivant leur établissement. La création d’un espace samien en Propontide passe par la violence et la mobilisation de moyens militaires importants. Les Samiens de Cydonia et ceux de Zanclè négocient par la violence les conditions de leur mobilité. Le projet de type thalassocratique mis en œuvre par Polycrate en mer Égée reste l’exemple le plus ambitieux de reconfiguration des mobilités égéennes au profit des Samiens.

Bien entendu, au gré des contextes et de la période considérée, certains cadres permettant l’expression des mobilités samiennes peuvent se coordonner, se juxtaposer ou entrer en concurrence. Pour ne retenir qu’un exemple, les Samiens fréquentant Naucratis peuvent comprendre l’amitié entre Polycrate et Amasis comme un ressort supplémentaire à la sécurisation de leurs échanges avec l’Égypte. Dans le même temps, les anciennes relations aristocratiques entre Samiens et Spartiates sont probablement bousculées par le projet polycratéen.

Ces différents cadres règlent les conditions des mobilités et de l’échange entre les Samiens et les autres dans des secteurs plus ou moins lointains. La définition de ces relations définit et hiérarchise les opportunités et oriente les comportements économiques de Samiens.

Des nauclères samiens comme Kolaios, probablement Hyblésios, peut-être Dexicréon, et éventuellement Zoïlos et Erxénor, déploient leurs activités suivant ce qu’ils savent des conditions locales de l’échange. Connaissant les termes de l’accueil, des Samiens, comme Xanthès, peuvent s’installer dans d’autres lieux et déplacer – temporairement ou non – une partie de leurs activités dans des *emporia*, d’autres cités grecques ou des colonies samiennes.

De tout cela, il reste l’impression de la construction d’une Méditerranée samienne, construction dont les ressorts sont multiples. Le rayon d’action des mobilités samiennes est assez saisissant. Les Samiens semblent en mesure d’atteindre des régions et des espaces très lointains. De l’espace égéen aux régions plus lointaines comme celle des détroits, le delta égyptien ou l’Étrurie définit un large spectre d’opportunités ouvrant de larges perspectives quant à la gestion de la rareté par les Samiens.

Possédant une huile de très grande qualité, produisant certainement de l’huile parfumée et d’autres produits potentiellement destinés à l’exportation comme le bois, les Samiens peuvent espérer obtenir ce qu’ils recherchent dans des zones aussi différentes que les ressources qu’elles recèlent. Depuis le nord, la Thrace et les détroits, les Samiens peuvent rapporter des esclaves et du blé. Du delta égyptien, les navires samiens ramènent du grain et éventuellement

d’autres produits tels que la soude. Dans les deux espaces périphériques que sont Chypre et la Cyrénaïque, les Samiens peuvent respectivement y obtenir du cuivre et du grain. Enfin, depuis l’ouest lointain, des métaux précieux peuvent converger vers l’île samienne. Il ne faudrait pourtant pas comprendre ces échanges comme étant de structure simple. La satisfaction des demandes et des exigences locales nécessitaient aussi l’acquisition de biens intermédiaires, comme l’étaient, pour les Samiens, l’argent, la céramique de luxe ou encore du vin de grande qualité.

Pour ne retenir que l’impératif frumentaire qui caractérise la réalité économique samienne, il est intéressant de constater que, potentiellement, les Samiens se ménagent un accès relativement privilégié aux principales zones d’exportation de grain que sont le delta égyptien, la Cyrénaïque et la mer Noire.

III. Des économies samiennes

Après avoir discuté de la problématique, toujours centrale, des terres samiennes et de l'organisation de la présence samienne sur et par la mer, nous proposons finalement d'envisager les économies samiennes dans une perspective plus synthétique. Cette dernière partie sera l'occasion d'examiner de manière diachronique les différents ressorts institutionnels et les différentes formes de coordination économique mises en œuvre par les Samiens aux VI^{e} et V^{e} siècles a.C. Cet examen doit permettre de comprendre les catégories qui définissent et orientent les choix et les comportements économiques des Samiens.
Dans un premier temps, nous nous attacherons donc à la présentation d'un ressort économique particulier qui semble intimement attachée aux Samiens avec l'examen des comportements économiques de prédation. Dans un deuxième temps, la question du ressort que représente le comportement des membres de l'élite civique sera présentée. Ensuite, dans une partie essentielle, nous discuterons de la coordination marchande de la vie économique samienne. Après cela, la très stimulante problématique d'une "économie du tyran" fera l'objet d'un examen particulier. Enfin, avec la fin de notre période, une discussion de l'intégration de l'économie samienne dans le plus grand ensemble que constitue l'*archè* athénienne sera l'objet de la dernière section de ce développement.

III.1. Une économie samienne de prédation

Bien que nous ayons déjà entrevu la dimension prédatrice du projet thalassocratique samien[2143], il nous faut discuter plus directement du *topos* que semble constituer le comportement prédateur dans l'historiographie samienne. D'entrée, nous retiendrons que l'on associe à la prédation deux activités que sont la guerre – pouvant mener à la création d'espace de domination politique – et la piraterie. A. Bresson va plus loin en considérant qu'il faut poser la question de la "rationalité économique de la violence" et des effets "positifs" de la

[2143] Cf. supra II.2.1.3.

construction d'espaces de domination[2144]. Pour notre part, nous tâcherons de dire les formes de la prédation samienne et ses effets sur la vie économique samienne.

En premier lieu chez Hérodote, spécialiste et fin connaisseur des réalités samiennes du V^e^ siècle, la prospérité et la puissance samiennes sont régulièrement associées à ce que d'aucuns ont seulement lu comme une intense activité de piraterie. Partant et suivant le schéma thucydidéen, la lutte contre la piraterie est le dénominateur commun de toute forme de domination sur mer[2145]. Il y aurait donc un paradoxe essentiel à penser une domination de type thalassocratique en même temps que des activités de piraterie. S'agissant du projet polycratéen, N. Luraghi s'interroge sur la coordination temporelle entre les composantes thalassocratique et pirate de ce qu'il désigne comme étant l'*archè* polycratéenne. Selon lui, l'hypothèse la plus probable est celle "che sia il Policrate pirata che si aggiunge a posteriori al Policrate talassocrate, e non il contrario"[2146]. La figure du pirate parasiterait en quelque sorte la figure du thalassocrate. Un épais enrobage historiographique tendrait à confondre piraterie et thalassocratie samiennes.

Il existe toute une littérature scientifique moderne discutant de la piraterie samienne. Dans cette partie, nous souhaitons dans un premier temps discuter de la pertinence des catégories de piraterie et de pirate pour penser une réalité samienne des VI^e^ et V^e^ siècles a.C. Après un examen des différentes occurrences de pratiques de prédation chez les Samiens, nous terminerons par une réflexion générique quant au ressort économique que peut constituer la prédation pour la cité samienne pendant notre période.

[2144] Sur cette question voir en ouverture : Bresson 2008, 214-219, notamment sur la constitution d'espaces de domination comme moyen d'unification économique et de "la constitution et du développement des marchés".

[2145] Th. 1.4, déjà Minos aurait éliminé la piraterie carienn ; De Souza 1999, 26, l'auteur note que Thucydide identifie la même politique de lutte contre la piraterie chez Minos, les Corinthiens et finalement les Athéniens ; Ferone 1997, 166.

[2146] Luraghi 2001, 135, contra Haas 1985, 37-38, l'auteur considère la rupture que constitue la menace perse grandissante, "after that point, Polycrates was forced to turn his attention to a growing Persian menace, and this necessitated a subtle change in his naval policy. No longer playing the pirate, he was now one of the two majors in Ionian waters".

III.1.1. Pirates contre prédateurs, problèmes historiographiques et de catégories

Penser la piraterie samienne nécessite d'abord que l'on s'intéresse à la pertinence de la définition moderne de cette catégorie et à la pertinence de son usage pour discuter des réalités samiennes.

La principale difficulté de définition réside essentiellement dans le fait que la piraterie, en tant que pratiques et comportements, semble toujours avoir trouvé un espace d'expression et de matérialisation. Depuis les premières déprédations méditerranéennes attestées, notamment dans l'*Iliade* et l'*Odyssée* jusqu'aux "pirates" somaliens actuels en passant par les fameux flibustiers de la période moderne, notre esprit moderne se croit en mesure d'identifier "l'individu pirate" comme une sorte d'invariant anthropologique. Toutefois, plus que sur l'observation d'une réalité objective, les critères d'identification reposent d'abord sur la construction d'une figure, une perception.

En tant que représentation, cette construction mentale tend à prendre le pas sur la réalité et la véritable nature de la piraterie. Les romans d'aventures du XIX^{e} siècle, telle l' *Île au trésor* de R. L. Stevenson, représentant les pirates de l'époque moderne, ont fini par peindre une fresque, une saga romantique, de ces *picaros* navigateurs qu'auraient été les flibustiers des Caraïbes. De fait, empreinte de cet imaginaire, la tendance est souvent forte de transposer ces modèles, ces représentations pour tous les individus dont l'activité se rapporte de près ou de loin au comportement décrit dans les livres narrant les aventures des flibustiers du XVIII^{e} siècle. Ces héros y sont décrits comme agissant à contre-courant d'un monde qui s'ouvre, s'étend et se comprend de plus en plus. Leur geste héroïque n'en est que plus romantique et pathétique, ils vivent une vie libre en marge des institutions du monde. C'est bien cette situation marginale, en dehors du droit et des institutions, qui leur vaut d'être des symboles de liberté.

Ces individus sont-ils pour autant toujours étrangers aux institutions, notamment pour ce qui concerne les mondes anciens ?

Dans les romans d'aventures, la fameuse carte au trésor fait passer les pirates pour des individus ayant une forte propension à l'épargne, à la thésaurisation. Les pirates – ou, quelle que soit leur appellation – arraisonnent, pillent et rançonnent, il s'agit d'une forme d'échange à réciprocité négative[2147]. Par la force, la menace et la contrainte, les pirates obtiennent des

[2147] Möller 2000, 87.

biens sans contrepartie. Mais est-ce vraiment sans contrepartie ? L'expression "la bourse ou la vie" nous fait bien comprendre qu'en échange de tout ou partie d'un ensemble de biens, les "pirates" peuvent garantir (ou non) la préservation de l'intégrité physique des personnes possédant les biens convoités. Par la suite, cela n'empêche pas les membres de l'équipage de se réinsérer complètement dans le circuit normal en revendant à d'autres individus leur butin, ou s'en servant pour acheter ce dont ils ont besoin[2148]. En fait, l'or des galions a de fortes chances de se retrouver dans les tavernes et les auberges et les personnes capturées ou les denrées périssables sur le marché au même titre que des biens acquis de la manière que nous qualifierons de plus "orthodoxe", au regard de notre référentiel culturel. En ce sens, la "piraterie" produit de fait un drainage, une concentration des biens vers l'endroit depuis lequel les pirates exercent leur activité. L'or pillé des galions était autant de numéraire et de métal précieux qui, au lieu rejoindre l'Espagne, restait et était injecté dans le circuit économique des Caraïbes. Dans ce cas au moins, la piraterie avait des effets économiques.

Perçue comme une constante de l'histoire humaine, cette "piraterie", identifiée comme telle par les modernes, est l'objet de nombreuses études relatives pour l'Antiquité.
Pour qui reprend l'historiographie relative à l'examen de la "piraterie" ancienne, il est possible de retenir trois temps, trois mouvements si l'on peut dire.
À la fin du XIX^{e} siècle et au début du XX^{e}, les trois ouvrages de J.-M. Sestier, H. A. Ormerod et E. Ziebarth[2149] s'inscrivent dans un même mouvement historique. Ces historiens analysent leur objet d'étude, la piraterie antique, à l'aune d'un mode de pensée mélangeant positivisme, morale chrétienne et libéralisme. Il ne semble pas inutile de faire quelques remarques à ce propos. À la fin du XIX^{e} siècle, J.-M. Sestier, dans son ouvrage intitulé, *la Piraterie dans l'Antiquité*, explique tout simplement sa disparition presque inéluctable par la dimension civilisatrice de la religion chrétienne dont il explique qu'il lui "sera donné de transformer, de civiliser par sa divine morale, par l'enseignement du respect des biens et de la liberté d'autrui, ces Barbares accoutumés jusqu'alors à ne vivre que de pillage, de violence et de brigandage", l'acte final correspondant au "jour où le glorieux drapeau de la France fut victorieusement planté sur les murailles d'Alger, le repère suprême de la piraterie sur les bords de la Méditerranée"[2150]. Entre les missions civilisatrices et évangélisatrices du colonialisme et le sacro-saint respect de la propriété privée de la *doxa* libérale, la lutte contre la piraterie se résume à une lutte contre la Barbarie. Et que sont les Barbares s'ils ne sont des individus perçus comme étrangers à toute forme d'institutions et d'organisations ? Les mêmes tonalités

[2148] Haas 1985, 38, "the booty acquired through piracy normally had to be sold, making the pirate also a trader".
[2149] Sestier 1880 ; Ormerod 1924 ; Ziebarth 1929.
[2150] Sestier 1880, Introduction, 5.

se retrouvent chez H. A. Ormerod dans son ouvrage *Piracy in the Ancient World* publié pour la première fois en 1924. La première phrase résume assez bien la posture conceptuelle : "tout au long de son histoire, la Méditerranée a été témoin d'une lutte constante entre les populations civilisées demeurant sur ses côtes et les Barbares". Il oppose simplement le "paisible" *trader* et le pirate qui infestait les routes. Cette fois encore, la piraterie constitue la forme de résistance la plus pérenne mise en œuvre par le monde barbare contre la civilisation[2151]. Selon l'auteur, Rome aurait réussi à régler pour un temps ce conflit séculaire "by the spread of civilization"[2152]. À l'instar d'un produit désinfectant et assainissant, il est possible d'asperger le monde de civilisation. Le lexique utilisé pour désigner les pirates est assez évocateur puisqu'il y est question de "ruffians" ou encore de "rascals"[2153]. Un tel traitement relève d'après V. Gabrielsen de "the pirate-trade antithesis"[2154]. Cette vision traditionnelle fait de la piraterie la "contrepartie destructrice du commerce"[2155]. P. De Souza estime quant à lui que ces ouvrages anciens ont la même propension "à traiter la piraterie comme un phénomène direct et inchangé, assumant, implicitement ou explicitement, que les termes de pirate et de piraterie signifient la même chose pour le monde gréco-romain et pour la fin du XIX^{e} siècle"[2156]. En effet, cherchant à définir les termes de son analyse, H. A. Ormerod n'hésite pas à puiser dans le corpus juridique britannique de son temps et cela sans réserve[2157]. La jurisprudence de l'époque considère le pirate comme : "un ennemi indiscriminé de l'ensemble de la race humaine"[2158]. Enfin, cet ouvrage regorge de référence au caractère plus que favorable du milieu méditerranéen pour la pratique de la piraterie[2159].

Le second temps historiographique pourrait correspondre à la démarche de chercheurs tels que P. Brulé ou Y. Garlan. Dans les années 1970, ces derniers proposent une approche plus anthropologique et sociologique de la piraterie. La lecture de classe y est très présente. Les "voyous" d'H. A. Ormerod sont en fait devenus "les classes défavorisées de la population"[2160]. Au-delà de la monographie régionale de P. Brulé sur la piraterie crétoise à

[2151] Ormerod 1924, 1, "throughout its history the Mediterranean has witnessed a constant struggle between the civilised peoples dwelling on its coasts and the barbarians, between the peaceful trader using its highways and the pirate who infested the routes that he must follow".

[2152] Ormerod 1924, 1.

[2153] Ormerod 1924, 25-26.

[2154] Gabrielsen 2001, 220.

[2155] Gabrielsen 2001, 237.

[2156] De Souza 1999, 2.

[2157] Ormerod 1924, 60, "piracy, as understood in English law, is " the commission of those acts of robbery and violence upon the sea, which, if committed upon land, would amount to felony. Pirates hold no commission or delegated authority from any sovereign or state empowering them to attack others".

[2158] Ormerod 1924, 60, "an indiscriminate ennemy of the whole human race"

[2159] Ormerod 1924, 14, "life of the ancient world. The coasts of the Mediterranean are peculiarly favourable to the development of piracy. Much of the shore line is rocky and barren, and unable to support a large population".

[2160] Gabrielsen 2001, 222, cf. Brulé 1978, 161, 180, 183.

l'époque hellénistique[2161], Y. Garlan dresse en 1978 le constat de l'immobilisme de la recherche historique sur le phénomène que constitue la piraterie : "Nul de ce côté n'a cependant tenté, depuis près d'un demi-siècle, de renouveler notre conception d'ensemble du phénomène de la piraterie dans l'Antiquité". Dans la foulée, il explique que, dans le bloc soviétique, de nombreuses études ont été menées notamment en raison du rapport établi entre piraterie et esclavage. De fait, pendant longtemps, la piraterie, en tant qu'objet historique, n'a été interrogée qu'à travers les travaux des chercheurs soviétiques et pas véritablement pour elle-même. Une fois ce constat réalisé, Y. Garlan propose de commencer par une étude rapide du vocabulaire qui doit faire "sentir ce danger d'anachronisme". Il s'agit de la première préoccupation d'Y. Garlan qui conclut rapidement : "la piraterie ne peut donc, sans arbitraire, entrer dans le moule des catégories modernes qu'elle déborde de toutes parts". Mais en adaptant les cadres d'analyse, l'auteur propose de recentrer son étude sur le monde hellénistique, mieux documenté, et de s'attacher à dresser une typologie. Il distingue "cinq types fondamentaux de brigandage"[2162]. Cependant, pour le second type, "le brigandage mercantile", Y. Garlan estime que "ces parasites – comprenons les "pirates-brigands" donc – vivent en symbiose avec les secteurs économiques les plus évolués du monde méditerranéen"[2163]. La formule est paradoxale. D'un côté, l'auteur reconnaît à ce type de brigandage une réelle intégration au réseau d'échange méditerranéen. La piraterie serait alors une activité économique en "symbiose" – association réciproquement profitable de deux entités – avec les autres activités économiques. De l'autre, ces mêmes pirates sont qualifiés de "parasites", entités qui vivent et prospèrent aux dépens d'autres entités. Y. Garlan perçoit pour la piraterie "un rôle complexe et ambigu dans la vie économique des pays méditerranéens, à la fois négatif et positif, d'entrave et de stimulant, selon la nature des modes d'exploitation pratiqués par les différentes communautés en fonction de leur degré d'évolution économique"[2164]. Les effets positifs induits sont soulignés en même temps qu'ils sont rapprochés d'une théorie économique évolutionniste. L'article est donc porteur de nouveautés et promeut une remise à plat salutaire, mais les modalités du questionnement historique peinent encore à se démarquer des perspectives anciennes[2165].

Finalement et il s'agit du troisième temps, la piraterie finit par être considérée pour elle-même et par elle-même. Pour F. Meijer et O. Van Nijf, "piraterie et pillage étaient des modes

---

[2161] Brulé 1978.

[2162] Garlan 1978, 2.

[2163] Garlan 1978, 3.

[2164] Garlan 1978, 7.

[2165] Garlan 1978, 11, "ce substrat politique de la piraterie antique, nous interdit, le plus souvent, d'y chercher une manifestation directe, une forme "pure" de luttes des classes se déroulant dans le monde grec…" ; Horden & Purcell, 2000, 387-388, P. Horden et N. Purcell reconnaissent en même temps les "pirates" comme vecteurs de biens, de personnes donc de "connectivity" mais parlent encore de "nuisance" et de "parasitisme".

d'acquisition parfaitement acceptables"[2166]. En 1994, G. Reger, dans son approche régionale, souligne également les "effets positifs" de la piraterie[2167]. La piraterie commence à ne plus être perçue comme prostrée dans un rapport exclusivement négatif à tout le reste. P. De Souza commence lui par remarquer le fait que l'appellation de "pirate" n'est d'après lui jamais revendiquée, mais attribuée par un tiers. Dans son ouvrage paru en 1999, il propose une réflexion sur la "compréhension de l'usage des étiquettes "pirate" et "piraterie" dans leurs contextes historiques et culturels"[2168]. Dans le même temps, il n'hésite plus à affirmer que la piraterie est également une forme d'activité économique[2169]. Enfin, même si le contexte d'étude est celui de la seule période hellénistique, une autre publication de V. Gabrielsen renouvelle sensiblement les modalités du questionnement historique autour de la piraterie ancienne. Cherchant à remettre à plat le postulat de "l'antithèse piraterie-commerce", il affirme l'existence d'une relation étroite d'interdépendance entre trois composantes, par ailleurs ou jusqu'alors, irréconciliables : les pirates, le *prostatès* naval et les communautés humaines confrontées aux deux premières composantes[2170]. Rejetant le simple manichéisme pirate/victime, V. Gabrielsen expose les modalités d'un rapport étroit de dépendance et de proximité expliquant la pérennité de leur coexistence. En résumé, les acteurs agiraient "à l'intérieur d'un réseau psychologique, social et économique d'une seule structure" qu'il propose d'identifier suivant le vocable de "raid mentality"[2171]. Concept central de l'approche de l'auteur, "la mentalité du raid" constituerait un comportement de référence commun aux trois composantes et plus généralement à tous les Grecs. Pour répondre à P. Brulé et Y. Garlan près de vingt ans plus tard, V. Gabrielsen estime que certains groupes humains ont recours aux raids maritimes "pas vraiment parce qu'ils sont poussés par une oppression socio-politique ou par des privations économiques…mais parce que pour eux, la saisie, la prise violente de propriété et de personnes était un ancien et traditionnel mode de production en termes aristotéliciens, comme la guerre, un "a natural art of acquisition"[2172]. Créant de fait

---

[2166] Meijer & Van Nijf, 1992, 25 ; Horden & Purcell, 2000, 387-388, 144, les auteurs rappellent qu'il ne faut pas sous-estimer "les formes non conventionnées de l'échange" et qu' "il y a un ensemble entier de mouvements hautement efficaces mais illégaux, informels et arbitraires et que ceux-ci, "these have, at some periods, exceeded regular commerce in importance, and include the activity of the pirate, the brigand and the plunderer".

[2167] Reger 1994, 30, "piracy had a positive aspect for the islanders as well. Not only did it provide a kind of alternative employment for poor farmers and fishermen, but pirates sold their wares on Delos, at Eretria on Euboia, and no doubt in other places too".

[2168] De Souza 1999, 2.

[2169] De Souza 1999, 22, "trade and piracy are both forms of economic activity".

[2170] Gabrielsen 2001, 237.

[2171] Gabrielsen 2001, 237, "within the psychological, social and economic web of a single structure, the raid mentality"

[2172] Gabrielsen 2001, 226, "In sum, members of these communities resorted to seaborne raids not so much because they were pushed by socio-political oppression and economic deprivation, even though both of these constituted a reality many people had to face, but because for them the violent seizure of property and persons was an age-old mode of production-in Aristotles' terms, like warfare, "a natural art of acquisition" ; Meijer & Van Nijf, 1992, 25.

une peur, une insécurité et "a protection market"[2173], cette mentalité, suivant le contexte, pousserait chaque entité à se définir, à se positionner. V. Gabrielsen évoque le choix que doit faire chaque groupe humain vis-à-vis de ce mode d'acquisition que constitue la piraterie[2174]. Si la notion de mentalité pose différents problèmes, la nouvelle perspective proposée par V. Gabrielsen renforce l'idée d'une intégration institutionnelle de la piraterie.

Les mots de la piraterie

Des premiers ouvrages jusqu'à nos jours, une constante demeure, celle de la difficulté et du défi que représentent les termes grecs employés pour décrire désigner les pirates et leurs activités. Dans le même temps, comme nous venons de le mentionner, l'étiquette – le "label" – de pirate est toujours attribuée par un tiers (victime, ennemi, …)[2175].

Dans les textes grecs, il n'est pas rare en effet que les auteurs désignent sous le même vocable, que nous rendons aujourd'hui par "pirates", aussi bien des bandits de grand chemin, des brigands, que des pillards au sens large[2176]. Derrière cette unité, qui pourrait se résumer à l'acte de pillage, se dissimulent pourtant des réalités très différentes. Ici, on remarque aisément que ce sont nos propres catégories et nos mots qui tendent à constituer les épiclèses d'une seule et même activité.

Pour les périodes pré-classiques, la piraterie ne semble pas être perçue comme une activité infâme. Dans l'*Odyssée*, par exemple, il n'est pas incongru de demander à un étranger nouvellement arrivé s'il est commerçant ou pirate[2177]. Dans l'*Iliade*, les exploits glorieux de Nestor sont faits de rapts et de pillages[2178]. Pour P. De Souza, "warfare and piracy are virtually indistinguishable in Homer"[2179]. Chez Thucydide également, on trouve aussi une description de la piraterie la plus ancienne : "aucune disgrâce n'était liée à de tels agissements, il s'agissait plutôt de gloire. Il suffit d'observer la manière dont les habitants du continent regardent un maraudeur à succès"[2180]. Déjà se dessine une représentation de l'aventurier pirate

---

[2173] Gabrielsen 2001, 227.

[2174] Gabrielsen 2001, 225-226, ce choix engendrerait par la suite une division, "a gap" entre ceux qui désormais reconnaissent leur propre choix comme fondant leur appartenance "à la partie civilisée du monde", détentrice et productrice de "violence légitime" et ceux qui sont de fait perçus par les premiers comme "marqués du stigmate d'un retard ou d'un sous-développement culturel". Le positionnement et le choix ne seraient finalement que fonction du contexte.

[2175] De Souza 1999, 2.

[2176] Ferone 1997, 43-67, pour une étude très détaillée des différents termes grecs ayant trait à l'activité de prédation.

[2177] *Od*. 3.71.4 ; De Souza 1999, 20-21, "it seems to me a moral indignation and disapproval for such actions", "Pirates and their activities can be, and are, looked upon with disapproval in the Homeric poems. Piracy is an evil business from the victims'point of view, yet for the heroic practitioner it brings high status and prestige, largely because of the fighting involved and the booty that is obtained".

[2178] *Iliad*., 11, 685-762 ; De Souza 1999, 20.

[2179] De Souza 1999, 21 ; Haas 1985, 38, "there was a fine line between piracy, warfare and trade".

[2180] Th. 1.5 ; Ferone 1997, 165-170, pour un commentaire détaillé du passage.

bravant les dangers de la mer en quête de richesses et de gloire. Le regard que Thucydide porte sur une piraterie idéalisée d'avant l'émergence de la cité est tout à fait intéressant, quand on réalise qu'Athènes, dès la première moitié du V^e^, propose aussi de lutter contre la piraterie en Égée. Comme le résume très bien A. Jackson, l'approche thucydidéenne de la piraterie constitue un tournant majeur[2181].

Le verbe le plus couramment utilisé dans les sources pour désigner ce que les éditions modernes traduisent le plus souvent par "l'activité de piraterie" est λῃστεύω. Quant au terme ὁ λῃστής-, οῦ, il s'agit de l'appellation la plus courante pour désigner un individu s'adonnant à ce genre d'activité[2182]. Qu'il s'agisse du verbe ou du nom, ces termes se rapportent autant au brigandage qu'à la piraterie, voire simplement au vol et au pillage. Il apparaît assez clairement que la variabilité dans les modalités de ce type d'activité devait se rendre par un terme générique et assez large pour englober l'ensemble du spectre des activités auxquelles "l'aventurier-pirate-brigand-pillard" pouvait s'adonner[2183]. Comme le précise P. De Souza, il n'est en aucun cas question d'y voir une incapacité conceptuelle des Anciens à cerner l'objet de leur propos. Il s'agit certainement de réfléchir davantage en terme d'utilité[2184]. Au chant XV de l'*Odyssée*, dans le récit d'Eumée, il est question d'une Sidonienne qui a été enlevée par des gens de Taphos[2185]. Pour les désigner, la locution λῃστορες ἄνδρες peut-être rendue de différentes manières[2186]. Le terme λῃστορες est construit sur la racine λῃΐ, ΐδος qui renvoie à l'idée de butin en général et au-delà à l'idée de moisson si l'on considère la racine τὸ λῄϊον, ου. Le principal dénominateur commun réside dans le butin et sa recherche. La recherche d'un profit est l'élément central qui justifie l'appellation. De la sorte, les "hommes de bronze", qui arrivent sur le littoral égyptien au VII^e^ siècle, sont d'abord identifiés comme des hommes partis à la recherche de butin[2187].

Même si le lien est peut-être moins direct, un autre terme est souvent associé aux actes de piraterie dans le monde grec, il s'agit du terme -ἡ σύλη, ης-. Deux acceptions principales sont retenues, la "dépouille" ou le "butin" et le "droit de saisie ou de représailles". Le verbe dérivé

[2181] Jackson 1995, 99, "the hostility that Thucydides and his readers took for granted towards unprovoked raiding naturally came to replace the general indifference and toleration towards it that seem to have been prevalent in early Greece".

[2182] Ferone 1997, 46-54.

[2183] Ferone 1997, 69-115, l'auteur retient cinq formes différentes de ΛΗΙΣΤΕΙΑ : "la pirateria dei fuoriusciti politici", "la pirateria delle comunità dell'Egeo", "i pirati al servizio degli stati belligeranti" et "la pirateria dei trierarchi e degli strateghi".

[2184] De Souza 1999, 11, "most of the ancient greek historians and others authors whose works are used in this book were highly sophisticated writers", d'où leur capacité "à mettre en œuvre des associations de termes communs pour rendre leur propre interprétation des peuples et des événements".

[2185] *Od*.. 14.427

[2186] NB, suivant les éditions, "pirates", "pillards".

[2187] cf. supra II.2.3.1 ; Hdt. 2.152, "Ἴωνάς τε καὶ Κᾶρας ἄνδρας κατὰ λῃίην ἐκπλώσαντας ἀπενειχθῆναι ἐς Αἴγυπτον", Hérodote rapproche donc les mercenaires des pirates, selon lui, ses derniers "avaient pris la mer pour faire du butin", ce qui évidemment rappelle le comportement attendu des pirates.

renvoie également à l'idée de pillage, de vol et de butin. B. Bravo dresse un bilan des différents emplois du terme *sulân*. Les deux premiers emplois identifiés doivent retenir notre attention. Il peut s'agir d'un acte de brigandage ou de piraterie contre des tiers, ou encore de la saisie de biens sur des ennemis dans le cadre d'une guerre[2188]. Dans le même ordre d'idée, A. Jackson distingue la saisie "en représailles" (in reprisals) juste et respectable d'après B. Bravo et la saisie "non provoquée" (the unprovoked seizure)[2189].

Il existe enfin deux autres termes pour désigner la personne s'adonnant à ce type d'activité, mais ceux-ci apparaissent beaucoup plus tardivement dans les sources. Il s'agit de *peiratès*[2190] et d'un terme bien plus rare, celui *katapontistès*[2191]. En effet, le premier terme, racine étymologique directe de notre mot pirate, n'apparaît dans les textes qu'à partir du III^e^ siècle avant notre ère. En se fondant notamment sur la *Souda*, certains ont avancé l'idée que l'apparition d'un nouveau terme devait dater du IV^e^ siècle a.C. pour permettre de distinguer entre le pillard exerçant son activité sur mer (*peiratès*) du pillard au sens large (*leistès*). Mais, comme le note P. De Souza, il n'existe aucune occurrence du terme au IV^e^ siècle et, à partir du siècle suivant, les deux termes sont souvent utilisés en même temps et comme synonymes. L'objectif était certainement de ne pas trop tomber dans la répétition disgracieuse[2192]. Le second terme *katapontistès* est très intéressant, mais d'une fréquence très faible dans les sources anciennes. En effet, il s'agit du seul mot grec qui signifierait pirate et non pirate-bandit. Pour P. De Souza, sa faible fréquence s'expliquerait en partie par sa longueur et son manque d'élégance[2193]. En conclusion, le même chercheur estime qu'il était parfaitement possible de rendre la nuance et la distinction entre pirate et bandit par l'ajout d'un qualificatif aux mots *leistès* ou *peiratès*[2194].

Pour les Anciens, c'est donc la nature prédatrice des diverses formes de pillage qui fonde l'appellation générique désignant les individus s'y adonnant[2195]. Un "pirate" est une personne qui se saisit par la force de biens ou de personnes tierces. Cette activité implique un échange violent aboutissant à un transfert de propriété matérialisé par l'acquisition du butin[2196]. Son rapport à la mer est fondamental ainsi donc que l'utilisation de navires[2197].

[2188] Bravo1980, 721.
[2189] Jackson 1995, 97 ; Bravo 1980, 953-983 ; Garlan 1978, 4, l'auteur estime pour sa part que le verbe -συλᾶν- "couvrait l'activité des pirates d'un voile honorable.
[2190] Ferone 1997, 54-56.
[2191] Ferone 1997, 56-57.
[2192] De Souza 1999, 7.
[2193] De Souza 1999, 9-10, pour les usages de *katapontistès* chez les orateurs attiques.
[2194] De Souza 1999, 11, le contexte donnait assez d'éléments pour que le lecteur comprenne.
[2195] Garlan 1978, 2.
[2196] De Souza 1999, 23.
[2197] De Souza 1999, 11.

En définitive, les Anciens ne ressentent pas le besoin de complexifier leurs outils de définition de ce qui nous apparaît comme un agrégat d'activités prédatrices indifférenciées. À moins de croire en une incapacité intellectuelle des Anciens, cette indifférenciation témoigne de l'inutilité pour les Grecs de l'époque de chercher à définir avec précision les modes d'acquisition d'un profit-butin. Si le besoin s'en ressentait ponctuellement, il était toujours temps de qualifier tel ou tel terme ou bien de laisser le contexte et le ton orienter le lecteur. Il est possible d'aller encore plus loin en avançant l'idée que suivant le lecteur ou l'auditeur, chacun associait au terme désignant ces prédateurs une acception directement issue de son propre référentiel culturel et de son expérience sensible. Cette mise en perspective lexicale nous invite donc à ne retenir ici que les dénominateurs communs que sont la recherche d'un butin ou de ressources par un transfert violent – ou potentiellement violent – de propriété et l'espace marin comme aire de prédilection – au moins de translation – d'une telle recherche. Suivant l'indifférenciation de la nomenclature, nous proposons de parler d'activités de prédation ou de comportements prédateurs et non pas de piraterie, catégorie moderne largement débordée par le spectre de ces activités. Cela est encore plus évident pour ce qui concerne le projet polycratéen[2198].

Enfin, suivant cette fois la trame historiographique, nous concentrerons notre propos sur la dimension économique des activités de prédations. À propos du titre même de cette sous-partie, il nous faut dire que l'appellation "économie de prédation" prend de l'ampleur dans la recherche théorique actuelle en Économie. Si, à l'origine elle désignait une économie "première" du type qu'entretenaient et qu'entretiennent encore certains groupes de "chasseurs-cueilleurs" avec leur milieu, les phénomènes récents de dérégulation ont ouvert la voie à des pratiques économiques jugées prédatrices comme le "predatory pricing"[2199]. On tend donc à chercher un cadre théorique, une modélisation, pour penser et intégrer ces pratiques à l'analyse macro-économique. Si les termes de l'échange et les environnements naturel et humain sont très différents, il reste que l'acception proposée par M. Volle nous intéresse directement puisque le phénomène économique de prédation qu'il considère recouvre une "relation où l'une des deux parties impose une transaction à l'autre"[2200]. Dans le monde ancien, les prédateurs à la recherche d'un butin n'en font l'acquisition qu'en imposant un échange à réciprocité négative à une autre partie. Toutefois, parler d'économie de prédation samienne impose un questionnement de l'expression des pratiques prédatrices mises

[2198] Haas 1985, 38, "This discussion of Polycrates'piratical activities should not be conjure up popular images of piracy associated with the bucaneers of the Spanish Main".
[2199] Volle 2008, 79-80.
[2200] Volle 2008, 80.

en œuvre par les Samiens, de leur coordination et de leur intégration à la cité et à ses institutions.

III.1.2. Les comportements samiens de prédation et le statut des prédateurs

Dans nos réflexions sur les Samiens, il est assez évident que le comportement de prédation consistant en la recherche – par ou sur l'espace marin – d'un butin ou de nouvelles ressources par un transfert potentiellement violent de propriété se pose comme une constante de l'histoire samienne. Allant de la décennie de l'exil immémorial que les Samiens passeraient à pratiquer la prédation[2201] à la prise brutale de Zanclè en 494 a.C.[2202], en passant par le pillage de Siphnos[2203], les pillages plus systématiques orchestrés par le tyran Polycrate[2204] ou encore le rapt de cadeaux diplomatiques[2205], les épisodes de prédations sont multiples et fréquents pour les périodes archaïques et classiques. Il apparaît clairement que l'acquisition de ressources par la force figure parmi les perspectives comportementales samiennes. Le savoir-faire technique et les qualités de navigateurs des Samiens leur permettent de mettre en œuvre cette forme particulière d'acquisition.
Nous souhaitons ici discuter différents indices témoignant de l'entendement partagé par les Samiens du comportement de prédation en tant que moyen légitime d'acquisition. Il nous faut discuter de la légitimité des comportements de prédations aux yeux des Samiens. Pour ce faire, nous procéderons à l'examen de certaines sources littéraires et épigraphiques.

D'abord, Plutarque dans ces *Œuvres Morales* s'interroge, comme souvent, sur l'origine des formes de dévotion d'un culte local : " Pourquoi à Samos, chaque fois qu'on sacrifie à Hermès "Donneur de Joie", est-il permis au premier venu de voler et de détrousser ? C'est parce que, conformément à un oracle, ils quittèrent leur île pour Mycale, où ils vécurent, pendant dix ans, de l'activité de prédation (λῃστείας) " (Διὰ τί τοῖς Σαμίοις, ὅταν τῷ Ἑρμῇ τῷ χαριδότῃ θύωσι, κλέπτειν ἐφεῖται τῷ βουλομένῳ καὶ λωποδυτεῖν ; Ὅτι κατὰ χρησμὸν ἐκ τῆς νήσου μεταστάντες εἰς Μυκάλην ἀπὸ λῃστείας δέκα ἔτη διεγένοντο)[2206]. Au deuxième siècle p.C.,

[2201] Plut., *Mor.*, 4, 55, 303D.
[2202] cf. supra II.2.5.1.
[2203] Hdt. 3.57.
[2204] Hdt. 3.39.
[2205] Hdt. 1.70, 3.47.
[2206] Plut., *Mor.*, 4.55, 303D, "διὰ τί τοῖς Σαμίοις, ὅταν τῷ Ἑρμῇ τῷ χαριδότῃ θύωσι, κλέπτειν ἐφεῖται τῷ βουλομένῳ καὶ λωποδυτεῖν ; Ὅτι κατὰ χρησμὸν ἐκ τῆς νήσου μεταστάντες εἰς Μυκάλην ἀπὸ λῃστείας δέκα ἔτη

pour expliquer une dévotion samienne singulière à Hermès – divinité de premier ordre pour les voleurs et les commerçants –, Plutarque estime qu'il faut en chercher les origines dans l'attachement fort, ancestral et traditionnel des Samiens à la prédation. La légitimité relative à la saisie violente de biens ou de personnes serait dans ce cas directement liée aux origines mêmes des Samiens en tant que groupe humain. Le comportement mythique des ancêtres – ces modèles par excellence – ne pouvait que renforcer la légitimité d'un tel comportement.

D'autres éléments viennent appuyer l'hypothèse d'une forte légitimité associée à l'activité de prédation dans la cité de Samos. Il s'agit d'abord de réflexion portant sur un anthroponyme particulier dans la généalogie des tyrans de Samos au VI^e^ siècle, celui de Syloson, porté au moins par deux personnages d'importance. Le premier serait à l'origine de la première mise en place d'un régime tyrannique vers 590 avant notre ère[2207]. Le second est tout simplement le frère exilé de Polycrate, qui, par la suite et avec le soutien des Perses, reprend le contrôle de Samos vers 518/517 a.C.[2208]. Portant un nom directement dérivé de la racine ἡ σύλη, ης[2209], ces deux personnages affirment une sorte de prédisposition à la saisie par la force, et donc à la prédation. Ce nom est assez significatif de la légitimité qui entoure le comportement de prédation chez les Samiens. Les réflexions de P. Bourdieu, M. Douglas, J.-M. Thiveaud et de F. Lordon[2210] reconnaissent aux éléments qui détiennent l'autorité sur un groupe, le "pouvoir symbolique" ou la capacité de dire les catégories légitimes. Par deux fois au moins, une grande famille a voulu lier fortement un de ces membres aux activités de prédation. Il n'était évidemment pas question de verser dans le sobriquet réducteur et infâme, mais bien d'affirmer symboliquement, par le nom, la puissance, la gloire et les mérites passés et à venir du groupe familial. Visiblement associé au comportement de prédation, à la recherche et à l'acquisition d'un butin, ce nom – "celui qui garde intactes les dépouilles, le butin" – était porteur de grandeur[2211]. En outre et même s'il est encore difficile de rendre une chronologie des tyrans samiens et qu'il apparaît que la tyrannie ne s'est pas exercée en continu sur tout le VI^e^ siècle, il est intéressant de remarquer qu'une des familles les plus influentes, une famille de décideurs[2212], affirme son lien avec le comportement de prédation. Par le pouvoir symbolique traditionnellement attaché à cette famille, la prédation semble pouvoir être promue au rang de comportement légitime vecteur de pouvoir et de richesses au VI^e^ siècle a.C.

διεγένοντο. Καὶ μετὰ ταῦτα πλεύσαντες αὖθις εἰς τὴν νῆσον, ἐκράτησαν τῶν πολεμίων οἱ Σάμιοι" (trad. Belles Lettres modifiée A.D)

[2207] Polyaen., 6.45.

[2208] Hdt. 3.39 ; Polyaen., 1.23; pour le stemma des tyrans de Samos voir : Shipley 1987, 68 ; sur Syloson le Jeune voir : Shipley 1987, 103-104.

[2209] Shipley 1987, 71 ; Meiggs & Lewis 1969, 31.

[2210] Bourdieu 2012 ; Douglas 1989 ; Thiveaud 1998 ; Lordon 1999, 191, l'auteur évoque les "locuteurs autorisés" cf. Bourdieu 1982.

[2211] Masson 1965, 166-170 ; Bravo 1980, 732.

[2212] North 2005, 75.

Dans le même ordre d'idée, on ne peut faire l'impasse sur la fameuse et très complexe dédicace d'Aeakès à Héra[2213]. Désormais exposée dans le musée archéologique de Pythagoreion, la statue d'un personnage assis en majesté – dont on ne sait pas s'il s'agit d'Héra ou du dédicant[2214] – porte sur le côté gauche de la chaise l'inscription dont nous reproduisons la restitution proposée dans les *IG* :

Αἰάκης ἀνέθηκεν
ὁ Βρύχωνος ὅς τῆι
Ἥρηι τὴν σύλην ἔ –
πρησεν κατὰ τὴν
ἐπίστασιν[2215]

Cette statue en marbre provenant a été découverte en 1905 sur la colline d'Astypalaia – et non pas dans l'Héraion contrairement à ce qu'indiquent R. Meiggs et D. Lewis[2216] – qui domine l'ancienne ville de Samos[2217].

La datation de l'ensemble votif constitue la première difficulté. Sur des critères stylistiques, B. Freyer-Schauenburg propose une datation autour de 540 a.C[2218]. Dans le commentaire de l'inscription dans le R. Meiggs et D. Lewis, les auteurs estiment qu'à partir de la forme des lettres - le *théta* pointé notamment – et du style *stoichedon*, il faut faire descendre la datation de la dédicace dans le dernier quart du VI^e^ siècle[2219] voire dans les premières premières années du V^e^ siècle[2220]. De manière générale, il faut toutefois préciser que ces datations sont forcément influencées par l'analyse que les uns et les autres proposent quant à l'identité de cet Aeakès qui est clairement une autre forme de l'anthroponyme Aiakès[2221].

L'hypothèse d'une dédicace personnelle de la part d'Aeakès le jeune, tyran de Samos avant et après la révolte d'Ionie, ne semble pas pouvoir être retenue du fait de la non-correspondance

---

[2213] *IG*. 12.6.2, 561, pl. 4, 561, pour la bibliographie de référence sur cette inscription ; Barron 1964a, 218-219 ; Jeffery 1961), 330, pl. 63, fig. 13 ; Meiggs & Lewis 1969, 30-31, n°16 ; Dunst 1972b, 116-121, pl. 50, 3 ; Shipley 1987, 70-71 ; Pritchett 1991, 73-77 ; Jackson 2000, 144-147.

[2214] Meiggs & Lewis 1969, 30 ; Freyer-Schauenburg 1974, 143, pour une discussion des différentes hypothèses notamment celle d'E. Buschor qui proposait de reconnaître une représentation d'Héra.

[2215] *IG*. 12.6.2, 561 ; Meiggs & Lewis 1969, 30, n°16, éditent Ἀεάκης.

[2216] Meiggs & Lewis 1969, 30.

[2217] Dunst 1972b, 121 ; *IG*. 12.6.2, 561, découverte en remploi dans les murs d'époque paléo-byzantine d'une tour de l'église Μεταμορφώσεως.

[2218] Freyer-Schauenburg 1974, 139-146, n°67, pl. 56-57, 145, l'auteur estime que cette statue assise précède celle de l'Athéna d'Endoios cf. Boardman 1985, 82-83, 141, l'auteur note aussi la grande qualité du décor, notamment des accoudoirs, de cette statue assise qui la distingue des statues assises de la zone milésienne cf. Duplouy 2006a, pl. 20-21 ; Boardman 1985, 70, n°96, l'auteur confirme la datation autour de 540 a.C.

[2219] Jeffery 1961, 330, l'auteur propose de dater la dédicace entre 525 et 520 a.C.

[2220] Meiggs & Lewis 1969, 30, sur correspondance milésienne datée légèrement antérieure à 494 a.C.

[2221] Shipley 1987, 71, "the name of Aeakes is no doubt another form of Aiakes".

de l'ascendance paternelle[2222]. Aiakès le jeune est en effet le fils de Syloson et le neveu de Polycrate. L'autre hypothèse séduisante consiste à voir dans le dédicant le père de Polycrate dont nous savons par Hérodote qu'il était, comme ses frères, fils d'Aiakès[2223]. Suivant cette idée, L. H. Jeffery retient un *terminus ante quem* vers 520 a.C., lorsque Polycrate disparaît. Toutefois, cette borne est directement liée à l'interprétation plus générale de l'inscription dans laquelle l'auteur analyse κατὰ τὴν ἐπίστασιν comme une magistrature que le père n'aurait pu exercer que sous le gouvernement de son fils[2224]. À ce sujet, il nous faut rappeler qu'antérieurement un Brychon fils de Timoléos fait l'offrande d'un *lébès* en bronze dans l'Héraion de Samos[2225]. Selon le stemma des tyrans samiens proposé par G. Shipley, ce Timoléos pourrait être contemporain de Callitélès, le père de Syloson l'ancien. De la sorte, vers 560 a.C., Aiakès l'ancien, le père de Polycrate[2226], aurait pu exercer la tyrannie pendant un certain temps[2227]. Sur le même sujet et reprenant une hypothèse développée par J. P. Barron dans son article de référence sur la tyrannie samienne[2228], R. Meiggs et D. Lewis finissent par avancer l'idée qu'il faut considérer l'ensemble de la dédicace comme étant réalisée autour de 500 a.C. et que le dédicant doit être détachée "from the direct tyrant line"[2229]. Du fait qu'aucune autre occurrence de ce nom n'est connue en dehors de la famille des tyrans[2230], peut-être s'agit-il d'un Aeakès dont la postérité littéraire aurait oublié le nom.

Enfin, il faut mentionner l'hypothèse suivant laquelle la dédicace aurait été réalisée bien après la statue elle-même. Cette idée a le mérite de proposer une explication à l'écart entre les datations proposées suivant le style de la statue et suivant la graphie et l'agencement des lettres de l'inscription[2231]. Cette hypothèse ne paraît toutefois pas pouvoir être retenue essentiellement du fait du caractère officiel et très précis de la dédicace. La contemporanéité de la réalisation de la statue et de la gravure de l'inscription demeure l'hypothèse la plus raisonnable.

Pour ce qui regarde la datation de l'ensemble et considérant le degré de précision des critères de datation, nous préférons nous en tenir à un intervalle de temps large d'une cinquantaine

---

[2222] Meiggs & Lewis 1969, 31 ; Shipley 1987, 71 ; Bravo 1980, 728 ; Ormerod 1924, 100.

[2223] Hdt. 2.182, "Ες μέν νυν Σάμον ἀνέθηκε κατὰ ξεινίην τὴν ἑωυτοῦ τε καὶ Πολυκράτεος τοῦ Αἰάκεος", 3.39, "καὶ Λακεδαιμόνιοι στρατηίην ἐπὶ Σάμον τε καὶ Πολυκράτεα τὸν Αἰάκεος".

[2224] Jeffery 1961, 330.

[2225] *IG*. 12.6.2, 537 ; Dunst 1972b, 137-138, pl. 62-67.

[2226] Barron 1964a, 212, pour le stemma de la famille des tyrans samiens. L'auteur propose l'idée d'un premier Polycrate (Polycrate I) père d'un second Polycrate (Polycrate II) décédé vers 522 a.C.

[2227] Shipley 1987, 68, 71.

[2228] Barron 1964a, 219.

[2229] Meiggs & Lewis 1969, 31 ; Barron 1964, 219, "we must conclude that the dedication was made towards the end of the century by an otherwise unknown relative of the tyrant".

[2230] Shipley 1987, 71.

[2231] Meiggs & Lewis 1969, 31 ; pour l'hypothèse d'un décalage entre la statue et l'inscription (Colosse d'Ischès) voir : Duplouy 2006a, 194-195 ; cf. infra.

d'années allant de *c.* 540 a.C. à 490 a.C. Pendant cette période, un certain Aeakès, probablement attaché à la grande famille des tyrans samiens, dédie une statue de marbre à la déesse Héra.

Plus que l'offrande en elle-même, c'est bien la dédicace qui attire l'attention et alimente un vif débat historiographique. La traduction ne semble pas poser de problème en tout cas pour son début : "Aeakès, fils de Brychon,…". Le débat s'anime par contre sur la traduction et le sens de la locution ὅς τῆι Ἥρηι τὴν σύλην κατὰ τὴν ἐπίστασιν. Comme le résume très bien G. Dunst, les deux questions centrales sont les suivantes : Was heißt ἔπρησεν ? et Was heißt κατὰ τὴν ἐπίστασιν ?

Concernant ἔπρησεν, R. Meiggs et D. Lewis recensent les différentes possibilités. Il pourrait s'agir d'une forme conjuguée de πράττω signifiant "accomplir" ou "exécuter" ou "mener à bien". Cependant, il est plus vraisemblable qu' ἔπρησεν renvoie à πίμπρημι ou plus exactement à l'aoriste 1 de πρήθω que l'on traduit par "brûler" ou "mettre en feu"[2232].

L'autre interrogation porte sur la traduction de κατὰ τὴν ἐπίστασιν. Ici à l'accusatif, ἡ ἐπίστασις (-εως) peut être traduit de différentes façons et notamment par "surveillance" ou "examen". Une autre acception renvoie à l'action de "se porter vers", ou de "se tenir auprès de". De leur côté, B. Bravo et W. K. Pritchett proposent d'interpréter l'ensemble de cette locution comme exprimant "l'apparition divine" ayant motivé le geste d'Aiakès[2233]. Le κατὰ + accusatif exprime l'idée d'une période durant laquelle ou plus simplement pendant. Dans le dictionnaire de Liddell, Scott et Jones, la locution complète est rendue par "durant son mandat en tant qu'épistate"[2234].

Enfin, τὴν σύλην constitue une forme rare car on retrouve majoritairement la forme plurielle qui peut être traduite par droits de saisie. A. Jackson postule que la forme singulière extrêmement rare ἡ σύλη porte le même sens que celui de la forme plurielle plus tardive, qui est rendu par l'expression "représailles officielles"[2235]. En l'état actuel de la recherche et en l'absence de nouvelles occurrences, il nous semble plus raisonnable de retenir le sens générique de butin – un bien saisi par la force – pour rendre le terme ἡ σύλη[2236].

Considérant l'hypothèse d'une "apparition divine" ayant motivé la dédicace, B. Bravo propose la traduction suivante : "Dédié par Aeakès, le fils de Brychon, celui qui brûla pour Héra le butin selon son apparition". Reprenant partiellement une hypothèse déjà formulée par

---

[2232] Meiggs & Lewis 1969, 31.

[2233] Bravo 1980, 728, 731 ; Pritchett 1991, 73 ; Jackson 2000, 146-147.

[2234] *LSJ*, 659 ; Jackson 2000, 146-147, pour une discussion du terme grec ; Jeffery 1961, 360, n°8, pour une inscription archaïque de Neandria en Troade mentionnant un ou deux épistates.

[2235] Jackson 2000, 146, "there is no reason to think that the singular form should mean something significantly different from the plural".

[2236] Meiggs & Lewis 1969, les deux auteurs retiennent l'idée d'une simple "connection with booty" ; *LSJ*, 1671.

G. Dunst[2237], B. Bravo propose une explication allant dans le sens d'un rejet de la piraterie ou au moins d'un débat animant la communauté samienne. Suivant "l'apparition de la déesse", Aeakès aurait – par un acte hautement symbolique – exprimé son renoncement aux pratiques de "piraterie" en brûlant son propre butin. Le même auteur explique qu'il est possible de voir "la manifestation d'un débat" sur le caractère licite ou non de la piraterie. Selon lui, la dédicace d'Aeakès nous apprend qu'il existait déjà à Samos "une réprobation morale" – mise en œuvre par quelques Samiens "bien pensants" donc – à l'encontre de la piraterie[2238]. Mais, cela lui paraît tout de même bien tardif et n'hésite pas à formuler l'hypothèse d'un retard ou d'un "sous-développement culturel" dont auraient souffert les Samiens[2239]. Par extension, il postule que les cités archaïques les plus évoluées avaient depuis longtemps abandonné ce genre de comportement[2240]. B. Bravo voit dans cette dédicace un acte fort de quasi-repentance et d'abandon de la "piraterie", et le signe d'un changement profond[2241]. Cette rupture n'interviendrait qu'à l'aube du V^{e} siècle. Cet acte apparaitrait comme une rupture au regard de la pratique et de la *communis opinio* qui prévalait jusqu'alors, à savoir, selon B. Bravo, celle d'une large propension des Samiens à la piraterie[2242]. Contre cette hypothèse, A. H. Jackson considère qu'une perspective de contrition correspond mal à l'incendie du butin. Sa restitution aurait eu une valeur et un symbolisme beaucoup plus fort[2243].

Toujours suivant la même acception de "l'apparition divine", W. D. Pritchett établit un ensemble de parallèles, notamment d'époque romaine, permettant de lire cette dédicace. Loin de constituer une action de repentance, il s'agirait au contraire de la célébration d'un acte de piraterie de première importance[2244]. Cette analyse reste toutefois fragile du fait que les points de comparaison s'appuient sur une chronologie et des contextes romains et non grecs[2245].

Au contraire des interprétations de B. Bravo et de W. K. Pritchett, d'autres chercheurs retiennent l'acception plus raisonnable d'un temps de magistrature[2246] pour le κατὰ τὴν ἐπίστασιν. De fait, on propose plus généralement de traduire la dédicace suivante par :

[2237] Dunst 1972b, 120, pour l'auteur, cet acte avait valeur d'un "signe avancé et légal de civilisation consciente" (Zeichen fortgeschrittener und rechtlich denkender Gesittung), l'auteur parle aussi parle d'un acte de dévotion se résumant à brûler les "lettres de Marque", (Kaperbrief) ; Bravo 1980, 731, l'auteur rejette toutefois cette hypothèse et considère impropre de parler de "lettres de Marque".

[2238] Bravo 1980, 732.

[2239] Bravo 1980, 970, "il se peut que la cité de Samos, ait été, de ce point de vue, arriérée".

[2240] Bravo 1980, 970.

[2241] Bravo 1980, 732.

[2242] Bravo 1980, 970 ; contra Jackson 2000, 147, "Aeaces too knew how to plunder and kidnap. But none of this means we have to treat Archaic Samians as being addicted to piracy. They probably went sea-raiding not much more or less than most other Aegean Greeks" ; Jackson 1995, 99, l'auteur avance l'idée que la constitution de la Ligue de Délos a "virtuellement" rendu hors-la-loi "the unprovoked raiding" du fait que la plupart des Cités-Etats étaient désormais officiellement amies les unes avec les autres.

[2243] Jackson 2000, 145.

[2244] Pritchett 1991, 74-75.

[2245] Jackson 2000, 145.

[2246] Jeffery 1961, 330 ; Meiggs & Lewis 1969, 31 ; Shipley, 1987, 71.

“Aeakès, fils de Brychon, qui, pendant (le temps de) sa surveillance, a brûlé le butin à Héra”. Pour certains chercheurs, il faut voir en Aeakès un magistrat – du sanctuaire et/ou de la cité – en charge des affaires relatives au butin[2247], un épistate des affaires de prédation pourrait-on dire. Pour G. Shipley, il est possible qu'il exerce sa charge au nom de la déesse[2248]. Dans ce même ordre d’idée, A. Jackson retient l’hypothèse d’un Aeakès magistrat de l’Héraion. En cette qualité, il aurait énergiquement “pris en charge” – c’est le sens que retient l’auteur pour le terme ἔπρησεν[2249] – “les représailles” – sens retenu pour τὴν σύλην – pour le compte de la déesse dont les biens ou intérêts avaient eu à subir des pertes dues à des éléments étrangers. Dans le cadre de ce que ce même chercheur perçoit déjà comme une procédure officielle, Aeakès aurait mené le recouvrement des biens de la déesse par un ensemble d’actions de représailles contre les offenseurs[2250]. Vers la fin des années 490 a.C., Hérodote narre la manière dont Artaphernès propose de pacifier les relations entre les cités ioniennes en les invitant à régler leurs différends par des conventions (*symbolai*) plutôt que par des procédures officielles de saisie en représailles[2251]. Cette proposition est intéressante en ce qu’elle illustre le changement économique que peut induire l’intégration dans un plus grand ensemble[2252]. Néanmoins, comme nous venons de le préciser, cette analyse souffre d’un postulat d’équivalence entre la forme singulière très rare et la forme plurielle plus courante et rendue par “représailles”.

En résumé, il reste difficile d’arrêter une interprétation de cette dédicace complexe. Ici, nous nous contenterons de retenir les éléments d’analyses les plus raisonnables au risque de conserver certaines limites et incertitudes. Un certain Aeakès consacre la statue d’un personnage en majesté à Héra dans une période comprise entre 540 et 490 a.C. La chronologie très incertaine ne nous permet pas de trancher la question du rapport d’Aeakès avec la famille des tyrans samiens. Mais, il s’agit à coup sûr d’un personnage de premier ordre au sein de la cité samienne. L’inscription décrit l’autre moment fort de sa consécration.

[2247] Shipley 1987, 71, “the dedication was meant to commemorate some action connected with ‘booty’ (*syle*) won abroad or taken from ships of others poleis ; and, secondly, that, Aeakes held a public commission or office, perhaps in Hera's name” ; Meiggs & Lewis 1969, 31, “Aiakes as ἐπιστάτης (it is not clear wether this is a general word or a name for a particular office) exercices some state function in connection with booty”.

[2248] Shipley 1987, 71 ; sur les liens entre la déesse et la navigation voir : Polignac 1997, 115 ; Dunst 1972b, 116-121, “er habe während seines Amtes als epistates im Dienst der Göttin Hera entweder selbst Piraterie betrieben oder von der durch eigene Piraterie oder die anderer erworbene Beute eine Abgabe eingetrieben”.

[2249] Jackson 2000, 146, pour l’auteur, il s’agirait plutôt de l’imparfait à la troisième personne du singulier de la forme ionienne de πράττω, à savoir πρέσσω. Dans le cadre de son analyse, l’usage de l’imparfait rend bien l’idée du temps passé et des efforts fournis pour mener à bien les représailles au nom de la déesse. La forme conjuguée ne présentant qu’un seul *sigma* ou lieu des deux attendus trouve des points de comparaison avec la dédicace de Charès de Teichioussa et dans l’inscription des mercenaires grecs d’Abu Simbel cf. Meiggs & Lewis 1969, 12, n°7.

[2250] Jackson 2000, 146.

[2251] Hdt. 6.42.

[2252] Jackson 1999, 95, au sujet d’effets comparables induits par la création de la Ligue de Délos.

Il “a brûlé un butin” (τὴν σύλην ἔπρησεν) en l’honneur de la déesse. Dans le même temps, il semble qu’il l’ait faite “pendant le temps de sa surveillance” (κατὰ τὴν ἐπίστασιν). Aeakès serait donc magistrat au moment de la dédicace. Il aurait accès ou entretiendrait un rapport étroit avec des affaires ayant trait à un “butin” au sens large. Il est également intéressant de constater que le fait de “brûler un butin” constitue une pratique votive ayant cours à Samos et une offrande de grande importance à la déesse[2253]. Dans l’ensemble, la formulation suggère une forme d’intégration publique des pratiques de prédation qui a permis de dégager un profit matérialisé et dédié, en partie au moins, à la déesse. Le dédicant se prévaut visiblement, non seulement d’avoir brûlé à Héra un butin – auquel il avait accès –, mais également de sa qualité de “surveillant”. On reste sans connaître le contexte des activités de prédations réalisées en amont de cette offrande. Il paraît cependant difficile de souscrire sans réserve à l’hypothèse d’A. Jackson qui replace cet acte de dévotion dans le processus officiel de “représailles” bien connu par ailleurs. Il peut très bien s’agir d’activités de prédation relevant d’un contexte militaire au sens large. La coordination des différentes informations contenues dans l’inscription souligne un rapport entre le butin et la magistrature confiée à Aeakès. La précision κατὰ τὴν ἐπίστασιν replace cette consécration dans la sphère publique. Bien que l’inscription mette en avant le nom du magistrat, c’est bien parce qu’il est magistrat qu’il consacre ce “butin” à Héra. Il est donc probable que l’acquisition préalable du butin relève d’une opération publique. Qu’il s’agisse d’une véritable bataille ou de pillages, c’est un magistrat de la cité ou du sanctuaire qui se trouve en situation de “brûler” – au nom de la cité – une partie du butin à la déesse. La prédation est un processus d’acquisition parfaitement intégré à la cité samienne et débouche sur des consécrations de grande importance parfaitement recevables pour la déesse poliade. Parmi d’autres fonctions, Aeakès pourrait donc avoir eu pour tâche de “surveiller”, d’encadrer, l'activité samienne de prédation. La consécration d’une partie du butin obtenu matérialise le contrôle de la cité sur les opérations de prédation.

Si les Samiens s’adonnent à ce type d’activité encore dans le dernier quart du VI^e^ siècle, ils ne font cependant qu’à certaines conditions et dans un cadre légal précis[2254]. Comme le blé d’Anaia[2255], des règles prévoient aussi que la grande déesse et son sanctuaire ne soient pas

[2253] Ormerod 1924, 101 “… the tithes of all ventures were thus dedicated to the patroness of Samos, whether they were acquired by lawful trade or piracy, and that it was the duty of Aeaces to secure and dedicate them”, sur la consécration du dixième des profits réalisés dans le cadre d’une activité maritime cf. Hdt. 4.152, sur la consécration d’une dîme à la déesse par Kolaios et son équipage.

[2254] À ce titre, il nous faut rappeler la mention dans le Digeste de la loi romaine (*Digeste*, 47.22.4) d’une loi de Solon reconnaissant les serments prêtés au sein d’associations de toute sorte parmi lesquelles celle des “ἐπὶ λεὶαν οἰχόμενοι”. Sur le sujet voir : Bravo 1980, 864 ; Jackson 1995, 98 ; De Souza 1999, 23.

[2255] Sur ce point cf. supra I.3.3.

lésés et reçoivent une part des revenus générés à la suite de l'acquisition de butins par les Samiens. Dans le même esprit, A. H. Jackson pense que la cible des activités de prédation devait être légitime au regard de tous. Il fallait prendre garde à ne pas rançonner ou piller des amis des divinités ou de la cité[2256]. D'après le même chercheur, il s'agit du sens à donner à une inscription découverte à Didymes et datée du VI^e^ siècle[2257]. Il semble qu'un oracle réponde à une question qui portant sur la légitimité d'un projet de prédation[2258]. La divinité – ou les prêtres chresmologues en charge de l'oracle – apporte une réponse au(x) demandeur(s). De la sorte, les institutions du sanctuaire reconnaissent la légitimité si ce n'est du projet en lui-même – la réponse n'est pas claire – tout du moins celle de la question. En effet, la cité, qui par ailleurs pouvait conclure des traités d'amitiés avec d'autres entités, ne pouvait dans ce cas permettre à ces citoyens d'attaquer ses propres amis ni d'ailleurs d'autres Samiens. Dire la légitimité consiste aussi à dire et juger ce qui n'en relève pas. À ce titre et même si l'argument n'est pas décisif – le premier *sigma* est restitué[2259] –, il faut mentionner un fragment d'Aethlios mentionnant une affaire judiciaire tout à fait singulière. Ce fragment proviendrait d'une chronique locale samienne et il est transmis par le grammairien Hérodien qui prend un exemple samien pour illustrer le terme de -<σ>ύλη[2260]: "- <σ>ύλη ἐν Σαμίων Ὡροις 'καὶ οὐδένα κατέδησεν τῶν τῆς σύλης μετασχεῖν'-". B. Bravo propose les traductions suivantes : "et il ne convainquit personne du délit de participation aux choses ayant trait à la saisie" ou "il ne prouva pour aucun d'entre eux, l'accusation d'avoir participé à cette saisie"[2261]. Selon toute vraisemblance, il est question ici d'un procès dans lequel une ou plusieurs personnes se trouvent accusées de s'être illégitimement adonnées à la saisie, à la *sulè*. Plus que la procédure et la datation qui nous échappent – pour B. Bravo il est question du V^e^ siècle –, il est intéressant de constater qu'une fois encore les Samiens feraient encore référence en terme de saisie par la force. Pour illustrer au mieux la *sulè*, le grammairien doit chercher dans une chronique locale samienne. L'affaire est soit jugée par la cité soit par une autre institution que

---

[2256] Jackson 1995, 98, "one could raid but had to watch very carefully whom one raided".

[2257] Rehm & Harder 1958, 8, n°11, fig.16, "…σοι[σι] ληῖστοί Θε[ὸ][ς] δὲ ἔπεν δίκαιον ποιεῖν ὥς πατέρες".

[2258] Rehm & Harder 1958, 8, n°11, fig.16 ; Jackson, 1995, 95-96 ; De Souza 1999, 23 ; Le dernier mot complet de l'inscription est -λήϊστοι- qu'il est possible de rendre par "pillables". La réponse du dieu pourrait se traduire par : "Faites ce qui est conforme au droit, comme vos ancêtres". A. Rehm avance l'idée que l'on voulait savoir "si la razzia maritime contre des gens désignés, était permise" ou légitime. Il faut noter que même si le lambda de λήϊστοι est "*wahrscheinlich*" d'après A. Rehm, il s'agit d'une restitution. Finalement, reprenant les différentes autres possibilités de restitutions, A. Jackson estime que λήϊστοι est la restitution la plus probable. En comparaison avec l'*Iliade* et une inscription de Prière, A. Jackson pense que le terme λήϊστοι renvoit à une activité qu'il nomme "unprovoked raiding".

[2259] Pritchett 1991, 77, rejette cette restitution, ce fragment n'aurait rien à voir avec une affaire de saisie ou de butin mais avec la cité d'Hylè dont les citoyens auraient pris part à une action condamnable, l'auteur propose la traduction suivante : "he conviced none of the (citizens) of the (town) of Hyle of taking part in…".

[2260] *FGrHist* 544 F3 ; pour le commentaire voir : Bravo 1980, 733-734 ; Pritchett 1991, 77.

[2261] Bravo 1980, 734.

G. Dunst identifie comme étant un tribunal lié à Héra[2262]. B. Bravo considère cette hypothèse comme hautement invraisemblable. On ne sait s'il s'agit d'une saisie illégitime du point de vue du droit, ou bien si les prévenus n'avaient simplement aucun droit de l'exercer. Autant qu'on puisse le dire, la procédure semble mal engagée du point de vue de l'accusation, essentiellement en raison du fait qu'il apparaît difficile de prouver l'implication de tel ou tel dans l'affaire.

Pour terminer cette mise en perspective des activités de prédations samiennes, il nous faut noter que le rapt du cratère lacédémonien et le vol de la cuirasse d'Amasis par les Samiens sont les motifs avancés par les Spartiates pour expliquer leur expédition contre Polycrate[2263]. Dans ce cas, la cité samienne dans son ensemble est jugée responsable de l'enlèvement de ces cadeaux diplomatiques. Les Lacédémoniens n'établissent ainsi aucune distinction entre les prédateurs samiens et les autorités de leur cité. Polycrate, à la tête de la cité, est jugé responsable de cet acte quand bien même il ne gouvernait pas déjà la cité au tout début des années 540 quand le cratère a été pris[2264]. La cité contrôle les activités de prédation dont la légitimité ne doit relever que d'elle. Du temps de Polycrate et suivant l'hypothèse déjà formulée d'un véritable projet samien de création d'un espace de domination[2265], la production de violence et la prédation sont mises en œuvre par la cité.

À ce propos et en raison d'une certaine confusion des genres entre les activités maritimes publiques et privées sous Polycrate[2266], il nous faut dire un mot de l'appellation de "corsaires" souvent largement utilisée dans les ouvrages les plus anciens sur la "piraterie antique". Pourtant, il s'agit peut-être de la catégorie moderne la moins pertinente pour décrire certaines réalités du monde antique et samien en particulier. Y. Garlan donne plusieurs exemples – pour l'époque hellénistique – d'associations entre le pouvoir et ce qu'il identifie comme de la piraterie. Le plus célèbre est certainement le cas du recours à la piraterie de la part de Démétrios Poliorcète contre Rhodes en 305-304 a.C[2267]. Plus tard, Antigone Gonatas n'hésite pas à associer des "pirates" étoliens à ses campagnes[2268]. À la fin de la Guerre du Péloponnèse, nous apprenons aussi la manière dont Lysandre envoie Théopompe de Milet,

---

[2262] Dunst 1972b, 116-121, sur l'hypothèse d'un tribunal du sanctuaire spécialisé dans les affaires maritimes ; Bravo, 1980, 734

[2263] Hdt. 3.47, "ὡς δὲ Λακεδαιμόνιοι λέγουσι, οὐκ οὕτω τιμωρῆσαι δεομένοισι Σαμίοισι ἐστρατεύοντο ὡς τείσασθαι βουλόμενοι τοῦ κρητῆρος τῆς ἁρπαγῆς, τὸν ἦγον Κροίσῳ, καὶ τοῦ θώρηκος, τὸν αὐτοῖσι Ἄμασις ὁ Αἰγύπτου βασιλεὺς ἔπεμψε δῶρον".

[2264] Ce cratère destiné à Crésus lui a forcément été envoyé avant se chute en 547 a.C.

[2265] cf. supra II.2.1.3.2.

[2266] Sur la question du public et du privé sous la tyrannie cf. infra III.4.3.

[2267] D.S. 10.82, 4-5, 84, 6.

[2268] Garlan 1978, 2, "les pirates antiques pouvaient certes…entretenir avec un Etat des rapports de fait tel qu'on peut les comparer aux corsaires modernes : mais ils ne cessaient pas, pour autant, d'être considérés comme des 'pirates'", 4.

dont le texte nous précise qu'il est à ce moment Θεόπομπον τὸν Μιλήσιον λῃστὴν , pour annoncer à Sparte la victoire péloponnésienne d'Aigos Potamoi[2269]. Ces quelques exemples laissent entendre que certains équipages peuvent être intégrés à une flotte de guerre en tant qu'auxiliaires extérieurs et de circonstance[2270].

Si, plus ou moins ponctuellement, les intérêts des "prédateurs" – qui bénéficient d'un accès facilité au butin – et ceux des États – obtenant le soutien d'une force auxiliaire à haute capacité manœuvrière – pouvaient converger, la définition moderne du corsaire ne semble guère opérante pour décrire le lien occasionnel pouvant exister entre ces deux composantes. On ne trouve d'ailleurs aucun mot grec ou latin correspondant à la "course"[2271] ou encore aux "lettres de marque" de l'époque moderne.

Pour ce qui concerne la cité samienne et en particulier la période polycratéenne, certains chercheurs n'hésitent toutefois pas à qualifier l'activité prédatrice et les Samiens eux-mêmes de "corsaires". Selon G. Shipley, les agressions de Polycrate relèvent surtout d'une "kind of corsair adventuring writ large". Il précise que nombre de citoyens samiens pouvaient alors recevoir une part du butin au titre de leur service dans la flotte[2272]. Il est ici aisé de voir la limite d'un tel raisonnement. Car, en même temps que l'activité maritime et les déprédations samiennes du temps de Polycrate sont lues comme une sorte de préfiguration des comportements corsaires du XVIII^{e} siècle, cette prédation est présentée comme une activité publique mise en œuvre par l'autorité politique que représente le tyran. Comme nous l'avons déjà présenté[2273], les investissements consentis en vue de l'accroissement du potentiel naval de la cité sont très importants et se rapportent à une initiative publique. Dès la fin des années 530, le port de guerre et les navires sont ceux du tyran et de la cité. Pour la période moderne, les corsaires et leurs navires privés sont sollicités dans le cadre de conflits. Au XVIII^{e} siècle, il s'agissait pour la monarchie française, comme plus tard pour la jeune démocratie américaine, de contrebalancer une nette infériorité navale liée à un grand déficit en termes de vaisseaux de ligne vis-à-vis de la flotte britannique.

Impulsé par Polycrate, le changement d'échelle sur le plan naval permet aux Samiens de produire *a minima* une plus grande insécurité sur la mer et cela sur un rayon d'action plus

---

[2269] Xén., *Hell*., 2.2.30, "Théompompe de Milet, le corsaire".

[2270] Ferone 1997, 93, dans le cadre de l'une des formes possibles qu'il identifie par "i pirati al servizio degli stati belligeranti", l'auteur discute de la "proclamazione ufficiale della liceità della λῃστεία".

[2271] Garlan 1978, 2.

[2272] Shipley 1987, 95 ; Ormerod 1924, 61, l'auteur évoque les "Samians corsairs" , plus généralement sur les corsaires, "Privateering, that is to say, hostile action undertaken by privately owned vessels in wartime, was the inevitable concomitant of ancient war, and was practised wholesale by the citizens of belligerent states without the limitations imposed in more modern times by the granting of 'letters of marque' to the individual", 102, l'auteur rappelle toutefois que ces actions n'étaient en aucun cas limitées à la possession des fameuses "Lettres de Marque"; Bravo, 1980, 731, "comme le droit de *sulan* était accordé à tout un chacun, *o boulomenos*, personne n'avait besoin de lettre de marque (autorisation écrite permettant à un équipage de pratiquer la course contre tout navire ressortissant d'un pays ennemi du gouvernement), d'autorisation particulière".

[2273] cf. supra II.1.1.2-3.

large. Comme le rapporte Diodore, Polycrate décide seul des croisières effectuées par la flotte samienne[2274]. Même en laissant de côté l'hypothèse déjà proposée d'une zone potentiellement tributaire de la puissance navale samienne, le pillage et les activités de prédations sont décidés, promus et contrôlés par les autorités samiennes. Le tyran n'en appelle pas à des équipages et des navires privés qui interviendraient en tant qu'auxiliaires de la flotte publique. Un grand nombre de Samiens embarquent sur les navires de la flotte civique et touchent une solde et/ou une part du butin au titre de leur service en tant que rameurs, pilotes ou soldats embarqués. Cette activité de prédation à large spectre se rattache à la sphère publique[2275]. Il ne s'agit ni de piraterie ni d'activité corsaire, mais bien de l'expression d'une politique extérieure agressive officiellement mise en œuvre par la cité samienne. Pour reprendre les termes de V. Gabrielsen, il apparaît clairement que vers la fin des années 530 au moins, la cité samienne a "déprivatisé" l'usage de la violence maritime[2276]. Sur mer, la production de violence est alors un monopole public. La confusion induite par la *politeia* tyrannique entre la sphère publique et la sphère privée du tyran[2277] prête le flanc à la critique historiographique et à la réduction du projet polycratéen à une succession d'actes de piraterie sans aucun esprit de coordination.

Au total, ces différents indices nous permettent de comprendre la diversité potentielle des activités de prédation pouvant être mises en œuvre par les Samiens. Comprenant l'espace marin comme un espace d'opportunités multiples, les comportements de prédation figurent au rang des choix économiques envisageables. Si les modalités nous échappent, la prédation est un comportement économique intégré à la cité. Elle y jouit d'une certaine visibilité et sa pratique est autorisée sous certaines conditions réglées par les autorités de la cité. Pour de fins navigateurs comme les Samiens, elle constitue donc un moyen privilégié d'obtenir des richesses importantes. Dans une dernière section, il nous faut donc envisager les effets de la prédation dans la vie économique des Samiens.

III.1.3. Quelques réflexions sur les implications économiques de la prédation

Dans l'*Hymne homérique à Démeter*, le poète fait parler la déesse qui explique elle-même comment des "ἄνδρες ληϊστῆρες" l'ont enlevée et comment elle s'élance dans le "sombre

[2274] D.S. 10.16 ; Hdt. 3.44, Polycrate décide de manière arbitraire l'envoi d'une flotte de 40 navires en Égypte.
[2275] De Souza 1999, 25, "Polycrates'capture of many cities and his large fleet and army seem to be characteristic of warfare, a public activity involving a political entity – the *polis* of Samos – rather than piracy" ;
[2276] Gabrielsen 2001, 226.
[2277] cf. infra III.4.3.

continent" pour échapper à ces nouveaux maîtres[2278]. Dans une analyse très fine de la précarité de sa situation, la divinité explique comment sa fuite doit les frustrer du prix auquel ils comptent la vendre sans l'avoir achetée au préalable.

La revente est d'autant plus porteuse de bénéfices qu'elle n'a pas été précédée de l'achat. Dans un premier temps, l'activité de prédation implique certes un premier échange violent – "par la force et la contrainte" (βίῃ δ' ἀέκουσαν ἀνάγκῃ) dans le cas de Dôs – aboutissant à un transfert de propriété[2279]. Cependant, les bénéfices espérés nécessitent, dans un second temps, un retour à l'échange de type marchand. Même si Hérodote hésite entre deux versions concernant le rapt du cratère lacédémonien, il est remarquable que la présentation de ces dernières juxtapose ces deux temps. La première version insiste sur l'acte de prédation dont seraient coupables les Samiens et qui leur permettrait de s'emparer du cratère. L'autre version insiste sur la revente puis la consécration de l'objet à Samos[2280]. Il est intéressant de noter que la déesse est encore une fois associée à un acte de prédation.

Comme en témoigne la mésaventure de Démeter, l'activité de prédation pouvait aussi porter sur des personnes. L'origine thrace de Rhodopis – nous l'avons déjà mentionné[2281] – pourrait ne pas relever d'un hasard, mais de pratiques prédatrices préférentiellement dirigées vers les côtes thraces – bien connues des navires Samiens – et ciblant les personnes y vivant. Une fois pris, ces individus tombent dans un état de servitude et peuvent, par la suite, être revendus sur l'agora samienne. Comme nous l'avons déjà présenté, les esclaves marchandises sont certainement nombreux dans l'île samienne aux VI^{e} et V^{e} siècles. L'activité de prédation des Samiens y a sans aucun doute grandement contribué.

En un sens, par l'emploi de la force ou de la menace, les "prédateurs" semblent acquérir de nouveaux biens gratuitement. Toutefois, comme toute forme d'activité humaine, la prédation

---

[2278] *h. Hom. Cer*., 122-131, "Dôs est mon nom, celui que m'a donné ma noble mère. J'arrive à l'instant de Crète, sur le large dos de la mer, et bien malgré moi : par force et violence, en dépit de ma volonté, des pirates m'ont enlevée. Ensuite, ils sont venus avec leur vaisseau rapide mouiller à Thoricos, où des femmes du continent sont montées à bord, en grand nombre. Ils avaient aussi préparé un festin, près des amarres du navires ; mais mon cœur ne désirait pas de nourriture douce comme le miel. À la dérobée, je pris mon élan et m'enfonçai dans le sombre continent, pour fuir ces maîtres superbes et les frustrer du prix auquel ils me vendraient sans m'avoir achetée" (Δὼς ἐμοί γ' ὄνομ' ἐστί· τὸ γὰρ θέτο πότνια μήτηρ· νῦν αὖτε Κρήτηθεν ἐπ' εὐρέα νῶτα θαλάσσης ἤλυθον οὐκ ἐθέλουσα, βίῃ δ' ἀέκουσαν ἀνάγκῃ ἄνδρες λῃϊστῆρες ἀπήγαγον. οἱ μὲν ἔπειτα νηῒ θοῇ Θορικὸν δὲ κατέσχεθον, ἔνθα γυναῖκες ἠπείρου ἐπέβησαν ἀολλέες ἠδὲ καὶ αὐτοὶ δεῖπνον ἐπηρτύνοντο παρὰ πρυμνήσια νηός· ἀλλ' ἐμοὶ οὐ δόρποιο μελίφρονος ἤρατο θυμός, λάθρῃ δ' ὁρμηθεῖσα δι' ἠπείροιο μελαίνης φεῦγον ὑπερφιάλους σημάντορας, ὄφρα κε μή με ἀπριάτην περάσαντες ἐμῆς ἀπονaίατο τιμῆς).

[2279] De Souza 1999, 23.

[2280] Hdt. 1.70, "Τούτων τε ὦν εἵνεκεν οἱ Λακεδαιμόνιοι τὴν συμμαχίην ἐδέξαντο, καὶ ὅτι ἐκ πάντων σφέας προκρίνας Ἑλλήνων αἱρέετο φίλους. Καὶ τοῦτο μὲν αὐτοὶ ἦσαν ἕτοιμοι ἐπαγγείλαντι, τοῦτο δὲ ποιησάμενοι κρητῆρα χάλκεον ζῳδίων τε ἔξωθεν πλήσαντες περὶ τὸ χεῖλος καὶ μεγάθεϊ τριηκοσίους ἀμφορέας χωρέοντα ἦγον, δῶρον βουλόμενοι ἀντιδοῦναι Κροίσῳ. Οὗτος ὁ κρητὴρ οὐκ ἀπίκετο ἐς Σάρδις δι' αἰτίας διφασίας λεγομένας τάσδε· οἱ μὲν Λακεδαιμόνιοι λέγουσι ὡς, ἐπείτε ἀγόμενος ἐς τὰς Σάρδις ὁ κρητὴρ ἐγίνετο κατὰ τὴν Σαμίην, πυθόμενοι Σάμιοι ἀπελοίατο αὐτὸν νηυσὶ μακρῇσι ἐπιπλώσαντες· αὐτοὶ δὲ Σάμιοι λέγουσι ὡς, ἐπείτε ὑστέρησαν οἱ ἄγοντες τῶν Λακεδαιμονίων τὸν κρητῆρα, ἐπυνθάνοντο δὲ Σάρδις τε καὶ Κροῖσον ἡλωκέναι, ἀπέδοντο τὸν κρητῆρα ἐν Σάμῳ, ἰδιώτας δὲ ἄνδρας πριαμένους ἀναθεῖναί μιν ἐς τὸ Ἥραιον· τάχα δὲ ἂν καὶ οἱ ἀποάναθεῖναί μιν ἐς τὸ Ἥραιον· τάχα δὲ ἂν καὶ οἱ ἀποδόμενοι λέγοιεν, ἀπικόμενοι ἐς Σπάρτην, ὡς ἀπαιρεθείησαν ὑπὸ Σαμίων".

[2281] cf. supra I.4.

maritime a un coût de mise en œuvre. P. De Souza rappelle avec justesse que l'usage de navires requiert un plus grand investissement financier[2282]. En effet, il faut équiper un navire rapide, former un équipage compétent, disposer de connaissances et de l'expérience sur la "mer huileuse". À ce titre, une grande expérience des conditions locales de navigation est à la fois nécessaire et hautement valorisée. Par exemple, l'expérience et la connaissance empirique de phénomènes tels que les brises thermiques côtières, leurs occurrences, leur fréquence, leur force, sont vraisemblablement des éléments indispensables à toute activité de prédation maritime. Dans le même temps, il est souhaitable de connaître autant que faire se peut, les cibles potentielles et le fonctionnement des réseaux. L'information est une donnée essentielle. Pour ne considérer que l'espace égéen, les Samiens semblent disposer d'une assez bonne connaissance des conditions locales de l'échange. Les exilés samiens savent bien que c'est à Siphnos qu'ils peuvent se procurer de l'argent en grande quantité[2283]. D'après Diodore, Polycrate envoie ses navires "dans les endroits les plus favorisés" (εἰς τοὺς ἐπικαιροτάτους τόπους). Il y sait des ressources et des richesses à portée de main[2284]. Plus intéressante est encore la mention de l'épisode du vol du cratère lacédémonien destiné à Crésus. Hérodote nous présente les versions spartiate et samienne de l'épisode. Suivant la première, les Samiens sont "πυθόμενοι". Ils sont informés, ils savent le passage à proximité de leur île d'un chargement de très grande valeur dont ils décident de s'emparer[2285]. La connaissance et la prise d'information sont essentielles à la pratique de la prédation.

Même à petite échelle, la prédation peut aussi se révéler être assez dangereuse pour les protagonistes. Dans l'épave déjà mentionnée de Giglio[2286], le chargement présentait une inquiétante quantité d'armes de jet. Leur caractère non standardisé laisse penser que les équipages des navires dits "marchands" ne se laissaient pas aborder si facilement et que les pertes humaines pouvaient être importantes. En plus d'estimer les risques, la prédation maritime nécessitait de pouvoir rattraper de vitesse un navire-cible et imposer un rapport de force favorable. Pour ce faire, il fallait donc que les "prédateurs" soient bien armés, plus nombreux que leurs cibles, et embarqués sur des bateaux rapides. Comme nous l'avons déjà présenté[2287], les caractéristiques techniques de la *samaina* répondent aux deux impératifs que sont la rapidité et la capacité de fret. Ces navires semblent avoir été conçus pour permettre des opérations de prédation de grande envergure. Ils permettent aux Samiens de fondre sur leurs

---

[2282] De Souza 1999, 11.

[2283] Hdt. 3.57 ; Jackson 2000, 147 ; cf. supra II.2.1.3.2.

[2284] D.S. 10.16, F33.

[2285] Hdt. 1.70, "Οὗτος ὁ κρητὴρ οὐκ ἀπίκετο ἐς Σάρδις δι' αἰτίας διφασίας λεγομένας τάσδε· οἱ μὲν Λακεδαιμόνιοι λέγουσι ὡς, ἐπείτε ἀγόμενος ἐς τὰς Σάρδις ὁ κρητὴρ ἐγίνετο κατὰ τὴν Σαμίην, πυθόμενοι Σάμιοι ἀπελοίατο αὐτὸν νηυσὶ μακρῇσι ἐπιπλώσαντες", Hérodote met en doute la version lacédémonienne.

[2286] Bound 1991.

[2287] Sur la *samaina* cf. supra II.1.1.2.

cibles maritimes ou terrestres et de charger sur leurs navires des biens en grandes quantités. Toutefois, la conception et la réalisation de ce nouveau type de navire nécessitent en amont, non seulement une maîtrise d'œuvre en ingénierie navale, mais également un investissement public important. Au total, c'est l'ensemble du stock des connaissances samiennes qui trouve une application et peut être mobilisé dans le cadre de cette activité. La science de la navigation, de la construction navale et une connaissance fine et actualisée des échanges sont des éléments nécessaires la pratique de la prédation maritime. Caractérisés par leur *aristeia* navale[2288], les Samiens pouvaient d'autant plus aisément mettre en œuvre ce type de comportement.

Pour finir, il nous faut souligner les effets dynamisants que pouvaient avoir les pratiques de prédation sur la vie économique samienne. L'exemple de l'attaque de Siphnos témoigne d'un cas limite, mais révélateur dans ses modalités. La mise en œuvre de pillages systématiques sur l'île de Siphnos débouche sur l'acquisition d'un butin extraordinaire qui, selon Hérodote, s'élève à cent talents[2289]. Si le cas est limite en raison des circonstances de sa mise en œuvre et de l'urgence de la situation des exilés samiens, il reste révélateur des capacités navales et prédatrices samiennes. Ce butin leur ouvre des perspectives intéressantes. Ils sont dès lors en mesure d'acheter l'île d'Hydra qu'ils semblent allotir et confier à des tenanciers trézéniens. Eux-mêmes s'installent en Crète où ils connaissent une belle prospérité – une bonne fortune (εὐδαιμόνησαν) – pendant cinq années[2290]. Par extension, on comprend le ressort économique que peut constituer l'activité de prédation pour les Samiens. Les activités de prédations samiennes en Thrace sont également susceptibles de stimuler le marché de la vente d'esclaves à Samos[2291].

Dans le même ordre d'idée, les pillages systématiques organisés par Polycrate dans le cadre de son projet thalassocratique[2292], drainaient des biens, des personnes et des métaux précieux en quantité considérable vers l'île samienne. Si, en raison d'un flou institutionnel, une partie des ressources drainées était dérivée dans les caisses de l'État *a priori* confondues avec celles du tyran[2293], il demeure qu'une forme de redistribution de ces butins devaient intervenir, ne serait-ce que sous la forme du traitement ou de la solde des soldats de marine et des rameurs de la flotte mettant en œuvre ces activités de prédation à grande échelle. Sans trop anticiper sur la suite du développement, nous pouvons d'ores et déjà signaler que l'étude de la première série monétaire dite "au sanglier ailé" – qui semble relever de la tyrannie de Polycrate –

[2288] cf. supra II.2.1.
[2289] Hdt. 3.58-59.
[2290] Hdt. 3.59.
[2291] sur ce point cf. infra III.3.2.4.
[2292] cf. supra II.2.1.3.2.
[2293] cf. infra III.4.3.

suggère l'utilisation de très nombreux coins de droit différents[2294] pendant une courte période. Cela parle en faveur d'un monnayage massif et d'un très grand volume d'argent monnayé. L'île ne disposant pas de ressources propres en argent[2295], il faut considérer que dans les années 520, les Samiens ont amassé de très grandes réserves d'argent.

Enfin, l'idée avancée par V. Gabrielsen d'un "marché de la protection"[2296] nous intéresse aussi. Si, comme nous le proposons, Polycrate ambitionne de s'imposer comme le "prostatès"[2297] d'une partie de l'Égée dans les années 530-520, il est en mesure d'organiser les activités de prédation et de protection à l'endroit des autres groupes humains dans le rayon d'action de sa flotte. Au titre de "charges de protection", les navires samiens pouvaient rapporter à Samos des richesses supplémentaires. L'acquisition d'un éventuel tribut restait directement liée à la capacité de la flotte samienne à produire de la sécurité et de l'insécurité – nous proposions d'y voir le sens de "rendre à un ami ce qu'on lui avait pris"[2298] – sur les mers. Il semble en fait que la balance vers un projet thalassocratique est liée à la masse critique qu'atteint la flotte samienne et l'importance de ses capacités de prédation sous la tyrannie de Polycrate. Les navires samiens semblent depuis longtemps pouvoir produire une certaine insécurité au voisinage de leur île, mais, avec la grande flotte publique construite sous l'impulsion du tyran, les Samiens sont désormais en mesure d'étendre leur rayon d'action et de garantir non plus seulement l'insécurité, mais aussi la sécurité sur la mer.

L'économie de prédation s'intègre à la vie économique samienne. Sans aller jusqu'à dire qu'il s'agit d'un "sport national"[2299], les Samiens semblent être, à l'instar d'autres Grecs, familiers de la prédation navale. L'*aristeia* navale et le stock de connaissances rendent les Samiens parfaitement aptes à ce type d'activité. L'intégration institutionnelle et économique de la prédation passe par la reconnaissance de la cité. Les objets de grand luxe et les esclaves thraces ne peuvent être revendus à Samos que parce que le groupe samien reconnaît la légitimité de ce mode d'acquisition. La cité contrôle et organise les activités de prédation et coordonne sa coordination à la vie économique samienne. Toutefois, les questions d'un magistrat spécialisé dans la surveillance de telles activités et d'une déesse poliade intéressée à ce mode d'acquisition doivent rester ouvertes.

Il reste que les effets de la prédation sur l'économie samienne sont notables. L'acquisition de butins entraîne un drainage de biens et de richesses vers l'île samienne. À l'échelle du projet

---

[2294] Callataÿ 2003, 193.
[2295] Cf. supra I.3.1 et infra III.3.3.3.
[2296] Gabrielsen 2001, 235.
[2297] Gabrielsen 2001, 233, l'auteur définit le "*prostatès*" comme "the recipient of the protection charges".
[2298] Hdt. 3.39.
[2299] Jackson 2000, 147.

polycratéen, ces richesses sont concentrées dans les caisses de la cité. Elles peuvent ensuite être thésaurisées, mobilisées pour le financement d'autres projets, et redistribuées suivant des procédés de partage ou de versement de soldes. Ces rétributions ne manquent pas d'être réinjectées par les rameurs et soldats dans l'économie locale. En amont, d'autres effets dynamisants sont notables. Les ouvriers et charpentiers doivent par exemple construire et entretenir les navires. Les bûcherons et autres artisans sont également sollicités pour les fournitures navales essentielles que sont le bois et les gréements.
Pour notre période, les Samiens disposent là d'un ressort économique puissant. Toutefois, on comprend que l'intégration de la cité dans de plus grands ensembles unifiés que sont le monde perse et l'*archè* des Athéniens remette en cause la capacité des Samiens à produire ce type de comportement. En tout cas, comme le suggère la proposition d'Artaphernès, ils ne décident plus seuls des modalités de sa mise en œuvre.

Comme nous venons de la préciser, certains des plus considérables personnages de la cité semblent participer assez directement aux activités de prédation. Au-delà de leur rôle dans l'organisation et le contrôle de ce type de comportement, les membres de l'élite samienne sont des acteurs importants de la vie économique samienne.

III.2. L'élite samienne et l'économie

Avant d'étudier ce point délicat, il faut d'abord clarifier les termes retenus. Si, dans la première partie, nous avons convenu de la base foncière qu'il fallait attacher à l'appellation de *geomoroi*[2300], ce terme est susceptible de recouvrir des réalités différentes d'une époque à une autre[2301]. À ce titre, plus que la notion assez figée et incertaine d'aristocratie, le concept d'élite est préféré par l'historiographie la plus récente. Laissant de côté les questionnements d'ordre socio-économique, la nouvelle approche place les stratégies de reconnaissance sociale et les mécanismes d'émulation sociale au centre de l'étude. Pour le dire autrement, certains Samiens appartiennent à l'élite civique non pas seulement du fait de leur lignage ou de leur assise socio-économique, mais aussi par la mise en pratique de modes de reconnaissances

[2300] cf. supra I.2.1.
[2301] Duplouy 2006a, 24, Duplouy rappelle à juste titre que la nomenclature ancienne peut distordre la réalité du fait que la linguistique ne suit pas forcément les changements societaux.

sociales[2302]. Ils font partie des "premiers" et des "meilleurs" de la cité parce que le groupe samien valide la légitimité et le prestige dont sont vectrices les stratégies de reconnaissance sociale qu'ils mettent en œuvre. La "neutralité" et surtout la "plasticité" de la notion d'élite civique[2303] semblent assez adaptées à la variabilité du contexte samien au VI^e^ et V^e^ siècle. L'élite samienne est une réalité mouvante et changeante, mais plus facilement observable si l'on retient le critère discriminant des modes de reconnaissance sociale. Certains des membres de cette élite sont de grands propriétaires fonciers – les *geomoroi* – et/ou se prévalent de lignages très anciens. Toute la question est de comprendre de quelle manière intervient cette élite samienne dans la vie économique de la cité.

Dans les parties précédentes, nous avons déjà entraperçu la manière dont cette élite intervenait dans le cadre de la négociation de certaines mobilités samiennes. S'agissant de Sparte notamment, l'élite aristocratique samienne concentre sur elle les plus anciennes relations de type *xenia*, à l'origine de la relation particulière des Samiens avec les Spartiates[2304]. Toujours dans le cadre des relations avec les Lacédémoniens, cette élite constitue une clientèle particulièrement attractive pour les artistes qui, pour certains, viennent probablement travailler sur place à Samos. Les ateliers du Peintre de Naucratis et du Peintre des Boréades, nous l'avons présenté[2305], s'installent peut-être de manière saisonnière à proximité de l'Héraion et les artistes semblent adapter le répertoire iconographique et formel de leurs productions aux goûts samiens. La commande et l'achat des plus beaux vases à mélanger et à boire avaient probablement à voir avec l'*agôn*[2306] et l'émulation au sein de l'élite samienne. Les fêtes et surtout les banquets en l'honneur de la déesse étaient l'occasion de faire preuve de libéralité. Pour un aristocrate samien, proposer la plus belle vaisselle laconienne à la déesse et aux autres Samiens était un moyen de se faire reconnaître. La destruction probable de la précieuse céramique à l'issue de ces grands moments de la vie cultuelle relevait aussi d'un acte de démonstration sociale[2307]. Par extension, ils diffusent auprès des autres Samiens leur goût des choses laconiennes et ces derniers peuvent associer dès lors ce type de production au prestige et à la distinction d'une élite[2308].

Dans cette partie, nous souhaitons donc étudier le ressort économique que constitue l'élite civique samienne. L'examen de ce ressort sera mené suivant deux perspectives. La première consiste à discuter la question très largement débattue de l'implication des élites dans les

[2302] Capdetrey & Lafond 2010, 9-14, 11 ; Duplouy 2006a, 23-31, 286-287.
[2303] Capdetrey & Lafond 2010, 12.
[2304] cf. supra II.2.1.2.
[2305] cf. supra II.2.1.2.1.
[2306] Sur ce concept voir : Duplouy 2006a, 271-278, notamment sur les règles de l'émulation sociale.
[2307] Duplouy 2006a, 179.
[2308] Duplouy 2006a, 23-35.

échanges de biens par voie de mer. Dans un deuxième temps, il s'agira de rendre compte des effets économiques produits par l'émulation sociale en prenant l'exemple de la statuaire archaïque samienne.

III.2.1. L' élite samienne et les échanges lointains

Certains membres de l'élite samienne sont forcément aussi de riches propriétaires fonciers. Au gré des reconfigurations de la propriété foncière, les véritables *geomoroi* – cette élite aristocratique foncière – peuvent posséder des lots de terre allant peut-être jusqu'à une dizaine d'hectares[2309]. À ce titre, ils orientent la structure de la production et conservent la haute main sur une bonne partie des surplus agricoles. L'huile étant la principale denrée samienne destinée à l'exportation, il est raisonnable de penser que les grands propriétaires sont, pour l'essentiel, à l'origine de leur mise en circulation. On reste toutefois sans savoir si les membres de l'élite samienne organisent eux-mêmes la diffusion de ce produit à forte valeur ajoutée par voie de mer[2310].

La précieuse huile peut en effet être cédée à des intermédiaires sur l'agora samienne[2311]. Suivant cette dernière hypothèse toutefois, il faut imaginer qu'un tel procédé prive les producteurs d'une partie des bénéfices espérés à la revente de cette huile sur des places commerciales lointaines.

Ces considérations posent la question du rôle direct ou indirect pris par les élites dans les affaires commerciales menées à l'extérieur de l'île samienne. De fait, il semble logique d'attacher ces élites civiques à la mise en œuvre d'un commerce maritime premier. Comme dans le cas de la relation avec Sparte, on est souvent tenté d'attacher un caractère "aristocratique" aux premiers échanges[2312]. Cette question est complexe et largement débattue notamment par deux spécialistes de la question que sont A. Mele et B. Bravo.

Le premier propose de distinguer deux types d'activités commerciales qu'il identifie suivant les catégories de *prexis* et d'*emporie*. La première catégorie nous intéresse ici puisqu'elle recouvre une activité non spécialisée fonctionnant sur les bases sociales de la réciprocité. En fait, il s'agirait d'une activité d'appoint, une "attività alternativa all'agricoltura"[2313]. Pour A.

[2309] cf. supra I.2.1.

[2310] Fouchard 2010, 366, l'auteur rappelle que de nombreux propriétaires terriens sont très tôt intéressés au commerce maritime.

[2311] cf. infra III.3.2.2.

[2312] Dominguez 2000, 507 ; Fouchard 2010, 366.

[2313] Mele 1979, 78.

Duplouy, cette catégorie est très utile au sens où elle consiste en un mode d'acquisition d'objets de prestige[2314]. Pour paraphraser le même auteur, ce mode d'échange aurait pour finalité essentielle de "collectionner le monde" et l'acquisition d'objets de prestige. Cette forme première de l'échange lointain n'aurait donc rien à voir avec l'échange marchand.

Pour sa part, B. Bravo rappelle d'abord que l'activité commerciale est considérée comme vile dans le système de pensée homérique. L'hypothèse ensuite défendue par l'auteur est celle d'aristocrates, des "nobles riches" envoyant au loin des hommes libres ou non pour qu'ils fassent du commerce pour eux. Certains peuvent posséder et envoyer des navires. Un homme, dépendant du propriétaire, commande le navire[2315] et mène les activités commerciales[2316]. À côté de cette forme de délégation d'activité, il existerait – du fait de l'hétérogénéité économique de l'"aristocratie" – des "nobles pauvres" qui s'adonnent directement aux activités commerciales. Si l'on peut toujours craindre des tensions internes au groupe et une sorte de cascade du mépris, ces aristocrates riches et pauvres se considèrent comme des *agathoi* et veulent systématiquement se distinguer de la masse des *kakoi*[2317]. B. Bravo s'interroge aussi sur différents exemples de personnages de premier ordre qui entreprennent des voyages commerciaux lointains[2318]. En particulier, il se demande pour quelles raisons Charaxos de Mytilène est contraint de venir vendre son vin à Naucratis. S'appuyant sur les propos d'Hésiode, l'auteur pense que c'est l'indigence et la pauvreté relative qui poussent "un propriétaire foncier noble" au commerce lointain[2319]. Nous y reviendrons[2320], mais le rachat de Rhodopis par Charaxos laisse entendre qu'il est au contraire un personnage très riche.

Les termes de ce débat rappelés, qu'est-ce à dire de l'intérêt de l'élite samienne pour le commerce lointain ? Deux exemples principaux peuvent éventuellement nous renseigner sur ce point.

D'abord, le cas de Kolaios pose problème[2321]. Le traitement historiographique proposé par Hérodote tend à brouiller les informations concernant ce voyage et ce personnage. Laissant de

---

[2314] Mele 1979, 58-78 ; Duplouy 2006a, 171-172.

[2315] Bravo 1977, 1, sur la nomenclature utilisée pour désigner ce "gardien de navire".

[2316] Bravo 1984, 99-100, "il est certain qu'à l'époque archaïque, les nobles riches ne voyagent normalement pas pour commercer, car cette activité est tenue pour vile".

[2317] Bravo 1984, 100.

[2318] Bravo 1977, 9, l'auteur retient notamment les exemples de Solon cf. Arist., *Ath. Pol*., 11.1, "ἀποδημίαν ἐποιήσατο κατ'ἐμπορίαν ἅμα καὶ θεωρίαν εἰς Αἴγυπτον", celui de Charaxos cf. Hdt. 2.135, de Sostratos et de Kolaios cf. Hdt. 4.152 ; sur l'exemple de Solon voir aussi : Vélissaropoulos 1980, 50.

[2319] Bravo 1977, 9-10.

[2320] Sur cette question cf. infra III.3.2.4.

[2321] Hdt. 4.152, "Μετὰ δὲ ταῦτα νηῦς Σαμίη, τῆς ναύκληρος ἦν Κωλαῖος, πλέουσα ἐπ' Αἰγύπτου ἀπηνείχθη ἐς τὴν Πλατέαν ταύτην· πυθόμενοι δὲ οἱ Σάμιοι παρὰ τοῦ Κορωβίου τὸν πάντα λόγον σιτία οἱ ἐνιαυτοῦ καταλείπουσι. Αὐτοὶ δέ, ἀναχθέντες ἐκ τῆς νήσου καὶ γλιχόμενοι Αἰγύπτου, ἔπλεον ἀποφερόμενοι ἀπηλιώτῃ ἀνέμῳ· καὶ οὐ γὰρ ἀνίει τὸ πνεῦμα, Ἡρακλέας στήλας διεκπερήσαντες ἀπίκοντο ἐς Ταρτησσόν, θείῃ πομπῇ χρεώμενοι. Τὸ δὲ ἐμπόριον τοῦτο ἦν ἀκήρατον τοῦτον τὸν χρόνον, ὥστε ἀπονοστήσαντες οὗτοι ὀπίσω μέγιστα δὴ Ἑλλήνων πάντων τῶν ἡμεῖς ἀτρεκείην ἴδμεν ἐκ φορτίων ἐκέρδησαν, μετά γε Σώστρατον τὸν Λαοδάμαντος Αἰγινήτην· τούτῳ γὰρ οὐκ οἷά τέ ἐστι ἐρίσαι ἄλλον. Οἱ δὲ Σάμιοι τὴν δεκάτην τῶν ἐπικερδίων ἐξελόντες ἓξ τάλαντα ἐποιήσαντο χαλκήιον κρητῆρος Ἀργολικοῦ τρόπον· πέριξ δὲ αὐτοῦ γρυπῶν κεφαλαὶ πρόκροσσοί εἰσι·

côté les détails du périple, nous proposons d'examiner la question de la condition possible de ce navigateur. Hérodote est très précis quand il explique comment ce Kolaios et son équipage ont dédié la dîme de leur immense profit sous la forme d'un immense cratère en bronze d'une valeur de six talents. Il ne semble donc n'y avoir aucun élément tiers dans cette histoire en dehors de Kolaios et des membres de son équipage. Ce sont les acteurs directs de ce voyage qui offrent à la déesse un cratère correspondant à la dîme d'un profit devant s'élever à 60 talents soit près d'1,4 tonne d'argent s'il s'agit bien de la référence comprise par Hérodote. Il ne fait aucun doute que le chef de cette entreprise commerciale et maritime au long court est Kolaios et qu'il participe personnellement – c'est bien lui qui entend les malheurs de Korobios et décide de lui venir en aide – à ce voyage. Il est identifié par l'historien d'Halicarnasse comme le *nauclère*[2322] d'un navire samien (νηῦς Σαμίη, τῆς ναύκληρος ἦν Κωλαῖος). Cette appellation pourrait laisser penser qu'il travaillait lui-même pour le compte de quelqu'un d'autre. Cette interprétation ne semble toutefois pas devoir être retenue justement du fait de l'offrande qui est distinctement identifiée comme étant celle de Kolaios. S'il travaillait lui-même pour une tierce personne, on peine à croire que cette dernière ne soit pas au moins associée à cette somptueuse offrande. En son nom propre, le marchand et navigateur Kolaios offre la dîme de son profit à la déesse en remerciement. Bien qu'il ne soit désigné que sous l'appellation de nauclère, il est probable que Kolaios soit le propriétaire de son navire[2323].

Ensuite et suivant les catégories retenues par de B. Bravo, Kolaios pourrait donc faire partie de ces "pauvres" *agathoi* contraints par la *penia* à s'adonner à des activités commerciales avilissantes. Du point de vue d'A. Mele, Kolaios devrait plutôt être rattaché à la *prexis*[2324]. L'auteur propose d'expliquer la fourniture de grain – pour un an – aux Théréens par la participation de Kolaios à un phénomène d'"esportazione di un *surplus* cerealicolo". Comme nous l'avons expliqué dans la première partie, il est très peu probable que les Samiens se trouvent en mesure et aient le désir d'exporter le peu de grain qu'ils produisent localement. Nous pensons au contraire que Kolaios cherche à atteindre l'Égypte dans le but d'obtenir du grain. Si ce but premier est finalement atteint, là se trouverait la capacité des Samiens à sauver les hommes de Korobios de la famine[2325]. Il est donc raisonnable de penser qu'à l'origine Kolaios participe plutôt à un commerce spécialisé dans l'importation de grain depuis l'Égypte jusqu'à Samos.

καὶ ἀνέθηκαν ἐς τὸ Ἥραιον, ὑποστήσαντες αὐτῷ τρεῖς χαλκέους κολοσσοὺς ἑπταπήχεας, τοῖσι γούνασι ἐρηρεισμένους".

[2322] Sur cette notion voir en premier lieu : Vélissaropoulos 1980.

[2323] Vélissaropoulos 1980, 27.

[2324] Mele 1979, 78.

[2325] Sur ce point cf. supra I.3.3, II.2.3.3.4, II.2.4.2.

Il est également très intéressant de noter l'esprit de *joint venture* qui se dégage du passage d'Hérodote[2326] (Οἱ δὲ Σάμιοι τὴν δεκάτην τῶν ἐπικερδίων ἐξελόντες ἓξ τάλαντα ἐποιήσαντο χαλκήιον κρητῆρος). Identifiant au préalable précisément le chef de cette aventure, il est très remarquable de constater que l'acte d'offrande et le profit sont associés à "des Samiens" (Οἱ δὲ Σάμιοι). Il semble qu'il faille ici comprendre Kolaios lui-même et les Samiens de son équipage. L'ensemble des Samiens montés sur le navire de Kolaios s'associe pour consacrer la dîme d'un profit – probablement pas encore partagé – à la déesse. Les 60 talents correspondent au profit total du voyage. Une dîme de six talents est alors prélevée et un immense et somptueux cratère est alors réalisé puis dédié à Héra. Une fois cet acte de dévotion réglé, il est probable que les 54 talents restants soient partagés – suivant des proportions qui nous échappent – entre les différents Samiens ayant participé au voyage commercial. En somme, Kolaios est personnellement et en son nom propre engagé dans un système d'échanges commerciaux par voie maritime. Pour ce faire, il possède son propre navire et a su s'entourer d'hommes d'équipage samiens compétents qui reçoivent une part des profits réalisés.

Pour clore ce point, il nous faut mentionner que la déesse, recevant une offrande de six talents, profite des retombées de cette opération commerciale lointaine. Sans pouvoir aller très loin sur ce point, la question d'une pratique fiscale déguisée en offrande[2327] doit au moins être soulevée. L'omnipotente Héra étant aussi protectrice de la navigation[2328] et l'Héraion étant – dans la seconde moitié du VII^{e} siècle a.C. – tourné vers le sud et un espace de halage[2329], il est envisageable que les autorités du sanctuaire ou de la cité aient mis en œuvre un tel système. Dans ce cas, l'offrande magnifique ne participerait pas seulement d'un mode de reconnaissance sociale, mais aussi d'une contrainte institutionnelle. S'agissant de la seule perspective de reconnaissance sociale, il reste certain qu'une telle consécration verse très probablement le Samien moyen qu'était peut-être Kolaios[2330] dans le champ de l'élite civique de la cité.

L'autre exemple permettant de discuter de l'intérêt des membres de l'élite samienne pour les affaires commerciales lointaines est celui des pérégrinations égyptiennes de Syloson le jeune. Bien que banni de sa cité d'origine par son frère Polycrate[2331], Syloson reste un personnage considérable du point de vue samien et sa présence et son activité à Memphis nous intéressent

---

[2326] Hdt. 4.152.

[2327] Vélissaropoulos 1980, 229-230, sur des exemples athéniens à la fin du V^{e} siècle a.C, "à travers ces exemples, on voit que des impôts, déguisés en offrandes, sont levés sur les bâtiments de transport en raison de la proximité de leur lieu d'ancrage par rapport à un temple consacré" ; Chankowski 2007, 302.

[2328] Polignac 1997, 115.

[2329] cf. infra III.3.2.1.

[2330] Bravo 1984, 100, Kolaios serait assimilé à ces "nobles pauvres" qu'identifie l'auteur.

[2331] Hdt. 3.39.

directement. Hérodote n'est pas très précis au sujet des raisons qui ont amené Syloson dans la capitale égyptienne. Il l'associe à tous les autres Grecs qui étaient là pour "commercer" ou "pour voir le pays" (οἱ μέν, ὡς οἰκός, κατ' ἐμπορίην, [οἱ δὲ στρατευόμενοι], οἱ δέ τινες καὶ αὐτῆς τῆς χώρης θεηταί). Hérodote explique sans plus de précision que "Syloson fils d'Aiakès était de ceux-là" (τῶν ἦν καὶ Συλοσῶν ὁ Αἰάκεος)[2332]. Nous ne savons donc pas vraiment si Syloson choisit ce moment – pour le moins troublé – pour effectuer un voyage d'agrément et/ou s'il vient là pour "commercer". Par l'expression κατ' ἐμπορίην, Hérodote signifie bien la portée marchande qu'il concède à l'activité commerciale.

Outre cela, l'association des deux raisons invoquées se retrouve également dans la *Constitution des Athéniens*. Aristote certifie l'idée selon laquelle le législateur Solon aurait voyagé à l'étranger en Égypte pour "affaires et par curiosité" (ἀποδημίαν ἐποιήσατο κατ'ἐμπορίαν ἅμα καὶ θεωρίαν εἰς Αἴγυπτον)[2333]. Les deux activités sont donc loin d'être exclusives l'une de l'autre et peuvent être l'objet du déplacement d'un personnage de premier plan[2334]. Hérodote nous fournit des informations supplémentaires au sujet de Syloson. À première vue, il le dépeint comme un simple passant, un badaud pourrait-on dire, en très riche tenue. Il est en effet habillé de son luxueux manteau rouge et semble plutôt visiter la ville. Puis, on le voit céder son manteau contre absolument rien. Nous pourrions alors croire à un parfait visiteur qui ne s'abaisse pas à la vilénie de l'échange. Cependant, Hérodote se risque à dire l'état d'esprit dans lequel se trouve alors Syloson. Ce simple curieux, ancien membre de l'élite samienne, a le sentiment d'avoir perdu dans l'échange et en conçoit du regret (Ὁ μὲν δὴ Συλοσῶν ἠπίστατο τοῦτό οἱ ἀπολωλέναι δι' εὐηθείην). L'argument est loin d'être décisif, mais l'attitude de Syloson n'est pas forcément celle d'un quidam débonnaire en voyage d'agrément. Il n'est pas étranger à la pratique de l'échange, mesure avec amertume et lucidité la perte qu'il enregistre et choisit surtout un bien curieux moment pour visiter l'Égypte.

Pour conclure sur ce point, plusieurs éléments doivent être soulignés. Il faut d'abord rappeler que les termes du débat historiographique s'appuient sur des ensembles documentaires probablement peu adaptés aux perspectives qui sont les nôtres. Sans parler du primitivisme ambiant des anciennes contributions[2335], les ensembles homérique, hésiodique et des orateurs attiques du IV^e^ siècle décrivent des contextes assez éloignés de la situation samienne aux VI^e^ et V^e^ siècles a.C. De fait, l'activité commerciale la plus ancienne est généralement rattachée à

[2332] Hdt. 3.139.

[2333] Arist., *Ath. Pol*., 11.1, "ἀποδημίαν ἐποιήσατο κατ'ἐμπορίαν ἅμα καὶ θεωρίαν εἰς Αἴγυπτον".

[2334] Vélissaropoulos 1980, 50, l'auteur rejette cette hypothèse et retient l'idée que "des gens aisés, curieux de connaître d'autres pays, s'embarquent, munis non pas tellement d'argent mais plutôt de marchandises, dont une partie sera vendue afin de leur permettre de poursuivre leur voyage".

[2335] Bravo 1977, 2-3, l'auteur place appuie clairement son analyse sur le "type idéal" proposée par J. Hasebroek ; Bravo 1984, 137.

une forme de dégradation – d'abord sociale et morale – des individus. Encore au IV^e^ à Athènes, les relents d'un débat sociétal de fond sont parfaitement identifiables alors même que l'affaire est depuis longtemps entendue et que les personnages athéniens les plus considérables – comme le père de Démosthène[2336] – participent activement aux processus d'échange commercial par voie maritime. Il est encore un Platon pour essayer de convaincre de l'âge d'or perdu d'une région attique prospère et laborieusement exploitée. Si ce débat a certainement eu lieu chez les Athéniens qui sont passés, somme toute récemment et brutalement, de cité continentale à cité "insulaire", la question de la réalité d'un tel débat chez les Samiens se pose. Dans notre deuxième partie, nous avons montré que les Samiens s'attachent très tôt à faire de la mer un espace d'opportunités et d'expression privilégiée. Si l'insularité n'induit pas *de facto* un rapport particulier à la mer, l'*aristeia* navale des Samiens est une donnée assez évidente. Plusieurs indices anciens témoignent d'une "familiarité" assez partagée des Samiens à l'élément marin. Certains indices hautement symboliques tendent à valider la légitimité de tout un spectre d'activités navales allant de la prédation au commerce maritime. La consécration de navires entiers[2337] à la déesse – protectrice de la navigation[2338] – en était l'exemple le plus frappant. Disposés sur des bases en pierre le long de l'ancien axe nord/sud organisant l'Héraion, ces navires de 25 à 30 mètres de longueur sont consacrés à la déesse dans la seconde moitié du VII^e^ siècle. Ces consécrations monumentales frappaient forcément les visiteurs du sanctuaire. Elles étaient porteuses de reconnaissance sociale et d'un puissant message symbolique. Pour notre période, les catégories et les références samiennes ne sont donc certainement pas les mêmes que celles d'Hésiode ou des Athéniens de l'époque classique. Tandis que les affaires athéniennes sont encore secouées d'hésitations et de débats, nul n'est besoin d'un Périclès pour inciter les Samiens à se tourner vers la mer. Les membres de l'élite – les détenteurs du pouvoir symbolique à Samos[2339] – formulent et diffusent des catégories d'entendement certainement plus favorables à l'entreprise navale et commerciale en particulier.

En définitive, les membres de l'élite de Samos pouvaient être très tôt intéressés aux activités maritimes. La terre reste à la base de l'organisation sociale de la cité, mais les offrandes monumentales de Kolaios témoignent avec force de la légitimité de cette source de profit reconnue par tous les Samiens. La seule localisation et le gigantisme des offrandes Kolaios valident la légitimité de son activité aux yeux des autorités du sanctuaire et plus généralement des Samiens. Même en le considérant comme un "petit aristocrate menacé par la pauvreté", la

[2336] Dem., *Contre Aphobos*.
[2337] Kyrieleis 1981, 30, 88-89, fig. 65 ; Brize 1997, 130 ; Walter 1990, 83, fig. 92, 89, fig. 98.
[2338] Polignac 1997, 15.
[2339] cf. supra III.1.2 ; Lordon 1999, 191.

reconnaissance sociale que lui apporte son extraordinaire consécration à la déesse le promeut au rang de membre de l'élite samienne. À Samos, dès la fin du VII^e^ siècle, le commerce maritime est compris comme porteur de richesse, de prestige et de reconnaissance sociale. L'histoire édifiante de Kolaios tend à renforcer la légitimité de ce type de comportement et élargit le spectre des opportunités et des perspectives économiques. Pour le reste et si tant est qu'il s'agisse bel et bien de Samiens, on reste sans connaître les statuts sociaux respectifs d'Hyblésios, Déxicréon, Zoïlos ou encore Erxénor[2340]. Quoi qu'il en fût, leur activité maritime et commerciale ne les privait *a priori* en rien d'une intégration à l'élite civique de Samos. Syloson le jeune ne semble pas non plus en peine de s'adonner à l'échange marchand en Égypte.

Au total, ces quelques éléments de réflexion nous portent à croire que le rapport de l'élite samienne au commerce maritime est loin d'être aussi dramatisé qu'en d'autres lieux. À l'instar des Samiens d'Anaia et des "possédants" qui finalement arrivent à Zanclè[2341], les premiers des Samiens sont loin d'être ignorants des choses de la mer. Potentiellement détenteurs des précieux surplus agricoles, il est probable que les membres de l'élite participent directement – mais pas forcément personnellement – à l'échange commercial lointain. Pour ce faire, ils peuvent posséder des bateaux en propre et engager des marins. De cette manière, il est raisonnable de penser qu'ils jouent un rôle de premier ordre dans la circulation de biens par voie maritime.

III.2.2. L'émulation sociale et les offrandes à Héra

Comme le suggère l'exemple de l'offrande monumentale de Kolaios, les premiers des Samiens prétendent à une reconnaissance sociale dans des espaces dédiés. Au premier chef, l'Héraion est l'espace d'expression par excellence de l'émulation des élites. En l'état actuel de la recherche, il est intéressant de considérer que les premières offrandes relevant de la statuaire monumentale n'apparaissent que dans le premier quart du VI^e^ siècle[2342]. Ainsi, le colosse d'Ischès[2343] et son jumeau – le "südliche Koloss" – sont-ils datés de la phase

[2340] cf. supra II.2.5.3.3.
[2341] cf. supra II.2.5.1.1 ; Hdt. 6.22, "Σαμίων δὲ τοῖσί τι ἔχουσι".
[2342] Freyer-Schauenburg 1974, 61 et ss pour un inventaire ancien des *kouroi*, NB, certaines *korai* sont dédiées dès la première moitié du VII^e^ siècle cf. 13 et ss.
[2343] Visible aujourd'hui dans la grande salle du musée archéologique de Vathy à Samos.

précédant immédiatement la réorganisation du sanctuaire par Rhoikos[2344]. À partir d'indices stylistiques et surtout stratigraphiques, on date généralement le *kouros* d'Ischès des environs de 580 a.C[2345]. Se répondant l'un l'autre et encadrant symboliquement le dernier tronçon des grandes processions en l'honneur de la déesse, il est certain que cette commande double répond, pour reprendre les mots d'A. Duplouy, à "un projet topographique d'une grande cohérence et d'une rare originalité"[2346].

Ce projet nous intéresse à plus d'un titre. D'abord, on reconnaît généralement la production de ces deux colosses à un seul atelier samien voire à un seul sculpteur dans cet atelier[2347]. En outre, le choix d'un marbre local – d'une teinte gris pâle veinée de bleu – et le style mis en œuvre participent clairement de la fixation des canons de la statuaire samienne pour tout le siècle. Enfin, cette stupéfiante double offrande s'insère puissamment dans le paysage sacré samien et place l'*agôn* social sur un nouveau plan et à une tout autre échelle. Si l'on retient l'hypothèse d'un seul et même dédicant, la seule commande des deux ouvrages constitue un acte symbolique exceptionnel. Culminant à 4,80 mètres de haut[2348], les deux colosses éclipsaient en partie les plus gigantesques offrandes faites jusqu'alors à la déesse[2349]. Le saut symbolique pourrait-on dire est extraordinaire tant au niveau qualitatif que du point de vue de l'échelle[2350]. Le *kouros* Samos-Istanbul pourrait également être attribué à ce même atelier[2351]. Réduite à l'échelle 2/3 et probablement située sur une plus petite base immédiatement à l'ouest du kouros d'Ischès, l'association stylistique parle en faveur de la production d'un seul et même atelier[2352]. Comme nous l'avons déjà mentionné, deux autres *kouroi* – certes les *kouroi* d'Erdek et de Périnthe sont plus petits – découverts dans le secteur de Périnthe[2353] semblent aussi pouvoir être rattachés à la production de ce même atelier. Nous rappelons les

---

[2344] Duplouy 2006a, 193, il apparaît que les architectes du premier diptère ont souhaité respecter l'énorme base qui servait de socle au second colosse. De fait, ce dernier se trouva dès lors à l'angle nord-est du grand temple. Il fut certainement détruit en même temps que le premier diptère ; le même auteur note que seul le colosse d'Ischès présente l'inscription qui lui donne son nom, l'absence d'inscription sur le colosse sud s'expliquerait par la non-simultanéité d'érection du colosse et l'inscription. La disposition *stoichedon* et la graphie utilisée est plutôt caractéristique des années 530-520. La mention du nom du père est également une pratique qui s'impose plus tard dans le VI[e] siècle. Duplouy estime que le fils d'Ischès est susceptible d'avoir voulu réaffirmer le souvenir de son père et de son incroyable offrande. Le patronyme Rhésis pourrait ainsi faire double emploi si l'on estime que le fils en question était le fils aîné et qu'il avait reçu le nom de son grand-père.

[2345] Kyrieleis 1993, 150.

[2346] Duplouy 2006a, 194.

[2347] Duplouy 2006, 193, cf. Kyrieleis *et al*. 1996, 52 ; Kyrieleis 1993, 150, le marbre local est issu des carrières de la partie nord de l'île ; cf. supra I.3.1.1.

[2348] Cette hauteur correspond à 9 coudées samiennes et 1/6 de coudée, la coudée samienne étant équivalente à la coudée égyptienne de 0,525 m cf. Hdt.2.168 ; Croissant 2005, 290, la coudées samienne serait exactement équivalente à 52,5 cm.

[2349] Duplouy 2006a, 192, l'auteur pense aux offrandes de navires entiers et au gigantesque trépied en bronze de Kolaios.

[2350] Duplouy 2006a, 191, des dédicaces de statuettes existent déjà mais restent cantonnées à des petits formats et sont importées par des navigateurs depuis l'Égypte et Chypre, cf. Jantzen 1972, 11, 13, pl. 1-2.

[2351] Duplouy 2006a, 239, sur les affinités stylistiques entre ce *kouros* et celui d'Ischès. Il pourrait êre daté de 560-540 suivant les interprétations.

[2352] Duplouy 2006a, 240.

[2353] cf. supra II.2.2.2.

principaux traits caractérisant les productions de cet atelier. La musculature peu accentuée, la ligne des flancs sans rupture et surtout la double orientation de la chevelure se retrouvent sur toutes ces œuvres[2354]. S'agissant de la chronologie de cette officine, A. Duplouy pense qu'il est très actif dans le premier quart du VI^e^ siècle. Les différences stylistiques tiendraient au travail de plusieurs artistes au sein d'un même atelier[2355]. Cela expliquerait la limite à la standardisation de la production d'une même officine. En outre, les commanditaires eux-mêmes pouvaient souhaiter que des différences nettes apparaissent pour ne pas voir leur offrande confondue avec une autre. Comme le résume bien l'auteur, il fallait créer un œuvre unique à chaque commande tout en préservant une certaine griffe[2356].

Pour ce qui regarde les motivations et les effets d'une telle commande, il est assez évident qu'Ischès est membre d'une très puissante famille et que sa volonté est avant tout de frapper l'imaginaire des autres Samiens par le gigantisme de sa ou de ses donations. Le prestige qu'il dut retirer de ces formidables colosses – qu'il faut associer à une toute aussi formidable dépense – fut sans aucun doute considérable[2357]. La taille des colosses témoignait de son illustre ascendance et leur regard se posait, aussi dominant que protecteur, sur le reste de la population. Dans un système de représentation homérique, il était communément reconnu que les héros – comprendre ici les ancêtres de certains membres de l'élite samienne – étaient des hommes beaucoup plus grands que les hommes actuels. Il est donc probable que le colosse d'Ischès représente un héros spécifique, ancêtre de la famille du donateur[2358].

Les réalisations de cet atelier relèvent aussi d'une prouesse et d'une qualité technique jusqu'alors inconnues. Pour reprendre les mots très justes d'H. Kyrieleis, "here amazing perfection emerges so to speak out of nowhere". Il faut signaler qu'en l'état actuel de la recherche archéologique, il s'agit de la plus ancienne œuvre de sculpture monumentale de la région ionienne. L'émulation aristocratique peut largement dépasser le cadre civique et il est intéressant de constater que cette commande ouvre la grande tradition des productions ioniennes de sculptures monumentales. À l'instar de ce que représente plus tard l'Héraion de Samos, le colosse d'Ischès se pose en précurseur des développements ultérieurs de la sculpture ionienne dans son ensemble. Il est frappant de constater la valeur de modèle et

---

[2354] Duplouy 2006b, 254-255, fig. 2-3, 261.

[2355] Duplouy 2006b, 264 ; contra Kyrieleis *et al*. 1996, 51, l'auteur propose d'expliquer les différences de style entre les différentes statues par un écart de quinze ou vingt ans.

[2356] Duplouy 2006a, 241 ; Duplouy 2006b, 264, "chaque atelier devait en ce sens trouver un compromis entre le besoin de marquer de sa griffe ses créations et la nécessité de livrer à chaque dédicant une offrance unique".

[2357] Duplouy 2006a, 193.

[2358] Kyrieleis 1993, 152 ; sur la taille supérieure des héros voir : Plut., *Thes*., 36.2, sur l'identification de la sépulture de Thésée.

l'écho que pût avoir une telle réalisation dans l'histoire régionale de la sculpture[2359]. Par cette première réalisation monumentale, cet atelier samien fait montre de sa puissance d'innovation et ouvre de nouvelles perspectives pour les aristocrates locaux et régionaux. Inspirée d'une tradition millénaire égyptienne, ce *kouros* est une véritable innovation grecque[2360]. Il reste probable que le gigantisme de la statuaire égyptienne ait largement pu inspirer ces productions. Cette influence égyptienne suggère que les sculpteurs samiens et/ou les commanditaires connaissent les réalisations égyptiennes.

À ce titre, il est établi par Diodore de Sicile que les fils de Rhoikos, Téléclès et Théodoros, auraient importé de leur voyage en Égypte une toute nouvelle technique de sculpture. Sans plus de précision, l'historien décrit un procédé permettant aux deux frères de réaliser chacun de leur côté une partie de la future statue du culte d'Apollon[2361]. Si dans ce cas, il semble s'agir d'une statue de culte[2362], il est logique de penser que cette technique permettait avant tout de réaliser des statues toujours plus grandes et de manière moins risquée. En effet, le travail du marbre sur un seul bloc laissait craindre des risques de fracture sur l'ouvrage. La nouvelle division du travail devait permettre de réduire ces risques. Contre cette hypothèse, C. Rolley estime que les informations ici fournies par Diodore ne sont pas exactes et qu'elles souffrent d'une interférence entre l'attribution de la coulée de statues de bronze – qui étaient réalisées en plusieurs parties – à Rhoikos et Théodoros et l'anecdote du *xoanon* en deux parties[2363].

Le choix du marbre local affirme également le caractère localisé de la production des colosses et des autres œuvres de la statuaire samienne archaïque. Avant cela, les trois célèbres et plus anciennes *korai* découvertes dans l'Héraion avaient été réalisées en marbre de Naxos. L'ancienne pratique de l'importation du marbre connaît est alors remise en question. Considérant les nombreuses similitudes existantes entre ces *korai* et la célèbre *korè* dédiée par la femme naxienne Nicandrè dans l'Artémision de Délos, il est probable qu'il s'agissait alors de productions de sculpteurs étrangers[2364]. Ces derniers sont probablement des artistes naxiens se déplaçant à Samos pour réaliser des statues en marbre pour le compte de riches

---

[2359] Kyrieleis 1993, 151.

[2360] Kyrieleis 1993, 150-151.

[2361] D.S. 1.98.5-9, 6, "τὸ δ' ἐν τῇ Σάμῳ ξόανον συμφώνως τῇ τῶν Αἰγυπτίων φιλοτεχνίᾳ κατὰ τὴν κορυφὴν διχοτομούμενον διορίζειν τοῦ ζῴου τὸ μέσον μέχρι τῶν αἰδοίων, ἰσάζον ὁμοίως ἑαυτῷ πάντοθεν· εἶναι δ' αὐτὸ λέγουσι κατὰ τὸ πλεῖστον παρεμφερὲς τοῖς Αἰγυπτίοις, ὡς ἂν τὰς μὲν χεῖρας ἔχον παρατεταμένας, τὰ δὲ σκέλη διαβεβηκότα" ; sur la correspondance entre les systèmes métriques samien et égyptien voir : Hdt. 2.168 ; Croissant 2005, 290, la coudées samienne serait exactement équivalente à 52,5 cm.

[2362] D.S. 1.98.5, peut-être en bois même si ξόανον a surtout une valeur d'antiquité, il fallait normalement pouvoir déplacer la statue de culte lors des processions.

[2363] Rolley 1994, 168-169.

[2364] Freyer-Schauenburg 1974, 13-14 ; Duplouy 2006a, 237, note 92, contrairement à Freyer-Schauenburg, qu'il n'y a aucun élément pouvant préfigurer les célèbres korai de Chéramyes et par extension aucun indice qu'il pourrait exister un lien entre les deux séries.

Samiens[2365]. À l'origine donc, aucun atelier samien n'est *a priori* en mesure de satisfaire cette demande locale. D'autres artistes grecs ont donc pu se déplacer à Samos. Ils peuvent avoir été appelés par les membres de l'élite samienne et s'être installés à Samos – peut-être à proximité de l'Héraion – de leur propre chef. Le choix durable d'un marbre local constitue donc un changement important. Cela suppose déjà l'ouverture et l'exploitation des carrières locales de marbre gris. Son acheminement depuis les carrières situées dans les montagnes du nord de l'île[2366] impose un transport terrestre ou maritime. Ce choix impulse donc mécaniquement un ensemble d'activités périphériques qui mobilisent certainement de nombreuses personnes. Sans plus d'informations disponibles à ce sujet, la propriété des ressources minérales samiennes pose question. On reste sans savoir par qui et comment sont exploitées les carrières samiennes dont on se demande si certaines pouvaient être possédées par les particuliers. Autrement, la cité pouvait conserver la haute main sur les affaires d'extraction et éventuellement céder des concessions.

En dehors des réalisations associées à cet atelier, deux autres ensembles monumentaux doivent évidemment être mentionnés. D'abord, le groupe d' – ιλάρχης, daté du second quart du siècle[2367], correspondait à une longue base sur laquelle étaient représentés pas moins de six individus. Longtemps, certains chercheurs ont pu penser à un groupe familial dirigé par une femme, figure assise à l'extrême gauche, du nom de Phileia. Certains y voyaient alors la somptueuse dédicace de la prêtresse d'Héra, célébrant sa propre personne et ses quatre filles[2368]. Plus récemment, G. Dunst propose de lire : "– ιλάρχης nous a dédiés à Héra"[2369]. De fait, il s'agirait de la représentation monumentale d'une famille samienne de premier plan avec le père dans la position du banqueteur à droite et la mère, Phileia, assise à gauche. Ils encadraient leur progéniture constituée de leurs trois grandes filles et de leur petit garçon. Le sculpteur Généléos, dont le nom apparaît sur la base, aurait ainsi réalisé une sorte d'instantané d'une puissante famille samienne[2370]. S'étendant sur le côté nord de la voie sacrée, il faut bien comprendre encore une fois la force symbolique de cet ensemble. Lors des processions ou simplement en cheminant vers le sanctuaire, les Samiens voyaient représentée, d'une manière très originale et vivante, une des premières familles de leur cité.

[2365] Duplouy 2006a, 237 ; Croissant 2008, 315-316, la dédicace présente un alphabet samien et non naxien ce qui renseigne sur l'ethnique des commanditaires.

[2366] Kyrieleis 1993, 150 ; sur ce point cf. supra I.3.1.1.

[2367] Freyer-Schauenburg 1974, 116-130, pl. 51-53, n°63 ; Walter-Karydi 1985.

[2368] Duplouy 2006a, 196, il s'agissait d'une hypothèse ancienne formulée par E. Buschor.

[2369] Dunst 1972b, 132-134, "–]ιλάρχης ἡμᾶς [ἀνέ]θ[ηκε] τῆι Ἥρηι" ; *IG*. 12.6.2, 559.

[2370] Duplouy 2006a, 196-197, note 54, sur la signification possible de la scène et la posture des différents personnages ; sur l'éventuelle fonction sacerdotale de la famille voir : Freyer-Schauenburg 1974, 123-125 ; Walter-Karydi 1985, 98-103.

Un autre ensemble votif est constitué des fameuses quatre *korai* de Chéramyès[2371]. Leurs contextes et leurs localisations précises nous échappant, les spécialistes ont longtemps pensé que les statues offertes par ce personnage considérable que devait être Chéramyès pouvaient faire partie d'un groupe statuaire semblable à celui d'– ιλάρχης.

Contre cette idée, l'argument le plus puissant relève du contenu des différentes dédicaces inscrites sur les korés. La même dédicace se retrouve sur toutes les statues : "Chéramyes m'a dédiée" (Χηραμύης μ'ἀνέθηκεν)[2372]. Au contraire de la dédicace – ιλάρχης (ἡμᾶς ἀνέθηκε) précisant par l'utilisation de la première personne du pluriel que toutes les statues sont bien dédiées ensemble par un seul et même individu[2373]. Pour A. Duplouy, les statues de Chéramyès ne constituent en aucun cas un "groupe" familial. Selon lui, deux d'entre elles, encadraient la porte nord dont les travaux remonteraient aux alentours de 560 a.C. Une porte monumentale associée à des portiques de part et d'autre permet dès lors un accès par le nord du sanctuaire. Ce nouvel axe polarise d'autres offrandes votives, dont les deux *korai* samiennes installées sur deux bases cylindriques identiques et distantes de six mètres[2374]. Ainsi, au sein du même espace cultuel, les comportements agonistiques des aristocrates tendent à polariser l'espace sacré. L'accès nord et la porte monumentale constituent un point clé de la topographie du sanctuaire et Chéramyès, grâce à ses *korés*, s'y impose symboliquement. D'après les spécialistes, il s'agirait de la production d'un autre atelier samien associé à l'activité du "Cheramyes-Meister"[2375]. Les différences stylistiques et formelles sont nettes[2376] entre Généléos et cet autre maître. Il est toutefois délicat de trancher entre une explication par un décalage temporel entre l'activité des deux ateliers ou les effets de la concurrence aristocratique toujours à la recherche de la plus grande originalité[2377]. Suivant cette dernière hypothèse, l'émulation aristocratique pouvait encourager, dès le second quart du VI^{e} siècle, l'activité contemporaine de plusieurs ateliers samiens importants comme ceux du "colosse d'Ischès", de Généléos et du "Cheramyes-Meister".

Par ailleurs et comme en témoigne le célèbre *kouros* de Leukios dédié à Apollon[2378], l'Héraion ne concentre pas toutes les dédicaces d'offrandes aristocratiques. Aux alentours de Glyphada[2379], peut-être dans le *proasteion* dont parle Hérodote[2380], devait se trouver un

---

[2371] Sur cette question voir aussi : Croissant 2005.

[2372] *IG*. 12.6.2, 558, "Χηραμύης μ'ἀνέθηκεν θῆι περικαλλὲς ἄγαλμα".

[2373] Duplouy 2006a, 198.

[2374] Duplouy 2006a, 201 ; Croissant 2005, 304, l'auteur rejette la possibilité d'une localisation précise dans le sanctuaire.

[2375] Duplouy 2006a, 203, 237.

[2376] Duplouy 2006a, 197, note 54, 238, sur l'introduction d'un mouvement pour les filles du groupe d'– ιλάρχης, la jambe droite est avancée et elles soulèvent leur chitôn.

[2377] Duplouy 2006a, 237-238.

[2378] Freyer-Schauenburg 1974, 69-73, pl. 20-22, n°35, daté de ca. 560 a.C.

[2379] Freyer-Schauenburg 1974, 69, lieu de découverte du Kouros en 1890.

sanctuaire d'Apollon Pythien. Théodoros et Téléclès auraient réalisé le *xoanon*, la statue de culte, pour cet Apollon[2381]. Par cette commande stylistiquement originale et la consécration dans un autre sanctuaire secondaire, Leukios recherche aussi une forme de reconnaissance sociale[2382]. Dans le même ordre d'idée, un porteur d'offrande – représentation rare à Samos[2383] – a été retrouvé dans ce qui serait un autre petit sanctuaire d'Apollon Nymphegetès et des Nymphes situé dans le secteur de Myli[2384]. La découverte d'offrandes stylistiquement et formellement exceptionnelles dans les sanctuaires secondaires pourrait témoigner de la stricte association de certains ateliers samiens avec des sanctuaires[2385].

L'intense activité, la maîtrise technique et la grande visibilité dont jouissent certains ateliers au sein de l'Héraion garantissent leur large promotion à l'extérieur de Samos. Au niveau régional, les sculpteurs samiens sont recherchés par les élites d'autres cités. On enregistre ainsi la découverte d'œuvres samiennes à Érythrées, à Claros, à Amorgos[2386], et certainement à Milet[2387]. Ces œuvres samiennes sont probablement commandées par des personnages de toute première importance dans leur cité respective. En dehors de l'aire régionale, la découverte d'exemplaires de la statuaire samienne parle en faveur d'une tout autre échelle de diffusion. Toutefois, si A. Duplouy avance différentes hypothèses pour expliquer l'origine clairement samienne du *kouros* d'Erdek – dans le secteur milésien de la Propontide –[2388], nous retenons que la présence d'un secteur "samien" dans la même zone explique plus facilement cette diffusion lointaine. Comme nous l'avons déjà mentionné, il n'est d'ailleurs pas certain que le *kouros* d'Erdek ait été consacré à proximité de son lieu de découverte. Le *kouros* de Rhaidestos a quant à lui bien été découvert dans le secteur "samien"[2389]. Si l'on retient cette hypothèse, la création d'un espace samien en Propontide aurait aussi ouvert un nouvel horizon d'activité pour les sculpteurs samiens. Cherchant à reproduire leur cité d'origine, les

---

[2380] Hdt. 3.54.

[2381] D.S. 1.98.5, "τῶν τε ἀγαλματοποιῶν τῶν παλαιῶν τοὺς μάλιστα διωνομασμένους διατετριφέναι παρ' αὐτοῖς Τηλεκλέα καὶ Θεόδωρον, τοὺς Ῥοίκου μὲν υἱούς, κατασκευάσαντας δὲ τοῖς Σαμίοις τὸ τοῦ Ἀπόλλωνος τοῦ Πυθίου ξόανον".

[2382] Duplouy 2006a, 241-242.

[2383] Duplouy 2006a, 243, un thème plus courant à Milet.

[2384] Freyer-Schauenburg 1974, 84-87, pl. 28-29, n°45, daté de ca. 550-540 a.C. ; Duplouy 2006a, 242-243, pl. 29-30 ; Shipley 1987, 261, 4a, sur le sanctuaire en question qu'il localise pourtant à Vroghana et non Myli.

[2385] Duplouy 2006a, 247.

[2386] Sur le cas d'Amorgos en particulier cf. supra II.2.1.1.

[2387] Duplouy 2006b, 266 ; Duplouy 2006a, 201, note 75, sur la *korè* samienne de Claros ; Duplouy 2006b, 265, note 54, sur la célèbre tête voilée du sanctuaire d'Athéna à Milet ; sur ce point voir plus précisément : Croissant 2005.

[2388] Duplouy 2006b, 267, l'auteur ne reconnaît pas la piste périnthienne et pense que le dédicant pouvait être soit d'origine samienne soit d'origine milésienne et que, dans les deux cas, il cherchait à démarquer son offrande des productions locales.

[2389] cf. supra II.2.2.2.

Périnthiens conservaient très probablement un goût très prononcé pour la statuaire de leur métropole.

Le dynamisme évident de la statuaire samienne n'empêche pas pour autant les influences extérieures et autres phénomènes de capillarité. En dehors des trois *korés* naxiennes plus anciennes et déjà mentionnées[2390], la reprise de certaines formes milésiennes à Samos témoigne de la fréquentation de l'espace sacré samien par des artisans étrangers et miléSiens probablement. La base en arc de cercle découverte immédiatement à l'ouest des *kouroi* d'Ischès et du Samos-Istanbul rappelle fortement le célèbre monument de Kokkinolakka située sur la voie sacrée menant de Milet à Didymes[2391]. Plus encore, la célèbre statue assise d'Aeakès [2392], remployée et découverte sur les flancs de l'acropole samienne, est stylistiquement très proche des statues du groupe de Kokkinolakka. L'hypothèse a même été avancée que la statue assise n'était qu'un des éléments d'un ensemble comparable à celui de Kokkinolakka. Pour certains chercheurs, il ne fait aucun doute que ces réalisations sont issues du même atelier milésien[2393]. Cet atelier aurait donc été sollicité par des membres de l'élite samienne et non des moindres – peut-être associé à la famille des tyrans de Samos[2394] – pour accroître leur prestige au sein de la cité. Des artistes milésiens auraient donc travaillé dans le grand sanctuaire d'Héra. Le long de la voie sacrée, l'ensemble en arc de cercle – forme originale et rare à Samos – devait concurrencer les deux colosses samiens.

Ces informations laissent comprendre que les seuls ateliers samiens, aussi renommés et compétents qu'ils soient – ne couvrent pas toutes les nombreuses et diverses commandes des élites locales et que des officines étrangères sont régulièrement sollicitées. Certes, le traitement de ces commandes – parfois passées de manière quasi simultanée – peut poser des problèmes logistiques importants et les ateliers strictement samiens peuvent rencontrer des difficultés à satisfaire toutes les demandes dans un délai acceptable. Il est toutefois possible de retenir l'une des hypothèses de fond développée par A. Duplouy qui considère la très forte volonté de démarcation comme l'un des principaux moteurs de la sculpture archaïque[2395]. À ce titre, l'émulation sociale peut raisonnablement expliquer et la diversité des applications du style samien local et la pénétration de style et de projet relatifs à des traditions exogènes. L'originalité de l'offrande est le maître mot guidant les projets d'offrandes et la stupéfaction

[2390] Croissant 2008, 315-316.

[2391] Duplouy 2006a, 228-229, 246, pl. 18-19, pl. 32.

[2392] Freyer-Schauenburg 1974, 139-146, pl. 56-57, n°67, découverte en remploi dans un mur paléo-byzantin, statue datée de ca. 540 a.C. ; sur ce question voir le développement précédent cf. supra III.1.2.

[2393] Duplouy 2006a, 245, 229, l'auteur identifie les personnages féminins portant le voile à ceux du sanctuaire d'Artémis Kithônè, et parle ainsi d'un seul et même atelier de production, celui d'Artémis Kithônè.

[2394] Sur l'identité d'Aeakès cf. supra III.1.2.

[2395] Duplouy 2006b, 267.

et l'admiration des Samiens en constituent la finalité[2396]. Pour ce faire, les compétences et le répertoire d'un atelier étranger – milésien par exemple – pouvaient naturellement être recherchés par les membres de l'élite samienne.

De magnifiques offrandes en bronze

En dehors de la consécration d'offrandes en pierre, il faut aussi mentionner les nombreuses offrandes en bronze qui devaient être consacrées au sein de l'Héraion. Ainsi, le très grand cratère de Kolaios – de près de quatre mètres de hauteur – était encore visible par Hérodote au V^e^ siècle. Lors de la campagne allemande de fouilles archéologiques de l'été 1981, deux petits *kouroi* en bronze ont été mis au jour dans un secteur situé à 200 mètres de l'angle nord-est du grand temple et à environ 6,5 mètres au nord de la voie sacrée[2397]. Le premier est conservé sur une hauteur de 18 cm et devait mesurer originellement 24 cm. H. Kyrieleis remarque des similitudes dans le style avec le célèbre *kouros* de Leukios dédié à Apollon et propose de dater ce premier *kouros* en bronze de *c.* 560-550 a.C[2398]. Du second n'a été récupéré que la tête. Celle-ci est conservée quasiment entière jusqu'au cou sur 6,1 cm. Le *kouros* entier devait donc être à l'origine plus grand que le premier[2399]. En raison des correspondances stylistiques avec le "zweite östliche Koloss" – le *kouros* de Samos-Istanbul[2400] – , H. Kyrieleis propose de dater cette tête aux alentours de 540 a.C[2401]. Sur le même sujet, il doit être fait mention de la découverte d'une base inscrite qui daterait des environs de 500 a.C. Celle-ci supportait une statue en bronze – dont il reste quelques vestiges dans la base – et portait l'inscription suivante : [Ὁ δεῖνα Ζ]ωίλο τῶι Ψηρομάνδρο παιδ[ί][2402]. Si la statue a été perdue, il reste la preuve de la consécration de base supportant des statues en bronze dans l'Héraion pour notre période.

Par les sources littéraires, il apparaît distinctement que les Samiens du VI^e^ siècle atteignent un haut degré de maîtrise pour ce qui concerne la métallurgie et le travail du bronze[2403]. Comme

---

[2396] Duplouy 2006a, 246-247.

[2397] Kyrieleis 1984, 105, pl. 17-18 ; Tsakos & Viglaki-Sofianou 2012, 49, 114.

[2398] Kyrieleis 1984, 108-109, l'auteur remarque en particulier le même type de modélisation des côtes et la représentation des plis sur le coude.

[2399] Kyrieleis 1984, 109, l'auteur propose de restituer une hauteur de 25-28 cm.

[2400] Duplouy 2006b, 260-261, pour lequel l'auteur propose une datation contemporaine du colosse d'Ischès, le deux relavant du même atelier.

[2401] Kyrieleis 1984, 110.

[2402] *IG*. 12.6.1, 445, les éditeurs retiennent une datation dans le courant du V^e^ siècle ; Dunst 1972b, 129-130, pl. 53, pour la restitution reproduite dans le corps du texte ; les dimensions de la base sont en cm 27x63x57.

[2403] Treister & Hargrave 2001, 380, les premiers ateliers de production de bronzes samiens remonteraient au dernier quart du VII^e^ siècle ; Brize 1985, 53-83, l'auteur identifie 5 "cercles-ateliers", et la plaque de Géryon comme l'un des premiers chefs d'œuvre de la production samienne en bronze ; Gehrig 2004 ; Gehrig 1979, 552-554, fig. 7-9, la découverte dans le secteur de l'Héraion, de déchets de production, d'exemplaires ratés d'attaches en forme de protomés de griffon suggère la présence d'ateliers de bronzier travaillant directement à proximité du grand sanctuaire.

nous l'avons vu, certains voyages commerciaux à destination de l'Étrurie ou de Chypre pouvaient permettre d'obtenir le cuivre, l'étain ou directement le bronze nécessaires à cette activité artisanale[2404]. Le Samien Théodoros – parfois associé à Rhoikos – est clairement identifié comme l'inventeur d'un tout nouveau procédé pour fondre et travailler des statues en bronze[2405]. Il s'agirait, selon toute vraisemblance, de la technique de fonte en creux qui a visiblement permis la réalisation des deux petits *kouroi* que nous venons de mentionner[2406]. Suivant les différentes datations proposées [2407], il est probable que la fonte du bronze en creux soit une technique parfaitement maîtrisée par certains ateliers samiens au moins dès la fin du second quart du VI^e^ siècle[2408]. Raisonnablement, on peut penser qu'il s'agit là du sens à donner à la description par Pausanias de l'innovation des Samiens Rhoikos et Théodoros. D'après lui, ces Samiens furent les premiers à "fondre le bronze au plus juste et qui ont ainsi les premiers fait des coulées"[2409]. Qualifiant la technique de fusion (τῆξαι) du bronze inventée (ou introduits ?) par les Samiens, le terme ἀκριβέστατον renvoie à une idée d'exactitude et de rigueur. De fait, les Samiens, dès la fin du second quart du VI^e^ siècle – ils auraient très vraisemblablement appris cette technique des Égyptiens de leur temps[2410] – , semblent en mesure de produire des objets en bronze de très bonne qualité, et ce en utilisant beaucoup moins de matière première. Le coût global de l'opération fut sans aucun doute réduit. Dans le même temps, la réduction du poids des statues ouvrait d'autres perspectives de formes et de dimension[2411]. Dans l'Héraion, la découverte de nombreux exemples de déchets de coulée en bronze témoigne de l'activité d'ateliers de bronziers qui pratiquent la fonte en creux directement dans le sanctuaire[2412].

Sur ce point également, une analyse par radioactivité a démontré que le *kouros* de Berlin avait bien été réalisé grâce à la technique de la fonte en creux. Plus encore, il apparaît que le

---

[2404] Sur ces stratégies d'approvisionnement cf. supra II.2.4.1 et II.2.5.3.5.

[2405] Paus., 3.12.10, 9.41.1, 10.38.5 ; Shipley 1987, 88.

[2406] Kyrieleis 1984, pl. 17-18.

[2407] Kyrieleis 1984, 110.

[2408] Kyrieleis 1984, pl. 17.

[2409] Paus., 10.38.5, "ἐδήλωσα δὲ ἐν τοῖς προτέροις τοῦ λόγου Σαμίους Ῥοῖκον Φιλαίου καὶ Θεόδωρον Τηλεκλέους εἶναι τοὺς εὑρόντας χαλκὸν ἐς τὸ ἀκριβέστατον τῆξαι· καὶ ἐχώνευσαν οὗτοι πρῶτοι" (trad. Muller-Dufeu 2002, 117).

[2410] Bianchi 1990, 61-84, 64-65, les Égyptiens maîtrisent ce procédé depuis le second millénaire, 77, "It is, therefore, almost certain that Samians themselves learned the technology for hollow-casting bronzes in the lost-wax method directly from their Egyptian contemporaries", "Samian Theodoros may, therefore, simply represent both the reality and the centrality of the role played by the Samians in general in integrating this new technology into the fabric of their emerging cultural tapestry", 76, fig. 8, les offrandes de bronze égyptien coulé en creux débutent à l'Héraion dès la fin du VIII^e^ et le début du VII^e^ siècle. Cette période correspond à la phase Kushite (ca. 719-656 B.C.) et les objets étaient importés à Samos très rapidement après leur fabrication en Égypte ; Jantzen 1972.

[2411] Tsakos & Viglaki-Sofianou 2012, 263, "the casting of bronze statues that were hollow inside, a technique that paved the way for the creation of large bronze statues", 112.

[2412] Kyrieleis 1990, 23, fig. 8 ; Gehrig 1979, 552-554, fig. 7-9, l'auteur présente divers exemples de productions ratées de protomés de griffon.

modèle en cire de ce bronze a été fait à partir d'au moins deux moules négatifs[2413]. H. Kyrieleis démontre – mesures à l'appui – que ce bronze est formellement identique au millimètre près au bronze dédié par Smik(r)os[2414]. Il s'agirait donc de deux bronzes jumeaux. L'hypothèse séduisante avancée par l'auteur est d'imaginer que ces deux bronzes ont été réalisés à partir d'un même modèle commun[2415]. Ce *kouros*-prototype n'a pas à être en bronze et pouvait très bien être en ivoire ou en bois. Il permettait la reproduction de moules intermédiaires ("maîtres-moules") en argile[2416]. Cette hypothèse soulève la question de la production de répliques à partir d'un même modèle et contredit l'idée selon laquelle les commanditaires recherchaient absolument une œuvre unique[2417]. Le chercheur allemand estime que ces *kouroi* jumeaux indiquent que même les maîtres bronziers étaient intéressés à un certain degré de "rationalisation"[2418]. Le pas est franchi. Les ateliers samiens de petits bronzes pouvaient tout à fait produire en série ou au moins de manière semi-standardisée. Pour étayer cette hypothèse, l'auteur s'appuie sur la découverte – toujours dans l'Héraion – de deux autres bronzes figurant des jeunes cavaliers. Ces bronzes présentent exactement la même taille et la même forme. L'auteur prétexte de l'utilisation partielle d'un même modèle – ce qui témoignerait aussi du très haut degré de maîtrise atteint par les ateliers samiens au VI^{e} siècle – pour expliquer les différences entre les jambes et les bras des deux individus[2419].

Enfin, il faut néanmoins souligner que les exemplaires les plus impressionnants de ces offrandes en bronze survivent très mal. Elles sont souvent déplacées et refondues. À son époque, Pausanias remarque qu'il n'a pu retrouver aucune des œuvres – en tout cas aucune en bronze – réalisées par Théodoros[2420]. Dans le même ordre d'idée, Strabon – dans sa description du sanctuaire d'Héra – évoque lui aussi le destin chaotique du groupe de Myron[2421]. Comportant à l'origine trois statues colossales en bronze, le géographe nous informe qu'elles furent transportées à Rome par Marc-Antoine, puis restituées – pour deux d'entre elles – par Auguste au grand sanctuaire d'Héra[2422]. Ce genre d'épisode peut parfaitement expliquer l'échec de Pausanias à observer à son époque une œuvre en bronze réalisée par le fameux Théodoros.

[2413] Gehrig 1979, 554-558, fig. 10-13 ; Kyrieleis 1990, 26.

[2414] Kyrieleis 1990, 28, fig. 12-13.

[2415] Kyrieleis 1990, 26, l'auteur précise dans le même temps que, si l'un avait été réalisé à partir de l'autre, la copie aurait forcément été légèrement plus petite du fait de la contraction du second moule du fait de la répétition du processus.

[2416] Kyrieleis 1990, 26.

[2417] Kyrieleis 1990, 27.

[2418] Kyrieleis 1990, 27, "The twin kouros…clearly indicate that even the much more demanding technique of the production of master bronzes was susceptible to a certain rationalization of this kind".

[2419] Kyrieleis 1990, 29.

[2420] Paus., 10.38.6, "Θεοδώρου μὲν δὴ οὐδὲν ἔτι οἶδα ἐξευρών, ὅσα γε χαλκοῦ πεποιημένα", (éd. Loeb).

[2421] Kyrieleis 1981, 129-130.

[2422] Str. 14.1.14.

Suite à ce rapide examen, quelques éléments essentiels doivent être soulignés. Considérant la valeur de la matière première, les difficultés techniques et le temps nécessaire pour à leur réalisation, les grandes offrandes en bronze étaient certainement recherchées et commandées par les membres de l'élite samienne. Il est probable que les riches samiens développent un goût prononcé pour ces consécrations vectrices de prestige et de reconnaissance sociale[2423]. Logiquement, une telle demande a dû entraîner la constitution d'officines spécialisées dans le travail et la sculpture du bronze. Enfin, il est possible que l'importance de la demande et la singularité des commandes aient motivé la recherche et l'épanouissement d'un nouveau procédé technique, celui de la fonte en creux. Cette technique permettait de travailler des ensembles plus légers, ouvrait de nouvelles perspectives en terme de dimensions et surtout économisait la matière première. Les délais et coûts de production s'en trouvaient considérablement réduit.

Par cette émulation sociale, l'élite samienne stimule l'activité des ateliers de sculpture locaux et régionaux. Au sein de l'Héraion notamment, les modes de reconnaissance sociale passent par la consécration de statues – en marbre ou en bronze – ou groupes statuaires monumentaux. Il ne fait aucun doute que l'intensité de la concurrence au sein de l'élite samienne entraîne la constitution et l'épanouissement d'un style et d'un savoir-faire samien en terme de sculpture sur marbre et sur bronze. Cette pratique sociale de l'élite entraînait la constitution d'officines spécialisées dans le travail de tel ou tel matériau. Cette demande stimulait mécaniquement celle en matière première et l'élaboration de nouvelles techniques et de nouveaux savoirs visant à garantir l'originalité de la commande. Participants du rayonnement de l'Héraion, les officines et artisans samiens pouvaient en profiter tout autant du fait des nombreux étrangers qui visitaient le sanctuaire. L'émulation sociale mise en œuvre par l'élite samienne tendait ainsi à orienter et à accroître l'activité artisanale samienne. De l'extraction au transport en passant par les opérations de sculptures les plus fines, de nombreux Samiens se trouvaient employés.

Comme nous l'avons déjà mentionné[2424], une rupture dans les pratiques de consécration est constatée au sein de l'Héraion. À l'instar des luxueuses céramiques laconiennes, la consécration de *kouroi* monumentaux dans l'Héraion semble prendre fin vers le milieu du VI^e^ siècle[2425]. Les véritables raisons de ce changement nous échappent. La politique du tyran

[2423] Hdt. 3.148, Maiandrios espère impressionner Cléomène de Sparte avec ces nombreux vases d'or et d'argent.
[2424] Sur ce point cf. supra II.2.1.2.2.
[2425] Freyer-Schauenburg 1974, 322, cela tandis que l'érection de *kouroi* continue dans les nécropoles et les sanctuaires secondaires de l'île, "im zentralen Heraheiligtum zumindest ist die Lücke im Bestand spätarchaischer

visant à contraindre les pratiques de reconnaissance sociale mise en œuvre par l'élite samienne pourrait certes être à l'origine d'une reconcentration des pratiques dans d'autres secteurs et d'une contraction des commandes de statues. Suivant cette hypothèse, le ressort économique que constitue les pratiques de reconnaissance et d'émulation sociales serait contrarié par un changement de *politeia*. Au titre d'éléments de réflexion, la part des offrandes en bronze et leur faible taux de survie peuvent aussi tendre à nuancer cette idée de rupture.

III.2.3. Conclusion

À l'examen de ces deux perspectives apparaît l'impulsion essentielle que peut produire l'élite samienne sur la vie économique de la cité. Si une telle capacité motrice est attendue, elle demeure difficile à saisir et la documentation disponible ne permet pas de réduire certaines zones d'ombres. La difficulté de cette étude tient également au fait que l'élite samienne est une réalité sociale changeante.

Au titre qu'ils détiennent de manière privilégiée les *surplus* commercialisables, les membres de cette élite influent logiquement sur les échanges locaux et distants. S'agissant de l'activité commerciale par voie maritime, il est probable que les catégories samiennes autorisent un rapport assez décomplexé de l'élite au commerce maritime qui est visiblement compris comme un vecteur de richesses, de prestige et de reconnaissance sociale. La construction sociale d'une telle perception est produite par un ensemble de symboles et de références qui fonde la légitimité et l'intérêt de telles pratiques commerciales. La dimension maritime de l'Héraion et de la grande déesse ainsi que l'histoire édifiante de Kolaios participent de ce processus. Probablement, les membres de l'élite possèdent non seulement les surplus destinés à l'exportation, mais également une partie des moyens matériels de leur mise en circulation. Comme nous l'avons observé pour Sparte et Cyrène, les membres de l'élite concentrent sur eux des rapports personnels de type *xenia* et *philia*. Disposant de ces contacts lointains, certainement des surplus commercialisables et probablement des moyens de mise en circulation par voie maritime, l'élite samienne organise probablement une bonne partie des échanges commerciaux samiens.

Localement, l'élite samienne est motrice de différentes activités économiques. L'émulation sociale qu'elle produit stimule la constitution d'ateliers spécialisés, la création de réseaux d'approvisionnement en matière première et l'innovation technique. Les ateliers "du colosse

---

Koren und *Kuroi* ganz eklatant, während in den ländlichen Heiligtümer und auf den Nekropolen die grossplastischen Funde dieser Zeit noch etwas reicher sind".

d'Ischès", de "Généléos" et du "Cheramyes-Meister" sont particulièrement sollicités dans la première moitié du VI^{e} siècle a.C. L'extraction du marbre et l'importation de cuivre sont logiquement stimulées. Enfin, les prouesses techniques réalisées suggèrent la mise au point de procédés innovants permettant ne serait-ce que l'extraction et l'érection d'un bloc de marbre de près de cinq mètres de haut ou l'économie d'une précieuse matière première.

L'émulation motive donc la création d'ateliers samiens hautement spécialisés et tend à promouvoir leur excellence artistique en dehors de Samos. Toujours à la recherche d'originalité et de prestige, les premiers des Samiens constituent dans le même temps une clientèle de choix pour d'autres artisans et producteurs étrangers. Ces modes de reconnaissance sociale semblent toutefois connaître un certain retrait ou en tout cas une reconfiguration. La tyrannie de Polycrate et les grands projets publics[2426] alors mis en œuvre ont probablement à voir avec la contraction de ce ressort économique.

III.3. La coordination marchande de l'économie samienne

Si nous ne l'avons toujours pas distinctement établi, il a déjà été mentionné que les ressorts économiques que constituent la prédation et l'activité des élites font intervenir en amont et/ou en aval une coordination de type marchand. À Samos, on revend les butins saisis en mer sur la place publique et les membres de l'élite samienne passent commande et payent les objets et statues qu'ils souhaitent consacrer à l'Héraion. Certains surplus agricoles qu'ils détiennent sont également vendus sur place ou sur des places commerciales lointaines. Par cette catégorie de la coordination marchande, nous comprenons l'ensemble des moyens et les dispositifs autorisant l'échange de biens ou de service de gré à gré réalisé dans le cadre d'une transaction.

Dans cette partie, nous proposons de centrer notre propos sur les moyens et les lieux de l'échange marchand propres à la cité samienne. Pour ce faire, nous envisagerons d'abord les moyens de mise en circulation des denrées en dressant un bilan du réseau samien de voirie. Il sera ensuite question des principaux lieux de production et d'échange et en particulier de l'agora samienne. Le monnayage samien fera aussi l'objet d'un examen approfondi. En effet, le bon état de connaissance du corpus numismatique samien autorise une mise en perspective

[2426] Sur ce point cf. infra III.4.1.

des changements intervenant dans l'expression du monnayage. Enfin, un rapide excursus sera consacré à la prostitution samienne en tant que lieu particulier et important de l'échange.

III.3.1. Réseau de voirie

Pour commencer, une étude de la coordination marchande des échanges samiens rend nécessaire une réflexion sur le réseau local de voirie qui permet la circulation des biens et des personnes. Ce réseau permet la réalisation d'échanges à l'intérieur de la cité samienne. Durant les périodes pendant lesquelles la cité samienne contrôle parfaitement sa pérée, il est logique de penser que des traversées sont régulièrement organisées pour franchir le détroit. Dans notre présentation de la pérée samienne, nous avons relevé la référence épigraphique à un "chemin" dit "des Samiens". Il a déjà été question du fait que les terres et parcelles samiennes de la pérée n'étaient pas forcément toutes contiguës entre elles[2427].

Considérant le territoire strictement insulaire de la cité, deux pôles principaux structurent l'espace civique : la ville et l'Héraion. D'autres formes d'établissements humains existent certainement, mais ils sont difficilement localisables en l'absence de prospections systématiques. Des Samiens vivaient vraisemblablement dans la bourgade de Chôra et dans des fermes isolées dans le reste de l'île[2428].

Cependant s'agissant de notre période et du fait de l'histoire des études samiennes, ces questions d'occupation du territoire sont difficiles à envisager. Même les deux pôles les plus importants nous restent en partie mal connus. Toutefois, il est intéressant de remarquer qu'avant la fin du VII^{e} siècle et la monumentalisation de la voie sacrée, le lien entre la ville et le grand sanctuaire d'Héra n'est pas évident. Jusqu'au début du VI^{e} siècle, l'Héraion semble davantage tourné vers la mer au sud et relativement indépendant de la ville. Pour les plus hautes époques, il est possible que les deux pôles samiens aient été relativement indépendants et que le sanctuaire ait eu une visibilité économique propre. Au VII^{e} siècle, l'intégration civique du sanctuaire n'est pas évidente. Comme les petits sanctuaires rupestres couronnant la ville de Samos[2429], l'Héraion pouvait apparaître pendant un temps comme un sanctuaire d'*eschatiai*. Le sanctuaire représentait potentiellement une force centrifuge à l'intérieur de la cité. Ou plutôt reformulons, la cité samienne devient réalité à partir du moment où les deux principaux pôles de son territoire sont physiquement liés entre eux.

[2427] cf. supra I.1.2.1 ; Carusi 2003, 144, cf. *IP*. 363.
[2428] cf. supra I.1.1.1.
[2429] cf. supra I.1.1.2.

En fait, un processus de repolarisation publique du sanctuaire change profondément la donne et les perspectives politiques et économiques. Vers 600 a.C., la monumentalisation de la voie sacrée[2430] valide la prépondérance de cet axe est/ouest de communication[2431] au détriment de l'ancienne orientation maritime vers le sud[2432] qui tendait à faire de l'Héraion une enclave indépendante[2433]. Un peu plus tard, vers 560 a.C.[2434], la monumentalisation d'un second axe avec les aménagements de la porte nord suggère la validation d'un autre axe de communication important. Au début de ce siècle, ces travaux permettent d'intégrer le sanctuaire dans le territoire samien[2435]. La validation de cet accès par le nord du sanctuaire – qui continuait déjà, dès le courant du VII^e^ siècle, le plus ancien axe Nord/Sud ("Nordsüdstrasse") depuis la plage[2436] – suggère l'existence d'une route importante menant au nord vers le cœur du territoire samien (cf. Planche 4, fig. 1).

Les autorités en charge de la cité samienne fournissent à cette époque un effort public important afin d'intégrer différents secteurs du territoire civique et de faciliter les déplacements des personnes et des biens. Reste la question de savoir si la création des routes participe de la création de nouveaux flux ou si elle les valide simplement. Pour ne prendre que l'exemple de la porte nord – un accès monumental de 6 de mètres de large[2437] – il est logique de postuler l'existence d'un foyer samien d'habitation situé à une certaine distance au nord du sanctuaire.

Les perspectives politiques et économiques sont évidemment nombreuses et importantes. Même si elle est plus ou moins aménagée, une route facilite le déplacement des personnes et des biens et donc tend à désenclaver certains secteurs du territoire samien. Certaines ressources sont désormais plus facilement accessibles. La capacité d'échange interne à la cité samienne connaît très clairement un accroissement très net à l'aube du VI^e^ siècle.

[2430] Kyrieleis 1981, 118-120, fig. 89-90 ; Herda 1995, 134, d'une largeur de 8 mètres dans l'Héraion ; Zapheiropoulou 1997, 154, d'environ 6 km, celle-ci aboutissait rallier le sanctuaire depuis l'agora via la porte ouest ; Kienast *et al*. 1985, 367-368, fig. 1-2.

[2431] Duplouy 2006a, 190.

[2432] Herda 1995, 133, "ein Weg (sog. Prozessionsweg) vom Strand nach Norden direkt zum Platz zwischen Altar und > Hekatompedos II <" ; Zapheiropoulou 1997, 154, trois puits ont été mis au jour le long de cette "vieille" voie sacrée. Ils permettaient le ravitaillement en eau potable des voyageurs qui pouvaient directement abordé le sanctuaire.

[2433] Herda 1995, 133, au sujet de l'estuaire très peu profond de l'Imbrassos qui permetttait le débarquement des navires.

[2434] Isler 1978a, 22-33, pour une présentation et un commentaire détaillés de la première phase de construction datée de 560 a.C, 34-39, pour ce qui concerne la seconde phase datée de 540 a.C., plans 1-4 ; Kienast 1992a, 194-197, fig. 24 et 27 ; Duplouy 2006a, 201

[2435] Sur cette question voir aussi Polignac 1997, 120.

[2436] Herda 1995, 134, "in Verlängerung dieses > Prozessionsweges < vom Festplatz weg in nördliche Richtung (> Nordsüdstrasse <), sie zielte ins Landesinnere" ; Zapheiropoulou 1997, 154.

[2437] Duplouy 2006a, 201, pl. 12-13, sur les *korai* de Chéramyès, distantes d'environ 6 mètres de part et d'autre de la porte.

Dans le même ordre d'idée, il nous faut mentionner la construction d'un pont au VI^e^ ou au V^e^ siècle. Si la datation de l'inscription associée pose problème[2438], un tel ouvrage réduit considérablement les temps de parcours entre le cœur du territoire civique et les plaines du nord de l'île et leurs ressources. Inscrite à même la roche à peu de distance du pont, une inscription précise les noms des deux commissaires désignés à la surveillance du projet (αἱρεθέντες)[2439] et des deux architectes (τέκτονες). Le seul mode de désignation des magistrats responsables des travaux donne à voir les résultats d'un processus décisionnel public. Les instances décisionnelles étant sollicitées pour la désignation des magistrats responsables de ces travaux, il est possible qu'elles l'aient été pour la prise de décision elle-même. Rien ne filtre toutefois de l'origine de la proposition et la validation publique d'un projet ne dit rien sur la *politeia* qui organise alors la vie publique à Samos[2440]. Ces précisions garantissent le caractère public des travaux engagés et par extension le souci qu'ont les autorités de la cité de l'intégration des secteurs lointains. L'investissement en ressources humaines et matérielles est important et illustre la volonté de la cité d'aménager et de contrôler les marges de son territoire.

À une échelle différente, la ville elle-même présente un réseau viaire permettant la circulation des biens et des personnes. Ce réseau vise avant tout à mettre en relation entre eux les principaux espaces qui polarisent le secteur samien le plus urbanisé. Il s'agit des deux ports et de l'agora. À propos des installations portuaires, nous rappelons ici qu'elles connaissent un changement très important sous l'impulsion polycratéenne avec la réalisation du port de guerre fermé. Même sans croire au mono-fonctionnalisme de ce dernier, il est probable que l'ancien port de halage[2441] continue à être utilisé pour les échanges commerciaux les plus simples. Néanmoins, il est en effet évident que le halage ne permet pas la même facilité de chargement qu'un port à quais (cf. Planche 3)[2442].
Les recherches archéologiques menées dans la ville basse de l'actuelle Pythagoreion ont permis d'identifier les deux principaux axes de voirie qui organisaient la circulation et l'espace urbain par la même occasion[2443]. Le premier axe d'orientation ouest/est se situe dans la continuité de la voie sacrée et court depuis la porte ouest jusqu'au secteur du port "fermé"

[2438] *IG*. 12.6.1, 478; Dunst 1972b, 124-127, pl. 51 ; Shipley 1987, 95 ; sur les problèmes de datation, Dunst et Shipley penchent pour une datation haute du temps de Polycrate, les éditeurs des *IG* proposent de dater l'inscription du V^e^ siècle.
[2439] Dunst 1972b, 125, "es sind Bürger, die zum Zwecke der Bauaufsicht gewählt wurden" (αἱρεθέντες).
[2440] L'établissement d'une tyrannie ne remet pas en question la désignation de magistrats responsables, on pense notamment à l'archontat sous les Pisistratides cf. Pébarthe 2005a ; Pébarthe 2005b, 35-36.
[2441] Γιαννούλη 1999, plan 1.
[2442] Sur ces questions cf. supra II.1.1.3.
[2443] Γιαννούλη 1999, 14, plan 2.

en passant par l'agora[2444]. L'autre axe nous est connu par la découverte de différents tronçons découverts à l'est de l'agora[2445]. Par exemple, dans le secteur du lot Skophou, une belle rue pavée de 3,80 mètres de largeur a été identifiée. De part et d'autre de cet axe s'organisaient de véritables quartiers d'habitations et d'activités[2446]. D'orientation sud-ouest/nord-est, cet axe (A) suivait la rivière Chesion et la route actuelle permettant de rejoindre Vathy et la plaine de Misokampos (cf. Planche 4, fig. 2)[2447]. À l'instar de l'Héraion, l'accès par le nord de la ville invite à réfléchir à l'intégration d'autres secteurs d'habitats et d'activités. Sans davantage développer ce point, la richesse ostentatoire des marqueurs de tombes de la nécropole nord témoigne aussi de la réalité de cet axe dès le VI^e^ siècle a.C. Le célèbre *kouros* – daté de 540-530 a.C. – devait être vu par un grand nombre de Samiens arrivant et repartant de la ville par le nord[2448]. Le point de jonction de ces deux grands axes se trouvait certainement sur l'agora de la ville[2449]. Enfin, deux autres routes moins importantes (B et Γ), parallèles entre elles et de même orientation que la route A, ont également été identifiées. Elles permettaient peut-être de connecter un autre quartier situé sur une colline basse située au-dessus du port fermé avec l'espace central de l'agora[2450].

Ainsi, quand bien même l'information dont nous disposons demeure incomplète, un réseau de communication assez complexe est déjà certainement en place aux VI^e^ et V^e^ siècles a.C. Celui-ci innerve le territoire insulaire samien et connecte entre eux les principaux pôles d'activité et de production que sont l'*asty*, l'Héraion, Chôra et certainement des secteurs plus reculés situés dans la partie nord de l'île. Pour le secteur urbain, un réseau assez dense permet la coordination entre les interfaces extérieures portuaires et l'agora qui constitue le véritable cœur de la ville. La constitution de ce réseau et son entretien semblent être une préoccupation majeure des autorités de la cité. La capacité de déplacement des biens et des personnes s'en trouve logiquement améliorée.

[2444] Γιαννούλη 1999, 14, "οδηγούσε από το λιμάνι προς τη δυτική πύλη".
[2445] Γιαννούλη 1999, 15, plan 2, route α.
[2446] Τσάκος 1977, 534-535, fig. 9, pl. 499, fig. δ.
[2447] Γιαννούλη 1999, 15.
[2448] Freyer-Schauenburg 1974, 100-102, pl. 38-39, n°53, l'auteur identifiait déjà clairement ce kouros comme un marqueur de tombe (*Grabstatue*) du fait de son lieu de découverte, voir aussi le *kouro*s n°56 également découvert dans la nécropole nord ; sur ce kouros rattaché à la tombe de Mégas voir : Marriaud 2012 à paraître.
[2449] Τσάκος 1977, 535 ; Γιαννούλη 1999, 15.
[2450] Γιαννούλη 1999, 15.

III.3.2. Les lieux de production et d'échange

Dans cette sous-section de présentation des lieux de production et d'échanges, nous laisserons de côté les lieux de productions agricoles situés dans la campagne samienne. En effet, en l'état actuel de la documentation et sans la mise en œuvre d'un programme de prospection systématique de la *chôra* samienne, il reste impossible de proposer une vue d'ensemble des lieux de productions dans la campagne. Bien entendu, ceux-ci devaient exister comme en témoignent les différentes routes qui permettaient de rallier la campagne depuis la ville et le sanctuaire ou vice versa. Au plus, les secteurs identifiés comme des anciennes carrières constituent des zones de production. Ainsi que nous l'avons vu plus haut, les grandes carrières de *poros* samien, comme celles d'Aspro Kavos et de Katarouga, étaient autant de lieux d'extraction et donc de production. La production des grands *kouroi* en marbre local[2451] nécessitait aussi l'exploitation de gisements. La même chose vaut pour les collines boisées qui ne manquaient d'être exploitées pour satisfaire les besoins en bois. Dans cet ordre d'idée, il est probable que la fameuse "terre samienne" que nous avons déjà évoquée était extraite de la zone de Platanos[2452]. G. Shipley propose d'expliquer la construction du fameux pont de la passe de Pyrghos, notamment par la volonté des autorités samiennes – que l'auteur identifie ici comme le tyran Polycrate – de sécuriser les terres agricoles du nord et les sources de "Σαμία γῆ"[2453].

Plus concrètement, nous souhaitons ici discuter des deux principaux secteurs de production et d'échange que connaissaient les Samiens. Pour notre période, deux espaces polarisent visiblement les activités de production et d'échange : l'Héraion et l'agora de la ville.

III.3.2.1. L'Héraion

Considérant d'abord l'Héraion (cf. Planche 4, fig. 1), si certaines informations ont déjà en partie été discutées, il nous faut revenir sur la présence, pérenne ou non, de nombreux ateliers produisant des biens destinés à être consacrés à la déesse. Ainsi que nous l'avons vu plus haut, des artistes itinérants, certainement laconiens et peut-être chypriotes[2454], devaient régulièrement se trouver dans le secteur de l'Héraion pour pouvoir satisfaire aux exigences

[2451] Sur ces questions cf. supra I.3.1.1 et III.2.2.
[2452] Shipley 1987, 20-21, 259, 277-278.
[2453] Shipley 1987, 95 ; sur ce point cf. supra I.3.1.1.
[2454] cf. supra II.2.1.2.1 et II.2.4.1.

des pèlerins et des Samiens eux-mêmes. Plus généralement, des ateliers de potiers – samiens[2455] ou étrangers – fonctionnaient certainement au sein du sanctuaire. Les officines des plus grands sculpteurs samiens devaient nécessairement travailler sur place. D'une hauteur de 4,80 mètres, le colosse d'Ischès a été taillé sur place au cœur de l'Héraion. Comme nous l'avons déjà évoqué, le travail du bronze constituait l'une des nombreuses spécialités artisanales samiennes. Dans l'Héraion, la découverte, déjà mentionnée, de nombreux exemples de déchets de coulée en bronze témoigne de l'activité d'ateliers de bronziers dans le sanctuaire[2456].

La diversité des activités artisanales – allant de la production céramique à la sculpture monumentale en passant par le travail du bronze – qui prenaient place dans le sanctuaire invite à réfléchir à la localisation des ateliers, des boutiques ou des échoppes qui devaient les abriter[2457]. Il faut toutefois immédiatement remarquer que le rythme du calendrier religieux avait nécessairement un impact et sur le rythme d'activité et sur la permanence des ateliers. Nous avons déjà noté que certains artistes laconiens ne faisaient, semble-t-il, que séjourner sur place. De fait, leur activité ne nécessitait pas forcément des structures d'accueil pérennes. Les potiers étaient d'autant plus sollicités que se rapprochaient les grandes fêtes en l'honneur d'Héra[2458] et les nombreux banquets qui leur étaient associés[2459].
Suivant ce rythme, la frénésie des activités artisanales pouvait poser des problèmes d'organisation. Pour la période hellénistique, la célèbre loi samienne réglant le commerce des *kapéloi* nous démontre avec force comment les activités commerciales au sein du sanctuaire pouvaient dépasser et déborder le cadre légal[2460]. Vraisemblablement daté de la seconde moitié du III^e^ siècle[2461], ce décret a été pris par l'assemblée samienne à la demande des

[2455] Sur les difficultés d'identification des productions samiennes cf. supra I.3.2.2 ; au sujet des coupes ioniennes produites par les Samiens voir : Dupont 1983, 40, l'auteur intitule son point de synthèse "Les coupes ioniennes de grande diffusion : une spécialité samienne", de fait, pour l'auteur "la plupart des modèles de qualité rencontrés à Istros et à Naucratis. La gamme couvre toute la séquence des formes distinguées par Villard et Vallet…Les meilleurs exemplaires rencontrés à Milet paraissent eux-mêmes samiens d'après les analyses", Samos serait donc le principal lieu de production devant les ateliers milésiens et ceux dits d'Ionie du Sud ; Dupont 2002, 66, note 5, au sujet des coupes ioniennes abondantes dans l'Héraion mais dont l'analyse phyisco-chimique présente des marginalités vis-à-vis du référentiel local, "Ce constat ne remet cependant pas en cause le fait qu'on a effectivement fabriqué sur place des coupes de qualité courantes (des formes A2 et B1 notamment), mais non exportées semble-t-il".

[2456] Kyrieleis 1990, 23, fig. 8 ; Gehrig 1979, 552-554, fig. 7-9, présente divers exemples de productions ratées de protomés de griffon.

[2457] Sur ce point voir en premier lieu et récemment : Karvonis 2007, 41-47.

[2458] Brize 1997, 135-137, notamment au sujet des deux principales fêtes des *Héraia* et des *Tonaia*.

[2459] La fréquence des ces banquets pose aussi la question non seulement des lieux dédiés –peut-être en plein air d'ailleurs (cf. supra II.2.1.2.1 sur la représentation des scènes samiennes sur les vases laconiens) – mais également la question de la préparation des repas cultuels qui devaient mobiliser.

[2460] Habicht 1972, 210-225 ; Dunst 1975 ; Sokolowski 1978 ; Franke 1984 ; Soverini 1990 ; Shipley 1987, 217.

[2461] Soverini 1990, 60, vraisemblablement passé sous le règne de Ptolémée Évergète (246-221 a.C.) ; Gauthier 2001, 222, retient la datation proposée par Hallof & Mileta 1997 : 245-244 a.C.

neopoiai du sanctuaire[2462]. Ce collège de magistrats est visiblement en charge du bon déroulement des affaires économiques et commerciales se déroulant dans le sanctuaire. En fait, ce n'est probablement qu'en cas de problème important que les institutions civiques sont directement sollicitées[2463]. Par ce qu'elle entend protéger, à savoir l'activité commerciale légale des κάπηλοι[2464], la loi nous informe en négatif de la menace qui pèse sur le bon déroulement des affaires commerciales. Il apparaît très clairement que certains individus – parmi lesquels, des soldats, des "désoeuvrés", des suppliants[2465] – s'attachent à pratiquer un commerce et des échanges illégaux qui minent *a priori* l'activité légalement reconnue des tenanciers autorisés. Considérant la constante que représente la renommée et le succès de l'Héraion dans l'histoire samienne, la nécessité de cette réglementation nous invite à réfléchir au contrôle des activités économiques au sein d'un sanctuaire qui attire à lui un grand nombre de personnes. Il est très intéressant d'ailleurs de constater que le début du texte nous précise que ces nouvelles dispositions n'interviennent que pour modifier un règlement déjà en place (διορθωσά]μενοι τὴν διαγραφὴν τῶν καπη[λείων] [τῶν ἐν τῶι ἱερῶι κατ]ὰ τὸ ψήφισμα) – sans que l'on sache depuis combien de temps – relatif à ces mêmes tenanciers légaux que sont les *kapéloi*[2466]. Le souci législatif vis-à-vis de ces affaires n'attend donc pas cette crise pour être mis en œuvre. La loi précise en outre que seuls les γεοῦχοι sont autorisés à approvisionner l'Héraion en produits agricoles. Dans la lignée de C. Habicht, on ne reconnaît dans cette catégorie aucune élite foncière à la manière de ce que furent les *geomoroi*[2467]. Par extension, tout possesseur d'une terre, grande ou petite, pouvait être autorisé à approvisionner les *kapéloi*. Pour cela, ils devaient toutefois être enregistrés et reconnus par la cité comme appartenant à la catégorie des γεοῦχοι. Pour l'époque hellénistique, la concession de différents espaces permettait d'augmenter les revenus du sanctuaire par la perception de loyers[2468]. Il reste que l'on ignore parfaitement l'époque à partir de laquelle ce type de pratique peut s'être mis en place.

[2462] Furtwängler 1997, 147, à propos des *neopoiai* et du trésorier du sanctuaire.

[2463] Soverini 1990, 63-64.

[2464] Sur les *kapeloi* voir : Vélissaropoulos 1980, 37, l'auteur retient l'idée que le *kapelos* achète et revend localement les produits au contraire de l'*emporos* qui recherche la vente à l'étranger.

[2465] Soverini 1990, 61, pour l'édition que nous prenons comme référence.

[2466] Sokolowski 1978 , 143.

[2467] Habicht 1972, 220, "Diese sind daher, im Unterschied zu den samischen Geomoren der frühen Zeit (Thukydides 8, 21), nicht Besitzer großer Güter, sondern Eigentümer eines Landstückes, sei es groß oder kein, wie auch im ptolemäischen Ägypten" ; Shipley 1987, 217 ; Soverini 1990, 73.

[2468] Habicht 1972, 223 ; Soverini 1990, 77 ; Furtwängler 1997, 147, sur les *exetastai* de la cité qui jugeaient en appel les affaires de litige relatives au paiement des loyers ; voir aussi Furtwängler 1997, 145, sur l'inventaire précis des biens de la déesse en 346/345 a.C.

Concernant la localisation possible des activités artisanales et commerciales, les seules structures architecturales qui peuvent être discutées sont les deux grandes *stoai* contemporaines de notre période (cf. Planche 4, fig. 1).

Dans ces espaces, se déroulaient notamment des activités relatives aux différents banquets qui scandaient la vie religieuse des Samiens. Toutefois, la polyvalence notoire de ces espaces ouvre la discussion quant à leur capacité à abriter – des intempéries et du soleil – des activités productives et commerciales.

Bien qu'elle semble être détruite vers le début du second quart du VI^e^ siècle – pour faire de la place au premier grand diptère et à "l'édifice sud"– la *stoa* sud[2469] constitue un espace essentiel où pouvaient se dérouler ces types d'activité. Sa réalisation est contemporaine des travaux de construction du second *Hékatompedon* et de la première monumentalisation de l'autel vers le milieu du VII^e^ siècle[2470]. Cette *stoa* courait sur 70 mètres – 200 pieds samiens[2471] – pour une largeur de 5,90. Une rangée centrale de colonnes en bois appuyées sur des bases en pierre[2472] permettait de supporter la toiture. L'organisation interne de l'espace prévoyait trois parties centrales de dimensions égales. Chaque section présentait 9 colonnes en bois extérieures et 9 autres intérieures. Les murs étaient faits de pierres de taille en calcaire[2473].

La division de l'édifice en trois volumes pose question. Aucun ne correspond à ce que nous connaissons des partitions de *stoai* plus tardives avec des rangées de boutiques. De plus, le traitement et les soins accordés au parvis – très soigné (*c.* 4 m) et placé à l'avant de l'édifice – laissent entendre que le bâtiment abritait des activités d'apparat plutôt que de production. Cet espace était en effet dallé de plaques polygonales en calcaire ce qui constitue une nouveauté. À l'intérieur, le sol – sans être dallé – était bien stabilisé et également très soigné[2474]. En raison de la chronologie de la construction et du soin accordé au revêtement des sols associés à ce bâtiment, on imagine difficilement la pratique d'activités artisanales et/ou commerciales dans cette *stoa*. Au contraire, elle devait être réservée aux banquets et autres moments forts du culte d'Héra. À ce sujet, G. Kuhn défend l'hypothèse que les restes d'un petit podium découvert dans la partie nord de la *stoa* – qu'E. Buschor interprétait comme une base

[2469] Gruben 1957, pl. 4-5.
[2470] Kyrieleis 1981, 79 ; Kyrieleis 1993, 130.
[2471] Une coudée samienne de 0,525 m étant équivalente à 1,5 pied samien, le pied samien équivaut à 35 cm.
[2472] Gruben 1957, 56-57, fig. 1, annexe 81.
[2473] Kyrieleis 1981, 95-96.
[2474] Kyrieleis 1981, 95-96, "das Halleninnere bestand aus einem festen Estrich. Vorgelegt war ein ca. 4 m breites Pflaster aus polygonalen Kalksteinplatten" ; Gruben 1957, 58, pl. 5, annexe 80.2.

votive[2475] – pourraient en fait être les vestiges d'une banquette en pierre d'environ 50 cm de largeur[2476]. Celle-ci aurait alors pris place le long du mur intérieur[2477]. La découverte d'un dispositif comparable, longeant le mur du fond de la salle sud, tendrait à valider cette hypothèse[2478]. La présence d'une telle banquette ne peut toutefois pas garantir la fonction d'un édifice qui reste potentiellement très polyvalent. Sans la présence de nombreux lits pour garnir ces vastes volumes, cette banquette ne semble pas très adaptée à l'esprit du *symposion*. Les convives ne se font pas face et ne peuvent pas vraiment discuter entre eux. De surcroît, un banqueteur samien pourrait-il se satisfaire d'un appui d'une cinquantaine de centimètres de largeur pour s'y allonger ? À titre d'élément de comparaison, les lits des *oikoi* de l'Héracléion de Thasos – qui remontent à l'époque classique – proposent aux convives de toutes autres dimensions de l'ordre de 1,80 x 0,85 mètres[2479].

Il reste qu'il s'agit d'un espace situé à proximité immédiate et donnant sur ce qui demeure longtemps la principale voie de procession du sanctuaire. Menant vers la plage, celle-ci permettait d'emporter la statue de culte jusqu'à la mer[2480]. Les volumes ménagés par cette *stoa* permettent de grandes assemblées. La tripartition de l'espace pose d'ailleurs la question du regroupement de certaines personnes entre eux[2481]. La question de la nature de ces assemblées doit rester ouverte.

Situé au nord, un autre ensemble complexe de type *stoa* intéresse notre propos. Vers 570-560 a.C., cet ensemble est construit *a priori* en coordination avec la première phase de la monumentalisation de la porte nord. D'une largeur moyenne de 5 mètres, ce portique propose une longueur d'au moins 220 mètres et est divisé en huit sections ou plus. L'ensemble ouvrait au sud-est grâce à des colonnes en bois. Ce système rappelle celui de la *stoa* sud que ce nouvel espace devait certainement remplacer[2482]. Il faut aussi signaler que cet ensemble n'est pas réalisé en seul temps, mais bien en plusieurs phases depuis la première moitié du VI^{e} siècle jusqu'à la période classique[2483]. En réalité, il s'agirait plus d'un agrégat relativement continu de différents portiques. La stoa "nord-ouest" et les portiques encadrant la porte nord

[2475] Buschor 1930, annexe 5, 24, l'archéologue remarque dans la partie nord de la stoa "einem 60 cm dicken bankartigen Aufbau längs der Rückwand (Oberkante + 222, Unterkante +198)…, das Ganz war wohl für Weihgeschenke bestimmt".

[2476] Gruben 1957, pl. 3-4, suivant les relevés, cette supposée banquette pouvait permettre aux Samiens de s'asseoir à environ 25 cm du sol.

[2477] Kuhn 1985, 299-300.

[2478] Kuhn 1985, 299, l'auteur précise une largeur de 30-40 cm ; Gruben 1957, pl. 5, l'auteur annonce la partie supérieure à +165 et le niveau de circulation à +150.

[2479] Grandjean & Salviat 2000, 140, fig. 14, 145.

[2480] Brize 1997, 136.

[2481] Kuhn 1985, 307.

[2482] Kyrieleis 1981, 103-104.

[2483] Kyrieleis 1981, 103-104, "Anscheinend ist die Nordhalle nicht einem Zuge errichtet, sondern abschnittsweise von der Mitte des 6. Jahrhunderts bis in klassische Zeit".

participent de la monumentalisation de la limite nord du sanctuaire[2484]. La question des différentes fonctions à associer à ces portiques se pose.

Dans son plan restitué de 1930, E. Buschor propose de distinguer un portique nord-ouest ("Nordwesthalle") correspondant aux trois grandes pièces situées le plus à l'ouest et courant sur environ 60 mètres pour une largeur de 5,92 mètres[2485]. Même sans colonnade centrale, ce portique tripartite ressemble d'assez près à la *stoa* sud[2486]. Le même auteur rattache ainsi l'édifice au grand programme architectural de Rhoikos[2487]. S'agissant des fonctions probables de cette *Nordwesthalle*, il est clair que, si les points de comparaison sont nombreux, il demeure une différence fondamentale bien relevée par G. Kuhn dans un article publié en 1985. Contrairement aux grandes pièces de la *stoa* sud, cette section du portique nord paraît extrêmement excentrée et très éloignée de la voie sacrée. La visibilité et donc l'importance du lieu ne semblent pas pouvoir être directement comparées[2488]. L'auteur ne relève aucune trace archéologique pouvant témoigner de la présence de banquettes dans les trois espaces de cette section[2489]. En l'absence d'indices supplémentaires, il paraît peu raisonnable de risquer une hypothèse quant aux fonctions de ce premier sous-ensemble.

Pour le second, H. Isler avance l'idée d'une coordination architecturale de la porte nord avec un système de portique l'encadrant, et ce dès la première phase de construction datée de 560 a.C[2490]. À l'est de la porte, la largeur des pièces varie entre 12,25 et 12,50 mètres[2491]. La première pièce à l'est présente quant à elle une profondeur de 5,75 mètres[2492]. En fait, il apparaît que les modules de ces pièces changent suivant leur position dans cet ensemble nord. D'après le plan général fourni par H. Isler, les dimensions des pièces à l'ouest de la porte sont différentes suivant que celles-ci se trouvent dans telle ou telle section. C'est dans la section la plus occidentale que nous retrouvons les cinq pièces[2493] les plus grandes présentant une largeur d'environ 9,10 mètres pour une profondeur approximative de 6,20 mètres[2494] (*c.* 56

[2484] Schmidt 1972, 171, "Zur Nordmauer ist zu sagen, dass sie nicht in die Rückwand der 'Nordwesthalle' einbindet ; vielmehr ist sie klar neben die Rückseite dieser Hall angebaut" ; Kuhn 1985, 301-302, note 869 ; Isler 1978a, 30, en particulier sur les différences d'appareillage et d'orientation des murs nord des deux sous-ensembles qui parlent "eindeutig gegen einen einheitlichen Entwurf von Nordwesthalle und restlicher Anlage".

[2485] Isler 1978a, 9 ; Buschor 1930, 54, fig. 25.

[2486] Buschor 1930, annexe 13, 54, fig. 25 ; Isler 1978a, 6, "die Nordwesthalle lässt sich als Ersatz für die Südhalle begreifen, der sie in Form und Aufteilung und auch einigermassen in ihren Abmessungen entspricht"

[2487] Buschor 1930, 56, cet édifice "muß noch zum Bauprogramm des Rhoikos, wenn nicht selbst in seine Zeit gehören ; eine isolierte Nordwesthalle quer gegenüber der Nordwestecke des Rhoikostempels wäre unverständlich"

[2488] Kuhn 1985, 301.

[2489] Kuhn 1985, 301.

[2490] Isler 1978a, 8, plans 1-2.

[2491] Isler 1978a, 9.

[2492] Isler 1978a, 22.

[2493] Kuhn 1985, 302-303, en l'état actuel de la recherche archéologique on ne sait pas si les 5 pièces de ca. 56 m^2 sont suivies vers le nord-est d'autres espaces de même module ou si le module change pour rattraper le formats des pièces situées à proximité de la porte nord.

[2494] Kuhn 1985, 302, note 870.

m^2). Dans la deuxième section, située immédiatement à l'est de la porte, les cellules sont de plus petits modules, de l'ordre de 6x5 mètres (*c.* 30 m^2). Enfin, à l'est de la porte nord se trouvent les pièces les plus spacieuses. Elles sont larges de 13,10 mètres et profondes de 5,75 mètres. Chaque pièce de cette dernière catégorie occupe donc une surface de 75m[22495]. Ainsi, en dehors des trois grandes pièces de la "Nordwesthalle", le programme samien prévoyait déjà vers 560 a.C. pas moins de trois modules différents de pièces abrités par ce système de portique.

Grâce au travail précis des archéologues allemands, nous disposons de relevés stratigraphiques et d'informations précises pour certaines sections de ce portique. En particulier pour la zone des cinq pièces – le secteur le plus occidental (H6) –, le célèbre chaudron en bronze de Brychon a été mis au jour. En association directe avec ce chaudron, deux plaques verticales en calcaire ont également été découvertes[2496]. Il est intéressant de noter qu'une autre plaque verticale de format comparable – 35 cm de haut pour 7 cm d'épaisseur – se retrouve dans la même configuration, mais cette fois le long de la paroi nord de la pièce. Celle-ci devait probablement appartenir à une autre rangée de ces mêmes dalles. Il nous faut préciser qu'une autre plaque de 22 cm de haut et de 5 cm d'épaisseur a été mise au jour dans la première pièce située immédiatement à l'est de la porte nord. L'espacement d'avec le mur nord, de l'ordre de 50 cm, est également parfaitement comparable[2497]. La fonction de ces rangées de plaques soulève de nombreuses questions[2498]. D'après G. Kuhn, il faut voir ces plaques verticales comme les vestiges d'un dispositif permettant de soutenir une banquette d'environ 50 cm de largeur qui courait le long des parois intérieures des compartiments étudiés[2499]. Cette hypothèse renforcerait l'idée d'un lien au moins formel entre les nouveaux espaces aménagés dans le cadre du portique nord et ceux que présentait la *stoa* sud. Ces indices suffisent à G. Kuhn pour affirmer que ce portique nord reproduisait simplement la fonction principale de la *stoa* sud en permettant l'accueil d'une foule nombreuse pendant les fêtes en l'honneur d'Héra. Au regard d'autres exemples connus dans les sanctuaires grecs, l'auteur propose d'expliquer l'étroitesse des subdivisions de la *stoa* par la volonté de certains Samiens de festoyer entre eux par petits groupes de sociabilité. Cet immense espace aurait donc été subdivisé dans le but de permettre à plusieurs groupes de participer – chacun de leur côté – à des banquets cultuels. Pour l'auteur, les trois salles de la

---

[2495] Isler 1978a, 32, l'auteur donne les équivalences en pieds samiens, plans 2-3, 7.

[2496] Schmidt 1972, 168-173, fig. 1-5, pl. 62-67 ; Kuhn 1985, 303-304, note 878.

[2497] Kuhn 1985, 304-305 ; Isler 1978a, 10, pl.12c-13a, plan 2, (Oberkannte) 361.

[2498] Isler 1978a, 10, l'auteur propose d'y voir un système permettant d'homogénéiser les niveaux de circulation sur toute la *stoa* ; Kuhn 1985, 304-305.

[2499] Kuhn 1985, 305-306, "sie trugen ein Plattenpflaster von ca. 0,50 m Breite, das im Niveau der Estrichoberfläche vor den Innenseiten der Wände in den einzelnen Kompartimenten umlief".

stoa sud auraient peut-être pu satisfaire au même type d'exigences[2500]. Par extension, cette hypothèse nous inviterait à lire les trois modules de salles présents dans la *stoa* nord comme une adaptation à des demandes pouvant émaner de groupes d'importance numérique différente. Reposant sur la découverte de quatre plaques verticales et sur des analogies, cette hypothèse, certes intéressante, reste assez faible. Certes, dans ce système de portiques encadrant la porte nord, des banquettes étaient vraisemblablement aménagées dans les pièces de plus importants modules (56 m^2 pour H6 et 75 m^2 pour l'autre pièce à l'est de la porte). Toutefois, comme nous l'avons souligné plus haut, il est peu probable – considérant la largeur d'une cinquantaine de centimètres des banquettes – qu'ils s'y allongent pour manger. En fait, en retenant l'hypothèse de banquettes assez étroites, il faudrait imaginer des réunions dans lesquelles les participants s'asseyent plus qu'ils ne s'allongent.

Pour ce qui concerne le seul secteur H6 et notamment la pièce où a été retrouvé le chaudron de Brychon, une autre hypothèse – rejetée par G. Kuhn[2501] – quant à la fonction de la pièce doit être mentionnée. Dans la stratigraphie de la cellule, les archéologues allemands ont relevé une couche d'incendie – de couleur brun-rouge – sous une couche cendreuse, elle-même située sous une unité stratigraphique de destruction contenant des débris de tuiles[2502]. Dans cette couche d'incendie, des restes de bronze décomposé ont été récupérés[2503]. Au départ, l'hypothèse a alors été avancée qu'il se trouvait à cet endroit un foyer de fonderie[2504]. Partant de l'importance et des traces archéologiques de cette activité à Samos et dans l'Héraion[2505], des ateliers devaient vraisemblablement être installés dans l'Héraion[2506]. Étudiant cette question en particulier, G. Schmidt propose de rechercher ces ateliers plutôt en périphérie du sanctuaire. À ce titre, il postule que le portique nord pouvait abriter ce type d'activité[2507]. Partant de ces considérations, il revient sur la fonction de l'objet consacré par Brychon et son lieu de découverte. Au-delà de la fonction finale d'offrande, il avance l'idée d'une "utilisation profane" (profane Verwendung) impliquant un contact très intense avec le feu. Le fond du chaudron a visiblement été rapiécé et des résidus de suie ou de rouille indiquent une longue

---

[2500] Kuhn 1985, 307.

[2501] Kuhn 1985, 306, l'auteur explique ainsi " dass die Nordstoa zur Aufnahme grösserer Menschenmengen während des Festes bestimmt war, so wird diese Funktion durch die anhand der Hochkantplatten erschlossenen Bänke vollends bestätigt. Die Räume der Nordwest- und Nordstoa waren also weder Behältnisse für Weihgeschenke noch Arbeitsräume von Handwerkern bzw. Verkau " ; contra Kyrieleis 1981, 104 ; Isler 1978a, 34, note 58 ; Schmidt 1972, 178, "Die Brychon-Weihung dagegen fand sich in profanem Gelände, in einer Halle, die wohl zumeist Verkaufsstände und Handwerksbetriebe barg".

[2502] Schmidt 1972, 172, fig. 4.

[2503] Schmidt 1972, 178.

[2504] Schmidt 1972, 178, "Bei Freilegung des Geländes um den Kessel wurde zunächst vermutet, dass es sich bei den Brand- und Schlackenresten nördlich des Kessel um den Ofen einer Giesserei handelte, zudem sich auch Bronzereste fanden".

[2505] Sur cette question cf. supra III.2.2 ; Kyrieleis 1990, 23, fig. 8 ; Gehrig 1979, 552-554, fig. 7-9, l'auteur présente divers exemples de productions ratées d'objets en bronze.

[2506] Schmidt 1972, 178-179.

[2507] Schmidt 1972, 179.

période d'utilisation[2508]. Il est probable que cet objet ait véritablement servi pour la fusion de certains métaux. Par la suite, l'objet aurait été enfoui de manière rituelle dans ce qui serait un atelier de fonderie[2509].

Le constat est donc frustrant mais il faut reconnaître qu'aucun élément déterminant ne permet d'arrêter les fonctions de ces différents portiques. Il nous semble toutefois qu'il faille se garder de toute interprétation trop tranchée. La tendance à vouloir interpréter toutes les pièces comme des salles de banquets connaît des limites. La polyvalence fonctionnelle est rappelée par la partition de ces espaces suivant différents modules. Toutefois, la découverte de quelques scories dans une des pièces ne peut pas assurer d'une fonction artisanale assez polluante d'ailleurs. Le chaudron offert par Brychon témoigne d'abord du goût des membres de l'élite pour les offrandes en bronze et de l'importance de cette activité dans l'Héraion.
Au total, si dans ces portiques nord la localisation de boutiques et d'ateliers reste une possibilité, aucun élément ne permet ni de confirmer ni d'infirmer cette hypothèse. Autrement, il est possible que certaines de ces pièces aient servi à stocker et à entreposer des offrandes[2510]. Comme en témoigne le célèbre inventaire de l'Héraion de 346/345 a.C.[2511], de nombreux édifices de l'Héraion faisaient office d'entrepôts pour les biens de la déesse[2512].

III.3.2.2. L'agora samienne

L'autre espace principal dédié à l'échange marchand est l'agora de la cité. Si on attend que ce lieu soit central dans le jeu de la coordination marchande à Samos, il reste difficile à saisir et à définir précisément à partir des sources disponibles.
Pour ce qui concerne en premier lieu les sources littéraires, il n'existe que de très rares mentions de l'agora samienne dans les sources littéraires. Nous les trouvons chez Hérodote et chez Plutarque. Hérodote décrit par exemple qu'il a pu observer la stèle érigée en l'honneur des onze triérarques samiens ayant combattu à Ladè. Celle-ci, précise-t-il, se trouvait "ἐν τῇ

[2508] Schmidt 1972, 179, "wie aus der doppelten Flickung des Bodens und den starken Russresten hervorgeht".
[2509] Schmidt 1972, 180, pl. 65, fig. 2, l'auteur propose une comparaison avec un chaudron non décoré de 70 cm de haut découvert dans l'atelier de Phidias à Olympie à côté d'un foyer de fonderie. Il avait été enfoui à environ 30 cm en dessous du niveau du foyer dans une ancienne fosse. Certains chercheurs ont avancé l'idée que le chaudron était lié à la fonderie. Toutefois, contrairement au chaudron de l'Héraion, celui d'Olympie ne présente ni traces d'utilisation au feu ni dédicace. Pour G. Schmidt, les deux chaudrons sont des cuves utilisées pour le refroidissement (Kühlgefässe), l'étape qui suit immédiatement la coulée de petits bronze. Selon l'auteur, cette hypothèse explique l'association – dans le chaudron de Brychon – de restes de bronze et de coulée.
[2510] Kyrieleis 1981, 104, "Die Halle wird zum Aufstellen von Votiven, vielleicht auch zur Unterbringung von Werkstätten und Verkaufsstätten gedient haben".
[2511] *IG*. 12.6.1, 261.
[2512] Furtwängler 1997, 145 ; Ohly 1953, 49 ; il pouvait par exemple s'agir de vêtements somptueux, de lits ou encore de coupes à boire.

ἀγορῇ"[2513]. L'historien visite et connaît donc l'agora samienne. Comme attendu, il s'agit d'un haut lieu politique et symbolique dans lequel les Samiens élèvent des monuments de mémoire célébrant les exploits accomplis au nom de la cité. Par ailleurs, dans son récit de la célèbre histoire de l'anneau de Polycrate, le même auteur met en scène un pêcheur qui apporte en présent un poisson magnifique au tyran Polycrate. Le pêcheur explique d'abord sa démarche au roi. Il n'a pas trouvé juste de l'apporter à l'agora (οὐκ ἐδικαίωσα φέρειν ἐς ἀγορήν). L'expression καίπερ ἐὼν ἀποχειροβίοτος illustre la singularité de sa démarche et son caractère inhabituel[2514]. Il est intéressant de noter que "travaillant de ces mains" (ἀποχειροβίοτος), ce pêcheur devrait normalement porter le produit de son activité sur l'agora samienne. Il juge pourtant injuste qu'un tel produit soit échangé suivant les règles de l'échange de l'agora. À la manière de Syloson qui renonce à échanger de manière marchande son précieux manteau[2515], le pêcheur soustrait également le formidable poisson à la trivialité de l'échange marchand. Ces deux épisodes sont remarquables en ce qu'ils suivent un schéma narratif comparable. Syloson et le pêcheur disposent tous deux de l'opportunité "normale" de l'échange marchand, mais l'"anormalité" de la situation présente les incite à offrir leurs biens respectifs sans contrepartie évidente ou immédiate. On n'oublie pas en effet que Polycrate, charmé de ce discours, invite le pêcheur à partager sa table, ni non plus que Syloson reçoit plus tard de Darius rien de moins que l'île de Samos.

Ce schéma de pensée, reproduit par Hérodote, renseigne sur le fait que l'échange marchand constitue la référence et que le lieu conventionnel de l'échange est l'agora. En d'autres termes, les Samiens connaissent le chemin de l'agora et le principe de l'échange marchand.

Plutarque nous fournit une autre attestation littéraire relative à l'agora. Comme nous l'avons déjà mentionné[2516], il met en scène le retour des stratèges samiens victorieux qui ramènent les prisonniers mégariens devant les *geomoroi*. Plutarque nous décrit le trajet qu'emprunte toute la troupe pour rejoindre le Bouleutérion : "ἐπεὶ κατέπλευσαν εἰς Σάμον καὶ ἀπέβησαν, ἦγον αὐτοὺς δι' ἀγορᾶς εἰς τὸ βουλευτήριον, ὁμοῦ τι πάντων τῶν γεωμόρων συγκαθεζομένων"[2517]. Si l'on donne crédit à l'historicité de cet épisode rapporté par Plutarque, il faut croire que le *bouleutérion* – rien de surprenant à cela – était situé au voisinage ou immédiatement sur un des côtés de l'agora. Le port de guerre n'étant pas encore réalisé à cette époque, la troupe

[2513] Hdt. 6.14, "καί σφι τὸ κοινὸν τὸ Σαμίων ἔδοκε διὰ τοῦτο τὸ πρῆγμα ἐν στήλῃ ἀναγραφῆναι πατρόθεν ὡς ἀνδράσι ἀγαθοῖσι γενομένοισι, καὶ ἔστι αὕτη ἡ στήλη ἐν τῇ ἀγορῇ".

[2514] Hdt. 3.42, "Ὦ βασιλεῦ, ἐγὼ τόνδε ἑλὼν οὐκ ἐδικαίωσα φέρειν ἐς ἀγορήν, καίπερ ἐὼν ἀποχειροβίοτος, ἀλλά μοι ἐδόκεε σέο τε εἶναι ἄξιος καὶ τῆς σῆς ἀρχῆς· σοὶ δή μιν φέρων δίδωμι".

[2515] Hdt. 3.139, "Ἐγὼ ταύτην πωλέω μὲν οὐδενὸς χρήματος, δίδωμι δὲ ἄλλως, εἴ περ οὕτω δεῖ γενέσθαι πάντως [τοι]".

[2516] cf. supra II.2.2.2.

[2517] Plu., *Mor*., 57, 303E- 304C.

débarque peut-être directement de l'ancien port de halage[2518]. De là, il ne leur reste qu'à descendre et à traverser l'agora toute proche pour rejoindre le bâtiment du Conseil.

Les recherches archéologiques les plus récentes ont permis de localiser l'agora samienne (cf. Planche 3 et Planche 4, fig. 2)[2519]. C'est vers cette agora que convergent les principales voies d'accès organisant la ville samienne[2520]. En plus du *bouleutérion* mentionné par Plutarque qui n'a pas été retrouvé, trois petits sanctuaires se concentraient au voisinage immédiat de l'agora[2521]. L'un d'entre eux était un petit temple d'Aphrodite. Des correspondances architecturales avec un petit temple corinthien de l'Héraion permettent de le dater de la seconde moitié du II^{e} siècle p.C[2522]. Un autre temple a été découvert sur le lot Dimitriadi. Il est possible qu'il s'agisse d'un *naos* daté du IV^{e} siècle et peut-être consacré à Aphrodite. On note toutefois que cet édifice est tourné vers la voie sacrée au sud et tourne le dos à l'agora[2523].

À l'époque romaine, un portique borne cet espace à l'ouest. De nombreuses canalisations – et notamment un grand drain[2524] – y ont été découvertes ainsi qu'un immense tambour de colonne qui devait supporter un édifice public imposant[2525]. Deux Μεγέλα δημόσια κτίρια – dont les pièces atteignent et dépassent parfois les 100 m^2 – ont été mis au jour immédiatement de part et d'autre de l'agora[2526]. Le bâtiment public n°1 se situait à l'ouest sur le lot Seméles Baïraktari - Amphitriôna Moschona. Quatre pièces entouraient partiellement – sur les côtés nord et ouest – une grande salle centrale[2527]. Les murs et les sols étaient décorés de plaques de marbre et un escalier permettait de rejoindre un étage supérieur[2528]. Le second bâtiment public a été mis au jour à l'est de l'agora sur le lot C. et T. Delabéri. Il était organisé autour d'une grande pièce centrale et allongée. Les sols de la plupart des pièces ont conservé leurs belles mosaïques décorées[2529]. Si ces édifices sont très tardifs pour ce qui nous concerne, ils valident la permanence de l'agora comme lieu de pouvoir et centre politique de la ville.

[2518] cf. supra II.1.1.3.

[2519] Γιαννούλη 1999, plan 2.

[2520] cf. supra III.3.1 ; Γιαννούλη 1999, 15 ; Τσάκος 1988, 471, pl. 276, fig. β, sur le passage du chemin A à proximité immédiate du bâtiment public n°2.

[2521] Γιαννούλη 1999, 16, *a priori* l'un était consacré à Dionysos tandis que l'autre l'était à Aphrodite.

[2522] Τσάκος 1988, 470 ; Kyrieleis 1981, 101-102, sur le temple corinthien n°15 ; Γιαννούλη 1999, 17.

[2523] Βιγλάκη-Σοφιανού & Γιαννούλη 2006, 806-807, fig. 45, découvert sur le lot Dimitriadi (O.T.55), l'édifice était large de 8 mètres et long d'au moins une douzaine de mètres.

[2524] Βιγλάκη- Σοφιανού & Γιαννούλη 2006, 804, fig. 41 ; Τσάκος 1988, 460-462, plans 1-2.

[2525] Tsakos & Viglaki-Sofianou 2012, 64.

[2526] Γιαννούλη 1999, 21, note 57, 20, fig. 4-5 (les photographies sont inversées donc la figure 4 représente le bâtiment public n°1 à l'ouest), plan 2.

[2527] Γιαννούλη 1992, 507-508, 510, plan 16, l'édifice a été découvert sur le lot Seméles Baïraktari - Amphitriôna Moschona (O.T.54).

[2528] Γιαννούλη 1999, 21, note 57.

[2529] Γιαννούλη 1999, 21, note 57 ; Τσάκος 1988, 471.

Le secteur de l'agora polarise également l'activité artisanale[2530]. D'après K. Tsakos, un secteur d'ateliers a été découvert à l'est de l'agora (lot Hollandezou)[2531]. La découverte d'une matrice en stéatite témoigne de la production locale de fibules[2532]

Dans la section consacrée aux productions agricoles, nous mentionnions un pressoir à vin ou à huile et deux fours de potiers dans le secteur dit du lot Giannopoulou dans la ville basse. Situés entre deux murs parallèles (T9 et T6) de bâtiments plus anciens, ces fours jumeaux[2533] étaient associés à un puits dans lequel a été mise au jour de la céramique sub-géométrique[2534]. Dans la zone ouest des fours, des tessons de céramique hellénistique, des fragments de figurines et un moule ont été récupérés à une profondeur approximative de 2,40 mètres[2535]. Toujours dans le même secteur – à l'intérieur du bâtiment rectangulaire plus tardif – des indices de rubéfaction ont été notés et une tête fragmentaire de divinité a été récupérée[2536]. D'autres ateliers ont été localisés entre le chemin (B) et la petite rivière Chesion[2537].

Pour ce qui concerne le système de canalisation, celui-ci tend à démontrer l'intégration de l'agora dans le réseau hydraulique samien. Une grande canalisation permet ainsi d'acheminer l'eau depuis le tunnel d'Eupalinos jusqu'à l'agora et au-delà, vers le *proasteion*[2538]. En tant que foyer polarisant le système d'approvisionnement en eau, l'agora concentre certainement encore davantage les activités artisanales demandeuses en eau.

Enfin, une dernière trouvaille archéologique doit être mentionnée. Dans une publication de 1900, T. Wiegand recense (inv. N°92) la découverte d'un plateau de table de mesure (Platte eines Messtisches) longue de 61 cm et large de 33 cm[2539]. La plaque présente des bords arrondis et surélevés de 2 à 3 cm. En plus d'une petite encoche rectangulaire située sur la gauche, trois réservoirs étaient alignés sur le plateau. Selon l'archéologue allemand, de droite à gauche, les diamètres respectifs de ces réservoirs étaient de 14, 10 et 8 cm et tous trois présentaient un bord surélevé en marbre. Suivant la typologie de W. Deonna, cette table doit être classée dans la catégorie des *sékomata* de plus petites dimensions et à plusieurs

---

[2530] Τσάκος 1977, 534-535, fig. 9, pl. 499, fig. δ.

[2531] Catling 1979, 36.

[2532] Catling 1979, 36 ; Tsakos & Viglaki-Sofianou 2012, 39, photographie d'un autre moule découvert dans un atelier du secteur de l'agora et daté des IV^e^ et III^e^ siècles a.C. Cette matrice servait à produire des objets en métal en leur imprimant un motif de navire à 21 rames ; Tsakos 1996, 124, l'auteur identifie le type Blinkenberg IV,II-2 ; Τσάκος 1977, 531, fig. 8, 533, on recense la présence de scories a également été relevée en association avec un mur (τοῖχος 7) daté – par la stratigraphie et les tessons de céramique – des V^e^ et IV^e^ siècles a.C.

[2533] Τσάκος 1977, 538, "δίδυμος κεραμεικὸς κλίβανος", pl. 500, fig. β, 539, fig. 10.

[2534] Τσάκος 1977, 539, pl. 501.

[2535] Τσάκος 1977, 538.

[2536] Τσάκος 1977, 539, pl. 501.

[2537] Τσάκος 1977, 534-535, fig. 9, pl. 499, fig. Δ ; Γιαννούλη 1999, 15 ; Tsakos & Viglaki-Sofianou 2012, 64, les auteurs proposent de localiser des ateliers de bronzier et les activités polluantes à proximité de la rivière et du second grand axe B ; sur le réseau de voirie dans le secteur urbain cf. supra III.3.1.

[2538] Τσάκος 1988, 460.

[2539] *IG*. 12.6.2, 970, pl. 54; Fritzilas 2012, 324 ; Wiegand 1900, 207-208, Inv. Nr. 92, "Platte eines Messtisches", donne une largeur de 34 cm ; Deonna 1938, 167, note 3, 169, note 7 ; Hiesel 1967, 117, n°225, l'auteur ne donne aucune information supplémentaire, seulement les deux références précédentes.

mesures[2540]. Tandis que la plus petite cavité présente une profondeur de 4,7 cm, les deux autres ont une profondeur égale à 5,5 cm. Les rebords des deux plus grands réservoirs étaient abîmés. Il pourrait s'agir de l'effet des contenants métalliques qui remplissaient ces cavités[2541]. Des encoches et des fixations en bronze – observées par l'auteur – permettaient de maintenir l'ensemble[2542]. Enfin, il faut noter la présence de symboles ciselés associés aux deux plus petits réservoirs. Éventuellement, il s'agit de l'indication des volumes de références[2543]. Il est d'ailleurs intéressant de constater que – contrairement à d'autres exemples connus – les indications semblent être de simples nombres et ne précisent pas le nom d'une quantité[2544]. Selon W. Deonna, il pourrait s'agir d'abréviations de noms de mesure sous la forme de "signes conventionnels"[2545]. Dans le même temps, il nous faut remarquer que les profondeurs relevées sont très petites et suggèrent que cette table était utilisée dans le cadre de mesures de denrées ou de biens qui s'échangeaient suivant de très petites quantités, éventuellement des huiles aromatiques ou des remèdes[2546]. K. Hallof propose de dater l'inscription de la période impériale. Le plateau ayant été retrouvé dans le jardin du consul britannique à Vathy, le contexte originel de cette table nous échappe[2547]. Il demeure toutefois probable que cette table ait été utilisée sur l'agora samienne. Elle permettait en tout cas le contrôle de trois quantités de références. Cette table matérialise donc le contrôle qui pouvait être opéré sur les principaux lieux d'échange samiens.

Bien qu'elle soit de toute évidence tardive, cette découverte soulève la question de la régulation et du contrôle des échanges marchands – notamment sur l'agora – dans la cité samienne.

III.3.2.3. Le contrôle du marché samien

En tant que lieu conventionnel de l'échange, l'agora était non seulement un lieu où vendeurs et acheteurs savaient s'y rencontrer, mais également un lieu réglé par les autorités de la cité.

[2540] Deonna 1938, 176-179, type I-b.

[2541] Wiegand 1900, 208 ; Fritzilas 2012, 327, sur les récipients en métal.

[2542] Wiegand 1900, 208 ; Deonna 1938, 179, sur les "petites encoches de scellements menagées sur les bords".

[2543] Autrement voir les monogrammes sur les monnaies samiennes du III[e] siècle a.C. cf. Barron 1966, 105-110, 204-207, pl. 19.

[2544] Fritzilas 2012, 325, reprend l'exemple de la mention du stamnos et de la demi-amphore sur un sékôma de Thasos daté du I[er] siècle p.C.

[2545] Deonna 1938, 169, note 7, compare l'exemple samien à deux fragments de *sékôma* (176, n°8 et 178, n°19) qui présentent des lettres gravées.

[2546] Fritzilas 2012, 325, prenant l'exemple du sékôma de Marissa ; considérant la plus grande cavité et une forme parfaitement hemisphérique, un rapide calcul nous permet d'estimer un quantité maximum mesurée de l'ordre de 0,6 litre (équivalent à $(4/3 \times \pi \times (7{,}25)^3)/2$)

[2547] Wiegand 1900, 207-208.

Cette règle commune garantissait une protection juridique et autorisait d'éventuels recours aux agents de l'échange[2548]. La cité garantissait aux acteurs la justice et la justesse de l'échange. Cette justice était notamment garantie de deux manières : la frappe monétaire et la surveillance des magistrats de la cité.

Si nous revenons longuement sur le monnayage samien dans la section suivante, nous pouvons d'ores et déjà rappeler qu'en frappant monnaie, la cité garantit un cours légal de la monnaie. Nouveau médium à l'échange, l'autorité émettrice assure à tous les utilisateurs un même traitement dans l'échange de ces monnaies. Officiellement, on ne pèse pas de monnaies frappées dans le cadre d'un échange puisque sa valeur nominale est annoncée par les types monétaires. Cependant, si le besoin s'en fait sentir, des magistrats de la cité peuvent ponctuellement intervenir. Le rognage ou la dégradation de certaines pièces pouvaient troubler l'échange et des contrôles et pesées pouvaient alors être réalisés[2549].

Pour ce qui concerne notre période, il faut toutefois dire notre ignorance quasi totale des magistrats pouvant intervenir dans ce type de contrôle. On suspecte certes Aeakès d'être un magistrat important, mais il est difficile de déterminer le caractère générique ou particulier de l'*épistasis* à la fin du VI^e^ siècle ou au début du siècle suivant[2550]. Suivant les hypothèses précédemment développées, il apparaît que ces attributions dépassent largement les affaires de contrôle des échanges. Toutefois et pour la fin du VI^e^ siècle ou le début du siècle suivant, l'*épistasis* pouvait potentiellement désigner toutes sortes de magistratures samiennes. En dehors de charges militaires et des deux magistrats surveillant la construction d'un pont (αἱρεθέντες)[2551], aucune source ne permet de proposer une nomenclature des autres magistratures samiennes pour notre période. Pour la période hellénistique, les démiurges sont les principaux magistrats de la cité. La cité connaît aussi des magistrats monétaires comme Battos[2552]. S'agissant de la surveillance de l'agora et de l'échange, il faut attendre le II^e^ siècle a.C. pour voir apparaître le nom d'un agoranome à Samos. Un certain Aristomène, un agoranome samien, fait graver à son nom la base d'un cadran solaire[2553]. Le contrôle des temps de marché était une autre des fonctions dévolues à l'agoranome[2554]. Contrôlant le

---

[2548] Bresson 2008, 21, et sur la réduction des coûts de transaction.

[2549] Sur ces questions cf. infra III.3.3.

[2550] Sur la magistrature d'Aeakès cf. supra III.1.2 ; *IG*. 12.6.2, 561, pl. 4, 561, "κατὰ τὴν ἐπίστασιν" ; pour la bibliographie de référence sur cette inscription ; Barron 1964a, 218-219 ; Jeffery 1961, 330, pl. 63, fig. 13 ; Meiggs & Lewis 1969, 30-31, n°16 ; Dunst 1972b, 116-121, pl. 50, 3 ; Shipley 1987, 70-71 ; Pritchett 1991, 73-77 ; Jackson 2000, 144-147, 145 pense qu'Aeakès était un magistrat officiel du sanctuaire d'Héra dont il devait préserver les biens et les intérêts.

[2551] Plut., *Mor*., 57, 303E, parle des neuf stratèges samiens envoyés à Périnthe ; Plut., *Per*., 26, 2, rattache la forme de commandement de Mélissos à la stratégie, 28, 2, décrit le supplice des triérarques samiens ; *IG*. 12.6.1, 478.

[2552] Shipley 1987, 221-222.

[2553] *SEG*, 41, 711.

[2554] Sur l'*agoranomia* voir en premier lieu : Capdetrey & Hasenohr 2012 ; Bresson 2008, 22-34 ; Migeotte 2005, 287-301.

temps, l'agoranome signifiait – souvent par la sonnerie d'une cloche – l'ouverture et la fermeture du marché[2555]. Comme nous l'avons vu plus haut, la découverte d'un *sèkôma* témoigne de pratiques de contrôle très précis quant aux poids et mesures[2556]. La question de savoir à quelle époque se rapportent l'apparition et la distinction de ces magistratures doit rester ouverte.

Pour le début de notre période, il faut néanmoins signaler un poids en bronze gravé portant l'inscription HMIEK|{K}TON T|O ΔHMIA(KON). De toute évidence, ce poids de référence de 145 grammes permettait de vérifier la conformité d'un échange[2557]. Les magistrats en charge de la surveillance des échanges marchands sur l'agora devaient régulièrement utiliser ce type de poids public pour garantir l'ordre et la justice de l'échange[2558].

Si le manque de source ne nous permet pas d'arrêter une nomenclature plus précise pour notre période, il est probable que des surveillants soient "désignés" – comme pour les responsables des travaux du pont (αἱρεθέντες)– pour contrôler, juger et, le cas échéant, punir toute personne coupable d'avoir troublé l'échange ou d'avoir menacé son équité.

À ce titre, il est un fragment d'Anacréon cité par Athénée qui peut éventuellement apporter quelques renseignements[2559]. Dans ce fragment, il est en effet question d'un certain Artémon – peut-être la forme hellénisée du nom carien Artimès[2560] – qui, de misérable qu'il était, est devenu l'un des citoyens les plus riches. Anacréon est connu pour passer une partie de sa vie à la cour des Pisistratides, mais il séjourne pendant longtemps à Samos où il devient un familier du tyran Polycrate et en quelque sorte le poète officiel de la cité. De fait, on reste généralement sans savoir si certains personnages ou faits mentionnés relèvent plutôt d'un contexte samien qu'athénien même si Strabon assure que la poésie d'Anacréon – compagnon du tyran – est pleine de référence à Polycrate[2561]. Toutefois, certains indices peuvent éclairer ce point. En effet, très certainement, ce même personnage est mentionné dans un autre fragment d'Anacréon sur lequel nous reviendrons. Il y est même qualifié de périphorète[2562]. Or ce "surnom" se retrouve attaché à l'histoire samienne dans d'autres écrits. Décrivant le

---

[2555] Capdetrey & Hasenohr 2012, 23.

[2556] Bresson 2008, 25, "l'un des objets les plus caractéristiques de l'agora et du marché" ; Capdetrey & Hasenohr 2012, 22, certaines de ces tables portaient des noms d'agoranomes.

[2557] Barron 1966, 7-8 ; sur ce point cf. infra III.3.3.1.

[2558] Capdetrey & Hasenohr 2012, 22.

[2559] Athénée, 12, 533F-534A (*PMG* 388) "πρὶν μὲν ἔχων βερβέριον, καλύμματ'ἐσφηκωμένα, καὶ ξυλίνους ἀστραγάλους ἐν ὠσὶ καὶ ψιλὸν περὶ πλευρῆισι <δέρριον> βοός, νήπλυτον εἶλυμα κακῆς ἀσπίδος, ἀρτοπώλισιν κἀθελοπόρνοισιν ὁμιλέων ὁ πονηρὸς Ἀρτέμων, κίβδηλον εὑρίσκων βίον, πολλὰ μὲν δουρὶ τιθεὶς αὐχένα, πολλὰ δ'ἐν τροχῶι, πολλὰ δὲ νῶτον σκυτίνηι μάστιγι θωμιχθείς, κόμην πώγωνά τ'ἐκτετιλμένος. νῦν δ'ἐπιβαίνει σατινέων, χρύσεα φορέων καθέρματα, πάις Κύκης, καὶ σκιαδίσκην ἐλεφαντίνην φορεῖ γυναιξὶν αὕτως".

[2560] Debord & Varinlioğlu 2001, 222 ; seul le nom de sa mère – Κύκης – est mentionnée.

[2561] Str., 14.1.16, "τούτῳ συνεβίωσεν Ἀνακρέων ὁ μελοποιός· καὶ δὴ πᾶσα ἡ ποίησις πλήρης ἐστὶ τῆς περὶ αὐτοῦ μνήμης".

[2562] *PMG* 372, Anacréon est ici cité par Chamailéon du Pont, "ὁ περιφόρητος Ἀρτέμων".

siège de Samos par les Athéniens, Plutarque, qui connaît ces vers d'Anacréon, hésite sur l'identité d'Artémon le périphorète[2563]. D'après lui, certains arguent qu'il fut l'ingénieur qui créa les machines de poliorcétique pour Périclès du temps où ce dernier assiégeait la ville, donc vers 440 a.C.. Estropié, il ne pouvait se déplacer qu'en litière d'où ce sobriquet attaché à son nom. S'appuyant lui même sur un fragment d'Anacréon – le second fragment que nous venons de mentionner –, l'auteur convient qu'il pourrait aussi s'agir d'un homme qui vécut plusieurs générations avant la guerre de Samos, qu'il était très efféminé et peureux. D'après Pline l'Ancien, le célèbre sculpteur Polyclète aurait réalisé un "Artémon qui est appelé périphorète"[2564]. Pour finir d'accroître la confusion, Diodore nous explique que cet Artémon n'était pas un Samien, mais bien un Clazoménien[2565].

En résumé, dans son récit de la révolte de Samos, l'hésitation de Plutarque et la confrontation qu'il propose avec un fragment d'Anacréon établissent un lien avec le contexte samien et une plus haute époque. Les propositions retenues par Diodore font absolument référence à un Ionien. Ce dernier porte un nom à consonance carienne et aucun patronyme ne lui est connu. En définitive, sans qu'aucun indice pris seul ne permette de trancher la question, l'agrégation des différentes informations disponibles nous laisse raisonnablement croire à l'origine samienne de cet Artémon.

Pour revenir au fragment d'Anacréon, le poète y décrit la fulgurance de l'ascension sociale de cet Artémon. Pauvre comme Job, il serait devenu rapidement l'un des citoyens les plus riches de Samos si l'on retient l'hypothèse précédente. De pauvre hère qu'il était, il finit par monter un chariot et porter des colliers d'or comme les femmes[2566]. Le fils de Cycè, femme d'origine modeste – on notera ainsi que le nom de son père n'est pas retenu –, est visiblement un homme très pauvre au début de sa vie. Artémon étant habillé de loques et de bijoux en toc, la description de son allure ne laisse aucun doute sur la précarité de sa condition d'origine. Le poète précise même le genre de vie qu'il menait alors par l'expression "κίβδηλον εὑρίσκων βίον". Il n'est pas aisé d'en proposer une traduction, mais il est certain que pour le poète, cet Artémon mène une vie mensongère et trompeuse, "une vie de fraude". Anacréon nous

---

[2563] Plut., *Per*., 27.3-4, "Ἔφορος δὲ καὶ μηχαναῖς χρήσασθαι τὸν Περικλέα, τὴν καινότητα θαυμασταῖς, Ἀρτέμωνος τοῦ μηχανικοῦ παρ<ασχ>όντος, ὃν χωλὸν ὄντα καὶ φορείῳ πρὸς τὰ κατεπείγοντα τῶν ἔργων προσκομιζόμενον ὀνομασθῆναι Περιφόρητον. τοῦτο μὲν οὖν Ἡρακλείδης ὁ Ποντικὸς ἐλέγχει τοῖς Ἀνακρέοντος ποιήμασιν ἐν οἷς „ὁ περιφόρητος" Ἀρτέμων ὀνομάζεται πολλαῖς ἔμπροσθεν ἡλικίαις τοῦ περὶ Σάμον πολέμου καὶ τῶν πραγμάτων ἐκείνων· τὸν δ' Ἀρτέμωνά φησι τρυφερόν τινα τῷ βίῳ καὶ πρὸς τοὺς φόβους μαλακὸν ὄντα καὶ καταπλῆγα τὰ πολλὰ μὲν οἴκοι καθέζεσθαι, χαλκῆν ἀσπίδα τῆς κεφαλῆς αὐτοῦ δυεῖν οἰκετῶν ὑπερεχόντων, ὥστε μηδὲν ἐμπεσεῖν τῶν ἄνωθεν, εἰ δὲ βιασθείη προελθεῖν, ἐν κλινιδίῳ κρεμαστῷ παρὰ τὴν γῆν αὐτὴν περιφερόμενον κομίζεσθαι καὶ διὰ τοῦτο κληθῆναι περιφόρητον".

[2564] Plin., *HN*, 34.55-56, "Fecit et destringentem se et … ; item Mercurium qui fuit Lysimacheae, Herculem qui Romae, hagetera arma sumentem, Artemona qui periphoretos appelatus est".

[2565] D.S. 12.28.3, "κατεσκεύασε δὲ καὶ μηχανὰς πρῶτος τῶν πρὸ αὐτοῦ τούς τε ὀνομαζομένους κριοὺς καὶ χελώνας, Ἀρτέμωνος τοῦ Κλαζομενίου κατασκευάσαντος".

[2566] Athénée, 12.534A (*PMG* 388), "νῦν δ'ἐπιβαίνει σατινέων, χρύσεα φορέων καθέρματα, πάις Κύκης, καὶ σκιαδίσκην ἐλεφαντίνην φορεῖ γυναιξὶν αὔτως".

dresserait ainsi le portrait d'un κακός Samien par excellence. Ce personnage nous intéresse particulièrement parce que, s'adonnant à la fraude, il commence par subir toute une batterie de châtiments. Le passage est très précis sur ce point. Ainsi, il est souvent attaché à un pilori et doit subir un supplice peut-être comparable à celui de la roue (πολλὰ μὲν ἐν δουρὶ τιθεὶς αὐχένα, πολλὰ δ'ἐν τροχῷ). Son dos est régulièrement flagellé à coups de fouet en cuir (πολλὰ δὲ νῶτα σκυτίνῃ μάστιγι θωμιχθείς) et sa chevelure et sa barbe sont arrachées (κόμην πώγωνά τ'ἐκτετιλμένος)[2567]. Pour les Samiens, qui arboraient de longs cheveux[2568], le rasage des cheveux était certainement une punition très humiliante.

Grâce à cette description, nous disposons peut-être d'un aperçu du répertoire répressif mis en œuvre par les autorités samiennes pour punir la fraude et la malfaçon. Les punitions infligées à ce personnage patibulaire nous renseigneraient en négatif sur la surveillance – probablement des magistrats – des échanges sur l'agora et sur le territoire samien. Le rasage notamment aurait été une pratique répressive symboliquement très forte. Au premier coup d'œil, tout un chacun pouvait identifier les coquins qui n'avaient pas respecté les règles établies. Ces personnes circulaient – pour un certain temps au moins – avec les cheveux et la barbe rasés.

Par extension, son exemple et les punitions qu'on lui inflige pourraient également témoigner également des stratégies privées de contournement des règles qui avaient cours à Samos au VI^{e} siècle.

Au terme de cet examen, il est important de souligner les principales informations. L'agora samienne est située à proximité de l'ancien port de halage, à l'endroit où se rejoignent les deux principales voies de communication du secteur. Il est intéressant de noter le caractère *a priori* invariable de sa position dans la ville. La construction et l'aménagement du port fermé ne modifient pas la donne. À l'instar de l'Héraion, elle polarise probablement une bonne partie des échanges et des activités artisanales et de production dans la ville de Samos. Référence pour tous les Samiens, l'espace de l'agora est le lieu conventionnel de l'échange marchand. Les Samiens s'y rendent parce qu'ils ont la croyance que tous les autres vont tendre à s'y rendre pour échanger. Comme il est "normal" qu'un pêcheur amène son poisson sur l'agora parce qu'il sait y trouver des acheteurs, il est normal de s'y rendre pour acheter ce poisson.

De fait, cette convention que représente l'agora samienne produit une première sécurisation de l'échange. Dans le même temps, les autorités de la cité par l'intermédiaire de surveillants,

[2567] Athénée, 12, 534A (*PMG* 388), "πολλὰ μὲν ἐν δουρὶ τιθεὶς αὐχένα, πολλὰ δ'ἐν τροχῷ, πολλὰ δὲ νῶτα σκυτίνῃ μάστιγι θωμιχθείς, κόμην πώγωνά τ'ἐκτετιλμένος".

[2568] Sur ce point cf. supra II.2.1.2.1.

la reconnaissance de poids de références et l'émission d'une monnaie frappée garantissent la sécurité et la justice de l'échange.

L'Héraion et l'agora ne sont pas pour autant les seuls espaces où se développent des activités de production et d'échange et plus généralement la coordination marchande. Le secteur qu'Hérodote identifie comme le *proasteion*[2569] (3.54) est déjà en place au moment de l'intervention lacédémonienne vers 525 a.C. Traditionnellement, on associe la formation d'un faubourg à une croissance démographique importante et à un besoin d'espace dépassant les limites de la ville et/ou au déplacement d'une partie des activités les plus polluantes en dehors des murs de la ville[2570]. Par ailleurs, le quartier de la *laura* samienne constituait vraisemblablement un autre pôle singulier d'activité et d'échanges de services. Dans le cadre d'un bref excursus, nous proposons de considérer la prostitution samienne, ses lieux et son importance relative dans la cité de Samos aux VI^e^ et V^e^ siècles a.C.

III.3.2.4. Un quartier rouge à Samos ?

À la lecture du douzième livre des *Deipnosophistes*, il semble être de notoriété publique que la fortune des Samiens n'a pas survécu à leur goût immodéré pour la luxure et les plaisirs. Un fragment de Cléarque annonce simplement que tous les citoyens s'adonnaient sans mesure à des fêtes et à des excès de boissons (ἑορταῖς τε καὶ μέθαις) et que Polycrate doit le retournement fatal de sa félicité à ce même comportement[2571]. Toujours chez Athénée, un autre fragment d'Héraclide du Pont établit aussi un lien direct entre l'excessive luxure des Samiens et la perte de la cité[2572]. Il est d'ailleurs intéressant de noter que, dans un ouvrage intitulé, *περὶ Ἡδονῆς*, les Samiens occupent une place de choix. Pour ces auteurs, pour Athénée – à la recherche du monde sympotique parfait[2573] – et ses lecteurs, il ne fait donc aucun doute que les Samiens sont les représentants les plus fameux d'un peuple s'adonnant sans mesure aux plaisirs et aux jouissances. À en croire une autre piste retenue par Plutarque pour expliquer l'invocation à Samos de l'Aphrodite de Déxicréon[2574], cette caractéristique vaut tout autant pour les femmes samiennes. La première explication fait en effet de

[2569] Hdt. 3.54.

[2570] Tsakos & Viglaki-Sofianou 2012, 64, les auteurs placent ces ateliers de bronzier et les activités polluantes à proximité de la rivière et du second grand axe B.

[2571] Athénée, 12, 540F, "Κλέαρχος δὲ φησιν ὡς Πολυκράτης ὁ τῆς ἀβρᾶς Σάμου τύραννος διὰ τὴν περὶ τὸν βίον ἀκολασίαν ἀπῶλετο".

[2572] Athénée, 12, 525F-426A, "Ἡρακλείδης δ'ὁ Ποντικὸς ἐν τῷ περὶ Ἡδονῆς Σαμίους φησὶ καθ'ὑπερβολὴν τρυφήσαντας διὰ τὴν πρὸς ἀλλήλους μικρολογίαν ὥσπερ Συβαρίτας τὴν πόλιν ἀπολέσαι".

[2573] Henry 2000, 504.

[2574] Une autre explication fait de ce personnage un marchand samien engagé dans le commerce avec Chypre cf. supra II.2.4.1.

Déxicréon un “mendiant” (ἀγύπτης) qui exorcise en quelque sorte les femmes samiennes de leur “sensualité lubrique”[2575].

Si l’on sent poindre une sorte de prédisposition ionienne à cette incontinence des passions, les Samiens semblent disposer de moyens à la hauteur de leur propension à la débauche. Comme nous l’avons déjà mentionné, la célèbre Rhodopis[2576], compagne d’esclavage d’Ésope et propriété de maîtres samiens, est transférée de Samos en Égypte pour qu’elle y fasse commerce de son corps et de ses charmes[2577]. Rappelant que le charme des courtisanes est une tradition de Naucratis[2578], il est probable que c’est dans l’*emporion* des Grecs en Égypte que Rhodopis est transférée.

Pour Xanthès qui l’y amène, il est clair que la catégorie du travail du sexe est parfaitement entendue[2579]. Ce Samien compte sur un accroissement substantiel de ses bénéfices. Cependant, il y a de fortes chances pour que cette esclave exerce déjà cette activité sur l’île de Samos avant qu’elle ne soit délocalisée. À en croire Hérodote et la richesse exceptionnelle amassée par Rhodopis[2580], il ne fait aucun doute qu’il s’agissait pour son propriétaire – pour la période qui précède son affranchissement – d’une activité hautement lucrative. L’historien explique cette richesse par la très grande renommée de la courtisane au point que “tous les Grecs apprirent le nom de Rhodopis” (καὶ ὁ πάντες Ἕλληνες Ῥοδώπιος τὸ οὔμονα ἐξέμαθον). Reprenant le corpus des sources, W. T. Loomis propose de distinguer des catégories de prostitué(e)s suivant la tarification des prestations. Suivant, on l’imagine, des critères qualitatifs et circonstanciels[2581], un client peut débourser d’une obole à 1000 drachmes. L’auteur considère qu’une somme de trois oboles vaut les services d’une “average prostitute” tandis qu’une somme allant de 2 drachmes à 1000 drachmes permet de s’attacher le service d’une “high-class and socially-acceptable *hetaira*”. Dans cette catégorie, W. T. Loomis identifie une classe intermédiaire correspondant aux hétaïres qui sont clairement nommées et rémunérées entre 2 et 10 drachmes[2582]. Il est certain que la célèbre Rhodopis faisait partie des prostituées les plus fameuses et ses services devaient se payer cher. D’après les informations fournies par Hérodote, il apparaît que sa renommée dépasse celles de toutes les autres

---

[2575] Plut., *Mor*., 303C, “Τίς ἡ αἰτία, δι’ἣν ἐν Σάμῳ τὴν Δεξικρέοντος ᾽Αφροδίτην καλοῦσι ; Πότερον ὅτι τὰς γυναῖκας αὐτῶν ὑπὸ τρυφῆς καὶ ὕβρεως ἀκόλαστα ποιούσας Δεξικρέων ἀγύπτης καθαρμῷ χρησάμενος ἀπήλλαξεν ;”.

[2576] Sur Rhodopis cf. supra I.4. et II.2.3.3.4.

[2577] Hdt. 2.135, “Ροδῶπις δὲ ἐς Αἴγυπτον ἀπίκετο Ξάνθεω τοῦ Σαμίου κομίσαντος, ἀπικομένη δὲ κατ‘ἐργασίην ἐλύθη χρημάτων μεγάλων ὑπὸ ἀνδρὸς Μυτιληναίου Χαράξου. οὕτω δὴ δὴ ἡ Ροδῶπις ἐλευθερώθη”.

[2578] Hdt. 2.135, “Φιλέουσι δέ κως ἐν τῇ Ναυκράτι ἐπαφρόδιτοι γίνεσθαι αἱ ἑταῖραι”.

[2579] Sur cette question de la prostitution dans l’Antiquité voir en premier lieu : Salles 1982 ; Vanoyéké 1990 ; Faraone & McClure 2006.

[2580] Hdt. 2.135 ; Keesling 2006, sur la transgression que représente la magnifique offrande de Rhodopis correspondant à la dîme de ses biens ; Biffi 1997.

[2581] Loomis 1993, 171, “It is in the nature of such charges that they vary considerably, depending on the attractions of the prostitute and the ressources and urgency of the customer”.

[2582] Loomis 1993, 172.

hétaïres[2583] du monde grec. Il explique également sans plus de précision que, "tout à fait charmante" (κάρτα ἐπαφρόδιτος), elle obtint de grandes richesses (μεγάλα χρήματα)[2584].
Il est donc probable que seule une très forte somme – plusieurs centaines de drachmes, peut-être plus – achetait la compagnie de Rhodopis. Partant, il est certain que le propriétaire de cette esclave disposait là d'une extraordinaire source de revenus. On s'étonne même du fait qu'un rachat fut possible même moyennant le versement des χρημάτων μεγάλων de Charaxos de Mytilène. Celles-ci devaient être extraordinaires. Peut-être, d'ailleurs, est-ce là la raison de la colère de Sappho contre son frère ? On en est presque à sourire quand Hérodote semble arrêter à regret son excursus concernant la célèbre hétaïre[2585]. L'historien doit faire écho au souvenir encore ému des Grecs de Naucratis – et peut-être des Samiens résidents à Naucratis – qu'il a pu rencontrer et qui parlent encore au V^e^ siècle de la courtisane "la plus courtisée" du siècle précédent.

En ce qui concerne l'île de Samos, deux espaces mentionnés dans les sources sont liés aux activités de prostitution. Il s'agit d'un sanctuaire d'Aphrodite dite des Roseaux et la fameuse Laura samienne.
Commençons d'abord par le sanctuaire d'Aphrodite, dont le culte, nous venons de le rappeler, pourrait être en lien avec la licence sexuelle des femmes samiennes. Dans son treizième livre, Athénée transmet à ce sujet un fragment de l'œuvre d'Alexis de Samos, une histoire locale de Samos : "Alexis de Samos, dans le deuxième livre de ses *Chroniques samiennes*, dit à propos de l'Aphrodite de Samos, que les uns appellent Aphrodite dans les roseaux et les autres Aphrodite dans les marais : 'des courtisanes (*etairai*) attiques qui accompagnaient Périclès lorsqu'il assiégeait Samos ont établi une Aphrodite, elles qui avaient gagné assez d'argent avec leur belle jeunesse'" (Αλεξις δ' ὁ Σάμιος ἐν δευτέρῳ Ὥρων Σαμιακῶν 'τὴν ἐν Σάμῳ Ἀφροδίτην, ἣν οἱ ἐν καλάμοις καλοῦσιν, οἱ δὲ ἐν ἕλει, Ἀττικαί, φησίν, ἑταῖραι ἱδρύσαντο αἱ συνακολουθήσασαι Περικλεῖ ὅτε ἐπολιόρκει τὴν Σάμον, ἐργασάμεναι ἱκανῶς ἀπὸ τῆς ὥρας)[2586].
Il est donc question de l'arrivée d'hétaïres attiques pour le confort des soldats de Périclès. Celles-ci, ayant longtemps travaillé, auraient établi un nouveau sanctuaire et un nouveau culte d'Aphrodite à Samos après la prise de la cité par les Athéniens en 439 a.C.. Sans qu'il soit

[2583] Sur la distinction entre hétaïre et *pornè* voir : Kurke 1997, sur la volonté de démarquer le monde sympotique de l'agora par la création d'une nouvelle catégorie ; Faraone & McClure 2006, 7, "the term 'hetaira', the feminine form of 'hetairos' (male friend), denoted a woman, usually celebrated, who was maintained by one man in exchange for his exclusive sexual access to her…The *pornê*, in contrast, belonged to the streets" ; Cohen 2006, 96-99.
[2584] Hdt. 2.135, "καὶ κάρτα ἐπαφρόδιτος γενομένη μεγάλα ἐκτησατο χρήματα".
[2585] Hdt. 2.135.
[2586] Athénée, 13, 572F (trad. D'Haucourt 2006)

précisé ici une quelconque forme de prostitution sacrée[2587], l'expédition athénienne entraînerait à sa suite l'arrivée de nouvelles prostituées sur l'île de Samos et leur activité sur place. A. D'Haucourt rejette non pas la réalité d'une nouvelle fondation en l'honneur d'Aphrodite, mais propose d'évacuer le rôle que purent jouer les prostituées. Appliquant un point de vue particulièrement athéno-centré et reprenant la critique virulente de Plutarque, ce chercheur mésestime le témoignage d'Alexis de Samos qui, à l'instar de Douris, produirait une histoire locale anti-athénienne. Il lit en particulier l'adverbe ικανῶς comme une référence à la qualité et à la durée de la résistance samienne qui enrichit mécaniquement les hétaïres de Périclès et d'Aspasie[2588]. Après neuf mois de siège, des courtisanes, certainement exténuées, auraient ainsi amassé assez d'argent pour fonder en leur nom un sanctuaire à Aphrodite. Celui-ci serait fondé dans la plaine marécageuse où poussent vivement les roseaux, située entre la ville et l'Héraion, plaine où s'installent les troupes athéniennes et donc ces prostituées athéniennes. À lire cette mention de la sorte et à rejeter tout crédit à une histoire locale samienne, on ne trouve guère de sens à ce fragment. A. D'Hautcourt propose d'évacuer la question des courtisanes – qu'il considère comme une construction tardive de propagande anti-athénienne – et voit la fondation de ce sanctuaire comme un acte devant célébrer une grande victoire navale athénienne[2589]. Toutefois, comme le note l'auteur lui-même, le culte d'Aphrodite n'attend certainement pas les Athéniens pour être célébré à Samos[2590]. Comme nous l'avons déjà discuté, l'histoire locale samienne, vivement critiquée, constitue une source à part entière[2591]. Si elle peut être suspectée de partialité, il en va de même pour une historiographie athéno-centrée et autorisée.

Le rôle et l'arrivée plus généralement de prostituées attiques à Samos – sur laquelle s'interroge l'auteur de manière très pertinente[2592] – peuvent-ils être évacués de l'histoire ?

Les questions de reconstruction historiographique restent difficiles à résoudre. Il n'empêche que ce fragment souligne un point très intéressant, celui de l'augmentation ou d'un changement dans l'expression de la prostitution à Samos sous l'impulsion des Athéniens. Il est en effet peu probable qu'en quelques mois – si l'on croit qui plus est à la présence immédiate des courtisanes – les prostituées puissent amasser assez d'argent pour la fondation

---

[2587] Sur la question voir : MacLachlan 1992 ; Budin 2006.

[2588] D'Hautcourt 2006, 316, "La pointe critique et l'insistance sur la longueur du siège que l'on peut lire dans le fragment d'Alexis, la comparaison avec les fragments de Douris et le thème des prostituées accompagnatrices de Périclès, que l'on peut rapprocher des attaques contre Aspasie, laissent penser que le passage d'Alexis émane de la même tradition nationaliste polémique que les *Chroniques samiennes* de Douris".

[2589] D'Hautcourt 2006, 316-317.

[2590] D'Hautcourt 2006, 314, note 4, cf. *IG*. 12.6, 261, 597 et Plut., *Mor*., 54, 303C ; Nous avons également pu développer l'idée que, bien souvent, les cultes Héra et d'Aphrodite étaient associés dans les espaces méditerranéens fréquentés par les Samiens.

[2591] cf. supra introduction.

[2592] D'Hautcourt 2006, 316, note 18, l'auteur s'interroge sur l'organisation par la cité du transfert des prostituées et propose – le séjour d''étude de l'auteur au Japon n'y est pas étranger – une comparaison intéressante avec les femmes de réconfort associées à l'armée nippone pendant la seconde guerre mondiale.

d'un nouveau sanctuaire à Aphrodite. Toujours est-il que la présence d'une très forte armée stationnée à Samos[2593] peut encourager la venue de marchands et d'autres prestataires de services. L'adverbe ἱκανῶς n'indique en aucune façon que l'argent obtenu l'a seulement été pendant les quelques mois du siège. Après une révolte d'une violence extrême et la reddition des Samiens, il est certain qu'une forte garnison athénienne est désormais basée à Samos. Plus tard, du temps de la guerre du Péloponnèse, le port de guerre de Samos devient la principale base d'une flotte dont les effectifs s'élèvent probablement à une centaine d'unités[2594]. Ces situations décuplent bien évidemment les perspectives pour les souteneurs de prostituées qu'ils soient Athéniens ou Samiens. Dans l'esprit, il n'y aurait donc pas une si grande contradiction à ce que des revenus générés par les activités de prostitution soient utilisés à la fondation d'un nouvel espace sacré consacré à Aphrodite.

Toutefois et comme en témoigne l'activité de Rhodopis à Naucratis, les Samiens n'attendent pas les Athéniens pour intégrer ce type de pratique. Du temps de Polycrate, il est même question d'un espace spécialement dédié à ce type d'activité dans la ville de Samos, la Σαμίων λαύρα. Transmis par Athénée, un fragment de Cléarque rattache à Polycrate la création d'un quartier dédié à ce type d'activité. Dans ce passage très précis, on apprend comment le tyran cherche à concurrencer les "fleurs lydiennes" par l'établissement d'une *laura* étroite abritant les "fleurs samiennes" (τὴν παρὰ τοῖς Σαμίοις λαύραν ἀντικατεσκεύασεν ἐν τῇ πόλει καὶ τοῖς Λυδῶν ἄνθεσιν ἀντέπλεξε τὰ διαγγελθέντα Σαμίοις ἄνθεα). Ces fleurs samiennes semblent consister en une "multitude de femmes professionnelles" (γυναικῶν δημιουργῶν πλήθουσα) qui proposent et produisent des jouissances et des plaisirs pour toute la Grèce (πρὸς ἀπόλαυσιν καὶ ἀκρασίαν πάντων βρωμάτων ὄντως ἐνέπλησε τὴν Ἑλλάδα). Le passage est également très clair quant au fait que les fleurs samiennes sont autant des femmes que des hommes (Σαμίων ἄνθη γυναικῶν καὶ ἀνδρῶν κάλλη)[2595]. Dans ce passage, on est d'abord intéressé par le modèle lydien qui est présenté comme la référence que le tyran ambitionne de concurrencer par l'établissement d'une sorte de "quartier rouge" samien. L'émulation et la volonté de reproduction et de concurrence de modèles continentaux et barbares semblent ici

[2593] Sur cette question cf. infra III.5.2.

[2594] Sur ce point cf. infra III.5.3.

[2595] Athénée, 12.540F-541A, "Cléarque dit que Polycrate, tyran de la gracieuse Samos, fut déchu en raison de la licence et de l'intempérance de sa vie, cherchant à égaler les mollesses lydiennes. En raison de la renommé de douceur de Sardes, en opposition, il établit dans la ville, la *Laura* pour les Samiens et opposa aux fleurs lydiennes, les fleurs samiennes. La *Laura* étroite des Samiens était en réalité une foule de femmes travaillant pour la multitude et gorgeait la Grèce de toutes les jouissances jusqu'aux plaisirs des sens et ce jusqu'à l'excès. Dès lors, de la ville tout entière consacrée aux réjouissances et aux ivresses…nous dit Cléarque…" (Κλέαρχος δὲ φησιν ὡς Πολυκράτης ὁ τῆς ἁβρᾶς Σάμου τύραννος διὰ τὴν περὶ τὸν βίον ἀκολασίαν ἀπῶλετο, ζηλώσας τὰ Λυδῶν μαλακά. ὅθεν τῷ τ᾽ἐν Σάρδεσιν Ἀγκῶνι Γλυκεῖ προσαγορευομένῳ τὴν παρὰ τοῖς Σαμίοις λαύραν ἀντικατεσκεύασεν ἐν τῇ πόλει καὶ τοῖς Λυδῶν ἄνθεσιν ἀντέπλεξε τὰ διαγγελθέντα Σαμίοις ἄνθεα. Τούτων δὲ ἡ μὲν Σαμίων λαύρα στενωπή τις ἦν γυναικῶν δημιουργῶν πλήθουσα καὶ τῶν πρὸς ἀπόλαυσιν καὶ ἀκρασίαν πάντων βρωμάτων ὄντως ἐνέπλησε τὴν Ἑλλάδα τὰ δὲ Σαμίων ἄνθη γυναικῶν καὶ ἀνδρῶν κάλλη διάφορα. ἔτι δὲ τῆς συμπάσης πόλεως ἐν ἑορταῖς τε καὶ μέθαις…καὶ ταῦτα μὲν ὁ Κλέαρχος), (éd. Loeb et trad. modifiée A.D).

être un moteur de la vie économique samienne. À la fleur lydienne, se mesure désormais la Σαμίων ἄνθη. Dans la *Souda*, on associe cette "fleur des Samiens" à "ceux qui profitent des plaisirs ultimes"[2596]. Cette fleur serait alors devenue une expression communément admise dans le lexique grec pour désigner les jouissances les plus grandes. Cléarque précise à ce propos que le monde grec dans son ensemble pouvait goûter à ces incomparables délices samiens. Ces éléments suggèrent que le succès de ce projet peut largement dépasser l'aire strictement samienne. Les fleurs samiennes semblent frapper durablement l'esprit et l'imaginaire grecs.

Considérant ce fragment et les autres indices associant les Samiens et Samos aux plaisirs et à la prostitution, il nous semble possible de retenir la bonne vraisemblance de l'existence et de la renommée des "fleurs samiennes" et de la *laura*.

On s'interroge davantage sur la réalité matérielle de cette Σαμίων λαύρα. Cléarque la décrit comme un quartier strictement dédié à ce type d'activité. Le mot en lui-même est difficile à traduire et il peut s'agir d'une simple allée, d'une rue, peut-être couverte, voire d'un bazar. À s'en tenir à la description fournie dans le fragment, il semble s'agir d'une rue étroite dans laquelle le visiteur est cerné par les fleurs. L'étroitesse de la rue et la concentration des "fleurs" renforceraient alors une impression de surabondance et d'infinis plaisirs pour le visiteur. Au contraire d'autres cités dans lesquelles cette activité pouvait être dispersée dans différents espaces et ruelles, cette surconcentration et la monofonctionnalité de cet espace auraient participé du grand effet produit sur les visiteurs. Souhaitée par le tyran, cette concentration a néanmoins d'autres implications.

D'abord, pour les marchands et visiteurs étrangers se rendant à Samos, la perspective de rencontrer les fleurs ne gâchait rien. Plus encore, ils étaient susceptibles d'y laisser autant d'argent et de richesses que la renommée des fleurs était reconnue et leur compagnie recherchée. De la sorte, par l'organisation, suivant un modèle lydien, des activités de prostitution, les autorités samiennes pouvaient disposer d'un moyen supplémentaire pour retenir les richesses qui passaient dans son orbite. Considérant les autres indices déjà mentionnés associant les Samiens et Samos aux plaisirs et à la prostitution, il nous semble possible de retenir la bonne vraisemblance de l'existence et de la renommée des "fleurs samiennes" et de la *laura*.

Outre cela, les autorités samiennes – Polycrate peut-être – pouvaient ainsi se trouver en mesure de contrôler et de taxer plus facilement les activités de prostitutions qui généraient d'importants revenus. Un tel quartier – dont on peut estimer qu'il pouvait se trouver à

[2596] cf. *Souda s.v.* Σαμίων ἄνθη, "Σαμίων ἄνθη: ἐπὶ τῶν ὑστάταις ἡδοναῖς χρωμένων".

proximité du port – pouvait aussi faciliter la surveillance des visiteurs étrangers en évitant leur dispersion dans la ville. Qu'il s'agisse de l'ordre public ou du trésor "public"[2597], les affaires de la cité s'en trouvaient vraisemblablement améliorées. Pour ce qui concerne l'hypothèse d'une taxation de ces activités, nous avons à l'esprit l'exemple de Solon qui fonde un sanctuaire d'Aphrodite Pandémienne grâce aux revenus issus de la taxation des maisons de plaisir. En fait, le fragment de Nicandre précise que ce sont les "tenancières des maisons", "αἱ προστᾶσαι τῶν οἰκημάτων", qui sont taxées[2598]. Plus généralement, le terme ὁ πορνοτελώνες témoigne du revenu que pouvait espérer la cité en taxant ce type d'activité. La question d'un tel revenu pour la cité samienne dès le VI^{e} siècle se pose naturellement.

Pour tâcher d'être complet sur ce point, il nous faut également évoquer la poésie d'Anacréon. Anacréon chante l'amour et le désir le plus souvent au sein de grands banquets[2599]. Comme nous venons de le discuter, la poésie d'Anacréon est probablement "pleine de références"[2600] au contexte samien du temps de Polycrate. Il est donc probable qu'il décrive des banquets samiens. Dans un fragment en particulier, le poète s'adresse à une première femme qui participe au banquet et qui boit avec une autre femme dont le nom ne laisse guère planer le doute sur son activité et son rôle dans le banquet. Cette Γαστροδώρη est visiblement une hétaïre[2601]. D'autres noms de prostituées apparaissent dans d'autres fragments comme Eurypylè, Leucippe ou encore Kallicritè. Peut-être sont-ce là les noms de certaines des célèbres fleurs samiennes ?[2602].
Le cas d'Eurypylè intéresse particulièrement notre propos. En effet, le fragment 372 d'Anacréon recèle de nombreuses et précieuses informations. Il est possible d'y lire :

"ξανθῆι δ'Εὐρυπύληι μέλει
ὁ περιφόρητος Ἀρτέμων".
"De la blonde Eurypylé prend soin
Artémon le périphorète"[2603].

Dans ces vers, deux éléments intéressent notre propos. Il s'agit du nom du convive cité et la couleur des cheveux de cette hétaïre connue sous le nom évocateur de "Bonne-Porte".

[2597] Sur cette question cf. infra III.4.3.
[2598] Athénée, 13, 569D, "ἱδρύσασθαι ἀφ'ὧν ἠργυρίσαντο αἱ προστᾶσαι τῶν οἰκημάτων".
[2599] Sur ce point voir en premier lieu Budelmann 2009 ; Kantzios 2005.
[2600] Str., 14.1.16.
[2601] Kantzios 2005, 232, cf. *PMG* 427.
[2602] Kantzios 2005, 232, cf. *PMG* 372, Εὐρυπύλη, 368, Leucippe, 449, Kallicritè.
[2603] Athénée, 12, 533F (*PMG 372*), Anacréon est ici cité par Chamailéon du Pont (trad. A.D.)

Si l'on accepte l'hypothèse précédemment formulée suivant laquelle l'Artémon périphorète que connaît Anacréon est un Samien[2604], nous aurions, au moins dans ce cas, la représentation chantée d'une scène de banquet se déroulant à Samos dans les années 530-520 a.C. Par extension, Eurypylè aurait alors de bonnes chances de compter au nombre des fleurs samiennes de la laura.

Dans le même temps, le même fragment nous invite à considérer l'hypothèse d'un lien entre cet Artémon et les activités de prostitution. Anacréon chante son élévation sociale et exprime par les mots suivants le type d'activité qu'il menait du temps de son indigence : ἀρτοπώλισιν κἀθελοπόρνοισιν[2605] ὁμιλέων ὁ πονηρὸς Ἀρτέμων, κίβδηλον εὑρίσκων βίον[2606]. Comme nous l'avons déjà présenté, cet Artémon mène dans un premier temps "une vie de fraude". La précision portée par le terme εὑρίσκων évoque même une valeur de primauté et d'innovation. Les termes de cette mauvaise vie sont précisés puisqu'il semble "faire commerce" ou "associer" la vente de pain et une activité ayant trait à la prostitution. La construction et la forme poétique n'en facilitent pas la traduction, mais nous pourrions proposer la version suivante : "le méchant Artémon, associant des boulangères et des prostituées volontaires, inventant une vie de fraude". Le sens de ὁμιλέων n'est pas clair, mais l'association du datif laisse entendre une forme d'association. On s'interroge sur le sens moral et/ou juridique de κίβδηλον βίον, cette "mauvaise vie" d'Artémon.

Ce passage obscur rend délicate toute tentative d'interprétation. Il est seulement certain que, du temps de sa modeste condition, Artémon est un illustre coquin samien qui semble associer deux activités : la vente de pain et la prostitution. Il est envisageable que la fraude découle directement de cette association ou plutôt de la dissimulation de l'activité de prostitution derrière celle de la vente du pain. Les boulangères n'en étaient pas peut-être pas ou pas seulement. La découverte d'une telle fraude a pu faire l'effet d'un véritable scandale sur l'île et faire de son auteur un personnage aussi méprisé que connu par les Samiens. Les punitions qu'il subit[2607] – pourraient laisser penser qu'il s'agit d'une sorte de fraude à l'activité professionnelle. Sous couvert d'une activité de boulangerie – qui pouvait d'ailleurs être véritable – Artémon a pu s'adonner frauduleusement à un autre type de commerce, celui du corps et de la prostitution. La sévère réaction des autorités samiennes illustrerait alors le soin et l'intérêt de la cité à contrôler de très près ce type d'activité.

Pour en terminer avec ce passage, la locution καὶ ἐθελοπόρνοισιν, si l'on décompose la crase, laisse entendre que certaines prostituées samiennes n'étaient pas des esclaves et qu'il pouvait

---

[2604] cf. supra III.3.2.3.

[2605] Athénée, 12, 533F-534A, d'après les éditeurs de la Loeb, trois manuscrits laissent de côté la crase : καὶ ἐθελοπόρνοισιν.

[2606] Athénée, 12, 533F-534A (*PMG*388).

[2607] cf. supra III.3.2.3.

s'agir de Samiennes à la recherche d'autres revenus[2608]. Considérant la première explication fournie par Plutarque sur les bienfaits de Déxicréon, la célèbre licence des femmes samiennes pourrait correspondre à une telle activité[2609].

Pour revenir à Eurypylè, on remarque également avec intérêt que sa blondeur constitue le seul trait caractéristique que retient le poète à son sujet. Il est possible qu'il s'agisse de ce qui caractérise le plus son charme. Cette couleur de cheveux nous fait penser à une origine barbare et septentrionale. Rhodopis était-elle blonde ? Son origine servile et thrace pourrait le laisser croire. Anacréon mentionne également la présence d'*éromenoi*, de jeunes garçons prostitués, qui participaient à ces banquets. Certaines traditions parlent du goût prononcé de Polycrate pour ces *éroménoi*[2610] dont on rappelle qu'ils pouvaient aussi faire partie des "fleurs samiennes". Dans la poésie d'Anacréon, I. Kantzios relève les noms de ces jeunes garçons : Leucaspis, Mégistès, Cléoboulos et Smerdiès. Pour l'auteur, l'onomastique de ce Σμερδίης suggère une origine étrangère et peut-être thrace[2611]. Il est souvent associé à un autre individu du nom de Battylos[2612]. Anacréon célèbre la chevelure de Smerdiès (τὰ αἴσματα τῆς Σμέρδιος κόμης) et la jeunesse de Battylos[2613]. Sans qu'en soit ici précisée la teinte, il est intéressant de constater que c'est encore la chevelure qui caractérise le mieux le charme de Smerdiès.
Comme le démontre P. Lafargue dans un article récent[2614], la couleur des cheveux est porteuse de nombreux préjugés et constitue un moyen d'identification des origines pour les Grecs. Les barbares sont souvent représentés avec les cheveux rouges ou roux sur les vases grecs. Le rouge est également associé à la ruse et à la fourberie[2615]. Dans le mythe étiologique des Apatouries – largement discuté dans le célèbre Chasseur noir de P. Vidal-Naquet – Mélanthos le noir affronte Xanthès le blond[2616]. Comme l'indique P. Lafargue, le Blond est

---

[2608] Athénée, 12, 533F-534A, d'après les éditeurs de la Loeb, trois manuscrits laissent de côté la crase : καὶ ἐθελοπόρνοισιν ; sur cette question voir aussi : Cohen 2006, 101-108, 102, l'auteur retient l'idée que les *pornai* doivent plutôt être rattachées à l'esclavage quand les *hétairai* seraient plutôt des femmes libres ; en d'autres termes, Rhodopis l'esclave serait au début de sa vie une *pornè* avant d'être affranchie et d'amasser pour elle-même de grandes richesses en tant qu'hétaïre.

[2609] cf. supra.

[2610] Athénée, 12, 540E.

[2611] Kantzios 2005, 232 (*PMG* 366), "ἀλλ'ὦ τρὶς κεκορημένε Σμερδίη", fragment cité par Eustathe ; Hdt. 3.30, sur Smerdis le frère de Cambyse ; Masson 1973, l'auteur ne donne pas d'éléments sur ce point ; Fraser & Matthews 2005, 314, les auteurs reconnaissent cet anthroponyme comme d'origine thrace ; Corsten 2010, l'auteur ne recense aucune attestation onomastique qui puisse correspondre dans le secteur Asie Mineure ; Samsaris 1993, 310, l'auteur recense pour la période impériale un Σμερτης à Amphipolis qui serait une autre forme Σμερδης ; Dana 2011, essentiellement pour les périodes hellénistique et romaine, n'apporte aucun élément supplémentaire. Nous restons dans l'attente de la finalisation du projet *Onomasticon Thracicum*.

[2612] *PMG* 402, 503.

[2613] *PMG* 402, "μεστὰ δὲ αὐτοῦ τὰ αἴσματα τῆς Σμέρδιος κόμης καὶ τῶν ὀφθαλμῶν καὶ τῆς Βαθύλλου ὥρας".

[2614] Lafargue 2011 ; Gernet 1957, sur les couleurs des Grecs.

[2615] Lafargue 2011, 386.

[2616] Vidal Naquet 2005, 157.

parfois remplacé par le Roux dans certaines versions[2617]. La ruse n'est cette fois pas du côté du Roux, mais nous sommes ici plus intéressés par la confusion, chez les Grecs, entre la couleur blonde et la couleur rousse[2618]. Les Grecs restent assez indécis et perplexes pour ce qui est de décrire une teinte de cheveux que nous pourrions aujourd'hui identifier comme un blond vénitien. Comme l'explique un fragment de Xénophane, en Thrace, ce sont jusqu'aux dieux qui sont représentés avec des cheveux roux et des yeux clairs[2619]. Les Gaulois décrits par Diodore ont les cheveux blonds ou roux[2620]. Aristote explique la rousseur ou la blondeur des populations barbares qui vivent dans les régions septentrionales par l'influence conjuguée du froid et d'un ensoleillement plus bas[2621]. De tous les barbares que connaissent les Grecs et les Samiens, il est probable que les Thraces soient identifiés comme des individus plutôt blonds, roux ou blonds vénitiens.

À partir de ces éléments et considérant ce que nous avons présenté dans la section consacrée aux esclaves des Samiens, il n'est pas impossible que ces informations esquissent un système. Les Samiens sont bien implantés sur la route du Nord, la colonie de Périnthe en témoigne[2622]. Vraisemblablement, la Thrace constitue un espace privilégié de prédation pour les Samiens[2623]. Il est donc probable qu'une bonne partie des esclaves samiens provient de Thrace comme en témoigne l'origine de Rhodopis[2624]. Nous avons également mentionné une tradition de fondation de Samothrace par les Samiens qui auraient, dans un premier temps, capturé de nombreuses femmes thraces. La "blondeur" d'Eurypylé – vraisemblablement une des "fleurs samiennes" – et le nom de l'*éromène* Smerdies – dont on peut aussi suspecter qu'il fait partie des "fleurs" –, la mention de sa chevelure, pourraient indiquer une origine thrace semblable.

À Samos, une "florissante" économie pourrait donc reposer sur les pratiques de prostitution. Si certains indices sont minces, l'échange marchand de prestations sexuelles se décline à différents niveaux. Un passage obscur sur Artémon et l'arrivée des *hétairai* athéniennes semblent attester d'une forme de prostitution libre et privée. Rhodopis est quant à elle une esclave thrace – plutôt une *pornè* donc – au service de son maître qui organise et définit, à titre privé, les termes et les conditions de son activité. Ce n'est qu'après son affranchissement

---

[2617] Lafargue 2011, 375.

[2618] Lafargue 2011, 375, "il semble d'ailleurs que la frontière entre la blondeur et la rousseur était assez imprécise pour les Grecs."

[2619] Lafargue 2011, 384, cf. Xenoph. FB16 D-K.

[2620] D.S. 5.28.

[2621] Lafargue 2011, 384, cf. Arist., *Pr.*, 38.2 [966b], *Col.*, 3.794a24, 6.798b13-16.

[2622] cf. supra II.2.2.2.

[2623] Sur la question de la prédation samienne cf. supra III.1.3.

[2624] cf. supra I.4 ; Samsaris 1993, 306, sur l'utilisation de la même racine anthroponymique à l'époque impériale ; pour une discussion autour de l'origine thrace d'Ésope voir Charpentier & Valtchinova 2002.

qu'elle amasse pour elle de grandes richesses. Elle semble alors devoir être considérée comme une *hétaïre*[2625]. Enfin, le projet *a priori* polycratéen d'un quartier dédié institutionnalise cette même activité à un tout autre niveau. La laura concentre les "fleurs samiennes" et permet de contrôler et de taxer leur activité. Enfin, la blondeur, la rousseur, l'étrangeté et l'exotisme de certaines des fleurs samiennes pouvaient participer de leur succès. En ce sens, les activités de prostitution permettaient probablement la coordination avec des activités d'échanges et de prédation notamment en Thrace. L'importance et l'intensité de cette activité – augmentant avec le projet de la *laura* – pouvaient faire de Samos, dans les années 530-520 a.C. – une place commerciale de tout premier plan pour la vente d'esclaves thraces[2626]. C'est suivant ce même système d'approvisionnement qu'il faut certainement penser l'arrivée de Rhodopis et sa vente en tant qu'esclave à Samos dans la première moitié du VI^{e} siècle a.C.

Si nous avons précédemment discuté des principaux lieux et déjà présenté certaines des modalités de la coordination marchande à Samos, il est indispensable de consacrer un développement particulier au monnayage samien en tant qu'instrument essentiel de la coordination marchande dans la cité samienne.

III.3.3. Une histoire du monnayage samien

L'état de conservation et l'homogénéité de la documentation numismatique samienne ouvrent d'importantes possibilités de réflexion quant à l'histoire économique de la cité. Pour notre période, le corpus numismatique constitue une base de données idéale pour approcher au plus près les réalités économiques samiennes. Les types monétaires ne laissent en effet aucun doute – chose assez rare pour ce qui concerne Samos – sur l'origine samienne des monnaies.
Les Grecs sont les premiers ou parmi les premiers à frapper monnaie. Parmi eux, les Samiens émettent un monnayage qui interpelle tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. La frappe monétaire constitue un fil rouge de l'histoire économique samienne. À l'instar de ce que proposent immédiatement les Samiens de Zanclè[2627], l'émission et l'usage de la monnaie s'apparentent à une référence partagée et intégrée. À peine arrivés en Sicile, les exilés samiens mettent en œuvre ce qui s'apparente à un véritable projet monétaire coordonné. Un monnayage de grande qualité et adapté aux conditions locales de l'échange est directement

[2625] Sur cette question voir aussi : Cohen 2006, 101-108, 102, l'auteur retient l'idée que les *pornai* doivent plutôt être rattachées à l'esclavage (*douleia*) quand les *hétairai* seraient plutôt des femmes libres ; en d'autres termes, Rhodopis l'esclave serait au début de sa vie une *pornè* avant d'être affranchie et d'amasser pour elle-même de grandes richesses en tant qu'*hétaïre*.
[2626] Sur les routes et les marchés d'esclaves voir en premier lieu Garrido-Hory 2002.
[2627] cf. supra II.2.5.1.2.

émis. Bien évidemment, ce constat soulève la question des modalités d'intégration de la pratique monétaire par les Samiens. Comment et par quel chemin, la monnaie frappée devient-elle une référence ?

Au IV^e^ siècle, Aristote explique que la monnaie "est devenue une sorte de substitut du besoin et cela par convention, et c'est d'ailleurs pour cette raison que la monnaie reçoit le nom de *nomisma*, parce qu'elle existe non pas par nature, mais en vertu de la loi (*nomos*)" ; de fait, il reviendrait aux citoyens de la changer ou encore de suspendre son cours (καὶ ἐφ'ἡμῖν μεταβαλεῖν καὶ ποιῆσαι ἄχρηστον)[2628].

Suivant ce que rapporte cet observateur des réalités athéniennes du IV^e^ siècle, il ne fait aucun doute que la monnaie athénienne et son usage ne relèvent pas du seul calcul d'utilité individuelle telle que l'avance la théorie économique standard. Elle répond avant tout à la loi. La monnaie grecque n'existe pas par elle-même. Elle est une institution, une construction sociale. Comprendre la monnaie revient donc à saisir les modalités d'un processus social. Pour ce faire, les courants hétérodoxes[2629] ont ouvert de nombreuses perspectives de réflexion à ce sujet. L'École des Conventions en particulier s'intéresse depuis les années 1990 à l'institution et à l'accord que représente la monnaie[2630]. Pour les tenants de ce courant, la monnaie et son utilisation débordent largement le seul calcul d'utilité personnelle et invite à une réflexion sur la légitimité des conduites prescrites. À ce titre, A. Orléan propose de penser la monnaie comme une convention légitimée[2631]. Si l'esprit des lumières, le positivisme et la théorie économique hétérodoxe ont créé une gangue de "naturalité" au simple instrument que serait la monnaie, l'analyse économique des conventions remet en question la "commensurabilité naturelle" et ce "déjà là" de la valeur. Pour A. Orléan, la monnaie est "expression de la totalité sociale"[2632]. Dans ce cadre, il importe de s'interroger sur les raisons et les conditions menant à l'accord et au choix que représente l'institution de la convention monétaire. Pour fixer ce que nous entendons par "convention", nous reprenons ici la définition générale proposée dans l'*Analyse économique des conventions* : la convention "désigne une régularité de comportement R au sein d'une population P telle que : (1) tous les

---

Pour la rédaction de cette section consacrée au monnayage samien, nous souhaitons tout particulièrement remercier F. Delrieux, K. Konuk, C. Pébarthe et A. Bresson pour les judicieux conseils et autres perspectives de réflexions qu'ils ont bien eu l'amabilité de nous soumettre.

[2628] Arist., *Ethique*, 5.5.11 ; pour une autre traduction intéressante voir celle proposée par J. Voilquin (édition Garnier), "la monnaie est devenue, en vertu d'une convention, pour ainsi dire, un moyen d'échange pour ce qui nous fait défaut. C'est pourquoi on lui a donné le nom de νόμισά, parce qu'elle est d'institution, non pas naturelle, mais légale (νόμος : loi), et qu'il est en notre pouvoir, soit de la changer, soit de décréter qu'elle ne servira plus" (οἷον δ'ὑπάλλαγμα τῆς χρείας τὸ νόνισμα γένομεν κατὰ συνθήκην. καὶ διὰ τοῦτο τοὔνομα ἔχει νόνισμαμ ὅτι οὐ φύσει ἀλλὰ νόμῳ ἐστίν, καὶ ἐφ'ἡμῖν μεταβαλεῖν καὶ ποιῆσαι ἄχρηστον).

[2629] cf. supra introduction.

[2630] Aglietta et al. 2004 ; Orléan 2002 ; Aglietta & Orléan 1982 ; Aglietta et *al*. 1998 ; Bourgeois-Gironde 2009.

[2631] Aglietta et *al*. 2004, 15, "j'ai proposé le terme de 'convention légitimée' pour désigner cette forme de convention reposant sur des évaluations non réduites à la seule utilité, mais impliquant également la légitimité des conduites prescrites"

[2632] Aglietta *et al*. 2004, 41-42.

membres de la population se conforment à R ; (2) chacun croit que tous les membres de P se conforment à R et (3) trouvent dans cette croyance une bonne et décisive raison pour se conformer à R ; (4) par ailleurs, au moins, une autre régularité R' vérifiant les conditions précédentes aurait pu prévaloir"[2633]. Derrière donc le "naturel" de la monnaie, il y a un processus social par lequel un comportement devient régulier.

Regroupant autour d'eux des économistes, des anthropologues et des historiens[2634], M. Aglietta et A. Orléan ont "naturellement" été amenés à s'intéresser aux débuts du monnayage frappé en ce qu'il établit "un cours légal" qui se juxtapose ou se superpose à la valeur intrinsèque de la matière frappée. Il s'agit d'un véritable "bond" dans la capacité d'abstraction des sociétés humaines puisque, pour la première fois, il est possible de dissocier la valeur monétaire de son poids. À Sardes apparaît pour la première fois le signe monétaire[2635]. Pour ces mêmes chercheurs, cette innovation allait rapidement "devenir un moyen puissant de la politique des États", ceux-ci pouvant désormais mettre en œuvre des réformes monétaires. Des opérations de décri et de manipulation monétaires intègrent dès lors le panel des opportunités et perspectives économiques des sociétés anciennes[2636]. Participant de cette innovation, les Samiens émettent des monnaies frappées tout au long de la période qui nous intéresse, mais leur expression matérielle change au cours du temps.

La posture méthodologique que nous proposons ici est de discuter du processus de construction sociale entourant la mise en œuvre de la convention monétaire à Samos et cela quasiment dès l'apparition des premières monnaies frappées. Comment le comportement "utiliser/accepter la monnaie" devient-il un comportement régulier et légitime à Samos ? Il s'agit également d'étudier les conditions et les enjeux relatifs aux changements que connaît le monnayage samien. Il nous faut ici tenter de donner du sens aux changements institutionnels dont témoignent la frappe monétaire et les modifications de son expression. De manière générale, cette posture peut nous permettre d'envisager une lecture dynamique et intelligible du début du monnayage samien.

Aux VI^e^ et V^e^ siècles a.C., le monnayage samien connaît plusieurs changements importants. Suivant l'impulsion lydienne, les Samiens sont parmi les premiers Grecs à frapper monnaie. Plus tard, ils participent du choix grec du monométallisme avec les premières émissions en

---

[2633] Aglietta *et al*. 2004, 12, 13, reprise notamment de la définition H. P. Young, "Nous désignons par convention un comportement qui est coutumier, anticipé et autorenforçant" voir Young 1996, 105.

[2634] Aglietta & Orléan 2002, 100, les auteurs présentent le projet ayant mené à l'élaboration de la *Monnaie souveraine* publiée en 1998 cf. Aglietta *et al*. 1998.

[2635] Aglietta & Orléan 2002, 128-129 ; Thiveaud 1998, 111, "pour quelque motif politique inconnu, les dynastes lydiens décident donc, un jour, de procéder à une opération de conversion en créant un nouvel objet précieux et en lui donnant une valeur distincte".

[2636] Aglietta & Orléan 2002, 128-129, sur la monnaie *dokima* et l'exemple du décri et de la réforme monétaire d'Hippias en 527 a.C. Sur cette réforme et la question de monnaie *dokima* voir : Le Rider 2001, 80-81.

argent. Enfin, dans le dernier quart du V^e^ siècle, les Samiens tendent à adapter leur monnayage aux chouettes athéniennes par l'adoption – nous y reviendrons[2637] – de l'étalon attique entre 412 et 404 a.C.[2638]. De plus, nous avons d'ores et déjà pu constater que les monnaies samiennes apparaissent en divers endroits de l'espace méditerranéen et que l'on peut suspecter certaines influences sur des monnayages locaux[2639]. Ce double constat témoigne de la circulation des monnaies samiennes en dehors de l'île, mais également de leur succès et de la reconnaissance potentielle de leur valeur en d'autres lieux.

Pour ce qui concerne l'historiographie de cette question, les principales monographies sont déjà assez anciennes. En 1882, P. Gardner publie son *Samos and Samian Coins*[2640]. J. P. Barron reprend la thématique et recentre l'étude numismatique sur le monnayage d'argent en 1966 avec *The Samian Silver Coins of Samos*[2641]. Cet auteur proposait alors un catalogue exhaustif des monnaies samiennes issues de collections privées et de trésors monétaires. Une typo-chronologie de référence des monnaies samiennes a pu être établie. Depuis, la découverte et la publication d'autres monnaies samiennes ont permis de compléter cette étude de référence. Ainsi, les trésors d'Asyut, de Phygela, du Décadrachme et de Pixodaros contenaient tous des monnaies samiennes en quantité non négligeable[2642]. L'importance numérique de ces découvertes – chose assez rare pour Samos et pour notre époque – ouvre la voie à une approche quantitative et statistique de l'histoire monétaire samienne. Récemment, des contributions importantes ont été publiées, notamment sur le premier monnayage d'électrum[2643]. Le dynamisme historiographique porté par ces nouvelles études numismatiques s'appuie notamment sur la mise en œuvre d'analyses physico-chimiques des monnaies.

Pour notre part, nous proposons ici de focaliser le questionnement sur les choix, les changements institutionnels et les conventions qui sous-tendent l'histoire monétaire samienne. Partant de cette posture méthodologique, il s'agit en somme d'un essai d'analyse des premières phases et des premiers changements majeurs affectant le monnayage samien. En effet, nous ne prétendons pas ici à une reprise *in extenso* du corpus numismatique des monnaies samiennes. Nous proposons de concentrer notre étude sur quelques questions monétaires propres aux premières phases du monnayage samien. La question des frappes

---

[2637] Sur cette question cf. infra III.5.3.2.

[2638] Barron 1966, 97-101, 200-202, pl. 17.

[2639] Sur le monnayage de Rhégion cf. supra II.2.5.1.2 ; sur le monnayage de Panticapée cf. supra II.2.2.2.

[2640] Gardner 1882.

[2641] Barron 1966.

[2642] Price & Waggoner 1975, pour le trésor d'Asyut ; Konuk 2002, pl. 25, n°648-662, pour le trésor de Phygela ; Barron 1989, 9-10, Fried 1987 et Kagan 1987 pour le trésor du Décadrachme ; Hurter 1998, pour le trésor de Pixodaros.

[2643] Barron 1989 ; Nicolet-Pierre & Barrandon 1997 ; Konuk 2002 ; Konuk 2005 ; Nicolet-Pierre 2010 ; Furtwängler 2010.

samiennes du V^e^ siècle sera plus précisément étudiée quand seront évoquées les modalités de l'intégration de l'économie samienne dans l'*archè* des Athéniens[2644]. Ainsi, il sera d'abord question de l'origine et des modalités d'expression du premier monnayage d'électrum. Ensuite, les changements majeurs que sont le passage à l'argent et le passage à un nouvel étalon seront évoqués. Enfin, il nous faudra dire un mot des différentes formes de manipulations monétaires mises en œuvre par les Samiens avant de discuter des indices du succès et du crédit symbolique que d'autres groupes ont pu attacher aux monnayages samiens en dehors de Samos.

III.3.3.1. Le premier monnayage samien d'électrum

Dès la première moitié du VI^e^ siècle au moins et à l'instar d'autres cités ioniennes[2645], une monnaie d'électrum est frappée par le ou les ateliers monétaires de Samos[2646]. Le nouvel objet est produit à partir d'un "or blanc", l'électrum, alliage naturel d'or et d'argent[2647]. Cet alliage était présent à l'état natif dans les eaux du Pactole en Lydie[2648]. Depuis longtemps, ce métal est considéré comme un signe de richesse et les Grecs lui associent et lui reconnaissent une grande valeur[2649].

L'étalon

La première caractéristique du plus ancien monnayage samien en électrum tient à la sélection d'un poids de référence. En effet, cette monnaie prend pour référence pondérale un étalon dit "eubéo-samien". Comme en Eubée, le premier monnayage est décliné à partir d'un statère de 17,40 g[2650]. Dans la collection du musée de Vathy à Samos, on rappelle la conservation d'un poids de référence en bronze de 145 g. Ce poids porte la mention : HMIEK|{K}TON T|O ΔHMIA(KON) soit "un demi sixième du peuple". Cette inscription est datée du troisième

[2644] Pour une mise à jour des frappes samiennes du V^e^ siècle voir : Barron 1989, 9-10 ; Nicolet-Pierre 2000, 54, 58, fig. 34 ; le catalogue de 1966 de Barron est enrichi des exemplaires samiens des trésors d'Asyut (14 tétradrachmes des Samiens de Zanclè et 18 tétradrachmes frappés à Samos même) cf. Price & Waggoner 1975 et du Décadrachme cf. Fried 1987 et cf. Kagan 1987 et *CH* 8, 6, n°48 (41 tétradrachmes samiens sur un total de 1900 monnaies d'argent).

[2645] Barron 1966, 15 ; Konuk 2005, 43, "what we may take for granted is that this invention took place in western Asia Minor, in the area controlled by the Lydians, and that it happened, with less certainty, in c. 600 BC.".

[2646] Sur l'apparition de la monnaie frappée voir : Cook 1958 ; Wallace 1987 ; Reden 1997 ; Kurke 1999 ; Le Rider 2001 ; Schaps 2004 ; Seaford 2004.

[2647] Le Rider 2001, 41 ; Nicolet-Pierre & Barrandon 1997, 125-127.

[2648] Le Rider 2001, 47 ; Nicolet-Pierre & Barrandon 1997, 127 ; Nicolet-Pierre 2010, 32.

[2649] Melville Jones 1998, 259 ; Nicolet-Pierre & Barrandon 1997, 126, note 19.

[2650] Nicolet-Pierre 2000, 66-67.

quart du VI^e siècle[2651]. Cette découverte essentielle suggère l'existence d'un statère commercial de l'ordre de 1740 g (145x12), soit 4 mines eubéennes. On comprend facilement qu'un centième de cela correspond aux 17,40 g du poids théorique des statères samiens d'électrum. Il y a donc lieu de penser que les échanges samiens d'avant l'émission des premières monnaies frappées utilisaient le même système pondéral.

Cet étalon interpelle également par sa singularité dans le contexte régional[2652]. S'il existe deux étalons continentaux dominants en Asie Mineure, l'étalon "lydo-milésien" et l'étalon "phocaïque", l'étalon samien passe pour une curiosité. Comme le fait justement remarquer G. Le Rider, l'emploi et la singularité de ce choix d'étalon rendent en même temps l'identification des monnaies beaucoup plus simple pour les émissions samiennes. Retenant la notion de zones monétaires "lydo-milésienne" et "phocaïque", le choix des Samiens aurait créé *de facto* une troisième zone, réduite à l'île de Samos et peut-être sa Périée[2653]. Cette particularité sonne comme un écho à l'originalité du dialecte ionien propre aux seuls Samiens et auquel Hérodote fait allusion[2654].

Pour expliquer la singularité de ce choix, on fait appel à l'ancienneté des liens d'amitié et d'hospitalité qui unissent les Eubéens de Chalcis et les Samiens. Ces derniers auraient notamment aidé les Chalcidiens lors de la grande guerre lélantine contre Érétrie[2655]. D'autres sources fournissent des informations sur ce point. D'abord, parmi les *chiliastyes* connues à Samos, celle des Εὐβοεῖς doit être mentionnée. Comme deux autres noms – Ἐπιδαύριοι et Ἀθηναῖοι – , celui-ci fait directement référence à un ethnique[2656]. Plus tard, vers 320 a.C., dans une inscription assez lacunaire, Antiléon de Chalcis et son fils Léontinos – qui parachève l'action de son père – sont honorés[2657] par la cité samienne fraîchement libérée de la tutelle athénienne[2658]. On y exprime clairement l'ancienneté des liens d'amitié entre Samiens et Chalcidiens. Sur le point d'être mis à mort par les Athéniens, des Samiens d'Anaia ont été sauvés par un Chalcidien qui a payé pour cette libération. Ce geste est expliqué par l'expression : "διαφυλάσσων τήν τε φιλίαν τὴν Χαλκιδεῦσι καὶ Σαμίοις ὑπάρχουσαν". Le

---

[2651] Barron 1966, 7.

[2652] Konuk 2005, 43 ; Le Rider 2001, 44, l'auteur identifie un étalon "samien lourd".

[2653] Le Rider 2001, 44, l'auteur considère également l'étalon "samien léger" d'environ 13,30 g comme le quatrième grand étalon monétaire.

[2654] Hdt. 1.142.

[2655] Hdt. 5.99 ; Shipley 1987, 37 ; Barron 1966, 8, au sujet du statère commercial, "it may even have been adopted from Euboia at the end of the eighth century, when Samos was involved on Chalkis' side in the Lelantine War".

[2656] Loukopoulou 1989, 128, trois *chiliastyes* samiennes font ainsi clairement référence à des ethniques ; Shipley 1987, 286 ; il est d'ailleurs intéressant de noter que deux *chiliastyes* s'identifient suivant l'ethnique eubéenne mais qu'une distinction qualitative est formulée. En effet, tandis que l'une est désignée par Εὐβοέων ἡ μείζω[ν], l'autre est appelée [Εὐβ]οέω[ν ἡ ἐλ]άσσω[ν].

[2657] Knoepfler 2007, 163-168, sur les très rares et très importants honneurs accordés à Antiléon dont une statue à titre posthume, 168, Léontinos ne recevrait pour lui-même "que" la *proxénia* et la *politeia*.

[2658] *IG*. 12.6.1, 42 ; Barron 1966, 91-92 ; Shipley 1987, 167 ; Knoepfler 2007.

verbe διαφυλλάσσω peut se traduire par “maintenir” ou “garder souvenir”. C’est donc le souci de garder ou de maintenir l’amitié entre Chalcidiens et Samiens qui aurait motivé la démarche diplomatique d’Antiléon. Tandis que son père reçoit l’honneur – très rare pour l’époque et à titre posthume – d’une statue dans l’Héraion, Léontinos, le fils, reçoit pour lui-même la proxénie et peut-être la *politeia* samienne[2659]. Comme le note fort justement D. Knoepfler, son nom, et donc celui de son grand-père, constitue certainement une référence claire à l’établissement chalcidien de Léontinoi en Sicile[2660]. À ce sujet, nous avons déjà avancé l’idée que les mobilités samiennes dans l’ouest lointain pouvaient s’appuyer sur des relations personnelles anciennes. Au IV^e^ siècle, cette zone est l’un des principaux foyers de la diaspora samienne[2661]. Ainsi, au moins jusqu’au IV^e^ siècle, les Samiens et les Chalcidiens semblent maintenir des relations personnelles et diplomatiques étroites[2662]. J. P. Barron n’hésite d’ailleurs pas à avancer l’hypothèse d’un lien entre le règlement de l’affaire de Chalcis en 446 a.C. et la rupture athéno-samienne qui se profile à la fin des années 440[2663]. Enfin, on rajoutera à ces indices et autres hypothèses que le type monétaire d’une monnaie d’électrum émise à Samos trouve un parallèle intéressant dans le monnayage eubéen. Alors que le type monétaire samien n’est pas encore arrêté, le flanc droit d’une *hektè* samienne en électrum reprend un type très proche de celui encore en usage à Chalcis aux alentours de 500 a.C. Il s’agit de la représentation figurée d’un aigle en vol[2664]. Il est donc envisageable que les Samiens se soient inspirés d’un type eubéen pour décorer certaines de leurs premières monnaies. Dans l’ensemble, il est très probable que les très anciennes relations personnelles entre Samiens et Chalcidiens[2665] aient influencé l’expression matérielle des premiers monnayages samiens.

Les types monétaires

Pour ce qui concerne les types monétaires (cf. Planche 11, fig. 9-12), il nous faut noter que le droit des frappes d’électrum est souvent sans type ou d’un type très incertain. Il est laissé non

[2659] Knoepfler 2007, 164-168.

[2660] Knoepfler 2007, 163.

[2661] Sur cette question cf. supra II.2.5.4.

[2662] Plut., *Mor*., 298B, il est question d’un arbitrage collectif rendu au sujet d’un différend opposant les Chalcidiens et les Andriens quant à la possession d’Acanthe. Associés à des juges pariens et érythréens, des juges samiens doivent se prononcer. Dans la cas relaté, les juges samiens soutiennnet la position des Andriens ; Piccirilli 1969, cet épisode pourrait se dérouler vers 650 a.C.

[2663] Barron 1966, 91-92, les Samiens auraient peut-être alors pris trop ouvertement le parti des amis chalcidiens ; sur cette hypothèse cf. infra III.5.2.

[2664] Konuk 2005, 47, type 4, pl. 2, fig. i ; Price & Waggoner 1975, 54, pl. 14, n°253, un tétradrachme de 17,20 portant au droit un aigle en vol et une roue à quatre rayons au revers ; pour une tétrobole datée de la même période et sur la permanence de ce type sur différentes dénominations pour toute la période classique voir sur le site internet de l’école suisse d’Athènes http://www2.unil.ch/esag/euboea_coins/00114h00.htm.

[2665] Peut-être entre les *geomoroi* samiens et les *hippobotes* chalcidiens cf. supra I.2.1 et Plut., *Per*., 23.

travaillé et rugueux[2666]. Quelques liaisons de coins ont tout de même été identifiées. Il semble que la même surface irrégulière reçoive des flancs en électrum qui sont alors frappés[2667]. Quand ce type de droit est travaillé, il reste parfois difficile à identifier[2668] et en tout cas très variable pour toute la période pendant laquelle les Samiens frappent en électrum. K. Konuk propose de distinguer trois autres types de droit figurés. Le type 4 – nous venons de le présenter – figure un aigle volant vers la droite et rappelle le type chalcidien[2669]. Un volatile – peut-être un canard – est figuré sur les pièces qui relèvent du type 5 identifié par l'auteur[2670]. Enfin le type 3 pourrait déjà préfigurer le type samien le plus durable puisqu'il représente une tête de lionne ou de panthère[2671]. Cette grande variété des types de droit dénote une certaine hésitation de la part des autorités émettrices. Dans les premiers temps du monnayage samien, à l'instar des monnaies à blason, aucun type de droit ne semble arrêté[2672]. De fait, chaque type identifiable pourrait correspondre à une émission particulière ou indiquer l'émission simultanée de séries monétaires produites par des ateliers différents.

Au revers de ces monnaies néanmoins, le système des poinçons indique la métrologie. Ce système de signes est propre aux frappes samiennes et diffère de ceux qui ont cours dans les autres aires monétaires continentales[2673]. Ce choix laisse entendre que les Samiens ont décidé de se démarquer ou se démarquent de fait des zones monétaires continentales. De cette manière, l'insularité des Samiens et leur opposition au continent s'en trouvent renforcées[2674].

Partant de ces différentes considérations, le choix des modalités de l'expression matérielle de la monnaie n'est donc pas anodin. Il serait d'abord lié à la longue histoire déjà vécue par le groupe samien. Il apparaît que, si la monnaie frappée ne se développe qu'au VI^{e} siècle, le système pondéral de référence samien – comme en témoigne le poids de référence en bronze –

[2666] Konuk 2005, 44-45, type 1, pl. 1 ; Barron 1966, 16, pl. 30, 1-3.

[2667] Barron 1966, 16, "these links are found both between equal denominations and between pieces of widely differing size – as, for example, a stater and a hekte", pl. 30, 1-3.

[2668] Konuk 2005, 46, type 2, "uncertain type, perhaps an eagle standing right devouring a hare", 47, type 6, pl. 2, fig. k et l, "three sided square with central projection surrounded by radiate lines".

[2669] Konuk 2005, 47, type 4, pl. 2, fig. i ; cf. supra ; Barron 1966, pl. 30, 4.

[2670] Konuk 2005, 47, type 5, pl. 2, fig. j ; Barron 1966, pl. 30, 5.

[2671] Konuk 2005, 46, pl. 2, fig. g et h, type 3 ; Barron 1966, pl. 30, 6-7 ; J. P. Barron identifie un autre type avec une *tétraskélès*, cf. Barron 1966, pl. 30, 8-9.

[2672] Flament 2007b, 9-23, 23, au sujet des monnaies à blasons, l'auteur avance l'hypothèse de l'émission concomittante de plusieurs séries par différents ateliers ou groupes d'artisans ; voir aussi Pébarthe 2008b, 103-105.

[2673] Le Rider 2001, 44-45, l'auteur développe l'idée que le type de droit devait renseigner sur l'autorité émettrices mais que le même système de signes par poinçons (du statère au 1/96eme de statère) était utilisé en commun dans chaque zone monétaire. Les Samiens ne suivent pas ce système de revers et utilise un système un peu différent. Exemple : un rectangle et deux carrés en creux pour signifier un statère dans l'aire lydo-milésienne, tandis que les Samiens poinçonnaient deux rectangles en creux. Cela expliquerait également l'aspect du droit des monnaies d'electrum qui reste le plus souvent et pendant longtemps indéterminé. L'auteur défend également l'idée d'une "union monétaire" régionale dans la zone lydienne, 81, "tout au début du monnayage d'électrum, il y aurait eu, pendant un bref laps de temps, une 'union monétaire' qui aurait été exprimée par la simple apposition, au revers des pièces, de poinçons semblables".

[2674] cf. supra II.1 ; Vilatte 1991, 15, "l'île (νèσος)se définit par opposition au continent (èπειρος)".

pour les échanges est depuis longtemps un système eubéen. Il est par là même déjà intégré dans les échanges et maîtrisé par les Samiens. H. Nicolet-Pierre propose l'idée d'"une continuité en quelque sorte naturelle" dans la métrologie monétaire du fait de la reprise d'étalons et de systèmes de poids préexistants[2675]. Même si elle relève en partie d'une sociologie évolutionniste, on retrouve cette même idée chez D. North avec ce qu'il nomme la "dépendance de sentier" (path dependency)[2676]. En effet, si la véritable nouveauté concerne la forme du nouveau médium – à savoir un morceau de métal frappé pour aboutir à une forme précise et standardisée –, ce changement n'est pas total et s'appuie sur des références plus anciennes et partagées[2677]. Les monnaies sont frappées en électrum, un métal, dont la grande valeur est communément admise[2678]. On imagine d'ailleurs cet alliage assez facilement accessible du fait de la grande proximité du royaume lydien[2679]. Outre cela, l'étalon pondéral sur lequel se décline le premier monnayage samien correspond au système eubéen depuis longtemps en usage à Samos.

À Samos, comme ailleurs, il reste que la rupture se situe bien sur le plan de l'abstraction puisque la frappe superpose ou juxtapose une valeur "légale" à la valeur réelle de l'objet frappé. La frappe est un signe, celui de l'affirmation et de la reconnaissance publiques de son cours "légal" qui dépasse la valeur intrinsèque du flanc métallique[2680]. Dès lors, cette capacité d'abstraction peut constituer une ressource supplémentaire pour l'autorité émettrice, le seigneuriage[2681]. Donc, à partir du moment où la cité samienne fait le choix de frapper une monnaie, elle dispose *de facto* d'une nouvelle perspective économique puisqu'il lui est désormais possible de régler le cours légal de ses émissions.

[2675] Nicolet-Pierre 2000, 67, "l'hypothèse la plus satisfaisante est que les étalons *monétaires* témoignent de l'existence préalable de systèmes *pondéraux* différents appliqués aux échanges de métaux précieux, bien antérieurs aux débuts de la frappe monétaire. Ainsi on trouverait dans la métrologie monétaire l'expression d'une continuité en quelque sorte naturelle, alors même que l'intervention du pouvoir politique au début du VI^e^ siècle dans la frappe et la garantie des monnaies donnait une signification différente à l'emploi de ces métaux"

[2676] North 2005, 21, 77, sur la notion d'itinéraire contraint ; Dockès 1998, 94, "l'issue est déterminée par l'origine", l'auteur parle de "cet aspect smithien de 'détermination par le chemin'".

[2677] North 2005, 90, au sujet du changement institutionnel, "il est habituellement incrémental et dépendant du sentier". Nous retrouvons ici, et l'idée du saut d'innovation propre au courant schumpétérien et l'idée d'une détermination par le chemin et l'accumulation, le *spill over*. La monnaie représente une innovation fondamentale et un saut important mais ce saut prend appui sur des références déjà présentes ; Monnet & Navarro 2009, 245, sur le "background" de Searle ou l'*habitus* de P. Bourdieu.

[2678] Nicolet-Pierre & Barrandon 1997, 126, note 19 ; Aglietta & Orléan 2002, 101, reprennent certaines analyses de F. Simiand et M. Mauss sur la valeur déjà fiduciaire de l'or et de toutes les monnaies.

[2679] Nicolet-Pierre & Barrandon 1997, 127, sur les taux moyens d'argent dans l'électrum de Sardes compris entre 17 et 24%.

[2680] Bresson 2008, 54, "le plus important est de relever que l'État donnait sa garantie au monnayage" ; Aglietta & Orléan 2002, 101.

[2681] Le Rider 2001, 79-81 ; Aglietta & Orléan 2002, 128-129, les auteurs adhèrent visiblement à l'idée d'une gruge généralisée et corrolaire de l'apparition du monnayage.

Problème de datation

La datation de ce premier monnayage est délicate à établir. Absentes du trésor de l'Artémision d'Éphèse[2682], les monnaies samiennes d'électrum sont bien présentes dans le trésor de Priène dont la date d'enfouissement est arrêtée aux alentours de 575 a.C[2683]. Le trésor monétaire de 1894[2684] aurait pu, selon H. Nicolet-Pierre et J.-N. Barrandon, être enfoui entre 560 et 540 a.C. Pour ces deux spécialistes, les monnaies samiennes d'électrum pourraient seulement dater du règne de Crésus. Aussi, d'après eux, ces monnaies seraient toujours en circulation au moment du passage à l'argent[2685]. En l'état actuel de la recherche, il n'est guère possible de trancher cette question. L'aspect général, les types incertains, les poinçons de revers et la qualité de la frappe parlent en faveur d'une datation haute pour les premières émissions monétaires en électrum de la cité samienne. La facture des types au masque de lion sur les premières monnaies d'argent[2686] est très supérieure à celle mise en œuvre dans le cadre des premières émissions d'électrum. L'hypothèse la plus probable reste celle d'un premier monnayage d'électrum frappé dans le premier quart du VI^{e} siècle a.C[2687]. Il est également plus raisonnable de penser que les émissions en électrum s'arrêtent avec les premières frappes en argent même si leur valeur peut toujours être reconnue dans la cité samienne.

Fonction et dénominations

Pour comprendre quelles fonctions peuvent être attachées au monnayage d'électrum, il nous faut nous arrêter sur ses déclinaisons. Il faut d'abord souligner que dès l'origine – autant que l'on puisse en juger – ce monnayage est décliné en pièces de très petites dénominations. Nous prenons ici comme référence le dernier recensement fourni par K. Konuk[2688] qui retient une estimation autour de 60 individus dont nous rappelons la répartition par dénominations dans

---

[2682] Nicolet-Pierre & Barrandon 1997, 124.

[2683] Spier 1998, 330-331, pl. 70, 1-3 ; *CH* 9 35, n°339; *IGCH* 1157, trois monnaies attribuées à l'atelier samien.

[2684] Barron 1966, 15, ce trésor découvert à Samos à la fin du XIX^{e} siècle est partagé en 1894 entre le Cabinet des Médailles et le British Museum.

[2685] Nicolet-Pierre & Barrandon 1997, 125, les auteurs estiment aussi que les monnaies d'électrum circulent encore au moment où des monnaies en argent sont déjà émises ; Nicolet-Pierre 2002, 127 ; Sceptiques, H. Nicolet-Pierre et J.-N. Barrandon rejettent l'analyse de J. P. Barron quant aux valeurs des offrandes des deux Périnthiens qui seraient selon lui exprimées en statère d'argent. Les deux auteurs penchent pour une datation plus récente des frappes d'électrum à Samos sous le règne de Crésus (561/560-546/5 a.C.) ; Barron 1966, 18 ; Nicolet-Pierre & Barrandon 1997, 125, note 11 ; Barron 1966, 117, l'auteur retient une date d'enfouissement entre 575 et 560 a.C ; sur cette même question voir aussi : Babelon 1907, 283 ; Condurachi 1958, 241, 243, le tyran Polycrate aurait fait le choix de conserver l'étalon originale eubéo-samien pour les monnaies d'électrum qui continueraient d'être frappées et serviraient pour le commerce extérieur ; Barron 1966, 37-38, sur l'hypothèse d'E. Babelon selon laquelle le nouvel étalon ("samien léger") aurait permis de faciliter le rapport de l'argent à l'électrum.

[2686] Barron 1966, pl. 1, 30.

[2687] Nicolet-Pierre 2002, 127, retient finalement l'hypothèse d'un passage à l'électrum artificiel avant 561 a.C. "en parallèle à l'usage lydien de l'époque d'Alyattès".

[2688] Konuk 2005.

le diagramme et le tableau ci-dessous.

Dénominations	**N**	**PTh**
statères	3	17,40
hémistatères	4	8,70
hektai	24	2,90
hémihektai	15	1,45
quarts d'hektè	12	0,73
quarante-huitième de statère[2689]	1	0,36
soixante-quatrième de statère	1	0,18
Total	60	

*N = Nombre d'exemplaires

PTh = Poids théorique calculé à partir de l'étalon de référence.

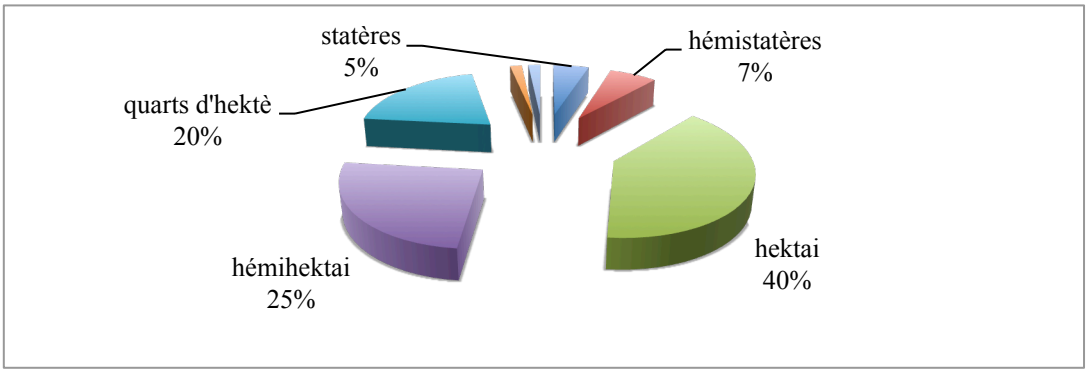

À partir de cet échantillon représentatif, il est clair que, dès l'origine du monnayage frappé, la cité de Samos fait le choix d'émettre des petites, voire de très petites dénominations. En effet, les trois petites dénominations que sont les *hektai*, *hemihektai* et quart d'*hektai* représentent 85 % du total. En d'autres termes et pour la première moitié du VI^e^ siècle, plus de 4/5 des monnaies émises appartiennent à cette catégorie dont la masse théorique est comprise entre 0,73 et 2,90 g. Au contraire, les pièces les plus lourdes (statères et hémistatères) ne représentent que 12% de ce total. Les quarts d'*hektè* correspondent à des pièces d'un poids théorique de 0,73 g. Leur simple présence et leur proportion importante (20%) témoignent de la volonté d'émettre des petites dénominations et ainsi de faciliter les transactions quotidiennes potentiellement de valeur moindre[2690] et éventuellement plus précise. De 6 à 7 millimètres de diamètre, ces toutes petites pièces devaient manifestement servir aux échanges

[2689] *CH* 9, 35, n°341.
[2690] Bresson 2008, 61.

les plus fréquents et les plus simples. La grande fréquence des très petites dénominations est d'ailleurs une constante des monnayages tout au long du VI^e^ siècle[2691]. En termes northiens, l'émission de très petites dénominations élargit le spectre des opportunités. Il est alors possible pour les Samiens d'utiliser ce moyen de paiement, et ce même pour les transactions les plus courantes, de plus faible valeur et/ou les plus précises. La très haute précision de l'ajustement des poids est également à remarquer. Ici, nous nous appuyons sur les chiffres de pesée avancés par K. Konuk dans son étude récente du monnayage samien d'électrum[2692]. Correspondant au trésor de "Samos 1894" et au "trésor de 1998", les quelque trente monnaies considérées sont très précisément pesées[2693]. Pour cet ensemble, il est possible de discuter de la précision de pesée (x) par dénomination en comparant le poids réel (PR) et le poids théorique attendu (PTh)[2694]. Pour les hémistatères, la précision de la pesée (x) oscille entre 0,908 (91%) et 0,995 (99%), pour les *hektai*, entre 0,982 (98%) et 100%. S'agissant des *hémihektai*, la précision de la pesée est comprise entre 0,958 (96%) et 0,986 (99%). Enfin, pour les quarts d'*hektè* ou vingt-quatrième de statère, la précision oscille entre 0,931 (93%) et 0,945 (95%). Ces pourcentages de précisions sont d'autant plus significatifs si l'on considère toutes les dégradations que les monnaies ont pu subir depuis leur première mise en circulation (rognage, usure, altération relative aux conditions d'enfouissement et de conservation)[2695]. Comme le résume très bien K. Konuk, les autorités émettrices samiennes sont particulièrement attentives aux poids des monnaies qu'elles frappent[2696].

Qu'il s'agisse de la volonté d'émettre des monnaies d'un poids extrêmement précis ou la frappe de très petites dénominations, les autorités émettrices prennent en charge le coût de la frappe monétaire[2697]. Ce coût augmentant d'autant plus que les dénominations frappées sont de plus petits modules, le choix de proposer une déclinaison aussi large du monnayage dès l'origine est d'autant plus significatif. Il tend autant à fluidifier les échanges de grande valeur que de valeur moindre, et dans les deux cas permet aux acteurs de la transaction un plus haut niveau de précision à moindre coût.

Dans la première moitié du VI^e^ siècle a.C., des monnaies samiennes sont donc émises et destinées à faciliter l'échange marchand. Toutefois, ce monnayage connaît un premier changement majeur dans son expression matérielle.

[2691] Carradice & Price 1988, 27, "One of the most noticeable features of the early electron coinage of Asia Minor is the high proportion of very small, fractional pieces issued".

[2692] Konuk 2005.

[2693] Konuk 2005, 48, table 1.

[2694] x étant la précision de la pesée sur une base 1, x = PR/PTh.

[2695] Le Rider 2001, 85.

[2696] Konuk 2005, 52.

[2697] Bresson 2008, 62.

III.3.3.2. De la confiance dans la monnaie samienne

Ce changement a été identifié à partir de l'analyse par activation protonique de deux ensembles de monnaies samiennes d'électrum. En 1997, H. Nicolet-Pierre et J.-N. Barrandon apportent et discutent les premiers résultats obtenus suite à l'analyse de l'électrum de 18 monnaies. Nous nous contentons ici de reproduire les résultats obtenus dans le tableau ci-dessous.

N° d'inventaire	Au en %	Ag en %	Cu en %	Pb en ppm	Poids en g.
L3982	80,63	18,5	0,87	350	2,87
L3989	73,83	25,2	0,97	200	0,69
L3984	65,52	33,5	0,98	340	0,68
L3983	62,64	35,2	2,16	1940	1,39
L3988	61,47	37,3	1,23	1200	2,85
L3987	60,3	38	1,7	1300	2,85
L3990	61,57	36,2	2,23	6500	1,42
L3991	57,6	40	2,4	2700	8,66
L3979	57,44	40,1	2,46	1200	2,87
L3980	57,65	40,2	2,15	1300	1,43
L3981	56,55	40,8	2,65	3900	2,86
L3985	55,92	41,2	2,88	5200	2,87
L3986	57,52	39,4	3,08	7600	2,86
L3992	57,84	39,8	2,36	5200	2,85
L3976	53,05	44,4	2,55	5900	8,6
L3977	52,6	43,8	3,6	6900	8,76
L3978	50,88	45,9	3,22	5600	7,9
L3975	46,4	50,3	3,3	8500	17,31

*ppm = partie par million, une ppm équivaut à 0,0001% (Source : Nicolet-Pierre & Barrandon 1997)

La question centrale motivant cette étude est celle de la qualité du métal monnayé. S'agit-il "d'électrum natif" ou d'un alliage artificiel d'or et d'argent ? Les analyses physico-chimiques fournissent à ce titre des éclairages significatifs. H. Nicolet-Pierre et J.-N. Barrandon considèrent d'abord la très importante variabilité des taux d'or et d'argent. Mais s'agit-il d'une variabilité naturelle ? Dans son *Histoire naturelle*, Pline estime que la proportion

naturelle d'argent dans l'électrum était d'un cinquième[2698]. H. Nicolet-Pierre et J.-N. Barrandon estiment la variabilité naturelle admise du taux d'argent dans une fourchette comprise entre 20 et 38%[2699]. Ils pensent ainsi que, à partir de 40% d'argent allié à l'or, "on peut de façon légitime croire à une intention délibérée du monnayeur d'économiser l'or"[2700].

Au regard de cette série, il est évident que certains taux d'argent sont pour le moins suspects, car trop hauts. L'élément discriminant et définitif est la prise en compte des teneurs en plomb. La différence est nette entre certaines monnaies (placées en haut du tableau) présentant des taux extrêmement faibles (200 à 300 ppm[2701])et d'autres présentant des concentrations autrement plus élevées de 1000 à 9000 ppm. Ces plus fortes concentrations en plomb sont la preuve que la matière frappée fait intervenir des galènes – du plomb argentifère – et ne correspond alors plus à l'argent naturellement présent dans l'alliage d'électrum. Pour ces monnaies, il ne serait plus question, mis à part trois individus, d'électrum natif, mais d'un alliage artificiel or-argent.

Suivant le même protocole, K. Konuk présente d'autres analyses validant ce constat pour 12 autres monnaies d'électrum. Nous nous contentons encore une fois de reproduire les résultats dans le tableau ci-dessous[2702] :

N° d'inventaire	Au en %	Ag en %	Cu en %	Pb en ppm	Poids en g.
7	83,9	14,7	1,18	450	2,85
9	65,3	32,6	2	1250	1,43
8	61,6	36,7	1,31	2740	2,77
11	60,8	37	2	910	1,39
12	59,9	36,8	2,38	6580	0,69
3	54,1	43,4	1,97	3140	2,86
10	53,1	43,9	2,36	4420	1,42
4	51,4	46,1	2,19	1520	2,89
5	50,8	46,7	1,98	3360	2,87
2	48,9	47,6	2,7	4450	2,9
6	48,5	48,9	2,17	2340	2,86
1	48	48,6	2,35	9400	2,91

*ppm = partie par million, une ppm équivaut à 0,0001%

[2698] Plin., *HN*, 33.23, "lorsque la proportion d'argent est d'un cinquième, le métal s'appelle 'électrum'".
[2699] Nicolet-Pierre & Barrandon 1997, 128.
[2700] Nicolet-Pierre & Barrandon 1997, 128.
[2701] Konuk 2005, 48, note 8, ppm : partie par million, une ppm équivaut à 0,0001%.
[2702] Konuk 2005.

Avec ces deux séries de résultats – la base statistique étant tout à fait honorable pour le VI^e siècle a.C. –, il y aurait eu une première phase d'émission au cours de laquelle l'atelier monétaire samien frappe monnaie à partir d'un alliage naturel d'électrum natif[2703]. Puis, pour des raisons qu'il reste à discuter, les Samiens décident de créer artificiellement un alliage or-argent à partir d'un argent de galène[2704]. La composition des trésors laisse entendre que circulent conjointement des monnaies de même poids, mais de valeurs intrinsèque et métallique différentes[2705].

K. Konuk ne se contente toutefois pas d'étayer les conclusions de H. Nicolet-Pierre et J. –N. Barrandon ; il note également qu'aucune différence de teinte ou de couleur ne correspond à la variabilité naturelle du ratio or/argent dans l'électrum utilisé[2706]. Il ne perçoit à l'œil nu qu'un "constant yellow". En reprenant aussi les résultats de l'étude physico-chimique mise en œuvre par H. Nicolet-Pierre et J.-N. Barrandon, il remarque également que le taux de cuivre augmente plus le taux d'argent est important[2707]. Sachant que, contrairement au plomb, aucune association naturelle ne lie le cuivre à l'argent, il y a là un étrange ajout à l'aloi des monnaies samiennes. Plus encore, cette addition n'a rien à voir avec le souci de rendre certaines pièces plus résistantes, car, dans ce cas, les pièces les plus susceptibles de présenter un ajout de cuivre auraient été les monnaies présentant les taux d'or les plus forts et non les taux d'argent les plus élevés (l'argent étant plus résistant que l'or). Finalement, K. Konuk pense que l'ajout de cuivre servait à standardiser l'apparence des monnaies samiennes d'électrum[2708]. Ainsi, dans le cas de pièces ayant un faible taux d'or, l'ajout de cuivre donnait à la monnaie une couleur "jaune profond" qui ne trahissait pas la faiblesse de son aloi. En somme, ce procédé technique permettait d'homogénéiser l'apparence des séries émises. Comme le souligne K. Konuk, l'atelier de Samos était, à l'instar des autres ateliers grecs, très précautionneux pour garantir le poids des monnaies frappées, mais pas vraiment pour l'aloi utilisé pour les frapper[2709]. L'ajout de cuivre devait rendre l'aspect des monnaies à faible taux d'or similaire à celui des monnaies présentant les taux les plus forts.

Ces deux études concluent donc à l'existence d'au moins deux phases intervenant dans la période qui voit la cité de Samos frapper des monnaies d'électrum. Il y a un changement dans

---

[2703] Nicolet-Pierre & Barrandon 1997, 132, 134.

[2704] Nicolet-Pierre 2000, 32 ; Nicolet-Pierre & Barrandon 1997, 132, les teneurs en plomb augmentent corrélativement avec les teneurs en argent ; Le Rider 2001, 92, note 3 ; sur le caractère quasi-immédiat des manipulations sur l'électrum artificiel voir : Bresson 2008, 49.

[2705] Nicolet-Pierre & Barrandon 1997, 132.

[2706] Konuk 2005, 51, la variabilité naturelle de l'électrum aurait du rendre la teinte différente d'une pièce à l'autre, jaune pâle si davantage d'argent, jaune doré si davantage d'or.

[2707] Konuk 2005, 54.

[2708] Konuk 2005, 51, "a more plausible explanation is that the addition of copper served to standardize the appearance of Samian electrum coins".

[2709] Konuk 2005, 52.

l'expression matérielle de la monnaie avec le passage d'un électrum natif à un électrum artificiel.

Comment ce changement peut-il être interprété ? Cette question en soulève deux autres. Pourquoi les monnaies samiennes ne sont-elles plus frappées en électrum natif ? Et pourquoi l'atelier monétaire samien met-il en œuvre un procédé technique – plutôt astucieux au demeurant – pour préserver l'homogénéité d'apparence des monnaies d'électrum ?
Concernant la première question, trois pistes de réflexion non exclusives les unes des autres sont envisageables. D'abord, les autorités émettrices connaissent un problème d'approvisionnement et prennent conscience de leur incapacité matérielle à continuer la frappe en électrum natif. Cette situation peut découler d'un ralentissement de l'extraction d'électrum lydien. Vers le milieu du siècle, la conquête du royaume lydien par les Perses peut avoir entrainé des difficultés d'approvisionnement. Confrontées à ce problème, les autorités émettrices de la cité décident de produire un électrum artificiel. Les autres hypothèses laissent de côté les problématiques d'approvisionnement en métal précieux. Connaissant la variabilité naturelle des taux d'or et d'argent propre à l'électrum natif, les autorités pouvaient éventuellement chercher à économiser l'or en renforçant artificiellement la teneur en argent[2710]. Dans ce cas, le monnayeur espère tromper les usagers et s'assurer un revenu supplémentaire. Enfin, la dernière hypothèse consiste à penser le passage à l'électrum artificiel comme un procédé correctif. La variabilité naturelle de l'alliage naturel rend certaines pièces visiblement plus dorées que d'autres. Dans ce cas de figure, l'atelier monétaire samien cherche à maîtriser la composition de son électrum en le créant artificiellement.

Sans pouvoir arrêter définitivement cette question, il nous semble que les résultats produits par les études d'H. Nicolet-Pierre, J.-N. Barrandon et K. Konuk suggèrent plutôt que l'on retienne l'explication d'une difficulté d'approvisionnement. En effet, suivant les deux dernières hypothèses mentionnées, on attendrait une très grande précision dans la composition de l'aloi. Or, comme le relève K. Konuk, il n'en est rien. Comme nous pouvons le constater à l'appui des tableaux précédents, les taux d'or – pour les monnaies en électrum artificiel – varient entre 46 et 65 %. Cette imprécision ne parle guère en faveur d'un besoin impérieux de régler et de maîtriser le nouvel électrum. Plus simplement, il est probable que, confrontées à des difficultés d'approvisionnement, les autorités samiennes veuillent continuer à produire le métal traditionnellement frappé qu'est l'électrum. Un nouvel électrum artificiel est produit à

[2710] Nicolet-Pierre & Barrandon 1997, 128.

partir d'or et d'argent. Dans le même temps, la variabilité ou l'imprécision des dosages d'or et d'argent appelle un procédé correctif correspondant à l'ajout de cuivre. Celui-ci vise avant tout à maintenir la confiance. En effet, une simple différence de teinte entre deux *hektai* peut altérer la confiance et les conditions de l'échange. À partir du moment, où chaque pièce est suspectée de ne pas avoir la même valeur intrinsèque en raison de sa couleur, la méfiance apparaît et les échanges ont toutes les chances, soit d'être interrompus, soit de voir leur validité contestée *a posteriori*. C'est ainsi toute la répétition des actes corrélative à la confiance – ce que M. Aglietta et A. Orléan nomment la confiance méthodique[2711] – qui se trouve menacée. Dans le cadre de leur réflexion sur la monnaie, M. Aglietta et A. Orléan établissent que la confiance méthodique "procède de la répétition des actes de même nature qui mènent les échanges à bonne fin". C'est la répétition des actes et la régularité de l'usage de la monnaie dans les échanges qui permettent "l'émergence de repères pour l'action future"[2712] et donc un sentiment de sécurité et de confiance à l'égard de la monnaie, de son usage, et des autres contractants. C'est finalement la force du mimétisme collectif[2713] qui peut créer ou non ce que les auteurs appellent la "déméfiance"[2714] à l'égard de la monnaie.

Pour revenir au cas samien, la circulation monétaire pourrait elle-même être menacée dans la mesure où, comme l'exprime K. Konuk qui renvoie à la loi de Gresham[2715], la mauvaise monnaie chasserait la bonne, les pièces jugées les meilleures étant susceptibles d'être thésaurisées. L'usage et donc l'existence même de la monnaie nécessitent une croyance partagée par les usagers. Ces derniers doivent croire en son acceptation partout – sur le territoire contrôlé par l'autorité émettrice – et par tous[2716].

En résumé, l'atelier monétaire s'attache probablement à pérenniser la frappe de monnaie d'électrum en créant un aloi artificiel. Cependant, la variabilité de cet aloi laissant craindre une perte de confiance, on procède à un ajout systématique de cuivre pour garantir la standardisation visuelle des monnaies produites. On reste toutefois sans savoir si ce procédé est immédiat ou s'il résulte d'un retour d'expérience.

Les autorités émettrices maîtrisent alors parfaitement la composition de l'aloi et s'adonnent à ce qui ressemble à une première expérience de manipulation monétaire officielle et légitime.

[2711] Aglietta & Orléan 2002, 103-106, 105, aussi "il existe une confiance hiérarchique que l'autorité politique imprime sur la monnaie", M. Aglietta et A. Orléan soulignent que la confiance méthodique dans la monnaie doit masquer la confiance hiérarchique relevant de l'arbitraire et de la légitimité de l'accord.

[2712] Aglietta *et al*. 1998, 24-25.

[2713] Aglietta & Orléan 2002, 77, sur l'hypothèse mimétique.

[2714] Aglietta *et al*. 1998, 26

[2715] Konuk 2005, 52.

[2716] Aglietta & Orléan 2002, 85, citant S. Gimenez, "la monnaie moyen d'échange est acceptée par les agents s'ils anticipent qu'elle le sera par tous les autres", et chez Samuelson, "Paradoxe : la monnaie est acceptée par ce qu'elle est acceptée" ; Lordon 2000, 1343-1344 : "la détention individuelle de monnaie est conditionnelle à son acceptation présente et future par tous les autres agents".

À titre de comparaison, les monnayages d'électrum de Phocée et de Mytilène peuvent nous apporter de précieuses informations. Entre 600 et 522 a.C., les monnaies phocéennes présentent une proportion moyenne de 55,5% d'or. Celle-ci n'est plus que de 46,3% entre 521 et 478 a.C. Pour cette même période, les monnaies d'électrum frappées par Mytilène ne sont en moyenne composées que de 43,9% d'or[2717]. Avec plus de 50% d'argent dans les deux derniers cas de figure, nous sommes visiblement en présence d'un électrum artificiel créé et manipulé par les autorités émettrices. Nous rappelons aussi que, daté de la seconde moitié du V^e^ siècle ou de la première moitié du siècle suivant, le célèbre traité monétaire entre Phocée et Mytilène règle les questions de fraude et de manipulations monétaires à l'échelle des individus. Les dispositions sont particulièrement sévères[2718]. Ces informations démontrent qu'un différentiel très net existe entre la fraude monétaire privée et la manipulation monétaire officielle consistant à régler artificiellement l'aloi des monnaies d'électrum.

En résumé et en retenant l'hypothèse proposée par H. Nicolet-Pierre et J.-N. Barrandon, il semble bien qu'une première phase du monnayage samien – grossièrement dans la première moitié du VI^e^ siècle – fasse intervenir de l'électrum naturel tandis qu'une seconde phase doit de toute évidence être rattachée à la réalisation délibérée d'un alliage artificiel. Une telle manipulation de l'aloi ne peut néanmoins se comprendre sans un haut degré de maîtrise technique concernant la préparation et la fonte des alliages. À Sardes, la découverte d'installations contemporaines du règne de Crésus et permettant de séparer l'or de l'argent pourrait constituer un bon point de référence pour envisager la chronologie de ce premier changement[2719]. Vers le milieu du VI^e^ siècle peut-être, les Samiens sont très certainement en mesure de maîtriser la composition de leur électrum en jouant sur son aloi. Fins connaisseurs des techniques de préparation, de fonte et de coulée des métaux – notamment du bronze[2720] – il est probable que ces techniques sont rapidement maîtrisées par les monnayeurs samiens.
Demeure le problème du processus décisionnel et de la réception par les utilisateurs samiens de cette manipulation de l'aloi de la monnaie. Si l'on demeure assez ignorant du processus décisionnel à l'origine de ce changement dans l'expression matérielle de la monnaie

[2717] Bodenstedt 1981, 340, fig.7, 342, fig. 9.
[2718] Bodenstedt 1981, 29-33 ; *IG*. 12.2, 1 ; Labarre 1996, 365, "que celui qui déprécit l'électron soit responsable devant les deux cités…le procès doit avoir lieu dans les six mois qui suivent la fin de l'année ; si quelqu'un est convaincu d'avoir falsifié intentionnellement l'alliage d'électron, qu'il soit puni de mort ; s'il échappe à cette peine pour n'avoir pas commis volontairement cette faute, que le tribunal fixe la peine ou l'amende qu'il devra subir, la cité ne devra pas être mise en cause, ni punie ; les Mytiléniens ont obtenu par le sort de frapper monnaie les premiers".
[2719] Nicolet-Pierre 2002, 129, "dans le quartier 'industriel' de la ville à l'est du Pactole, les archéologues ont retrouvé des traces indiscutables de coupellation, mais aussi des tessons de vases ayant pu être utilisés pour la cémentation", note 74 ; Le Rider 2001, 90-91, l'auteur ne "partage pas la conviction des fouilleurs de Sardes, selon qui la séparation de l'or et de l'argent n'a pu commencer en Lydie qu'à l'époque de Crésus" ; Nicolet-Pierre & Barrandon 1997, 126.
[2720] cf. supra III.2.2.

samienne, il est difficile de croire à la dissimulation d'une telle manipulation monétaire. Loin d'être dissimulée, cette dernière est probablement connue du plus grand nombre dans la mesure où une décision officielle a été prise et qu'à ce titre elle est publique. Soit par le biais d'une convention d'obéissance – envers une élite samienne détenant l'autorité et le "pouvoir symbolique"[2721] – soit par un processus de consultation politique plus large, la monnaie est une institution réglée par la cité. Pour reprendre les termes proposés par le courant des Conventions, la monnaie samienne est aussi l'expression de la totalité sociale[2722].

S'agissant de la réception de ce changement, deux points supplémentaires nous paraissent cependant devoir être soulignés.

Le premier est que, quoi qu'il arrive, le possesseur de monnaie tient dans sa main une masse de métal précieux dont l'aspect ne trahit pas sa valeur intrinsèque. Le second se rapporte à la force de l'accord et s'il est juste et le même pour tous. Conscients des enjeux et des coûts sociaux pouvant peser sur la cité en l'absence de monnaie, les Samiens sont-ils prêts à se tromper eux-mêmes ? À cette question, nous pourrions répondre par l'affirmative à la condition que la tromperie soit égale et juste pour tous les utilisateurs. Déjà au VI^{e} siècle, Cyrus se moque de ces Grecs qui se réunissent sur une place pour se tromper les uns les autres[2723]. Tous pourtant continuent à y aller, car aller à l'agora est une convention, un comportement régulier, coutumier et anticipé. Tout le monde s'attend à ce que tout le monde se rende à l'agora pour échanger. Peut-être y aura-t-il tromperie, mais celle-ci est la même pour tout le monde. En quelque sorte, qu'il s'agisse de la convention monétaire ou de celle qui fait converger les échanges vers l'agora, la cité garantit que tous les acteurs de l'échange seront traités, et trompés, de la même manière. Par cette première manipulation monétaire, la cité samienne tente peut-être de préserver la justice sociale par la mise en œuvre d'une tromperie généralisée à l'ensemble de ses membres.

[2721] Dockès 1999, 17, à partir du moment où la soumission à l'autorité devient routinière, s'installe alors ce que P. Dockès appelle "une convention d'obéissance", un individu ou un groupe d'individu est dépositaire d'une autorité ; sur cette dernière question voir : North 2005, 75, l'auteur évoque "ceux qui sont en mesure d'imposer leurs choix". Il s'agit d'un ensemble de personnes en position d'imposer leurs croyances et leurs choix au reste du groupe dont ils sont issus. ; Pébarthe 2012, 550-551 cf. Bourdieu 2012, dans la sociologie de P. Bourdieu, l'État – ce champ des champs – est le détenteur de la violence symbolique légitime ; Lordon 1999, 191, F. Lordon parle quant à lui de pouvoir symbolique et de "locuteurs autorisés", ce pouvoir consiste en la capacité à créer des catégories légitimes ou plus simplement de la légitimité. Les membres de l'élite samienne détiendraient le pouvoir symbolique, celui de "tracer des limites" (*regere fines*). En fait, ils auraient le pouvoir de rendre "naturelles" ou légitimes leurs propres perceptions de degrés différentiels. Du fait de leur honneur, de leur mérite, mais surtout de leurs ancêtres, les membres de l'élite samienne comme les tyrans samiens peuvent rendre éligibles à la légitimité certaines catégories ; sur ces questions voir aussi : Douglas 1989, 54 ; Thiveaud 1998, 104.

[2722] Aglietta *et al*. 1998, 9-10.

[2723] Hdt. 1.152.

III.3.3.3. Le passage à l'argent et le nouvel étalon

Pour le reste, et d'après la typo-chronologie proposée par J. P. Barron[2724], le monnayage samien connaît de multiples changements dans son expression dans la seconde moitié du VI^e^ siècle. Le passage à l'argent, l'adoption d'un nouvel étalon et la mise en œuvre d'un autre système divisionnaire sont mis au compte de la politique du tyran Polycrate. Sur un temps finalement assez court, la succession de deux ou trois changements majeurs dans l'expression de la monnaie samienne interroge. À la fin des années 1960, E. Condurachi propose même de discuter de ce qu'il appelle "la réforme monétaire de Polycrate"[2725]. Cette appellation suggère que cette cascade de changements importants intègre un projet coordonné et s'inscrit dans une véritable politique économique et monétaire portée par le tyran. Le projet économique polycratéen – dont parle aussi E. Galvagno[2726] – sera traité de manière générale dans une prochaine partie. Ici, nous cherchons d'abord à mettre en perspective les enjeux, les causes et les conséquences de ces changements successifs pour la cité samienne.

On associe traditionnellement à Polycrate l'émission des grandes séries de drachmes au sanglier ailé déclinées à partir d'un nouvel étalon "lydo-milésien"[2727]. Cependant, l'affaire semble plus complexe et le changement progressif. Plusieurs étapes scandent en effet le début du monnayage d'argent émis par les Samiens[2728].

D'abord, pour les premières émissions monétaires en argent, des *hektai*, d'un poids compris entre 2,82 et 2,40 g, semblent toujours frappées selon l'étalon eubéo-samien[2729]. Puis une seconde série d'*hektai* est mise en circulation, mais leur poids, compris entre 2,33 et 1,92 g[2730], semble correspondre à une déclinaison de l'étalon lydo-milésien (statère à 14,20 g)[2731]. Ces monnaies portent au droit le masque de lion samien et conservent au revers la signalisation de la valeur divisionnaire de l'*hektè* d'électrum avec un poinçon carré[2732]. Finalement, ce sont des quarts de statère – des drachmes[2733] – "lydo-milésiens" (*c.* 3,55 g)[2734] qui sont frappés. Suivant la typo-chronologie de J. P. Barron, un nouvel étalon apparaît dans la dernière décennie du VI^e^ siècle. Il semble qu'il s'agisse d'un étalon "lydo-milésien" légèrement dégradé avec une drachme inférieure à 3,27 grammes. Souvent, ce nouveau

[2724] Barron 1966, 36-39, 167-175.
[2725] Condurachi 1958 ; Condurachi 1959.
[2726] Galvagno 1994.
[2727] Barron 1966, 168-172.
[2728] Nicolet-Pierre 2000, 53.
[2729] Barron 1966, 20, 167, pl. 1.
[2730] Nicolet-Pierre 2000, 53.
[2731] Barron 1966, 20, 167, pl. 1.
[2732] Barron 1966, pl. 1, 1-5b.
[2733] Barron, 1966, 19, l'auteur note qu'on ne sait pas si le terme de drachme était utilisé à Samos.
[2734] Barron 1966, 21, 168-172, pl. 1-3, classe A, drachmes dont le poids est compris entre 3,35 et 3,40 grammes.

standard est qualifié d'étalon "samien"[2735]. S'agissant des types monétaires, ces dernières monnaies présentent au droit un sanglier ailé, tandis que le masque de lion des premières monnaies d'argent est relégué au revers[2736].

Ainis, pour le seul monnayage d'argent, il semble qu'au moins trois ou quatre phases peuvent être identifiées. Le changement dans l'expression matérielle de la monnaie semble progressif et incrémentiel[2737]. Il s'effectue dans un premier temps par l'adoption du monométallisme en argent, puis par l'utilisation d'un nouveau poids de référence "lydo-milésien" qui est assez vite dégradé d'ailleurs vers un nouvel étalon plus léger, et enfin avec la mise en œuvre d'un nouveau système divisionnaire et notamment le passage à la drachme.

Nous avons tâché de récapituler ces différentes étapes dans le tableau ci-dessous.

Tableau récapitulatif des changements dans l'expression matérielle de la monnaie samienne au VI^{e} siècle a.C. (cf. Planche 11, fig. 13-18)

	Métal	**Étalon**	**Types monétaires**	**Dénomin.**	**Class. Typo.**
0	électrum	eubéo-samien	d. : masque lion r. : poinçon	hektè	
1	**argent**	eubéo-samien	d. : masque lion r. : poinçon	hektè	groupe A
2	argent	**lydo-milésien**	d. : masque lion r. : poinçon	hektè	groupe B
3	argent	lydo-milésien	**d. : protomé de sanglier ailé** **r.. : masque lion**	**drachme**	classe A
4	argent	**samien**	d. : protomé de sanglier ailé r.. : masque lion	drachme	classe B

*Dénomin. ppale : principale déclinaison monétaire associée au monnayage ; Class.Typo. : nomenclature de la typo-chronologie de J. P. Barron cf. Barron 1966 ; d : droit ; r : revers.

Il est intéressant de noter la grande différence entre les premières monnaies d'argent et les

[2735] Barron 1966, 21, 172-177, pl. 4-5, classe B, drachmes dont le poids est compris entre 3,10 et 3,20 grammes ; Nicolet-Pierre 2000, 53 ; Le Rider 2001, 44, l'auteur parle d'un étalon "samien léger" de 13,30 grammes par rapport à ce qu'il nomme l'étalon "samien lourd" de plus de 17 grammes.

[2736] Barron, 1966, 21 ; Nicolet-Pierre 2000, 53, "la monographie de J. P. Barron publiée en 1966 découvre, dans les débuts du monnayage d'argent de Samos, plusieurs étapes. D'abord des hectés (1/6" de statère): les premières de poids samien-euboïque (apparenté à celui des monnaies d'électrum du trésor de Samos 1894: hectés 2,87-2,85 g) et une deuxième série plus faible (le poids rappelant l'électrum lydo-milésien, hectés 2,38-2,33 g). Ensuite des quarts de statères de ce même poids lydo-milésien (autour de 3,55 g), poids qui s'affaiblit bientôt et passe en dessous de 3,27 g.

[2737] Sur ce point : North 2005, 90, "le changement institutionnel est habituellement incrémental et il est dépendant du sentier"

dernières. La rupture pourrait donc sembler brutale, mais, en y regardant de plus près, le changement institutionnel s'effectue dans la durée et suivant ce qui nous apparaît comme un programme transitoire à paliers.

Considérant ce profil général, nous proposons d'examiner plus particulièrement les enjeux et les implications du passage à l'argent avant de discuter de l'abandon de l'étalon eubéo-samien pour un nouveau standard "lydo-milésien".

III.3.3.3.1. Le passage à l'argent

Le passage à l'argent constitue un saut important que toutes les cités d'Asie Mineure ne font pas forcément. On pense notamment au succès prolongé du monnayage d'électrum de Phocée, de Mytilène et de Cyzique qui frappent cet alliage entre le VI^e^ et le IV^e^ a.C[2738]. Avec les gens de Chios, les Samiens sont parmi les premiers Grecs à frapper une monnaie en argent[2739].

À partir du moment où les Samiens réalisent l'alliage artificiel de leur monnayage d'électrum, ils se trouvent potentiellement en mesure de frapper suivant une logique monométallique. Ce passage à l'argent s'inscrit plus généralement dans le cadre de l'innovation technique qui prend place au cœur du royaume lydien avant ou après la conquête perse suivant les interprétations[2740]. Le procédé technique de cémentation permet de séparer l'or de l'argent à partir de l'électrum[2741]. Les autorités émettrices sont alors en mesure de proposer deux monnayages distincts de même facture que sont les "créséides" d'or et celles d'argent[2742]. Ce changement monétaire sous impulsion lydienne ou perse place les cités et autres entités frappant monnaie devant un nouveau choix. Certaines continuent de frapper leurs monnaies en électrum tandis que d'autres font le choix du monométallisme. D'après J. P. Barron, les Samiens font ce choix vers 530 a.C. ce qui correspondrait à la période de la tyrannie de Polycrate[2743]. En terme de complexité du processus de frappe monétaire, l'intérêt économique du passage à l'argent est assez évident. La création préalable d'un alliage artificiel – notamment les étapes de dosage et de fusion – devient une étape superflue quand on peut disposer de l'or et de l'argent déjà séparés. Cette nouvelle technique simplifie logiquement la frappe monétaire et réduit potentiellement le coût de la frappe.

D'après la typo-chronologie de l'auteur, la première série en argent connaît – en l'état actuel de la documentation – un début assez humble et limité.

[2738] Bodenstedt 1981 ; Nicolet-Pierre & Barrandon 1997, 125, note 13 ; Nicolet-Pierre 2002, 131.

[2739] Nicolet-Pierre 2002, 131.

[2740] Nicolet-Pierre & Barrandon 1997, 125, les auteurs estiment probable que Crésus lui-même soit à l'origine de cette innovation ; Le Rider 2001, 118-120, pour une présentation des différents arguments.

[2741] Nicolet-Pierre & Barrandon 1997, 126 ; Nicolet-Pierre 2002, 129 ; Le Rider 2001, 90-91, l'auteur ne "partage pas la conviction des fouilleurs de Sardes, selon qui la séparation de l'or et de l'argent n'a pu commencer en Lydie qu'à l'époque de Crésus", 107.

[2742] Hdt. 1.94 ; Le Rider 2001, 106.

[2743] Barron 1966, 19.

Au sujet de la quantification des différentes émissions monétaires, l'observation et le dénombrement des coins permettent de dégager un ordre de grandeur. En appliquant les protocoles de G. F. Carter et de W. W. Esty[2744], il est possible d'estimer un nombre originel de coins de droit (= D) à partir du nombre d'exemplaires de la série considérée dont on connaît le coin de droit (= n) et du nombre de coins de droit identifiés (= d). Pour ce faire et en ne retenant que le protocole proposé par G. F. Carter, il faut appliquer à ces données numismatiques l'une des trois formules suivantes d'après la valeur de n par rapport à d[2745] :

D = $\frac{nd}{1{,}214n-1{,}197d}$ pour n < 2d

D = $\frac{nd1{,}124n-1{,}016d1{,}124n-1{,}016d}$ pour 2d < n < 3d

D = $\frac{nd}{1{,}069n-0{,}843d}$ pour n > 3d

En l'état actuel de la recherche et considérant les hautes époques qui nous intéressent, nous nous limiterons, le cas échéant, à estimer et discuter ce nombre originel de coins. En raison des incertitudes typo-chronologiques et de la variabilité des estimations quant aux nombres de pièces potentiellement frappées par coin – pouvant aller suivant les études de 5 à 30 000 individus[2746] –, il ne semble ni judicieux ni pertinent de proposer des ordres de grandeur quant aux volumes de métal potentiellement monnayé.

Les *hektai* en argent déclinées à partir du standard eubéo-samien ne comptent que cinq exemplaires (n = 5) et seuls deux coins de droit (d = 2) et deux de revers sont identifiés. Suivant la formule simplifiée de G. F. Carter, il est possible d'estimer le nombre originel de coins à :

$$\mathbf{D} = \frac{nd}{1{,}124n-1{,}016d} = \frac{5x2}{1{,}124x5-1{,}016x2} = \frac{10}{5{,}62-2{,}032} = \frac{10}{3{,}588} = \mathbf{2{,}787}$$

L'incertitude (s) [2747] est de l'ordre de (s = $\frac{D\sqrt{D}}{n-1}$) = +/- 1,2. Ainsi de deux à trois coins de droit ont pu être utilisés pour ce premier monnayage d'argent.

D'autres *hektai* – présentant les mêmes types monétaires au droit et au revers[2748] – sont ensuite déclinées suivant l'étalon lydo-milésien. Pour ces monnaies sont conservés trois coins

[2744] Callataÿ 2003, VI ; Delrieux 2008, 137, note 75 ; Carter 1983, 202 ; Esty 1984.

[2745] Carter 1983, 202.

[2746] Delrieux 2008, 137, note 76, pour une présentation des différentes études ayant menées à ce type d'estimations.

[2747] Carter 1983, 202, s = $\frac{D\sqrt{D}}{n-1}$; cette incertitude peut jouer en positif ou en négatif d'où la signalisation +/-.

[2748] cf. supra tableau récapitulatif des changements dans l'expression matérielle de la monnaie samienne au VI^{e} siècle a.C.

de droit (d = 3) et trois coins de revers pour un total de cinq exemplaires (n = 5)[2749]. De la même manière et suivant les formules de G. F. Carter, il est possible d'estimer le nombre originel de coins de droit à :

$$\mathbf{D = \frac{5x3}{1{,}214x5-1{,}197x3} = \frac{15}{6{,}07-3{,}591} = \frac{15}{2{,}479} = 6{,}05\ (s = +/-3{,}72)}$$

Suivant cette formule, de trois à neuf coins de droit ont pu être utilisés pour cette seconde émission de monnaies d'argent déclinées sur le standard lydo-milésien. Tandis que l'étalon de référence change, le même type de droit au masque de lion est conservé d'une sous-série à l'autre et il est possible – D augmentant pour la seconde sous-série – que le monnayage samien en argent connaisse une augmentation significative de son volume dans une seconde phase. On remarque aussi que, dès le début de ce monnayage d'argent, le type figuré est déjà d'une grande qualité. Cette qualité témoigne d'un grand soin au moment de la frappe et d'un progrès dans l'élaboration du coin.

Pour le reste, la première grande série monétaire samienne en argent est celle dite aux "sangliers ailés". Au droit se trouve figuré un avant-train de sanglier ailé. Il s'agit d'un nouveau type dont l'introduction rejette au revers le type au masque de lion. Dans son catalogue de 1966, J. P. Barron distingue deux grandes sous-catégories (A et B), l'une déclinée sur l'étalon lydo-milésien[2750], l'autre sur ce qui est identifié comme un standard "samien". Le même chercheur recense 160 drachmes de ce type[2751]. Pour J. P. Barron, il ne fait aucun doute que l'abandon de ce type de droit par les Samiens au tout début du V^{e} siècle témoigne de son association à la tyrannie[2752]. Le grand nombre de coins de droit et de revers identifiés parle en faveur d'un monnayage de grand volume pendant une période de prospérité économique. J. P. Barron reprend l'idée d'une cité samienne "prostrée" pendant la décennie 520-510 et propose de rattacher la classe A au gouvernement de Polycrate tandis que la classe B serait émise à la toute fin du VI^{e} siècle et liée à l'exercice de la tyrannie par Aiakès le Jeune[2753]. Probablement associées aux tyrans samiens, ces grandes séries monétaires soulèvent d'importantes questions.

[2749] Barron 1966, 20, 167, pl. 1 ; Callataÿ 2003, 193, l'auteur dénombre également 10 tétroboles (=*hektai*) et 5 coins de droit pour ce monnayage qui serait frappé entre 530 et 526 a.C.

[2750] Barron 1966, 21, 168-172, pl. 11, l'auteur distingue de sous catégories supplémentaires A1 et A2 en raison d'une différence de type au revers, le masque de lion étant circonscrit par un carré pointillé lui-même encadré ou non dans une double ligne.

[2751] Barron 1966, 20-25, 168-173, pl. 1-5 ; pour cette catégorie, il nous faut rajouter une autre drachme découverte dans le trésor d'Asyut voir : Barron 1989, 9.

[2752] Barron 1966, 35.

[2753] Barron 1966, 35-36.

Ne serait-ce que pour les circuits d'approvisionnement, la décision de frapper des monnaies d'argent induit un changement économique majeur à Samos. Les Samiens ont désormais moins besoin d'or, en tout cas pas pour leur frappe monétaire. Au contraire, la demande en argent augmente logiquement. On peut s'interroger sur l'importance de ces besoins en argent. Dans son *Recueil quantitatif des émissions monétaires archaïque et classique* publié en 2003, F. de Callatäy applique les deux formules mathématiques de G. F. Carter et de W. W. Esty pour estimer le nombre originel de coins de droit (= D). Pour les drachmes de la classe A attribuées à Polycrate, ce nombre serait compris entre 38 et 44[2754]. Ce nombre important et les nombreuses liaisons de coins mis en évidence par J. P. Barron – certains coins de droits (DA 11, DA 16 et DA 24) sont identifiés sur pas moins de sept exemplaires chacun[2755] – semblent confirmer l'idée d'un monnayage très intense sur une période somme toute assez courte. Notons d'ores et déjà que pour la classe B de J. P. Barron, il est possible d'estimer un nombre originel de coins de droit très important compris entre 50 et 78[2756]. On note toutefois que les liaisons de coins sont moins fréquentes[2757]. Pour ce concerne les premières drachmes samiennes au sanglier ailé, les caractéristiques d'émission parlent en faveur du monnayage intense portant sur une grande quantité d'argent et cela sur une courte période.

L'historiographie moderne propose d'expliquer l'intensité de cette émission monétaire, rapportée au gouvernement de Polycrate, suivant de puissants impératifs militaires, conséquence de la politique du tyran. Il est ainsi d'usage de penser cette série comme un monnayage militaire permettant à Polycrate de payer les nombreux mercenaires qui sont à son service[2758]. À partir de 525 a.C., J. P. Barron estime que le pouvoir polycratéen est particulièrement dépendant de la présence de ses mercenaires[2759]. Il est vrai que le passage à l'étalon lydo-milésien pourrait avoir visé à satisfaire plus efficacement des mercenaires certainement venus d'Asie Mineure. Néanmoins, l'hypothèse d'un pouvoir tyrannique soutenu par une forte présence mercenaire et ne bénéficiant d'aucun soutien populaire nous semble au moins devoir être nuancée. Hérodote reste assez imprécis sur cette question. Tout au plus nous informe-t-il que Polycrate, non seulement possédait cent navires – qu'il fallait bien remplir avec des marins et des rameurs – mais disposait également de mille archers[2760].

[2754] Callataÿ 2003, 193, méthode de G. F. Carter 1983 : D = 42,7+/- 2,7, méthode de W. W. Esty 1984 : d = 87,6% de D soit D = 38,81, d étant égal à 34.

[2755] Barron 1966, 168-172 ; Callataÿ 2003, 192.

[2756] Callatäy 2003, 193, méthode de G. F. Carter 1983 : D = 68,4+/- 10,7, méthode de W. W. Esty 1984 : d = 64,8% de D soit D = 50,93 , d étant égal à 33.

[2757] Barron 1966, 172-173.

[2758] Barron 1966, 35, "The Lydo-Milesian 'winged boars' will then have been struck primarily as pay for mercenaries" ; plus généralement sur cette hypothèse voir : Cook 1958 ; Reden 1997, 156.

[2759] Barron 1966, 35.

[2760] Hdt. 3.39, "καὶ χιλίους τοξότας"; Shipley 1987, 95, pense qu'il s'agit aussi de citoyens recevant un salaire.

L'arc n'étant pas une arme traditionnellement attachée à la culture guerrière grecque, il faut certainement voir dans cette mention un indice de la présence d'un corps de mercenaires barbares spécialisés dans les armes de jet. Plus important encore, l'hypothèse de l'isolement de Polycrate vis-à-vis de la population samienne se comprend mal à la lecture d'un autre passage d'Hérodote dans lequel il décrit un des épisodes militaires du siège de Samos par les Lacédémoniens vers 525 a.C. Hérodote raconte une tentative de sortie menée par "des auxiliaires (οἵ τε ἐπίκουροι)" mais ceux-ci sont "accompagnés de beaucoup de Samiens"(καὶ αὐτῶν Σαμίων συχνοί)[2761]. Cette mention ne laisse aucun doute sur le fait que, si Polycrate dispose de mercenaires, la défense de la ville échoie aussi aux citoyens samiens qui y participent activement. En somme, étant donné que rien n'indique le contraire, il est plus raisonnable de penser que les soldats et les rameurs de Polycrate sont pour beaucoup encore des citoyens samiens aux côtés desquels combattent des unités auxiliaires de mercenaires[2762]. Il semble réducteur d'expliquer ce pic de production monétaire par le besoin de rétribuer ce qui serait alors une foule de mercenaires. Il reste qu'une très grande quantité d'argent est alors monnayée et qu'il faut tâcher de proposer une destination à ce monnayage. Comme le suggère A. Bresson, il est logique de rattacher une forte augmentation des émissions "à des périodes de guerre ou de construction"[2763]. La période polycratéenne semble relever des deux. La politique du tyran dans son ensemble constitue la meilleure piste pouvant expliquer cet élan monétaire frénétique. Nous y reviendrons plus loin, mais les grands travaux polycratéens engagent de fortes dépenses. Elles vont probablement de pair avec l'afflux à Samos de nombreux artisans et travailleurs qu'il faut rémunérer. La politique extérieure agressive de Polycrate et les pratiques publiques de prédation drainent également de nombreuses richesses vers l'île samienne. Il est très probable qu'en surcroît du traitement des marins, rameurs et autres combattants embarqués, le partage du butin pouvait aussi motiver la monétisation d'une grande quantité d'argent. Nous n'oublions pas non plus les mercenaires qui devaient recevoir leur solde.

Pour finir, il nous faut souligner le caractère massif – le nombre originel de coins pouvant être compris entre 50 et 78[2764] – du monnayage émis par Aiakès le Jeune dans la dernière décennie du VI^{e} siècle. J. P. Barron considère comme catastrophique la situation de Samos après la prise de l'île par Otanès et le retour de Syloson. Avant la révolte de l'Ionie – et le passage à un nouveau type – , la frappe de cette série pourrait intervenir entre 510 et 501/500 a.C.,

---

[2761] Hdt. 3.54, "Κατὰ δὲ τὸν ἐπάνω πύργον τὸν ἐπὶ τῆς ῥάχιος τοῦ ὄρεος ἐπεόντα ἐπεξῆλθον οἵ τε ἐπίκουροι καὶ αὐτῶν Σαμίων συχνοί".

[2762] cf. supra II.1.1.2, sur la *samaina* qui suivant notre hypothèse nécessitait 100 à 150 hommes, on peine à croire que les cent navires de Polycrate étaient manœuvrés par des mercenaires et non pas par les Samiens.

[2763] Bresson 2008, 60.

[2764] cf. supra et Callatäy 2003, 193.

période pendant laquelle Aiakès le Jeune est tyran de Samos. Il faut donc considérer qu'à cette époque l'île connaît un regain de prospérité dont témoigne la reprise du chantier de l'Héraion. Selon l'interprétation de J. P. Barron, ce monnayage pourrait être lié à une instabilité politique grandissante et à la nécessité pour le tyran de s'entourer de nombreux mercenaires pour garantir son autorité et son pouvoir sur la cité[2765]. À l'instar de ce qui semble caractériser la classe A, les drachmes de la classe B relèvent d'une période de frappe massive d'importants volumes d'argent. Cela doit notamment nous faire reconsidérer l'hypothèse d'un profond déclin post-polycratéen. La reprise du chantier de l'Héraion, le paiement des travailleurs et la présence probable de mercenaires sont autant de motifs pouvant expliquer une telle émission monétaire. Toutefois, en raison de liaisons de coins moins fréquentes – seul le coin n°51 (DA 51) a été identifié sur quatre monnaies ce qui constitue le maximum de la sous-série[2766] –, il est probable que ce monnayage s'étale sur une période plus longue que celle qui voit la production très intense de la classe A.

Ainsi, la cité samienne émet – au moins sur deux périodes – des monnayages massifs en argent. Pour ce faire, les autorités émettrices doivent nécessairement être en possession d'une grande quantité d'argent.

L'argent des Samiens

Ces frappes monétaires – comme plus généralement le passage de l'électrum à l'argent – soulèvent donc la question essentielle de l'origine et de l'approvisionnement en argent de Samos.

Comme nous l'avons déjà mentionné[2767], les Samiens ne semblent pas disposer – ou ne pas savoir disposer[2768] – de ressources propres en métal précieux et en argent. Naturellement et considérant la longévité et les volumes du monnayage samien en argent, il est logique de penser que les Samiens obtiennent de l'argent non monnayé par l'échange. Pour éclairer ce point, des analyses par activation neutronique ont été réalisées à partir de 16 tétradrachmes du V^{e} siècle. La grande variabilité des proportions des autres éléments associés laisse penser que les Samiens du V^{e} siècle tiraient leur argent de différentes sources[2769]. Cette variabilité ne semble pas être un trait caractéristique du monnayage samien. En effet, les résultats de

[2765] Barron 1966, 36, "the great volume of the issu may again be due to the necessity for mercenaries, with Aiakes attempting to buttress his position against the coming of the Ionian Revolt".
[2766] Barron 1966, 172-173 ; Callataÿ 2003, 193.
[2767] cf. supra I.3.1.1.
[2768] Barron 1966, 11, selon l'auteur, des petits gisements d'argent ont été repérés sur l'île de Samos, mais "there is no evidence that the native supply was exploited in antiquity".
[2769] Barron 1966, 11-12, à propos de Samos "she did not have any single regular source of supply abroad".

l'analyse des statères d'argent d'Égine sont tout autant dispersés. Le métal utilisé correspond tantôt aux mines de Siphnos tantôt à celles du Laurion[2770].

Le monde égéen ne manque certes pas de gisements importants d'or et d'argent. On pense en particulier aux mines du mont Pangée, aux mines thasiennes, au Laurion et aux mines d'or et d'argent de Siphnos[2771]. Dans la même perspective, l'hypothèse, déjà présentée[2772], d'un monnayage en électrum artificiel à Samos soulève la question de l'origine de l'or et de l'argent utilisés pour l'obtenir. H. Nicolet-Pierre et J.-N. Barrandon retiennent trois possibilités pour l'approvisionnement en or : le royaume lydien, Siphnos et l'Égypte[2773]. Sur ce point, il est possible de procéder par élimination. Si l'on convient de la représentativité du registre douanier d'Éléphantine que nous avons déjà examiné[2774], il apparaît que les Égyptiens cherchent plutôt à faire converger et à retenir les métaux précieux. Si, comme nous le croyons, les Grecs payent une partie des droits de douane en métal précieux, en or ou en argent, il comprend mal la logique qui pousserait les Grecs et les Samiens à entreprendre des traversées difficiles pour y obtenir des métaux précieux. Le cas du Laurion[2775] est intéressant mais il ne s'impose comme le principal gisement égéen en argent qu'au V^{e} siècle. Dans le cadre de la ligue de Délos, il est probable que les Samiens, alliés principaux des Athéniens[2776], aient pu disposer d'un accès privilégié à l'argent du Laurion mais également aux gisements qui tombent sous le contrôle des Athéniens comme ceux de la pérée thasienne. Nous y reviendrons, mais notons déjà que l'occupation du fort de Décélie dans la dernière phase de la Guerre du Péloponnèse a certainement perturbé un réseau d'approvisionnement dont les démocrates samiens devaient au moins en partie dépendre[2777]. Reste la question des approvisionnements depuis la Lydie ou depuis Siphnos. En raison du manque de sources, les rapports et les échanges entre Samiens et Lydiens sont difficiles à préciser. Quoi qu'il en soit, si l'on souscrit à l'hypothèse d'une première phase du monnayage en électrum natif[2778], le plus probable reste que l'électrum en question soit importé à Samos depuis le royaume lydien tout proche. Cependant, peut-être vers 550 a.C., les données changent. La conquête perse a largement pu perturber les anciens réseaux d'approvisionnement, spécialement en direction des grandes îles périphériques de l'Asie Mineure – dont Chios et Samos – qui échappent

---

[2770] Nicolet-Pierre 2010, 33.

[2771] Treister 1996, pl. 1, pour une carte générale des gisements d'or, d'argent, de cuivre et de plomb ; Picard 2010, 35, l'auteur retient "trois grands gisements miniers, Siphnos, l'ensemble des mines autour du Pangée et le Laurion".

[2772] cf. supra III.3.3.2.

[2773] Nicolet-Pierre & Barrandon 1997, 134.

[2774] cf. supra II.2.3.3.

[2775] Pour une présentation synthétique du gisement voir Pébarthe 2008b, 80-83.

[2776] cf. infra III.5.1.

[2777] Sur cette question cf. infra III.5.3.2.

[2778] Nicolet-Pierre & Barrandon 1997, 132 ; Konuk 2005, 50.

pendant un temps au contrôle perse[2779]. Les Samiens, nous l'avons vu, font le choix de frapper un électrum artificiel. Les Samiens peuvent utiliser d'autres sources d'approvisionnement en métaux précieux.

À ce titre, le cas siphnien intéresse particulièrement notre propos. Hérodote mentionne en effet la très grande prospérité que ces insulaires – les plus riches dans l'aire égéenne[2780] – doivent à leurs mines d'or et d'argent (ἐν τῇ νήσῳ χρυσέων καὶ ἀργυρέων μετάλλων). La dîme de ces faramineux revenus leur permet d'offrir un trésor d'une grande richesse à l'Apollon Pythien[2781]. Hérodote nous apprend aussi que la ville s'embellit et notamment que le prytanée et l'agora sont couverts de marbre de Paros[2782]. La prospérité minière des Siphniens est un thème que nous retrouvons aussi chez Pausanias[2783]. Une notice de la *Souda* sur les "Siphniens" établit aussi un lien direct entre leur prospérité et les mines d'argent (φανέντων ἀργυρείων μετάλλων)[2784]. Sur ce point, des prospections archéologiques et géologiques ont permis de cartographier les nombreux sites miniers de l'île de Siphnos[2785].
Schéma narratif classique chez Hérodote, la belle prospérité des Siphniens s'interrompt brusquement avec l'arrivée des exilés samiens vers 525 a.C.. Ayant échoué à reprendre leur cité à Polycrate et "sur le point d'être abandonnés par les Lacédémoniens", les exilés samiens voguent et arrivent à Siphnos. L'historien nous précise la raison de leur arrivée sur place par l'expression "Χρημάτων γὰρ ἐδέοντο"[2786]. Dans son explication, Hérodote juxtapose ce manque d'argent avec le fait que les Siphniens sont, du fait de leurs mines, les plus riches des insulaires. Ayant déjà présenté cet épisode[2787], nous ne reviendrons pas en détail sur ce passage. Il nous faut toutefois rappeler qu'après une première demande de prêt rejetée pour une somme de dix talents, les Samiens ravagent la campagne de l'île, capturent de nombreux Siphniens et obtiennent finalement la somme très importante de cent talents contre la garantie

---

[2779] Hdt. 1.143 ; sur ce point cf. supra II.1.

[2780] Treister 1996, 270, sur le rapport entre le développement économique et politique d'une cité et l'accès aux métaux.

[2781] Hdt. 3.57, "τὰ δὲ τῶν Σιφνίων πρήγματα ἤκμαζε τοῦτον τὸν χρόνον, καὶ νησιωτέων μάλιστα ἐπλούτεον, ἅτε ἐόντων αὐτοῖσι ἐν τῇ νήσῳ χρυσέων καὶ ἀργυρέων μετάλλων, οὕτω ὥστε ἀπὸ τῆς δεκάτης τῶν γινομένων αὐτόθεν χρημάτων θησαυρὸς ἐν Δελφοῖσι ἀνάκειται ὅμοια τοῖσι πλουσιωτάτοισι".

[2782] Hdt. 3.57-58, "Τοῖσι δὲ Σιφνίοισι ἦν τότε ἡ ἀγορὴ καὶ τὸ πρυτανήιον Παρίῳ λίθῳ ἠσκημένα".

[2783] Paus. 10.11.2.

[2784] *Souda s.v.* Σίφνιοι, "Σίφνιοι: οὗτοι πλουσιώτατοι ἐγένοντο, οὐ μόνον τῶν νησιωτῶν, ἀλλὰ καὶ τῶν ἠπειρωτῶν εὖ μάλα συχνῶν. ἕως μὲν οὖν τὴν δεκάτην ἐς Δελφοὺς ἀπέστελλον εὐτάκτως καὶ ἐπείθοντο τῷ χρησμῷ τῷ τοῦτο προστάξαντι, τὰ τοῦ πλούτου αὐτοῖς ἐπίδοσιν εἶχε, φανέντων ἀργυρείων μετάλλων. ἐπεὶ δὲ τὴν φορὰν τὴν τῆς ἀπαρχῆς ἐξέλιπον, θάλασσα ἐπιρρεύσασα καὶ ἐπικλύσασα ἠφάνισεν αὐτοῖς τὴν τοῦ πλούτου χορηγίαν, περιῆλθόν τε εἰς πενίαν νησιωτικὴν καὶ ἀπορίαν δεινήν".

[2785] Bent 1885, 196-198, pour une description de la visite de deux mines siphniennes, notamment le labyrinthe des galeries de l'une d'elles ; Ashton 1991, 18 ; Plus généralement sur l'archéologie de Siphnos voir : Brock & Mackworth Young 1949.

[2786] Hdt. 3.57.

[2787] Sur cette expédition cf. supra II.2.1.3 et III.1.3

de leur départ[2788]. C'est donc assez facilement que ces Samiens obtiennent une très grande quantité d'or ou d'argent[2789]. Cet épisode véhicule deux *topoi* importants de l'historiographie ancienne que sont la prédation samienne et la souffrance siphnienne. La notice de la *Souda* propose d'attacher au nom "Siphniens" l'idée d'une grande prospérité qui se termine brutalement en étant engloutie par la mer (θάλασσα ἐπιρρεύσασα καὶ ἐπικλύσασα ἠφάνισεν αὐτοῖς τὴν τοῦ πλούτου χορηγίαν). Comme ils n'ont pas pris garde au "héraut rouge" – le navire samien – , leur prospérité est engloutie par un malheur apporté par la mer qu'incarnent les Samiens[2790].

Toutefois, derrière ces *topoi* littéraires se cache probablement une réalité qui nous paraît essentielle. Loin de représenter une catastrophe naturelle, les exilés samiens n'agissent pas comme un groupe sans tête dans un élan de brutalité. Il n'y aucun hasard "naturel" dans ce qui frappe les Siphniens. Manquant d'argent, les Samiens savent où ils peuvent s'en procurer[2791]. Vers 524 a.C., l'île de Siphnos est identifiée par les Samiens comme une source ou la source d'approvisionnement en argent. L'arrivée immédiate des exilés samiens après leur échec face à Polycrate peut raisonnablement être rapprochée d'une pratique courante et plus ancienne d'importation d'argent depuis Siphnos. Par sa brutalité, on peut imaginer que cette expédition compromet l'approvisionnement en argent d'une bonne partie de l'espace égéen, dont l'île de Samos. On peut se demander s'il n'y a pas là quelque indice pouvant expliquer le recours à des monnaies fourrées que l'on attribue souvent à Polycrate[2792].

En définitive, il est probable qu'à l'origine les Samiens obtiennent l'électrum de leur premier monnayage auprès des voisins lydiens. Par la suite, dans un nouveau contexte politique et mobilisant de nouveaux procédés techniques en matière de métallurgie, les Samiens recherchent d'autres sources d'approvisionnement pour créer un électrum artificiel. Par la suite, le passage à l'argent permet une simplification de la chaîne opératoire. Considérant l'épisode de l'attaque samienne sur Siphnos, il est très probable qu'avant cela les Samiens obtiennent auprès des Siphniens une bonne partie de l'argent qu'ils monnayent. La violence de l'attaque a pu sérieusement perturber, voire annihiler pour un temps ce circuit d'approvisionnement. Vers la fin du VI^{e} et au début du V^{e} siècle, les Samiens se tournent certainement vers une autre région disposant de ressources en argent. Les mines du Laurion commencent alors à être exploitées de manière intensive. Dans le cadre de la ligue de Délos,

---

[2788] Hdt. 3.58-59.

[2789] Ashton 1991, 26, sur les nombreuses tours de protection qui ont été identifiées sur l'île. Certaines des 29 tours identifiées sont datées, pour les plus anciennes, de l'extrême fin du VI^{e} siècle. Il s'agissait vraisemblablement de tours à feu permettant de relayer un signal de danger imminent. Il semble que les premières soient construites au lendemain du fameux raid samien.

[2790] D.S. 31, F62, Diodore évoque aussi un raid que subissent les Siphniens de la part de "pirates" crétois.

[2791] Sur ce point cf. supra III.1.3, sur l'information et les connaissances des conditions locales de navigation et d'échange.

[2792] cf. infra III.3.3.4.1.

les Samiens – grands alliés des Athéniens – profitent certainement d'un accès privilégié aux ressources métallifères contrôlées par Athènes[2793].

III.3.3.3.2. Le nouvel étalon lydo-milésien

Pour ce qui concerne la question complexe du changement d'étalon, deux hypothèses principales ont été formulées.

E. Condurachi attribue à Polycrate cet ensemble de changements – typologique et pondéral – et l'interprète comme une véritable réforme monétaire, "un acte à la fois économique et politique"[2794]. Reprenant certaines réflexions d'E. Babelon[2795], ce chercheur perçoit derrière ce nouvel étalon – au sujet duquel il ne mentionne pas sa grande proximité avec l'étalon lydo-milésien[2796] – une réforme sociale visant l'allégement des dettes contractées par les Samiens les plus humbles. Partant du modèle solonien[2797], le chercheur explique que le changement de poids des monnaies d'argent sans modification de la valeur nominale a d'abord pour objet de décharger les débiteurs de 25% de leur dette[2798]. Dans le même temps, cette mesure aurait produit une belle rentrée de revenus pour la cité et le tyran[2799]. À valeur nominale équivalente, on comprend assez facilement la logique du raisonnement et l'aide que pouvait représenter le possible remboursement d'une ancienne dette contractée en argent selon un étalon eubéo-samien par une nouvelle somme d'argent selon un étalon lydo-milésien. E. Condurachi propose de replacer cette "réforme monétaire" dans l'optique plus large de la politique des tyrans en faveur des citoyens les plus humbles[2800]. Les Samiens les plus endettés ont pu bénéficier de cet effet tandis que les créanciers ont pu le regretter et se sentir trahis. C'est peut-être là l'origine du mécontentement des "anciens" riches athéniens et des accusations de délits d'initiés diffusés dans l'historiographique relative à la réforme de Solon et son abolition de la dette[2801]. Toutefois, toujours d'après le même auteur, le tyran aurait fait le choix de conserver l'étalon original eubéo-samien pour les monnaies d'électrum qui continueraient d'être frappées et serviraient pour le commerce extérieur[2802]. Toutefois, comme le souligne J. P. Barron, rien n'indique que Polycrate ait également fait frapper des monnaies

---

[2793] Sur cette question cf. infra III.5.3.2.

[2794] Condurachi 1958 ; Condurachi 1959.

[2795] Babelon 1907.

[2796] Barron 1966, 37 ; Condurachi 1958, 240, reprenant les remarques d'E. Babelon, il ne retient que les drachmes de 3,32 grammes correspondant à ce que certains chercheurs appellent l'étalon "samien léger".

[2797] Condurachi 1958, 244-246.

[2798] Condurachi 1958, 241, 243.

[2799] Condurachi 1958, 246 ; sur ce point cf. infra III.4.3.

[2800] Condurachi 1958, 246.

[2801] Arist., *Ath. Pol*., 6.2 ; Pébarthe 2008b, 103, l'auteur pense au contraire que le premier monnayage frappé des Athéniens intervient sous Pisistrate ; sur ce point voir aussi : Prost 2010, 206.

[2802] Babelon 1907, 283 ; Condurachi 1958, 241 ; Barron 1966, 38, sur l'hypothèse d'E. Babelon selon laquelle le nouvel étalon ("samien léger") aurait permis de faciliter le rapport de l'argent à l'électrum.

d'électrum[2803]. De plus et considérant l'hypothèse d'une partition des échanges intérieurs et extérieurs suivant le métal des monnaies[2804], les très petites dénominations du monnayage samien en électrum parlent en faveur de leur utilisation en contexte local.

L'autre lecture retenue – constituant l'hypothèse dominante sur le sujet – propose de lire le changement d'étalon à l'aune d'un retournement de la politique extérieure polycratéenne qui décide d'attacher son pouvoir à l'autorité de Cambyse[2805]. J. P. Barron n'hésite pas à dater le premier changement d'étalon peu avant 525 a.C. et l'expédition de Cambyse. Un changement d'étalon scinde clairement en deux les *hektai* au masque de lion qui représenteraient les premières monnaies émises sous Polycrate[2806]. Le même auteur avance aussi l'argument de la découverte de monnaies d'argent samiennes dans trois trésors égyptiens de Demanhur, du Delta et de Sakha[2807]. Dans tous les cas, il s'agit en effet de monnaies déclinées suivant l'étalon lydo-milésien. D'après le numismate, ces monnaies atteignent l'Égypte avec le contingent samien envoyé par Polycrate[2808], dont on ne sait pourtant pas s'il arrive jusqu'en Égypte avant de revenir en force contre le tyran. Si ces remarques restent intéressantes, il nous faut noter que ces trois trésors comportent quatre *hektai* présentant le masque de lion au droit et une seule drachme au sanglier ailé[2809] auquel nous rajoutons celle découverte dans le trésor d'Asyut publié en 1975[2810].

Partant de l'hypothèse d'une première série au sanglier ailé clairement rattachée à la tyrannie de Polycrate, il faut rappeler que le passage à l'étalon lydo-milésien – avec les *hektai* du groupe B – intervient forcément avant l'émission massive des drachmes au sanglier ailé. Relativement, ce changement pourrait tout aussi bien intervenir plus tôt dans la période de la tyrannie de Polycrate (*c.* 538-522 a.C.)[2811]. Il y a donc lieu de penser que cette explication politique pourrait ne pas être le véritable motif entraînant ce changement majeur – à savoir l'adoption d'un nouvel étalon monétaire et surtout l'abandon de l'ancien étalon qui représentait l'indépendance et le particularisme samiens – dans l'expression matérielle du monnayage samien.

En somme, si le retournement d'alliance est indéniable vers 525 a.C., ce nouveau choix ne trouve peut-être pas aussi facilement une explication dans ce renversement diplomatique.

[2803] Barron 1966, 37.
[2804] Condurachi 1958, 241, 243.
[2805] Barron 1966, 35, 37 ; Shipley 1987, 82.
[2806] Barron 1966, 35, "the one-sided hektai are the coins of Polykrates'earlier years in power".
[2807] Barron 1966, 30-31, pour le détails des compositions des trésors égyptiens de Demanhur, du Delta et de Sakha ; sur cette question déjà évoquée cf. supra II.2.3.3.4.
[2808] Barron 1966, 37.
[2809] Barron 1966, 30-31, 167-173.
[2810] Price & Waggoner 1975, pl. 24, n°645.
[2811] Barron 1966, 35, "the one-sided hektai are the coins of Polykrates'earlier years in power".

Visiblement, l'adhésion politique à l'ensemble perse n'appelle pas une modification automatique des pratiques monétaires pour les cités grecques tributrices. Les exemples de Mytilène et de Chios en attestent[2812].

En l'état actuel de la recherche, il nous semble donc risqué de proposer une réponse ferme et définitive à cette question. Il semble toutefois difficile de souscrire à l'hypothèse "politique" de J. P. Barron. Considérant la curiosité que représente l'étalon samien pendant au moins toute la première moitié du siècle, le choix de son abandon dans les années 530-520 s'explique mal par une volonté de se rattacher symboliquement au monde perse. Plus encore, il n'est pas certain que ce changement d'étalon ne précède pas le retournement d'alliance intervenant peu avant 525 a.C.

On est davantage porté à croire en l'esprit pratique de ce nouveau choix. Sans aller jusqu'à parler d'une "réforme monétaire" unifiée à mettre au compte du tyran, nous nous contenterons de signaler que le passage à un étalon plus léger entraîne des effets économiques et sociaux importants. S'apparentant à une opération de décri généralisé de la monnaie, ce changement garantit d'abord une forte augmentation des revenus pour la caisse de la cité. En raison de l'importance des dépenses et des investissements publics consentis pendant la tyrannie de Polycrate, il s'agirait là d'un moyen d'obtenir de nouveaux expédients. Par extension, le passage à un nouvel étalon allège aussi les dettes contractées suivant l'ancienne référence monétaire. Cette perspective correspondrait assez à l'impression d'une familiarité des Samiens avec les manipulations monétaires[2813].

Enfin, il nous faut envisager la perspective commerciale. La configuration des échanges extérieurs samiens appellerait une correction institutionnelle visant à faciliter des opérations de change avec d'autres zones. Pour reprendre les termes de G. Shipley, il est possible que les marchands samiens soient particulièrement réceptifs à ce type de mesure qui facilite les termes des échanges auxquels ils entendent participer[2814]. Rejetant l'idée d'un "economic planning" à l'origine de ce changement, G. Shipley admet tout de même la création d'effets économiques notables. Ce changement faciliterait notamment le change des monnaies samiennes sur les marchés contrôlés par les Perses et pouvait à ce titre satisfaire les marchands[2815]. La volonté de faciliter les échanges avec le monde perse et l'Asie Mineure

[2812] Bodenstedt 1981, 341, 343, l'étalon utilisé à Mytilène pendant la période 521-478 a.C., sous domination perse, ne connaît pas ni changement ni harmonisation avec le standard lydo-milésien ; Nicolet-Pierre 2000, 54, exemple de Chios.

[2813] Sur ce point cf. infra III.3.3.4.

[2814] Shipley 1987, 88, toutefois, l'auteur refuse l'appellation de politique économique pour qualifier ces mesures, il retient ici le fait qu'il ne s'agit que d'effets induits et non prévus.

[2815] Shipley 1987, 82, au sujet du changement d'étalon, "it would also be intended to make Samian coins easier to exchange in Persian-controlled markets".

toute proche reste en effet une possibilité. Néanmoins, ces échanges s'accommodent depuis longtemps de cette singularité samienne et d'autres systèmes grecs. Au titre d'éléments de réflexion supplémentaires, il est intéressant de constater que ce sont les nouvelles monnaies samiennes déclinées sur l'étalon lydo-milésien que l'on retrouve, pour la première fois et de manière certaine, à l'extérieur de Samos, en contexte égyptien. Il est difficile de croire que toutes ces monnaies furent transférées – en une fois[2816] – en Égypte par les opposants à Polycrate qui – même s'ils arrivent un jour dans le delta égyptien – en reviennent très rapidement. La présence des premières monnaies samiennes en argent est loin d'être anecdotique et l'intérêt des Samiens pour les échanges avec l'Égypte constitue une donnée importante. Comme nous l'avons déjà mentionné, il est très probable que les marchands samiens arrivant dans le delta égyptien doivent s'acquitter d'une taxe en argent[2817]. À partir de l'étude du registre douanier d'Éléphantine déjà présenté, P. Briant et R. Descat observent notamment que les plus grands bateaux grecs peuvent être taxés à hauteur de 12 statères d'or (*zhb sttrn*). Au-delà de la discussion autour d'une taxe complémentaire à taux variable suivant la quantité de métal imposé, les auteurs calculent que le statère d'or en question doit peser environ 7 grammes[2818]. Ce statère n'évoque pas forcément une monnaie, mais un poids et l'étalon de référence le plus évident semble être celui de la zone lydo-milésienne. L'hypothèse avancée par les deux auteurs est que cette pratique s'inscrit certainement dans une "tradition fiscale" ancienne. Amasis, qui réorganise les conditions d'accès des Grecs au territoire égyptien[2819], a pu leur imposer une taxe d'entrée en métal précieux suivant l'étalon le plus répandu[2820]. Considérant l'importance des échanges samiens avec l'Égypte et les liens très étroits qui unissent Polycrate et Amasis, une adaptation du système monétaire et pondéral samien aux conditions d'échange et d'accès au delta égyptien pouvait peut-être motiver un tel changement. Il est possible d'imaginer un retour d'expériences auprès des autorités émettrices qui pouvaient tenter d'adapter l'expression de leur monnayage. Comme sur n'importe quel autre sujet, il est certain que les Samiens parlent et débattent à propos de leur monnaie.

Dans l'ensemble, les deux principaux changements dans l'expression matérielle du monnayage d'argent suggèrent une grande capacité d'adaptation des autorités émettrices. Les Samiens n'hésitent visiblement pas à opérer de profonds profonds changements dont les enjeux et implications sont multiples sur la vie économique samienne. Le choix de l'argent modifie non seulement le processus d'émission monétaire en le simplifiant, mais modifie

[2816] Barron 1966, 37.
[2817] Sur cette question cf. supra II.2.3.3.
[2818] Briant & Descat 1998, 75-76.
[2819] cf. supra II.2.3.3.
[2820] Briant & Descat 1998, 77.

également les besoins et les sources d'approvisionnement. S'il reste délicat de proposer une interprétation du changement d'étalon, il n'empêche qu'il s'agit là d'un cas de manipulation monétaire. Dans la section suivante, nous proposons de remettre en perspective les différents niveaux et occurrences des manipulations monétaires auxquelles s'adonnent les Samiens.

III.3.3.4. Les faux-monnayeurs, une petite histoire des manipulations monétaires samiennes

Comme nous l'avons déjà remarqué[2821], une rapide observation des monnaies contenues dans le trésor d'Asyut permet de constater que de nombreuses pièces présentent des traces de burinage. Considérant le fait qu'il ne s'agit que d'une cache monétaire et non d'un trésor de fondation, ces traces ne résultent pas d'une volonté de démonétisation. Ici, les marques résultent très certainement de tests sur la qualité de l'argent. De nombreuses pièces, notamment samiennes – des Samiens de Zanclè[2822] et de Samos –, présentent des traces de burin (cf. Planche 10, fig. 3-4 et Planche 11, fig. 2-4)[2823]. Pour les receveurs de ces monnaies, il s'agissait de tester l'aloi de la monnaie en révélant partiellement son cœur. Le caractère systématique ou en tout cas très fréquent de la pratique dénote un besoin impérieux de s'assurer de la teneur métallique de la pièce potentiellement acceptée en paiement. La fréquence de ces marques témoigne de l'inquiétude et de l'incertitude ressenties par certains acteurs de l'échange. Associées à un trésor monétaire, les monnaies qui présentent ces marques ont été estimées de qualité véritable. En négatif, de telles marques inventent à concevoir une certaine proportion des monnaies d'argent qui ne passaient pas ce test. Celles-là ne devaient alors pas être acceptées par les marchands-vendeurs.

Dans le contexte égyptien pré-hellénistique, il faut rappeler que la frappe monétaire n'ajoute ni ne certifie aucune valeur ni pour le détenteur ni pour le receveur. Les Égyptiens en général et les autorités en particulier ne reconnaissent que la valeur intrinsèque de ce morceau de métal que les Grecs appellent *nomisma*. La convention propre à chaque cité émettrice ne s'applique que rarement en dehors de l'espace civique et certainement pas en Égypte saïte. Dans cet espace, les vendeurs testent et pèsent régulièrement les monnaies pour éviter d'être trompés. Dans le trésor d'Asyut, qu'il s'agisse des monnaies samiennes ou des gens de Chios, environ une monnaie sur deux est testée de la sorte. Dans l'ensemble et en contexte égyptien, il apparaît qu'aux yeux des receveurs les pièces grecques sont plutôt perçues comme

[2821] cf. supra II.2.3.3.4.

[2822] cf. supra II.2.5.1.2.

[2823] Price & Waggoner 1975, pl. 1, 2, 24, au moins 8 monnaies sur 14 des Samiens de Zanclè et au moins 11 monnaies de Samos même sur 19 présentent des marques similaires.

suspectes. Promoteurs de la frappe monétaire, les Grecs, notamment ceux d'Asie Mineure, sont en effet à l'origine de différentes sortes de manipulations monétaires. Les Samiens en particulier ont mis en œuvre un certain nombre de procédés de modification de l'aloi monétaire. Comme nous l'avons déjà présenté, le premier et plus ancien exemple a été identifié par K. Konuk[2824]. Pour compenser une variation naturelle de teinte propre à fragiliser la confiance, les Samiens manipulent clairement l'alliage en vue d'uniformiser la couleur des monnaies d'électrum. Autrement, comme nous venons de le mentionner, le changement d'étalon constitue une forme basique de manipulation monétaire. Dans le même ordre d'idée, les sources écrites font également des Samiens des émetteurs et des victimes de monnaies fourrées. Polycrate aurait en effet accéléré le départ des Lacédémoniens en leur offrant une grande quantité de monnaies de plomb plaquées[2825]. Cependant, le tyran de Samos – ou plutôt son bras droit Maiandrios – aurait ensuite été trompé par une ruse comparable mise en œuvre par Oroitès[2826]. Nous proposons d'abord de discuter du lien existant entre les Samiens et les monnaies de plomb.

III.3.3.4.1. Un âge de plomb

Plusieurs chercheurs, dont J. P. Barron, H. Ihl et A. Furtwängler, se sont intéressés à la question des monnaies ou plombs monétiformes samiens[2827]. La découverte de certaines de ces monnaies tend, selon J. P. Barron, à créditer le récit transmis par Hérodote. Suivant le recensement de J. P. Barron, cinq statères de plomb – de provenance inconnue – présentent les caractéristiques du poinçonnage de revers des monnaies samiennes d'électrum[2828]. Le même auteur remarque toutefois qu'aucune monnaie d'électrum ne correspond exactement aux exemplaires fourrés. Établissant un lien direct avec la mention hérodotéenne, il propose d'en déduire deux choses. D'une part, Polycrate, en produisant une monnaie fourrée d'allure très différente, ne prend pas le risque d'affaiblir le crédit du monnayage samien dans son ensemble. D'autre part, les Spartiates sont les parfaites victimes de leur ignorance en matière de monnaie frappée[2829]. Cependant, comme le note A. Furtwängler, quand bien même les Lacédémoniens seraient à ce point ignorants du fait monétaire, on comprend mal comment les exilés samiens en butte au pouvoir de Polycrate se laisseraient eux aussi berner par une telle

[2824] Konuk 2005.
[2825] Hdt. 3.56.
[2826] Hdt. 3.123.
[2827] Barron 1966 ; Ihl 2001 ; Callataÿ 2010, 222, note 11 ; Furtwängler 2010, pour une mise à jour de l'ensemble monétaire et pour une bibliographie principale et actualisée ; sur la question des appellations voir Callataÿ 2010, 220-221.
[2828] Barron 1966, 17, pl. 30, 10-12, les deux rectangles poinçonnés au revers symbolisent la valeur nominale du statère.
[2829] Barron 1966, 17, pour le chercheur, "the Spartans might in such a matter be more gullible than others".

ruse[2830]. Le chercheur allemand reprend l'ensemble des monnaies de plomb (Bleimünzen) samiennes[2831] et distingue trois grandes séries pour un total de 7 ou 8 monnaies[2832]. Il est intéressant de considérer la proportion assez importante (11 ou 13%) que représentent ces monnaies fourrées par rapport à l'ensemble du monnayage d'électrum frappé à Samos soit environ 60 individus[2833]. À titre de comparaison, cette proportion demeure de l'ordre de 2% pour les monnaies d'électrum émises à Phocée et à Mytilène entre 600 et 478 a.C.[2834].

Si Hérodote lui-même prend garde de qualifier les informations qu'il fournit sur ce point par l'expression ὁ ματαιότερος λόγος, il reste qu'il fait absolument référence à des monnaies de plomb recouvertes d'or (νόμισμα κόψαντα πολλὸν μολύβδου καταχρυσώσαντα)[2835]. Or, si pour l'une de ces monnaies il est question de "traces infinitésimales d'or"[2836], E. Babelon note que "l'enveloppe d'électrum qui recouvrait le métal vil a disparu" sur les deux exemplaires qu'il recense[2837]. Concernant l'observation de "traces résiduelles" sur la monnaie découverte dans l'Héraion, une analyse plus fine prouve qu'il n'y a pas la moindre trace d'un plaquage en or sur cette monnaie. Selon A. Furtwängler, aucune de ces monnaies n'était recouverte d'une pellicule de métal précieux[2838]. Visiblement, ces monnaies n'auraient pas pu servir à tromper des Lacédémoniens parfaitement crédules puisqu'on ne se donne pas la peine de plaquer ces monnaies pour tenter de faire illusion.

Sur la base d'autres indices littéraires et numismatiques, A. Furtwängler estime possible que ces monnaies constituent l'une des premières expériences de "Finanzmanipulation"[2839]. Ces monnaies relèveraient d'un monnayage d'urgence, conséquence de graves difficultés financières et/ou de problèmes d'approvisionnement. Aux V^{e} et IV^{e} siècles a.C., des monnayages de plomb sont émis en Béotie et par le pouvoir achéménide. Ces monnayages sont interprétés comme des "émissions d'urgence" (Notprägungen) destinées à payer des soldats dans un contexte de difficulté d'approvisionnement en métaux précieux[2840]. C'est dans le même esprit que se comprend l'une des plus singulières mesures monétaires prises par les

---

[2830] Furtwängler 2010, 165.

[2831] Barron 1966, 17, pl. 30, 10-12 ; Daux 1958, 655, B2, pour un exemplaire découvert par les équipes archéologiques allemandes dans l'Héraion de Samos ; Babelon 1907, 219-222, n°394-395.

[2832] Furtwängler 2010, 166-167, l'origine samienne de la monnaie n°8 reste incertaine.

[2833] cf. supra III.3.3.1 ; Konuk 2005.

[2834] Bodenstedt 1981, 33, 8/351

[2835] Hdt. 3.56, "Ὡς δὲ ὁ ματαιότερος λόγος ὅρμηται λέγεσθαι, ἐπιχώριον νόμισμα κόψαντα πολλὸν μολύβδου καταχρυσώσαντα δοῦναί σφι, τοὺς δὲ δεξαμένους οὕτω δὴ Πολυκράτεα ἀπαλλάσσεσθαι. Ταύτην πρώτην στρατηίην ἐς τὴν Ἀσίην Λακεδαιμόνιοι Δωριέες ἐποιήσαντο".

[2836] Daux 1958, 655, B2.

[2837] Babelon 1907, 219, au contraire d'une autre pièce fourrée, peut-être une imitation d'une monnaie milésienne cf. 44-44, n°63, pl. 2, fig. 16.

[2838] Furtwängler 2010, 161, "Man kann also davon ausgehen, dass kein einziges Stück vergoldet war".

[2839] Furtwängler 2010, 165, "Eine 'Obligationsprägung' des Polykrates, die ich als wahrscheinlichste Form der Finanzmanipulation dieser Zeit vermute".

[2840] Furtwängler 2010, 164, 168

Grecs et transmise jusqu'à nous par le Pseudo-Aristote dans le second livre de l'*Économique*. La dette de Clazomène à l'égard de nombreux mercenaires est effacée par la mise en place – à l'échelle de la cité – d'un monnayage en fer. Par un processus de décri de la monnaie, les autorités émettrices rappellent à elles les anciennes monnaies d'argent et les remplacent par des monnaies de fer en maintenant bien entendu la valeur nominale (Nennwert) des différentes dénominations[2841]. Suivant l'auteur du traité, l'intérêt est double puisqu'il permet aux particuliers de subvenir à leurs besoins et à la cité de se libérer de sa dette[2842]. Ce changement radical dans l'expression de la monnaie clazoménienne correspond à une "Obligationsprägung"[2843], une émission d'obligations garanties par la cité qui réaménage sa dette en mobilisant les actifs de ses citoyens. La perspective à moyen terme est d'opérer une nouvelle opération de décri visant cette fois à remplacer les monnaies de fer par des pièces en argent.

Les différentes séries de monnaies samiennes de plomb – identifiées par A. Furtwängler – soulèvent logiquement la question des motifs à l'origine de leur émission. S'il reste difficile de rattacher les plus anciennes monnaies de plomb à un changement politique et/ou économique majeur, il n'en va pas de même pour les séries II et III (cf. Planche 10, fig. 11-14)[2844]. Sur des critères stylistiques, ces séries pourraient dater du milieu ou du troisième quart du VI^{e} siècle a.C. Considérant le lien qu'établit Hérodote entre ce monnayage de plomb et l'expédition des Lacédémoniens, deux explications sont retenues par A. Furtwängler pour interpréter ce qu'il pense être une manipulation monétaire. Le principe pourrait être comparable à ce qui se produit à Clazomène au début du IV^{e} siècle. La cité mobiliserait les ressources de sa population pour verser une forte somme en argent aux ennemis – qui ne peuvent pas être trompés par des monnaies en plomb – contre la garantie de leur départ. La monnaie d'argent serait alors suspendue à Samos. Les anciennes monnaies seraient remplacées par de nouvelles en plomb dont la valeur nominale serait garantie par la cité. Grâce à cette rentrée d'argent massive, Polycrate se trouverait en mesure de verser une forte somme aux Lacédémoniens. Pour essayer de tester cette hypothèse séduisante, plusieurs points doivent être observés.

D'abord, de l'aveu même d'Hérodote, le versement d'une somme contre le départ des Lacédémoniens n'est pas certain[2845]. Comme nous l'avons vu, les monnaies de plomb non

---

[2841] Furtwängler 2010, 163.

[2842] Arist., *Econ*., 2.2.16b (1348b), l'épisode se déroule certainement avant 387 a.C. cf. Furtwängler 2010, 163.

[2843] Furtwängler 2010, 163, pour une discussion de ce passage de l'*Économique*.

[2844] Furtwängler 2010, 166-168, pour le détail de la typologie ; la monnaie n°8 recensée par Ihl (cf. Ihl 2001, 19, annexe 3) est laissée de côté ; il semble en effet difficile de la rattacher aux autres séries, le type et le systèmes de poinçon semblent très différents ; sur ce dernier point voir Callataÿ 2010, 222, note 11, l'auteur pense que ces caractéristiques indiquent la volonté d'imiter les premières émissions en électrum.

[2845] Hdt. 3.56, "ὁ ματαιότερος λόγος".

plaquées ne sont pas destinées à tromper les Lacédémoniens. Ensuite, les modalités du siège de 525 a.C. doivent au moins être prises en compte. En effet, si ce n'est lors d'un épisode isolé, il apparait que les ennemis de Polycrate ne connaissent aucun progrès notable dans leurs tentatives[2846]. Dans le même temps, un siège de quarante jours semble être une période d'essai assez courte au regard des autres expériences de sièges connues dans le monde grec, notamment à l'époque classique. Qu'il s'agisse du point de vue lacédémonien ou de celui de Polycrate, la durée très courte de l'épisode laisse entendre que l'une des deux parties réalise très promptement la difficulté et l'impasse de sa propre situation. Des Lacédémoniens peu habitués à être à ce point éloignés de chez eux – ce fut la première expédition menée par les Spartiates en Asie[2847] – peuvent certes se lasser très vite de cette situation et décider de rentrer chez eux. De son côté, Polycrate peut concevoir une grande crainte après l'intrusion de quelques éléments ennemis dans la ville[2848]. Dans un cas comme dans l'autre, aucun argument ne semble déterminant. Enfin, il est intéressant de considérer qu'au sortir de cet épisode, les exilés samiens reportent sur les Siphniens le même procédé. Contre la garantie de leur départ, ils obtiennent cent talents[2849]. La redondance de la pratique pose question.

Il ressort de tout cela que l'épisode du versement d'une forte somme contre le départ des Lacédémoniens est suspect. Dans tous les cas, les monnaies de plomb ne sont pas destinées à payer et donc à tromper les Lacédémoniens. Ce monnayage est donc mis en circulation à Samos et relève clairement d'une situation d'urgence. Partant de l'exemple clazoménien et suivant l'hypothèse d'A. Furtwängler, une opération de décri de la monnaie d'argent aurait permis de satisfaire à un ou des engagements financiers particulièrement importants. Le départ des Péloponnésiens, le paiement des mercenaires de Polycrate et le financement des grands projets publics[2850] pouvaient nécessiter des dépenses très importantes. Les Samiens connaîtraient alors une période de sérieuses difficultés financières. Toutefois, les sources à ce sujet sont pour le moins contradictoires. D'un côté, nous apprenons les termes de la ruse mise en oeuvre par Oroitès pour tromper Polycrate. Feignant d'être menacé, le satrape propose à Polycrate la moitié de ses trésors, car il dit savoir la situation difficile dans laquelle se trouve le tyran. En particulier, le satrape explique savoir que le tyran samien n'a plus des moyens –

[2846] Hdt. 3.56.

[2847] Hdt. 3.56, "Ταύτην πρώτην στρατηίην ἐς τὴν Ἀσίην Λακεδαιμόνιοι Δωριέες ἐποιήσαντο".

[2848] Hdt. 3.55, "Εἰ μέν νυν οἱ παρεόντες Λακεδαιμονίων ὅμοιοι ἐγένοντο <πάντες> ταύτην τὴν ἡμέρην Ἀρχίη τε καὶ Λυκώπη, αἱρέθη ἂν Σάμος. Ἀρχίης γὰρ καὶ Λυκώπης μοῦνοι συνεσπεσόντες φεύγουσι ἐς τὸ τεῖχος τοῖσι Σαμίοισι καὶ ἀποκληισθέντες τῆς ὀπίσω ὁδοῦ ἀπέθανον ἐν τῇ πόλι τῇ Σαμίων", explique que si tous les combattants s'étaient conduits comme Archias et Lycopas, la ville aurait alors été prise.

[2849] Hdt. 3.59.

[2850] sur cette question cf. infra III.4.1.

au sens de richesses (χρήματά) – pour réaliser ses ambitieux projets[2851]. Cette mention laisse entendre que Polycrate connaît des difficultés financières importantes. Cependant, dans la suite du récit d'Hérodote, il est question d'un débat emporté entre un citoyen samien de premier plan – répondant au nom de Télésarchos – et Maiandrios. Tandis que Maiandrios propose de garder pour lui-même six talents pris sur les biens de Polycrate, Télésarchos lui demande des comptes quant aux richesses qu'il a administrées[2852]. Par la suite, nous apprenons que ce même Maiandrios s'embarque pour Sparte avec de nombreux et somptueux vases d'or et d'argent[2853]. Enfin, Hérodote explique que les objets de grande valeur de l'*andrôn* de Polycrate sont consacrés par Maiandrios dans l'Héraion[2854]. Ces indices laissent donc penser que les caisses de l'État ne sont peut-être pas aussi vides que cela et que le trésor du tyran recèle encore de grandes richesses. Enfin, on peut également penser à une période de difficultés d'approvisionnement en argent. Celle-ci pourrait ne pas être directement liée à l'expédition lacédémonienne, mais peut-être avec ses conséquences en Égée. Comme nous venons de le rappeler, le saccage de Siphnos et la prise d'un énorme butin par les exilés samiens[2855] pourraient aussi expliquer que l'île samienne connaisse une période de difficulté d'approvisionnement en argent.

Au total, l'émission d'un monnayage de plomb dans le troisième quart du VI^e^ siècle est particulièrement intéressante, mais la question de son sens exact nous échappe. La seule donnée certaine est qu'il s'agit là d'un monnayage d'urgence qui semble circuler et être utilisé à Samos pendant cette période. Pour un temps, les autorités émettrices ne disposent vraisemblablement plus de réserves suffisantes en argent pour y adosser un monnayage. Finalement, comme le propose A. Furtwängler et sans que le but de l'opération soit établi de manière certaine, il pourrait s'agir là d'une opération de décri généralisée de la monnaie d'argent permettant au tyran – probablement soucieux de financer ces projets – d'obtenir rapidement des expédients très importants.

Bien qu'on ne connaisse pas les conditions de réception d'un tel monnayage, cette très ancienne et très visible manipulation monétaire suggère une grande capacité d'innovation et d'abstraction de la part des Samiens. Ils pourraient être les premiers à accepter la mise en oeuvre d'un monnayage dont la composante fiduciaire est à ce point visible. Comme dans le

---

[2851] Hdt. 3.122, "Ὀροίτης Πολυκράτεϊ ὧδε λέγει. Πυνθάνομαι ἐπιβουλεύειν σε πρήγμασι μεγάλοισι καὶ χρήματά τοι οὐκ εἶναι κατὰ τὰ φρονήματα".

[2852] Hdt. 3.142-143, "Τοσάδε μέντοι δικαιῶ γέρεα ἐμεωυτῷ γενέσθαι, ἐκ μέν γε τῶν Πολυκράτεος χρημάτων ἐξαίρετα ἓξ τάλαντά μοι γενέσθαι"…" Ὁ μὲν δὴ ταῦτα τοῖσι Σαμίοισι ἐπηγγέλλετο, τῶν δέ τις ἐξαναστὰς εἶπε· 'Ἀλλ' οὐδ' ἄξιος εἷς σύ γε ἡμέων ἄρχειν, γεγονώς τε κακῶς καὶ ἐὼν ὄλεθρος, ἀλλὰ μᾶλλον ὅκως λόγον δώσεις τῶν μετεχείρισας χρημάτων'" ; sur ce point cf. infra III.4.3.

[2853] Hdt. 3.148.

[2854] Hdt. 3.123.

[2855] Hdt. 3.58.

cas de l'électrum artificiel et de l'ajout de cuivre, les Samiens feraient alors montre d'une certaine aisance quant à la mise en oeuvre et l'acceptation d'importantes manipulations monétaires. Malgré l'urgence de la situation, ils sont disposés à émettre et à utiliser des monnaies en plomb pour ne pas perturber les échanges marchands locaux.

III.3.3.4.2. Les surfrappes monétaires

Enfin, il nous faut mentionner les cas de surfrappes[2856] identifiables dans le monnayage samien. Ce procédé officiel peut témoigner du fait que les monnaies originales ne sont pas considérées comme légales dans l'espace monétaire samien[2857]. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une manipulation monétaire du même ordre, la surfrappe atteste du cours légal d'une monnaie dont l'usager peut voir qu'elle n'a pas été produite à Samos en premier lieu.

J. P. Barron recense plusieurs cas de surfrappe monétaire. Cette pratique touche en particulier les monnaies d'Égine et d'Athènes (cf. Planche 11, fig. 5, 7-8)[2858]. Comme le note l'auteur, il est intéressant de considérer la constante que représente la surfrappe des tortues d'Égine à Samos et cela dès les toutes premières séries de tétradrachmes en argent du V^e^ siècle[2859]. J. P. Barron ne tranche toutefois pas la question de la raison de cette surfrappe. Pour ce dernier, elle pourrait autant relever de considérations économiques que de l'animosité continuelle qu'entretiennent les Samiens à l'endroit des Éginètes[2860]. Le procédé de surfrappe est d'ailleurs différent suivant le poids initial du flanc monnayé. Ainsi, la surfrappe des tortues s'accompagne de l'ajout d'une petite quantité d'argent pour obtenir le poids voulu et compatible avec le système samien. Deux anciennes monnaies d'Égine voient ainsi leur poids respectivement augmenté de 20 et 25%[2861]. Au contraire et toujours suivant le même impératif, un tétradrachme attique est rogné[2862] avant d'être surfrappé[2863]. Considérant que cette surfrappe intervient avant 440 a.C., J. P. Barron voit avec raison la surfrappe d'un tétradrachme attique comme un acte signalant une défiance vis-à-vis de l'allié athénien. Il propose à juste raison d'y voir le signe d'une profonde rupture entre les Samiens et les Athéniens intervenant peu avant le ou avec le déclenchement des hostilités à la fin des années

---

[2856] Sur le procédé de surfrappe voir en premier lieu : Le Rider 1999, 230-237.

[2857] Barron 1989, 14, "Regular overstriking of this kind is a declaration that the under-type is not to be regarded as legal tender" ; on surfrappe également si les types monétaires sont trop usés.

[2858] Barron 1966, 29, pl. 6, fig. 7, pour une surfrappe sur une monnaie de Cyrène au *silphion*, 74, pl. 8, fig. 12, pl. 13, fig. 83c-83d.

[2859] Barron 1989, 14, "one of the curiosities which links Classes I and II is the high proportion of surviving specimens overstruck on coins of Aigina".

[2860] Barron 1989, 14 ; sur ce point cf. supra II.2.1.3.

[2861] Barron 1989, 14.

[2862] Le Rider 1999, 230-231.

[2863] Nicolet-Pierre 2000, 63 ; Barron 1966, 74, pl. 13, fig. 83c.

440[2864]. On peine en effet à imaginer que les monnaies athéniennes ne soient pas reconnues chez les alliés de la Ligue de Délos.
La surfrappe de monnaie constitue une autre forme – bien qu'il s'agisse d'un cas limite – de manipulation monétaire que les Samiens mettent en oeuvre au plus tard dès le début du V^e^ siècle[2865].

Dans l'ensemble, les Samiens font montre d'une certaine aisance et d'un rapport assez souple à la monnaie frappée. Dans le cadre de décisions politiques et suivant des circonstances précises, les autorités émettrices mettent en oeuvre des manipulations monétaires de nature et d'importance diverse allant de la manipulation de l'aloi des monnaies à la surfrappe en passant par l'émission d'une monnaie de plomb. La question de la réception et de la perception de ces procédés reste pour partie insoluble. Mais la fréquence et la durée de certains de ces changements monétaires suggèrent une adhésion assez large des Samiens. Tant que la cité garantit la valeur nominale de ses émissions, les Samiens semblent en mesure d'accepter des changements profonds dans l'expression matérielle de la monnaie à la condition que la manipulation soit égale pour tous les usagers. La force de la convention monétaire à Samos explique probablement ce que nous proposons d'appeler la souplesse monétaire samienne.

III.3.3.5. Le vol des sangliers ailés

Pour finir notre examen du monnayage samien, nous souhaitons envisager l'influence que purent avoir les grands monnayages samiens dans le paysage monétaire local et régional. Comme nous l'avons déjà présenté, il n'est pas rare de pouvoir suspecter des influences samiennes dans les monnayages locaux de mer Noire ou de Grande-Grèce[2866].
Vraisemblablement émise dans les années 520 a.C., la première série des sangliers ailés est rattachée à la tyrannie de Polycrate[2867]. Le type de droit s'impose comme une nouvelle

[2864] Barron 1966, 91, "the Samians oligarchs went a stage further in their defiance. Not only did they continue to strike their own coins ; they even overstruck Athenian tetradrachmes, proclaiming that the coins of Athens were not regarded as legal tender in Samos", 59-64, 189-193, pl. 12-14, cette monnaie samienne relève de la classe 7 de l'auteur, une classe avec un marquage à lettres allant de B à Ξ, donc probablement émis sur une quinzaine d'années, 48, l'auteur propose de dater cette série entre 453 et 439, 63, J. P. Barron estime que cette monnaie sans marque doit être placée – en raison de liaison de coins et de correspondance stylistique – entre les émissions H et Θ, donc entre la huitième et la neuvième année, soit suivant la typo-chronologie de l'auteur vers 446-444 a.C.
[2865] Barron 1966, 29, pour le cas le plus ancien de surfrappe sur une monnaie de Cyrène.
[2866] cf. supra II.2.2.2 et II.2.5.1.2, cela pourrait être le cas à Panticapée et très certainement à Rhégion.
[2867] Barron 1966, 20-25, 37, "The introduction of 'winged boar' drachms seems to have been forced upon the tyrant by the necessity to hire mercenaries when his position was growing precarious", pl. 1-3 ; suivant la typo-chronologie de l'auteur, les classes A1 et A2 doivent être rattachées à la tyrannie de Polycrate tandis que la classe B doit être liée au règne d'Aiakès le Jeune.

caractéristique du monnayage samien. Le protomé de sanglier ailé repousse le masque de lion sur le revers. Ce type polycratéen survit à son promoteur initial jusqu'à la fin du VI^e^ siècle et la fin de la première tyrannie d'Aiakès le Jeune[2868].

Un rapide tour d'horizon des monnayages régionaux laisse penser que ce type connaît un certain succès sur une période somme toute assez longue. Nous proposons ici de discuter de l'influence possible de ces grandes séries monétaires samiennes au sanglier ailé sur le paysage monétaire local et régional. Il sera d'abord question des monnayages barbares émis en Lycie aux périodes archaïque et classique avant d'en venir aux influences samiennes sur les monnayages d'autres cités grecques au voisinage immédiat de Samos.

III.3.3.5.1. Monnayages lyciens

Comme le remarquait déjà J. P. Barron en 1966, certaines monnaies lyciennes du dernier quart du VI^e^ siècle copient le droit (le sanglier ailé ou non) et le revers (masque de lion intégré dans un carré pointillé) des émissions samiennes[2869]. Le trésor d'Asyut[2870], qui présente une grande variété de monnaies lyciennes – datée de 520-480 a.C. – pour les émissions des dynastes lyciens, semble renforcer cette hypothèse. Deux monnaies lyciennes de ce trésor (n°752 et 755 cf. Planche 12, fig. 1-2) rappellent clairement le type de revers samien au masque de lion. La monnaie n°752 porte un type revers certainement en lien avec celui de la classe samienne A1 (530-522 a.C.) suivant la classification de J. P. Barron. Le type revers de l'autre monnaie n°755 est quant à lui très clairement semblable à celui de la classe B du même chercheur. Beaucoup de ces monnaies lyciennes présentent un protomé de sanglier au droit mais il ne s'agit pas d'une version ailée[2871]. Dans le même ordre d'idée, le trésor de Tissapherne recèle au moins trois monnaies présentant un type de droit au masque de lion clairement d'inspiration samienne[2872]. Il s'agit d'un statère d'Araxa et de deux autres émis à Tlos dans la haute vallée du Xanthe[2873]. La date d'enfouissement suggère qu'il s'agit de monnaies plus tardives très certainement émises à partir de *c.* 380 a.C[2874].

Pour le V^e^ siècle, il faut aussi mentionner le monnayage d'une petite localité lycienne nommée Zagaba[2875]. Grâce notamment à la très riche liste des noms de lieux inscrits sur le

---

[2868] Barron 1966, pl. 4, 5, 15, classe B.

[2869] Barron 1966, 39, "The style of the reverse of at least one of the surviving specimens shows clearly that Class B of the Samian 'winged boar' was the model".

[2870] Price & Waggoner 1975.

[2871] Price & Waggoner 1975, 98-104, pl. 27-28.

[2872] Hurter 1979, pl. 9, fig. 35a, 36a, 37a.

[2873] Hurter 1979, 106-107.

[2874] Hurter 1979, 97, 107.

[2875] Kolb & Tietz 2001, 348, 409, fig. 1, 416, fig. 65, les auteurs expliquent qu'on a longtemps voulu voir derrière ce nom celui d'un des nombreux dynastes connus pour la période archaïque, à partir de ce postulat, un Zagaba I et un Zagaba II furent identifiés.

Pilier de Xanthos, l'ancienne Zagaba a été localisée sur le site de l'actuelle Avşar Tepesi en Lycie centrale[2876]. À partir de 470 a.C., un étalon lycien léger apparaît. Il est aligné, à la manière des standards attiques et perses, sur un statère de 8,00-8,60 g[2877]. Il s'agit d'un ensemble très intéressant en ce qu'il éclaire le monnayage d'un site de Lycie centrale – situé aux confins des influences des grands pôles de pouvoir que sont Xanthos et Limyra – entre la première moitié du V^e^ siècle et la première moitié du IV^e^ siècle a.C[2878]. Responsables de la publication de ce monnayage, F. Kolb et W. Tietz notent la redondance du type au sanglier et se contentent de souligner qu'il s'agit d'un animal très courant en Lycie, encore de nos jours. Au revers de ces monnaies au sanglier, se maintient le symbole solaire lycien de la *triskélès*. D'autres monnaies assez nombreuses présentent un type au dauphin qui n'a rien d'une caractéristique locale puisqu'il est utilisé dans le monde grec, en Phénicie et à Chypre[2879]. Dans l'ensemble, on estime que les premières frappes lyciennes répondent avant tout à l'impératif fiscal que représente le tribut dû au satrape[2880].

Pour ce qui concerne la fin de la période classique, vers 380-370 a.C., les émissions de Zagaba adoptent – en plus d'un nouveau standard – de nouveaux motifs dont le masque de lion qui apparaît au droit. Le revers de ce monnayage tardo-classique continue de promouvoir les représentations de triskélès et plus ponctuellement la tête d'Athéna ou celle d'un dynaste. De nombreuses monnaies de Zagaba présentent au droit un masque de lion qui s'inspire visiblement du monnayage samien[2881].

De manière générale, N. Vismara a proposé une typo-chronologie des monnaies lyciennes organisée autour de ce qu'elle appelle les "tre grandi nuclei formali". Chaque "noyau" correspond à une phase chronologique du monnayage lycien. Le premier ensemble regroupe des monnaies anépigraphes représentant au droit un protomé de sanglier et au revers un carré incus. Ce groupe correspond aux émissions pré-dynastiques datées de *c.* 525-480 a.C.. Le deuxième ensemble comporte pas moins de trois sous-groupes. Le plus souvent anépigraphe, ce deuxième groupe voit l'apparition des symboles et des lettres ainsi que de nouveaux types de droit, comme le masque de lion, et de revers, comme la *triskélès*. Ces monnayages sont datés de la période proto-dynastique (500-430 a.C.). Enfin un troisième groupe – présentant lui-même deux sous-ensembles – correspond à des monnaies sur lesquelles apparaissent les premiers noms propres. Le sous-groupe III.2 est le plus souvent caractérisé par les deux types

[2876] Kolb & Tietz 2001, 349.
[2877] Kolb & Tietz 2001, 349.
[2878] Kolb & Tietz 2001, 350.
[2879] Kolb & Tietz 2001, 352.
[2880] Kolb & Tietz 2001, 373, la Lycie est intégrée à la satrapie d'Ionie qui doit payer environ 400 talents d'argent, cf. Hdt. 3.90 ; Kolb & Tietz 2001, 374-375, sur l'intégration des Lyciens dans les ensembles politiques perse et athénien.
[2881] Kolb & Tietz 2001, 412-414, fig. 37-39

désormais dominants, le masque de lion et la *triskélè*s. L'ensemble est associé aux monnayages dynastiques et le sous-groupe 2 à la seconde phase chronologique débutant vers 390 a.C. que N. Vismara rapporte à l'activité perse[2882].

En résumé, les premières émissions des dynastes lyciens s'inspirent peut-être du type de droit samien et, par la suite, imitent et copient ouvertement le type revers au masque de lion. Il est intéressant de constater que ce type reste une sorte de référence jusqu'aux dernières émissions lyciennes de la période classique. Comme le suggère J. P. Barron, il est possible que les monnaies samiennes au sanglier ailé inspirent directement les types retenus par dynastes lyciens. Cette influence pourrait s'expliquer par le succès et la diffusion de ce monnayage massif jusqu'en Lycie. Plus précisément, la fréquentation par les Samiens de la route commerciale permettant d'atteindre Chypre ou de revenir d'Égypte peut aussi expliquer cette influence évidente[2883].

III.3.3.5.2. Les sangliers de Clazomène et Mytilène

Dans le même ordre d'idée, il nous faut aussi relever d'autres influences probables des monnayages samiens sur le paysage monétaire régional grec.

Pour ce qui concerne le type droit du protomé de "sanglier ailé", les autres principaux points de comparaison sont en effet fournis par deux cités grecques, Clazomène et Mytilène.

Dans le catalogue des collections du British Museum, pas moins de quatorze monnaies clazoméniennes en argent présentent au droit un protomé de sanglier ailé extrêmement proche du type samien[2884]. Cette proximité est telle que l'on a pu avancer l'idée que les mêmes personnes étaient à l'origine des coins utilisés dans les cités de Samos et de Clazomène[2885]. Ces monnaies sont datées du tout début du V^{e} siècle et déclinées à partir de l'étalon lydo-milésien (cf. Planche 12, fig. 3-5)[2886].

Outre cela, les célèbres et très belles monnaies d'électrum de la cité de Mytilène utilisent ce même type de droit dès la fin du VI^{e} siècle. Adossées à l'étalon phocaïque, de nombreux *hektai* mytiléniens présentent fréquemment à leur droit un protomé de sanglier ailé. Ces monnaies sont grossièrement datées de *c.* 521-478 a.C.[2887]. Certains exemplaires présentent

---

[2882] Vismara 1993, 193-197, voir aussi le résumé du cadre chronologique formel proposé en annexe de l'article par R. Martini à la page 201.

[2883] Sur cette question cf. supra II.2.4.1.

[2884] Barron 1966, 21 ; Dengate 1989, 9, ce type de droit se retrouve notamment sur les statères d'électrum et les didrachmes d'argent, 114-115, pour l'auteur le sanglier ailé est l'emblème civique rappelant une mythologie locale, pour le groupe des 13 statères ; voir aussi : *CGC*, Ionia, 17-18, pl. 6, n°1-5.

[2885] Dengate 1989, 115, note 4, l'auteur estime possible que "the same die cutters may have done the dies for both cities".

[2886] Dengate 1989, 115.

[2887] Hoover 2010, 227-228, 232, l'auteur recense 8 monnaies préseentant ce sanglier ailé.

non seulement un protomé de sanglier ailé au droit très semblable à celui des monnaies de Polycrate, mais portent également au revers une tête de lion de profil (cf. Planche 12, fig. 6-8)[2888]. Pour F. Bodenstedt, il ne fait aucun doute que ces types sont directement empruntés des séries samiennes, des classes A (526-522 a.C.) ou B (510-500 a.C.) suivant la classification de J. P. Barron[2889]. F. Bodenstedt va plus loin puisqu'il estime probable qu'un autre type de droit utilisé par les monnayeurs mytiléniens, celui au protomé de bœuf, est apparemment emprunté à une autre série samienne[2890]. À titre informatif, il est intéressant de noter que ce type est inconnu dans les autres cités de la grande île. Seuls les gens de Méthyma utilisent un type au sanglier "prêt à charger" dans leur monnayage d'argent du début du V^{e} siècle. Il y est également question de l'usage d'un étalon samien à partir dans la seconde moitié du siècle[2891].

En cette fin de VI^{e} siècle, il est frappant de constater que les monnayages des Mytiléniens et des Clazoméniens semblent s'inspirer, assez ouvertement, du type samien qui symbolise le changement monétaire impulsé par les tyrans samiens. Plutôt récents, ces constats ont fait l'objet d'assez peu de tentatives d'explication. Pour ce qui concerne le monnayage de Mytilène, F. Bodenstedt se contente de souligner la très grande vraisemblance d'un lien avec le contexte commercial et le paysage monétaire[2892]. Toute la question est de savoir s'il s'agit d'un effet de capillarité régionale, d'une simple influence – ce type est apprécié par les Grecs de la région – ou d'une affaire plus complexe. La simple observation du détail des types utilisés à Samos, à Mytilène et à Clazomène suggère plus qu'une influence. La fabrication des coins est très semblable. En particulier, le détail de l'aile basse des sangliers ailés de Mytilène et de Clazomène est très proche de la première série au sanglier ailé identifié par J. P. Barron[2893].

Au début du dernier tiers du VI^{e} siècle, il apparaît clairement que le monnayage samien aux sangliers ailés est un monnayage massif et qui a des chances de constituer une référence régionale incontournable jusqu'à la fin du siècle et encore au début du siècle suivant. Certains autres groupes ont alors pu vouloir associer au moins symboliquement leurs émissions à

[2888] Bodenstedt 1981, pl. 12, n°6, pl. 13, n°4, pl. 14, n°3.
[2889] Bodenstedt 1981, 59, 61, tabl. 8.
[2890] Bodenstedt 1981, pl. 12, n°1-5 ; Barron 1966, pl. 6-7.
[2891] Hoover 2010, 219-221. NB, 221, n°898, une tête de panthère dans un carré.
[2892] Bodenstedt 1981, 59, "die Tendenz, sich an samische Vorbilder anzulehnen, wird höchstwahrscheinlich handels- und geldpolitische Hintergründe gehabt haben".
[2893] Bodenstedt 1981, pl. 14 ; Barron 1966, pl. 1-5 ; le détail de l'aile basse correspond davantage à la classe A de Barron, sur les exemplaire de la classe B, cette aile basse est plus détaillée et complexe avec deux niveaux de ramage.

celles des Samiens. Moins familiers des émissions monétaires en général, les dynastes lyciens ont pu tendre à cette proximité typologique.

La situation et les motivations sont peut-être différentes pour les autres Grecs. Il est difficile d'aller plus loin sur ce point, mais il reste intéressant que les Mytiléniens – Hérodote parle de Lesbiens – sont à un moment donné directement associés à l'histoire samienne. Au moment de l'*acmè* polycratéenne, peut-être vers 530 a.C., les Mytiléniens sont lourdement vaincus par le tyran. Certains Lesbiens perdent alors, pour un temps au moins, leur liberté[2894]. Ces différents indices laissent penser que Lesbos pourrait faire partie des nombreuses îles soumises par Polycrate[2895].

III.3.3.6. Essai de conclusion sur le monnayage samien

Au sortir de cette présentation du monnayage samien, il apparaît clairement que, dès le début de notre période, les Samiens construisent un rapport privilégié avec les pratiques monétaires. Participant d'un mouvement général d'innovation, les Samiens choisissent de frapper une monnaie d'électrum. Le saut est de la plus haute importance tant du point de vue formel et de l'objet que du point de vue conceptuel. La frappe monétaire superpose à la valeur intrinsèque de la matière frappée, une valeur légale. Par cet outil d'abstraction, les Samiens, à l'instar d'autres Grecs, disposent d'un nouveau moyen pour régler les termes de la coordination marchande. Les possibilités d'expédients, de réformes fiscales et sociales s'en trouvent multipliés. À ce titre, la monnaie constitue un nouveau ressort économique puissant.

S'agissant des expressions matérielles de la monnaie, des pratiques commerciales et métrologiques anciennes tendent à démarquer la production monétaire samienne de celles qui prévalent dans la région. En conservant un étalon eubéo-samien et en signalant les dénominations par un système de poinçonnage particulier, les Samiens créent *de facto* et pour eux seuls une zone monétaire. Pour le reste, l'émission de grandes comme de petites dénominations illustrent bien l'ambition d'un monnayage qui ne conçoit pas seulement les transactions de plus grande valeur. Cependant, à poids de métal comparable, la frappe de petites dénominations entraîne un coût supplémentaire. Vers le milieu du VI^{e} siècle probablement, les progrès techniques et le savoir-faire samien en matière de métallurgie placent les Samiens en situation de manipuler l'aloi de l'électrum des monnaies. Le souci de préservation de la confiance et de l'accord social entourant la convention monétaire inspirent

[2894] Hdt. 3.39.
[2895] cf. supra II.2.1.3.2.

aux autorités émettrices un dispositif ingénieux d'adjonction de cuivre standardisant l'apparence des monnaies produites. Éviter la pesée ne servirait à rien s'il fallait discuter des heures de la teinte plus ou moins dorée de la monnaie sur le point d'être échangée.

S'il faut se garder de toute tentative de discussion du degré de monétarisation de la société samienne, il nous faut bien noter que la cité garantit à tous la valeur légale du flanc frappé suivant son type et son poinçon. Elle garantit dans le même temps un traitement égal lors d'une transaction qui se trouve simplifiée ne serait-ce que du point de vue de la pesée. L'accord autour de la convention monétaire découle peut-être d'une convention d'obéissance ou d'une forme de consultation politique plus large. En tout cas, c'est sous le double sceau de l'opportunité et de la contrainte qu'il faut penser l'apparition de la monnaie frappée à Samos. En imposant un cours légal de la monnaie, les autorités samiennes ouvrent une nouvelle perspective. Chaque Samien peut potentiellement se saisir de ce nouveau médium. En ce sens, il s'agit d'une nouvelle opportunité intégrant le spectre des comportements économiques samiens. Dans le même temps cependant, l'édiction d'un cours légal impose à chaque Samien d'accepter de recevoir le signe monétaire. L'accord autour de l'usage de la monnaie se réalise à la condition d'une croyance partagée de tous les Samiens dans la permanence de l'autorité émettrice qu'est la cité. Pour le dire autrement, les Samiens croient en la monnaie d'abord parce qu'ils croient en eux.

Les changements et autres manipulations monétaires qui scandent les débuts de l'histoire monétaire samienne frappent par leur fréquence et leur diversité. Ces pratiques témoignent du degré d'intégration de la pratique monétaire dans la vie économique de la cité. La continuation, a priori sans interruption du monnayage, illustre une grande "souplesse" des Samiens vis-à-vis de l'institution monétaire. Très vite, il semble qu'il ne soit plus question à Samos de ne pas proposer un monnayage. Probablement, une rupture d'approvisionnement ou du moins des difficultés financières motivent l'émission de monnaies en plomb à Samos dès les années 520. Il n'est guère possible de dire le succès et la réception effective d'une telle émission, mais ce choix des autorités samiennes souligne l'attachement et la familiarité des Samiens avec la monnaie frappée dont il faut bien trouver un substitut. Le réflexe monétaire s'impose comme une constante de l'histoire économique samienne pour notre période. À peine en possession de leur nouvelle cité, les Samiens de Zanclè témoignent du caractère automatique et presque naturel qu'ils associent au monnayage.

Les grands changements que connaît le monnayage dans son expression matérielle participent de la même impression. Le passage à l'argent et le changement d'étalon impliquent des modifications profondes, non seulement pour les utilisateurs/receveurs de la monnaie, mais également en terme de capacité d'approvisionnement et d'opportunités d'échanges.

En terme de volumes monnayés, les grandes séries en argent constituent de véritables pics d'intensité dans la frappe et la mise en circulation de monnaies. Pour ce faire, les tyrans samiens amassent visiblement de grandes quantités d'argent. Cet argent pouvait être acheté ou revenir à la cité par le biais de la fiscalité ou des pratiques de prédation. Considérant le paysage monétaire local et régional, de telles émissions influençaient logiquement les conditions de l'échange sur une aire débordant la stricte zone politique samienne. On s'interroge en particulier sur l'étroitesse des liens monétaires régionaux entre Samos et les cités de Mytilène et de Clazomène, et cela dès la période polycratéenne.

III.3.4. Conclusion

À l'issue de cet examen des ressorts et modalités de la coordination marchande dans la cité samienne, plusieurs points essentiels doivent être résumés.

D'abord, un réseau de communication complexe permet la mise en circulation des biens et des personnes sans quoi il n'y aurait aucune espèce de coordination marchande. Les autorités samiennes semblent soucieuses du développement de ce réseau. Les Samiens connaissent également des secteurs dédiés à des activités économiques à finalité marchande. L'Héraion et l'agora sont les principaux nœuds marchands de la cité. Au titre de lieux conventionnels de l'échange, ils sont recherchés par les acteurs économiques. Ces lieux sont aussi des espaces réglés et protégés. La cité samienne garantit la justice de l'échange par la mise en œuvre de différents moyens. Un système métrologique est fixé et les échanges sont très probablement contrôlés par des "surveillants" officiels. Ceux-ci peuvent, le cas échéant, mesurer et juger de la régularité de l'échange marchand. Dans le même temps, les activités commerciales sont certainement taxées par la cité. Enfin, mais dans le même ordre d'idée, les échanges sont réglés par la mise en œuvre d'une monnaie frappée. Les Samiens semblent se saisir assez complètement de l'institution monétaire. La pratique monétaire s'impose comme un invariant de l'histoire de la coordination économique samienne. Les émissions samiennes frappent autant par leur degré de précision que par la finesse des procédés techniques qu'elles mettent en œuvre pour sauvegarder la confiance. La force de la convention monétaire à Samos semble autoriser des manipulations monétaires tout à fait étonnantes pour la période considérée.

Aux VI^{e} et V^{e} siècles, la cité samienne s'applique à garantir les conditions d'une coordination marchande efficace et essentielle à la vie des Samiens.

III.4. L'économie du tyran

Nous l'avons déjà entrevu en différentes occasions, la tyrannie en générale et celle de Polycrate en particulier constituent des moments porteurs de changements profonds dans l'organisation de la vie économique samienne. Porteuse de changements dans la structure de la propriété privée et de la production agricoles, la tyrannie fait aussi la promotion d'autres pratiques économiques ou en tout cas impulse un changement d'échelle dans leur expression. Il nous faut maintenant nous attacher à dresser un bilan du ressort économique et de la coordination que produit l'exercice de la tyrannie. Considérant l'importance de cette forme d'organisation politique à Samos pour notre période, la tyrannie samienne a fait l'objet de plusieurs études.

Dans son étude de la tyrannie samienne publiée en 1964, J. P. Barron remet largement en cause la prospérité samienne dans le troisième tiers du VI^e^ siècle. Il parle au contraire d'une période de repli économique et d'austérité[2896]. En 1987, G. Shipley revient sur ces conclusions et assure que cette tyrannie correspond à une période de grande richesse et de prospérité pour la cité insulaire. Plus généralement, l'auteur s'interroge sur la mise en œuvre par les tyrans de politiques économiques ou de principes approchants[2897]. Pour sa part, il établit que la félicité économique et culturelle des années 570-530 n'a pas de "lien essentiel" avec les épisodes tyranniques. Il rapporte plus généralement l'épanouissement samien à ce qu'il définit comme "a century and a half of piracy, colonization, and exchange"[2898]. Pour E. Galvagno – dont la principale contribution sur le sujet inspire le titre de cette partie[2899] –, la période polycratéenne correspond à une formidable impulsion qui repose notamment sur le renforcement des deux piliers de l'activité maritime samienne que sont le commerce et la piraterie[2900].

Pour notre propos, nous souhaitons englober les différentes implications économiques de l'expérience tyrannique samienne et discuter d'une économie du tyran à Samos. À ce titre, nous ne pouvons d'ailleurs pas faire complètement l'impasse sur les autres expériences tyranniques qui scandent l'histoire samienne au VI^e^ siècle a.C. Si les sources ne permettent

---

[2896] Barron 1964a, 215-217, 217, sur la base du déclin des grandes offrandes à l'Héraion, "the evidence leaves us with a picture of Samos under Polykrates as a state struggling to maintain military independence at the price of a rigid austerity at home. It convicts Herodotos of a curiously wrong emphasis amounting to serious distortion", la période de prospérité correspondrait au règne d'un Polycrate I entre 572 et 540 a.C. ; Barron 1966, 37, l'émission des drachmes au sanglier ailé serait liée à la nécessité de payer des mercenaires du fait de la précarité de la situation du tyran.

[2897] Shipley 1987, 81, "did they have economic policies or anything approximating to them ?.

[2898] Shipley 1987, 89.

[2899] Galvagno 1994, l'historien cherche à mettre en perspective l'arrivée au pouvoir de Polycrate avec les différents changements ayant pu affecter l'économie samienne.

[2900] Galvagno 1994, 47, l'auteur estime aussi que la tyrannie de Polycrate représente un point de référence dans l'histoire samienne comparable à ce que représente la période de gouvernement de Périclès à Athènes.

guère de mesurer les changements que la tyrannie de Syloson l'Ancien entraîna, ils ont certainement été d'une grande importance. D'autres indices laissent penser qu'Aiakès, le père de Polycrate, fut lui-même en son temps tyran de Samos, peut-être vers 560 a.C[2901]. Plus haut, nous avons déjà discuté des implications que purent avoir les changements de *politeia* et les différents mouvements d'exil qui secouent l'histoire locale samienne. À la suite de l'interlude que représente le gouvernement de Maiandrios, le frère et le neveu de Polycrate lui succèdent et deviennent eux-mêmes des tyrans de Samos. De par sa très courte durée, nous ne savons enfin que très peu de choses de la tyrannie de Théomestor fils d'Andromadas qui est renversée après Mycale[2902]. La documentation disponible tend à concentrer l'attention du chercheur sur la période polycratéenne. Nous concentrons donc notre étude sur cet exercice tyrannique, et proposons d'étudier la question de l'économie du tyran suivant plusieurs perspectives. Dans un premier temps, nous souhaitons discuter de la capacité de mobilisation des moyens matériels, humains et financiers dont témoignent les grands programmes et travaux polycratéens. Ensuite, nous présenterons les différentes modalités de la concentration des savoirs et savoir-faire à Samos du temps de Polycrate. Enfin, dans un essai de synthèse, il sera question des problèmes de catégories que pose la tyrannie de Polycrate.

III.4.1. La centralisation des moyens, l'exemple des projets polycratéens

La capacité de centralisation du tyran Polycrate est directement visible à travers la description des *erga* samiennes[2903]. Décrites par Hérodote, elles fondent l'intérêt tout particulier que l'historien porte aux affaires samiennes. Il se justifie ainsi de la proportion de son enquête consacrée aux Samiens par l'expression "Ἐμήκυνα δὲ περὶ Σαμίων μᾶλλον, ὅτι σφι τρία ἐστὶ μέγιστα ἁπάντων Ἑλλήνων ἐξεργασμένα". Ces trois plus grandes réalisations se rapportent – dans l'ordre fourni par l'historien d'Halicarnasse – au grand tunnel d'adduction d'eau construit par le Mégarien Eupalinos, au gigantesque môle qui protège le port de guerre fermé de Samos[2904] et enfin au grand temple d'Héra[2905]. Il n'est guère possible de savoir si c'est

[2901] Shipley 1987, 69-71.

[2902] Hdt. 8.85, 9.90, en récompense de ses exploits navals – il est au nombre de ceux qui capturent des vaisseaux grecs –, il devient pour un temps très court tyran de Samos.

[2903] Sur ce point voir en particulier : Tölle-Kastenbein 1976 ; Shipley 1987, 74-80 ; Mossé 1993 ; Kienast 2004 ; Stein-Hölkeskamp 2009, 109-111.

[2904] Sur cette question cf. supra II.1.1.3

[2905] Hdt. 3.60, "Ἐμήκυνα δὲ περὶ Σαμίων μᾶλλον, ὅτι σφι τρία ἐστὶ μέγιστα ἁπάντων Ἑλλήνων ἐξεργασμένα, ὄρεός τε ὑψηλοῦ ἐς πεντήκοντα καὶ ἑκατὸν ὀργυιάς, τούτου ὄρυγμα κάτωθεν ἀρξάμενον, ἀμφίστομον· τὸ μὲν μῆκος τοῦ ὀρύγματος ἑπτὰ στάδιοί εἰσι, τὸ δὲ ὕψος καὶ εὖρος ὀκτὼ ἑκάτερον πόδες· διὰ παντὸς δὲ αὐτοῦ ἄλλο ὄρυγμα εἰκοσίπηχυ βάθος ὀρώρυκται, τρίπουν δὲ τὸ εὖρος, δι' οὗ τὸ ὕδωρ ὀχετευόμενον διὰ σωλήνων

davantage la nouveauté que représentent ces réalisations ou leurs incroyables dimensions qui fonde l'admiration de l'historien. C'est un peu plus net pour ce qui concerne le grand temple d'Héra qui, bien que non achevé à son époque, est le plus grand qu'il ait jamais vu (νηὸς μέγιστος πάντων νηῶν τῶν ἡμεῖς ἴδμεν)[2906]. À cette liste, les chercheurs ont l'habitude d'associer la construction de la première grande enceinte de fortification qui enserre un espace urbain ou semi-urbain de 1,2 km^2. Le périmètre est de l'ordre de 6430 m[2907]. Ces grands travaux de fortifications sont associés au règne de Polycrate dont Hérodote nous précise qu'il fit creuser par des prisonniers lesbiens les fossés encore visibles de nos jours le long des sections ouest du mur[2908]. Les archéologues ont clairement établi que ces travaux de fortifications étaient directement coordonnés avec la réalisation d'un port de guerre fermé et protégé par le grand môle ainsi que par un ensemble de murs et de tours[2909]. On propose d'associer ces travaux à ce qu'Aristote décrit comme étant les Πολυκράτεια ἔργα[2910]. En effet, si Hérodote n'attribue pas les trois premiers ouvrages à Polycrate, la coordination des projets fonctionnant avec le programme de fortification tend à valider cette hypothèse. En fait, l'omission d'Hérodote pourrait être liée à la volonté de ses interlocuteurs samiens d'amoindrir les réalisations de Polycrate. Hérodote se laisse toutefois aller à dire le rapport de Polycrate aux travaux de fortification et, plus généralement, la magnificence de Polycrate[2911].

Ces différentes réalisations ont toutes en commun des dimensions vertigineuses. Si pour le grand temple d'Héra, Hérodote se contente de dire qu'il n'en a jamais vu de plus grand, il est beaucoup plus précis quant aux dimensions des deux autres ouvrages[2912]. Creusé au cœur de

---

παραγίνεται ἐς τὴν πόλιν ἀγόμενον ἀπὸ μεγάλης πηγῆς· ἀρχιτέκτων δὲ τοῦ ὀρύγματος τούτου ἐγένετο Μεγαρεὺς Εὐπαλῖνος Ναυστρόφου. Τοῦτο μὲν δὴ ἓν τῶν τριῶν ἐστι· δεύτερον δὲ περὶ λιμένα χῶμα ἐν θαλάσσῃ, βάθος καὶ εἴκοσι ὀργυιέων, μῆκος δὲ τοῦ χώματος μέζον δύο σταδίων. Τρίτον δέ σφι ἐξέργασται νηὸς μέγιστος πάντων νηῶν τῶν ἡμεῖς ἴδμεν, τοῦ ἀρχιτέκτων πρῶτος ἐγένετο Ῥοῖκος Φίλεω <ἀνὴρ> ἐπιχώριος. Τούτων εἵνεκεν μᾶλλόν τι περὶ Σαμίων ἐμήκυνα" ; sur ces différents ouvrages voir les études allemandes de références, la série Samos, cf. Kienast 1978, sur le mur de fortification, Kienast & Meissner 1995, sur le tunnel d'Eupalinos ; Kyrieleis 1981 et 1993 pour la topographie, l'histoire et les fouilles de l'Héraion en général.

[2906] Hdt. 3.60.

[2907] Kienast 1978, 12 ; le périmètre de la première phase de construction ne correspond pas exactement au chiffre annoncé en raison de la modification du tracé entre la première phase et les phases suivantes cf. Kienast 1978, 35, fig. 17.

[2908] Hdt. 3.39, "οἳ τὴν τάφρον περὶ τὸ τεῖχος τὸ ἐν Σάμῳ πᾶσαν δεδεμένοι ὤρυξαν" ; Kienast 1978, 35, fig. 17, 91-93, pl. 36-37, les fossés sont creusés sur une profondeur constante de 2,20 m et sur une largeur qui s'accroît au plus bas du secteur est de l'enceinte, pour passer de 2,30-2,45 m à 5,20-5,30 m.

[2909] Kienast 1978, 12, 34-38, pl. 38, fig. 4, pl. 39, fig. 1.

[2910] Arist., *Pol*., 5.1313b, " καὶ τὸ πένητας ποιεῖν τοὺς ἀρχομένους τυραννικόν, ὅπως ἥ τε φυλακὴ τρέφηται καὶ πρὸς τῷ καθ' ἡμέραν ὄντες ἄσχολοι ὦσιν ἐπιβουλεύειν. παράδειγμα δὲ τούτου αἵ τε πυραμίδες αἱ περὶ Αἴγυπτον καὶ τὰ ἀναθήματα τῶν Κυψελιδῶν καὶ τοῦ Ὀλυμπίου ἡ οἰκοδόμησις ὑπὸ τῶν Πεισιστρατιδῶν, καὶ τῶν περὶ Σάμον ἔργων τὰ Πολυκράτεια (πάντα γὰρ ταῦτα δύναται ταὐτόν, ἀσχολίαν καὶ πενίαν τῶν ἀρχομένων)· καὶ ἡ εἰσφορὰ τῶν τελῶν, οἷον ἐν Συρακούσαις (ἐν πέντε γὰρ ἔτεσιν ἐπὶ Διονυσίου τὴν οὐσίαν ἅπασαν εἰσενηνοχέναι συνέβαινεν)", évoquant différentes expériences tyranniques, Aristote associe les réalisations de Polycrate aux grands travaux impulsés par les Cypsélides ou les Pisistratides ; Shipley 1978, 75 ; Mossé 1993, 77.

[2911] Hdt. 3.39, 60, 125 ; Kurke 1999, 119-120.

[2912] Hdt. 3.60, "τὸ μὲν μῆκος τοῦ ὀρύγματος ἑπτὰ στάδιοί εἰσι, τὸ δὲ ὕψος καὶ εὖρος ὀκτὼ ἑκάτερον πόδες· διὰ παντὸς δὲ αὐτοῦ ἄλλο ὄρυγμα εἰκοσίπηχυ βάθος ὀρώρυκται, τρίπουν δὲ τὸ εὖρος, δι' οὗ τὸ ὕδωρ ὀχετευόμενον διὰ σωλήνων παραγίνεται ἐς τὴν πόλιν ἀγόμενον ἀπὸ μεγάλης πηγῆς· ἀρχιτέκτων δὲ τοῦ ὀρύγματος τούτου

la montagne, le tunnel d'Eupalinos court sur 7 stades soit 1410 mètres. Hérodote connaît l'équivalence entre la coudée samienne et la coudée égyptienne. Il est donc probable qu'il exprime les dimensions suivant cette référence[2913]. Cette estimation correspondrait à la longueur totale du système d'adduction d'eau depuis la source et non pas à la section qui traverse la montagne et qui a été largement explorée par les archéologues allemands. Ces derniers relèvent en effet une longueur de 1036 mètres[2914]. La hauteur et la largeur du tunnel mentionnées par Hérodote sont de 8 pieds chacune soit environ 2,80 mètres[2915]. À l'intérieur, comme on peut encore le voir aujourd'hui, un profond canal permet l'adduction en eau. D'après Hérodote, celui-ci ferait environ 10 mètres de profondeur (20 coudées) pour environ un mètre de largeur (3 pieds). En réalité, ces dimensions sont variables d'un secteur à l'autre de l'ouvrage hydraulique. La profondeur varie entre 3,89 mètres et 8,26 mètres. Il faut croire qu'ici Hérodote et ses interlocuteurs samiens donnent des ordres de grandeur généraux[2916]. Pour le môle, des gravats ont été empilés sur une profondeur de 20 orgyies soit 42 mètres et forment une puissante digue de protection sur plus de 2 stades correspondant à quelques 420 mètres[2917]. Dans l'esprit des Samiens qui renseignent Hérodote, il est intéressant de noter la redondance d'un rapport profondeur/longueur très précise de 1/10.

Comme nous l'avons déjà mentionné, on rajoute à ces grands travaux polycratéens le grand programme de fortification[2918]. Si différentes citadelles et fortins peuvent déjà exister à Samos, il apparaît que, jusqu'au début des années 530, la cité compte essentiellement sur la protection naturelle que lui procure sa situation insulaire. Sous l'impulsion de Polycrate, le paysage de la cité observe un changement majeur. La ville est désormais clairement circonscrite par un ensemble monumental de fortifications[2919]. On veut désormais protéger et délimiter le cœur urbain de la cité. Les enjeux de protection des ressources sont évidents, ceux de contrôle et de taxation des marchandises arrivant de la campagne le sont beaucoup moins mais peuvent rentrer en compte. Il est intéressant de constater la manière dont tout ce programme monumental tend à produire une ville potentiellement plus autonome vis-à-vis de

---

ἐγένετο Μεγαρεὺς Εὐπαλῖνος Ναυστρόφου. Τοῦτο μὲν δὴ ἓν τῶν τριῶν ἐστι· δεύτερον δὲ περὶ λιμένα χῶμα ἐν θαλάσσῃ, βάθος καὶ εἴκοσι ὀργυιέων, μῆκος δὲ τοῦ χώματος μέζον δύο σταδίων".

[2913] Hdt. 2.168 ; Croissant 2005, 290, la coudées samienne serait exactement équivalente à 52,5 cm ; donc une coudée samienne = une coudée égyptienne = 0,525 m ; un pied samien = 0,35 m ; une orgye samienne = 6 pieds = 2,1 m ; un stade samien = 100 pieds samiens = 210 m.

[2914] Jantzen *et al*. 1973 ; Kienast 1995, 37 ; Mossé 1993, 78 ; pour la bibliographie principale sur le sujet voir : Kienast & Meissner 1995, XI-XII.

[2915] Kienast & Meissner 1995, 38, les dimensions moyennes sont de 1,80 par 1,80 m.

[2916] Kienast & Meissner 1995, 38.

[2917] Hdt. 3.60.

[2918] Kienast 2004, 74, fig. 6 ; Kienast 1978, 19, fig. 6, 46-47, sur la première phase architecturale et l'utilisation de l'appareil polygonal, 47-55, sur les deux autres phases architecturales plus tardives en appareil orthogonal et pseudo-polygonal, 94-103, sur la séquence chronologique proposée par les archéologues allemands, après les travaux polycratéens, l'enceinte est restaurée et réaménagée à la fin du IV^{e} siècle a.C.

[2919] Sur ce point voir en premier lieu : Kienast 1978 ; Tölle-Kastenbein 1976 ; Kienast 2004, 74.

sa campagne. La ville est désormais protégée, elle dispose d'un système d'adduction d'eau qui lui est propre et d'un port de guerre fermé qui lui garantit une grande capacité de projection et de réaction en cas d'agression. Pour paraphraser la proposition de Périclès, il apparaît que ce programme fait de la ville samienne une sorte d'île dans l'île. Par extension, nous rajouterons à ces *polycrateia erga* ce que nous proposions d'identifier comme l'un des premiers grands programmes de construction navale qui associe dans un même mouvement l'innovation technique, la production d'un très grand nombre de navires de guerre et la construction d'un port de guerre fermé[2920].

Datés de la période polycratéenne, ces programmes – qu'ils soient terminés ou en progrès comme le second diptère – participent de la fameuse magnificence (*mégaloprépéia*) du tyran que décrit Hérodote[2921] et invitent à réfléchir non seulement sur les moyens financiers et humains mobilisés, mais également sur le changement d'échelle et les externalités induites.

Si l'on retient l'hypothèse de programmes réalisés, terminés ou initiés sur une ou deux décennies dans les années 530-520[2922], la question essentielle des implications matérielles s'impose avec force. H. Kienast examine l'enjeu que représente notamment l'importance extraordinaire des gravats, des matériaux et donc des travailleurs qu'impliquent ces travaux. Aux volumes excavés dans le tunnel répondent les volumes amoncelés dans le môle. Si la fortification peut être en partie réalisée en briques sur un solin de blocs de pierre[2923], le périmètre de cet ensemble parle également en faveur de l'extraction d'une incroyable quantité de matériaux, d'argile et de pierre. À cela s'ajoute, sur tout le flanc ouest de la ville au moins, le creusement d'un grand fossé de protection[2924]. Que dire enfin des gigantesques travaux de reconstruction – qui débutent peut-être au début des années 530[2925] – du grand temple diptère

---

[2920] cf. supra II.1.1.3.

[2921] Hdt. 3.125, "Ἀπικόμενος δὲ ἐς τὴν Μαγνησίην ὁ Πολυκράτης διεφθάρη κακῶς, οὔτε ἑωυτοῦ ἀξίως οὔτε τῶν ἑωυτοῦ φρονημάτων· ὅτι γὰρ μὴ οἱ Συρηκοσίων γενόμενοι τύραννοι, οὐδὲ εἷς τῶν ἄλλων Ἑλληνικῶν τυράννων ἄξιός ἐστι Πολυκράτεϊ μεγαλοπρεπείην συμβληθῆναι. Ἀποκτείνας δέ μιν οὐκ ἀξίως ἀπηγήσιος Ὀροίτης ἀνεσταύρωσε" ; pour une discussion du passage et plus généralement du terme de la *mégaloprépéia* voir : Kurke 1999, 118-121 ; Kurke 1991, 143-168, pour une discussion du terme 157, "if *megaloprepeia* is perceived as the path to tyranny, the conserve is also a greek commonplace : the tyrant is the perfect, the most complete *megaloprepès*", 158, sur la *megaloprepeia* de Polycrate ; voir aussi Irwin 2009, 403.

[2922] On s'interroge nécessairement sur les délais de tels travaux, la résistance de Samos au siège des Péloponnésiens (cf. supra III.3.3.4.1 ; Hdt. 3.54) atteste que les ouvrages défensifs, l'aménagement du port de guerre et probablement le tunnel d'Eupalinos sont terminés en 525 a.C. Le second diptère n'est quant à lui pas terminé.

[2923] Kienast 2004, 74, fig. 6 ; Kienast 1978, 19, fig. 6, 46-47, sur la première phase architecturale et l'utilisation de l'appareil polygonal.

[2924] cf. supra Kienast 1978, 35, fig. 17, 91-93, pl. 36-37.

[2925] Shipley 1987, 78-79, les fouilles archéologiques assurent d'une destruction du premier temple par un incendie dans la génération suivant son achèvement. L'auteur établit un lien entre cette couche d'incendie et la mention de Pausanias cf. Paus., 7.5.2. qui évoque la destruction de l'Héraion par le feu du fait des Perses. Deux moments pourrait correspondre à cette mention, les campagnes perses vers 546 a.C. ou la prise de la ville par les Perses à la fin des années 520 pour le compte de Syloson le jeune ; Paus. 7.5.2, "Δύο δὲ ἄλλους ἐν Ἰωνίᾳ ναοὺς ἐπέλαβεν ὑπὸ Περσῶν κατακαυθῆναι, τόν τε ἐν Σάμῳ τῆς Ἥρας καὶ Φωκαίᾳ τῆς Ἀθηνᾶς". Il n'est guère possible de dire si cette association indique seulement une même destinée pour les deux temples ou s'il existe une proximité chronologique immédiate entre les deux. La campagne perse contre les Phocéens est clairement

de 55,2 mètres sur 108,6 mètres, le tout devant être entouré de pas moins de 155 colonnes[2926]. Probablement, beaucoup de ces colonnes ne sont mises en place qu'à la toute fin du VI^{e} siècle, donc éventuellement sous la tyrannie d'Aiakès. Seule la formidable *cella* du temple aurait été achevée du temps de Polycrate[2927]. Encore aujourd'hui, l'observation des grandes carrières-grottes de *poros* de l'île témoigne tout autant des volumes concernés pour l'ensemble des grands ouvrages samiens[2928]. Comme nous l'avons déjà vu[2929], il n'est pas certain que l'ensemble des carrières de Katarouga soit – comme le pensent les archéologues allemands – en lien avec les travaux de l'Héraion. Des analyses physico-chimiques récentes établissent un lien beaucoup plus net avec les carrières d'Aspros Kavos situées à proximité de l'Héraion[2930].

Pour H. Kienast, il ne fait aucun doute que les deux diptères sont directement liés à la volonté des tyrans samiens qui cherchent à mettre en scène leur pouvoir. Le premier grand temple détruit peu de temps après son achèvement, on mesure à l'aune de la rapidité et du dynamisme du projet de reconstruction la force et la puissance du tyran[2931].

Considérant que les proportions restent très comparables entre le premier et le second diptère, nous pouvons retenir les propositions du même chercheur allemand qui estime à 9000 m^3 les besoins en *poros* pour la construction du premier temple. Certainement réalisé entre 575 et 550, peut-être sous l'impulsion du tyran Syloson l'ancien[2932], ce gigantesque temple présentait déjà une largeur de 52,5 mètres pour une longueur de 105 mètres, ce qui correspond exactement à un demi-stade samien[2933]. Premier des grands temples ioniens, il aurait notamment largement inspiré les travaux de l'Artémision[2934]. Le programme architectural,

---

datée de 546 a.C. Cependant, après une soumission très symbolique des Grecs d'Asie à Cyrus, Hérodote explique que les Grecs des îles notamment n'avaient rien à craindre des Perses qui ne disposaient alors pas de la flotte phénicienne cf. Hdt.1.150. Nous rappelons ici que seuls les Milésiens se soumettent effectivement aux Perses tandis que les autres Grecs décident de résister. Cependant, les insulaires, les gens de Samos, Chios et Lesbos adoptent une attitude pour le moins attentiste et ne participent pas à l'ambassade envoyée par les Grecs d'Asie à Sparte au début des années 440. En raison des conditions dramatiques du déroulement du siège et de la violence de la répression perse, la fin des années 520 nous paraît être une datation plus raisonnable pour l'incendie de l'Héraion par les Perses ; Kyrieleis 1993, 134, "Presumably the marshy building site and insufficiently sturdy foundations are to blame for making this first marvel of Ionic architecture so instable that it had to be dismantled", la destruction du premier diptère – et sa reconstruction plus à l'ouest – pourrait donc être liée à des problèmes de poids général de l'ouvrage mal supporté par un sol peu stable et des fondations trop faibles.

[2926] Kyrieleis 1993, 126 ; Shipley 1987, 78.

[2927] Kyrieleis 1993, 134, "we now know that the second dipteral temple was not erected in a single operation, but that first the cella foundations were laid during the time of Polykrates. But the foundations of the outer colonnades and the pronaos could not have been laid before the end of the sixth century".

[2928] Kienast 2004, 71, fig. 3, pour une vue de la carrière troglodytique de Kataruga.

[2929] cf. supra I.3.1.1.

[2930] Kienast 2004, 71, fig. 3 ; cf. supra : Polikreti *et al*. 2004, 1019-1020, fig. 4.

[2931] Kienast 2004, 73.

[2932] Homann-Wedeking, 1953 ; Kienast 2004, 70, l'auteur propose une période de construction de l'ordre de 25 ans ; Shipley 1987, 70, pour un essai de reconstitution des tyrans samiens de l'époque archaïque ; Polyen.6.45.

[2933] Kyrieleis 1993, 134, pour la datation du diptère de Rhoikos ; Kienast 2004, 70, l'auteur propose de reconnaitre la mégalomanie du tyran derrière le premier grand temple ; Shipley 1987, 73.

[2934] Kyrieleis 1993, 133 ; Shipley 1987, 73.

vraisemblablement lancé par Syloson ne s'arrête pas là. La monumentalisation de l'espace sacré passe également par la construction d'autres édifices tel que le grand autel de Rhoikos mesurant environ 40 mètres de largeur ou encore le célèbre et énigmatique "bâtiment nord" même s'il semble légèrement postérieur[2935]. H. Kienast pointe les considérables besoins en pierres de taille et en tuiles qu'imposent ces fantastiques chantiers. S'agissant des besoins en tuile et considérant la surface à couvrir – environ 5000 m^2 –, il évalue à plusieurs centaines de tonnes l'argile qui a du être extraite puis travaillée et enfin cuite pour réaliser ne serait-ce que la toiture du premier diptère[2936]. Ces besoins ne purent être satisfaits que par une production à très grande échelle mobilisant de très nombreux potiers et nécessitant la construction d'un grand nombre de fours. Les besoins en bois de charpente sont également énormes et il faut imaginer qu'une partie de la main d'œuvre mobilisée était constituée de bûcherons[2937]. Comme nous l'avons vu plus haut, les Samiens disposent du fait de la couverture végétale de leur île même et de leur périée, d'importantes ressources en bois. Le bois de chauffage était également nécessaire au fonctionnement des nombreux fours de potier. Les essences recherchées n'étaient évidemment pas les mêmes. Du bois "tombé" pouvait servir à la cuisson de l'argile tandis que l'abattage des grands arbres et d'essences plus robustes et souples devait servir à la charpente[2938].

La construction du mur de fortification sur plus de 6 km et des deux môles de protection du port fermé[2939], les besoins en matériaux et en main-d'œuvre devaient également être considérables. Considérant le seul solin de la muraille, H. Kienast estime à 20 000 m^3 le volume des pierres nécessaires à la réalisation de l'ouvrage. Cela ne compte évidemment pas les besoins en briques, et donc l'extraction et le traitement de l'argile, permettant la réalisation de la superstructure en briques crues. Toutefois, d'après le même auteur, l'extraction de cette pierre devait se faire à proximité et peut-être par secteur[2940]. Au sujet de l'argile et de la pierre nécessaire, on peut imaginer que le fameux creusement du fossé de protection par les Lesbiens à proximité de la fortification pouvait couvrir une partie des besoins[2941]. D'une profondeur constante et précise de 2,20 mètres, sa largeur varie du point le plus haut au point le plus bas – donc du sommet de l'Ampelos aux marécages actuels de Glyphada – de 2,30

[2935] Kyrieleis 1993, 128, 130-132, fig. 7.4 ; voir aussi le complexe la première phase de construction de la porte nord du sanctuaire cf. Isler 1976 et 1978a.

[2936] Kienast 2004, 71 ; Ohnesorg 1990 ; Ohnesorg 2009, pour un essai de typo-chronologie des tuiles et des toitures des batîments de l'Héraion.

[2937] Kienast 2004, 71.

[2938] Sur ces questions cf. supra I.3.1.2.

[2939] cf. supra II.1.1.3.

[2940] Kienast 2004, 74, fig. 6, "daß für diesen Sockel und die wenigen gänzlich aus Stein errichteten Abschnitte rund 20000 m^3 Stein versetzt werden mussten, dürfte das kleinere Problem gewesen sein - das Material wurde an Ort und Stelle gebrochen, und mit gut organisierten Bautrupps, verteilt auf mehrere Baulose, war das schnell zu bewerkstelligen".

[2941] Hdt. 3.39, "οἳ τὴν τάφρον περὶ τὸ τεῖχος τὸ ἐν Σάμῳ πᾶσαν δεδεμένοι ὤρυξαν".

mètres à 5,30 mètres. En retenant une largeur moyenne de l'ordre de 3,80 mètres, le creusement de 100 mètres d'un tel fossé implique l'excavation de 836 m^3 de pierre et de terre[2942]. À ces moyens mobilisés, il faut ajouter les matériaux nécessaires à la réalisation du programme naval samien. Qu'il s'agisse de la création du port de guerre fermé ou de la flotte elle-même, les ressources mobilisées – notamment en bois – devaient être très importantes. Plus encore, l'utilisation de cette immense flotte suggère la mobilisation de très nombreux rameurs et combattants d'abord samiens.

S'agissant de la main-d'œuvre employée, les sources disponibles sont assez ténues. De fait, l'un des seuls indices au sujet des personnes mobilisées pour ces travaux nous est fourni par Hérodote qui explique que ce sont les prisonniers lesbiens qui ont creusé les fossés situés en avant des murailles samiennes[2943]. Dans ce cas, il s'agit de la mobilisation de prisonniers de guerre à qui sont imposés des travaux forcés que l'on imagine très pénibles. Plus généralement et au vu de l'ampleur de ces travaux, la question de la main-d'œuvre servile[2944] se pose mais reste sans réponse évidente. On ne peut que supposer que de nombreux esclaves ont certainement participé à ces travaux. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer à ce propos la très grande différence en termes de savoir-faire mobilisé entre les différentes réalisations samiennes. En effet, le creusement d'un tunnel et l'accumulation de gravats dans la mer n'appellent pas le même degré de compétence que celui exigé par la reconstruction de l'Héraion. La pénibilité n'était certainement pas non plus comparable. La finesse des décors du diptère ne se retrouve évidemment pas dans les autres travaux. La rigueur et la précision techniques constituent un dénominateur commun entre ces différents travaux, mais seul le temple d'Héra mobilise la fine fleur du vivier artistique samien. Les travaux de fortifications appellent également un soin supplémentaire sans atteindre pour autant le même degré. Toutefois, comme en témoignent les comptes de l'Eréchthéion[2945], la finesse des travaux ne dit rien de la qualité des hommes travaillant à ces projets. Associés à des ateliers, des esclaves samiens peuvent tout à fait disposer des qualités requises pour les travaux les plus subtils. Il n'est donc guère possible de trancher la question. Il apparaît toutefois que les artisans samiens ont largement participé aux travaux de l'Héraion. Des hommes libres samiens – et probablement aussi étrangers – devaient naturellement recevoir un salaire dans le cadre de ces travaux. Enfin, même dans le cadre des travaux du tunnel d'Eupalinos, il faut bien noter la

[2942] Kienast 1978, 35, fig. 17, 91-93, pl. 36-37, les fossés sont creusés sur une profondeur constante de 2,20 m et sur une largeur qui s'accroît au plus bas du secteur est de l'enceinte, pour passer de 2,30-2,45 m à 5,20-5,30 m ; 100 x 3,80 x 2,20 = 836 m^3.
[2943] Hdt. 3.39.
[2944] sur ce point cf. supra I.4.
[2945] Feyel 2006, 320-325.

distinction entre les personnes responsables de la maîtrise d'œuvre et les travailleurs de force qui devaient se relayer aux opérations de creusement, d'étayage et d'évacuation des gravats[2946]. Si ces derniers restent anonymes, Eupalinos fils de Naustrophoros est l'ingénieur en chef de l'ouvrage et c'est peut-être lui qui inscrit ou fait inscrire l'indication peinte ΠΑΡΑΔΕΓΜΑ sur la paroi du tunnel[2947]. Cette indication signale certainement une référence d'orientation et de pente pour la continuation du creusement[2948]. Dans le même ordre d'idée, d'autres marques peintes et leur association à des anthroponymes – tel que, par exemple, Aristide, Xanthios et Zoïlos – laissent entendre que d'autres personnes étaient peut-être responsables des travaux[2949]. Ajoutons à cette liste de noms, la mention d'un Pythodicrate. Sans pouvoir se risquer à en dire davantage, H. Kienast pense à juste raison qu'il s'agit probablement là des "noms des contremaîtres" (Vorarbeiternamen)[2950]. Il nous faut rappeler que la progression des travaux a été accélérée par le creusement simultané de deux équipes travaillant depuis le nord et le sud du tunnel. Suivant les estimations, ces travaux auraient pris entre 5 et 15 années[2951].

Ainsi, l'ampleur des travaux attribués aux premières tyrannies samiennes de Syloson l'Ancien et de Polycrate suggère la mobilisation de moyens matériels et humains considérables. On s'interroge cependant sur la ou les finalités de projets si ambitieux. H. Kienast propose de voir dans ses réalisations la volonté des tyrans samiens de mettre en scène leur pouvoir. En particulier, les travaux de l'Héraion sont d'une formidable portée symbolique. Les dimensions et le soin apporté aux deux diptères participent de la promotion de la tyrannie et de sa puissance[2952]. En un sens, le monopole de la libéralité et de la magnificence échoit à un seul. Nous avons déjà avancé l'idée que le net recul des grandes offrandes monumentales de statues pouvait découler d'une reconcentration ou d'une contrainte exercée sur les anciennes pratiques de reconnaissance sociale des élites notamment au sein de l'Héraion. Il s'agirait là en quelque sorte du volet somptuaire de la politique du tyran[2953]. Définie comme un procédé de "somptueuse dépense publique", la *mégaloprépéia* de Polycrate tend à reconfigurer les pratiques de reconnaissance sociale de l'élite[2954]. Dans le même ordre d'idée, un passage d'Athénée nous apprend que Polycrate a fait détruire la palestre, l'espace de loisirs et de

[2946] Rihll & Tucker 1995, 417, 423, on estime à 3 370 m^3 les volumes excavés dans cette opération.
[2947] *IG*. 12.6.2, 1002 ; Kienast & Meissner 1995, 194.
[2948] Kienast & Meissner 1995, 194.
[2949] *IG*. 12.6.2, 995-1003 ; Kienast & Meissner 1995, 193, pour la liste complète
[2950] Kienast & Meissner 1995, 193-194.
[2951] Kienast & Meissner 1995, 188-189 ; Rihll & Tucker 1995, 417, note 48.
[2952] Kienast 2004, 73.
[2953] Sur ce point voir : Prost 2010, 203-205.
[2954] Kurke 1999, 119, cela tendrait aussi à bouleverser ce que L. Kurke identifie comme étant "l'ordre para-politique établi de l'échange de cadeaux".

sociabilité de l'élite aristocratique par excellence. Le tyran estimait qu'il s'agissait là d'une source d'ennuis et de complots[2955].

Le financement des travaux polycratéens

L'ampleur de ces travaux soulève aussi la question des sources de financement. À propos des *polycrateia erga*, Aristote – dont on peut estimer la bonne connaissance des affaires samiennes du fait de la réalisation d'une *Constitution des Samiens*[2956] –, examinant les moyens par lesquels les tyrannies peuvent se maintenir, observe que ces travaux produisent deux effets principaux que sont d'une part l'occupation et l'absence de loisirs (ἀσχολίαν) et d'autre part la pauvreté des "sujets" (καὶ πενίαν τῶν ἀρχομένων)[2957]. Aristote laisse ainsi entendre que l'un des ressorts de la tyrannie en générale et samienne en particulier consistait en une politique de grands travaux devant occuper la population et, partant, assurer une activité rémunérée. L'impact d'une telle politique sur l'économie samienne doit avoir été essentiel. Les Samiens – ou leurs esclaves – employés à ces différents projets y obtenaient certainement de quoi participer davantage aux échanges marchands. De fait, les grands travaux impulsés par les tyrans et Polycrate en particulier densifiaient certainement la coordination marchande locale. Pour ce faire toutefois, il fallait que le tyran se trouve en mesure de rémunérer les artisans et travailleurs affectés à ces travaux.

Dans le même temps, suivant le propos d'Aristote, un effet d'appauvrissement témoigne du point de vue aristocratique porté par cette critique. La suite du passage établit un rapport logique entre cet appauvrissement et la tendance des tyrans à lever des impôts sur la fortune privée[2958]. Nous rejoignons là une des remarques récemment formulées par F. Prost . Selon l'auteur, le tyran et, plus généralement, le législateur tendent à proposer de nouveaux cadres pour penser une hiérarchisation sociale propre à la cité. Cette tension passe par l'adoption des premières grandes mesures fiscales et somptuaires[2959]. Dans des sociétés archaïques secouées par des mouvements sociaux violents, les législateurs de la période archaïque tentent de préserver un équilibre et l'unité civique notamment en lissant les pratiques de l'*agôn* aristocratique[2960]. Pour ce faire, il faut pouvoir contrôler les dépenses des grandes maisons

---

[2955] Athénée, 13, 602D ; Stein-Hölkeskamp 2009, 109.

[2956] *Souda s.v.* Σαμίων ὁ δῆμος : "Σαμίων ὁ δῆμος: Ἀριστοφάνης Βαβυλωνίοις, ἐπισκώπτων τοὺς ἐστιγμένους : οἱ γὰρ Σάμιοι καταπονηθέντες ὑπὸ τῶν τυράννων σπάνει τῶν πολιτευομένων ἐπέγραψαν τοῖς δούλοις ἐκ πέντε στατήρων τὴν ἰσοπολιτείαν, ὡς Ἀριστοτέλης ἐν τῇ Σαμίων πολιτείᾳ".

[2957] Arist., *Pol.*, 5, 1313b, "καὶ τῶν περὶ Σάμον ἔργων τὰ Πολυκράτεια (πάντα γὰρ ταῦτα δύναται ταὐτόν, ἀσχολίαν καὶ πενίαν τῶν ἀρχομένων".

[2958] Arist., *Pol.*, 5, 1313b, "καὶ ἡ εἰσφορὰ τῶν τελῶν, οἷον ἐν Συρακούσαις (ἐν πέντε γὰρ ἔτεσιν ἐπὶ Διονυσίου τὴν οὐσίαν ἅπασαν εἰσενηνοχέναι συνέβαινεν)".

[2959] Prost 2010, 203-205.

[2960] Prost 2010, 206.

aristocratiques en mesurant les sources de revenus et en particulier la propriété foncière. Dans l'historiographie ancienne, F. Prost rappelle que les tyrans sont souvent à l'origine des premières formes d'impôts directs comme la "dîme" de Pisistrate[2961]. Si elle crée *de facto* une nouvelle source d'expédients pour la cité, ce prélèvement nécessite en amont ce que F. Prost identifie comme le premier mouvement de définition objective des catégories sociales "par des sources de revenus, c'est-à-dire essentiellement la propriété foncière"[2962]. De cette définition des groupes sociaux découlerait la mise en œuvre des premiers impôts directs portant d'abord sur les revenus de la terre.

Suivant cette analyse, il est donc raisonnable de penser que, pour Aristote, les grands travaux polycratéens sont financés par de nouvelles contributions appauvrissant d'abord les Samiens les plus riches. On rappelle à propos que les Σαμίων δὲ τοῖσί τι ἔχουσι fuient vers l'ouest à l'annonce du retour d'Aiakès[2963].

Comme nous l'avons déjà suggéré, certains changements monétaires peuvent constituer une source importante d'expédients[2964]. En laissant de côté le problème épineux des monnaies de plomb, le changement d'étalon induit mécaniquement différents effets. Les échanges avec l'extérieur sont potentiellement facilités. L'espace monétaire samien est en quelque sorte désanctuarisé. Surtout, à valeur nominale constante, un tel changement d'étalon monétaire produit un gain très important pour les autorités émettrices[2965]. Considérant les dépenses colossales relatives à ses différents projets, Polycrate a pu voir dans ce procédé un autre moyen de financement. Comme le note avec raison L. Kurke, Polycrate et Darius sont "the only two rulers in the Histories Herodotus says coined money"[2966]. Comme Darius, Polycrate est également connu pour son goût insatiable pour les richesses[2967]. Selon L. Kurke, un pan entier de l'histoire de Polycrate dessine une forme d'obsession pour la corruption et la transgression dans l'échange[2968]. De la sorte, on a des raisons de penser que ce changement d'étalon relève d'une manipulation monétaire consciente. Avec le changement d'étalon, le tyran dispose d'un ressort pour accroître ses ressources.

Pour ce qui concerne les autres sources possibles de financement, l'hypothèse d'un financement par la mise en œuvre d'une activité de prédation à grande échelle doit être

---

[2961] Prost 2010, 201, "l'impôt direct est sans doute l'une des innovations tyranniques qui ont le plus fortement marqué les esprits dans l'Antiquité" ; Finley 1975, 125, "une dîme ou toute autre forme d'impôt sur la terre, disaient les Grecs, constituait la marque d'une tyrannie".

[2962] Prost 2010, 201.

[2963] Sur ce point cf. supra II.2.5.1.1.

[2964] cf. supra III.3.3.3.2.

[2965] Dans son *De Moneta*, N. Oresme entendait bien ce type d'opération de décri monétaire comme un ressort fiscal de l'État. Dans le même esprit qu'un impôt indirect, cette nouvelle rentrée d'argent ne nécessitait pas de nouvelles structures ni de nouveaux fonctionnaires.

[2966] Kurke 1999, 102.

[2967] Hdt. 1.187 ; 3.123.

[2968] Kurke 1999, 102, "an obsessive series of corrupted or transgressive exchanges".

formulée. Nous avons déjà discuté d'un lien évident entre les capacités navales de prédation des Samiens et les ressources dont dispose Polycrate. Le drainage de butins ou de tributs[2969] vers Samos peut vraisemblablement expliquer en partie le financement de ces projets.
Toutefois, l'impression d'une mise en œuvre quasi simultanée – le mur toutefois devrait logiquement précéder la réalisation du tunnel et du môle[2970] – de tous ces programmes empêche d'en saisir la séquence de financement. Comme s'imagine mal le financement des infrastructures défensives et portuaires sans les expédients rapportés par la flotte de guerre de Polycrate, la construction de cette dernière ne se conçoit pas sans la capacité de protection et de stationnement fourni par les grands travaux de sécurisation du port[2971].

Dans les années 530-520 a.C., le tyran est en mesure de concentrer les ressources ou réserves financières de la cité dans le cadre d'investissements publics. Il se trouve en position de financer les grands programmes architecturaux d'embellissement et de sécurisation de la ville et de la flotte, le programme naval lui-même et son fonctionnement. Pour ce faire, il faut croire que Polycrate dispose de grandes richesses. Comme nous l'avons proposé dans la partie précédente consacrée au monnayage, il est possible que la belle série au sanglier ailé soit liée à la réalisation et au fonctionnement des nombreux projets polycratéens. Le passage à l'étalon lydo-milésien pouvait permettre un revenu conséquent pour la cité et le tyran. Une nouvelle fiscalité sur les revenus fonciers des Samiens les plus riches a aussi pu être mise en œuvre. Enfin, le projet de domination de type thalassocratique a nécessairement généré d'importantes rentrées de richesses. Celles-ci, à la discrétion du tyran, étaient ensuite thésaurisées, distribuées ou investies dans les différents projets du tyran.

L'impulsion relative au gouvernement de Polycrate semble évidente. Cependant, comme en témoigne le premier grand diptère de Rhoikos, une tradition de grands travaux existe déjà avant sa prise du pouvoir. Pour reprendre l'expression d'H. Kienast, la tyrannie se met en scène depuis déjà un certain temps[2972] et Polycrate s'inscrit dans la lignée d'un programme architectural que les Samiens connaissent déjà. Comme le résume très bien C. Mossé, Samos est déjà depuis longtemps un centre très dynamique en terme de constructions publiques[2973]. Syloson l'Ancien est probablement à l'origine d'un programme architectural jamais vu

[2969] Sur ce point cf. supra II.2.1.3 et III.1.3.
[2970] Kienast 2004, 74.
[2971] Pour la discussion de l'hypothèse d'un financement extérieure de la flotte cf. supra II.1.1.2, Wallinga 1991.
[2972] Kienast 2004.
[2973] Mossé 1993, 78.

jusqu'alors par lequel l'ostentation publique confine à la glorification personnelle dans un mélange des genres sur lequel nous revenons plus loin[2974].

La nouveauté que comporte la politique polycratéenne ne réside alors pas dans la mise en œuvre de grands programmes architecturaux, mais dans le changement d'échelle que représente la réalisation quasi simultanée de nombreux autres projets. Il demeure néanmoins que l'ampleur et la nature de ces travaux suggèrent la conception de machines élévatrices et de système de transport pour laquelle il n'existe *a priori* aucun modèle précédent[2975]. Il est certain que les innovations déjà mises en œuvre pour les travaux du premier diptère sont remobilisées et éventuellement améliorées pour la construction du second. Ainsi, le tyran doit certes être en mesure de financer ces travaux, mais également avoir à sa disposition un stock de connaissances et un potentiel d'innovation technique autorisant la mise en œuvre de ces grands projets. Pour comprendre le changement d'échelle polycratéen, il faut prendre en compte les vecteurs de l'innovation samienne. À cette fin, il faut comprendre la manière dont se concentrent à Samos toutes sortes de savoirs et de savoir-faire de tradition ancienne et nouvelle.

III.4.2. La concentration des savoirs et des savoir-faire.

L'ostentation et la *mégaloprépéia* de Polycrate tendent à masquer la question des savoirs et des conditions techniques permettant la réalisation des projets. Pour le dire autrement, le vouloir n'est pas le pouvoir et les deux progressent de manière symétrique. Pourtant, les sources disponibles et Hérodote en particulier juxtaposent régulièrement les projets polycratéens et ce qui s'apparente à la constitution d'une culture de cour. Des hommes aux savoirs et talents multiples gravitent dans l'orbite de Polycrate. La question des conditions de leur arrivée et de leur présence à Samos doit être posée.

La concentration de savoirs et d'activités nouvelles par le tyran, un vecteur d'innovation

De prime abord, il peut paraître délicat de distinguer la part de l'attraction naturelle liée au faste et à la puissance du tyran de celle ayant trait à une démarche volontaire de la part du tyran. Si le faste et la puissance de cette tyrannie, qui ne souffrent la comparaison qu'avec,

[2974] cf. infra III.4.3.
[2975] Kienast 2004, 71.

nous dit Hérodote, les tyrannies siciliennes [2976], peuvent expliquer divers effets d'entraînements, il demeure évident que le tyran cherche à s'attacher des hommes de savoirs en favorisant leur venue.

Hormis Anacréon et Ibycus, le cas certainement le plus intéressant est celui du médecin Démokédès[2977]. Le fils de Calliphon est décrit comme le plus habile de tous les médecins[2978]. Une vie romanesque entraîne ce Crotioniate d'origine de Grande-Grèce au service de Darius en passant par Égine, Athènes et Samos. Exilé, médecin de la cité, esclave et médecin royal, les vicissitudes de sa vie ne laissent planer aucun doute sur le talent que Grecs et Barbares lui reconnaissent. Hérodote explique la manière dont les principales puissances grecques du moment cherchent à s'attacher ses services[2979]. Ce sont d'abord les Éginètes qui louent les services de Démokédès pour un talent. Il est clairement établi qu'il fait alors office de médecin de la cité. Ensuite, les Athéniens arrivent à s'attacher ses compétences pour une somme supérieure de cent mines. Enfin, proposant non moins que deux talents, Polycrate attire ce médecin à Samos (τετάρτῳ δὲ ἔτεϊ Πολυκράτης δυῶν ταλάντων). Il est intéressant de constater que le principal revers de fortune que connaît le médecin crotoniate est directement lié à l'intérêt que lui porte le tyran samien. En effet, cédant aux sirènes fatales des richesses d'Oroitès, Polycrate, nous dit Hérodote, s'embarque pour Magnésie du Méandre[2980] avec de nombreuses personnes de son entourage dont le médecin qui est le seul personnage mentionné parmi les *hétairoi* du tyran[2981]. Même pour un voyage si court, on voit que le tyran conserve avec lui le médecin. Capturé en même temps que son protecteur, il est relégué au rang de simple esclave du satrape de Sardes[2982]. Il n'est d'ailleurs pas certain que ses talents de médecin soient les seuls reconnus par les Samiens, comme plus tard par les Barbares. En effet, Darius lui confie l'expédition d'exploration géographique du monde grec[2983]. On peut s'interroger sur la polyvalence de cet homme et de la valeur ajoutée de sa présence à Samos. Il reste que Polycrate s'attache activement les services de cet homme de sciences en ayant la capacité de largement dépasser les sommes proposées par les Éginètes ou les Athéniens. À

[2976] Hdt. 3.125.

[2977] Shipley 1987, 81.

[2978] Hdt. 3.125.

[2979] Hdt. 3.131, "Ὁ δὲ Δημοκήδης οὗτος ὧδε ἐκ Κρότωνος ἀπιγμένος Πολυκράτεϊ ὡμίλησε. Πατρὶ συνείχετο ἐν τῇ Κρότωνι ὀργὴν χαλεπῷ· τοῦτον ἐπείτε οὐκ ἐδύνατο φέρειν, ἀπολιπὼν οἴχετο ἐς Αἴγιναν. Καταστὰς δὲ ἐς ταύτην πρώτῳ ἔτεϊ ὑπερεβάλετο τοὺς ἄλλους ἰητρούς, ἀσκευής περ ἐὼν καὶ ἔχων οὐδὲν τῶν ὅσα περὶ τὴν τέχνην ἐστὶ ἐργαλήια. Καί μιν δευτέρῳ ἔτεϊ ταλάντου Αἰγινῆται δημοσίῃ μισθοῦνται, τρίτῳ δὲ ἔτεϊ Ἀθηναῖοι ἑκατὸν μνέων, τετάρτῳ δὲ ἔτεϊ Πολυκράτης δυῶν ταλάντων. Οὕτω μὲν ἀπίκετο ἐς τὴν Σάμον ".

[2980] Hdt. 3.122.

[2981] Hdt. 3.125, "Πολυκράτης δὲ πάσης συμβουλίης ἀλογήσας ἔπλεε παρὰ τὸν Ὀροίτην, ἅμα ἀγόμενος ἄλλους τε πολλοὺς τῶν ἑταίρων, ἐν δὲ δὴ καὶ Δημοκήδεα τὸν Καλλιφῶντος Κροτωνιήτην ἄνδρα, ἰητρόν τε ἐόντα καὶ τὴν τέχνην ἀσκέοντα ἄριστα τῶν κατ' ἑωυτόν".

[2982] Hdt. 3.129.

[2983] Hdt. 3.135-136.

suivre la notice de la *Souda*, cette offre serait largement supérieure puisqu'il s'agirait de deux talents d'or[2984].

Encore aujourd'hui considéré comme un chef-d'œuvre d'ingénierie, le tunnel d'adduction d'eau dans la ville est réalisé par Eupalinos, un Mégarien fils de Naustrophos[2985]. La très faible marge d'erreur qui apparaît à l'endroit où les sections nord et sud se rejoignent au cœur de la montagne témoigne de la maîtrise, du savoir et du savoir-faire de cet étranger. À la jonction, l'erreur de niveau de circulation n'est que de 60 cm[2986]. Comme nous l'avons déjà mentionné, en plein cœur de la montagne, la marque peinte du *paradegma* signale très vraisemblablement l'orientation et la pente à suivre pour réaliser le plus efficacement possible l'excavation. La prouesse technique de cette réalisation nécessite la conception et l'utilisation d'un véritable outillage de géomètre[2987] et de fines connaissances en géométrie[2988]. Des contremaîtres samiens travaillant probablement sous ses ordres, on peut croire à la diffusion, par l'observation et la pratique, de techniques innovantes en matière d'ingénierie hydraulique[2989]. Non seulement ce projet mobilise des moyens humains importants, mais constitue un véritable défi technique auquel Eupalinos répond avec succès. La maîtrise technique permet aussi d'accélérer le délai de réalisation de l'ouvrage en permettant le travail simultané de deux équipes au nord et au sud[2990].

Il est probable que, concevant le projet de sécuriser l'approvisionnement en eau de la ville, Polycrate fasse appel et rémunère grassement le Mégarien. Bien qu'on ne puisse savoir qui a conçu l'idée d'un tel projet, il est certain que ce sont les qualités d'Eupalinos qui permettent la réalisation de ce projet. Il reste toutefois impossible de savoir si la compétence entraîne la conception du projet ou si la conception du projet entraine une recherche de compétence. Il est toutefois évident que l'idée seule, le projet, ne suffit pas et que le stock de connaissances et l'attraction des hommes de savoir sont indissociables des grands programmes urbanistiques polycratéens. Comme le formule l'architecte samien du pont sur le Bosphore dans sa dédicace à Héra, il n'a fait que réaliser ce qu'avait à l'esprit le grand roi[2991].

À l'instar du cas de Démokédès, il faut probablement imaginer le traitement faramineux que peut promettre Polycrate à un tel ingénieur. En même temps, l'origine d'Eupalinos est remarquable pour deux raisons. La première est liée au gouvernement contemporain de

---

[2984] *Souda s.v.* Δημοκήδης, "Δημοκήδης, Καλλιφῶντος, ἱερέως ἐν Κνίδῳ γενομένου Ἀσκληπιοῦ, Κροτωνιάτης, ἰατρός: ὃς ἐν Αἰγίνῃ ἰάτρευσέ τε καὶ ἔγημε καὶ Πολυκράτην τὸν Σάμου τύραννον ἰάτρευσεν ἐπὶ χρυσίου ταλάντοις δύο".

[2985] Hdt. 3.60.

[2986] Jantzen *et al*. 1973 ; Kienast 1990 ; Rihll & Tucker 1995 ; Kienast & Meissner 1995 ; cf. supra.

[2987] Kienast & Meissner, 196-201, au sujet de l'outillage et du procédé technique ; Rihll & Tucker 1995, 410.

[2988] Rihll & Tucker 1995, 410-413.

[2989] Kienast & Meissner, 38, une pente douce de 0,36% permet d'acheminer l'eau sur un km.

[2990] Rihll & Tucker 1995, 417.

[2991] Hdt. 4.88, "Δαρείου βασιλέος ἐκτελέσας κατὰ νοῦν".

Théagénès à Mégare[2992]. Comme de nombreux tyrans de cette époque, celui de Mégare est associé à la réalisation d'un premier réseau d'adduction d'eau dans sa cité. Connaissant les liens qui existent à ce moment entre les tyrans, on peut imaginer que le développement d'un tel savoir-faire à Mégare – qui plus est sous l'égide d'un tyran – intéresse au plus haut point Polycrate. Il est donc possible qu'Eupalinos ait d'abord été l'architecte en charge des travaux hydrauliques de Mégare avant d'être sollicité par Polycrate[2993]. Autrement, l'origine mégarienne d'Eupalinos est intéressante si l'on se réfère au récit que donne Plutarque de la guerre de Périnthe[2994]. En effet, après le coup d'État contre les *geomoroi*, certains Mégariens, anciennement captifs, se sont vus offrir la citoyenneté samienne[2995]. Des liens étroits entre les deux communautés sont donc possibles une cinquantaine d'années plus tard.

Plus généralement, ce rapport à l'eau est une des caractéristiques principales associées aux tyrans et fonde en partie leur popularité. La poésie de Pindare célèbre ainsi régulièrement le lien entre les tyrans de Sicile et l'eau. Le tyran s'inscrit dans le réel et cherche à faciliter l'accès du peuple à l'eau[2996].

Au titre d'éléments de réflexion supplémentaires, le cas des prisonniers Lesbiens est intéressant. Comme nous venons de le voir, ils semblent strictement affectés aux travaux très pénibles de creusement des fossés[2997]. Toutefois, l'appareil polygonal à joints courbes – appareil dit lesbien[2998] – étant utilisé pour la réalisation du mur d'enceinte samien, on peut se demander si certains prisonniers lesbiens ne participent pas de la transmission d'une technique particulière de construction poliorcétique. Sans informations supplémentaires, cette question reste ouverte. Les prisonniers et captifs, à l'instar de Démocédès, peuvent *a priori* être les vecteurs d'un transfert de techniques et de savoirs.

Sur le même plan se situent l'importation et la promotion de nouvelles ressources et de nouveaux modes de production. Plus haut, nous avons déjà mentionné la manière dont Polycrate est attaché à l'implantation de nouveaux animaux à Samos[2999]. Les structures de production et l'élevage samiens sont évidemment modifiés avec l'arrivée de ces nouveaux animaux. Contre ou juxtaposée à un élevage bovin, l'arrivée de porcs en particulier a certainement dû élargir socialement le groupe des éleveurs et par extension celui des

---

[2992] Paus. 1.40.1.
[2993] Steinrück 1998, 32.
[2994] cf. supra II.2.2.2.
[2995] Plut., *Mor*., 57, 303E-304C, "οὕτω δὲ τῆς πόλεως ἐλευθερωθείσης τούς τε βουλομένους τῶν Μεγαρέων πολίτας ἐποιήσαντο".
[2996] Steinrück 1998, 33.
[2997] Hdt. 3.39.
[2998] Sur ce point cf. supra II.2.2.1.
[2999] Sur cette question cf. supra I.3.2.3.

consommateurs de viande. Dans le même temps, le choix des moutons miléSiens est loin d'être anodin connaissant la qualité reconnue de la laine produite par les MiléSiens[3000]. Cependant, on note aussi l'importation, forcément de nature différente – de chiens de Laconie et d'Épire (κύνας μὲν Μολοττικὰς καὶ Λακαίνας). On peut imaginer que ces chiens sont avant tout destinés aux loisirs du tyran et en particulier à la chasse.

Dans le même ordre d'idée, l'implantation probable d'un atelier laconien – celui des Miniatures peut-être[3001] – a certainement à voir avec la mention – toujours dans le même passage des *Deipnosophistes* d'Athénée – de la volonté de Polycrate d'attirer à lui les artistes et artisans les plus qualifiés en leur promettant les plus généreuses rétributions et privilèges (Μετεστέλλετο δὲ, φησὶ, καὶ τεχνίτας ἐπὶ μισθοῖς μεγίστοις)[3002]. À l'instar de Démocédès et peut-être d'Eupalinos, Polycrate cherche à attirer à lui des hommes disposant d'un savoir-faire particulier par la promesse de "grands salaires".

Si G. Shipley se refuse à parler de politique économique propre[3003], il est clair que ces différentes démarches – si elles sont véritables – impulsent ou visent de profonds changements dans la structure générale des productions samiennes. Les Samiens voient désormais de nombreux autres biens, autrefois importés, désormais directement produits chez eux. L'élevage, la production de textiles et la production céramique connaissent des changements importants, tant sur un plan qualitatif que quantitatif. Au V^e^ siècle, les dioboles samiennes portent au revers une tête de mouton vue de profil. Plusieurs générations après leur implantation à Samos, les moutons symbolisent certainement une des sources de richesse de la cité[3004]. On mesure aisément les effets économiques de tels changements entraînant la relocalisation de la production de biens dont les Samiens sont depuis longtemps demandeurs.

Nous observions dans une partie précédente[3005] que la chute des importations laconiennes dans la seconde moitié du siècle était en partie relayée par la production vraisemblablement locale de nouveaux vases laconiens. À l'instar de ce qui peut s'observer pour les céramiques laconiennes, la production sur place d'une laine de très haute qualité et ainsi la confection

---

[3000] Athénée, 12, 540C-D, "Κλύτος δ'ὁ Ἀριστοτελικὸς ἐν τοῖς περὶ Μιλήτου Πολυκράτην φησὶ τὸν Σαμίων τύραννον .Ἄλεξις δ' ἐν τρίτῳ Σαμίων ὥρων ἐκ πολλῶν πόλεών φησι κοσμηθῆναι τὴν Σάμον ὑπὸ τρυφῆς τὰ πανταχόθεν συνάγειν, κύνας μὲν ἐξ"Ηπείρου, αἶγας δὲ ἐκ Σκύρου, ἐκ δὲ Μιλήτου πρόβατα, ὗς δ'ἐκ Σικελίας. Ἄλεξις δ' ἐν τρίτῳ Σαμίων ὥρων ἐκ πολλῶν πόλεών φησι κοσμηθῆναι τὴν Σάμον ὑπὸ τοῦ Πολυκράτους, κύνας μὲν Μολοττικὰς καὶ Λακαίνας εἰσαγαγόντος, αἶγας δ' ἐκ Σκύρου καὶ Νάξου, πρόβατα δ' ἐκ Μιλήτου καὶ τῆς Ἀττικῆς. Μετεστέλλετο δὲ, φησὶ, καὶ τεχνίτας ἐπὶ μισθοῖς μεγίστοις", citant un fragment de Clytos cf. *FGrHist* 490 F2 ; cf. supra I.3.2.3.

[3001] Sur cette question cf. supra II.2.1.2.1

[3002] Athénée, 12, 540C-D.

[3003] Shipley 1987, 82, "Again, therefore, we have evidence of an interest in 'trade', but not of what we would call economic policy".

[3004] Barron 1966, 70, 196-198, pl. 15-16. Il s'agit de monnaies dont le poids oscillent entre 0,99 et 1,09 g.

[3005] cf. supra II.2.1.2.2.

facilitée de vêtements[3006] limitent logiquement les importations et donc le drainage à l'étranger des ressources et biens samiens.

À ce titre, le célèbre manteau de Syloson est particulièrement intéressant[3007]. De couleur rouge vif, ou plutôt rouge fambloyant (πυρρός)[3008], ce manteau frappe le regard de Darius – homme déjà considérable chez les Perses – qui veut immédiatement l'obtenir. Ce manteau devait donc être une pure merveille et la compensation financière proposée par le futur Grand Roi devait être très importante. Syloson répond qu'il ne souhaite accepter aucun prix (οὐδενὸς χρήματος) en retour et donne son manteau à Darius. Le beau geste de Syloson ne l'empêche pas, d'après Hérodote, d'en concevoir un certain regret ("Ὁ μὲν δὴ Συλοσῶν ἠπίστατο τοῦτό οἱ ἀπολωλέναι δι' εὐηθείην")[3009]. Il est évident qu'il s'agissait pour Syloson d'un bien de grande qualité et de grand prix dont témoignent l'ardeur de la demande de Darius et le sentiment de perte qui émeut l'ancien propriétaire. Exilé par son frère, Syloson n'en demeure pas moins un personnage samien considérable, riche, et ses goûts correspondent à ceux des riches Samiens. Son manteau n'a certes pas forcément été produit à Samos, mais cela reste une possibilité. La capacité des Samiens à concurrencer les belles productions textiles milésiennes pourrait découler de l'installation à Samos d'artisans milésiens attirés par les promesses de Polycrate. Grâce au célèbre inventaire de l'Héraion dressé du temps de la clérouquie athénienne (346/345 a.C.), nous avons la preuve d'une autre destination possible aux belles productions textiles. La déesse et les autres divinités honorées dans le sanctuaire (Hermès et Aphrodite) possédaient en effet un très grand nombre de vêtements et d'étoffes diverses[3010]. Ce type d'offrande devait également stimuler la production locale de textile de belle facture.

Dans le même esprit, la volonté de concurrencer les fleurs lydiennes en établissant un quartier dédié aux plaisirs et aux fleurs samiennes correspondrait assez à ce même mouvement de concentration des activités et de concurrence[3011]. Les marins, marchands, et simples pèlerins laissent à Samos d'autant plus de biens et d'argent que les plaisirs y sont nombreux et renommés. Cette fois encore, Polycrate semble vouloir concurrencer une activité étrangère – lydienne – visant à accroître la richesse de l'île et la sienne par la même occasion. Dans le

---

[3006] Sur cette question cf. supra I.3.2.3.

[3007] Hdt. 3.139, "Τοῦτον τὸν Συλοσῶντα κατέλαβε εὐτυχίη τις τοιήδε. Λαβὼν χλανίδα καὶ περιβαλόμενος πυρρὴν ἠγόραζε ἐν τῇ Μέμφι. Ἰδὼν δὲ αὐτὸν Δαρεῖος τε ἐὼν Καμβύσεω καὶ λόγου οὐδενός κω μεγάλου, ἐπεθύμησε τῆς χλανίδος καὶ αὐτὴν προσελθὼν ὠνέετο. Ὁ δὲ Συλοσῶν ὁρέων τὸν Δαρεῖον μεγάλως ἐπιθυμέοντα τῆς χλανίδος, θείῃ τύχῃ χρεώμενος λέγει· 'Ἐγὼ ταύτην πωλέω μὲν οὐδενὸς χρήματος, δίδωμι δὲ ἄλλως, εἴ περ οὕτω δεῖ γενέσθαι πάντως [τοι]'" ; sur cet épisode cf. supra II.2.3.3.4 et III.2.1 ; voir aussi Van der Veen 1995.

[3008] Lafargue 2011, 375, sur cette couleur rousse, rouge et flamboyante.

[3009] Hdt. 3.140.

[3010] *IG*. 12.6.1, n°261 ; Shipley 1987, 157 ; Furtwängler 1997, 145 ; Ohly 1953, 46-49 ; Michel 1900, n°832.

[3011] Athénée, 12, 540 E-F

même temps, comme nous l'avons vu[3012], la concentration de ces activités facilite leur surveillance et leur taxation éventuelle. Polycrate contrôle les plaisirs samiens et l'accès à ces plaisirs. Ne voir derrière ce projet de concentration des activités et services liés aux plaisirs qu'une simple manifestation de l'indolence ionienne dont les Samiens seraient les chantres nous semble réducteur.

Le vecteur générationnel de concentration des savoirs

Cette concentration des savoirs passe également par un vecteur générationnel et local. Ainsi, on relève avec intérêt la bienveillance de Polycrate à l'égard de Pythagore. Sollicité par ce dernier, le tyran soutient vivement sa demande auprès d'Amasis pour qu'il obtienne un accès facilité au savoir et à la sagesse des prêtres égyptiens[3013]. À l'instar de Rhoikos dont nous venons de parler et de ces fils, Téléclès et Théodoros, qui très probablement observent et rapportent d'Égypte de nouveaux procédés de construction architecturale de sculpture monumentale[3014], Pythagore rapporte de son séjour en Égypte un grand savoir.
À l'époque de Polycrate, il ne faudrait donc pas occulter la réalité d'un important vivier local d'érudits et d'hommes de savoir. Pour ne citer que les principaux exemples de ce "déjà là", Théodoros – un autre certainement puisqu'il est fils de Téléclès[3015] – met au point une technique permettant de fondre du métal pour produire des statues[3016]. Orfèvre, il est également le créateur du célèbre anneau de Polycrate[3017]. Si des problèmes d'identification demeurent, Hérodote explique que c'est Rhoikos, fils de Philès et surtout <ἀνὴρ> ἐπιχώριος, qui a été le premier architecte du grand temple d'Héra. On ne sait d'ailleurs pas si Hérodote nous parle du premier grand temple ou du second[3018]. Au moment de son séjour à Samos, l'historien observe forcément le second temple, celui de Polycrate. La formulation[3019] laisse d'ailleurs entendre que, pour Hérodote et les Samiens qui lui relatent les faits, il n'y a qu'un seul et même temple. Il a seulement été déplacé et reconstruit. Nous laisserons de côté la

[3012] Sur cette question cf. supra III.3.2.4.
[3013] sur ce point cf. supra II.2.3.3.2.
[3014] D.S. 1.98.5.
[3015] Hdt. 3.41 ; Holloway 1969, 284, pour une restitution du stemma de cette famille savante.
[3016] Paus., 3.12.10, 9.41.1, 10.38.6 ; sur cette question cf. supra III.2.2.
[3017] Hdt. 3.41.
[3018] Muller-Dufeu 2002, 115 ; Furtwängler 1984, 97-103, 103.
[3019] Hdt. 3.60, "Τρίτον δέ σφι ἐξέργασται νηὸς μέγιστος πάντων νηῶν τῶν ἡμεῖς ἴδμεν, τοῦ ἀρχιτέκτων πρῶτος ἐγένετο Ῥοῖκος Φίλεω <ἀνὴρ> ἐπιχώριος".

question, étudiée par ailleurs[3020], d'une possible grande famille pouvant intégrer Philès, Rhoikos, Théodoros et Téléclès.

Chez les auteurs anciens, on sent poindre la confusion du fait de personnages samiens portant les mêmes noms et possédant de grandes et diverses compétences dans les domaines de la construction architecturale, de la sculpture et du travail du métal. Qu'il s'agisse ou non d'une seule grande famille, il faut souligner la diversité des compétences probablement transmises de génération en génération et le fort potentiel d'innovation qui en découle. De fait, Samos semble être, déjà bien avant la tyrannie de Polycrate[3021], un lieu où les savoirs s'accumulent, se transmettent et servent de substrat à de grandes innovations techniques. Dès la première moitié du VI^{e} siècle, l'île de Samos constitue un foyer de concentration des savoirs et d'innovations techniques. De génération en génération, certains des plus fameux architectes sont formés à Samos.

Dans le même ordre d'idée, le gigantisme du projet représenté par la construction du premier diptère a partie liée avec la mise au point de systèmes de construction innovants[3022]. Le premier projet de diptère représente en proportion 25 fois le volume de l'édifice précédant, l'*Hékatompédon*[3023]. Les questions de charpente et de portance – l'*Hékatompedon* présentait encore une colonnade médiane pour supporter la toiture[3024] – et les nouveaux volumes envisagés laissent entendre qu'un saut technologique majeur a déjà été franchi dans le second quart du VI^{e} siècle. Comme nous l'avons vu dans le cadre de la section consacrée à l'Égypte et à Naucratis, on suspecte depuis longtemps Rhoikos de s'être rendu en Égypte[3025]. Des Samiens fréquentent depuis longtemps l'Égypte. De leurs expériences et de leurs observations, ils ont pu acquérir un certain savoir-faire technique permettant la réalisation et la maîtrise d'œuvre pour des volumes jusqu'alors jamais mis en œuvre par des Grecs. Les deux grands diptères de l'Héraion témoignent indubitablement d'une influence égyptienne[3026]. Dans le traité d'architecture de Vitruve, il est question du temple de Junon à Samos à propos duquel Théodoros aurait lui-même écrit un traité[3027]. Cette référence laisse entendre qu'une partie du savoir technique samien pouvait être formalisé dans des traités spécialisés. À ce

[3020] Holloway 1969, 283-285 ; Muller-Dufeu 2002, 115-121, aussi pour une compilation des sources voir : Paus. 8.14.8, 10.38.6 ; Hdt. 3.41, 60 ; D.S. 1.98 ; Diog. Laert. 2.103, "Θεόδωροι δὲ γεγόνασιν ἕικοσι. Πρῶτος Σάμιος, νιὸς Ῥοίκου", associe également Théodoros fils de Rhoikos à la construction de l'Artémision.

[3021] Mossé 1993, 78.

[3022] On pense également à la taille et au travail d'un bloc de marbre de 4,80 m de hauteur pour le colosse d'Ischès, cf. supra III.2.2

[3023] Kienast 2004, 70.

[3024] Kyrieleis 1981, 78-81.

[3025] Holloway 1969, 283-287.

[3026] Shipley 1987, 73, à propos du premier diptère "it was inspired partly by monuments seen in Egypt before or during the reign of Amasis" ; Kienast 2001.

[3027] Vitr., 7, praef., 12, "De aede Junonis, quae est Sami, dorica Theodoros".

sujet, nous retrouvons chez Athénée la mention d'un autre projet polycratéen, celui de rassembler non plus seulement les hommes de savoir, mais le savoir lui-même dans une grande bibliothèque[3028].

En fait, tant en termes de volumes que de raffinement esthétique, le caractère pionnier et le modèle que représente l'Héraion – notamment pour les autres grands sanctuaires continentaux tel que l'Artémision d'Éphèse – constituent le principal témoignage de la puissance innovatrice des Samiens au VI[e] siècle[3029].

Les nouveaux systèmes de construction sont par la suite réutilisés par les architectes en charge de la reconstruction du temple à partir du début des années 530. Dans son *Histoire Naturelle*, il est remarquable de constater que Pline associe la conception d'un nouveau système de levier à pivot aux architectes Zmilis, Rhoecus et Théodorus. Comme le note justement H. Kienast, ces nouveaux systèmes de construction architecturale permettent des économies essentielles en termes de temps de travail[3030]. L'achèvement relativement rapide – entre quinze et vingt-cinq ans peut-être – du premier diptère en témoigne[3031].

Logiquement, ces systèmes permettent également des économies de force physique. Pline explique que le système inventé était d'une telle qualité conceptuelle qu'un enfant pouvait déplacer un fût de colonne[3032]. La construction à proprement parler ne nécessite alors plus la mobilisation d'une multitude de travailleurs de force. La main-d'œuvre samienne peut d'autant plus être déconcentrée vers une multitude d'autres tâches et il est désormais envisageable de faire travailler de concert tous les acteurs de la chaîne opératoire. Certains s'occupent d'extraire les matériaux bruts, d'autres les transportent jusqu'au lieu de construction où ils sont travaillés. L'édification peut se dérouler sans interruption. Les sculpteurs interviennent sur les secteurs déjà construits pour raffiner l'aspect général par des décors complexes[3033]. Sur ce point également, Pline attribue à Théodoros l'élaboration d'instruments essentiels pour la réalisation de grands travaux de construction. Les architectes lui devraient non moins que l'équerre, le niveau, le tour et la clef[3034].

[3028] Athénée, 1, 3A.

[3029] Shipley 1987, 73 ; Kyrieleis 1993, 133, "The first dipteral temple, the so-called Rhoikos temple, was the first and earliest in the series of colossal Ionic temples ; as the model for later temples it must have had central significance for the development of monumental Ionic architecture".

[3030] Kienast 2004, 71 ; Plin., *HN*, 36.90, "Architecti fecere Zmilis et Rhoecus et Theodorus indigenae"

[3031] Kyrieleis 1993, 134, l'auteur estime la durée des travaux entre dix et quinze ans ; Kienast 2004, 70, ce chercheur retient quant à lui une période de 25 ans de travaux.

[3032] Plin., *HN*, 36.90, "quarum in officina turbines ita librati pependerunt ut puero circumagente tornarentur".

[3033] Kienast 2004, 72, sur la finesse du traitement des décors de l'Héraion et les maîtrises des artistes qui le réalisent.

[3034] Plin., *HN*, 8.198, "Normam autem invenit et libellam et tournum et clavem Theodorus Samius".

En dernier lieu sur ce point, il faut souligner la constance que représente la maîtrise d'œuvre samienne qui survit à l'âge d'or polycratéen. En effet, il n'y a probablement pas de hasard à retrouver le Samien Mandroclès en charge de la construction de l'immense pont de bateaux commandé par Darius pour franchir le dieu Bosphore[3035]. Par le choix de l'ingénieur en chef, les Perses eux-mêmes valident le savoir-faire samien en terme de génie civil et militaire. Il faut noter que pour cette première phase d'expansion perse en Europe – en Thrace –, les Ioniens[3036] et les Samiens en particulier sont très actifs. Il est fort probable qu'Aiakès, tyran samien et protégé de Darius, mette gracieusement à la disposition du grand Roi, ses plus fameux ingénieurs. Hérodote explique dans le même temps que ce Mandroclès conçut une grande fierté d'avoir réalisé cet incroyable ouvrage. Il associe, dans le cadre de la dédicace d'une *aparkhè* à Héra, l'ensemble des Samiens. À l'en croire, ces derniers auraient, par son travail, accru encore davantage leur gloire :

> Βόσπορον ἰχθυόεντα γεφυρώσας ἀνέθηκε
> Μανδροκλέης Ἥρῃ μνημόσυνον σχεδίης,
> αὐτῷ μὲν στέφανον περιθείς, Σαμίοισι δὲ κῦδος,
> Δαρείου βασιλέος ἐκτελέσας κατὰ νοῦν[3037].

Notons qu'une inscription, découverte dans le secteur de Chôra, mentionne les honneurs votés par le Conseil et le Peuple à un certain Mandroclès. Aucune datation n'est cependant possible et l'hypothèse identifiant le personnage honoré avec le célèbre architecte grassement remercié par Darius doit rester en suspens[3038]. La construction des ponts pourrait bien être une spécialité samienne quand on se rappelle la découverte de l'inscription associée au pont de Niokhori-Pyrghos. S'il n'est guère possible d'en préciser exactement la datation, cette inscription prouve que la réalisation de ce type d'ouvrage était maîtrisée par les Samiens au VI^e^ ou au V^e^ siècle a.C[3039]. Comme nous l'avons déjà précisé, l'inscription indique que

---

[3035] Hdt. 4.87-88, "Ὁ δὲ Δαρεῖος, ὡς ἐθεήσατο τὸν Πόντον, ἔπλεε ὀπίσω ἐπὶ τὴν γέφυραν, τῆς ἀρχιτέκτων ἐγένετο Μανδροκλέης Σάμιος", "τὸν ἀρχιτέκτονα αὐτῆς Μανδροκλέα τὸν Σάμιον ἐδωρήσατο πᾶσι δέκα".

[3036] Hdt. 4.89, "τὸ γὰρ δὴ ναυτικὸν ἦγον Ἴωνές τε καὶ Αἰολέες καὶ Ἑλλησπόντιοι".

[3037] Hdt. 4.87-88, "Ὁ δὲ Δαρεῖος, ὡς ἐθεήσατο τὸν Πόντον, ἔπλεε ὀπίσω ἐπὶ τὴν γέφυραν, τῆς ἀρχιτέκτων ἐγένετο Μανδροκλέης Σάμιος", "τὸν ἀρχιτέκτονα αὐτῆς Μανδροκλέα τὸν Σάμιον ἐδωρήσατο πᾶσι δέκα" ; nous reproduisons ici la traduction proposé par l'éditeur des Belles Lettres : "Ayant joint les deux rives du Bosphore poissonneux, Mandroclès a consacré à Héra un souvenir de ce pont ; pour lui même il a acquis une couronne, et pour les Samiens de la gloire, en exécutant ce qu'avait dans l'esprit le roi Darius".

[3038] *IG*. 12.6.1, 315, ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος
ἐτ[ίμη]σεν Μανδροκλέα..τ..
ζ – – – – – – – – – – – – –

[3039] *IG*. 12.6.1, 478, pl. 7, les éditeurs proposent de dater l'inscription du V^e^ siècle ; Dunst 1972b, 124-127, pl. 51, date l'inscription du VI^e^ siècle et établit un rapport immédiat entre cette réalisation et les autres grands travaux polycratéens ; Muller-Dufeu 2002, 119 ; l'observation de la graphie laisse toutefois croire que l'inscription est postérieure à 500 a.C.

Télésandros et Démagorès étaient les magistrats en charge de la surveillance des travaux, tandis qu'Euryklès et Charmophon en étaient les réalisateurs (τέκτονες). Situé dans un secteur central de l'île, ce pont permettait de protéger, de contrôler et d'accéder plus facilement et rapidement aux territoires ouest de l'île[3040]. Il est très possible que ce type de projet fonde les grandes compétences des architectes et ingénieurs samiens de la fin de la période archaïque ou du début de la période classique.

Enfin et sans trop revenir sur ce qui a déjà été dit du programme naval impulsé par Polycrate, il est très probable que les connaissances et le savoir-faire samien en terme de construction navale soient directement mobilisés pour la conception du nouveau type de navire qu'est la *samaina*[3041]. Ce premier navire à deux bancs de rameurs alliait vitesse et capacité de fret. Grâce à ce navire, les Samiens détiennent un avantage technique majeur et sont en mesure de mettre en œuvre un grand projet public de type thalassocratique. Le cahier des charges de la samaina renforce le ressort économique que constituent les comportements de prédation[3042]. La *samaina* est un navire conçu pour être très polyvalent. Il peut être utilisé dans des opérations très diverses de poursuites, de raids et de batailles navales de nature plus symétrique. La capacité en charge et la rapidité permettent enfin un drainage rapide d'importants volumes de biens et de marchandises.

L'attraction des poètes et l'élaboration d'un discours officiel

Nous terminerons sur ce point en considérant l'attraction des poètes et gens de lettres à la cour de Polycrate. Si cette perspective peut sembler assez éloignée de notre perspective économique, l'attraction de ces personnes et de leurs compétences participe aussi du même mouvement. La formulation d'un discours légitime est un enjeu social et économique essentiel. La poésie participe de la promotion de la *mégaloprépéia* de Polycrate et véhicule certaines valeurs et références nouvelles[3043].

Anacréon et Ibycus sont les deux poètes directement attachés à la tyrannie de Polycrate. Dans un passage conservé d'Ibycus, l'auteur fait directement référence à Polycrate. Faisant allusion au sac de Troie, la glorieuse et riche cité de Priam, son chant culmine à l'évocation de Polycrate :

"καὶ σύ, Πολύκρατες, κλέος ἄφθιτον ἐξεῖς

[3040] Shipley 1987, 95 ; sur ce point cf. supra I.1.1, I.3.1.1 et III.3.1.
[3041] cf. supra II.1.1.2.
[3042] cf. supra III.1.
[3043] Kurke 1999, 119.

ὡς κατ᾽ἀοιδὰν καὶ ἐμὸν κλέος”
“et toi, Polycrate, tu auras une gloire impérissable,
juste comme j’ai la mienne en la chantant”[3044].

Ces dernières lignes du poème placent le tyran samien sur le même plan que les héros épiques de par la gloire et la beauté qui sont siennes. Polycrate est ainsi replacé dans la grande lignée des plus illustres héros grecs et le poète lui-même se pose en continuateur de l’œuvre d’Homère[3045]. Il est admis qu’Ibycus – homme de Rhégion – compose dans la seconde moitié du VI[e] siècle et qu’il fréquente la cour de Polycrate. Il y rencontre d’ailleurs Anacréon[3046]. Anacréon est un familier de Polycrate. Rapportant un épisode de la vie de Polycrate, Hérodote explique qu’Anacréon se trouve auprès du tyran dans la très riche salle des hommes[3047]. La difficulté pour l’historien moderne est qu’aucun fragment du poète ne présente plus de douze lignes. De fait on s’interroge sur la représentativité des thèmes abordés. Si les deux thématiques majeures, la boisson et le désir, sont identifiées[3048], d’autres apparaissent çà et là dans les fragments conservés. F. Budelmann retient ainsi l’abus, la sagesse, le culte et la politique[3049]. Représentant la dernière catégorie, il s’agit d’un fragment qui parle de séditieux “bavards”, hommes de la mer ou “pêcheurs” contrôlant la ville sacrée[3050]. Au sujet de la poésie d’Anacréon et comme nous l’avons déjà mentionné, Strabon nous informe que celle-ci est pleine de références à Polycrate[3051]. De fait, d’aucuns ont compris ce fragment comme une référence directe à la *stasis* qui ébranle l’autorité de Polycrate en 525 a.C[3052]. Beaucoup moins expansive sur les questions politiques que celles de Théognis, Solon ou Alcée, l’œuvre d’Anacréon ne serait donc pas totalement dissociée des questions politiques qui secouent la période polycratéenne. Certains chercheurs entrevoient une plus grande proportion potentiellement prise par ces questions dans l’ensemble de l’œuvre. Le hasard de la transmission ne rendrait alors pas justice à la sensibilité du poète quant aux grandes questions de son temps.

Pour I. Kantzios, toutefois, cette relative absence des références politiques serait au contraire une caractéristique de l’œuvre d’Anacréon et directement liée au projet polycratéen. Estimant

---

[3044] *PMG 282*, l. 47-48 (trad. Krummen 2009 légèrement modifiée A.D.) ; sur ce point voir aussi : Bonanno 2004.
[3045] Krummen 2009, 201-202.
[3046] Krummen 2009, 199.
[3047] Hdt. 3.121,123.
[3048] Budelmann 2009, 231.
[3049] Budelmann 2009, 232.
[3050] Kantzios 2005, 230 ; Budelmann 2009, 232 ; *PMG* 353 (Schol. *Od*. 27.71.2.698 Di) : “μυθιῆται διέπουσι ἱρὸν ἄστυ”.
[3051] Str. 14.1.16, 638C, “τούτῳ συνεβίωσεν Ἀνακρέων ὁ μελοποίος. καὶ δὴ καὶ πᾶσα ἡ ποίησις πλήρης ἐστὶ τῆς περὶ αὐτοῦ μνήμης”.
[3052] Budelmann 2009, 232.

lui que les fragments conservés sont représentatifs, l'auteur remarque dans le même temps que d'autres canons de la poésie du symposium sont absents. On ne note en particulier aucune référence à quelque généalogie que ce soit[3053]. Pour ce chercheur, l'hétérogénéité sociale de l'audience rend impossible la mise en valeur d'un dénominateur politique commun. Cela expliquerait pourquoi Anacréon s'attache à des "non-controversial subjects which can preserve the sympotic εὐφροσύνη by preventing the creation of awkward or contentious situations"[3054]. Dans ce contexte, il est plus aisé de parler de l'amour et du vin que de lignages et de politique. Dans le même ordre d'idée, il apparaît que le principal temps de conjugaison utilisé est de loin le présent pour plus de 70% des verbes[3055]. On célèbre donc le présent dans ces banquets et on laisse de côté le passé trop attaché à l'élite samienne. L'idée-force est que l'audience d'Anacréon pourrait être très différente de celles des autres poètes[3056]. Cette différence appelle des adaptations thématiques et stylistiques. I. Kantzios voit dans les politiques tyranniques en faveur du *démos* – qu'il s'agisse de celle de Polycrate ou d'Hipparque le Pisistratide[3057] – les raisons de cette nouveauté. En même temps que le tyran réorganise son cercle et s'appuie sur des nouveaux citoyens, le poète adapte son propos à la nouvelle hétérogénéité des symposiastes[3058].

En somme, attirant à lui, deux des plus talentueux poètes de son temps, Polycrate contrôle également le discours et les thèmes célébrés dans les banquets publics. En lissant le discours, en le dépolitisant, il peut faciliter l'intégration de nouveaux citoyens[3059]. Incarnant la cité, Polycrate concentre sur lui la célébration poétique. Enfin, un fragment de Douris informe aussi de l'implication directe du tyran dans les affaires matrimoniales. Il donne aux citoyens riches les mères de ceux qui sont morts à la guerre[3060]. Par là même, il se place en énonciateur du droit et de la légitimité des mariages[3061].

[3053] Kantzios 2005, 228.

[3054] Kantzios 2005, 228, 232.

[3055] Kantzios 2005, 233.

[3056] Kantzios 2005, 235.

[3057] Kantzios 2005, 235.

[3058] Kantzios 2005, 237, "The setting of performance for the poetry of Anacreon, then, is a palace, but the audience is quite diverse: the tyrants themselves, blue-blooded aristocrats, prosperous traders and enterpreneurs gaining in social status, other men of more modest means who have helped their leader achieve and retain power and who now are rewarded in a variety of ways, including participation in his symposia".

[3059] Galvagno 1994, 47.

[3060] Landucci Gattinoni 1997, 227, 280, , cf. F63 (Zen., *Proverb*., 5.64), "Πολυκράτης μητέρα νέμει: μέμνηται ταύτης Δοῦρις· λέγει δὲ ὅτι Πολυκράτης ὁ Σάμιος τῶν ἐν τῷ πολέμῳ ἀποθανόντων τὰς μητέρας συναγαγὼν, δέδωκε τοῖς πλουσίοις τῶν πολιτῶν τρέφειν, πρὸς ἕκαστον λέγων ὅτι, Μητέρα σοι ταύτην δίδωμι. Ὅθεν ἡ παροιμία ἐκράτησεν".

[3061] Comme nous l'avons déjà mentionné cf. supra II.2.1.2.2, l'intérêt de Polycrate pour les mariages samiens ne s'arrête pas là et semble précéder sa tyrannie, cf. Athénée, 12, 540D-E.

Le contrôle du discours – autrement dit le pouvoir symbolique[3062] – semble donc faire l'objet d'une attention toute particulière du tyran. Par la production d'une poésie officielle, il peut créer et maîtriser de nouvelles catégories et des références lissées et communes pour davantage de Samiens. Contre la poésie ostentatoire et exclusive des grandes familles de l'élite samienne, Polycrate promeut peut-être une poésie aux thématiques plus simples et inclusives. Par cette nouvelle catégorie de poésie civique, le lieu de sociabilité du banquet s'ouvre potentiellement à des hommes nouveaux. Les nouvelles règles du genre envoient un puissant message symbolique à tous les Samiens et modulent leurs catégories et perspectives. Le spectre des opportunités est modifié symboliquement et de puissantes incitations sont formulées. Le banquet du tyran peut être perçu comme un espace de reconnaissance sociale plus ouvert. Si la dimension parabolique du récit est évidente, le pêcheur du poisson ayant avalé l'anneau se voit remercier de son geste en étant convié au banquet (δεῖπνον) du tyran[3063].

Dans le même ordre et pour terminer sur ce point, Artémon le périphorète pourrait être l'un de ces hommes nouveaux promus pendant la période polycratéenne. Dans un fragment que nous avons déjà mentionné[3064], Anacréon décrit la fulgurance de son ascension sociale. Très pauvre au début de sa vie, il serait devenu rapidement l'un des individus les plus riches de Samos. L'absence de patronyme – seul le nom de sa mère Cycè est mentionné –, son nom à consonance carienne[3065] et sa vie frauduleuse renforcent l'image d'un homme d'origine très modeste. Nous retrouvons par la suite le même individu qui se couvre d'or et par la même occasion de ridicule. Homme improbable, il expose sa richesse à tel point qu'il ne désire plus se déplacer autrement que porté en litière, et que les bijoux qu'il porte en grand nombre lui donnent un air efféminé[3066]. Dans sa tentative d'explication du surnom périphorète, Plutarque évoque en effet les deux esclaves que possédait l'Artémon samien du VI^e^ siècle. Ces deux serviteurs devaient porter en permanence un bouclier au-dessus de la tête de leur maître pour

---

[3062] cf. supra III.3.3.2 ; Dockès 1999, 17 ; North 2005, 75 ; Pébarthe 2012, 550-551 cf. Bourdieu 2012, dans la sociologie de P. Bourdieu, l'État – ce champ des champs – est le détenteur de la violence symbolique légitime ; Lordon 1999, 191, F. Lordon parle quant à lui de pouvoir symbolique et de "locuteurs autorisés" ; sur ces questions voir aussi : Douglas 1989, 54 ; Thiveaud 1998, 104.

[3063] Hdt. 3.42, "Ὁ δὲ ἡσθεὶς τοῖσι ἔπεσι ἀμείβεται τοῖσδε· 'Κάρτα τε εὖ ἐποίησας καὶ χάρις διπλὴ τῶν τε λόγων καὶ τοῦ δώρου· καί σε ἐπὶ δεῖπνον καλέομεν'".

[3064] cf. supra III.3.2.3-4 ; Athénée, 12, 533F-534A (*PMG* 388), "πρὶν μὲν ἔχων βερβέριον, καλύμματ'ἐσφηκωμένα, καὶ ξυλίνους ἀστραγάλους ἐν ὠσὶ καὶ ψιλὸν περὶ πλευρῆισι <δέρριον> βοός, νήπλυτον εἴλυμα κακῆς ἀσπίδος, ἀρτοπώλισιν κἀθελοπόρνοισιν ὁμιλέων ὁ πονηρὸς Ἀρτέμων, κίβδηλον εὑρίσκων βίον, πολλὰ μὲν δουρὶ τιθεὶς αὐχένα, πολλὰ δ'ἐν τροχῶι, πολλὰ δὲ νῶτον σκυτίνηι μάστιγι θωμιχθείς, κόμην πώγωνά τ'ἐκτετιλμένος. νῦν δ'ἐπιβαίνει σατινέων, χρύσεα φορέων καθέρματα, πάις Κύκης, καὶ σκιαδίσκην ἐλεφαντίνην φορεῖ γυναιξὶν αὕτως".

[3065] Debord & Varinlioğlu 2001, 222.

[3066] Athénée 12.533F-534A (*PMG* 388), "πρὶν μὲν ἔχων βερβέριον, καλύμματ'ἐσφηκωμένα, καὶ ξυλίνους ἀστραγάλους ἐν ὠσὶ καὶ ψιλὸν περὶ πλευρῆισι <δέρριον (Loeb)> βοός, νήπλυτον εἴλυμα κακῆς ἀσπίδος, ἀρτοπώλισιν κἀθελοπόρνοισιν ὁμιλέων ὁ πονηρὸς Ἀρτέμων, κίβδηλον εὑρίσκων βίον, πολλὰ μὲν δουρὶ τιθεὶς αὐχένα, πολλὰ δ'ἐν τροχῶι, πολλὰ δὲ νῶτον σκυτίνηι μάστιγι θωμιχθείς, κόμην πώγωνά τ'ἐκτετιλμένος. νῦν δ'ἐπιβαίνει σατινέων, χρύσεα φορέων καθέρματα, πάις Κύκης, καὶ σκιαδίσκην ἐλεφαντίνην φορεῖ γυναιξὶν αὕτως"<

le protéger[3067]. Les raisons ou même la réalité d'un tel dispositif ne nous intéressent pas véritablement en dehors du fait qu'elles sont *a priori* futiles et ridicules. Les deux esclaves, au contraire, mobilisés pour une seule et même tâche aussi futile que ridicule, illustrent encore davantage la richesse dont pouvait disposer Artémon. Dans un autre fragment d'Anacréon, on rappelle aussi qu'il se retrouve aux côtés de la blonde Eurypylé[3068] que l'on suspecte d'être l'une des "fleurs samiennes"[3069]. Les services d'une telle femme devaient s'échanger à grand prix et témoignent aussi de la richesse de ce personnage haut en couleur.

Pour conclure sur ce point, il nous faut relever que ce personnage est mis en scène dans au moins deux fragments de la poésie d'Anacréon. Ce choix suggère que, pour l'ensemble de l'auditoire samien – si comme nous le pensons il s'agit de ce contexte –, cet Artémon est une figure connue de premier plan. Il est probable qu'aucun Samien du dernier quart du VI^{e} siècle n'ignore qui est Artémon et comment, ne partant de rien, il s'est enrichi au point de s'en rendre ridicule. La mise en scène de ce personnage par Anacréon tend à valider la vraisemblance de son ascension sociale. Par quels moyens celle-ci se produit-elle ? Aucune information ne nous permet d'esquisser un embryon de réponse. Cette figure, toutefois, renforce l'idée que, sous Polycrate, certains citoyens de basse extraction s'enrichissent et parviennent à s'élever au sein de la société samienne. Sans qu'il s'agisse d'un cas si extrême, Maiandrios, le secrétaire de Polycrate, ne pourrait être qu'un citoyen ordinaire[3070]. Par la bouche de Télésarchos qui l'invective lors d'une réunion publique, il apparaît au moins qu'il ne fait pas partie d'une des grandes familles aristocratiques samiennes. Les mots employés sont très forts et ce "fléau" d'homme appartient clairement aux *kakoi* du point de vue d'un citoyen samien de premier rang comme Télésarchos[3071].

Au sortir de ces réflexions, il nous semble que le changement d'échelle impulsée par la tyrannie de Polycrate et la capacité matérielle de réalisation des programmes tiennent pour partie au moins à l'accumulation et la concentration des savoirs, des techniques et des activités. Ce phénomène semble connaître deux origines distinctes. La première est conjoncturelle et générationnelle. Depuis longtemps, le développement des pratiques de reconnaissance sociale de l'élite et le grand programme tyrannique du premier diptère ont entraîné la création d'ateliers et de l'innovation technique. Ces savoirs et savoir-faire

---

[3067] Plut., *Per*., 27.4

[3068] Athénée, 12, 533F (*PMG* 372)

[3069] cf. supra III.3.2.4, sur les activités de prostitution à Samos.

[3070] Hdt. 3.123, "ἄνδρα τῶν ἀστῶν" ; 3.142, "' Ἀλλ' οὐδ' ἄξιος εἶς σύ γε ἡμέων ἄρχειν, γεγονώς τε κακῶς καὶ ἐὼν ὄλεθρος, ἀλλὰ μᾶλλον ὅκως λόγον δώσεις τῶν μετεχείρισας χρημάτων'".

[3071] Hdt. 3.143, "Ταῦτα εἶπε ἐὼν τοῖσι ἀστοῖσι δόκιμος, τῷ οὔνομα ἦν Τελέσαρχος" ; Kurke 1999, 126, sur la compétition entre Maiandrios et ses frères et les *dokimoi* samiens ; McGlew 1993, 125, 127, au sujet de Télésarchos.

s'épanouissent et se transmettent pendant tout le VI^e^ siècle a.C. C'est à ce substrat technique que se superpose la volonté de Polycrate d'attirer à lui certains des hommes de savoir et des artisans. Pour ce faire, il promet et offre de fortes sommes. De manière corollaire, de nouvelles activités s'implantent à Samos ou y connaissent une profonde reconfiguration. L'élevage connaît de profonds changements et on peut croire à la mise en œuvre d'une production textile de qualité. La création d'un quartier des plaisirs semble participer d'un même mouvement de diversification des activités économiques samiennes. La volonté de concurrencer des activités et des savoirs étrangers sous-tend les choix économiques qu'impulse Polycrate. La capacité d'innovation des Samiens, déjà grande avant la période polycratéenne, apparaît en quelque sorte sublimée par une politique volontariste d'attraction et de concentration des savoirs. La rencontre des hommes et des savoirs accouche d'une effervescence industrieuse pendant laquelle aucun projet ne semble être trop ambitieux pour la cité samienne.

Cependant, la diversité des démarches polycratéennes complexifie la question du degré de conscience et de coordination des différentes démarches. En effet, en même temps qu'il fait introduire des moutons milésiens, il fait venir à lui des chiens de chasse de Laconie et d'Épire. Il s'attache les services de médecin et d'ingénieur en même temps que ceux de poètes. Les impulsions polycratéennes semblent se situer là où confinent des pratiques propres à l'élite aristocratique et des projets d'ordre civique. Ce membre de l'élite samienne qu'est Polycrate concentre sur lui les pratiques sociales et économiques de l'élite. Il s'impose comme le seul dispensateur de libéralité publique et de magnificence. Polycrate conserve l'usage du banquet et de la chasse, mais semble parfaitement en contrôler les modalités. Les poètes officiels et amis du tyran veillent à la promotion de la tyrannie, de sa propre personne et de nouvelles valeurs auprès de l'ensemble des Samiens. De par leur diversité, les activités et comportements de Polycrate posent un problème de catégories.

III.4.3. La tyrannie de Polycrate ou le problème du public et du privé

Comme le rappelle justement M. Steinrück, le mot *turannos* ne porte pas nécessairement la notion péjorative passée dans notre vocabulaire moderne. Dans certains contextes, cette appellation pouvait même avoir valeur de compliment[3072]. La confusion entre le *turannos* et le

[3072] Steinrück 1998, 27 ; Andrewes 1966, 20, "a tyrant, in Greek terms, is not necessarily a wicked ruler", "indeed a monarch might be adressed as 'tyrant' in compliment".

basileus est courante et nous-mêmes préférons traduire le titre de la pièce de Sophocle *Œdipe tyrannos* par Œdipe-Roi[3073]. Pour les hautes époques, les deux termes semblent presque interchangeables[3074]. Hérodote n'est d'ailleurs pas d'une grande précision quand il appelle Télys de Sybaris tantôt roi tantôt tyran[3075]. Bien qu' A. Andrewes relève la définition générique du tyran au V^e^ siècle – un homme qui se saisit du pouvoir de manière irrégulière dans une cité ou un État – , il retient que la distinction n'est pas d'une très grande importance d'un point de vue politique. Ce n'est que plus tard, avec des penseurs tels que Platon et Aristote que se formalise une très nette distinction. Le tyran jouit d'une liberté telle qu'elle en devient presque barbare. Le tyran tend immédiatement à la démesure et à un état de nature[3076]. On propose notamment d'établir la différence entre un Roi associant à sa personne un ensemble de pouvoirs magiques et inscrivant son action plutôt dans le virtuel tandis que le tyran inscrit – à l'image des grands travaux hydrauliques notamment – dans le réel[3077].

Dans le très célèbre épisode de l'anneau de Polycrate, il faut bien entendu remarquer que le pêcheur samien s'adresse directement à Polycrate en l'appelant Roi ("Ὦ βασιλεῦ")[3078]. Dans l'épisode de l'assemblée convoquée par Maiandrios, ce dernier déclare qu'il a reçu le "σκῆπτρον" de Polycrate[3079]. Bien qu'on ne puisse pas savoir si la formule est métaphorique, il est possible que Polycrate ait, du temps de son gouvernement, reproduit l'ancien usage royal du port du sceptre[3080].

Ces points de définition observés, nous proposons d'étudier plus précisément l'impression de confusion des genres que produit l'historiographie relative à Polycrate. Incarnant personnellement le public et le collectif – nous avons déjà pu le mentionner dans le cadre de sa relation diplomatique avec Amasis ou dans la discussion de la nature publique de la flotte samienne –, la question de trésors et de richesses publiques et privées doit être abordée.

[3073] Steinrück 1998, 27 ; sur les questions de la royauté et de la tyrannie grecques voir : Andrewes 1966 ; Berve 1967 ; Drews 1983 ; Carlier 1984 ; Barcelo 1993 ; De Libero 1996 ; Ogden 1997 ; sur la tyrannie de Polycrate voir : Andrewes 1966, 117-122 ; Stein-Hölkeskamp 1999 ; Sian 2009, 39-41 ; Stein-Hölkeskamp 2009, 108-111.

[3074] Andrewes 1966, 20, "yet other (mostly earlier) writers treat the words as synonyms", 23, l'auteur remarque que Pindare utilise trois fois le terme de roi et une fois le terme de tyran pour désigner Hiéron de Syracuse.

[3075] Andrewes 1966, 27.

[3076] Andrewes 1966, 28 ; Stein-Hölkeskamp 2009, 101, "Plato and Aristotle characterize tyranny as a type of rule that exclusively serves the personal interests of its holder. The aim of each tyrant is to enjoy the pleasures of life" ; McGlew 1993, 29-30, "the tyrant is barbarous and even bestial in his appetites and almost godlike in his ability to realize them. In his enemies'view, the tyrant's pursuit of limitless pleasures leads him down a path of self-destruction".

[3077] Steinrück 1998, 33.

[3078] Hdt. 3.42, "Ἀνὴρ ἁλιεὺς λαβὼν ἰχθὺν μέγαν τε καὶ καλὸν ἠξίου μιν Πολυκράτεϊ δῶρον δοθῆναι. Φέρων δὴ ἐπὶ τὰς θύρας Πολυκράτεϊ ἔφη ἐθέλειν ἐλθεῖν ἐς ὄψιν, χωρήσαντος δέ οἱ τούτου ἔλεγε διδοὺς τὸν ἰχθύν·'Ὦ βασιλεῦ, ἐγὼ τόνδε ἑλὼν οὐκ ἐδικαίωσα φέρειν ἐς ἀγορήν, καίπερ ἐὼν ἀποχειροβίοτος, ἀλλά μοι ἐδόκεε σέο τε εἶναι ἄξιος καὶ τῆς σῆς ἀρχῆς· σοὶ δή μιν φέρων δίδωμι'".

[3079] Hdt. 3.142, "Εμοί, ὡς ἴστε καὶ ὑμεῖς, σκῆπτρον καὶ δύναμις πᾶσα ἡ Πολυκράτεος ἐπιτέτραπται".

[3080] McGlew 1993, 126, note 4.

Pour ce faire, nous nous intéressons dans un premier temps à un épisode singulier et significatif qui survient à Samos peu après la disparition de Polycrate. Un très vif débat[3081] se fait jour au sein de la population samienne. Proposant de modifier la *politeia* pour ne pas verser dans ce qu'il considère être des excès de Polycrate, Maiandrios – favori du défunt tyran – propose de conserver pour lui-même et ses descendants le sacerdoce de Zeus libérateur et surtout six talents prélevés sur les biens de Polycrate (ἐκ μέν γε τῶν Πολυκράτεος χρημάτων ἐξαίρετα ἓξ τάλαντά μοι γενέσθαι). Devant une assemblée de Samiens, cette annonce est mal reçue et Télésarchos attaque ouvertement Maiandrios en lui demandant au contraire des comptes au sujet des richesses qu'il a administrées (Ὁ μὲν δὴ ταῦτα τοῖσι Σαμίοισι ἐπηγγέλλετο, τῶν δέ τις ἐξαναστὰς εἶπε· 'Ἀλλ' οὐδ' ἄξιος εἶς σύ γε ἡμέων ἄρχειν, γεγονώς τε κακῶς καὶ ἐὼν ὄλεθρος, ἀλλὰ μᾶλλον ὅκως λόγον δώσεις τῶν μετεχείρισας χρημάτων'). Hérodote nous précise que ce Télésarchos fait partie des premiers des citoyens samiens (ἐὼν τοῖσι ἀστοῖσι δόκιμος)[3082]. Ce même citoyen est plus tard emprisonné – avec d'autres Samiens – alors qu'il était invité sous le prétexte de "rendre compte" des "richesses à rendre" (χρημάτων δώσων). Maiandrios souffrant visiblement d'un déficit de légitimité et d'autorité, un véritable débat public – presque une procédure de *dokimasie* – s'ouvre quant aux richesses amassées pendant l'exercice tyrannique précédent. Les deux parties opposées sur les modalités de règlement de la question s'accordent au moins sur le fait que tout ou partie – c'est là l'objet du débat – des richesses de Polycrate doit être retourné aux citoyens samiens suivant les termes d'une nouvelle *politeia*. Si l'on prête foi au souci de justice et d'équité de Maiandrios au début de l'affaire, on comprend l'enjeu financier que représente le processus de mutation du trésor de Polycrate. Les six talents ne représentent pas la totalité des richesses accumulées par le tyran. Une somme beaucoup plus considérable devait être en jeu et, pour Télésarchos, Maiandrios n'en est que le trésorier qui, comme tout gestionnaire, doit rendre

---

[3081] Hdt. 3.142-143, "Τῆς δὲ Σάμου Μαιάνδριος ὁ Μαιανδρίου εἶχε τὸ κράτος, ἐπιτροπαίην παρὰ Πολυκράτεος λαβὼν τὴν ἀρχήν· τῷ δικαιοτάτῳ ἀνδρῶν βουλομένῳ γενέσθαι οὐκ ἐξεγένετο. Ἐπειδὴ γάρ οἱ ἐξηγγέλθη ὁ Πολυκράτεος θάνατος, ἐποίεε τοιάδε. Πρῶτα μὲν Διὸς Ἐλευθερίου βωμὸν ἱδρύσατο καὶ τέμενος περὶ αὐτὸν οὔρισε τοῦτο τὸ νῦν ἐν τῷ προαστείῳ ἐστί. Μετὰ δέ, ὥς οἱ ἐπεποίητο, ἐκκλησίην συναγείρας πάντων τῶν ἀστῶν ἔλεξε τάδε· 'Ἐμοί, ὡς ἴστε καὶ ὑμεῖς, σκῆπτρον καὶ δύναμις πᾶσα ἡ Πολυκράτεος ἐπιτέτραπται, καί μοι παρέχει νῦν ὑμέων ἄρχειν. Ἐγὼ δὲ τὰ τῷ πέλας ἐπιπλήσσω, αὐτὸς κατὰ δύναμιν οὐ ποιήσω· οὔτε γάρ μοι Πολυκράτης ἤρεσκε δεσπόζων ἀνδρῶν ὁμοίων ἑωυτῷ οὔτε ἄλλος ὅστις τοιαῦτα ποιέει. Πολυκράτης μέν νυν ἐξέπλησε μοῖραν τὴν ἑωυτοῦ, ἐγὼ δὲ ἐς μέσον τὴν ἀρχὴν τιθεὶς ἰσονομίην ὑμῖν προαγορεύω. Τοσάδε μέντοι δικαιῶ γέρεα ἐμεωυτῷ γενέσθαι, ἐκ μέν γε τῶν Πολυκράτεος χρημάτων ἐξαίρετα ἓξ τάλαντά μοι γενέσθαι, ἱρωσύνην δὲ πρὸς τούτοισι αἱρέομαι ἐμοί τε αὐτῷ καὶ τοῖσι ἀπ' ἐμέο αἰεὶ γινομένοισι τοῦ Διὸς τοῦ Ἐλευθερίου, τῷ αὐτός τε ἱρὸν ἱδρυσάμην καὶ τὴν ἐλευθερίην ὑμῖν περιτίθημι'. Ὁ μὲν δὴ ταῦτα τοῖσι Σαμίοισι ἐπηγγέλλετο, τῶν δέ τις ἐξαναστὰς εἶπε· 'Ἀλλ' οὐδ' ἄξιος εἶς σύ γε ἡμέων ἄρχειν, γεγονώς τε κακῶς καὶ ἐὼν ὄλεθρος, ἀλλὰ μᾶλλον ὅκως λόγον δώσεις τῶν μετεχείρισας χρημάτων'. Ταῦτα εἶπε ἐὼν ἐν τοῖσι ἀστοῖσι δόκιμος, τῷ οὔνομα ἦν Τελέσαρχος τοῦ τύραννος καταστήσεται, οὐ δὴ ἔτι ἐν νόῳ εἶχε μετιέναι αὐτήν, ἀλλ' ὡς ἀνεχώρησε ἐς τὴν ἀκρόπολιν, μεταπεμπόμενος ἕνα ἕκαστον ... ὡς δὴ λόγον τῶν χρημάτων δώσων, συνέλαβέ σφεας καὶ κατέδησε. Οἱ μὲν δὴ ἐδεδέατο, Μαιάνδριον δὲ μετὰ ταῦτα κατέλαβε νοῦσος. Ἐλπίζων δέ μιν ἀποθανέεσθαι ὁ ἀδελφεός, τῷ οὔνομα ἦν Λυκάρητος, ἵνα εὐπετεστέρως κατάσχῃ τὰ ἐν τῇ Σάμῳ πρήγματα, κατακτείνει τοὺς δεσμώτας πάντας· οὐ γὰρ δή, ὡς οἴκασι, ἐβούλοντο εἶναι ἐλεύθεροι" ; sur ce point voir aussi : McGlew 1993, 124-131 ; Kurke 1999, 122-125.

[3082] Hdt. 3.143, "Ταῦτα εἶπε ἐὼν τοῖσι ἀστοῖσι δόκιμος, τῷ οὔνομα ἦν Τελέσαρχος" ; Kurke 1999, 126, sur la compétition entre Maiandrios et ses frères et les *dokimoi* samiens ; McGlew 1993, 125, 127, au sujet de Télésarchos.

des comptes. Comme l'exprime très justement J. F. McGlew, "the Samians were Polycrates'heirs ; Maiandrius was not"[3083]. Cela n'empêche pas, par la suite, Maiandrios de consacrer à Héra tout le mobilier précieux de l'*andrôn* de Polycrate[3084]. Si cette consécration n'est pas précisément datée, il pourrait s'agir là d'un procédé permettant de reverser une partie des richesses de Polycrate dans le domaine public. Enfin, s'agissant toujours du même personnage, il est aussi question de la manière dont il fuit Samos assiégée par les Perses en s'embarquant avec de nombreux vases à boire en or et en argent (ποτήρια ἀργυρεά τε καὶ χρύσεα) en grand nombre[3085]. Visiblement, il garde pour lui-même de grandes richesses.

Tous ces éléments parlent en faveur d'une confusion entre la sphère publique et la sphère privée du tyran. Le tyran est à la fois une personne privée et une personne publique qui représente l'État. Polycrate et Maiandrios ne confondent pas véritablement leur propre richesse et celle de la cité, ils semblent plutôt n'établir aucune distinction entre les deux. Les biens de la cité sont les biens du tyran et vice versa. À l'instar de la flotte qui est celle de Polycrate et donc celle de la cité[3086], l'établissement de la tyrannie induit une gestion à la fois publique et privée des ressources de la cité. Cette absence de distinction ou plutôt cette indifférenciation est visiblement à l'origine de la centralisation des richesses de l'État dans les mains d'un seul individu. De cette concentration des richesses découlent la capacité de mise en oeuvre rapide et la coordination facilitée de nombreux projets. On est ici assez éloigné de la tradition philosophique du IV^{e} siècle; tradition d'après laquelle la richesse accumulée par le tyran a deux destinations principales que sont la satisfaction des propres désirs du tyran et la protection du pouvoir contre les opposants éventuels[3087].

À ce titre, l'économie tyrannique se situe là où confinent le public et le privé. Le tyran gère de manière privée ce qui relève du domaine public. Le tyran retient à lui des décisions et des ressources dans un système qui se superpose et englobe le système civique. Le poisson mangeur d'anneau n'est pas amené à l'agora mais dans un autre lieu d'échange, le palais de

---

[3083] McGlew 1993, 128, au sujet des Samiens, "for them, it lay in the nature of his position as Polycrates'secretary that he was responsible for his actions ; and the Samians, as Telesarchus makes clear in his response, had every intention of holding him responsible".

[3084] Hdt. 3.123, au sujet de Maiandrios fils de Maiandrios "ὅς οἱ ἦν γραμματιστής· ὃς χρόνῳ οὐ πολλῷ ὕστερον τούτων τὸν κόσμον τὸν ἐκ τοῦ ἀνδρεῶνος τοῦ Πολυκράτεος ἐόντα ἀξιοθέητον ἀνέθηκε πάντα ἐς τὸ Ἥραιον".

[3085] Hdt. 3.148.

[3086] cf. supra II.1.1.2.

[3087] Stein-Hölkeskamp 2009, 101, d'où un recours qui serait systématique aux mercenaires ; McGlew 1993, 30, "For all Greeks, the tyrant's personnal freedom and the political power that gave it to him had an obvious purpose : to make him happy", 33, "Tyrants did not tolerate superiors or equals. Rival aristocrats were common victims of a tyrant's envy" ; Reden 1997, 171 ; Th. 1.17, Thucydide explique que l'unique intérêt de ces tyrans à "courte vue" se résumait à leur propre personne et à l'accroissement de leur maison.

Polycrate[3088]. Don gracieux, il y est échangé contre un repas, la compagnie et la sympathie du tyran. Personnalisant et privatisant le pouvoir, le tyran crée aussi une opportunité de contournement ou d'évitement de l'échange marchand pour une certaine catégorie de biens.
S'agissant des comportements de Polycrate, l'hypothèse formulée par L. Kurke d'une transgression permanente est très pertinente pour lire l'économie du tyran. Le même auteur définit l'incapacité à fixer les bornes "soi et de l'autre" comme "the tyrannic problem par excellence in Greek thought"[3089]. En transgressant les anciennes bornes et les anciennes catégories, le tyran propose une définition personnelle de l'espace public et des catégories[3090].
On rappelle à ce propos l'hypothèse déjà formulée selon laquelle le projet naval polycratéen frappe les esprits samiens en ce qu'il propose un rapport étatique d'alliance mettant en péril les anciennes relations diplomatiques d'hospitalité et d'amitié.
Nonobstant les réussites et les effets économiques dynamisants impulsés par le tyran, la pérennité de ce nouvel équilibre – de cette nouvelle définition – est menacée par son paramètre essentiel, sa personnalisation. Comme le suggère le contexte social troublé après la mort de Polycrate, cette définition personnelle de l'espace public ne survit pas à son auteur. L'autorité disparue du tyran ne légitime plus cette indifférenciation entre le trésor privé du tyran et le trésor public de la cité. Les citoyens samiens s'empressent de rappeler cette distinction à Maiandrios et de lui demander des comptes.

En définitive, il apparaît que Polycrate porte bien son nom. La frénésie des activités et projets qui lui sont associés est saisissante. Le concept d'économie du tyran soulève d'importantes questions. Il est délicat de saisir à quel moment, à quel stade une juxtaposition d'actions *ad hoc* fait éventuellement système et esquisse un projet unifié. Comme l'explique déjà G. Shipley, il est évident que le tyran est sensible aux questions d'échange et aux activités commerciales. L'auteur rejette pourtant toute idée de projet économique unifié.
La coordination des différents projets et le volontarisme politique évoquent pourtant ce qui se rapproche d'un vrai projet économique. Par la mise en œuvre de grands travaux, la mobilisation et l'attraction des savoir-faire, l'innovation, l'encouragement et l'implantation de nouvelles activités à haute valeur ajoutée et une politique navale agressive, Polycrate accroît les perspectives d'activités, de production, de consommation et d'échanges des Samiens. Ses poètes et hommes savants disent le monde et les fleurs samiennes dispensent le désir et sa

[3088] Hdt. 3.42 ; Kurke 1999, 109-111, pour une analyse symbolique de l'épisode de l'anneau, 110, "the fisherman is in the anomalous position of restoring to Polykrates his identity and his 'royal' authority. From this perspective, Polykrates is not even the fisherman's equal, but his inferior, incalculabily in his debt for a gift he can never repay".
[3089] Kurke 1999, 117.
[3090] Kurke 1999, 117.

satisfaction. Les comportements agonistiques de l'élite aristocratique samienne font vraisemblablement l'objet d'un contrôle et d'une reconcentration. L'autorité personnelle et publique du tyran crée un tout supérieur commun et répond, dans une certaine mesure, aux tensions entre les revendications du *dèmos* et les prétentions de l'élite aristocratique au pouvoir d'un petit nombre. Le tyran définit ou redéfinit l'espace public. Il dit les catégories et les hiérarchies sociales[3091].

Cette coordination économique proposée par le tyran se superpose aux autres ressorts économiques samiens que sont les activités de prédation, les comportements des élites et l'échange marchand. Intégrés, ces ressorts connaissent des reconfigurations. Sans disparaître pour autant, les pratiques de reconnaissance sociale des élites sont contrôlées, contraintes et perdent probablement de leur importance[3092]. Les activités de prédation connaissent au contraire un changement d'échelle impressionnant. Enfin, ces activités, les grands programmes polycratéens et l'implantation de nouvelles activités entraînent logiquement une densification des échanges marchands à Samos dans les années 530-520 a.C.

Les réalisations, l'indépendance et la gloire du tyran sont aussi celles de la cité et des citoyens qui sont associés directement ou indirectement à cette période de prospérité. De cette prospérité partagée découle un renforcement de la convention d'obéissance autour de la forme de gouvernement qu'incarne Polycrate. Les troubles internes des années 520 ne semblent pas mettre visiblement en danger cette adhésion. C'est tout le contraire au moment où disparaît Polycrate. L'adhésion et la convention d'obéissance ne survivent pas à ce fatal revers de fortune. Clairement, les Samiens n'adhéraient donc pas à une forme de gouvernement mais à un projet civique.

La personnalisation de l'économie tyrannique explique ainsi tout en même temps sa réussite et sa limite principale. Une personne incarnant le pouvoir et l'autorité de la cité, la capacité de mobilisation des moyens et la cohérence des projets apparaissent avec force. Toutefois, la pérennité de cette forme économique définie par un seul est directement fonction de la pérennité du pouvoir personnel qu'il incarne. De fait, plus que l'économie tyrannique, nous préférons l'appellation d'économie du tyran en ce qu'elle marque la personnalisation de son expression. Pour le dire autrement, si les définitions de Polycrate et d'Aiakès le jeune relèvent de l'économie tyrannique, leurs expressions et contextes font de l'économie du tyran Polycrate, une économie différente de celle de son neveu Aiakès. Le rapport à l'extérieur est manifestement très différent. Tandis que l'économie de Polycrate est résolument orientée vers

[3091] Prost 2010, 206, "la définition des classes sociales est corrélative du développement de structures étatiques qui ont permis à une société comme la société athénienne de dépasser une organisation en oikoi égalitaires pour fonder une société hiérarchisée et centralisée".

[3092] Shipley 1987, "if there are fewer great works after about 550, it is not because Samos was impoverished but because wealth was being put to different uses".

une forme d'autonomie et une politique extérieure agressive, l'économie d'Aiakès est une économie intégrée à l'ensemble perse et sa dimension tributrice[3093].

D'un point de vue historiographique, la période polycratéenne constituant indubitablement une *acmè* dans l'histoire samienne[3094], celle-ci tend à reverser les expériences tyranniques suivantes dans une spirale décliniste samienne. Si ce point historiographique méritait en d'autres temps un développement particulier, nous laissons cette question de côté. Nous nous contenterons simplement de relever trois points. Premièrement, les tyrannies post-polycratéennes – de celle de Syloson à celle de Théomestor – sont intégrées à l'ensemble perse. Le lien entre ces tyrannies et le pouvoir perse est d'ordre essentiel. Deuxièmement, cette intégration politique soulève la question des effets produits sur la vie économique samienne. Certains indices laissent croire à leur importance. Hérodote décrit ainsi comment les Perses – avec des soldats forcés samiens – quittent Samos à bord de leurs navires et font jonction avec le reste de l'armée à proximité du Mycale[3095]. Il est donc assuré que l'île samienne abrite une forte garnison perse avant 479 a.C. Soutenu par les Perses, le retour de Syloson le Jeune suggère la possibilité d'une présence militaire perse à partir de 518 a.C[3096]. Plus généralement et en raison de la qualité des infrastructures portuaires samiennes, on imagine mal cette grande base navale laissée sans surveillance par les Perses. Enfin et par extension, cette perte d'autonomie ne dit rien d'un déclin économique samien. Si la seconde série au sanglier ailé intervient après la période polycratéenne sous la tyrannie d'Aiakès, l'estimation du nombre originel de coins de droit témoigne de la mise en œuvre d'un monnayage très important portant sur une grande quantité d'argent[3097].

L'intégration des économies samiennes dans des ensembles politiques plus importants soulève potentiellement de nombreuses questions. Dans une dernière sous-partie, nous souhaitons discuter des modalités et des implications relatives à l'intégration des Samiens dans la ligue de Délos et, plus encore, dans l'*archè* des Athéniens.

[3093] Georges 2000, 10, sur les perspectives économiques ouvertes par l'intégration de la cité samienne à l'ensemble perse, " the Persian presence in the Levant and Europe redirected, rather than depressed, the Ionian economy.The Persians ...offered new opportunities to the Ionians by integrating them into their empire".

[3094] Galvagno 1994, 47.

[3095] Hdt. 9.96.

[3096] Shipley 1987, 103-104.

[3097] Sur cette question cf. supra III.3.3.3.1.

III.5. Une économie intégrée à l'*archè* athénienne

Jusqu'à maintenant, cette synthèse pourrait donner l'impression d'un essai d'histoire économique sans les Athéniens. Pour le V^e^ siècle et la période allant des guerres médiques à 404/403 a.C., il ne saurait être question de ne pas discuter de l'influence des Athéniens sur la vie économique samienne. Dans le cadre de la Ligue de Délos, nous pouvons d'ores et déjà signaler que les Samiens sont à la fois les premiers des alliés athéniens et aussi les derniers. L'alliance athénienne est un point de référence essentielle pour comprendre les choix et les perspectives économiques samiennes de 478/477 à 404/403 a.C.

Ne serait-ce que par la création d'une zone tributaire sous domination athénienne, la ligue de Délos comprend une dimension économique évidente. La constitution de cet espace de domination est directement liée à l'importance de la flotte de guerre des Athéniens. Comme nous l'avons proposé, les Samiens semblent avoir fait eux-mêmes cette expérience dans les années 530-520 a.C. L'expérience samienne constitue d'ailleurs une référence pour penser la forme de domination maritime que proposent les Athéniens[3098]. L'historiographie de l'alliance athénienne du V^e^ siècle tourne autour des thématiques principales que sont sa dimension impérialiste et d'empire et ses implications ou finalités économiques[3099]. Si A. Bresson rappelle à juste titre qu'il ne faut pas forcément déduire de la constitution d'un ensemble politique celui d'un espace économique – la puissance économique d'Athènes est en effet à l'origine de la constitution de la grande flotte permettant la constitution de cet espace –[3100], la sécurisation des approvisionnements et les perspectives économiques sous-tendent clairement certains moments forts de l'histoire de la ligue de Délos. La guerre contre les Thasiens est clairement associée à un différend d'ordre commercial quant à la pérée de la cité. L'alliance défensive avec Corcyre, la colère des Corinthiens, le décret de Mégare, et plus tard les décrets athéniens comme celui de Cléarchos finissent de convaincre de la portée économique de l'*archè* des Athéniens. À l'appui de nombreux indices fournis par les sources littéraires, épigraphiques et archéologiques, C. Pébarthe propose de définir cette archè comme une "zone de domination dont la nature économique ne saurait être niée"[3101]. Bien entendu,

---

[3098] cf. supra II.2.1.3.1 ; sur cette question voir aussi Bresson 2008, 215.

[3099] Sur cette question voir en premier lieu : Meiggs 1979 ; Mattingly 1987 ; Figueira 1998 ; Pébarthe 2000 ; Kallet 2001 ; Brun 2005 ; Pébarthe 2006 ; Bresson 2008, 214-219 ; Pébarthe 2008a et 2008b ; Ma *et al*. 2009 ; Pébarthe 2011.

[3100] Bresson 2008, 215.

[3101] Pébarhe 2011, 75-76, sur les exemples des *emporia* de Thasos et les ruptures d'approvisionnement constatées en Crète et à Corinthe notamment, l'interprétation dominante consiste à y voir l'effet d'un embargo athénien ; sur ces points voir aussi : Pébarthe 1999 ; Pébarthe 2000 ; Pébarthe 2008a.

les modalités et datations précises de certains dispositifs nous échappent en partie. Pour ne citer qu'un exemple essentiel à notre propos, le décret de Cléarchos qui réglemente l'usage des poids, mesures et monnaies athéniens [3102] dans l'*archè* pose et un problème d'interprétation et de datation[3103]. Trois datations ou fourchettes de datation ont été proposées. Dans le premier cas de figure, le décret interviendrait très tôt vers 450 a.C. Outre la forme de certaines lettres, cette interprétation relève d'une tendance historiographique considérant le fort développement de l'impérialisme athénien dans les années 440 à la suite de la Paix de Callias. Comme le souligne C. Pébarthe, cette datation haute a servi de référence principale à l'élaboration de nombreuses typo-chronologies numismatiques [3104]. Pour ce qui nous concerne, J. P. Barron retient l'hypothèse d'un décret passé vers 448 a.C. interdisant aux alliés de frapper leur propre monnayage d'argent. Il précise toutefois qu'il n'est pas certain que ce décret ait frappé les "trois alliées spéciales" que sont les cités de Chios, Lesbos et Samos[3105]. Pour le monnayage samien du V^e^ siècle, la lecture et la chronologie proposées par l'auteur sont donc forcément orientées par cette datation haute. Du fait de nouvelles découvertes monétaires et du nouveau fragment du décret découvert à Aphytis, on tend assez largement à abandonner cette option[3106]. La seconde datation placerait la prise de cette décision dans les années 420 a.C., vers la même époque que le décret de Cleinias[3107]. Enfin, sous l'impulsion de L. Kallet notamment, on propose une autre datation dans les années 410 a.C. Partant de l'idée que l'abandon – temporaire – du tribut pour une taxe du vingtième sur les échanges en 414/413 a.C. ne se comprend qu'à la condition d'une uniformisation préalable des poids et mesures et du système monétaire ; le décret de Cléarchos semble constituer un préalable indispensable à un tel changement dans le mode de fonctionnement de l'empire[3108]. Dans le même temps, les spécialistes de la question tendent à ne plus faire de ce décret une étape de plus dans l'expression de l'impérialisme athénien. On considère plutôt qu'il s'agit là d'une manière de faciliter les échanges en uniformisant les pratiques. Suivant cette hypothèse

[3102] *IG*. 13, 1453.

[3103] Sur cette question voir en particulier : Mattingly 1987 ; Figueira 1998, 419-423 ; Brun 2005, 53, n°18 ; Papazarkadas 2009, 72-73, sur les différents fragments récupérés à Aphytis, Cos, Symé, Siphnos et peut-être Olbia ; Pébarthe 2011, 76-79.

[3104] Pébarthe 2011, 76-77.

[3105] Barron 1966, 81.

[3106] Pébarthe 2011, 76-77 ; Kroll 2009, 200-201, sur la continuation de nombreux monnayages civiques jusque dans les années 430-420.

[3107] Papazarkadas 2009, 72 ; Pébarthe 2011, 77, note 68, un passage des Oiseaux d'Aristophane jouée en 414 a.C. semble clairement faire référence à ce décret ; les tenants de cette datation beaucoup plus basse

[3108] Pébarthe 2011, 79 ; Kallet 2001, 205-225, 218, "if the allusion in the *Birds* is indeed a reference to the "Standard Decree", as I think it is, then the latter should not postdate the spring of 414, the year in which some placed the *eikoste*"

à laquelle nous souscrivons, le décret témoigne de "l'intégration des échanges au sein de l'*archè*". Visiblement, l'*archè* participe d'une forme d'intégration économique[3109].

Partant de ces considérations, nous souhaitons discuter des modalités et des implications économiques relatives à l'intégration de la cité samienne dans l'espace de domination contrôlé par les Athéniens. De nombreuses sources – littéraires, épigraphiques et numismatiques notamment – permettent d'étudier le changement économique qu'induit la participation samienne à l'*archè*. Au cours du V^e^ siècle, celle-ci semble connaître trois temps ou plutôt trois expressions différentes sur lesquelles nous proposons de concentrer notre étude. Le premier temps correspond à une période d'entente cordiale et de bonne intelligence, les Samiens, principaux alliés des Athéniens, participant à la construction de l'*archè*. Ensuite vient le temps de la révolte et d'une volonté de détachement de l'ensemble athénien. Enfin, il s'agit de présenter la période de la guerre d'Ionie et de réfléchir au degré d'intégration de la vie économique samienne dans le système athénien.

III.5.1. Des Samiens promoteurs de la Ligue de Délos (478/477-441 a.C.)

Très rapidement après la victoire des Grecs à Salamine – où d'ailleurs combattaient des trières samiennes du côté perse[3110] – certains Samiens sollicitent l'aide des Grecs et notamment des Athéniens pour libérer leur île des Perses et de leur représentant le tyran Théomestor[3111]. Le principe général de la démarche était de se libérer du joug perse en intégrant l'alliance grecque. S'agissant de l'intégration des Samiens à cette alliance[3112], deux points essentiels doivent d'abord être soulignés.

Le premier résulte du principe officiel de la ligue athénienne qui était de poursuivre la guerre et de ravager les terres du Roi en représailles des torts subis[3113]. Il n'était donc plus question d'avoir accès directement aux territoires sous contrôle achéménide[3114]. Considérant les zones

[3109] Pébarthe 2011, 78-79 ; Figueira 1998, 422-423, l'auteur propose estime que les monnayages locaux ne sont pas interdits mais que les alliés ont l'obligation de reconnaître la validité des monnaies, poids et mesures attiques ; Bresson 2008, 219, sur l'effet unificateur des zones de domination.

[3110] Hdt. 8.85, Philacos et Théomestor commandent le contingent samien et le dernier est par la suite tyran de l'île.

[3111] Hdt. 8.85, 9.90.

[3112] Meiggs1979 , 33-34.

[3113] Th. 1.96.1.

[3114] Georges 2000, 10, sur les perspectives économiques ouvertes par l'intégration de la cité samienne à l'ensemble perse, " the Persian presence in the Levant and Europe redirected, rather than depressed, the Ionian economy.The Persians ...offered new opportunities to the Ionians by integrating them into their empire".

principalement et traditionnellement ciblées par les Samiens, comme Chypre et surtout l'Égypte, les conséquences commerciales sont certainement immédiates pour les Samiens. En d'autres termes, le choix du groupe samien d'intégrer cette nouvelle alliance entraîne logiquement une réorganisation de l'économie samienne.

Le second point concerne le statut de Samos au sein de cette alliance. Il est en effet remarquable que les Samiens ne sont pas – jusqu'en 439 – des alliés comme les autres[3115]. À l'instar des Mytiléniens et des gens de Chios, les Samiens fournissent non pas le *phoros* en argent mais participent aux campagnes de la Ligue en fournissant navires de guerre, hommes et matériel. Les Samiens représentent pendant presque quarante ans ce que Cléon distingue comme les "alliés autonomes"[3116]. Il nous faut considérer plus précisément les implications d'un tel statut.

III.5.1.1. Les grands alliés des Athéniens

Dans le cadre de la ligue de Délos, il semble en effet y avoir une superposition de deux niveaux d'alliance. Le premier est générique et commun à tous les alliés qui payent le *phoros*. Le second est quant à lui particulier et appelle des règlements bilatéraux, des conventions (*symbolai*), avec certains alliés. L'argument décisif qui permet cette affirmation réside dans le fameux décret réglant l'accord entre Athènes et Phasélis, peut-être dans les années 460 ou 450 a.C[3117]. Il est possible qu'un premier accord intervienne peu de temps avant la bataille de l'Eurymédon. Les commentateurs sont unanimes. Des considérations tactiques nécessitaient, si ce n'est le soutien, au moins la neutralité des Phasélitains dont la cité se trouve à proximité du lieu de la bataille. Pour ce faire, il est question dans le décret de la médiation des gens de Chios[3118]. Les Phasélitains n'acceptent d'entrer dans l'alliance athénienne qu'aux mêmes conditions que les Chiotes. Le décret est avant tout une convention essentiellement judiciaire établissant les modalités de règlement des litiges portant sur les contrats, donc les affaires

---

[3115] Sur ce point voir : Quinn 1982, 10-23 ; Shipley 1987, 109-112 ; Figueira 1998, 166-174.

[3116] Th. 3.39.2, "νῆσον δὲ οἵτινες ἔχοντες μετὰ τειχῶν καὶ κατὰ θάλασσαν μόνον φοβούμενοι τοὺς ἡμετέρους πολεμίους, ἐν ᾧ καὶ αὐτούς τριήρων παρασκευῇ οὐκ ἄφαρκτοι ἦσαν πρὸς αὐτούς, αὐτόνομοί τε οἰκοῦντες καὶ τιμώμενοι"

[3117] *IG* 1^3 10 ; Meiggs & Lewis 1969, 31 ; Brun 2005, 29, n°5 ; Pébarthe 2007b, 239-240, pour un mise au point quant à la datation de l'inscription, l'auteur retient "l'intervalle" épigraphique 466-412 a.C.

[3118] Bresson 1980, 42, note 114, l'auteur propose de voir l'origine ou le renforcement de l'amitié entre Chios et Phasélis dans leur coopération au sein de l'Hellénion, cf. Plut., *Cim.*, 12, 3-4, "Il se dirigea vers la ville de Phasélis, qui était grecque, mais qui refusa de recevoir sa flotte et d'abandonner le parti du roi. Alors il ravagea son territoire et attaqua ses murs. Cependant les Chiotes, qui naviguaient avec lui et qu''une vieille amitié (ἐκ παλαιοῦ φιλικῶς ἔχοντες) liait aux gens de Phasélis, s'employaient à adoucir Cimon et en même temps ils leur lançaient par-dessus les remparts des billets attachés à leurs flèches pour les informer de leurs démarches. Finalement, Cimon conclut un accord aux termes duquel Phasélis devait lui verser dix talents et lui fournir un contingent pour sa campagne contre les barbares" (Ἐπιπλεύσαν δὲ τῇ πόλει τῶν Φασηλιτῶν, Ἑλλήνων μὲν ὄντων, οὐ δεχομένων δὲ τὸν στόλον οὐδε βουλομένων ἀφίστασθαι βασιλέως, τήν τε χώραν κακῶς ἐποίει καὶ προσέβαλλε τοῖς τείχεσιν. Οἱ δὲ Χῖοι συμπλέοντες αὐτῷ, πρὸς δὲ τοὺς φασηλίτας ἐκ παλαιοῦ φιλικῶς ἔχοντες, ἅμα μὲν τὸν Κίμωνα κατεπράυνον, ἅμα δὲ τοξεύοντες ὑπὲρ τὰ τείχνη βιβλίδια προσκείμενα τοῖς ὀιστοῖς ἐξήγγελλον τοῖς φασηλίταις. Τέλος δὲ διήλλαξεν αὐτοὺς ὅπως δέκα τάλαντα δόντες ἀκολουθῶσι καὶ συστρατεύωσιν ἐπὶ τοὺς βαρβάρους).

commerciales. Cette remarque laisse penser, c'est notamment l'avis d'A. Bresson, que la convention a d'ores et déjà été reconnue par les deux parties de manière générale. Il semble qu'il ne s'agisse ici que d'un additif précisant les dispositions relatives au traitement juridique des contrats[3119]. Cela constitue la raison pour laquelle certains commentateurs comme P. Brun estiment probable que le décret date plutôt de *c.* 450 a.C[3120]. L'expression "comme pour les gens de Chios" (καθάπερ X[ίοις...]) atteste d'un autre accord bilatéral entre Athènes et Chios et induit une différence de traitement vis-à-vis des autres alliés des Athéniens.

Le cas de Phasélis est une affaire complexe et mérite que l'on s'y arrête. Dans la *Vie de Cimon*, les Phasélitains refusent d'abord de recevoir la flotte de la ligue athénienne – pas moins de trois cents navires d'après Plutarque[3121] – et, de fait, d'abandonner l'alliance avec les Perses. Le fils de Miltiade les tient dès lors pour des ennemis et les traite comme tels. Pourquoi une telle attitude vis-à-vis des "libérateurs" des Grecs ? Certes, dans cette zone géographique l'affaire n'est pas entendue et les Perses disposent encore de forces très impressionnantes stationnées à proximité. Il est même question de renforts supplémentaires attendus[3122]. Mais la raison la plus souvent avancée est celle d'intérêts économiques bien compris qui décident de la posture initiale des Phasélitains. Depuis la constitution de la ligue de Délos, ils demeurent quasiment les seuls Grecs à conserver un accès privilégié à l'Égypte. Comme l'indique le registre douanier d'Éléphantine que nous avons déjà étudié[3123], les navires phasélitains supportent certainement une bonne partie du trafic vers et depuis le delta. Si la plupart des Grecs n'ont plus accès aux places égyptiennes, les échanges ne s'arrêtent pas. L'état de guerre ne stoppe pas les échanges, mais réduit le nombre d'intermédiaires possibles. Placés en situation de quasi-monopole de 478 à l'arrivée de Cimon vers 468/466, l'abandon d'un tel statut ne va pas de soi pour les Phasélitains. Dans les premières discussions publiques à ce sujet, il est très probable qu'un consensus devait régner dans la cité. C'est seulement après les premières dévastations des Athéniens, et, encouragés, rassurés par la médiation et la présence des amis de Chios, que les Phasélitains négocient leur entrée dans la ligue par une première convention générale. Celle-ci est associée au versement d'un *phoros*[3124] et précisée par la suite dans le décret qui nous est parvenu.

[3119] Bresson 2008, 113.

[3120] Brun 2005, 30.

[3121] Plut., *Cim*., 12, 2.

[3122] Plut., *Cim*., 12, 5-6, entre 350 et 600 vaisseaux suivant les versions rapportées par Éphore et Phanodémos et transmises par Plutarque. À cela doit s'ajouter une puissante armée de fantassins.

[3123] Cf. supra II.2.3.3.

[3124] Plut., *Cim.*, 12, 3-4 ; Brun 2005, 30 ; Bresson 1980, 42, note 114, cf. *ATL* I, 434-435, après les dix talents initials, les Phasélitains payent un phoros régulier de 6 talents (454/453-451/450) puis de 3 talents (450/449-440/439) et de nouveau 6 talents (à partir de 433/432).

On peut raisonnablement souscrire à l'hypothèse formulée par A. Bresson d'une compensation de la perte des marchés orientaux – notamment de l'Égypte – par divers avantages[3125].

Les Phasélitains abandonnent finalement leurs principaux avantages commerciaux pour intégrer la Ligue de Délos suivant des conditions particulières et avantageuses. Ces dernières, précise l'inscription, étaient équivalentes à celles qui modalisaient les rapports commerciaux bilatéraux existant entre les Athéniens et les Chiotes. Considérant la situation présente et la conclusion d'un accord bilatéral prévoyant au moins un traitement juridique attentif des affaires phasélitaines à Athènes, la cité estime que cet avantage relatif constitue une relativement bonne compensation pour ses membres qui sont dès lors orientés et associés à un tout autre réseau. Cependant, il faut bien noter que les Phasélitains payent le *phoros* et ne fournissent aucune participation militaire directe. Phasélis représente donc un cas intermédiaire puisqu'elle intègre la ligue athénienne sous les mêmes conditions et suivant les mêmes avantages que les alliés "autonomes" et contribuant directement aux campagnes militaires tandis que les Phasélitains font partie des alliés payant le *phoros* en argent.

En raison de ces enjeux et des termes de la négociation, le décret pour les Phasélitains nous intéresse au plus haut point puisqu'il invite à concevoir le différentiel de traitement juridique des affaires commerciales existant entre les différents types d'alliés des Athéniens. Tandis que les alliés "mineurs" payant le *phoros* voient leur rapport à Athènes réglé, semble-t-il, de la même manière pour tous, les grands alliés "militaires" bénéficient de dispositifs avantageux réglant leur rapport à l'*hégémon*. Chez Thucydide, toujours dans le discours de Cléon, il est très clair que les principaux alliés sont depuis le début "estimés différemment des autres" alliés[3126]. La différence qualitative et de traitement des rapports avec ces alliés est nette dans l'esprit des Athéniens.

S'agissant de la cité des Samiens, qui fait partie de ces grands alliés de la première heure, il est probable qu'ils jouissaient, à l'instar des Chiotes, d'une convention particulière et, très probablement, du même genre d'avantages.

[3125] Bresson 2008, 114 ; Bresson 1980, 69, A. Bresson met justement en balance "le plus grand marché du monde méditerranéen" de l'époque classique et une cité micrasiatique d'un grand dynamisme commerciale et depuis longtemps membre de l'Hellénion de Naucratis cf. Hdt. 2.178.

[3126] Th. 3.39.2, "νῆσον δὲ οἵτινες ἔχοντες μετὰ τειχῶν καὶ κατὰ θάλασσαν μόνον φοβούμενοι τοὺς ἡμετέρους πολεμίους, ἐν ᾧ καὶ αὐτούς τριήρων παρασκευῇ οὐκ ἄφαρκτοι ἦσαν πρὸς αὐτούς, αὐτόνομοί τε οἰκοῦντες καὶ τιμώμενοι", on retrouve cette même même association entre l'autonomie et les honneurs dans un autre passage de Thucydide : Th .3.39.5 :"Χρῆν δὲ Μυτιληναίους καὶ πάλαι μηδὲν διαφερόντως τῶν ἄλλων ὑφ'ἡμῶν τετιμῆσθαι". Le verbe τιμάω-ῶ revient et il veut autant dire "être taxé, évaluer ou fixer la valeur" que "honorer ou tenir en honneur". De fait, ce passage peut se traduire par : "il aurait fallu, et depuis longtemps, ne pas estimer les Mytiléniens différemment des autres (alliés)"(trad. Belles Lettres légèrement modfiée A.D.).

III.5.1.2. Des Samiens promoteurs de la Ligue de Délos

Il nous faut ici revenir sur les premiers temps de l'intégration samienne dans l'alliance grecque puis dans la Ligue de Délos.

Bien avant Mycale, certains Samiens semblent déjà intéressés au soutien athénien. En 480 a.C., après la mise à sac d'Athènes par Xerxès, les Samiens se rendent directement suspects aux yeux des Perses pour avoir racheté et libéré pas moins de cinq cents Athéniens capturés à cette occasion. Selon les mots de l'historien, ce furent alors autant de têtes sauvées[3127]. Il est difficile de savoir quand intervient exactement ce rachat. Il est simplement précisé que les prisonniers arrivent à Samos sur des "navires" après la prise de la ville et de l'Acropole athénienne. Le plus probable est de penser que ces navires arrivent après Salamine, avec le reste de la flotte perse. Dans ce cas, il s'agirait d'une action d'une grande finesse diplomatique. Toujours associés au grand Roi, les Samiens se ménagent la reconnaissance des Athéniens en prévision de nouvelles victoires grecques. T. J. Quinn défend l'idée que les Samiens sont alors "perhaps eager to wipe out the memory of their island's contribution to the Persian cause at Salamis"[3128].

Comme en témoigne la très belle base inscrite de la statue funéraire d'Aischros fils de Zoïlos – dont l'inscription précise qu'il est samien – certains Samiens, peut-être des réfugiés, sont présents à Athènes dès la fin du VI^{e} siècle a.C[3129]. Entre la fin du VI^{e} siècle et le début du siècle suivant, trois Samiens sont inhumés à Athènes. En plus d'Aischros, nous retrouvons un Leanax[3130] et un Antistasios[3131]. Pour ces trois défunts, on précise clairement leur origine samienne (Σαμίο). Ces personnes et leurs descendants peuvent jouer un rôle important dans les rapports entre Samos et Athènses. Il n'est d'ailleurs pas impossible que le rachat des prisonniers athéniens utilise ce canal relationnel. Si des Samiens sont toujours probablement présents à Athènes au moment de l'évacuation de l'Attique, ils peuvent par la suite assez facilement rentrer en contact avec les autres Samiens qui ont participé à la campagne et

---

[3127] Hdt. 9.99, "πεντακοσίας κεφαλὰς τῶν Ξέρξεω πολεμίων λυσάμενοι".

[3128] Quinn 1982, 6.

[3129] *IG*. 12.6.2.892 (*IG*. 1^{3} 1366), les éditeurs proposent une datation ca. 520-490 a.C.; Musée du Céramique I 189, cette base a été remployée dans la construction du mur de Thémistocle et se trouvait dans le secteur de la porte du Pirée :

Αἴσχρο τõ Ζωίλο

Σαμίο

[3130] *IG*. 12.6.2.893 (*IG*. 1^{3} 1365) Athènes, ca. 510 a :

ἐς Σαμίοις γενναῖος ἀνὴρ ὑπὸ σήματι τῶιδε

Λεάναξ Ἡραγόρεω κεῖται ἀποπρὸ φίλων

[3131] *IG*. 12.6.2.896 (*IG*. 1^{3} 1368) Athènes, ca. 500-480 a.C :

Ἀντιστάσιος

[Σ]αμίο

disposent probablement d'un accès privilégié aux prisonniers. Samiens d'Athènes ou de Samos, la partie prenant l'initiative de ce geste peut facilement entrer en relation avec l'autre pour organiser le rapatriement des Athéniens.

Outre cela, la délégation samienne qui vient à la rencontre de la flotte grecque à Délos témoigne aussi de l'hésitation samienne. Hérodote précise bien que c'est à l'insu des Perses et de Théomestor, nouveau tyran de Samos installé par Xerxès, qu'une ambassade "non-officielle" envoyée par les Samiens[3132] rencontre Leutychidès et les autres Grecs à Délos[3133]. Les tensions samiennes internes sont vives. Le tyran – qui représente l'alliance perse et donc l'accès privilégié, ou au moins normalisé, aux places de commerce orientales sous contrôle achéménide – paraît assez isolé et seulement soutenu par la garnison perse stationnée à Samos[3134]. De leur côté, les ambassadeurs se présentent comme les envoyés des Samiens dans leur ensemble. La promesse d'Hégésistratos et des autres Samiens présents ne peut se comprendre autrement. Ils garantissent le soutien massif et zélé des Samiens (Σαμίους προθύμους συμμάχους). Au nom des Samiens, les ambassadeurs concluent une alliance avec les Grecs (αὐτίκα γὰρ οἱ Σάμιοι πίστιν τε καὶ ὅρκια ἐποιεῦντο συμμαχίης πέρι πρὸς τοὺς Ἕλληνας)[3135]. De fait, peu avant Mycale, ces éléments samiens semblent être les premiers des Ioniens à conclure une alliance avec les Grecs. Cependant, au vu de la présence d'un contingent samien à Mycale, il est vraisemblable que la capacité coercitive du tyran et surtout des Perses sur les Samiens empêche la mise en œuvre immédiate et effective de cette alliance. Au moment du débarquement grec à Mycale, les Samiens semblent encore assez nombreux dans les rangs de l'armée perse pour être désarmés et surveillés de peur de les voir passer à l'ennemi[3136]. Ce n'est que par la suite, voyant l'avantage tourner en faveur des Grecs, que les Samiens, désarmés, se retournent contre les Perses[3137]. Hérodote déclare ensuite que les autres Ioniens, voyant l'initiative samienne, décident de suivre le mouvement et de faire défection[3138].

Après la victoire grecque, cette alliance est validée lors du fameux conseil de Samos. Alors que la proposition péloponnésienne de l'évacuation totale des Ioniens d'Ionie ne rencontre

---

[3132] Hdt. 9.90, "πεμφθέντες ὑπο Σαμίων λάθρῃ τῶν τε Περσέων καὶ τοῦ τυράννου Θεομήστορος τοῦ Ἀνδροδάμαντος"

[3133] Hdt. 9.90, les ambassadeurs samiens se nomment Lampon fils de Thrasyclès, Athénagoras fils d'Archestratidès, et surtout Hégésistratos – dont le nom décide finalement Leutychidès – fils d'Aristagoras qui prend la parole.

[3134] Hdt. 9.96, il est intéressant de considérer qu'une fois arrivés à Samos, les Grecs mouillent à proximité de l'Héraion et se préparent au combat naval. Les Perses stationnés, conscients de leur infériorité sur mer, préfère, semble-t-il évacué et opéré une jonction avec les 60 000 hommes de Tigranès commandant du contingent mède.

[3135] Hdt. 9.92.

[3136] Hdt. 9.99.

[3137] Hdt. 9.103, "firent ce qu'ils pouvaient pour seconder les Grecs", "ἔρδον ὅσον ἐδυνέατο, προσωφελέειν ἐθέλοντες τοῖσι Ἕλλησι".

[3138] Hdt. 9.103.

aucun écho – pour ne pas dire une franche opposition et suscite même un début de défiance – les Grecs admettent officiellement dans la ligue hellénique "les Samiens, les Chiotes, les Lesbiens et d'autres insulaires"[3139].
Les Samiens, cette fois à Samos, prêtent une seconde fois serment de fidélité à l'alliance[3140]. Ceux-là, au même titre que les autres alliés, participent dès lors aux expéditions communes comme celle de Sestos[3141].

Peu après, se défiant de Pausanias comme les autres Ioniens[3142], les Samiens participent à la constitution d'une nouvelle alliance dont l'hégémonie est confiée aux Athéniens. Ces derniers sont présentés comme acceptant la proposition déjà formulée avant le rappel de Pausanias[3143]. L'hypothèse a été avancée qu'il s'agissait là du résultat d'un complot fomenté par les Athéniens en intelligence avec les trois grands alliés ioniens visant au transfert du commandement[3144]. T. J. Quinn s'oppose à cette hypothèse arguant que le postulat d'un impérialisme initial et conscient des Athéniens n'est pas évident[3145]. À ce propos, Plutarque, dans sa *Vie d'Aristide*, évoque également le mécontentement des alliés envers Pausanias[3146] mais précise un point intéressant. Les stratèges des Grecs "en particulier ceux de Chios, de Samos et de Lesbos" proposent à Aristide l'idée d'un passage sous commandement athénien[3147]. Le récit se poursuit par un acte hautement symbolique comploté par Ouliadès de Samos et Antagoras de Chios. Les deux stratèges attaquent et immobilisent la trière de commandement de Pausanias. Cette action met le Spartiate hors de lui[3148]. Peu après cet épisode, nous dit Plutarque, les alliés se joignent officiellement aux Athéniens[3149]. Dans cette affaire, les Athéniens restent assez en retrait et ne s'opposent pas ouvertement à Pausanias mais deux points doivent être soulignés. Le premier est l'analyse de Plutarque qui attribue au comportement vertueux et doux d'Aristide la récupération de l'hégémonie sur les Grecs. Aristide invitait Cimon aux mêmes attentions envers les alliés. Cette posture tranchait

---

[3139] Hdt.9.106 (trad. Belles Lettres légèrement modifiée).
[3140] Quinn 1982, 7, ces Grecs sont alors "formally received into the Greek alliance", on note la double intégration des Samiens par le fait que la première ambassade samienne à Délos ne représentait pas officiellement l'autorité samienne.
[3141] Hdt.9.115.
[3142] Quinn 1982, 8, l'auteur soutient l'idée que pour les Grecs d'Asie, la trahison de Pausanias est évidente et qu'il craignent par dessus tout d'être livrés à nouveau aux Perses.
[3143] Th. 1.95.1, sur le mécontentement des Ioniens et des autres peuples récemment libérés du Roi "ἀπὸ βασιλέως νεωστὶ ἠλευθέρωντο" et les demandes pressantes auprès des Athéniens; Th. 1.96.1.
[3144] Meyer 1963, 430.
[3145] Quinn 1982, 8, note 42.
[3146] Plut., *Arist*., 23, 1-3.
[3147] Plut., *Arist*., 23, 4, "καὶ στρατηγοὶ τῶν Ἑλλήνων, μάλιστα δὲ Χῖοι καὶ Σάμιοι καὶ Λέσβιοι" et "καὶ μετατάξασθαι πρὸς τοὺς Ἀθηναίους"
[3148] Plut., *Arist.*, 23, 5, le terme employé est "συνομοσάμενοι" que l'on peut traduire par jurer ensemble ou conspirer.
[3149] Plut., *Arist*., 23, 6.

clairement avec celle des Spartiates et des Péloponnésiens. On s'interroge forcément sur le désintéressement de cette bonté. Le second point nous apporte peut-être un élément de réponse en ce qu'il concerne la réponse faite par Aristide aux généraux samiens, chiotes et lesbiens. Il entend leurs doléances et les invite à réaliser un acte prouvant leur bonne foi et la permanence de la loyauté qu'ils devraient aux Athéniens si ceux-ci prenaient en main les affaires[3150]. Considérant la conspiration et l'acte qui suivent, la suggestion d'Aristide ne sied guère à sa légendaire probité. De son côté, Diodore de Sicile n'hésite pas à souligner l'opportunisme du stratège athénien. Alliant intelligence et conciliation, il fit des autres Grecs "des alliés d'Athènes"[3151].

Étant donnée la moindre réticence actuelle à penser un impérialisme athénien rapidement conscient, il n'est pas impossible d'envisager une collusion et une coopération immédiate entre les Athéniens et les trois grands alliés ioniens. Dans cette affaire, le laisser-faire athénien n'est certainement pas innocent. Dans le même temps, les Ioniens voient un intérêt immédiat à écarter des Péloponnésiens qui – au-delà des attitudes et autres vexations – semblent peu soucieux de leur sort sur le plus long terme. Dès la rencontre de Samos suivant la victoire de Mycale, Hérodote exprime clairement dans son récit l'idée que les Péloponnésiens perçoivent la protection des Ioniens comme un lourd fardeau. Ce sentiment est directement en relation avec la proposition péloponnésienne d'évacuer totalement les Grecs d'Asie Mineure[3152]. Dans le même passage, la prise de position très ferme des Athéniens contre un tel projet a toutes les chances d'avoir en partie convaincu les Ioniens que leur sécurité future dépendait davantage d'Athènes que du Péloponnèse et de Sparte en particulier[3153]. Il est donc très probable que les gens de Chios et de Samos jouent un rôle de premier plan dans la constitution d'une nouvelle alliance sous commandement athénien. Leur cité libérée, les Samiens ont toutefois perdu dans l'affaire leurs relations économiques normalisées avec les marchés égyptiens pour lesquels – nous l'avons déjà mentionné[3154] – ils ont le plus grand intérêt. Comme dans le cas des conventions bilatérales entre les Athéniens et les Chiotes ou les Phasélitains, il est certain que les Samiens voient leurs rapports avec Athènes réglés suivant le même principe. Certainement, leur statut d'alliés principaux et de la première heure confère aux Samiens des avantages importants. Ces rapports privilégiés sont probablement à l'origine d'un redéploiement de l'activité économique samienne suivant ce nouveau rapport privilégié et négocié avec Athènes.

[3150] Plut., *Arist*., 23, 5, "ἔργου δὲ δεῖσθαι τὴν πίστν ὅ πραχθὴν οὐκ ἐάσει πάλιν μεταβαλέσθαι τοὺς πολλούς".
[3151] D.S. 11.54.6 ; 11.57.3.
[3152] Hdt. 9.106.
[3153] Bien qu'il s'agisse d'un soutien qui tourne court, les Ioniens doivent aussi se rappeler que les seuls Erétriens et Athéniens ont répondu à leur appel au déclenchement de la révolte d'Ionie.
[3154] cf. supra II.2.3.4.

III.5.1.3. Les engagements militaires samiens

À l'instar des cités de Chios et de Lesbos, Samos fournit des navires et des hommes – dont on a déjà dit l'*aristeia* navale[3155] – et participe activement à la création d'un nouvel espace de domination. Ils interviennent directement dans la sécurisation de l'espace égéen[3156]. À l'instar des gens de Chios, un document épigraphique témoigne de la brillante participation des Samiens à la campagne de l'Eurymédon. Découvert dans l'Héraion, un monument inscrit signale notamment l'exploit de Maiandrios[3157]. Bien qu'il s'agisse d'une rénovation datée de l'extrême fin du IV^e^ siècle, ce monument serait le premier exemple de consécration publique d'un monument à un individu. Très probablement, ce personnage était le principal navarque samien lors de la bataille de l'Eurymédon (μάχην Εὐρυμέδο̣[ντι). Sur les deux cents navires alignés par les Phéniciens[3158], le seul Samien Maiandrios en aurait capturé huit. Les *aphlasta* de ces navires décoraient le monument. À cette statue et sa base inscrite s'ajoute une liste de noms qui pourrait signaler les autres stratèges samiens[3159].

L'autre moment fort de mobilisation des Samiens se déroule pendant la célèbre campagne d'Égypte se déroulant de 460 à 454 a.C. Découvertes dans l'Héraion, deux autres inscriptions louent la qualité des navarques samiens s'étant distingués en Égypte et en particulier à Memphis. En particulier, les Samiens Léocritos et Hégésagorès s'y distinguent particulièrement. Lors d'une grande bataille navale, le seul contingent samien réalise l'exploit de capturer quinze vaisseaux ennemis[3160].

[3155] Sur ce point cf. supra II.1.1.

[3156] Pébarthe 2007b, 260.

[3157] *IG*. 12.6.1, 278 ; Dunst 1972b, 149-152, n°22 (Eurymédon), sur la rénovation de la statue de Maiandrios, ce dernier aurait capturé pas moins de 8 navires ennemis, 152-153 ; Furtwängler 1997, 142, l'auteur estime que Maiandrios devait être à la tête du contingent samien, note 12, pour la bibliographie principale sur ce point ; voir aussi Barron 1966, 81, note 12, 88, Maiandrios aurait été tué à l'heure du triomphe de l'Eurymédon, l'auteur nous donne la description de la statue associée fournie par Sir J. Beazley : "Maiandrios had one *aphlaston* (partie arrière d'un navire) in his (right ?) hand ; and on his shield an *episemon* composed of eight *aphlasta*, arranged like the legs of a triskeles", la statue était associée à une liste de perte sur sa base. L'ensemble devait avoir "the character of a public memorial" et a pu être mis en place immédiatement après la grande victoire grecque ; Buschor 1931, 424-426.

IG. 12.6.1, 278 :

II 1 – ∪ ∪ – ∪ ∪ – Μαιάνδριος, εὖτ'ἐτὶ καλῶι / ἐστήσαντο μάχην Εὐρυμέδο̣[ντι ∪ –]

[–∪ ∪ – ∪ ∪ – ∪ ἀριστ]εύσας γὰρ ἐκείνηι / ναυμαχίηι πάντων κλέος ἔθετ'ἀθάν[ατον.]

vacat 0,03

I 3 [– ∪ ∪ – ∪ ∪ – Μαιάν]δριος ὢν ἀπ'ἑκαστης / ἀσπὶς πρύμναν ἔχει χείρ τ'ὑποδεξ[αμένη]

– ∪ ∪ – ∪ ∪ – ∪ ∪//¦τας ὑπεδέξατο πόντος / κρυφθείσας Μήδων συμμαχ[ι – ∪ ∪ –]

[3158] Th. 1.100.1.

[3159] *IG*. 12.6.1.277, les éditeurs retiennent cette hypothèse ; contra Barron 1966, 88, l'auteur retient l'idée d'une liste de victimes samiennes lors de l'engagement.

[3160] *IG*. 12.6.1, 279, en l'absence de restitution précise, les deux dernières lignes ne sont pas indiquées, 468 ; Dunst 1972b, n°23 (Memphis).

IG. 12.6.1, 468.

ca. 460 a.C.

vacat 0,05

Ἰναρως Ψαμμητιχ[ο ὁ τῆς Αἰγύπτ]ο βασιλεὺς

R. Meiggs pense que la capture par les Samiens de quinze navires phéniciens – Ctésias parle de vingt navires capturés et trente détruits sur quatre-vingts vaisseaux de guerre que comptait la flotte perse à l'origine[3161] – témoigne de la très grande mobilisation des trois grands alliés et en particulier de Samos qui "had probably contributed as substantial contingent". Il défend l'idée que Samiens, Chiotes et Lesbiens peuvent fournir, sans réelle difficulté, plus de cent navires de guerre[3162]. Comme nous l'avons déjà proposé et à l'appui des chiffres produits dans certaines sources littéraires, on peut raisonnablement penser que les Samiens possèdent entre 50 et 75 navires de guerre dans la première moitié du VI^{e} siècle a.C[3163].

L'expédition s'enlise par la suite et les Grecs n'arrivent pas à prendre le Fort blanc[3164]. L'arrivée d'une armée perse brise le siège, mais l'élément le plus important pour nous est de discuter de l'effort et de la mobilisation des Samiens dans cette affaire égyptienne.

Certes, il est possible de n'y voir que l'expression de la loyauté des Samiens suivant les termes de l'alliance. Autrement, il est fort probable qu'Athéniens, comme Samiens ou Chiotes, soient particulièrement réceptifs à l'appel d'Inaros. D'après Diodore, Inaros aurait promis, contre l'alliance et le soutien des Athéniens, qu'il "les associerait au gouvernement du royaume et les paierait en retour par des marques de reconnaissance bien supérieures aux services rendus" (κοινὴν αὐτοῖς παρέξεσθαι τὴν βασιλείαν καὶ πολλαπλασίους τῆς εὐεργεσίας ἀποδώσειν χάριτας)[3165]. De fait, il est probable que cette première grande expédition lointaine

---

Λεωκρίτωι Ἰφι΄ [– – – – – τοῖς να]ύτηισιν
τῶν συμμάχων ἐπ[– – – – – – – ἀ]ριστήϊον
vacat 0,36
IG. 12.6.1, 279.
ca. 450 a.C.
[τοδ'] ἔργο πολλοὶ πάρα [μάρ]τυρε[ς, – ∪ ∪ – ∪]
[Μέμ]φιος ἀμφ'ἐρατῆς νηυσὶν ἔθηκ[ε μάχην]
[θο]ῦρος Ἄρης Μήδων τε καὶ Ἑλλήν[ων Σάμιοι δὲ]
[νῆ]ας Φοινίκων πέντε τε καὶ δ[έχ'ἔλον]
– Ἡγησαγόρην Ζωίλο, τῶ καὶ ∪ – ∪

[3161] Ctes., *Persica, Fragments*, il est difficile de savoir si Ctésias entend décrire un affrontement initial en tout début de campagne ou s'il s'agit de l'affrontement naval de Memphis. Notons que Ctésias dénombre 80 navires dans la flotte sous le commandement d'Achéménidès. D.S. 11.74, l'auteur explique sans plus de précison qu'Achaiménès (très probablement l'Achéménidès de Ctésias) établit son camp à proximité du Nil ("κατεστρατοπέδευσε πλησίον τοῦ Νείλου")et décrit la débâcle des Perses qui, vaincus, se réfugient très rapidement dans le Fort blanc de Memphis. Th. 1.104.2, l'historien est très imprécis. Il ne mentionne pas de bataille initiale avant le siège du Fort blanc. Il est simplement question des Grecs qui "remontèrent le Nil" depuis la mer avant de mettre en place le siège mais qu'ils avaient alors la maîtrise du fleuve "καὶ ἀναπλεύσαντες ἀπὸ θαλάσσης ἐς τὸν Νεῖλον τοῦ τε ποταμοῦ κρατοῦντες". À partir de ces différents éléments, il est possible de qualifier la bataille initiale et capitale qui ouvre tout le Nil aux Grecs de bataille navale fluviale localisée quelque part dans le secteur de Memphis.

[3162] Meiggs 1979 , 107-108, Mécaniquement, il s'agit de l'objet de la démonstration, les Athéniens n'avaient pas forcément besoin de fournir plus de cent navires dont tous n'étaient pas forcément manœuvrés par des Athéniens et avaient pu être confiés à des alliés. Ces éléments de réflexion permettent de réduire les pertes athéniennes à un niveau vraisemblable – au vu des évènements à suivre – de l'ordre de 10 000 pertes[3162]. Notons toutefois que cette hypoyhèse reporte d'autant les pertes humaines sur les corps civiques des alliés..

[3163] cf. supra II.1.1.2, pour le graphique des effectifs de la flotte samienne.

[3164] D.S. 11.74.4, "Λευκὸν τεῖχος" ; 75.4μ sur le siège difficile du Fort blanc ; Th. 1.104.2 ; sur ce point cf. supra II.2.3.2.

[3165] D.S. 11.71.4.

soit aussi motivée par la perspective d'un libre accès – sans intermédiaires – aux places commerciales égyptiennes. Pour l'historien sicilien, les Athéniens perçoivent le double intérêt de "rabaisser les Perses" et de "se procurer l'amitié des Égyptiens pour parer aux coups de la fortune". Diodore précise enfin qu'ils votent l'envoi de trois cents trières pour soutenir Inaros[3166]. Bien que Diodore évacue la question des alliés, de tels effectifs[3167] impliquent une décision associant – quelle que soit la manière – la ligue de Délos. Thucydide précise ce point en évoquant les deux cents trières des Athéniens et de leurs alliés qui portent secours à Inaros (στατευόμενοι ναυσὶ διακοσίαις αὐτῶν τε καὶ τῶν ξυμμάχων)[3168]. Dans le développement de cette campagne, l'historien athénien évoque encore οἱ…Ἀθηναῖοι καὶ οἱ ξύμμαχοι[3169]. Allant plus loin, Ctésias de Cnide – auteur de la seconde moitié du V^e^ siècle a.C. –, dans ses *Persica* ou *Histoire de l'empire perse*, dont des fragments sont cités par Photius, explique qu'Athènes n'envoie que quarante navires sous le commandement – victorieux au début – d'un certain Charitimidès (Χαριτιμίδου εὐδοκιμήσαντος, ὃς τῶν ἐξ Ἀθηνῶν τεσσαράκοντα νεῶν ἐχρημάτιζε ναύαρχος). Par la suite, il n'est plus question ni d'Athènes ni des Athéniens, mais des Grecs[3170]. Les Athéniens ne semblent donc pas fournir un effort aussi conséquent que pour les campagnes précédentes. Il est d'ailleurs intéressant de mentionner qu'aucun stratège athénien – hormis l'obscur Charitimidès – n'est associé à la campagne. Certes, l'effet des sources et le prisme historiographique – il est peut-être plus commode d'en faire un revers essentiellement subi par les alliés – jouent certainement, mais il est tout autant envisageable de considérer que l'expédition est organisée et mise en œuvre de manière plus équilibrée entre Athènes et ses alliés. Considérant les difficultés athéniennes qui se profilent à la fin des années 460 et au début de la décennie suivante, les Athéniens sont peut-être demandeurs d'une mobilisation humaine et matérielle supplémentaire de leurs grands partenaires. Dans l'affaire, la communauté d'intérêts jouerait alors son plein rôle. Tandis que les Samiens, à l'instar des gens de Chios et Lesbos, retrouvent, pendant un temps seulement, leur accès direct et privilégié au delta égyptien, les Athéniens se concentrent sur des objectifs plus immédiats et se déchargent d'une partie des charges de guerre tout en ne risquant pas – hégémonie oblige – d'être lésés en cas de succès. Il doit aussi être souligné que la valeur ajoutée des grands alliés, et notamment des Samiens, dans le cadre d'opérations militaires en Égypte devait être importante du fait de leur grande connaissance du contexte.

[3166] D.S. 11.71.5.
[3167] D.S. 11.74.3, les navires "athéniens" ne sont finalement que 200 à arriver en Égypte au début de la campagne.
[3168] Th. 1.104.2.
[3169] Th. 1.109.1 ; Th. 1.110.4 sur l'expédition de secours envoyée par les Athéniens et les alliés ; Th. 1.110.5.
[3170] Ctes., *Persica, Fragments*.

En résumé, l'expédition d'Égypte constitue une belle opportunité d'extension de l'espace de domination en construction. Parmi les grands alliés, les Samiens prennent toute leur part dans les opérations militaires. Considérant la tradition et l'importance de l'Égypte dans la vie économique samienne, les Samiens y voient probablement une occasion d'y renégocier leur présence par la force.

III.5.1.4. L'alliance athénienne et le monnayage samien

En surcroît des sources épigraphiques, les monnayages samiens peuvent éclairer la question des rapports entre les Samiens et les Athéniens au V^e^ siècle a.C.
Pour cette période, la qualité et l'intensité de la frappe monétaire ne se démentent pas. Comme nous l'avons déjà mentionné, il faut ajouter au catalogue de J. P. Barron de 1966 les monnaies samiennes contenues dans les trésors d'Asyut, du Décadrachme, de Phygéla et de Pixodaros[3171]. Laissant de côté les deux derniers ensembles monétaires qui renseignent surtout sur la fin du V^e^ siècle, nous ne considérons pour le moment que les trésors d'Asyut et du Décadrachme. Les monnaies auraient été enfouies vers 475 a.C. pour le trésor d'Asyut et vers 464 pour le trésor du Décadrachme. Pour rappel, le trésor d'Asyut comprend – en dehors de la drachme au sanglier ailé – 19 tétradrachmes de Samos et 14 des Samiens de Zanclè[3172]. Le trésor du Décadrachme comporte 41 tétradrachmes samiens et une trihémiobole[3173].

Au total et si l'on peine à démêler les informations avancées par les différents spécialistes[3174], nous proposons, pour les seuls tétradrachmes samiens, de fixer les données résumées dans le tableau ci-après. Nous y conservons la classification de J. P. Barron.

[3171] cf. supra III.3.3 ; Price & Waggoner 1975 ; Fried 1987 ; Kagan 1987 ; Konuk 2002, n°648-662, pl. 25 ; Hurter 1998.
[3172] Price & Waggoner 1975, 27 ; Barron 1989, 9, l'auteur ne retient que 18 tétradrachmes.
[3173] Barron 1989, 9.
[3174] Barron 1966 ; Barron 1989 ; Price & Waggoner 1975 ; Fried 1987 ; Barron 1989, 16-21 ; Callataÿ 2003, F. de Callataÿ recense 175 tétradrachmes émis entre 500 et 439 a.C., ces monnaies correspondent approximativement aux classes I à VIII de J. P. Barron, à ce ceci près que seul le catalogue de 1966 sert de base statistique à l'estimation du nombre originel de coins droit de l'ordre de 50 à 54.

Classe typologique	N	d
I	17	6
II	25	18
III	90	
IV	2	2
V	15	4
VI	15	2
VII	59	11
VIII	3	2
Total	**226**	**45**

*N : nombre d'exemplaires ;

d : nombre réel de coins de droit

Ces monnaies sont toutes déclinées sur le même étalon samien que la classe B au sanglier ailé daté de 510-500 a.C. par J. P. Barron[3175]. Le poids du tétradrachme se situe entre 13 et 13,10 g[3176]. Pour toute cette période et jusqu'à l'adoption du standard athénien, les monnaies samiennes portent au droit le masque de lion caractéristique et, au revers, le protomé de bœuf – dont le détail diffère d'une série à l'autre – auquel on associe le plus souvent l'ethnique ΣA, fréquemment un symbole[3177] et souvent une lettre[3178]. Si la chronologie absolue proposée par J. P. Barron souffre de l'interprétation et de la datation haute qu'il retient pour le décret de Cléarchos[3179]. Il reste que sa chronologie relative reste une référence sur laquelle il convient toujours de s'appuyer. Pour les monnaies du V^{e} siècle, on signale aussi la découverte de plus petites dénominations. Portant respectivement au droit et revers une tête de panthère et une tête de mouton, des oboles, dioboles et trioboles sont émises par l'atelier monétaire samien. Comme nous l'avons déjà présenté, ce type d'émission atteste de l'usage de la monnaie frappée pour des transactions de valeur moindre ou plus précise[3180].

Visiblement et considérant les nombreuses liaisons de coins identifiées par J. P. Barron pour les tétradrachmes, il apparaît que le monnayage samien connaît un fort pic d'intensité au moment de l'émission des monnaies de classes II et III (cf. Planche 13, fig. 1-2). En

[3175] Sur ce monnayage cf. supra III.3.3.3.

[3176] Barron 1989, 11.

[3177] Barron 1966, 50, J. P. Barron en dénombre 11 différents, tableau p.48 : casque, roue, œil, ancre, proue, olive, amphore, chouette, astragale, *aphlaston*, bouclier.

[3178] Barron 1966, pl. 8-14 ; Barron 1989, pl. 2-4.

[3179] Barron 1966, 81, vers 448 a.C.

[3180] Konuk 2002, n°643-646, pl. 24-25 ; Barron 1966, 69-72, pl. 15-16.

appliquant le protocole de G. F. Carter déjà présenté[3181], le nombre originel de coins de droit peut être estimé entre 19 et 20[3182]. J. P. Barron retient l'idée que le monnayage samien en argent cesse en 439 a.C. à la fin de la révolte samienne[3183]. Après les grandes séries au sanglier ailé, on peut légitimement croire que les monnaies au masque de lion et au protomé de bœuf apparaissent vers 500 a.C. Si, comme la chronologie absolue de J. P. Barron doit être considérée avec prudence, il n'empêche que les dates d'enfouissement des deux grands trésors d'Asyut et du Décadrachme tendent à confirmer certaines des propositions de l'auteur. En effet, le trésor d'Asuyt enfoui vers 475 a.C. ne contient que des monnaies des classes I et II. Enfoui vers 464 a.C., le trésor du Décadrachme comporte des monnaies des trois premières classes[3184]. Il est donc raisonnable de penser que le passage de la deuxième à la troisième classe intervient entre 475 et 464 a.C. Plus généralement, les classes II et III correspondent aux monnayages émis par les Samiens dans les premiers temps de leur intégration à l'alliance athénienne[3185].

S'agissant plus particulièrement de la classe III, la présence de différents symboles et l'observation des liaisons de coins ont permis l'élaboration d'une sous-typologie. J. P. Barron propose de diviser cette troisième classe en 14 sous-types différents[3186]. On note avec intérêt que, si les émissions i à v sont liées par les coins, ce n'est pas le cas pour les émissions vi à x. Il semblerait donc que la première phase de ce monnayage soit d'une grande intensité sur une assez courte période de temps. Au contraire, à partir de l'émission vi, les frappes sont probablement plus espacées entre elles et s'étendent sur une plus longue période[3187].

J. P. Barron propose de lire l'importance de cette production monétaire à l'aune de l'intense activité militaire des Samiens dans le cadre de la Ligue[3188]. En fait, la présence de certains symboles au revers des monnaies a été interprétée dans ce sens. Ainsi, l'émission viii présente au revers un protomé de boeuf associé à un rameau d'olivier (cf. Planche 13, fig. 9-10)[3189]. L'apparition de ce symbole est lue comme une commémoration de la grande victoire des Athéniens et de leurs alliés – dont les Samiens – à l'Eurymédon[3190].

[3181] supra III.3.3.3.1.

[3182] D = 19,21+/-0,74

[3183] Barron 1966, 86, l'auteur retient une datation haute du décret de Cléarchos, il explique l'interdiction de frapper un monnayage propre s'applique de facto quand les Samiens révoltés se soumettent à Athènes.

[3184] Barron 1989, 9-10, 16-21.

[3185] Barron 1966, 87-88 ; Figueira 1998, 166.

[3186] Barron 1966, 48, 182-186.

[3187] Barron 1989, 16-21 ; Figueira 1998, 167.

[3188] Barron 1966, 82.

[3189] Barron 1966, 184.

[3190] Figueira 1998, 167, la branche d'olivier de l'émission viii "might symbolize the great victory of Kimon at Eurymedon ; Barron 1966, 55, 83, 88, en référence à la description de la statue de Maiandrios, héros samien de l'Eurymédon, J.P. Barron, de son côté et sur le même point, notait que les attributs du héros étaient les mêmes que l'émission xiii.

À cette hypothèse, nous pouvons déjà répondre que la branche d'olivier ne constitue pas une référence si évidente à Athènes en contexte samien. Comme nous l'avons déjà précisé, les Samiens comptent parmi les plus fameux producteurs d'huile du monde grec[3191]. De manière beaucoup plus évidente, la présence d'une petite chouette sur les monnaies de l'émission x suggère un lien plus direct entre les monnayages athénien et samien (cf. Planche 13, fig. 5-6)[3192]. Visiblement, les chouettes samiennes – certes moins détaillées, car très petites – reprennent la posture des chouettes athéniennes. Elles sont penchées vers la droite et regardent de côté[3193]. Les spécialistes s'accordent naturellement à y voir une référence directe à Athènes. Cependant, alors que J. P. Barron replace cette émission vers 465/464, T. Figueira propose de rattacher les petites chouettes aux grandes victoires attico-ioniennes de 459[3194]. Le même auteur suggère aussi de rattacher ce monnayage à la distribution d'un butin sous l'égide des Athéniens[3195]. Autrement, cette intrusion du type athénien dans le monnayage samien est donc remarquable et n'est pas sans rappeler la loi monétaire de Nicophon datée de 375/374[3196]. Le décret identifie trois types de monnayage : les frappes athéniennes officielles, les monnaies étrangères portant le type athénien et les monnaies fourrées. Si la dernière catégorie est simplement retirée de la circulation, il y a un doute quant aux chouettes qui ne sont pas athéniennes. Rien ne semble indiquer qu'elles ne puissent pas circuler puisqu'il est simplement précisé que ces monnaies sont, après vérification, simplement rendues à leur propriétaire[3197]. Le seul fait que la cité reconnaisse cette catégorie intermédiaire, et donc qu'il ne soit jamais question de fausse monnaie ou de contrefaçons, laisse entendre que les Athéniens ne voient aucun problème à la circulation de chouettes non-athéniennes mais officiellement émises par d'autres Grecs. Nous n'en sommes bien sûr pas là dans la première moitié du V^{e} siècle, mais la question se pose de la réaction des Athéniens à ce détournement de signe. En insérant une petite chouette athénienne sur le revers de leur monnaie, il est possible que les autorités samiennes essayent de rendre leur monnaie assimilable à celle des Athéniens[3198].

[3191] cf. supra I.3.2.

[3192] Barron 1966, 184-185, pl. 10, 40a, 40b et 42.

[3193] Flament 2007b, 109-111.

[3194] Ces monnaies sont en effet absentes du trésor du Décadrachme, cf. Barron 1989, 21.

[3195] Figueira 1998, 167, l'auteur avance l'hypothèse supplémentaire d'un monnayage en lien avec la distribution d'un butin.

[3196] Engen 2010, 58, "The law was designated to maintain the good reputation of Athenian silver coinage for quality and weight among foreign traders in order to advert a crisis in confidence that would have undermined demand for Athens' chief export (silver in form of its coinage) and diminished the attractiveness of the Peiraieus as a destination for traders" ; Engen 2005, 368-376.

[3197] Pébarthe 2007a, 173.

[3198] À l'instar de ce qui peut s'observer dans les pays candidats à l'entrée dans l'UE – et son union économique et monétaire – les autorités émettrices cherchent d'abord à associer visuellement leur devise à la monnaie unique européenne, voir par exemple la ressemblance entre la pièce d'une lire turque nouvelle avec la pièce de deux euros.

Dans le même temps, les émissions x, xi, et xii de la classe III – correspondant aux symboles de la chouette, de l'astragale et à une émission "sans symbole" – se caractérisent par un manque de soin patent dans la frappe[3199]. Ces monnaies semblent être frappées très rapidement et en grand nombre. La dernière émission, ne présentant pas de symbole, est représentée par 9 pièces. Le revers n'est plus seulement peu soigné, il est simplifié et ne présente plus de symbole associé[3200]. Reprenant en partie l'hypothèse précédemment avancée de R. Meiggs, T. Figueira propose de lire le pic d'intensité dans la production de l'atelier monétaire samien comme une "surge in military activity...that was perhaps owed to a shouldering of more of the responsability for allied efforts in Egypt"[3201]. L'hypothèse est séduisante sachant que cette intensité retombe par la suite avec des émissions beaucoup plus modestes (xiii et xiv), pour lesquels J. P. Barron recense respectivement deux et trois monnaies et seulement deux combinaisons de coins possibles pour chacune[3202]. Suivant cette hypothèse, les Athéniens pourraient avoir encouragé la prise en main par les Samiens d'une part significative des opérations égyptiennes. Pour ce faire, on peut envisager le transfert d'une partie du *phoros* ou du trésor de la ligue aux Samiens pour qu'ils puissent frapper davantage de monnaies et assumer de manière autonome les dépenses de guerre sans passer par les Athéniens. Toutefois, il semble que le *phoros* seul ne pouvait répondre, de par son importance, qu'à des dépenses ordinaires comme les patrouilles en mer Égée. À partir des années 440 au moins, les expéditions les plus importantes étaient financées par le recours systématique sous forme d'emprunts au trésor d'Athèna[3203]. Partant et considérant la durée probable de l'expédition – au moins cinq ans – et les moyens engagés – peut-être 200 trières et leur équipage – force est bien d'admettre que la campagne d'Égypte nécessite la mobilisation de grandes ressources financières. À raison d'un talent par navire et par mois[3204], un rapide calcul laisse entendre que près de 10 000 talents[3205] auraient pu être dépensés pour cette guerre. Notons que cette somme colossale pouvait être couverte par les finances égyptiennes d'Inaros et les premiers grands butins pris sur les Perses lors de la phase offensive des opérations. En outre, l'effort de guerre n'est *a priori* pas resté constant tout au

[3199] Figueira 1998, 167, " this intensity of minting along with the tokens of carelessness and speed of production that Barron notices in the owl and the astragalos issues".

[3200] Figueira 1998, 167 ; Barron 1966, 48, tabl. 1, 185, seuls deux coins de droit sont identifiés.

[3201] Figueira 1998, 167.

[3202] Barron 1966, 48, tableau 1 ; Figueira 1998, 167.

[3203] Flament 2007a, 136, taux de l'emprunt de l'ordre de 1 drachme par talent et par jour avant 426/425 ; Giovannini 1990, 143, "Avec le tribut, les alliés pouvaient assurer la police des mers en maintenant en permanence une flotte de quelques dizaines de trières ; ils pouvaient de temps en temps se permettre une expédition de grand envergure ; mais une succession de campagnes importantes dépassait leurs possibilités financières et les contraignaient à recourir à l'emprunt"

[3204] Flament 2007a, 123, cf. Unz 1985, l'auteur propose une solde mensuelle d'un demi talent par navire.

[3205] L'expédition dure peut-être 6 ans et cette somme est n'est pas si étonnante une fois rapportée aux 1440 T dépensés pendant les 9 mois (arrondissons à un an) de la campagne de 160 navires (alliés compris) contre les Samiens (et les Byzantins ?) cf. Flament 2007a, 123 ; cf. infra III.5.2.

long de l'expédition en Égypte. Quoi qu'il en soit, cette expédition appelait une intensification de la production monétaire en vue du paiement de la solde des marins et soldats engagés. Si l'on retient l'hypothèse de T. Figueira, le monnayage samien connaît un pic d'intensité entre 459 et 454 a.C. correspondant aux opérations égyptiennes[3206]. À ce titre, il nous faut mentionner la découverte de deux monnaies de la classe III dans le *Silversmith's Hoard* découvert à Naucratis en 1885 et dont la date d'enfouissement pourrait se situer vers 450 a.C[3207]. J. P. Barron émet l'hypothèse que la découverte de tétradrachmes samiens à Naucratis suggère une relative continuation des importations égyptiennes de grain vers Samos[3208]. Il est en effet probable que durant la première moitié des années 450, les Samiens disposent à nouveau d'un accès facilité au delta égyptien et à ces ressources.

Ainsi, il est raisonnable de penser que l'intensité du monnayage samien ait à voir avec leur rôle de premier plan dans les expéditions militaires visant à la consolidation et à l'agrandissement du nouvel espace de domination. Particulièrement, les Samiens pouvaient être grandement intéressés à l'expédition en Égypte et à une renégociation de leur présence sur place. Dans les années 460-454, les Samiens bénéficient certainement de conditions d'échange très favorable pour atteindre le grain égyptien. L'intensité de certaines émissions monétaires laisse entendre que l'activité économique samienne se trouve stimulée du fait de son intégration à l'alliance athénienne. La frappe des monnaies aux petites chouettes athéniennes est très intéressante. Elles symbolisent la réalité d'un lien très étroit entre les Samiens et les Athéniens. Elles signalent probablement aussi des effets notables sur la vie économique samienne. Ce monnayage peut résulter de la monétarisation d'un butin pris sur les ennemis barbares. En ce sens, l'association à l'alliance athénienne garantit une continuation et un développement de la pratique de la prédation par les Samiens. Par ce levier, le drainage des ressources vers Samos doit être important. Enfin, demeure la possibilité d'une première forme d'association monétaire entre Samos et Athènes. On reste en effet sans savoir si l'introduction du signe athénien est porteuse d'une valeur légale supplémentaire. Si les Samiens prennent en charge une partie de la gestion financière des opérations, la présence des petites chouettes samiennes pourrait éventuellement signifier, pour tous les autres partenaires politiques et commerciaux, que la valeur du monnayage samien est en quelque sorte adossée à celle des chouettes athéniennes.

[3206]Figueira 1998, 167, l'auteur reprend également l'approche comparative de Mattingly, cf. Mattingly 1981, 81-82, qui compare les amphores commerciales samiennes aux représentations d'amphore sur les trihemioboles samiennes, cette dernière est peu convaincante connaissant les difficultés chronotypologiques associées aux amphores dites "samiennes".

[3207] Barron 1966, 77-77, 88-89, 183, l'une des deux monnaies semble avoir été perdue, pour l'autre, il s'agit d'une monnaie de l'émission iv à la roue, notons qu'un autre tétradrachme de la classe VI est aussi associé à cet ensemble monétaire.

[3208] Barron 1966, 89, deux exemples de monnaies de classe III et un de classe VI.

Intégrant donc l'alliance athénienne au titre d'alliés privilégiés, les Samiens profitent de nouvelles perspectives économiques. Cette alliance se révèle rapidement être un puissant ressort de la vie économique samienne. Les Samiens l'entendent bien ainsi et s'attachent avec d'autant plus d'ardeur à la construction et à l'extension de ce nouvel espace de domination.
Si la *pentakontaétie* samienne s'arrête symboliquement à l'extrême fin des années 440 avec la révolte, elle semble être synonyme d'une période de prospérité économique.

Sans trop anticiper sur la suite du développement, l'argument le plus fort en faveur de la grande période de prospérité des Samiens pendant la *pentakontaétie* relève, de manière presque inattendue, des modalités de la soumission samienne après la révolte. Il semble que le remboursement d'une bonne partie des 1400 talents au titre des réparations de guerre[3209] intervienne rapidement.
Plutarque exprime pour sa part que les Samiens payent directement une partie de la lourde amende qui leur est infligée[3210] et s'engage à payer le reste "en un temps fixé (ἐν χρόνῳ ῥητῷ)". Les indications fournies par Diodore vont également dans ce sens. Outre les quatre-vingts talents immédiatement versés par les Samiens à la suite de la première intervention athénienne, Périclès leur fait immédiatement payer "les dépenses occasionnées par le siège" qui correspondent à deux cents talents[3211]. Le siège final de neuf mois fut mené de manière énergique et, outre la foule des soldats mobilisés, des machines de guerre furent alors utilisées[3212]. On comprend qu'à lui seul, le siège put être très couteux. Cependant, d'après Thucydide – qui doit être la source principale de Plutarque[3213] – le volet financier du règlement de l'affaire est un peu différent. Les Samiens s'engagent à rembourser en plusieurs fois une somme équivalente aux "richesses dépensées" (χρήματα τὰ ἀναλωθέντα)[3214].
Plus tard, le décret de Callias, daté de 434/433 a.C., fait référence au remboursement précédant, intérêts compris, de 3000 talents à Athéna[3215]. Comme nous l'avons vu plus haut, les grandes expéditions nécessitent d'emprunter à la déesse et celle-ci, à taux préférentiel[3216],

---

[3209] Th. 1.117.3 ; Meiggs 1979, 188-192 ; Quinn 1982, 10-13 ; Piérart 1984, 163 ; Shipley 1987, 294-296 ; Pébarthe 1999, 140-142, l'auteur précise qu'aucune cité "ne paie le phoros et des indemnités simultanément" ; Th. 7.57, 4, l'historien rangent les Samiens dans la catégorie des sujets payant le tribut (τῶν ὑπηκόων καὶ φόρου ὑποτελῶν), donc en 415 au moins, les Samiens sont des sujets soumis au tribut ; sur ce dernier point voir Barron 1966, 100.

[3210] Plut., *Per*., 28, 1, "ὁ Περικλῆς τὰ τείχη καθεῖλε καὶ τὰς ναῦς παρέλαβε καὶ χρήμασι πολλοῖς ἐζημίωσεν, ὧν τὰ μὲν εὐθὺς εἰσήνεγκαν οἱ Σάμιοι, τὰ δ' ἐν χρόνῳ ῥητῷ ταξάμενοι κατοίσειν ὁμήρους ἔδωκαν ".

[3211] D.S. 12.28.3, "κολάσας δὲ τοὺς αἰτίους ἐπράξατο τοὺς Σαμίους τὰς εἰς τὴν πολιορκίαν γεγενημένας δαπάνας, τιμησάμενος αὐτὰς ταλάντων διακοσίων".

[3212] D.S. 12.28.3 ; Plut., *Per*., 27.3, l'auteur reprend des informations qu'il tient d'Éphore ; Tous deux expliquent que la construction et l'emploi des machines de sièges constituent une nouveauté à ce moment et attribuent leur conception à Artémon, homme de Clazomène, si l'on en croit Diodore.

[3213] Plut., *Per*., 28, 8, "ὡς Θουκυδίδης φησί".

[3214] Th. 1.117.3, "καὶ χρήματα τὰ ἀναλωθέντα ταξάμενοι κατὰ χρόνους ἀποδοῦναι".

[3215] *IG*. 1^3 52 A ; Meiggs & Lewis 1969, n°58A ; Giovannini 1990, 136-137.

[3216] Flament 2007a, 137.

est remboursée par la suite. Les moyens pour y parvenir rapidement sont les suivants : réparations de guerre, produit des rançons, butins et mise sous tutelle d'une partie du territoire des vaincus. Étant donné que le coût total de l'affaire était de l'ordre de 1440 talents[3217], la caisse sacrée, qui contribuait à hauteur de 1200 à 1400 talents, devait être remboursée de la somme initiale ainsi que de l'intérêt compris entre 65 et 75 talents environ (suivant la somme effectivement empruntée) supplémentaires, donc une somme totale de 1265 ou 1475 talents[3218]. Il est possible qu'il s'agisse de la somme que remboursèrent directement – par les réparations – ou indirectement – par la confiscation de *kleroi* samiens au bénéfice d'Athènes[3219] – les Samiens. Partant, le transfert des 3000 talents sur l'Acropole intervenant avant 434 a des chances de correspondre – peut-être pour moitié – au remboursement de l'emprunt initial pour l'expédition contre Samos[3220]. La rapidité de ce recouvrement met en évidence la capacité samienne à rembourser entre 1265 et 1475 talents en l'espace de cinq années au maximum. Ces versements correspondraient à environ 250 à 300 talents annuels[3221], ce qui est considérable. Une telle capacité invite à réfléchir aux réserves en métal précieux accumulées depuis la fondation de la ligue de Délos par les Samiens. À partir de 439 a.C., on peine évidemment à croire que le seul dynamisme économique des Samiens – après une guerre d'une grande intensité[3222] – ait réussi la prouesse d'un remboursement si rapide. Il est probable que les caisses étaient assez fournies et que la cité abritait vers 440 un trésor considérable. Selon Diodore, dès sa première intervention, Périclès obtient de ces Samiens pas moins de 80 talents[3223].

Là n'était pas non plus la moindre des raisons qui purent décider les Athéniens à une telle expédition. Les Samiens eux-mêmes ne concevaient-ils pas davantage encore leur autonomie élargie et leur capacité à gérer comme ils l'entendaient leurs affaires ?

De 478 à la fin des années 440, l'impression dégagée est celle d'une entente cordiale et d'une bonne intelligence entre les Samiens et les Athéniens. Le rôle des Samiens dans la formation

---

[3217] Flament 2007a, 123, à raison d'un talent de solde mensuelle par trière, 160 navires sont engagées dans l'affaire de Samos, cf. infra III.5.2.3 ; *IG*. 1^3, 363 ; *IG*. 1^2, 293 ; Meiggs & Lewis 1969, n°55 ; Brun 2005, 210-211, n°113.

[3218] À raison d'une drachme/jour/talent : (1x1200) x (9x36) = 388 800 dr = 64,8 talents d'intérêts ou (1x1400) x (9x36) = 453 600 dr = 75,6 talents d'intérêts.

[3219] Sur cette question cf. supra I.2.2.

[3220] Giovannini 1990, 137, "Puisque le trésor d'Athéna a contribué pour une part très importante au financement de l'expédition de Samos, tout donne à penser que les 3000 talents versés à Athéna sont la restitution de cet emprunt et d'autres emprunts dont nous n'avons pas connaissance". L'auteur ajoute en note que suivant Thucydide (cf. Th. 1.117.3), "il se peut très bien que les versements mentionnés par le décret de Callias aient été faits en partie avec les indemnités payées par les Samiens" ; Flament 2007a, 134, "c'est probablement parce que les sommes déboursées pour l'expédition contre Samos avaient été intégralement remboursées qu'elles ne figuraient pas parmi les débours portés par Périclès au trésor d'Athéna en 431".

[3221] 253 talents suivant l'estimation basse et 295 suivant l'estimation haute.

[3222] Cf. infra III.5.2.

[3223] D.S. 12.27.2.

de la ligue de Délos et dans les principales campagnes de la ligue – comme celle de l'Eurymédon et encore davantage pour celle d'Égypte – témoigne d'un très haut niveau de coopération. À aucun moment, les Samiens ne sont *a priori* suspects d'une volonté de désolidarisation, encore moins de défection. Au contraire, il apparaît qu'ils n'hésitent pas à prendre toute leur part dans la consolidation de l'alliance, dans la construction et dans la sécurisation de l'espace qu'elle entend contrôler. La communauté de vues est évidente. Cela est parfaitement observable pour ce qui concerne les grandes campagnes des années 460-450. Si les Athéniens de Cimon sont en première ligne du combat sur l'Eurymédon, le rôle des Samiens, comme très certainement celui des deux autres grands alliés, est loin d'être négligeable. Ils participent alors à la dernière étape vers la sécurisation totale du bassin égéen. En Égypte, si nos hypothèses sont retenues, le rôle des alliés est encore plus marqué. Les Samiens semblent très impliqués dans l'expédition dont l'objectif est de repousser encore plus loin les limites de la zone contrôlée par la ligue.

Ainsi nous trouvons peut-être là le sens de ce que signifie la catégorie des grands alliés autonomes des Athéniens et le pourquoi des accords bilatéraux réglant les avantages et privilèges de ceux-ci. Les grands alliés, dont les Samiens, construisent et sécurisent l'espace politique et économique de l'alliance. De la campagne de Sestos, aux campagnes de l'Eurymédon et d'Égypte en passant par la prise d'Eion, les Samiens mobilisent leurs ressources humaines et matérielles et prennent sur eux une part du danger pour constituer, agrandir et sécuriser l'espace de domination. L'*aristeia* navale des Samiens[3224] constitue à n'en pas douter un atout de poids dans les premières phases de développement de l'alliance. Comme l'explique Périclès aux Athéniens, ceux qui prennent sur eux le danger pour la sécurité de tous n'ont pas à rendre compte aux autres alliés de leurs prérogatives et avantages relatifs[3225]. Ce principe explique sans doute les *symbolai* particulières dont jouissent les grands alliés et les Samiens. Plus généralement, nous l'avons dit, les Samiens peuvent à ce titre prétendre à la sécurisation de leur propre approvisionnement[3226]. De l'intégration de la cité à l'ensemble athénien résultent de nombreux effets sur la vie économique samienne. Sur ce point et considérant l'importance de cette participation militaire, il faut enfin réfléchir à l'usage d'une flotte samienne relativement conséquente – peut-être 50 à 70 navires[3227] – pendant les intervalles entre les grandes campagnes communes de l'alliance. Considérant les coûts de construction et de maintenance, le maintien d'une si grande marine "juste au cas où"

[3224] cf. supra II.1.1 ; Irwin 2009, 402, au sujet "the monumental stature of Samos in the consciousness of the Athenians".
[3225] Plut., *Per*., 12, 3.
[3226] On se demande également si la guerre remportée contre les Thasiens pouvait ouvrir des perspectives d'approvisionnement en métal précieux pour les grands alliés.
[3227] Sur cette question cf. supra II.1.1.2.

aurait constitué un gouffre financier pour la cité samienne. Si, comme le propose G. Bonnin, les petits alliés insulaires perçoivent un intérêt financier évident à payer le *phoros* plutôt que d'entretenir une flotte[3228], il s'agit aussi de penser les raisons qui poussent les Samiens à maintenir une flotte si nombreuse jusqu'en 440 a.C. Par comparaison avec les 60 navires que Périclès envoyait tous les ans en patrouille en mer Égée[3229], il est raisonnable de penser que les navires chiotes, lesbiens et samiens, participent à ces patrouilles. De fait, à l'instar des rameurs athéniens, les marins samiens touchent régulièrement une solde. Il serait ridicule de penser que les Samiens gardent en bon état une flotte de guerre dans l'attente d'une hypothétique décision athénienne d'expédition commune, espérant décrocher la loterie en cas de nouvel Eurymédon. Reprenant l'hypothèse de R. Meiggs, il est très probable que, suivant le type d'opération, campagnes ou patrouilles[3230], les Samiens prennent une place importante.

Au sortir de ces premières réflexions sur les effets de l'intégration de Samos dans l'alliance athénienne, on peut finalement être surpris de l'intervention athénienne de 441 et des modalités de la révolte samienne. Plutarque croit d'ailleurs savoir que ce sont les Samiens qui viennent instamment demander le transfert du trésor de Délos à Athènes[3231]. Ainsi, les Samiens semblent demeurer des alliés fidèles même après le revers égyptien[3232], tandis qu'en Ionie même, des défections interviennent. C'est notamment le cas d'Érythrées et de Milet dans les années 454-450[3233].

[3228] Bonnin 2012.

[3229] Plut., *Per*., 11, 4, "chaque année, il envoyait au dehors soixante trières, montées par un grand nombre de citoyens, qui naviguaient pendant huit mois et touchaient une solde"

[3230] Meiggs 1979, 206, au sujet des patrouilles envoyées chaque année, "they showed the Athenian flag, gave confidence to Athens' friends, and kept the seas clear of pirates".

[3231] Plut., *Arist.*, 25, 3,l'auteur évoque une critique de Théophraste à l'endroit d'Aristide "Καὶ γὰρ τὰ χρήματά φησιν ἐκ Δήλου βουλευομένων Ἀθήναξε κομίσαι παρὰ τὰς συνθήκας καὶ Σαμίων εἰσηγουμένων, εἰπεῖν ἐκεῖνον ὡς οὐ δίκαιον μέν, συμφέρον δὲ τοῦτ'ἐστί". Flalecière et Chambry pensent que, le transfert intervenant officiellement en 454 a.C, la notice de Théophraste n'est certainement pas authentique. Certes 454 a.C constitue la date la plus probable et le fait qu'Aristide meurt certainement avant n'enlève rien à l'association des Samiens à la prise de décision, aux débats et surtout à la proposition ; Barron 1964b.

[3232] Meiggs 1979, 109 cf. *ATL* III, 262, d'après les auteurs la situation en Égée de 454 à 450 "is incompatible with a major disaster in Egypt". Sur les pertes athéniennes et alliées en Égypte : D.S. 11.77.5, admire le courage des Athéniens qui ont réussi à négocier leur retour à Athènes via Cyrène; Isoc., *Paix*, 86, l'auteur parle de deux cents trières détruites avec leurs équipages soit l'équivalent de 40 000 hommes ; Ctes., *Persica, Fragments*, cité par Photius, l'auteur parle (livre XIV-XVII) seulement de 40 trières et d'un peu plus de 6000 hommes mais qui correspondent aux survivants de Prosopitis cf. Th. 1.109. D'après Ctésias, de très nombreux Grecs y étaient morts précédemment aux côtés de Charitimidès "Φεύγε δὲ πρὸς τὴν Βύβλον Ἴναρος...καὶ οἱ Ἕλληνες δὲ μετ'αὐτοῦ, ὅσοι μὴ ἐν τῇ μάχῃ καὶ μετὰ Χαριτιμίδου ἀπέθανον" et "σπένδεται πρὸς Ἴναρον καὶ τοὺς Ἕλληνας, ἑξακισχιλίους ὄντας καὶ ἔτι πρός", celui-ci, commandant des 40 vaisseaux venus d'Athènes, se couvre de gloire au début de la campagne ; Th. 1.110.1, "καὶ ὀλίγον ἀπὸ πολλῶν πορευόμενοι διὰ τῆς Λιβύων ἐς Κυρήνην ἐσώθησαν, οἱ δὲ πλεῖστοι ἀπώλοντο", contrairement à ce qu'affirme les commentateurs, il n'y aurait pas forcément de contradiction entre les faits rapportés par Thucydide et Ctésias. Les 6000 ne sont que les survivants d'une très grande expédition menée par les Athéniens et leurs alliés. En définitive, la seule voix discordante est celle de Diodore de Sicile. Notons enfin qu'en 459 la tribu Érechthéis perd 177 membres dans le cadre des campagnes athéniennes (Égypte, Chypre, Phénicie, Halieis, Égine et Mégare cf. Meiggs & Lewis 1969, 33 ; Brun 2005, 289-291, n°150 ; *IG*. 1^3, 929) ; pour compléter cette question voir : Meiggs 1979, 104-108, l'auteur réduit à 10 000 le nombre de disparus côté athénien.

[3233] Quinn 1982, 10, "there is no indication of discontent in Samos, or for what matter in Lesbos and Chios, at the time when Erythrae, Miletus and other cities were in revolt in 454-450" ; sur la révolte d'Érythrées cf. *ATL* III, 252-257 et Meiggs 1979, 112-124 ; sur la révolte de Milet voir Meiggs 1979, 112.

III.5.2. La révolte samienne, une affaire de pérée ?

En raison du haut degré d'intégration et de participation des Samiens au projet athénien, il nous semble incontournable de revenir sur les modalités et surtout les causes de l'affaire samienne[3234] qui frappe les esprits des anciens comme des modernes. Comme nous l'avons déjà mentionné, Thucydide lui-même confère à l'épisode samien une valeur très particulière dans son premier livre[3235]. Il s'agit visiblement du dernier grand défi lancé aux Athéniens avant le déclenchement de la Guerre du Péloponnèse. La violence de l'affrontement est aussi à l'origine d'une historiographie largement partagée notamment sur le rôle de Périclès. Le caractère étonnant et singulier de l'affaire est d'autant plus important que tout semble partir d'une querelle *a priori* mineure. Plus généralement, il nous faut ici penser les raisons d'une tentative énergique de détachement de l'alliance athénienne dont nous venons de préciser qu'elle ouvrait des perspectives économiques favorables aux Samiens.

Pour tenter de démêler cette affaire complexe, trois éléments principaux doivent faire l'objet de la plus grande attention. Nous présenterons d'abord les termes du débat historiographique ancien qui entoure cette affaire. Dans un deuxième temps, nous examinerons les raisons de la surprise et de l'incompréhension qui semblent saisir les Samiens au moment de la première intervention athénienne. Enfin, il sera question, bien que ce point ait déjà en partie été abordé, de discuter plus précisément des motivations athéniennes vis-à-vis du danger samien

III.5.2.1. Une violence devenue proverbiale

Le prisme historiographique constitue une donnée incontournable. Dans sa synthèse récente, V. Azoulay évoque un épisode samien qui fissure en quelque sorte le Périclès parangon de tempérance, de sagesse et de retenue[3236]. On a peine à croire qu'il s'agit du même grand homme lisse qui subit sans broncher les insultes d'un quidam le suivant dans la rue et qui, au crépuscule, le fait raccompagner à la torche par un serviteur[3237]. Le traitement historiographique est très partagé. En même temps que le souci qu'il a de ses soldats l'incline à une extrême prudence touchant à l'indécision, il est décrit comme mettant en œuvre l'une

[3234] Meiggs 1979, 188-192 ; Fornara 1979 ; Meritt 1984 ; Quinn 1982, 10-13 ; Shipley 1987,113-122 ; Azoulay 2010, 72-75.
[3235] Sur ce point cf. supra II.2.1.3.1.
[3236] Azoulay 2010, 72-75.
[3237] Plut., *Per*., 5.2 ; Azoulay 2010, 59.

des séances de tortures et d'exécutions les plus dramatisées qu'ait pu mettre en œuvre l'*hégémon* athénien[3238].

Comme de juste, Thucydide ne dit rien de ces violences et s'efforce comme souvent de lisser l'image de son héros alcméonide. Au dernier livre seulement, nous apprenons par sa voix quel danger courut alors l'empire des Athéniens[3239]. Cependant, au-delà de cette historiographie athéno-centrée, le discours de Douris de Samos est pour le moins dissonant. Dans sa *Vie de Périclès*, Plutarque présente les deux versions de l'épisode en brocardant le traitement qu'en propose l'historien samien[3240]. Nous ne reviendrons pas ici sur ces questions d'historiographie, mais il nous faut dire un mot de la manière dont ce conflit frappe l'esprit des anciens par sa violence extrême[3241].

Cette violence trouve un écho à travers les siècles et Plutarque nous le transmet en partie. Dans un fragment des Babyloniens d'Aristophane, le poète comique évoque le "peuple des Samiens" et le qualifie de "πολυγράμματος" que les éditeurs traduisent généralement par "riches en signes"[3242]. Au sujet de cette expression, une notice de la *Souda* relative à l'expression Σαμίων ὁ δῆμος employée par Aristophane retient trois explications possibles que sont la raillerie quant à l'intégration d'esclaves marqués au front[3243], l'introduction de nouvelles lettres dans l'alphabet[3244] et enfin le marquage des prisonniers de guerre au front lors de la révolte samienne[3245]. Cette dernière précision intéresse notre propos. Cette expression peut donc renvoyer aux traitements subis par les prisonniers de guerre pendant l'affaire de Samos. Après que les Athéniens eurent tatoué le front des prisonniers samiens avec une chouette, les Samiens leur rendirent la pareille en tatouant les prisonniers athéniens

---

[3238] Azoulay 2010, 72-74.

[3239] Th. 8.76.4.

[3240] Plut., *Per*., 28.2-3 (*FGrHist* 76F67), "Douris de Samos a dramatisé ces événements accuse les Athéniens et Périclès d'une cruauté dont ni Thucydide, ni Éphore, ni Aristote n'ont fait mention", "Douris, qui n'a pas l'habitude, même lorsqu'il n'est pas aveuglé par une passion personnelle, de s'en tenir à l'exacte vérité dans ses récits, semble avoir ici, plus que jamais, exagéré les malheurs de sa patrie pour dénigrer les Athéniens".

[3241] Azoulay 2010, 72.

[3242] Plut., *Per*., 26.4, cf. Aristoph., *Babyloniens*, F.71 K.-A

[3243] cf. supra I.4 ; cette première interprétation se rapporte à un épisode intéressant qui aurait vu l'affranchissement massif de nombreux esclaves samiens et l'élargissement d'un corps civique samien numériquement affaibli. "πολυγράμματος" ferait alors référence aux hommes tatoués, les anciens esclaves samiens dont les tatouages trahissent encore visiblement leur ancienne condition. La moquerie s'adresserait non seulement à ces nouveaux citoyens mais plus généralement aux Samiens dans leur ensemble.

[3244] La seconde hypothèse retenue dans la notice est celle de l'apparaition chez les Samiens du premier alphabet ionien de 24 lettres qui est par la suite repris par les Athéniens. Dans ce cas, Aristophane saluerait alors la sagesse et l'ingéniosité des Samiens à l'origine d'un alphabet élaboré.

[3245] *Souda*, *s.v.* Σαμίων ὁ δῆμος, "Σαμίων ὁ δῆμος: Ἀριστοφάνης Βαβυλωνίοις, ἐπισκώπτων τοὺς ἐστιγμένους: οἱ γὰρ Σάμιοι καταπονηθέντες ὑπὸ τῶν τυράννων σπάνει τῶν πολιτευομένων ἐπέγραψαν τοῖς δούλοις ἐκ πέντε στατήρων τὴν ἰσοπολιτείαν, ὡς Ἀριστοτέλης ἐν τῇ Σαμίων πολιτείᾳ. ἢ ὅτι παρὰ Σαμίοις εὑρέθη πρώτοις τὰ κδ# γράμματα ὑπὸ Καλλιστράτου, ὡς Ἄνδρων ἐν Τρίποδι. τοὺς δὲ Ἀθηναίους ἔπεισε χρῆσθαι τοῖς τῶν Ἰώνων γράμμασιν Ἀρχίνου δ' Ἀθηναίου ἐπὶ ἄρχοντος Εὐκλείδου. τοὺς δὲ Βαβυλωνίους ἐδίδαξε διὰ Καλλιστράτου Ἀριστοφάνης ἔτεσι πρὸ τοῦ Εὐκλείδου κε#, ἐπὶ Εὐκλέους. περὶ δὲ τοῦ πείσαντος ἱστορεῖ Θεόπομπος. οἱ δὲ ὅτι Ἀθηναῖοι μὲν τοὺς ληφθέντας ἐν πολέμῳ Σαμίους ἔστιζον γλαυκί, Σάμιοι τῆς σαμαίνης [ἐστὶ πλοῖον δίκροτον, ὑπὸ Πολυκράτους πρῶτον κατασκευασθὲν τοῦ Σαμίων τυράννου, ὡς Λυσίμαχος ἐν β# Νόστων]. τὸ δὲ πλάσμα Δούριδος. οἱ δὲ τὴν σάμαιναν νόμισμα εἶναι. τάττεται δὲ ἐπὶ τῶν δεδιότων τινὰς ἀνηκέστους κακῶν συμφοράς, παρόσον Ἀθηναῖοι τοὺς Σαμίους ἔστιξαν".

d'une *samaina*. Il faut remarquer que le procédé est partiellement inversé chez Plutarque. Les Athéniens marquent d'abord leurs prisonniers samiens d'une *samaina* tandis que les Samiens portent sur le front de leurs prisonniers athéniens une chouette[3246]. Retenant cette hypothèse, V. Azoulay estime que les deux camps transformaient de cette façon leurs prisonniers en signes monétaires interchangeables[3247].

Il est difficile de trancher cette question et d'interpréter cette mention d'Aristophane. L'une des pistes de réflexion réside dans la priorité donnée par le poète au rire des Athéniens. Il faut en effet que la référence parle aux Athéniens et que ce trait d'esprit, ce jeu de mots, les fasse rire. On note avec intérêt que la seconde hypothèse – celle d'une référence à l'alphabet – est assez éloignée des deux autres. Ces dernières présentent un dénominateur commun évident, celui du marquage d'une catégorie d'hommes, qu'il s'agisse des esclaves samiens ou des prisonniers de guerre samiens ou athéniens. Il est intéressant de noter qu'il n'est déjà plus rare de voir les prisonniers de guerre des Athéniens vendus comme esclaves. C'est le cas des 446 a.C. avec les gens d'Histiée. Périclès est déjà associé à ce type de pratique. Dans son récit, il est évident que Plutarque établit un rapport direct entre ces marques, ces tatouages, et le trait d'esprit d'Aristophane[3248]. On s'interroge toutefois sur le potentiel d'hilarité que représente une telle référence sachant que de nombreux soldats athéniens ont été tués ou marqués pendant l'expédition[3249]. Cette question semble donc devoir rester ouverte.

Plus généralement, il est aussi intéressant de noter que, contrairement à la séance de torture organisée par Périclès sur l'agora de Milet et réduite à une affabulation de Douris[3250], Plutarque ne dénie en aucune manière la véracité des procédés cruels de marquage des prisonniers. Il souligne également le fait que les Samiens ne font que calquer leur propre cruauté sur celle, déjà mise en œuvre, des Athéniens à leur endroit. Ces derniers sont, dès le début, sous le commandement de Périclès. Certainement, cette brutalité symétrique ne dérange pas autant le récit exemplaire qu'entreprend de faire Plutarque. Il est beaucoup plus gêné par Douris qui rapporte la mise en croix, pendant dix jours, des commandants et soldats de marine avant leur exécution sommaire. Déjà à moitié morts, les Samiens ne reçoivent pas une mort honorable – par l'épée – mais sont tués, comme on tuerait des esclaves, à coups de massue. Comble de la barbarie et pêché d'*hybris* s'il en est, les cadavres ne reçoivent par la

[3246] Plut., *Per*., 26.4.
[3247] Azoulay 2010, 73.
[3248] Plut., *Per*., 26.4, "Πρὸς ταῦτα τὰ στίγματα λέγουσι καὶ τὸ Ἀριστοφάνειον ᾠνίχθαι Σαμίων ὁ δῆμός ἐστιν ὡς πολυγράμματος".
[3249] Plut., *Per*., 28.4-6.
[3250] Sur ce point cf. supra introduction.

suite aucune sépulture[3251]. Ces deux moments, le marquage des prisonniers de part et d'autre et le supplice des prisonniers samiens, se répondent et entrent en quelque sorte en résonnance. Dans le même ordre d'idée, il est intéressant de considérer que les malheurs samiens d'alors finissent par intégrer le langage courant et prennent une valeur proverbiale. Σάμη est semble-t-il utilisée pour désigner les expériences samiennes et en particulier de très grands malheurs, comparables à ceux que connurent les prisonniers marqués pendant cette révolte. Le lexicographe de la *Souda* rapproche directement cette interprétation du marquage des prisonniers samiens par les Athéniens[3252].

Si cet épisode dramatique était avéré, les Athéniens, à l'instar de ce qu'ils mettent en œuvre contre les Méliens, atteignent un degré supplémentaire dans la violence qu'ils peuvent mettre en œuvre, non plus seulement contre des Barbares, mais ici contre des Grecs. C'est le sens de la remontrance qu'adresse Elpinice, sœur de Cimon, à Périclès et peut-être la marque d'un malaise athénien vis-à-vis de cette affaire samienne. Si les Naxiens, Thasiens et autres Eubéens ont déjà été ramenés de force dans l'alliance athénienne, cet épisode apparaît comme le plus violent à l'endroit d'autres Grecs. Monstre de souplesse, Périclès, par sa réponse toute doucereuse et méprisante, balaye d'un revers de main ce qui pourrait relever d'une certaine partition de l'opinion athénienne quant au traitement de l'affaire samienne. Epilnice est certes une vieille femme, comme s'emploie à lui rappeler l'orateur, mais elle est sœur de Cimon et donc membre de ce qui reste l'une des familles les plus puissantes d'Athènes, celle des Philaïdes. Dans le cadre de funérailles publiques, l'apostrophe est aussi surprenante que cinglante. Dans ce grand moment de communion civique, Epilnice établit un différentiel très net entre la conduite des affaires par son frère et les manières de Périclès. Elle s'adresse ainsi au stratège "toi qui nous as fait tuer une foule de braves soldats, non pas pour faire la guerre à des Phéniciens ni à des Mèdes, comme mon frère Cimon, mais pour subjuguer une ville qui est notre alliée et notre sœur de race" (ἀλλὰ σύμμαχον καὶ συγγενῆ πόλιν καταστρεφόμενος)[3253]. L'expression "ὥσπερ οὑμὸς ἀδελφὸς Κίμων" invite à penser une différence d'attitude et un changement impulsé par Périclès. Comme le note très justement V. Azoulay, Cimon a largement participé au développement de la politique impérialiste

[3251] Plut., *Per*, 28.2, "Δοῦρις δ' ὁ Σάμιος τούτοις ἐπιτραγῳδεῖ, πολλὴν ὠμότητα τῶν Ἀθηναίων καὶ τοῦ Περικλέους κατηγορῶν, ἣν οὔτε Θουκυδίδης ἱστόρηκεν οὔτ' Ἔφορος οὔτ' Ἀριστοτέλης· ἀλλ' οὐδ' ἀληθεύειν ἔοικεν, ὡς ἄρα τοὺς τριηράρχους καὶ τοὺς ἐπιβάτας τῶν Σαμίων εἰς τὴν Μιλησίων ἀγορὰν καταγαγὼν καὶ σανίσι προσδήσας ἐφ' ἡμέρας δέκα κακῶς ἤδη διακειμένους προσέταξεν ἀνελεῖν, ξύλοις τὰς κεφαλὰς συγκόψαντας, εἶτα προβαλεῖν ἀκήδευτα τὰ σώματα".

[3252] *Souda*, s.v. Σάμη : "Σάμη: εἶδος πάθους Σαμιακοῦ. περιέστιξαν γὰρ οἱ Ἀθηναῖοι τοὺς ἁλόντας Σαμίων, μετὰ δὲ ταῦτα οἱ Σάμιοι τοὺς Ἀθηναίους".

[3253] Plut., *Per*., 28.6, "θαυμαστά <σου> Περίκλεις καὶ ἄξια στεφάνων, ὃς ἡμῖν πολλοὺς καὶ ἀγαθοὺς ἀπώλεσας πολίτας, οὐ Φοίνιξι πολεμῶν οὐδὲ Μήδοις, ὥσπερ οὑμὸς ἀδελφὸς Κίμων, ἀλλὰ σύμμαχον καὶ συγγενῆ πόλιν καταστρεφόμενος".

athénienne et donc à l'établissement de l'*archè*. Le siège de Thasos de 465-463 est conduit par Cimon. Peut-être est-ce dans la méthode et l'expression de l'empire qu'une différence se fait alors jour ?[3254] La sauvegarde et l'extension de l'empire nécessitent éventuellement le recours à la force – cela semble faire l'objet d'un consensus athénien – mais ce recours doit être mesuré. Au lendemain de la guerre contre les Samiens, très coûteuse en hommes, en matériel et en argent[3255], il est possible que cette absence de retenue et de mesure ait déconcerté et choqué une partie des Athéniens. Encore à la veille de la Guerre du Péloponnèse, Périclès doit encore convaincre, non pas de l'intérêt du maintien de l'empire, mais des politiques énergiques et tyranniques qu'il faut mettre en œuvre pour le maintenir et préserver les Athéniens de la destruction[3256]. Au début des années 430, il est très probable que ces questions soient moins discutées. L'attaque, la brutalité et la répression sanglante d'anciens grands alliés – naguère encore fidèles et principaux soutiens des Athéniens – ont de fortes chances d'avoir suscité un profond débat dont Elpinice se fait la porte-parole. Après Histiée, l'affaire de Samos constitue une étape supplémentaire et fondamentale dans la radicalisation toujours plus grande des actions et réactions impérialistes athéniennes. Plutarque nous décrit bien un Périclès, fêté et couronné, venant de rendre un vibrant hommage aux Athéniens morts dans les eaux ou sur les terres samiennes. Dans un tableau idéalisé, Périclès reçoit des femmes athéniennes – les pleureuses des morts qui viennent d'être honorés – couronnes et honneurs. On s'attend presque à voir les mères et femmes des soldats morts remercier le grand stratège. L'intervention d'Elpinice fissure ce beau vernis et, derrière la parade et la pompe péricléenne, se dévoile probablement un malaise profond.

En restant dans le même ordre d'idée, certains chercheurs ont vu derrière la démesure du Créon de Sophocle, stratège pendant les deux années de la campagne[3257], celle que les Athéniens ont alors pu reprocher à Périclès dans la conduite de l'expédition contre les Samiens[3258]. Finalement tués sur l'agora milésienne, les prisonniers samiens laissés sans sépultures sont peut-être autant de Polynices. Selon R. G. Lewis, *Antigone*, présentée selon lui en 438 ou 437 a.C., serait le contrepoint théâtral de l'oraison funèbre prononcée par Périclès. Dans l'ensemble, le comportement de Créon pourrait constituer une référence à peine voilée à la conduite de Périclès dans l'affaire samienne[3259].

[3254] Azoulay 2010, 69.

[3255] Sur ce point cf. infra III.5.2.3.

[3256] Th. 2.63.1-3 ; Azoulay 2010, 76-77.

[3257] Lewis 1988, 42.

[3258] Lewis 1988, 45 ; Ehrenberg 1954, 92-121, pour l'auteur la démesure de Créon fait écho à celle que les Athéniens pouvaient alors reprocher à Périclès.

[3259] Lewis 1988, 45, "There is an obvious temptation to see in these items scarcely veiled allusion to Pericles and his conduct".

Malgré ce malaise probable, la réaction et la violence des Athéniens et de Périclès peuvent également s'expliquer par le dernier très grand défi que représente la révolte samienne. Si comme l'indique Ion de Chios[3260], repris par Plutarque, Périclès aimait à comparer la soumission de Samos à celle de Troie par les Achéens[3261], la violence homérique qui y fut déployée peut également trouver son origine dans les difficultés rencontrées. Une guerre de dix années et l'incendie des navires par les Troyens appelaient un sac final d'une extrême violence. Pourtant, si ces violences peuvent répondre à la crainte des Athéniens sur laquelle nous reviendrons, elles surprennent quand on revient à l'origine de l'affaire qui correspond à une querelle territoriale entre Samos et Milet.

III.5.2.2. Surprise et incompréhension, un problème de périée ?

L'un des éléments les plus marquants de l'affaire de Samos se place dans sa première phase. Il s'agit de la stupéfaction qui saisit les Samiens devant la première intervention athénienne. Corollaire de la plus totale impréparation, l'absence de résistance de la part des Samiens est très surprenante, d'autant plus lorsque l'on considère la virulence de celle-ci lors de la seconde phase. Il nous faut nous interroger sur les raisons de cette impréparation.

Dans l'historiographie moderne, la raison la plus souvent invoquée pour expliquer cette intervention était celle du non-respect du fameux décret de Cléarque[3262]. Suivant l'ancienne hypothèse d'une datation haute du décret, certains chercheurs n'hésitaient pas à lier l'intervention athénienne contre Samos avec le prétendu refus des Samiens d'appliquer le décret sur l'obligation d'utiliser les poids et mesures athéniens[3263]. Comme nous l'avons rappelé, cette ancienne hypothèse est plutôt abandonnée[3264].

[3260] Issu d'une famille pro-athénienne, il est plutôt hostile à Périclès. Il rencontre Sophocle et se lie d'amitié avec lui. Il est possible que cet épisode se déroule au début de la second phase de l'affaire de Samos. Une petite escadre athénienne – peut-être sous le commandement de Sophocle – est envoyée à Chios, d'où reviennent en plus des navires athéniens, 25 trières de Chios ; Lewis 1988, 39, il est possible que Ion lui-même participe à cette expédition, son témoignage constituerait alors une source de premier ordre au sujet de cette affaire.

[3261] Plut., *Per*., 28.7, "θαυμαστὸν δέ τι καὶ μέγα φρονῆσαι καταπολεμήσαντα τοὺς Σαμίους φησὶν αὐτὸν ὁ Ἴων, ὡς τοῦ μὲν Ἀγαμέμνονος ἔτεσι δέκα βάρβαρον πόλιν, αὐτοῦ δὲ μησὶν ἐννέα τοὺς πρώτους καὶ δυνατωτάτους Ἰώνων ἑλόντος".

[3262] Brun 2005, 53-55, n°18 ; Figueira 1998, 419-423.

[3263] Azoulay 2010, 73 ; Figueira 1998,172-173 ; Shipley 1987, 114 ; Barron 1966, 87-89 ; Quinn 1982, 10, "it is suggested that the Samians minted thir own silver coins in defiance of the Coinage Decree and that Athens in turn took some coercive measures".

[3264] Pébarthe 2011, 76-77.

De nos jours, un consensus semble se former autour d'une datation dans les années 420 ou 410 a.C[3265]. Il faudrait donc plutôt réfléchir aux effets de l'application de ce décret à Samos pour la fin de notre période.

De fait, on ne sait pas si l'expression du monnayage samien peut éclairer cette affaire. C'est toutefois le sentiment de J. P. Barron qui propose d'associer la très grande série des monnaies à lettre (Classe VII du même auteur) – correspondant s'il s'agit comme pour Zanclè de la signalisation d'émissions annuelles à 15 à 21 années (cf. Planche 13, fig. 3-4)[3266] – avec la reprise en main des affaires samiennes par un groupe d'oligarques[3267]. De fait, il pense que ce monnayage prend place avant la révolte et, comptant une quinzaine d'années, propose de placer ce monnayage entre 453/452 et 440/439 a.C. Considérant l'éventualité d'autres émissions annuelles, d'autres chercheurs proposent plutôt de placer ce monnayage après la révolte samienne et avant le décret de Cléarchos, soit approximativement entre le début des années 430 et les années 420 ou 410 a.C[3268]. En l'absence d'éléments décisifs, cette question ne peut être véritablement tranchée. Nous précisons toutefois que les phénomènes de *stasis* des années 412-411 n'impliquent pas forcément un retour des oligarques. Si, les Samiens d'Anaia semblent faire une tentative à ce moment, rien n'indique qu'ils soient réinstallés depuis 425 a.C. pour reprendre l'hypothèse de C. M. Kraay. Si elle dégage commodément un intervalle d'une quinzaine d'années pour l'émission de ces monnaies, on peine à croire à la réinstallation et au maintien d'une *politeia* oligarchique et anti-athénienne durant cette période. Pour ne retenir qu'un exemple, on ne comprendrait pas la participation de combattants samiens dans le cadre de l'expédition de Sicile. Comme nous l'avons proposé dans la première partie, il est plus probable que les appellations d'oligarques et de démocrates en 411 soient conjoncturelles et relatives. De fait, nous souscrivons plutôt à l'interprétation proposée par F. Landucci Gattinoni. On croit plus volontiers à une continuité de la *politeia* samienne entre 439 et 412/411 a.C. C'est seulement après le désastre de Sicile que des Samiens "modérés" auraient tenté de rattacher la cité aux Péloponnésiens en sollicitant l'entremise de ceux d'Anaia[3269].

[3265] Brun 2005, 53-55, n°18, l'auteur retient la date de 425-422 a.C.

[3266] Barron 1966, 59-64, 61, 189-193, pl. 12-14 ; Kraay 1976, 241 ; Figueira 1998, 170-172, sur les différentes options possibles

[3267] Sur cette question voir aussi : Landucci Gattinoni 1999, 125-126.

[3268] Kraay 1976, 333, l'auteur propose de placer cette série entre 425 et 412, ce qui correspondrait à la reprise en main de la cité par une faction oligarchique ; Mattingly 1981, 81-85, propose aussi de replacer cette série après la révolte samienne ; Figueira 1998, 170, pour une mise en perspective historiographique et les différentes chronologies proposées par les autres chercheurs : Head (421-409), Babelon (après 431), Gardner (après 428), Robinson (vers ou avant 430), 173, l'auteur retient pour sa part aussi un début dans les années 430 après le paiement des réparations et une fin vers la paix de Nicias, au début des années 420 a.C.

[3269] Landucci Gattinoni 1999, 125-126 ; d'où le decret *IG*. 1^3, 96 qui mentionne que les Samiens se sont libérés de l'oligarchi et de ceux qui voulaient livrer l'Ionie aux Péloponnésiens ; sur ce point cf. infra III.5.3.1.

Dans le même temps, il ne nous semble pas qu'il faille, comme le propose J. P. Barron, comprendre la mise en œuvre de ce monnayage comme le signe de la mise en place d'un régime anti-athénien. Cette série aux lettres garde donc son mystère et peut-être émise dans les années 450-440 comme dans les années 430-420 sans qu'aucun élément déterminant ne vienne renforcer l'une des deux hypothèses. On retient néanmoins l'une des remarques de J. P. Barron qui relève qu'un tétradrachme samien frappé dans l'année H ou Θ – huitième ou neuvième année donc – est surfrappé sur un tétradrachme athénien[3270]. Si, comme nous le pensons, l'île samienne reste sous la domination athénienne de 439 à 404, une telle pratique ne prend guère sens dans cette période[3271]. Il s'agit d'un signe fort puisqu'on ne reconnaît pas le cours légal de cette monnaie athénienne à Samos. J. P. Barron lit cette surfrappe comme le signe d'une rupture entre Samiens et Athéniens. Suivant la chronologie qu'il propose, il voit là une conséquence du règlement de la révolte eubéenne de la même année 446 a.C[3272]. Séduisante, cette hypothèse ne règle pas tout et surtout pas la parfaite impréparation dans laquelle se trouve cette faction prétendument anti-athénienne au moment de la première intervention de Périclès. Cette impréparation samienne dénote au moins une hésitation et un débat à Samos sur la conduite à tenir vis-à-vis des Athéniens.

La seule piste d'explication qui nous reste renvoie à la seule raison invoquée par les sources littéraires, un conflit territorial local concernant la pérée samienne, Priène et surtout Milet. En effet, l'ampleur et le caractère dramatique de l'affaire tendent à faire oublier l'origine de la première intervention athénienne. Thucydide et Plutarque rapportent que c'est une guerre (πόλεμος) entre les Samiens et les Milésiens qui se trouve à l'origine de l'affaire[3273]. Thucydide précise que cette guerre porte sur Priène (περὶ Πριήνης). La querelle – comme il y en a tant d'autres dans l'histoire samienne – semble de nature territoriale. Comme nous l'avons déjà mentionné, les Samiens sont particulièrement attentifs à leur pérée qui produit notamment des surplus céréaliers importants. Il y a donc de bonnes raisons de croire que l'objet de la querelle est un secteur contesté de la pérée samienne. Si Plutarque participe de la légende noire d'Aspasie, il confirme avec Thucydide que cette querelle débouche sur une demande d'arbitrage à laquelle accèdent les Athéniens. Ces derniers prennent parti pour les Milésiens et certains Samiens "qui souhaitaient un changement de *politeia*" (τῆς Σάμου

[3270] Barron 1966, 84, 191, pl. 13, n°83c.
[3271] Barron 1966, 84-85.
[3272] Barron 1966, 89-91.
[3273] Th. 115.2, "Ἔκτῳ δὲ ἔτει Σαμίοις καὶ Μιλησίοις πόλεμος ἐγένετο περὶ Πριήνης, καὶ οἱ Μιλήσιοι ἐλασσούμενοι τῷ πολέμῳ παρ' Ἀθηναίους ἐλθόντες κατεβόων τῶν Σαμίων" ; Plut., *Per*., 24, 1-2, "Ἐκ τούτου γενομένων σπονδῶν Ἀθηναίοις καὶ Λακεδαιμονίοις εἰς ἔτη τριάκοντα, ψηφίζεται τὸν εἰς Σάμον πλοῦν, αἰτίαν ποιησάμενος κατ' αὐτῶν ὅτι τὸν πρὸς Μιλησίους κελευόμενοι διαλύσασθαι πόλεμον οὐχ ὑπήκουον. ἐπεὶ δ' Ἀσπασίᾳ χαριζόμενος δοκεῖ πρᾶξαι τὰ πρὸς Σαμίους".

ἄνδρες ἰδιῶται νεωτερίσαι βουλόμενοι τὴν πολιτείαν), les Athéniens tentent de faire appliquer leur autorité. Chez Thucydide, l'envoi d'une flotte de quarante vaisseaux intervient directement. Plutarque, pour sa part, mentionne une phase de négociation supplémentaire qui voit les Samiens sommés de mettre un terme à la guerre. La cause de cette intervention résulterait d'un refus des Samiens d'accéder à cette demande (αἰτίαν ποιησάμενος κατ' αὐτῶν ὅτι τὸν πρὸς Μιλησίους κελευόμενοι διαλύσασθαι πόλεμον οὐχ ὑπήκουον)[3274]. Dans un cas comme dans l'autre, on constate que la phase de négociation tourne court. Du côté athénien, une flotte de quarante navires est directement mobilisée. Ces effectifs ne parlent pas en faveur d'une simple action d'arbitrage ou de remontrance. À l'annonce de la véritable révolte samienne, seuls vingt navires de plus sont envoyés dans un premier temps[3275]. Le caractère très invasif de la première intervention de Périclès tranche avec l'absence d'une quelconque réaction des Samiens. Durant cette première phase, aucun combat n'est signalé mise à part par Diodore qui parle de la prise de la ville par surprise[3276]. Des otages sont livrés – 50 enfants et 50 hommes – et les Samiens doivent accueillir une garnison et des "magistrats" athéniens[3277]. Plutarque avance même l'idée que les Samiens proposent énormément d'argent à Périclès. Ils lui proposent de racheter les otages à raison d'un talent par tête – ce qui témoigne encore de la richesse des Samiens en 440 a.C. – et Pissouthnès lui fait même envoyer 10 000 statères d'or. Diodore mentionne le versement de 80 talents aux Athéniens[3278]. Plus généralement, il semble que les oligarques samiens cherchent avant toute autre chose à acheter la sauvegarde de leur *politeia* (πολλὰ δ' ἄλλα τοὺς μὴ θέλοντας ἐν τῇ πόλει γενέσθαι δημοκρατίαν)[3279]. Certains Samiens semblent d'abord croire qu'ils pourraient s'éviter une guerre contre les Athéniens grâce à leurs richesses.

Il nous semble que ce simple fait suggère que l'hypothèse du gouvernement de la cité par une oligarchie anti-athénienne et très hostile envers l'*hégémon* depuis plusieurs années doit être au moins nuancée voire abandonnée. La présence de Samiens dans l'ambassade milésienne souligne aussi les tensions et les débats politiques qui devaient animer la cité à la fin des années 440. Comme l'indique l'intensité de la résistance que les Samiens mettent en œuvre

---

[3274] Plut., *Per*., 24, 1, 25, 1, on retrouvre cette même idée et le texte précise que les Samiens avaient pris l'avantage dans ce conflit contre les Milésiens, "αἱ γὰρ πόλεις ἐπολέμουν τὸν περὶ Πριήνης πόλεμον, καὶ κρατοῦντες οἱ Σάμιοι, παύσασθαι τῶν Ἀθηναίων κελευόντων καὶ δίκας λαβεῖν καὶ δοῦναι παρ' αὐτοῖς, οὐκ ἐπείθοντο".

[3275] Th. 1.115-116.

[3276] D.S. 12.27.2, "παρεισελθὼν".

[3277] Th. 1.115.3, "καὶ ὁμήρους ἔλαβον τῶν Σαμίων πεντήκοντα μὲν παῖδας, ἴσους δὲ ἄνδρας, καὶ κατέθεντο ἐς Λῆμνον, καὶ φρουρὰν ἐγκαταλιπόντες ἀνεχώρησαν", 1.115.5, "καὶ τοὺς φρουροὺς τοὺς Ἀθηναίων καὶ τοὺς ἄρχοντας οἳ ἦσαν παρὰ σφίσιν ἐξέδοσαν Πισσούθνῃ" ; Plut., *Per*., 25.2, "πλεύσας οὖν ὁ Περικλῆς τὴν μὲν οὖσαν ὀλιγαρχίαν ἐν Σάμῳ κατέλυσεν, τῶν δὲ πρώτων λαβὼν ὁμήρους <ἄνδρας> πεντήκοντα καὶ παῖδας ἴσους εἰς Λῆμνον ἀπέστειλε. καίτοι φασὶν ἕκαστον μὲν αὐτῷ τῶν ὁμήρων διδόναι τάλαντον ὑπὲρ ἑαυτοῦ, πολλὰ δ' ἄλλα τοὺς μὴ θέλοντας" ; ces dispositions rappellent très clairement celles qui touchent les Érythréens cf. infra.

[3278] D.S. 12.27.2.

[3279] Plut., *Per*., 25.2.

par la suite et leur succès militaire dans la querelle territoriale[3280], leur impréparation ne trahit pas un manque de moyens militaires, mais plutôt un état de surprise, éventuellement d'indécision politique, et plus généralement d'incompréhension.

De par son mode de déclenchement, cette affaire rappelle dans une certaine mesure celle de Thasos[3281]. Comme pour le cas thasien, il s'agit d'abord d'un différend portant sur la pérée d'une cité insulaire. Peut-être, l'incompréhension samienne peut se comprendre sur le plan du droit. Quand les Samiens prétendent régler une affaire interne étant donné qu'il s'agit de leur pérée, les Athéniens prétendent pouvoir arbitrer en faveur des Milésiens cette querelle territoriale. Potentiellement et en raison de l'importance de la pérée samienne pour la cité, cette prétention athénienne a des implications économiques directes.
Du point de vue des Athéniens, il peut certes s'agir d'un prétexte que les Athéniens saisissent pour installer à moindres frais des hommes loyaux à la tête de la cité alliée. Toutefois, dès l'origine de l'affaire, la mobilisation athénienne soulève certaines questions et notamment celui des intérêts athéniens dans cette opération. Pour aller plus loin dans l'analyse, il nous semble qu'un retour sur le contexte politique local s'impose.

À la fin des années 450 a.C., deux cités ioniennes et non des moindres, Érythrées et Milet, tentent de se départir de l'empire athénien. De ces deux cas, celui de la révolte d'Érythrées est le plus évident et éclaire en fait la situation régionale à la même époque et notamment la possible révolte de Milet. Dans les *ATL*, il apparaît dans les deux affaires que, respectivement en 453 et 452, les Milésiens et les Érythréens ne payent plus le tribut. Cependant certaines localités du territoire milésien – Teichioussa et Léros – comme du territoire érythréen – Bouthéia – apparaissent dans les listes du tribut athénien[3282]. Normalement, en tant que possessions de chaque cité, ces localités n'apparaissent pas. L'interprétation de cette situation est que Milet et Érythrées font défection, mais que certains groupes pro-athéniens se réfugient dans les localités mentionnées plus haut[3283]. L'autre élément de réflexion concerne la seule cité d'Érythrées et il s'agit d'un décret athénien, dont l'original et la première copie de Fauvel, voyageur français de la fin du XVIII^{e} siècle, ont été

[3280] Plut., *Per*., 25, 1, "αἱ γὰρ πόλεις ἐπολέμουν τὸν περὶ Πριήνης πόλεμον, καὶ κρατοῦντες οἱ Σάμιοι".
[3281] Pébarthe 1999 ; Th. 1.100.2.
[3282] Meiggs1979, appendice 14, seules les contributions de Léros et Bouthéia sont connues de manière certaine. Elles datent de 453 pour l'une et 452 pour l'autre et correspondent toutes deux à 3 talents.
[3283]Meiggs 1979, 112-113 ; il faut toutefois remarquer que les gens de Bouthéia semblent continuer à verser un tribut, peut-être de l'ordre de 1000 drachmes, de 442 à 438 a.C. ; cependant, comme l'indique R. Meiggs, le différentiel (3 talents contre 1000 drachmes) s'explique assez bien par l'hypothèse d'un enregistrement désormais séparé. Les gens de Bouthéia semblent s'être désolidarisés d'Érythrées. Ce n'est pas le cas, semble-t-il, de Léros et Teichioussa qui ne payent plus le tribut après 453/452 a.C, cf. Meiggs 1972, appendix 14 ; Barron 1966, 91.

perdus[3284]. Reproduit par la suite, la restitution du début du texte reste sujette à caution[3285]. Le décret prévoit la procédure de désignation par le sort d'une *boulè* de 120 membres. Cette procédure doit être encadrée par l'*episkopos* et le *phrourarque* très probablement tous deux athéniens[3286]. Ce décret a souvent été perçu comme une partie du règlement de la révolte érythréenne. Il faut noter qu'une autre inscription très fragmentaire découverte à Athènes mentionne également les deux officiels athéniens[3287]. Pour P. Brun, la datation reste incertaine même si la restitution, à partir d'un *lambda* initial, de l'archonte athénien Lysicratès permettrait de dater l'inscription de l'année 453/452[3288]. Si l'on considère le règlement de la révolte de 454/453 comme étant la solution la plus viable, plusieurs points essentiels doivent être relevés. Le premier est l'obligation hautement symbolique d'apporter du grain lors des Grandes Panathénées. Le second est la présence de nombreux Athéniens dans la cité, dont le surveillant, le *phrourarque* et, par extension, tous les membres de la garnison athénienne. Les deux officiels ont à leur charge non seulement la surveillance de la cité, mais également la mise en place d'un nouveau conseil suivant des modalités dictées par l'assemblée des Athéniens. Le troisième point concerne le serment que doivent ensuite prêter les *bouleutes* fraîchement désignés. Ces derniers engagent leur cité à ne pas se détacher d'Athènes ni de ses alliés. Enfin et toujours dans le cadre du serment, le dernier élément à relever est peut-être le plus ancien exemple de justice retenue exercée par les Athéniens. Comme le note fort justement P. Brun, "la justice est déjà contrôlée par les Athéniens". Le même auteur évoque la tentation de voir la création d'un espace judiciaire athénien[3289]. Il faut en effet remarquer que les dispositions prévoient que les affaires les plus graves – comme l'exil – et les peines les plus lourdes ne soient ni jugées ni appliquées sans le consentement du "Conseil et du peuple des Athéniens". Il faut d'ailleurs noter qu'en cas de décision d'exil – donc avec l'approbation des Athéniens – la peine ne s'applique pas au seul territoire d'Érythrées mais à tous les territoires sous contrôle d'Athènes ou de ses alliés. Le décret mentionne également ceux qui se sont exilés volontairement "chez les Mèdes". Pour R. Meiggs, cela confirme l'hypothèse d'un phénomène de *stasis* opposant les pro-athéniens de Boutheia et d'autres Érythréens ayant pris le contrôle de l'*asty* et ayant fait appel aux Perses[3290]. Notons qu'une autre stèle très fragmentaire concernant cette même cité d'Érythrées a été découverte à Athènes. Il y est également question d'un *episkopos* et d'une garnison[3291].

[3284] Clairmont 2007, 16-25, 17, ambassadeur français auprès de la "Grande Porte".
[3285] Brun 2005, 30-32, n°6 ; Meiggs 1979, 112-113, appendice 16, n°3.
[3286] Brun 2005, 31 ; Meiggs 1979, 113.
[3287] Brun 2005, 32, cf. *IG*. 1^3, 15.
[3288] Brun 2005, 32.
[3289] Brun 2005, 32.
[3290] Meiggs 1979, 113.
[3291] Brun 2005, 32, n°6 ; IG I^3, 15.

Pour ce qui concerne les Milésiens, une autre inscription très fragmentaire datée de 450/449 a.C. prévoit divers dispositifs comme l'envoi de cinq commissaires (οἱ πέντε οἱ ἄρχοντες) – ils pourraient alors recueillir un éventuel serment de fidélité[3292] – et le stationnement d'une garnison athénienne[3293]. Il est également possible de voir derrière l'adoption du système tribal clisthénien par les Milésiens un autre effet de la reprise en main des affaires de la cité par Athènes[3294]. Bien qu'il n'y ait aucune certitude, les deux révoltes semblent suivre le même schéma de *stasis*. Si cette hypothèse est juste, la reprise en main a toutes les chances d'intervenir dans les mêmes délais et suivant des dispositions comparables[3295]. Dans ce cas, un tel traitement de la révolte de Milet nous intéresse au plus haut point sachant que l'origine de la révolte samienne se trouverait dans une affaire territoriale impliquant Milet. Dès 450, il est possible que les affaires milésiennes – en particulier judiciaires – soient en partie contrôlées par les Athéniens. Plus encore, la présence d'une garnison athénienne à Milet pose question.

De fait, cette présence probable des Athéniens à Milet soulève deux problèmes immédiats. Le premier, le plus immédiat, est celui de la réaction de la garnison athénienne à un éventuel préjudice territorial à l'encontre de la cité tributrice qu'ils doivent garder. Le second a directement à voir avec la proposition d'un arbitrage athénien que les Samiens semblent refuser. Il nous faut nous interroger sur les conditions de cette proposition athénienne et les raisons du refus samien. L'alliance étant placée sous l'hégémonie athénienne, il y a une logique assez évidente dans le fait que les deux parties, membres de ladite alliance, demandent et reconnaissent un tel arbitrage[3296]. Mais si les questions les plus importantes sont désormais aux mains des Athéniens, comme c'est le cas à Érythrées et assez vraisemblablement à Milet, cette demande émane-t-elle des citoyens de Milet eux-mêmes ?
L'affaire semble en fait relativement mineure et implique d'un côté le grand allié samien, jusqu'à présent fidèle ou relativement fidèle, et de l'autre Milet, cité ayant récemment fait défection. C'est pourtant en faveur des Milésiens que les Athéniens tranchent rapidement et interviennent. Il est envisageable que les Athéniens, en défendant les prétentions territoriales de Milet, défendent en réalité leurs propres intérêts. Dans cette affaire, ils seraient alors à la

[3292] Meiggs 1979, 562-563, 580, appendice 16.
[3293] Meiggs 1979, 115, 562-565, 580, appendice 16, 563, s'interroge au sujet de la garnison athénienne dont on ne sait pas si elle est installée depuis 452 a.C. ou si on prévoit son installation : "τὸν Μιλ]εσίον ἒ [τὸ]ν φρουρὸν κύριοι ὄ[ντον" ; *IG*. 1^3, n°21, musée épigraphique d'Athènes.
[3294] Loukopoulou 1989, 133.
[3295] Meiggs 1979, 562, il ne semble pas que les Athéniens imposent un changement de *politeia* dès le premier règlement cf. Ps.-Xén., *Ath. Pol*., 3.11, "τοῦτο δὲ, ὅτε Μιλησίων εἵλοντο τοὺς βελτίστους, ἐντὸς ὀλίγου χρόνου ἀποστάντες τὸν δῆμον κατέκοψαν" ; Meiggs & Lewis 1969, 105-107, n°43 sur la question de la suppression définitive de l'oligarchie milésienne qui n'interviendrait que vers 443-442 a.C. ; le décret présenté prévoit le banissement d'au moins trois individus et de leurs familles.
[3296] Quinn 1982, 11.

fois juge et partie. Suivant cette hypothèse, les Samiens commettent l'erreur de croire qu'ils lèsent – s'il s'agit bien d'une initiative samienne – les Milésiens et non les Athéniens[3297] et que cette affaire locale ne relève en aucun cas d'un arbitrage athénien. C'est peut-être le sens du refus des Samiens de reconnaître l'arbitrage. La *périée* étant une partie du territoire civique, sa défense ou son extension peut s'apparenter, côté samien, à la gestion domestique des *prosodoi* que garantit l'*autonomia*[3298].

Considérant donc le précédent thasien, l'importance de l'engagement initial samien et la probable présence athénienne, il nous semble raisonnable de retenir cette hypothèse. En d'autres termes, vers 441 a.C., il est possible que les Samiens se voient contester leur droit à la gestion et à la sécurisation de leur périée. En ce sens, leur appartenance à l'alliance athénienne est cette fois porteuse d'une sérieuse contrainte sur le plan économique étant donné l'importance de la périée samienne. Par la première intervention athénienne, les Samiens découvrent que leurs propres stratégies de sécurisation des approvisionnements ne sont pas ou plus solubles dans l'espace de domination des Athéniens. Visiblement, les Samiens ne sont pas prêts à accepter la réalité de cette contrainte et cherchent à se détacher de l'empire athénien. C'est l'objet de la révolte samienne qui ambitionne de défier les Athéniens et, pour certains auteurs, de leur contester "l'empire de la mer".

III.5.2.3. "L'empire de la mer"

Comme nous l'avons déjà mentionné, si Thucydide reste peu loquace quant à l'affaire samienne, la structure même de son récit parle en faveur de sa très grande importance. La résolution de l'affaire clôt l'aperçu consacré par l'historien à la construction de la toute-puissance athénienne avant le déclenchement de la guerre du Péloponnèse[3299].
Reprenant mot pour mot les propos de Thucydide, Plutarque justifie l'orgueil de Périclès en expliquant que "la guerre avait comporté beaucoup d'incertitude, et un grand risque, s'il est vrai, comme le dit Thucydide, que Samos faillit de très peu enlever l'empire de la mer aux Athéniens" (ἀλλ' ὄντως πολλὴν ἀδηλότητα καὶ μέγαν ἔσχε κίνδυνον ὁ πόλεμος, εἴπερ, ὡς Θουκυδίδης φησί, παρ' ἐλάχιστον ἦλθε Σαμίων ἡ πόλις ἀφελέσθαι τῆς θαλάττης τὸ κράτος

[3297] Meiggs 1979, 112, "In 451 there is an entry for Miletus and we can infer that she has been brought under control by Athens".
[3298] Pébarthe 2000, 57, pour l'exemple d'Égine qui perd le contrôle de ses *prosodoi* commerciaux.
[3299] cf. supra II.2.1.3.1.

Ἀθηναίους)[3300]. Dans le même temps et toujours suivant Plutarque, Périclès aurait soumis les "plus puissants des Ioniens" (τοὺς πρώτους καὶ δυνατωτάτους Ἰώνων)[3301].

La question d'une exagération du danger samien pour accroître le prestige des Athéniens et de Périclès se pose. Certes pour des raisons différentes, les deux auteurs pouvaient tendre à grossir le trait quant à la menace représentée par les Samiens. À vaincre sans périls, leur Périclès aurait triomphé sans gloire. Chez Thucydide, l'impression d'une guerre longue et difficile n'est pas évidente. Certes les Samiens remportent une victoire "soudaine" et reprennent pour quelques jours leur accès à la mer[3302] mais le *tempo* des opérations et la narration elle-même suit la force tranquille qui se dégage des actions menées par Périclès. Il est clair que les Samiens profitent de l'absence du grand stratège pour contrecarrer l'emprise athénienne. La résistance samienne est présentée comme ponctuée de moments, de soubresauts et de barouds d'honneur qui ne font que retarder l'inéluctable victoire d'Athènes et de Périclès. Le ton est clairement différent quand le même historien décrit l'état d'esprit des démocrates de la flotte athénienne de Samos. Il déclare qu'ils peuvent alors compter sur une cité importante qui avait par le passé "failli enlever l'empire de la mer aux Athéniens". À l'instar des motifs de victoire fournis par Périclès avant la guerre, Thucydide met en perspective la puissance samienne qui peut alors faire espérer la victoire sur les Quatre-Cents et les Péloponnésiens en 411 a.C. Il s'agit d'un argument fort, mais un peu surprenant et déconcertant, car à aucun moment dans la *Pentakontaétie* il n'est question d'une telle menace sur l'empire athénien. À propos du danger samien, entre un Thucydide hésitant et un Plutarque toujours à la recherche d'exemplarité, il est difficile de faire la part des choses entre ce qui relève de la réalité des faits et le fantasme. La "stature monumentale"[3303] de Samos brouille les pistes.

D'autres éléments peuvent toutefois nous permettre de préciser ce que put représenter la guerre entre les Athéniens et les Samiens et de quel ordre purent être les ambitions samiennes. Bien que nous les ayons déjà mentionnés, les comptes des trésoriers d'Athéna pour la période 441-439 intéressent notre propos. Sur une stèle très fragmentaire figurent les différents

---

[3300] Plut., *Per*., 28.8 ; Th. 8.76.4, "πόλιν τε γὰρ σφίσιν ὑπάρχειν Σάμον οὐκ ἀσθενῆ, ἀλλ' ἢ παρ' ἐλάχιστον δὴ ἦλθε τὸ Ἀθηναίων κράτος τῆς θαλάσσης" ; Plut., Pér., 25.4, " αὖθις οὖν ὁ Περικλῆς ἐξέπλευσεν ἐπ' αὐτοὺς οὐχ ἡσυχάζοντας οὐδὲ κατεπτηχότας, ἀλλὰ καὶ πάνυ προθύμως ἐγνωκότας ἀντιλαμβάνεσθαι τῆς θαλάττης ".

[3301] Plut., *Per*., 28.7.

[3302] Th. 1.117.1, "ἐν τούτῳ δὲ οἱ Σάμιοι ἐξαπιναίως ἔκπλουν ποιησάμενοι ἀφάρκτῳ τῷ στρατοπέδῳ ἐπιπεσόντες τάς τε προφυλακίδας ναῦς διέφθειραν καὶ ναυμαχοῦντες τὰς ἀνταναγομένας ἐνίκησαν, καὶ τῆς θαλάσσης τῆς καθ' ἑαυτοὺς ἐκράτησαν ἡμέρας περὶ τέσσαρας καὶ δέκα, καὶ ἐσεκομίσαντο καὶ ἐξεκομίσαντο ἃ ἐβούλοντο" ; Plut., *Per*., 26.3, "καὶ γενομένης μάχης νικήσαντες οἱ Σάμιοι καὶ πολλοὺς μὲν αὐτῶν ἄνδρας ἑλόντες, πολλὰς δὲ ναῦς διαφθείραντες, ἐχρῶντο τῇ θαλάσσῃ καὶ παρετίθεντο τῶν ἀναγκαίων πρὸς τὸν πόλεμον ὅσα μὴ πρότερον εἶχον".

[3303] Irwin 2009, 402.

versements effectués par les trésoriers aux stratèges en charge de la gestion militaire de l'affaire samienne et byzantine[3304].

Trois dépenses distinctes sont mentionnées dans les comptes des trésoriers d'Athéna. La première, la moins importante, de 128 talents est peut-être liée aux seules dépenses visant à soumettre les Byzantins. Mais c'est le différentiel entre les deux autres sommes mentionnées qui nous interpelle. Le premier est de l'ordre de 368 talents tandis que le second s'élève à 908 talents. Comme le propose P. Brun, il s'agit probablement des dépenses relatives à deux archontats différents, ceux de Timoclès et de Morychidos. Dans ce cas, d'une année à l'autre, les dépenses militaires athéniennes auraient presque triplé. Rappelons ici que la première intervention athénienne semble très rapide et presque indolore. Les quarante trières athéniennes ne rencontrent guère de résistance et très vite l'affaire semble réglée. Cet accroissement spectaculaire des dépenses et, subséquemment, de l'effort militaire témoigne peut-être de la très grande stupeur qui, si elle a frappé les Samiens dans un premier, semble saisir les Athéniens. Le coût total des opérations militaires, contre les Samiens et les Byzantins, est précisé sur la stèle. Une somme de 1400 talents a été versée par les trésoriers d'Athéniens aux dix stratèges athéniens parmi lesquels figurent Périclès et Sophocle[3305]. Les Athéniens ne sont pas forcément familiers d'un tel accroissement des dépenses et d'une telle fréquence des démarches auprès des trésoriers de la déesse. Au plus fort de l'engagement militaire athénien et allié, pas moins de 215 vaisseaux, dont 160 exactement sont strictement athéniens, participent au siège de Samos[3306]. Pour donner un ordre d'idée, les Athéniens alignent 150 navires dans le cadre de la bataille – déjà perçue comme décisive – des Arginuses en 406 a.C. Xénophon décrit d'ailleurs de manière très précise la formation adoptée par la flotte athénienne et alliée et expliquent que chaque stratège présent commande 15 navires ("πεντεκαίδεκα ναυσί")[3307]. Considérant que les dix stratèges athéniens sont envoyés contre les Samiens[3308] – ce qui témoigne déjà de l'importance de l'affaire – ce rapport confirme assez le calcul précédent et la mobilisation d'environ 150 navires strictement athéniens dans l'affaire de Samos. En 440/439 a.C., les Athéniens paraissent envoyer une très grande partie, la presque totalité, de leurs forces navales contre les Samiens.

[3304] *IG*. 1^3, 363 ; *IG*. 1^2, 293 ; Meiggs & Lewis 1969, n°55 ; Brun 2005, 210-211, n°113.

[3305] Brun 2005, 211, cf. Androt. F38 et Str. 14.1.18, 638C, " Ἀθηναῖοι δὲ πρότερον μὲν πέμψαντες στρατηγὸν Περικλέα καὶ σὺν αὐτῷ Σοφοκλέα τὸν ποιητὴν πολιορχίᾳ κακῶς διέθηκαν ἀπειθοῦντας τοὺς Σαμίους, ὕστερον δὲ καὶ ἔπεμψαν δισχιλίους ἐξ ἑαυτῶν…" ; sur ce point voir aussi Breslin 1980.

[3306] Th. 1.115-117, l'historien donne le détail de l'évolution des effectifs de la seconde expédition, 60 navires (dont 44 arrivent directement à Samos et l'emportent dans un combat naval) + 40 navires athéniens + 25 navires alliés (Chios et Lesbos) + 40 navires athéniens + 20 navires athéniens + trente navires alliés (Chios et Lesbos) pour un total de 215 navires engagés dans les opérations navales. Il faut toutefois retrancher à cela les dégâts causés par la victoire samienne pendant l'absence de Périclès.

[3307] Xén., *Hell*., 1.6.29-30.

[3308] Certainement aussi contre les Byzatins.

La précipitation dans l'obtention et le triplement des liquidités nécessaires à la guerre laissent entendre que l'affaire est désormais jugée très inquiétante et le danger pour le moins pressant. Les coups de mains, les victoires, les alliances et les projets d'alliance semblent perturber la toute puissance athénienne. La question des modalités de cette perturbation se pose.

Qu'il s'agisse de prétextes ou de réelles dissensions, il est évident que la première expédition de Périclès connaît un succès franc et rapide. Les Samiens n'opposent *a priori* aucune résistance visible. Ensuite, si les textes de Thucydide et Plutarque focalisent notre attention sur les opérations audacieuses et aussi rapides qu'efficaces des Samiens réfugiés dans un premier temps dans la pérée[3309], il est clairement établi que leur premier souci fut de convaincre les Samiens de se détacher des démocrates. L'opinion samienne est une nouvelle fois renversée. Après avoir récupéré leurs otages à Lemnos, les Samiens prennent collectivement la décision de se détacher par la force des Athéniens[3310]. En ce sens, la révolte samienne ne débute à proprement parler qu'après la première intervention athénienne.

En peu de temps, les Samiens se concilient un ensemble de soutiens et entreprennent des actions vigoureuses pour se détacher des Athéniens. On apprend tout ce que les Samiens réalisent en peu de temps pour y parvenir. Pour reprendre les mots de Plutarque, "ils avaient tout préparé en vue de la guerre"[3311]. Le même auteur souligne leur grande résolution et leur activité, décidés qu'ils étaient à "disputer l'empire de la mer aux Athéniens"[3312].

Il est intéressant de noter la rapidité avec laquelle les Samiens, une fois décidés à la guerre, mobilisent leurs moyens et s'attachent des alliances puissantes et menaçantes pour les Athéniens.

En la personne de Pissouthnès, l'alliance perse est d'abord mentionnée. On remarque que, contrairement à Thucydide qui évoque une alliance de circonstance (ξυμμαχίαν)[3313], Plutarque décrit la bienveillance (εὔνοιαν) préalable qu'entretient le satrape de Sardes à l'endroit des Samiens[3314]. Dans les deux cas cependant, la facilité avec laquelle se noue cette alliance parle en faveur de liens personnels préexistants. Les Samiens semblent jouir d'une certaine visibilité et d'une audience auprès des autorités achéménides. Diodore explique ainsi que les Samiens "adversaires de la démocratie gagnèrent Sardes"[3315]. Ils intéressent le satrape perse.

[3309] Th. 1.115.4 ; Plut., *Per*., 25, 4.

[3310] Th. 1.115.5, "καὶ πρῶτον μὲν τῷ δήμῳ ἐπανέστησαν καὶ ἐκράτησαν τῶν πλείστων, ἔπειτα τοὺς ὁμήρους ἐκκλέψαντες ἐκ Λήμνου τοὺς αὑτῶν ἀπέστησαν, καὶ τοὺς φρουροὺς τοὺς Ἀθηναίων καὶ τοὺς ἄρχοντας οἳ ἦσαν παρὰ σφίσιν ἐξέδοσαν Πισσούθνῃ".

[3311] Plut., *Per*., 25.4, "καὶ τἆλλα παρεσκευάσαντο πρὸς τὸν πόλεμον".

[3312] Plut., *Per*., 25.4, " αὖθις οὖν ὁ Περικλῆς ἐξέπλευσεν ἐπ᾽ αὐτοὺς οὐχ ἡσυχάζοντας οὐδὲ κατεπτηχότας, ἀλλὰ καὶ πάνυ προθύμως ἐγνωκότας ἀντιλαμβάνεσθαι τῆς θαλάττης ".

[3313] Th.1.115.4, "καὶ Πισσούθνῃ τῷ Ὑστάσπου ξυμμαχίαν".

[3314] Plut., *Per*., 25.3, "ἔχων τινὰ πρὸς Σαμίους εὔνοιαν".

[3315] D.S. 12.27.3.

Leur masse critique au sein de l'alliance athénienne en fait vraisemblablement des interlocuteurs recherchés par le satrape. Le recoupement des informations fournies par Thucydide et Plutarque permet de préciser les modalités du soutien apporté par les Perses à la cause samienne. Plutarque explique en particulier que Pissouthnès est à l'origine de la récupération des otages de Lemnos tandis que Thucydide et Diodore laissent entendre que les Samiens les récupèrent eux-mêmes[3316]. À retenir les principales conditions traditionnellement associées à la paix de Callias, il serait étonnant de voir Pissouthnès organiser ouvertement une telle action qui va clairement à l'encontre de ces dispositions. Dans le même temps, et même si ce soutien est au départ plus discret avec l'envoi de mercenaires (ἐπικούρους)[3317], c'est bien au satrape qu'on livre les magistrats et soldats athéniens des garnisons[3318]. Plus encore, l'annonce de l'arrivée d'une flotte phénicienne divise pendant un temps les forces athéniennes envoyées contre les Samiens[3319]. Thucydide explique ainsi que Stésagoras est envoyé pour ramener la flotte phénicienne. Selon le même auteur, le danger est stoppé par Périclès au large de la Carie, du côté de Caunos. Plutarque est plus imprécis mais indique que Périclès se dirige "vers la mer extérieure (εἰς τὸν ἔξω πόντον)". La durée réduite – quatorze jours – de reprise en main de la situation par les Samiens sous la conduite de Mélissos semble liée à un retour relativement rapide de l'escadre de Périclès[3320]. Il est en même temps très précis quand il explique que, contre cette flotte phénicienne de secours, Périclès voulut livrer bataille le plus loin possible[3321]. Fin stratège, il souhaitait avant tout éviter toute possibilité de jonction entre les navires samiens et la flotte perse. Dès 440 a.C., les clauses de la paix de Callias semblent donc voler en éclats à l'occasion de l'affaire de Samos.

En plus du soutien achéménide, les Samiens voient les Byzantins s'associer à leur défection. Plutarque ne prend pas la peine d'en parler et Thucydide se contente de mentionner la participation byzantine (ξυναπέστησαν δ' αὐτοῖς καὶ Βυζάντιοι)[3322]. Plus loin, les Samiens ayant cédé, on apprend de manière très laconique que les Byzantins se sont également rendus et qu'ils sont redevenus sujets des Athéniens[3323]. Même si, comme nous l'avons avancé, il est possible que les comptes des trésoriers d'Athéna distinguent les dépenses de guerre contre les seuls Byzantins, il n'est guère aisé de préciser davantage leur implication. On s'interroge en

---

[3316] Th. 1.115.5 ; D.S. 12.27.3 ; Plut., *Per*., 25.4.

[3317] D.S. 12.27.3.

[3318] Th. 1.115.5, "καὶ τοὺς φρουροὺς τοὺς Ἀθηναίων καὶ τοὺς ἄρχοντας οἳ ἦσαν παρὰ σφίσιν ἐξέδοσαν Πισσούθνῃ".

[3319] D.S. 12.27.5.

[3320] Th. 1.117.1 ; Lewis 1988, 42, note 24, sur Mélissos et Stésagoras.

[3321] Plut., *Per*., 26.1, "λαβὼν ὁ Περικλῆς ἑξήκοντα τριήρεις ἔπλευσεν εἰς τὸν ἔξω πόντον, ὡς μὲν οἱ πλεῖστοι λέγουσι, Φοινισσῶν νεῶν ἐπικούρων τοῖς Σαμίοις προσφερομένων, ἀπαντῆσαι καὶ διαγωνίσασθαι πορρωτάτω βουλόμενος".

[3322] Th. 1.115.5.

[3323] Th. 1.117.3, "ξυνέβησαν δὲ καὶ Βυζάντιοι ὥσπερ καὶ πρότερον ὑπήκοοι εἶναι".

particulier sur le degré de concertation entre Samiens et Byzantins. La question reste ouverte mais deux éléments sont à souligner. Le premier consiste à penser les rapports que peuvent entretenir les Samiens et les Byzantins à ce moment du V^e^ siècle. Naturellement, le rôle éventuel de l'ancienne colonie samienne de Périnthe pose question. Dans les *ATL*, il est intéressant de noter que les Périnthiens ne versent pas de tribut en 439. De nouveau à partir de 438 a.C., les Périnthiens sont taxés à hauteur de dix talents[3324]. En 411, une autre génération de Périnthiens soutient la révolte organisée autour de Byzance et la route du blé est alors clairement menacée avant qu'Alcibiade reprenne énergiquement la situation en main[3325]. Le second élément est d'ordre stratégique puisqu'il concerne la situation d'un deuxième front pour l'intervention athénienne. Situés directement sur le détroit du Bosphore, les Byzantins peuvent perturber la précieuse route du blé des Athéniens. Leur situation géographie de rente leur permet de contrôler les flux vitaux qui alimentent la cité des Athéniens en céréales. En 220 a.C., les Byzantins témoignent encore de leur capacité ou de leur prétention à fermer non pas la mer mais le détroit[3326]. Vraisemblablement, ils perçoivent la révolte d'un des trois grands alliés de la ligue comme un signal encourageant et une occasion propice pour se défaire de la tutelle athénienne.

À l'instar de la mission de Stésagoras chargé de ramener la flotte phénicienne, les Samiens se tournent également vers leurs grands alliés historiques spartiates[3327]. Dans un discours transmis par Thucydide que nous avons déjà mentionné, les Corinthiens s'adressent aux Athéniens dans les termes suivants : "nous, même au moment de la révolte de Samos, nous n'avons pas voté dans un sens qui vous fut contraire quand sur l'aide à leur donner, les votes péloponnésiens étaient divisés"[3328]. Il est évident qu'une ambassade samienne atteint Sparte et qu'un débat agité a alors lieu. Les avis sont partagés, mais les Corinthiens, à ce qu'ils disent, font pencher la décision en faveur de la non-intervention[3329].

Très certainement, la capacité des Samiens à organiser autour d'eux un réseau de grands alliés est directement à l'origine d'une très vive inquiétude des Athéniens. L'association entre les Samiens, les Perses, les Byzantins et, pendant un temps, le risque de voir les Péloponnésiens intervenir, appellent une réaction rapide et très vigoureuse.

[3324] Meiggs 1979, appendice 14, pour l'année 440, l'ethnique est restauré ; *IG*. 1[3], 259-272, dans le musée épigraphique d'Athènes, on facilement l'assiette normale du tribut des Périnthiens à partir de la mention de l'aparkhè de 1000 drachme : X.

[3325] Xén., *Hell.* 1.1.21.

[3326] Plb. 3.2.5 ; 4.46.6.

[3327] Sur cette question cf. supra II.2.1.2.

[3328] Th. 1.40.5, "Οὐδὲ γὰρ ἡμεῖς Σαμιών ἀποστάντων ψῆφον προσεθέμεθα ἐναντίαν ὑμῖν, τῶν ἄλλων Πελοποννησίων δίχα ἐψηφισμένων εἰ χρὴ αὐτοῖς ἀμύνειν".

[3329] Carledge 2002, 198, curieusement l'auteur pense que les Spartiates votent une aide aux Samiens.

D'ailleurs, les Samiens ne se contentent visiblement pas d'attendre cette dernière. L'épisode de la reprise des otages à Lemnos pose question[3330]. Le verbe ἐκκλέπτω exprime certes le côté furtif et rapide de l'affaire, mais on s'interroge sur les difficultés à libérer des otages dans l'une des trois principales clérouquies athéniennes. *Quid* des gardes et de la garnison athénienne ? Sont-ils au nombre des soldats et magistrats athéniens livrés à Pissouthnès[3331] ? Faute d'éléments supplémentaires, la question reste ouverte, mais cette intrusion, si ce n'est cette attaque en règle, contre une clérouquie athénienne a dû surprendre les Athéniens. Depuis les guerres médiques et en dehors des attaques terrestres des autres Grecs, c'est la première fois que les intérêts athéniens et des Athéniens eux-mêmes sont si directement pris à partie. En surcroît de la menace que font peser les Byzantins – et peut-être les Périnthiens sur les détroits –, les Samiens montrent leur capacité à réussir une opération militaire sur l'une des trois grandes îles athéniennes de la route du blé. À défaut de pouvoir fermer la mer, les Samiens et leurs alliés signalent leur capacité à perturber la route céréalière depuis le Pont. Garantissant d'ordinaire l'accès sécurisé à cette route pour tous leurs alliés payant le *phoros*, les Athéniens ne peuvent permettre que d'autres éléments contrôlent ou perturbent cet axe stratégique.

Une autre opération, tout aussi intéressante, est immédiatement décidée par les Samiens. Comme l'indique Thucydide, "ils se préparèrent aussitôt (εὐθὺς) à marcher sur Milet"[3332]. Pouvant compter sur une réaction puissante des Athéniens, la sélection immédiate de ce premier objectif militaire peut paraître surprenante. Il faut certes mettre ce choix en relation avec la guerre qui oppose, avant le déclenchement de l'affaire samienne, les Samiens et les Milésiens au sujet de Priène[3333]. La réalité – mais non le dénouement de cette opération militaire – est confirmée par la description par Thucydide des forces en présence à la bataille navale de Tragia. L'historien explique que les quelque soixante-dix navires de la flotte samienne arrivent depuis Milet[3334]. Il n'est guère possible de dire si les vingt navires "στρατιώτιδες" sont de simples transports de troupes ou s'il s'agit de navires portant des unités combattantes sur leur pont. Toujours est-il que les navires samiens ne sortent pas du port de guerre de Samos mais viennent de Milet. L'opération contre Milet est peut-être encore en cours ou bien les Samiens peuvent avoir pris pied sur le continent du côté de Milet, et cela en plus de la sécurisation de leurs intérêts précédemment disputés dans la pérée. Plus que de voir derrière cette première grande opération une incongruité stratégique motivée par une

[3330] Th. 1.115.5.
[3331] Th. 1.115.5.
[3332] Th. 1.115.5., "ἐπί τε Μίλητον εὐθὺς παρεσκευάζοντο στρατεύειν".
[3333] Th. 1.115.2.
[3334] Th. 1.116.1, "πρὸς Τραγίᾳ τῇ νήσῳ Σαμίων ναυσὶν ἑβδομήκοντα, ὧν ἦσαν αἱ εἴκοσι στρατιώτιδες" (ἔτυχον δὲ αἱ πᾶσαι ἀπὸ Μιλήτου πλέουσαι).

animosité séculaire, il est plus vraisemblable de l'interpréter comme la défense des intérêts samiens dans la pérée et la volonté d'expulser la garnison athénienne qui est – si l'on retient l'hypothèse mentionnée plus haut – certainement stationnée sur le territoire de Milet.

Enfin, opportunément absent, Périclès ne subit pas le revers infligé par les Samiens à la flotte athénienne. S'agit-il alors d'une victoire mineure et d'un simple contretemps à la victoire athénienne ? Sous la conduite de Mélissos, commandant en l'absence de Stésagoras[3335], les Samiens profitent de l'annonce de l'arrivée d'une flotte phénicienne de secours pour reprendre le contrôle de la mer, et ce pendant une quinzaine de jours d'après Thucydide. Les sources allèguent généralement de l'inexpérience des généraux – peut-être s'agit-il en particulier des piètres talents militaires de Sophocle[3336] – et du faible nombre des navires athéniens restés sur place[3337], mais la victoire est assez importante pour que Plutarque recense de nombreux navires coulés et un grand nombre d'Athéniens capturés[3338]. Il est clair que l'approche d'une flotte de secours phénicienne disperse les forces navales des Athéniens et de leurs alliés. L'alliance perse permet aux Samiens de reprendre l'initiative de manière victorieuse. Le danger représenté par une alliance entre les Samiens et les Perses se matérialise alors clairement aux yeux et sur le front de certains Athéniens. L'empire de la mer est visiblement menacé par une telle alliance et échappe localement et partiellement aux Athéniens.

Dans l'ensemble, la situation a de quoi alarmer par les Athéniens. Avant la Guerre du Péloponnèse, les Samiens lancent le dernier grand défi à l'*archè* athénienne. La structure de la *Pentakontaétie* de Thucydide illustre l'idée que l'affaire samienne et son dénouement victorieux pour les Athéniens leur permettent d'atteindre l'*acmè* de leur puissance. Précédant l'examen des causes immédiates, l'affaire de Samos clôt le chapitre consacré à la formation de l'empire des Athéniens et débuté par la phrase suivante : "voici, en effet, comment les Athéniens étaient arrivés à la situation qui fit leur grandeur"[3339].

Cette révolte est donc un élément essentiel dans la perspective de l'intégration de la cité samienne à l'empire des Athéniens. À cette occasion, les Samiens ne semblent pas prêts à supporter une limitation de leur autonomie pour ce qui concerne les affaires politiques et économiques. Ils s'attachent alors à réunir autour de leur puissance militaire déjà importante

---

[3335] Lewis 1988, 42, note 24 ; cf. *Souda s.v.* Μέλητος : "καὶ ὑπὲρ Σαμίων στρατηγήσας ἐναυμάχησε πρὸς Σοφοκλῆν τὸν τραγικόν".

[3336] cf. *Souda s.v.* Μέλητος : "καὶ ὑπὲρ Σαμίων στρατηγήσας ἐναυμάχησε πρὸς Σοφοκλῆν τὸν τραγικόν".

[3337] Th. 1.117.1 ; D.S. 12.28.1 ; Plut., *Per.*, 26.2.

[3338] Plut., *Per.*, 26.3.

[3339] Th. 1.89.1 ; Carledge 2002, 198, l'auteur souligne la longueur du développement consacré à l'affaire samienne, en expliquant la manière dont l'allié le plus puissant a été réduit, cela signale qu'il y a très peu de chances que les plus petits alliés parviennent à se défaire de la tutelle athénienne, "thus the suppression of Samos, together with the terms of surrender imposed…, could be seen as a great advance in Athenian power"

des alliés puissants – opportunité que leur autorisent notamment d'anciennes relations diplomatiques – dans le but de se détacher de la tutelle athénienne. Sans prétendre pouvoir établir pour leur compte une domination comparable à celle des Athéniens, les Samiens perturbent l'intégration économique relative à l'empire des Athéniens.

Cette tentative échoue finalement. Comme attendu, les Samiens livrent des otages, leur flotte et doivent s'acquitter du remboursement échelonné des considérables dépenses de guerre occasionnées. Ils perdent dans le même temps leur statut d'allié militaire autonome et sont versés au rang des ὑπηκόων καὶ φόρου ὑποτελῶν[3340]. Comme nous l'avons déjà proposé, il est probable que la *politeia* mise en œuvre en 439 se maintienne jusqu'en 404 a.C[3341]. Dès lors et bien qu'un pôle puissant de résistance s'organise autour d'Anaia[3342], Samos accueille une forte présence athénienne[3343]. Celle-ci a des conséquences économiques importantes. Comme nous l'avons déjà présenté, il est possible que certains lots de terre soient confisqués au profit d'Athènes. Le départ de certains propriétaires fonciers samiens à Anaia entraîne logiquement une reconfiguration de la structure de la propriété privée à Samos[3344]. À plus d'un titre, la mise au pas de la révolte samienne induit un nouveau processus d'intégration beaucoup plus poussée des Samiens dans l'ensemble athénien au point qu'ils finissent par en être les derniers défenseurs.

III.5.3. Vers une intégration parfaite

Il semble intéressant de considérer en dernier lieu la toute fin de la période qui nous intéresse. Bien après l'acceptation de la paix négociée par Théramène, Xénophon relate la résistance acharnée des Samiens qui continuent à défendre encore plusieurs mois l'empire des Athéniens tandis que ces derniers sont déjà passés dans l'orbite spartiate[3345] et que tous les autres alliés les avaient déjà abandonnés depuis longtemps[3346]. Alors qu'Athéniens et Samiens avaient conclu un accord stipulant qu'aucune des deux parties ne négocie de paix séparée[3347], les Samiens se trouvent en situation – *a priori* ubuesque – de défendre pendant encore un certain

---

[3340] Th.7.57.4.

[3341] Landucci Gattinoni 1999, 125-126, 121, sur les conditions de reddition.

[3342] Sur Anaia cf. supra I.1.2.

[3343] Sur les effets visibles de la présence athénienne dans l'Héraion voir : Furtwängler 1997, 144, sur le groupe de Myron et la provocation supplémentaire des Athéniens qui tenteraient de supplanter l'Héra samienne dans son propre sanctuaire.

[3344] cf. supra I.2.4.

[3345] Xén., *Hell*., 2.3.6.

[3346] Xén., *Hell*., 2.2.6, "εὐθὺς δὲ καὶ ἡ ἄλλη Ἑλλὰς ἀφειστήκει Ἀθηναίων μετὰ τὴν ναυμαχίαν πλὴν Σαμίων·οὗτοι δὲ σφαγὰς τῶν γνωρίμων ποιήσαντες κατεῖχον τὴν πόλιν ".

[3347] Brun 2005, 74-75, n°31 ; *IG*. 1^3, 127.

temps un empire qui a cessé d'exister. Il nous semble que cette situation finale a quelque chose à voir avec le très haut degré d'intégration de Samos dans l'ensemble athénien. S'il y aurait beaucoup à dire sur le degré d'intégration politique entre les Samiens et les Athéniens, nous proposons de concentrer notre dernier propos sur les conséquences économiques liées à la présence à Samos de la flotte athénienne et sur les modalités de l'intégration monétaire samienne dans l'*archè* des Athéniens.

III.5.3.1. La flotte athénienne à Samos

Depuis le règlement de la révolte samienne, les Samiens sont intégrés à l'*archè* des Athéniens en tant que "sujets payant le phoros"[3348]. Cette situation connaît un tournant majeur avec les événements troublés – tant à Athènes qu'à Samos – de 412/411 a.C. À ce moment, Thucydide rapporte que le massacre des *Geomoroi*, encouragé et épaulé par les Athéniens, débouche sur le recouvrement de leur autonomie par les Samiens dans le cadre de la ligue de Délos. L'historien athénien établit un lien évident entre l'autonomie retrouvée et le sentiment de sécurité et de stabilité ressenti par les Athéniens au sujet des Samiens qui désormais gouvernent la *polis* après s'être débarrassés d'une bonne partie des plus riches ("Ἀθηναίων τε σφίσιν αὐτονομίαν μετὰ ταῦτα ὡς βεβαίοις ἤδη ψηφισαμένων")[3349]. Une inscription athénienne mentionne également les Samiens et précise qu'ils se sont libérés "eux-mêmes de l'oligarchie et qu'ils ont repoussé ceux qui voulaient livrer Samos et l'Ionie aux Péloponnésiens"[3350]. Outre cela, un autre massacre de "notables" en 405 qui sécurise encore davantage la démocratie samienne[3351].

C'est suivant cette séquence qu'il nous faut penser la question essentielle de la présence de la flotte samienne à Samos. Dans le cadre de la Guerre du Péloponnèse, la présence de la flotte athénienne à Samos n'est pas une nouveauté en 412 a.C. Dans sa description des motifs d'espoir des Athéniens de Samos en butte aux Quatre-Cents, Thucydide explique que, pour ces hommes, la situation militaire reste en quelque sorte inchangée. La même base militaire "qu'auparavant" continue d'être utilisée pour poursuivre la guerre[3352] et permet de continuer à lever le tribut. Dans le même temps, Thucydide précise qu'ils ont a leur disposition τὸ πᾶν ναυτικόν[3353].

[3348] Th. 7.57.4.
[3349] Th. 8.21
[3350] *IG*. 1^3, 96.
[3351] Xén., *Hell*., 2.2.6 "οὗτοι δὲ σφαγὰς τῶν γνωρίμων ποιήσαντες κατεῖχον τὴν πόλιν".
[3352] Th. 8.76.4, "ὅτε ἐπολέμησεν, ἀφελέσθαι, τούς τε πολεμίους ἐκ τοῦ αὐτοῦ χωρίου ἀμυνεῖσθαι οὖπερ καὶ πρότερον".
[3353] Th. 8.76.4, "ἐχόντων γὰρ σφῶν τὸ πᾶν ναυτικόν", "ἔχοντες τὰς ναῦς".

Cette présence est massive, peut-être une centaine de trières[3354]. À raison de deux cents hommes par navire, il pourrait stationner à certains moments pas moins de 20 000 hommes supplémentaires, pas forcément tous athéniens d'ailleurs. L'impact démographique est remarquable considérant, nous l'avons déjà évoqué dans la seconde partie, qu'il y avait peut-être entre 30 et 50 000 habitants sur l'île de Samos[3355]. Logiquement, cet accroissement de la concentration humaine a entraîné une mobilisation et un drainage des ressources en conséquence. Durant l'hiver 411/410, il est question de l'arrivée imminente d'un convoi de navires chargés de grain égyptien à proximité du cap Triopion. Les Péloponnésiens projettent de s'en emparer. "À cette nouvelle", dit Thucydide, les Athéniens réagissent vigoureusement pour contrecarrer le projet péloponnésien[3356]. Si, comme nous l'avons vu, la navigation hivernale n'est pas si exceptionnelle[3357], elle doit cependant être motivée par des impératifs puissants. Une importante flotte de navires chargés de grain remonte ainsi la côte occidentale de l'Asie Mineure pendant l'hiver 411-410. La volonté des Péloponnésiens de l'attaquer et la rapidité de la réaction des Athéniens basés à Samos visant à la protéger suggèrent que l'approvisionnement en grain de la flotte de guerre athénienne basée dans le port de guerre samien est le véritable enjeu de cette affaire. De la sorte et même dans les conditions nécessairement plus délicates de la navigation hivernale, l'île de Samos recevait régulièrement d'importants approvisionnements en grain. L'élection de leur île au rang de principale base navale plaçait les Samiens à l'extrémité d'une des principales chaînes d'approvisionnement de cette époque. Par extension, les Samiens s'associant aux Athéniens pouvaient profiter du repositionnement de leur île au centre d'un des principaux réseaux d'acheminement du grain.

Autrement, Thucydide évoque clairement le fait que vers 411 a.C. et pendant un certain temps, le *phoros* est concentré à Samos. En ces temps de troubles, Samos devient, pour un court moment – encore une autre fois après la capitulation athénienne de 404 a.C. pour quelques mois –, le véritable le cœur de l'empire athénien[3358]. Après cela, peu de temps après,

---

[3354] Th. 8.79.2, 6. ces passages parlent du stationnement de 82 à 108 navires dans le port de guerre fermé de Samos, 2, "Οἱ δὲ Ἀθηναῖοι ταῖς ἐκ Σάμου ναυσὶ δυοῖν καὶ ὀγδοήκοντα...ὡς εἶδον τὰς τῶν Πελοποννησίων ναῦς προσπλεούσας, ὑπεχώρησαν ἐς τὴν Σάμον", 6, "Οἱ δὲ Ἀθηναῖοι προσγενομένων σφίσι τῶν νεῶν ἐπίπλουν αὐτοὶ ποιοῦνται τῇ Μιλήτῳ ναυσὶν ὀκτὼ καὶ ἑκατὸν βουλόμενοι διαναυμαχῆσαι , καὶ ὡς οὐδεὶς αὐτοῖς ἀντανήγετο, ἀπέπλευσαν πάλιν ἐς τὴν Σάμον".

[3355] Shipley 1987, 12-15 ; Hansen & Nielsen 2004, 1095.

[3356] Th. 8.35.2-4, "καὶ αὐτοὺς οἱ ἐν τῇ Μιλήτῳ, ὡς ᾔσθοντο, ἐκέλευον ταῖς μὲν ἡμισείαις τῶν νεῶν Κνίδον φυλάσσειν, ταῖς δὲ περὶ Τριόπιον οὔσαις τὰς ἀπ' Αἰγύπτου ὁλκάδας προσβαλλούσας ξυλλαμβάνειν· ἔστι δὲ τὸ Τριόπιον ἄκρα τῆς Κνιδίας προύχουσα, Ἀπόλλωνος ἱερόν. πυθόμενοι δὲ οἱ Ἀθηναῖοι καὶ πλεύσαντες ἐκ τῆς Σάμου λαμβάνουσι τὰς ἐπὶ τῷ Τριοπίῳ φρουρούσας ἓξ ναῦς· οἱ δ'ἄνδρες ἀποφεύγουσιν ἐξ αὐτῶν. καὶ μετὰ τοῦτο ἐς τὴν Κνίδον καταπλεύσαντες καὶ προσβαλόντες τῇ πόλει ἀτειχίστῳ οὔσῃ ὀλίγου εἷλον. τῇ δ' ὑστεραίᾳ αὖθις προσέβαλλον, καὶ ὡς ἄμεινον φαρξαμένων αὐτῶν ὑπὸ νύκτα καὶ ἐπεσελθόντων αὐτοῖς τῶν ἀπὸ τοῦ Τριοπίου ἐκ τῶν νεῶν διαφυγόντων οὐκέθ' ὁμοίως ἔβλαπτον, ἀπελθόντες καὶ δηώσαντες τὴν τῶν Κνιδίων γῆν ἐς τὴν Σάμον ἀπέπλευσαν. ".

[3357] Arnaud 2012, 114-115, sur ce point.

[3358] Th. 8.76.4, "τάς τε ἄλλας πόλεις ὧν ἄρχουσιν ἀναγκάσειν τὰ χρήματα ὁμοίως διδόναι καὶ εἰ ἐκεῖθεν ὡρμῶντο"

Conon, nouvellement désigné commandant de la flotte, arrive à Samos pour prendre sa fonction. Une centaine de navires semblent y être stationnés, mais le stratège concentre les équipages sur 70 trières[3359]. Encore après le désastre d'Aigos Potamoi, nous apprenons que les Samiens se voient officiellement confier les trières athéniennes toujours stationnées dans le port de guerre de Samos[3360].

Si elle ne dure pas, cette situation est hautement symbolique et doit être mise en relation avec d'autres changements ou projets de changements institutionnels. On pense évidemment aux perspectives de *sympolitie*[3361] de la toute fin du siècle, mais d'autres changements se produisent notamment dans le monnayage samien. En effet, c'est l'adoption par les Samiens de l'étalon attique qui symbolise le plus fortement ce changement.

III.5.3.2. L'étalon attique et les petits bronzes samiens

Vers la fin du V^e^ siècle, les Samiens produisent un monnayage décliné sur ce nouvel étalon monétaire[3362]. Suivant J. P. Barron, cette classe IX consiste en 15 tétradrachmes, 10 drachmes, deux trioboles, 2 oboles et une pièce de bronze que l'auteur propose de rattacher à la série[3363]. Ce monnayage est donc décliné suivant des grandes et des petites dénominations. On prévoit donc de faciliter les transactions les plus importantes en valeur comme celles de valeur moindre ou plus précise. Pour ne prendre que l'exemple des tétradrachmes, J. P. Barron identifie 4 coins de droit et 3 marques ou symboles[3364] qui semblent devoir être associés à quatre émissions différentes (cf. Planche 13, fig. 7-8)[3365].

Logiquement, ce changement fondamental dans l'expression du monnayage samien – l'étalon samien dominant tout le V^e^ siècle est abandonné – est associé à la coopération entre les démocrates samiens et les démocrates athéniens entre 412 et 405 a.C[3366]. On met bien

---

[3359] Xén., *Hell*., 1.5.18, 20.

[3360] *IG*. I^3^, 127 ; Brun 2005, 74-75, n°31, le decret prévoit à ce titre l'effacement des dettes des triérarques.

[3361] Barron 1966, 100.

[3362] Barron 1966, 87-101, 200-202, pl. 17 ; Kraay 1976, 333 ; Figueira 1998, 172-173 ; Hurter 1998, 150, le trésor de Pixodaros ne semble pas contenir ce type de monnaies, les tétradrachmes samiens présents correspondent à la classe X de Barron, série émise au début du IV^e^ siècle a.C.

[3363] Barron 1966, 97-99, pl. 17.

[3364] Barron 1966, 97, il s'agit de 2 monogrammes et d'une proue de *samaina*, pour le dernier, un seul exemple, cf. pl. 17, n°103.

[3365] Barron 1966, 103.

[3366] Figueira 1998, 170, l'auteur associe ce choix à une "close cooperation between the Samian democrats and the Athenian (antioligarchic) fleet based on the island" ; Barron 1966, 100, l'auteur propose d'associer ce monnayage au recouvrement de l'autonomie par les Samiens "the recovery of autonomy, however, would sureley be marked by the striking of coins" ; Robinson 1949, 331, "the rare tetradrachms of Attic weight are shown by style and the use of monograms to be the immediate precursors of the series of Rhodian weight which begins about 400 : they belong therefore not to the period just after the revolt but to the very end of the war, the period of the sympolity".

évidemment en parallèle les projets de *sympolitie* entre les deux groupes[3367]. Toutefois, comme l'exprime fort justement T. Figueira "the adoption of the Attic standard was not only expressive of the now closer solidarity between Samian *demos* and Athenian *demos*, but also reflected the economic situation"[3368]. Il est en effet certain que les milliers d'Athéniens stationnés à Samos touchent leur solde en devises attiques. Ils ont bien évidemment de nombreux besoins. De l'alimentation à la compagnie féminine, il existe tout un panel d'activités associées à la présence d'une armée. Pendant la guerre du Péloponnèse, nous avons la confirmation par Xénophon de la présence d'*emporoi* qui suivent les différentes armées et flotte de guerre[3369]. Il y a tout lieu de penser que l'élection de Samos au statut de base principale d'opérations et de commandement concentre également un grand nombre de marchands non samiens. De plus et nous suivons toujours la très fine analyse de T. Figueira, les Samiens pouvaient, par ce changement d'étalon, plus facilement conduire leur propre renouveau militaire associé à l'autonomie[3370]. Il est en effet question de la participation samienne à la bataille des Arginuses en 406. D'après Xénophon, les Samiens y alignaient dix navires de guerre[3371]. Si des considérations symboliques pouvaient certes entrer en jeu, l'aspect fonctionnel et pratique paraît évident. Du point de vue de la fiscalité, le changement d'étalon évite une déperdition et facilite les opérations de comptes et de gestion[3372]. Nous sommes dans ce cas en présence d'une union monétaire entre les groupes samien et athénien.

De par l'utilisation des monogrammes en tant que symbole associé, il ne fait aucun doute qu'il s'agit du monnayage qui précède la classe X de J. P. Barron. Celle-ci est déclinée sur l'étalon rhodien et très certainement émise dans le premier tiers du IV^{e} siècle (cf. Planche 13, fig. 11-12)[3373]. De fait, il est certain que cette série est émise avant 400 a.C. et les événements de 412/411 a.C. sont de nature à expliquer ce genre de changement institutionnel majeur. À ce moment, les démocrates athéniens de Samos et "tous les Samiens en âge de servir" prêtent un serment commun. Au-delà de l'objet de ce serment – la poursuite de la guerre contre les

[3367] *IG*.1^{3}, 127 ; *IG*. 2^{2}, 1 ; Brun 2005, 74-78, n°31-32 ; Robinson 1949, 331.

[3368] Figueira 1998, 172.

[3369] Xén., *Hell*., 1.6.37, en 406 a.C., à Mytilène, Étéonicos organise l'évacuation de son camp militaire. Il ordonne notamment aux *emporoi* de rembarquer leurs marchandises et de partir pour Chios.

[3370] Figueira 1998, 172, "especially sharing in the procurement of supplies and in enlisting naval crews. If they were conducting their financial affairs on the Attic standard, the Samians could also more easily capture the spending of Attic military personnel through taxes, and then account for and handle that income. The Samian democrats obviated a fiscal situation that had the potential for a problem in the exchange of currency by a monetary consolidation"

[3371] Xén., *Hell*., 1.6. 25, 29, tandis que les autres alliés, tous ensemble, n'en fournissaient que trente, le contingent samien commandé par Hippeus est alors disposé sur un seul rang de dix unités :"οἱ Σάμιοι δέκα ναυὶν ἐπὶ μιᾶς τεταγμένοι• ἐστρατήγει δὲ αὐτῶν Σάμιος [ὀνόματι]Ἵππεύς"

[3372] Figueira 1998, 1972.

[3373] Barron 1966, 105-113, 203-213, pl. 18-21 ; Hurter 1998, 150, la composition du trésor de Pixodaros confirme cette chronologie.

Péloponnésiens et les Quatre cents – Thucydide affirme que les Samiens étaient systématiquement associés à toutes les affaires. L'emploi de ξυνεκοινώσαντο renvoie à l'idée de partage. Les Samiens sont donc associés et prennent part "à toutes les affaires" (τὰ πράγματα πάντα)[3374]. Cette affaire a l'allure d'un véritable essai de *sympolitie*. Celle-ci est en quelque sorte validée par le fameux décret de 405/404, certes rapidement rendu caduc par la reddition athénienne, qui accorde la citoyenneté athénienne à tous les Samiens ("Que les Samiens soient Athéniens"). Le décret prévoit la participation des Samiens aux affaires publiques (πολιτευομένοι), mais rappelle dans le même temps l'autonomia des Samiens. Plus encore, on y évoque les "serments", "accords" et "conventions" existantes entre les Samiens et les Athéniens[3375]. La même stèle porte un autre décret daté de 403/402[3376]. Celui-ci réaffirme la proposition d'origine de *sympolitie* pour les Samiens. Au sommet de cette stèle se trouve une représentation figurée des deux déesses poliades, Héra à gauche et Athéna à droite, toutes deux armées d'une lance, et qui échangent une poignée de main[3377]. Il est donc très probable que la frappe des monnaies samiennes suivant l'étalon attique intervienne à partir de 412. Il s'agit peut-être là du sens à donner à "l'association" des Samiens "à toutes les affaires". Respectivement confrontés à de grands dangers, les Samiens et les Athéniens de la flotte tendent à se confondre et attachent leur destin. Ils passent des accords et des conventions particulières entre eux.

Bien entendu, considérant les deux intervalles retenus pour le décret de Cléarchos, l'adoption de l'étalon attique pose question. Comme nous l'avons déjà mentionné, la référence au décret dans les *Oiseaux* d'Aristophane permet de retenir un *terminus ante quem* vers 414 a.C. Si le débat est encore vif quant à l'interprétation, il est clair que le décret porte sur l'imposition de la validité ou de l'usage des monnaies, poids et mesure des Athéniens[3378]. Étant donné que la série précédente aux lettres est peut-être émise bien avant – peut-être avant la révolte[3379] –, le monnayage samien ne semble rien dire de l'application d'un tel décret dans la décennie 425-415. En fait, une bonne partie du problème dépend de ce qu'induit – sur le plan monétaire – le passage de grand allié autonome à celui de "sujets soumis au *phoros*". Comme le précise

---

[3374] Th. 8.75.3, "Ξυνώμνυσαν δὲ καὶ Σαμίων πάντες τὸν αὐτὸν ὅρκον οἱ ἐν τῇ ἡλικίᾳ, καὶ τὰ πράγματα πάντα καὶ τὰ ἀποβησόμενα ἐκ τῶν κινδύνων ξυνεκοινώσαντο οἱ στρατιῶται τοῖς Σαμίοις, νομίζοντες οὔτε ἐκείνοις ἀποστροφὴν σωτηρίας οὔτε σφίσιν εἶναι, ἀλλ', ἐάν τε οἱ τετρακόσιοι κρατήσωσιν ἐάν τε οἱ ἐκ Μιλήτου πολέμιοι, διαφθαρήσεσθαι " ; Hornblower 2008, 976.

[3375] *IG*. 1^3, 127, "τοῖς δὲ νόμοις χρῆσθαι τοῖς σφετέροις αὐτῶν αὐτονόμος ὄντας, καὶ τἆλλα ποιεῖν κατὰ τὸς ὅρκος καὶ τὰς συνθήκας καθάπερ ξύνκειται Ἀθηναίοις καὶ Σαμίοις· καὶ περὶ τῶν ἐνκλημάτων ἃ ἂγ γίγνηται πρὸς ἀλλήλος διδόναι καὶ δέχεσθαι τὰς δίκας κατὰ τὰς συμβολὰς τὰς ὅσας" ; Brun 2005, 74-75, n°31.

[3376] *IG*. 2^2, 1 ; Brun 2005, 76-78, n°32 ; Shipley 1987, 130-131, sur les deux décrets.

[3377] Kirchner 1948, pl. 19.

[3378] Pébarthe 2011, 76-79 ; Konuk 2011a, 54.

[3379] cf. supra III.5.2.2.

Thucydide, les Samiens ne recouvrent leur *autonomia* qu'en 412 a.C. et mettent alors en œuvre le nouveau monnayage[3380].

En résumé si l'on place la série aux lettres (classe VII de J. P. Barron cf. Planche 13, fig. 3-4) – dont les émissions annuelles s'étendent une période de 15 à 20 ans – avant la révolte, il y aurait alors un énorme hiatus – de près de 30 années – dans la tradition monétaire samienne. Si, au contraire, on place cette série aux lettres après la révolte, il faudrait croire que ce monnayage – qui ne respecte pas le poids attique – est émis dans les années 430-420. De l'application du décret résulterait un arrêt du monnayage local s'il y a lieu dans un intervalle compris entre 425-415 et 412 a.C. Suivant ces différentes variables, le monnayage samien pourrait connaître une interruption d'une trentaine d'années ou de trois années. Dans tous les cas, il est probable que le "réflexe monétaire" samien supporte mal une suspension de la circulation monétaire. Sans être en mesure de trancher ces questions chronologiques, il est probable que la monnaie athénienne est utilisée par les Samiens pendant ces intervalles. De la sorte, il y a de fortes chances que le passage à l'étalon attique soit facilité par l'usage préalable de monnaies athéniennes que celui-ci soit pratiqué par défaut et volontairement ou imposé par le décret de Cléarchos. En réalité, la véritable nouveauté en 412 a.C. semble être la latitude qui est laissée aux Samiens de produire une monnaie sœur aux types samiens. En ce sens et si l'on retient l'hypothèse d'un décret interdisant les monnayages locaux, un privilège monétaire doit être attaché au recouvrement de l'autonomie samienne. La communion affichée entre les deux groupes autorise la validité d'un monnayage samien propre à la condition qu'il respecte le poids attique. Au titre d'élément de réflexion supplémentaire, il nous faut souligner les remarques récentes de K. Konuk qui s'étonne des très faibles occurrences de découvertes de chouettes athéniennes en Asie Mineure. Il note que l'étalon attique est très rarement utilisé dans la région et précise que l'atelier samien constitue la seule exception connue[3381].

Ainsi, si le détail de la séquence chronologique nous échappe en partie, il reste que ce changement d'étalon est significatif d'une intégration monétaire très poussée.

Pour tâcher d'être complet sur ce point, il est important de discuter rapidement des premières petites monnaies samiennes de bronze[3382]. Dans son catalogue de 1966, la seule monnaie présentée par J. P. Barron propose le même type que les 56 monnaies samiennes en bronze

---

[3380] Th. 8.21 ; on remarque d'ailleurs avec intérêt le paradoxe qu'il y a à ce que les Samiens retrouvent leur autonomie en même temps qu'ils semblent s'associer aux Athéniens pour toutes les affaires.

[3381] Konuk 2011a, 65.

[3382] Barron 1966, 73, pl. 17, l'auteur propose la datation 412-405 a.C ; Konuk 2002, n°648-662, pl. 25, sur les 15 monnaies en bronze de la collection Kayhan provenant du trésor de Phygéla ; Konuk 2011b, 155, pour un inventaire des 56 monnaies samiennes en bronze ; plus généralement sur l'apparition des premières frappes en bronze voir : Konuk 2011b, 151, notes 2, 4.

recensées par K. Konuk dans le trésor de Phygéla (cf. Planche 13, fig. 15 et Planche 12, fig. 9-11). Au droit se trouve une proue de *samaina* tandis qu'au revers nous retrouvons l'amphore samienne à l'intérieur d'un rameau d'olivier, le tout accompagné de l'ethnique ΣA[3383]. K. Konuk suggère que l'enfouissement de ce trésor est directement lié aux affrontements ayant lieu en Ionie vers 400-398 et qu'il s'agit d'un monnayage d'urgence en l'absence d'argent[3384]. D'après le même auteur, il s'agirait d'un "cooperative coinage" visant à distribuer des signes monétaires aux mercenaires ioniens engagés par Thibron[3385]. Pour sa démonstration, K. Konuk s'applique à présenter ces pièces minuscules – d'une taille assez régulière de 7 à 9 mm – et légères. Elles présentent toutes un poids légèrement supérieur à 0,50 g[3386]. Si cette hypothèse de "War Tokens" est parfaitement recevable, nous souhaitons souligner quelques éléments pouvant aller dans un sens différent.

Suivant la chronologie relative proposée par J. P. Barron, l'association des types de droit et de revers se retrouve sur des trihémioboles d'argent qui circulent au V^e^ siècle à Samos (cf. Planche 12, fig. 12-13)[3387]. Le même auteur note que la série monétaire suivante (classe X) comprend des petites monnaies en bronze différentes[3388]. Ces petites monnaies portent au droit une tête d'Héra de profil et au revers un masque de lion (cf. Planche 13, fig. 13-14)[3389]. Il est aussi intéressant de noter que le type de revers à l'amphore entourée d'un rameau d'olivier ne figure pas parmi les types de la classe X de J. P. Barron. Ces indices nous laissent croire qu'il y aurait deux phases différentes pour le début du monnayage de bronze à Samos. Le premier – présentant des monnaies associant les types de la proue de samaina et l'amphore entourée du rameau d'olivier – peut vraisemblablement intervenir dès la fin du V^e^ siècle a.C.

Sa circulation à Samos prouve que les Samiens adaptent – une fois de plus[3390] – leur monnayage à des contraintes nouvelles. À ce titre, nous savons qu'à partir de 407/406, avec la prise du fort de Décélie, les Athéniens ne maîtrisent plus l'extraction de l'argent du Laurion. Des palliatifs sont alors mis en œuvre par les autorités athéniennes et on frappe désormais de

---

[3383] Konuk 2011b, 153.

[3384] Konuk 2011b, 154, 158, 160.

[3385] Konuk 2011b, 160.

[3386] Konuk 2011b, 157.

[3387] Barron 1966, 71, 198, pl. 16 ; Ces monnaies ne sont d'ailleurs pas sans rappeler le petit jeton en bronze provenant du trésor de Phygéla que K. Konuk attribue à Magnésie cf. Konuk 2011b, 156, l'auteur observe au revers de la monnaie un type jusqu'à lors inconnu qu'il identidie comme un thorax, ce type rappellerait le déplacement de la population de Magnésie sur le mont Thorax en 399 a.C., au revers se trouve signaler les lettres M-A, 159, il serait donc intéressant d'observer les types monétaires dans de meilleures conditions, notamment le type de revers de la monnaie n°4 attribuée à Magnésie en particulier ; Konuk 2002, pl. 16, n°394-394, pour des points de comparaison.

[3388] Barron 1966, 99.

[3389] Barron 1966, 115, l'auteur décrit un type de droit comparable à celui des trihémioboles en argent, cf. pl. 17, fig.1-3 ; Konuk 2011b, 153, 159, n°4, il serait intéressant d'observer les types monétaires dans de meilleures conditions, le type de revers de la monnaie n°4 attribuée à Magnésie en particulier.

[3390] cf. supra III.3.3.

l'or et des monnaies en bronze plaqué argent[3391]. Ce monnayage de fortune apparaîtrait à Athènes sous l'archontat de Callias en 406/405[3392]. Un trésor découvert au Pirée en 1902 comprenait des milliers de ces monnaies fourrées, essentiellement des drachmes et des tétradrachmes. Ce monnayage, quantitativement important, ne relève pas de faussaires, mais certainement de l'atelier monétaire officiel de la cité[3393]. Si K. Konuk – constatant la rareté des chouettes athéniennes en Asie Mineure[3394] – propose de nuancer les choses pour ce qui concerne ce secteur, nous pouvons retenir l'idée, relayée récemment encore par C. Flament, d'un "monopole exercé par Athènes sur la production argentifère"[3395]. Suivant le même auteur, avec l'arrêt de la production siphnienne au début du VI^e^ siècle et la prise de contrôle de la périée thasienne par les Athéniens dès 463, "le Laurion était devenu la principale source d'approvisionnement du bassin égéen"[3396]. De fait, la stratégie qu'Alcibiade conseille aux Spartiates entraîne probablement une rupture brutale en terme d'approvisionnement en argent, nous seulement pour les Athéniens, mais pour leurs alliés également. Considérant les problèmes d'approvisionnement en argent que connaissent les Athéniens, il n'est certainement pas plus envisageable pour les Samiens de continuer à frapper dans ce métal. Il est aussi important de rappeler l'hypothèse de J. P. Barron suivant laquelle, la classe IX – étalonnée sur le poids attique – connaît quatre émissions annuelles[3397]. En retenant l'idée que ce monnayage débute vers 412/411 a.C., il pourrait ainsi s'arrêter vers 409/408 a.C. L'arrêt de ce monnayage en argent après quatre années d'émissions pourrait correspondre aux difficultés d'approvisionnement en argent et au passage à un monnayage de fortune pour la fin de notre période[3398].

En retenant cette hypothèse, la production et la circulation d'un monnayage de bronze à Samos à la fin de la Guerre du Péloponnèse constituent une nouvelle étape témoignant de la souplesse monétaire des Samiens. À l'instar de ce qu'implique peut-être le monnayage de monnaies en plomb[3399], la convention monétaire semble résister au saut important que constitue le passage à la monnaie de bronze. Ce changement important s'intégrerait assez à la longue tradition des manipulations monétaires samiennes. La convention autour de ce

[3391] Flament 2007b, 119 ; Engen 2005, 370 cf. Aristoph., *Grenouilles*, 725-726, pièce représentée aux Lénéennes de 405 a.C. ; Giovannini 1975, 185-190 qui pensent que les monnaies de bronze ne sont pas plaquées ; Kraay 1976, 68-70 ; Kroll 1976, 330.
[3392] Flament 2007b, 119.
[3393] Flament 2007b, 120.
[3394] Konuk 2011a.
[3395] Flament 2007a, 266-267.
[3396] Flament 2007a, 263.
[3397] Barron 1966, 101.
[3398] Barron 1966, 101, l'auteur propose de comprendre les trois premières émissions sans discontinuité entre 412 et 409, puis une dernière intervenant à la suite d'une interruption.
[3399] cf. supra III.3.3.4.1.

nouveau monnayage est aussi très certainement soutenue par l'exemple athénien. Ces derniers semblent produire un monnayage de bronze en volume conséquent tant pour les grandes que les petites dénominations[3400]. Les milliers d'Athéniens stationnés à Samos pouvaient espérer que leurs monnaies de bronze soient acceptées par les Samiens puisqu'eux-mêmes semblent produire un monnayage comparable.

De manière symétrique à l'exemple athénien, les Samiens peuvent avoir suivi leurs grands alliés dans l'introduction d'un monnayage de bronze à partir de 407/406 a.C. "L'association" des affaires athéniennes et samiennes pourrait bien expliquer une nouvelle étape de l'intégration monétaire qui s'établit entre les deux groupes.

Finalement, on ne peut qu'imaginer les effets de ces convergences monétaires sur la vie économique samienne. Les échanges sont bien évidemment facilités. Que les transactions se produisent au Pirée ou sur l'agora samienne, les Samiens et les Athéniens reconnaissent mutuellement la légalité de leurs signes monétaires. Logiquement, la fluidité et la rapidité des échanges s'en trouvent nettement améliorées. En ce sens, Samos est probablement, à la fin de la Guerre du Péloponnèse, l'exemple le plus abouti de l'intégration économique qu'autorise l'*archè* athénienne[3401]. Bien que les sources manquent sur ce point, il faut bien comprendre qu'un tel degré d'intégration économique garantit aux Samiens un accès privilégié et facilité à l'*emporion* du Pirée qui reste de loin la plus grande place commerciale de l'époque.

En définitive, la présence de la flotte athénienne et la réalisation d'une forme d'union monétaire entre les Samiens et les Athéniens stimulent puissamment l'activité et le ressort marchands de la vie économique samienne.

On ne peut *a priori* que suspecter la multitude des relations personnelles et commerciales qui peuvent alors se nouer entre les Samiens et les Athéniens. Il s'agit certainement là d'une base de négociation de la présence des exilés samiens à Athènes à la fin du V^{e} siècle. Après la reddition des démocrates samiens à Lysandre, ceux-ci se dispersent en Égée et en particulier à Athènes. Nous nous contenterons de citer les deux principaux exemples. Posès et ses fils sont particulièrement honorés[3402] dans le second décret honorifique relatif à Samos de 403/402 a.C. Autrement, ce second décret précise la présence de nombreux "résidents samiens" à Athènes[3403]. Par ailleurs, un monument funéraire familial témoigne du fait que certains

---

[3400] Flament 2007b, 119-120.

[3401] Bresson 2008, 219.

[3402] À la mesure de ces bonnes actions, une couronne de 1000 drachmes lui est décernée tandis qu'il dispose d'un accès immédiat et sans restriction à l'*ecclésia* où il peut trouver tous les avantages possibles. Un *biblion* lui est remis et doit recenser ceux-ci. La question se pose de voir en ce personnage un Lysias samien.

[3403] *IG*. 1^{2}, 1, on distingue trois catégories ou groupe de Samiens présents à Athènes à ce moment : "les ambassadeurs samiens", "Posès et ses fils", et "des résidents samiens", "πρέσβες", "καλέσαι δὲ κ[αὶ ἐπὶ ξ]ένια vacat [ἐς τὸ πρυτανέον καὶ Ποσῆν καὶ τὸς ὑες] καὶ Σαμίων τὸς ἐπ[ιδημοντα]ς", Brun 2005, n°32, 76-78, l'auteur propose une autre catégorie générale : "les Samiens qui sont venus à Athènes".

Samiens, au moins, sont intégrés à la cité athénienne. L'inscription datée de 390-365 a.C[3404]. nous transmet les noms des descendants et proches d'un certain Héragoras fils d'Hérodotos, le Samien. Si un doute demeure quant au statut d'Héragoras dans la cité d'Athènes, ces deux enfants et son petit-fils sont visiblement des citoyens athéniens[3405]. La présence d'individus d'origine samienne est assez évidente au IV^e^ siècle[3406]. On peut raisonnablement penser que les Samiens Hérodotos et Posès ont noué des contacts personnels privilégiés avec certains Athéniens dans la dernière décennie du V^e^ siècle a.C.

III.5.4. Conclusion

Finalement, l'intégration de l'économie samienne dans l'espace politique et commercial athénien se comprend suivant trois temps bien distincts. Dans un premier temps, les Samiens promeuvent et soutiennent l'alliance athénienne en conservant leur autonomie et en négociant des avantages particuliers à la hauteur de leur importance et de leur participation à l'effort militaire. En tant que principal allié militaire et autonome, il apparaît que l'implication samienne dans le développement du nouvel espace de domination s'inscrit dans une logique d'intérêts partagés. La participation active à la Ligue de Délos stimule la vie économique

---

[3404] *IG*. 12.6.2, 898 ; *IG*. 2/3^2, 6417 ; *IG*. 2.5, 2175b ; *SEG* 33.213, ca. 390-365 a.C.; Cargill 1983, 323 ; Osborne 1983, 3-4, 38-39 (T16) ; Shipley 1987, 131.

[3405] Le dème d'inscription est bien précisé (Κηφισιεύς) mais seulement pour les fils Hippocratès et (Thra)syllos et le petit-fils Philiskos ; Le chef de famille est Héragoras fils d'Hérodotos et sont mentionnés sa femme dont le nom n'est plus visible, ses fils (Thra)syllos et Hippocratès ainsi que la femme et la fille de ce dernier. Le dème d'inscription est bien précisé mais seulement pour les fils Hippocratès et (Thra)syllos et le petit-fils Philiskos. Ceux-là sont des Athéniens tandis que leur père est un Samien. Myrta, la petite fille d'Héragoras et fille d'Hippocratès, est donc fille d'Athénien. Considérant l'incertitude dans la datation, il n'est guère possible de savoir si la loi de Périclès est en vigueur à ce moment. Si tel était le cas, Eupaleia, dont le nom arrive en premier sur la stèle à anthème (!), devait forcément être une Athénienne sans quoi son fils n'aurait pas pu être inscrit dans le dème de son père. Nous ne savons rien de la femme d'Héragoras mais il y a de fortes chances pour qu'il s'agisse soit de la fille d'un Athénien soit de celle d'un Samien. Dans le premier cas, la mise en relation automatique de l'acquisition, la conservation et la transmission de la citoyenneté par les deux fils d'un Samien avec les décrets précédemment évoqués accordant largement la *politeia* athénienne aux Samiens ne serait pas évidente. Résident samien d'Athènes, Héragoras le métèque peut avoir obtenu, comme certains des étrangers libérateurs de la stèle de 401/400 a.C. (cf. Brun 2005, n°155, 301-304), le privilège d'*épigamia*, le droit de contracter un mariage légal avec une Athénienne. En plus de l'isotélie, il s'agissait d'honorer les étrangers ayant rejoint la lutte lors de la bataille de la Mounychie. De manière indirecte, les personnes honorées obtiennent la citoyenneté pour leur postérité. Peut-être est-ce là l'explication la plus plausible. Si au contraire les fils d'Héragoras obtiennent la citoyenneté athénienne comme une conséquence du large phénomène d'intégration civique dont les Samiens doivent bénéficier effectivement après la chute des Trente, on comprend mal la présence sur la stèle du nom du père qui n'a lui pas obtenu le droit de cité. Il est logique de penser que ce Samien est un résident étranger installé à Athènes. Il a peut-être pris part à la *stasis* mais il n'obtient pas la citoyenneté athénienne. Comme pour les étrangers libérateurs, après la déclaration d'intention, il semble que de nombreux cas soient réexaminés et que, finalement, de nombreux citoyens en puissance n'obtiennent pas le droit de cité (cf. Brun 2005, 303, l'auteur reprend l'hypothèse d'Osborne (cf. Osborne1983) qui estime à un millier le nombre de bénéficiaires de la pleine citoyenneté, une fois tous les recours aboutis).

[3406] *IG*. 12.6.2, 659 sur une inscription funéraire du IV^e^ siècle mentionne un certain Hégésagorès fils d'Hyblésios ; Cargill 1983, 323, au sujet d'un Moschos fils d'Hyblésios (*Képhisieus*) ; Dem. 35.20, 33, au sujet d'Hyblésios, le "pilote" et co-propriétaire du navire marchand ; Cargill 1983, 325, cf. *IG*. 2^2, 1928.15, sur un Rhoikos fils de Philinès (?) fait son apparition sur les listes des liturges athéniens au début du IV^e^ siècle a.C. Ce nom est encore une fois considéré comme très rare à Athènes tandis qu'il évoque inévitablement le fameux architecte samien du premier Héraion ; Men., *Sam.*, v. 30, sur cette samienne en or qui fait tourner la tête de son mari athénien Déméas.

samienne ne serait-ce que par sa dimension prédatrice. Autrement, les Samiens sont directement intéressés aux perspectives de renégociation de leur présence dans le delta égyptien. Ils prennent alors toute leur place dans cette grande et longue expédition qui leur permet probablement de sécuriser davantage leur approvisionnement en grain pendant plusieurs années.

Ensuite, la surprise de la première intervention athénienne de 441/440 a.C. nous paraît révélatrice de l'incompréhension évidente des Samiens. Ces derniers continuent, vis-à-vis de la périée, à placer et comprendre leur activité politique et économique de manière unilatérale pour ce qui concerne les affaires locales. À l'origine et contrairement aux Athéniens, les Samiens ne semblent pas concevoir de véritable contradiction entre l'hégémonie athénienne sur l'alliance – qu'ils ont largement promue – et leur prétention à continuer à contrôler un sous-espace de la manière qu'ils l'entendent. Les Samiens prennent alors conscience des limites de leur autonomie et cherchent à se détacher par la force de l'alliance athénienne. Notamment, les Samiens ne semblent pas pouvoir supporter une limitation de leurs propres stratégies d'approvisionnement. Avant la Guerre du Péloponnèse, il s'agit du dernier grand défi, salué comme tel par Thucydide, lancé à l'*archè* athénienne. La capacité des Samiens à attacher à leur potentiel militaire important un réseau d'alliés puissants perturbe la stabilité de l'empire athénien. L'ampleur des moyens mis en œuvre, les coûts humains et matériels ainsi que la violence qui se dégage de cette guerre témoignent de la crainte que ressentent alors les Athéniens. De même, le succès athénien dans cette affaire sert de principal test de résistance à l'empire des Athéniens avant la guerre contre les Péloponnésiens.

Enfin, la dernière phase amène l'expression la plus aboutie de l'intégration de la vie économique samienne dans l'*archè* des Athéniens. Au moins avec le déclenchement de la guerre d'Ionie, la présence de la flotte athénienne – et donc de milliers d'Athéniens – à Samos induit logiquement une densification des échanges marchands locaux. Après une période de latence qui nous échappe en partie – correspondant pour les Samiens au versement des indemnités de guerre puis du *phoros* –, les Samiens recouvrent une forme d'autonomie à la suite des événements de 412/411. À la suite d'un massacre de notables en coopération avec les Athéniens, des accords et conventions particulières sont passés. Les Samiens et les Athéniens s'associent mutuellement au règlement de leurs affaires publiques. Avec la production d'un monnayage local décliné sur l'étalon attique et le passage vraisemblable à un monnayage de bronze, les Samiens et les Athéniens participent d'une forme d'union monétaire. Il s'agit, nous semble-t-il, de la forme la plus aboutie du processus d'intégration économique entre les Athéniens et les Samiens. Les échanges entre Samos et Athènes sont facilités et, par là même, potentiellement densifiés par l'unification des poids, mesures et systèmes monétaires des deux groupes.

Bien que la situation soit très critique et les enjeux différents après la chute d'Athènes[3407], le degré d'intégration des échanges entre Samos et Athènes a peut-être quelque chose à nous dire de la fidélité et d'une forme de jusqu'au-boutisme des Samiens à vouloir défendre l'empire des Athéniens dans la dernière décennie du V^e^ siècle.
Comme le suggère le relief sculpté surmontant le décret honorifique en l'honneur des Samiens[3408], les enfants d'Héra et ceux d'Athéna se donnent la main et mettent en œuvre une forme particulièrement poussée d'intégration économique.

III.6. Conclusions

Au sortir de l'examen synthétique des économies samiennes, il nous faut retenir les éléments essentiels. Autant que possible, nous avons tenté de préciser les différents ressorts et modes de coordination qui interviennent et règlent les conditions de la vie économique samienne.

D'abord, la prédation et le comportement de l'élite samienne semblent constituer d'anciens et puissants ressorts de l'activité économique samienne. Les comportements samiens de prédation permettent quasiment durant toute notre période le drainage de richesses importantes vers Samos. Celles-ci prennent la forme de butin ou de tribut. L'*aristeia* navale des Samiens trouve dans ce type d'activité une application tout indiquée. De fait, la prédation passe pour une sorte de spécialité samienne. L'intégration institutionnelle et économique de la prédation passe par la reconnaissance de légitimité par la cité. Différents biens et autres esclaves peuvent être revendus à Samos car le groupe samien reconnaît la légitimité de ce mode d'acquisition. La cité contrôle et organise les activités de prédation et autorise sa coordination à la vie économique samienne. Suivant les contextes locaux et régionaux, la prédation samienne se conçoit suivant des conditions différentes, mais toujours, semble-t-il, dans un cadre légal. Cette activité peut être limitée au VI^e^ siècle à des opérations ponctuelles. L'échelle change de manière évidente sous l'impulsion de Polycrate et les Samiens cherchent visiblement à établir pour eux-mêmes un espace de domination. Au V^e^ siècle, les activités de prédation samiennes sont associées à la construction d'autres espaces de domination. Si des Samiens suivent Darius puis Xerxès, l'alliance athénienne procure un nouveau cadre légal et une échelle supérieure – sur le plan géographique, semble-t-il – pour la mise en œuvre des

[3407] Brun 2005, 76, il ne faut pas prendre les termes des dernières négociations entre Athéniens et Samiens pour la preuve de l'adhésion béate de ces derniers à "quelque idéal que représenterait encore Athènes".
[3408] Kirchner 1948, pl. 19.

comportements prédateurs samiens. Hormis une période de latence qui nous échappe partiellement entre 440 et 412 a.C., la prédation continue à constituer un ressort important de la vie économique samienne. Cependant, au V^e^ siècle, la cité samienne ne décide plus seule des conditions de sa mise en œuvre. Dans le même ordre d'idée, le comportement des élites a des implications économiques directes et importantes. Bien que l'élite civique samienne pose d'importants problèmes de définition, il reste que ses membres influent directement sur la vie économique samienne. Ne serait-ce que par leur accès privilégié aux surplus agricoles commercialisables, les membres de l'élite aristocratique samienne jouent un rôle de première importance dans la mise en circulation locale et lointaine des productions samiennes. Dès le début de notre période, certains indices témoignent d'un rapport assez décomplexé – au moins neutre en tout cas – de l'élite au commerce maritime qui est visiblement compris comme un vecteur de richesses, de prestige et de reconnaissance sociale. Autrement, les stratégies de reconnaissance sociale et la compétition agonistique se révèlent être un puissant stimulant à l'activité économique locale ainsi qu'à l'innovation technique. Ce type de comportement est directement à l'origine de la création d'ateliers locaux spécialisés dans la sculpture et le travail du bronze. S'agissant de la sculpture monumentale sur pierre et de la manufacture d'objets en bronze, les Samiens font référence. En particulier, les Samiens introduisent et raffinent la technique de la fonte en creux. Bien entendu, la réalisation de telles œuvres implique l'existence de réseau d'approvisionnement en marbre local, en cuivre et en étain. Suivant ce que nous avons pu présenter dans la seconde partie, il est certain que ces métaux sont importés depuis Chypre et l'Étrurie. Cette émulation sociale est aussi à l'origine de l'attraction d'artistes et d'artisans étrangers à Samos. Nous pensons en particulier aux sculpteurs ioniens et aux potiers laconiens. Autrement, la renommée de l'Héraion garantit la promotion des artistes et des savoir-faire samiens qui peuvent dès lors être recherchés et diffusés en dehors de Samos. Enfin, il nous faut tout de même rappeler que ces comportements connaissent ponctuellement des reconfigurations qui ont directement à voir avec les changements de *politeia*. En particulier, la tyrannie de Polycrate et les grands projets publics alors mis en œuvre ont probablement à voir avec la contraction de ce ressort économique.

Il nous faut bien entendu dire que ces deux ressorts importants sont intégrés à la coordination marchande qui règle l'essentiel de la vie économique samienne pour notre période. Comme nous l'avons vu, les comportements samiens de prédation n'ont de sens qu'à la condition d'une réinsertion dans l'échange marchand. De même et pour l'essentiel – on peut imaginer que certaines commandes de l'élite pouvaient se régler suivant une autre forme de coordination, suivant un rapport de dépendance par exemple –, le comportement économique

des élites nécessite le recours à l'échange marchand. Qu'il s'agisse de la mise en circulation et de l'échange des surplus agricoles ou de la commande d'une offrande somptueuse, la coordination marchande règle les termes de l'échange. Pour se réaliser dans les meilleures conditions, un réseau complexe de communication permet la mise en circulation des biens et des personnes, autrement dit des objets et des acteurs de l'échange. Ce réseau permet également de relier entre eux les principaux pôles de l'échange marchand à Samos que sont l'Héraion et l'*agora*. En leur qualité de lieux conventionnels de l'échange, ces espaces sont réglementés par la cité. Celle-ci garantit alors la justice de l'échange et renforce la convention autour de ce lieu. Non seulement les Samiens partagent l'idée qu'ils vont trouver dans ces lieux les acheteurs ou vendeurs qu'ils recherchent, mais ils doivent aussi savoir compter sur la sécurité, la justesse et la justice de l'échange. La cité règle ainsi les poids et mesures et des "surveillants" sont très probablement en charge du respect de leur usage et plus généralement des règles. C'est dans cet esprit qu'il faut aussi penser l'introduction et la tradition – presque sans discontinuité – de la monnaie frappée à Samos dès le premier quart du VI^{e} siècle. Dès l'origine, la déclinaison du monnayage sur de petites, voire très petites dénominations, témoigne d'un usage potentiellement étendu et diversifié du monnayage. Bien entendu, la frappe signifiant la valeur légale de la monnaie, les possibilités d'expédients s'en trouvent multipliées. À ce titre aussi, la monnaie constitue un nouveau ressort économique puissant. La pratique monétaire s'impose comme un invariant de l'histoire de la coordination marchande samienne. Plus encore, les nombreux changements dans l'expression matérielle du monnayage samien témoignent d'un attachement à l'institution monétaire. À ce titre, nous avons avancé les deux idées-forces de "réflexe" et de "souplesse" monétaires des Samiens. Des manipulations importantes scandent en effet l'histoire monétaire samienne. Suivant l'une de nos dernières hypothèses, les Samiens finissent par produire un monnayage de bronze à l'extrême fin de la période considérée. La force de la convention monétaire à Samos semble autoriser des manipulations monétaires tout à fait étonnantes pour la période considérée. Aux VI^{e} et V^{e} siècles, la cité samienne s'applique donc à réunir les conditions d'une coordination marchande efficace et essentielle à la vie des Samiens.

L'autre forme singulière de coordination économique relève de ce que nous avons identifié comme étant l'économie du tyran. Sur ce point, il est difficile de dépasser l'exemple polycratéen sur lequel nous nous sommes concentrés. La coordination des différents projets laisse croire à un véritable projet économique. Par la mise en œuvre de grands travaux, la mobilisation et l'attraction des moyens et des savoir-faire, l'innovation, l'incitation et l'implantation de nouvelles activités à haute valeur ajoutée et une politique navale agressive,

Polycrate accroît les perspectives d'activités, de production, de consommation et d'échanges des Samiens. À ce titre, l'économie du tyran entraîne des effets économiques majeurs.
Plus encore, le monopole du pouvoir symbolique autorise une redéfinition des catégories et des opportunités économiques. De manière générale et à l'instar de la coordination marchande qui intègre les ressorts économiques de la prédation et celui relatif au comportement de l'élite samienne, l'économie du tyran intègre ces mêmes ressorts et la coordination marchande dans un ensemble supérieur commun. Cette capacité est autorisée par sa place au sein de la société samienne. La personnalisation de l'économie du tyran explique ainsi, tout en même temps, sa réussite et sa limite principale. La pérennité de cette coordination économique définie par un seul est naturellement fonction de la continuité du pouvoir personnel qu'il incarne. En Histoire moderne, l'expression de la justice retenue signifie que le pouvoir judiciaire du roi se superpose à l'institution judiciaire normale. Suivant le même principe, il nous semble que l'expression d'économie retenue pourrait aussi qualifier la forme économique que produit la tyrannie de Polycrate. Le tyran semble disposer d'un pouvoir de dérivation économique à de nombreux niveaux. Au niveau des activités de prédation et plus généralement des finances publiques, il est en mesure de dériver certaines richesses en les thésaurisant. Par des procédés de reconcentration et de contraintes, il prétend associer à sa personne et au nom de la cité les pratiques de reconnaissance sociale. Enfin, au niveau marchand, le palais et le banquet du tyran sont aussi des espaces de dérivation. Dans la fable de l'anneau, le pêcheur samien préfère honorer le tyran que porter sa prise – comme de juste – à l'*agora*. En ce sens, le tyran, dispensateur potentiel de grandes libéralités, tend à affaiblir la convention marchande que constitue la fréquentation de l'*agora*.

Enfin, la dernière forme de coordination économique tient à l'intégration de Samos dans l'espace de domination athénien. Comme nous venons de l'observer, les activités samiennes de prédation et surtout l'économie marchande intègrent par paliers l'espace de domination des Athéniens. Dans un premier temps, les Samiens, suivant leurs intérêts bien compris, font la promotion et participent activement à la construction du nouvel espace. En leur qualité d'allié principal, ils jouissent d'avantages particuliers. Notamment, ils se ménagent pour un temps des perspectives renouvelées de sécurisation de leur approvisionnement en grain. Cette première phase d'intégration connaît une remise en question profonde au moment où certaines stratégies locales des Samiens semblent entrer en conflit avec les intérêts de l'*hégèmon*. D'une rare violence, la révolte samienne manifeste la volonté des Samiens de se désolidariser de l'espace de domination athénien. Par la suite, les Samiens y reprennent leur place et, dans le dernier quart du V^{e} siècle, les affaires économiques samiennes atteignent un très haut degré d'intégration à l'*archè* athénienne. Le stationnement de la flotte athénienne et la présence de

milliers de rameurs et soldats stimulent les échanges locaux. À partir de 412 a.C., le recouvrement de l'autonomie, l'association réciproque des Samiens et des Athéniens aux affaires publiques et l'échange de serments aboutissent à une forme très poussée d'intégration économique. La production d'un nouveau monnayage d'argent décliné à partir de l'étalon attique et, vraisemblablement, l'émission d'un premier monnayage de bronze participent d'une union monétaire entre les Athéniens et les Samiens. Les échanges commerciaux entre les deux cités sont alors grandement facilités. Les marchands samiens disposent probablement d'un accès privilégié à l'*emporion* du Pirée. L'intégration de l'économie samienne dans le système athénien atteint alors son expression la plus aboutie.

Conclusion

Au sortir de ces trois grands développements, le moment est venu d'en tirer les principaux enseignements.

Comme pour tous les Grecs, les questions foncières sont au cœur des préoccupations samiennes. Cette problématique est porteuse de tensions sociales fortes. Les nombreux changements de *politeia* à Samos entraînent des reconfigurations de la structure de propriété foncière. Des phénomènes de concentration foncière entre les mains de quelques-uns à des phases de pulvérisation de la répartition des terres, les choix politiques ont de profondes implications économiques. Celles-ci portent certes sur la structure de la propriété privée, celle de la production, mais aussi sur la qualité et l'importance de la main d'œuvre. Si, comme nous l'avons proposé, un *geomoros* peut posséder une grande propriété d'une dizaine d'hectares, il n'est pas forcément astreint à la mise en œuvre de cultures intensives. Ce type d'exploitation induit aussi la participation d'autres travailleurs qu'ils soient libres journaliers ou esclaves directement au service du propriétaire. Comme nous l'avons vu, les esclaves marchandises – notamment thraces – sont probablement nombreux à Samos. Sans nul doute, beaucoup d'entre eux travaillent dans les champs samiens. Au contraire, les périodes de pulvérisation de la propriété foncière samienne conduisent à la mise en valeur individuelle et directe de lopins de quelques ares.

En plus du domaine insulaire, les Samiens savent pouvoir compter, au gré des évènements et des rapports de force changeants, sur les petites îles périphériques d'Icaria et de Corsiae et sur

les territoires de la pérée. Au vu des limites évidentes du territoire proprement insulaire, notamment en terme de potentiel de production céréalière, cette pérée constitue un moyen de sécurisation partielle de l'approvisionnement en grain des Samiens. Cet impératif frumentaire rappelé, il nous faut encore souligner que, si les Samiens produisent du vin, c'est bien l'huile très pure de Samos qui constitue la production agricole à la plus forte valeur ajoutée. Le grain en totalité et le vin, en partie au moins, sont dédiés à la consommation locale et échangés sur l'agora et dans l'Héraion. L'huile, au contraire, est le principal produit agricole exporté depuis Samos. Au spectre de ces activités agricoles s'ajoute l'élevage samien qui semble connaître une importante rupture du temps de Polycrate avec l'introduction de nouvelles espèces. Celle des moutons milésiens laisse aussi croire au développement d'une production textile de qualité.

Enfin, l'exploitation des ressources minérales et sylvestres permet la mise en œuvre des grands travaux samiens, des principales œuvres de l'art samien et surtout des programmes de construction navale. Il reste toutefois que les Samiens connaissent donc des limitations "naturelles" et souffrent de la rareté de certains biens. En particulier, l'inadéquation entre l'importance démographique samienne – peut-être de l'ordre de 50 000 habitants dont 10 000 citoyens – et les capacités de productions céréalières impose des adaptations et la recherche de stratégies de sécurisation des approvisionnements. C'est au-delà des mers et sur la mer que les Samiens s'attachent à mettre en œuvre ces stratégies. Pour ce faire, ils savent déjà pouvoir compter sur une certaine autonomie en termes d'approvisionnement en bois.

Durant notre période, la construction navale et la présence des navires samiens en Égée et, plus généralement, en Méditerranée sont des invariants. Les mobilités samiennes ont d'abord partie liée à l'*aristeia* navale des Samiens. Si la mer reste un espace dangereux et incertain, sa perception par les Samiens relève d'une familiarité. La construction de ce rapport doit autant se comprendre au niveau symbolique que technique et expérimental. Les Samiens font régulièrement et depuis longtemps l'expérience sensible de la mer. L'extraordinaire voyage de Kolaios est porteur d'une nouvelle route – d'un nouvel horizon – et de nouvelles opportunités économiques et sociales. De l'expérience accumulée et transmise de génération en génération, les Samiens disposent d'un stock de connaissances qu'ils mobilisent dans la cadre de la navigation, mais aussi dans la construction de navires adaptés à leurs besoins. Bien qu'il s'agisse d'une application militaire – qui est souvent le moteur de l'innovation –, la *samaina* témoigne des savoir-faire samiens en matière de construction navale et de leur capacité d'innovation.

Cet ensemble composite participe évidemment de la réduction de l'incertitude quant aux mobilités samiennes, et ce même sur de très grandes distances-temps. Nous rappelons ici les principaux horizons de déploiement de l'activité et de la présence samiennes. Aux VI^{e} et V^{e}

siècles a.C., les navires samiens fréquentent et atteignent bien entendu l'espace égéen, la région des détroits au nord, le delta égyptien ainsi que les deux sous-espaces que sont l'île de Chypre et la Cyrénaïque, et l'ouest lointain, en particulier la Sicile, l'Étrurie, et vraisemblablement le sud de la péninsule ibérique. Bien entendu, la fréquentation samienne de ces zones est aussi fonction du gradient d'éloignement. Les croisières samiennes en Égée sont logiquement plus fréquentes que celles au large de l'Étrurie. Si trois jours suffisent certainement à rallier un bout à l'autre de l'espace égéen en conditions optimales de navigation, des voyages à l'autre bout de la Méditerranée nécessitent de longues semaines voire un ou deux mois de navigation. Ensuite, au gré des conditions locales et des informations dont ils disposent, les Samiens s'attachent à négocier les termes de leur présence et de leurs activités dans ces différents espaces. Pour ce faire, des espaces commerciaux peuvent être ouverts à la présence commerciale étrangère comme à Gravisca ou Naucratis. Les Samiens y sont particulièrement bien représentés. Ils sont à l'origine de la promotion du culte de leur déesse principale. Les sanctuaires d'Héra ont de bonnes chances de témoigner et de garantir d'une belle visibilité et d'une grande représentativité des Samiens sur ces places commerciales. Comme Xanthès – le propriétaire de Rhodopis –, certains y voient de telles opportunités qu'ils s'y installent.

D'autres Samiens peuvent aussi avoir négocié les conditions de leur mobilité au niveau personnel. Kolaios et différents membres de l'élite aristocratique se ménagent des relations privées et étroites avec d'autres Grecs comme les Cyrénéens, les Théréens et les Spartiates. Établies sur des bases privées de type *xenia*, ces relations tendent à être transférées au plan étatique. Ponctuellement, on peut se prévaloir collectivement d'anciennes relations privées et d'anciens bienfaits personnels.

Au contraire de ces différents modes de négociation, le dernier principe pouvant régler la mobilité est de nature unilatérale. Il consiste en la production de nouveaux espaces samiens. Sur ce point, deux principaux moyens ont été étudiés. Il s'agit d'abord de la mise en œuvre d'un processus de poliadisation de type colonial. Vers 600 a.C., les Samiens font le choix d'implanter un espace colonial organisé autour de Périnthe en Propontide. Dans une zone très concurrentielle, cette initiative est imposée aux autres Grecs par la force. Son succès réalise une zone samienne dans la zone stratégique des détroits. Les rapports coloniaux de type parenté ouvrent logiquement des perspectives de mobilité et de sécurisation des approvisionnements pour les Samiens. D'autres procédés comparables mais d'initiative extra-civique ont aussi été discutés. Les exilés samiens de 525 et de 494 s'appliquent à créer les conditions de leur propre mobilité en Crète et en Sicile. Mobilisant leurs connaissances et leur potentiel militaire, ces sous-groupes samiens règlent pour un temps les conditions de leur implantation dans d'autres zones géographiques.

Enfin, le cas peut-être le plus singulier quant à la négociation unilatérale d'un espace de mobilité relève du projet thalassocratique que porte Polycrate. Il apparaît que la puissance de la flotte samienne autorise la création d'un espace de domination par l'assujettissement de nombreuses îles et cités du continent. Si la dimension prédatrice est incontestable, nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses quant aux autres détails pratiques. Différentes informations nous laissent croire qu'il pouvait s'agir là de la création d'une zone de domination à partir de laquelle les Samiens espèrent un tribut de leurs alliés ou sujets. Hormis le cas de Délos et de Rhénée, certains indices littéraires et autres observations numismatiques laissent penser que les Milésiens, les Lesbiens de Mytilène et les gens de Clazomène pouvaient faire partie de cet ensemble. Ce projet serait alors l'exemple le plus ambitieux et le plus ancien de reconfiguration des mobilités égéennes au seul profit des Samiens. En ce sens, le projet polycratéen pourrait être un précédent essentiel à l'expérience athénienne du V^e^ siècle. Autrement, il nous faut aussi rappeler l'hypothèse d'un lien sacré entre les différents sanctuaires d'Héra – ceux de Naucratis, Gravisca et Périnthe – et le grand Héraion de Samos. Ce lien peut aussi laisser croire à un bornage symbolique des principales routes empruntées par les navires samiens. Quand il est clairement attesté, comme à Naucratis, ce bornage participe d'une réduction symbolique de l'incertitude.

Enfin, la perspective diachronique est aussi essentielle sur ce point. Les conditions des mobilités samiennes sont aussi fonction des changements politiques. Ainsi, la redéfinition du système de valeur que produit la tyrannie de Polycrate affaiblit les anciennes relations personnelles et concentre sur sa personne – au plan étatique – de nouveaux rapports diplomatiques réglant les mobilités. Autrement, l'adhésion et la participation active des Samiens à l'alliance athénienne sont aussi porteuses d'une reconfiguration importante des mobilités économiques samiennes. Les marchés orientaux sont moins directement ou moins facilement accessibles tandis que la création du nouvel espace de domination athénien réoriente l'activité des Samiens vers l'espace égéen et Athènes.

Il ressort de ces différents éléments de réflexion le caractère complexe et changeant des mobilités samiennes. Par différents moyens se dessine une véritable connectivité samienne en Méditerranée. On reste assez stupéfait de la diversité des stratégies – publiques et privées, les deux catégories n'étant pas exclusives l'une de l'autre et pouvant se confondre – de négociation et de sécurisation des approvisionnements. Pour l'impératif essentiel que constitue la question du grain, il est intéressant de considérer la diversité des moyens par lesquels les Samiens se proposent d'atteindre les principaux greniers à grain que sont le delta égyptien, la Cyrénaïque et le Pont-Euxin. Dès le VI^e^ siècle et de manière très élaborée, la cité de Samos tend à réduire l'incertitude qu'engendre se dépendance frumentaire.

Bien évidemment, ces stratégies d'approvisionnements et nombre de mobilités sont liées entre elles et autorisées par différentes formes de coordination économique. Pour espérer atteindre le blé d'Égypte, le cuivre de Chypre et l'étain étrusque, les Samiens doivent se procurer de quoi satisfaire aux besoins rencontrés dans les zones cibles. En premier lieu, la coordination marchande permet la mise en circulation locale, régionale et méditerranéenne des principales ressources agricoles et naturelles samiennes. En dehors du bois et du vin qui sont éventuellement exportés et de la terre samienne, l'huile parfumée et surtout l'huile "la plus blanche" s'échange très certainement à grand prix sur les différentes places commerciales. Son exportation peut tout autant permettre aux marchands samiens d'acquérir des biens intermédiaires susceptibles de satisfaire la diversité des demandes locales.

Localement à Samos, la vie économique est impulsée et réglée par différents ressorts et modes de coordination. Comme nous l'avons proposé, les activités de prédation des Samiens et les comportements de l'élite de la cité sont à l'origine d'importants effets économiques. Quelles que soient sa forme et son échelle d'expression, la prédation draine vers Samos des butins, des tributs et de nombreux biens tels que les esclaves thraces dont les plus beaux peuvent ensuite être attachés à la spécialité samienne que constitue la prostitution. Comme en témoigne la richesse accumulée par Rhodopis après son affranchissement, ces activités étaient hautement lucratives pour ceux qui les soutenaient. Les membres de l'élite samienne jouent, au gré du contexte politique local, un rôle de premier ordre. Détenteurs privilégiés des surplus commercialisables, ils sont intéressés à l'échange local et lointain. Ils négocient ou font négocier pour eux des relations personnelles. Outre cela, l'émulation sociale qu'ils mettent en œuvre est à l'origine de la création d'ateliers samiens spécialisés dans la sculpture sur pierre et le travail du bronze. Cette compétition induit la recherche et la mise au point d'innovations techniques majeures, et, par extension, la promotion des savoir-faire samiens. Ces deux ressorts de la vie économique samienne ne se comprennent toutefois que par l'intégration institutionnelle dont ils font l'objet. Cette intégration est permise par l'établissement de moyens et de règles permettant plus généralement la coordination marchande. L'Héraion et l'agora sont les deux principaux espaces conventionnels de l'échange marchand. Ils sont parfaitement intégrés à un réseau de communication déjà relativement complexe aux VI^{e} et V^{e} siècles. La cité garantit la justice des échanges en réglant les poids et mesures et propose, vraisemblablement dès le premier quart du VI^{e} siècle, un monnayage frappé de grande qualité. D'abord en électrum puis en argent, celui-ci frappe et par la constance de son utilisation et par le nombre des changements qui interviennent dans son expression matérielle. La frappe monétaire s'impose comme un fait économique quasi invariable. On reste assez étonné de la diversité des manipulations qui sont mises en œuvre pour adapter le monnayage à de nouvelles conditions. Très rapidement, les Samiens s'appliquent à standardiser l'apparence de

leur monnaie afin de préserver la confiance. Cette confiance samienne dans la monnaie frappée résiste finalement au passage vraisemblable à un premier monnayage de bronze à la fin de notre période. La convention monétaire semble assez bien résister à l'intégration de la coordination marchande dans les systèmes économiques englobants que sont la tyrannie et l'empire des Athéniens.

En particulier, la tyrannie de Polycrate porte une nouvelle forme de coordination économique qui intègre les différents ressorts précédemment évoqués. Bénéficiant d'un "déjà-là" cognitif et technique, la politique du tyran met en œuvre un ensemble de projets coordonnés qui accroissent sensiblement les perspectives d'activités, de production, de consommation et d'échanges des Samiens. Tant du point de vue qualitatif que quantitatif, le changement d'échelle qu'induisent les projets polycratéens ne saurait être nié. Si le ressort économique relatif aux comportements des élites perd de son importance, celui de la prédation est en quelque sorte sublimé sous le règne de Polycrate. Tout en redéfinissant le système de valeurs et de catégories, il associe de nombreux Samiens à ses activités. Par exemple, la construction d'une centaine de navires implique la participation d'une grande majorité de Samiens. Cette seule remarque doit terminer de convaincre que Polycrate n'est pas un autocrate coupé de sa population ne devant son pouvoir qu'à la présence de myriades de mercenaires. De leur intérêt bien compris, les Samiens participent certainement activement aux différents projets. En redéfinissant les rapports des Samiens entre eux et avec l'extérieur, Polycrate impulse un changement institutionnel majeur dans la vie politique et économique samienne. Au nom de la cité, il concentre sur lui la définition des mobilités samiennes. Les anciennes relations diplomatiques, plutôt aristocratiques et personnelles, sont contrariées par la définition de nouvelles alliances pensées au plan étatique. La singularité, l'importance et la fragilité de cette économie du tyran tiennent au fait qu'il incarne personnellement la cité. Comme nous l'avons déjà noté et ainsi qu'en témoignent les difficultés de Maiandrios, cette forme économique ne survit pas à son promoteur. Il reste important de signaler que cette coordination économique relève – par le jeu d'une convention d'obéissance – du seul groupe samien. Ce n'est plus vraiment le cas au V^{e} siècle avec l'intégration progressive des Samiens dans l'alliance puis l'*archè* des Athéniens. En tant que principale alliée militaire d'Athènes, Samos participe activement à la promotion et à l'extension d'un nouvel espace de domination. Cette participation induit un redéploiement des activités économiques samiennes. Jusqu'à la révolte, les Samiens voient probablement dans l'alliance athénienne une association permettant la sécurisation des approvisionnements. Les activités de prédation trouvent un nouveau cadre d'expression. Celles-ci continuent de drainer vers la cité des richesses importantes. Les intérêts samiens semblent à ce moment parfaitement solubles dans l'ensemble athénien. Vers 441 a.C., une affaire territoriale impliquant la pérée samienne

apporte cependant un vif démenti à cette impression. Athènes entend limiter l'autonomie et les stratégies de sécurisation des approvisionnements propres aux Samiens. Il y a là un conflit d'intérêts évident qui se règle par une guerre d'une grande violence. À la suite d'une partition du corps civique avec le départ des Samiens d'Anaia, Samos réintègre l'empire en tant que cité sujette soumise au paiement du tribut. Avec la guerre d'Ionie, Samos accueille des milliers de soldats et rameurs athéniens. Cette forte présence ne doit pas manquer de stimuler les échanges marchands locaux. Vers 412/411 a.C., des circonstances troublées mènent les Athéniens et les Samiens à échanger des serments et à passer des conventions. Dès lors, ils semblent prendre en commun des décisions de première importance. En même temps que les Samiens retrouvent leur autonomie, ils font l'expérience d'une forme très élaborée d'intégration économique et monétaire au système athénien. Avec le passage à l'étalon attique et vraisemblablement les premiers monnayages de bronze, l'histoire monétaire samienne semble calquée sur celle des Athéniens. Logiquement, les échanges économiques samiens sont encore davantage orientés vers le Pirée. Les transactions sont facilitées par cette sorte d'union monétaire. Les marchands samiens disposent très probablement d'un accès privilégié au plus grand *emporion* de la Grèce. L'intégration politique et économique au système athénien est donc très forte à la fin de la Guerre du Péloponnèse. Notons aussi que dès 366 a.C., celle-ci atteint en quelque sorte sa forme parfaite avec l'installation d'une clérouquie samienne. Dans le même ordre d'idée, il y aurait encore beaucoup à dire et à faire pour étudier les modalités d'intégration de la vie économique samienne dans les grands ensembles politiques que sont les royaumes hellénistiques. Particulièrement au III^{e} siècle a.C., le rattachement de Samos à l'Égypte lagide semble digne du plus grand intérêt. Il serait très certainement du plus haut intérêt de discuter précisément différents points tels que la présence lagide – en particulier de la flotte – à Samos ou encore la renégociation dans un nouveau cadre de la présence samienne dans le delta égyptien.

Pour ce qui concerne les VI^{e} et V^{e} siècles, nous maintenons que les Samiens connaissent des économies au sens de formes de coordination économique. Ils font l'expérience de ressorts et de modes de coordination très divers et complexes. Cette diversité et cette complexité disent le souci constant et les stratégies par lesquelles les Samiens entendent gérer la rareté. Au gré des changements de *politeia* et des contextes politiques changeants, certains ressorts prennent ou perdent de l'importance dans la vie économique samienne. Dans le même temps, la diversité de ces ressorts et des modes de coordination est garante d'une grande capacité d'adaptation de la vie économique samienne à de nouveaux contextes et autres changements majeurs. Nous croyons possible que la complexité du spectre des opportunités économiques soit l'une des principales raisons de la vigueur de la vie économique samienne pour notre période. Peut-être, les Samiens trouvent dans la coordination de ces économies le moyen le

plus efficace de réduire l'incertitude qui caractérise la vie sociale de chaque groupe humain. Pour paraphraser la dernière expression de M. I. Finley dans son *Économie antique*, "voilà si l'on veut, une explication économique" de la prospérité et de la richesse proverbiales des Samiens[3409].

[3409] Finley 1975, 235.

Bibliographie

Abramzon, M. G. et N. A. Frolova (2004) : “A hoard of silver coins of the 6th-4th centuries B.C. from the Taman Peninsula”, *RN*, 27-48.
Accame, S. (1980) : “Pitagora e la fondazione di Dicearchia”, *Miscellanea greca e romana*, 7, 2-44.
Adinolfi, R. (1977) : “Ricerca sulla fondazione e sul periodo greco di Dicearchia”, *Puteoli*, 1, 7-26.
— (1987) : “La facies protostorica e precoloniale di Pozzuoli e nuovi studi sulla fondazione di Dicearchia”, *Puteoli*, 11, 93-105.
Ager, S. L. (1996) : *Interstate arbitrations in the Greek world, 337-90 B.C.*, Berkeley.
Aglietta, M., M. Aoki, R. Aumann, R. Boyer, P.-A. Chiappori, P. David, F. Eymard-Duvernay, O. Favereau, M. Granovetter, P. Livet, C. Midler, A. Orléan, J.-P. Ponssard, R. Salais et L. Thévenot (2004) : *Analyse économique des conventions*, Paris.
Aglietta, M. et A. Orléan (1982) : *La violence de la monnaie*, Paris.
— (2002) : *La monnaie entre violence et confiance*, Paris.
Aglietta, M., A. Orléan, J. Andreau, M. Anspach, J. Birouste, J. Cartelier, D. De Coppet, C. Malamoud, J.-M. Servet, B. Théret et J.-M. Thiveaud (1998) : *La monnaie souveraine*, Paris.
Agut-Labordère, D. (2012a) : “Plus que des mercenaires ! L'intégration des hommes de guerre grecs au service de la monarchie saïte”, *Pallas*, 89, 293-306.
— (2012b) : “Approche cartographique des relations des pharaons saïtes (664-526) et indépendants (404-342) avec les cités grecques” in : Capdetrey & Zurbach 2012, 219-234.
— (2012c) : “Le statut égyptien de Naucratis” in : Dieudonné *et al*. 2012, 353-373.
Alfieri Tonini, T. (2005) : “Samo crocevia di scritti d'oltremare”, *Acme*, 58, 2, 47-57.
Amandry, M. et G. Le Rider (1994) : *Trésors et circulation monétaire en Anatolie antique*, Paris.
Andreau, J. et V. Chankowski (2007) : *Vocabulaire et expression de l'économie dans le monde antique*, Bordeaux.
Andreau, J. et R. Descat (2006) : *Esclave en Grèce et à Rome*, Paris.
Andrewes, A. (1966) : *The Greek Tyrants*, Londres.
Anokhin, V. A. (1999) : *Istorija Bospora Kimmerijkogo* [*Histoire du Bosphore cimmérien*], Kiev.
Aranegui Gasco, C. (2000) : *Argantonio Rey de Tartessos*, Séville.
Arnaud, P. (1993) : “De la durée à la distance : l'évaluation des distances maritimes dans le monde gréco-romain”, *Histoire & Mesure*, 8, 3/4, 225-247.
— (1995) : “Naviguer entre Egypte et Grèce : les principales lignes de navigation d'après les données numériques des géographes anciens” in : Leclant & Grimal 1995, 94-107.
— (2005) : *Les routes de la navigation antique : itinéraire en Méditerranée*, Paris.
— (2012) : “La mer, vecteur de la diaspora grecque” in : Capdetrey & Zurbach 2012, 89-136.
Arnaud, P. et P. Counillon (1998) : *Geographica historica*, Bordeaux.
Arnold-Biucchi, C. (1990) : *The Randazzo Hoard 1980 and Sicilian Chronology in the Early Fifth Century B.C.*, New York.
Arribas, A. (1987) : *El Barco de El Sec (Calviá, Mallorca) : estudio de los materiales*, Majorque.

Asgari, N. (1980) : “Marmara Adası, Saraylar Köyü –1979 Çalişmaları”, *KST*, 2, 161-162.
— (1981) : “Saraylar Köyü (Marmara Adası) 1980 Çalişması”, *KST*, 3, 117-118.
— (1981) : “Marmara Ereğlisi (Tekirdağ) 1980 Çalişmaları”, *KST*, 3, 115-116.
— (1982) : “Perinthos (Marmara Ereğlisi) Çalişması, 1981”, *KST*, 4, 337-344.
Ashton, N. G. (1991) : *Siphnos Ancient Towers B.C.*, Athènes.
Ashton, R et S. Hurter (1998) : *Studies in Greek Numismatics in memory of Martin Jessop Price*, Londres.
Aubert, C. (1998) : “Contribution à l'étude du commerce de cuivre à Chypre”, *Archaiologika Analecta ex Athenon*, 21, 137-147.
Azoulay, V. (2010) : *Périclès. La démocratie athénienne à l'épreuve du grand homme*, Paris.
Babelon, E. (1907) : *Traité des monnaies grecques et romaines. Deuxième partie. Description historique. Tome premier comprenant les monnaies grecques depuis les origines jusqu'aux guerres médiques*, Paris-Bologne.
Bacci, G. M. (2002) : “Zancle-Messana : alcune considerazioni sulla topografia e sulla cultura materiale” in : Gentili & Pinzone 2002, 25-39.
Badian, E. (1976) : “A comma in the History of Samos”, *ZPE*, 23, 289-294.
Balandier, C. (2009) : “L'Égypte, Chypre et la route de Péluse à Gaza : approche micro-régionale des politiques stratégiques des derniers souverains égyptiens et achéménides (610-332 av. J.-C.).” in : Michaelides *et al*. 2009, 78-96.
Balcer, J. M. (1995) : *The Persian conquest of the Greeks 545-450 B.C*, Konstanz.
Barcelo, P. (1993) : *Basileia, Monarchia, Tyrannis. Untersuchungen zu Entwicklung and Beurteilung von Alleinherrschaft im vorhellenistischen Griechenland*, Stuttgart.
Bareš, L. (2007) : “The saite-persian cemetery at Abusir.” in : Cardin & Goyon 2007, 145-150.
Barker, G., J. Llyod et J. Reynolds (1985) : *Cyrenaica in Antiquity*, BAR International Series, Oxford.
Barron, J. (1962) : “The tyranny of Duris of Samos”, *CR*, 12, 189-192.
— (1961) : *The History of Samos to 439 B.C.*, thèse de doctorat, université d’Oxford.
— (1964a) : “The sixth-century tyranny at Samos”, *CQ*, 14, 210-229.
— (1964b) : “Religious propaganda of the Delian League”, *JHS*, 84, 35-48.
— (1966) : *The silver coins of Samos*, Londres.
— (1969) : “Ibycus. To Polycrates”, *BICS*, 16, 119-149.
— (1989) : “The silver coins of Samos come of Age” in : Le Rider *et al*. 1989, 9-22.
— (1998) : “Two Godesses in Samos” in : Ashton & Hurter 1998, 23-36.
Bartlett, C. J. (1963) : *Great Britain and Sea Power 1815-1853*, Oxford.
Basch, L. (1977) : “Trières grecques, phéniciennes et égyptiennes”, *JHS*, 97, 1-10.
Basch, L. (1995) : “La Rentrée des Coques dans l'Antiquité. Exemples à Chypre à l'Époque archaïque” in : Karagéorghis & Michaelides 1995, 99-118.
Baumbach, J. D. (2004) : *The significance of votive offerings in selected Hera sanctuaries in the Peloponnese, Ionia and western Greece*, Oxford.
Bearzot, C., R. Vattuone et D. Ambaglio 2001 : *Storiografia locale e storiografia universale. Forma di acquisizione del sapere storico nella cultura antica (Atti del Congresso, Bologna 16-18 Dicembre 1999)*, Bologne.
Beaurain, C. et E. Bertrand (2009) : “La transaction dans l’économie institutionnaliste américaine : de Commons à Coase”, *Pensée Plurielle*, 20, 1, 168.
Beba, S. (2008) : *Die tartessischen "Fürstengräber" in Andalusien*, Rahden.
Belleli, V. (2012) : “Commerci di profumi per e dall'Etruria” in : Carannante & D'Acunto 2012, 277-291.
Bensimon, G. (2005) : *Histoire des représentations du marché,* Paris.
Bent, J. T. (1885) : “On the Gold and Silver Mines of Siphnos”, *JHS*, 6, 195-198.
Bérard, J. (1957) : *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'Antiquité*, Paris.
Berghaus, P. éd. (2001) : *Westfalia Numismatica. Festschrif zur Feier des 50-jährigen*

Bestehens der Münzfreunde Münster, Schrifenreihe der Münzfreunde Minden 17, Münster.
Bernand, É. et O. Masson (1957) : "Les inscriptions grecques d'Abou-Simbel", *REG*, 70, 1-20.
Berve, H. (1967) : *Der Tyrannis bei der Griechen*, Munich.
Bianchi, R. S. (1990) : "Egyptian Metal Statuary of the Third Intermediate Period (Circa 1070-656 B.C.), from its Egyptian Antecedents to its Samian Examples" in : Kyrieleis 1990, 61-84.
Bichowsky, F. R. (1943) : "Eupalinos, first civil engineer", *Compressed Air*, 48, 7086-7090.
Bietak, M. (2001): *Archaische griechische Tempel und Altägypten*, Vienne.
Biffi, N. (1997) : "Le storie diverse della cortigiana Rhodopis", *Giornale italiano di filologia*, 49, 1, 51-60.
Bissa, E. M. A. (2009) : *Governmental Intervention in Foreign Trade in Archaic and Classical Greece*, Leiden-Boston.
Blackman, D. J. (1982) : "Ancient harbours in the Mediterranean", *IJNA*, 11, 79-104.
Blackman, D. J. (2001) : "Ship dedications in sanctuaries" in : Böhm & Eickstedt 2001, 207-212.
Boardman, J. (1964) : *The Greeks overseas*, West Drayton.
— (1985) : *Greek Sculpture. The Archaic Period, a handboo.*, Londres.
Boardman, J. et D. C. Kurtz (1971) : *Greek burial customs*, Londres.
— (1985) : *Thanatos. Tod und Jenseits bei den Griechen*, Mayence.
Boardman, J. et C. E. Vaphopoulou-Richardson (1986) : *Chios. A conference at the Homereion in Chios 1984*, Oxford.
Bodenstedt, F. (1981) : *Die Elektronmünzen von Phokaia und Mytilene*, Tübingen.
Boehlau, J. (1898) : *Aus ionischen und italien Nekropolen. Ausgrabungen und Untersuchungen zur Geschichte der nachmykenischen griechischen Kunst*, Leipzig.
Boehlau, J., E. Habich, J. Fabricius, P. Gercke, J. Kienast Hermann, W. Löwe et K. Tsakos (1996) : *Samos - die Kesseler Grabung 1894 in der Nekropole der archaischen Stadt von Johannes Boehlau und Edward Habich*, Kassel.
Boehringer, C. (1996) : "Ein lot kleiner Silbermünzen von Zankle-Messana" in : Doty & Hackens 1996, 53-60.
Boëldieu-Trevet, J. et D. Gondicas (2008) : "Le commerce maritime des Samiens à l'époque archaïque" in : Napoli 2008, 239-252.
Böhm, S. et K. V. v. Eickstedt (2001) : *IΘAKH : Festschrift für Jörg Schäfer zum 75. Geburtstag am 25. April 2001*, Würzburg.
Boitani, F. (1985) : "Cenni sulla distribuzione delle anfore da trasporto arcaiche nelle necropoli dell'Etruria meridionale" in : Cristofani & Pelagatti 1985, 23-26.
— (1990) : "Le ceramiche laconiche a Gravisca" in : Stibbe & Pelagatti 1990, 19-67.
Boitani, F. et M. Torelli (1999) : "Un nuovo santuario dell' 'emporion' di Gravisca" in : Vallet 1999, 93-101.
Boldrini, S. (1994) : *Gravisca : scavi nel santuario greco. 4, Le ceramiche ioniche*, Bari.
Bonamici, M. (2001) : "Economic Structure" in : Torelli 2001, 73-87.
Bonanno, M. G. (2004) : "Come guarire dal complesso epico : l'« Ode a Policrate » di Ibico" in : Cavallini 2004, 67-96.
Bonghi Jovino, M. (1986) : *Gli Etruschi di Tarquinia*, Modène.
Bonnin, G. (2012) : *L'impérialisme athénien vu des Cyclades (478-338 a.C.)*, thèse de doctorat, Université Bordeaux 3.
Borchhardt, J. et G. Dobesch (1993) : *Akten des II. internationalen Lykien-Symposions, Wien, 6.-12. Mai 1990*, Vienne.
Bound, M. (1985) : "Una nave mercantile di età arcaica all'isola del Giglio" in : Cristofani & Pelagatti 1985, 65-70.
— (1991) : "The Giglio wreck", *Enalia, Suppl. 1.*, 1-39.
Bourdieu, P. (1982) : *Ce que parler veut dire*, Paris.
— (2012) : *Sur l'État. Cours au Collège de France (1989-1992)*, Paris.

Bourgeois-Gironde, S. (2009) : “La monnaie : les bases naturelles d'une institution.”, *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 17, 2, 127-139.
Bourriot, F. (1972) : “La consommation du poisson et la pêche maritime dans l'antiquité grecque”, *Revue de la Ligue maritime et d'Outre-Mer*, 14-17.
Bouzek, J. et J. Šváb (1994) : “Notes on the topography of the city of Samothrace”, *Eirene*, 30, 169-173.
Braudel, F. (1972) : *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris.
Braun, T. F. R. G. (1982) : “The Greeks in Egypt” in : Boardman, J. et N. G. L. Hammond (1982) : *CAH. The Expansion of the Greek World, Eighth to Sixth Centuries B.C.*, Cambridge-Londres-New York-New Rochelle-Melbourne-Sydney, 32-56.
Braund, D. et J. Wilkins (2000) : *Athanaeus and his World. Reading Greek Culture in the Roman Empire,* Exeter.
Bravo, B. (1977) : “Remarques sur les assises sociales, les formes d'organisation et la terminologie du commerce maritime grec à l'époque archaïque”, *DHA*, 3, 1-59.
— (1980) : “Sulān. Représailles et justice privée contre des étrangers dans les cités grecques. Étude du vocabulaire et des institutions”, *ASNP*, 10, 675-987.
— (1984) : “Commerce et noblesse en Grèce archaïque”, *DHA*, 10, 99-160.
Breglia, L. et M. Lupi (2005) : *Da Elea a Samo. Filosofi e politici di fronte all'impero ateniese. Atti del convegno di Studi Santa Maria Capua Vetere, 4-5 giugno 2003*, 2003, Naples.
Breslin, J. (1980) : “The Athenian board of generals in Samos 439/8 B.C. (*IG* IQ 50 = ML 56)”, *The Ancient world*, 3, 104-106.
Bresson, A. (1980) : “Rhodes, l'Hellénion et le statut de Naucratis (VI^{e}-IV^{e} s. a. C.)”, in : Bresson 2000, 13-63.
— (1993) : “Les cités grecques et leurs emporia” in : Bresson & Rouillard 1993, 163-226.
— (1998) : “« Prosodoi » publics, « prosodoi » privés : le paradoxe de l'économie civique”, in : Bresson 2000, 243-261.
— (2000) : *La cité marchande*, Bordeaux.
— (2001) : “Monnayage et société dans les mondes antiques”, *RN*, 157, 51-68.
— (2002) : “Quatre « emporia » nautiques : Abul, La Picola, Elizavetovskoie, Naucratis”, *REA*, 104, 3, 475-505.
— (2005a) : “Naucratis : de l'« emporion » à la cité”, *Topoi : Orient-Occident*, 12, 1, 133-155.
— (2005b) : “*Ecology and Beyond : The Mediterranean Paradigm*” in : Harris 2005, 94-114.
— (2007a) : “Au-delà du primitivisme ou du modernisme : Max Weber ou John Nash ?”, *Pallas*, 74, 17-30.
— (2007b) : *L'économie de la Grèce des cités. I. Les structures et la production*, Paris.
— (2008) : *L'économie de la Grèce des cités. II. Les espaces de l'échange*, Paris.
Bresson, A. et F. Bresson (2004) : “Max Weber, la comptabilité rationnelle et l'économie du monde gréco-romain”, *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* (ressource électronique : http://ccrh.revues.org/218), 34.
Bresson, A. et P. Rouillard (1993) : *L'emporion*, Paris-Bordeaux.
Briant, P. et R. Descat (1998) : “Un registre douanier de la satrapie d'Égypte à l'époque achéménide” in : Menu & Grimal 1998, 59-103.
Brijder, H. A. (1984) : *Ancient Greek and Related Pottery. Proceedings of the International Vase Symposium in Amsterdam 12-15 avril 1984*, Amsterdam.
Brize, P. (1985) : “Samos und Stesichoros. Zu einem früharchaischen Bronzeblech”, *MDAI(A)*, 100, 53-90.
— (1997) : “Offrandes de l'époque géométrique et archaïque à l'Héraion de Samos” in : La Genière 1997, 123-139.
Brock, J. K. et G. Mackworth Young (1949) : “Excavations in Siphnos”, *ABSA*, 44, 1-91.
Brock, R. et S. Hodkinson (2000) : *Alternatives to Athens, Varieties of Political Organization*

and Community in Ancient Greece, Oxford-New York.
Brodersen, K. (1999) : *Große Gestalten der griechischen Antike : 58 historische Portraits von Homer bis Kleopatra*, Munich.
Brooke, C. N. L., B. H. I. H. Stewart, J. G. Pollard et T. R. Volk (1983) : *Studies in numismatic method presented to Philip Grierson*, Cambridge.
Brousseau, L. (2010) : "Sybaris et l'origine de la monnaie de bronze", *RBN*, 46, 23-34.
Brüggemann, T., B. Meissner, C. Mileta, A. Pabst et O. Schmitt (2010) : *Studia Hellenistica et Historiographica. Festschrift für Andreas Mehl*, Gütenberg.
Bruhns, H. d. (2004) : *Histoire et économie politique en Allemagne de Gustav Schmoller à Max Weber. Nouvelles perspectives sur l'école historique de l'économie*, Paris.
Brulé, P. (1978) : *La piraterie crétoise hellénistique*, Paris.
Brun, P. (1993a) : "La stèle des céréales de Cyrène et le commerce du grain en Égée au IV^{e} s. av. J. C", *ZPE*, 99, 185-196.
— (1993b) : "Les voyageurs modernes dans les Cyclades et l'utilisation comparative de leurs données", *DHA*, 19, 2, 223-233.
— (1996) : *Les archipels égéens dans l'antiquité grecque : (V^{e}-II^{e} siècles av. notre ère)*, Paris.
— (2001) : *Les îles de l'Égée dans l'Antiquité : Bordeaux, 12-13 novembre 1999*, Bordeaux.
— (2005) : *Impérialisme et démocratie à Athènes : inscriptions de l'époque classique (c. 500-317 av. J.-C.)*, Paris.
— (2007) : *Scripta anatolica. Hommages à Pierre Debord*, Bordeaux.
Bruneau, P. et J. Ducat (2005) : *Guide de Délos*, Paris-Athènes.
Bryce, T. (2009) : *The Routledge handbook of the Peoples and Places of Ancient Western Asia. From the Early Bronze Age to the Fall of the Persian Empire*, Londres-New York.
Budelmann, F., éd. (2009) : *The Cambridge companion to Greek lyric*, Cambridge-New York-Melbourne.
— (2009) : "Anacreon and the Anacreonta" in : Budelmann 2009, 227-239.
Budin, S. L. (2006) : "Sacred Prostitutin in the First Person" in : Faraone & McClure 2006, 77-92.
Bumke, H. (2007) : "Fremde Weihungen für griechische Götter. Überlegungen zu den Bronzestatuetten ägyptischer Götter und Priester im Heraion von Samos." in Frevel & Hesberg 2007, 349-380.
Bürchner, L. (1892-1896) : *Das ionische Samos I-II*, Amberg-München.
Burford Cooper, A. (1997) : "The Family Farm in Greece", *CJ*, 73, 172-165.
Burn, A. R. (1927) : "Greek Sea-Power, 776-540 B.C., and the "Carian" Entry in the Eusebian Thalassocracy-List", *JHS*, 47, 2, 165-177.
Buschor, E. (1930) : "Heraion von Samos : frühe Bauten", *MDAI(A)*, 55, 1-99.
— (1931) : "Maiandrios", *Philologus*, 11, 424-426.
— (1933) : "Altsamische Grabstelen", *MDAI(A)*, 58, 22-46.
Cabrera, P. et R. Olmos (1985) : "Die Griechen in Huelva. Zum Stand der Diskussion", *MDAI(M)*, 26, 61-74.
Caccamo Caltabiano, M. (1993) : *La monetazione di Messana. Con le emissioni di Rhegion dell'età tirannide*, Berlin-New York.
Caccamo Caltabiano, M., I. M. Gulleta et G. Scibona (1992) : "Messina" in : Nenci & Vallet 1992, 1-65.
Cadogan, G. (1984) : "The Minoan Thalassocracy. Myth and Reality" in : Hägg & Marinatos 1984, 13-15.
Cahill, N. D. (2008) : *Love for Lydia. A Sardis anniversary volume presented to Crawford H. Greenwalt, Jr.*, Londres
Cambridge (Mass.).
Callataÿ, F. d. (2003) : *Recueil quantitatif des émissions monétaires archaïques et classiques*, Wetteren.
— (2010), "Les plombs à type monétaires en Grèce ancienne : monnaies (officielles, votives

ou contrefaites), jetons, sceaux, poids, épreuves ou fantaisies ?", *RN*, 166, 219-255.
— (2011) : *Quantifying monetary supplies in Greco-Roman times*, Bari.
Capdetrey, L. et C. Hasenohr (2012) : "Surveiller, organiser, financer : fonctionnement de l'agoranomia et statut des agoranomes dans le monde égéen" in : Capdetrey & Hasenohr 2012, 13-34.
Capdetrey, L. et C. Hasenohr (2012) : *Agoranomes et édiles. Institutions des marchés antiques*, Bordeaux.
Capdetrey, L. et Y. Lafond (2010) : *La cité et ses élites. Pratiques et représentation des formes de domination et de contrôle social dans les cités grecques*, Bordeaux.
Capdetrey, L. et J. Nelis-Clément (2006): *La circulation de l'information dans les États antiques : actes de la table ronde « La circulation de l'information dans les structures de pouvoir antiques », Institut Ausonius, Pessac, 19-20 janvier 2002*, Bordeaux.
Capdetrey, L. et J. Zurbach (2012) : *Mobilités grecques. Mouvements, réseaux, contacts en Méditerranée, de l'époque archaïque à l'époque hellénistique*, Bordeaux.
Carannante, A. et M. D'Acunto (2012) : *I profumi nella società antiche. Produzione commercio usi valori simbolici*, Salerne.
Cardin, C. et J.-C. Goyon (2007) : *Proceedings of the ninth International Congress of Egyptologists, Grenoble, 6-12 septembre 2004. Orientalia Lovaniensia Analecta, 150*, Louvain-Paris-Dudley.
Cargill, J. (1983) : "IG II^2 1 and the Athenian Kleruchy on Samos", *GRBS*, 24, 3, 321-332.
Carlier, P. (1984) : *La Royauté en Grèce avant Alexandre*, Strasbourg.
Carmine, A. (2009), *Immagine e immagini della Sicilia e di altre isole de Mediterraneo antico. Atti delle seste giornate internazionali di studi sull'area elima e la Sicilia occidentale nel contesto mediterraneo, Erice, 12-16 ottobre 2006*, Pise.
Carradice, I. (1987) : *Coinage and Administration in the Athenian and Persian Empires*, BAR International Series 343, Oxford.
Carradice, I. et M. J. Price (1988) : *Coinage in the Greek World*, Londres.
Carrez-Maratray, J.-Y. (2005) : "Réflexions sur l'accès des Grecs au littoral égyptien aux époques saïte et perse", *Topoi : Orient-Occident*, 12, 1, 193-205.
Carrez-Maratray, J.-Y. et D. Valbelle (2000) : *Le camp romain du Bas-Empire à Tell el-Herr*, Paris.
Carter, G. F. (1983) : "A Simplified Method for Calculatingthe Original Number of Dies from Die-Link Statistics", *The American Numismatic Society. Museum Notes*, 28, 195-206.
Cartledge, P. (1982) : "Sparta and Samos. A special relationship ?", *CQ*, 32, 243-265.
— (2002): *Sparta and Lakonia. A Regional History 1300-362 B.C.*, Londres.
— (2009) : "'Thalassa, Thalassa! " Sparta and the Sea" in : Kaltsas 2009, 51-55.
Carusi, C. (2003) : *Isole e Peree in Asia Minore. Contributi allo studio dei rapporti tra poleis insulari e territori continentali dipendenti*, Pise.
Casevitz, M. (2012) : "À propos de l'expression 'les diasporas grecques'" in : Capdetrey & Zurbach 2012, 87-87.
Casson, L. (1956) : "The Size of the ancient Merchant Ships" in : *Studi in Onore di Aristide Calderini e Roberto Paribeni. I*, Milan, 231-238.
— (1995) : *Ships and seamanship in the ancient world*, Baltimore (Md.)-Londres.
Castrén, P. (1990) : *Ancient technology : symposium held 30.3.-4.4.1987, Finnish Institute at Athens*, Helsinki-Athènes.
Catling, H. W. (1979) : "Archaeology in Greece, 1978-1979", *Archaeological Reports for 1978-1979*, 3-42.
Cavallini, E. (2004) : *Samo : storia, letteratura, scienza : atti delle giornate di studio, Ravenna 14-16 novembre 2002*, Pise.
Céramiques (1978) : *Les céramiques de la Grèce de l'Est et leur diffusion en Occident. Centre Jean Bérard. Institut Français de Naples, 6-9 Juillet 1976*, Naples-Paris.
Chamoux, F. (1953) : *Cyrène sous la monarchie des Battiades*, Paris.
Chandezon, C. (2003) : *L'élevage en grèce (fin V^e - fin I^{er} s. a.C.). L'apport des sources*

épigraphiques, Bordeaux.
Chankowski, V. (2007) : “Les catégories du vocabulaire de la fiscalité dans les cités grecques” in : Andreau & Chankowski 2007, 299-331.
Chankowski, V. et P. Karvonis (2012) : *Tout vendre, tout acheter. Structures et équipements des marchés antiques*, Bordeaux
Charpentier, M.-C. et G. Valtchinova (2002) : “Les routes symboliques de l’esclavage au travers du personnage d’Ésope le fabuliste” in Garrido-Hory (2002), 139-153.
Chenorkian, R. (1996) : *Pratique archéologique statistique et graphique*, Paris.
Chérif, Z. (2012) : “Les relations entre la Phénicie et ses colonies à l'époque perse”, *Transeuphratène*, 41, 41-56.
Chic García, G. (2006) : *Economia de Prestigio “versus” economia de Mercado*, Séville.
Chic García, G. et E. García Vargas (2006) : “La Plata , los Griegos y la llamada decadencia de Tartessos” in : Chic García 2006, 17-32.
Clairmont, C. W. (2007) : *Fauvel*, Zürich.
Cobet, J., V. v. Graeve et W.-D. Niemeier (2007) : *Frühes Ionien : eine Bestandsaufnahme : Panionion-Symposion Güzelçamlı, 26. September-1. Oktober 1999*, Mayence.
Cohen, E. E. (2006) : “Free and Unfree Sexual Work : an economic analysis of Athenian prostitution” in : Faraone & McClure 2006, 95-124.
Colbert de Beaulieu, J.-B. (1973) : *Traité de numismatique celtique. I. Méthodologie des ensembles*, Paris.
Coleman, J. E. et C. A. Walz (1997) : *Greeks and barbarians : essays on the interactions between Greeks and non-Greeks in antiquity and the consequences for Eurocentrism*, Bethesda (Md.)
Colivicchi, F., G. Gorini et C. Sorrentino (2004) : *Gravisca : scavi nel santuario greco. 16, I materiali minori. Le monete. I reperti osteologici*, Bari.
Condurachi, E. (1958) : “La réforme monétaire de Polycrate”, *Athenaeum*, 36, 238-247.
— (1959) : “A propos de la réforme monétaire de Polycrate de Samos”, *StudClas*, 1, 9-16.
Consolo Langher, S. N. (1996) : *Siracusa e la Sicilia greca. Tra età arcaica ed alto ellenismo*, Messine.
Constantakopoulou, C. (2007) : *The Dance of the Islands. Insularity, Networks, the Athenian Empire, and the Aegean World*, Oxford.
Constantinou, G. (1982) : “Geological Features and Ancient Exploitation of the Cupriferous Sulphide Orebodies of Cyprus” in : Muhly *et al*. 1982, 13-24.
Cook, R. M. (1937) : “Amasis and the Greeks in Egypt”, *JHS*, 57, 227-237.
— (1958) : “Speculations on the origins of coinage”, *Historia*, 7, 257-262.
Cook, R. M. et J. Dupont (1998) : *East Greek Pottery*, Londres.
Corsi, L. (1996) : “Pozzuoli” in : Nenci & Vallet 1996, 409-468.
Corsten (2010) : *A Lexicon of Greek Personnal Names : Pontos to Ionia. Volume VA. Coastal Asia Minor*, Oxford.
Coudin, F. (2009a) : “Les vases laconiens entre orient et occident au VI^{è} siècle av J.-C, formes et iconographie”, *RA*, 2, 227-264.
— (2009b) : *Les Laconiens et la Méditerranée à l'époque archaïque*, Naples.
Coulson, W. D. E. (1996) : *Ancient Naukratis, Volume II, Part I : The Survey at Naukratis*, Oxford.
Coulson, W. D. E. et J. A. Leonard (1981) : *Cities of the Delta, Part I, Naukratis. Preliminary Report on the 1977-78 and 1980 Seasons*, Malibu.
Cristofani, M. (1993) : “Un naukleros greco-orientale nel Tirenno. Per un'interpretazione del relitto del Giglio”, *ASAA*, 70-71, 205-232.
Cristofani, M. et P. Pelagatti (1985) : *Il commercio etrusco arcaico. Atti dell'Incontro di studio 5-7 dicembre 1983*, Rome.
Croissant, F. (1983) : *Recherches sur les représentations du visage dans la plastique grecque de 550 à 480 av. J.-C.*, Paris.
— (2005) : “Observations sur quelques *korés* samiennes de l'époque de Chéramyès”, *RA*,

2005, 2, 283-305.
— (2008) : “Les premières korés cycladiques” in : Kourayos & Prost 2008, 311-331.
Curbera, J. B. (2004) : “Onomastic notes on *IG* XII 6 (Samos)”, *Glotta*, 80, 1-13.
D'Acunto, M. (2012) : “I profumi nelle Grecia alto-arcaica e arcaica : produzione, commercio, comportamenti sociali” in : Carannante & D'Acunto 2012, 191-233.
D'Hautcourt, A. (2006) : “Alexis, les prostituées et Aphrodite à Samos”, *Kernos*, 19, 313-317.
Dana, D. (2011) : “Onomasticon Thracicum (OnomThrac). Répertoire des noms indigènes de Thrace, Macédoine Orientale, Mésies, Dacie et Bithynie”, *Ancient Civilizations from Scythia to Siberia*, 17, 1, 25-45.
Daux, G. (1958) : “Chronique de fouilles”, *BCH*, 82, 644-830.
Davis, W. M. (1981) : “Egypt, Samos, and the archaic style in Greek sculpture”, *JEA*, 67, 61-81.
Davison, J. A. (1947) : “The first Greek triremes”, *CQ*, 41, 18-24.
De Libero, L. (1996) : *Die archaische Tyrannis*, Stuttgart.
De Marinis, R. C. (1991) : “La stratigrafia dell'abitato del Forcello di Bagnolo S. Vito e i rapporti cronologici con la cultura dell'area circumalpina”, *Archeologia classica*, 43, 1, 237-259.
De Souza, P. (1990) : c.r. de Starr 1989, *CR*, 40, 506-507.
— (1998) : “Towards thalassocracy ? : archaic Greek naval developments” in : Van Wees 1998, 271-293.
— (1999) : *Piracy in the Graeco-Roman world*, Cambridge-New York.
De Souza, P. et P. von Düffel (2006) : *Die Beherrschung der Meere : Wie die Seefahrt die Menschheitsgeschichte prägte*, München-Zürich.
Debord, P. (1984) : “Chiliastys”, *REA*, 86, 201-211.
— (1999) : *L'Asie mineure au IV^e^ siècle : (412-323 a.C.) : pouvoirs et jeux politiques*, Bordeaux.
— (2001) : “Les pérées des îles voisines de l'Asie Mineure”, *REA*, 103, 1, 205-218.
Debord, P. et E. Varinlioğlu (2001) : *Les hautes terres de Carie* Bordeaux.
Defernez, C. et D. Valbelle (1995) : “Les sites de la frontière égypto-palestinienne à l'époque perse”, *Transeuphratène*, 9, 93-100.
Dieudonné, V., C. Feyel, J. Fournier, L. Graslin, F. Kirbilher et G. Vottéro (2012) : *Entités locales et pouvoir central : la cité dominée dans l'Orient hellénistique. Actes du colloque tenu à Nancy, les 3, 4 et 5 juin 2010*, *Université Nancy 2*, Nancy.
Delrieux, F. (2008) : *Les monnaies des cités grecques de la basse vallée de l'Harpassos en Carie (II^e^ siècle a.C-III^e^ siècle p.C.)*, Bordeaux.
Demetriou, D. (2012) : *Negotiating Identity in the Ancient Mediterranean : the archaic and classical Greek multiethnic emporia*, Cambridge.
Dengate, J. A. (1989) : *The coinage of Klazomenai*, Ann Harbor.
Deonna, W. (1938) : *Le mobilier délien. EAD 18.1.*, Paris.
Derow, P. et R. Parker (2003) : *Herodotus and his world*, Oxford.
Des Courtils, J. (1998) : “L'appareil polygonal "lesbien" et l'architecture éolique”, *REA*, 100, 125-137.
Des Courtils, J. et J.-C. Moretti (1993) : *Les grands ateliers d'architecture dans le monde égéen du VI^e^ siècle av. J.-C. : actes du colloque d'Istanbul, 23-25 mai* 1991, Istanbul-Paris.
Descat, R. (1995) : “L'économie antique et la cité grecque : un modèle en question”, *Annales (Économies, Sociétés, Civilisations)*, 50, 5, 961-989.
— (1998) : “Public et privé dans l'économie de la cité grecque”, *Ktèma*, 23, 229-241.
— (2001) : “Monnaie multiple et monnaie frappée en Grèce archaïque”, *RN*, 157, 69-81.
— (2007) : “La place de l'esclavage dans la société et l'économie grecques à l'époque classique”, *Pallas*, 74, 201-212.
Descat, R. et O. Mariaud (2006) : “Territoire, organisation de l'espace et cadres sociaux de l'Ionie pré-classique : actes de la table ronde tenue à Bordeaux, 5 mars 2004”, *REA*, 108, 1,

155-297.
Devedjan, K. (1926) : *Pêche et pêcheries en Turquie*, Constantinople.
Dimitrova, N. et K. Clinton (2003) : “An archaic inscription from Samothrace”, *Hesperia*, 72, 2, 235-239.
Dockès, P. (1998) : “La nouvelle économie institutionnelle, l'évolutionnisme et l'histoire”, *Revue européenne des sciences sociales*, 110, 263.
— (1999) : *Pouvoir et Autorité en Économie*, Paris.
Dominguez, A. J. (2000) : “Phoceans and Other Ionians in Western Mediterranean” in : Krinzinger 2000, 507-513.
Dostaler, G. (2003) : “Thorstein Veblen, pionnier de l'institutionnalisme”, *Alternatives Economiques*, 215.
Doty, R. G. et T. Hackens (1996) : *Italiam Fato Profugi. Hesperinaque venerunt litora. Numismatic Studies Dedicated to Vladimir and Elvira-Eliza Clain-Stefanelli*, Louvain-la-Neuve.
Douglas, M. (1989) : *Ainsi pensent les institutions*, Usher.
Dressel, H. et K. Regling (1927) : “Ägyptische Funde altgriechischer Silbermünzen?”, *Zeitschrift für Numismatik*, 37, 104-138.
Drews, R. (1983) : *Basileus, the Evidence for Kingship in geometric Greece*, New haven-London.
Drijvers, J. W. (1999) : “Strabo 17.1.18 (801 C) : Inaros, the Milesians and Naucratis”, *Mnemosyne*, 52, 1, 16-22.
Dubois, C. (1907) : *Pouzzoles antique (Histoire et Topographie)*, Paris.
Ducat, J. (1966) : *Les vases plastiques rhodiens archaïques en terre cuite*, Paris.
Dunst, G. (1972a) : “Zur samischen Artemis”, *Chiron*, 2, 191-200.
— (1972b) : “Archaische Inschriften und Dokumente der Pentekontaetie aus Samos”, *MDAI(A)*, 87, 99-163.
— (1972c) : “Die Weihung des Aiakes, des Sohnes des Brychon ”, *MDAI(A)*, 116-121.
— (1975) : “Zu dem samischen κάπελοι-Gesetz”, *ZPE*, 18, 171-177.
Duplouy, A. (2006a) : *Le prestige des élites : recherches sur les modes de reconnaissance sociale en Grèce entre les X^e^ et V^e^ siècles avant J.-C*, Paris.
— (2006b) : “L'atelier du kouros d'Ischès. Observations sur l'organisation de la production statuaire en Ionie archaïque”, *REA*, 108, 1, 249-269.
Dupont, P. (1982) : “Amphores commerciales archaïques de la Grèce de l'Est”, *PP*, 37, 193-209.
— (1983) : “Classification et détermination de provenance des céramiques grecques orientales archaïques d'Istros. Rapport préliminaire”, *Dacia*, 27, 19-43.
— (1998) : “Archaic East Greek trade amphoras” in : Cook & Dupont 1998, 142-191.
— (1999) : “La circulation amphorique en mer noire à l'époque archaïque, spécificités et problèmes” in : Garlan 1999, 143-161.
— (2002) : “Amphores vinaires et vases à boire : reconsidération du binôme samien archaïque” in : Kacharava *et al*. 2002, 65-69.
— (2008) : “Amphores grecques archaïques de Gourna. Note additionnelle” in : Gabolde 2008, 123-125.
Durugönül, S. (1999) : “Nagidos Üzerine Düşünceler”, *Olba*, 2, 67-78.
— (2001) : “Nagidos'un Tarihteki Yeri” in : Jean *et al*. 2001, 429-444.
— (2007) : *Dağlık Kilikia' da Bir Antik Kent Kazısının Sonuçları. Nagidos. Results of an excavation in an Ancient City in Rough Cilicia*, Antalya.
Dusenbery, E. B. (1964) : “The south necropolis of Samothrace”, *Archaeology*, 17, 185-192.
— (1998) : *Samothrace. 11, The Nekropoleis*, Princeton (N.J.).
Dutraive, V. (1995) : “Analyses économiques des institutions et conceptions de l’histoire - Veblen, Commons, North et Williamson”, *Cahiers du GRATICE*, 8, premier semestre.
Dutraive, V. et L. Bazzoli (2005) : “La conception institutionnaliste du marché comme construction sociale : une économie politique des institutions” in : Bensimon 2005, 670-691.

Ebbinghaus, S. (2006) : “Begegnungen mit Ägypten und Vorderasien im archaischen Heraheiligtum von Samos” in : Naso 2006, 187-229.
Edgar, C. C. (1925) : *Zenon Papyri I*, Le Caire.
Effenterre, H. v. (1984) : “Le langage de la thalassocratie” in : Hägg & Marinatos 1984, 55-57.
Ehrenberg, V. (1954) : *Sophocles and Pericles*, Oxford.
Ehrhardt, H. (1985) : *Samothrake : Heiligtümer in ihrer Landschaft und Geschichte als Zeugen antiken Geisteslebens*, Stuttgart.
— (1985) : “Bemerkungen zu den Weihgraffiti aus Graviscae”, *ZPE*, 60, 139-143.
Eich, A. (2006) : *Die politische Ökonomie des antiken Griechenland (6.-3. Jahrhunderts v. Chr.)*, Cologne.
El-Enany, K. (2007) : “Quelques aspects d'archaïsme dans les titulatures des rois de la XXVI^{e} dynastie” in : Cardin & Goyon 2007, 535-544.
Ellis, J. R. (1976) : *Philippe II and Macedonian Imperialism*, Londres.
Empereur, J. Y. et Y. Garlan (1986) : *Recherches sur les amphores grecques. Actes du colloque international organisé par le Centre national de la recherche scientifique, l'Université de Rennes II et l'École française d'Athènes (Athènes, 10-12 septembre 1984)*, Paris.
Engen, D. T. (2005) : “Ancient Greenbacks' : Athenian Owls, the law of Nikophon, and the Greek Economy”, *Historia*, 54, 359-381.
— (2010) : *Honor and Profit. Athenian Trade Policy and the Economy and Society of Greece, 415-307 B.C.*, Chicago.
Ephrem, B. (2012) : *La pêche en Aquitaine à l’époque romaine. Apport de l’étude archéologique et archéo-ichtyologique de quatre sites : Barzan (Charente-Maritime), Bordeaux et Biganos (Gironde), Guéthary (Pyrénées-Atlantiques)*, thèse de doctorat, Université Bordeaux 3.
Esty, W. W. (1984) : “Estimating the size of coinage”, *Numismatic Chronicle*, 144, 180-183.
Étienne, R. (2010) : *La Méditerranée au VII^{e} siècle av. J.-C., essais d'analyses archéologiques*, Paris.
Étienne, R. et M.-T. Le Dinahet (1991) : *L'espace sacrificiel dans les civilisations méditerranéennes de l'Antiquité. Actes du Colloque tenu à la Maison de l'Orient, Lyon, 4-7 juin 1988*, Lyon.
Εὐαγγελίδου, Δ. (1924) : “Ἐπιτύμβιοι στῆλαι τῆς Σάμου”, *Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερίς*, 63, 63-85.
Fabre, D. (2006) : “Thônis-Héracléion : poste douanier et emporion” in : Goddio & Fabre 2006, 194-203.
Famerie (2007) : “Une nouvelle édition des deux sénatus-consultes adressés à Priène (RDGE 10)”, *Chiron*, 37, 89-111.
Fantasia, U. (1986) : “Samo e Anaia”, *Serta historica antiqua*, 113-143.
— (2009) : “Insularità e talassocrazia nello spazio egeo” in : Carmine 2009, 13-29.
Faraone, C. A. et L. K. McClure (2006) : *Prostitutes & Courtesans in the ancient world*, Madison (Wisc.).
Faucher, T., M.-C. Marcellesi et O. Picard (2011) : *Nomisma : la circulation monétaire dans le monde grec antique. Actes du colloque international, Athènes, 14-17 avril 2010,* BCH Supplément, 53, Athènes.
Faustoferri, A. (1996) : *Il trono di Amyklai e Sparta : Bathykles al servizio del potere*, Naples.
— (2000) : “Artisti Ionici itineranti” in : Krinzinger 2000, 315-324.
Favard-Meeks, C. (1989) : “Le Delta égyptien et la mer jusqu’à la fondation d’Alexandrie”, *Studien zur altägyptischen Kultur (SAK)*, 16, 39-63.
Ferone, C. (1997) : *Lesteia : forme di predazione nell'Egeo in età classica*, Naples.
Feyel, C. (2006) : *Les artisans dans les sanctuaires grecs aux époques classique et hellénistique à travers la documentation financière en Grèce*, Athènes.

Figueira, T. J. (1984) : “Karl Polanyi and Ancient Greek Trade : The Port of Trade”, *AW*, 133, 15-30.
— (1985) : “Hostilities between Aegina and Athens”, *AJPh*, 106, 1, 49-74.
— (1998) : *The Power of Money : Coinage and Politics in the Athenian Empire*, Philadelphie.
Finkelberg, M. (2011) : *The Homer Encyclopedia. Volume III.*, Chichester-Malden.
Finley M. I. (1973) : *Problèmes de la terre en Grèce ancienne*, Paris.
— (1975) : *L'économie antique*, Paris.
— (1984) : *Économie et société en Grèce ancienne*, Paris.
— (1986) : *La Sicile antique*, Paris.
Fiorini, L., E. Franceschi et G. Luciano (2005) : *Gravisca : scavi nel santuario greco. 1, 1, Topografia generale e storia del santuario : analisi dei contesti e delle stratigrafie*, Bari.
Fisher, N. et H. Van Wees (1998) : *Archaic Greece : new approaches and new evidence*, Londres.
— (2012), *Aristocrats, elites and social mobility in ancient societies*, Cardiff (à paraître).
Flament, C. (2007a) : *Une économie monétarisée : Athènes à l'époque classique, 440-338. Contribution à l'étude du phénomène monétaire en Grèce ancienne*, Louvain-Namur-Paris-Dudley.
— (2007b) : *Le monnayage en argent d'Athènes. De l'époque archaïque à l'époque hellénistique (c. 550 - c. 40 av. J.-C.)*, Louvain.
Fornara, C. W. (1979) : “On the chronology of the Samian war”, *JHS*, 99, 7-19.
Fouchard, A. (2010) : “Comment reconnaître les élites en Grèce ancienne” in : Capdetrey & Lafond 2010, 359-378.
Fourrier, S. (1999) : *Chypre et la Grèce de l'Est à l'époque archaique (VII^{e}-VI^{e} s. av. J.-C.) : la petite plastique chypriote et les échanges en Méditerranée orientale*, Lyon.
— (2001) : “Naucratis, Chypre et la Grèce de l'Est : le commerce des sculptures « chypro-ioniennes »” in : Höckmann & Kreikenbom 2001, 39-54.
— (2007) : *La coroplastie chypriote archaïque. Identités culturelles et politiques à l'époque des royaumes*, Lyon.
Foxhall, L. (2007) : *Olive Cultivation in Ancient Greece : Seeking the Ancient Economy*, Oxford-New York.
Franke, P. R. (1984) : “Die κάπηλοι-Inschrift von Samos und der στατηρ πάτριος”, *ZPE*, 54, 119-124.
Fraser, P. M. (1960) : *Samothrace. Excavations conducted by the Institute of Fine Arts, New York University, II, 1 : The inscriptions on stone*, New York.
— (1972) : *Ptolemaic Alexandria*, Oxford.
Fraser, P. M. et E. Matthews (1987) : *A Lexicon of Greek Personal Names. Volume I. The Aegean Islands, Cyprus, Cyrenaica.*, Oxford.
— (1997) : *A Lexicon of Greek Personal Names. Volume IIIA. The Peloponnese, Western Greece, Sicily and Magna Grecia*, Oxford.
Fraser, P. M., E. Matthews et R. W. Catling (2005) : *A Lexicon of Greek Personal Names. Volume IV. Macedonia, Thrace, Northern regions of the Black Sea,* Oxford.
Frazier, F. (2003) : “Quelques remarques autour des antonymes de dèmos chez Thucydide”, *Ktema*, 28, 87-104.
Frederiksen, R. (2011) : *Greek City Wall of the Archaic Period, 900-480 B.C.*, Oxford.
Frevel, C. et H. v. Hesberg (2007), *Kult und Kommunikation. Medien in Heiligtümern der Antike*, Wiesbaden.
Freyer-Schauenburg, B. (1966) : “Kolaios und die westphönizischen Elfenbeine”, *MDAI(M)*, 7, 89-108.
— (1974) : *Samos, XI : Bildwerke der archaischen Zeit und des strengen Stils*, Bonn.
Fried, S. (1987) : “The Decadrachm hoard : an introduction” in : Carradice 1987, 1-19.
Friesinger, H. et F. Krinzinger (1999) : *100 Jahre österreichische Forschungen in Ephesos : Akten des Symposions Wien 1995*, Wien.

Fritzilas, S. A. (2012) : “ΑΜΦΟΡΕΥΣ ΜΕΓΑΛΟΠΟΛΙΤΩΝ. Un sékôma en marbre de Mégalopolis”, 319-331” in : Chankowski & Karvonis 2012, 319-331.
Frolova, N. A. (2004) : *Die frühe Münzprägung vom Kimmerischen Bosporos (Mitte 6.bis Anfang 4. Jh. v. Chr.)*, Berlin.
Furtwängler, A. E. (1980) : “Heraion von Samos. Grabungen im Südtemenos 1977 : I : Schicht-und Baubefund, Keramik”, *AM*, 95, 149-224.
— (1981) : “Heraion von Samos. Grabungen im Südtemenos 1977, II : Kleinfunde”, *MDAI(A)*, 96, 73-138.
— (1984) : “Wer entwarf den grössten Tempel Griechenlands ?”, *MDAI(A)*, 99, 97-103.
— (1997) : “L'Héraion de Samos du V^e^ siècle à l'époque hellénistique” in : La Genière 1997, 141-149.
— (2010) : “Herodot 3,56 : Polykrates als Falschmünzer? Zu neuen Münzfunden und Finanzmanipulationen im archaischen Ionien” in : Brüggemann *et al*. 2010, 159-170.
Furtwängler, A., E. et J. Kienast Hermann (1989) : *Samos, III. Der Nordbau im Heraion von Samos*, Bonn.
Gabolde, L. (2008) : *Hommages à Jean-Claude Goyon offerts pour son 70^e^ anniversaire*, Le Caire.
Gabrielsen, V. (2001) : “Economic Activity, maritime Trade and Piracy in Hellenistic Aegean”, *REA*, 103, 219-240.
Gallet de Santerre, H. (1958) : *Délos primitive et archaïque*, Paris.
Galli, V. (2004) : *Gravisca : scavi nel santuario greco. 11, Le lucerne greche e locali*, Bari.
Galvagno, E. (1994) : “L'economia del tiranno : il caso di Policrate di Samo”, *RSA*, 24, 7-47.
Gardner, E. A. et F. L. Griffith [1888] (1992) : *Naukratis. Part II*, Chicago.
Gardner, P. (1882) : *Samos and the Samian Coins*, Londres.
Gargola, D. J. (1992) : “Grain distributions and the revenue of the temple of Hera on Samos”, *Phoenix*, 46, 1, 12-28.
Garlan, Y. (1978) : “Signification historique de la piraterie grecque”, *DHA*, 4, 1-16.
Garlan, Y. (1999) : *Production et commerce des amphores anciennes en mer noire*, Aix-en-Provence.
Garnsey, P. (1988) : *Famine and Food Supply in the Greco-Roman World*, Cambridge.
— (2004) : *Conceptions de l'esclavage d'Aristote à Saint Augustin*, Paris.
Garrido-Hory, M. (2002): *Routes et marchés d'esclaves : 26^e^ colloque du GIREA, Besançon, 27-29 septembre 2001*, Besançon.
Gauthier, P. (1972) : *Symbola. Les étrangers et la justice dans les cités grecques*, Nancy.
— (2001) : “Les assemblées électorales et le calendrier de Samos à l'époque hellénistique”, *Chiron*, 31, 211-227.
Gehrig, U. (1979) : “Frühe griechische Bronzegusstechniken”, *AA*, 3, 547-558.
— (2004) : *Samos 9. Die Greifenprotomen aus den Heraion von Samos*, Bonn.
Gentili B. et A. Pinzone (2002) : *Messina e Reggio nell'antichità : storia, società, cultura. Atti del Convegno della S.I.S.A.C. (Messina-Reggio Calabria 24-26 maggio 1999)*, Messine.
Georges, P., B. (2000) : “Persian Ionia under Darius”, *Historia*, 49, 1, 1-39.
Georgirenes, J. (1678) : *A description of the present state of Samos, Nicaria, Patmos, and Mount Athos / By Joseph Georgirenes, Arch-Bishop of Samos ... ; Translated by one that knew the author in Constantinople.*, Londres.
Gernet, L. (1957) : “Dénomination et perception des couleurs chez les Grecs” in : Meyerson 1957, 313-326.
Γιαννούλη, Β. (1992) : “Σάμος Πυθαγόρειο (1987)”, *AD*, 42, Β2, 503-509.
Giannouli, V. (1996) : “Neue Befunde zur Wasserversorgung der archaischer Stadt Samos”, *AA*, 247-257.
Γιαννούλη, Β. (1999) : “Αρχαία Σάμος : Η περιοχή της άνω πόλης. Στοιχεία τοπογραφίας και η συνέχεια του Ευπαλινείου υδραγωγείου”, *Σαμιακές Μελέτες*, 3, 7-77.
Giovannini, A. (1975) : “Athenian Currency in the Late Fifth and Early Fourth Century B.C”, *GBRS*, 16, 185-195.

Giovannini, A. (1990) : “Le Parthénon, le trésor d’Athènes et le tribut des Alliés”, *Historia*, 39, 129-148
Giuliano, A. (1981) : “Sul santuario di Gravisca”, *PP*, 36, 179-180.
Goddio, F. (2007) : *The Topography and Excavation of Heracleion-Thonis and East Canopus (1996-2006)*, Oxford.
Goddio, F. et D. Fabre (2006) : *Trésors engloutis d'Égypte*, Milan-Paris.
Gomme, A. W., A. Andrewes et K. J. Dover (1945-1981) : *A Historical Commentary on Thucydides (Volumes I-V)*, Oxford.
Gonzales, A. (2012) : *Penser l'esclavage. Modèles antique, pratiques modernes, problématiques contemporaines*, Besançon.
Grace, V. (1971) : “Samian Amphoras”, *Hesperia*, 40, 52-95.
Graham, A. J. (1964) : “Οικήιοι Περίνθιοι”, *JHS*, 84, 73-75.
— (1964) : “ΟΙΚΗΙΟΙ ΠΕΡΙΝΘΙΟΙ”, *JHS*, 84,
— (1971) : “Patterns in Early Greek Colonisation”, *JHS*, 91, 35-47.
— (1983) : *Colony and Mother City in Ancient Greece*, Chicago.
— (2002) : “The Colonization of Samothrace”, *Hesperia*, 71, 3, 231-260.
Grammenos, D. V. et E. K. Petropoulos (2003) : *Ancient Greek Colonies in the Black Sea. Volume II*, Thessalonique.
Grandjean, Y. et F. Salviat (2000) : *Guide de Thasos*, Paris.
Gras, M. (1993) : “Pour une Méditerranée des emporia” in : Bresson & Rouillard 1993, 103-112.
— (2001) : “Trade” in : Torelli 2001, 97-109.
— (2002) : “L'urbanisme de Zancle” in : Gentili & Pinzone 2002, 13-24.
— (2010) : “Plus de vin, moins d'huile ? Retour sur les amphores corinthiennes dans la Méditerranée du VII^{e} s.” in : Étienne 2010, 110-116.
Graslin, L. et J. Maucourant (2005) : “Le port de commerce : un concept en débat”, *Topoi (Lyon)*, 12, 1, 215-257.
Greaves, A. M. (2000) : “Miletos and the Sea” in : Oliver *et al*. 2000, 39-61.
— (2002) : *Miletos : A History*, Londres.
— (2010) : *The Land of Ionia Society and Economy in the Archaic Period*, Malden (MA)-Chichester-Oxford.
Gruben, G. (1957) : “Die Südhalle”, *AM*, 72, 52-64.
Grummond, N. T. d. et I. Edlund-Berry (2011) : *The Archaeology of Sanctuaries and Ritual in Etruria*, Portsmouth-Rhodes Island.
Guarducci, M. (1956) : “Un antica offerta alla Era di Samo” in : *Studi in Onore di Aristide Calderini e Roberto Paribeni. I*, Milan, 23-27.
Guérin, V. (1856) : *Description des îles de Patmos et de Samos*, Paris.
Gullini, G. (1980) : *La cultura architecttonica di Locri Epizefirii. Documenti e interpretazione*, Tarente.
Guralnick, E. (1996) : “The monumental new kouros from Samos : measurements, proportions and profiles”, *AA*, 4, 505-526.
— (1997) : “The Egyptian-Greek connection in the 8th to 6th centuries B.C. : an overview” in : Coleman & Walz 1997, 127-154.
Haack, M.-L. (2007) : “Phocéens et Samiens à Gravisca”, *Babesch*, 82, 1, 29-40.
Haas, C. J. (1985) : “Athenian Naval Power before Themistocles”, *Historia*, 29-46.
Habicht, C. (1957) : “Samische Volkbeschlüsse der hellenistischen Zeit”, *MDAI(A)*, 72, 152-274.
— (1972) : “Hellenistische Inschriften aus dem Heraion von Samos”, *MDAI(A)*, 87, 191-228.
Hadjisavvas, S. (1995) : “Cyprus and the Sea : The Archaic and Classical Periods” in : Karagéorghis & Michaelides 1995, 89-98.
Hägg, R. et N. Marinatos (1984) : *The Minoan thalassocracy. Myth and reality. Proceedings of the third international symposium at the Swedish Institute in Athens, 31 May-5 June, 1982*, Stockholm.

Hägg, R., N. Marinatos et C. Nordquist Gullög (1988) : *Early Greek cult practice. Proceedings of the fifth international Symposium at the Swedish Institute at Athens, 26-29 June 1986*, Stockholm.
Hales, S. et T. Hodos (2010) : *Material Culture and Social Identities in the Ancient World*, Cambridge.
Hallof, K. (1999) : "Der samische Kalender", *Chiron*, 29, 193-204.
Hallof, K. et C. Mileta (1997) : "Samos und Ptolemaios III. Ein neues Fragment zu dem samischen Volksbeschluß *AM* 72, 1957, 226 Nr.59", *Chiron*, 27, 255-285.
Hammond, N. G. L. et G. T. Griffith (1979) : *A History of Macedonia*, Oxford.
Hansen, M. H. (1997) : *The polis as an urban centre and as a political community : Symposium August, 29-31 1996*, Copenhage.
Hansen, M. H. et T. H. Nielsen (2004) : *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, Oxford.
Harris, W. V. (2005) : *Rethinking the Mediterranean : papers from a conference organized by the Columbia University Center for the Ancient Mediterranean, September 21-22, 2001*, Oxford-New York.
Henry, M. (2000) : "Athanaeus the Ur-Pornographer" in : Braund & Wilkins 2000, 503-510.
Herda, A. (1995) : "Samos und die Heilige Strasse in archaischer Zeit" in : Stemmer 1995, 133-147.
Hiesel, G. (1967) : *Samische Steingeräte*, Hambourg.
Höckmann, U. et D. Kreikenbom (2001) : *Naukratis : die Beziehungen zu Ostgriechenland, Ägypten und Zypern in archaischer Zeit : Akten der Table Ronde in Mainz, 25.-27. November 1999*, Möhnesee.
Hogarth, D. G. (1905) : "Naukratis 1903", *JHS*, 25, 103-136.
Holloway, R. R. (1969) : "Architect and Engineer in Archaic Greece", *HSPh*, 73, 281-290.
— (2000) : *The Archaeology of Ancient Sicily*, Londres-New York.
Homann-Wedeking, E. (1953) : "Syloson der Aeltere", *Archaiologike ephemeris*, 185-191.
Hoover, O. (2010) : *Handbook of Coins of the Islands. Adriatic, Ionian, Thracian, Aegean, and Carpathian Seas (excluding Crete and Cyprus). Sixth to first Centuries BC*, Lancaster (Pennsylvania)-Londres.
Horden, P. et N. Purcell (2000) : *The Corrupting Sea : a Study of Mediterranean History*, Oxford-Malden (Mass.).
Hornblower, S. (1991) : *A commentary on Thucydides, 1, Books I-III*, Oxford.
Hornblower, S. (1996) : *A commentary on Thucydides. 2, Books IV-V.24*, Oxford.
Hornblower, S. (2008) : *A commentary on Thucydides. 3, Books V, 25-VIII, 109*, Oxford.
Huber, K. (1999) : *Gravisca : scavi nel santuario greco. 6, Le ceramiche attiche a figure rosse*, Bari.
Hurlet, F., éd. (2008) : *Les Empires aux époques antique et médiévale. Études comparées*, Rennes.
Hurter, S. M. (1979) : "Der Tissaphernes-Fund" in : Mørkholm & Waggoner 1979, 97-108.
— (1998) : "The "Pixodaros Hoard" : a Summary" in : Ashton & Hurter 1998, 147-153.
Ihl, H. (2001) : "Eine neue Bleimünze des Polykrates. Falschgeld oder Notgeld ?" in Berghaus, éd. 2001, 15-19.
Ilieva, P. (2010) : "Samothrace : Samo- or Thrace?" in : Hales & Hodos 2010, 138-170.
Irwin, E. (2007) : "The politics of precedence : first 'historians' on firt 'thalassocrats'" in : Osborne 2007, 188-223.
— (2009) : "Herodotus and Samos : Personal or Political?", *CW*, 102, 4, 395-416.
Isler, H. P. (1976) : "Das archaische Nordtor im Heraion von Samos" in : Jantzen 1976, 261-281.
— (1978a) : *Samos IV. Das archaische Nordtor*, Bonn.
— (1978b) : "Samos : la ceramica arcaica" in : Céramiques 1978, 71-84.
Jackson, A. H (1995) : "An oracle for raiders?", *ZPE*, 108, 95-99.
— (2000) : "Sea-raiding in archaic Greece with special attention to Samos" in : Oliver *et al*.

2000, 133-149.
Jameson, M. H., C. N. Runnels et T. H. v. Andel (1994) : *Countryside. The southern Argolid from prehistory to present day.*, Stanford.
Jantzen, U. (1958) : "Greifenprotomen von Samos. Ein Nachtrag.", *MDAI(A)*, 73, 26-49.
— (1972) : *Samos, VIII. Ägyptische und orientalische Bronzen aus dem Heraion von Samos*, Bonn.
— (1976) : *Neue Forschungen in griechischen Heiligtümern. Internationales Symposion in Olympia vom 10. bis 12. Oktober 1974 anlässlich der Hundertjahrfeier der Abteilung Athen und der deutschen Ausgrabungen in Olympia*, Tübingen.
Jantzen, U., R. C. S. Felsch, W. Hoepfner et D. Willers (1973) : "Samos 1971. Die Wasserleitung des Eupalinos", *AA*, 72-94.
Jardé, A. (1925) : *Les céréales dans l'antiquité grecque*, Paris.
Jasink, A. M. (1989) : "I Greci in Cilicia nel periodo neo-assiro", *Mesopotamia*, 117-128.
Jean, E., A. M. Dinçol et S. Durugönül (2001) : *La Cilicie : espaces et pouvoirs locaux (II^e millénaire av. J.-C. - IV^e siècle ap. J.-C.). Actes de la table ronde internationale d'Istanbul, 2-5 novembre 1999*, Paris.
Jeffery, L. H. (1976) : *Archaic Greece : The City-States c. 700-500 B.C.*, Londres.
— (1961) : *Local Scripts of Archaic Greece*, Oxford.
Jenkins, G. K. (1970) : *The Coinage of Gela*, Berlin.
Johnston, A., W. (2006) : "The Delta : From Gamma to Zeta" in : Schlotzhauer & Villing 2006, 23-30.
Johnston, A. W. et M. Pandolfini (2000) : *Gravisca : scavi nel santuario greco. 15, Le iscrizioni*, Bari.
Jones, A. H. M. (1952-53) : "Two synods of the Delian and Peloponnesian Leagues", *Proceedings of the Cambridge Philological Society*, 43-44.
Jones, C. P. et C. Habicht (1989) : "A hellenistic inscription from Arsinoe in Cilicia", *Phoenix*, 43, 317-347.
Jones, R. E. (1986) : *Greek and Cypriot pottery : a review of scientific studies*, Athènes.
Kacharava, D., M. Faudot et É. Geny (2002) : *Autour de la mer Noire : hommage à Otar Lordkipanidzé / éd. Daredjan Kacharava, Murielle Faudot et Évelyne Geny*, Besançon.
Kagan, J. H. (1987) : "The Decadrachm Hoard : Chronology and Consequences" in : Carradice 1987, 21-37/
Kallet-Marx, L. (1993) : *Money, expense, and naval power in Thucydides' History 1-5.24*, Berkeley-Los Angeles-Oxford.
— (2001) : *Money and the Corrosion of Power in Thucydide. The Expeditionof Sicily and its aftermath*, Berkeley-Los Angeles-Londres.
Kaltsas, N. (2009) : *Athens-Sparta Contributions to the Research on the History and Archaeology of the Two City-States. Proceedings of the International conference in conjunction with the exhibition "Athens-Sparta", organized in collaboration with the Hellenic Ministry of Culture and the National Archaeological Museum, Athens, Saturday, April 21, 2007, Onassis Cultural Center, New York 2007*, New-York.
Kantzios, I. (2005) : "Tyranny and the Symposion of Anacreon", *CJ*, 100, 3, 227-245.
Kacharava, D., M. Faudot et E. Geny (2002) : *Autour de la mer Noire. Hommage à Otar Lordkipanidzé*, Besançon.
Χ. Καραδημα et M. Κουτσουμανης (1995) : "Αρχαιολογικες Εργασιες Σαμοθρακης 1992", *Το Αρχαιολογικό 'Εργο στη Μακεδονία και Θράκη* 6, 677-683.
Karagéorghis, V. (1995) : "Chypre entre l'Égypte et l'Égée" in : Leclant & Grimal 1995, 108-118.
Karagéorghis, V et D Michaelides (1995) : *Proceedings of the International Symposium Cyprus and the Sea. Organized by : The Archaeological Research Unit of the University of Cyprus and the Cyprus Ports Authority. Nicosia 25-26 September 1993*, Nicosie.
Karagéorghis , V. et O. Kouka (2009) : *Cyprus and the East Aegean : Intercultural contacts from 3000 to 500 BC : an international archaeological symposium held at Pythagoreion,*

Samos, October 17th-18 th 2008, Nicosie.
Karvonis, P. (2007) : "Le vocabulaire des installations commerciales en Grèce aux époques classique et hellénistique" in : Andreau et Chankowski 2007, 35-49.
Kebric, R. (1975) : "Duris of Samos : Early Ties with Sicily", *AJA*, 79, 89.
— (1977) : *In the Shadow of Macedon : Duris of Samos*, Wiesbaden.
Keesling, C. M. (2006) : "Heavenly bodies : monuments to prostitutes in Greek sanctuaries" in : Faraone & McClure 2006, 59-76.
Kent, J. H. (1948) : "The Temple Estates of Delos, Rheneia, and Mykonos", *Hesperia*, 17, 4, 243-338.
Kerschner, M. (2006) : "Zur Herkunftsbestimmung archaischer ostgriechischer Keramik : die Funde aus Berezan im Akademischen Kunstmuseum der Universität Bonn und im Robertinum der Universität Halle-Wittenberg", *MDAI(I)*, 56, 129-156.
Kerschner, M., I. Kowalleck et S. Martin (2008) : *Archäologische Forschungen zur Siedlungsgeschichte von Ephesos in geometrischer, archaischer und klassischer Zeit : Grabungsbefunde und Keramikfunde aus dem Bereich von Koressos,* Vienne.
Kiderlen, M. et V. M. Strocka (2005): *Die Götter beschenken : antike Weihegaben aus der Antikensammlung der Staatlichen Museen zu Berlin*, Munich.
Kienast, H. J. (1978) : *Samos, XV. Die Stadtmauer von Samos*, Munich.
— (1990) : "The tunnel of Eupalinos at the island of Samos" in : Castrén 1990, 38-45.
— (1992) : "Topographische Studien im Heraion von Samos", *AA*, 1992, 2, 171-213.
— (2001) : "Samische Monumentalarchitektur - ägyptischer Einfluss ?" in : Bietak 2001, 35-39.
— (2004) : "Die Tyrannis inszeniert sich : Großbauten auf der Insel Samos" in : Schwandner & Rheidt 2004, 69-78.
Kienast, H. J. et D. A. Hardy (2005) : *The aqueduct of Eupalinos on Samos*, Athènes.
Kienast, H. J., H. Kyrieleis et H. J. Weisshaar (1985) : "Ausgrabungen im Heraion von Samos 1980/1981", *AA*, 1985, 365-449.
Kienast, H. J. et B. Meissner (1995) : *Samos, XIX. Die Wasserleitung des Eupalinos auf Samos*, Bonn.
Kilian-Dirlmeier (1985) : "Fremde Weihungen in griechischen Heiligtümern vom 8. bis zum Beginn des 7. Jahrhunderts v. Chr.", *JRGZ*, 32, 215-255.
Kilikoglou, V., V. Karagéorghis, N. Kourou, P. Marantidou et M. D. Glascock (2009) : "Cypriote and Cypriote-type terracotta figurines in the Aegean chemical characterisation and provenance investigation" in : Karagéorghis & Kouka 2009,
Kirchner, J. (1948) : *Imagines inscriptionum Atticarum : ein Bilderatlas epigraphischer Denkmäler* Attikas, Berlin.
Klaffenbach, G. (1953) : "Archaische Weihinschrift aus Samos", *MDAI(A)*, 68, 15-20.
Knoepfler, D. (2001) : "Trois historiens hellénistiques : Douris de Samos, Hiéronymos de Cardia, Philochore d'Athènes" in : Leclant & Chamoux, 25-44.
— (2007) : "Les honneurs décernés par Samos à Antiléon de Chalcis et à son fils Léontinos : une autre lecture", *Dacia*, 51, 161-170.
König, I. (1989) : "Die xenia zwischen Polykrates und Amasis", *La Parola del passato*, 44, 321-340.
Kolb, F. et W. Tietz (2001) : "Zagaba : Münzprägung und politische Geographie in Zentrallykien", *Chiron*, 31, 347-416.
Kolodny, E. (1974) : *La population des îles de la Grèce : essai de géographie insulaire en Méditerranée orientale, Volume 1 et 2*, Aix-en-Provence.
— (2004) : *Iles et populations en Méditerranée orientale*, Istanbul.
Konuk, K. (2002) : *Sylloge Nummorum Graecorum. The Muharrem Kayhan Collection*, Istanbul-Bordeaux.
— (2005) : "The Electrum Coinage of Samos in the Light of Recent Hoard", *Asia Minor Studien Neue Forschungen zu Ionien*, 54, 43-56.
— (2011a) : "Des chouettes en Asie Mineure : quelques pistes de réflexion" in : Faucher *et*

al. 2011, 53-66.
— (2011b) : “War tokens for silver ? Quantifying the early bronze issues of Ionia” in : Callataÿ 2011, 151-161.
Kopcke, G. (1967) : “Neue Holzfunde aus dem Heraion von Samos”, *MDAI(A)*, 82, 100-148.
Kopejkina, L. V. (1977) : “Archaic terracottas from Berezan”, *VDI (Vestnik Drevnej Istorii)* [*Revue d'Histoire Ancienne*], 141, 92-104.
Kourayos, Y. et F. Prost (2008) : *La sculpture des Cyclades à l'époque archaïque. Histoire des ateliers, rayonnement et styles. Actes du colloque international organisé par l'Éphorie des Antiquités préhistoriques et classiques des Cyclades à l'École française d'Athènes (7-9 septembre 1998)*, Athènes.
Kouzoulis, P. et K. Magliveras, éd. (2007) : *Moving Across Borders : Foreign Relations, Religion and Cultural Interactions in the Ancient Mediterranean*, Louvain.
Kraay, C. M. (1956) : “The Archaic Owls of Athens”, *NC*, 16, 43-68.
— (1976) : *Archaic and Classical Greek Coins*, New York.
Kraay, C. M. et V. M. Emeleus (1962) : *The composition of Greek Silver Coins : analysis by Neutron Activation*, Oxford.
Kraay, C. M. et G. K. Jenkins (1968) : *Essays in Greek coinage presented to Stanley Robinson*, Oxford.
Kreuzer, B. (1994) : “Überlegungen zum Handel mit bemalter Keramik im 6. Jahrhundert v. Chr. unter besonderer Berücksichtigung des Heraion von Samos”, *Klio*, 76, 103-119.
Krinzinger, F. (2000) : *Die Ägäis und das westliche Mittelmeer. Beziehungen und Wechselwirkungen 8.-5.1h. v. Chr. Akten des Symposions Wien 1999*, Vienne.
Kroll, J. H. (1976) : “Aristophanes' πονηρὰ χαλκία : A Reply”, *GBRS*, 17, 4, 329-341.
— (2009) : “What about coinage?” in : Ma *et al*. 2009, 195-209.
Kron, U. (1984) : “Archaisches Kultgeschirr aus dem Heraion von Samos zur einer speziellen Gattung von archaischem Trink-und Tafelgeschirr mit Dipinti” in : Brijder1984, 292-297.
— (1988) : “Kultmahle im Heraion von Samos in archaischer Zeit. Versuch einer Rekonstruktion” in : Hägg *et al*. 1988, 135-148.
Krummen, E. (2009) : “Alcman, Stesichorus and Ibycus” in : Budelmann 2009, 189-203.
Kucan, D. (2000) : “Rapport synthétique sur les recherches archéobotaniques dans le sanctuaire d'Héra de l'île de Samos”, *Pallas*, 52, 99-108.
Kuhn, G. (1985) : “Untersuchung zur Funktion der Säulenhalle in archaischer und klassischer Zeit”, *JDAI*, 100, 169-317.
Kurke, L. 1991) : *Traffic in Praise. Pindar and the Poetics of Social Economy*, Berkeley.
— (1997) : “Inventing the hetaira : sex, politics, and discursive conflict in archaic Greece”, *ClAnt*, 16, 1, 106-150.
— (1999) : *Coins, bodies, games, and gold : the politics of meaning in archaic Greece*, Princeton (N.J.).
Kyrieleis, H. (1980) : “Archaische Holzfunde aus Samos”, *MDAI(A)*, 95, 87-147.
— (1981) : *Führer durch das Heraion von Samos*, Berlin.
— (1983) : “Neue Holzfunde aus dem Heraion von Samos”, *ASAA*, 45, 295-302.
— (1984) : “Zwei samische Bronze-Kouroi”, *MDAI(A)*, 99, 105-111.
— (1986a) : *Archaische und klassische griechische Plastik. Akten des internationalen Kolloquiums vom 22.-25. April 1985 in Athen, I : Archaische griechische Plastik / hrsg. von Kyrieleis H*, Mayence.
— (1986b) : “Chios and Samos in the archaic period” in : Boardman &Vaphopoulou-Richardson 1986, 187-204.
— (1988) : “Offerings of ‘the Common Man’ in the Heraion at Samos” in : Hägg *et al*. 1988, 215-221.
— (1990) : *Small Bronze Sculpture from the Ancient World. Papers Delivered at a Symposium Organized by the Deparments of Antiquities and Antiquities Conservation and Held at the J. Paul Getty Museum. March 16-19, 1989*, Malibu.
— (1990) : “Samos and Some Aspects of Archaic Greek Bronze Casting” in : Kyrieleis 1990,

15-30.
— (1993) : “The Heraion at Samos” in : Marinatos & Hägg 1993, 125-153.
Kyrieleis, H., H. J. Kienast et G. Neumann (1996) : *Samos, X. Der grosse Kuros von Samos*, Bonn.
La Bua, V. (1975) : “Sulla conquista persiana di Samo”, *Miscellanea greca e romana*, 4, 41-102.
— (1978) : “Logos samio e storia samia in Erodoto”, *Miscellanea greca e romana*, 6, 1-88.
La Genière, J. d. (1997) : *Héra. Images, espaces, cultes : actes du Colloque International du Centre de Recherches Archéologiques de l'Université de Lille III et de l'Association P.R.A.C. 1993*, Lille.
La Genière, J. d. et J. Leclant (2006) : *Les clients de la céramique grecque : actes du colloque de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris, 30-31 janvier 2004*, Paris.
Labarbe, J. (1984) : “Polycrate, Amasis et l'anneau”, *AC*, 53, 15-34.
Labarre, G. (1996) : *Les cités de Lesbos aux époques hellénistique et impériale*, Paris.
Ladynin, I. A. (2007) : “ʾIw (“Island”) and URU(exposant) PŪṬŪ-YĀMAN (“The City of the Greek Buto”) : Two Toponymes in the Sources on the Babylonian Invasion into Egypt in 567 B.C.” in : Cardin & Goyon 2007, 1071-1076.
Lafargue, P. (2011) : “Un rouquin à la tête de la cité? Sur l'ambivalence de la rousseur chez les Anciens”, *REA*, 365-390.
Landucci Gattinoni, F. (1997) : *Duride di Samo*, Rome.
— (1999) : “L'aristocrazia di Samo tra opposizione e potere nelle seconda metà del v secolo a.C.” in : Sordi 1999, 115-133.
Lane, E. A. (1934) : “Laconian vase-painting”, *ABSA*, 34, 99-138.
Laronde, A. (1995) : “Mercenaires grecs en Égypte à l'époque saïte et à l'époque perse” in : Leclant & Grimal 1994, 29-36.
Le Dinahet-Couilloud, M.-Th. (1982) : “Identification des domaines d’Apollon à Rhénée” in : Les Cyclades 1983, 135-140.
Le Rider, G. (1999) : “Contremarques et surfrappes dans l'Antiquité grecque” in : Le Rider *et al*. 1999, 27-54.
— (2001) : *La naissance de la monnaie : pratiques monétaires de l'Orient ancien*, Paris.
Le Rider, G., G. K. Jenkins, N. M. Waggoner et U. Westermark (1989) : *Kraay-Mørkholm essays : numismatic studies in memory of C. M. Kraay and O. Mørkholm*, Louvain.
Le Rider, G., E. G. Papaefthymiou, F. De Callataÿ et F. Queyrel (1999) : *Études d'histoire monétaire et financière du monde grec : écrits 1958-1988*, Athènes.
Les Cyclades (1983) : *Les Cyclades, matériaux pour une étude de géo historique. Table ronde réunie à l'Université de Dijon, 11-13 mars 1982*, Paris.
Leclant, J. et F. Chamoux (2001) : *Histoire et historiographie dans l'Antiquité. Actes du 11e colloque de la villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer, les 13 & 14 octobre 2000, 25*, Beaulieu-sur-mer.
Leclant, J. et N. Grimal (1995) : *Entre Égypte et Grèce. Actes du colloque du 6-9 octobre 1994 (Les cahiers de Kérylos n°5)*, Paris.
Leclant, J. et G. Vallet (1995) : *Les Grecs et l'Occident. Actes du colloque de la villa “Kérylos” 1991*, Rome.
Leclère, F. (2008) : *Les villes de Basse Égypte au Ier millénaire av. J.-C.*, Le Caire.
Lehmann, K. (1975) : *Samothrace. A Guide to the Excavations and the Museum*, New York.
Leonard, J. A. (1997) : *Ancient Naukratis : Excavations of a Greek Emporium in Egypt I. The Excavations at Kom Ge'if*, Boston.
— (2001) : *Ancient Naukratis : Excavations of a Greek Emporium in Egypt. Part II. The Excavations at Kom Hadid*, Boston.
Levante, E. (1994) : “Le “trésor de Nagidos”” in : Amandry & Le Rider 1994, 7-11.
Lewis, R. G. (1988) : “An Alternative Date for Sophocles' Antigone”, *GRBS*, 19, 1, 35-50.
Lloyd, B. (1976) : *Herodotus. Book II. Commentary 1-98*, Leiden.
Lloyd, A. B. (2007) : “The Greeks and Egypt : Diplomatic Relations in the Seventh-Sixth

Centuries B.C." in Kouzoulis & Magliveras 2007, 35-50.
Lohmann, H. (2007) : "Forschungen und Ausgrabungen in der Mykale 2001-2006", *MDAI(I)*, 57, 59-178.
Loomis, W. T. (1993) : *Wages, Welfare Costs and Inflation in Classical Athens*, thèse de doctorat, Université d'Harvard.
Loraux, N. (1981) : *Les enfants d'Athéna : idées athéniennes sur la citoyenneté et la division des sexes*, Paris.
Lordon, F. (1999) : "Croyances économiques et pouvoir symbolique", *L'Année de la Régulation*, 3, 169-210.
— (2000) : "La légitimité à la lumière du fait monétaire. Ou le moderne travaillé par l'archaïque.", *Annales (HSS)*, 55, 6, 1343-1359.
Loukopoulou, L. (1989) : *Contribution à l'histoire de la Thrace propontique*, Athènes.
Louyest, B. (2010) : *Mot de poissons : le banquet des sophistes, livres 6 et 7*, Villeneuve d'Ascq.
Löwe, W. (1996) : "Die Kasseler Grabung 1894 in der Nekropole der archaischen Stadt" in : Boehlau *et al*. 1996, 27-107.
Lupi, M. (2005) : "Il duplice massocro dei Geomoroi" in : Breglia & Lupi 2005, 259-286.
Luraghi, N. (2001) : "Samo arcaica : storie di pirati e di tiranni" in : Bearzot *et al*. 2001, 119-138.
— (2006) : "Traders, Pirates, Warriors : The Proto-History of Greek Mercenary Soldiers in the Eastern Mediterranean", *Phoenix*, 60, 1/2, 21-47.
Ma, J., N. Papazarkadas et R. Parker (2009) : *Interpreting the Athenian Empire*, Londres.
Macé, A. (2012) : *Choses privées et chose publique en Grèce ancienne. Genèse et structure d'un système de classification*, Grenoble.
Macé, A. et O. Renaut (2012) : "Ésope (première moitié du VI^e^ siècle ?)" in : Macé 2012, 155-166.
MacLachlan, B. (1992) : "Sacred prostitution and Aphrodite", *Studies in religion*, 21, 145-162.
Magnetto, A. (2008) : *L'arbitrato di Rodi fra Samo e Priene. Edizione critica, commento e indici*, Pise.
— (2009) : "La querrelle territoriale entre Samos et Priène : propositions pour un débat", *Topoi (Lyon)*, 16, 1, 7-17.
Malacrino, C. G. (2010) : *Constructing the Ancient World. Architectural Techniques of the Greeks and Romans*, Verone.
Malamut, E. (1988) : *Les îles de l'empire byzantin : VIII^e^-XII^e^ siècles,* Paris.
Malkin, I. (1999) : *La Méditerranée spartiate*, Paris.
— (2003) : "'Tradidtion' in Herodotus : The Foundation of Cyrene" in : Derow & Parker 2003, 153-170.
— (2011) : *A Small Greek World. Networks in the Ancient Mediterranean*, Oxford-New York.
Manganaro, G. (1994) : "Una dedica di Samo rivolta non a Leukaspis ma a Hera Thespis (?)", *ZPE*, 101, 120-126.
Μαραγκού, Λ. (1980) : "Κομμάτι ἀρχαϊκοῦ ἀγάλματος στήν Ἀμοργό" in : Pouilloux & Schefold 1980, 413-420.
Marangou, L. (1983) : "Découvertes récentes à Amorgos" in : Les Cyclades 1983, 121-129.
Μαραγκού, Λ. (1986) : "Γλυπτά ἀρχαϊκῶν καὶ κλασσικῶν χρόνων στήν Ἀμοργό" in : Kyrieleis 1986a, 119-128.
Μαραγκού, Λ. (1999) : *Αρχαιολογική Συλλογή Αμοργού. Ι : Μαρμάρινα γλυπτά*, Αθήνα.
Μαραγκού, Λ. (2002) : *Αμοργός Ι : Η Μινώα : Η πόλις, ο λιμήν και η μείζων περιφέρεια*, Αθήνα.
Marangou, L. (2006) : "Céramique attique à Amorgos : données archéologiques et tradition littéraire" in : La Genière & Leclant 2006, 69-74.
Marimoutou, J.-C. et J.-M. Racault (1995) : *L'insularité : thématique et représentations,*

Actes du Colloque International de Saint Denis de la Réunion, Paris.
Marinatos, N. et R. Hägg (1993) : *Greek sanctuaries : new approaches*, Londres-New York.
Marr, L. et P. J. Rhodes (2008) : *The "Old Oligarch" : the Constitution of the Athenians attributed to Xenophon*, Oxford.
Marriaud, O. (2012) : "Honour and genealogy. Megas, his ancestors and strategies of social differentiation in archaic Samos" in : Fisher & Van Wees 2012, (à paraître).
Marrou, H.-I. (1954) : *De la connaissance historique*, Paris.
Martin, R. (1973) : "Rapports entre les structures urbaines et les modes de division et d'exploitation du territoire" in Finley 1973, 97-112.
Masseti, M. (2000) : "Wild cats (Mammalia, Carnivora) of Anatolia. With some observations on the former and present occurrence of leopards in south-eastern Turkey and in the Greek island of Samos", *Biogeografia*, 21, 607-618.
Masson, O. (1965) : "Notes d'anthroponymie grecque et asianique", *BN*, 16, 158-176.
— (1973) : "Les noms des esclaves dans la Grèce antique" in : *Actes du Colloque de 1971 sur l'esclavage*, Besançon, Paris 1973, 9-23.
Masson, O. et J. Yoyotte (1956) : *Objets pharaoniques à inscriptions cariennes*, Le Caire.
Mattingly, H. B. (1981) : "Coins and amphoras. Chios. Samos and Thasos in the fifth century B.C", *JHS*, 101, 78-86.
— (1987) : "The Athenian Coinage Decree and the assertion of empire" in : Carradice 1987, 65-71.
Maucourant, J. et K. Polanyi (2008) : *Essais de Karl Polanyi*, Paris.
McGlew, J. F. (1993) : *Tyranny and Political Culture in Ancient Greec*, New York.
Mehl, A. (2009) : "The Relations between Egypt and Cyprus from Neo-Assyrian to Achaemenid Rule (7th-6th Cent. B.C)" in : Michaelides *et al*. 2009, 60-66.
Meiggs, R. (1979) : *The Athenian Empire*, Oxford.
— (1982) : *Trees and Timber in the Ancient Mediterranean World*, Oxford.
Meiggs, R. et D. M. Lewis (1969) : *A selection of Greek historical inscriptions to the end of the fifth century B.C.* , Oxford.
Meijer, F. et O. Van Nijf (1992) : *Transport and Society in the Ancient World. A Sourcebook*, Londres-New York.
Mele, A. (1979) : *Il commercio greco arcaico. Prexis ed emporie*, Naples.
Melville Jones, J. R. (1998) : "The Value of Electrum in Greece and Asia" in : Ashton & Hurter 1998, 259-268.
Menu, B. (1996) : *Égypte pharaonique : pouvoirs, société*, Paris.
Menu, B. et N. Grimal (1998) : *Le commerce en Égypte ancienne. Actes du colloque organisé au Caire en octobre 1996 par l'AIDEA et l'IFAO*, Le Caire.
Meritt, B. D. (1984) : "The Samian revolt from Athens in 440-439 B.C", *Proceedings of the American Philosophical Society*, 128, 123-133.
Métivier, S. (2007) : *Économie et société à Byzance (VIII^{e}-XII^{e} siècle)*, Paris.
Meyer, H. D. (1963) : "Vorgeschichte und Begründung des delisch-attischen Seebundes", *Historia*, 405-446.
Meyerson, I. (1957) : *Problème de la couleur. Exposés et discussions du colloque du centre de recherche et de psychologie comparative tenu à Paris les 18, 19, 20 mai 1954*, Paris.
Michaelides, D., V. Kassianidou et R. S. Merrillees (2009) : *Egypt anc Cyprus in Antiquity. Proceedings of the International Conference, Nicosia, 3-6 April 2003*, Oxford-Oakville.
Michel, C. (1900) : *Recueil d'inscriptions grecques*, Paris.
Migeotte, L. (1984) : *L'emprunt public dans les cités grecques. Recueil des documents et analyse critique*, St.-Jean-Chrysostome, Québec.
— (1992) : *Les souscriptions publiques dans les cités grecques*, Genève.
— (2005) : "Les pouvoirs des agoranomes dans les cités grecques" in : Wallace & Gagarin 2005, 287-301.
— (2010) : *Economie et finances publiques des cités grecques. Volume I. Choix d'articles publiés de 1976 à 2001*, Lyon.

Miller, M. (1971) : *The thalassocracies : studies in chronography*, New York.
Milojčić, V. (1961) : *Samos, I : Die prähistorische Siedlung unter dem Heraion. Grabung 1953 und 1955*, Bonn.
Minas, M. et K. Hallof (1999) : "Eine griechisch-demotische Inschrift aus Samos", *APF*, 45, 26-31.
Mitchell, B. M. (1975) : "Herodotus and Samos", *JHS*, 95, 75-91.
Mitchell, B. (2000) : "Cyrene : Typical or Atypical ?" in : Brock & Hodkinson 2000, 82-102.
Mitchell, L. G. et P. J. Rhodes (1997) : *The development of the "Polis" in archaic Greece*, Londres-New York.
Moatti, C. et W. Kaiser (2007) : *Gens de passage en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne : procédures de contrôle et d'identification / sous la dir. de Claudia Moatti et Wolfgang Kaiser*, Aix-en-Provence.
Moatti, C. (2012) : "Mobilités et circulations : approches historiographique et conceptuelle", in Capdetrey & Zurbach 2012, 39-52.
Moggi, M. et G. Cordiano (1997) : *Schiavi e dipendenti nell'ambito dell'"oikos" e della "familia"*, Pise-Sienne.
Möller, A. (2000) : *Naukratis : trade in archaic Greece*, Oxford-New York.
— (2005) : "Naukratis as port-of-trade revisited", *Topoi (Lyon)*, 12, 1, 183-192.
Momigliano, A. (1944) : "Sea-Power in Greek Thought", *CR*, 58, 1, 1-7.
Monnet, É. et P. Navarro (2009) : "Les institutions sont-elles dans nos têtes? Entretien avec John Searle", *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 17, 2, 243-258.
Moreno, A. (2007) : *Feeding the Democracy. The Athenian Grain Supply in the Fifth and Fourth Centuries BC*, Oxford.
Morhange, C., J.-P. Goiran et N. Marriner (2005) : *Environnements littoraux méditerranéens, héritages et mobilité*, Aix-en-Provence.
Mørkholm, O. et N. Waggoner (1979) : *Greek Numismatics and Archaeology : Essays in Honor of Margaret Thompson*, Wetteren.
Morrison, J. S. et R. T. Williams (1968) : *Greek oared ships 900-322 B.C.*, Cambridge.
Mossé, C. (1993) : "Les Polycrateia erga à Samos : un exemple d'architecture tyrannique?" in : Des Courtils & Moretti1993, 77-82.
Muhly, J. D., R. Maddin et V. Karagéorghis (1982) : *Early Metallurgy in Cyprus 4000-500 B.C. ACTA of the International Archaeological Symposium*, Nicosie.
Müller, C. (2010) : *D'Olbia à Tanaïs. Territoires et réseaux d'échanges dans la mer Noire septentrionale aux époques classique et hellénistique*, Bordeaux.
Muller-Dufeu, M. (2002) : *La sculpture grecque. Sources littéraires et épigraphiques*, Paris.
Mylona, D. (2008) : *Fish Eating in Greece from the fifth Century B.C to the Seventh Century A.D. A story of empovorished fishermen or luxurious fish banquets ?*, Oxford.
Myres, J. L. (1906) : "On the 'List of Thalassocracies' in Eusebius", *JHS*, 26, 84-130.
Nagy, H. (2011) : "Etruscan votive terracotas and their archaeological contexts : preliminary comments on Veii and Cerveteri" in : Grummond & Edlund-Berry 2011, 111-125.
Napoli, J. (2008) : *Ressources et activités maritimes des peuples de l'Antiquité. Actes du colloque international de Boulogne-sur-Mer 12, 13 et 14, mai 2005*, Boulogne.
Naso, A. (2006) : *Stranieri e non cittadini nei santuari greci. Atti del convegno internazionale*, Florence.
Naumann, F. (1983) : *Die Ikonographie der Kybele in der phrygischen und der griechischen Kunst*, Tübingen.
Nenci, G. et G. Vallet (1990) : *Bibliografia topografica della colonizzazione greca in Italia e nelle Isole tirreniche. VIII. Siti. Gargara-Lentini*, Pise-Rome.
— (1992) : *Bibliografia topografica della colonizzazione greca in Italia e nelle Isole tirreniche. X. Siti. Messina-Monte Sannace*, Pise-Rome.
— (1996) : *Bibliografia topografica della colonizzazione greca in Italia e nelle Isole tirreniche. XIV. Siti. Pitigliano-Regabulto*, Pise-Rome-Naples.
Nicolet-Pierre, H. (2000) : "Métrologie des monnaies grecques. La Grèce centrale et l'Egée

aux époques archaïque et classique (VI^e-IV^e)", *AIIN*, 47, 11-76.
— (2002) : *La numsimatique grecque*, Paris.
— (2010) : "Recherches sur la composition métallique de quelques séries de monnaies antiques frappées dans le monde égéen", *RN*, 166, 27-34.
Nicolet-Pierre, H. et J.-N. Barrandon (1997) : "Monnaies d'electrum archaïques. Le trésor de Samos de 1894 (IGCH 1158) conservé à Paris ", *RN*, 152, 121-135.
North, D. (1994) : "Economic Performance through time", *The American Economic Review*, 84, 3, 359-368.
— (2005) : *Le processus du développement économique*, Paris.
Ogden, D. (1997) : *The Crooked Kings of Ancient Greece*, Londres.
Ohly, D. (1953) : "Die Göttin und ihre Basis", *AM*, 68, 25-50.
Ohnesorg, A. (1990) : "Archaic roof tiles from the Heraion on Samos", *Hesperia*, 59, 181-192.
— (2009) : "Dachterrakotten aus dem Heraion von Samos", *MDAI(A)*, 124, 19-167.
Okrusch, M., P. Richter et G. Katsikatsos (1984) : "High-Pressure Rocks of Samos" in : Dixon et Robertson 1984, 529-536.
Oliver, G. J., R. Brock, T. J. Cornell et S. Hodkinson (2000) : *The sea in antiquity*, Oxford.
Oren, E. (1998) : "Le Nord-Sinaï à l'époque perse. Perspectives archéologiques" in : Valbelle & Bonnet 1998, 75-82.
Orléan, A. (2002) : "Le tournant cognitif en Économie", *Revue d'Économie Politique*, 112, 5, 717-738.
— (2005) : "La sociologie économique et la question de l'unité des sciences sociales", *L'Année sociologique*, 55, 2, 279-305.
Ormerod, H. A. (1924) : *Piracy in the Ancient World*, Liverpool.
Orrieux, C. (1983) : *Les papyrus de Zénon. L'horizon d'un Grec en Égypte au III^e siècle avant J.C.*, Paris.
Osborne, R. (1983) : *Naturalization in Athens*, Bruxelles.
— (1987) : *Classical Landscape with Figures : The Ancient Greek City and Its Contryside*, Londres.
— (2007) : *Debating the Athenian Cultural Revolution. Art, literature, philosophy, and politics 430-380 B.C.*, Cambridge.
Otto, B., C. Müller-Wirth et D. Meltzer (1983) : *Antidoron Festschrift für Jürgen Thimme zum 65. Geburtstag am 26. September 1982*, Karlsruhe.
Pagès, J. (2001) : *Recherches sur les thalassocraties antiques : l'exemple grec*, Paris.
Papageorgiadou-Banis, C. et A. Giannikouri (2008) : *Sailing in the Aegean, Readings on the economy and trade routes*, Athènes.
Papagopoulos, A. (1990) : "Σαμίων ὁ δῆμος ὡς πολυγράμματος : Ἀριστοφάνους Βαβυλώνιοι (fr. 64 Kock = 71 Kassel-Austin)", *Παρνασσος Parnassos*, 32, 24-29.
Papazarkadas, N. (2009) : "Epigraphy and tne Athenian Empire : Reshuffling the Chronological Cards" in : Ma *et al*. 2009, 67-88.
Papazarkadas, N. et P. Thonemann (2008) : "Athens and Kydonia : Agora I 7602", *Hesperia*, 77, 1, 73-87.
Parlasca, K. (1953) : "Zwei ägyptische Bronzen aus dem Heraion von Samos", *MDAI(A)*, 68, 127-136.
Peacock, D. P. S. (1977) : "Roman Amphorae : Typology, Fabric and Origins" in : Vallet & Tchernia 1977, 261-278.
Pébarthe, C. (1999) : "Thasos, l'empire d'Athènes et les emporia de Thrace", *ZPE*, 126, 131-154.
— (2000) : "Fiscalité, empire athénien et écriture : retour sur les causes de la guerre du Péloponnèse", *ZPE*, 129, 47-76.
— (2005a) : "La liste des archontes athéniens (*IG* I^3, 1031) : réflexions sur la datation d'une inscription", *REA*, 107, 1, 11-28.
— (2005b) : "Clisthène a-t-il été archonte en 525/4 ? : mémoire, oubli et histoire des

Athéniens à l'époque classique", *RBPh*, 83, 1, 24-53.
— (2005c) : "Lindos, l'hellénisme et Naucratis : réflexions sur l'administration de l'« emporion »", *Topoi (Lyon)*, 12, 1, 157-181.
— (2006) : "La circulation de l'information dans la cité et l'adoption d'un décret à Athènes : le cas des décisions économiques et financières à l'époque de Périclès" in : Capdetrey & Nelis-Clément 2006, 35-51.
— (2007a) : "Commerce et commerçants à Athènes à l'époque de Démosthène", *Pallas*, 74, 161-178.
— (2007b) : "Contrats et justice dans l'empire athénien : les symbolaia dans le décret d'Athènes relatif à Phasélis (IG, I^3, 10)" in : Brun 2007, 237-260.
— (2008) : "Quand Athènes dominait le monde grec : l'empire oublié (477-404)" in : Hurlet 2008, 33-55.
— (2008b) : *Monnaie et marché à Athènes à l'époque classique*, Paris.
— (2011) : "L'empire athénien est-il toujours un empire comme les autres ?", *DHA*, Suppl. 5, 57-88.
— (2012) : "Sur l'État...grec ? Pierre Bourdieu et les cités grecques", *REA*, 114, 2, 543-565.
Pelagatti, P., G. Di Stephano et L. De Lachenal (2006) : *Camarina, 2600 anni dopo la fondazione. Nuovi studi sulla città e sul territorio. Atti Convegno Internazionale. Ragusa 2002/2003*, Raguse.
Pelling, C. (2011) : "Herodotus and Samos", *BICS*, 54, 1-18.
Pernigotti, S. (1996) : "Les rapports entre les Grecs et l'Égypte à l'époque saïte : les aspects juridiques et institutionnels" in : Menu 1996, 87-101.
Pernin, I. (2007) : "La question des baux dans la Grèce des cités", *Pallas*, 74, 43-76.
Petersen, L. et E. Wagner (2005) : "Ägyptische und orientalische Bronzeweihungen in das Heraheiligtum von Samos" in : Kiderlen & Strocka 2005, 15-21.
Petrie, W. M. F., C. Smith, E. A. Gardner et B. V. Head [1886] (1992) : *Naukratis. Part I*, Chicago.
Pfiffig, A. J. (1975) : *Religio Etrusca*, Graz.
Pianu, G. (1991) : "Gli altari di Gravisca" in : Étienne & Le Dinahet 1991, 193-199.
Picard, O. (2010) : "Vingt-cinq ans de recherches sur les monnaies grecques avec Jean-Noël Barrandon", *RN*, 166, 35-39.
Piccirilli, L. (1969) : "Sull'arbitrato fra Calcide e Andro e alcuni aspetti del diritto coloniale greco", *Bullettino dell'Istituto di Diritto Romano*, 72, 1-8.
Piérart, M. (1984) : "Deux notes sur la politique d'Athènes en mer Égée (428-425)", *BCH*, 108, 161-176.
Pipili, M. (1987) : *Laconian Iconography of the Sixth Century B.C.*, Oxford.
— (2001) : "Samos, the Artemis sanctuary : the Laconian pottery", *JDAI*, 116, 17-102.
— (2003) : "Des vases pour Héra et Artémis : deux sanctuaires samiens du VI^{è} siècle av. J.-C." in : Rouillard & Verbanck-Piérard 2003, 133-138.
— (2004) : "Lakonische Vasen aus der Westnekropole von Samos : ein erneuter Blick auf alte Funde", *MDAI(A)*, 119, 91-105.
— (2006) : "The clients of Laconian black-figure vases" in : La Genière & Leclant 2006, 75-83, 201-207.
Placido, D. (1997) : "Los Oiketai entre la dependencia personnal y la produccion para el mercado" in : Moggi & Cordiano 1997, 105-116.
Placido Suarez, D. (2012) : "L'étude des tensions entre forme de dépendance en Grèce, de l'Archaïsme à l'Hellénisme" in : Gonzales 2012, 63-76.
Polanyi, K. (2011) : *La subsistance de l'Homme. La place de l'économie dans l'histoire et la société*, Paris.
Polanyi, K., C. Arensberg, M., T. Hopkins, K., R. Arnold, W. Neale, C., F. Benet, A. L. Oppenheim, A. Chapman, C., H. Pearson, W., D. Tusfeld, B. et R. Revere, B. (1975) : *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*, Paris.
Polignac, F. d. (1997) : "Héra, le navire et la demeure : offrandes, divinité et société en Grèce

archaïque ” in : La Genière 1997, 113-122.
Polikreti, K., Y. Maniatisa, N. Bassiakosa, N. Kouroub et V. Karagéorghis (2004) : “Provenance of archaeological limestone with EPR spectroscopy : the case of the Cypriote-type statuettes”, *JASc*, 31, 1015-1028.
Posener, G. (1947) : “Les douanes de la Méditerranée dans l'Égypte saïte”, *Revue de Philologie*, 21, 117-131.
Pouilloux, J. (2003) : *Choix d'inscriptions*, Paris.
Pouilloux, J. et K. Schefold (1980) : *Στήλη, τόμος εἰς μνήμην Ν. Κοντολέοντος*, Athènes.
Powell, A. (1995) : *The Greek World*, Londres-New York.
Préaux, C. (1939) : *L'économie royale des Lagides*, Bruxelles.
Price, B. B. (1997) : *Ancient economic thought*, Londres.
Price, B. B. et N. M. Waggoner (1975) : *Archaic Greece Coinage. The Asyut Hoard*, Londres.
Priddat, B. P. (2004) : “Gustav Schmoller : l'économie comme moralité institutionnalisée” in : Bruhns 2004, 53-74.
Pritchett, W. K. (1974) : *The Greek State at War. Part II.*, Berkeley-Los Angeles-Londres.
— (1991) : *The Greek State at War, Part V*, Oxford-Berkeley-Los Angeles.
Prost, F. (2001) : “Sparte et les Cyclades au V^{e} siècle : à propos d'*ID* 87”, *REA*, 103, 241-260.
— (2010) : “Législateurs, tyrans, lois somptuaires, ou comment définir un groupe social en Grèce ancienne” in : Capdetrey & Lafond 2010, 187-210.
Pythagoreio, V. d. (2008) : *Ανάδειξη του αρχαίου πλοίου Σάμαινα : πρακτικά συνεδρίου : Πυθαγόρειο 3-4 Σεπτεμβρίου 2008*, Pythagorio.
Quinn, T. J. (1982) : *Athens and Samos, Lesbos, and Chios, 478-404 B.C.*, Manchester.
Raaflaub, K. A. et H. Van Wees (2009) : *A companion to Archaic Greece*, Chichester-Malden (Mass.)
Raccuia, C. (1979) : “Per una connotazione economico-sociale dei Sami insediatisi in Zancle”, *Kôkalos*, 25, 188-196.
Ragone, G. (1986) : “La guerra meliaca e la struttura originaria della lega ionica in Vitruvio 4. 1, 3-6”, *RFIC*, 114, 173-205.
— (1997) : “La schiavitù di esopo a Samo. Storia e romanzo” in : Moggi & Cordiano 1997, 127-171.
Rask, K. (2011) : “New approaches to the archaeology of Etruscan cult images” in : Grummond & Edlund-Berry 2011, 89-112.
Reden, S. v. (1997) : “Money, Law and Exchange : Coinage in the Greek Polis”, *JHS*, 117, 154-176.
Redon, B. (2012) : “L'identité grecque de Naucratis. Enquête sur la fabrication de la mémoire d'une cité grecque d'Égypte aux époques hellénistique et romaine”, *REG*, 125, 1, 55-93.
Reger, G. L. (1994) : *Regionalism and change in the economy of independent Delos, 314-167 B.C.*, Berkeley.
Rehm, A. et R. Harder (1958) : *Didyma II, Die Inschriften.*, Berlin.
Rhodes, P. J. et D. M. Lewis (1997) : *The decrees of the Greek States*, Oxford.
Rihll, T. E. et J. V. Tucker (1995) : “Greek engineering : the case of Eupalinos' tunnel” in : Powell 1995, 403-431.
Rizzo, M. A. (1991) : *Le Anfore da trasporto e il commercio etrusco arcaico. 1, Complessi tombali dall'Etruria meridionale*, Rome.
Robert, J. et L. Robert (1959) : *Bulletin épigraphique*, IV, 1-135, Paris.
Robert, J. et L. Robert (1965) : *Bulletin épigraphique*, V, 134-268, Paris.
Robinson, E. S. G. (1946) : “Rhegion, Zankle-Messana and the Samians”, *JHS*, 66, 14?
— (1949) : “The Athenian Currency Decree and the Coinages of the Allies”, *Hesperia, Suppl. 8 : Commemorative studies in honor of Theodore Leslie Shear,* 324-340.
Roebuck, C. (1951) : “The organization of Naukratis”, *CPh*, 46, 212-220.
— (1979) : *Economy and Society in the Early Greek World*, Chicago.
— (1979) : “The Economic Development of Ionia” in : Roebuck 1979.

Roisman, J. (1985) : “Maiandrios of Samos”, *Historia*, 34, 257-277.
Rolley, C. (1994) : *La sculpture grecque*, Paris.
Roubineau, J.-M. (2007) : “Les Hektémores” in : Andreau & Chankowski 2007, 177-209.
Rougemont, G. (1983) : “Amorgos, colonie de Samos?” in : Les Cyclades 1983, 131-134.
Rouillard, P. (1991) : *Les Grecs et la péninsule ibérique du VIII^e^ au IV^e^ siècle avant Jésus-Christ*, Paris.
— (1995) : “Les *emporia* dans la Méditerranée occidentale aux époques archaïque et classique” in : Leclant & Vallet 1995, 95-108.
Rouillard, P. et A. Verbanck-Piérard (2003) : *Le vase grec et ses destins*, Munich.
Saïd, S., M. Trédé, A. l. Boulluec et Q. M. (1997) : *Histoire de la littérature grecque*, Paris.
Saint-Pierre Hoffmann, C. et T. Brisart (2010) : “Les offrandes orientales et orientalisantes dans les sanctuaires grecs. Compétition et idéal communautaire” in : Étienne 2010, 249-273.
Salles, C. (1982) : *Les bas-fonds de l'Antiquité*, Paris.
Samsaris, D. C. (1993) : *Les Thraces dans l'Empire Romain d'Orient (Le territoire de la Grèce actuelle). Étude ethno-démographique, sociale, prosopographique et anthroponymique*, Jannina.
Sancisi-Weerdenburg, H. et A. Kuhrt (1991), *Asia Minor and Egypt : old cultures in a new empire. Proceedings of the Groningen 1988 Achaemenid History Workshop*, Leiden.
Sassatelli, G. (2001) : “The Etruscan Expansion in the Po valley” in : Torelli 2001, 169-179.
Sayar, M. H. (1998) : *Perinthos-Herakleia (Marmara Ereğlisi) und Umgebung. Geschichte, Testimonien, griechische und lateinische Inschriften*, Vienne.
Schaus, G. P. (1985a) : *The Extramural Sanctuary of Demeter and Persephone at Cyrene, Libya. Final Reports II : The East Greek, Island, and Laconian Pottery*, Philadelphie.
— (1985b) : “The Evidence for Laconians in Cyrenaica in the Archaic Period” in : Barker *et al*. 1985, 395-403.
Schede, M. (1919) : “Aus dem Heraion von Samos”, *MDAI(A)*, 44, 1-46.
Schlotzhauer, U. (2006) : “Griechen in der Fremde : wer weihte in den Filialheiligtümer der Samier und Milesier in Naukratis ?” in : Naso 2006, 292-324.
Schlotzhauer, U. et A. Villing (2006) : *Naukratis : Greek Diversity in Egypt. Studies on East Greek Pottery and Exchange in the Eastern Mediterranean*, Oxford.
— (2006a) : “East Greek Pottery from Naukratis : The Current State of Research” in : Schlotzhauer & Villing 2006, 53-68.
— (2006b) : “Naukratis and the Eastern Mediterranean : Past, Present and Future” in : Schlotzhauer & Villing 2006, 1-10.
Schmidt, G. (1968) : *Samos, VII. Kyprische Bildwerke aus dem Heraion von Samos*, Bonn.
— (1972) : “Heraion von Samos : eine Brychon-Weihung und ihre Fundlage”, *MDAI(A)*, 87, 165-185.
Schönert, E. (1962) : “Zur Geschichte der Stadt Perinthos”, *Das Altertum*, 8, 73-80.
— (1965) : *Griechisches Münzwerk : Die Münzprägung von Perinthos*, Berlin.
Scholl, R. (1997) : “Phylen und Bouleuten in Naukratis. Ein neues Fragment zue Inschrift SB VIII 9747”, *Tyche*, 12, 213-228.
Schumpeter, J. (1983) : *Histoire de la pensée économique*, Paris.
Scott, L. (2000) : “Were there polis navies in Archaic Greece ?” in : Oliver *et al*. 2000, 93-116.
Seaford, R. (2004) : *Money in the Early Greek Mind. Homer, Philosophy, Tragedy*, Cambridge.
Sestier, J. M. (1880) : *La piraterie dans l'Antiquité*, Paris.
Sevilla Cueva, C. (1994) : “Topografía y localización de la ciudad de Naucratis desde la Antigüedad hasta nuestros días”, *ETF(hist)*, 7, 23-39.
Seyrig, H. (1927) : “Sur l'antiquité des remparts de Samothrace”, *BCH*, 51, 353-368.
Shelov, D. B. (1978) : *Coinage of the Bosporus VI-II Centuries B.C.*, Oxford.
Shipley, G. (1987) : *A history of Samos, 800-188 B.C.*, Oxford.
— (2011) : *Pseudo-Scylax's Periplous. The Circumnavigation of the inhabitated World. Text,*

Translation and Commentary, Bristol.
Shuey, E. (1981) : “Underwater survey and excavation at Gravisca, the port of Tarquinia”, *PBSR*, 49, 17-45.
Sian, L. (2009) : *Greek Tyranny*, Exeter.
Σιμωσι, Α. Γ. (1988) : “Το αρχαίο λιμάνι της Σάμου”, *AAA*, 21, 111-124.
Simossi, A. (1991) : “Underwater excavation research in the ancient harbour of Samos : September-October 1988”, *IJNA*, 20, 281-298.
Σιμωσι, Α. Γ. (2009) : *Ο « κλειστός » πολεμικός λιμένας της Σάμου. Ομοιότητες και συγκρίσεις με άλλα παραδείγματα «κλειστών» πολεμικών λιμένων της Μεσογείου*, Αθηνα, Samos.
Sinn, U. (1977) : *Antike Terrakotten. Kataloge der Staatlichen Kunstsammlungen Kassel Nr. 8*, Kassel.
— (1983) : “Zur Wirkung des ägyptischen "Bes" auf die griechischen Volksreligion” in : Otto *et al*. 1983, 87-94.
— (1985) : “Der Sog. Tempel D im Heraion von Samos. II. Ein archäologischer Befund aus der nachpolycratischen Zeit mit einem Excurs zum griechischen Bauopfer”, *MDAI(A)*, 100, 129-158.
Sisti, F. (1966) : “Ibico e Policrate”, *QUCC*, 1, 2, 91-102.
Slaska, M. (1978) : “Gravisca. Le ceramiche comuni di produzione greco-orientale” in : Céramiques 1978, 223-230.
— (1985) : “Le Anfore da transporto a Gravisca” in : Cristofani & Pelagatti 1985, 19-21.
Smith, E. M. (1927) : “Naukratis and her hinterland”, *CJ*, 22, 533-538.
Smolarikovà, K. (2001) : “Archaic East Greek Amphorae in the Tomb of the Egyptian Dignitary Iufaa” in : Höckmann & Kreikenbom 2001, 163-173.
— (2002) : *Greek Imports in Egypt. Graeco-Egyptian Relations during the first millenium B.C.*, Prague.
— (2008) : *Saite forts in Egypt. Political-military history of the Saite Dynasty*, Prague.
Sokolowski, F. (1978) : “The κάπηλοι in the Heraion of Samos”, *ZPE*, 29, 143-147.
Solin, H. (1981) : “Sulle dediche greche di Gravisca”, *PP*, 36, 185-187.
Sordi, M. (1999) : *Fazioni e congiure nel mondo antico*, Milan.
Sourisseau, J.-C. (2006) : “Les amphores commerciales de la nécropole de Rifriscolaro à Camarine” in : Pelagatti *et al*. 2006, 129-147.
Soverini (1990) : “Il commercio nel Tempio. Osservazioni sul regolamento dei *Kapeloi* a Samo (*SEG* XXVII 545)”, *Opus*, 9-10, 75-77.
Spier, J. (1998) : “Notes on early electrum coinage and a die-linked issue from Lydia” in : Ashton & Hurter 1998, 327-334.
Σταματιάδης, Ε. Ι. (1886) : *Σαμιακά ήτοι ιστορία της νήσου Σάμου από των παναρχαίων χρόνων μέχρι των καθ'ημάς*, Samos.
Starr, C. G. (1978) : “Thucydide on Sea Power ”, *Mnemosyne*, 31, 343-350.
— (1989) : *The influence of Sea Power on Ancient History*, Oxford.
Stein-Hölkeskamp, E. (1999) : “Polykrates” in : Brodersen 1999, 105-112.
— (2009) : “The Tyrants” in : Raaflaub & Van Wees 2009, 100-116.
Steinrück, M. (1998) : “Roi et tyran dans l'imaginaire grec archaïque”, *Gaia*, 3, 27-35.
Stemmer, K. (1995) : *Standorte. Kontext und Funktion antiker Skulptur*, Berlin.
Stibbe, C. M. (1994) : *Laconian drinking vessels and other open shapes. Laconian black-glazed pottery II*, Amsterdam.
— (1996) : “Frauen und Löwen. Eine Untersuchung zu den Anfängen der lakonischen Bronzeindustrie”, *JRGZ*, 43, 1, 355-381.
— (1997) : “Lakonische Keramik aus dem Heraion von Samos”, *MDAI(A)*, 112, 25-142.
— (1998) : “Lakonische Keramik aus dem Heraion von Samos : ein Nachtrag zu AM 112, 1997, 25-142”, *MDAI(A)*, 113, 103-110.
— (2004) : *Lakonische Vasenmaler des sechsten Jahrhunderts v. Chr. : Supplement*, Mainz.
Stibbe, C. M. et P. Pelagatti (1990) : *Lakonika. Ricerche enuovi materiali di ceramica*

laconica. Bolletino d'Arte, Suppl. n° 64, Rome.
Stiros, S. C. (1998) : *Late Quaternary coastal changes in Samos Island, Greece. Morphotectonics, palaeoseismology, archaeology*, Pythagoreion.
Swedberg, R. (2004) : "*La sociologie économique de Max Weber : une introduction*" in : Bruhns 2004, 211-228.
Talamo, C. (1989) : "Intorno a Dicearchia", *Puteoli*, 12-13, 87-93.
Théret, B. (2001) : "Saisir les faits économiques : la méthode Commons", *Cahier d'économie politique*, 2, 40-41, 79-137.
Thiveaud, J.-M. (1998) : "Fait financier et instrument monétaire entre souveraineté et légitimité. L'institution financière des sociétés archaïques" in : Aglietta *et al*. 1998, 85-126.
Thompson, M., O. Mørkholm et C. M. Kraay (1973) : *An inventory of Greek coin hoards*, New York.
Thonemann, P. (2011) : *The Maeander Valley, A Historical Geography from Antiquity to Byzantium*, Cambridge.
Tilley, A. (2000) : "The iconography of Ancient Ships" in : Oliver *et al*. 2000, 117-126.
Tilmont, N. (1945) : "Recherches sur Naucratis", *RBPh*, 24,
Tölle-Kastenbein, R. (1976) : *Herodot und Samos*, Bochum.
Torelli, M. (1971) : "Il santuario di Hera a Gravisca", *PP*, 26, 44-67.
— (1977) : "Il santuario greco di Gravisca", *PP*, 32, 398-458.
— (1978) : "La ceramica ionica in Etruria : il caso di Gravisca" in Céramiques 1978, 213-215.
— (1981) : "Precisazioni su Gravisca", *PP*, 36, 180-184.
— (1982) : "Per la definizione del commercio greco-orientale. Il caso di Gravisca", *PP*, 37, 304-326.
— (1990) : "Gravisca" in : Nenci & Vallet 1990, 172-176.
— (2001) : *The Etruscans*, Londres.
— (2001) : "The Hellenization of Etruria" in : Torelli 2001, 141-155.
Tosto, V. (1999) : *The black-figure pottery signed Nikosthenesepoiesen*, Amsterdam.
Tournefort, P. (1717) : *Relation d'un voyage du Levant, fait par ordre du Roy. Contenant l'historie ancienne et moderne de plusieurs isles de l'Archipel, de Constantinople des Costes de la Mer Noire, de l'Arménie, de la Georgie, des Frontières de Perse & de l'Asie-Mineure Etc. etc*, Paris.
Tozzi, P. (1978) : *La rivolta ionica*, Pise.
Tracy, S. V. (1990) : "The date of the grain decree from Samos : the prosopographical indicators", *Chiron*, 20, 97-100.
— (1990) : "Hands in Samian Inscriptions of the Hellenistic Period", *Chiron*, 20, 59-96.
Treister, M. (1996) : *The Role of Metals in the Ancient Greek History*, Leiden.
Treister, M. Y. et J. é. Hargrave (2001) : *Hammering techniques in Greek and Roman jewellery and toreutics*, Leiden-Boston-Köln.
Τσάκος, Κ. (1977) : "Σάμος Πυθαγόρειο (1973)", *AD*, 28, Β2, 531-539.
Tsakos, K. (1980) : "Ein Heiligtum der Artemis auf Samos", *AAA*, 13, 305-318.
Τσάκος, Κ. (1988) : "Σάμος Πυθαγόρειο (1980)", *AD*, 35, Β2, 460-472.
Tsakos, K. (1996) : "Stadt und Nekropolen : Samos in der archaischen Epoche (6.Jh.)" in : Boehlau *et al*. 1996, 120-131.
Τσάκος, Κ. (2000) : "Πόλη και νεκροπόλεις. Η Σάμος κατά την αρχαϊκή εποχή (6ος αι.)", *Σαμιακές Μελέτες*, 4, 19-39.
Tsakos, K. (2001) : "Die archaischen Gräber der Westnekropole von Samos und die Datierung der samischen Anthemienstelen", *AA*, 3, 451-466.
Tsakos, K. (2007) : "Die Stadt Samos in der geometrischen und archaischen Epoche" in : Cobet *et al*. 2007, 189-199.
Tsakos, K. et I. Touratsoglou (2008) : "Economy and trade routes in the Aegean : the case of Samos (archaic to hellenistic times)" in : Papageorgiadou-Banis & Giannikouri 2008, 105-138.

Tsakos, K. et M. Viglaki-Sofianou (2012) : *Samos. The Archaeological Museums*, Athènes.
Tsakos, K. P. et N. Zapheiropoulos (1971) : "Ἀρχαιότητες και μνημεῖα Σάμου", *AD*, 26, 459-462.
Tsetskhladze, G. R. (2008) : *Greek Colonisation. An Account of Greek Colonies and Other Settlements Overseas*, Boston-Leiden.
Unz, R. K. (1985) : "The Surplus of the Athenian Phoros", *GRBS*, 26, 1, 21-42.
Valbelle, D. et C. Bonnet (1998) : *Le Sinaï durant l'Antiquité et le Moyen-Âge, 4000 ans d'Histoire pour un désert*, Paris.
Vallet, G. (1958) : *Rhégion et Zancle. Histoire, commerce et civilisation des cités chalcidiennes du détroit de Messine*, Paris.
— (1999) : *La colonisation grecque en Méditerranée occidentale : actes de la rencontre scientifique en hommage à Georges Vallet organisée par le Centre Jean-Bérard, l'École française de Rome, l'Istituto Universitario Orientale et l'Università degli Studi di Napoli « Federico II », Rome-Naples, 15-18 novembre 1995*, Paris.
Vallet, G. et A. Tchernia (1977) : *Méthode classiques et méthodes formelles dans l'étude des amphores. Actes du colloque de Rome, 27-29 mai 1974*, Rome.
Van der Veen, J. E. (1995) : "A minute's mirth... : Syloson and his cloak in Herodotus", *Mnemosyne*, 48, 2, 129-145.
Van Driessche, V. (2009) : *Des étalons pré-monétaires au monnayage en bronze. Etudes de métrologie grecque, I*, Louvain.
Van Wees, H. (2009) : "The Economy" in : Raaflaub & Van Wees 2009, 444-467.
Vanoyeke, V. (1990) : *La prostitution en Grèce et à Rome*, Paris.
Veblen, T. [1899] (1978) : *Théorie de la classe de loisir*, Paris.
Vélissaropoulos, J. (1977) : "Le monde de l'emporion", *Dialogues d'histoire ancienne*, 3, 61-85.
— (1980) : *Les Nauclères grecs, recherches sur les institutions maritimes en Grèce et dans l'Orient hellénisé*, Paris, Genève.
Venit, M. S. (1985) : "Laconian black figure in Egypt", *AJA*, 89, 391-398.
Verger, S. et A. Kermorvant (1994) : "Nouvelles données et hypothèses sur la topographie de la ville étrusque de Marzabotto", *MEFRA*, 106, 1077-1094.
Vetta, M. (1998) : "Anacreonte e i cospiratori di Samo (fr. 21 G.)", *RCCM*, 40, 1, 321-327.
Vidal-Naquet, P. (2005) : *Le chasseur noir. Formes de pensée et formes de société dans le monde grec*, Paris.
— (2005) : "Le chasseur noir et l'origine de l'éphébie athénienne" in : Vidal-Naquet 2005, 151-174.
Βιγλάκη- Σοφιανού, M. (1982) : "Ανθεμωτές επιστέψεις στηλών τη Σάμο", *AD*, 119-126.
Βιγλάκη- Σοφιανού, M. (1997) : "Σάμος Πυθαγόρειο?", *AD*, 52, 952-954.
Βιγλάκη- Σοφιανού, M. et B. Γιαννούλη (2006) : "Σάμος Πυθαγόρειο (1999)", *AD*, 54, B2, 799-810.
Viglaki-Sofianou, M. et P. Marantidou (2009) : "The Cypriote collection in the Archaeological Museum of Samos, a new exhibition" in : Karagéorghis & Kouka 2009, 189-191.
Vilatte, S. (1990) : "Idéologie et action tyranniques à Samos : le territoire, les hommes", *REA*, 92, 3-15.
Vilatte, S. (1991) : *L'insularité dans la pensée grecque*, Paris.
Vismara, N. (1993) : "Proposte per un nuovo ordinamento della monetazione arcaica della Lycia" in : Borchhardt & Dobesch 1993, 191-201.
Volle, M. (2008) : *Prédation et prédateurs économiques*,
Wallace, R. W. (1987) : "The Origin of Electrum Coinage", *AJA*, 91, 3, 385-397.
Wallace, R. W. et M. Gagarin (2005) : *Symposion 2001. Vorträge zur griechischen und hellenistischen Rechtsgeschichte = Papers on Greek and Hellenistic legal history : (Evanston, Illinois, September 5-8, 2001)*, Vienne.
Wallinga, H. T. (1988) : "Polycrates and Egypt : the evidence of the Samaina" in : Sancisi-

Weerdenburg & Kuhrt 1991, 179-197.
— (1993) : *Ships and Sea Power before the Great Persian War. The ancestry of ancient trireme*, Amsterdam.
Walter, H. (1968) : *Samos, V. Frühe samische Gefässe. Chronologie und Landschaftsstile ostgriechischer Gefässe*, Bonn.
— (1990) : *Das griechische Heiligtum, dargestellt am Heraion von Samos*, Stuttgart.
Walter-Karydi, E. (1973) : *Samos, VI. Samische Gefässe des 6. Jahrhunderts v. Chr. Landschaftsstile ostgriechischer Gefässe*, Bonn.
— (1985) : "Geneleos", *MDAI(A)*, 100, 91-104.
Weber, M. (2003) : *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris.
Weber, M., H. Bruhns, C. Colliot-Thélène et F. Laroche-Traunecker (2001) : *Économie et société dans l'antiquite : précédé de Les causes sociales du déclin de la civilisation antique / introd. de Hinnerk Bruhns ; [trad. de l'allemand par Catherine Colliot-Thélène et Françoise Laroche-Traunecker]*, Paris.
West, M. L. (1972) : *Iambi et Elegi graeci. Volume II*, Oxford.
Whitbread, I. K. (1995) : *Greek Transport Amphorae. A Petrological and Archaeological Study*, Exeter.
Wiegand, T. (1900) : "Antike Sculpturen in Samos", *MDAI(A)*, 25, 145-214.
Wiegand, T. et H. Schrader (1904) : *Priene*, Berlin.
Woodbury, L. (1985) : "Ibycus and Polycrates", *The Phoenix*, 39, 193-220.
Woodhouse, W. J. (1938) : *Solon the Liberator. A Study of the Agrarian Problem in Attika in the Seventh Century*, Oxford.
Yardeni, A. (1994) : "Maritime Trade and Royal Accountancy in an erased Customs Account from 475 B.C. on the Ahiqar Scroll from Elephantine", *BASOR,* 293, 67-78.
Young, H. P. (1996) : "The Economics of Convention", *Journal of Economic Perspectives*, 10, 2, 105-122.
Yoyotte, J. (2001) : "Le second affichage du décret de l'an 2 de Nekhtnebef et la découverte de Thônis-Héracléion", *Égypte, Afrique et Orient*, 24, 25-34.
— (2002) : "Guardian of the Nile : Thonis rediscovered", *Minerva*, 13, 3, 32-34.
Zapheiropoulou, N. (1997) : "La relation entre l'Heraion et la ville de Samos" in : La Genière 1997, 151-162.
Ziebarth, E. (1929) : *Beiträge zur Geschichte des Seeraubs und Seehandels im alten Griechenland*, Hamburg.
Zograf, A. N. (1951) : "Монеты Боспорского Царства", *MIA (Материалы и Исследования по Археологии СССР)* [Monnaies du royaume du Bosphore], 16, 162-212.
Zoroğlu, L. (1990) : "Kelenderis 1989 Yılı Kazısı", *KST*, 12, 2, 301-322.
— (1993) : "Kelenderis 1992 Yılı Kazı ve Onarım Çalışmaları", *KST*, 15, 2, 189-210.
— (2000) : "Kelenderis Nekropolü", *Olba*, 3, 115-133.
Zurbach, J. (2009) : "Paysanneries dans la Grèce archaïque", *Histoire et mondes ruraux*, 31, 9-44.

Annexes

Liste des figures :

Pour ce qui concerne les planches de monnaies, nous prions nos lecteurs de bien vouloir excuser la piètre qualité de certains rendus. La question s'est posée de ne pas présenter certaines pièces, mais nous avons tout de même préféré garder cet ensemble. Autrement, et comme notre démarche s'intéresse plus aux différents types qu'à la métrologie, toutes les monnaies sont présentées suivant le même module de 15 mm x 15 mm. Dans le cas de monnaies très petites telles que les dioboles ou trihémioboles, un module de présentation plus petit de 10 mm x 10 mm a été choisi. Nous souhaitons d'ailleurs remercier F. Delrieux pour ses précieux conseils en la matière.

Planche 1 :

Figure 1 : Carte géologique de l'île de Samos

Figure 2 : Carte topographique de l'île de Samos

Planche 2 :

Figure 1 : Carte de la pérée samienne 1

Figure 2 : Carte de la pérée samienne 2

Planche 3 : Plan topographique de l'*asty* samienne

Planche 4 :

Figure 1 : Plan archéologique de l'Héraion de Samos

Figure 2 : Réseau de voirie de la ville de Samos

Planche 5 : Carte des principaux sites et lieux mentionnés

Planche 6 :

Figure 1 : Carte de la Propontide

Figure 2 : Amphore "samienne" de demi-module (découverte dans les eaux de Pythagoreion) (Source : Grace 1971, pl. 15, fig. 2)

Figure 3 : Amphore “samienne” de demi-module (découverte dans l’épave de Giglio)
(Source : Bound 1991, 23, fig. 43)
Figure 4 : Amphore “samienne” de demi-module (découverte à Naucratis)
(Source : Johnston 2006, 27, fig. 21)
Figure 5 : Statuettes de Bès en terre cuite (découvertes à Gravisca)
(Source : Boldrini 1994, 63, fig. 99-101)

Planche 7 :

Figure 1 : Stèle de type “samien” découverte à Amorgos
(Source : Μαραγκού 1986, pl. 51, fig. 2 (Musée Amorgos inv n°39))
Figure 2 : Stèle funéraire périnthienne (Source : Sayar 1998, pl. 19, fig. 73)
Figure 3 : Stèle funéraire périnthienne (Source : Sayar 1998, pl. 19, fig. 74)
Figure 4 : Stèle funéraire périnthienne (Source : Sayar 1998, pl. 46, fig. 193)

Planche 8 :

Figure 1 : Stèle funéraire samienne (Source : Βιγλάκη- Σοφιανού 1982, pl. 33, fig. α)
Figure 2 : Stèle funéraire samienne de Diagoras
(Source : Freyer-Schauenburg 1974, pl. 72, fig. 90)
Figure 3 : Stèle funéraire samienne (Source : Freyer-Schauenburg 1974, pl. 72, fig. 89)

Planche 9 : Carte des mobilités samiennes

Planche 10 :

Figure 1 : Tétradrachme des Samiens de Zanclè (*c*. 494-489 a.C.)
(Source : Price & Waggoner 1975, pl. 2, fig. 22)
Figure 2 : Tétradrachme des Samiens de Zanclè (*c*. 494-489 a.C.)
(Source : Jenkins 1970, pl. 36, fig. 1)
Figure 3 : Tétradrachme des Samiens de Zanclè (*c*. 494-489 a.C.)
(Source : Price & Waggoner 1975, pl. 1, fig. 14)
Figure 4 : Tétradrachme des Samiens de Zanclè (*c*. 494-489 a.C.)
(Source : Price & Waggoner 1975, pl. 1, fig. 17)
Figure 5 : Monnaie de Panticapée (Source : Zograf 1951, pl. 39, fig. 19)
Figure 6 : Monnaie de Panticapée (Source : Zograf 1951, pl. 39, fig. 17)
Figure 7 : Monnaie de Panticapée (Source : Zograf 1951, pl. 39, fig. 16)
Figure 8 : Monnaie de Zanclè-Messana (Source : Boehringer 1996, pl. 52, fig. F)
Figure 9 : Monnaie de Rhégion (Source : Jenkins 1970, pl. 36, fig. 2)

Figure 10 : Détail du revers d'un tétradrachme des Samiens de Zanclè (*c*. 494-489 a.C.) (Pythagoreio 2008, 7 cf. The Ashmolean Museum Oxford B. 520.5)

Figure 11 : Monnaie samienne de plomb (Source : Furtwängler 2010, 169, fig. 4-7)

Figure 12 : Monnaie samienne de plomb (Source : Furtwängler 2010, 169, fig. 4-7)

Figure 13 : Monnaie samienne de plomb (Source : Furtwängler 2010, 169, fig. 4-7)

Figure 14 : Monnaie samienne de plomb (Source : Furtwängler 2010, 169, fig. 4-7)

Planche 11 :

Figure 1 : Monnaie des Samiens de Zanclè provenant du trésor d'Asyut
(Source : Barron 1989, pl. 5, Asyut 22 cf. Price & Waggoner 1975, pl. 2, fig. 22)

Figure 2 : Monnaie des Samiens de Zanclè provenant du trésor d'Asyut
(Source : Barron 1989, pl. 5, Asyut 17 cf. Price & Waggoner 1975, pl. 1, fig. 17)

Figure 3 : Monnaie samienne provenant du trésor d'Asyut
(Source : Price & Waggoner 1975, pl. 24, fig. 650)

Figure 4 : Monnaie samienne provenant du trésor d'Asyut
(Source : Barron 1989, pl. 2, fig. 3a)

Figure 5 : Tétradrachme de la classe I de Barron (Source : Barron 1966, pl. 6, fig. 1b).

Figure 6 : Tétradrachme de la classe II de Barron surfrappé sur une monnaie éginète (Source : Barron 1966, pl. 8, fig. 12)

Figure 7 : Tétradrachme de la classe VII de Barron surfrappé sur une monnaie athénienne (Source : Barron 1966, pl. 13, fig. 83c)

Figure 8 : Tétradrachme de la classe II de Barron surfrappé puis refrappé
(Source : Barron 1966, pl. 8, fig. 13a)

Figure 9 : Statère d'électrum (Source : Konuk 2005, pl. 2, fig. A)

Figure 10 : Demi statère d'électrum (Source : Konuk 2005, pl. 2, fig. B)

Figure 11 : *Hektè* d'électrum (Source : Konuk 2005, pl. 1, fig. 1)

Figure 12 : *Hektè* d'électrum (Source : Konuk 2005, pl. 2, fig. G)

Figure 13 : *Hektè* d'argent déclinée sur l'étalon eubéo-samien
(Source : Barron 1966, pl. 1, fig. 2a.)

Figure 14 : Hektè d'argent déclinée sur l'étalon lydo-milésien
(Source : Barron 1966, pl. 1, fig. 3a)

Figure 15 : Drachme au sanglier ailé décliné sur l'étalon lydo-milésien
(Source : Barron 1966, pl. 1, fig. 7a)

Figure 16 : Drachme au sanglier ailé décliné sur l'étalon lydo-milésien
(Source : Barron 1966, pl. 1, fig. 3)

Figure 17 : Drachme au sanglier ailé décliné sur l'étalon samien provenant du trésor d'Asyut (Source : Price & Waggoner 1975, pl. 24, fig. 645)

Figure 18 : Drachme au sanglier ailé décliné sur l'étalon samien

(Source : Barron 1966, pl. 5, fig. 104a).

Planche 12 :

Figure 1 : Monnaie lycienne provenant du trésor d'Asyut

(Source : Price & Waggoner 1975, pl. 27, fig. 752)

Figure 2 : Monnaie lycienne provenant du trésor d'Asyut

(Source : Price & Waggoner 1975, pl. 28, fig. 755)

Figure 3 : Monnaie de Clazomène au sanglier ailé

(Source : Konuk 2002, pl. 14, fig. 334)

Figure 4 : Monnaie de Clazomène au sanglier ailé

(Source : Konuk 2002, pl. 14, fig. 335)

Figure 5 : Monnaie de Clazomène au sanglier ailé

(Source : Konuk 2002, pl. 14, fig. 336)

Figure 6 : Monnaie de Mytilène au sanglier ailé

(Source : Bodenstedt 1981, pl. 12, fig. 6)

Figure 7 : Monnaie de Mytilène au sanglier ailé

(Source : Bodenstedt 1981, pl. 14, fig. 2)

Figure 8 : Monnaie de Mytilène au protomé de taureau

(Source : Bodenstedt 1981, pl. 12, fig. 5)

Figure 9 : Monnaie samienne de bronze provenant du trésor de Phygéla

(Source : Konuk 2002, pl. 25, fig. 648)

Figure 10 : Monnaie samienne de bronze provenant du trésor de Phygéla

(Source : Konuk 2002, pl. 25, fig. 651)

Figure 11 : Monnaie samienne de bronze provenant du trésor de Phygéla

(Source : Konuk 2002, pl. 25, fig. 661)

Figure 12 : Trihémiobole d'argent (V^{e} siècle a.C.)

(Source : Barron 1966, pl. 16, fig. 4a)

Figure 13 : Trihémiobole d'argent (V^{e} siècle a.C.)

(Source : Barron 1966, pl. 16, fig. 6)

Figure 14 : Diobole d'argent (V^{e} siècle a.C.) (Source : Konuk 2002, pl. 25, fig. 645)

Figure 15 : Diobole d'argent (V^{e} siècle a.C.) (Source : Barron 1966, pl. 16, fig. 17)

Planches 13 :

Figure 1 : Tétradrachme de la classe II de Barron

(Source : Barron 1966, pl. 8, fig. 13c)

Figure 2 : Tétradrachme de la classe III de Barron surfrappé

(Source : Barron 1966, pl. 8, fig. 13c)

Figure 3 : Tétradrachme de la série monétaire aux lettres (classe VII de Barron)

(Source : Barron 1966, pl. 13, fig. 75a)

Figure 4 : Tétradrachme de la série monétaire aux lettres (classe VII de Barron)

(Source : Barron 1966, pl. 13, fig. 73)

Figure 5 : Tétradrachme de la classe III de Barron

(Source : Barron 1966, pl. 10, fig. 40a)

Figure 6 : Tétradrachme de la classe III de Barron

(Source : Barron 1966, pl. 10, fig. 40b)

Figure 7 : Tétradrachme de classe IX de Barron décliné sur l'étalon attique

(Source : Barron 1966, pl. 17, fig. 98b)

Figure 8 : Tétradrachme de classe IX de Barron décliné sur l'étalon attique

(Source : Barron 1966, pl. 17, fig. 100c)

Figure 9 : Tétradrachme de la classe III de Barron

(Source : Barron 1966, pl. 10, fig. 35a)

Figure 10 : Tétradrachme de la classe III de Barron

(Source : Barron 1966, pl. 10, fig. 36)

Figure 11 : Tétradrachme de la classe X de Barron décliné sur l'étalon rhodien

(Source : Barron 1966, pl. 18, fig. 106)

Figure 12 : Tétradrachme de la classe X de Barron décliné sur l'étalon rhodien

(Source : Barron 1966, pl. 19, fig. 121a)

Figure 13 : Trihémiobole de la classe X de Barron déclinée sur l'étalon rhodien

(Source : Barron 1966, pl. 22, fig. 2b)

Figure 14 : Trihémiobole de la classe X de Barron déclinée sur l'étalon rhodien

(Source : Barron 1966, pl. 22, fig. 3)

Figure 15 : Monnaie samienne de bronze (Source : Barron 1966, pl. 17, *AE*)

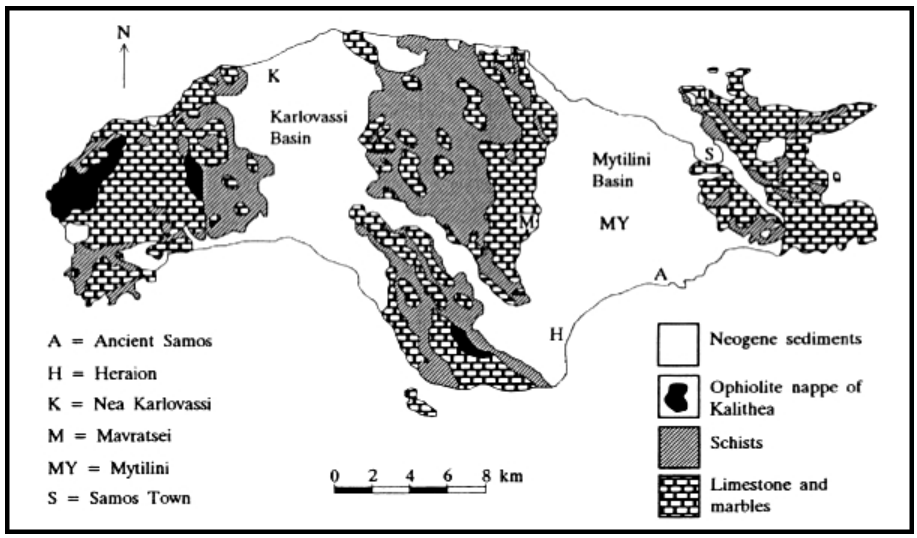

1. Carte géologique de l'île de Samos

(Source : Whitbread 1995, 125)

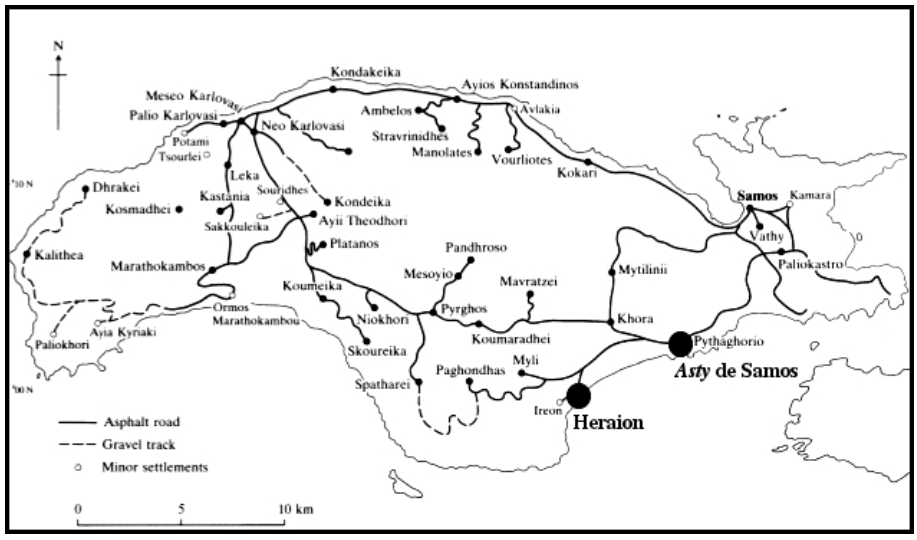

2. Carte topographique de l'île de Samos

(Source : Shipley 1987, 13, fig. 3, modifiée A. D.)

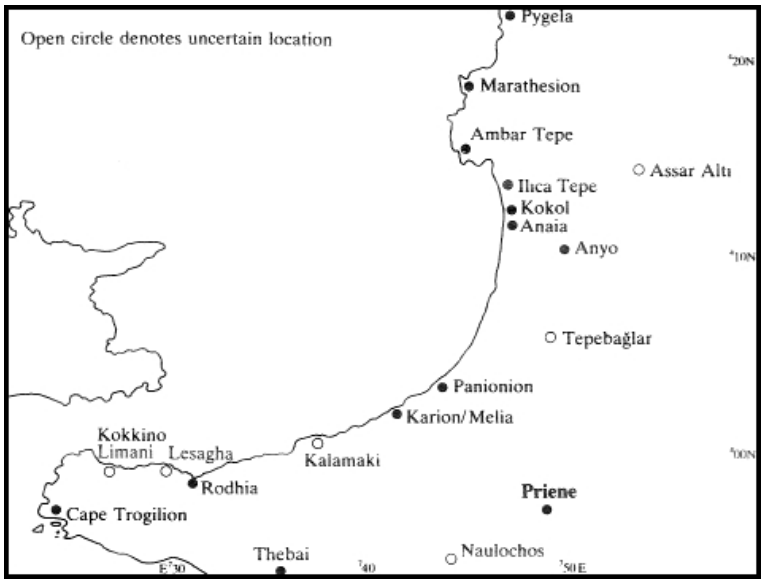

1. Carte de la périée samienne (1)
(Source : Shipley 1987, 266, fig.22)

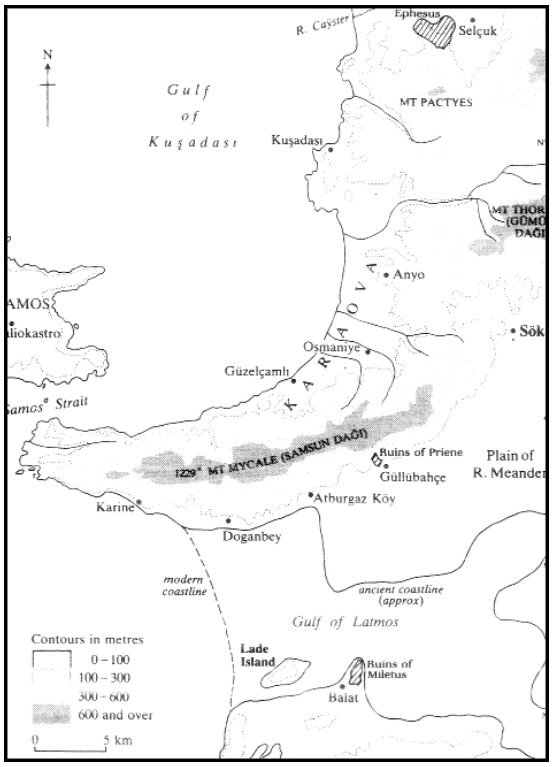

2. Carte de la périée samienne (2)
(Source : Shipley 1987, 32, fig.4)

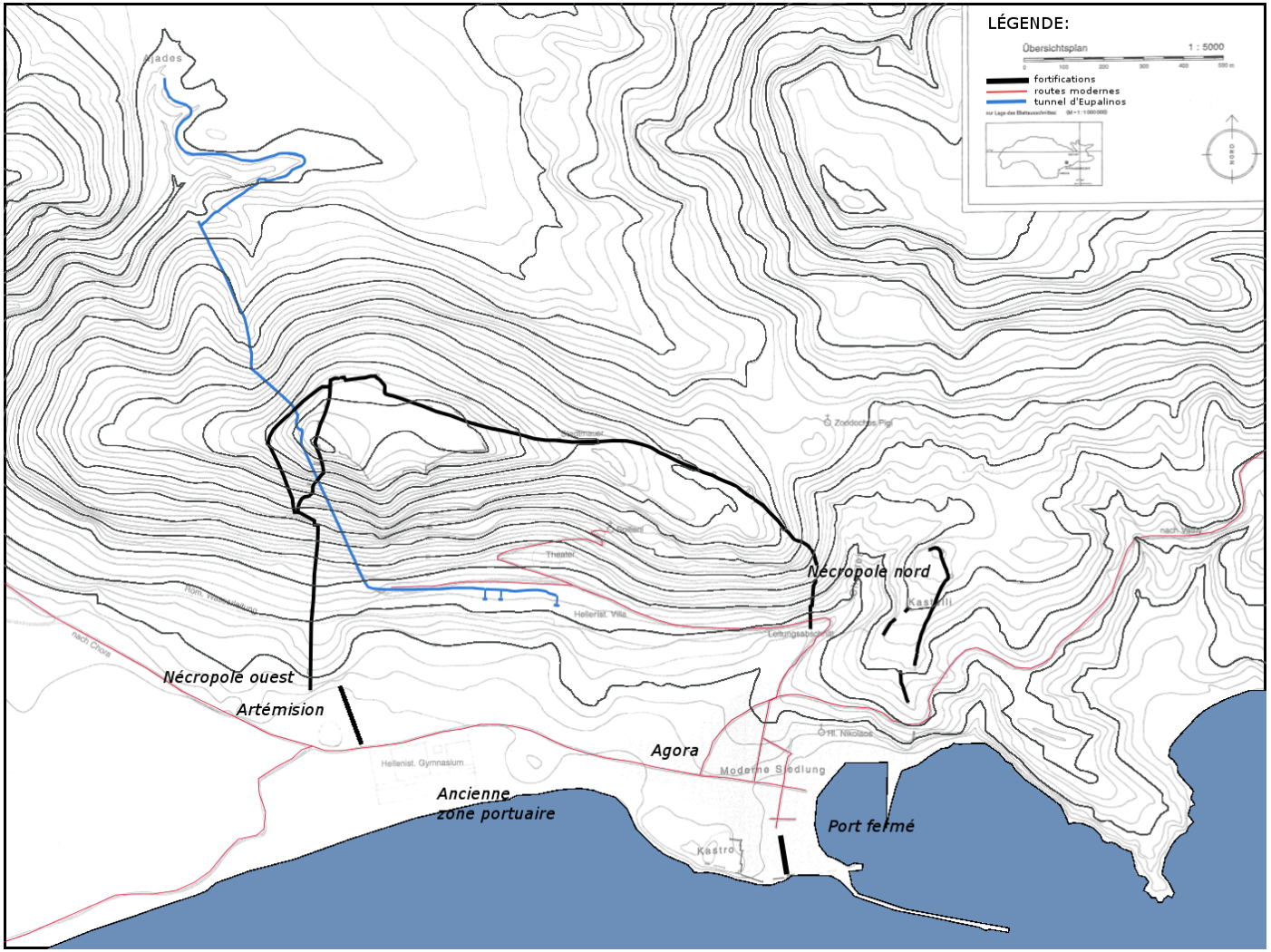

Plan topographique de l'asty samienne
(Source : Kienast & Meissner 1995, modifiée A. D.)

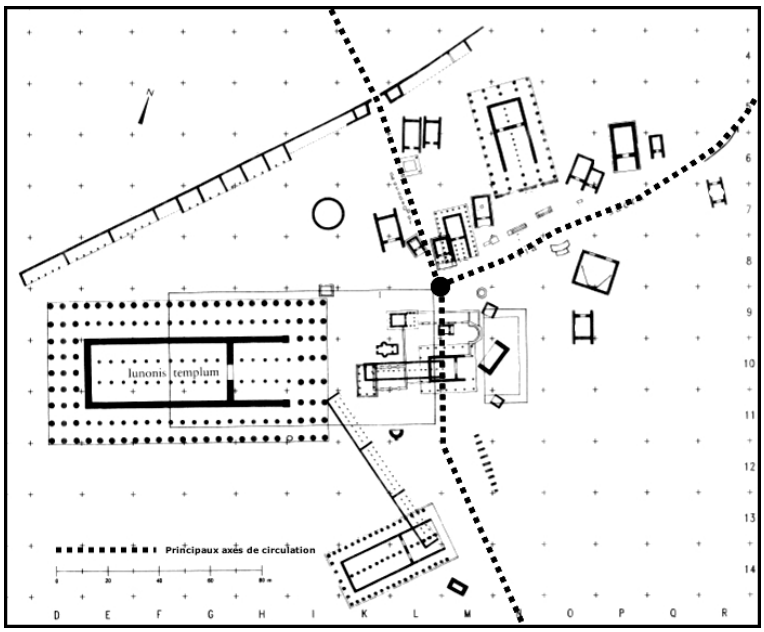

1. Plan archéologique de l'Héraion de Samos
(Source : *IG*. 12.6.2, plan Héraion, modifiée A. D.)

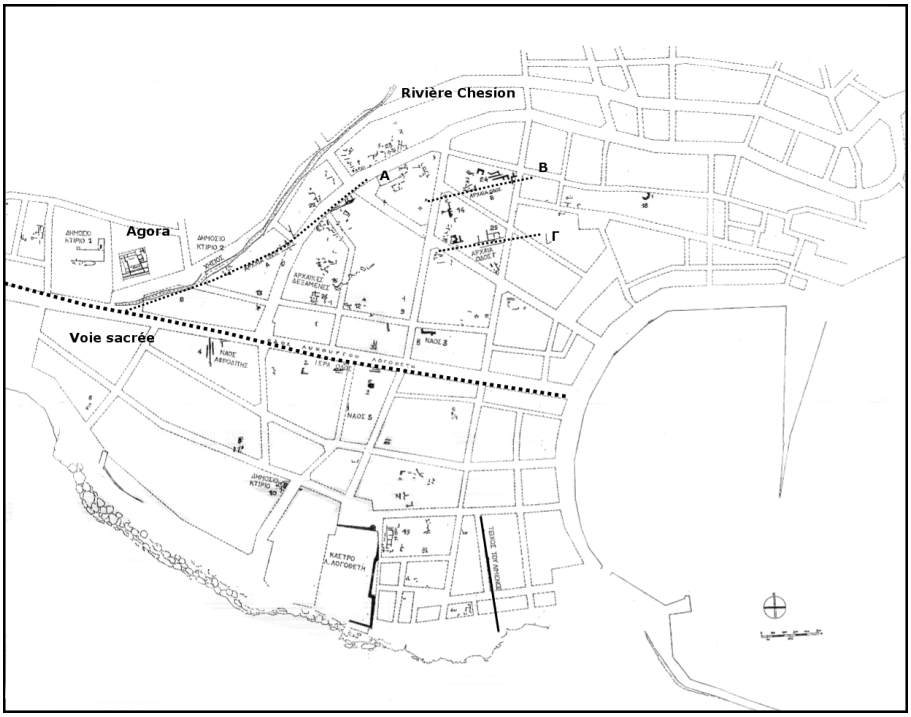

2. Réseau de voirie de la ville de Samos
(Source : Γιαννούλη 1999, plan 2, modifiée A. D.)

Carte des principaux sites et lieux mentionnés

(ArcheOnline ; http://wwww.latara.net, conception A. D. et B. E.)

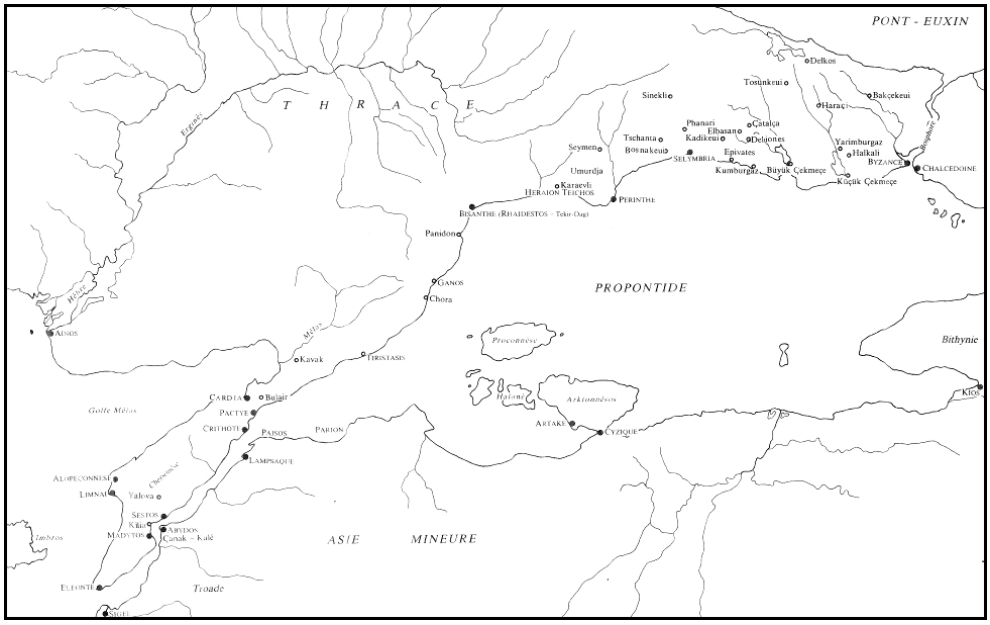

1. Carte de la Propontide
(Source : Loukopoulou 1989, carte 2)

2

3

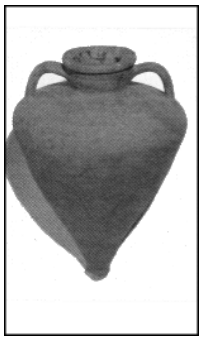

4

5

Planche 6

Stèle funéraire de type “samien”
découverte à Amorgos

1

2

3

4

Les stèles périnthiennes

1

2

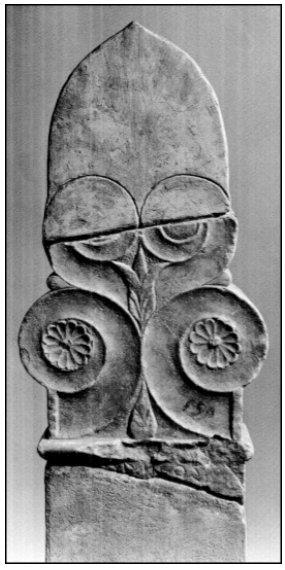

3

Stèles funéraires samiennes

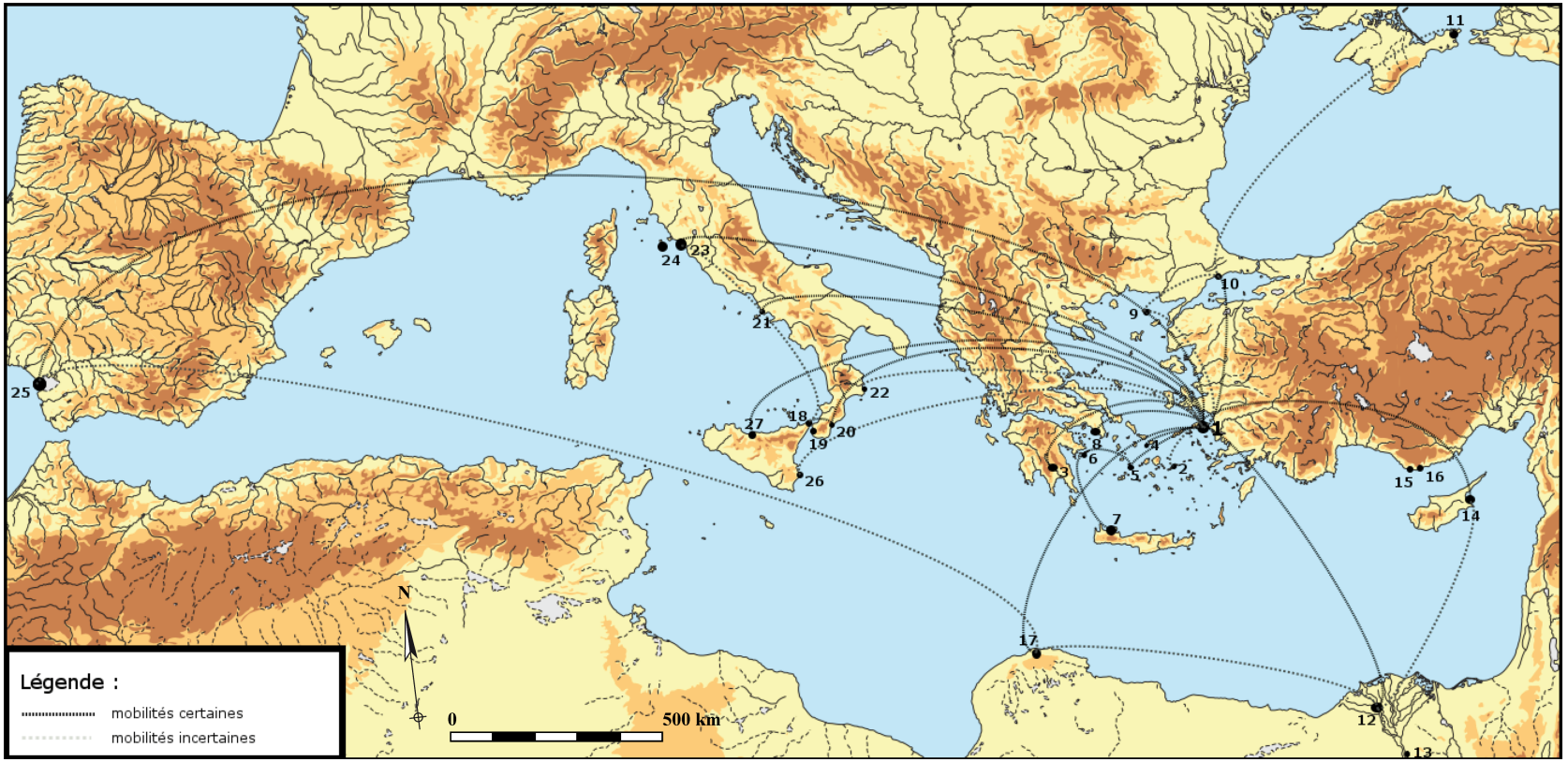

Carte des mobilités samiennes

(ArcheOnline ; http://wwww.latara.net, conception A. D. et B. E.)

Planche

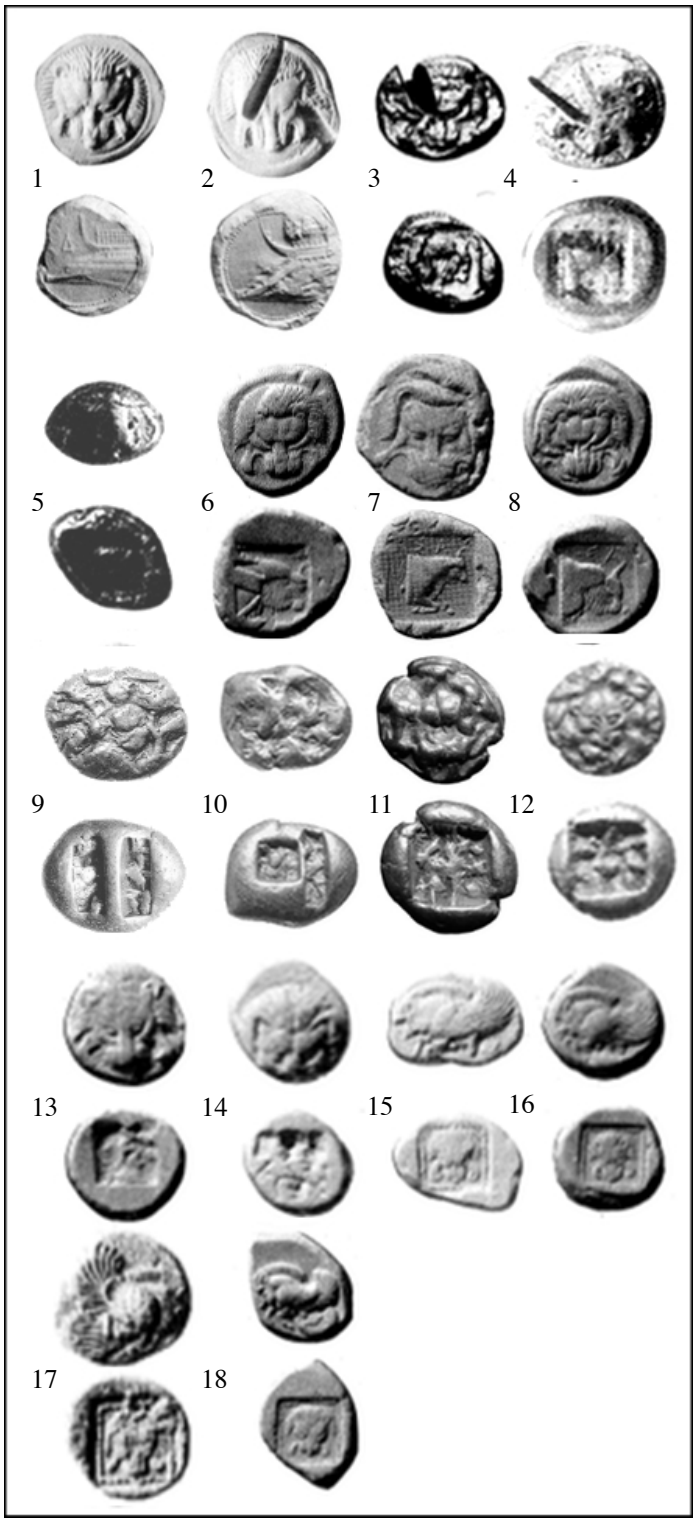

Planche

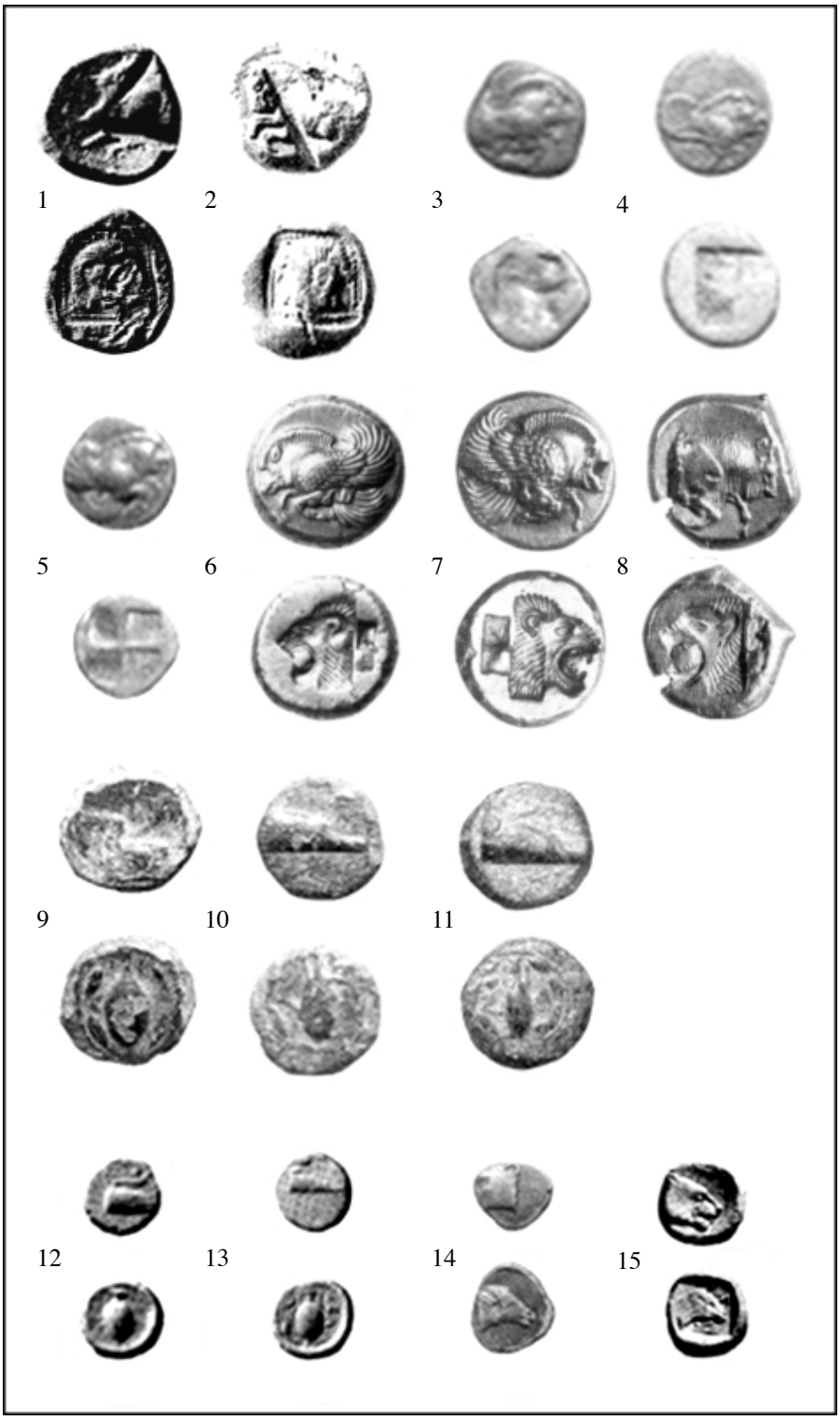

Planche

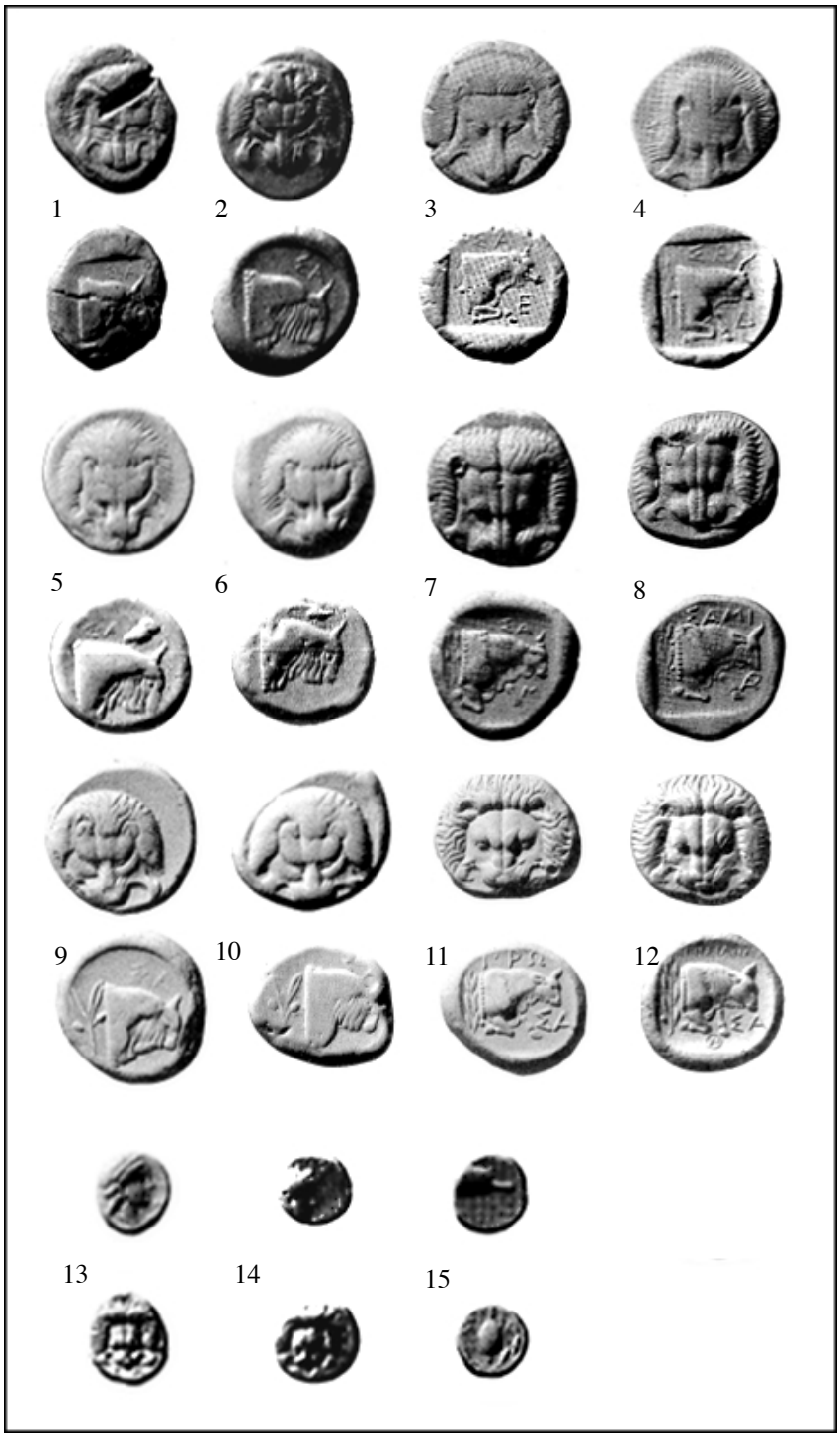

Planche